

Albert Delahaye

Des « histoires » à l'Histoire

Retour aux sources et réécriture du premier
millénaire d'histoire de l'Europe du nord-ouest.

TOME I

Noyon, le pays de Béthune et la Frise

(Titre original : *DE WARE KIJK OP...*)

Remaniement (avec compléments) de :

« *Vraagstukken in de historische geografie van Nederland* », 1965/66

ZUNDERT, 1984

Traduit du néerlandais par Jacques Fermaut

TEXTES 1 – 497

© Jacques Fermaut, éditeur – Bienne 2009

I.S.B.N. 978-2-9531219-2-6

Dépôt légal : DLE-20090120-3237



TABLE DES MATIERES

Introduction

1. Relecture de La “Germania” de Tacite. Textes 1-18.	8
2. Les sources géographiques romaines. Textes 19-111	32
3. Le « soulèvement des Bataves ». Textes 112-128	85
4. La documentation de Noyon. Textes 130-444	101
5. Les localités de la Batua et de la Taxandria. Texte 445	201
6. Le « Petit Bronnenboek (Livre des Sources) de Nimègue » Textes 446-488	236
Résumé des chapitres précédents. La « bruyante piste d’aéroport » des étudiants	257

LA VERITABLE HISTOIRE DE NIMEGUE

7. La Nimègue romaine	269
8. La ville neuve de Neumaia	271
9. Saint-Nicolas et Neumaia	279
10. Nimègue résidence allemande	283
11. La mise en gage de 1247	286
12. La nouvelle église Saint Steven (Stéphane)	288
13. S ^t Albert le Grand et la Procession à la Sainte Vierge	292
14. La naissance d’un mythe	294
15. Le mythomane niméguois Willem van Berchem	295
16. La résidence carolingienne d’Aix-la-Chapelle	300
17. Exploitation politique d’un mythe	304
18. Nimègue n’a jamais été une ville d’empire	308
19. Nimègue et sa filiation d’Aix-la-Chapelle	310
20. Le Domaine d’Aix-la-Chapelle et le Domaine de Nimègue	316
21. L’imitation d’Aix-la-Chapelle par Nimègue	322
22. La topographie de Nimègue	327
23. La confession de Moenen	332
24. FRISIA : La substance de la Frisia. Textes 489-496	338
25. Le « milliaire » de Tongeren. Texte 497	401
Information venue après coup. Une chapelle de pierres de récupération	407
La dernière blague du R.O.B. : le puits d’eau bénite de Dokkum	408
Index	412

CARTES

1. Reconstruction de la « Germania » de Tacite : I. Le nord-ouest	11
2. idem, II, les environs de Lille	12
3. idem, III, les environs d'Arras	14
4. idem, IV, les environs de Valenciennes	17
5. La reconstruction française erronée de Tacite	18
6. La reconstruction néerlandaise erronée de Tacite	19
7. Reconstruction de Ptolémée suivant son texte littéral	45
8. ... et avec application de la correction nécessaire exigée par l'orientation sur l'ouest	46
9. Reconstruction du centre de la France chez Ptolémée	48
10. Reconstruction du nord de la France chez Ptolémée	50
11. La Table de Peutinger	59-60
12. Les voies de la Table de Peutinger entre Boulogne et Cologne :	
I. à gauche de Noviomagus-Noyon	61
13. idem : II à droite de Noviomagus-Noyon	63
14. Reconstruction intégrale de la partie supérieure de la Table de Peutinger	64
15. Les voies de l'Itinéraire d'Antonin	66
16. La localisation véritable de Traiectum	67
17. La prétendue histoire « romaine » des Pays-Bas se situe en France	69
18. Le Flevum et l'Helinium à leur véritable emplacement	72
19. Carte de Benedetto Bordone de l'ouest de l'Europe	74
20. Les cours d'eau de France et la fonction des canaux de Druse et de Corbulon	76
21. L'emplacement exact des canaux de Druse et de Corbulon	77
22. La partie de la Table de Peutinger entre Noviomagus-Noyon et Argentorato-Strasbourg	95
23. Les hydronymes et toponymes de la charte de 777	117
24. Régions et localités attaquées par les Normands : en France	119
25. idem : en Flandre	120
26. La situation de Noyon parmi les autres résidences mérovingiennes et carolingiennes	143
27. Localisation des biens de l'abbaye de Lorsch dans la Batua : le nord de la France :	
I. la partie occidentale	202
28. idem : II. La partie orientale	203
29. Partie d'une carte de l'Europe par Sébastien Münster	275
30. La résidence d'Aix-la-Chapelle et ses sous-résidences	303
31. Localités du nord-ouest de la France nommées en relation avec les Frisons et les Saxons :	
I. la partie occidentale	340
32. idem : II. la partie orientale	342
33. Les localités des biens du diocèse Traiectum-Tournehem :	
I. le complexe Tournehem	347
34. idem : II. le complexe Flandre	350
35. idem : III le complexe Arras	350
36. Localisation exacte dans le nord de la France des prétendues possessions « brabançonnnes » de S ^t Willibrord	353
37. Localisation des biens du monastère de Werethina-Fréthun de Saint Ludger (Léger)	363

LE TROU NOIR DES PAYS-BAS

Lors d'une de mes conférences aux étudiants, un professeur dit en guise d'introduction et de bénédiction conditionnelle : « ne nous leurrions pas les uns les autres : **il existe un trou noir dans l'histoire des Pays-Bas**. La seule question qui se pose, c'est de savoir comment le combler. Il n'y a plus un seul historien pour croire encore que l'ancienne Dorestadum se situe à Wijk bij Duurstede. Mais, à mon sens, vos thèses vont trop loin. Nous devons chercher Dorestadum ailleurs aux Pays-Bas. » Je lui répondis : « Allez-y ! Dites-moi où ! »

LE JUGEMENT D'UN HISTORIEN

Un historien du nord du pays, à qui on demandait ce qu'il pensait de mes thèses, lâcha une phrase immortelle qui ne peut être perdue pour la postérité : « **Ce monsieur gâte toutes nos belles historiettes**. » Ce monsieur sait donc pertinemment qu'il ne s'agit que d'« historiettes », et moi je sais que les autres historiens le savent aussi.

UNE VOIX POPULAIRE

Algemeen Dagblad (quotidien), 20 janvier 1984 dans un article intitulé « Une chapelle de bric-à-brac de pierres » : « Que Charlemagne ait habité à Nimègue, seuls les livres scolaires et les habitants de Nimègue le croient encore ».

UNE MAMAN DE DEN HELDER

(Au cours d'un coup de téléphone à l'auteur du présent livre :) « Monsieur, vous devez faire en sorte qu'on change les livres scolaires. Il est déjà assez grave qu'ils nous aient fait croire tout cela : j'exige que mes enfants n'aient plus à apprendre ces absurdités. Je vais lancer ici une action auprès des mères. » Je lui ai promis la bénédiction pontificale de l'évêque de Nimègue¹.

JUGEMENT DE ROGIER, PROFESSEUR D'UNIVERSITE A NIMEGUE

(Renaissance catholique, 1956, p. 5 :) « C'est une activité absurde – je dirais même plus : immorale – de déformer la vérité, de la cacher ou de la taire pour la plus grande gloire de Dieu et de la Sainte Eglise. Ceux qui s'en rendent coupables sont des faux-monnayeurs. »

PLAINTÉ D'UNE ELEVE DU SECONDAIRE

(Avec des sanglots dans la voix :) « J'ai échoué en histoire sur Charlemagne, et si ce que vous dites est vrai, c'était injuste. »

¹ Ndr. : Cet évêque n'a bien sûr jamais existé. C'est la bourde la plus monumentale des universitaires tenants de la Nimègue carolingienne : ils ont attribué à Nimègue, qui n'a jamais eu d'évêché !!!, un évêque de Noyon !

INTRODUCTION

La question de la localisation véritable du « Noviomagus » du premier millénaire et les questions connexes, je les ai déjà traitées et établies de façon fouillée en 1965/66 dans mon « **Vraagstukken in de historische geografie van Nederland** » (Questions de géographie historique des Pays-Bas – 2 tomes). Je dois toutefois reconnaître – ce qui n’a rien d’étonnant – que, depuis, j’ai découvert bien des nouveaux éléments, et que je suis en mesure de préciser une foule de détails. L’ouvrage étant épuisé et de surcroît d’une lecture trop difficile pour le lecteur moyen, j’ai résolu d’en rédiger une version grand public intégrant ces nouveaux acquis afin d’exposer le plus clairement possible cette difficile problématique. J’ai intitulé « **Holle Boomstammen : De historische mythen van Nederland, ontleend aan Frans-Vlaanderen** » ce livre paru en 1980². Il a déclenché des réactions fort diverses allant de l’éloge dithyrambique à l’éreintement impitoyable : pour certains c’était « le livre du siècle », pour d’autres « un recueil de sornettes ». Il y a belle lurette que je me suis accoutumé à ces écarts et que je ne m’en formalise plus. Comme bien souvent sur cette terre, la vérité doit sans doute se trouver quelque part entre ces extrêmes. Dans le temps, cet ouvrage se situe en tout cas entre mon œuvre majeure de 1965 et celle-ci.

Le titre « Holle Boomstammen³ » (Arbres creux) est rapidement devenu une expression consacrée, reprise notamment par « Holle bomstammen in de geneeskunde » (Arbres creux de la médecine) et l’ouvrage réveilla l’intérêt pour ces questions si bien que beaucoup se mirent en quête de « Vraagstukken... ». Ce fut notamment le cas d’historiens de métier et même de quelques facultés d’histoire, aussi amusant que cela puisse paraître : après tout n’est-il pas normal que des historiens courent après les faits ? C’est en effet la tâche et le privilège des historiens. De bien des côtés, on demanda une nouvelle édition. Il aurait été déraisonnable de se contenter de réimprimer purement et simplement un ouvrage datant de près de trente ans. Un certain nombre de développements ne se justifient plus aujourd’hui. Mes recherches ont par ailleurs tellement progressé que je suis maintenant en mesure d’exposer bien des choses de façon plus simple et plus directe qu’il y a trente ans. Beaucoup d’historiens amateurs et de profanes intéressés par ces questions exprimaient en outre le vœu de voir les **textes** sur lesquels je base mes thèses et mes conclusions, souhait tout à fait fondé et raisonnable. Il ne s’agissait pas d’une motion de défiance à l’égard de mon interprétation de ces textes mais d’une curiosité bien naturelle : on voulait savoir – **et même voir** –, ce qui est le début de toute critique historique et en même temps un droit de l’homme, si ces textes se prêtent à une toute autre lecture que celle en vigueur. Les sources historiques de base, chroniques, chartes, et vies de saints sont pratiquement inaccessibles pour le profane. Elles figurent dans des éditions de sources standard qu’on trouve seulement dans les grandes bibliothèques et sont presque toujours rédigées en langue étrangère.

Au cours des discussions orales et écrites, il est apparu à plusieurs reprises que la plupart des historiens de métier n’ont jamais vu ces textes, si bien qu’ils continuent à rabâcher des objections empruntées à la bibliographie en usage et s’offusquent que je leur demande s’il leur est vraiment arrivé un jour de lire eux-mêmes les textes. Il s’avère en effet que ce n’est jamais le cas. On ne saurait s’imaginer ce que j’ai découvert en la matière tant aux Pays-Bas qu’en Belgique et en France. Au cours d’un débat en France, j’évoquai Orose. Figurez-vous que le professeur Bautier de la prestigieuse « Ecole des Chartes » de Paris fut contraint de demander au modeste archiviste brabançon que je suis qui pouvait bien être cet Orose, à quelle époque il avait vécu et ce qu’il avait écrit ! **Il n’avait donc jamais vu son texte capital sur les Bataves en France.** Il est de fait par ailleurs que **les sources de**

² Ndr. : Ce titre signifie littéralement : Troncs d’arbre creux. Les mythes historiques des Pays-Bas, empruntés à la Flandre française. Jacques Fermat, traducteur bénévole du présent ouvrage, en a réalisé bénévolement une version française intitulée *DEPLACEMENTS HISTORIQUES, La confiscation du passé de la Flandre et du Nord de la France par l’historiographie néerlandaise et allemande du premier millénaire*. Pour tous renseignements : <http://home.nordnet.fr/~jacfermat>.

³ Ndr. : Holle boomstammen, littéralement « arbres creux », persifle l’histoire traditionnelle qui raconte que les Bataves pénétrèrent aux Pays-Bas près de Lobith, voguant sur des troncs d’arbres creux, des pirogues monoxyles, ce qui, pour être pittoresque, n’en est pas moins totalement faux. Au cours de la polémique, plus d’un docte professeur s’est révélé être lui aussi un tronc d’arbre creux.

notre histoire d'avant le X^e siècle n'ont encore jamais été rassemblées dans un ouvrage unique, lacune attribuable d'une part au travail parallèle de diverses disciplines qui s'ignorent mutuellement et d'autre part aux raisonnements empilés d'une période à l'autre sur une erreur de départ jamais détectée. Tout ceci m'a conduit à la conception du présent ouvrage : une publication complète et intégrale de **tous les textes** qui concernent cette affaire compliquée. Depuis mon départ en retraite en 1980, j'y ai utilement consacré tout mon temps et je refuse par principe toute discussion avec quiconque penserait que j'aurais mieux fait d'aller pêcher à la ligne. Puisque j'ai lancé la mise en cause, ma conscience scientifique m'oblige à épuiser la question. Si je ne le faisais pas, il est à craindre qu'elle passerait à nouveau pour des générations aux oubliettes, les facultés d'histoire continuant benoîtement à vendre des troncs d'arbres creux pour du bois de cèdre et ouvrant de plus en plus grand le robinet à transfusion du bourrage de crâne.

Il convient de commencer par quelques remarques générales. Il aurait été abusif et trop coûteux d'imprimer les textes dans leurs langues originelle, grec, latin ou ancien français. Je me limite donc à **leur traduction néerlandaise**. J'ai procédé à ces traductions avec le soin le plus jaloux et me suis bien gardé de bricoler les textes en ma faveur⁴ : on ne peut pas toujours en dire autant de mes contradicteurs. Tant Leupen pour Nimègue que Camps pour le Brabant ne cessent de verser dans l'interprétation tendancieuse, grugeant ainsi facilement les lecteurs qui ne connaissent pas les textes originaux. Les textes sont cités assez largement pour conserver tout le contexte, ce qui tombe sous le sens. Le « Bronnenboek van Nijmegen » (Livre des sources de Nimègue) est un morceau d'anthologie à ce sujet : il ne cesse de citer des **textes tronqués** et s'empresse de recourir aux petits points dès qu'il rencontre des données gênantes que personne ne doit connaître. Il m'arrive de sauter certains passages, mais il s'agit toujours de parties sans intérêt qui ne comportent rien d'essentiel et n'apportent rien au contexte. Chacun verra tantôt que je n'ai abrégé qu'avec parcimonie. Dans les divers chapitres, les textes sont **rangés par ordre chronologique**, vu que le respect strict et la distinction nette de la chronologie sont naturellement l'exigence première en cette matière. Un texte par exemple qui parle de Noviomagus **au IV^e siècle** est radicalement différent d'un texte qui évoque Noviomagus **au XII^e siècle**. Il devrait en fait être totalement superflu d'insister sur la chronologie, mais, hélas ! son inobservation est la grande responsable des mythes néerlandais.

Une matière difficile comme celle-ci, entretenue et enracinée par un bourrage de crâne séculaire, doit naturellement faire l'objet d'une répartition systématique et logique, vu qu'il est impossible de traiter de tout en même temps. Les textes étant empruntés à des récits suivis, où l'on trouve la plupart du temps plus d'un contexte et une multiplicité de détails géographiques, il n'a pas toujours été facile de les attribuer à tel ou tel chapitre où j'estimais qu'ils figureraient avec le plus de pertinence. Nombre de textes devraient figurer dans deux chapitres ou davantage. Je m'en suis toutefois abstenu, d'une part parce que je fais assez confiance à l'intelligence du lecteur pour saisir le rapport, d'autre part parce que l'index lui permet de retrouver quasiment tous les éléments d'autres chapitres. J'ai donc opté pour la répartition suivante :

- I. Noyon, le Pays des Bataves et la substance de la Frisia.
- II. Frisons et Saxons en Flandre française.
- III. Le diocèse et l'abbaye de S^t Willibrord.

Pour des raisons qui se passent quasiment d'explication, j'ai décidé de publier ce livre en trois tomes séparés qui constituent toutefois une œuvre unique. Afin de souligner cette cohérence, textes et pages comportent une numérotation continue. Le premier tome laissera bien entendu des questions sans réponse : un peu de patience, elles seront traitées en temps et lieu utiles. Pour une œuvre comme celle-ci, un copieux **index des noms géographiques** est absolument indispensable. Il figurera dans le dernier tome, un index central étant largement préférable à trois index séparés. Je ne me dissimule pas que les utilisateurs des premiers tomes auront à se débrouiller comme ils le pourront avant de disposer

⁴ Ndr. : C'est pourquoi je traduirai à partir de l'ouvrage de Delahaye et ne reprendrai donc pas les traductions françaises des classiques, ce qui ne m'empêche pas de jeter régulièrement un coup d'œil au texte latin, vérification qui me prouve d'ailleurs chaque fois que Delahaye respecte bien la promesse qu'il fait ici.

du dernier. Il est fortement conseillé de recourir abondamment à l'index, vu qu'il est d'un intérêt crucial de suivre, de contrôler et de comparer **les noms géographiques** dans les différents textes et au cours des différentes périodes. L'Oostergo du VII^e siècle est quelque chose de tout à fait différent de l'Oostergo du XII^e siècle.

L'affaire des mythes néerlandais, qui a si longtemps agité les esprits, a pris depuis une tournure écœurante par la publication du « Bronnenboek van Nijmegen » (Livre des sources de Nimègue), où les universités d'Amsterdam et de Nimègue (Utrecht s'est ostensiblement tenue à l'écart !) se sont livrées à une scandaleuse perversion de la science, couronnée par une falsification pure et simple du texte le plus crucial traitant de la résidence de Noviomagus. C'était la dernière tentative désespérée de camoufler les bourdes des historiens et de couvrir trente années de négation de l'absolue nécessité de revoir les choses. Je vais y mettre un terme définitif, non pas avec quelques arguments mais avec quelque deux mille preuves : les toponymes des sources y joueront un rôle central. Ces sources ont été attribuées aux Pays-Bas, **alors que toutes les localités se situent en Flandre française**. Les noms de régions et de localités étant par définition les points d'ancrage de l'histoire, l'histoire s'enracine bien évidemment là où ils se situent.

L'affaire est écœurante pour une deuxième raison. Dans notre chère patrie, qui chaque jour et dans tous les médias a la bouche pleine de tolérance et de liberté de pensée, d'expression et d'écriture, mes livres sont censurés et boycottés, et on met tout en œuvre pour empêcher que d'autres n'en prennent connaissance. Ceci se pratique du haut en bas de l'échelle ! La plupart des bibliothèques universitaires refusent absolument d'introduire mes livres dans leurs fonds. Rendez-vous compte ! Il pourrait se trouver un étudiant pour les demander ! D'où la farce suivante : un professeur d'Amsterdam a dû emprunter mes « Vraagstukken... » aux archives, les oukases d'Hugenholz l'ayant banni de l'Université d'Amsterdam. Malgré l'insistance des clients, certains libraires de Nimègue, refusent de commander mes livres. Dans certaines bibliothèques publiques qui devraient pourtant être pionnières en matière d'ouverture, « Holle Boomstammen », parce qu'il avait été commandé par une bonne âme, fut même retiré du catalogue et rangé dans l'armoire des livres à l'index. Cessez donc, Pays-Bas, de jouer les parangons de vertu et les dispensateurs de la bonne parole jusqu'au moindre trou perdu de la terre où l'on viole peu ou prou les droits de l'homme, tant que circuleront chez vous en toute liberté des fanatiques qui veulent décider de ce que les autres peuvent ou non lire.

La polémique que certains, du fait telle ou telle anomalie du cerveau, me reprochent, bien qu'elle m'ait été imposée par les nombreuses mises en demeure de répondre, peut maintenant cesser complètement. Afin d'éviter de dériver j'ai requis les services d'un « correcteur moral » chargé d'expurger mon texte de tout élément trop personnel ou hors sujet. Il n'empêche que quelques conclusions assassines demeurent et seront exprimées sans prendre de gants.

Zundert, 18 octobre 1983

I. Une relecture de la « Germania » de Tacite

Les nouvelles interprétations de la Table de Peutinger obligent à revoir tout ce qui concerne les Romains dans l'ouest de l'Europe. La question encore plus cruciale de ce que les auteurs classiques entendaient par « Renus » montre à l'évidence qu'il faut se mettre à relire les vieux auteurs, mais cette fois à partir de prémisses correctes. Les mythes néerlandais ne se sont pas limités à la période carolingienne, et moins encore aux seuls Pays-Bas. Le couplage étroit de **la Nimègue romaine à la Nimègue carolingienne** a également généré une conception fautive de l'occupation romaine d'une grande partie de l'Europe occidentale. En guise d'introduction – nous relirons tantôt bien d'autres textes classiques encore – je me plonge ici dans la « Germania » de Tacite, modeste opuscule facile à embrasser du regard qui se prête à merveille à une relecture. Il brosse en effet - c'est l'intention même de Tacite - un tableau de la Germanie et surtout de la ligne de démarcation, de la frontière entre la Germanie et la Gaule. **Son œuvre a été comprise tout à fait de travers.** Aussi la lecture juste de son livre conduit-elle au cœur de tous les mythes.

Tacite (55-120 après Jésus-Christ), commença à écrire en 96, à l'époque où l'empire romain avait atteint sa plus large extension dans l'ouest européen et où toutes les tribus germaniques un jour soumises à l'autorité de Rome étaient assujetties. Aussi est-il d'un intérêt crucial de savoir ce qu'il entend par Germanie, et quelles régions du **nord**, du **sud** et de l'**ouest** il range sous cette dénomination. Il va de soi qu'au cours de cette relecture il ne faut pas perdre de vue **que Tacite pratique également l'orientation sur l'ouest.** Ce qu'il appelle nord est pour nous l'ouest. Ce phénomène, jamais remarqué, qui se manifeste du reste chez presque tous les classiques, a été l'une des principales causes d'erreurs. Chez Tacite aussi, il faut concevoir le « Renus » en concordance avec le nouveau concept de « complexe du Renus » mis en lumière dans « *Vraagstukken...* » et « *Holle Boomstammen* » à partir d'une surabondance de textes qui prouvent que traduire automatiquement Renus par Rhin allemand ou néerlandais est une erreur majeure. Une troisième cause des erreurs tient au fait qu'on a beaucoup trop exclusivement assimilé la **Germania** à l'**Allemagne**, alors qu'il aurait dû être évident que ce nom a dû couvrir aussi bien le concept **ethnographique** de Germains que le **territoire germanique**. Les conceptions historiques en vigueur n'ont jamais mis la Germanie en relation avec le nord-ouest de la France, où le domaine linguistique germanique s'étendait loin, très loin même, vers le sud. Cette erreur est vraiment spectaculairement épinglée par Tacite⁵.

Il convient d'accorder une attention particulière, toutes négatives que puissent en être les conclusions, aux Pays-Bas et au nord de l'Allemagne, car de tout le secteur qui s'étend grosso modo au-dessus d'une ligne qui court au nord de Cologne à la côte belge, **Tacite n'a soufflé mot.** Pour localiser certaines tribus qu'il nomme mais sans donner de détails géographiques, nous devons recourir à César et à d'autres auteurs qui nous fournissent bien, eux, les détails souhaités. Je mentionne entre parenthèses les chapitres de la « Germania » de Tacite.

Texte 1 L'ouvrage s'ouvre sur une description d'ensemble (1):

"La Germanie dans son ensemble est séparée des **Gaulois**, des **Raeti** et des **Pannoni** par les rivières **Renus** et **Danuvius**, des **Sarmati** et des **Daci** par une crainte mutuelle ou des montagnes. Le reste est entouré par l'Océan qui comporte des baies étendues et d'immenses îles où se trouvent des peuples et des rois qu'on connaît seulement depuis peu pour les avoir découverts du fait de la guerre. Le **Renus**, né dans une région inaccessible des **Alpes Rhétiennes**, s'élance avec impétuosité, oblique un peu vers l'ouest et se jette dans l'**Océan** septentrional (lire: occidental). Le **Danuvius** coule plus calmement et plus lentement à partir du mont **Argoba**; il arrose les territoires de divers peuples avant de se jeter par six embouchures dans la **Mer Pontique**, tandis qu'une septième se perd dans les marécages."

⁵ Ndr : Et par toutes les cartes anciennes de la seule Flandre, toujours bordée par une Mare Germanicum (Mer Germanique) ou un Oceanus Germanicus (Océan Germanique) ! Or que voulez-vous que baigne une mer germanique si ce n'est la Germanie, celle de Tacite et des Anciens en l'occurrence ?

Note: Quand ils parlent d'Océan "septentrional" les classiques, du fait de leur orientation sur l'ouest, entendent toujours l'**Océan Atlantique**, si bien que l'interprétation habituelle, qui en fait la Mer du Nord est erronée, ce qui découle déjà du fait que Tacite, quelques lignes plus loin parle à nouveau des Germains "près de l'immense Océan de là-bas, pour ainsi dire de l'autre côté de la terre". C'est cette même méprise qui a donné son nom à notre Mer du Nord. Elle aurait dû s'appeler Mer de l'Ouest et apporter déjà depuis des siècles la preuve que les auteurs de l'époque classique et du Haut Moyen Age pratiquent l'orientation sur l'ouest. Mettant le comble à la méprise et à la confusion, elle s'est attribué le nom de l'Océan Atlantique, si bien que tout ce que l'on a écrit au sujet de ce dernier a été traîné aux Pays-Bas. Bien que cette orientation sur l'ouest soit évidente, elle a échappé aux historiens et aux géographes qui n'ont pas davantage compris pourquoi l'Escaut Oriental et l'Escaut Occidental portent des noms en réalité inexacts, ou qui ont voulu imputer cette erreur aux premiers cartographes. Les toponymes qui comportent comme préfixe Nord- ou Sud- apportent également la preuve de cette orientation sur l'ouest. Nortkerque et Zutkerque, localités situées au sud d'Audruicq et qui devraient en fait s'appeler Ouestkerque et Estkerque constituent une des plus frappantes illustrations de ce phénomène⁶. Vu que l'orientation sur l'ouest atteint si l'on peut dire son comble chez Ptolémée, c'est là que j'en traiterai plus à fond.

Tacite entend par **Renus** non pas le Rhin allemand mais l'**Escaut**. Dans VRAAGSTUKKEN et HOLLE BOOMSTAMMEN, j'ai donné quelque cinquante textes qui prouvent que le terme Renus, chez les auteurs de l'époque classique et du Haut Moyen Age, constituait un concept beaucoup plus large. Comme la suite de la GERMANIA de Tacite montre à l'évidence qu'il n'est jamais monté en esprit plus haut que Cologne et qu'il ne rapporte rien, mais vraiment rien, qui concernerait le centre ou le sud de l'Allemagne, il est d'ores et déjà clair comme le jour qu'il ne prolonge pas la Germania jusqu'au **Danube**.

Le terme Danuvius ne signifie pas plus ici que dans une foule d'autres textes le **Danube**. Selon Tacite, cette rivière prend sa source sur le mont **Argoba** qui désigne sans le moindre doute les crêtes de l'**Argonne** entre Reims et Metz. Mela écrit vers 40 après Jésus-Christ (CHOROGRAPHIA, III, 30) que les rivières de la Germanie sont: le **Danuvius**, le Rhône, le Renus, le Moenus (Meuse) et la Lippra, l'Amisis, le Visurgis et l'Albis (pour les quatre dernières, il convient de patienter un peu puisqu'elles seront évoquées séparément). Sénèque (NATURALES QUAESTIONES, III, 27) fait de même. Aurélius Victor (DE CAESARIBUS, 4, 2) est plus clair encore quand il écrit que le **Danuvius** et le **Renus** constituent la frontière septentrionale de la Gaule. Ausone (GRATIARUM ACTIO, II, 7) et Claudien vont dans le même sens. Orose, au début du V^e siècle (HISTORIAE, VI, 21) nomme également le **Danuvius** dans sa description du nord de la Gaule. Cassiodore (VARIARUM, XII, 4) célèbre, dans sa description de la Gaule, les carpes du **Danuvius** et les saumons du **Renus**. Au VII^e siècle, Frédégaire (CHRONICAE, II, 4-6) mentionne que les Francs se fixèrent à l'**ouest** entre le **Danuvius** et le **Renus**. Ailleurs (III, 2), il dit que c'était entre le **Danuvius** et la mer. La « Dimensuratio provinciarum » (19, 20), du début du V^e siècle l'affirme avec la même netteté. Dicuill déclare vers 825 que le terme **Danuvius** était encore courant pour l'**Aisne**, rivière que le Danuvius du texte précédent désigne sans aucun doute⁷. Dan- ou don- (pensez au Don russe!) est un terme général qui signifie rivière. Comme on peut l'établir dans divers autres cas, le nom a perdu ce préfixe. On n'est du reste pas obligé d'admettre qu'Uvius a tout simplement évolué en Aisne. La plupart des rivières françaises ont porté deux et parfois trois noms : un nom celte, un nom gallo-romain, un nom latin, parfois même un nom germanisé, si bien qu'il est difficile et la plupart du temps même impossible d'établir l'évolution étymologique du nom actuel. Le copiste italien de Tacite ignorait totalement que le Danuvius fût une rivière française, aussi l'envoya-t-il se jeter dans la **Mer Pontique** (La Mer Noire), imposant ainsi pour de bon l'interprétation erronée de Danube. Il ne s'apercevait pas qu'il faisait faire en pensée à Tacite un bond de près de 2000 kilomètres vers une région dont l'auteur de la Germania ne

⁶ Ndr. : Rappelons que le soleil ne se lève à l'est qu'à l'équinoxe (21 mars et 21 septembre, l'aberration atteignant 45° aux solstices) et qu'avant la boussole, la détermination de l'est – ou orient, ce qui a donné notre mot orienter – et des autres points cardinaux, dépendait donc de l'époque à laquelle on l'effectuait.

⁷ Ndr. : Signalons que l'archéologie attribue unanimement à la vallée de l'Aisne une colonisation « danubienne ».

souffle mot, jetant ainsi les bases d'une grandiose méprise au sujet de la Germanie et d'un contresens total sur Tacite. Il va sans dire qu'on a également situé sur les rives du Danube ou dans les parages quelques tribus du nord de la France. Il est en outre vraisemblable que Tacite a voulu désigner par **Ponticum** le **Ponthieu**, région voisine de l'Aisne ; cela rend l'erreur du copiste encore plus compréhensible, même si cela ajoute encore à son comique. Le texte a du reste subi d'autres tripotages encore. C'est au **Renus** que d'autres auteurs attribuent un delta à **sept embouchures**. Si dans ces cas on pense aussi à l'**Escaut**, on a raison puisque les auteurs classiques répètent à l'**envi** que les "Bouches du Renus" (entendez de l'Escaut) se trouvaient juste en face du Kent anglais.

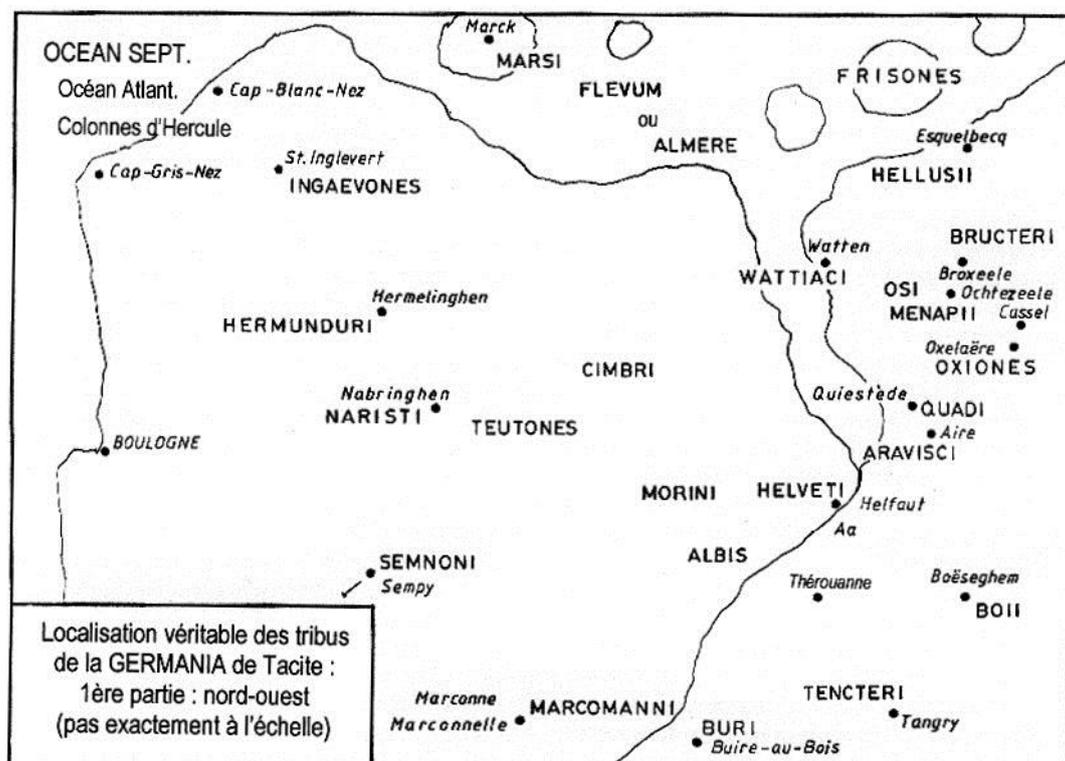
Quand il parle de **Raetia**, de **Pannonia**, de **Sarmati** et de **Daci**, Tacite n'évolue pas davantage dans le sud-est de l'Allemagne ou des contrées plus reculées encore, comme l'affirme l'interprétation habituelle de ce texte. Certes, il désigne bien par **Pannonia** une région allemande, mais toute proche de la frontière française. Pannonia est du reste chez les classiques un synonyme exact de Germania. Ils parlent même de Pannonie Supérieure et de Pannonie Inférieure, ces concepts ne se confondant du reste pas avec ceux de Germanie Inférieure et Germanie Supérieure. La **Raetia** est une région du nord de la France. On ne peut la situer avec précision, en particulier parce qu'elle n'a vraisemblablement pas laissé de vestiges toponymiques, mais Pline (*NATURALIS HISTORIA*, IV, 98) affirme qu'elle se trouvait sur la frontière entre la Gaule et la Germanie. Le nom de Raetia apparaît souvent dans les textes classiques jusqu'à la fin de l'empire romain et chaque fois en relation avec des contrées **françaises**. Aussi est-ce une énorme sottise de situer cette région en Hongrie où l'on trouve une doublure de son nom. Il n'est pas invraisemblable qu'on puisse établir une relation entre Raetia et les toponymes Rieux, Réez et Ressons. La **Dacia** se prête à une localisation plus facile : il s'agit d'une région voisine de l'Aisne, où l'on trouve les toponymes Dagneux, Daigny, Dagny et Dagny-Lamberey. C'est encore plus net pour la **Sarmatia** près de l'Aisne, de l'Oise et de la Marne où les toponymes Sermaise, Sermoises, Sermoize, Sermiers et Sermoise prouvent la justesse de la localisation. Dans son récit des troubles qui précédèrent en 68 et 69 le Soulèvement des Bataves, Tacite (*Historiae*, IV, 54) énumère d'une seule haleine la Sarmatica, la Dacia, la Moesica (région de la Meuse) et la Pannonia, preuve supplémentaire que les quatre régions étaient voisines. Quand on voit les grands historiens français, qui devraient quand même connaître leur propre pays, situer la Sarmatica et la Dacia en Hongrie et en Roumanie, on se prend la tête dans les mains de consternation.

Du coup on voit aussi ce qu'il faut entendre par le Renus du texte ci-dessus. Tacite place la source de ce fleuve dans les **Alpes Rhétiques**, donc en France et non en Suisse. Il pense donc à l'**Escaut**, et comme il nomme celui-ci comme étant l'une des frontières de la Germania, il est clair qu'il décrit le pays situé à l'**ouest de l'Escaut**, ce qu'on prouvera définitivement tantôt en localisant les tribus qu'il mentionne. Et quand il parle de telle ou telle rive du Renus, il désigne chaque fois l'Escaut et garde l'esprit fixé sur le nord de la France.

Texte 2 : Tacite poursuit son développement sur les us et coutumes des Germains (2). Ceux qui habitent près de l'Océan s'appellent **Ingaevones** (Saint Inglevert⁸), ceux qui habitent le territoire médian se nomment **Hermiones** (Hermies) et les autres **Istaevones** (Estevelles), termes et dénominations qui n'apparaissent plus guère dans les sources écrites ultérieures. En Germanie on peut distinguer encore bien d'autres tribus ou peuples, ainsi les **Marsi** (Marcq près de Calais), les **Gambrivi** (Cambrin), les **Suevi** (près de Courtrai) et les **Vandili** (Waudignies). Le terme de Germania semble d'origine récente et en usage depuis peu : seulement depuis que les premiers Germains ont franchi le **Renus** (Escaut) et ont refoulé les Gaulois. Ils se nommèrent d'abord **Tungri** (Tournai) puis

⁸ Ndr. : Ayant eu l'insigne honneur de bien connaître Albert Delahaye, je précise d'emblée qu'il ne cessait de souhaiter que les historiens et toponymistes locaux rectifient ses éventuelles erreurs de localisation, inévitables même pour quelqu'un qui connaissait nos contrées comme sa poche, pour avoir résidé tous ses temps libres pendant des décennies dans son « QG historique » de l'abbaye de Wisques. D'une inflexible honnêteté intellectuelle, Delahaye était aussi d'une parfaite humilité en ce domaine. Ces éventuelles erreurs, qui ne concernent du reste qu'une infime minorité de ses localisations, n'infirment en rien l'évidence que la totalité des toponymes des auteurs antiques s'appliquent bien à nos contrées alors qu'on ne peut en saupoudrer qu'une infime minorité dans les régions auxquelles ont les attribué traditionnellement, encore est-ce souvent avec bien des contorsions et des absurdités.

Germanis. (Remarque: quand se décidera-t-on enfin à traduire **Tungri** par **Tournai** et non par **Tongres**, ce qui est une erreur ? - quant à la Thuringe, n'en parlons pas !!). Les Germains, poursuit Tacite (3), sont impétueux dans le combat. Ils chantent dans leur bouclier, qu'ils utilisent comme caisse de résonance. **Asciburgium**, ville toujours existante sise sur la rive du **Renus-Escaut**, dit-il, et **Agrippina**-Cologne (Ndr. Delahaye verra par la suite qu'il s'agit d'Avesnes-sur-Helpe) sont les seules cités que Tacite nomme. L'interprétation courante qui fait d'Asciburgium Asberg peut donc rejoindre définitivement le royaume des fables. Il y avait **deux** Asciburgium : Aix-la-Chapelle et Auchy-au-Bois. Tacite pense à cette dernière localité, vu qu'Aix-la-Chapelle ne se situe ni sur le Renus ni sur l'Escaut. Il ne connaît ni Nimègue ni Xanten ! Rien d'étonnant à cela : il n'y habitait pas de tribus germaniques vu qu'en son temps on n'y rencontrait que des pionniers militaires. Les Germains tirent en grande partie leur vigueur du fait (4) qu'ils ne se sont jamais mêlés à d'autres peuples. Ils supportent mal la soif et la chaleur mais bien mieux le froid et la faim parce qu'ils y sont habitués par leur climat et leur sol.



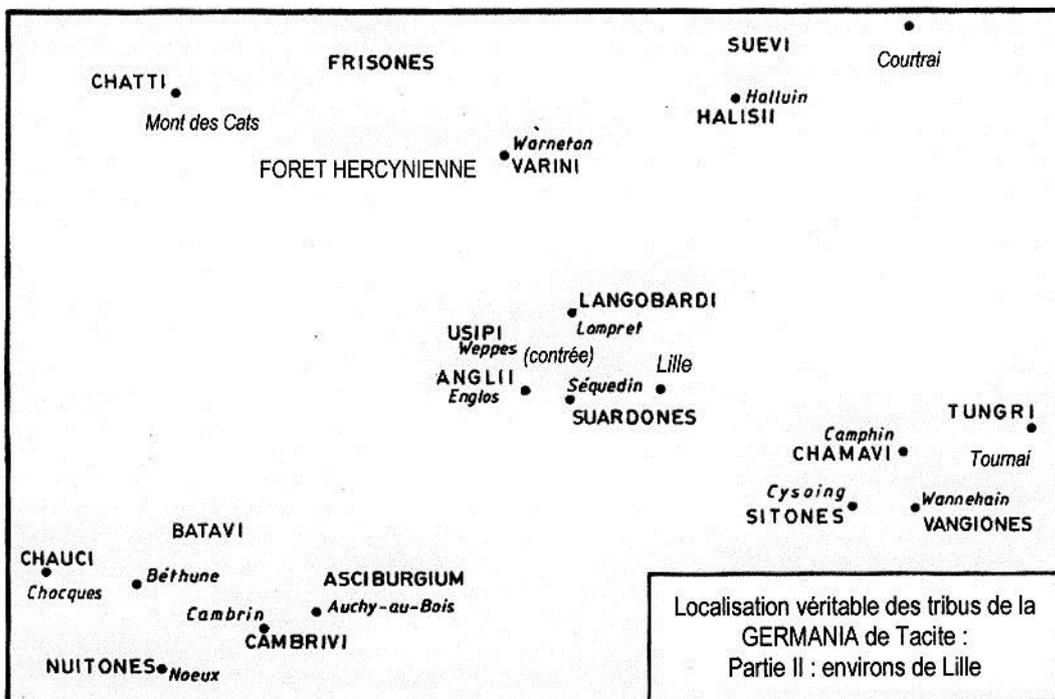
Carte 1 : Reconstruction véritable de la Germania de Tacite, qui montre que les tribus germaniques peuvent encore être localisées grâce aux reliques onomastiques qu'elles ont laissées. I : le nord-ouest

Texte 3 : Dans les chapitres 5-27, Tacite s'étend longuement sur le mode de vie et les coutumes des Germains ; ce développement ne comporte pas de détails géographiques mais quelques particularités dignes d'être citées. « Du reste, il est notoire (16) que les peuples de la Germania **n'habitent pas dans des villes**. Ils n'affectionnent même pas les agglomérations ; ils vivent séparés les uns des autres selon qu'une fontaine, un champ ou un bois leur plaît. Ils ne construisent pas leurs villages, comme chez nous, de maisons accolées mais chacun établit sa maison sur un espace libre, soit pour parer au danger d'incendie, soit parce qu'ils ne connaissent pas d'autre technique de construction. Ils ne disposent ni de briques ni de tuiles ; pour toutes leurs constructions ils utilisent des troncs d'arbres non équarris, sans se soucier de beauté ni d'agrément pour l'oeil. Certaines parties des maisons sont plus soigneusement crépies avec de la terre pure et brillante qui ressemble à de la peinture et présente des couleurs. Ils ont également coutume de creuser des trous dans le sol qu'ils couvrent d'un grand tas de bois à brûler, ce qui leur fournit un abri pour l'hiver et un silo pour le grain. C'est en effet grâce à ces caves qu'ils

atténuent la rigueur du froid. Il arrive aussi que l'ennemi qui les attaque vole bien ce qu'il voit mais laisse échapper ce qui est caché et enfoui parce qu'il ne sait pas où il devrait chercher.

(17) Pour s'habiller, ils utilisent un manteau maintenu par une broche ou fibule, ou à défaut par une épine. Ils passent des jours entiers près de leur âtre ou de leur feu sans autre vêtement. Les plus riches se distinguent par leur habillement qui n'est pas flottant comme celui des **Sarmatae** et des **Parthi** mais épouse étroitement les membres. Ils portent aussi des peaux de bêtes. Ceux qui habitent plus près de la côte le font avec une certaine nonchalance; ceux qui habitent plus à l'intérieur avec plus de soin, en hommes à qui le commerce ne permet guère la coquetterie. Pour ce faire, ils choisissent dans les peaux des monstres (aurochs) que leur fournit l'**Extrême Océan** (Océan Atlantique) les parties les plus bigarrées. Les femmes ne s'habillent pas différemment des hommes, mais elles portent également souvent des habits de lin qu'elles relèvent de pourpre. Le dessus de leur habit ne se termine pas par des manches. Leurs bras et leur poitrine restent nus ; les bras et l'épaule restent également à découvert au-dessus de la poitrine."

Note : Quand Tacite évoque les Sarmates et les Parthi pour comparer leur habillement à celui des tribus germaniques du nord de la France, il est clair comme le jour qu'il ne pense ni à la Moravie ni à la Hongrie, car en ce cas la comparaison serait une pure sottise.



Carte 2 : Reconstruction véritable de la Germania de Tacite.

II : les parages de Lille

N.B. : Remarquez la bande blanche sans noms de localités ou de tribus entre Béthune et Lille, où un large bras du Rens-Escout se dirigeait vers le Flevum et la mer.

Texte 4 : (26) "En ce qui concerne l'agriculture : les villages prennent possession d'une certaine surface de terrain en rapport avec le nombre des travailleurs. La répartition se fait selon le rang des familles. L'ampleur des champs la facilite. Ils mettent tous les ans de nouveaux champs en culture et n'ont jamais pénurie de terre. Aussi ne se soucient-ils pas de rivaliser par leur travail avec la fertilité et l'étendue de leurs sols, de planter de la vigne, de créer des prairies ou d'arroser des jardins. Ils n'attendent de la terre que la moisson. D'où vient aussi qu'ils ne connaissent dans l'année que quelques

saisons : l'hiver, le printemps et l'été, pour lesquelles ils disposent d'un nom particulier. En ce qui concerne l'automne, ils n'en connaissent ni le nom ni les fruits⁹.

Texte 5 : Après ces considérations, Tacite (28) commence à décrire les différentes tribus ou peuples. Il fait d'abord remarquer qu'il n'est pas toujours possible de dire avec certitude d'où provient tel ou tel peuple. De notre côté, nous devons ajouter que quand Tacite parle de « peuple », nous ne devons pas trop vite imaginer un peuple disposant d'un vaste territoire. Au fil de sa relation, on se rend compte au contraire qu'il énumère des groupes de population relativement restreints, fixés la plupart du temps dans une ville ou une localité déterminée. Ainsi, poursuit-il, entre la **Forêt Hercynienne** (près du Mont des Cats), le **Renus** (Escaut) et le **Moenus** (Meuse) habitent les **Helvètes** (Helfaut), un peu plus loin les **Boii** (Boeseghem), deux tribus gauloises qui ont occupé ce pays. Le nom de **Bohemia** y subsiste encore, témoin des temps anciens, bien que les habitants aient changé. Il ignore si les **Aravisci** (Aire-sur-la-Lys) proviennent de **Pannonia** (Allemagne) ou constituent une partie des **Osi** (Ochtezeele), ou inversement, car ils ont encore la même langue, les mêmes lois et les mêmes moeurs. Pour la Mosa-Canche, voir le texte 51.

Texte 6 : Puis Tacite commence à l'est. Les **Trévires** (Trèves) et les **Nerviens** (Bavay) se réclament toujours de leur origine germanique et se distancient même avec quelque insistance des Gaulois. Le long du **Renus** (Escaut) habitent les **Vangiones** (Wannehain), les **Triboci** (Troisvaux) et les **Nemeti** (Arras). Les **Ubii** (Aubigny-en-Artois), poursuit Tacite, sont devenus une colonie romaine et préfèrent maintenant s'appeler **Aggripinenses**-Cologne (29). Ils ont franchi le fleuve et se sont fixés là, sans rougir le moins du monde de leur origine, pour défendre l'empire. Tacite dit en propres termes que les Ubii de Cologne provenaient du nord de la France où César (vers 50 avant Jésus-Christ) a du reste été à plusieurs reprises en contact avec eux. César n'a jamais atteint la région de Cologne.

Texte 7 : Parmi ces nations (avec Tacite, nous sommes indubitablement dans le nord de la France !), les **Bataves** (Béthune) se distinguent par leur courage. Ils habitent un territoire pas si étendu **sur le littoral** mais aussi une île du **Renus** (Escaut). Ils descendent de la tribu des **Chatti** (Mont des Cats) ; ils ont émigré à cause de dissensions internes et sont devenus une partie de l'empire romain. Ils ont l'honneur et le privilège **d'une ancienne alliance avec les Romains** - notez bien que c'était déjà le cas sous Jules César! - Ils ne subissent pas la honte des autres tribus qui furent vaincues et soumises. Libres de charges et d'impôts, ils se mettent à la disposition des Romains pour le service militaire. Le peuple des **Mattiaci** (lire: Wattiaci, Watten¹⁰) jouit du même statut; leur territoire se trouve **sur la côte** (en l'occurrence du Flevum ou Almere). Pour le reste, ils sont identiques aux Bataves, quoique leur pays et leur climat les dotent de plus de bravoure encore. Il est particulièrement frappant que Tacite ici - et ailleurs aussi dans la GERMANIA - ne nomme ni les **Morini** (Thérouanne) ni les **Menapii** (Cassel), si bien qu'à partir des tribus qu'il nomme ou ne nomme pas, on peut déterminer avec assez de précision ce que l'on considèrerait de son temps comme faisant partie de la Gaule ou de la Germanie. Cela correspond en général précisément à ce que César avait ou non conquis vers 50 avant Jésus-Christ.

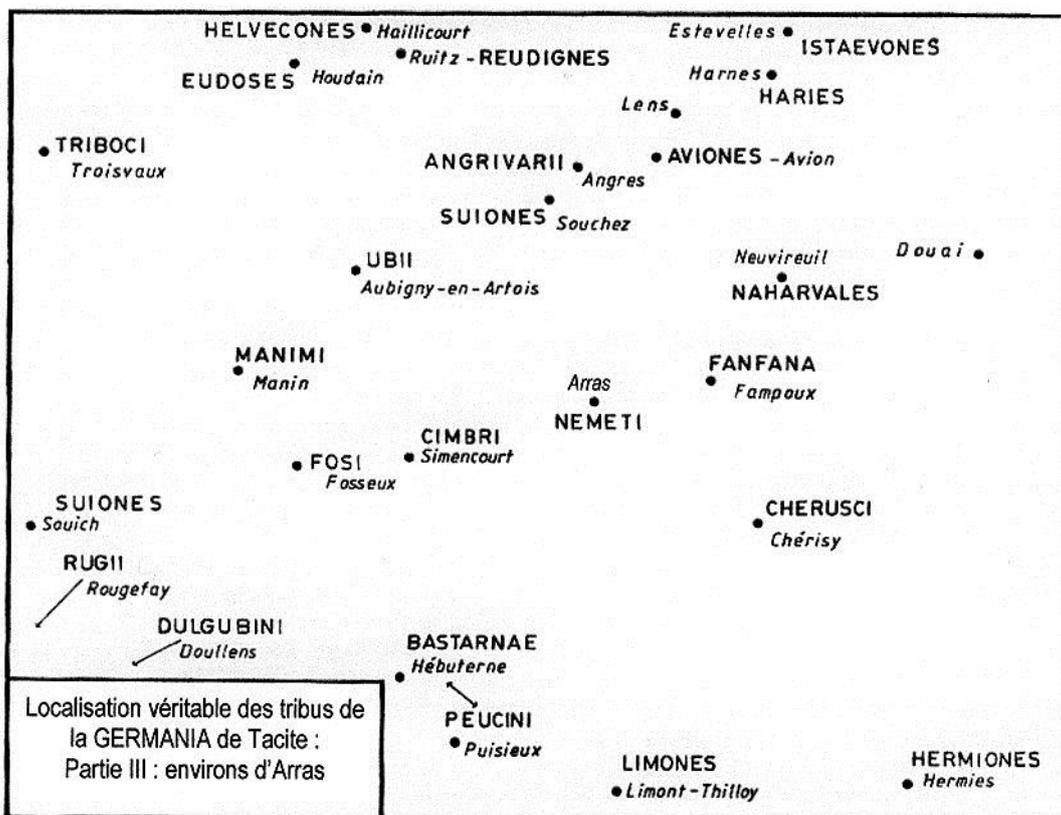
Texte 8 : **A côté de ceux-ci**, dit-il avec insistance, faisant allusion aux Bataves et aux Wattiaci (30), habitent les **Chatti** (Mont des Cats) dans la **Forêt Hercynienne**, un pays moins étendu et moins marécageux que les autres districts de la Germania. Les collines se continuent et la Forêt Hercynienne s'étend encore au-delà de leur territoire. Ce peuple se caractérise par une constitution plus robuste, des membres plus souples, un visage plus menaçant et une plus grande énergie encore. On dirait que Tacite décrit des siècles "avant la lettre" le Lion des Flandres ! Là où d'autres peuples partent au combat, les Chatti s'en vont "en guerre". Ils se distinguent à plusieurs points de vue des autres tribus (31). Tacite décrit ici la Flandre actuelle et non pas la région de Wiesbaden où l'on a localisé à tort les

⁹ Ndr. : Il en est toujours ainsi en Flandre française où notre dialecte flamand ne comporte toujours pas de terme signifiant *automne*.

¹⁰ Ndr. : Ce passage du *m* au *w* et inversement n'a rien d'étonnant : le néerlandais dit *we* pour *nous*, le flamand *me*.

Chatti et les Wattiaci. Du reste il dit en propres termes que les Batavi et les Chatti étaient **voisins**, si bien que localiser les uns en Bétuwe et les autres à Wiesbaden constitue une double erreur.

Texte 9 : Tout près des **Chatti** (Mont des Cats), les **Usipeti** (Weppes) et les **Tencteri** (Tangry) habitent le pays du **Renus** (Escaut) (32). Les Tencteri sont célèbres pour leur cavalerie ; les Chatti ne se sont pas acquis plus de gloire avec leur infanterie que les Tencteri avec leur cavalerie. Depuis l'enfance jusqu'à une vieillesse avancée, ils pratiquent les chevaux. César rapporte (De bello Gallico, IV, 4) que les Tencteri se sont fixés sur le territoire des **Menapii** (Cassel). Les détails sur les chevaux et la cavalerie des Tencteri nous font irrésistiblement penser à la Picardie, qui jusqu'aux temps modernes, a livré aux armées européennes les mercenaires les plus redoutés. A côté des **Tencteri** (Tangry) habitaient jadis les **Bructeri** (Broxeele) (33). Leur territoire est maintenant occupé par les **Chamavi** (Camphin) et les **Angrivarii** (Angres). Les **Bructeri** (Broxeele) ont été traqués et repoussés par les tribus voisines ; on dit qu'ils ont perdu plus de 60.000 hommes dans les luttes intestines entre tribus. Puissent les choses rester en l'état, dit méchamment Tacite ; la haine mutuelle entre tribus ne peut que faire notre affaire !



**Carte 3 : La reconstruction véritable de la Germania de Tacite
III : Les environs d'Arras**

Texte 10 : Dans le dos (34) des **Angrivarii** (Angres) et des **Chamavi** (Camphin) les **Dulgubini** (Doullens) et les **Chasuarii** (Cattenières) forment la frontière, avec quelques autres tribus moins connues. Exactement à l'opposé habitent les **Frisones** (Flandre occidentale). On distingue d'après leurs forces les **Grands** et les **Petits Frisones**. Ces deux tribus sont entourées **par le Renus (Escaut) jusqu'à l'Océan** et habitent d'énormes lacs où les flottes romaines ont navigué. Nous avons essayé de défier l'Océan dans cette région. On dit qu'on y trouve encore les « **Colonnes d'Hercule** » (le Cap Gris-Nez et le Cap Blanc-Nez). Drusus Germanicus (qui établit le port de Boulogne) n'a pas non plus manqué de courage.

Texte 11 : Jusqu'à maintenant (35) nous avons considéré l'**ouest** (lire: le sud) de la Germania. Au **nord** (lire: à l'ouest) elle se déploie en un large littoral. Vient d'abord le peuple des **Chauci** (Chocques¹¹), qui commence près des Frisons et occupe une partie de la côte, mais qui s'allonge sur le flanc de toutes les tribus que j'ai nommées jusqu'à atteindre les **Chatti** (Mont des Cats). **Ce grand territoire n'est du reste pas seulement occupé par les seuls Chaucci.** (Ici Tacite nous avertit clairement qu'il ne faut pas essayer de délimiter trop strictement ou trop absolument avec des frontières territoriales les domaines des différentes tribus. Il faut plutôt penser à une situation de type africain, où les tribus indigènes disposent bien d'un territoire propre, d'une mère-patrie mais n'en habitent pas moins très mêlées les unes aux autres). Les Chaucci sont peut-être le plus noble de tous les peuples germaniques : juste, sans ambitions, sans violence ni amour de la guerre, ni voleur, ni pillard, mais quand il le faut, ils se tiennent prêts avec beaucoup d'hommes et de chevaux. Leur calme n'enlève rien à leur renommée (36). Sur le flanc des **Chauci** (Chocques ndtr : et Socx) et des **Chatti** (Mont des Cats) vivent les **Cherusci** (Chérisy), qui ont longtemps vécu en paix, trop longtemps, vu qu'ils se sont laissés opprimer par les puissantes tribus voisines, surtout par les **Chatti** (Mont des Cats). La tribu voisine des **Fosi** (Fosseux) a connu le même sort.

Texte 12 : En ce point de la Germania (37), tout près de l'**Océan** (lire : de l'Océan Atlantique), habitent les **Cimbri** (Simencourt), qui ne forment plus actuellement qu'un petit peuple mais grand en renom. Il subsiste encore d'imposants vestiges de cette tribu comme des campements et des villes dont l'étendue témoigne encore de nos jours de sa grandeur passée. Notre ville (Rome) était dans la 640^e année de son existence quand pour la première fois la renommée et les armes des Cimbri percèrent jusqu'à nous.

Tacite calcule que c'était il y a environ 210 ans. Il énumère également les campagnes infructueuses de César, de Drusus, de Tibère, de Néron, de Varus et de Germanicus contre les Germains, échecs qu'il attribue pour une bonne part aux Cimbres. Dans le « De bello Gallico » de César, les Cimbres jouent un rôle important, si bien que leur localisation dans le nord de l'Allemagne ou selon certains au Danemark constitue la énième farce historique, puisque César n'est jamais allé si haut pas plus qu'aucun autre Romain après lui. César dit bien qu'ils étaient Germains d'origine et qu'ils avaient envahi la Gaule mais il les met à plusieurs reprises en relation avec sa lutte contre les **Teutons** (Thiembroune) et les **Nervii** (Bavay) si bien que leur présence en France est attestée longtemps avant Jésus-Christ.

Les Cimbres et les Teutons n'ont guère laissé de vestiges toponymiques, ce qui s'explique, vu que Tacite affirme que, de son temps, ces tribus avaient pratiquement disparu ou s'étaient fondues dans de nouvelles dont les noms prévaudraient dans la toponymie. On peut supposer un lien avec les **Cimbres** dans : Simencourt; Simencordel, hameau de la commune de Beaumetz-les-Loges ; Siracourt près de Saint-Pol ; et Simberg, hameau dépendant de Wierre-Effroy. Sont probablement dérivés des **Teutons** les toponymes : Thiembroune ; Doudeauville dont la forme ancienne est Tutioville ; Todincthun, hameau d'Audincthun ; Toutendal ou Totendal, hameau de la commune d'Alette ; Tatinghem près de Saint-Omer. On trouve un exemple encore plus net dans le **Mont des Teutins** situé sur le territoire de la commune de Rinxent près de Marquise.

Texte 13 : Maintenant, dit Tacite (38), il me faut parler des **Suevi** (près de Courtrai) qui ne constituent pas un peuple unique comme les **Chatti** (Mont des Cats) et les **Tencteri** (Tangry). Ils occupent la majeure partie de la Germania, et sont subdivisés en diverses tribus dotées de noms différents, bien qu'ils portent le nom général de Suevi. Leurs us et coutumes les différencient des autres tribus. Un nombre incalculable de fois, César mentionne les Suevi à qui il se heurta **en France**.

Les toponymes Zwevegem et Zwevezele dans les parages de Courtrai et de Bruges constituent, il n'y a guère de doute à ce sujet, des vestiges du nom des **Suevi**. Le peuple le plus ancien

¹¹ Ndr. : Comme il est question de littoral, il conviendrait d'y ajouter Socx – ce que Delahaye fait ailleurs – village situé sur une colline qui domine le plat pays de ses trente mètres et qui avait accès à la mer par la Gersta toute proche, dépression qui de Dunkerque remontait, entre Bierne et Bergues, jusqu'à Crochte (le port romain de Cruptorix). Le cadastre de Socx comporte toujours une excroissance menant à cette dépression.

et le plus noble des Suevi (39) serait celui des **Semnoni** (Sempy), un peuple étrange aux rites cruels. César les appelle **Sénons** et, selon ses données, cette tribu se trouvait tout près du territoire conquis par lui dans le nord de la France. Tacite dit que les **Semnoni** (Sempy) habitaient bien 100 « pagi » (il veut naturellement dire villages) et que, par leur nombre, ils sont les plus puissants des Suevi.

Texte 14 : Les **Langobardi** (Lompret) par contre (40) doivent leur renommée à leur petit nombre. Entourés de nombreuses tribus puissantes, ils ont gardé leur indépendance les armes à la main. Puis viennent les **Reudignes** (Ruitz), les **Aviones** (Avion), les **Anglii** (Englos), les **Varinni** (Warneton), les **Eudoses** (Houdain, 2 x), les **Suardones** (Sequedin), et les **Nuithones** (Noeux, 2 x), qui sont protégés par des rivières et des bois. Ces tribus ne diffèrent en rien des autres, si ce n'est par leur culte à Nerthus, c'est-à-dire à la Terre-Mère, dont ils pensent qu'elle réside parmi les tribus et se préoccupe des hommes. Sur une île de l'Océan il y a un bois sacré où l'on dit que la déesse habite un chariot bâché. Son culte est entouré de grandes festivités et de rites mystérieux, entre autres l'immersion du chariot dans un lac. Cette partie des **Suevi** (41) s'étend jusqu'aux confins de la Germania.

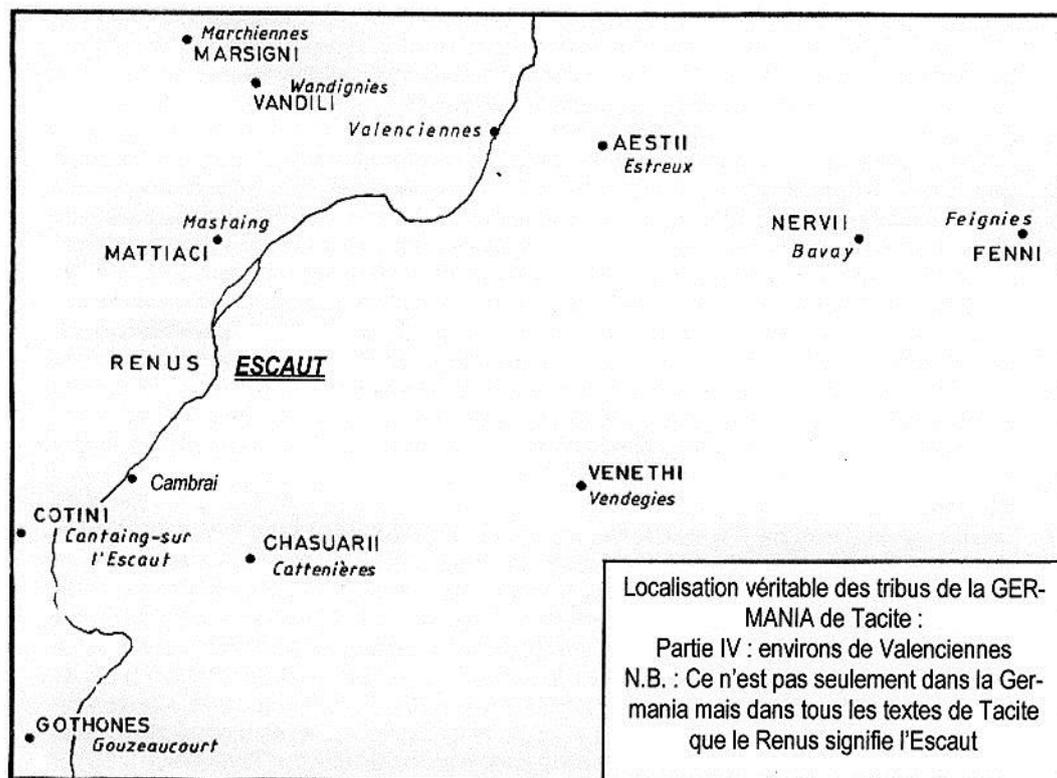
Texte 15 : Plus près de nous, « **pour suivre maintenant le Danuvius comme nous venons de le faire pour le Renus** » on trouve la ville des **Hermunduri** (Hermelinghen), qui non contente de faire du commerce sur la côte est aussi une des plus brillantes colonies de la province de **Raetia**. On trouve chez les Hermunduri la source de l'**Albis** (Aa), fleuve jadis bien connu et célèbre dont on n'entend plus guère parler (et pour cause: l'Albis (Aa) était fréquemment nommée dans les guerres contre les Germains qui n'avaient plus lieu à l'époque de Tacite) (42). Près des **Hermunduri** (Hermelinghen) vivent les **Naristi** (Nabringhen) puis les **Marcomanni** (Marconne) et les **Quadi** (Quiestède¹²). Les Marcomanni sont les plus importants en gloire et en puissance ; ils ont conquis leur pays sur les **Boii** (Boëseghem). Les Naristi et les Quadi ne leur cèdent en rien. Cette région est en quelque sorte le "pignon" de la Germania de ce côté du **Danuvius** (Aisne). Les Marcomanni et les Quadi ont conservé jusqu'à ce jour leurs rois, dont l'autorité repose sur celle des Romains. Le détail de la source de l'Albis, l'Aa française, s'applique à merveille sur place.

Texte 16 : Dans le dos des **Marcomanni** et des **Quadi** (43) habitent les **Marsigni** (Marchiennes 2 x), les **Cotini** (Cantaing-sur-l'Escaut), les **Osi** (Ochtezeele) et les **Buri** (Buire-au-Bois). Les Marsigni appartiennent par leur langue et leurs moeurs aux Suevi. Les **Cotini** (Cantaing-sur-l'Escaut) parlent le gaulois, et les **Osi** (Ochtezeele) prouvent par leur langue "pannonienne" (c'est-à-dire germanique) qu'ils sont des Germains, ainsi que par leur tribut (Il est clair que Tacite se trouve ici **sur la frontière linguistique**). Une partie de leur tribut leur est imposée par les **Quadi** (Quiestède), une autre partie par les **Sarmati** (Sermaise et autres). Ils ont même des mines de fer, ce qui ne fait qu'ajouter à leur infamie, dit Tacite. Ces tribus n'habitent pas les plaines mais les pentes et les sommets des monts. Car une chaîne de monts (collines) divise le pays des **Suevi** en deux. Au-delà habitent un grand nombre de tribus, dont les **Lygii** (Ligny-Thilloy) constituent la plus grande, parce qu'elle occupe plusieurs localités. On doit nommer comme étant les principales: les **Haries** (Harnes), les **Helvecones** (Haillicourt), les **Manimi** (Manin), les **Halisii** (Halluin) et les **Naharvales** (Neuvireuil). Chez les Naharvales, il y a un bois sacré, centre d'une autre religion (Tacite veut vraisemblablement parler ici du sanctuaire de **Fanfana** - Fampoux, près d'Arras -). Les **Haries** sont d'une nature sauvage et redoutés au combat. Porteurs de boucliers noirs et le corps peint, ils choisissent de préférence des nuits noires pour se battre et inspirent la terreur par leur seul aspect.

Texte 17 : Au-delà des **Lygii** (Ligny-Thilloy) (44) vivent les **Gothones** (Gouzeaucourt) plus à l'étroit que les autres tribus germaniques mais en liberté sous leurs propres rois. Plus loin encore de l'Océan sont établis les **Rugii** (Rougefay) et les **Lemonii** (Limont-Fontaine). La caractéristique de ces tribus c'est qu'elles portent des boucliers ronds et des épées courtes et qu'elles obéissent à des rois. Puis vient la cité des **Suiones** (Souich ou Souchez) **dans l'Océan même**, qui, outre pour leurs guerriers et leurs armes, sont également célèbres pour leur flotte. Leurs vaisseaux comportent un bordage relevé à

¹² Ndr. : Ailleurs, Delahaye attribue également aux Quadi Quaedyre, village occupant une colline dominant de ses 29 mètres le plat pays et proche de celle de Socx. Un érudit local, le Chanoine Deswarte, pensait y déceler la présence d'un camp romain.

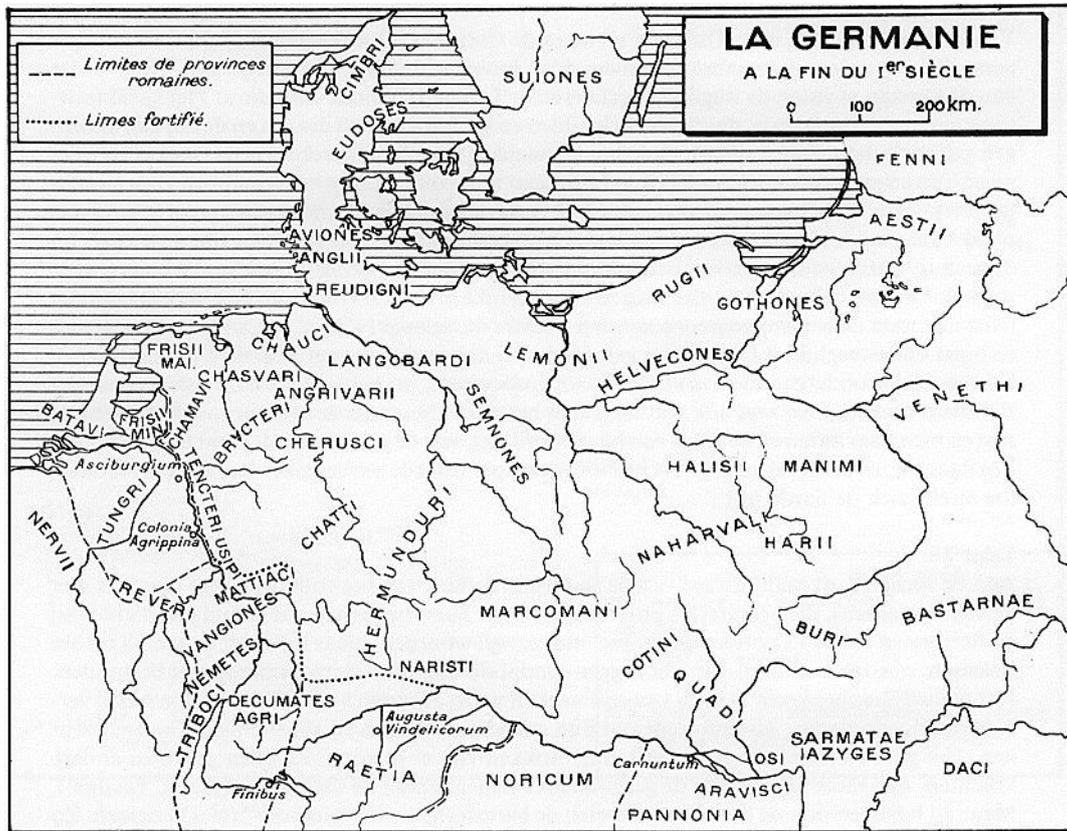
l'avant comme à l'arrière. Ils n'ont ni voiles fixes ni tolets fixes pour les avirons mais tout est déplaçable si bien qu'ils peuvent manoeuvrer dans tous les sens. Leurs armes ne sont pas à la disposition de chacun, comme chez les autres Germains, mais enfermées sous bonne garde. En effet, du fait de l'Océan, ils n'ont pas à craindre de sitôt une invasion ennemie et en cas de dispute, il est impossible d'en venir aux armes. Derrière les **Suiones** (45) s'étend une autre mer, dormante et presque immobile dont on pense qu'elle entoure et enferme le monde, vu que les dernières lueurs du soleil couchant y restent jusqu'à l'aurore, si vives même qu'elles rendent invisibles les étoiles. On dit aussi qu'on y entend le bruit que fait le soleil en sortant des flots et qu'on voit ses cheveux et l'éclat de son visage, ce qui ajoute encore à la crédibilité de cette affirmation. C'est jusque là, et, **cela est sûr**, dit Tacite en bon prédécesseur de tous les péremptoires, seulement jusque là que la terre s'étend !



**Carte 4 : La reconstitution véritable de la Germania de Tacite.
IV : Les environs de Valenciennes.**

Texte 18 : A droite, la mer des **Suevi** atteint la côte des **Aestii** (Estreux avec diverses variantes), qui présentent l'apparence et les moeurs des Suevi mais par leur langue se rapprochent davantage des Bretons (Sans le dire expressément, Tacite veut manifestement parler du **saxon** ; il ne pouvait pas le dire du reste parce que ni le concept ni le terme n'existaient encore. Le mot Saxones n'apparaît dans aucune de ses œuvres, pas plus que chez César). Les Aestii vénèrent la Déesse-mère. Comme emblème de leur religion ils portent des représentations de hérissons. L'emploi du fer y est rare ; les épieux y sont courants. Ils cultivent des céréales et autres récoltes avec plus de persévérance que n'en comporte la paresse habituelle chez les Germains (merci, Tacite !). Mais ils pratiquent également la pêche en mer et recueillent l'**ambre**, qu'ils appellent "glaesum" (en néerlandais glas = verre). Ils ne lui avaient jamais attribué aucune valeur avant que la coquetterie des Romains n'ait attiré leur attention sur ce produit et qu'ils n'aient été stupéfaits de s'en voir offrir de l'argent. Il s'agit de sève des arbres, dit Tacite avec juste raison, quoiqu'il pense que ce sont de mystérieux oiseaux qui l'apportent et l'abandonnent dans les arbres. A côté des **Suiones** (Souich ou Souchez), vivent les **Sitones** (Cysoing). Ils sont gouvernés par une femme, ce que Tacite considère même comme une dégénérescence de la servitude ! (Rome était une société exclusivement masculine). Il se demande encore (46) s'il doit ranger les **Peucini** (Puissieux près d'Arras) les **Venethi** (Vendegies, 2 x) et les **Fenni** (Feignies près

d'Avesnes-sur-Helpe) parmi les Germains ou parmi les **Sarmati** (Marne, Aisne, Oise). Certains appellent les **Peucini** (Puissieux) **Bastarnae** (Hébuterne et/ou Basseux). Les trois localités sont toutes proches les unes des autres. Il rapporte quelques particularités de ces tribus. Puis il clôt sa "Germania" sur un curieux récit à propos des **Hellusii** (Esquelbecq, en 1100 Hicclesbecke) et des **Oxiones** (Oxelaëre et Ochteezele) au sujet desquels on raconte qu'ils ont une tête humaine et un corps de bête ; la chose n'étant pas prouvée, il préfère ne pas se prononcer à ce sujet.



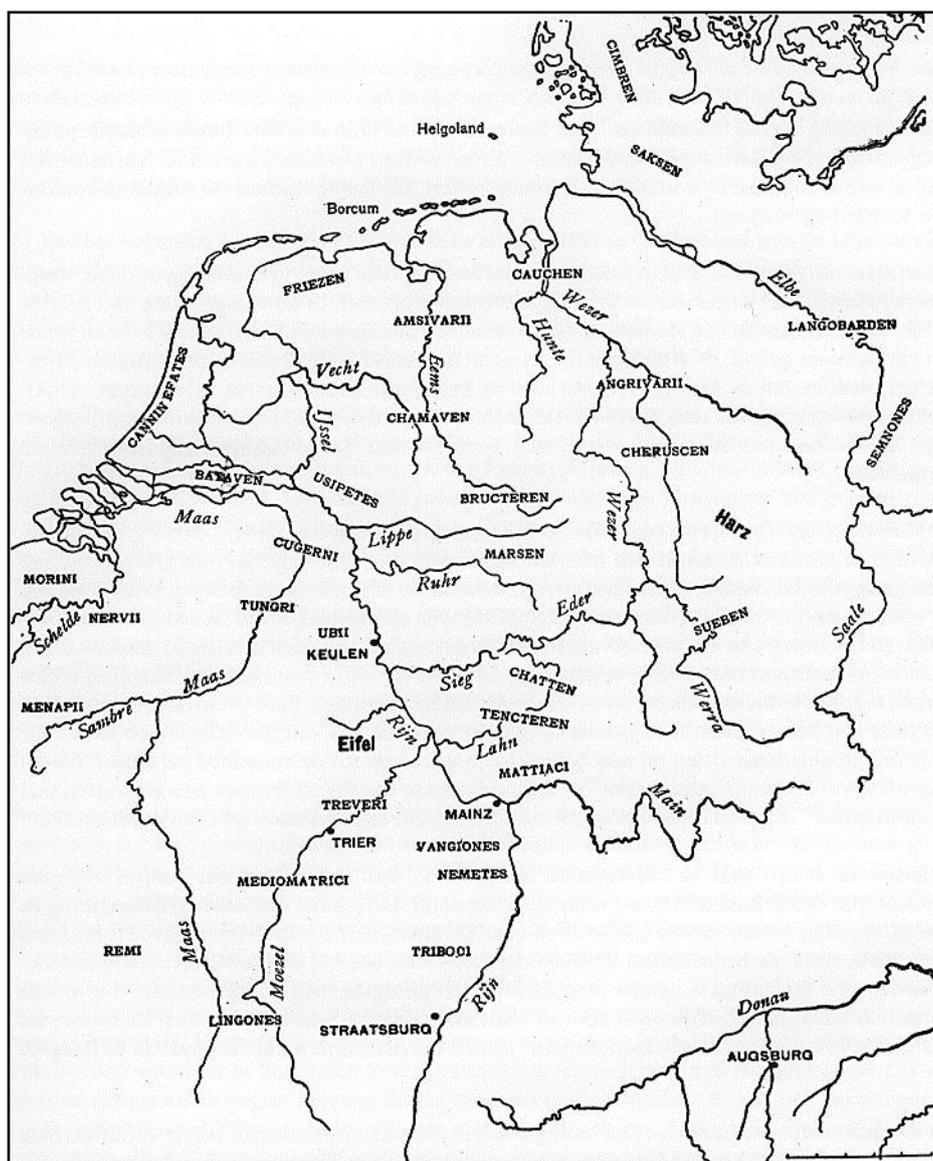
Carte 5 : La reconstitution de la Germania de Tacite habituelle mais complètement erronée que l'on trouve dans les éditions françaises. Le non-sens atteint son comble si l'on considère que des tribus gauloises et germaniques du nord de la France, conquises par César vers 50 avant Jésus-Christ, sont éparpillées dans un énorme territoire qui court du Danemark à la Russie, où aucun Romain n'a jamais mis le pied. Non-sens est un mot beaucoup trop doux : c'est de totale aberration qu'il faudrait parler !

Commentaire

Cette nouvelle lecture de la "Germania" de Tacite nous fournit d'un seul coup la preuve que les conceptions en vigueur au sujet de l'occupation romaine de l'ouest européen sont totalement erronées et que les conséquences les plus graves de ce contresens concernent les Pays-Bas. Il convient en effet d'en tirer les conclusions suivantes:

1. Les noms de tribus gauloises et romaines se sont perdus peu à peu. Ces tribus ne sont plus mentionnées après la fin du IV^e siècle. Dans nombre de cas, leurs noms ont subsisté dans les noms de villes, de régions ou de diocèses. Les Ambiani ont laissé leur nom à Amiens ; les Atrébates à Arras ; les Batavi à Béthune et à la Batua ; les Morini au diocèse des Morins. Il tombe sous le sens, notre lecture de la "Germania" de Tacite vient de le montrer, que le même phénomène a concerné une foule d'autres noms de tribus, ce qui prouve que celles-ci doivent être situées là où elles ont laissé un vestige onomastique.

2. Les tribus que la description de Tacite situe sur un territoire relativement restreint et que les localités habitées par elles, le centre de leur territoire ou d'autres détails comme les rivières et fleuves permettent de localiser facilement, les spécialistes des classiques et **les historiens les ont allègrement dispersées à travers toute l'Europe jusqu'en Hongrie et en Russie, jusqu'au Danemark et en Suède**. L'absence totale d'occupation romaine dans la majeure partie de cet immense territoire ne semble jamais avoir frappé personne. En d'autres termes : on peut tout simplement recommencer à lire et à interpréter les auteurs classiques vu que ce que l'on a fait de leurs textes est radicalement faux. Il va de soi que ces perspectives fausses infectent toute l'histoire écrite et ne se limitent pas à la période romaine. Il faut conseiller de commencer par faire table rase de toutes les idées reçues car celui qui commencerait cette recherche en gardant en tête les Bataves "néerlandais" serait sûr de ne jamais en sortir.



Carte 6 : Carte donnée par Byvanck dans *Nederland in den Romeinschen tijd* (tome I, page 91). L'image est si complètement fausse que tout l'ouvrage de Byvanck, basé sur cette image fausse peut être rangé au rayon des curiosités. Van Es (*De Romeinen in Nederland*, 1981, page 30) donne la même carte, se réclamant à ce sujet de Bogaers. Tous deux proclament de criantes absurdités et prouvent par cela même qu'ils n'ont pas compris un iota de la Germania de Tacite. Qu'on se rende compte une bonne fois que ces absurdités sont le fondement même sur lequel on a construit la prétendue histoire des Pays-Bas au haut moyen âge.

3. En effet, si une chose est claire dans la "Germania" de Tacite, c'est bien celle-ci : **Tacite ne souffle mot des Pays-Bas ou du nord de l'Allemagne**. Il situe les **Bataves** (Béthune) **sur la frontière linguistique**, au beau milieu de régions et de localités françaises, entourés de tous côtés de territoire français, si bien que les Bataves néerlandais peuvent définitivement rejoindre le royaume des fables. Et s'il en est ainsi, or il n'y a pas lieu d'en douter une seconde, c'est également la Nimègue carolingienne qui s'effondre, car le texte d'Eginhard qui relate la construction du palais de Noviomagus établit définitivement que ce Noviomagus **jouxtait l'Île des Bataves**.

4. Maintenant un point obscur de la **Table de Peutinger** se trouve lui aussi élucidé. Au-dessus de la région que la Table appelle "Patavia", figurent quelques noms. Bien que la lecture en soit çà et là problématique (du fait de quelques détériorations), on admet généralement qu'on peut déchiffrer : **Chauci . Chamavi qui et Franci** (les Chamaves qui sont aussi des **Francs**) . **Cherusci . Angrivarii . Suevi**. La Table place ces noms **au nord de l'Île des Bataves**, ce qui coïncide exactement avec ce que nous apprend Tacite, lequel situe ces tribus au nord de la Batua française (Béthune). Cela constitue la deuxième preuve déterminante que la région que la Table de Peutinger appelle "Patavia" ne peut être située aux Pays-Bas. Du même coup, il est établi que le **Noviomagus** de la Table de Peutinger est **Noyon**. Celui qui voudrait encore en faire Nimègue débite des sornettes si je puis emprunter à Bogaers son expression favorite.

5. Tacite place également **les Frisii** au nord des Bataves, donc en France et en Flandre, ce que font aussi tous les auteurs de l'époque classique et du Haut Moyen Age, du moins si on les lit comme il convient. Ce peuple, du reste déjà mentionné avant Jésus-Christ en relation avec les Romains, n'habitait absolument pas la Frise néerlandaise. Il est tout aussi certain qu'**il n'a pas émigré** entre le I^{er} et le VII^e siècle, si bien qu'on n'a plus à se demander où Saint Willibrord s'est rendu quand le Pape lui a confié la conversion **du peuple des Frisons**. Tacite répond : en Flandre, ce qui sera confirmé tantôt par des dizaines de textes¹³.

6. Tacite mentionne **13 fois le Renus**. Il le nomme une seule fois en relation avec les Ubii de Cologne (Ndtr. : par la suite Delahaye verra dans ce Colonia Avesnes-sur-Helpe, cf. p. 97), et cette fois-là aussi il veut parler de l'Escaut. Par Renus il désigne chaque fois **l'Escaut** et le fait avec un tel luxe de détails et de particularités géographiques que c'est une évidence. Et pourtant on a toujours traduit Renus sans hésiter par Rhin (allemand ou néerlandais), preuve supplémentaire qu'il faut soumettre les classiques à une nouvelle lecture.

7. Tacite nous fournit aussi un magnifique exemple, probablement même le premier exemple, d'**extension de sens** de concepts géographiques. Chez lui le terme Germania couvre la région comprise entre Trèves, Cologne, la Flandre et le nord de la France au-dessus de la Gaule romaine. Il ne souffle mot de l'Allemagne à l'est de Cologne et de Trèves. On ne peut naturellement s'empêcher ici de ricaner de son **Danuvius**-Aisne dont on a fait le Danube. Et pourtant il affirme donner une description de **la Germania toute entière**. Il s'ensuit primo qu'il place le centre de gravité du concept ethnographique de germanité dans le nord de la France. Secundo que son concept géographique se limitait également à cette région. Tertio, que le nord de la France est la terre natale de la Germanie et

¹³ Ndtr. : Dans son Kalendarium Saint Willibrord dit lui-même très nettement qu'il arriva en **Francia** : « *Au nom du Seigneur, Clemens Willibrordus vint en l'an 690 après la naissance du Seigneur en Francia par la mer ; et au nom de Dieu, en l'année 695 après la naissance du Seigneur, il fut, quoique indigne, consacré évêque à Rome par l'homme et seigneur apostolique, le Pape Serge. [...]* »

Théofried d'Echternach, qui écrivit au XII^e siècle une vie de Saint Willibrord, précise : « *Il débarqua dans le port de Gravelines, où, aujourd'hui, encore, on vénère près de l'autel (de l'église) une pierre carrée sur laquelle, selon la tradition transmise de père en fils, il s'était embarqué sur la côte d'Irlande, esquif nouveau et inouï, un batelier ayant refusé de le prendre à son bord.* » Notre brave moine, ignorant les choses de la mer, n'a pas compris qu'il s'agissait d'une pierre de ballast, embarquée par Saint Willibrord pour stabiliser son esquif, vu le mauvais temps qui motiva le refus du batelier. L'ancien nom de la ville de Gravelines est *Saint-Willibrord* ; son patron est toujours Saint Willibrord. La microtoponymie locale fourmille de références à Saint Willibrord.

que ce n'est qu'après Tacite que le concept ethnographique tout comme le concept géographique se sont étendus à l'Allemagne. Et quarto que cela apporte à nouveau une preuve capitale de l'absolue nécessité d'une relecture des auteurs classiques, ceux-ci partageant sans aucun doute les conceptions de Tacite, ce qu'un grand nombre de textes viendra prouver dans les chapitres suivants.

8. Comment a-t-on pu en venir à une si générale et si fondamentale méprise au sujet de la "Germania" de Tacite ? Cette énigme trouve une solution facile quand on sait que son oeuvre **n'a été connue qu'au XV^e siècle**. A cette époque on s'est mis à la lire et à la commenter, la tête farcie de l'idée qu'on s'était faite de la Germanie au XI^e siècle, idée qui différait du tout au tout du concept de Germania chez Tacite. Ce concept, du fait des développements politiques survenus depuis les Carolingiens, avait reçu une portée beaucoup plus large et, par suite de la scission de l'ancien empire en deux grands blocs, la France et l'Allemagne - avec diverses parcelles entre deux - il avait fini par s'attacher exclusivement à l'Allemagne, alors qu'on perdait de vue ou qu'on ne comprenait plus le véritable berceau de la Germania, l'Allemagne affirmant être ce berceau et les historiens allemands commençant à interpréter toute l'histoire de l'Europe de l'ouest à partir de cette conviction. L'expansion véritable de l'empire germanique et de la conscience germanique commence elle aussi à apparaître de plus en plus clairement en Allemagne. L'une après l'autre, les villes allemandes - c'était le cas tout récemment encore à Paderborn - révèlent sous la pelle des archéologues une image toute différente de celle qu'on attendait : en effet, on les voit naître au X^e ou au XI^e siècle et leur prétendue période carolingienne qu'on avait toujours admise comme une certitude s'avère aussi inexistante qu'à Nimègue.

9. Tacite et la frontière linguistique. Celui qui a appliqué toute son attention à la lecture de la Germania de Tacite aura remarqué tout seul que Tacite trace avec une suffisante précision la frontière linguistique romano-germanique, naturellement sans employer ces termes. Il lui arrive d'hésiter et de confesser son incertitude quant à l'appartenance gauloise ou germanique de telle ou telle tribu, ce qui indique que le doute sur l'attribution de certaines localités ou régions à tel ou tel domaine linguistique est aussi ancien que la route de Boulogne. D'une manière générale, sa description [de la zone gauloise] correspond précisément avec ce que César avait déjà conquis vers 50 avant Jésus-Christ et avec ce qu'on considérait comme partie intégrante de la Gaule. Dans tout ce territoire, la romanisation battait son plein, bien qu'on puisse se demander si les tribus les plus septentrionales n'étaient pas malgré tout d'origine germanique. Trois théories se proposent d'expliquer **la genèse de la frontière linguistique**. Selon la plus ancienne, celle de Kurth, elle est la frontière atteinte aux IV^e et V^e siècle par la politique germanique d'expansion et de colonisation : il s'agit d'une théorie née d'une vue "germanique" de la question et qui est insoutenable à cause du simple fait que la frontière linguistique existait bien avant le IV^e siècle. Selon la théorie plus récente de Steinbach et Petri, elle est une frontière dynamique et progressivement apparue où se serait arrêtée la romanisation (à partir du sud) des Germains si bien qu'elle serait le résultat d'un processus d'assimilation qui après des siècles de brassage de Germains et de Romains au sud et à l'ouest de l'actuelle frontière linguistique n'aurait atteint qu'au IX^e et X^e siècle un point de stabilité et d'équilibre. Les historiens gantois Dhondt et Verlinden ont développé une troisième théorie qui trace une voie médiane entre les deux autres.

Ces théories sont toutes trois erronées. En premier lieu la frontière linguistique n'est pas apparue: elle existait tout bonnement. Bien avant César, les auteurs grecs nous apprennent qu'à l'ouest de l'Europe habitaient des Gaulois et des Germains qui se distinguaient les uns des autres par leurs us et coutumes et **leur langue**. Tacite nous a fait comprendre que les Germains, depuis longtemps déjà (et si l'on se réfère aux auteurs grecs on peut écrire très longtemps), étaient établis dans le nord de la France et qu'il utilise même le terme de Germania exclusivement pour le nord de la France. L'erreur de base de toutes les théories concernant la frontière linguistique vient naturellement de ce qu'elles en placent toutes la source en Allemagne : avec ces prémisses erronées on ne peut qu'arriver à la conclusion fautive que la frontière linguistique était un élément neuf et hautement digne de remarque dans le nord de la France. Ne me demandez pas d'où venaient les Germains du nord de la France, je ne le sais pas davantage que tous les autres historiens. En tout état de cause : ils y sont présents quand commence l'histoire écrite et si l'on se fie à l'autorité de Tacite, il est tout à fait impossible d'imaginer une immigration de masse à partir de l'extrême nord de l'Allemagne, bien que ce soit l'image universellement admise. Les Cimbres, les Teutons, les C(h)attes et les Suèves étaient depuis

longtemps établis dans le nord de la France : l'origine qu'on leur prête (le Jutland ou les confins de l'Allemagne) n'est qu'un fruit vert de l'énorme arbre des mythes. Si l'on veut malgré tout continuer à parler d'une **genèse** de la frontière linguistique, il convient en tout cas de la situer quelques siècles avant Jésus-Christ, ce qui suffit sans plus à prouver l'inconsistance des trois théories susdites. Aussi le problème qui se pose alors n'est-il pas celui de la genèse de la frontière linguistique **mais celui de sa permanence**.

La première particularité qui s'impose à notre étonnement c'est le fait que les Francs, qui étaient quand même des Germains, n'aient rien changé à la frontière linguistique après leur invasion de la France et l'expansion du royaume franc. Ce fait est facile à expliquer. Dans ma vue des choses, les Francs ne venaient pas d'une lointaine contrée de l'Allemagne mais étaient des habitants autochtones du nord-est de la France qui, alors que l'autorité romaine s'affaiblissait et que le déclin de l'empire romain commençait à se manifester de tous côtés, se présentèrent, porteurs d'une nouvelle conscience nationale lapidairement exprimée dans le nom également neuf de Francs, pour combler le vide qui existait déjà bien avant le départ définitif des Romains. Ils occupèrent d'abord les territoires germaniques du nord de la France. Quand ils poussèrent vers le sud et que le centre du royaume franc s'y établit à son tour, rien ne changea dans le domaine linguistique, tout simplement parce que les Francs ne se proposaient pas de germaniser la France. Peut-être voulaient-ils, eux qu'on avait pendant des siècles traités de "barbares", manifester ostensiblement qu'ils avaient du respect pour la culture romaine. Il est plus vraisemblable toutefois qu'ils étaient assez sages pour comprendre qu'ils ne pouvaient à leur tour imposer aux Romains ce qu'ils avaient eux-mêmes ressenti comme une inacceptable atteinte à leur spécificité. L'aristocratie franque était du reste bien trop peu nombreuse pour avoir en France une influence décisive sur l'évolution de la langue. Les historiens allemands ont germanisé Charlemagne à tout va, sans même remarquer que l'empereur lui-même les contredit catégoriquement, vu qu'on ne trouve pas l'ombre d'une indication qu'il ait essayé de germaniser les Français. A la formidable expansion de l'empire franc, succède assez vite son éclatement, dans lequel les divergences des mentalités et sensibilités germanique et romane ont joué un rôle beaucoup plus important qu'on ne l'admet généralement. Les animosités personnelles entre Carolingiens ont contribué aux partitions encore qu'il doive être clair que celles-ci devaient par définition être appuyées par leurs bans et arrière-bans respectifs et ont vraisemblablement été davantage impulsées par ceux-ci que par des querelles familiales. Au cours de ces partitions, la frontière linguistique - du moins si l'on situe correctement les faits - a été à divers points de vue un facteur important, même si personne alors n'exprimait ni le terme ni le concept, pas plus que ne l'avaient fait les Romains et les premiers Francs.

La frontière linguistique a incontestablement subi des glissements qu'on peut généralement établir historiquement et dont on peut déceler la cause. Il convient toutefois de faire preuve de prudence en cette matière. Lorsqu'on nous dit une unique fois que le comte de Flandre poussa **jusqu'à la Somme** au cours d'une incursion en France, on dépasse toute mesure si l'on en déduit que la Flandre et le territoire linguistique flamand se seraient étendus jusqu'à la Somme. Et si, ce qui est également un fait, certaines vieilles archives jusqu'à bien loin en France, par exemple à Montreuil ou à Abbeville, sont souvent rédigées en flamand, cela ne signifie pas davantage que la langue véhiculaire y était le flamand. Cela comporte seulement que les fonctionnaires du comte de Flandre étaient des Flamands et que le flamand était la langue administrative officielle, tout comme plus tard, en Flandre française, le français était la langue officielle, alors que le peuple continuait tout bonnement à parler flamand. Si l'on voulait se mettre à dénoncer une "oppression linguistique", ce serait naturellement une arme à double tranchant. Ces processus de glissements partiels sont généralement faciles à reconstruire, parce que l'histoire les atteste suffisamment, encore qu'il faille garder son attention en éveil quand on interprète les faits parce que, et c'est bien dommage, la frontière linguistique est devenue depuis le XVI^e siècle une question politique qui trouble à bien des égards le regard réaliste et équitable qu'on devrait jeter sur les faits linguistiques.

Sur la foi de Tacite on doit admettre que la frontière linguistique courait grosso modo d'au-dessus de Trèves à Boulogne, épousant la même ligne que le célèbre "Limes germanicus" établi par Drusus en 9 avant Jésus-Christ. N'ayons garde d'oublier à ce propos la Forêt Charbonnière qui elle aussi épousait exactement la même ligne et que César mentionne comme le grand obstacle à ses attaques contre les

Germanis. C'est vraiment la fable des fables que de relier le "limes germanicus" au Rhin néerlandais. La conception selon laquelle le Rhin allemand et néerlandais aurait joué ce rôle de frontière entre la Germanie et la Gaule, est précisément contredite catégoriquement par la frontière linguistique, vu que le Rhin n'a rien à voir avec sa délimitation. Du point de vue ethnographique, il n'a pas eu davantage d'importance puisque le territoire gaulois ne l'atteint nulle part hormis peut-être dans les parages de Mayence. Et comme le terme *Renus*, dans la plupart des textes, désigne tout bonnement **l'Escaut** et que ce fleuve apparaît un nombre incalculable de fois, conjointement avec le **Danubius**-Aisne, comme servant de frontière et donc aussi comme marqueur de la frontière linguistique, après vingt siècles, voilà ce point également replacé dans un contexte plus satisfaisant.

Une dernière question reste en suspens : comment se fait-il qu'à l'est de la Belgique le roman ait poussé si loin vers le nord jusqu'à enfoncer un coin dans le territoire germanique, lequel, près des Ardennes, suit tout droit l'actuelle frontière allemande jusqu'à Liège et s'ouvre en éventail jusqu'en Hainaut où il rejoint l'ancienne frontière linguistique ? A première vue, on pourrait penser que la résidence d'Aix-la-Chapelle ait causé ou facilité la formation de ce coin, surtout parce qu'une de ses pointes est précisément braquée sur cette ville. En ce cas, il faudrait admettre que la romanisation de ce secteur aurait eu lieu aux VIII^e et IX^e siècles, mais vu qu'on ne peut imputer aux Carolingiens ni germanisation ni romanisation et qu'il est totalement exclu que les Carolingiens "allemands" aient facilité la romanisation, il faut chercher l'explication ailleurs. Il est possible que ce territoire ait commencé à se romaniser dès le III^e siècle, à l'époque où les transgressions de Flandre et de Hollande avaient contraint beaucoup de Romains et de semi-Romains à chercher un nouvel habitat. L'archéologie vient confirmer cette hypothèse : elle révèle en effet dans ce secteur qui ne recèle guère de traces de population ou de continuité ethnique autochtones, une diffusion assez intensive de petits établissements de caractère purement civil qui se distinguent nettement aussi bien des habitats germaniques que des habitats romains. Ces gens étaient si enracinés et avaient fini par se distancer tellement des Romains qu'ils ne songèrent pas un instant à abandonner leurs biens et leur mode d'existence quand l'empire romain se retira de Gaule. Il y avait de surcroît déjà bien longtemps qu'ils résidaient là presque sans être dérangés. De plus, leur territoire n'était pas menacé par les convulsions qui agiteraient le nord de la France. Originellement leur territoire était sans aucun doute germanique, mais comme il n'y habitait que peu de Germanis, les "nouveaux autochtones", qui parlaient roman, n'eurent pas à y refouler une autre langue, laquelle, rapidement minorisée, disparut sans bruit. Quand les Pépinides et les Carolingiens, originaires eux-mêmes de la frange de ce territoire, reprurent la charge de l'empire franc, il y avait là, du Hainaut à Liège, une donnée linguistique qui ne leur posait aucun problème vu qu'ils la connaissaient depuis leur enfance. Et même ici, si près de la résidence "allemande" d'Aix-la-Chapelle, ils n'ont pas songé un instant à une quelconque germanisation, preuve de plus qu'il convient de considérer le qualificatif "allemande" avec quelques sacs de sel attique et un luxe de circonspection. On loue Charlemagne pour beaucoup de raisons ; peut-être est-on fondé à en ajouter une : le fait qu'il ait ignoré ou étouffé toute question linguistique.

Pourquoi ne pas le dire tout haut - bien que je ne sois pas du tout porté à faire le fanfaron - : j'ai apporté la première explication logique de la frontière linguistique. Mon unique mérite est d'avoir lu Tacite moi-même sans me laisser mâcher par d'autres une interprétation préconçue. J'en reviens ainsi au dada que j'enfourche depuis déjà trente ans : mettez-vous en quête de ce que déclarent les sources originales sans vous laisser impressionner par quelque montagne de publications que ce soit car si vous réussissez à extraire de ce fatras **le premier livre, le premier auteur fourvoyés et qu'on continue néanmoins à recopier sans désespérer**, les lois de la pesanteur font s'écrouler d'un seul coup les mètres et les mètres d'ouvrages empilés sur Byvanck¹⁴.

¹⁴ Ndr. : BIJVANCK, Alexander Willem (Leyde, 1884-1970), dit Byvanck. Personnage « *imposant et autoritaire* » (Den Boer, Jaarboek, 247), il fut, entre autres, bibliothécaire, éditeur de sources scripturaires et recteur d'université. Il publia notamment **Nederland in den Romeinschen tijd** (Les Pays-Bas à l'époque romaine), ouvrage qui fit d'emblée autorité et fut abondamment recopié et amplifié par les historiens ultérieurs. A y regarder de plus près, on s'aperçoit que, comme il arrive fréquemment, lesdits historiens ont plus d'une fois transformé en vérités de foi des idées seulement présentées sur le mode conditionnel par Byvanck. Byvanck est donc bien à la base des aberrations de l'historiographie néerlandaise.

10. **Tacite et les invasions germaniques.** Notre nouvelle lecture de Tacite nous a également révélé que les invasions qui auraient eu lieu entre le III^e siècle et le X^e siècle n'ont jamais existé et que quelques prétendus ouvrages de référence d'historiens allemands et français doivent sans plus disparaître dans la corbeille à papier parce qu'ils sont faux de a à z. Il n'y a pas eu d'invasion germanique venue de Scandinavie, du nord et du nord-est de l'Allemagne, vers les Pays-Bas, la Belgique et la France. Les tribus à qui on l'attribue, à savoir les Chatti, les Chauqi, les Burgondii, les Suevi, les Rugii et autres, étaient établis depuis longtemps dans le nord de la France. Seuls subsistent les convulsions des peuples de l'est et du sud-est de l'Europe, et les raids des Normands en Flandre et en France, mais c'est dépasser toutes les bornes que de les mettre en relation avec des invasions germaniques qui n'ont jamais eu lieu. Il est également évident qu'aucun auteur contemporain n'a jamais parlé de migration d'un peuple entier et que les historiens ont reconstitué un « mouvement » entre deux points qui se confondaient en réalité : mais le fait d'en situer un correctement et l'autre de travers suggérerait un mouvement de ce genre. On voit également ainsi comment un contresens général sur un auteur, Tacite en l'occurrence, peut conduire à des conséquences catastrophiques, inimaginables.

11. Il y a un autre aspect important de la Germania : Tacite autorise un certain nombre de fois la remarque, parfois même il le dit en propres termes, que l'occupation romaine de la Germanie, **de sa Germania, entendons-nous bien**, qui en son temps (vers 100 après Jésus-Christ) était considérée comme achevée, ne comportait en rien que les tribus se fussent laissées complètement romaniser. Les Romains continuent d'ailleurs à les traiter de « barbares » dans leurs écrits, Au contraire : il nous apprend qu'elles avaient gardé une certaine autonomie, parfois même une administration propre régie par des rois, mais qu'elles vivaient en paix avec les Romains qui les maintenaient sous leur tutelle, souvent plus pacifiquement avec les Romains qu'entre elles. Dès 50 après Jésus-Christ, les Romains avaient renoncé à l'assujettissement sanglant des peuples germaniques. Le « Soulèvement des Bataves » des années 69 et 70 a été le dernier épisode de ces guerres, encore fut-il davantage causé par des difficultés internes et par la guerre civile qui déchirait l'empire romain. Il était fatal que quelques chefs ambitieux attisassent jusqu'à la révolte, chez les Bataves et chez d'autres tribus françaises, un sentiment national qui couvait sous la cendre. Depuis, ce soulèvement était tellement dépassé et minimisé que Tacite n'y fait même plus allusion dans sa « Germania ».

Après 50 après Jésus-Christ environ, les Romains ont opté pour un autre système d'occupation. A la soumission militaire, ils préférèrent la pacification. Aux tribus germaniques - Tacite nous apprend qu'il faut penser à des entités relativement petites - on n'imposait plus la romanisation, bien que celles-ci ne pussent échapper, sans qu'on l'eût du reste consciemment cherché, à une forte influence de la culture romaine. C'est le mérite de quelques archéologues belges d'avoir les premiers signalés ce phénomène qui se manifeste clairement, également dans l'archéologie¹⁵. On doit toutefois apporter à leur thèse la correction suivante : il ne s'agit pas de la conséquence du recul progressif de l'autorité romaine dans ces contrées, en l'occurrence d'un retrait brutal ou graduel de l'appareil militaire à partir du III^e siècle jusqu'à la fin de l'empire ; au contraire, c'était dès le milieu du I^{er} siècle une politique bien consciente de la part des Romains. Si l'on s'avise de ce fait, les « vides » de l'occupation romaine reçoivent une explication satisfaisante. Dans quelques siècles (c'est déjà commencé çà et là) un archéologue rencontrera le même phénomène dans les colonies modernes, par exemple en Afrique, où les cultures occidentale et indigène cohabitent.

¹⁵ Ndr. : Pour l'époque de César déjà, c'est le cas de l'archéologue belge Hugo Thoen. Ce dernier affirme que, quoique on ait quasiment fouillé partout en Belgique, on n'y a jamais trouvé la moindre trace militaire romaine de cette époque. On ne peut que s'esclaffer de le voir ensuite proclamer que César n'est pas fiable en ce qui concerne nos régions - alors qu'il l'est pour la Gaule !!! - : évidemment, quand on traduit systématiquement Renus par Rhin et qu'on verse dans d'autres erreurs du même acabit, on ne peut qu'arriver à ce type de conclusions. L'humilité et le respect – critique certes – des sources sont les seuls garants de la science historique véritable ! Quand nos prétentieux professeurs et historiens cesseront-ils de morigéner avec superbe les auteurs antiques sans même leur avoir accordé le bénéfice du doute : ainsi les historiens français taxent Zosime d'erreur quand il place Boulogne en Germanie (6, 2, 2), sans jamais envisager qu'il puisse avoir raison !

Sous ce jour nouveau, les Pays-Bas romains prennent eux aussi une toute autre apparence. Une fois les guerres terminées dans le nord de la France, comme les légions étaient encore toujours considérées comme le visage de Rome, les militaires cherchèrent un autre emploi. Ils le trouvèrent dans l'exploration et l'occupation de régions nouvelles, inconnues et **tout à fait vides**. Les Pays-Bas romains présentent en effet un aspect **militaire** évident ; le seul établissement **civil** qu'on leur connaisse est celui de Nimègue. Il va de soi, puisqu'ils envisageaient une occupation durable et un peuplement progressif, qu'ils y construisirent quelques fortifications et fortins pour habiter et se sentir en sécurité sur cette « bande » constituée provisoirement par une étroite langue de terre courant de Cologne vers le nord-ouest, en effet le long du Rhin - du Rhenus, ce qui a été l'une des incitations à comprendre de travers les classiques. Entre cette bande et la Flandre on trouve peu de vestiges romains, bien qu'il soit attesté, par exemple par les trouvailles effectuées en Brabant, par l'autel de Sandraudiga à Rijsbergen et par les autels à Nehallennia découverts dans l'Escaut oriental que là aussi il a existé une bande de pénétration du même genre. Il va de soi que l'état stratigraphique du pays a joué un très grand rôle en la matière. Si l'on veut à tout prix qualifier de « limes germanicus » la bande du nord, qu'on ne se gêne pas. Il n'en reste pas moins étrange que ni les écrits historiques, ni les données archéologiques ne nous apprennent rien sur la fonction et l'importance de ce « limes germanicus » « projeté en avant » dans tous les sens du terme. En tout état de cause, il n'existait certainement plus après le milieu du III^e siècle ; à cette époque il est indubitable que le « limes germanicus » se situait sur la ligne Cologne-Boulogne.

Après le milieu du III^e siècle, les Romains ont abandonné les basses terres des Pays-Bas puisque, par suite des transgressions, cette partie des Pays-Bas, tout comme de larges secteurs de la Flandre du reste, n'étaient plus habitables. A partir de cette période **Nimègue et Xanten** constituent les points extrêmes de la langue de terre septentrionale désormais largement amputée. Les trois campements militaires distincts découverts à Nimègue, situés en des endroits différents et sans succession directe, montrent assez le caractère tout relatif de cette ligne de défense et attestent qu'elle ne fut même pas occupée en permanence, détail qui ne coïncide pas non plus avec l'idée d'un « limes germanicus ». L'image que l'on a de Xanten s'inscrit tout entière dans ce même cadre, bien qu'il faille soumettre à un même examen critique qu'à Nimègue la tradition romaine et haute-médiévale de la ville. Elle ne s'identifiait en aucune façon avec Colonia Trajana, qui est Trazegnies, pas plus qu'avec Vetera qui est Verviers. La localisation à Xanten de **deux localités romaines** que les sources situent à 80 km l'une de l'autre, aurait déjà depuis longtemps dû rendre évident qu'on se livrait à Xanten à une invraisemblable bouffonnerie, et qu'on soumettait en outre la Table de Peutinger à un inadmissible tripotage. Il convient de considérer comme un mythe le lien qu'on établit entre la ville, les martyrs de la légion thébaine et Saint Victor, bien qu'on ait trouvé à Xanten deux corps, très probablement du IV^e siècle ! Les mythes fourmillent de ce genre de coïncidences fortuites qu'on invoque pour « prouver » des légendes, tout en ignorant les sources écrites. Toutes les données qui concernent la légion thébaine nous mènent en Suisse et en Provence ; il semble même que ce ne soit pas de là mais du nord-ouest de la France que Xanten ait reçu sa tradition et son culte de Saint Victor. Cette étude tout aussi nécessaire, qu'un autre la fasse : j'en ai déjà plus qu'assez sur les bras. Après le milieu du III^e siècle, Nimègue et Xanten ont joué le rôle de **postes avancés** du « limes germanicus », lequel s'était alors retiré très au sud, cependant que dans tout le territoire intermédiaire jusqu'à Cologne, il n'était plus question d'une quelconque occupation romaine. Qu'est-ce que les Romains auraient du reste bien pu avoir à craindre de la Rhénanie, de la Westphalie ou de la Basse-Saxe ? Jusqu'au IX^e siècle, ces régions n'apparaissent dans aucune source. Et ceci nous amène à l'Albis, à l'Amisia et à la Wisurgis, qui ne sont naturellement ni l'Elbe, ni l'Eems, ni le Wezer. Que celui qui veut s'esclaffer attende quelque peu. Ce problème sera déjà en grande partie élucidé quand nous parlerons de Ptolémée mais il sera traité en totalité dans le tome II avec les textes concernant la Frisia et la Saxonie. Pour Xanten voir aussi le texte 389.

12. Quand j'ai commencé à publier sur cette affaire en 1955, il n'était pas nécessaire d'être une voyante extralucide pour savoir ou pour subodorer comment elle se déroulerait. Pour moi je n'étais pas non plus parapsychologue, mais il m'est bien arrivé de temps à autre d'avoir un éclair de lucidité. Je n'ai plus aucune peine à reconnaître que j'ai délibérément gardé la Germania de Tacite sous le coude pour le règlement de comptes final. Je rejette par avance tout reproche adressé à cette tactique, vu que j'ai à

maintes reprises insisté sur l'absolue nécessité de se livrer à une nouvelle lecture des classiques. Les spécialistes de l'antiquité, les historiens et les archéologues ont eu largement le temps de s'y livrer, car on peut bien qualifier de large délai une trentaine d'années. La patience professionnelle de l'archiviste que je suis m'a permis de rester paisiblement à attendre cette indispensable nouvelle étude. Et pourtant elle n'est pas venue, si bien qu'on a maintenant la preuve tangible **que mes adversaires n'ont engagé aucune recherche**, qu'ils se sont contentés de continuer à rabâcher les vieilles erreurs fondamentales sur la Germania et le nord de la France et que leur aveuglement les a même retenus d'aller consulter un des ouvrages les plus faciles des sources historiques, qui leur dessille d'un seul coup les yeux. Voilà des années que la question est devenue internationale. Des historiens **flamands** se sont parfois déchaînés plus encore que les néerlandais. Les **Français** ont surpassé les deux groupes en "frigidité" et en rejet massif. Alors qu'il semblait que l'historien français Georges Duby penchait de mon côté, il fut assiégé de lettres venues de Hollande et de Belgique le sommant de me retirer son soutien initial et de ne pas attaquer ses collègues. Eh bien! voilà que Tacite ridiculise **tout le microcosme académique**, les réduisant à une assemblée de beaux parleurs, qui n'ont rien compris aux fondements même de l'histoire occidentale, qui n'ont même pas pris la peine de consulter les classiques et qui sombrent ainsi dans leurs collectives fanfaronnades. Les voilà **une deuxième fois** échec et mat, parce qu'ils n'ont pas remarqué que le terme Renu signifié presque toujours **Escaut** chez les classiques, et **une troisième fois** parce qu'ils n'ont pas décelé l'orientation sur l'ouest des auteurs classiques, eux qui après toutes les explications fournies ne veulent pas comprendre et après toutes les preuves produites s'efforcent encore de nier. Naturellement ! Pour n'avoir pas remarqué l'orientation sur l'ouest, où voulez-vous qu'ils en viennent dans leur interprétation des textes ? La plus grande modestie et des années de silence s'imposent aux historiens français et flamands, de telle sorte qu'ils puissent se mettre à approfondir **les débuts historiques** de leurs pays respectifs, qu'ils ne connaissent pas. Quant aux historiens et archéologues néerlandais, qu'ils cessent à la fin des fins de tirer vers la Hollande les textes des auteurs classiques, écrits **un siècle avant que le premier Romain n'ait mis le pied aux Pays-Bas**, lesquels textes se succèdent sans désespérer avec les mêmes détails et les mêmes noms géographiques **quatre siècles** encore après que le dernier Romain y ait tourné les talons. Même si on laisse de côté tous les autres arguments et preuves, la simple chronologie les démasque déjà comme hâbleurs impénitents.

13. Le complexe de la Germanie chez Tacite. Les listes onomastiques¹⁶ prennent une large place et une importance d'un grand poids dans le présent ouvrage. En effet, les mythes historiques reposent pour la plus grande partie pour ne pas dire en totalité sur le « faubertage » des noms historiques, leur retrait du contexte et la localisation sauvage de ces fondements de l'histoire véritable à trois cents kilomètres au moins et même, dans les cas les plus graves, à plus de mille kilomètres de leur emplacement authentique. La première conséquence en est qu'il faut réduire à moins d'un trentième de ce que les historiens en ont fait le territoire que Tacite envisage et décrit. En effet Tacite dit avec une égale clarté que toutes les tribus qu'il nomme vivaient tout près les unes des autres ce qui suffit déjà à contredire leur éparpillement de la Mer du Nord à la Russie, ou de la Suède à la Hongrie. La seconde conséquence en est que Tacite nous a fourni sur le territoire beaucoup plus petit, qu'il décrit en réalité, une documentation composée d'une foule de noms qui confirment aujourd'hui encore la localisation des tribus, mais délimitent aussi le complexe géographique qu'il présentait. Si l'on collige toutes ces données géographiques, on en vient à une liste de 82 noms. Tantôt, les textes de Strabon, de Plin, de Ptolémée et d'autres auteurs, nous en fourniront une quantité encore plus importante. Voici ceux qu'on trouve chez Tacite :

Abnoba - Argonne.

Aestii - Estreux.

Agrippinenses - Cologne.

Asciburgium - Auchy-au-Bois.

10. Aviones – Avion.

Bastarnae - Hébuterne et/ou Basseux.

¹⁶ Ndr. Il n'est pas inutile d'y insister : Delahaye ne prétendait pas avoir trouvé partout la localisation véritable. Il appelait de ses vœux les corrections indispensables des historiens et des toponymistes locaux, la pertinence de l'ensemble restant de toute manière évidente. Pas question toutefois de laisser tout le champ à la toponymie, science branlante s'il en fut – la latinisation et la transmission souvent hasardeuse des toponymes d'une part, la diversité des substrats d'autre part, souvent inconnus, relativisant fortement la pertinence de lois phonétiques d'airain appliquées sans discernement - et, bien sûr, d'autant plus péremptoire qu'elle est branlante : faut-il s'étonner qu'elle livre le dernier carré des défenseurs des mythes ?

- Albis - Aa.
 Alpes Raeticae – Alpes françaises.
 Anglii - Englos.
 Angrivarii – Angres.
 Aravisci - Aire-sur-la-Lys.
 Chasuarri - Cattenières.
 Chatti - Mont des Cats.
 Chauci – Chocques (Ndr. : et Socx).
 20. Cherusci - Chérisy.
 Cimbri - Simencourt.
 Cotini - Cantaing-sur-l'Escaut.
 Dacia - Dagny etc.
 Danuvius - Aisne.
 Dulgubini – Doullens.
 Eudoses - Houdain.
 Fenni - Feignies.
 Fosi - Fosseux.
 Frisii - Flandre.
 30. Gambrivi - Cambrin.
 Gothones - Gouzeaucourt.
 Halisii - Halluin.
 Harii - Harnes.
 Hellusii - Esquelbecq.
 Helvecones - Haillicourt.
 Helveti - Helfaut.
 Hercule, colonnes d' - Cap-Gris-Nez.
 Hercynia silva – autour du Mont des Cats.
 Hermiones - Hermies.
 40. Hermunduri - Hermelinghen.
 Ingaevones - S^t. Inglevert.
 Istaevones - Estevelles.
 Langobardi - Lompret.
 Lemonii - Limont-Fontaine.
 Lygii - Ligny.
 Manimi - Marin.
 Marcomanni - Marconne.
 Marsi - Marck.
 Marsigni - Marchiennes.
 Batavi - Béthune.
 Boii - Boëseghem.
 Bructeri - Broxeele.
 Buri - Buire-au-Bois.
 Chamavi - Camphin.
 50. Mattiaci - Mastaing.
 Moenus - Meuse.
 Naharvali - Neuvireuil.
 Naristi - Nabringhen.
 Nemetes - Arras.
 Nervii - Bavay.
 Nuithones - Noeux.
 Oceanus – Océan Atlantique.
 Osi - Ochtezeele.
 Oxiones - Oxelaëre.
 60. Peucini – Puisieux.
 Quadi - Quiestède.
 Raetia - Rissons etc.
 Renus - Escaut.
 Reudignes - Ruitz.
 Rugii - Rougefay.
 Sarmatae - Sermaise.
 Semnones - Sempy.
 Sitones - Cysoing.
 Suardones - Séquedin.
 70. Suebi – Courtrais.
 Suiones - Souich, Souchez.
 Tencteri - Tangry, Tingry.
 Treveri - Trèves.
 Triboci – Troisvaux
 Tungri - Tournai.
 Ubii - Aubigny-en-Artois.
 Usipi - Weppes.
 Vandili - Waudignies.
 Vangiones - Wannehain.
 80. Varini - Warneton.
 Venethi - Vendegies.
 82. Wattiaci - Watten.

14 . . complété par les autres auteurs. Tacite n'a naturellement pas énuméré toutes les tribus et tous les détails géographiques. D'autres auteurs nous fournissent d'autres détails en parlant de la même région comme le prouve le contexte. Nous en traiterons au fur et à mesure que nous aborderons les différents textes. Je donne toutefois par avance ci-dessous cette masse de noms de tribus et de termes géographiques, afin de rendre manifeste que l'histoire traditionnelle se livre pour la période romaine à la même pêche aux fragments qu'avec les textes du Haut Moyen Age, à savoir l'utilisation et la localisation **d'un petit nombre de noms** en en négligeant **l'immense majorité** alors qu'il va de soi que l'ensemble forme un complexe géographique cohérent. En vertu de la « Germania » de Tacite, il convient de ramener tous ces noms dans la même région. Tout bien compté, on en trouve 173, si bien que **le total général se monte à 254** dont les historiens français se sont laissé subtiliser la plus grande partie par les fausses interprétations de la Germania. Les tribus et autres termes géographiques cités ci-dessous appartiennent également au nord de la France :

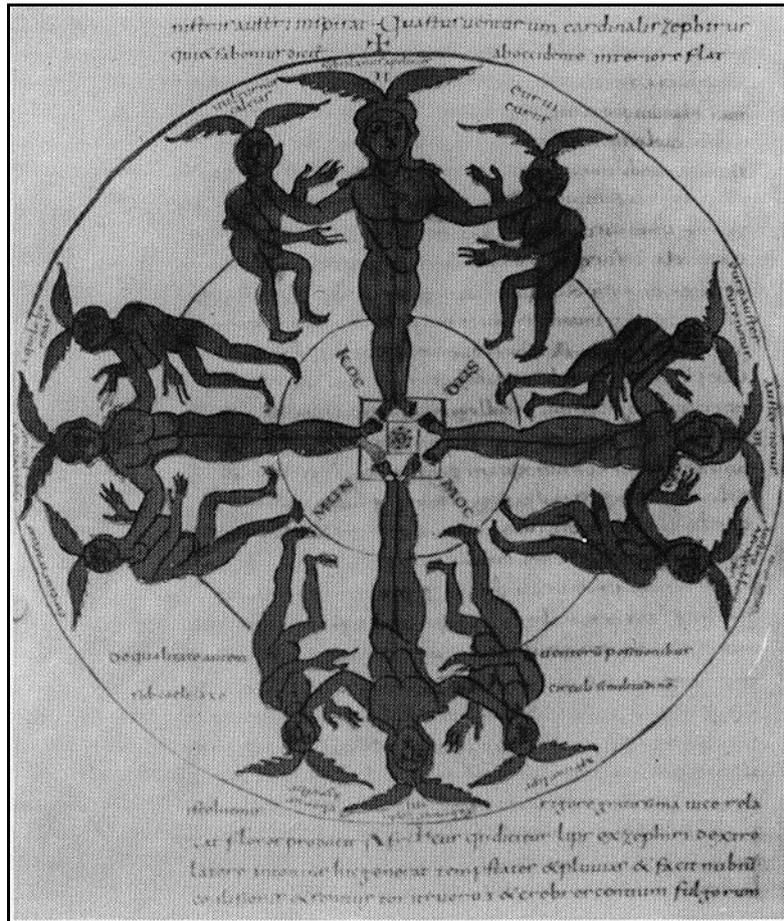
83. Abroditi - Hébuterne.
 Actania – Acquin
 Adarna - Ternoise.
 Ad Duodecimum - Montdidier.
 Alemanni - Allemant.
 Alisni - Hallines.

- Amblava - Ambleteuse.
 Amisia - Hem.
90. Amsia - Ames.
 Ampsivarii - Ambrines.
 Anartes - Annezin.
 Ardena – entre Trèves et Cassel.
 Aremorica - Normandie.
 Arenatio - Annois.
 Atax - Aude.
 Attuarii - Attin.
 Atuacutum - Attin.
 Baduhenna - Béhagnies.
100. Baetasi - Bettignies.
 Bagioenses - Baugies.
 Bagisino - Bavay.
 Bassi - Basseux.
 Behenni - Béhagnies.
 Bituriges - Bettrechies.
 Blariaco - Berlancourt.
 Boemani - Boin.
 Bogadum - Bouchain.
 Brachati - Braine.
110. Briones - Brienne-le-Château.
 Britanni - Brétigny.
 Britones - Brétigny.
 Burduris - Buire.
 Burcana - Boursies.
 Burginatio - Bohain.
 Cadurci - Catheux.
 Caeracates - Carency.
 Caesia - Caëstre.
 Caledoni - Calonne.
120. Caleti - Cléty.
 Calucones - Calonne.
 Canninefati - Genech.
 Caritami - Cartignies.
 Carvone - Carvin.
 Caspingio - Campagne.
 Castra Herculis - Roye.
 Catualium - Couthuin.
 Catuslogi - Cattenières.
 Cevalum - Chevilly.
130. Charidii - Chériennes.
 Chemaie - Chemy.
 Cisonum - Cysoing.
 Claris - Claire.
 Clitis - Clignon.
 Colodici - Couloing.
 Colonia - Coulogne (-lez-Calais).
 Colonia Traiana - Trazegnies.
 Corbulo - Corbehem.
 Cruptorix - Crochte.
140. Dalmatae - Damousies.
 Dani - Normandie.
 Dina - Dives.
- Drusinae - Drouvin.
 Eburones - Evry.
 Elna - Liane.
 Evitano - Evin-Malmaison.
 Fabaria - Favreuil.
 Flevum ou Almere - Plaine Flamande.
 Fanfana - Fampoux.
150. Feresne - Waremmé.
 Flenio - Fliennes.
 Fletione - Fléchin.
 Foro Adriani - Hardinghen.
 Geminiaco vico - Gembloux.
 Gessoriacus - Boulogne.
 Grinnibus - Grivesnes.
 Guberni - Gouves.
 Gypedes - Quiévry.
 Halani - Halluin.
160. Helinium - Liane.
 Heruli - Héricourt.
 Hissca - Sambre.
 Hister - Huistre.
 Honoriani - Hornaing.
 Icium - Boulogne.
 Incriones - Equires.
 Indistavisae - St. Inglevert.
 Intuergi - Ennetières.
 Ipada - Epte.
170. Isla - Lys ou Leie (son nom néerlandais).
 Lamizon - Laize.
 Landudi - Landas.
 Lauri - Lumbres.
 Ledus - Lys ou Leie.
 Legia - Lys ou Leie.
 Levesano - Laventie.
 Linac - Liane.
 Linones - Liencourt.
 Lippia - Lys ou Leie.
180. Litus Saxonium – au sud de Boulogne.
 Longi Pontes - Longfossé.
 Lugdunum Batavorum - Leulinghen.
 Lupia - Louvignies.
 Mannaricium - Merville.
 Marcis - Marck.
 Marsaci - Marchiennes.
 Matellione - Le Mat.
 Maurungani – Morini (Morins).
190. Mediolanum - Moignelée.
 Menapii - Cassel.
 Mons Taunus - Montigny.
 Morini – Théroouanne
 Morimarisca - S^t-Omer.
 Navalia - Nave.
 Nerteriani - Niergnies.
 Nigropullo - Noires Terres.
 Nigrum Fluvium - Noir d'Aa.

- Ninttaci - Noizy-le-Comte.
200. Noita - Noeux.
 Novarii - Nouart.
 Novesium - Novvion-sur-Meuse.
 Noviomagus - Noyon.
 Obrinca – Rhin (Ndtr. : ailleurs Bruche).
 Oppidum Batavorum - Béthune.
 Oxmiso - Exmes.
 Phrudis - Somme.
 Picti - Pihem ou Pihen.
 Praetorium Agrippinae - Elinghen.
210. Praemontorium Cimbrorum - Cap-Gris-Nez.
 Raurici - Récourt.
 Rimi - Rimeux.
 Ripuarii - Ribécourt.
 Rusbeas - Roubaix.
 Ruteni - Ruitz (Barlin).
 Sabariensis - Sambre.
 Saevo - Cassel.
 Salii - Selles.
 Santones - Saintes.
220. Scoti - Escaudain.
 Siatutanda – Sithiu, S^t-Omer
 Sturii - Estreux.
 Suaeucones - Souchez.
 Sygambri – près de la Sambre.
- Tablis - Etaples.
230. Tabuda - Authie.
 Taxandria - Westrachia (nord-ouest d'Arras).
 Teucera - Thièvres.
 Teuderium - Douriez.
 Teutoni - Doudeauville.
 Texalia - Axles.
 Texuandrii - Taxandria.
 Thoringia - Tournai.
 Thunerus - Thon.
 Tilia - Tilques.
240. Traiectum - Tournehem.
 Treva - Thièvres.
 Tricensima - Troisvaux.
 Tubanti - Thun.
 Tungri – Tournai ou Tingry.
 Vaccaeï - Vacquerie.
 Vada - Vaudancourt.
 Vadicassi - Vaudignies.
 Vahalis - Oise.
 Valentinianes - Valenciennes.
250. Verdaci - Wargnies.
 Victrenses - Vitry-en-Artois.
 Vindolici - Vincelles.
 Vistula - Vesle.
254. Wisurgis - Wimereux.

Conclusion

La lecture correcte de la "Germania" de Tacite, dévoile d'un seul coup l'un des fondements des mythes historiques, qui couvrent davantage que les seuls Pays-Bas, à savoir la conception totalement erronée de la Germania de l'époque romaine. Dans cet ouvrage, Tacite ne souffle mot des Pays-Bas. Il ne le fait pas davantage dans ses « Annales » et ses « Historiae ». Il documente la description de la région avec une foule de toponymes impossibles à retrouver dans le nord de l'Europe, ce qui caractérise tout à fait l'utilisation néerlandaise d'une paire de ses textes et l'omission de la grande masse comme une lamentable pêche aux fragments qui ignore les fondements mêmes de la géographie historique. L'interprétation qui reconnaît dans le Renuis l'Escaut est un problème d'une parfaite limpidité. Le fait que son Danuvius soit l'Aisne et non pas le Danube suffit à lui seul à prouver à quel point les historiens l'ont compris de travers. Nous avons toutefois une raison toute particulière d'être reconnaissants à Tacite, c'est qu'il démasque la tradition néerlandaise des Bataves comme étant une totale rodomontade, qu'il attribue la Patavia de la Table de Peutinger à la France et de ce fait règle si définitivement son compte à la prétendue Nimègue carolingienne que j'aurais en fait pu me dispenser d'écrire la suite de cet ouvrage. Mais comme le bourrage de crâne a été si profond, il nous faut poursuivre le lavage de cerveau commencé.



Exemple magnifique et parlant de l'orientation sur l'ouest jadis en usage, emprunté au « Livre des Roues » d'Isidore de Séville (IX^e siècle), d'après un manuscrit de l'église S^{te} Marie de Laon.

NORD : le Subsolanus, le vent d'est, avec à gauche le Vulturnus, qui sèche tout, et à droite l'Eurus, qui apporte les nuages. Il s'agit en réalité de l'**EST**.

OUEST : le Septentrio, le vent du Nord, flanqué à droite par le Circius, qui apporte neige et glace, et à gauche par l'Aquilon ou Boréas, qui souffle un air sec et glacial. Il s'agit en réalité du **NORD**.

SUD : le Zéphyr ou Favonius, qui fait pousser les fleurs, accompagné de l'Africus, qui engendre le tonnerre et les éclairs, et du Chorus, qui apporte les cieux limpides. Il s'agit en réalité de l'**OUEST**.

EST : l'Auster, Vent du sud, qui avec ses deux compagnons apporte les gros nuages chargés de pluies chaudes et torrentielles. Il s'agit en réalité du **SUD**.

L'ORIENTATION SUR L'OUEST

Ma découverte la plus importante ne fut pas que, dans les textes qui nous intéressent, Noviomagus signifie Noyon, ni que les Bataves habitaient la région de Béthune, mais **l'orientation sur l'ouest** pratiquée par la quasi-totalité des auteurs classiques et continuée jusqu'au Haut Moyen Age. Ce qu'ils appellent **nord** est en réalité notre **ouest**, aussi ai-je appelé ce phénomène orientation sur l'ouest. Il va de soi que les écrivains ne se contentent pas d'intervertir le nord et l'ouest, mais que les corrections, nécessaires à une bonne compréhension de leurs textes, s'appliquent à toute la rose des vents. Leur **nord** est l'ouest ; leur **ouest** est le sud ; leur **sud** est l'est, et leur **est** est le nord, toute la rose des vents devant tourner d'un quart de tour à gauche, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Au début, dans ma grande candeur, pensant que les historiens avaient depuis longtemps découvert ce phénomène, je n'ai pas suffisamment expliqué cette déviation et il m'est arrivé, avec la même candeur, d'écrire ouest au lieu du septentrion-nord donné par le texte. Cela permit à Stolte de s'écrier, triomphant, que je ne connaissais pas le latin. En réalité, son exclamation prouvait qu'il n'avait jamais remarqué et encore moins compris l'orientation sur l'ouest, ce qui constitue du reste

l'erreur fondamentale de sa thèse sur le Géographe de Ravenne. Le fait de ne pas avoir remarqué l'orientation sur l'ouest a joué un rôle non négligeable dans toutes les aberrations de la géographie historique de l'ouest européen depuis les Romains. Tout ce que l'on a reconstruit dans le Nord de l'Allemagne et des Pays-Bas, doit, ne fût-ce que du seul fait de l'orientation sur l'ouest, être situé en Flandre et dans le Nord de la France. Les choses sont aussi simples que ça ! S'y ajoutèrent l'erreur tout aussi fondamentale de la traduction systématique de Renus par Rhin, alors que, dans les textes qui nous intéressent, il s'agit de l'Escaut, les mythes de Nimègue et de la Betuwe, et les grandioses falsifications d'Echternach qui présenta à la Hollande le mythe de S^t Willibrord sur le plateau à quêter de la cupidité, et le mythe néerlandais était complet. Camps vient d'ironiser (Ned. Archievenbald, - Journal des Archives -1983, p.249), que je n'ai plus qu'à écrire une nouvelle histoire de l'Europe. Ce n'est plus nécessaire, vu que l'orientation sur l'ouest que j'ai maintenant signalée, apportera d'elle-même les corrections plus que nécessaires.

UNE TRADITION QUI REMONTE AUX ROMAINS

« **Nous avons en mains une tradition qui remonte aux Romains** » s'exclama Hugenholz lorsque les doutes commencèrent de toutes parts à s'insinuer, même dans les milieux universitaires, et lorsque, l'un après l'autre, les historiens commencèrent à parler sans ambages du « trou noir » de l'histoire néerlandaise. Si sa thèse repose sur la vérité, qu'il le prouve, car il ne s'agit pas d'une affaire qu'on puisse régler par une exclamation. En effet, après ces hauts cris, le *Bronnenboek*¹⁷ de Nimègue se moque carrément du monde en ne produisant, pour les périodes romaines et du Haut Moyen Age, que **cinq textes savamment mutilés**, empruntés aux auteurs classiques (*Bronnenboek* numéros 2, 3, 4, 18, 19), et en en passant allègrement quelques centaines : j'en signale d'ores et déjà une centaine dans ce tome I ; il en viendra encore une bonne centaine dans le tome II. La « Germania » de Tacite a clairement prouvé que le haut moyen âge ne peut pas être séparé de l'époque romaine, vu que les deux périodes sont liées par un nombre incalculable de connexions, encore faut-il situer les données **dans la région qui est la leur**. En outre une recherche historique doit impérativement commencer **au début**, à la période la plus ancienne, **et non à reculons** du X^e ou XII^e siècle vers l'époque romaine, méthode générale depuis le XVI^e siècle qui est une aberration scientifique en même temps qu'un fourvoiement aux conséquences dramatiques, les historiens ultérieurs ayant compris cette méthode rétroactive comme une confirmation de la continuité historique, ce qu'Hugenholz fait manifestement lui aussi. Cette affirmation requiert la preuve de **l'existence de la tradition au cours de la période intermédiaire**, ce qui n'est absolument pas le cas, vu qu'aux Pays-Bas on n'a commencé à parler de Bataves et de Romains qu'au XVI^e siècle. Encore un exemple de la pêche aux fragments du *Bronnenboek* : on donne quelques rares textes qu'on peut encore prétendre « néerlandais » et on en passe des centaines qu'on n'ose plus présenter parce qu'ils paraissent trop évidemment **français**.

UN CONSEIL A MES FANS

De divers côtés aux Pays-Bas, en Belgique et en France, on m'assure que le nombre de mes fans est supérieur à ce que je puis penser. Je leur suis reconnaissant pour leur soutien moral. A ce qu'il paraît, beaucoup se dépensent en outre pour diffuser la question auprès de leurs amis et connaissances et pour défendre mes positions. La plupart du temps, ils doivent faire face à un rejet glacial, doublé d'éclats de rire, de gens **qui n'ont jamais lu une ligne de mon œuvre** et s'appuient sur les éreintages parus dans les journaux. Je veux donner un bon conseil à mes fans : ne perdez plus votre temps à tenter de convertir ces « scientifiques » (sic), mais clouez-leur une fois pour toutes le bec avec ces trois mots magiques : **GERMANIA DE TACITE**.

17 Ndr. : *Bronnenboek* signifie Livre des sources. Dans la panique provoquée par les publications de Delahaye, l'université de Nimègue chargea des étudiants, coachés par quelques professeurs pas trop regardants en matière d'honnêteté intellectuelle, de rédiger, à partir des index (parfois erronés !) des *MONUMENTA GERMANICA HISTORIAE*, ledit chef d'œuvre, qui mérite de passer à la postérité comme modèle d'amateurisme, de tripotage et de falsification. Il comporte notamment cinq cartes des réseaux relationnels de Nimègue d'un surréalisme renversant. Voir mon site : <http://home.nordnet.fr/~jacfermaut>.

J'ESTIME QUE DELAHAYE PASSE TROP DE DONNEES

Dans une interview au quotidien De Stem de Breda, le professeur H.P.H. Jansen déclara : « Delahaye fait de jolies choses mais j'estime qu'il passe trop d'éléments. » Pas un mot sur les éléments que je passe. Notre professeur, qui est quand même censé connaître les sources, trouve tout à fait normal que Bronnenboek commette 900 omissions, et que Blok ait attaché son nom à plus de 1800. Moi je ne sème pas le doute en suggérant, je cite ! Toutes ces omissions seront abordées dans les tomes II et III. Il y a donc deux poids et deux mesures : le microcosme académique peut passer ce qu'il veut, surtout ce qui l'embarrasse, en faire même un véritable système comme le *Bronnenboek*, et Jansen m'accuse sans en donner le moindre exemple de passer des éléments ! Vous appelez ça sérieux ? Ou s'agit-il tout simplement d'une échappatoire non scientifique, destinée à lancer une calomnie de plus dont tous les médias du pays se feront un plaisir de se faire l'écho ?

2. LES SOURCES GEOGRAPHIQUES ROMAINES

Je rassemble ici tous les textes des auteurs classiques qui ne comportent pas de récits complets mais seulement des indications géographiques. J'y ai ajouté quelques textes du haut moyen âge pour illustrer que certains concepts ont survécu longtemps après le départ des Romains et que les auteurs du haut moyen âge continuent à utiliser la terminologie des classiques. Je donne ailleurs les textes à caractère plus narratif, lesquels comportent aussi nombre de détails géographiques, si bien que nous ne tarderons pas à pouvoir compléter les éléments ci-dessous. Ces textes géographiques sont amplement suffisants pour se former une idée générale :

1. Avant 50 après Jésus-Christ environ, **aucun Romain n'a pu écrire quoi que ce soit sur les Pays-Bas**, puisque les Pays-Bas n'ont été découverts et occupés par les Romains que vers 50 après Jésus-Christ.

2. Après 250 après Jésus-Christ aucun auteur classique n'a pu écrire quoi que ce soit sur les Pays-Bas, **puisque les Romains avaient alors quitté le pays**, ce que l'archéologie établit irréfutablement et que le sol des Pays-Bas confirme tout aussi irréfutablement, les vestiges romains se retrouvant de **quatre à six mètres** sous la surface actuelle. Au cours de cette longue période intermédiaire de submersion des Pays-Bas, les renseignements continuent à affluer sans interruption, ce qui prouve à l'évidence qu'ils ne concernent en rien les Pays-Bas. Ces textes enjambent ainsi l'occupation romaine des Pays-Bas, ce qui prouve qu'autant avant la présence romaine aux Pays-Bas qu'après leur départ, ils décrivent une tout autre contrée. On verse naturellement dans les pires des erreurs quand on perd de vue quelque chose d'aussi simple et d'aussi essentiel que la chronologie et quand on applique des textes à un pays que tant l'auteur que la situation stratigraphique du pays excluent absolument.

TEXTES 19-111

Texte 19.

70-19 avant Jésus-Christ. Virgile évoque le Renus Bicornis.

Dans l'Enéide, Virgile nous narre le triomphe, représenté sur le bouclier d'Enée. Parmi les sujets représentés il nomme les **Morini** (Morins – Thérouanne) les derniers des hommes, sur les bords du **Renus Bicornis** (Escaut).

Source : Virgile, Enéide, VIII, 726.

Texte 20.

70-17 avant Jésus-Christ. Servius commente Virgile.

Les **Morini** (Thérouanne), les peuples des confins de la Gaule, qui ont vue sur l'Angleterre, près de l'**Océan** (Océan Atlantique). Le **Renus** (Escaut), un fleuve de Gaule, qui sépare des Germains de la Gaule. **Bicornis** (à deux cornes) toutefois, parce que c'est commun à tous les cours d'eau, ou ne vaut que pour le **Renus** (Escaut), qui comporte deux cours ; l'un qui constitue la frontière de l'empire romain, l'autre qui longe les barbares, où il est appelé **Vahal** (Oise – après 1984, Delahaye a compris qu'il s'agissait de la Lys, cf. La Germania... pp.25-26) et forme l'**Île des Bataves** (Béthune).

Source : Servius, Commentarius in Virgilio Aeneiden, VIII, 727.

LES TEXTES DE STRABON (60 avant Jésus-Christ – 20 après Jésus-Christ)

Texte 21.

Description générale de la Celtique.

Après (l'Espagne) on trouve la **Celtique**, qui s'étend de l'est (lisez : nord) jusqu'au **Renus** (Escaut¹⁸). La face septentrionale (lisez: occidentale) du pays est délimitée sur toute sa longueur par la **Mer Britannique** (Le Channel). L'île d'Angleterre s'étend en effet sur toute sa longueur en face et parallèlement à la Celtique et mesure environ 5000 stades. La face orientale (lisez : septentrionale) est délimitée par le **Renus** (Escaut), dont le cours est parallèle à la chaîne des Pyrénées. La face méridionale (lisez: orientale) est constituée par les Alpes (françaises) à partir du **Renus** (Escaut) et par notre propre mer (Méditerranée), arrosée sur toute sa longueur par la baie marine de Galatica ; on y trouve les villes de Marseille et Narbonne...

Source : Strabon, Geographia, II, 5, 28.

Note : Une triple remarque s'impose : 1. Strabon use de **l'orientation sur l'ouest**, ce qui est évident dès ce premier texte, et apparaîtra encore plus nettement dans certains textes suivants. 2. Chez lui, comme chez Tacite, le terme **Renus** désigne toujours l'Escaut, ce qui sera bientôt confirmé à plusieurs reprises, surtout dans ses descriptions des Bouches du Renus. 3. Strabon écrivait avant que le premier Romain ait mis le pied aux Pays-Bas, et, à en juger par le sens général de son récit, il parle d'une région qui était depuis longtemps contrôlée par les Romains. Les historiens n'ont pas remarqué ces trois facteurs et ont de ce fait compris les textes de Strabon **tout à fait à contresens**, car il n'a soufflé mot ni des Pays-Bas ni du pays voisin, l'Allemagne. Ne pas perdre de vue la chronologie, voilà ce qu'il convient de considérer comme le fondement même de la recherche historique, et a fortiori de la recherche en matière de géographie historique, sinon on verse dans des absurdités que la seule chronologie dénonce déjà.

Texte 22.

Description plus approfondie de la Celtica.

Le pays que nous appelons la **Celtique** est délimité à l'ouest (lisez : au sud) par la chaîne des Pyrénées, qui touche la mer par ses deux extrémités, la Mer Intérieure (Méditerranée) et la Mer Extérieure (Océan Atlantique). À l'est (lisez : au nord) par le **Renus** (Escaut), qui coule parallèlement aux Pyrénées (il ne s'agit donc pas du Rhin). Ses frontières (= celle de la Celtique) se situent au nord (lisez : à l'ouest) et au sud (lisez : à l'est) entre l'extrémité septentrionale (lisez : occidentale) des Pyrénées et les **Bouches du Renus** (Escaut). De l'autre côté vient d'abord la mer, qui baigne Marseille et Narbonne, entre l'extrémité méridionale (lisez : orientale) des Pyrénées et les sources du **Renus** (Escaut). Perpendiculairement aux Pyrénées s'étendent les montagnes des Cévennes ; elles brisent les plaines en leur milieu et se terminent près de Lyon au centre du pays... Puis vient le pays des Belges avec le reste des peuples le long de l'**Océan** (Atlantique) jusqu'à la **Bouche du Renus** (Escaut), parmi lesquels sont compris quelques peuples du **Renus** (Escaut) et des Alpes (françaises)...

L'empereur Auguste a découpé la Celtique en quatre. Il avait fait une province des Celtes de Narbonne, une autre des Aquitains, comme César les avait déjà divisés, mais il y ajouta quatorze peuples, qui occupent le territoire compris entre la Garonne et la Loire. En ce qui concerne le reste du pays, après l'avoir divisé en deux, il en donna une partie à Lyon avec comme frontière le cours supérieur du **Renus** (Escaut), et aux Belges l'autre partie.

Source : Strabon, Geographia, IV, 1, 1.

¹⁸ Ndr. : Il est évident que Delahaye reconstruit un bras du Renus dans la dépression du Canal de Neuffossé où le Chanoine Deswarte avait du reste repéré un cours d'eau (ou un canal) de l'époque romaine. Il le fait parce que la lecture des textes le lui impose. Dans le Tome III, Delahaye reconstitue les cours anciens du Renus et leurs modifications.

Les cours d'eau n'ont pas toujours eu le même tracé : les spécialistes nous montrent, au pléistocène, un Hem qui s'écoulait dans l'Yser et une Aa tributaire de la Lys. Plus près de nous, signalons aussi que les interventions humaines ont très tôt modifié le cours des fleuves et rivières : ainsi le percement du seuil de Vitry, généralement daté des environs du X^e siècle. C'est d'ailleurs dans ce même secteur que Delahaye situe les canaux - plus anciens ! - de Druse et de Corbulon.

Note : Il apparaît déjà fort clairement ici que Strabon par **Renus** entend l'Escaut, primo parce qu'il lui donne un cours parallèle aux Pyrénées, secundo parce que la province lyonnaise n'a pas comme frontière le Rhin allemand et **encore moins** si on fait la nécessaire correction appelée par l'orientation sur l'ouest. Par deux fois il mentionne les Bouches du **Renus** comme frontière et il est chaque fois évident qu'il n'a pas pu penser aux Pays-Bas.

Texte 23.

Voies et communications en Gaule.

L'un des passages alpins qui donnent accès à la Celtique depuis l'Italie, par-dessus les Alpes et situé au nord (lisez : à l'ouest), est celui qui depuis le pays des Salasses (Aoste, Italie) mène à Lyon. Il comporte deux routes, l'une qui, sur la plus grande partie du trajet, est praticable par des chariots, l'autre, qui franchit le Poeninus (le Mont Joux), est étroite et rude mais courte. De Lugdunum (Lyon), Agrippa a fait le point de départ des grand-routes. L'une passe par les montagnes des Cévennes et aboutit chez les Santones (Saintes, Charente) et en Aquitaine. L'autre est celle du **Renus** (Escaut) et de l'**Océan** (Atlantique), qui est la troisième et qui conduit chez les **Bellovaques** (Beauvais) et les **Ambiens** (Amiens). Enfin la voie qui mène à Narbonne et à la côte de la Méditerranée, qui est la quatrième. Mais on peut aussi (Strabon veut dire: à partir de l'Italie) atteindre par un col du Jura le pays des Séquanes (cours supérieur de la Seine) et des Lingons (Langres), où la route se divise en deux embranchements, l'un vers le **Renus**, l'autre vers l'**Océan** (Atlantique).

Source : Strabon, Geographia, IV, 6, 11.

Note : La grande voie de communication en direction des Bouches du **Renus** passe donc par Beauvais et Amiens. Peut-on encore exprimer plus clairement que les Bouches du **Renus** se situent dans le nord-ouest de la France ? Le col du Jura bloque toute échappatoire de l'autre côté : il tombe sous le sens que celui qui, partant d'Italie, voulait gagner le Rhin allemand ou néerlandais ne passait pas par le Jura français.

Texte 24.

Description générale de la Belgia.

Ajoutons : plus les peuples du nord (lisez : de l'ouest) sont proches de l'**Océan** (Atlantique), plus ils sont belliqueux. Les plus courageux d'entre eux, dit-on, sont les **Belgae**, une nation divisée en quinze peuples et qui habite sur les côtes de l'**Océan** (Atlantique) entre le **Renus** (Escaut) et la Loire. Ils sont les seuls qui aient arrêté les invasions des **Cimbres** (Simencourt) et des **Teutons** (Doudeauville), venus de Germanie. On considère les **Bellovaci** (Beauvais) et après eux les **Suessiones** (Soissons) comme les meilleurs d'entre eux. Le nombre de la population gauloise est estimé par nos auteurs pour les **Belgae** à près de 300.000 hommes en état de porter les armes... Ces données révèlent une forte population et démontrent une fois de plus, ce que je disais déjà ci-dessus, la fécondité des femmes gauloises et leur qualité de bonnes nourrices.

Source : Strabon, Geographia, IV, 4, 2, 3

Texte 25.

Description plus approfondie de la Belgia.

Après les territoires d'Aquitaine et de Narbonnaise suit jusqu'à la frontière du **Renus** (Escaut) sur toute sa longueur le territoire qui commence d'un côté à la Loire, de l'autre au cours du Rhône entre sa source et son arrivée près de Lyon. La partie supérieure, à savoir le territoire depuis les sources du **Renus** (Escaut) et du Rhône jusqu'à presque au milieu des plaines, appartient à la Lyonnaise, et le reste, dont la côte de l'**Océan** (Atlantique), a une autre division territoriale, qu'on attribue aux **Belgae**.

Source: Strabon, Geographia, IV, 3, 1.

Note : Il semble que par ses retours répétés au **Renus**, Strabon veuille rendre tout à fait évident qu'il veut parler de l'Escaut. Ce texte aussi est limpide ; la frontière de la Belgique n'a pas pu se situer aux sources du Rhin allemand. En outre Strabon situe celles-ci dans le voisinage des sources du Rhône.

Texte 26.

Strabon décrit les montagnes.

(par-delà les Alpes) La première chaîne, qui n'est pas très élevée et pointe vers l'est (lisez : le nord), est située de l'autre côté du **Renus** (Escaut) et est davantage, là où se situent les sources de l'**Istrus** (Huistre) chez les **Suevi** (environs de Courtrai) et près de la **Forêt Hercynienne** (Mont des Cats).

Source : Strabon, Geographia, IV, 6, 9

Texte 27.

Strabon évoque les Boïens et la Forêt Hercynienne.

Après les peuples de la Celtica, les Germains habitent la rive opposée du **Renus** (Escaut) vers l'est (lisez : le nord). Ils diffèrent peu des Gaulois, seulement en sauvagerie, en constitution physique et en couleur de cheveux. Mais dans leur allure générale, leurs coutumes et habitudes alimentaires, ils sont semblables aux Gaulois. Il m'apparaît que les Romains leur ont à bon droit donné leur nom (germanus = frère), parce qu'ils ont voulu exprimer qu'ils sont les frères des Gaulois. La première contrée des Germains se situe près du Renus (Escaut) depuis son origine jusqu'à **ses bouches**. Le cours de cette rivière détermine également la face occidentale (lisez : méridionale) de la Germania... Posidonius raconte que les **Boii** (Boëseghem) habitèrent un jour la Forêt Hercynienne (Mont des Cats) et qu'ils ont chassé les **Cimbres** (Simencourt).

Source : Strabon, Geographia, VII.

Note : On commet une erreur fatale si l'on ne corrige pas « frontière occidentale » de la Germanie en « frontière méridionale ». Il va de soi qu'ici aussi il faut penser à la conception que Tacite avait de la Germanie et non à la frontière méridionale de l'Allemagne.

Texte 28.

Description de la Seine et du Renus (Escaut).

Une troisième rivière (après le Rhône et la Saône), nommée **Seine**, qui prend également sa source dans les Alpes (françaises), coule vers l'**Océan** (Atlantique) parallèlement au **Renus** (Escaut), en direction inverse de la Saône. Elle coule à travers le territoire du peuple qui porte le même nom (les Sequani), lequel atteint à l'est (lisez : au nord) le **Renus** (Escaut)...

Le **Renus** (Escaut) de son côté se répand d'abord dans de grands marais ainsi que dans un grand lac, là où les **Raetii** (Ressons) et les **Vindolici** (Vincelles, Marne), deux peuples qui habitent dans et au-delà des Alpes (françaises) atteignent ses rives. La longueur de son cours est estimée par Asinius à 6000 stades, mais cela ne concorde pas avec la réalité. Mesuré en ligne droite, elle ne fera guère plus que la moitié de ce nombre ; si l'on ajoute 1000 stades pour tenir compte des méandres, cela sera suffisant. Le **Renus** (Escaut) n'est pas intégralement une rivière impétueuse, qui rend difficile la construction de ponts : une fois qu'il a quitté les montagnes, le reste de son cours devient horizontal dans des plaines... Asinius confirme certes qu'il a **deux** bouches et critique les autres écrivains qui en mentionnent davantage. Il est toutefois vrai que le **Renus** (Escaut), tout comme la Seine, enferme une certaine étendue du territoire dans ses méandres, mais pas autant qu'il l'affirme.

Source : Strabon, Geographia, IV, 3, 1, 2.

Note : Il est amusant de suivre chez les écrivains romains les discussions sur le nombre des Bouches du Renus, discussions dénuées de sens parce qu'il est probable qu'aucun d'entre eux n'a vu la situation sur place. En outre chacun peut très bien avoir raison à sa manière, et ceci pour deux raisons. Il est établi que, dans le courant des six premiers siècles, il y a eu des changements dans le cours et dans les ramifications de l'Escaut. Il apparaît en outre à plusieurs reprises que l'un considère les bras de mer entre les nombreuses îles comme faisant partie du bassin de l'Escaut, alors que l'autre y voyait une partie de la baie maritime. Les discussions ne nous apprennent donc rien, certainement pas sur les Pays-Bas, car ce n'est pas de ce pays que traitent les auteurs.

Texte 29.

L'Angleterre en face des Bouches du Renus (Escaut).

Les deux fleuves (Seine et Loire) coulent du sud vers le nord (lisez: de l'est vers l'ouest). En face de leurs bouches se trouve l'Angleterre, qui est si proche de l'embouchure du **Renus** (Escaut) qu'on peut voir le **Kent**, la pointe orientale (exact par hasard!!) de cette île, qui en est plus proche que des

bouches de la Seine. César y (c'est-à-dire près des Bouches du Renus) avait établi sa base d'embarquement pour l'Angleterre¹⁹.

Source : Strabon, Geographia, IV, 3, 3.

Note : Strabon voit l'Angleterre comme un triangle tourné vers le nord (lisez : l'ouest) ; sa localisation du Kent à l'est, on pourrait donc aussi la traduire par « au nord », il se trouve tout à fait par hasard que ce n'est pas nécessaire, parce que « à l'est » correspond ici à nos conceptions.

Texte 30.

Le Kent en face des Bouches du Renus (Escaut).

L'Angleterre a la forme d'un triangle. Son côté le plus long se trouve face à la **Celtica** et n'est ni plus long ni plus court, vu que l'on compte environ 4300 ou 4400 stades pour les deux côtés : celui de la Celtica à partir des **Bouches du Renus** (Escaut) jusqu'à l'extrémité septentrionale (lisez : occidentale) des Pyrénées en Aquitaine, et celle de l'Angleterre entre le **Kent**, qui se trouve **exactement en face des Bouches du Renus** (Escaut), et son côté occidental (lisez : méridional), juste en face de l'Aquitaine et des Pyrénées. Cette mesure est celle de la distance la plus courte entre les Pyrénées jusqu'au **Renus** (Escaut) alors que la distance la plus longue se monte à 5000 stades. Il est vraisemblable qu'il y a une certaine déviation du parallélisme entre le fleuve et la chaîne des Pyrénées ; les deux lignes s'incurvent l'une vers l'autre là où elles se rapprochent de l'Océan (Atlantique).

Il existe **quatre** liaisons normales pour se rendre du continent à l'Angleterre, dont les points de départ se situent près du **Renus** (Escaut), près de la Seine, près de la Loire et près de la Garonne. Toutefois, quand on part de la région du **Renus** (Escaut), on ne prend pas le bateau **dans les Bouches mêmes de ce fleuve**, mais chez les **Morini** (Thérouanne), les voisins des **Menapii** (Cassel), près d'**Itium** (Boulogne), où César a établi sa base lorsqu'il se préparait à se rendre dans l'île (l'Angleterre). Au cours de la nuit, il leva l'ancre et, vers quatre heures du matin, il atteignit la côte opposée après un voyage de 320 stades (environ 59 kilomètres).

Source : Strabon, Geographia, IV, 5, 1, 2.

Note : Ces textes renvoient définitivement au royaume des fables la localisation des Bouches du Renus aux Pays-Bas. Si Strabon avait été seul à le dire, cela n'aurait pas suffi à mettre un terme à la controverse. Mais Tacite, Ptolémée, la Table de Peutinger qui présente même la chose visuellement, le Géographe de Ravenne et les autres auteurs disent très exactement la même chose. Martelons une fois de plus que Strabon écrivait avant l'occupation romaine des Pays-Bas, si bien que si cette station de départ pour l'Angleterre depuis le Renus était déjà un concept connu en Grèce, elle existait déjà depuis un temps certain et ne se situait donc pas aux Pays-Bas. L'expression **Bouches du Renus** est reprise par les écrivains du Haut Moyen Age avec les mêmes coordonnées. Elle figure un certain nombre de fois dans les biographies des premiers missionnaires tels que Saint Willibrord et Saint Boniface et apparaît également plusieurs fois dans les récits des raids normands, clairement dirigés contre la Flandre, et on la maintient jusque bien avant dans le X^e siècle pour désigner l'embouchure de l'Escaut. Tout bien considéré, il ne reste plus aucun texte qui puisse autoriser l'attribution des Bouches du Renus aux Pays-Bas. Qu'on consulte l'index qui renvoie à tous les textes concernant les Bouches du Renus ; chacun pourra constater que ces textes constituent une série cohérente et continue qui va du premier au dixième siècle ; il y a du reste une impossibilité physique à les attribuer aux Pays-Bas entre le troisième et le dixième siècle, parce que le Rhin tombait alors en un seul cours dans la mer près du bord oriental de la Betuwe actuelle. Situer cette description aux Pays-Bas, c'était évidemment tenter le

¹⁹ Ndr. : Signalons la thèse fort bien argumentée du Président d'Historia Flandrensis, Ghislain P. Beeuwsaert, qui situe le Portus Itius dans l'immense baie de la Slack sous Bazinghem. A Bazinghem, on distingue en effet fort nettement le camp romain qu'on n'a jamais pu localiser ailleurs. Les distances sont parfaitement satisfaisantes. Quant aux objections des « spécialistes » selon lesquels le seuil de cette baie la rendrait impropre à la navigation, elle est balayée par l'histoire locale qui atteste au cours des siècles le transport par la baie des produits des carrières de l'arrière-pays. Mais quelques kilomètres de distance ne changent rien aux thèses de Delahaye, auquel le caractère exceptionnel du site de Bazinghem n'avait du reste pas échappé. Voyez par exemple ce qu'il dit page 38 : « il (César) a traversé le Channel *entre* Boulogne et Wissant ».

diable : elle semblait si bien y coller qu'un aveuglement fatal était inévitable, lequel atteignit du reste une telle profondeur qu'il occulta quelques facteurs très simples comme la chronologie et les transgressions.

Texte 31.

Strabon décrit les voisins des Bataves.

Aux Mediomatrici (Metz) et aux Triboci (Troisvaux) font suite sur les rives du **Renus** (Escaut), les Treveri (Trèves). A la même hauteur, mais de l'autre côté du **Renus** (Escaut) habitent les **Ubii** (Aubigny-en-Artois), à qui Agrippine permit de franchir le fleuve (et de fonder Cologne). Immédiatement après les Trévires (Trèves) suivent les **Nervii** (Bavay), qui sont également un peuple germanique. Enfin viennent les **Menapii** (Cassel), qui habitent de part et d'autre du fleuve (Renus - Escaut), tout près de ses embouchures dans une région de marais et de forêts. A proximité de ceux-ci sont établis les **Sygambri** (Cambrin) qui sont également une tribu germanique. Derrière cette vallée s'étend le pays des Germains, qui sont connus sous le nom de **Suevi** (environs de Courtrai)...

A l'ouest (lisez : au sud) des Treveri (Trèves) et des Nervii (Bavay) habitent les Senoni (Sens) et les Remi (Reims), ainsi que les Atrebates (Arras) et les Eburoni (Evry, Seine et Marne). Aux **Menapii** (Cassel) succèdent, le long du littoral jusqu'à l'embouchure de la Seine les **Morini** (Thérouanne), les Bellovaci (Beauvais), les Ambiani (Amiens) et les Caleti (Cléty). Le pays des **Morini** (Thérouanne) et celui des **Atrebates** (Arras) et des Eburones (Evry) ressemble à celui des **Menapii** (Cassel). Il consiste en un secteur boisé qu'on désigne par le nom d'**Ardenne**.

Source: Strabon, Geographia, IV, 3, 4, et 3, 5

Note : Le fait que Strabon ne mentionne pas nommément les Bataves, ne signifie rien, vu qu'il ne mentionne pas davantage d'innombrables autres tribus de Gaule et de Germanie. D'autres auteurs rendent évident que les Bataves habitaient parmi les tribus qu'il nomme bel et bien, par exemple les Menapii, les Sygambri, les Caleti et les Morini.

L'information donnée par Strabon sur le départ des Ubii ne peut pas être de Strabon lui-même, mais a été rajoutée après coup au texte, vu que ce fait et le départ des Ubii pour Cologne n'a eu lieu qu'après les environs de l'an 27 après Jésus-Christ.

STRABON SE SITUE AVANT L'ARRIVEE DES ROMAINS AUX PAYS-BAS

Il n'est pas superflu de souligner une fois encore que Strabon écrivait avant que le moindre Romain ait mis le pied aux Pays-Bas. Comment cet écrivain d'Asie Mineure a-t-il bien pu arriver à savoir tout ce qui concernait le **Renus**-Escaut ? S'il s'agissait des Pays-Bas, qui aurait donc pu, sans s'y rendre et sans rien en voir, faire connaître tout ceci à Rome, en Grèce, en Asie Mineure et à Alexandrie ? Aussi est-il aussi clair que de l'eau de roche que Strabon n'a soufflé mot des Pays-Bas. Les autres écrivains qui écrivent après lui en le reprenant n'en ont donc pas parlé davantage.

CESAR AUX PAYS-BAS

On commence tout doucement à se rendre compte du radotage qu'on a concocté sur les Pays-Bas romains. La plus grave peut-être des méprises, source elle aussi de conséquences catastrophiques, est d'avoir, en contradiction flagrante avec toutes les données de l'archéologie, situé les campagnes de César d'environ **50 avant Jésus-Christ** jusqu'à très au nord des Pays-Bas et même plus loin encore. Ses rencontres avec d'autres tribus germaniques comme les Boii, les Bituriges, les Caleti, les Cherusci, les Cimbri, les Helvetii, les Ruteni, les Suebi, les Sugambri, les Tencteri et les Triboci, du fait de la localisation erronée de ces tribus, ont été reconstituées jusque **loin en Allemagne**. César n'avait-il pas lutté contre les **Ubii** après avoir franchi le **Renus**. A partir de la localisation erronée de cette donnée à Cologne, on n'était qu'à un pas des Pays-Bas, d'autant qu'on rapporte aussi que César gagna l'Angleterre à partir de **l'Île des Bataves**. Cette erreur une fois enracinée, on pouvait passer à l'étape suivante : lui faire combattre les **Suevi** et les **Cimbri** à l'extrême nord de l'Allemagne.

La vérité toute pure et toute simple, c'est que César combattit les **Ubii** d'Aubigny-en-Artois et les **Suevi** aux alentours de **Courtrai**. Les Ubii ne s'étaient pas encore établis à Cologne, ce qui n'arriva que vers 27 après Jésus-Christ. C'est l'**Escaut** qu'il franchit et non le Rhin. Parti pour

l'Angleterre, il a traversé le Channel entre Boulogne et Wissant. Il écrit lui-même qu'il n'a pas réussi à traverser **les forêts** qui fermaient tout le nord de la Gaule. Les **Eburones**, adversaires qu'il mentionne maintes fois, n'habitaient naturellement pas la région de Liège et de Roermond où les situe habituellement, mais sur les bords de l'Aisne. Si l'on fait prévaloir leur parenté, leur voisinage et leur solidarité avec les **Aduatuci d'Attin** (et non de Tongeren !), c'est **Embry** et **Ambricourt** au nord-ouest de Montreuil qu'on doit considérer comme leurs centres. Le toponyme **Ambrines** près d'Aubigny-en-Artois (dans les parages d'Arras) peut également être considéré comme un vestige linguistique de cette tribu. Donc : **César n'a jamais mis les pieds aux Pays-Bas**, si bien qu'on peut biffer tout ce qu'on a déduit de cette assertion fautive – et ça n'est pas rien ! -. Premier point : il n'a jamais pu penser à la Betuwe néerlandaise quand il évoque l'île des Bataves, car il ne connaissait pas la Betuwe et qu'il n'était pas un si formidable conquérant qu'il pût envahir l'Angleterre à partir d'un pays inconnu des Romains. Sans parler de l'absurdité monumentale que César, qui n'a jamais dépassé la ligne Boulogne-Trèves, ait envisagé de situer en Betuwe sa base d'attaque de l'Angleterre !

TEXTES DE CESAR

Texte 32.

Vers 55 avant Jésus-Christ. César parle de la Mosa et du Renus.

Les Germains, qui entendaient des cris dans leur dos et voyaient que leurs guerriers étaient massacrés, jetèrent armes et enseignes et s'enfuirent du camp. Arrivés au confluent de la **Mosa** (Meuse) et du **Renus** (Escaut) et désespérés de ne pouvoir y poursuivre leur fuite et de voir tuer un grand nombre de leurs, ils se jetèrent dans le fleuve, où les survivants, saisis d'angoisse et de faim, périrent dans le courant tumultueux. Les nôtres n'avaient pas perdu un seul homme et ne comptaient que quelques blessés, même après ce combat terrifiant qui les avait opposés à une masse de 430.000 ennemis... Après cette guerre contre les Germains, César décida pour plusieurs raisons de faire mouvement vers l'autre côté du **Renus** (Escaut).

Source : César, De bello Gallico, IV, 15, 16.

Note : César n'a jamais dépassé la ligne Cassel-Trèves ; sa bataille « au confluent de la Mosa (Meuse) et du Renus » ne peut donc pas être localisée aux Pays-Bas. On retrouve cette description chez d'autres auteurs classiques chez qui elle ne concerne pas davantage les Pays-Bas.

Texte 33.

Vers 55 avant Jésus-Christ. César parle du Renus et de l'Île des Bataves.

La **Mosa** (Meuse) prend sa source dans les montagnes des Vosges qui se situent sur le territoire des **Lingones** (Langres) et, après avoir reçu un bras du **Renus** (Escaut), que l'on nomme **Vacalus** (Oise - après 1984, Delahaye a compris qu'il s'agissait de la Lys, cf. La Germania... pp.25-26), elle forme l'**Île des Bataves** (Béthune) et à quelque 80 milles de l'**Océan**, elle se jette dans le **Renus** (Escaut). En ce qui concerne ce fleuve (César parle maintenant du Renus-Escaut) : il prend sa source chez les **Leponti** (Alpes françaises), arrose d'un cours rapide le pays des **Nantuates**, des **Helveti**, des **Sequani** (cours supérieur de la Seine), des **Mediomatrici** (Metz), des **Triboci** (Troisvaux) et des **Treveri** (Trèves). A proximité de l'**Océan** (Océan Atlantique), il se divise en plusieurs bras et y forme d'immenses îles, dont la plupart sont habitées par des peuples sauvages et barbares, parmi lesquels il y en a dont on dit qu'ils se nourrissent de poissons et d'œufs d'oiseaux. Il se jette dans l'**Océan** (Océan Atlantique) par plusieurs embouchures.

Source : César, De bello Gallico, IV, 10.

Note : Ce texte a généré des flots de commentaires au cours de l'histoire, parce que sa description de la Mosa et du Renus, jointe à la mention de l'Île des Bataves, ne correspond en rien à la situation aux Pays-Bas. On a même été jusqu'à déclarer une partie du texte inauthentique ou à en faire une interpolation ultérieure. Bien que le texte ne déborde pas d'exactitude géographique, il n'y a aucune raison de le rejeter, si l'on comprend que César ne décrit pas le Rhin allemand, qu'il n'a jamais vu, mais l'**Escaut**. Or il n'en avait pas encore exploré tout le cours (il n'a jamais poussé jusqu'à l'embouchure de l'Escaut) et n'avait même pas reconnu son cours moyen qu'il n'a pas vu davantage. Il en est donc venu à imaginer que ce fleuve, qu'il connaissait bel et bien en France, après avoir arrosé

les contrées des Nantuates, des Helvetii, des Sequani, des Mediomatrici, des Triboci et des Treveri, se jetait dans l'Océan Atlantique. Certes ces données ne correspondent pas à l'Escaut mais elles correspondent encore moins au Rhin allemand.

Texte 34.

55 avant Jésus-Christ. César fait un raid de reconnaissance en Angleterre.

Alors, après lancé un pont, César pénétra en **Germania**, où il assiégea les **Sygambri** (Cambrin) et les **Ubii** (Aubigny). Aux **Suevi** (environs de Courtrai), le peuple le plus grand et le plus sauvage, dont beaucoup disent qu'il compte au moins 100 pagi (villages ou cantons) et peuples, il inspira de l'épouvante par sa venue, comme du reste à toute la Germania. Il retourna sans tarder en **Gallia** après avoir détruit le pont. De là, il se rendit chez les **Morini** (Thérouanne), où se situe le passage le plus proche et le plus court vers l'Angleterre.

Source : Orose, *Historiae*, VI, 9, 1.

Note : Il va de soi qu'il ne faut pas assimiler la Germania à l'Allemagne, mais à la partie du Nord de la France habitée par des Germains. La Gallia était le territoire conquis par les Romains. Les Morini (Thérouanne) étaient déjà soumis, tout comme la région de Boulogne, si bien qu'on les considérait comme faisant partie de la Gaule.

Texte 35.

55 avant Jésus-Christ. César nous renseigne sur la Germania et la Forêt Hercynienne.

Il fut un temps où les Gaulois surpassaient les Germains en bravoure. Ils menaient alors des guerres contre eux, envoyaient des colonies au-delà du **Renus** (Escaut), parce qu'ils étaient trop nombreux et ne disposaient pas d'assez de terres. Car les terres les plus fertiles de la **Germania** se situent près de la **Forêt Hercynienne** (Mont des Cats), que certains auteurs grecs appellent **Orcynia**. La terre fut occupée par les **Volcae Tectosages** (probablement originaires du sud de la France) qui y habitent toujours ; ils jouissent d'une grande réputation en matière de droit et de puissance militaire. Mais de nos jours, alors que les Germains continuent à mener une vie de pauvreté et de privations et ne changent rien à leur nourriture et à leur habillement, les Gaulois par contre ont appris à connaître la vie facile, grâce à la proximité de nos provinces et au commerce maritime. Ils sont peu à peu devenus les plus faibles. Vaincus de nombreuses fois, ils ont renoncé à se mesurer encore militairement aux Germains.

Cette **Forêt Hercynienne** a une largeur de huit jours de marche d'un voyageur légèrement chargé. C'est le seul moyen d'en donner les dimensions, les Germains ne possédant pas de mesures de distance²⁰. Elle commence aux frontières des **Helveti** (Helfaut), des **Nemeti** (Arras) et des **Rauraci** (Récourt), et suivant la ligne du **Danuvius** (Aisne), elle court jusqu'aux territoires des **Daci** (Dagny) et des **Anartes** (Annet-sur-Marne). De là, elle tourne à droite et s'éloigne du cours d'eau et touche par sa grande extension une quantité de peuples. Dans cette partie de la **Germania**, personne ne connaît son extension, même pas après seize jours de marche, ni où elle se termine. On dit qu'elle abrite beaucoup d'espèces d'animaux qu'on ne voit pas ailleurs.

Source : César, *De bello Gallico*, VI, 24, 25.

Texte 36.

Vers 50 avant Jésus-Christ. La ligne septentrionale extrême des conquêtes de César (résumé).

Par suite des conceptions erronées de la Germania, où l'on pensait uniquement ou essentiellement à l'Allemagne, des localisations inexactes des tribus mentionnées par Tacite en Germania, les dérivés atteignant couramment plus de 300 km, on s'est également fait une idée fautive du territoire conquis par César, et bien sûr aussi du territoire qui restait à conquérir après lui. La mauvaise traduction de l'hydronyme **Renus** a ajouté à la confusion. Des quelque 25 tribus nommées par Tacite en Germania et que j'ai maintenant correctement situées dans le Nord de la France, dans son *De bello Gallico*, César ne nomme que les suivantes :

²⁰ Ndr. : Cela s'explique par la variabilité de la distance parcourue, en fonction des difficultés du trajet. Il en a longtemps été ainsi en Flandre, la distance étant, naguère encore, toujours donnée en temps de parcours. Il en fut ainsi jusqu'à l'arrivée du vélo, du train et de la voiture.

Batavi – Béthune
 Cherusci – Chérisy
 Cimbri – Simencourt
 Suebi – environs de Courtrai

Tencteri – Tangry
 Triboci – Troisvaux
 Turoni – Tournai

Cela ne veut pas dire qu'il ait conquis tous les territoires de ces tribus ; de certaines, il rapporte qu'il lui arriva de les rencontrer, mais qu'il ne put les atteindre parce qu'elles se retiraient dans les bois, et qu'il put encore moins les vaincre ou les soumettre. En fait César n'a possédé qu'une infime part de la Germania ; à l'est il n'a en aucun cas atteint le Rhin. Les auteurs de l'Antiquité ne laissent aucun doute à ce sujet, la conquête de la Germania (celle de Tacite, s'entend !) n'a commencé qu'après le début de l'ère chrétienne. A la lumière de cette évidence, c'est une plaisanterie de parler encore de Bataves aux Pays-Bas.

POMPONIUS MELA ET LUCAIN

Texte 37.

Vers 44 après Jésus-Christ. Pomponius Mela parle du **Renus** et du **Flevum**.

A partir de là (de la Bretagne), la côte s'étend vers le nord, où elle appartient aux **Morini** (Thérouanne), le dernier des peuples gaulois et dont rien n'est plus célèbre que le port que l'on appelle **Gesoriacus** (Boulogne).

Le **Renus** (Escaut) vient des Alpes (françaises) et forme presque dès le début deux lacs, **Venetum** et **Acronum**. Il ne tarde pas à gagner en consistance et adopte un cours plus déterminé qui non loin de la mer se disperse çà et là. Du côté gauche, il continue à être appelé **Renus** (Escaut) jusqu'à son embouchure. Du côté droit, il commence par être étroit et égal à lui-même. Puis, derrière ses rives, qui s'écartent en longueur et en largeur, il ne porte plus le nom de fleuve, mais, là où il remplit les terres, il s'appelle **Flevum**. Il enserre une île du même nom, se rétrécit et s'y jette dans la mer.

La Germania s'étend de ces rives aux Alpes (françaises), au sud (lisez : à l'est) jusqu'à ces Alpes ; à l'est (lisez : au sud) jusqu'au peuple de **Sarmatica** (Sermaise), et là où elle regarde vers le nord (lisez : l'ouest), s'étend la côte de l'**Océan** (Océan Atlantique).

Note : Le détail des deux lacs que le Renus forme presque à ses débuts ne correspond en rien au Rhin allemand qui ne forme nulle part de lacs mais provient du lac de Constance avec un régime de torrent. L'Escaut par contre formait effectivement deux lacs. Le premier s'étendait entre Hornain et Fléchin à quelque 10 km au nord de Cambrai. Le second se situait entre Antoing et Montagne-du-Nord, à quelque 10 km au sud de Tournai. Ces deux dépressions constituent encore maintenant de larges secteurs marécageux où subsistent les méandres du lit instable du fleuve. Des centaines de détails prouvant que le niveau de la mer était plus élevé à l'époque, celui des cours d'eau l'était également et de larges secteurs de la Flandre et du Nord de la France étaient décrits comme des îles. De même les deux dépressions susdites étaient alors inondées et pouvaient effectivement être considérées comme des lacs de l'Escaut. Les noms de Venetum et d'Acronum n'ont pas laissé de vestiges toponymiques décelables.

Texte 38.

Vers 44 après Jésus-Christ. Mela parle des cours d'eau de la Germania.

Les cours d'eau de la Germania qui coulent vers d'autres peuples sont : le **Danuvius** (Aisne) et le **Rhodanus** (Rhône). La **Moenis** (Meuse) et la **Lupia** (Lys) se jettent dans le **Renus** (Escaut). L'**Amisiss** (Hem), le **Wisurgis** (Wimereux) et l'**Albis** (Aa), les plus célèbres, se jettent dans l'**Océan** (Océan Atlantique). Au-dessus de l'**Albis** (Aa) se trouve le **Codanus** (Le détroit du Pas-de-Calais et la Mer du Nord), une immense baie marine, pleine de grandes et de petites îles. De ce fait, la mer, là où elle constitue la côte, n'a jamais l'aspect d'une pleine mer, mais d'embouchures enchevêtrées et de bras particuliers qui se croisent. Sur la côte, des îles restent visibles à peu de distance, et à marée haute tout est également recouvert. C'est là qu'habitent les **Cimbri** (Simencourt) et les **Teutones** (Thiembroune), et plus loin les **Hermiones** (Hermies), les derniers de la Germania.

Source : Mela, De chorographia, III, 30-32.

Texte 39.

Vers 44 après Jésus-Christ. La pointe de l'Angleterre se situe face aux « Bouches du Renus ».

L'Angleterre s'étend au nord (lisez : à l'ouest) en direction de l'ouest (lisez : du sud) comme un grand triangle face aux **Bouches du Renus** (Escaut), dont les côtés s'écartent l'un de l'autre. L'un donne sur la Gallia, l'autre sur la **Germania**.

Source : Mela, De chorographia, III, 50.

Texte 40.

Vers 50 après Jésus-Christ. Suevi, Albis et Renus.

Les tempêtes du vent du nord (lisez : du vent d'ouest) ont formé chez les **Suevi** (environs de Courtrai – Ndr. ne serait-ce pas Zouafques ici ?) l'**Albis** (Aa) et la tête indomptée du **Renus** (Escaut).

Source : Lucain, Pharsalia, II, 51, 52.

latin	ALBIS	AMISIA	WISURGIS	LIPPIA
français	AA	HEM	WIMEREUX	LYS
allemand	ELBE	EEMS	WESER	LIPPE

On dirait une grille de mots croisés, cet exemple le plus troublant de toutes les doublures de noms, source d'énormes méprises. Les doublures ne concernent pas seulement les noms de contrées et les toponymes mais aussi les hydronymes. **Tout ce que les classiques ont écrit à propos de ces cours d'eau, et ça n'est pas rien, a été interprété et localisé de travers**, parce qu'on a, bille en tête, tout appliqué au nord de l'Allemagne alors qu'il fallait en réalité situer l'ensemble dans le nord-ouest de la France et dans l'ouest de la Flandre. Il est dommage en un certain sens qu'on ne puisse traiter de front cet ensemble. Le problème des cours d'eau sera traité à fond dans le tome II, parce leur mention se poursuit sans désespérer au cours de la période carolingienne, ce qui permettra d'étudier conjointement la localisation exacte des Frisons et des Saxons **au cours des deux périodes**. Les sources géographiques romaines fournissent du reste déjà plus qu'assez de preuves que ces cours d'eau se situent en France. Ptolémée le confirme en fournissant des coordonnées **fiabes**. Contentons-nous pour l'instant d'accepter le fait de ce quartet de doublures onomastiques. Le tome II en éclaircira la genèse, le tome III apportera l'élucidation finale. En fait les choses seront claires dès le chapitre 24.

LE PROBLEME DU RENUS

Plusieurs lecteurs ont fait remarquer à juste raison que dans mes publications précédentes le problème du Renus n'était pas suffisamment élucidé. Ce n'était pas encore possible alors, parce que je devais garder sous le coude la Germania de Tacite qui nous offre la clé du problème du Renus. Si je l'avais abordé à un stade antérieur, il aurait sombré avec tout le reste sous les huées, ce qui aurait rendu très difficile d'y revenir à nouveau. Il fallait d'abord laisser au doute le temps de s'insinuer afin que s'accumule entre les pierres des fausses certitudes le terrain nécessaire aux graines. Ce que le Renus signifie chez les classiques, Tacite l'a expliqué une bonne fois pour toutes en situant en face l'un de l'autre le **Renus**-Escaut et le **Danubius**-Aisne. Son usage d'appeler ainsi l'**Escaut**, s'est maintenu jusque bien avant dans le Moyen Age. On le retrouve chez **Strabon**, qui donne une description si précise des Bouches du Renus, et chez **Ptolémée**, qui les situe entre des **localités françaises**, ce qui est tout à fait fiable si l'on reconstruit toute la carte de la Francia. C'est aussi le cas de la **Table de Peutinger** qui situe le Renus exactement en face du **Kent anglais**, ce que les auteurs classiques ne cessent du reste **de répéter**. Mais il est de fait qu'une carte aussi schématique qui mélange toutes les données n'est pas la source la plus explicite, au contraire, son caractère schématique a permis d'y lire une confirmation des mythes. Tout cela est bien terminé maintenant que la mention de tribus françaises et belges **au nord du Renus et de la Batua** y a mis un terme définitif.

TEXTES DE PLINE

Texte 41.

Vers 77. Pline décrit l'Île des Bataves en France.

Dans le **Renus** (Escaut) lui-même se situe, sur presque 100 milles en longueur (220 km), la très noble **Île des Bataves** (Béthune) et des **Canninefates** (Genech), et d'autres des **Frisones** (Flandre), des **Chauci** (Chocques), des **Frisiavones** (Flandre), des **Sturii** (Estreux, Etroeungt ou Etrun), des **Marsaci** (Marchiennes) qui s'étendent entre **Helinium** (Liane près de Boulogne – Ndtr. : dans le Tome III, chapitre IX, Delahaye rejette cette localisation et situe le Helinium à l'est de Courtrai) et **Flevum** (ou Almere entre Calais, Saint-Omer et Bergues). C'est ainsi qu'on appelle les embouchures par lesquelles le **Renus** (Escaut) se jette au nord (lisez : à l'ouest) dans des lacs. A l'ouest (lisez : au sud), il se jette dans le cours de la **Mosa** (lisez : Moeze, mot qui signifie boue, cours d'eau boueux), tandis qu'au milieu de celui-ci, il forme un petit fleuve qui garde son propre nom.

Source : Pline, Histoire naturelle, IV, 101.

Texte 42.

Vers 77. Pline décrit les cours d'eau et les peuples du nord-ouest de la France.

Toute cette côte, jusqu'à l'**Escaut** (sic !), est habitée par des nations de la Germanie. Car la Germanie **n'a pas encore été totalement reconnue** des années après... Un autre peuple est celui de **Ingaevones** (Saint-Inglevert), auxquels appartiennent les **Cimbres** (Simencourt), les **Teutons** (Thiembronne) et les **Chauci** (Chocques).

Le plus près du **Renus** (Escaut) habitent les **Istaeuvones** (Estevelles), dont les **Sicambres** (Cambrin) font partie. A l'intérieur du pays habitent les **Hermiones** (Hermies) avec dessous les **Suevi** (environs de Courtrai), les **Hermunduri** (Hermelinghen), les **Chatti** (Mont des Cats) et les **Cherusci** (Chérisy). Les **Peucini** (Puissieux) et les **Basternae** (Hébuterne) sont la cinquième composante [des peuples de la Germanie]. De clairs cours d'eau se jettent dans l'**Océan** (Océan atlantique) : le **Guthabus** (Gy, affluent de la Scarpe), le **Visculus** ou la **Vistula** (Vesle, Marne et Aisne), l'**Albis** (Aa), l'**Amisia** (Hem), le **Renus** (Escaut), la **Mosa** (Meuse). L'intérieur du pays est parcouru par la **Chaîne Hercynienne** (Monts de Flandre, notamment Cassel et Mont des Cats), qui ne le cède à aucune en renom.

Source : Pline, Histoire naturelle, IV, 98-100.

Texte 43.

Vers 77. Pline décrit le Promontoire des Cimbres au Cap-Blanc-Nez.

Philémon dit que les **Cimbri** (Simencourt) appellent l'île **Morimarisca** (marais des Morini), ce qui signifie « mort » ; la mer de là jusqu'à la haute langue de terre s'appelle **Rusbeas**²¹ (Roubaix)... On commence à avoir des renseignements un peu plus clairs à partir des **Ingaevones**, le premier peuple germain qu'on rencontre. De ce côté-là est le mont **Saevo**, qui ne le cède pas aux **Ripaeae** (Rièzes, Ardennes), s'étend jusqu'au **Promontoire des Cimbres** et forme un vaste golfe appelé **Codanus** (Le Détroit du Pas-de-Calais et la Mer du Nord), et rempli d'îles dont la plus grande est **Scatinavia** (l'Angleterre ou l'Ecosse), dont la superficie n'a pas été reconnue. [...] Le **Promontoire des Cimbres**, en s'avancant au loin dans la mer, forme une péninsule qui est appelée **Tastris**. Là 23 îles ont été découvertes par les victoires des Romains. La plus célèbre est **Burchana** (Boursies, Nord), appelée par les nôtres **Fabaria**, à cause de sa ressemblance avec ce fruit (la fève). Une autre est appelée **Glaesaria** (IV, 20), à cause de l'ambre (glas = verre) des soldats, et **Austeravia** par les barbares (Ostrevent près d'Arras). **Actania** (Acquin) est une des îles suivantes.

Source : Pline, Histoire naturelle, IV, 94-97.

²¹ Ndtr. : Le lecteur aura peut-être de la peine à s'imaginer Roubaix dans ce contexte. Delahaye explique le nom de Roubaix et donne un complément d'information page 725, note 454-1. Le toponyme Robecq est assez fréquent dans la région. C'est en particulier le nom d'un village du canton de Lillers. On en trouve sept occurrences dans le WOORDENBOEK DER TOPONYMIE de Karel de Flou (Bruges 1932, 18 volumes).

Note : Il est tout à fait explicable que Pline appelle îles ou presque îles certains secteurs situés de nos jours sur la terre ferme. Primo la côte qui s'étend de Wissant vers le nord n'était pas encore fermée par un cordon dunaire, ce qui laissait libre jeu à la mer pour envahir la terre. Secundo les textes parlent régulièrement du grand nombre d'îles de cette contrée. Tertio, on trouve des vestiges romains **six à huit mètres sous la surface actuelle**, ce qui prouve qu'après les Romains, le paysage a subi d'énormes changements.

Texte 44.

Vers 77. Pline décrit les peuples germaniques dans le nord de la France.

Les rives de l'**Escaut** sont peuplées par les **Texuandri** (parages de Lille), qui portent des noms divers ; puis viennent les **Menapii** (Cassel), les **Morini** (Thérouanne), auxquels l'opinion populaire rattache les **Marsaci** (Marchiennes), puis le canton appelé **Gesoriacus** (Boulogne), les **Britanni** (Berthen, Nord ou Bretigny, Aisne), les **Ambiani** (Amiens), les **Bellovaci** (Beauvais), les **Bassi** (Basseux, Pas-de-Calais ou Bassu, Marne). Plus à l'intérieur des terres habitent les **Catuslogi** (Cattenières), les **Atrebatii** (Arras), les **Nervii** libres (Bavay), les **Veromandui** (Vermand), les **Suaeuconi** (Souchez), les **Suessones** (Soissons) libres, les **Silvanectes** (Senlis) libres, les **Tungri** (Tournai), les **Sunuci** (Somain), les **Frisiavones** (Flandre), les **Baetasi** (Bettignies), les **Leuci** (Toul) libres, les **Treveri** (Trèves) jadis libres, et les **Lingones** (Langres) fédérés, les **Remi** (Reims) fédérés, les **Mediomatrici** (Metz), les **Sequani** (cours supérieur de la Seine), les **Raurici** (Augst, Suisse), les **Helveti** (Suisse), les colonies **Equestris** (Noyon, Suisse) et **Raurica** (Augst, Suisse). Le long du **Renus** (Escaut), les peuples de **Germanie** cohabitent dans une même province : les **Nemetes** (Arras), les **Triboci** (Troisvaux), les **Vangiones** (Wannehain) ; près des **Ubii** (Aubigny) la colonie des **Agrippinenses** (Cologne – Delahaye s'avisera plus tard que c'est Avesnes-sur-Helpe), les **Guberni** (Gouves), les **Batavi** (Béthune) et ceux que nous avons mentionnés dans les îles du **Renus** (Escaut).

Source : Pline, Histoire naturelle, IV, 106.

Texte 45.

Vers 77. Pline mentionne les Frisons près du Déroit du Pas-de-Calais.

Les **Frisii**, peuple qui était alors fidèle (à Rome), l'ont montré. Je ne connais pas la signification de leur nom ; il signifie peut-être qu'ils habitent près de l'**Océan britannique** (Le Déroit du Pas-de-Calais).

Source : Pline, Histoire naturelle, XXV, 21.

Texte 46.

Vers 77. Pline décrit l'Ostrachia en France.

On trouve de l'ambre sur les îles de l'Océan septentrional (lisez occidental) ; les Germains l'appellent « glaes » (verre) ; là se trouve l'une des îles nommée **Glaesaria** par les nôtres... et qui s'appelle **Austeravia** (Austrachia, Oostergo = Ostrevant près d'Arras) chez les Barbares. L'ambre se forme à partir de la sève d'arbre.

Source : Pline, Histoire naturelle, IV, 98-100.

Texte 47.

Vers 77. Pline évoque à nouveau le Flevum et l'Helinium.

Nous avons dit, qu'à l'est (lire : au nord) près de l'**Océan** (Océan Atlantique) habitent divers peuples. Mais au nord (lire : à l'ouest) habitent les **Chauci** (Chocques), qui sont qualifiés de Petits et de Grands (il s'agit des Grands et Petits Frisons). L'Océan y envahit d'un large flot deux fois par jour et par nuit un vaste secteur de terre, y provoque un éternel changement de la nature, et conduit à se demander ce qui appartient à la terre ou à la mer...

Une autre particularité remarquable due aux forêts. Elles amènent au-dessus de tout le reste de la **Germania** du froid et des nuages, avec le plus de rigueur toutefois loin des **Chauci** (Chocques) susdits, surtout autour des deux lacs (Flevum et Helinium). Les côtes elles-mêmes sont couvertes de chênes qui y prospèrent. Il arrive qu'ils soient emportés par le flot et le vent comme des îles de branchages, qui flottent sur l'eau et, avec leurs branches, ils semèrent souvent la terreur dans notre flotte, comme si la nuit le courant les avait dressés contre la proue des bateaux et il semblait que celles-ci avaient livré un inutile combat naval contre les arbres.

Source : Pline, Histoire naturelle, XVI, 2-5.

Texte 48.

Vers 77. Plinius parle du tissage des étoffes.

Les **Cadurci** (Cathéaux, Oise), les **Caleti** (Cléty), les **Ruteni** (Ruitz), les **Bituriges** (Bettrechies) et les **Morini** (Thérouanne), qui sont considérés comme les derniers des hommes, du reste tous les autres peuples gaulois aussi, tissent des étoffes, comme les ennemis sur l'autre rive du **Renus** (Escaut) ; leurs femmes ne connaissent pas d'habits plus beaux.

Source : Pline, Histoire naturelle, XIX, 8.

Note : C'est cette donnée et cette région qui ont amené plus tard le nom de **Texandria** (pays du tissage). On fait le tour de la question quand on constate que c'est également la contrée du célèbre drap « frison ».

Texte 49.

Vers 77. Les « troncs d'arbres creux » (pirogues monoxyles) des Germains.

Les pirates de Germania naviguent sur des troncs d'arbres évidés, dont certains peuvent bien porter trente hommes.

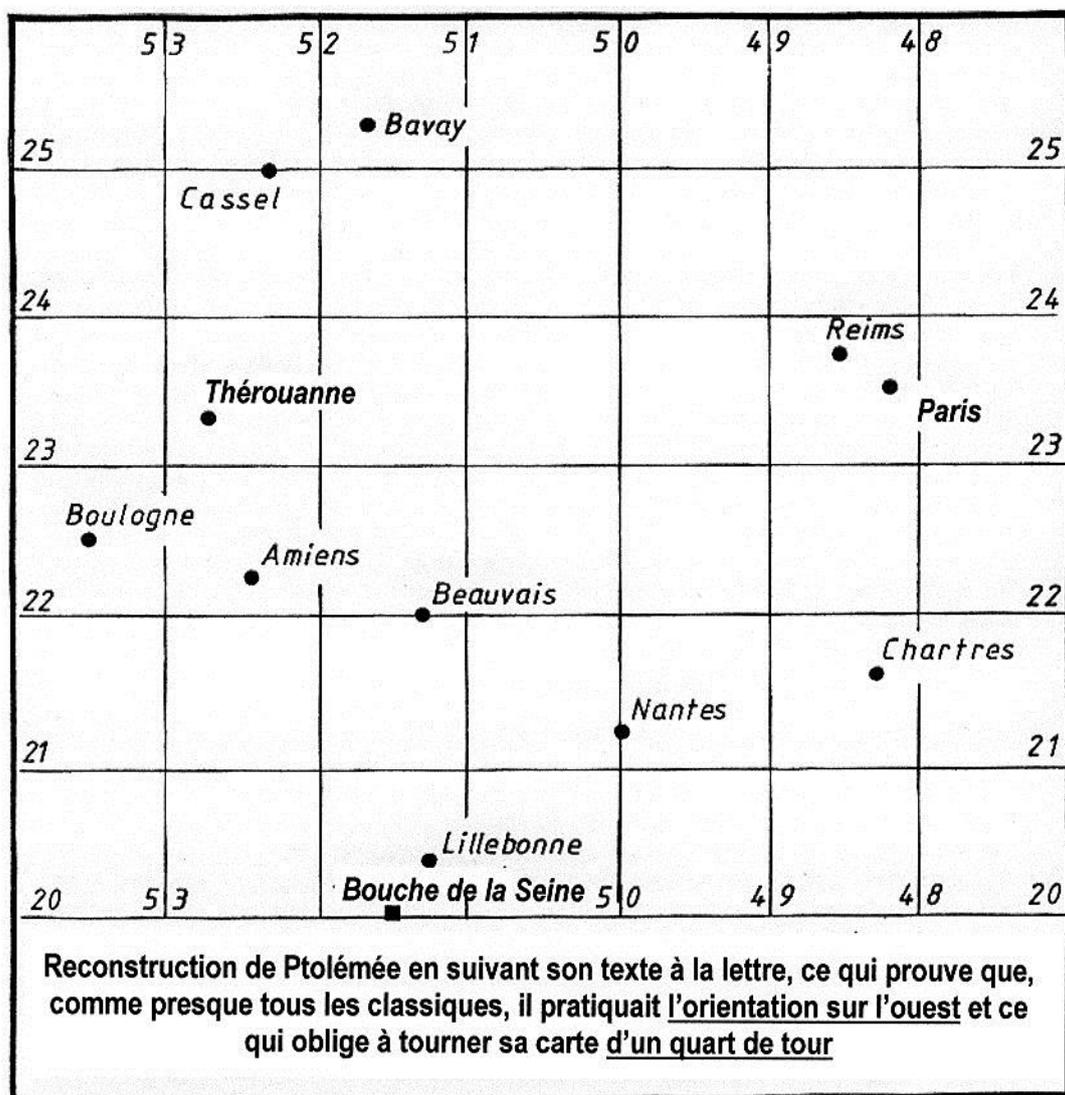
Source : Pline, Histoire naturelle, XVI, 203.

PTOLEMEE « N'EST PAS FIABLE »

Claudius Ptolémée, astronome, géographe, mathématicien et même théoricien de la musique, a vécu entre 87 et 150 après Jésus-Christ à Alexandrie. Il a écrit diverses œuvres, dont sa « Géographie » ou « Cosmographie » a acquis la plus grande notoriété : jusqu'au XVI^e siècle, elle est restée le manuel des géographes et des cartographes. Dans cet ouvrage, il a rassemblé une liste de 350 localités de l'empire romain, assorties de leur longitude et de leur latitude. A l'égard de Ptolémée, le monde académique (pas seulement néerlandais, le mépris étant universel) s'est livré à une de ses pires goujateries en le déclarant « non fiable », parce qu'il avait fourni en matière de géographie historique de l'Europe occidentale des données diamétralement opposées aux conceptions en vigueur. De ce fait les classiques et les historiens modernes se sont donné le ridicule de prétendre être mieux au courant que le savant astronome et géographe du premier siècle. Et de fait ! Quand on a commis une erreur d'interprétation aussi fondamentale que celle qui concerne l'Albis, l'Amisia et le Wisurgis, qui se trouve à l'origine de tous les mythes et en est la principale cause, et qu'on ne se demande pas comment il se fait qu'un auteur du premier siècle puisse avoir une opinion diamétralement opposée, on n'a plus d'autre issue que de déclarer cet auteur non fiable. Remarquons en passant que je n'ai rien trouvé ou découvert d'inouï : je me suis contenté de suivre Ptolémée, lequel, dès le premier siècle après Jésus-Christ, a réfuté les mythes des Pays-Bas avant même leur naissance. Il place en effet les Bataves dans le nord de la France avec un commentaire et des coordonnées qui ne laissent rien à désirer en matière de clarté.

Il faut dire que tout poussait les historiens à rejeter Ptolémée. Il avait en effet également développé une astronomie connue comme le « Système de Ptolémée », basée sur une terre immobile occupant le centre de tout le système solaire. Ce système a longtemps dominé la science astronomique jusqu'à ce que Copernic au XVI^e siècle et Galilée au XVII^e siècle en démontrent la fausseté. Leurs nouvelles théories ne s'implantèrent du reste pas facilement : on ne les accepta que quand on se fut avisé que la menace du bûcher avait été une blague de bien mauvais goût. Les erreurs de Ptolémée concernant la terre et le système solaire constituaient une incitation opportune à rejeter également les renseignements géographiques qu'il nous fournit sur la Gaule et la Germanie, parce qu'on s'en était fait depuis une idée qu'il contredisait diamétralement. Si Ptolémée se trompait en ce qui concerne le système **solaire**, cela ne signifie en rien qu'il se trompait également quand il traitait de la **terre**. On aurait dû mieux distinguer son **astronomie** de sa **géographie** au lieu de rejeter l'ensemble.

On a en outre commis une deuxième injustice à son égard : on s'est dispensé de chercher à comprendre ce qu'il voulait dire et de pénétrer la logique de son système, au prétexte qu'il n'était de toute façon pas fiable ! Pourquoi s'imposer la peine de le comprendre ? Il est arrivé qu'on tente de reconstituer partiellement ses données. Au lieu de s'en tenir strictement à ce que disait l'auteur, on a mêlé à ces reconstructions des conceptions personnelles, avec de grandes et petites prétendues corrections, le tout donnant une vue déformée des choses permettant de prouver facilement que Ptolémée avait débité des sottises. Aux Pays-Bas, la reconstruction de Byvanck (Nederland in den Romeinschen tijd, 1943, page 211), en est le meilleur exemple. Notre homme a commencé par ne pas remarquer le principe de base de Ptolémée, **l'orientation sur l'ouest**, pas plus qu'il ne l'a remarqué chez d'autres auteurs, bien qu'on puisse le signaler un nombre incalculable de fois. En second lieu, en faisant à tort du Renus, de l'Amisia et du Wisurgis, le **Rhin**, l'**Eems** et le **Weser**, il obtient une carte qui en effet ne ressemble plus à rien. Qui traite ainsi Ptolémée n'est effectivement pas fiable : ce n'est pas le cas de Ptolémée lui-même.

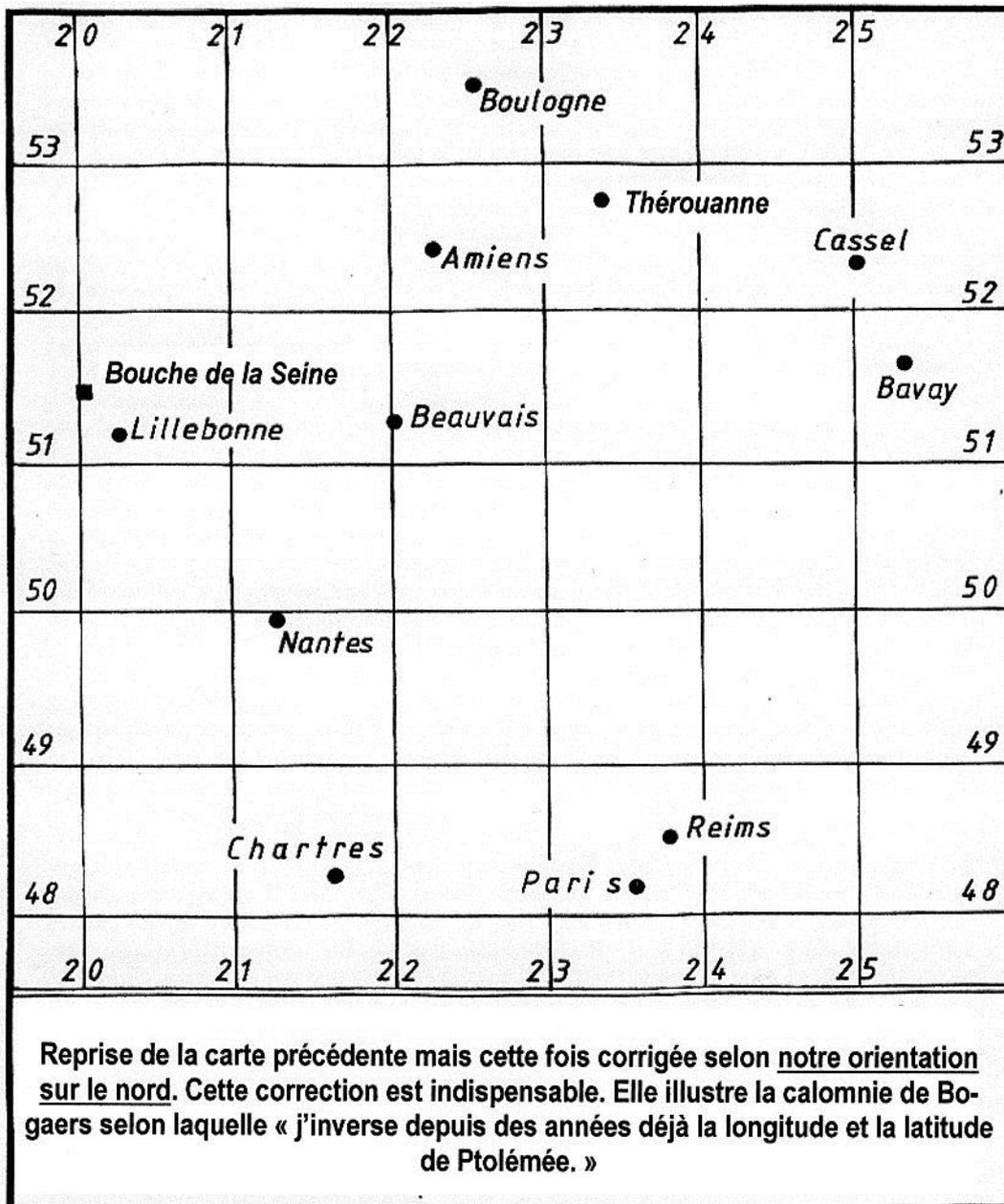


L'ORIENTATION SUR L'OUEST

Les textes cités jusqu'à maintenant le prouvent à satiété : les auteurs de l'antiquité classique pratiquaient **l'orientation sur l'ouest**. Il est fondamental de s'en aviser si l'on veut interpréter correctement leurs textes et pourtant les historiens n'ont pas remarqué ce phénomène. Ils se sont souvent gaussés des connaissances géographiques « défectueuses » des classiques, proclamant ainsi qu'ils n'y avaient rien compris. Dans mes publications précédentes, je n'ai peut-être pas exposé assez

clairement cette orientation sur l'ouest, aussi est-il judicieux d'y revenir. Il va sans dire qu'on arrive à de grandioses erreurs quand on ne repère pas ce principe qui donne une toute autre tournure à beaucoup de représentations tirées des textes classiques. Toute une série de facteurs générateurs de mythes et tout particulièrement la germanisation à tout va pratiquée par les historiens allemands qui ont traîné en Allemagne tout ce qu'ils pouvaient accaparer, avaient déjà généré un mouvement vers le nord, de surcroît magistralement couronné par l'interprétation « nordique » d'un grand nombre de textes que leurs auteurs originaux envisageaient en fait à l'ouest. Les textes concernant l'Albis, l'Amisia et le Wisurgis en sont le meilleur mais aussi le plus fatal exemple.

La plupart des auteurs classiques appellent nord ce que nous nommons ouest, aussi ai-je appelé ce phénomène **orientation sur l'ouest**. Il faut comprendre qu'ils **placent le nord à l'ouest**. Il va de soi que ce décalage ne concerne pas seulement le nord mais qu'il convient de tourner d'un **quart de tour vers la gauche** l'ensemble de la rose des vents, quand on mentionne tous les points cardinaux, pour obtenir une représentation qui coïncide avec la nôtre. Voyez à ce sujet le texte 105 où ce phénomène apparaît même deux fois et où la mention des quatre points cardinaux prouve à l'évidence la nécessité des transpositions.



Il faut se garder de penser que les classiques étaient assez arriérés pour ignorer où se levait le soleil. Les bases de la géographie de cette époque ont été jetées en Grèce et en Egypte. Les astronomes et géographes, qui se faisaient une représentation exacte de leur propre région, s'imaginaient l'Europe et l'Angleterre comme des contrées lointaines situées au nord. En outre, ils ne connaissaient de l'Europe que l'Espagne, la France, l'Angleterre et le sud de l'Allemagne au-dessus de l'Italie. Quant aux Pays-Bas, à l'Allemagne transrhénane et au Danemark, ils sortaient complètement de leur champ de vision, pour ne rien dire de pays situés encore plus au nord ou au nord-est dont ils n'ont en conséquence jamais fait mention. Après la publication d'un certain nombre d'ouvrages plaçant **l'Europe au nord**, les autres auteurs ont repris cette conception. En effet s'il est une donnée qu'un auteur doit emprunter à ses prédécesseurs, c'est bien la géographie, puisqu'il est exclu que chaque géographe soit en mesure d'aller faire lui-même ses propres observations. On peut dire d'une manière générale que tous les auteurs classiques, à part de très rares exceptions, ont pratiqué l'orientation sur l'ouest dans leurs descriptions.

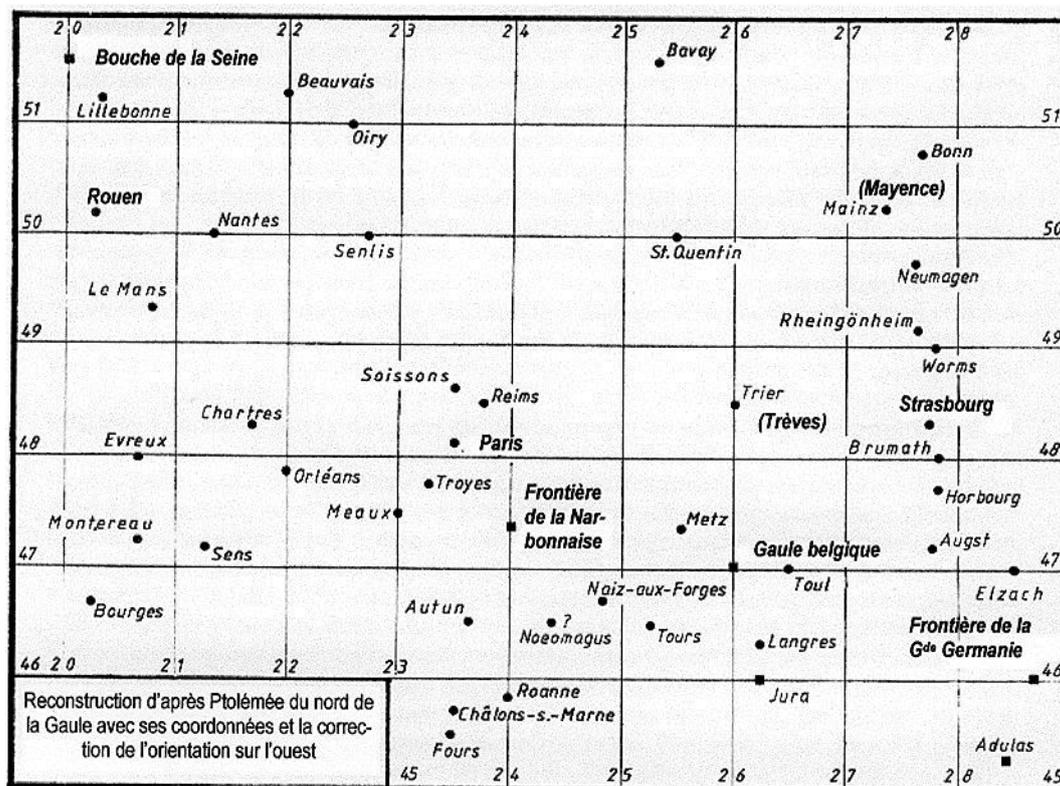
Les auteurs du haut moyen âge ont continué dans cette voie, l'habitude étant entrée dans les mœurs, si bien qu'ils reprenaient dans la plupart des cas l'orientation sur l'ouest des classiques et respectaient le même principe quand ils fournissaient des informations personnelles et nouvelles qui n'étaient pas empruntées aux classiques. S'ajoute à cela que la cartographie n'a commencé qu'assez tard à établir des cartes usant de l'orientation vers le nord qui nous est familière. Avant le XVI^e siècle, les cartes géographiques ne présentent que rarement ou jamais cette orientation. Puis, pendant quelques siècles, on pratique des orientations diverses. Par contre, il nous est presque impossible de nous représenter une carte qui ne soit pas orientée vers le nord, et nous avons parfois les plus grandes difficultés à lire des cartes inspirées d'un autre principe, souvent pour la bonne et simple raison que nous tournons instinctivement la carte vers le nord, ce qui rend illisibles leurs inscriptions. Quiconque a suivi les textes aura remarqué lui-même qu'il convient de garder son attention éveillée pour en comprendre l'orientation exacte. C'est aussi pour cette raison que j'ai chaque fois joint la correction.

Il arrive, de façon tout à fait exceptionnelle, que des textes du haut moyen âge pratiquent notre orientation sur le nord. Il arrive parfois aussi qu'un auteur, reprenant littéralement des textes ou des fragments d'autres écrivains qui usaient d'une orientation différente, en vienne à mélanger les orientations, mais les contradictions de son texte facilitent le repérage de ce phénomène. Le pôle nord et le véritable nord magnétique ne jouent aucun rôle dans l'orientation classique sur l'ouest, la boussole n'ayant été inventée qu'au XII^e siècle et n'étant devenue courante qu'au XIII^e siècle. C'est précisément à cette époque qu'on abandonne peu à peu l'orientation sur l'ouest pour s'habituer à appeler nord le nord véritable.

On ne saurait en douter, Ptolémée pratique également l'orientation sur l'ouest. Bogaers a fait remarquer avec juste raison (Numaga 1982, p. 73) que Ptolémée nous avertit lui-même qu'il donne d'abord la **longitude** puis la **latitude**. On en vient à se demander dans quelle rangée de derrière Bogaers se trouvait relégué quand Notre Seigneur était en train de distribuer le bon sens. Bien sûr que Ptolémée nous en avertit lui-même ! C'était un homme honnête qui pensait ce qu'il écrivait. Mais, cette remarque faite, il convient d'étudier ce qu'il entend par longitude et latitude, surtout quand on a repéré que **tous les auteurs romains** les inversent. Les premiers textes venus, deux pages plus loin chez Ptolémée (voir les numéros 50, 51 et 58), montrent que lui aussi pratiquait l'orientation sur l'ouest. Il arrive qu'un « pseudo-scientifique » (épithète qu'il me décerne page 74) ait la tentation de pousser la lecture plus avant que le savant professeur, qui entasse bévues sur bévues et couronne le tout par la calomnie que j'inverse « depuis des années déjà » la longitude et la latitude de Ptolémée. Il s'abaisse encore sous le niveau de la pseudo-science en travestissant en toute connaissance de cause le texte de Ptolémée et en fourvoyant le lecteur par une falsification destinée à me perdre définitivement aux yeux de ceux qui n'ont pas repéré l'orientation sur l'ouest et ne connaissent pas l'ouvrage de Ptolémée. Depuis des années déjà Bogaers se révèle maître dans l'art de retourner les choses. Tout récemment, il se livrait à un nouveau numéro d'inversion de degrés. Après m'avoir plusieurs fois, et bien que je l'aie mis en garde contre toute récidive, traité en public de fou, et après que je lui eus

répondu du tac au tac dans « *De Bisschop van Nijmegen*²² », ne voilà-t-il pas que notre sainte nitouche (Numaga 1982, P. 69) m'accuse d'agression, lui qui depuis des années s'y livre avec une grossièreté éhontée ! Ne nous gênons donc pas pour donner le coup de grâce à ce fanfaron qui a imposé à la science historique néerlandaise la honte du *Bronnenboek*. Il peut remballer toutes ses jolies « historiettes du nord » sur les Pays-Bas, s'il s'avère qu'il n'a jamais remarqué l'orientation sur l'ouest pratiquée par les classiques. Or il vient de prouver derechef que c'est bien le cas.

Lors de la reconstruction des données de Ptolémée, il convient de prendre garde à une autre conséquence. Il ne suffit pas de corriger chez lui nord en ouest. Comme il mentionne également les degrés de longitude et de latitude, calculés à partir du méridien d'Alexandrie, il faut également rendre ses coordonnées de manière exacte. Du fait de l'orientation sur l'ouest, sa latitude nord doit être comprise comme notre longitude ouest, et sa longitude ouest comme notre latitude nord. Mais cela ne suffit toujours pas. Il apparaît aussi que les degrés de la **longitude ouest** corrigée (la latitude nord de Ptolémée) ne s'élèvent pas **d'est en ouest**, ce qui aurait dû être le cas si le méridien d'Alexandrie avait été projeté du sud au nord, mais qu'ils s'élèvent **d'ouest en est**. Pour la **latitude nord** corrigée (la longitude ouest de Ptolémée), cela n'entraîne pas de différence ; les degrés s'y élèvent effectivement du sud vers le nord.



Carte 9. Reconstruction du centre de la France à partir des données et coordonnées de Ptolémée, après correction en fonction de notre orientation sur le nord. Même si ses coordonnées ne sont pas toujours exactes, l'image d'ensemble est parfaitement acceptable. J'ai repris en haut un certain nombre de localités qui prouvent que la carte suivante se rattache géographiquement au nord de la France.

Afin d'illustrer ce phénomène, avant de me lancer dans une reconstruction globale, je commence par donner deux cartes comportant un nombre limité de localités. La première est une reconstruction de

²² Ndr : *De Bisschop van Nijmegen* signifie l'Evêque de Nimègue. Il s'agit d'un éreintage plus que justifié du *Bronnenboek* (Livre des sources) de Nimègue, opuscule, qui non content de sentir son faussaire d'une lieue, réussit la bourde du siècle en prêtant à Nimègue, qui n'a jamais eu d'évêché, un évêque emprunté à Noyon !

Ptolémée selon son texte littéral, la seconde adaptée à notre conception de l'orientation sur le nord par les corrections requises. Chacun peut voir que les corrections s'imposent et comment il faut situer les degrés qu'on trouve chez Ptolémée.

Pour la reconstruction totale de la Gallia au-dessus du centre de la France et **de tout ce que donne Ptolémée sur la Germania**, j'ai porté sur la carte toutes les mentions entre ses 19^e et 29^e latitudes nord et ses 46^e et 57^e longitudes ouest. On peut noter des inexactitudes, des imprécisions et même de grandes aberrations. Il aurait tenu du miracle que la géographie de Ptolémée pût se superposer à une carte moderne. On peut admettre qu'il a mesuré et calculé les données de son environnement immédiat. Mais on ne peut le supposer pour la Gallia et la Germania. Pour ces contrées, il a dû se contenter de cartes primitives, qui naturellement ne pouvaient être exactes à cette époque, de textes d'autres auteurs, et très probablement de renseignements oraux glanés auprès de personnes qui avaient visité la Gallia et la Germania. Dans bien des cas, il a dû recourir à des suppositions dans l'indication des degrés. Gardons en outre à l'esprit que son texte a été transcrit des dizaines de fois avant qu'une copie passablement tardive ne nous parvienne. **Le plus ancien codex contenant la Geographia de Ptolémée, provenant du Vatican, est du XIII^e siècle !** Si son texte a été transmis assez correctement – c'est du moins l'impression que l'on a –, on ne peut en dire autant des chiffres, vu que chacun sait que les chiffres sont l'élément le plus vulnérable en cas de copie. Dans la plupart des cas il est clair qu'une coordonnée est juste ou à peu près juste, mais qu'une erreur s'est glissée dans l'autre, soit chez Ptolémée lui-même, soit chez l'un des copistes. D'une manière générale, on doit conclure qu'il donne une image fort compréhensible de la Gallia et de la Germania, raison de plus pour accepter les renseignements qu'il nous donne, même quand ils s'éloignent de ceux des historiens modernes. Ptolémée ne se trouve du reste pas seul : il offre la possibilité d'illustrer visuellement ce que d'autres auteurs comme Tacite, Pline et Strabon disent également, si du moins on interprète correctement leurs textes. Afin de compléter la documentation, je fournis ci-après les passages de la Geographia de Ptolémée qui ont permis d'établir les cartes. Afin de ne pas surcharger les cartes et d'en permettre une lecture aisée, j'y ai seulement porté les noms modernes, naturellement à l'endroit précis où Ptolémée situe le toponyme romain. Les cartes montrent également qu'il faut commencer au centre de la France et pourquoi, vu que la succession géographique des régions que Ptolémée affirme respecter, constitue naturellement le point crucial d'une reconstruction exacte.

Texte 50. Le milieu et l'ouest de la Gaule belgique.

Source : Ptolémée, Geographia, II, 7 - 10.

Gallia Belgica – Gaule belgique	26.	--.	47.	--
Avaricum - Bourges	20.	15.	46.	40
Sequanae fluvii ostia – les bouches de la Seine	20.	--.	51.	30
Le flanc est (lire: nord) (de la Narbonnaise) se situe près de la Seine le long de la Belgique, les degrés de leur séparation sont	24.	--.	47.	20
Juliobona - Lillebonne	20.	15.	51.	20
Rotomagus - Rouen	20.	10.	50.	20
Vindinum - Le Mans	20.	45.	49.	20
Condivicum - Nantes	21.	15.	50.	--
Ingena - Avranches	21.	45.	50.	--
Mediolanum - Evreux	20.	40.	48.	--
Condate - Montereau-Faut-Yonne	20.	40.	47.	20
Agedicum - Sens	21.	15.	47.	10
Autricum - Chartres	21.	40.	48.	15
Cenabum - Orléans	22.	--.	47.	50
Parisiorum Lucotecia - Paris	23.	30.	48.	10
Augustobona - Troyes	23.	15.	47.	45
Caesarodunum - Tours	25.	15.	46.	30
Rhodumna - Roannes	24.	--.	45.	50
Forum Segusianorum - Fours	23.	30.	45.	30
Jatinum - Meaux	23.	--.	47.	30

Ci-après joutant la Belgique les Vadicassii et leur ville de Noeomagus

(inconnue ; en aucun cas Noyon)	24.	20.	46.	30
Augustodunum - Autun	23.	40.	46.	30
Caballium - Châlons-sur-Marne	23.	50.	45.	40

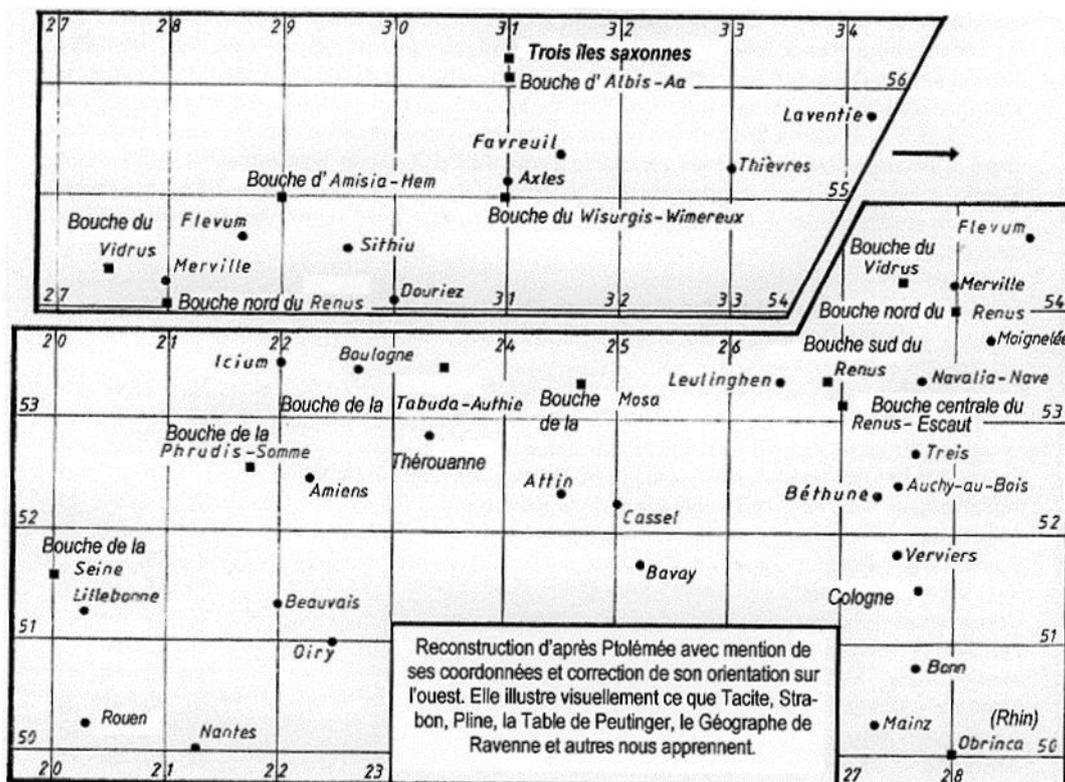
Tekst 51. Le nord-ouest de la Gaule belge.

Source: Livre II, 9, 1 - 2.

Jusqu'à maintenant on a parlé du flanc ouest (lire sud) de la Gaule Belgique qui jouxte la Lugdunensis (Lyon) ; son flanc **nord** (lire ouest) et ce qui jouxte l'**Océan britannique** comprend ce qui suit :

Les bouches du fleuve Phrudis - la Somme	21.	45.	52.	30
Icium le Promontorium	22.	--.	53.	30
Gesoriacus, le port des Morini - Boulogne	22.	45.	53.	30
Les bouches du fleuve Tabuda - l'Authie	23.	30.	53.	30
Les bouches de la Mosa - Canche	24.	40.	53.	20
Lugodinum Batavorum - Leulinghen	26.	30.	53.	20
La bouche ouest (lire sud) du Renus (Escaut)	26.	45.	53.	20
La bouche centrale du Renus (Escaut)	27.	--.	53.	10
La bouche est (lire nord) du Renus (Escaut)	28.	--.	54.	--

Note : En fait ce que Ptolémée dit ici suffit déjà. Il décrit la région de Lugdunum Batavorum et les trois bouches du Renus (Escaut) comme appartenant à une seule et même région qui jouxte la Lugdunensis (Lyonnaise). Voir la Table de Peutinger, qui montre exactement la même chose.



Carte 10. Reconstruction du nord de la France à partir des données et coordonnées de Ptolémée, après correction en fonction de notre orientation sur le nord. La partie inférieure comportant des localités françaises prouve que la Batavia ou Batua se rattache directement à la France.

Texte 52. La région de Théroouanne à Toul.

Source : Livre II, 9, 3 - 7.

Le flanc toutefois (de la Gaule belge), **qui regarde vers le lever du soleil** (l'est, néanmoins, Ptolémée pense au sud), est limitée par le **Renus** (Escaut) près de la **Grande Germania**, dont le début a les degrés suivants.

La séparation se situe toutefois près du fleuve Obrinca (le Rhin) vers l'ouest (lire le sud)	29.	40.	46.	--
Et aussi le mont qui constitue le début des Alpes et qui se nomme Adulas (Ortemont. Vosges)	28.	--.	50.	--
Les Monts du Jura	29.	30.	45.	15
Origiacum – Oiry	26.	15.	46.	--
Caesaromagus – Beauvais	22.	30.	51.	--
Samarobriua – Amiens	22.	--.	51.	20
A côté de celle-ci les Morini	22.-	15.	52.	30
avec leur ville Tervanna – Théroouanne	23.	20.	52.	50
Après le fleuve Tabuda (l'Authie), les Tungri (Tingry) et leur ville Atuacutum – Attin	24.	30.	52.	20
Puis le fleuve Mosa (la Canche), les Menapii et leur ville Castellum-Cassel	25.	--.	52.	15
Puis les Nervii avec leur ville Baganum –Bavay	25.	15.	51.	40
Rhotomagus – Senlis	22.	40.	50.	-
Augusta Veromanduorum - Saint-Quentin	25.	30.	50.	--
Augusta Suessorum – Soissons	23.	30.	48.	50
Durocotorum – Reims	23.	45.	48.	30
Augusta Trevirorum – Trèves	26.	--.	48.	30
Dividurum – Metz	25.	30.	47.	20
Tullum – Toul	26.	30.	47.	--
Nasium - Naiz-aux-Forges	24.	50.	46.	40

Texte 53. La partie nord de la Germania Inferior.

Source : Livre II, 9, 8,

La partie de la région riveraine du **Renus** (Escaut), de la mer au fleuve **Obrinca** (le Rhin), est appelée **Germania Inferior**.

A l'ouest (lire sud) du **Renus** (Escaut) on trouve les localités suivantes : Le pays des **Bataves** en occupe le centre :

Batavodurum - Béthune	27.	15.	52.	20
Vetera - Verviers	27.	30.	51.	50
Agrippinenses - Cologne	27.	40.	51.	30
Bonna - Bonn	27.	40.	50.	50
Trajana Legio - Treis	27.	30.	52.	45
Mocontiacum - Mayence		27.	20.	50. 15

Note : Voir les textes du Géographe de Ravenne, où l'on propose une autre détermination des localités.

Tekst 54. A côté des bouches du Renus (Escaut).

Source : Livre II, 11, 1.

Les bouches du Vidrux – l'Yser	27.	30.	54.	20
Le port de Marrarmanis - Mannaricum - Merville	28.	--.	54.	15
Les bouches de l' Amisia - Hem	29.	--.	55.	--

source de ce cours d'eau	32.	--.	55.	--
Les bouches du Wisurgis - Wimereux	31.	--.	55.	-
source de ce cours d'eau	34.	--.	52.	30
Trois îles saxonnes	31.	--.	56.	15
Les bouches de l' Albis - Aa	31.	--.	56.	15
source de ce cours d'eau	39.	--.	50.	--

Note : Il y a des aberrations entre les bouches et la source des cours d'eau ; aussi leur cours ne se situait-il pas entre ces deux points. Il est clair que l'orientation sur l'ouest a joué ici des tours à Ptolémée.

Texte 56. Les peuples de la Germania, c'est-à-dire du Nord de la France.

Source : Livre II, 11, 6- 11.

En Germania, près du **Renus**, de l'**Albis**, de l'**Amisia**, Ptolémée énumère les peuples suivants (classés ici par ordre alphabétique). Il nomme quelques tribus qu'on ne mentionne nulle part ailleurs. Ce faisant, il ne se contente pas de confirmer Tacite dans sa conception de la Germania mais il y ajoute de nouvelles preuves :

Angrivarii - Angres.	Cherusci - Chérisy.	Saxones – sud de Boulogne.
Bructeri - Broxeele.	Frisii - Flandre.	Silingi - Solesmes.
Calucones - Calonne.	Helvetii - Helfaut.	Suevi – parages de Courtrai.
Caritami - Cartignières.	Incriones - Equires, Equirre.	Sygambri - Cambrin.
Casuarii - Cattenières.	Intuergi - Ennetières.	Tencteri - Tingry of Tangry.
Chaemae - Chemy.	Landudi - Landas.	Tubanti - Thun ou Thuin.
Chamavi - Camphin.	Langobardi - Lompret.	Turoni - Tournai.
Chatti – Mont des Cats.	Marsigni - Marchiennes.	Usipii - Weppes.
Chauci - Chocques.	Nerteriani - Niergnies.	Vangiones - Wannehain.

Texte 57. Du Flevum à Buduris.

Source : Livre II, 11, 12 - 14.

Flevum (ou Almere)	28.	45.	54.	45
Siatutanda - Sithiu, Saint-Omer	29.	20.	54.	20
Texalia - Axles près de Calais, ou Escalles	31.	--.	55.	--
Fabiranum - Favreuil	31.	30.	55.	20
Treva - Thièvres	31.	--.	55.	20
Leufana, Levesano - Laventie	34.	15.	55.	40
Asciburgium – Aix-la-Chapelle ou Auchy-au-Bois	27.	30.	52.	30
Navalia - la Nave (où se termina le Soulèvement des Bataves)	27.	50.	53.	15
Mediolanum - Moignelée	28.	10.	53.	45
Teuderium - Ouriez	30.	--.	54	--
Bogadum - Bouchain	30.	15.	52	--
Stereontium - Estreux	31.	--.	52.	20
Amisia - Ames	31.	30.	51.	30
Tropea Drusi (près de la Forêt de Teutoburg)	33.	45.	52.	45
Alisum - Arleux	28.	--	51.	30
Buduris - Buire	28.	--	49.	--

Note : Dans cette partie, où l'on croyait déceler les Pays-Bas avec leur environnement immédiat, car on y nommait le Flevum ou Zuiderzee !, les localités suivantes n'ont jamais été identifiées, autrement dit jamais trouvées : Siatutanda, Fabiranum, Treva, Navalia, Mediolanum, Teuderium, Bogadum, Stereontium, Amisa, Tropea Drusi, Alisum en Buduris. Dans la région véritable, elles se présentent d'elles-mêmes. Aussi faut-il en conclure que toute la contrée, **Flevum inclus**, se situe dans le nord de la France. Les coordonnées d'Aix-la-Chapelle sont manifestement fausses ; la latitude nord colle à peu

près ; la longitude ouest est inexacte. Aussi est-il vraisemblable que Ptolémée ne pensait pas du tout à Aix-la-Chapelle mais à Auchy-au-Bois, auquel cas il n'y a quasiment pas de divergence.

Texte 58. Du Rhin au sud.

Source : Livre II, 11.

La région qui s'étend du fleuve **Obrinca** (le Rhin) vers le sud s'appelle **Germanica Superior**, où, en commençant au fleuve **Obrinca**, on trouve les villes suivantes :

Noeomagus - Neumagen	27.	40.	49.	50
Rufiana - Rheingönheim	27.	40.	49.	10
Borbetomagus - Worms	27.	50.	49.	--
Argentoratum - Strasbourg	27.	45.	48.	20
Breucumagus - Brumath (Fr.)	27.	50.	48.	--
Elcebus - Elzach	28.	30.	47.	--
Augusta Rauricorum - Augst (Suisse)	28.	--.	47.	10
Argenturia - Horbourg	27.	50.	47.	10
Sous ceux-ci et les Leuci habitent les Lingones, dont la ville est Andomatunum - Langres	26.	15.	46.	20

Texte 59. Description générale de la Gaule avec détermination des localités.

Source : Livre VII, 5-6.

Le troisième tableau de l'Europe comprend la Gaule en quatre provinces avec les îles qui en dépendent. La proportion de sa médiane vis-à-vis du méridien sud (lire est) est de deux à trois.

Ce tableau est décrit à partir de son origine : Italie, Raetia et Germanie. Il commence au sud (lire est) à la Mer gauloise (Méditerranée) ; à l'ouest (lire sud) aux Pyrénées et à la baie marine d'Aquitaine (golfe de Gascogne) ; au nord (lire ouest) à l'Océan britannique (Le détroit du Pas-de-Calais).

De l'Aquitaine celtogauloise, Mediolanum-**Saintes** a son jour le plus long de 15 heures et 45 minutes ; la ville se situe vers l'ouest (lire sud) à 2 heures et 20 minutes d'Alexandrie.

Burdigalia-**Bordeaux** a son jour le plus long de 15 heures 30 minutes : la ville se situe vers l'ouest (lire sud) à 2 heures et 50 minutes d'Alexandrie.

Augustodunum-**Autun** a son jour le plus long de 15 heures 45 minutes : la ville se situe vers l'ouest (lire sud) à 2 heures et 25 minutes d'Alexandrie.

Lugdunum-**Lyon** a son jour le plus long de 15 heures 30 minutes : la ville se situe vers l'ouest (lire sud) à 2 heures et 30 minutes d'Alexandrie.

Gessoriacum-**Boulogne** a son jour le plus long de 16 heures 50 minutes : la ville se situe vers l'ouest (lire sud) à 2 heures et 52 minutes d'Alexandrie.

Durocotorum-**Reims** a son jour le plus long de 16 heures : la ville se situe vers l'ouest (lire sud) à 2 heures et 35 minutes d'Alexandrie.

Massilia-**Marseille** de la narbonnaise celtogauloise a son jour le plus long de 15 heures 15 minutes : la ville se situe vers l'ouest (lire sud) à 2 heures et 25 minutes d'Alexandrie.

Narbo-**Narbonne** a son jour le plus long de 15 heures 15 minutes : la ville se situe vers l'ouest (lire sud) à 2 heures et 35 minutes d'Alexandrie.

Vienna-**Vienne** a son jour le plus long de 15 heures 30 minutes : la ville se situe vers l'ouest (lire sud) à 2 heures et 30 minutes d'Alexandrie.

Nemausus-**Nîmes** a son jour le plus long de 15 heures 24 minutes : la ville se situe vers l'ouest (lire sud) à 2 heures et 34 minutes d'Alexandrie.

Amisia-**Ames** a son jour le plus long de 16 heures 30 minutes : la ville se situe vers l'ouest (lire sud) à 2 heures d'Alexandrie.

Lupia-**Louvignies** près de Bavay ou Louvignies près de Le Quesnoy a son jour le plus long de 16 heures 15 minutes : la ville se situe vers l'ouest (lire sud) à 1 heure et 40 minutes d'Alexandrie.

Note : Ici Amisia et Lupia désignent clairement des localités. Un regard superficiel pourrait nous faire penser que Ptolémée use de l'orientation sur le nord dans ces textes, vu qu'il situe les localités françaises à l'**ouest** du méridien d'Alexandrie. Mais dans sa vue des choses, ce méridien courait **d'est en ouest**, si bien que les localités françaises se situent au sud dudit méridien ce que prouve la nécessité de la correction. Ces textes contiennent du reste à nouveau des preuves évidentes que Ptolémée usait de l'orientation sur l'ouest. Le calcul du jour le plus long pour les diverses localités, c'est lui-même qui l'a réalisé ; on ne le trouve chez aucun autre auteur. Il compare les villes les plus au nord avec celle le plus au sud. Le jour le plus long de **Marseille** est chez lui de 15 heures et 15 minutes ; celui de **Boulogne** de 16 heures et 50 minutes²³. On constate au premier coup d'œil que Ptolémée est inexact s'agissant des distances qu'il donne jusqu'au méridien d'Alexandrie. Cette inexactitude est une conséquence inévitable de l'orientation sur l'ouest. Quand on développe celle-ci avec des localisations astronomiques, c'est-à-dire qu'on calcule à partir du soleil et du ciel, on ne peut que sombrer dans l'erreur.

CONCLUSION

Bien loin de ne pas être fiable, Ptolémée nous fournit des informations dont la justesse est totalement confirmée par les autres auteurs classiques. A divers égards, ses textes nous amènent à une meilleure conception de la Germania Inferior et de la Germania Superior. Il confirme jusque dans le détail l'image de la Germania donnée par Tacite ; il y ajoute même un certain nombre de tribus et de localités que Tacite ne mentionne pas et le conforte donc avec 25 nouveaux apports. Par ses descriptions précises, couvertes de surcroît par des déterminations géographiques, il situe **dans le nord de la France** : les **Bouches du Renus** (Escaut), les deux capitales des **Bataves** et le **Flevum**, bref toute la matière qui forme l'essentiel de la géographie historique tant néerlandaise qu'européenne.

Il est clair enfin, qu'à l'instar de Tacite et des autres auteurs romains, il ne mentionne **rien au-dessus de Cologne**. Ces territoires, où à son époque les Romains jouaient les pionniers, n'étaient pas considérés comme faisant partie ni de la Germania Inferior ni de la Germania Superior, et pas même de l'empire, car aucun auteur n'en souffle mot. Ce silence frappe tout particulièrement chez Ptolémée, qui donne l'impression de vouloir être complet. Il va de soi qu'il n'a pas mentionné **toutes les localités romaines**, mais bien toutes les contrées et parties des provinces. Il n'y a pas trace des Pays-Bas. Il va de soi qu'on doit se garder de la ridicule plaisanterie selon laquelle Ptolémée aurait désigné Texel par Tecelia, l'île n'étant apparue que dix siècles après lui !

Bien que le Table de Peutinger soit du IV^e siècle, Ptolémée la confirme déjà par avance au premier siècle tout en précisant comment il faut la comprendre : la Patavia jouxte en effet une région française ; quant au pays des Bataves, il est entouré de tous côtés par des tribus françaises, ce qu'il dit d'ailleurs en propres termes. Ces deux sources couvrent ainsi toute la période d'occupation romaine de l'Europe occidentale ; toutes deux prouvent qu'entre le premier et le quatrième siècle, il ne saurait être question de localiser aux Pays-Bas quoi que soit qui concerne les Bataves. Les trouvailles romaines aux Pays-Bas doivent être jugées à leur propre valeur sans recourir aux fables. Il faut d'emblée oublier les noms de la Table de Peutinger, à commencer par Noviomagus pris pour Nimègue, car ces noms n'y ont jamais existé.

Mais l'apport le plus capital de Ptolémée est toutefois que la reconstruction exacte de ses données fait apparaître au premier coup d'œil que l'**Albis**, l'**Amisia** et le **Wisurgis** doivent effectivement être situés dans le nord-ouest de la France. Il situe également dans le nord de la France les « Tropea Drusi », l'emplacement de la Forêt de Teutoburg, renvoyant ainsi définitivement au royaume des fables le mythe allemand. Par suite du lien indélébile entre ces cours d'eau et la Saxonia, l'image qu'on s'était faite des Saxons, des Frisons et des tribus apparentées est complètement fautive. Les bibliothèques allemandes et néerlandaises regorgent de racontars. Il est plus que temps de débarrasser Ptolémée de l'étiquette « non fiable » pour la recoller sur des publications qui n'ont même pas su repérer une chose aussi évidente et obvie que l'orientation sur l'ouest pratiquée par les auteurs

²³ Ndr. : Il est de fait que plus on va vers le nord, plus la variabilité en longueur des jours augmente.

classiques, laquelle est à bien des égards la clef des mythes. Il est inacceptable en effet que ceux qui se révèlent incapables de comprendre ses textes, aient le culot de déclarer non fiable un auteur du premier siècle.

TEXTES DU SECOND ET DU TROISIEME SIECLES

Textes 60.

Vers 186 après Jésus-Christ. La cavalerie des Bataves.

Son armée (celle d'Hadrien) était tellement bien entraînée que même la cavalerie dite des **Bataves** traversa l'**Istrus** (Huistre) à la nage avec ses armes et tout son équipement.

Source : Cassius Dio, LXIX.

Texte 60a.

Vers 186 après Jésus-Christ. Albinus soumet les Frisons.

Il (Albinus) fut envoyé par Commode en Gaule où les **Frison**s (Flandre) avaient franchi le **Renus** (Escaut) ; il rendit son nom célèbre chez les Romains et les barbares.

Source : Julius Capitolinus, In Claudio Albino.

Texte 60b.

293 après Jésus-Christ. Le Panégyrique parle du Vahalis.

Cette région, César, a été conquise et purgée par vos divines expéditions, que le **Vahalis** (Oise - après 1984, Delahaye a compris qu'il s'agissait de la Lys, cf. La Germania... pp.25-26) sillonne de ses différents cours et que le **Renus** (Escaut) enserme de ses différents bras. Elle n'a presque pas l'aspect de la terre, car ce mot lui convient à peine. Elle est en effet tellement imbibée d'eau que non contente, lorsqu'elle est vraiment marécageuse, de s'effacer et de refuser le pas, même là où elle est plus stable, elle s'enfonce sous le pied et se retire à chaque pas.

Source : Ex veteribus Panegyricis de Gallis, HdF, I, p. 713.

Note : Après 250 environ, les Romains ont abruptement disparu des Pays-Bas sans laisser de traces, l'archéologie confirmant à satiété cette fin de l'occupation romaine. Il est tout à fait normal et acceptable qu'à Nimègue et à Xanten par exemple, il ait pu y avoir encore de temps à autre un poste romain ; mais dans les parties basses des Pays-Bas, l'occupation romaine a définitivement cessé. Les auteurs classiques continuent toutefois à évoquer les Bataves, les Frisons et le Vahalis. Ces noms n'apparaissent pas sporadiquement et fortuitement dans les textes : au contraire, il apparaît que les Romains continuent tout comme avant à se soucier des Bataves et des Frisons, sans qu'on signale la moindre modification de leur cadre de vie. Les Pays-Bas par contre avaient bel et bien connu un grand bouleversement : une grande inondation marine avait envahi le pays, qu'elle occuperait avec des hauts et des bas jusqu'au X^e siècle. Cette catastrophe locale a si peu ému les Romains (elle ne représentait rien à l'échelle de l'empire) qu'ils ne nous en ont laissé aucune trace écrite. Nous avons déjà donné suffisamment de preuves de l'impossibilité de situer les Bataves, les Frisons, le Renus et le Vahalis avant le III^e siècle aux Pays-Bas. Reconduire ces mythes entre le III^e et le X^e siècle ne relève pas de l'erreur mais du radotage pur et simple, vu le déni des évidences proclamées par l'archéologie, la stratigraphie et la plus élémentaire étude des sources.

Texte 61.

Vers 310 après Jésus-Christ. Noms des peuples et des villes riverains du Renus (Escaut).

Voici les peuples barbares qui continuaient à proliférer sous les empereurs : **Scotti** (Ecottes), **Picti** (Pihen), **Caledoni** (Calonne), **Rugi** (Rougefay), **Heruli** (Héricourt), **Saxones** (sud de Boulogne), **Chamavi** (Camphin), **Frisiavi** (Flandre), **Amsivarii** (Ambrines), **Angli** (Englos), **Angrivarii** (Angres), **Flevi** (près du Flevum), **Bructeri** (Broxeele), **Chatti** (Mont des Cats), **Burgundiones** (Marne), **Allemanni** (Lille), **Suebi** (environs de Courtrai), **Franci** (Francs, environs de Tournai), **Chattuari** (Couthuin).

Les noms des villes au-delà du **Renus** (Escaut) sont : celle des **Usipii** (Weppes), des **Tubanti** (Thun près de Cambrai), des **Nictrenses** (lire : Victrenses, Vis-en-Artois), des **Novarii** (Nouart, Ardennes), des **Casuarii** (Cattenières). Toutes ces villes au-delà du **Renus** (Escaut) constituent la **Belgica Prima**.

Source : Nomina provinciarum omnium, 13-14.

Texte 62.

358 après Jésus-Christ. Zozimus évoque la Batavia et le Renus (Escaut).

Les Saxons repoussèrent les **Quadi** (Quaedypre), une partie de leur peuple, vers le pays occupé par les Romains, tandis que les Francs leur interdisaient le passage [par leur territoire]. De leur côté, les

Romains prirent des mesures pour défendre la cause de César et ne pas être débordés. Ils construisirent des bateaux, s'embarquèrent sur le **Renus** (Escaut) le long du royaume des **Francs** et débarquèrent en **Batavia** dont les deux bras du **Renus** font une île, la plus grande de ces îles fluviales. Le peuple des **Saliens**, issu pour partie des **Francs**, pour partie des **Saxons** qui occupait cette île après avoir été refoulé par les siens, en fut chassé par les Romains. Cette île appartenait en entier aux Romains avant d'être occupée par les Saliens.

Source : Ex libro Zozimi de Gallis, HdF, I, p. 578.

LES FRANCS SALIENS

Les textes anciens sur les Francs Saliens, n'utilisent ce qualificatif de Saliens que comme une pure indication **géographique**, sans la moindre base institutionnelle, et sans allusion aucune à une distinction ethnique ou administrative. Le terme désigne les Francs riverains de la **Selle**, appelée jadis **Sala**, rivière qui coule à l'est de Cambrai. Il s'ensuit primo que les Francs n'étaient absolument pas installés dans le Salland néerlandais, secundo qu'il s'agit de la énième doublure onomastique : il convient donc de rechercher la date d'apparition du toponyme néerlandais alors qu'on n'évoquait plus depuis des siècles les Francs Saliens de **France**. Cette façon de procéder qui est le fondement même d'une toponymie sérieuse échappe totalement à Blok, qui installe les Francs Saliens dans le Salland (o. c. p. 11, 15, 16, 17, 19). Il est vrai qu'il se distancie, avec juste raison, de la thèse ancienne qui faisait des Saliens et des Ripuaires les deux grands groupes ou peuples constituant la confédération franque. Les Ripuaires, il les laisse flotter, incapable qu'il est de les situer, lui qui ne connaît pas Ribecourt (Nord, Oise et Aisne). Quand apparut plus tard une « Lex Ribuariorum » (loi des Ripuaires), qui était en fait une ordonnance pour un territoire très exigu, et qu'on reconstruisit également une « Lex Salica », bien qu'elle n'apparaisse guère dans les textes, naquit une thèse d'histoire du droit gonflée comme une baudruche, qui servit même de base à l'ensemble du développement juridique de l'Europe Occidentale. Cette thèse a été complètement abandonnée depuis, mais les déductions qu'on en a tirées n'ont pas encore été toutes éliminées.

Texte 63.

366 après Jésus-Christ. Valentinien en conflit avec les Bataves.

L'empereur Valentinien s'établit chez les Germains de l'autre côté du **Renus** (Escaut) et y rencontra de grandes difficultés inattendues. Tout le peuple des Germains avait en effet retrouvé son antique hardiesse et avait envahi les places soumises à l'empire romain. L'empereur marcha contre eux. S'en suivit une violente bataille où les barbares vainquirent les Romains et les poursuivirent. Valentinien ne voulut pas échapper au danger par la fuite... Il fit chercher la cause de l'événement et trouva que c'était **la légion des Bataves** (Béthune) qui était coupable... et il commanda aux **Bataves** (Béthune) de déposer les armes, de payer une amende et de partir ailleurs comme des esclaves fugitifs. Ceux-ci se jetèrent à terre et le supplièrent de ne pas imposer cette honte à l'armée, et promirent de consacrer toutes leurs forces à servir les Romains... puis ils se conduisirent avec tant de hargne dans la guerre que de l'immense horde de barbares, seuls quelques-uns revinrent chez eux sans blessure.

Source : Zozime, IV.

Note : Une légion de Bataves combat dans le nord de la France **plus d'un siècle après que les Romains eurent quitté les Pays-Bas** ! Quel est donc l'esprit malin qui a tellement aveuglé les historiens néerlandais qu'ils ne voyaient plus les choses les plus évidentes ?

Texte 64.

Vers 400 après Jésus-Christ. Les Bataves près de la Lys en France.

Il y a une contrée entre la **Legia** (Lys) et les côtes de Flandre, appelée **Menapia** (Cassel)... dont le nom dès le début était réparti en **Caleti** (Cléty) et en **Batavi** (Béthune).

Source : Miraculum S. Donatiani, MGS, XIV, p. 177.

Texte 65.

Vers 400 après Jésus-Christ. Marcianus décrit la Gallia Belgica et la Germania Magna.

Belgica avec les **deux Germaniae** est limitée au nord (lire : à l'ouest) par l'Océan septentrional (lire : occidental – l'Océan Atlantique), qui s'étend le long de la Britannia ; à l'est (lire : au nord) par le **Renus** (Escaut), le long de la **Grande Germania** jusqu'à la source du fleuve, et encore par la montagne à partir de sa source dans les Alpes (françaises), qui est appelée **Adoulis** ; et à l'ouest (lire : au sud) par la province **Lugdunensis** (Lyon) et par le fleuve **Seine** susnommé ; au sud (lire : à l'est) par la partie restante de la **Narbonesia**... La partie donc qui va de la mer jusqu'au fleuve Obrinca (probablement le Rhin) est appelée **Germania Inferior** ; la partie à partir de l'Obrinca (probablement le Rhin) est appelée **Germania Superior**... La **Belgica** avec les deux Germaniae comprend 24 peuples, 38 villes célèbres, 2 montagnes célèbres, 7 cours d'eau célèbres et un promontoire célèbre.
Source : Marcianus, *Periples maris exteri*, II.

Texte 66.

Vers 410. Hieronymus (Saint Jérôme) au sujet des Morins et du Renus Bicornis.

Ceux-ci étaient sénateurs ; ils avaient obtenu une place dans l'administration des **Britanni** (Angleterre), des **Hispani** (Espagne), des **Galli** et des derniers des hommes, les **Morini** (Thérouanne), là où coule le **Renus Bicornis** (Escaut aux deux cornes).

Source : Saint Jérôme. *Commentarius in Isaiam*, 66.

Texte 67.

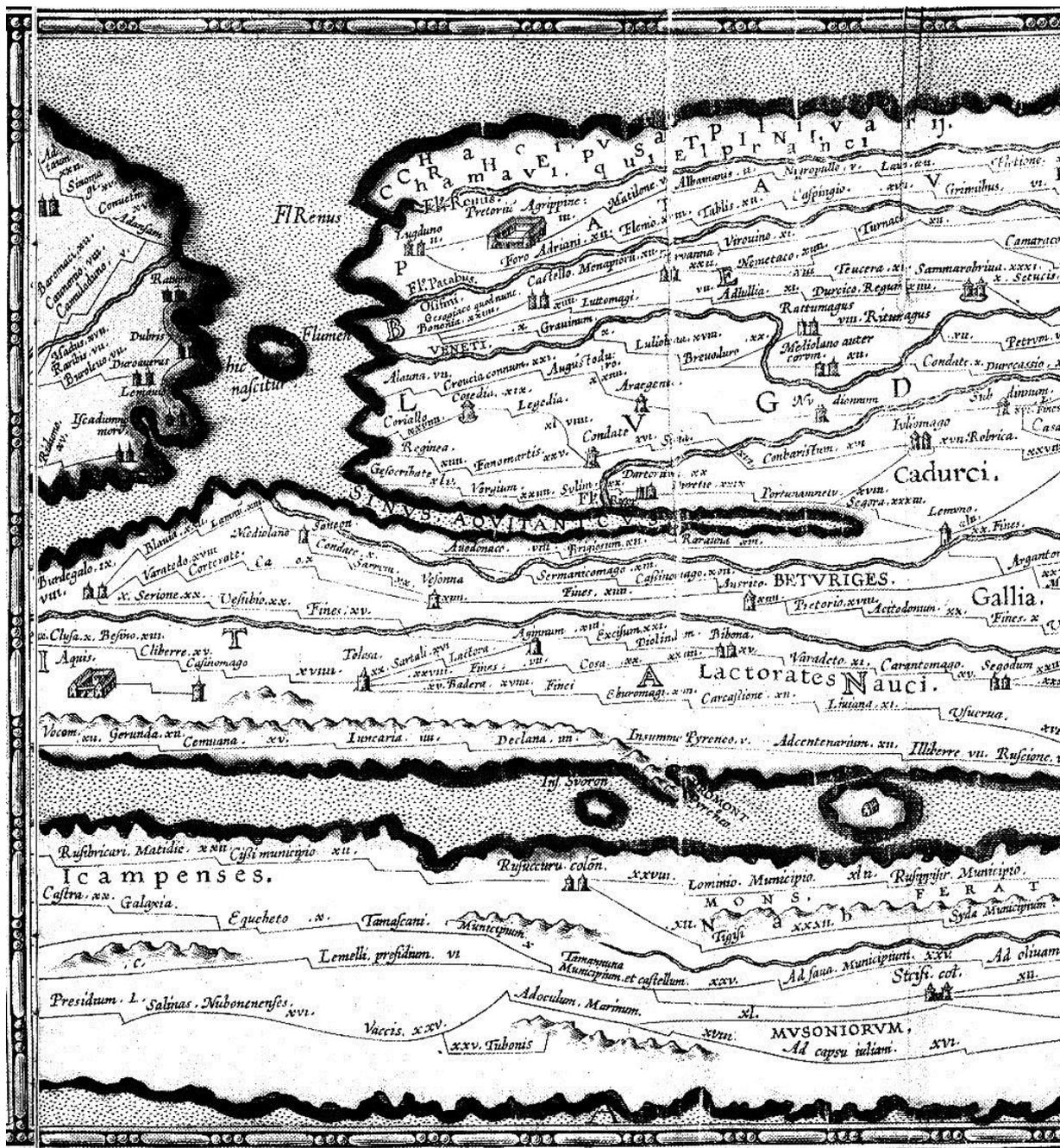
Vers 409. Saint Jérôme au sujet des Germains en France.

D'innombrables peuples sauvages submergèrent toute la Gaule. Ce qui s'étend entre les Alpes (Alpes françaises) et les Pyrénées et est bordé par l'Océan (Océan Atlantique) et le **Renus** (Escaut) fut ravagé, au grand dam de la chose publique, par les **Pannoni** (Germains) hostiles, à savoir les **Quadi** (Quaedypre), les **Vandali** (Waudignies), les **Sarmati** (Sermaise), les **Halani** (Halluin), les **Gypedes** (Guemps), les **Héruli** (Héricourt), les **Saxones** (sud de Boulogne), les **Bourgondiones** (Bourgogne) et les **Alemanni** (Allemont)... Mogontiacus (Maing), qui fut un jour une noble ville, fut conquise et mise à sac et on tua des milliers de personnes dans l'église. Vangiones (Wannehain) fut enlevée après un long siège. La puissante ville des Remi (Reims), celle des Ambiani (Amiens), celle des **Atrebatae** (Arras) et celle des derniers des hommes, les **Morini** (Thérouanne), Tornacus (Tournai), Nemetæ (Arras), Argentoratus (Strasbourg) furent conquis par les Germains. Les provinces d'Aquitania, de Novempopulorum (partie de l'Aquitaine), Lyon et Narbonne, à l'exception de quelques villes, furent complètement ravagées.

Source : Saint Jérôme. *Epistulae*, CXXIII, 15-16.

LA TABLE DE PEUTINGER

La Table de Peutinger livre toute une série de preuves supplémentaires. Cette carte, constituée d'un rouleau d'à peu près six mètres de long où figure tout l'empire romain de l'Angleterre au Golfe Persique, date de la fin du IV^e siècle, alors que les Romains avaient depuis longtemps quitté les Pays-Bas, premier critère pour en conclure que les Pays-Bas n'y figurent pas. L'original n'existe plus : il ne nous reste qu'une copie du XII^e ou du XIII^e siècle. Au-dessus de la France et s'y rattachant directement, on a représenté une bande de terre traversée par quatre voies rayonnant autour de Noviomagus. Dans cette bande, on a écrit en plus grands caractères **Patavia**. Nous savons déjà qu'il s'agit du Béthunois. Il n'est plus nécessaire d'exposer qu'on est allé considérer ce fragment de la carte comme représentant le centre des Pays-Bas et pourquoi, interprétation qui n'est du reste apparue qu'après la parution de la première édition de la Table de Peutinger. Avant cette parution, personne n'avait jamais parlé de Bataves aux Pays-Bas. Le mythe de Nimègue déjà apparu conduisit automatiquement à une compréhension erronée de la carte, si bien qu'on considéra que la Patavia était la Betuwe et qu'on aboutit à un cercle vicieux si coriace qu'on en devint incapable de lire encore correctement la carte.

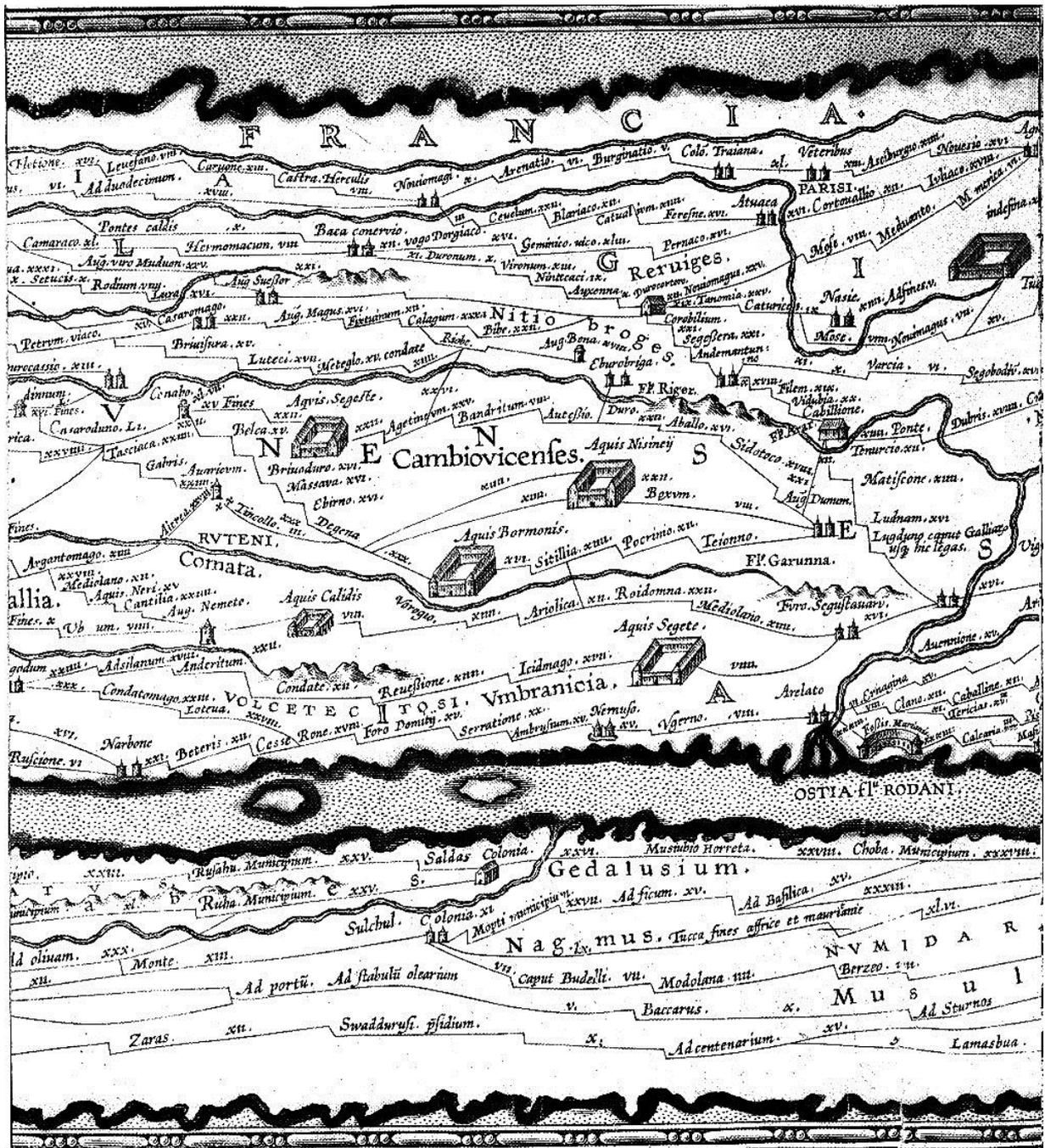


Carte 11 : TABLE DE PEUTINGER

Sur cette page et la page ci-après, fac-similé de la feuille portant en haut la mention FRANCIA et qui comporte la PATAVIA et NOVIOMAGUS.

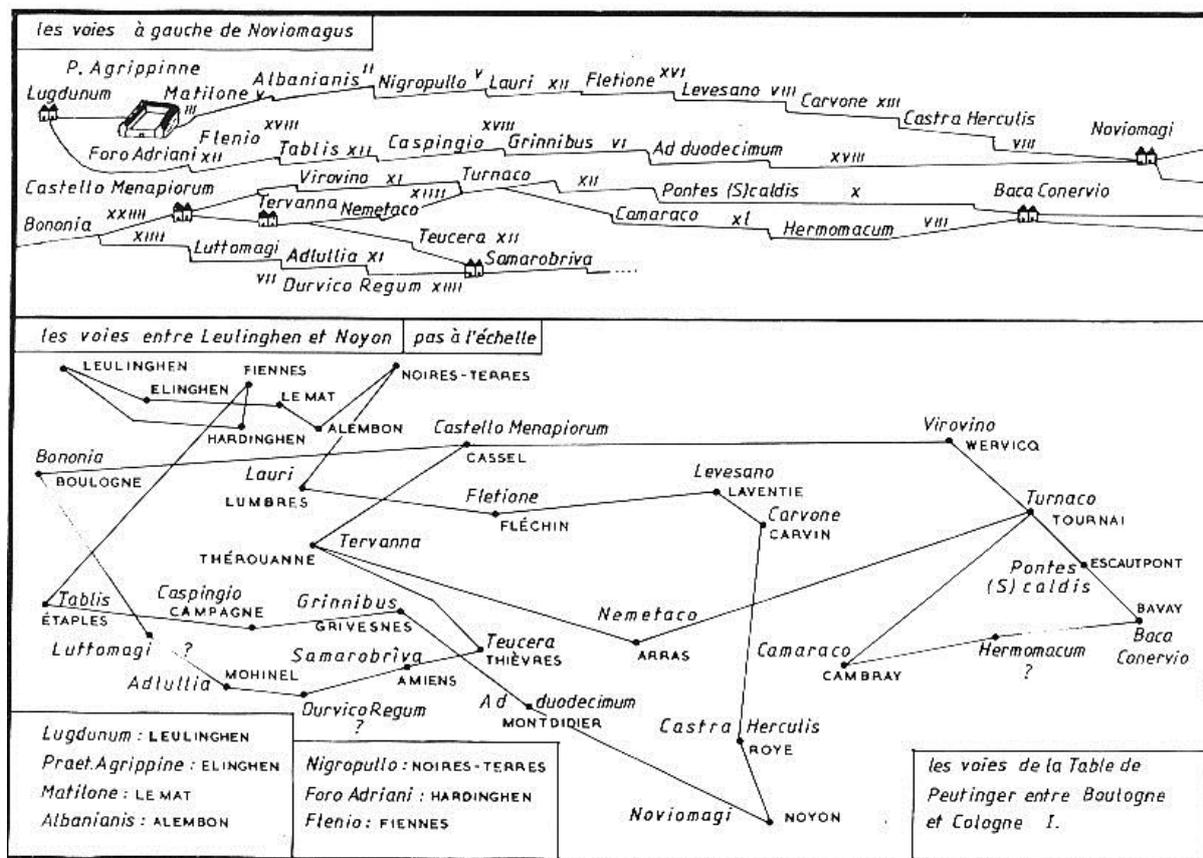
Source : la première édition de la carte par Moretus à Anvers (1598).

Les spécialistes considèrent cette édition comme l'une des meilleures de la Table de Peutinger



Armé de la conviction inébranlable que le Noviomagus de la Table était Nimègue, on s'est mis à attribuer arbitrairement les toponymes de la carte aux lieux où l'on avait trouvé des vestiges romains. Nulle part, on n'a apporté la moindre preuve du bien-fondé de ces localisations. On arrivait apparemment encore à caser à peu près la voie supérieure ; mais on n'a jamais été capable d'expliquer la voie inférieure, ni son tracé, ni les localités traversées. Rien d'étonnant ! Le long de cette voie se trouve Tablis, l'unique Tablis que ses rares mentions dans la bibliographie historique révèlent être sans le moindre doute Etaples. Avec un tel obstacle français, autant renoncer tout de suite à tenter de localiser cette voie aux Pays-Bas. La Table de Peutinger est un cartoguide, un guide **schématique** de voies et non une carte géographique. Il convient donc de l'aborder et de la lire avec circonspection. Il est complètement aberrant de penser ou d'affirmer que le haut de la carte ressemble à s'y méprendre aux Pays-Bas. Comme j'ai abondamment traité la question dans « *Vraagstukken...* » et dans « *Holle Boomstammen* », je puis me contenter de donner ici la vraie localisation des localités traversées. Celles-ci sont d'ailleurs si clairement repérables en France, en Belgique et en Allemagne, et

concordent si parfaitement avec ce que nous savons déjà des Bataves, qu'il est totalement inutile de perdre son temps à se demander si les localisations néerlandaises peuvent être envisagées.



Carte 12.

Les voies de la Table de Peutinger entre Boulogne et Cologne. I. à gauche de Noviomagus – Noyon

Texte 68. La voie supérieure de la *Patavia* mentionne de gauche à droite :

Lugdunum (Batavorum) – Leulinghen

Praetorium Aprippinae – Elinghen

Matilone – Le Mat

Albanianis – A lembon

Nigropullo – Noires Terres

Lauri – Lumbres

Fletione – Fléchin

Levesano – Laventie

Carvone – Carvin

Castra Herculis – Roye

Noviomagus – Noyon

Note : Ma reconstitution n'est pas davantage parole d'évangile qu'une autre. Il est presque certain que les historiens et archéologues français en viendront bientôt à d'autres applications et déterminations, ce qui ne me pose pas le moindre problème. Sur un point, cela paraît imminent. Les recherches archéologiques ont montré depuis que **Watten** possède un très grand et très important établissement gallo-romain et romain, qui se continue loin dans le temps. La localité est d'ailleurs depuis fort longtemps mise en relation avec les Bataves, le lien philologique entre Watten et Bataves étant tout à fait acceptable. Il va pratiquement de soi qu'il faut lire le toponyme **Mattium**, qu'on trouve chez quelques auteurs classiques, comme **Wattium**⁴⁷. Il est tout aussi vraisemblable que cette localité doive figurer quelque part sur la Table de Peutinger, et s'il arrivait qu'on en vienne tantôt à la conclusion que Watten doive être préférée à Leulinghen comme localisation de **Lugdunum Batavorum**, je me

⁴⁷ Ndr. : Je rappelle que le *we* (= nous) néerlandais se prononce *me* dans mon flamand, parlé aussi à Watten.

déclare par avance d'accord. De même que je concède par avance son cri de triomphe à quiconque se gausse des corrections que je ne cesse d'apporter à telle ou telle de mes localisations ; cette facile jubilation prouve seulement qu'il n'a pas la moindre notion de ce qu'est la recherche en matière de géographie historique.

Texte 69. La voie inférieure de la *Patavia* mentionne de gauche à droite :

Lugdunum – Leulinghen.	Caspingio – Campagne.
Foro Adriani – Hardinghen.	Grinnibus – Grivesnes.
Flenio – Fiennes.	Ad duodecim – Montdidier.
Tablis – Etaples.	Noviomagus – Noyon.

Texte 70. La voie supérieure à droite de Noviomagus mentionne :

Noviomagus – Noyon.	Veteribus – Verviers (B.).
Arenatio – Annois.	Asciburgia – Aix-la-Chapelle (Al.).
Burginatio – Bohain.	Novesio – Neuss (Al.).
Colonia Traiana – Trazegnies (B.).	Agrippina – Cologne (Al.).

Texte 71. La voie inférieure à droite de Noviomagus mentionne :

Noviomagus – Noyon.	Atuaca – Tongeren (B.).
Cevelum – Chevilly.	Coriovallo – Heerlen.
Blariaco – Berlancourt.	Juliaco – Jülich.
Catualium – Couthuin (B.).	Agrippina – Cologne.
Feresne – Waremme (B.).	

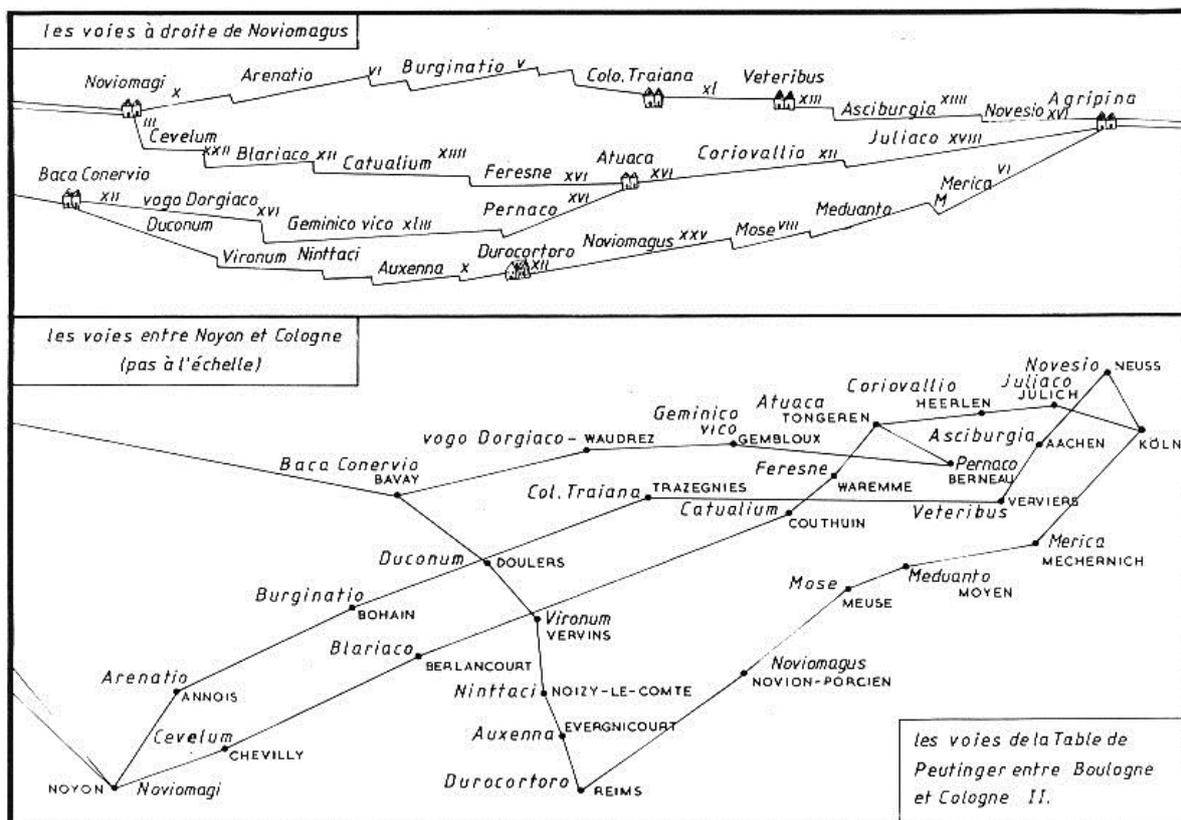
Cette partie supérieure de la Table jouxte en bas une contrée qui est indubitablement le nord de la France. Il est évident que le dessinateur de la carte n'a pas pu placer une région des Pays-Bas tout à côté d'une région de France en ignorant les 300 km qui les séparent ! On retrouve toujours ces fameux 300 km ! On doit deuxièmement appliquer le principe qui apparaît clairement en d'autres endroits de la Table de Peutinger, à savoir que les voies sont certes dessinées les unes à côté des autres mais qu'en réalité il leur arrivait de se croiser. Quand on a pris conscience du caractère schématique de la carte et qu'on le garde en mémoire, on ne se laisse plus égarer par l'apparence géographique de la représentation. Pour le bon ordre, il faut aussi mentionner deux voies voisines car les quatre voies supérieures sillonnaient également cette région.

Texte 72. A gauche de Noviomagus, la Table mentionne en France :

Bononia – Boulogne.	Turnaco – Tournai.
Castellum Menapiorum – Cassel.	Pontes Scaldis – Escaupont.
Virovino – Wervicq.	Camaraco – Cambrai.
Tervanna – Théroüanne.	Hermomacum – Bermerain.
Nemetaco – Arras.	Baca Conervio – Bavay.
Teucera – Thièvres.	

Texte 73. A droite de Noviomagus, la Table mentionne en France, en Belgique et en Allemagne :

Vogo Dorgiaco – Waudrez.	Durocortoro – Reims.
Duconum – Doulers.	Noviomagus – Nouvion-Porcien.
Geminiaco vico – Gembloux (B.).	Mosa – Meuse.
Vironum – Vervins.	Meduanto – Moyen.
Pernaco – Berneau (B.).	Merica – Mechernich (Al.).
Ninttaci – Noizy-le-Comte.	Auxenna – Evergnicourt.
Agrippina – Cologne.	



Carte 13

Les voies de la Table de Peutinger entre Boulogne et Cologne.

II. à droite de Noviomagus – Noyon.

Texte 74. Au-dessus de la Gaule on trouve la mention **Francia**. Il importe peu de savoir si elle est imputable au premier dessinateur ou si elle est un ajout du copiste, vu qu'aucun des deux ne peut avoir envisagé de faire figurer une contrée néerlandaise sous ce titre. Au-dessus du toponyme Patavia, quelques noms forment une espèce d'écheveau guère facile à démêler. Avec quelque peine on arrive à distinguer :

Flumen **Renus** – le fleuve Renus (Escaut).

Chamavi qui et Franci – les Chamaves (Camphin) qui sont aussi des **Francs**.

Cherustini – de Chérisy.

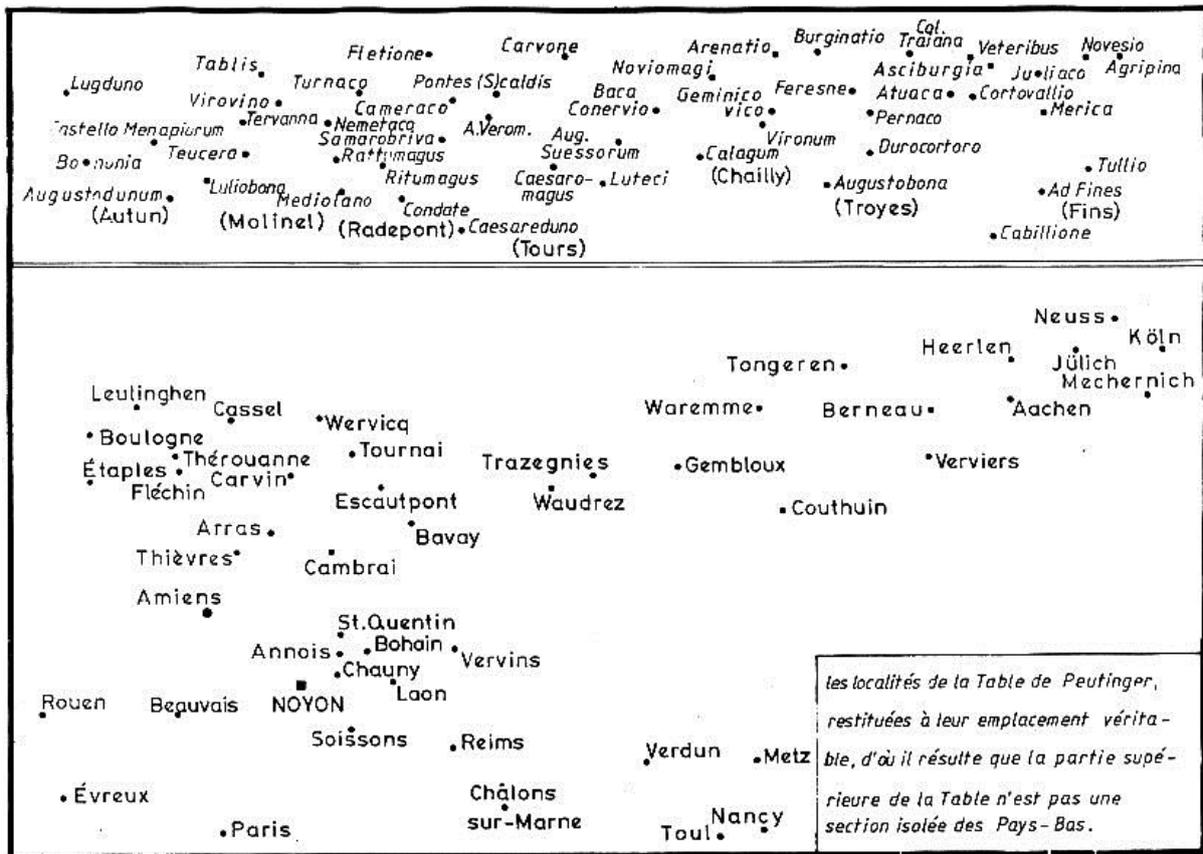
Ampsvarii – d'Ambrines.

Hael(usii) – d'Halluin.

Cette inscription qui rassemble des noms de tribus, qui habitaient effectivement en France au nord de la Batavia (Béthune), met un terme définitif à toute tentative de considérer encore cette partie de la carte comme représentant un territoire néerlandais. Tant dessous que dessus, cette contrée est verrouillée par des localités et des tribus françaises.

LA TABLE DE PEUTINGER ET LES PROFANES

Le mythe de Nimègue, éclos au XV^e siècle, puis apparemment confirmé « irréfutablement » par la Table de Peutinger, est à la base de toutes les méprises qui affectent la géographie historique de l'Europe de l'ouest. Willem van Berchem, l'inventeur niméguois du mythe, en a sur la conscience !



Carte 14

Reconstitution de toute la partie supérieure de la Table de Peutinger, qui montre à l'évidence que la Patavia ne fait pas partie des Pays-Bas mais se rattache toute entière, logiquement et géographiquement, au nord de la France. Comparez cette carte avec la reconstitution de Ptolémée et constatez que la Table de Peutinger au IV^e siècle dit et représente exactement la même chose que Ptolémée au 1^{er} siècle. La justesse de cette reconstitution trouve une confirmation massive dans les quelque 550 toponymes de la Batua et des contrées environnantes et les quelque 1600 toponymes des chartes du diocèse de Tournehem, de l'abbaye d'Eperlecques et de l'abbaye de Fréthun (cf. chap. 24).

Rien d'étonnant à ce qu'on ait placé la Table de Peutinger au cœur de la tentative de sauver les mythes nimèguois et néerlandais. Pour parfaire le drame, quelques incapables, qui n'avaient jamais étudié sérieusement la Table, et n'avaient de surcroît jamais lu un texte classique, en brillant et en fanfaronnant – attitude tout à fait adaptée à leur cécité et à leur ignorance des sources – se mirent à brandir l'« irréfutable » Table de Peutinger, convaincus de m'écraser avec cet unique argument massue. Des 500 toponymes de la Batavia véritable, ils n'avaient jamais entendu parler. Car voyez-vous, ils cherchent une contrée sur une carte comprise de travers et se soucient comme d'une guigne des 500 localités mentionnées dans cette contrée et à côté. C'est Tacite qui a écrasé Nimègue et la Betuwe ! L'affaire était déjà conclue au premier siècle après Jésus-Christ et n'avait plus aucun sens après. Il n'y aurait d'ailleurs jamais eu d'affaire si on avait mieux lu Tacite. Il a mis un terme définitif au radotage sur la Table de Peutinger, et s'il fait s'effondrer une montagne de bibliographie, c'est bien dommage pour les ouvrages parfois luxueux promis au pilon, mais impossible d'y échapper.

Bogaers et Van Es ont du reste beaucoup trop simplifié et embelli l'affaire. Il y a suffisamment d'historiens qui ont toujours regardé la Table de Peutinger avec la plus grande méfiance, et ne se sont

pas cachés pour mettre leurs étudiants en garde. Qui compulse la bibliographie s'aperçoit que ce n'est qu'au début du XX^e siècle que sont apparues les interprétations « néerlandaises ». Même les historiens du XIX^e si décriés, qui n'étaient pas à une audace près, se gardaient bien de toucher à la Table. Aussi la conviction du caractère néerlandais de la Table n'est-elle pas aussi générale que Bogaers et Van Es veulent bien le dire. Du reste les raisons des sceptiques tombent sous le sens. En effet s'impose à tout être raisonnable et doté d'un grain de bon sens la question suivante : comment le dessinateur de la Table a-t-il pu le long d'une large bande de terre française – car c'est sans aucun doute un territoire français que l'on trouve au sud de la Table – délimitée au nord par **quelques villes françaises** de Boulogne jusque bien au-delà de Reims, **ajouter soudain une étroite bande représentant le centre des Pays-Bas** ? On peut dire à bon droit qu'au premier coup d'œil il est évident que cette lanière ne peut représenter les Pays-Bas. Mais les mythes empêchaient ce premier coup d'œil. Voici venu le « dernier coup d'œil » et il est définitif. Adieu Table de Peutinger néerlandaise !

DEUX PUZZLES DE BOGAERS ET VAN ES REÇOIVENT UNE SOLUTION

Sur l'un des autels à Nehalennia trouvés dans l'Escaut oriental, apparaît le toponyme **Ganuenta** que Bogaers et Van Es sont incapables de situer (Van Es, *De Romeinen in Nederland*, pp. 131, 199, 217, 220, 233), mais dont ils supposent qu'il s'agit d'une localité qui a dû se trouver dans les parages. C'est l'erreur habituelle des archéologues néerlandais. Quand ils trouvent une pierre votive, tombale ou d'autel portant un nom, ils concluent sur le champ que ce toponyme a dû se situer sur le lieu de la découverte, conclusion que des centaines de pierres du même type démentent formellement. La pierre trouvée à Nimègue et concernant un Morin de **Thérouanne** est même un exemple obvie de l'inexactitude de ce type de conclusions. Van Es rattache Ganuenta aux Frisons en quoi il se trouve sur la bonne voie. Il s'agit naturellement de **Genech**, la capitale des Canninéfates, voisins des Frisons de Flandre. Le toponyme est dérivé du gaulois « gena » = embouchure de rivière, ce qui se vérifie sur place, ce peuple étant établi le long d'une des Bouches du Renus-Escaut, qui débouchait sur le large delta du **Flevum**. On retrouve cette même racine dans **Gandavum**, nom qui apparaît naturellement également deux fois : un Gandavum mentionné dans la vie de Saint Amand, qui était probablement également Genech ou une autre localité sur la côte⁴⁸, et la ville de Gand plus tardive (Voir au tome III les textes sur Saint Amand). Les toponymes néerlandais Gendt, Genderen et Gendringen ont la même origine.

Le « pagus **Catualinus** » (Van Es, p. 217), lequel est également un énigme pour Bogaers et Van Es, est naturellement dérivé du toponyme **Catualium** de la Table de Peutinger qui était Couthuin (B. – voir texte 71).

L'ITINÉRAIRE D'ANTONIN

L'itinéraire d'Antonin, probablement rédigé à l'époque de Dioclétien entre 280 et 290 est une liste de voies de l'empire romain. Il énumère les localités qui se situent le long d'une voie donnée et y joint les distances entre elles. On admet qu'il a été composé à partir d'une carte du genre de la Table de Peutinger. On constate beaucoup de convergences entre l'itinéraire et la Table ; on rencontre souvent les mêmes noms dans les deux documents. On trouve toutefois également des différences : les mêmes voies ou des voies à peu près identiques sont projetées ou décrites autrement. L'itinéraire mentionne des localités qui ne figurent pas sur la Table et inversement. Certaines de ces divergences sont importantes. Les voies qui concernent notre sujet sont les suivantes :

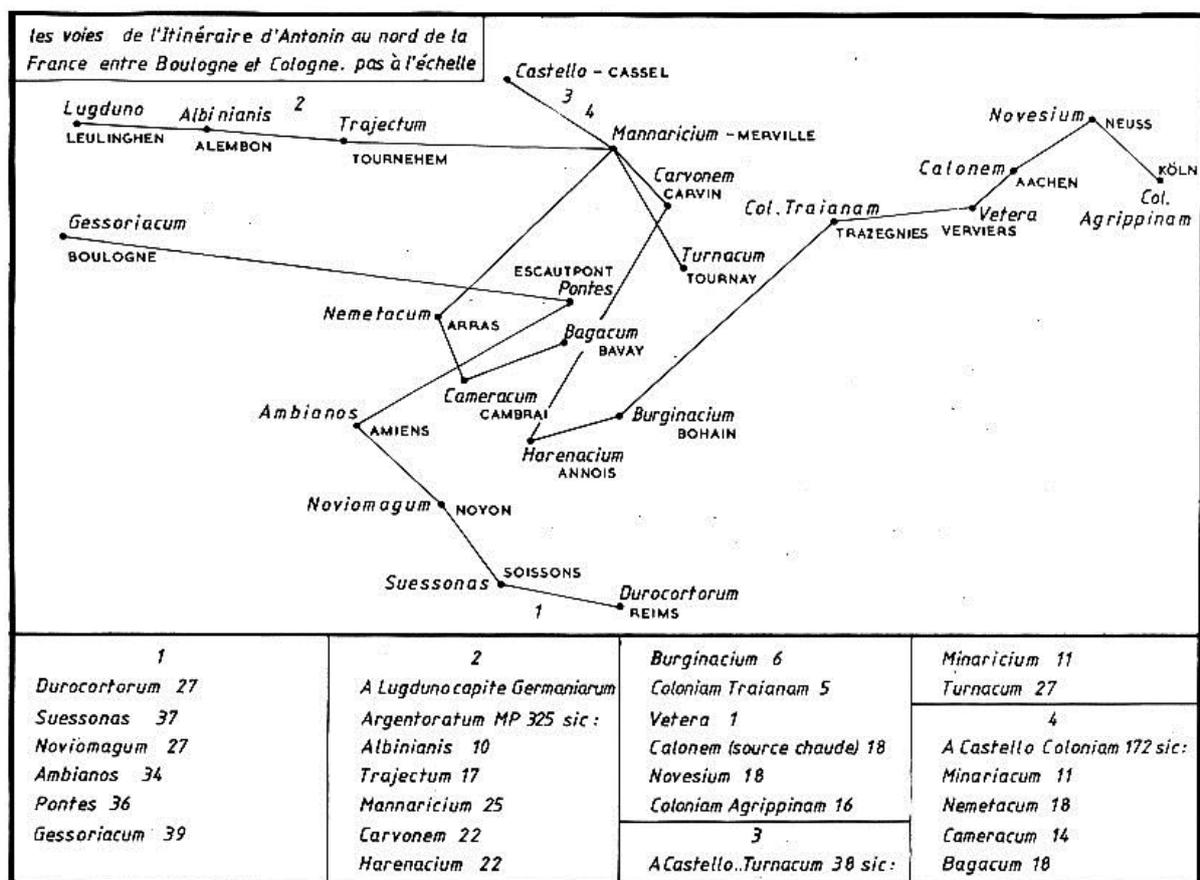
Texte 75. La voie de Lugdunum (Leulinghen) à Agrippina (Cologne) a le tracé suivant :

⁴⁸ Ndr. : Ce **Gandavum** côtier serait-il **Guemps** (Ganape en 826) situé à 3 m au-dessus du niveau de la mer ? Mon ami Joël Vandemaële a du reste repéré plusieurs confusions entre Guemps et Gand dans l'interprétation de Lambert d'Ardres. On attribue à cette racine le sens de *confluent* qu'on retrouve dans *Condé* par exemple ou d'*embouchure*.

Lugduno – Leulinghen.
 Albanianis – Alembon.
 Traiecto – Tournehem.
 Mannaricio – Merville.
 Carvone – Carvin.
 Harenatio – Annois.

Burginatio – Bohain.
 Colonia Traiana – Trazegnies (B.).
 Veteribus – Verviers (B.).
 Calone – Aix-la-Chapelle.
 Novesio – Neuss.
 Col. Agrippina – Cologne.

Note : Lugdunum Batavorum et Albanianis se trouvaient dans le nord-ouest de la France. De ce fait, il va de soi que Traiectum est **Tournehem** et non Utrecht ; d'ailleurs les distances collent parfaitement de part et d'autre ; nous verrons tantôt que toutes les données concernant Saint Willibrord et son diocèse chez les Frisons (Flandre) s'y inscrivent non moins parfaitement. La localité de **Mannaricium** est Merville ; deux autres voies le prouvent suffisamment qui mentionnent la localité entre deux localités françaises. Le reste de la voie est tout à fait identique à celle de la Table de Peutinger étant entendu qu'au lieu du toponyme Asciburgium, on a employé le descriptif « **Calone** » = « Source chaude », preuve supplémentaire qu'Asciburgium est bien Aix-la-Chapelle.



Carte 15.

Les voies de l'Itinéraire d'Antonin qui correspondent avec la région de la Table de Peutinger qui nous intéresse.

Texte 76. Voie de Castello-Cassel, via Compendium-Compiègne⁴⁹ à Turnacum-Tournai :

⁴⁹ Ndr. : Cela me semble un bien curieux itinéraire ! *Compendium* signifiant *raccourci*, il est vraisemblable que Compiègne n'est pas la seule localité à en avoir possédé un. D'ailleurs, la carte dessinée par Delahaye ignore ce compendium ! Delahaye concédait par avance les erreurs de détail : il n'est pas honnête de les utiliser comme prétexte pour rejeter un ensemble cohérent et convaincant, ce que les « spécialistes » s'empressent bien évidemment de faire ! Toujours la paille et la poutre !

Castello – Cassel.
Minariacum – Merville.

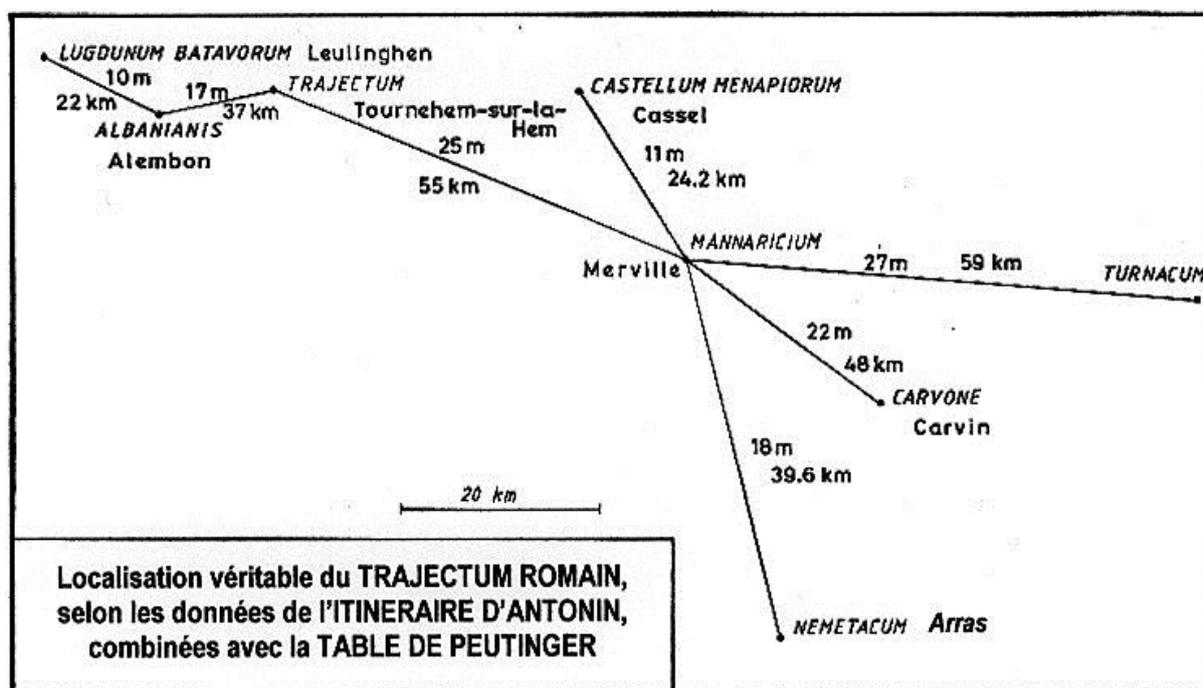
Turnacum – Tournai.

Texte 77. Voie de Castello-Cassel à Colonia-Cologne :

Castello – Cassel.
Minariacum – Merville.
 Nemetacum – Arras.
 Camaracum – Cambrai.
 Bagacum – Bavay.
 Vodgoriacum – Waudrez (B.).

Geminiacum – Gembloux (B.).
 Perniciacum – Berneau (B.).
 Aduaca Tungrorum – Tongeren
 Coriovallum – Heerlen.
 Juliacum – Jülich.
 Colonia – Cologne.

Note : **Mannariacum** est mentionné entre Cassel et Arras et entre Cassel et Tournai si bien qu'il est sûr qu'il s'agit de Merville ; donc Traiectum est bien Tournehem.



Carte 16.

La localisation véritable de Traiectum.

La localité se situe entre Albanianis – Alembon et Mannariacum. Mannariacum apparaît trois fois dans l'itinéraire. Comme un respect exact de la toponymie oblige à faire prévaloir le son sur une divergence orthographique mineure, c'était une sottise d'affirmer que le toponyme désigne deux fois Merville et la troisième fois Maurik en Betuwe, ce que fait Gysseling. La localité est mentionnée entre des villes françaises : entre Cassel et Tournai (belge celle-là mais proche de la frontière), entre Cassel et Arras et entre Traiectum et Carvone-Carvin. Toutes ces localités, à l'exception de Traiectum, figurent sur la Table de Peutinger. On possède donc cinq certitudes : Mannariacum se situait dans le nord de la France ; Traiectum, située à distance exacte de Merville, est bien Tournehem ; l'Utrecht romaine n'a jamais porté le nom de Traiectum ; il n'y a aucune raison d'admettre qu'Utrecht ait porté le nom de Traiectum entre le III^e et le X^e siècle ; il s'est passé pour Utrecht la même chose que partout ailleurs : on a latinisé après coup un toponyme indigène.

Texte 78. Voie de Colonia Agrippina – Cologne à Harenatio – Annois :

Colonia Agrippina – Cologne.

Calone – Aix-la-Chapelle.

Durnomago – Düren.

Novesio – Neuss.

Gelduba – Gulpen (Limbourg néerlandais).

Veteris – Verviers.

Burginatio – Bohain.

Harenatio – Annois.

TRAJECTUM EST TOURNEHEM

Les sources historiques ne mentionnent qu'une fois le Traiectum romain, à savoir dans le texte ci-dessus de l'Itinéraire d'Antonin (texte 75). Selon cette source, la localité se situait entre Lugdunum Batavorum – Leulinghen et Mannaricium – Merville. Du simple point de vue chronologique déjà, il est impossible que ce soit Utrecht, vu que l'Itinéraire d'Antonin du IV^e/V^e siècle présente la ville comme existant toujours alors que l'Utrecht romaine n'existait plus. Mais parce qu'à partir de la Table de Peutinger on situait aux Pays-Bas les localités de Lugdunum et de Mannariacum, ce qui était tout à fait erroné, on estimait que Traiectum était Utrecht. Il s'est passé la même chose avec Nimègue, deux siècles plus tôt. Utrecht signifie **UIT-REK**. « Rek⁵⁰ » désigne une langue de terre dans l'eau ou à côté. « Uit » précise qu'elle se situait en dehors : il s'agissait donc d'une île allongée qui n'était pas encore reliée en permanence à la terre. La ville apparaît vers le milieu du X^e siècle, sans doute intentionnellement fondée par l'évêque Balderik. Ce dernier et ses successeurs, **deux siècles durant**, ne soufflent mot de Saint Willibrord, ce mythe n'existant pas encore en Hollande. La nouvelle localité fut implantée exactement à l'emplacement d'une ancienne ville romaine, ce qui n'avait rien d'exceptionnel : on voit la même chose à Elst et à Nimègue. Dans les sources écrites, rédigées en latin, on a également imaginé une forme latine pour Uit-Rek, Traiectum, parce qu'on pensait qu'il traduisait correctement le nom indigène. En fait les deux termes ne se recouvrent absolument pas, Traiectum signifiant passage ou franchissement. Mais comme Utrecht ne tarda pas à remplir cette fonction, surtout après l'essor du tout récent comté de Hollande, on se fit un plaisir de considérer la latinisation Traiectum comme l'ancien nom d'Utrecht. Utrecht ne dérive donc pas de Traiectum, au contraire, on a traduit Utrecht par Traiectum, sans aucune intention falsificatrice du reste. Hélas c'était ouvrir la voie à de dramatiques méprises !

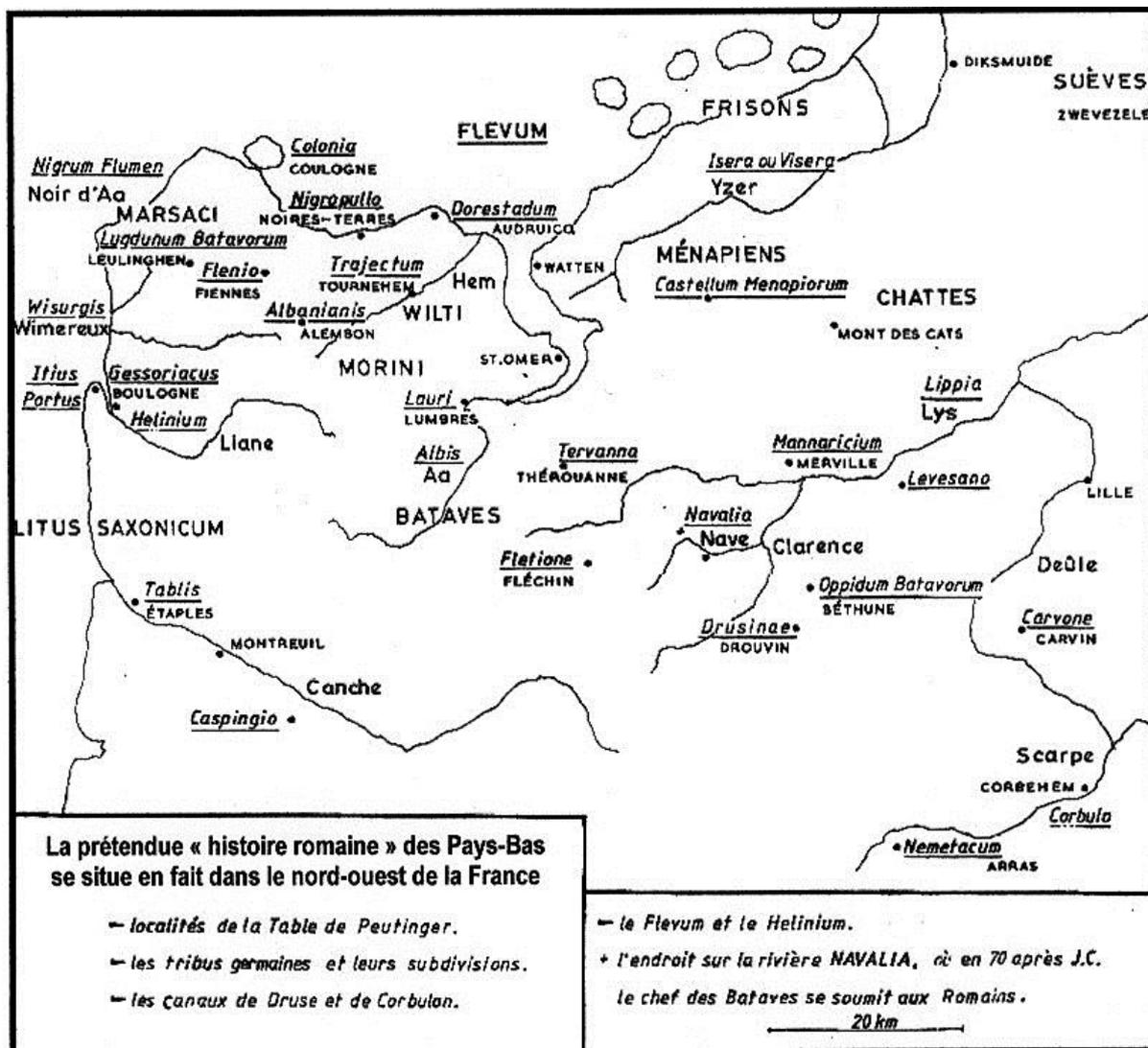
La cassure entre la période romaine et le haut moyen âge est aussi abrupte, aussi tranchée et aussi béante que pour les autres localités. Après le milieu du III^e siècle et jusque bien avant dans le X^e siècle, la ville est parfaitement vierge de vestiges historiques et archéologiques. La première église d'Utrecht a été construite au X^e siècle sur les fondations d'un édifice romain. Sur la Domplein (Place de la cathédrale) on a retrouvé une trentaine d'inscriptions portant le nom **Albiobola**, qui est probablement celui de l'Utrecht romaine. Mais voilà plus de cinquante ans qu'on dissimule ce fait. Naturellement ! Car si c'est là le nom véritable de l'Utrecht romaine, on peut immédiatement remballer le siège épiscopal de Saint Willibrord. L'abbaye d'Echternach commença **au XII^e siècle** à rechercher et à réclamer les biens de Saint Willibrord qu'elle ne possédait plus. Comme les moines ignoraient complètement où Saint Willibrord avait résidé, et même **doublement** vu qu'il disposait d'un siège abbatial et d'un siège épiscopal, ils se précipitèrent bille en tête sur Traiectum et les Frisons, les **doublures onomastiques** apparues entre-temps en Hollande. L'abbaye d'Echternach réclama donc 25 églises en Hollande, ce que la Hollande bien sûr refusa tout net – un étranger ne nous la fait pas ! -. Mais Echternach n'en avait pas moins refile aux Pays-Bas le mythe de Saint Willibrord. Voici donc résumée la fable d'Utrecht qui sera traitée à fond dans le tome III avec tous les textes sur la question. Afin de préparer tout cela, nous allons dans le chapitre 24 nous mettre en quête de la localisation véritable des Frisons et Saxons.

Texte 79. Voie de Colonia Traiana – Trazegnies à Colonia Agrippina – Cologne :

⁵⁰ Ndr. : Mon dialecte flamand – qui est pratiquement du moyen néerlandais (néerlandais du moyen âge) - emploie ce même terme pour désigner le dos (*rug* en néerlandais) ce qui nous rapproche d'*ados*. Le nom actuel de la ville montre d'ailleurs que le premier élément devait également avoir la forme flamande *uit* et non la forme néerlandaise plus tardive *uit* comme l'écrit Delahaye, sous l'influence du néerlandais moderne.

Colonia Traiana – Trazegnies.
 Mediolano – Moignelée (B.).
 Sablonibus – Saint Servais (B.).
 Mederiacum – Marneffe (B.).
 Teudurum – Theux (B.).

Coriovallum – Heerlen.
 Juliaco – Jülich.
 Tiberiacum – Türrnich.
 Colonia Agrippina – Cologne.



Carte 17.

Tous les éléments de prétendue histoire « romaine » des Pays-Bas se situent dans le nord-ouest de la France. Les principaux sont :

- les bouches du Renus – Escaut.
- les tribus germaniques et leurs subdivisions, dont les *Frisii*, les *Bataves* et les *Canninéfates*.
- les localités de la *Table de Peutinger*.
- les canaux de *Druse* et de *Corbulon*.
- le *Flevum* et l'*Helinium*.
- La rivière *Navalia*, où *Claudius Civilis* se rendit aux Romains en 70 après Jésus-Christ.

Texte 80. Voie de Portus Gessoriacus – Boulogne à Bagacum – Bavay :

Portus Gessoriacus – Boulogne.

Tarvanna – Théroüanne.

Castello – Cassel.
Viroviacum – Wervicq.
Turnacum – Tournai.

Ponte Scaldis – Escautpont.
Bagacum – Bavay.

Texte 81. Voie de Durocortorum – Reims à Gessoriacus – Boulogne :

Durocortorum – Reims.
Suessones – Soissons.
Noviomagus – Noyon.

Ambianos – Amiens.
Pontes (Scaldis) – Escautpont.
Gessoriacum – Boulogne.

Note : L'itinéraire d'Antonin élucide diverses données de la Table de Peutinger, surtout quand il décrit autrement les voies de la Table. Ce faisant, il attire en même temps l'attention sur un point important. La plupart des localités de la carte, même les plus importantes, sont représentées avec une seule voie qui y arrive et une seule voie qui la quitte, ce qui bien entendu ne peut correspondre à la réalité géographique. Chaque localité de quelque importance a au minimum quatre voies, et c'était certainement le cas chez les Romains qui étaient de grands constructeurs de voies. Sur la Table, Noyon dispose effectivement de quatre voies alors qu'on en connaît sept. On peut en déduire que ni la Table de Peutinger ni l'itinéraire d'Antonin ne mentionnent **toutes les voies romaines**, si bien qu'il est vain de chercher une preuve quelconque dans l'exhaustivité ou les lacunes des deux sources. Pour une autre reconstitution des voies de l'itinéraire, voir le commentaire du texte 123.

DES BATAVES PARTIS AU SUD ?

Avant le milieu du premier siècle, lors de l'arrivée des Romains aux Pays-Bas, l'archéologie n'a rien trouvé des Bataves. Des rares masures paysannes de la période romaine, avec juste raison les archéologues n'osent tirer aucune preuve de l'existence du **peuple des Bataves**. Ce peuple possédait **deux villes** : en n'en a pas retrouvé la moindre trace aux Pays-Bas. Après le milieu du **troisième siècle**, lorsque les Romains eurent quitté les Pays-Bas, on n'a pas davantage trouvé quoi que ce soit des Bataves, qui pourtant, à en juger par les informations que nous possédons, existaient toujours aussi puissamment et continuaient à servir par grands contingents dans les armées romaines. Voir le texte 82, où l'on mentionne au cinquième siècle **quatre détachements** de Bataves et où les **Laeti** des Bataves habitent – oui, vous ne rêvez pas ! – Noyon. Mais tout cela ne constitue pas un problème pour les historiens et les archéologues néerlandais. Ils concluent sans sourciller **que les Bataves ont suivi les Romains au sud**. Il faut un culot sans exemple pour résoudre un problème brûlant par cette échappatoire.

TEXTES DU QUATRIEME SIECLE

Texte 82.

Vers 425 après Jésus-Christ. Des Bataves en Gaule dans l'armée romaine.

En Gaule se trouvent sous l'autorité du maître de la cavalerie des Gaulois les détachements suivants :

Mattiaci juniores – les juniors de Watten (ou Mastaing?).

Leones seniores – les seniors de Langres.

Brachati seniores - les seniors de Braine, Aisne.

Salii seniores - les seniors de la Salia (Selle, affluent de l'Escaut).

Bructeri - de Broxeele.

Ampsvarii – d'Ambrin.

Valentianes - de Valenciennes.

Batavi - de Béthune.

Batavi juniores – les juniors de Béthune.

Britones - de Brétigny.

Honoriani seniores - les seniors d'Hornaing.

Sagittarii Nervii Gallicani – les archers gaulois de Bavay.

Mattiaci juniores Gallicani – les juniors gaulois de Watten (ou Mastaing?).

Atecotti juniores Gallicani - les juniors gaulois d'Attin.

Lancearii Sabarienses - les lanciers de la Sabis, probablement la Sambre.

Menapii seniores - les seniors de Cassel.
 Cortoriacenses – ceux de Courtrai.
 Tricesimani – ceux de Troisvaux.
 Equites Batavi seniores - les cavaliers seniors de Béthune.
 Equites Cornuti seniores - les cavaliers seniors de Chartres.
 Equites Batavi juniores – les cavaliers juniors de Béthune.
 Equites Brachati juniores – les cavaliers juniors de Braine, Aisne.

...

Les Laeti (colons ou vétérans romains) sont mentionnés avec leur lieu de résidence :
 Les Laeti des **Bataves** et les libres des **Suevi** (environs de Courtrai) à Bayeux et à Constantin en Lugdunensis Secunda (Lyonnaise seconde).
 Les libres Laeti des **Suevi** (environs de Courtrai) à Le Mans en Lugdunensis Tertia.
 Les Laeti des **Batavi** (Béthune) à Arras de Belgica Secunda.
 Les Laeti des **Batavi** (Béthune) à Condren (Aisne) et à Noviomagus (Noyon) de Belgica Secunda.
 Les libres Laeti des **Suevi** (environs de Courtrai) à Clermont-Ferrand en Aquitania Prima.
 Les Laeti des **Teutoniciani** (Doudeauville) à Chartres et Sens en Lugdunensis.
Source : Notitiae dignitatum per Gallias, HdF, I, p. 125.

Note : Près de deux siècles après que les Romains eurent quitté les Pays-Bas, des Bataves servent toujours dans l'armée romaine et dans l'administration civile de la Gaule. Aussi n'hésitons pas à proclamer carrément et bien fort : les Bataves aux Pays-Bas sont une fable ridicule, vu la surabondance de preuves accablantes que ce peuple a vécu autour de Béthune. Nous allons tantôt parachever ces preuves avec une liste de toponymes de la Batua qui se situent tous en France, comme on peut s'y attendre, dans un large cercle autour de Béthune.

Bien que je tiende pour vraisemblable que le toponyme Mattiacum ait parfois été estropié, auquel cas il faut lire Wattiacum, dans ce texte, je donne toutefois la préférence à **Mastaing** à 17 km au sud-ouest de Valenciennes.

Texte 83.

Vers 417 après Jésus-Christ. Orose parle de l'Europe.

L'Europe commence aux Alpes Riphées, au fleuve Tanaïs et aux marais de Maacotidis qui sont à l'est. Elle continue le long de la côte de l'Océan septentrional (lire : occidental) jusqu'en **Gallia Belgica** et au fleuve **Renus** (Escaut), qui se trouve à l'ouest ; de là jusqu'au **Danuvius** (Aisne), qu'on appelle aussi **Histris** (Huistre) qui coule au sud et touche à l'est (lire : au nord) le **Ponto** (le Ponthieu). A l'est s'étend l'**Alamania**, au milieu la **Dacia** (Dagny) où se trouve aussi la **Gothia** ; puis vient la **Germania**, où habite la plus grande partie des **Suevi** (environs de Courtrai).

Source : Orose, Historiae, I, 2, 52.

Texte 84.

Vers 417 après Jésus-Christ. Orose parle de la Gallia Belgica.

La Gallia Belgica a comme frontière à l'est (lire : au nord) le fleuve **Renus** (Escaut) et la Germania, au sud-est les Alpes Pennines, au sud (lire : à l'est) la province de Narbonne, à l'ouest (lire : au sud) la province de Lugdunum (Lyon), au nord-ouest, l'Océan Britannique (Le détroit du Pas-de-Calais), au nord (lire : à l'ouest) l'île de Britannia.

Source : Orose, Historiae, I, 2, 63.

Texte 85.

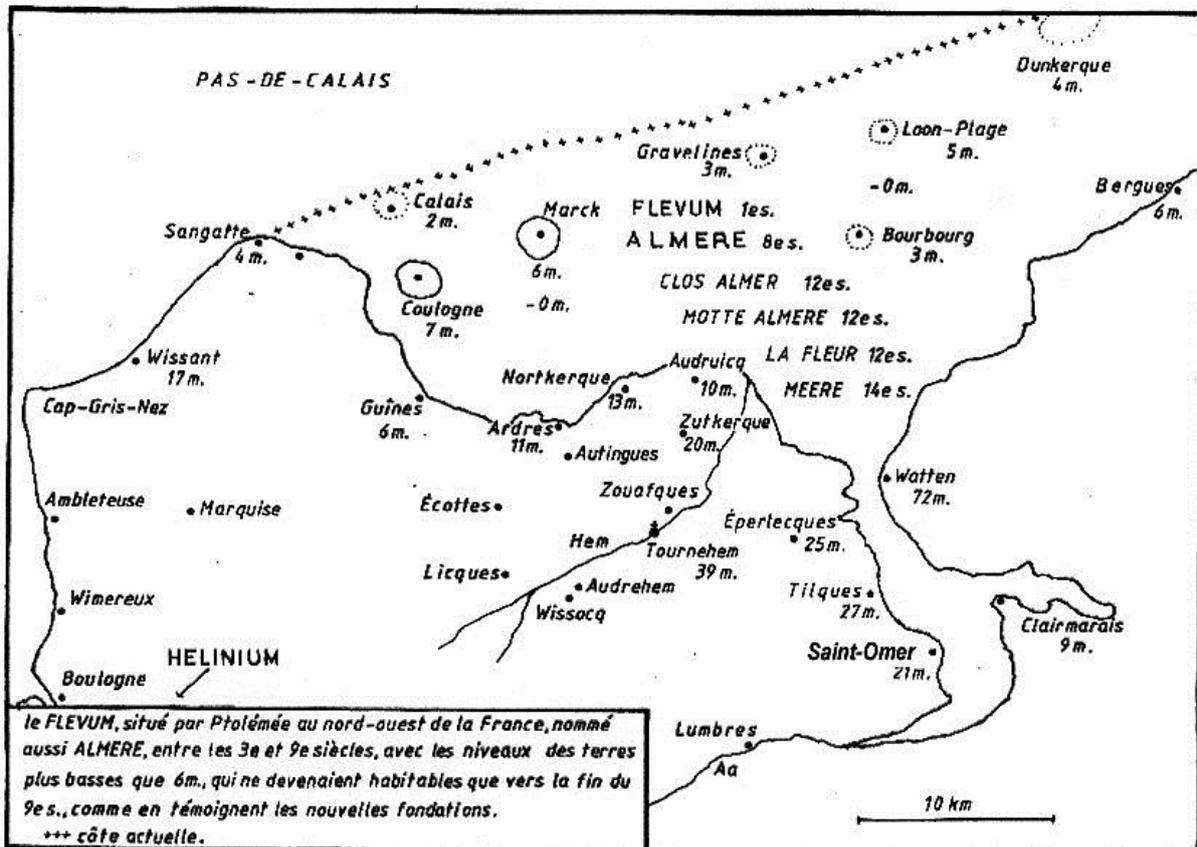
Vers 417 après Jésus-Christ. Orose parle des Bataves.

L'île d'Angleterre s'étend en longueur dans l'Océan vers le nord. Au sud (lire : à l'est) elle se trouve en face de la Gaule. Pour ceux qui font la traversée, apparaît comme la première et la plus proche la ville appelée **Rutupi Portus** (Richborough). De là on a vue sur les **Menapii** (Cassel) et les **Batavi**⁵¹ (Béthune), non loin des **Morini** (Thérouanne) qui habitent plus au sud.

⁵¹ Ndr. : Dans ce contexte, rappelons que Watten était également une ville batave. Si la vue ne porte pas jusqu'à Béthune, on peut fort bien voir les hauteurs de Watten depuis l'Angleterre.

Source : Orose, Historiae, I, 2, 76.

Note : Remarquez qu'Orose n'est pas le seul à donner cette description : Strabon (voir texte 29) avait écrit la même chose trois siècles auparavant.



Carte 18.

Le Flevum de l'époque romaine, appelé ensuite la plupart du temps Almere, était une baie marine entre Calais, Saint-Omer, Bergues et ainsi de suite vers le nord. Le toponyme Almere est attesté textuellement. Le toponyme « Fleur » qu'on trouve aussi dérive de Flevum. La baie s'est appelée « Clos Almer », quand elle fut coupée de la mer par un nouveau cordon dunaire et s'assécha en grande partie, ce qui eut lieu dans le courant du IX^e siècle, bien que le processus des transgressions ne fût pas encore terminé. L'essor et le déclin de Dorestadum – Audruicq épouse étroitement l'arrivée et le recul des transgressions. La ville cessa d'être un célèbre port et une grande place commerçante par suite du retrait de la mer et du comblement de l'Almere par les alluvions. Le Zuiderzee néerlandais n'a jamais porté le nom d'Almere. Lors de sa première mention, on l'appelle « Interlake », lac intermédiaire, nom tout à fait adapté à la vaste lagune qui subsistait entre les alluvionnements de Hollande, de Frise et d'Utrecht.

Texte 86.

Vers 425 après Jésus-Christ. Frisons et Bataves en Angleterre.

L'administration de l'Angleterre. Le tribun de la première cohorte des **Frixagones** (Frisones) à Waalsend... le tribun de la première cohorte des **Batavi** (Béthune) à Carrawburg... le tribun de la première cohorte des **Tungri** (Tournai) à Housesteads... le tribun de la première cohorte des **Morini** (Thérouanne) à Bowness ; le tribun de la troisième cohorte des **Nervii** (Bavay) à Whitley castle... le tribun de sixième cohorte des **Nervii** (Bavay) à Bainbridge.

Source : Notitiae dignitatum Occidentis, XL.

Note : Il est tout à fait exclu que les habitants des Pays-Bas, que les Romains avaient quitté depuis 250 après Jésus-Christ environ, soient encore présents au V^e siècle par cohortes entières dans les légions romaines. Les Frisons et les Bataves n'étaient donc pas des habitants des Pays-Bas.

Texte 87.

428 après Jésus-Christ. Aetius défend l'autorité romaine.

Le patricien Aetius était alors à la tête des soldats. Il était issu du puissant peuple des Moesi (province de Perse), né à « **Dorostorena civitate** » (Dorestadum – Audruicq) d'un père appelé Gaudentius, expert en art militaire et particulièrement dévoué à la cause romaine. D'une main de fer, il força l'orgueil des **Suevi** (environs de Courtrai) et la barbarie des **Francs** (Tournai) à continuer à servir Rome.

Source : Julianus, Getica, 34, 176.

Texte 88.

449. Les provinces de Gallia au cinquième siècle.

Gallia compte 17 provinces : 1. Vienne. 2. Narbonensis Prima. 3. Narbonensis Secunda. 4. Aquitania Prima. 5. Aquitania Secunda. 6. Novempopulania (Occitanie). 7. Les Alpes Maritimes. 8. Belgica Prima, où se trouve Trèves. 9. **Belgica Secunda** où se trouve le lieu d'embarquement pour l'Angleterre. 10. **Germania Prima** sur le **Renus** (Escaut). 11. **Germania Secunda** sur le **Renus** (Escaut) face à l'Angleterre. 12. Lugdunensis Prima. 13. Lugdunensis Secunda le long de l'**Océan**, la mer septentrionale (lire : occidentale). 14. Lugdunensis Tertia le long de l'**Océan**, face à l'Angleterre. 15. Sens. 16. Des Sequani – cours supérieur de la Seine. 17. Les Alpes Grées.

Source : Polemii Silvii laterculus, MGS, II, p. 537.

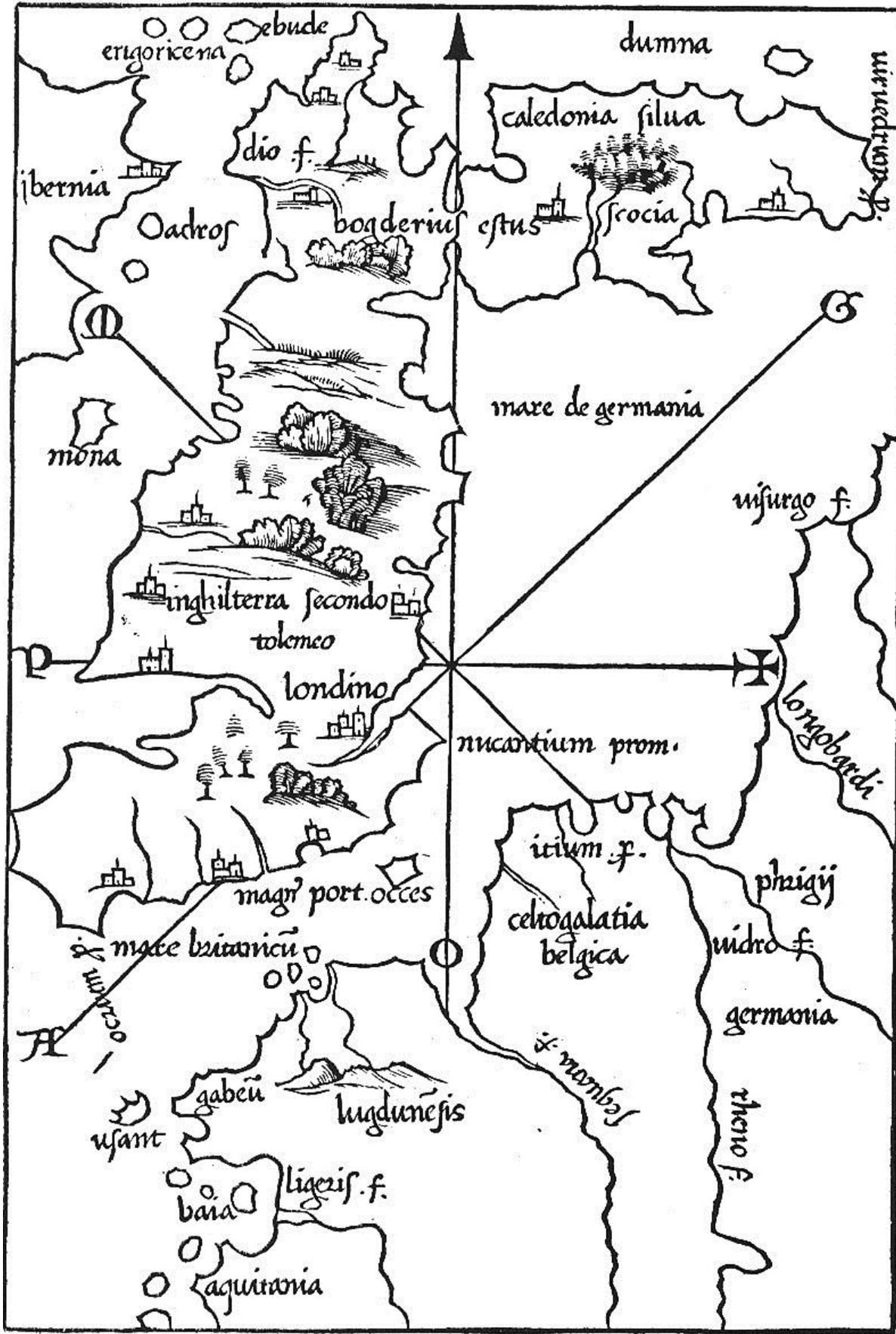
Note : Il convient de remarquer quelques points. Trèves appartient à la Belgica Prima ; la Belgica Secunda atteint l'Océan Atlantique. La Germania Prima s'étend de l'Escaut vers l'est jusqu'à Mayence, la Germania Secunda de l'Escaut au détroit du Pas-de-Calais. On ne souffle mot d'une quelconque autre région d'Allemagne. La liste énumère les provinces de la **Gallia** ; pourtant on garde le nom de Germania à ses deux parties septentrionales, exactement conformément à la conception que Tacite avait de la Germanie. Il est donc faux d'affirmer que les Romains, aux IV^e et V^e siècles se seraient retirés d'Allemagne, où ils n'ont du reste jamais dépassé le Rhin, mais, contraints et forcés, ils ont successivement dû abandonner les territoires germaniques au sud de Mayence, en Belgique et dans le nord de la France. Autrement dit : la menace germanique ne venait pas de l'extérieur, du nord ou de l'est de l'Allemagne, mais elle était interne à l'empire, elle provenait de ses contrées germaniques elles-mêmes.

Carte 19 ci-après

Le Vénitien Benedetto Bordone (1460-1539) composa au début du XVI^e siècle son célèbre « Livre des Îles ». Voici sa carte de l'Angleterre et de la France.

En France il mentionne :

- Le Ligoris – Loire.
- La Sequana – Seine.
- Le Rhenus – Escaut.
- La Germania, le nord de la France.
- Les Phrigii = Frisii, en Flandre au nord-est de Boulogne.
- Le secteur concerné par les transgressions en Flandre et aux Pays-Bas est complètement absent, ce qui ne veut pas dire qu'il s'agissait de la situation effective au XVI^e siècle, mais que cette vue des choses dépassée était toujours en vigueur chez les cartographes.



Carte 19.

Texte 89.**456 après Jésus-Christ. Avitus, empereur de l'Empire Romain d'Occident.**

Tu as pénétré **Tuncrum** (Tournai) et le **Vahalis** (Oise - après 1984, Delahaye a compris qu'il s'agissait de la Lys, cf. La Germania... pp.25-26), le **Wisurgis** (Wimereux), l'**Albis** (Aa) et les denses marais des **Francs**, alors que seuls les **Sigambri** t'honoraient ; avec tes armes, tu étais en sécurité.

Source : Sidonius Apollinaris, Carmen XXIII, 224-227.

Texte 90.**Vers 458 après Jésus-Christ. L'empereur Maorianus en Gallia.**

La Gallia le loue avec tout ce qui est en Europe. Là coulent d'un cours puissant : le **Renus** (Escaut), la Saône, le Rhône, la Meuse, la Marne, la Seine, le Ledus (Lys), le Clitis (Clignon), le Claris (Claire), l'Atax (Aude), et le **Vacalis** (Oise - après 1984, Delahaye a compris qu'il s'agissait de la Lys, cf. La Germania... pp.25-26), la **Loire**... Il défend les **Turones** (Tournai) qui craignent la guerre, et l'**Arrageois** que le Franc Clovis avait envahi.

Source : Apollinaris Sidonius, Carmen V.

Texte 91.**Vers 490 après Jésus-Christ. L'évêque de Clermont-Ferrand au sujet du Vahalis, du Wisurgis et de l'Albis.**

Toi (Consentius à qui le poème est dédié) tu as visité le **Thunerus** (Thon), le **Vahalis** (Oise), le **Wisurgis** (Wimereux) et l'**Albis** (Aa), et les marécages les plus lointains du pays des **Francs**, en sécurité entre tes armes, alors que seuls les **Sigambri** (Cambrin) t'honoraient.

Source : Sidonius Apollinaris, Carmen XXIII, 244-246.

Texte 92.**Vers 500 après Jésus-Christ. Johannes de Lydia décrit le Renus (Escaut).**

Le **Renus** (Escaut) qui coule à l'intérieur de la Gaule, laquelle se divise en trois parties, une **celtique**, une **germanique** et une **gauloise**, n'arrose pas seulement le pays après le Rhône mais sert aussi de protection parce qu'il garde l'accès. Presque à la fin de son cours, il se jette dans le fleuve **Mosa** (Meuse), qui confine à l'ouest à l'**Océan septentrional** (lire : Océan occidental, comprendre : l'Océan Atlantique), avec le nom qu'il a depuis bien longtemps ; puis il se traîne vers les vagues de la **Mer Britannique** (le Détroit du Pas-de-Calais).

Source : Johannes de Lydia, De magistratibus, III, 32.

Texte 93.**Début du V^e siècle. Description de la Germanie dans le nord de la France.**

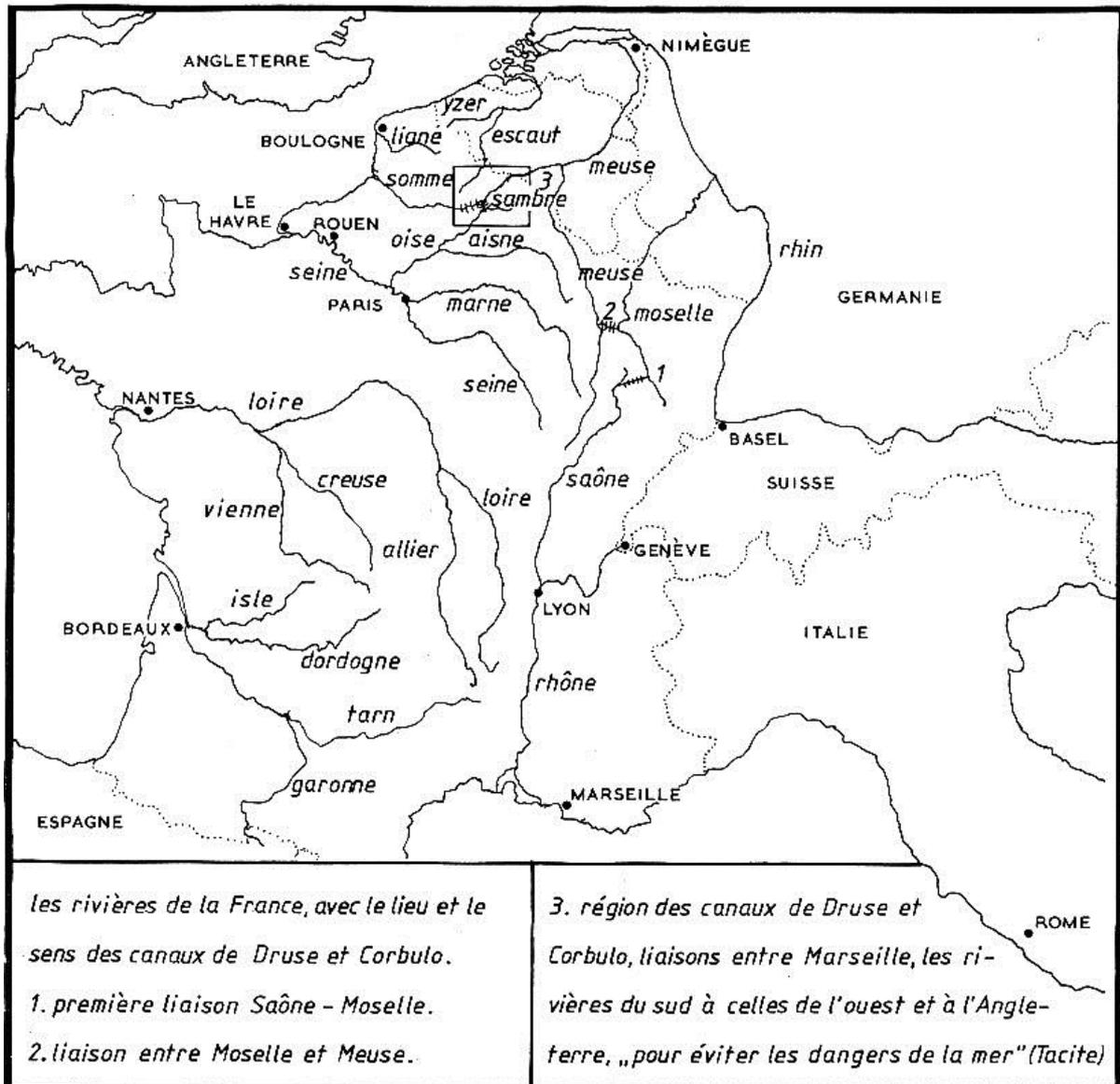
La Germania, la **Raetia** (Ressons) et la contrée de **Noricus** (Neustrie) atteignent à l'est (lire : au nord) la rivière **Vistula** (Vesle) et la **Forêt Hercynienne** (Mont des Cats) ; à l'ouest (lire : au sud), le fleuve **Renus** (Escaut) ; au nord (lire : à l'ouest) l'**Océan** (Océan Atlantique) ; au sud (lire : à l'est) les chaînes des Alpes (françaises) et la rivière **Danubius** (Aisne)... la Germania et la Gothia. Elles confinent à l'est (lire : au nord) à la rivière **Vistula** (Vesle) ; à l'ouest (lire : au nord) au **Renus** (Escaut) ; au nord (lire : à l'ouest) à l'**Océan** (Océan Atlantique) ; au sud (lire : à l'est) à la rivière **Danuvius** (Aisne).

Source : Divisio orbis terrarum, I, 11 et 19.

Texte 94.**Courant V^e siècle. Description du Rhône et du Renus (Escaut).**

La fleuve Rhône prend sa source au centre de la Gaule. Le Bicornis qu'on appelle Saône coule à sa rencontre... Mais le **Renus** (Escaut) est également appelé Bicornis (à deux cornes)... ce dernier prend sa source en Germania et coule vers la **Patavia** (Béthune).

Source : Julius Honorius, Cosmographia, 20-23.



Carte 20.

Les cours d'eau de France, avec l'emplacement et la fonction des canaux de Druse et de Corbulon.

1. la première liaison entre la Saône et la Moselle.

2. la liaison entre la Moselle, le Renus - Escaut et la Meuse.

3. la région des canaux de Druse et de Corbulon qui reliaient les cours d'eau du sud et de l'est avec ceux de l'ouest et avec l'Angleterre. Aussi les auteurs mentionnent-ils comme finalité de ces canaux d'épargner aux navires romains la circumnavigation de l'Espagne et le passage par l'Océan Atlantique et de leur fournir un tracé intérieur beaucoup moins dangereux. Il va de soi que le Renus, en relation avec ces canaux, doit être compris comme étant l'Escaut.

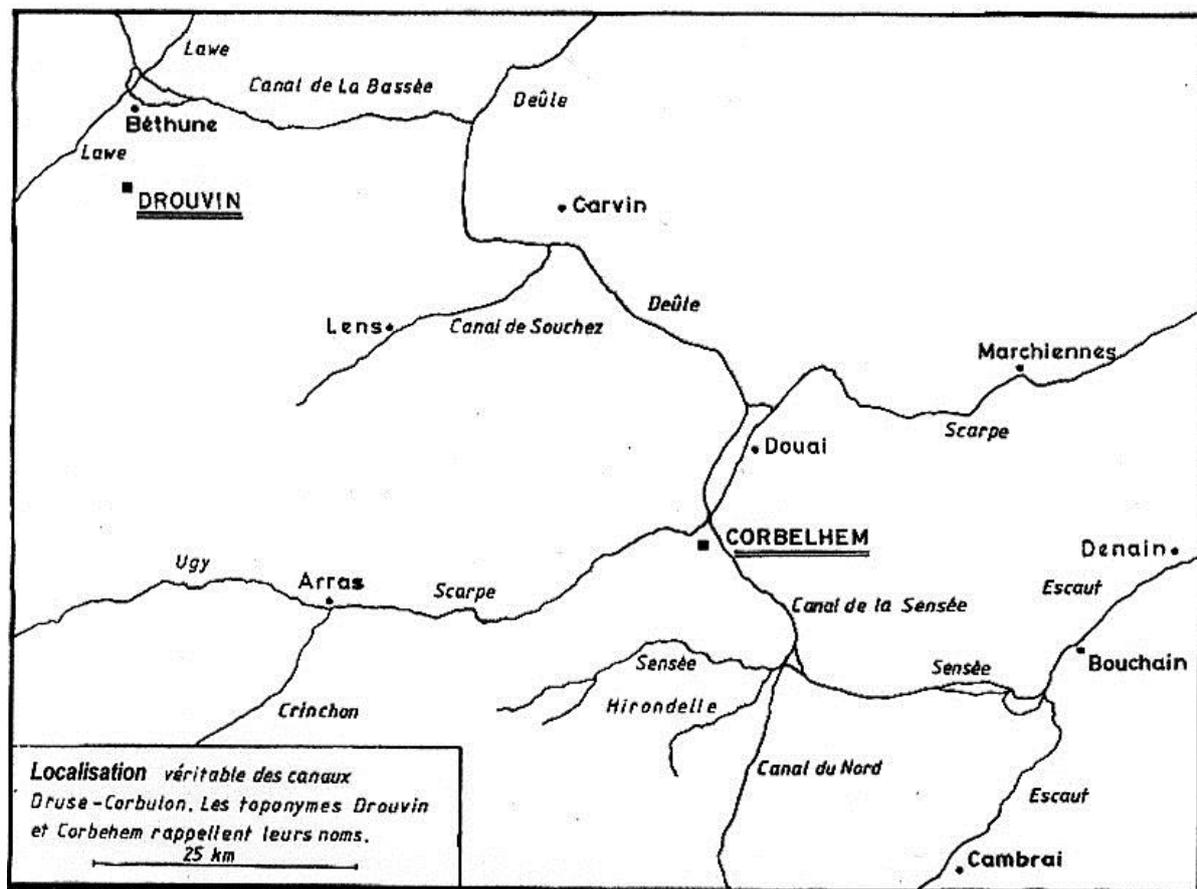
Texte 95.

Courant du V^e siècle. Peuples de l'ouest de la Germania.

Ces peuples habitent la province riveraine de l'Océan oriental (lire : septentrional ; comprendre occidental - Océan Atlantique) ; les **Chatti** (Mont des Cats), les **Chauci** (Chocques), les **Cherusci** (Chérisy), les **Usipii** (Weppes), les **Quadi** (Quaedypre), les **Vaccaci** (Vacquerie-le-Boucq, Pas-de-Calais), les **Verdaci** (Verton, Pas-de-Calais), les **Frisonnes** (Flandre) et les **Canninefates** (Genech).

Source : Julius Honorius, *Cosmographia*, 13.

Note : L'auteur mentionne les Frisones et les Canninefates comme des peuples encore existants et vivants à une époque où les Pays-Bas sont submergés par les transgressions. Il ne parle donc pas des Pays-Bas.



Carte 21.

La région véritable des canaux de Druse et de Corbulon. C'était une invraisemblable ânerie – qui n'a toujours pas été remarquée – d'essayer de repérer ces canaux sur des terrains récents seulement formés au X^e siècle et qui n'existaient pas à l'époque romaine. Le sol romain des Pays-Bas se situe généralement, du moins à l'ouest du pays, quatre à six mètres sous le niveau actuel, si bien qu'il est absurde d'attribuer aux Romains des travaux hydrauliques sur des sols alluviaux plus récents. L'absurdité devient monumentale quand on prend conscience que Druse commença ces canaux en l'an 12 avant Jésus-Christ, alors qu'aucun Romain n'avait encore mis le pied aux Pays-Bas et qu'il faudrait attendre encore soixante ans avant d'y voir arriver le premier. Mais, absurdité ou pas, on continue à brailer !

Texte 96.

Deuxième moitié du V^e siècle. Zozimus décrit la *Germania Inferior*.

... lorsqu'il arriva à **Bononia** (Boulogne-sur-Mer) ; cette ville est la première au bord de la mer, et elle est la capitale de la **Germania Inferior**.

Source : Zozimus, *Historia nova*, VI, 2.

Texte 97.**Vers 562 après Jésus-Christ. Procopius décrit le Renus (Escaut).**

En **Gallia** coulent divers cours d'eau, entre autres le Rhône et le **Renus** (Escaut). Le cours des deux fleuves est opposé : l'un se jette dans la Mer Thyréniennne (Méditerranée), le **Renus** (Escaut) a son embouchure dans l'**Océan** (Océan Atlantique). Il s'y trouve beaucoup de bras de mer ou de lagunes qui sont depuis la nuit des temps habités par les **Germaines**, un peuple barbare, dès le début pas très digne de mention, qui est maintenant appelé **Francs**.

Source : Procopius, De bello Gothico, I, 12, 7-8.

LE GEOGRAPHE DE RAVENNE

Texte 98.**Vers 650 après Jésus-Christ. Le Géographe de Ravenne décrit la Francia Rinensis (riveraine du Renus).**

Juste en face de cette même patrie des **Fresones** (Flandre) se trouve le pays qui s'appelle **Francia Rinensis** (Francia riveraine du **Renus** – Escaut), qui était auparavant appelé **Gallia Belgia Alobrites**. Les anciens auteurs... ne l'ont pas toujours désigné par le même nom, l'un disant ceci, l'autre cela. Mais j'ai, en accord avec le savant Anaridus des Goths, énuméré les villes mentionnées ci-dessous dans le pays des Francs. Dans ce pays, lisons-nous, il y avait diverses villes, dont nous voulons en nommer quelques-unes, à savoir le long du fleuve **Renus** (Escaut) la ville qui s'appelle **Maguntia** (Mainvillers, voir Ndr.52), **Bingum** (Bingen), **Boderecas** (Boppard), **Bosalvia** (Oberwesel), **Confluentes** (Coblence), **Andernacha** (Andernach), **Rigomagus** (Remagen), **Bonnae** (Bonn), **Colonia Agrippina** (Cologne), **Rungon** (Bürge), **Serima** (Dormagen), **Novesio** (Neuss), **Treptitia** (Dremp), **Asciburgio** (Aix-la-Chapelle), **Beurtina** (Bertincourt), **Troia** (Troisvaux), **Noita** (Noeux-les-Mines), **Coadulfaveris** (voir note), **Evitano** (Evin-Malmaison), **Fletione** (Fléchin), **Matellionem** (Le Mat). Beaucoup d'autres villes encore avant la **Maguntia** susnommée bordent le fleuve **Renus**, mais, parce que le **Renus** (Escaut) coule là à travers le territoire des **Alemanni** (environs de Lille), je n'ai pas appelé cette région la patrie des Francs.

Il y coule plusieurs cours d'eau, dont le plus grand est le **Renus** (Escaut) qui prend sa source près de la localité **Rausa Confitio** (voir la note). Ce **Renus** (Escaut) coule sous **Dorestate** (Audruicq), la patrie des **Fresones** (Flandre) dans la mer de l'**Océan** (Océan Atlantique).

Source : Anonyme ou Géographe de Ravenne, Cosmographia, IV, 24.

Note 1. La **Gallia Belgica Alobrites**, nom qui n'apparaît que chez l'Anonyme de Ravenne, il la situe ailleurs (IV, 26) à côté de la **Burgundia**, qu'il distingue en « prima » et « secunda ». Ailleurs encore (IV, 25), il dit qu'elle jouxte **Turingia** (Tournai), et que la **Francia Rinensis** était auparavant appelée **Germania**, en quoi il se conforme complètement à Tacite. **Alobrites** n'est probablement pas un terme ou une indication géographique : cela signifie « riche en nourriture » et sera probablement une précision due à l'Anonyme lui-même.

Dans son énumération des villes, il semble suivre du doigt la Table de Peutinger ; du moins au début la concordance est frappante. Après **Asciburgio** – Aix-la-Chapelle commencent toutefois les divergences. **Beurtina** est Bertincourt. Dans les relations des raids normands, on trouve une localité de **Biorzuna** (Boursies ou Boursin) qui pourrait également être notre Beurtina. **Noita** n'est bien sûr pas une dysgraphie de Noviomagus, comme le pense le *Bronnenboek* de Nimègue.

Evitano n'est pas davantage une dysgraphie du Levesano de la Table de Peutinger : il s'agit d'Evin. Viennent ensuite **Fletione** (Fléchin) et **Mattelione** (Le Mat), deux localités qui figurent également sur la Table de Peutinger dans la Patavia, par quoi l'Anonyme apporte une preuve supplémentaire que la Patavia se trouve bien en France.

Coadulfaveris n'est pas une dysgraphie de Castra Herculis. Un copiste négligent a accolé **deux noms**. **Coadul** est Caullery, à 14 km au sud-est de Cambrai. **Faveris** est Favreuil, à 18 km au sud d'Arras. A toutes fins utiles, je rappelle que l'Anonyme ne décrit **pas de voies** mais énumère simplement les villes de Francia Rinensis qui lui paraissent les plus importantes.

Le Géographe distingue nettement le **Renus** allemand et le **Renus** gaulois. Il laisse le premier de côté parce qu'il coule chez les **Alemanni** (Allemagne). L'autre, et alors il veut clairement parler de l'Escaut, il lui fait prendre sa source près de **Rausa Confitio** (lire : Confitio en Raetia). Confitio est

peut-être Chaumont-en-Bassigny (Haute Marne), localité toute proche de la source de l'Escaut. Il est toutefois plus probable, que le Géographe a écrit *confinio* et qu'il voulait dire « dans les environs de la Raetia », et que le copiste a à tort compris ce mot comme un toponyme.

Note 2. Ci-dessus j'ai partiellement suivi les conceptions traditionnelles, qui font commencer l'énumération des villes par le Géographe à Mayence. Il y a toutefois toutes les raisons de se demander si ces conceptions sont justes, d'autant plus que leur ordre de succession en Allemagne ne colle pas et que d'autres points sont également douteux. Au début de son texte, l'auteur dit qu'il a en tête la **Francia Renensis** riveraine de l'Escaut. Ses autres textes prouvent également que par Renus il désigne toujours l'Escaut. Son point de départ **Maguntia** n'était probablement pas Mayence⁵² mais **Maing**, à 6 km au sud-ouest de Valenciennes, ce qui conduit à la reconstitution suivante. **Bingum** est Binche (B.) à 15 km au sud-est de Mons, **Boderecas** est Vaudricourt, à 3 km au sud-ouest de Béthune. **Bosalvia** est Bousignies, à 15 km au nord-ouest de Valenciennes. **Confluentes** se situait au confluent de la Scarpe et de l'Escaut au nord de Valenciennes, où aucun toponyme n'a subsisté. **Anternacha** est Anhiers ou Aniche, à respectivement 7 km au nord-est et 14 km au sud-est de Douai. **Rigomagus** est Richebourg, à 8 km au nord-est de Béthune. **Bonnae** est Bondues, à 8 km au nord de Lille. **Colonia Agrippinae** ne peut être situé de façon fort convaincante dans le nord de la France, à moins qu'on ne prenne Agnières en considération, à 14 km au nord-ouest d'Arras, tout près d'**Aubigny**, la localité d'origine des Ubii qui fondèrent Cologne. Il est également possible que le Géographe ait d'abord écrit le nom d'une autre Colonia, mais que le copiste en ait fait Colonia Agrippina parce que cette ville était beaucoup plus connue. **Rungon** est Ronchin, à 4 km au sud-ouest de Lille. **Serima** est Le Sars, à 24 km au sud d'Arras. **Novesio** est Novion-sur-Meuse, Ardennes, aux environs de Flize à 6 km au sud-est de Béthune. **Trepitia** est Tressin, à 19 km au sud-est de Lille. **Asciburgio** est Auchy-au-Bois, à 19 km à l'ouest de Béthune, ou Auchy-les-Mines, à 10 km au sud-est de Béthune. **Beurtina** est Bertincourt, à 27 km au sud-est d'Arras. **Troia** est Troisvaux, à 3 km au nord de Saint-Pol. **Noita** est naturellement la capitale ou le centre de la tribu des **Nuithones** (voir texte 4), que Tacite mentionne à côté des Reudiges de **Ruitz**, des Aviones d'**Avion**, des Anglii d'**Englos**, des Varini de **Warneton**, des Eudones d'**Houdain** et des Suardones de **Sequedin**. C'est **Noeux-les-Mines**, à 6 km au sud de Béthune, localité encore connue au moyen âge sous le nom de **Nuet**.

Tout ceci concorde mieux avec l'introduction du Géographe, où il dit qu'il décrit le pays des Francs juste en face des Fresones (Flandre), et qu'il existe encore davantage de villes riveraines du Renus-Escaut qu'il ne mentionne pas parce qu'il ne les considère pas comme appartenant au pays des Francs, raison de plus pour ne pas accepter qu'il commence sa description loin en Allemagne. Les déterminations que je donne sont logiques et acceptables dans la mesure où sa description commence **de droite à gauche** à partir de l'Escaut et que les localités se succèdent correctement jusqu'à ce qu'il les raccorde à Coadulfaveris, Evitano, Fletione et Mattelionem. Mais cela comporte comme conséquence qu'il faut revoir la voie supérieure de la Table de Peutinger entre Noviomagus-Noyon et Argentorato-Strasbourg, ce qui ne doit pas étonner, vu qu'on a déjà procédé à des révisions plus importantes et plus radicales de l'interprétation de la Table de Peutinger. La chose s'impose d'autant plus que le Géographe dit clairement qu'il a en tête la région de l'Escaut, et qu'il est aussi beaucoup plus logique d'admettre que lui-même et la Table de Peutinger, à partir du nord de la France, se dirigent plus directement vers Strasbourg qu'en faisant un large détour par Cologne, Bonn et Mayence. Le géographe n'a certainement pas considéré cette excroissance comme faisant partie de sa *Francia Renensis*. La Table de Peutinger le confirme du reste avec quelques solides données. Au-dessus de la voie entre Noviomagus et Strasbourg, on trouve les inscriptions « **Francia** », « **Bructuri** » et « **Suevia** » ce qui prouve également que la contrée représentée dessous se situait entre le nord de la France et Strasbourg.

Texte 99.

⁵² Dans son étude sur le Géographe de Ravenne, Delahaye signale qu'il considère l'assimilation de Maguntia à Mayence comme une erreur. Il écrit : « Maguntia est Mainvilliers à 28 km au sud-est de Metz. Cf. Table de Peutinger, Voies 16, 18, 22 et Itinéraire d'Antonin, Voies 27 et 35. »

Vers 650 après Jésus-Christ. Le Géographe de Ravenne décrit les Frisones et les Saxones en France.

Commençons une fois encore à l'estran nord (lire : ouest). Près de l'**Océan** (Océan Atlantique) se trouve le pays qui est appelé des **Frisones** (Flandre) ; il se trouve sur la côte de l'**Océan** (Océan Atlantique) contre le pays que nous avons ci-dessus appelé **Saxonia** (sud de Boulogne). Cette patrie des **Frisones** (Flandre), les savants précités qui ont écrit au sujet de la **Saxonia** et de la patrie des **Dani**, l'ont déjà désignée comme la patrie de **Frisones** (Flandre)... dans le pays des **Frisones** (Flandre) nous n'avons pas rencontré d'autres villes que celles qui sont depuis des temps anciens appelées **Bordonchar** et **Nocdac** (voir note). Nous avons lu qu'à travers ce pays coule le fleuve qui est appelé... C'est le même pays qui s'appelait auparavant **Francia Rinensis** (La Francie riveraine du **Renus** – Escaut), et dans des temps anciens était appelé **Gallia Belgica Alobrites**.

Source : Géographe de Ravenne, *Cosmographia*, IV, 23.

Note : **Nocdac** se confond probablement avec la localité que le Géographe appelle ailleurs **Noita** (voir le texte précédent).

Bordonchar n'apparaît sous cette forme dans aucune autre source historique. Il faut sans doute l'identifier à **Bardunwik**, où Charlemagne établit en 794 un camp dans sa lutte contre les Saxons. Dans le même contexte, on parle d'un **Bardengoi**. Le roi franchit l'**Albis** (Aa) et retourna à Bardunwic. Le contexte montre que cette localité se situait dans le nord de la France. En 748, **Bardunwic** apparaît à nouveau dans une information du même genre. Un capitulaire de Charlemagne donne des prescriptions pour les marchands qui voyagent « dans les territoires des Saxons jusqu'à **Bardaenowic** ». L'empereur Otton II donna en 995 franchise d'octroi aux habitants et marchands de Magdebourg, hormis dans les localités : Mayence, Cologne, **Tilia** et **Bardonwike**. **Tilia** n'est absolument pas **Tiel** (Pays-Bas), mais peut-être le domaine royal de **Tillice** près d'Herstal (Liège) où passait la grande voie menant de Cologne – Aix-la-Chapelle à Boulogne. Il est toutefois plus vraisemblable qu'il s'agisse de **Tilques** près de Saint-Omer, le Tilia du commerce frison. L'identification la plus probable de Bardunwik est **Wervik**, mentionné sur la Table de Peutinger sous la forme Virovino, localité qui, au vu de sa mention sur cette Table, était un important nœud routier sur la liaison entre Cologne et Boulogne. Les autres données y collent également parfaitement.

Texte 100.

Vers 650 après Jésus-Christ. Le Géographe décrit l'ouest de la France.

Du côté nord (lire : ouest) l'Europe confine à l'**Océan** (Océan Atlantique) qui touche à la **Scythia** (Ecosse)... Du côté ouest (lire : sud), l'Europe confine à l'Océan de la **Belgique gauloise**, qui est maintenant gouvernée par le peuple des **Francs**.

Source : Anonyme de Ravenne, *Cosmographia*, IV, 46.

Texte 101.

Vers 650 après Jésus-Christ. Le Géographe de Ravenne revient à la Germanie au bord de l'Océan.

Du côté ouest (lire : sud) l'ensemble de l'univers a son extrémité dans l'**Océan** (Océan Atlantique), qui confine à la **Belgique gauloise** et à la **Germania** comme nous l'avons déjà dit, et qui est la propriété du peuple des **Francs**, et également à la **Britannia** (Bretagne) et au pays qui est appelé **Nistricus** (Neustrie).

Source : Anonyme de Ravenne, *Cosmographia*, V, 28.

Texte 102.

Vers 650. Le Géographe de Ravenne décrit la Saxonia en France.

Le territoire voisin des **Dani** (Normandie) susnommés est la patrie qui s'appelle **Saxonia** (sud de Boulogne), qu'on dit avoir jadis aussi appartenu à la **Dania**. Ce pays produit les hommes instruits et hardis, qui ne sont toutefois pas si agiles d'esprit que les **Dani** qui résident près de la rivière **Dina** (lire : Diva = Dives). A travers ce pays de **Saxonia** coulent encore d'autres rivières, parmi lesquelles on mentionne : le **Lamizon** (Laize), l'**Ipada** (Epte), la **Lippa** (Lys) et le **Linac** (Liane).

Source : Anonyme de Ravenne, *Cosmographia*, IV, 17.

Note : Les noms des rivières imposent l'évidence qu'il est impossible de situer la Saxonia dans le nord de l'Allemagne, et qu'il est parfaitement ridicule d'assimiler la **Dania** au Danemark – ce que l'on ne cesse pourtant de faire -.

Texte 103.

Vers 650 après Jésus-Christ. Le Géographe de Ravenne place Ostrachia et Westrachia en France.

On trouve aussi dans cet **Océan** septentrional (lire : occidental – Océan Atlantique) quelques îles, mais après le pays des Saxons, dont l'une s'appelle **Nordostrachia** (Ostrevant près d'Arras) et l'autre **Eustrachia** (Westrachia, appelée plus tard Taxandria).

Source : Anonyme de Ravenne, *Cosmographia*, V, 30.

Texte 104.

Vers 650 après Jésus-Christ. Le Géographe de Ravenne mentionne Dorestadum sur la côte française.

... comment sur la côte du vaste **Océan** (Océan Atlantique) se trouvent les contrées septentrionales (lire : occidentales) suivantes :

A la première heure de la nuit, on trouve la patrie des **Germain**s, qui est maintenant gouvernée par les **Francs**... dans son dos, dans l'Océan, se trouve l'île de Britannia (Angleterre) là où elle est le plus large.

A la seconde heure de la nuit, appartenant à cette partie de la **Germania** ou des **Frisones** (Flandre), se trouve le pays de **Dorestate** (Audruicq), derrière lequel on trouve des îles dans l'**Océan** (Océan Atlantique).

A la troisième heure de la nuit, on trouve la patrie des **Saxons** (sud de Boulogne) ; dans son dos, il y a également des îles dans l'**Océan** (Océan Atlantique).

A la quatrième heure de la nuit on trouve la patrie des **Normands**, qui est aussi appelée **Dania** par les anciens. Juste en face de ce pays, au bord de l'**Albis** (Aa), se trouvent les Alpes (françaises) ; ce pays fut appelé par les anciens **Maurungani** (allusion aux Morini). Dans le pays de l'**Albis** (Aa) s'est longtemps située la frontière des **Francs**.

Source : Anonyme de Ravenne, *Cosmographia*, I, 10, 11.

Note : On ne peut indiquer aucun autre texte de la littérature classique qui, déjà du seul fait qu'on n'ait par remarqué **l'orientation sur l'ouest**, ait été aussi carrément compris de travers que celui-ci. En outre, précisément parce qu'on ne comprenait pas et qu'on retournait la rose des vents, il semblait si bien correspondre aux Pays-Bas, à la Saxe et au Danemark. Il est clair que le Géographe de Ravenne ne déroule pas sa description **du sud au nord** mais **de l'est à l'ouest**. Le prouve déjà définitivement le fait qu'il mentionne les heures, ce qui, bien qu'il parle de « nuit », montre clairement qu'il suit la course du soleil laquelle va d'est en ouest. Sa description commence dans le nord de la France et se termine en Normandie. Le fait qu'il situe les Francs sur les rives de l'**Albis** met le point d'orgue : il est impossible qu'il ait pu penser à l'Elbe. Il condamne aussi définitivement Wijk bij Duurstede⁵³, et même à un double point de vue : primo il donne la localisation exacte de Dorestadum ; secundo il mentionne la localité à une époque (VII^e siècle) dont les fouilles de Wijk bij Duurstede n'ont révélé aucune trace.

STOLTE ET L'ANONYME DE RAVENNE

Stolte a longtemps été mon adversaire le plus acharné. Avec Hugenholz, il est responsable du fait que mon ouvrage « *Vraagstukken...* » (1966) fut tellement accablé sous les huées que personne ne prit la peine de le lire. Il consacra sa thèse en 1949 au Géographe de Ravenne, thèse erronée de a à z, et afin d'éviter qu'on le sache, il réagit avec une régularité d'horloge à toutes mes publications... mais en se

⁵³ Ndr. : Rappelons que pour les historiens néerlandais Dorestadum est Wijk bij Duustede, opinion dont l'absurdité crève les yeux : Wijk bij Duurstede se trouve au niveau de la mer, alors que Dorestadum est mentionné dans les textes au plus fort de la deuxième transgression dunkerquienne !

gardant bien d'évoquer le Géographe de Ravenne, de peur d'attirer l'attention sur ce point pénible pour lui. De tous les thésards de l'après-guerre, il est celui qui était le plus près de la solution des mythes : que diable ! les textes du Géographe de Ravenne ne manquent pas de clarté, du moins si on repère l'orientation sur l'ouest, et c'est précisément là que Stolte a raté le coche. Il n'a cessé de s'escrimer avec Noviomagus et la Table de Peutinger, ce qui lui a valu une chaire professorale à Nimègue. Mais à côté de ses attaques et de ses insolences – lui seul connaît le latin ! – il avait oublié de lire la « *Germania* » de Tacite.

TEXTES JUSQU'AU TREIZIEME SIECLE

Texte 105.

Vers 825 après Jésus-Christ. Un bel exemple d'orientation sur l'ouest.

La **Gallia Comata** avec les îles britanniques (Bretagne) confine à l'**est** (lire : au nord) au fleuve **Renus** (Escaut) ; à l'**ouest** (lire : sud) aux Pyrénées ; au **nord** (lire : à l'ouest) à l'**Océan** (Océan Atlantique) ; au **sud** (lire : à l'est) au Rhône et aux Cévennes. En longueur, elle mesure 928 milles (2041 km), en largeur 383 milles (726 km).

La **Germania** dans son ensemble et la **Gothia** confinent à l'est (lire : au nord) à la rivière **Hiusta** (Huistre) ; à l'**ouest** (lire : au sud) au fleuve **Renus** (Escaut) ; au **nord** (lire : à l'ouest) à l'**Océan** (Océan Atlantique), au **sud** (lire : à l'est) à la rivière **Danuvius** (Aisne). Elle fait en longueur environ 800 milles (1760 km), en largeur 383 milles (842 km).

Source : Dicuil, De mensura orbis terrae.

Note : L'auteur donne **deux fois** tous les points cardinaux, et chaque fois la correction s'impose. Il est également digne de remarque que son concept de la Germania n'inclut ni ne décrit la Grande Germania (Allemagne).

Texte 106.

Vers 1000 après Jésus-Christ. Aimoin de Saint-Benoît-sur-Loire évoque les Bataves.

Les **Belgae** habitent les territoires les plus lointains de la Gaule. Ils appartiennent au cours inférieur du fleuve **Renus** (Escaut)... **Les cours d'eau de leur province sont : l'Escaut** (sic !), la **Marne** et la **Meuse**. Cette dernière prend sa source dans la montagne des Vosges, qui se situe sur le territoire des Lingons, et après avoir reçu une partie du **Renus** (Escaut) qui s'appelle **Vaculus** (Oise - après 1984, Delahaye a compris qu'il s'agissait de la Lys, cf. La Germania... pp.25-26), elle forme l'**Île des Bataves** (Béthune), qui est appelée vulgairement **Battua**. Chez les Belges coule une autre rivière, l'**Aisne**, qui longe les confins des **Remi**. C'est là aussi qu'on trouve la **Forêt des Ardennes**, qui est la plus grande de Gaule, et, depuis les rives du **Renus** (Escaut) jusqu'aux territoires des **Treveri** (Trèves), a une longueur de plus de 500 milles. Avec ceci j'en ai assez dit sur les **Belgae**.

Source : Aimoni monachi praefatio, HdF, III, p. 25.

Note : L'auteur emploie une fois le mot Escaut, l'autre fois le mot Renus. Cela ne suffit pas à faire du Renus le Rhin vu que Pline, bien longtemps avant, en avait fait autant. Sa description rappelle fortement, on pourrait dire naturellement, les textes classiques, si bien qu'on doit en tirer la conclusion que l'Île des Bataves était encore une notion connue de cet auteur français et qu'il la situe dans le nord de la France. Il la limite pour ainsi dire avec des précisions géographiques au nord et au sud, si bien qu'il va de soi qu'il ne fait pas en pensée un gigantesque bond de plus de 300 km.

Texte 107.

Vers 1000 après Jésus-Christ. Le Renus est toujours l'Escaut.

La Gaule est dans son ensemble divisée en trois parties : en Belgica, Celtica et Aquitania. La Belgica s'étend depuis le **Renus** (Escaut) qui sépare la Germanie de l'Océan, jusqu'à la rivière **Marne**. D'un côté elle est limitée par les Alpes Appennines (françaises), de l'autre par la mer, qui baigne l'île de Britannia... Au-delà du **Renus** jusqu'à la Loire habitaient les Romains ; de l'autre côté de la Loire toutefois régnaient les Goths, tandis que les Burgondes habitaient près du Rhône.

Source : Ekkehardi chronicon, MGS, VI, p. 116.

Note : Les auteurs plus récents d'avant le début de la confusion de langage babylonienne donnent toujours la même image de la Gaule, de la Germanie et du Renuis que les auteurs classiques.

Texte 108.

Vers 1100. La chronique de Watten parle des Bataves.

Je pense aussi que les anciens **Bataves** (Béthune) se sont mêlés (ou sont confondus) avec les habitants de **Watten**, car nous occupons maintenant leur habitat ; nous avons reconstruit ce qui était ruiné, et nous portons même leur nom, même s'il a subi une modification de quelques lettres, mais nous le possédons par droit d'héritage. Le fait que Guatinas ou Guatinum (Watten) fut un jour une ancienne ville des **Ménapiens** (Cassel) n'est absolument pas ignoré de ceux qui ont quelque connaissance de l'histoire de cette région et de ses environs. Les connaisseurs de l'histoire les appellent aussi **Bataves** (Béthune), bien que je ne sache pas d'où cela vient. En effet, Orose en parle déjà, quand il décrit dans ses annales ces régions et l'emplacement des diverses îles. (Ici l'auteur cite en entier le texte d'Orose – voir n° 85 – et continue :) De ce fait, comme nous savons que **Rutupi Portus** (Richborough) se trouve au sud de l'île susnommée (l'Angleterre) et que les **Ménapiens** (Cassel) et les **Bataves** (Béthune) habitent au nord des **Morins** (Thérouanne) le long de la même mer et que ceux qui habitent sur les deux côtes ont vue sur la côte d'en face, il n'y a aucun doute que les anciens habitants de Watten sont appelés **Bataves** par les auteurs. Ils sont décrits par les auteurs comme un peuple qui se distingue des autres par une certaine sauvagerie, mais nous devons considérer que cela vient de leur résistance aux Romains.

Source : Chronica Monasterii Guatinensis, MGS, p. 163 ; Hdf, XI, p. 104.

Note : Vers 1100, le souvenir des Bataves était encore vivant dans le nord de la France, même si l'auteur doit faire référence à une source du V^e siècle. Est-il besoin de préciser qu'il n'existe pas aux Pays-bas le moindre témoignage d'une tradition des Bataves, et pour cause : ce mythe n'y est apparu qu'au XVI^e siècle.

Texte 109.

Vers 1100 après Jésus-Christ. Ermericus parle du Renuis (Escaut) et du Bicornis.

Le **Renuis** (Escaut) arrose un territoire qui est régi par la Francia, les **Chamavi** (Camphin) et la Germania. Il coule de ci de là à travers le pays et on l'appelle aussi **Bicornis** (à deux cornes). Le fleuve y est aussi appelé **Wandalus** (Vahalis, Oise - après 1984, Delahaye a compris qu'il s'agissait de la Lys, cf. La Germania... pp.25-26)... Le **Renuis** (Escaut), qui coule à travers la Francia, se jette dans l'**Océan** (Océan Atlantique) et là où la rivière **Wandalus** (Oise) le rejoint, il est appelé **Bicornis** (à deux cornes), parce qu'il y coule en deux cours.

Source : Ermenrici Elwangensis epistola ad Grimaldum, MGS, Epistolae, V, p. 575, 577.

Texte 110.

Vers 1194 après Jésus-Christ. On parle encore du Renuis (Escaut) au XII^e siècle !

Baudouin de Béthune se rendit (de Béthune où il résidait) par bateau sur le **Rhin** (Escaut) à la mer et via la mer il embouqua un fleuve qui est appelé **Scaldis** (Escaut); il arriva ainsi près d'un château du duc de Louvain (Brabant), qui s'appelle Anvers.

Source : Hist. Ducum Normanniae et regum Angliae, MGS, XXVI, p. 705.

Note : Le texte nous offre à nouveau une intéressante juxtaposition de Renuis et de l'Escaut. Les données ci-dessus rendent évident que la traduction irréfléchie de **Renuis** par Rhin allemand et néerlandais, ajoutée aux autres méprises sur l'Albis, l'Amisia et le Wisurgis a été un des principaux piliers des mythes. Et que cette traduction ait été irréfléchie, une montagne de bibliographie est là pour le prouver.

Texte 111.

Vers 1230. Et nous terminons avec la Raetia de Tacite !

La Germania qui commence au fleuve **Renuis** (Escaut) et qui s'étend de là vers le haut (sursum) vers l'extrémité septentrionale (lire : occidentale) de la terre, est habitée par divers peuples, qui sont très sauvages et de race mêlée. Parmi ceux-ci, il en est un qui se distingue par sa cruauté et qui habite les

confins de la **Seconde Retia**. Car la **Première Retia**, bien que les deux contrées tirent leur nom du **Renus** (Escaut), coïncide avec la partie occidentale (lire : méridionale) du même **Renus** (Escaut). On l'appelle vulgairement, mais pas tout à fait justement, le royaume de Lothaire. Dans l'autre (la Seconde Retia), habite, comme je l'ai dit, le peuple des **Leutici** (Toul), qui est très sauvage et très cruel.

Source : Rudolphi historia, MGS, I, p. 68.

Note : Cet auteur vivait et écrivait au début du XIII^e siècle. Il est remarquable que, dans sa conception de la Germania, il se situe encore tout à fait dans la ligne des classiques ; on peut affirmer sans crainte que dans sa conception de la Germania il n'y a toujours pas le moindre arpent d'Allemagne. S'agissant des Leutici, il veut parler du peuple que d'autres textes appellent Leuci. Ce texte vaut toutefois de l'or parce qu'il confirme qu'au XIII^e siècle le nom de **Raetia** était encore un concept vivant en France, ce qui rend incompréhensible la gaffe des historiens français qui placent cette contrée quelque part en Hongrie. Rudolfus ferme joliment la boucle commencée par Tacite, car chez Tacite aussi la Raetia est la terre natale du Renus – Escaut. Voici donc fustigé de façon spectaculaire le manque d'intérêt, disons même le mépris, que les historiens français manifestent depuis des siècles pour le nord et le nord-ouest de la France, car ce nord s'avère recéler des données et avoir servi de théâtre à des faits qui ne peuvent être ignorés si l'on veut comprendre correctement l'histoire française.

CONCLUSION

De la lecture des textes des classiques, il ressort à l'évidence qu'ils n'ont jamais parlé des Pays-Bas. Les textes dont on croyait pouvoir déduire qu'ils l'avaient fait présentent un contexte géographique tout à fait différent, dont des raisons chronologiques interdisent du reste à elles seules l'existence aux Pays-Bas. Les sources des III^e et IV^e siècles peuvent encore moins s'appliquer aux Pays-Bas. Elles comportent des suites de toponymes liés entre eux, qu'on n'a primo jamais pu situer aux Pays-Bas et qui secundo se retrouvent maintenant encore en France avec des noms quasiment identiques et facilement reconnaissables. Les quatre voies de la Patavia figurant sur la Table de Peutinger existaient encore au IV^e siècle ; elles étaient à l'époque pour les Pays-Bas une impossibilité aussi métaphysique qu'elles avaient été auparavant une donnée introuvable et jamais représentée. On perd tout sens des réalités quand on colle aux Pays-Bas un vaste complexe géographique de quelque trente toponymes, qui, à en juger par l'archéologie, n'y ont jamais existé, la stratigraphie l'interdisant même totalement. Les Pays-Bas romains ont été submergés dès le milieu du III^e siècle par les transgressions, qui dissimulèrent les établissements sous une épaisse couche d'alluvions, processus qui dura jusqu'au X^e siècle. C'est pur radotage de vouloir coller une partie de la Table de Peutinger sur une contrée qui n'existait pas et qui de ce fait n'a pu être nommée ni envisagée par aucun auteur, d'autant que les textes, avant même l'arrivée des Romains aux Pays-Bas, décrivent dans les mêmes termes la contrée qu'on y situe à tort, et que l'image s'en conserve inchangée jusqu'au XIII^e siècle. Au X^e siècle, quand apparaissent le comté de Hollande et le diocèse d'Utrecht, on ne trouve pas trace d'une quelconque tradition concernant les Romains. Les mythes ne sont apparus qu'au XVI^e siècle, après la découverte de la Table de Peutinger.

Deux fils rouges courent de texte en texte : l'un concernant les Bataves qu'ils nomment avec la même continuité, l'autre concernant le Renus qui s'avère être toujours l'Escaut, ce qui tire vers le sud toutes les descriptions. Les Bouches du Renus deviennent ainsi le critère le plus mortel pour les Pays-Bas, alors que chacun les avait toujours considérées comme la preuve la plus solide.

NOVIOMAGUS EST NOYON

Il ne souffre pas le moindre doute, vu que même le *Bronnenboek* l'affirme et le soutient, que le Noviomagus **romain**, situé près de l'Île des Bataves, est identique au Noviomagus **carolingien** de Charlemagne. Cela ne pose du reste pas problème, puisque cette identité est confirmée par nombre de textes et qu'elle est l'opinion commune de **tous les historiens**. En ce cas, il n'y a plus rien à dire de Nimègue et nous pourrions mettre le point final à cette affaire puisque il est prouvé quelques centaines de fois que **Noyon** est le Noviomagus romain et le **Béthunois** l'Île des Bataves. Mais si nous en

restons là, le *Bronnenboek* de Nimègue s'en tire trop bien. Continuons donc à étudier comment l'histoire continue pour le Noyon romain et carolingien et quand Nimègue se mit en tête d'enfiler le jupon d'une ville française. Cela a dû se passer un jour de Carnaval de l'année 1480.

3. LE « SOULEVEMENT DES BATAVES »

Le clou du spectacle de l'histoire des Bataves est sans aucun doute leur soulèvement contre les Romains et les opérations militaires qui en découlèrent au cours des années 68-70. Comme nous avons désormais une autre conception géographique des Bataves, il s'impose de relire les textes qui relatent ce soulèvement pour voir s'ils contredisent quelque part cette conception. On peut trouver toute la matière dans les « *Historiae* » de Tacite. Pour chaque texte nous mentionnons le chapitre d'où il est tiré. Je résume son récit, laissant de côté considérations et arrière-plans, et mets en relief **les faits et les données géographiques**. Ce qui importe en effet, ce sont **les détails géographiques** permettant de repérer le théâtre véritable des opérations militaires ; les peuples ou tribus qui prirent part à la révolte ou s'en distancèrent ; et **les troupes** que les Romains ont dû déployer pour écraser le soulèvement. Ce sont là les trois éléments essentiels. On a tôt fait de se convaincre, que le soulèvement a été appuyé par un potentiel humain que le Betuwe était bien incapable de fournir : on n'y a trouvé pour la période romaine que quelques fermettes isolées et **aucun établissement indigène**, pour ne rien dire des introuvables villes de Lugdunum Batavorum et d'Oppidum Batavorum. L'aspect clairsemé de la population indigène de la Betuwe (Était-elle du reste bien indigène ? Ne s'agissait-il pas plutôt d'habitats de vétérans romains ?) établit déjà que le mythe le plus important n'est pas celui de Nimègue, mais bien celui de la présence légendaire en Betuwe du puissant peuple des Bataves, bien que les deux mythes soient des frères siamois, par définition de taille égale. Comme dans les autres chapitres, je laisse ici la parole aux textes.

Textes 112 – 129

Texte 112. (II, 13-27)

Après la mort de Néron en l'an 68 après Jésus-Christ, des luttes sanglantes opposaient de puissantes coteries rivales. De ci de là en Gaule et en Germanie éclatèrent des conflits au sein des légions, nées elles aussi de querelles partisans dans lesquelles des irritations et des sentiments nationaux ne tardèrent pas à jouer leur rôle. A Rome on commença par considérer ces troubles comme une conséquence des difficultés internes de l'empire, mais les choses changèrent quand les Bataves en firent une affaire nationale. Ce peuple avait avec les Romains une relation différente de celle des tribus gauloises et germaniques. Il était exempt d'imposition et était apparu, au cours des guerres gauloises et germaniques, comme constitué de guerriers exercés et fidèles à Rome. Dès avant cinquante avant Jésus-Christ, César avait recouru à ses services pour soumettre la Gaule ! Il avait surtout joué un rôle de premier plan dans la conquête de l'Angleterre, essentiellement maintenue sous le joug romain par des cohortes bataves. Les aristocrates de la nation devançaient les autres en fidélité à l'alliance avec les Romains, fidélité qui se traduisait notamment par la livraison de grands contingents aux légions romaines, où les Bataves constituaient des cohortes séparées, privilège inconnu des autres tribus. Divers empereurs romains avaient des gardes du corps composées de Bataves, preuve supplémentaire que leur fidélité et leur zèle en faveur Rome étaient au-dessus de tout soupçon. A cette époque, les frères Julius Paulus et Julius Civilis, de sang royal, étaient leurs chefs. Accusé de trahison, Julius Paulus fut exécuté. Civilis fut amené enchaîné à Rome pour être jugé par l'empereur Néron ; il fut libéré pour aider à rétablir l'ordre en Germanie. Sur l'ordre de Vitellius, général des légions de Gaule, on procéda chez les Bataves à une énorme et brutale levée de troupes : on se saisit même des vieillards et des malades pour les obliger à se racheter, ce qui porta l'irritation à son comble.

Texte 113. (II, 28, 43, 66)

Peu après le début de la guerre civile, la flotte d'Othon infligea une défaite aux **Treveri** (Trèves) et aux **Tungri** (Tournai). Dans le nord de l'Italie, diverses cohortes bataves se mêlaient aux luttes. Elles avaient un sérieux différend avec la **quatorzième légion** ; à Turin on faillit en venir aux armes, ce qu'empêchèrent les Prétoriens (sorte de police militaire). La quatorzième légion fut transportée en Angleterre par mer ; on dirigea les Bataves vers la Gaule où Valens les intégra à son armée. Mais il étaient enflés d'orgueil : ils pénétrèrent dans les tentes de chaque légion pour se vanter d'avoir soumis la quatorzième légion, d'avoir arraché l'Italie à Néron et d'avoir le sort de la guerre entre leurs mains. C'était un outrage aux soldats et un camouflet au général. La discipline militaire s'en trouvait minée et Valens craignait que ces vantardises excessives ne tournassent à la trahison. Civilis, encore habité par

la rancune de sa captivité, rassembla ses compatriotes et réussit à les convaincre de prendre les armes contre les Romains. Il commença par donner l'impression qu'il prenait le parti de Vespasien, mais son objectif ne tarda pas à apparaître : libérer son pays et celui des autres de la domination romaine. Il envoya une ambassade aux **Canninéfates** (Genech), peuple qui, selon Tacite, habitait une partie de leur île et était semblable aux Bataves par l'origine et la langue. Il envoya également des informateurs aux cohortes des Bataves qui avaient combattu en Angleterre et étaient maintenant en garnison à **Mayence**. Brinno, le chef des **Canninéfates** (Genech), fit appel aux **Frisons** (Flandre) ; ensemble ils attaquèrent quelques quartiers d'hiver romains près de l'**Océan** (Océan Atlantique). Vitellius avait amené une armée mal organisée et mécontente chez les **Nervii** (Bavay) et les **Tungri** (Tournai). Impossible de douter du théâtre du début des opérations militaires.

Texte 114. (II, 69, 96 ; IV, 12-17)

Après cela, Civilis était contraint de se découvrir ; il constitua une armée de **Bataves** (Béthune), de **Canninéfates** (Genech) et de **Frisons** (Flandre) et marcha contre Vitellius. Après un bref combat, une cohorte de **Tungri** (Tournai) passa de son côté. Une partie de la flotte romaine fut conquise sur le **Renus**. Des Bataves parmi les équipages avaient manœuvré les bateaux dans une embuscade. Les Romains furent battus sur terre ; ils se retirèrent de l'**Île des Bataves** (Béthune). Ces événements eurent lieu vers la fin du mois d'août 69. Les Bataves virent affluer les recrues ; maintenant, ils disposaient également de bateaux. La renommée de Civilis se répandit en Germanie et en Gaule. Il renvoya les prisonniers de guerre gaulois chez eux ; ceux qui partirent reçurent du butin romain ; ceux qui voulaient rester en service obtinrent des fonctions honorifiques. Par la persuasion, Civilis essaya de les pousser à la révolte. Les Bataves disait-il, bien qu'exempts d'imposition, ont pourtant pris les armes contre l'opresseur. Que n'arriverait-il pas si les autres Gaulois voulaient également rejeter le joug honni. La cavalerie batave avait l'année précédente battu les **Aedui** (Autun) et les **Averni** (Clermont-Ferrand). Il était par trop stupide que la Gaule fût vaincue par ses propres hommes ! L'esclavage était peut-être envisageable pour l'Asie, la Syrie et l'Extrême Orient, mais pas pour les hommes de Gaule, qui étaient nés libres. La liberté, privilège des animaux privés de parole, les dieux l'avaient certainement donnée aux hommes.

Texte 115. (IV, 18-20)

Flaccus Hordeonius, chef des troupes de Germanie, feignit de n'accorder aucune importance à la victoire de Civilis. Quand des messagers lui apprirent que le nom des Romains avait été effacé de l'**Île des Bataves** (Béthune), il donna au légat Lupercus la mission de marcher avec deux légions contre l'ennemi. Ces légions étaient constituées d'**Ubii** (Cologne), de **Treveri** (Trèves) et d'un détachement de cavalerie batave d'emblée décidé à le trahir. Avec ces troupes, il pénétra dans l'**Île des Bataves** (Béthune). Dès le début du combat, les **Ubii** (Cologne) et les **Treveri** (Trèves) prirent la fuite. Les Germains les poursuivirent, ce qui donna à Lupercus la possibilité de se retirer avec le reste de son armée à **Vetera** (Verviers). Un chef des Bataves, qui s'était déclaré contre Civilis, fut capturé et banni chez les **Frisons** (Flandre). En même temps, quelques cohortes de **Bataves** (Béthune) et de **Canninéfates** (Genech) qui avaient été envoyées à Rome par Vitellius, firent demi-tour pour se joindre à Civilis. Hordeonius tenta de les intercepter à **Bonn**. Ce général y disposait de 3000 légionnaires, augmentés à la hâte de jeunes recrues Belges inexpérimentées. Les **Bataves** (Béthune) étaient tous des vétérans rompus au combat, ils battirent aisément leurs adversaires. Ils s'excusèrent en disant qu'ils n'avaient ni voulu ni provoqué ce combat, continuèrent leur chemin et évitèrent ostensiblement **Cologne**.

Texte 116. (IV, 21-26)

Civilis fit prêter à ses troupes un serment de fidélité à Vespasien, également pour continuer à donner l'impression de combattre pour la cause romaine. Il envoya aux légions battues qui s'étaient retirées à **Vetera** (Verviers) une invitation à prêter également ce serment. Ils firent répondre qu'ils n'avaient que faire des conseils d'un traître et d'un ennemi, et qu'un transfuge batave n'avait aucun rôle à jouer dans les affaires de Rome. Là-dessus, Civilis mobilisa tout le peuple des **Bataves** (Béthune). Les **Bructeri** (Broxeele) et les **Tencteri** (Tangry) se joignirent à lui, comme les autres tribus de **Germanie** (remarque bien que pour Tacite la Germanie se situe dans le nord de la France), à qui il fit miroiter butin et gloire. Entre-temps, les Romains avaient fortifié **Vetera** (Verviers) ; ils avaient fait démolir

l'agglomération civile proche du camp afin d'éviter que l'ennemi puisse s'y retrancher. Civilis marcha au centre avec les troupes d'élite des Bataves. Le long des rives du **Renus** (lire : de la Meuse), il fit marcher les troupes germaniques, tandis que sa cavalerie se répandait largement à travers la contrée. En même temps, sa flotte remontait le fleuve. Après un premier assaut acharné qui n'amena pas la décision, Civilis mit le siège devant **Vetera** (Verviers) et le maintint longtemps. A **Bonn** et à **Cologne**, des incidents et des troubles avaient éclaté parmi les légions et les auxiliaires germains ; diverses tribus germaniques voulaient également se détacher de Rome. Dans quelques cas de mutinerie, le général romain réagit énergiquement par des condamnations à mort si bien qu'il finit par reprendre ses troupes en main. Vocula fut chargé de la réorganisation des forces et de la contre-attaque. Il rassembla les troupes à **Neuss**. Puis il voulut attaquer Civilis, mais parce que les Bataves maintenaient le siège de **Vetera** (Verviers), il établit son camp à **Gelduba** (Gulpen, Pays-Bas, Limbourg Méridional). Il laissa ses troupes piller la contrée voisine des **Cugerni** (Liège ou Maastricht) qui avaient choisi le parti de Civilis (note : les Cugerni sont une tribu différente des Guberni dont parle Pline).

Texte 117. (IV, 27)

Au cours du siège de **Vetera** (Verviers), il se passa un incident. Un bateau chargé de grain s'échoua ; les Germains tentèrent de le tirer vers leur rive. S'en suivit un combat dont les Germains sortirent vainqueurs avec en prime le bateau de grain. Les légionnaires étaient furieux et attribuaient leur échec au commandant du légat Gallus, qu'on jeta dans les fers mais qui rejeta la faute sur Hordeonius, et, grâce à l'intervention de Vocula, échappa à la mort. Ayant condamné à mort les responsables de cette mutinerie, Vocula réussit à reprendre les troupes en main, ce qui tire de Tacite le soupir que la cause de Rome se trouvait bien mal en point, s'il fallait garantir ainsi la fidélité des officiers et des soldats.

Texte 118. (IV, 28-31)

Civilis voyait avec joie que de plus en plus de Germains le ralliaient. Il donna l'ordre de piller le pays des **Ubii** (Cologne) et des **Treveri** (Trèves). Il fit franchir la **Meuse** à un autre détachement de l'armée afin de harceler les **Menapii** (Cassel) et les **Morini** (Thérouanne). Il en voulait tout particulièrement aux **Ubii** (Cologne) qui s'étaient retranchés dans la place forte de **Marcodurum** (Düren). Ses troupes les y écrasèrent au point que les Ubii ne jouèrent plus désormais un rôle de quelque importance dans la guerre. Civilis durcit le siège de **Vetera** (Verviers) si bien que même un messenger ne pouvait plus le franchir pour annoncer quelque renfort. Une nuit, il attaqua la fortification, d'abord à la lueur des torches, ce qui se retourna contre lui, les assaillants constituant des cibles éclairées. Alors il donna l'ordre de combattre dans le noir complet. L'aube, dit Tacite, éclaira un champ de bataille étrange et inouï. Civilis fit maintenant attaquer la porte des Prétoriens, qui était le point le plus faible, mais les assiégés réussirent à repousser l'assaut. Une nouvelle machine jeta la terreur parmi les assaillants. C'était une grande tenaille qui fondait soudainement sur eux, en saisissait un ou deux, tournait et les laissait tomber à l'intérieur du camp. Après les assauts, Civilis continua le siège. L'armée romaine était en proie à l'incertitude et à la méfiance. Les troupes auxiliaires gauloises prêtèrent bien serment, mais Tacite dit qu'on pouvait voir à leur visage que c'était sans conviction ; la plupart d'entre eux devaient se faire violence pour prononcer le nom de Vespasien.

Texte 119. (IV, 32-34)

La garnison du camp de **Gelduba** (Gulpen) était également en proie au trouble. Civilis augmenta encore la défiance en tenant au **Trévire** (Trèves) Montanus, qui lui avait été envoyé pour négocier, un discours enflammé afin de le gagner à sa cause : « C'est du joli, s'écria-t-il, ce que m'a valu toute ma peine : le meurtre de mon frère, ma captivité, et des cris sauvages demandant ma mort. Vous les **Trévires** (Trèves) et toutes les autres âmes d'esclaves, qu'espérez-vous obtenir des Romains pour votre sang, vos impôts et vos humiliations ? Moi, préfet d'une cohorte, j'ai, avec les **Bataves** (Béthune) et les **Canninéfates** (Genech), **infime partie de la Gaule**, engagé le combat et nous allons le continuer ». Puis il fit attaquer les quartiers d'hiver d'**Asciburgium** (Aix-la-Chapelle) par quelques cohortes de vétérans. L'attaque fut si soudaine que Vocula n'eut même pas le temps de déployer ses troupes. Les **Nervii** (Bavay) qui auraient dû couvrir les flancs battirent en retraite au premier contact. S'en suivit un furieux combat mais la fortune tourna en faveur des Romains, quand, au plus fort de la mêlée, des troupes arrivèrent de **Neuss** et de **Mayence** et mirent les Bataves en fuite. Parmi les nôtres, dit Tacite, il y eut beaucoup de morts mais chez les Bataves tombèrent les meilleurs guerriers. Vocula

n'exploita pas sa victoire si bien que les légions de **Vetera** (Verviers) restèrent assiégées : Civilis y prit lui-même la direction du siège. Quelques jours plus tard, Vocula marcha sur **Vetera** (Verviers) ; les incendies de villages et de fermes annonçaient l'arrivée de l'armée. A son tour, il établit une circonvallation autour des assiégeants bataves. Avant qu'elle ne fût terminée, éclata une bataille générale. Civilis tomba de cheval, ce qui répandit le bruit qu'il était blessé ou mort et les Bataves s'enfuirent. Vocula les fit à nouveau poursuivre. Il donna l'ordre de fortifier plus encore **Vetera** (Verviers) et envoya une partie de la garnison à **Neuss** pour y chercher des vivres.

Texte 120. (IV, 35-37)

Civilis laissa en paix le premier convoi mais il attaqua le suivant. Quand les cohortes revinrent par **Gelduba** (Gulpen), elles trouvèrent les Bataves en embuscade. La lutte demeura incertaine, mais les Romains réussirent à rejoindre le camp. Vocula prit la décision de partir pour ses quartiers d'hiver de **Neuss**. Outre ses propres troupes, il emmena 1000 hommes de la **première** et de la **quinzième** légion et laissa le reste à **Vetera** (Verviers). Parmi cette garnison qui se considérait comme sacrifiée, le mécontentement croissait. Civilis mit à nouveau le siège devant **Vetera** (Verviers), poursuivit Vocula, enleva en chemin **Gelduba** (Gulpen), et ne s'arrêta qu'à courte distance de **Neuss**. Les troupes romaines de **Neuss** exigèrent de l'argent et, l'ayant reçu, se lancèrent dans une bacchanale effrénée et Hordeonius fut massacré au cours de la nuit. Vocula réussit à s'échapper, déguisé en esclave. Le calme revenu, la garnison fut prise de crainte et elle envoya des messagers **aux villes de Gaule** afin de demander de l'aide. Les hommes de la **première**, de la **quatrième** et de la **dix-huitième** légion se laissèrent convaincre par Vocula et partirent avec lui à **Mayence**, qui était assiégée par les **Chatti** (Mont des Cats), les **Usipetti** (Weppes) et les **Wattiaci** (Watten). Les **Treveri** (Trèves) avaient fortifié leur pays avec une longue levée de terre. Au départ ils luttèrent contre les Germains mais finirent par se rallier au soulèvement. (Dans les chapitres 38 à 53 inclus, Tacite raconte les événements d'Italie et d'ailleurs.)

Texte 121. (IV, 54-56)

Une fois Vespasien plus solidement établi, on commença à prendre mieux conscience à Rome que la guerre de Germanie et de Gaule était dirigée contre le peuple romain et que les légions qui s'y trouvaient n'étaient plus fiables. On interpréta l'incendie du Capitole comme un mauvais présage ; tout le monde craignait que les peuples de Gaule et de Germanie ne reprissent l'hégémonie sur le monde. Depuis longtemps déjà, Civilis avait des contacts avec quelques notables gaulois. Le plus important d'entre eux était Classicus, le préfet de la cavalerie des **Trévires** (Trèves), qui se rallia à Civilis avec le **Trévire** Julius Tutor et le **Lingon** Julius Sabinus (Langres). Ils se réunirent à **Cologne**, où le magistrat de la ville se tint à l'écart ; mais il y avait des **Ubii** (Cologne) et des **Tungri** (Tournai) présents. Les **Treveri** (Trèves) et les **Lingons** (Langres) insistaient pour qu'on passât au soulèvement déclaré. On envoya des messagers en Gaule pour pousser les autres tribus à la guerre. Vocula fut averti du complot. Il ne pouvait rien entreprendre parce qu'il ne faisait pas confiance à ses troupes, mais il se rendit en janvier 70 à **Cologne**. Là Brinno vint le rencontrer, qui avait réussi à échapper à son exil chez les **Frisones** (Flandre). Il se vantait de pouvoir ramener les Bataves sous le joug de Rome. Vocula lui confia une petite troupe de **Nervii** (Bavay) et de **Baetasi** (Bettignies), mais Brinno ne fit qu'harcéler un peu les **Canninéfates** (Genech) et les **Marsaci** (Marchiennes).

Texte 122. (IV, 57-60).

Vocula se laissa abuser par les Gaulois et résolut de briser le siège de **Vetera** (Verviers). Presque sitôt leur arrivée sur les lieux, Classicus et Tutor se rallièrent à Civilis et se fortifièrent dans leur propre camp. Là-dessus Vocula se retira à **Neuss** ; les Gaulois le poursuivirent pied à pied et occupèrent un camp à deux milles de **Neuss**. Vocula, à qui chacun donnait le conseil de fuir, convoqua au contraire une assemblée et se lança dans une violente diatribe contre les traîtres, comme s'il avait encore l'illusion de pouvoir les retenir de se révolter. Le résultat fut exactement l'inverse ; les troupes étaient ulcérées par les dures paroles de Vocula. Il fut assassiné la nuit suivante par un déserteur de la dixième légion. Classicus et Tutor prirent le commandement des troupes, à qui ils firent prêter un serment de fidélité à l'empire de Gaule. Tutor occupa **Cologne** avec de nombreuses troupes et leur fit prêter le même serment. A **Mayence**, les tribuns furent massacrés et le préfet du camp militaire chassé parce qu'ils refusaient de prêter le serment. A **Vetera** (Verviers) les assiégés étaient dans une situation

critique. Après des négociations avec Civilis, ils jurèrent fidélité à **la cause gauloise** et se rendirent. Bien que Civilis leur eût promis de pouvoir se retirer librement et que Civilis eût exigé pour lui-même le butin du camp, lors de leur sortie les assiégés furent pris par les Germains dans une embuscade où beaucoup furent tués. Le camp fut incendié avec les légionnaires qui s'y étaient à nouveau réfugiés.

Texte 123 (IV, 61-65)

Au début du soulèvement, Civilis avait laissé pousser ses cheveux roux ; après le meurtre des légionnaires de **Vetera** (Verviers), il les fit couper en guise de protestation contre ce forfait. Ni lui-même, ni aucun autre Batave n'ont prêté serment **sur l'empire de Gaule** ; il avait confiance que la force d'âme des Germains ne laisserait jamais la suprématie aux Gaulois. En effet, la prophétesse Véléda de la tribu des **Bructeri** (Broxeele) avait prédit la victoire des Germains. Divers quartiers d'hiver des Romains furent mis à sac ; on ne laissa subsister que ceux de **Mayence** et de **Windisch**, qui n'étaient pas considérés comme des dangers immédiats. La **seizième** légion fut dirigée de **Neuss** vers **Trèves** ; elle prit la route avec la peur au ventre, craignant qu'on n'ait fomenté un même massacre général qu'à **Vetera** (Verviers). En chemin, elle fut renforcée par une légion de **Bonn**, ce qui renforça l'impression que ses soldats étaient considérés comme des prisonniers de guerre. Un détachement d'Italiens retourna à **Mayence** ; ils rencontrèrent par hasard le meurtrier de Vocula et l'exécutèrent. Les autres légions poursuivirent leur route et établirent leur camp tout près de **Trèves**. Civilis et Classicus hésitaient s'ils allaient mettre Cologne à sac et en chasser les **Ubii** (Cologne), ou s'ils allaient contraindre la ville à se ranger aux côtés des Germains. Les **Tencteri** (Tangry) insistaient pour qu'on choisît cette dernière option ; ils dépêchèrent des envoyés aux habitants de Cologne qui finirent par se déclarer pour la cause du soulèvement, mais se ménagèrent plusieurs portes de sortie eu égard aux intérêts commerciaux de la ville. Civilis et la prêtresse Véléda approuvèrent cet accord.

Texte 124 (IV, 66-70)

Civilis se sentit conforté par le soutien de **Cologne** et décida de gagner les tribus voisines à sa cause ou de leur déclarer la guerre. Après avoir conquis le pays des **Sunuci** (Somain, Somaing), il butta sur une bande dirigée par Brinno et constituée de **Baetasi** (Bettignies), de **Tungri** (Tournai) et de **Nervii** (Bavay) qui occupaient un pont sur la **Meuse**. Les Germains franchirent la rivière à la nage et attaquèrent Brinno dans le dos. Les **Tungri** (Tournai) furent les premiers à se rallier à Civilis ; les **Baetasi** (Bettignies) et les **Nervii** (Bavay) ne tardèrent pas à en faire autant. Le **Lingon** (Langres) Julius Sabinus se fit proclamer empereur et attaqua les **Sequani** (Besançon) mais fut honteusement battu. Ces événements eurent pour conséquence que les cités (tribus) de Gaule commençaient à se demander où tout cela mènerait. Les **Remi** (Reims) rassemblèrent les tribus gauloises afin de délibérer sur le choix à faire ; pour l'indépendance ou pour la paix. A Rome, ces nouvelles, encore grossies, causèrent une grande confusion, d'autant qu'une lutte pour le pouvoir opposait divers généraux farouchement hostiles les uns aux autres. On ordonna enfin de diriger **huit légions de vétérans** vers le théâtre des opérations. O Betuwe... o Betuwe ! Les tribus gauloises se réunirent à nouveau à **Reims**, où les **Treveri** (Trèves) et les **Lingons** (Langres) plaidèrent ardemment pour un élargissement du soulèvement. Les autres tribus gauloises qui, dit Tacite, étaient très divisées par de vieilles oppositions et la jalousie, prévenaient toutefois de l'arrivée de troupes considérables. Les **Remi** (Reims) déclarèrent tout net qu'ils ne voyaient plus de salut dans la libération de la Gaule. Tutor, qui aurait en fait dû verrouiller le flanc nord des Alpes, errait de ci de là entre **Mayence**, **Bonn** et **Bingen**, où son armée fut défaite par des troupes fraîches venues d'Italie. Ses troupes avaient été constituées de **Treveri** (Trèves), de **Triboci** (Troisvaux), de **Caeracates** (Carency) et de **Vangiones** (Wannehain). Les **Treveri** (Trèves) se retirèrent complètement de la guerre.

Texte 125 (IV, 70-75)

Les légions romaines de **Neuss**, **Bonn** et **Trèves** furent rassemblées à Mayence qui était restée fidèle à Rome. Tutor réussit toutefois à se concilier à nouveau les **Trévires** (Trèves). Cerialis, le nouveau général en chef romain arriva à Mayence, il renvoya chez elles les dernières recrues gauloises, ce qui plut beaucoup aux tribus gauloises, parce qu'il estimait être en mesure de mener la guerre avec les légions permanentes. Avec ses troupes, il marcha sur **Rigodulum** (Rio à 10 km de Trèves) où il battit une partie des **Trévires** (Trèves). Le jour suivant, il entra à **Trèves**. Ses soldats voulaient mettre la ville à sac. Les légions décimées de **Metz** se joignirent à lui ; elles étaient si déprimées que Cerialis, en

invoquant leur situation, réussit à dissuader son armée de piller. Il appela les **Treveri** (Trèves) et les **Lingons** (Langres) à se rallier à lui. Dans son discours, il joua habilement des vieilles oppositions entre Germains et Gaulois et représenta à ces derniers qu'ils se trouvaient quand même infiniment mieux de l'autorité de Rome que d'une oppression des Germains. Civilis et Classicus proposèrent à Cerialis de le reconnaître comme empereur de Gaule s'il leur accordait la liberté dans leur propre pays. Cerialis ne prit pas même la peine de répondre à leur lettre.

Texte 126. (IV, 76-79)

Parmi les Germains apparurent de grands désaccords sur la tactique à suivre. Civilis voulait attendre la jonction avec d'autres tribus, Tutor pensait qu'un délai donnerait aux Romains la possibilité de se regrouper et d'attendre de nouvelles légions. Classicus réussit enfin à imposer une attaque de Trèves qui eut lieu dans la seconde moitié du mois de juin 70. Celle-ci commença bien pour les Bataves et leurs alliés. Ils avaient attaqué le camp à l'improviste et occupé un pont sur la Moselle. Mais la **vingt et unième** légion tint bon et commença à repousser l'ennemi. La chance tourna complètement quand l'armée de Civilis, qui pensait être déjà sûre de son fait, se mit à piller. Cerialis remporta la victoire, bien que beaucoup fussent d'avis qu'il avait mal dirigé ses troupes. Après la défaite, les habitants de **Cologne** furent les premiers à faire défection à Civilis, d'autant que celui-ci, avec une troupe de **Chauci** (Chocques) et de **Frisones** (Flandre) avait marché sur **Zülpich**, ville vers laquelle Cerialis se hâta également. De l'ouest aussi le danger menaçait pour les Bataves. La **quatorzième** légion vint d'Angleterre et forma avec la flotte britannique (Boulogne) une sérieuse menace. Civilis craignait une attaque contre l'**Île des Bataves** (Béthune). Cette légion marcha sur les **Nervii** (Bavay) et les **Tungri** (Tournai), qui se rendirent. La flotte fut attaquée avec un certain succès par les **Canninéfates** (Genech), qui battirent également une partie des **Nervii** (Bavay) qui avait été envoyée sur la côte. Près de **Neuss**, Classicus battit une partie de la cavalerie romaine, ce qui n'empêcha pas les Romains de garder Neuss. L'empereur Domitien était entre-temps arrivé dans le sud de la France. Il voulait prendre part à la guerre. Mais sa suite lui représenta qu'il ne convenait pas à un empereur de se jeter dans une guerre déjà presque achevée. Il n'avait qu'à laisser les Bataves et les Canninéfates aux généraux subalternes. C'est pourquoi Domitien resta à Lyon. (Avec cette notation, Tacite interrompt provisoirement sa narration du soulèvement pour la reprendre au chapitre 14 du livre V).

Texte 127. (V, 14-20)

Après la défaite près de **Trèves**, Civilis rassembla ses troupes dans les parages de **Vetera** (Verviers). Cerialis le poursuivait ; il avait reçu le renfort des légions **deux, treize et quatorze**. Civilis avait fait barrer le **Renus** (lire : la Meuse⁵⁴) par une digue, inondant ainsi une large secteur, ce qui constituait un sérieux obstacle pour des Romains lourdement équipés. Le combat commença mal pour les Romains. Il fut repris le jour suivant, les Germains cherchant surtout à attirer les Romains dans le marais. Un traître batave avait indiqué à Cerialis un chemin qui lui permettrait d'attaquer les Germains dans le dos. Ce lieu était occupé par les **Cugerni** (Liège ou Maastricht). La manœuvre réussit et amena une telle confusion que les Bataves prirent la fuite. Le jour suivant, la **quatorzième** légion partit ailleurs ; elle fut remplacée par une légion qui venait d'arriver d'Espagne. Civilis reçut encore quelque renfort des **Chauci** (Chocques). Il n'osa pas défendre l'**Oppidum Batavorum** (Béthune) et se retira plus profondément dans l'Île des Bataves, perça le barrage que **Drusus** avait auparavant placé dans le **Renus** (Escaut – barrage probablement en rapport avec la Deûle), sachant que les Romains n'avaient pas de bateaux pour lancer un pont. La guerre n'était pas encore terminée. Civilis fit marcher quatre colonnes : une contre la **dixième** légion à Arenacum (Annois), une seconde contre la **deuxième** légion à Batavodurum (Béthune), les deux autres contre **Grinnes** (Grivesnes) et **Vada** (Vadencourt, à 33 km au sud-ouest d'Amiens), où étaient casernées des troupes auxiliaires d'infanterie et de cavalerie.

⁵⁴ Ndr. Le lecteur peut se demander si Delahaye ne fait pas preuve d'inconséquence. Ici le *Renus* est la *Meuse*. Il faut savoir que le terme *Renus* est fortement corrélé à l'idée de *frontière*, de *limite*. Certains dialectes néerlandais l'utilisent pour désigner les limites de champs, la *Renebeke* de Flandre française sert de limite à des villages, la *Reningue* proche de Saint-Omer sépare toujours les départements, la *Reie* brugeoise séparait jadis deux diocèses et sans doute auparavant deux entités ethniques ou administratives, etc. etc. Il est arrivé à Delahaye de penser que le terme *Renus* désignait un complexe de cours d'eau matérialisant la frontière et plus ou moins parallèle au limes Boulogne-Cologne.

Civilis pensait pouvoir encore obtenir des résultats en attaquant en différents points. Cerialis commença par être inquiet mais les Romains tinrent tête sur tous les fronts. Un peu plus tard, une bande de Germains lança encore un assaut contre **Batavodurum** où les Romains étaient en train de jeter un nouveau pont.

Texte 128. (V, 21-23)

A **Grinnes** (Grivesnes) et **Vada** (Vadencourt), la situation avait été critique pour les Romains. Cerialis arriva toutefois à temps avec l'élite de sa cavalerie, qui dispersa les Bataves. Civilis ne put sauver sa vie qu'en abandonnant son cheval et en s'enfuyant à la nage. Tutor et Classicus s'échappèrent en bateau. La flotte romaine déclara forfait, essentiellement par manque d'organisation et de discipline. Cerialis était du reste connu pour sa rapidité de décision ; il n'attendait pas l'exécution de ses ordres mais intervenait lui-même. Quelques jours plus tard, il partit inspecter les camps de **Neuss** et de **Bonn**. Il revint par voie d'eau, donc par le Rhin et la Moselle. (Ceci réduit à néant l'argument fallacieux qui veut absolument faire aboutir à Nimègue un voyage de Charlemagne de Thionville à Noviomagus via la Moselle et le Rhin. Des siècles avant, Cerialis emprunta le Rhin et la Moselle pour gagner le nord de la France !). Au cours de son voyage il fut attaqué de nuit par des Germains qui massacrèrent son camp. Cerialis échappa à la mort parce qu'il n'était pas dans le camp mais passait la nuit auprès d'une « belle de Cologne », dont Tacite a sauvé le nom de l'oubli : elle s'appelait Claudia Sacrata, Claudia la Sanctifiée, ce que les Germains n'auront pas manqué de traduire par « cette sacrée ou damnée Claudia » ! Même un grand stratège a parfois besoin de chance. Toutefois, les Bataves conquièrent son navire amiral, qu'ils emmenèrent par la **Lupia** pour en faire cadeau à la prêtresse Véléda. (Nouvelle preuve que les cours d'eau du nord de la France étaient reliés entre eux et avec la Moselle et le Rhin.) Civilis organisa une parade des navires, plus pour faire enrager les Romains que dans un but concret. Il fit rassembler tous les bateaux pris aux Romains dans une baie marine « **où la bouche de la Mosa reçoit le Renus et se jette dans l'Océan** ». Ce texte qui intrigue, situé à tort pendant des siècles aux Pays-Bas, n'offre plus de difficultés après les chapitres précédents. La baie en question est le Flevum ou Almere⁵⁵ entre Calais et Bergues. Cerialis ne se laissa pas impressionner. Il envoya la flotte romaine moins nombreuse mais mieux entraînée ; elle avait en outre l'avantage du courant. La bataille navale resta indécise. Civilis n'osa plus rien entreprendre et se retira de l'autre côté du **Renus** (Escaut). Cerialis se mit à ravager systématiquement l'**Île des Bataves**, épargnant ostensiblement les biens de Civilis. Entre-temps l'automne était arrivé et le pays était réduit à l'état de marécage par les pluies et les inondations.

Texte 129. (V, 24-26)

A ce stade, pense Tacite, les Germains auraient encore pu remporter la victoire mais Cerialis sut les manœuvrer habilement. Il envoya secrètement des messagers aux Bataves qui leur promettaient la paix et le pardon de Civilis. Il fit pression sur la prêtresse Véléda afin qu'elle fasse une autre déclaration sur l'infortune de la guerre. Les **Treveri** (Trèves) étaient taillés en pièces, les **Ubi** (Cologne) à nouveau acquis aux Romains ; leur amitié avec les Bataves ne leur avait apporté que batailles, exil et deuils. Il assortit les menaces de promesses : s'ils avaient commencé la guerre pour Vespasien, eh bien ! Vespasien était désormais maître du monde. Il valait mieux pour eux d'être soumis à des princes romains qu'à des femmes germanes. Ce discours fit effet sur les Bataves dont les notables se détournèrent complètement de Civilis. Celui-ci demanda une entrevue avec Cerialis. Sur les deux tronçons d'un pont détruit en son milieu franchissant la rivière **Navalia** (la **Nave** près de Lillers dans les environs de Béthune) les deux généraux négocièrent et Civilis se soumit à nouveau à l'autorité romaine. Il saisit habilement le prétexte que Cerialis lui avait tendu et déclara qu'il avait en fait commencé le combat en faveur de Vespasien, mais que les choses avaient plus ou moins dégénéré, tout particulièrement à cause des provocations de certains généraux romains qui ne souciaient pas davantage de la cause de Rome. Le récit s'arrête au milieu de sa harangue, car le reste des Histoires de Tacite s'est perdu.

⁵⁵ Ndr. Tout ce secteur de polders porte actuellement le nom de *Blootland* (terre nue) par opposition à l'*Houtland* (terre à bois – l'arrière-pays), la salinité des sols souvent submergés les rendant impropres au boisement. En 1037, Bergues est toujours dite *in Gersta supra mare* !

CONCLUSIONS

Le récit de Tacite, situé géographiquement comme il faut, fait du mythe des Bataves aux Pays-Bas une farce majuscule. La Betuwe néerlandaise, qui aurait pu être foulée aux pieds en une seule matinée par une unique légion, pour être complètement laminée dans l'après-midi, aurait pu se défendre pendant deux ans contre la puissante Rome, occuper à plein temps **plus de 10 légions**, et entraîner dans sa rébellion des tribus gauloises jusqu'au centre de la France ! Cette thèse est d'une si impensable absurdité, disons plutôt monstruosité, qu'il est incompréhensible que son caractère insoutenable n'ait pas plus tôt sauté aux yeux. Les opérations militaires se sont déroulées entre Neuss, Cologne, Bonn, Mayence, Trèves, Aix-la-Chapelle, Gulpen, Verviers, Béthune, Grivesnes, Vaudancourt (ndtr : ailleurs Delahaye parle de Vadencourt (2) mais toutes ces localités sont assez voisines), Annois et la côte entre Boulogne et la Flandre. Dans le récit, on ne rencontre aucun détail qu'on puisse placer avec quelque raison aux Pays-Bas et encore moins en Betuwe. L'image archéologique de la Betuwe montre en outre que cette contrée n'était pas en état de fournir ne fût-ce qu'une seule cohorte. Aussi faut-il tirer la tragique conclusion, qu'il semble que **l'ensemble du monde académique** (car ici les Pays-Bas ne font que partager la responsabilité) soit tombé en bloc sur la tête. Des siècles durant mais en vain on a cherché la **Navalia**, et bien que Ptolémée en ait indiqué l'emplacement véritable, on n'a pas trouvé la **Nave**, détail qui, concluant le Soulèvement des Bataves tout près du lieu où les opérations militaires avaient commencé, forme à lui seul une preuve définitive que toute l'affaire ne peut en aucun cas être mise en relation avec la Betuwe néerlandaise.

Et comme si ça ne suffisait pas on a ajouté à ce fiasco une **quinzaine** d'absurdités :

1. Un siècle à peu près avant que le premier Romain n'arrive aux Pays-Bas, César utilisait déjà l'Île des Bataves pour son expédition en Angleterre.
2. Egalement avant la venue des Romains aux Pays-Bas, les Bataves aidèrent par contingents entiers à **soumettre des tribus gauloises et à conquérir l'Angleterre**.
3. Avant l'occupation romaine des Pays-Bas, les Bataves étaient présents en masse dans les légions romaines avec des unités constituées, ou formaient les gardes du corps des empereurs.
4. Les intenses et assez riches fouilles archéologiques néerlandaises n'ont jamais rien exhumé qui concernât les Bataves, lesquels, selon les textes, devaient quand même avoir constitué un grand peuple. A cet égard, l'absence de la moindre trace de leurs deux villes **Lugdunum Batavorum** et **Oppidum Batavorum** doit bien être considérée comme une lacune essentielle.
5. Le récit de Tacite nous montre, et Civilis le dit en propres termes, que le soulèvement des Bataves avait été précédé par une longue période d'occupation romaine. Les Romains ne sont arrivés aux Pays-Bas que vers 50 après Jésus-Christ environ. Il se trouve que ces derniers temps on recule un peu cette date, tout simplement parce qu'on commence à sentir que les choses se gâtent et parce que les trouvailles romaines, **toutes d'importation**, semblent autoriser à biaiser. Il n'en reste pas moins impossible d'expliquer comment dans un territoire récemment occupé, où, pour corser la farce, la population indigène est introuvable, si peu de temps après son occupation, a pu éclater un soulèvement aux retombées mondiales.
6. Quand les Romains eurent quitté les Pays-Bas vers la moitié du III^e siècle, les Bataves continuent à être actifs jusqu'à la fin de l'empire dans les armées romaines et ils apparaissent jusqu'aux confins de l'empire.
7. Le territoire de la Betuwe, qui du reste n'avait jamais porté auparavant le nom de Batua, a en tout cas disparu après le milieu du III^e siècle **pour six siècles** sous les transgressions. Et pourtant les sources continuent à présenter une Île des Bataves ou Batua qui existe toujours.
8. Comment et pourquoi et dans quelle contrée s'est donc rendu ce grand peuple des Bataves, quand les Romains quittèrent les Pays-Bas ? L'affirmation qu'il aurait suivi les Romains « quelque part » vers le sud, est une fable inventée de toutes pièces, vu qu'un événement aussi exceptionnel et d'une telle ampleur aurait certainement dû laisser quelques traces dans les sources écrites.
9. Entre le III^e et le X^e siècle, les sources **allemandes** et **néerlandaises** n'en soufflent mot, ce qui est totalement inacceptable vu qu'on prétend que la contrée avait quand même joué auparavant un rôle important dans l'histoire et qu'elle reçut au VIII^e siècle une nouvelle importance parce que Charlemagne y construisit son palais de Noviomagus.

10. Dans les sources **françaises** par contre, la **Batua** continue à apparaître, près de 500 fois en tout, et avec des détails si nombreux et si explicites que sa localisation en France est claire comme le jour.

11. Au XI^e siècle apparaît aux Pays-Bas le **nouveau nom** de Betuwe, le pendant de Veluwe, toponyme qui paraît également neuf. Le terme signifie « bonne terre », ce qui après les transgressions explique suffisamment son apparition et son importance, et prouve en même temps qu'il n'a rien à voir avec le nom d'Île des Bataves, plus ancien de onze siècles.

12. Au XI^e siècle, on avait, même en France, perdu le souvenir des Bataves. Alors et encore longtemps après, même jusqu'à nos jours, personne ne s'est rendu compte que Béthune dérivait de Batua et que les innombrables textes concernant la Batua devaient être mis en relation avec la France.

13. Alors que dans la région authentique le souvenir des Bataves s'était perdu, bien que la continuité historique n'eût pas été rompue, c'est une parfaite sottise de supposer que, lorsque, en 1015, on évoque pour la première fois aux Pays-Bas la Betuwe, il ait pu y avoir un seul mortel à penser aux Bataves, après une submersion de six siècles par les transgressions de leur prétendu territoire.

14. Même après l'apparition aux Pays-Bas du nouveau nom de Batua, pendant les **six siècles** qui suivent, personne n'y a vu le moindre rapport avec les Bataves. Ce n'est qu'après la découverte de la Table de Peutinger que cette idée a germé dans le cerveau des post-humanistes. Il va de soi qu'elle était fortement impulsée, on peut même dire fatalement imposée par le mythe de Nimègue apparue entre-temps.

15. Et lorsque le mythe fut mis en question, et que les lois les plus élémentaires de la recherche historique prescrivaient d'étudier à nouveau la Batua jusqu'au tréfonds, on refusa pertinemment et catégoriquement de le faire, et on se contenta de brandir et d'agiter la Table de Peutinger tout en ignorant carrément **les 500 textes qui évoquent la Batua française**. Aussi le *Bronnenboek* de Nimègue n'a-t-il pas décroché son « premier prix de négation » en escamotant tant de textes sur Noviomagus mais en ignorant un nombre plus considérable encore de textes sur la Batua.

Il arrive plus d'une fois lors d'élucidations de ce genre que des preuves supplémentaires surgissent tout à coup là où on ne les attendait pas. Dans l'*Histoire de la Picardie* parue chez Privat en 1974 sous la direction de Robert Fossier, on peut lire page 67 : « vers 69-70, la révolte de Civilis semble avoir eu des répercussions ici – c'est-à-dire en Picardie ndtr -, car les fouilles révèlent, à ce moment **des destructions brutales**. » Ma reconstruction des faits est donc confirmée par l'archéologie, d'autant plus qu'on n'a jamais trouvé la moindre trace du soulèvement en Betuwe. On a tort toutefois de parler en France de « répercussions », puisque la **Picardie** était le théâtre authentique et premier du soulèvement. Maintenant que le récit de Tacite a été situé correctement, dans le nord de la France et en Belgique diverses données archéologiques recevront encore un meilleur contexte, vu que Tacite n'a raconté que les grandes phases du soulèvement et qu'il n'entraîne certainement pas dans ses intentions de mentionner **tous les lieux** où il s'est passé quelque chose. En témoigne déjà l'information selon laquelle Cerialis après sa victoire commença à **ravager l'Île des Bataves**. On aurait souhaité plus de détails, de même que lors du sobre compte-rendu des campagnes menées parfois d'une localité à une autre localité lointaine, dont il ne mentionne que le point de départ et le point d'arrivée. Il apparaît au contraire, quand on reconstitue comme il faut la Table de Peutinger, que la lutte s'est **seulement déroulée dans le nord et le nord-est de la France**, et que l'Allemagne pas plus que la Betuwe n'y ont joué le moindre rôle.

REVENONS UN INSTANT AU GEOGRAPHE DE RAVENNE

Cette reconstruction de la lutte des Bataves contre les Romains en collaboration avec d'autres tribus **françaises** comporte un élément profondément illogique : une grande partie de la guerre aurait eu lieu entre Cologne et Mayence et plus profondément encore en Allemagne. Cet illogisme devient criant (voir textes 119, 121, 122, 123) quand une bataille livrée loin en Allemagne va de pair ou est suivie directement par des opérations militaires que le contexte situe manifestement en France. On n'échappe pas à la question : étaient-ce bien des **villes allemandes** que Tacite avait en tête, vu que dans sa Germania il ne consacre pas un mot à l'Allemagne. Son récit montre du reste à l'évidence que le soulèvement était une **affaire germanique**. Or nous savons désormais où se situait la Germania de Tacite. Deuxième raison de s'interroger : le Géographe de Ravenne (voir texte 98) situe diverses localités « **dans le pays des Francs** » qu'on ne peut guère concilier avec l'Allemagne. Reprenons

donc notre examen des **deux voies** entre Noviomagus-Noyon et Strasbourg en haut de la Table de Peutinger, voies qu'on a toujours reconstruites de l'ouest des Pays-Bas, via Cologne, Bonn et Mayence, à Strasbourg. Nous irons d'étonnement en étonnement, mais rien n'est plus sain en matière de mythes. Nous rencontrerons à nouveau une foule de doublures, mais à cela aussi nous nous sommes faits.

La voie supérieure de Noviomagus-Noyon à Argentorato-Strasbourg traverse les localités suivantes. Après le nom de la localité, j'ai donné la distance jusqu'à la localité suivante, laquelle figure en milles romains sur la carte mais que j'ai transposée en kilomètres. Les localités sont :

	milles	km		milles	km
Noviomagus	10	22	Bontobrico	9	19.8
Arenatio	6	13.2	Vosavia	9	19.8
Burginatio	5	11	Bingium	12	26
Col. Traiana	40	88	Mogontiaco	9	19.8
Veteribus	13	28.6	Bonconica	11	24
Asciburgio	14	30.8	Borgetomagi	13	28.6
Novesio	16	35	Noviomagi	12	26
Agripina	11	24	Tabernis	11	24
Bonnae	8	17.6	Saletione	18	39.6
Rigomagus	9	19.8	Brocomacus	7	15.4
Autumnaco	9	19.8	Argentorato – Strasbourg -		
Confluentes	8	17.6			

Noviomagus est **Noyon**. La localité suivante se situe à 22 km de distance, ce qui est inexact, le dessinateur de la Table ayant inversé quelques nombres. On aurait dû avoir 88 km, ce que prouvent quelques voies de l'Itinéraire d'Antonin.

Arenatio est **Antoing**, à 6 km au sud-est van Tournai et à 95 km de Noyon. La localité suivante se situe à 13.2 km de distance.

Burginatio est **Bourghelles**, à 15 km au sud-est de Lille et à 14 km d'Antoing. La localité suivante se situe à 11 km de distance.

Col. Traiana est **Tressin**, à 9 km au sud-est de Lille et à 7 km de Bourghelles. Le nom actuel dérive de "Legio **Tricesima** Ulpia", la 30^e légion qui y était en garnison permanente sous Trajan. La localité suivante ne se situe donc pas à 88 km de distance.

Veteribus est **Visterie**, à 3 km au nord-ouest d'Orchies et à 13 km de Tressin. La localité suivante se situe à 28.6 km de distance.

Asciburgio est **Haulchin**, à 8 km au sud de Valenciennes et à 25 km de Visterie. La localité suivante se situe à 30.8 km de distance.

Novesio est **Feignies**, à 5 km au nord-ouest de Maubeuge et à 34 km d'Haulchin. La localité suivante se situe à 38.2 km de distance.

Agripina est **Avesnes-sur-Helpe**, à 22 km au sud-est de Bavay et à 20 km (à vol d'oiseau) de Feignies. La localité suivante se situe à 24 km de distance.

Bonnae est **Ohain**, à 16 km au sud-est d'Avesnes. La localité suivante se situe à 17,6 km de distance.

Rigomagus est **Regniowez**, à 14 km au sud-esr de Chimay et à 24 km d'Ohain. La localité suivante se situe à 19.8 km de distance, selon l'Itinerarium Antonini, à 37.4 km, les deux distances étant inexactes.

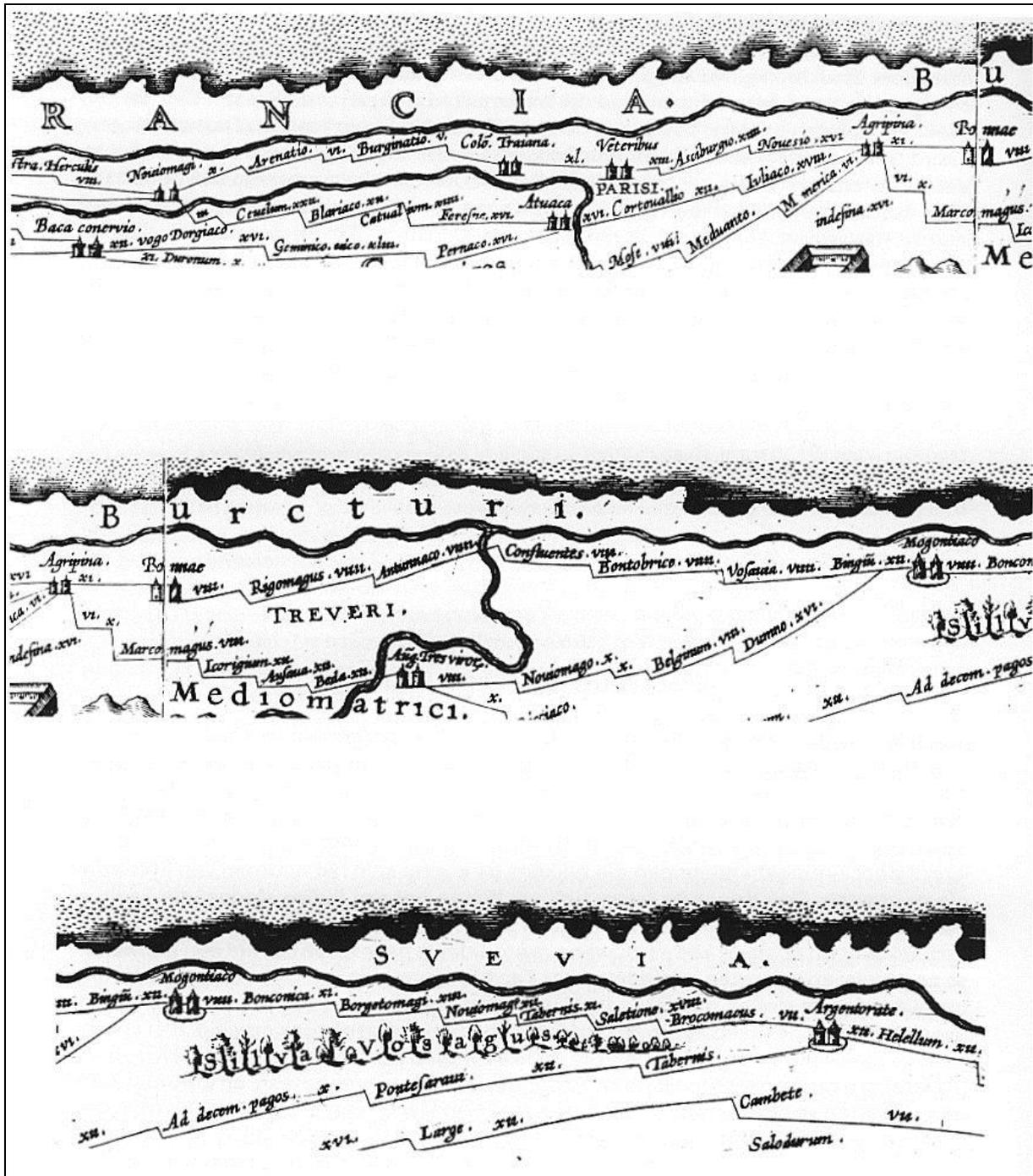
Autumnaco est **Audun-le-Roman**, à 19 km au nord-ouest de Thionville et à 100 km de Regniowez. La localité suivante se situe à 19.8 km de distance.

Confluentes est **Conflans-en-Jarnisy**, à 12 km au nord-ouest de Metz et à 22 km d'Audun-le-Roman. La localité doit son nom au confluent de l'Orne et de l'Yron, qui se jette en divers bras dans l'Orne. La localité suivante se situe à 17.6 km de distance.

Bontobrico (lire: Pontobrico) est **St. Pierremont**, à 27 km noord-west de Metz et à 17 km de Conflans-en-Jarnisy. Le toponyme ne dérive pas d'un pont sur une rivière mais d'un viaduc ou d'un aqueduc. Il signifie "pont de pierre". De "pierre" l'étymologie populaire a fait "Saint Pierre". La localité suivante se situe à 19.8 km de distance.

Vosavia est **Fèves**, à 11 km au nord-ouest de Metz et à 17 km de St. Pierremont. La localité suivante se situe à 19.8 km de distance.

Bingium est **Vigny**, à 16 km au sud-est de Metz et à 26 km de Fèves. La localité suivante se situe à 36.4 km de distance.



Carte 22

Fragment de la Table de Peutinger entre Noviomagus–Noyon et Argentorato-Strasbourg

Mogontiaco est **Mainvillers**, à 28 km au sud-est de Metz et à 22 km de Vigny. La localité suivante se situe à 19.8 km de distance.

Bonconica est **Bassing**, à 24 km au nord-ouest de Sarrebourg et à 24 km de Mainvillers. La localité suivante se situe à 26 km de distance.

Borgetomagus est **Burbach**, à 19 km au nord-est de Sarrebourg et à 22 km de Bassing. La localité suivante se situe à 26 km de distance.

Noviomagus est **Neuwiller-lès-Saverne**, à 11 km au nord-est de Saverne et à 24 km de Burbach. La localité suivante se situe à 26 km de distance.

Tabernis est **Saverne**, à 38 km au nord-est de Strasbourg et à 11 km de Neuwiller-lès-Saverne. La localité suivante se situe à 22 km de distance.

Salatione est **Saessolsheim**, à 11 km au sud-est de Saverne. La localité suivante se situe à 39.6 km de distance, ce qui est inexact.

Bracomagus est **Brumath**, à 17 km au nord de Strasbourg et à 15 km de Saessolsheim. La localité suivante se situe à 15.4 km de distance.

Argentorato is **Strasbourg**, à 17 km de Brumath. La voie continue en direction de la Suisse.

La somme des kilomètres mentionnés par la carte se monte à 570. La distance Nimègue-Cologne-Mayence est de 430 km. Cette grande différence, jointe aux convaincantes localisations que je viens de donner et au fait qu'on n'ait jamais retrouvé les localités en Allemagne, montre que la voie doit effectivement être reconstruite comme ci-dessus.

La voie inférieure de Noviomagus - Noyon gagne Agripina - Avesnes-sur-Helpe et y rejoint la voie qui gagne Strasbourg. Elle traverse les localités suivantes :

	milles	km		milles	km
Noviomagus	3	6	Atuaca	16	35
Cevelum	22	48	Cortovallio	12	26
Blariaco	12	26	Juliaco	18	39.6
Catualium	14	30.8	Agripina	-	-
Feresne	16	35			

Noviomagus est **Noyon**. La localité suivante se situe à 6 km de distance.

Cevelum est **Chevilly**, à 7 km au nord-ouest de Noyon. La distance jusqu'à la localité suivante est exacte. La localité suivante est à 48 km.

Blariaco est **Berlancourt**, à 35 km au sud-est de St. Quentin. La distance jusqu'à la localité suivante est exacte. La localité suivante est à 26 km.

Catualium est **Châtillon-sur-Oise**, à 11 km au sud-est de St. Quentin et à 25 km de Berlancourt. La localité suivante est à 30.8 km.

Feresne est **Fresnoy-le-Grand**, à 15 km au nord-ouest de St. Quentin. La distance jusqu'à la localité suivante est exacte. La localité suivante est à 35 km.

Atuaca est **Athies**, à 9 km au sud-est de Péronne. La distance jusqu'à la localité suivante est exacte. La localité suivante est à 35 km.

Cortovallium est **Caullery**, à 14 km au sud-est de Cambrai. La distance jusqu'à la localité suivante est exacte. La localité suivante est à 26 km.

Juliaco est **Jolimetz**, à 18 km au sud-est de Valenciennes. La distance jusqu'à la localité suivante est exacte. La localité suivante est à 39.6 km.

Agripina est **Avesnes-sur-Helpe**, à 52 km au sud-est de Valenciennes. La distance jusqu'à la localité suivante est exacte. Puis seule la voie supérieure continue jusqu'à Strasbourg.

Il ne s'agit pas d'une alternative tirée de mon imagination. Bien au contraire ! Elle est confirmée de divers côtés comme étant la bonne. Au-dessus des voies de la Table de Peutinger, on peut en effet lire: **FRANCIA, BRUCTERI, SUEVIA**, ce qui prouve que la contrée placée en dessous, donc aussi les voies, donc aussi les localités, doit se situer **au sud** des Bructeri de **Broxeele** et au sud des Suevi des environs de **Courtrai**. Dans la conception traditionnelle, tout semblait coller parfaitement : rien d'étonnant puisqu'on avait traîné les Bructeri en Allemagne ! Vers la fin de la voie, on trouve représentée, entre Metz et Strasbourg, la « **Silva Vosagus** » - la forêt des Vosges, deuxième preuve

définitive que cette voie n'allait pas de Mayence à Strasbourg mais de Metz à Strasbourg. J'ai déjà fait remarquer que cette reconstruction cadre parfaitement avec le Géographe de Ravenne. L'élément le plus remarquable est toutefois que Ptolémée dit exactement la même chose que la Table de Peutinger, et qu'il situe les diverses localités de ces voies **dans l'est de la France**. En traitant des textes précédents, je n'ai pas apporté toutes les corrections exigées par ces nouvelles données ; je m'y conforme plus ou moins aux conceptions traditionnelles. Je l'ai fait pour deux raisons : 1. Il est clair que la Table de Peutinger se prête à diverses interprétations et localisations, qui semblent très raisonnables et s'excluent pourtant mutuellement. Cette constatation doit inciter à étudier la Table encore plus profondément et plus à fond, et en même temps constituer un rejet de tous les tripotages de dilettantes qui n'ont pas la moindre notion de géographie historique. 2. Laissons coexister quelque temps les deux reconstitutions ; le temps finira bien par désigner la bonne.

Cela ampute le corps des mythes d'une énorme côte. D'abord, l'Allemagne transrhénane disparaît aussi radicalement que les Pays-Bas de la Table de Peutinger. Il faut ensuite revoir l'attribution de quelques noms de la période romaine, qui ont naturellement gravement dénaturé l'histoire ultérieure par leurs méprises, leurs dislocations et leurs confusions. C'est en effet par centaines qu'on en a tiré des conséquences erronées, la « Gründlichkeit » (= +/- la radicalité) allemande s'étant employée à tout traîner en Allemagne. Les Ubii d'Aubigny-en-Artois n'ont pas franchi le **Rhin** pour se rendre à Cologne, mais l'**Escaut** pour se fixer à **Avesnes-sur-Helpe**. Cologne retombe au niveau de Nimègue : elle s'avère être une localité romaine également abandonnée au III^e siècle parce qu'elle est tout aussi inhabitable. Elle ne possède pas davantage de continuité historique allant de la romanité au haut moyen âge, ladite continuité n'étant qu'apparemment couverte par des légendes et des vies de saint qui ne sont certes pas le matériau historique le plus fiable. On ne possède pas d'autres données. Il convient donc d'entamer une étude approfondie pour découvrir à quelle époque **on** (eh oui ! car ce n'était pas le fait de la ville de Cologne !) s'est mis à considérer Cologne comme étant Colonia Agrippina. A l'époque de Grégoire de Tours (vers 530-590) ce n'était certainement pas encore le cas (voir le commentaire sur Sanctis, texte 289). Mais le plus grand mérite, et de loin, de cette reconstitution c'est qu'elle met un terme définitif au radotage sur le « limes germanicus » du centre des Pays-Bas qui se serait prolongé le long du Rhin : ce limes, partant d'au-dessus de Boulogne, gagnait Strasbourg en décrivant une courbe. Ni au premier siècle, ni au quatrième siècle, le centre des Pays-Bas n'a constitué la frontière de l'empire romain. L'occupation des Pays-Bas visait l'exploration et l'expansion ; pour les Romains, elle présentait si peu d'intérêt qu'ils ne lui ont pas même consacré une seule ligne. Regardons et disons les faits clairement. L'exagération ne fait l'affaire de personne.

Il va de soi que nous devons aussi mentionner les voies de l'**Itinerarium Antonini**, d'autant plus qu'elles apportent des preuves irréfutables que Colonia Agrippina étant bien réellement **Avesnes-sur-Helpe** et que Mogontiacum ne désigne pas Mayence mais **Mainvillers**. Il y en a sept qui concernent notre sujet.

La **première voie** comporte les localités suivantes :

Tauruno est **Dürren**.

Brigantiam est **Bregenz**.

Arborem Felicem est **Flawil**.

Fines est **Einsiedeln**.

Vitudorum est **Vitznau**.

Vindonissam est **Willisau**.

Rauracas est **Aarau**.

Artalbinnum est **Bärental**.

Uruncim est **Huningue**.

Montem Briciacum est **Breisach**.

Elcebum est **Elsenheim**.

Argentoratum est **Strasbourg**.

Brocomagum est **Brumath**.

Concordiam est **Vorderweldenthal**.

Noviomagum est **Neuwiller-lès-Saverne**.

Bingium est **Vigny**.

Autumnacum est **Audun-le-Roman**.

Baudobricam est **Aubrives**.

Bonnam est **Ohain**.

Col. Agrippinam est **Avesnes-sur-Helpe**.

Tauruno est **Dürren**, à 30 km au nord-est de Bregenz.

Brigantin est **Bregenz**, à l'extrémité est du Lac de Constance.

Arborem Felicem est **Flawil**, à 5 km à l'ouest de Sankt Gallen.

Ad Fines (ce qui signifie “à la frontière”) est **Einsiedeln**, à 38 km au sud-est de Zürich.

Vitudorum est **Vitznau**, à 15 km au sud-est de Luzern.

Vindonissa est **Willisau**, à 22 km au nord-est de Luzern.

Rauracras est **Aarau**, à 15 km au sud-est de Bâle.

Artalbinnum est **Bärental**, à 21 km au sud-est de Fribourg.

Uruncim est **Huningue**, à 3 km au nord de Bâle.

Montem Brisiacum est **Breisach**, à 20 km au nord-ouest de Freiburg-im-Breisgau.

Elcebum est **Elsenheim**, op 7 km au nord-est de Colmar.

Argentoratum is **Strasbourg**. Nous connaissons déjà les localités suivantes par la Table de Peutinger hormis les deux suivantes. Concordiam est **Vorderweldenthal**, à 16 km au nord-ouest de Wissembourg. Baudobrico n’est pas la même localité que Pontobrico : il s’agit d’**Aubrives**, à 6 km au sud-ouest de Givet. La voie vient du sud et mène depuis Strasbourg, via le territoire français, à Avesnes-sur-Helpe.

La **seconde voie** mentionne les localités suivantes :

Col. Agrippina est **Avesnes-sur-Helpe**.

Durnomagus est **Momignies**.

Buruncum est **Beaurieux**.

Novesium est **Feignies**.

Geldubam est **Ladeuze**.

Calonem est **Calonne**.

Vetera Castra est **Visterie**.

Legio Tricesima Ulpia est **Tressin**.

Burginacium est **Bourghelles**.

Harenacium est **Antoing**.

Nous connaissons déjà la plupart des localités. Sont nouvelles : **Momignies** (B.), à 8 km au nord-est de Fourmies. **Beaurieux**, à 15 km à l’est d’Avesnes. **Ladeuze** (B.), à 27 km au sud-est de Tournai. **Tressin** s’appelle ici Legio Tricesima Ulpia. Le total des kilomètres mentionnés par l’Itinéraire d’Antonin pour cette voie atteint 204 km. La distance de Cologne à Rindern, localisation erronée d’Harenacium, atteint 105 km, preuve supplémentaire que la voie ne se situait pas là. Cette voie apporte en outre la preuve que la Table de Peutinger ne donne pas les bonnes distances à Arenatio, Burginatio et Col. Traiana.

La **troisième voie** mentionne les localités suivantes :

Argentoratum est **Strasbourg**.

Salatione est **Saessolsheim**,

Tabernas est **Saverne**.

Noviomagus est **Neuwiller-lès-Saverne**.

Borbitomagus est **Burbach**.

Bauconicam est **Bassing**.

Maguntiacum est **Mainvillers**.

On n’y trouve pas de nouvelles localités ; ce sont les mêmes que sur la Table de Peutinger, seulement en sens inverse. On n’a jamais retrouvé les localités entre Strasbourg et Mayence.

La **quatrième voie** mentionne les localités suivantes :

Lugdunum est **Leulinghen**.

Albanianis est **Alembon**.

Traiectum est **Tournehem**.

Carvonem est **Carvin**.

Harenacium est **Antoing**.

Burginacium est **Bourghelles**.

Col. Traiana est **Tressin**.

Vetera est **Visterie**.

Calonem est **Calonne**.

Novesium est **Feignies**.

Col. Agrippina est **Avesnes-sur-Helpe**.

Bonnam est **Ohain**.

Autumnacum est **Audun-le-Roman**.

Confluentes est **Conflans-en-Jarnisy**.

Vincum est **Vigy**.

Noviomagus est **Neumagen**.

Treveros est **Trèves**.

Dividurum est **Metz**.

Pontem Sarvia est **Sarrebourg**.

Argentoratum est **Strasbourg**.

Nous connaissons déjà la plupart des localités par la Table de Peutinger. Sont nouvelles : **Tournehem**, à 16 km au nord-ouest de Saint-Omer. **Calonne**, à 5 km au sud-est de Tournai. **Vigy** (à ne pas

confondre avec Vigny ; Bingium et Vineum aussi ont été considérées comme identiques) à 16 km au nord-est de Trèves. **Neumagen**, à 6 km au nord-est de Trèves. **Sarrebourg**, à 58 km au nord-est de Strasbourg. Cette voie a ceci de particulier qu'elle **ne mentionne pas** certaines localités de la Table de Peutinger et qu'elle les remplace par d'autres comme Traiectum, Calonem, Vincum, Noviomagum et Pontem Sarvia, localités qui en outre n'ont jamais été trouvées aux Pays-Bas ni en Allemagne, ce qui prouve que **la voie se situait toute entière en France**. Le total de cette voie, qui décrit un large arc de cercle, est de 754 km. L'ancienne reconstitution, partant du prétendu Lugdunum néerlandais (jamais trouvé !) et gagnant Strasbourg en suivant le Rhin compte 560 km, preuve supplémentaire que l'ancienne reconstitution est erronée. Cette voie a ceci de remarquable qu'elle prouve irréfutablement que son point de départ se situait dans le nord de la France, témoin les villes de Tournhem, Merville et Carvin, et filait vers Avesnes, Metz et Strasbourg.

La **cinquième voie** mentionne les localités suivantes :

Treveris est **Trèves**.

Bedam Vicum est **Bettendorf**.

Ausavam Vicum est **Assenois**.

Egorigium Vicum est **Hérisson**.

Marcomagum est **Rocroi**.

Belgicam – **frontière de la Belgia**.

Tolbiacum est **Bouillon**.

Agrippinam Civit est **Avesnes-sur-Helpe**.

Les nouvelles localités sont : **Bettendorf**, à 4 km à l'est de Diekirch. **Assenois**, à 27 km au nord-est de Sedan. **Hérisson**, à 18 km au nord-est de Charleville-Mézières. **Rocroi**, à 22 km au nord-ouest de la même localité. **Bouillon** (B.), à 12 km au nord-ouest de la même localité. Les distances données par l'Itinéraire d'Antonin collent parfaitement. On n'a jamais retrouvé ni indiqué les localités en Allemagne. Le total des distances mentionnées se monte à 257,4 km. La distance de Trèves à Cologne (détermination erronée d'Agrippina) atteint 150 km, seconde preuve du caractère erroné des conceptions traditionnelles.

La **sixième voie** mentionne les localités suivantes :

Col. Traiana est **Tressin**.

Mediolano est **Manneville**.

Sablones est **Sailly-en-Ostrevant**.

Medericum est **Marcoing**.

Theudurum est **Dehéries**.

Coriovallum est **Caullery**.

Juliacum est **Jolimetz**.

Tiberiacum est **Taisnières-sur-Hon**.

Col. Agrippinam est **Avesnes-sur-Helpe**.

Il s'agit à nouveau d'une voie qui figure sur la Table de Peutinger mais pour laquelle l'Itinéraire d'Antonin mentionne d'autres localités. Les localités nouvelles sont : **Manneville**, à 1 km au sud-ouest d'Orchies. **Sailly-en-Ostrevant**, à 15 km à l'est d'Arras. **Marcoing**, à 8 km au sud-ouest de Cambrai. **Dehéries**, à 15 km au sud-ouest de Cambrai. **Taisnières-sur-Hon**, à 4 km au nord-est de Bavay. Les distances de l'Itinéraire d'Antonin sont parfaitement correctes entre ces localités, qui hormis telle ou telle dénoncée comme erronée, n'ont jamais été trouvées en Allemagne. Le total des distances atteint 158 km. La distance entre Xanten (interprétation erronée de Col. Traiana) et Cologne (interprétation erronée d'Agrippina) est de 88 km, seconde preuve que la voie ne se situait pas là.

Mais pourquoi diable les archéologues et les historiens ne contrôlent-ils pas au moyen des données limpides et déterminantes des sources ?

La **septième voie** mentionne les localités suivantes :

Castello est **Cassel**.

Minaricium est **Merville**.

Nemetacum est **Arras**.

Camaracum est **Cambrai**.

Bagacum est **Bavay**.

Vodgoriacum est **Wavrechain**.

Geminiacum est **Guémappe**.

Perniciacum est **Bertincourt**.

Aduacam Tungrorum est **Douai**.

Coriovallum est **Caullery**.

Juliacum est **Jolimetz**.

Coloniam est **Avesnes-sur-Helpe**.

Sont nouvelles les localités de: **Wavrechain-sous-Denain**, à 8 km au sud-ouest de Valenciennes. **Guémappe**, à 9 km au sud-est d'Arras. **Douai**, à 22 km au nord-est d'Arras. Il ne faut pas confondre son nom romain avec Atuaca, qui est Athies. On reconstituait auparavant la voie de Cassel à Bavay, puis on ignorait trois localités introuvables pour sauter à Tongeren, Heerlen, Jülich et Cologne. En dépit de ces quatre « certitudes absolues », on faisait erreur. Le total des kilomètres mentionnés par l'Itinéraire d'Antonin, se monte 374 km. La distance Cassel-Cologne en fait 319 km, troisième preuve que la voie était reconstituée de travers.

CONCLUSION

Les reconstitutions ci-dessus, surtout celles de l'Itinéraire d'Antonin, prouvent définitivement que les deux voies de la Table de Peutinger ne portaient pas de Nimègue mais de **Noyon**. Elles livrent à nouveau une série de preuves que le Noviomagus de la Table n'était pas Nimègue. Voilà en même temps éliminés les derniers illogismes de la narration traditionnelle du « Soulèvement des Bataves ». La lutte s'est entièrement et exclusivement déroulée dans le nord-ouest de la France. Il reste encore quelques localités du récit à déterminer, qui n'apparaissent pas dans les listes des voies. Les Cugerni (texte 116), tribu germanique qui habitait dans les parages de Gelduba-Ladeuze, étaient les habitants de **Quaregnon** (B.), à 7 km au sud-ouest de Mons. Dans sa « *Germania* » pas plus que dans ses « *Annales* », Tacite ne parle de cette tribu. **Marcodurum** (texte 118), où les Ubii d'Avesnes-sur-Helpe se retranchèrent contre Civilis, pourrait être identique à Marcomagus – Rocroi, à 22 km au nord-ouest de Charleville-Mézières. Voir la cinquième voie de l'Itinéraire d'Antonin. Il est toutefois peu vraisemblable que la menace soit venue du nord-ouest. Dans la région il y a différentes localités dont les noms peuvent dériver de Marcodurum. La localité la plus vraisemblable est **Marpent**, à 9 km au nord-est de Maubeuge et à 12 km de Novesio-**Feignies**, qui était restée aux mains des Romains. Cette position ne signalait pas une grande bravoure, attitude toutefois logique chez ce peuple qui n'avait pris part au soulèvement qu'avec beaucoup d'hésitation et fort peu de motivation. Le suffixe - durum signifiant fortification – via le gaulois « penna » (colline ou pointe de rocher) - est devenu « pent ». Grinnes est **Grivesnes**, à 9 km au nord-ouest de Mondidier. Sur la Table de Peutinger le nom se présente sous la forme Grinnibus. **Vada** toujours introuvable aux Pays-Bas et qui a même produit un magnifique cartoon (Ndtr. : voir à la fin du présent tome), est **Vaudancourt**, à 33 km au sud-ouest d'Amiens. Ces localités s'inscrivent parfaitement dans le récit du soulèvement. Les deux dernières prouvent que le soulèvement a eu des répercussions jusque bien loin en France.

Comme je l'ai dit plus haut, dans mon évocation des opérations militaires j'ai partiellement gardé les localisations antérieures. Chacun peut aisément appliquer et ajouter les corrections nécessaires. Il n'y a aucune raison de pousser des cris d'orfraie parce qu'il est prouvé que Tongeren, Heerlen, Jülich, Xanten, Cologne, Bonn et Mayence, pour ne citer que les principales villes, doivent rendre leurs noms romains usurpés. Cela n'enlève rien à la réalité de leurs trouvailles archéologiques, bien qu'il soit pénible de me voir reprocher à tort par certains **de nier leur passé romain**, quand je mets en doute certaines localisations. Il est plus pénible encore que des historiens et des archéologues, qui devraient quand même être mieux au fait (et le sont effectivement, vous pouvez m'en croire !) usent de ces sophismes. **Ces localités ont sans aucun doute été romaines**. Elles ne font que porter injustement un **calot militaire romain** « Made in France », ce qui a toujours été interdit aux civils. C'est une toute autre affaire que de continuer sans désespérer à faire de **Nigropullo** Zwammerdam, ce qu'Haalebos continue à soutenir contre vents et marées, ce qui est fort compréhensible du reste, puisque lui aussi s'est rangé aux côtés des faussaires de Nimègue. On peut cesser définitivement de «zwammerdamer» au sujet de la prétendue Table de Peutinger des Pays-Bas, laquelle, en témoignent **quelques centaines de preuves**, se situait en **France** dans le Béthunois. Songez surtout à ce propos aux **toponymes de la Batua** (voir chapitre 5). Il s'ensuit que les historiens et aussi les archéologues peuvent se remettre à une reconstitution exacte des Pays-Bas romains. Qu'ils commencent résolument par la « *Germania* » de Tacite et non par une fable du XVI^e siècle.

Du fait de ce que nous avons vu ci-dessus et aussi à cause de la « Colonne de Tongeren », une nouvelle étude de la Table de Peutinger et de l'Itinéraire d'Antonin s'impose. Voir la Note page 406 où j'expose par le menu pourquoi je m'y suis attelé et je l'ai menée à terme.

4. LA DOCUMENTATION DE NOYON

En 1980 paraissait « *Het Valkhof te Nijmegen* » (= Le Valkhof à Nimègue) à l'occasion de l'exposition « Le Valkhof et les débuts historiques de la ville de Nimègue » organisée dans le Musée niméguois « Commanderie van St. Jan » du 11 octobre au 30 novembre 1980. Cet ouvrage luxueusement édité, digne d'une multinationale et pourtant vendu à un prix ridicule, comporte à partir de la page 126 une étude historique portant le curieux titre suivant

Bronnenboek³³ van Nijmegen

Un inventaire des sources publiées du château et de la ville jusqu'à la mise en gage (1247)

titre qui piquait naturellement la curiosité de tout historien, car, vous pouvez m'en croire, si secs que nous soyons, au fond du cœur nous restons quand même des hommes, toujours à l'affût d'un piquant récit à lire dans l'intimité de notre cabinet d'étude. Et comme les deux auteurs disent, à la fin de l'introduction, qu'ils accueillent avec intérêt toutes les nouvelles trouvailles qu'on pourrait leur signaler, en tant qu'ancien archiviste adjoint de Nimègue, je me sentis aussitôt appelé et tenu à me mettre en quête de façon à apporter mon écot. J'étais plein de commisération pour ces pauvres jeunes gens, qui, dans leur Instituut van de Middeleeuwse Geschiedenis (Institut d'histoire médiévale), disposent de toute la bibliographie du monde mais n'en doivent pas moins mendier à la ronde aux Pays-Bas de nouvelles trouvailles.

Le Bronnenboek de Nimègue parut presque en même temps que « *Holle Boomstammen* ». Qui y voit un hasard se révèle par là un étranger à Jérusalem. Le Bronnenboek est une Œuvre d'Etudiants, ce qu'on ne cache pas mais qu'on souligne même. Les Enfants de Judée sont dûment nommés, comme si la devise du Bronnenboek était : « Nimègue carolingienne, ta gloire sera célébrée par la bouche des enfants et des nourrissons ». Hélas ! Hélas ! Lesdits nourrissons se révèlent n'être pas prêts du tout à être sevrés du sein historique. Je suis plein de compréhension pour la démocratisation des universités, mais j'avoue avoir été abasourdi de voir que les gens de Nimègue en sont déjà au point qu'une question que les professeurs tournent et retournent en tous sens depuis trente ans sans pouvoir en venir à bout, ils finissent en désespoir de cause par la confier à des étudiants. Cela ne pouvait que tourner au fiasco. Aussi est-ce devenu le plus grand crash de la science historique des Pays-Bas. Mais comme Nimègue et l'université criaient déjà à tous les échos depuis quelques décennies que Post avait dès 1956 prouvé **définitivement et irréfutablement** la question, quelle ne fut pas ma stupeur de constater que le Bronnenboek ne cite nulle part son article, ce qui impose l'évidente conclusion que Post est renié par sa propre université et que, selon elle, il n'a rien prouvé du tout, ce qui oblige à reprendre son travail. Depuis, on n'en est pas resté là : quelques mois plus tard paraissait un Second Bronnenboek, constituant donc **la troisième tentative** universitaire de sauver une cause perdue. Enfin ! jamais deux sans trois !

La tentative de sauvetage médiane fut donc confiée aux étudiants. Leur Premier Bronnenboek fut suivi quelques mois plus tard par le Second Bronnenboek, devenu nécessaire pour tenter de rabibocher à grand renfort de salive quelques énormités de la première édition. J'ai déjà traité à fond des étranges différences entre la première et la seconde édition. Je ne voulais pas attendre que le présent livre fût prêt. En effet, il n'aurait pas été raisonnable de taire le grossier scandale dont le Bronnenboek se rendait coupable. Dans « *De bisschop van Nijmegen* », paru en 1982, j'ai analysé le Second Bronnenboek, il serait plus exact de dire que je l'ai disséqué jusqu'à l'os et qualifié d'aberration scientifique, de souillure honteuse pour l'Université de Nimègue, qui a de surcroît défiguré d'une plaie sanglante le visage de l'historiographie néerlandaise. Je ne suis pas le seul à le penser puisque **aucun historien n'a pris la défense du Bronnenboek** ni laissé entendre qu'il l'appuyait, ce à quoi on aurait quand même pu s'attendre après le branle-bas de combat provoqué par mes thèses. Le Bronnenboek n'a recueilli qu'un silence de mort, ce qui en dit assez pour quiconque s'y connaît. Hélas, il apparaît

³³ Ndr. : Curieux titre en effet, une coquille à psychanalyser parce qu'en forme d'aveu ayant fait du *bronnenboek* (= recueil des sources) un *bronnenbroek* (marécage ou pantalon/culotte des sources) ! Sic : j'ai l'ouvrage chez moi ! Voir les cartes surréalistes du second sur mon site <http://home.nordnet.fr/~jacfermaut>

également que l'honnêteté et l'intégrité brillent par leur absence dans le camp historique des Pays-Bas, car si ces qualités professionnelles avaient existé chez les historiens, le Bronnenboek aurait aussitôt été publiquement désavoué. On ne nota qu'une exception. L'historien brabançon Camps s'empressa d'apporter son aide à Leupen. Il est plongé jusqu'au cou dans la question : il n'a pas d'autre choix de continuer à jurer par Nimègue et le mythe néerlandais pour cacher que son *Brabants Oorkondenboek* (Livre des Chartes du Brabant) contient 60 pages **françaises**.

LE COMPTE-RENDU D'HERWIJNEN

Les pages ci-dessus étaient déjà composées et elles n'avaient guère besoin de retouches quand parut le compte-rendu consacré par Herwijnen au Bronnenboek. Notre homme y voit « un opuscule utile », qualification plutôt chiche pour une œuvre qui prétend résoudre une question brûlante. Aussi Van Herwijnen se garde-t-il sagement de décider si la question est ou non résolue. Je peux être bref à son sujet : **ce monsieur ne connaît pas les sources** et ne doit donc pas se mêler de commenter une édition de sources. S'il prétend que si, il se range parmi les « travailleurs utiles » et sombrera avec eux dans le capharnaüm des fraudes scientifiques.

Dans « *De bisschop van Nijmegen* » (L'évêque de Nimègue), j'ai soumis à un impitoyable persiflage le Bronnenboek, ce qui était la seule réponse appropriée à cette caricature de recherche historique. L'ouvrage bat tous les records d'omission de textes essentiels, même si le lecteur non prévenu, à moins d'avoir les sources sous la main ou de les connaître par cœur, ne le remarquera pas. Dans le présent chapitre, je cite **quelque deux cents textes** passés à la trappe. On a escamoté tous les textes qui évoqueraient de près ou de loin Noyon ou la France. Le travail originel des étudiants doit avoir présenté une grande ressemblance avec la liste de textes que je cite ci-après. Si Nimègue en disconvient, eh bien qu'on le mette sur la table ou qu'on permette aux étudiants de dire quels sont ceux de leurs textes que la sélection a éliminés. On établirait ainsi une fois pour toutes que le « Club de Nimègue », qui, le 31 octobre 1977, curieusement sitôt la parution de mon « *Mythe van de Noormannen in Nederland* » (Le mythe des Normands aux Pays-Bas), « approuva » ce travail, avait pratiqué une perfide sélection destinée uniquement à tenter une dernière fois de sauver la tradition carolingienne de Nimègue. Que ce qui motiva cette tentative, ma publication sur les Normands, fût couvert par un silence de mort, constitue la énième preuve du complot de Nimègue visant à priver le public d'informations essentielles, tactique à laquelle « *De Gelderlander* » (Le Gueldrois, titre du journal local) apporte son concours empressé. Pour la bonne cause, on balaya sous le tapis tout ce qui ne convenait pas, et on passa surtout sous silence tout ce qui pouvait présenter un danger quelconque, allant même jusqu'à citer **des textes tronqués pour moitié**. Ces procédés furent mis en œuvre avec un tel raffinement que l'intention bien arrêtée de tromper crève les yeux. Aussi est-ce intentionnellement et après mûres réflexions que j'ai rédigé le cinglant « *Bisschop van Nijmegen* ». Bien que certains l'aient très mal pris, je puis assurer le « Club de Nimègue » que cet ouvrage fera bientôt partie, pour les étudiants en histoire, des livres à lire absolument. Il restera des siècles encore une source de divertissement : en fin de compte, un archiviste ne travaille-t-il pas pour l'éternité ? Quelques sommités se retrouvent juchés sur le piédestal de la bêtise et de la nullité : je n'y peux rien ! Ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes.

Et comme s'il ne suffisait pas de répandre dans le monde un monstre historique, le « Club de Nimègue » était parfaitement conscient qu'en dépit des manipulations, le doute restait lancinant. D'où le recours à la dernière planche de salut : **la falsification délibérée**. Comme on en arrivait à la construction en 1155 du château allemand de Nimègue par Frédéric Barberousse, il fallait absolument apporter la preuve qu'il s'agissait d'une « restauration », autrement dit de la continuation directe de l'antique résidence Noviomagus de Charlemagne. C'est en effet ce qui avait toujours été admis. Le Bronnenboek fait même de cet élément crucial un argument définitif en affirmant : « **Il apparaîtra clairement que nous ne doutons pas de l'existence d'un palais à Nimègue avant Frédéric Barberousse.** » Problème : on ne dispose d'aucune preuve ! Aucun auteur du nord comme du sud n'a jamais écrit ni affirmé la chose. Même chez les auteurs allemands, on ne trouve pas mention de ce fait, alors que, s'il était avéré, ils auraient quand même dû être les premiers à le mentionner. C'est le

faussaire niméguois Willem van Berchem qui, **vers 1480**, le couche **pour la première fois** par écrit après l'avoir imaginé de toutes pièces, nota bene **sept siècles après les faits** !

Pas de preuves ? La belle affaire ! Nos faussaires vont en fabriquer une ! Otto von Freising rapporte que l'empereur Frédéric Barberousse restaura **deux anciennes résidences** de Charlemagne, l'une à Kaiserslautern (ce qui était également inexact), l'autre à « **Noviomagus près de la localité d'Ingelenheim** » ; il voulait manifestement dire : « **à Neustadt près de la localité d'Ingelenheim** », ou, ce qui est encore plus vraisemblable, il était convaincu que l'ancienne résidence de Noviomagus se trouvait à Ingelenheim. Cette information est inexacte dans toute sa portée, vu que si Ingelenheim est bien connu comme résidence carolingienne, Kaiserslautern ne l'est pas : elle ne deviendrait résidence allemande que longtemps après Charlemagne. Que font nos faussaires ? Ils ajoutent au texte un tout petit mot subreptice, raffiné et presque impossible à repérer : **et** ! Ce qui donne : à « **Noviomagus et iuxta villam Ingelinheim** » - à Noviomagus et près de la localité d'Ingelenheim, faisant ainsi **deux localités** d'une seule et établissant un lien diabolique avec le texte d'Eginhard d'environ 770 (quatre siècles avant !), qui avait en effet parlé lui aussi d'Ingelenheim et de Noviomagus, ce Noviomagus étant clairement Noyon pour lui. Et qu'on n'invoque aucune échappatoire car **toutes les publications de sources tant françaises qu'allemandes** et jusqu'à l'amateur gueldrois Sloet publient le texte sans ce « **et** » qui le falsifie.

Trente ans durant j'ai été l'objet de risées à cause de mes thèses. Mais si le « Club de Nimègue » a cru pouvoir me couler avec une falsification de texte et un faux en écriture, il s'est mis le doigt dans l'œil jusqu'à l'omoplate ! Tout comme l'Officier de Justice d'Arnhem auprès duquel j'ai déposé une plainte contre les quatre sommités du Bronnenboek : Bogaers, Leupen, Van de Kieft et Blok. L'officier de Justice pensait pouvoir classer l'affaire en me conseillant, si je m'estimais escroqué, de porter plainte auprès de la justice civile. Cet avis d'un fonctionnaire de la justice était une indécatesse et une offense car il avait reçu une plainte portant sur un délit et non sur une question d'argent : c'était mon honneur et mon prestige de scientifique qui étaient en jeu. Il va de soi que je n'en resterai pas là. J'ai offert au quatuor la possibilité de retirer le Bronneboek de Nimègue avant la parution du présent ouvrage, en sorte qu'il doive apparaître franchement et sans nouvelles équivoques à l'ensemble des Pays-Bas comme n'ayant jamais été écrit. J'ai pleine confiance que cela arrivera, car le fait que je les aie déjà à plusieurs reprises par écrit et par imprimés, donc en public, présentés comme des imposteurs et des escrocs en matière scientifique, et qu'ils n'aient eu aucune réaction ni défense, a apporté la preuve juridique et légale convaincante que mes qualifications sont justes. Aucun historien néerlandais n'a protesté contre cette falsification et ce faux en écriture, ce qui conduit hélas à se demander s'ils sont tous corrompus.

Il régnait chez les historiens une profonde et fondamentale confusion entre Noyon et Nimègue, appelées toutes deux Noviomagus, homonymie qui fut source de cette confusion et en constituait le cœur. D'emblée, quand je présentai en 1955 cette thèse, elle déclencha des tempêtes de rires. Puis le doute commença à s'insinuer, même si on lançait l'échappatoire que, si confusion il y avait, elle ne pouvait toucher que quelques faits mineurs et qu'**elle ne pouvait en aucun cas** concerner la résidence carolingienne. Les historiens sérieux se distancèrent toutefois l'un après l'autre de la Nimègue carolingienne, si bien que, depuis quelques décennies déjà, les ouvrages de référence n'en parlent plus. Dans sa « *Geschiedenis der Middeleeuwen* » (Histoire du moyen âge), Jansen énumère toutes les résidences carolingiennes mais ne souffle mot de Nimègue. La plupart des historiens néerlandais observaient un silence complet sur la question, ne se prononçant ni pour ni contre, soucieux de ne pas y laisser des plumes, quelque tournure que prenne l'affaire. Un groupuscule maintient ses positions. Ce groupuscule fond du reste de jour en jour, je suppose que chacun s'en est rendu compte. Les dernières barricades subsistent à Nimègue et à Amsterdam et ne sont toutes deux occupées que par **deux hommes**, ce qui n'est pas un si mauvais résultat de ma Guerre de Trente ans³⁴. Il faut bien qu'il en reste deux pour pouvoir hisser le drapeau blanc. Utrecht s'est éclipsée sans souffler mot. Le ROB

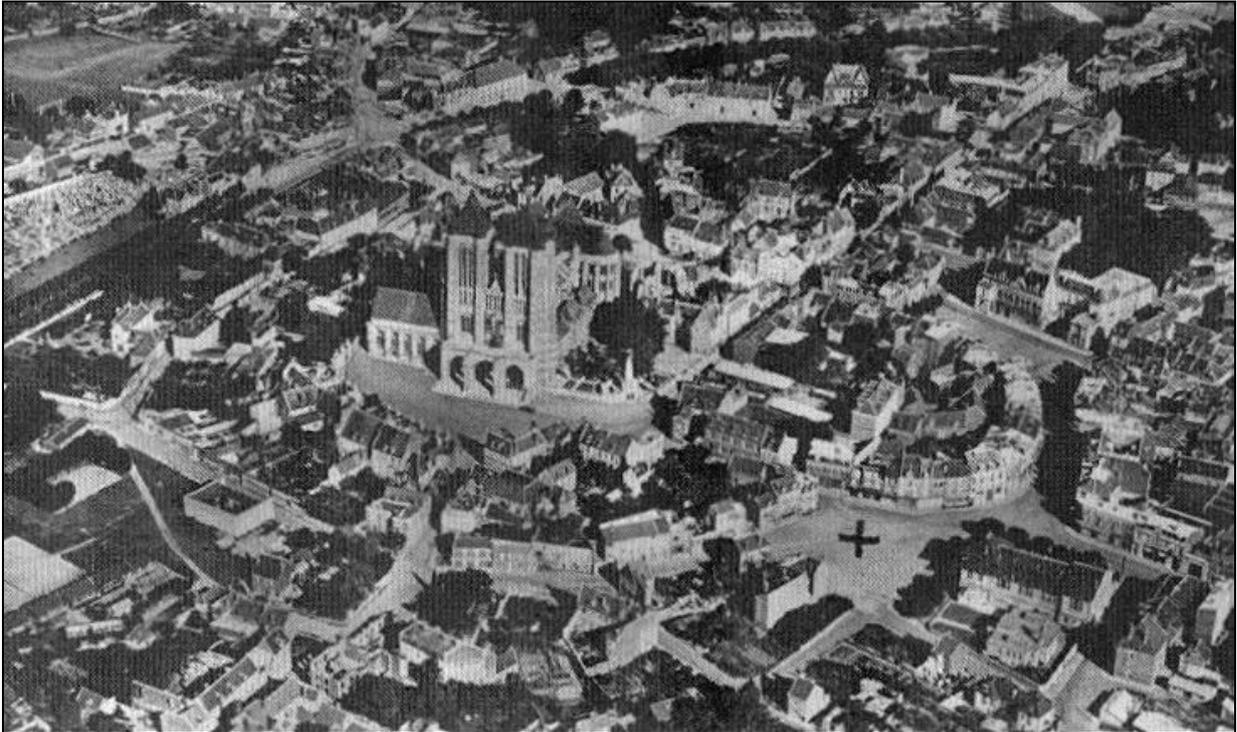
³⁴ Ndr. : La Guerre de Trente Ans est un conflit qui ensanglanta l'Europe et particulièrement le Saint Empire de 1618 à 1648 pour opposer ensuite la France à l'Espagne jusqu'en 1659. Le premier tome de De Ware Kijk op... étant paru en 1984, la « guerre » menée par Delahaye durait également depuis une trentaine d'années.

(Institut national d'archéologie) a enterré le Wijk bij Duurstede carolingien sous un silence encore plus funèbre, même s'il arrive qu'on évoque encore prudemment le mort.

Les rédacteurs du Bronnenboek (Second Bronnenboek, page 8) rejettent tout avec l'affirmation que j'aurais une maladie de l'œil, et que **je tente obstinément de voir** Noyon au lieu de Nimègue dans tous les textes cités par eux jusque vers 1050. Ils ne méritent pas de prix de langue néerlandaise, car s'ils veulent dire que je lis la tête tournée, eh bien ! qu'ils le disent carrément et non de façon si dissimulée. C'est pourquoi nous allons étudier la question de la résidence carolingienne de Noviomagus **avec la seule et unique méthode scientifique**, laquelle consiste à rassembler **toutes** les mentions de Noviomagus et de ses corrélations directes, la **Batua** et le **Vahalis**, et à voir à quelles conclusions cela mène. Je rejette donc fondamentalement et radicalement la méthode erronée du Bronnenboek qui ne se proposait que de rassembler des preuves permettant de situer la résidence à Nimègue. Comme j'ai déjà traité de la période romaine, nous commençons au sixième siècle. Entre cette époque et 1125, année où apparaît la ville nouvelle de Neumaia-Nimègue, le Bronnenboek donne 117 citations empruntées à des chartes et des chroniques. On y trouve 59 chartes portant la mention « Actum Noviomago » ou une variante que le Bronnenboek interprète **sans la moindre preuve** comme désignant Nimègue, ces mentions ne prouvant donc rien si ce n'est la facilité avec laquelle le Bronnenboek en vient à Nimègue et sa manière totalement antiscientifique de traiter le toponyme. Pour une approche pertinente du problème, ces mentions n'ont aucune valeur, hormis le cas où d'autres données, qu'on n'y rencontre pas davantage, établiraient que l'empereur ou le roi se trouvait ce jour-là à Nimègue. Ces chartes n'en disent pas davantage en faveur de Noyon, si bien qu'il faut les laisser complètement de côté. Restent 61 textes à discuter, mais comme le Bronnenboek en a passé une foule, je présenterai **313 textes**. A chaque texte passé sous silence je mentionnerai chaque fois « pas dans le Bronnenboek » vu qu'il est tout à fait indispensable d'étaler dans toute son ampleur la fraude scientifique perpétrée par le « Club de Nimègue ». J'ai sauté une soixantaine de textes concernant Noviomagus-Noyon, parce qu'ils ne constituent pour Noyon que la énième preuve que les formes Noviomagus, Neomagus, Noviomus et autres variantes concernent bien Noyon : on peut donc s'en passer sans problème puisque ces noms et variantes sont plus que suffisamment attestés par les textes que je cite. J'accorde toutefois de l'attention aux diverses variantes du toponyme, afin d'en finir une fois pour toutes avec le sophisme toujours en circulation - dernier fétu de paille où se raccrocher ! - que Noviomagus ou Numaga désigne Nimègue et que Noviomus concerne Noyon. Cette distinction, que les Monumenta Germanica ont si dramatiquement appliquée et enfoncée dans les têtes, est réduite à néant par les textes. Il s'avère que les historiens français se sont laissé imposer cette énormité par leurs homologues allemands, témoin le fait que le Professeur Bautier de l'« Ecole des Chartes » (Paris), présentait le même sophisme en prétendant que Niumaga était « sans aucun doute » Nimègue.

La résidence de Charlemagne à Noviomagus, fondée vers 770, a existé jusqu'à sa démolition en 1047 par les Lotharingiens et les Flamands. Dans ce chapitre, je traite des mentions jusque vers 1100. Dans un chapitre suivant, je traiterai d'une série suivante de « Noviomagus » présentés par le Bronnenboek en faveur de Nimègue. Il y aura de quoi s'esclaffer car cette série est aussi lamentable que la première d'autant qu'elle se situe dans une période plus récente, aux sources plus abondantes, offrant davantage de données encore pour en arriver à une détermination exacte du toponyme.

La question n'en finit pas de ménager des surprises. En rassemblant à nouveau les documents de Noyon, je butai sur une charte de 1108 de l'évêque Balderic où on peut lire la phrase : « Qui sert bien la ville de Noyon, sera pour l'éternité parmi les habitants de la Maison du Seigneur. » Cette déclaration de béatitude, faite huit siècles avant ma naissance, n'est pas seulement une des grandes surprises de mes études mais aussi une consolation, parce que le seul véritable évêque (de Noyon) répare tout le mal que l'autre faux évêque (de Nimègue) m'a fait. Avec ce coup de goupillon, nous pouvons décemment commencer l'étude des textes, car la bénédiction de l'évêque vaut naturellement aussi pour ceux qui se laissent imprégner honnêtement et sans idées préconçues par les sources de Noyon.



NOYON : URBS REGALIS = Ville Royale. Sur le plan, on peut encore voir la première circonvallation du camp romain et son expansion ultérieure. La croix indique l'emplacement du palais mérovingien.

LA METHODE « STICHWORT »

Selon l'introduction du Bronnenboek (page 5), le matériau a été rassemblé d'après le « Stichwort-Schema » utilisé par Edith Ennen dans son « Rheinische Städteatlas ». Cela comporte que les textes soient recherchés à **partir des index** des publications de sources, méthode pratiquement indispensable mais qui, pour être sûre, doit toutefois répondre à cinq conditions : 1. que les « Stichwörter » (mots-clés) soient fiables, ce qui n'est déjà pas du tout le cas dans les Monumenta Germanica. 2. que cette méthode soit appliquée et poursuivie rigoureusement, vu qu'il est parfaitement antiscientifique de décider par avance quel mot-clé on accepte ou on rejette. 3. qu'on étudie **tout le matériau** et qu'on n'exclue pas à priori les éditions de sources **françaises**. 4. que l'on est contraint, puisqu'il existe une confusion entre Noyon et Nimègue, de consulter aussi le mot-clé **Noyon**. 5. qu'on doit naturellement aussi pointer le mot-clé **Batua**, pour ne citer que l'exemple le plus marquant de tout le complexe, sous peine de rater 500 données. La même remarque vaut également pour Frisia, Saxoniam, Trajectum, Dorestadum et tous les autres noms apparaissant dans cette matière. J'ai respecté la méthode exacte et même de façon si intensive et si rigoureuse que j'ai compulsé les mètres et les mètres de rayons des Monumenta Germanica, de leur pendant français « Recueil » et des autres grandes séries comme les « Acta Sanctorum » et de la « Patrologia Latina » environ **25 fois**, parce que je ne trouve pas sûr de tout chercher en un seul passage³⁵. J'ai en outre dû chercher **seul**, n'ayant pas de groupe d'étudiants à ma disposition. Même cette méthode n'est pas assez étanche pour pouvoir tout saisir. Certaines données sont tellement dissimulées qu'elles ne sont pas répertoriées dans les index. Les index peuvent signaler tous les textes concernant le **Renus**. Mais cela ne suffit toujours pas, tant qu'on n'a pas compris que ce mot désigne l'**Escaut**. Et comme tous les index, même ceux des Français, comprennent cet hydronyme comme désignant le **Rhin**, tous les « Stichwort-Schemas » de la terre sont sans valeur s'ils ne se doublent pas d'une recherche critique. Les suivre automatiquement sans se poser de questions conduit inmanquablement à une catastrophe comme celle du Bronnenboek.

³⁵ Ndr. : J'ai rencontré un jour le supérieur de la Jésuitière anversoise où Delahaye allait consulter les collections citées. Il m'a déclaré n'avoir encore jamais vu quelqu'un travailler si à fond ces énormes séries. Delahaye parcourait en effet chaque fois **le texte entier** des sources sans se fier aux seuls index.

LES SOURCES DE NOYON

Textes 130-444

Texte 130. (pas dans le Bronnenboek)

Vers 400

La province de Belgia Secunda comprend les villes : Reims, la capitale, Soissons, Châlons-sur-Marne, **la ville des Viromandui qui s'appelle maintenant Noviomagus**, Arras, Cambrai, Tournai, Senlis, Bavay, Amiens, celle des Morini en Ponthieu (Thérouanne) et Boulogne.

Source : Notitia dignitatum, HdF, II, p. 10.

Note : Au cours d'une recherche sur la signification de nom de Noviomagus dans les écrits historiques, il faut bien entendu partir **des plus anciennes** mentions de ce nom.

Texte 131. (pas dans le Bronnenboek)

511

Au concile d'Orléans est présent : « Moi, Suffronius, évêque de l'église de **Noviomagus** (Noyon) ai contresigné ceci. »

Source : MGH, Concilia, I, p. 11.

Texte 132. (pas dans le Bronnenboek)

Vers 530

... qui à **Noviomus** (Noyon), qui avait alors un **burg** ou fortification, comme le glorieux évêque Medardus après sa consécration, a occupé le siège épiscopal.

Source : Tertia Vita S. Medardi, HdF, III, p. 454.

Texte 133. (pas dans le Bronnenboek)

Vers 532

Le bienheureux homme (Medardus) voyait avec douleur que la ville des Veromandui (Saint-Quentin) dont on lui avait confié la direction était abandonnée et, craignant aussi une invasion des païens, après mûres réflexions, fixa son siège épiscopal à **Noviomus** (Noyon), dont nous avons déjà dit qu'elle était une ville fortifiée.

Source : Ratbodi Vita S. Medardi. AS (= Acta Sanctorum), juin II, p. 90.

Texte 134. (pas dans le Bronnenboek)

Vers 532

Lorsqu'il (Medardus) eut heureusement dirigé quelque temps l'église de **Noviomus** (Noyon)... mourut St. Eleutherius, l'évêque de **Tournai**... on choisit à l'unanimité Medardus comme évêque. Le clergé et le peuple le proclamèrent titulaire de cette dignité ; le roi lui-même et les notables du palais assentirent à tout comme les autres évêques de la province.

Source : Ratbodi Vita S. Medardi. AS (= Acta Sanctorum), juin II, p. 90.

Note : C'est de cette période que date la réunion des diocèses de Noyon et de Tournai sous un seul évêque. Ils restèrent toutefois deux diocèses distincts, dont les territoires n'étaient même pas limitrophes.

Texte 135. (pas dans le Bronnenboek)

Vers 540

Un jour le roi Chlotharius (Clotaire) était avec une armée dans les parages et il franchit la Somme... Arrivé près du **château** qui s'appelle Noviomagus (Noyon) et de la rivière **Isara** (Oise)... personne parmi eux ne pouvait plus avancer, ce qui dura trois jours. Ils se rendirent au village de Saint Medardus, qui s'appelle Salency, et après l'avoir invoqué... ils purent continuer leur route.

Sources : Fortunati Vita S. Medardi, AS, juin II, p. 80.

Ratbodi Vita S. Medardi, AS, juin II, p. 89.

Auctores Antiqui, HdF, IV, p. 70.

Note : L'Oise s'appelle ici Isara, ailleurs Vahalis avec toutes ses variantes. Ce n'est pas une exception : les cours d'eau avaient différents noms, un nom celte, un nom romain ou gallo-romain et parfois une forme germanisée. Il est rarement possible de faire remonter le nom français actuel à l'un des noms antérieurs. En tout cas, du point de vue étymologique, il est plus facile de faire dériver Oise de Vahalis que d'Isara.

Texte 136. (pas dans le Bronnenboek)

545

Comme le glorieux Clotaire, roi des Francs, revenait de Bretagne... Medardus, le glorieux confesseur du Seigneur, parce que la grâce de Dieu l'appelait, avait déjà rendu l'âme près de la **place forte** de **Noviomagus** (Noyon).

Source : Anonymi Vita S. Medardi, AS, juin II, page 83.

Texte 137. (pas dans le Bronnenboek)

562

Le roi Chilperic 1^{er} donne à Chrasmarus, évêque de Noyon et de Tournai, l'octroi des bateaux sur l'Escaut pour autant qu'il appartienne au domaine royal de Tournai : « A l'homme apostolique sieur Chrasmarus, évêque de **Noviomagus** (Noyon) et Tournai. »

Source : MGS, Diplomata imperii, I, p. 131.

Texte 138. (pas dans le Bronnenboek)

(VI^e siècle)

... le vénérable Hermenlandus, issu d'une noble lignée d'habitants de **Noviomagus** (Noyon) (abbé d'Indre, Loire Atlantique).

Sources : Vita S. Hermenlandi abbatis Antrensis, AS, mars III, p. 572.

Vita S. Hermenlandi abbatis Antrensis, HdF, III, p. 633.

Texte 139. (pas dans le Bronnenboek)

614

Berthmundus, évêque de **Noviomo** (Noyon) assiste au concile de Paris.

Source : MGH, Concilia, I, p. 192.

Texte 140. (pas dans le Bronnenboek)

614

Le bienheureux Eligius (Eloi), un célèbre orfèvre, quitta son pays de Limoges et se rendit chez le roi (Clotaire)... (il le servit fidèlement et honnêtement)... C'est pourquoi le roi l'apprécia et, pour le récompenser, il lui ordonna de venir habiter **le palais**.

Source : Aimoni de gestis Francorum, HdF, III, p. 125.

Texte 141. (pas dans le Bronnenboek)

628

Après la mort de Clotaire, roi des Francs, son fils Dagobert reçut la souveraineté du royaume. Eligius éprouva de sa part tant d'amitié que son bonheur suscita la jalousie de beaucoup.

Source : Vita S. Eligii, HdF, III, p. 553.

Texte 142. (pas dans le Bronnenboek)

Vers 630

Le trésor découvert à Escharen (Brabant septentrional) consiste en un certain nombre de monnaies essentiellement de villes **françaises**. Il s'y trouvait une monnaie portant le nom **NIOMAGO**. S'appuyant sur cette unique monnaie, Blok (*De Franken in Nederland* – Les Francs aux Pays-Bas -, page 25) fait de Nimègue « un point d'appui mérovingien avec quelque commerce », ce que Jansen (*Geschiedenis van de Middeleeuwen* – Histoire du moyen âge -, page 44) suit sans une ombre d'esprit critique, datant du reste la monnaie un siècle trop tôt. Stolte enfin gonfle tout à fait la baudruche en faisant de Nimègue « un important centre commercial ». Et tout cela repose sur cette unique monnaie

de Noyon ! A l'avant de cette monnaie on trouve une curieuse inscription (voir « Déplacements historiques », page 21) dont la fin est : ILIGO, Eligius ou Eloi, monétaire de Dagobert et évêque de Noyon : la monnaie est donc du **septième** et non du **sixième** siècle comme on le prétendait. Le Bronnenboek n'invoque plus cette monnaie avec l'échappatoire « qu'on n'a encore guère publié à ce sujet » mais en vérité pour dissimuler cette bourde des historiens néerlandais, qui atteint en plein cœur la confusion entre Noyon et Nimègue. Auparavant, on avait abordé cette monnaie avec une extrême réserve ; personne n'était en fait convaincu qu'il s'agit d'une monnaie de Nimègue. Mais lorsqu'on se mit à mettre en doute la tradition carolingienne de Nimègue, on essaya de balayer le doute en inventant de toutes pièces un « point d'appui mérovingien » à Nimègue.

Texte 143. (pas dans le Bronnenboek)

639

C'est pourquoi ils élurent ... le saint Eligius, qui s'était déjà rendu célèbre, à la tête de l'église de **Noviomagus** (Noyon). En effet, cette année-là, Ascarius (Acaire), évêque de la ville, était décédé. Ils élurent également avec lui Andoëus, le plus souvent appelé Dodo, comme évêque de Rouen. C'est ainsi qu'ils instituèrent, contre son gré, un orfèvre gardien des villes et des localités, à savoir de celle de Vermandois (Saint-Quentin) qui est le siège, de Tournai, qui était jadis une ville royale, de **Noviomagus** (Noyon), et de celles de Flandre, de Gand et de Courtrai... (après la consécration des deux évêques)... je me rendis à Rouen ; il alla à **Noviomus** (Noyon).

Sources : Dodonis Vita S. Eligii, HdF, III, p. 557.

Gallia Christiana, IX, p. 982.

Note : Nous rencontrons ici un premier exemple de l'arbitraire avec lequel les auteurs emploient pêle-mêle les formes **Noviomagus** et **Noviomus**. Quand on sait que les index des Monumenta Germanica attribuent systématiquement la forme Noviomagus à Nimègue et la forme Noviomus à Noyon, et maintiennent cette distinction jusqu'à l'absurde (on trouve parfois dans le même tome l'idiote que le même fait est attribué aux deux villes), on comprend d'un coup la raison de la confusion. Le Bronnenboek a donné dans le panneau les yeux fermés, bien que j'eusse déjà expliqué tout ceci de long en large en 1965 dans mes « *Vraagstukken...* ». Page 6, il présente à nouveau cette bourde fondamentale dans la question de l'identité de Noviomagus en affirmant que Flodoard de Reims entendait par Noviomagus Nimègue et par Noviomus Noyon.

Texte 144. (pas dans le Bronnenboek)

650

En outre il (Saint Eloi) fonda dans la ville de **Noviomagus** (Noyon) un monastère de servantes du Christ, où il rédigea une règle pour les nombreuses sœurs.

Source : Vita S. Eligii, HdF, III, p. 557.

Texte 145. (pas dans le Bronnenboek)

654

Eligius, évêque de **Noviomagus** (Noyon) signe avec divers autres évêques la charte du roi Clovis II, dans laquelle ce dernier confirme l'abbaye de Saint-Denis près de Paris dans ses possessions.

Source : Paris, Archives Nationales, K, 2, n° 3 (original).

Texte 146. (pas dans le Bronnenboek)

658

Le roi Clotaire lui donna (à Sainte Godebertha) sa chapelle de Saint Georges qu'il avait **dans son palais** de **Noviomus** (Noyon), et deux villas avec douze femmes du domaine royal... Elles se rassemblèrent dans le **suburbium** (la ville basse) de la ville de **Noviomica** (Noyon), dans la maison de prières qu'elles y avaient reçue du roi, et se livrèrent inlassablement jour et nuit au service de Dieu. La vierge fut instruite par Saint Eligius.

Sources : Ratbodi Vita S. Godebertha, AS, avril II, p. 33.

Ratbodi Vita S. Godebertha, HdF, III, p. 578.

Note : Le fait que, par suite de ce don, le palais mérovingien de Noyon était pratiquement réduit de moitié et qu'il était probablement construit en bois, est selon toute probabilité ce qui a amené Charlemagne à commencer vers 770 la construction d'un **palais entièrement neuf**. Par la suite on raconta monts et merveilles de ce palais en le qualifiant d'œuvre d'une inoubliable splendeur. Ceci rend plausible qu'il ne se contentait plus d'un palais en bois mais qu'il le remplaça par un palais de pierre, ce que les historiens allemands prouvent également pour Aix-la-Chapelle.

Texte 147. (pas dans le Bronnenboek)

659

Dans une charte de l'évêque de Sens en faveur de l'abbaye de Sainte Colombe, **Eligius**, évêque de Noyon, est mentionné parmi les témoins.

Source : Migne, Patrologia Latina, 88, p. 1168.

Texte 148. (pas dans le Bronnenboek)

662

Le roi Clotaire III confirme un échange de biens entre l'abbaye de S^t Bertin à Saint-Omer et le diocèse de Noyon « dans le district de Coutance et à **Noviomagins** (Noyon)... **Noviomense** (Noyon) ».

Sources : Haigneré, Chartes de Saint-Bertin, I, p. 2.

Diplomata Childerici II, HdF, IV, p. 643.

De re diplomatica, p. 606.

Texte 149. (pas dans le Bronnenboek)

Vers 662

Le roi Clotaire III donne à l'abbaye de Saint-Médard à Soissons la villa Berny dans le district de **Noviomo** (Noyon) au bord de l'Aisne.

Source : Pécheur, Annales du diocèse de Soissons, I.

Texte 150. (pas dans le Bronnenboek)

Entre 675 et 691

Theoderich, roi de Neustrie et de Bourgondie, confirme les possessions de l'abbaye de Saint-Vaast à Arras. Une partie de ces biens se situaient : à **Arras**... dans le pays de Vermandois. Dans la **Batua** Rexna, Wulfara avec la chapelle, Rothem et l'autre Rothem ; dans le pagus Hasbania et Ribuario...

Source : Guesnon, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras

Pardessus, Diplomata, II, p. 156.

Note : Theoderich de Neustrie ne pouvait prendre de dispositions à propos de biens situés dans la Betuwe néerlandaise à laquelle Sloet applique ce texte. Le placement de la Batua entre Saint-Quentin et l'Hasbania est encore plus parlant. Pour les noms, voir la liste des toponymes de la Batua.

Texte 151. (pas dans le Bronnenboek)

2 mai 708

Un certain Darmond vend à l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer des biens à Apilly sur Oise, dans le pays de **Noviomus** (Noyon).

Source : Haigneré, Chartes de Saint-Bertin, I, p. 35.

Texte 152. (pas dans le Bronnenboek)

721

Ce Chilperic... ne resta pas longtemps au gouvernement. Puis il mourut et fut enterré à **Noviomus** (Noyon).

Sources : Gesta regum Francorum, HdF, II, p. 572.

Chronicon Moissiacense, HdF, II, p. 655.

Ex Adonis Chronico, HdF, II, p. 671.

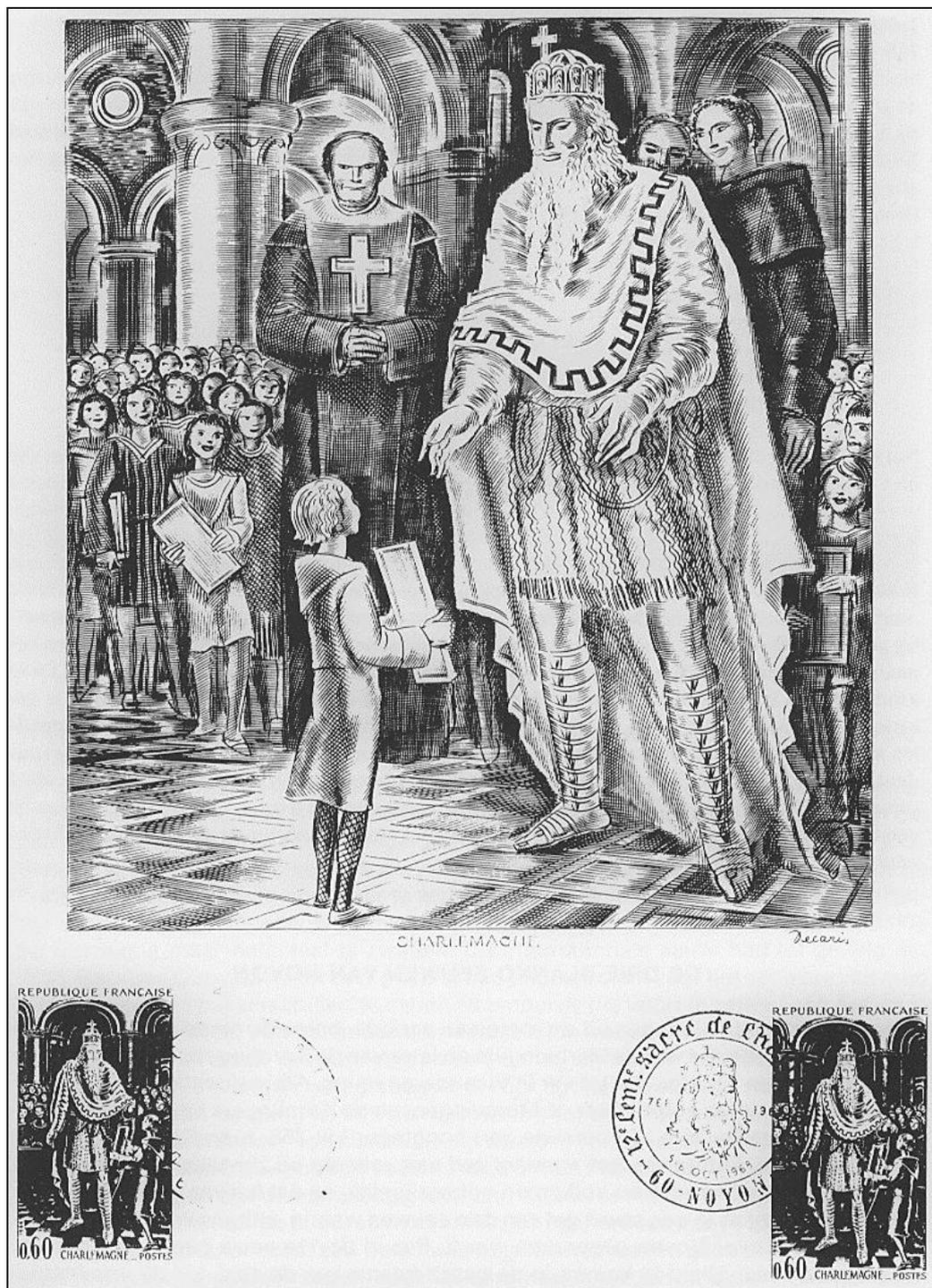
Genealogia regum Francorum, HdF, II, p. 698.

Annales Francorum, HdF, III, p. 699.

Continuatio Fredegarii, HdF, II, p. 454.

Chroniques de Saint-Denis, HdF, III, p. 208.

Note : Cette information apparaît dans d'autres sources encore que celles citées ci-dessus. Elles donnent d'autres formes du nom comme : **Noviomagus**, Neomagus, Noyon, Noion, ce qui montre qu'on ne peut pas faire de différences d'interprétation entre ces formes.



NOYON, Emission de premier jour d'un timbre spécial édité à l'occasion du 1200^e anniversaire du couronnement de Charlemagne à Noyon.

Texte 153. (pas dans le Bronnenboek)**732**

Un concile se tient à **Noviomagus** (Noyon) où l'on traite notamment de la plainte de l'évêque de Beauvais qui s'estimait lésé par le roi.

Source : Marlène et Durand, I, p. 182.

Texte 154. (pas dans le Bronnenboek)**744**

Dans le **palais** du maire du palais Pépin se tient un synode des évêques de **Francia** sous la présidence de Saint Boniface.

Source : Migne, Patrologia Latina, 89, p. 824.

Texte 155. (pas dans le Bronnenboek)**765**

A l'assemblée impériale tenue à Attigny, Athilfridus, évêque de **Noviomus** (Noyon), signe les actes.

Source : Gallia Christiana, IX, p. 986.

Texte 151. (pas dans le Bronnenboek)**768**

Après avoir réglé cela (à savoir l'élection de nouveaux rois après la mort de Pépin), les rois élus susdits, Charles et Carloman, se sont rendus avec leurs partisans **à leur siège**, et furent élevés à la dignité royale au mois d'octobre le dimanche 14^e des calendes, Charles dans la ville de **Noviomus** (Noyon), Carloman à **Soissons**, par la consécration des prêtres et l'élection de tous les notables.

Sources : Continuatio de Fredegario, HdF, V, p. 9.

Annales Mettenses, MGS, I, p. 335.

Annales Francorum, HdF, V, p. 31, 36.

Annales Laurissenses, MGS, I, p. 146.

Einhardi Annales, MGS, I, p. 147, 158.

Chroniques de Saint-Denis, HdF, V, p. 230.

Hugonis Floriacensis historia, MGS, IX, p. 360.

Adonis Chronicon, MGS, IX, p. 158.

Note : Les références sont incomplètes, l'information figurant dans plus de chroniques encore, qu'il n'est pas nécessaire de citer. Ici aussi les chroniqueurs utilisent les diverses formes du nom : Noviomus, Noviomagus, Neomagus et Noion. Il est d'ailleurs absolument certain que Charlemagne a été couronné roi à Noviomagus-Noyon. Après la mort de Pépin, les deux frères eurent aussitôt un différend sur le point de savoir qui serait couronné le premier : Charles, l'aîné, qui était considéré par son frère comme un bâtard parce qu'il était né avant le mariage religieux de ses parents, ou Carloman qui, parce que né légalement, se considérait comme le premier roi. Les nobles francs réglèrent l'affaire en décidant qu'ils seraient couronnés **à la même heure** dans deux villes différentes. Cette querelle infantile nous a du moins valu l'information que Charlemagne a été couronné à Noyon. C'est une énigme pour moi que le Bronnenboek puisse avoir raté cette information qui apparaît des dizaines de fois dans les chroniques. Il faut quand même admettre que si l'on se pose la question de la localisation de la résidence de Charlemagne il faut partir de sa **première mention** liée à Noviomagus. Quand, dans le premier texte qui suit, après avoir tu le premier, ils présentent l'interprétation Nimègue, les auteurs du Bronnenboek savaient fort bien qu'ils étaient en train d'égarer leurs lecteurs.

LES TROIS SIECLES BLANCS DE NOYON

Noyon, la ville de Noviomagus de la période romaine, prospéra à partir du V^e siècle en tant que résidence des Mérovingiens et plus tard des Carolingiens, et en tant que siège de Saint Médard et de Saint Eloi dont l'autorité s'étendait jusque loin en Flandre. En tant que résidence, la ville n'imposa guère sa suprématie, vu que les Mérovingiens et les Carolingiens avaient des dizaines de résidences

dans la contrée³⁶. Noyon atteignit son apogée en 768, quand Charlemagne y fut couronné, fait qui ne pouvait à l'époque être complètement perçu à sa juste valeur. Et pourtant si étonnant et totalement incompréhensible que ce soit : après cet événement d'importance planétaire, **Noyon tombe dans un trou noir de trois siècles**. Ce n'est qu'à partir du XI^e siècle que réapparaît un peu de clarté et de stabilité dans l'histoire de la ville. Au cours de ces trois siècles blancs, on ne connaissait aucun événement important. Les historiens régionaux et locaux les nomment carrément « les trois siècles blancs de Noyon ». Quand j'entrai en contact avec Noyon et représentai aux gens du cru que ces trois siècles aveugles de Noyon n'avaient pas existé parce que Nimègue se les était injustement appropriés, beaucoup eurent les yeux dessillés.

Ce ne fut toutefois pas le cas des **historiens français**, alarmés par les lettres de jérémiades de leurs collègues néerlandais et flamands les suppliant de ne pas les abandonner et de faire front commun contre les révélations des bourdes du monde académique. Les Hollandais et les Flamands ne se trompaient pas d'adresse : les Français étaient en effet menacés d'une révélation publique de leur incapacité à voir clair dans l'histoire de Noyon et de leur propre pays, pour ne rien dire de la Gaule romaine et de la Germanie. Cette alarme internationale eut pour conséquence que le Professeur Georges Duby³⁷, qui avait exprimé un avis très positif sur le sérieux de mes recherches et m'avait maintes fois encouragé à les continuer, en fut destabilisé. Du côté hollandais et flamand, on lui fit dire que c'était par « politesse française » qu'il avait réagi avec beaucoup trop de bienveillance à mes thèses. Ceci nous prouve ce qui se trame au niveau international : un complot visant à nier les bourdes des historiens. Quand un historien prend le risque de m'approuver, on le rappelle à l'ordre³⁸. Il était d'ailleurs bien facile d'appeler les Français à monter au créneau. Leurs bourdes sont en effet encore bien plus monumentales que celles des Hollandais ou des Flamands. Elles découlent du superbe mépris dont des **générations d'historiens français** accablent le nord du pays, ce qui les a conduit à une représentation où il n'y a pas de place pour ce qui est flamand ou german. Cent fois plus qu'aux autres, il faut conseiller aux Français : « Reprenez tout à partir de la Germania de Tacite **dont vous avez tout raté** ; vous en viendrez à une toute autre image de l'histoire et vous entendrez enfin mon cri d'alarme : **la France s'est fait voler des pans entiers de son histoire** ».

Texte 157. (pas dans le Bronnenboek)

768-814

La donation de l'octroi de tout le pourtour de la ville par Charles, le **dernier** des rois Francs, (à l'église) est connue de tous, vu que tout le pouvoir judiciaire (de l'évêque) repose là-dessus.

Source : Cartulaire du chapitre de Noyon, folio 26. Testimonium Guidonis thesaurarii.

Texte 158. (pas dans le Bronnenboek)

770

Carloman, roi des Francs, confirme l'abbaye de Novalaise dans l'exemption, la libre élection et l'immunité : « Actum **Neumago** in palatio publico » - donné à **Noyon** dans le palais public.

Source : Diplomata Carolingorum, HdF, I, p. 74.

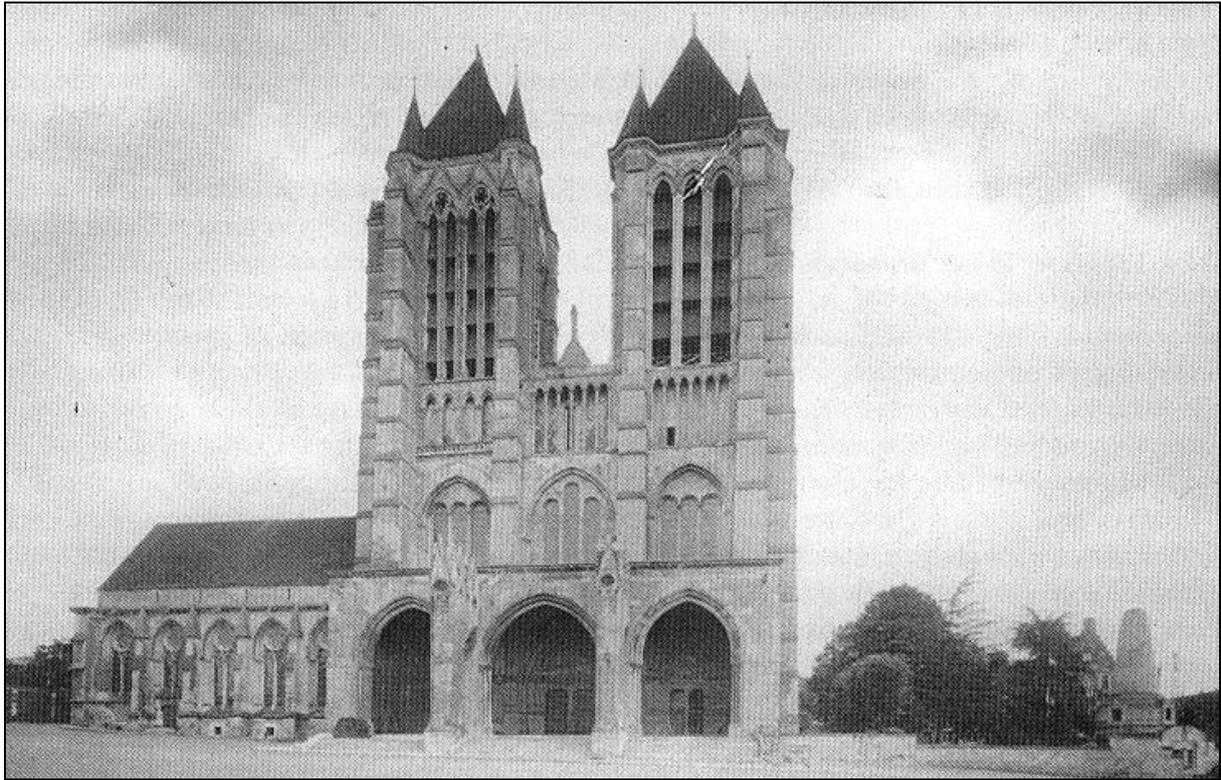
Mühlbacher, Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern, p. 59.

³⁶ Ndr. : Ceci peut paraître curieux à un moderne. N'oublions pas que le roi avait à nourrir un entourage nombreux (truste, ministériaux, soldats, concubines et enfants, etc.) ce qui l'obligeait à des circuits alimentaires de résidence en résidence : les ressources de l'une épuisées, on passait à une autre.

³⁷ Ndr. : Moi, Jacques Fermat, je confirme. J'ai effectivement eu une correspondance suivie avec Georges Duby (je publie un fac-similé de lettre manuscrite sur mon site). Lors de la parution de l'*Atlas historique* sous sa direction (éd. Larousse), je lui avais signalé une dizaine de cartes erronées pour qui avait lu Delahaye – je joignais quelques textes traduits -. J'eus l'agréable surprise de recevoir une réponse où il en tombait d'accord. Duby me signalait qu'il travaillait à l'époque sur Lambert d'Ardres et les comtes de Guînes, ancien port perché sur l'ancienne côte, d'où l'on ne peut que prendre conscience de l'inondabilité du polder qui court jusqu'en Allemagne, sans éviter bien sûr les Pays-Bas et la Betuwe ! Or, pays submergé - par les transgressions dunkerquiennes, quelle qu'en soit la cause ! - n'a pas d'histoire ! Quand je me lançai dans la traduction d'*Holle Boomstammen/Déplacements historiques*, je lui proposai de la lire chapitre après chapitre, ce qu'il accepta gentiment, d'où une série de courriers tous positifs.

³⁸ Ndr. : Ou on lui casse professionnellement les reins. Voir sur mon site la mésaventure arrivée à Mieke Breij.

Note : Parce qu'on avait admis que le palais – Ndtr. : fictif - de Nimègue n'avait été terminé que quelques années plus tard et qu'il était difficile d'y situer cette charte, on a cru que **Neumago** était Neumagen près de Trèves, ce qui est certainement inexact, vu que cette localité ne devint résidence que bien plus tard. Neumago est sans aucun doute Noyon. Ces années-là, Charlemagne résidait la plupart du temps à Quiercy, tout près de Noyon. Les deux frères sont restés à proximité l'un de l'autre pour pouvoir se surveiller mutuellement, si bien que Charlemagne put intervenir aussitôt quand son frère mourut en 770 et qu'il parvint à gagner ses partisans. Dans ce cas aussi, la raison pour laquelle le Bronnenboek saute ce texte est évidente : ses auteurs voyaient très bien qu'ils ne pouvaient pas placer cette charte donnée à Noyon en tête d'une série de 56 autres « Actum Noviomago » parce que chacun n'aurait pas manqué de demander de prouver pourquoi la suite de la série désigne soudain Nimègue.



Noyon. La cathédrale du début du XII^e siècle.

Texte 159. (pas dans le Bronnenboek)

Vers 770

Il (Charlemagne) se lança dans la construction de palais d'une grande splendeur, l'un pas loin de la ville de Mayence près de la villa qui s'appelle Ingelenheim, l'autre à **Noviomagus** (Noyon) sur la rivière **Vahalis** (Oise), qui longe **au sud l'Île de Bataves** (Béthune).

Source : Eginhard, Vie de Charlemagne, 16.

Note : Cette information, toujours empruntée à Eginhard, figure dans une foule d'autres chroniques qu'il n'est pas nécessaire de citer vu que le texte originel suffit. On peut peut-être signaler l'**Allemand** Ekkehard, qui reprit le texte jusque Vahalis compris et laissa tomber le reste qui lui paraissait particulièrement étrange ou inacceptable. Ce texte a été appliqué à Nimègue à partir du XV^e siècle, pas plus tôt, par le mythomane niméguois Willem van Berchem (voir les textes dans le chapitre consacré aux sources de Nimègue). On dispose d'une surabondance de preuves pour établir qu'Eginhard ne parlait pas de Nimègue :

1. Jusqu'en 770 compris, Noviomagus désigne toujours Noyon. Nous n'avons pas encore rencontré de texte où l'interprétation Nimègue soit seulement envisageable. La reconstitution traditionnelle comporte donc l'absurdité que Charlemagne, quelques années après son couronnement à Noviomagus-Noyon aurait fondé **un second Noviomagus** loin hors de son royaume, qu'il aurait soudain ignoré la

ville de son couronnement et son siège, et, en guise d'affront aux nobles et aux évêques francs, qu'il aurait donné à **la nouvelle localité** le nom de Noviomagus. Car avant de pouvoir construire un palais, il lui fallait en effet d'abord fonder une localité et lui donner un nom, car Eginhard dit nettement que la localité préexistait. L'archéologie a définitivement prouvé qu'il n'a existé à Nimègue vers 770 ni localité ni palais, même si les nouveaux mythomanes veulent en faire un centre de commerce mérovingien.

2. Si le nouveau palais s'était trouvé à Nimègue, il aurait inauguré une toute nouvelle phase dans la manière normale de résider des Carolingiens ; ce changement aurait dû avoir une raison déterminée qu'Eginhard, on peut le supposer, n'aurait pas manqué de mentionner.

3. Le **Vahalis** était l'Oise ; voyez l'index à ce nom et contrôlez les textes qui à partir de la période romaine jusqu'au X^e siècle désignent l'Oise par Vahalis.

4. Le nom **Waal**, qui ne dérive pas du tout de Vahalis mais de « weel » (brèche, percée), apparaît par écrit **pour la première fois** en 1009 (voir texte 374), preuve supplémentaire qu'il s'agissait d'un nouvel hydronyme qui n'a rien à voir avec Vahalis.

5. **L'Île des Bataves** ou Batua se situait en France. On compte quelque **180 textes** qui le prouvent (voir la liste des toponymes de la Batua), tant chez les classiques qu'ultérieurement.

6. Entre le III^e et le X^e siècle, alors que la Betuwe était **inhabitée** (elle était submergée ; l'archéologie force celui qui en disconvient à reconnaître qu'elle n'était pas habitée), la Batua continue à être une région importante. C'était la région de qui s'étend de Béthune à la côte ; le vestige toponymique Béthune³⁹ est évident.

7. Le nouveau nom de la **Betuwe** (bonne terre, terre fertile) néerlandaise, né en même temps que la Veluwe (mauvaise terre) et lui faisant pendant, n'apparaît pour la première fois dans les sources du nord qu'en 1015 (voir texte 378).

8. Enfin Eginhard pratiquait aussi l'orientation sur l'ouest comme presque tous les auteurs classiques et du haut moyen âge. Dans l'alinéa suivant j'en donne deux preuves (voir les textes d'Eginhard de 808 dans le chapitre consacré à l'Albis, à l'Amisia et au Wisurgis). Il écrivait **sud** mais voulait dire **est**, si bien que pour cette raison le texte est insituable en Betuwe mais correspond à Noyon, où la description d'Eginhard colle parfaitement. En fait ces huit points résolvent d'ores et déjà la question carolingienne de Nimègue par la négative, vu que dans les textes qui suivent on ne trouve nulle part le moindre détail qui pourrait soudain évoquer si peu que ce soit Nimègue.

EGINHARD ET L'ORIENTATION SUR L'OUEST

Dans l'alinéa qui suit la mention de la construction du nouveau palais de Noviomagus, Eginhard donne **deux preuves** qu'il pratiquait l'orientation sur l'ouest. Il mentionne que Charlemagne fit construire des bateaux près des fleuves qui en **Gallia** et en **Germania** se jettent dans **l'Océan Septentrional** (lire : occidental, comprendre : Océan Atlantique). Il fit la même chose au côté sud (lire : côté est) de la province de Narbonnaise et de la Septimanie. On ne trouve pas dans son œuvre d'autres données sur la rose des vents. De ce fait, son « sud » près de la rivière Vahalis doit être compris comme désignant l'« est », et son texte ne colle pas avec la Betuwe et le Waal mais coïncide à merveille avec Noyon et l'Oise.

Texte 160. (pas dans le Bronnenboek)

776-777

Après avoir organisé les fortifications et avoir placé des gardes, le roi Charles revint en **Francia** et célébra Noël à Herstal, Pâques à **Niumaga** (Noyon).

Sources : Annales Francorum Mettenses, HdF, V, p. 342.

Annales Laurisienses, MGS, I, p. 1156.

Texte 161. (pas dans le Bronnenboek)

776-1024

³⁹ Ndr. : Ajoutons-y la Béthune qui passe à Neufchâtel-en-Bray et se jette dans la mer à Dieppe via l'Arques.

L'abbaye de **Lorsch** (Allemagne) reçut à partir de 776 des Carolingiens, plus tard des Ottons, beaucoup de donations situées dans la **Batua**. Les chartes contiennent **130 toponymes** dont aucun ne se situe dans la Betuwe néerlandaise mais peuvent tous être désignés en France. Parce que cette liste se rattache aux toponymes des chartes d'Eperlecques et constitue un matériau historico-géographique surabondant, j'ai rassemblé l'ensemble dans le présent tome. Les autres listes de noms font suite aux textes concernés.

Sources : Chronicon Laurishamense, MGS, XXI, p. 406.

Lacomblet, Urkundenbuch des Niederrheins, passim.

Texte 162. (pas dans le Bronnenboek)

777

L'un des premiers jours du printemps, le roi se rendit à **Noviomagus** (Noyon) où il fêta les solennités de Pâques. A cause des promesses fallacieuses des Saxons, dont il ne pouvait gagner la fidélité, il convoqua une assemblée générale de son peuple dans la localité qui s'appelle **Padrabrunna** (Pierrefonds) ; puis il partit en **Saxonia** avec une grande armée.

Note : La jolie doublure de Pierrefonds, à 13 km au sud-est de Compiègne et 25 km au sud de Noyon, a aussi joué des tours même s'ils ne sont pas aussi sérieux. La localité s'appelle dans les sources Petribrunna ou Patribrunna, ce qui a donné le français **Pierrefonds** et l'allemand **Paderborn**. Cette dernière ville a été fondée au début du X^e siècle. Le récit selon lequel Charlemagne y fonda en 777 un siège épiscopal pour convertir les Saxons est une légende pure et simple qui repose sur une mauvaise compréhension des textes et la confusion des doublets. J'expliquerai cela plus à fond dans le tome II.

Texte 163. (pas dans le Bronnenboek)

777

Il célébra Noël à Herstal et Pâques dans la villa qui s'appelle **Niumaga** (Noyon). Et le nombre des années changea en 777.

Source : Annales regni Francorum, HdF, V, p. 53.

THIONVILLE – NIMEGUE – AIX-LA-CHAPELLE

Aux diverses mentions « Actum Noviomago », datant la promulgation des chartes, et aussi à d'autres textes, le Bronnenboek joint une série de toponymes – naturellement imprimés en gras, pour grossir encore la mystification – censés reconstituer le voyage d'un roi ou d'un empereur, l'objectif étant chaque fois de « prouver » que Noviomagus est Nimègue. Quand le Bronnenboek fonde une argumentation **sur un itinéraire**, il doit avoir au moins l'élégance d'apporter **les preuves** de celui qu'il présente, ainsi qu'établir que, compte tenu du temps et de la distance, Nimègue se trouvait bien sur le parcours. Tous les historiens, même les auteurs de guides de voyages n'ont cessé de mettre en garde contre le fait qu'on ne peut pratiquement rien déduire de ces voyages, et surtout pas la localisation d'une ville, vu que les faits sont parfois séparés par des jours et des semaines, et que le souci premier du chroniqueur n'était certainement pas de donner une justification précise et complète des **déplacements** du souverain. Les proclamations en gras du Bronnenboek auraient au moins dû comporter **les données** des visites. Les profanes ou les semi-historiens, qui ignorent ceci où ne peuvent percer à jour le procédé, reçoivent cette ligne tape-à-l'œil comme une réalité établie qui ne souffre aucun doute, alors qu'en vérité il s'agit d'une manière infantile de pratiquer l'histoire. En effet, quand on présuppose que Noviomagus est Nimègue, on ne se contente pas de retourner les choses en affirmant d'emblée ce qui doit être démontré mais on aboutit à des itinéraires qui n'appellent que le rejet. Les exemples les plus parlants sont les numéros suivants du Bronnenboek :

- | | |
|---|--|
| 20. Herstal – Nimègue – Pierrefonds | 58. Francfort – Nimègue – Gallia. |
| 25. Thionville – Nimègue – Aix-la-Chapelle | 61. Louvain – Nimègue – Ulm. |
| 26. Francfort – Nimègue – Aix-la-Chapelle | 62. Fleury – Nimègue – Aix-la-Chapelle. |
| 40. Theux – Nimègue – Compiègne | 65. Aix-la-Chapelle – Nimègue – Prüm. |
| 42. Samoussy – Nimègue – Aix-la-Chapelle. | 66. Alsace – Nimègue – Francie occidentale |
| 49. Thionville – Nimègue – Aix-la-Chapelle. | 76. Dortmund – Nimègue – Munster. |
| 51. Aix-la-Chapelle – Nimègue – Quiercy. | |

82. Aix-la-Chapelle – Ketelwoud – Nimègue – Saxe.
 84. Cologne – Nimègue – Munster.
 87. Merseburg – Nimègue – Cologne.
 90. Boppard – Nimègue – Aix-la-Chapelle.
 91. Selz – Nimègue – Cologne.
 94. Aix-la-Chapelle – Cologne – Nimègue – Minden.
97. Mühlhausen – Nimègue – Ingelheim.
 98. Magdebourg – Erwitte – Nimègue – Liège.
 99. Merseburg – Nimègue – Dortmund.
 101. Mayence – Nimègue – Aix-la-Chapelle.
 114. Goslar – Nimègue – Worms.
 156. Maastricht – Nimègue – Worms.

Remplacez donc partout Nimègue par **Noyon**, et les itinéraires redeviennent aussitôt logiques. J'ai étalé toute la série pour montrer une fois encore le niveau de la recherche historique à Nimègue, où l'on invoque des arguments qu'un historien amateur n'oserait jamais avancer. Les faussaires sont en outre des nigauds, ce qui est la combinaison la plus dangereuse qu'on puisse imaginer en matière scientifique : tout est présenté de façon si simple, d'une simplicité quasi-enfantine, tout va tellement de soi, du style « vous voyez bien ! », que même les historiens tombent dans le panneau ; quant aux profanes, ils n'y voient que du feu.

Texte 164. (Bronnenboek n° 21)

8 juin 777

Charlemagne donne à l'église Saint-Martin de **Trajectum** (Tournehem) divers biens. Donné à **Niumaga** (Noyon) dans le palais royal.

Source : Gysseling et Koch, *Diplomata Belgica* etc. I, p. 178.

Note : Comme on avait toujours admis que cette charte avait été émise à Nimègue et qu'elle mentionnait le palais pour la première fois, on en avait conclu que le nouveau palais était alors enfin prêt. Et comme on n'arrivait pas à se représenter que cette charte **n'avait pas été donnée pour Utrecht** mais pour le véritable siège de Saint Willibrord à Tournehem, on ne cessait de tourner en rond dans le cercle vicieux : Trajectum étant Utrecht, Niumaga était **donc** Nimègue. Ce **donc** était tout à fait déplacé. Même si Trajectum avait réellement été Utrecht, la charte aurait sans aucun problème pu être émise à Noyon. Post fut le premier à présenter cet argument en faveur de Nimègue. Cela me contraignit à la tâche désagréable d'appeler l'attention de cet historien de l'église sur le fait qu'en vertu de ce principe toutes les localités nommées dans les bulles des papes doivent **donc** se situer dans les parages de Rome. Je traiterai plus à fond du contenu de cette charte dans la documentation de Tournehem (voir Tome III).

Texte 165. (pas dans le Bronnenboek)

Vers 795.

Il jouissait aussi des vapeurs de l'eau qui y (à Aix-la-Chapelle) jaillit naturellement chaude, et exerçait son corps à la nage ; il y était même si doué que personne ne pouvait rivaliser avec lui. Pour cette raison, il fit bâtir à Aix-la-Chapelle une résidence où il demeura continuellement les dernières années de sa vie jusqu'à son décès.

Source : Eginhard, *Vie de Charlemagne*, 22.

Note : Ce texte nous donne la raison de la prédilection de Charlemagne pour Aix-la-Chapelle. Après son couronnement impérial (800), une résidence fixe était en fait devenue indispensable. Dans ce but, Aix-la-Chapelle était bien située. S'il s'était agi de Nimègue, la résidence aurait été trop excentrée, et donc illogique. Les auteurs auraient en outre, comme pour Aix-la-Chapelle, donné **la raison** de cette fondation à Nimègue. La supposition que Charlemagne a voulu y fonder un point d'appui contre les Saxons est tout à fait gratuite. La chose n'aurait eu de sens qu'après la déportation massive des Saxons, qui a débuté vers 795 après le bain de sang de **Werethina** (Wereta près de Calais).

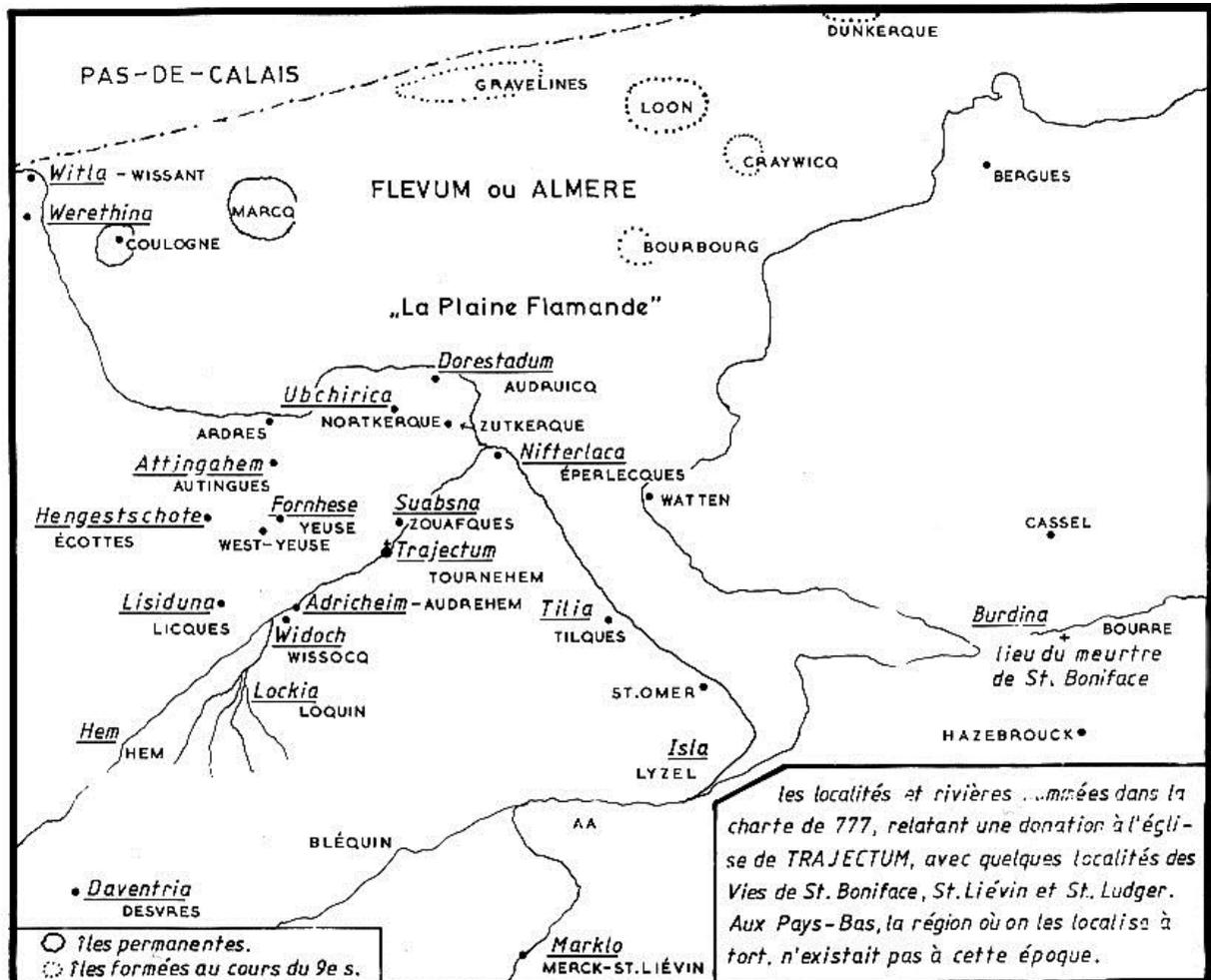
Texte 166. (pas dans le Bronnenboek)

Vers 795

Parmi ses œuvres, on peut à bon droit considérer comme une des plus importantes la basilique de la Sainte Vierge à Aix-la-Chapelle, d'une construction exceptionnelle... qu'il fonda pour embellir Aix-

la-Chapelle et décora d'or et d'argent, de lampes et de fortes balustrades et portes de fer. Comme il ne pouvait trouver nulle part les colonnes et le marbre pour la construction, il les fit venir de Rome et de Ravenne.

Source : Eginhard, Vie de Charlemagne, 17, 26.



Carte 23

Les localités et cours d'eau mentionnés dans la charte de 777 à propos de Trajectum, Dorestadum, le Hem, la Lockia et Ubchirica. La carte est complétée par quelques toponymes des vies de Willibrord, Boniface, Lebuinus et Ludger (Léger). Près de la Bourre, une petite croix indique l'endroit où Saint Boniface fut assassiné. La charte contient les noms suivants :

Hem – Hem.

Lockia – Loquin.

Ubchirica – Nortkerque.

Fornhese – Yeuse.

Mocoroth – Mottehaut.

Hengestschote – Ecottes.

Widoch – Wissocq.

Dorestadum – Audruicq.

Trajectum – Tournehem.

Lisiduna – Licques.

Juste à côté se situe l'*Adrichaim* de Willibrord, l'*Attingahem* de Boniface, le *Marklo* de Lebuinus, les deux localités de *Suabsna* et *Werethina* de Ludger (Léger), et le *Nifferlaca* de l'abbaye d'Eperlecques. C'est la tactique habituelle du Bronnenboek de brandir quelques toponymes et de négliger carrément les autres qui contredisent radicalement ses thèses.

Note : Le texte 166 donne lieu à deux remarques :

1. Non seulement les matériaux de construction mais aussi le plan et le style de l'église palatine d'Aix-la-Chapelle provenaient de Ravenne. Comme on a longtemps pensé que la ci-devant « Chapelle Carolingienne » (Ndtr : prudemment appelée depuis *Chapelle Historique* ! sic !) de Nimègue avait également été bâtie par Charlemagne sur le modèle de celle d'Aix-la-Chapelle, et que les faits ont une chronologie totalement différente, on peut probablement aussi laisser tomber l'idée que la Chapelle Saint-Nicolas de Nimègue ait été une imitation de celle d'Aix-la-Chapelle.

2. Ce texte revêt une importance encore beaucoup plus grande à un autre point de vue. Une résidence carolingienne est impensable et impossible **sans une église**. Dans les textes concernant Nimègue, il n'en est jamais question. Aucune autre source ne nous y parle d'une église, d'un monastère, d'un prêtre, de biens ecclésiastiques ; bref il n'y a rien à Nimègue ni dans les environs même larges qui témoigne d'une vie ecclésiastique. Nimègue s'escrime donc avec **une demi légende** ; l'autre moitié, absolument indispensable, n'y est pas.

Texte 167. (pas dans le Bronnenboek)

800

Charles (Charlemagne) donna au monastère de Saint-Bertin à Saint-Omer la villa Chaumont (Aisne) ; la charte en est gardée chez l'évêque de **Noviomus** (Noyon).

Source : « Cartulaire de Folcuin » dans le cartulaire de l'église de Noyon.

Texte 168. (pas dans le Bronnenboek)

802

Charlemagne confirme les droits et possessions de l'église du Mans, notamment à **Noviomus** (Noyon).

Source : *Diplomata Caroli Magni*, HdF, V, p. 767.

Texte 169. (pas dans le Bronnenboek)

L'empereur passa l'hiver à Aix-la-Chapelle et, quittant Aix-la-Chapelle, il vint à son palais qui est appelé **Niumagun** (Noyon). Il y passa le printemps et y célébra Pâques. Au début de l'été, il retourna au palais d'Aix-la-Chapelle, envoya une armée en **Saxonia**, et après avoir franchi le **Renus** (Escaut), il tint une assemblée générale des Francs près des sources de la **Lippia** (Lys).

Source : *Annales Francorum Mettenses*, HdF, V, p. 351.

Note : La **Saxonia** n'est pas la Westphalie, mais le pays d'origine des Saxons au sud et à l'est de Boulogne. Ici le **Renus** est naturellement l'Escaut ; il garde cette signification jusque bien avant dans le XII^e siècle. La localité de l'assemblée des Francs est Lisbourg, à 16 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise, dont le nom signifie « source de la Lys ». Il arrive souvent en effet que l'élément bourg équivaille à bourne ou bronne (= source). Certains le font dériver de borth, naissance ou source. Le nom de **Lippiaebrunnon** qu'on rencontre aussi, désigne la même localité. En Allemagne, si l'on trouve bien une Lippe, le toponyme n'apparaît pas, preuve supplémentaire que la fable des Saxons appelle une révision complète.

FRISIA ET SAXONIA

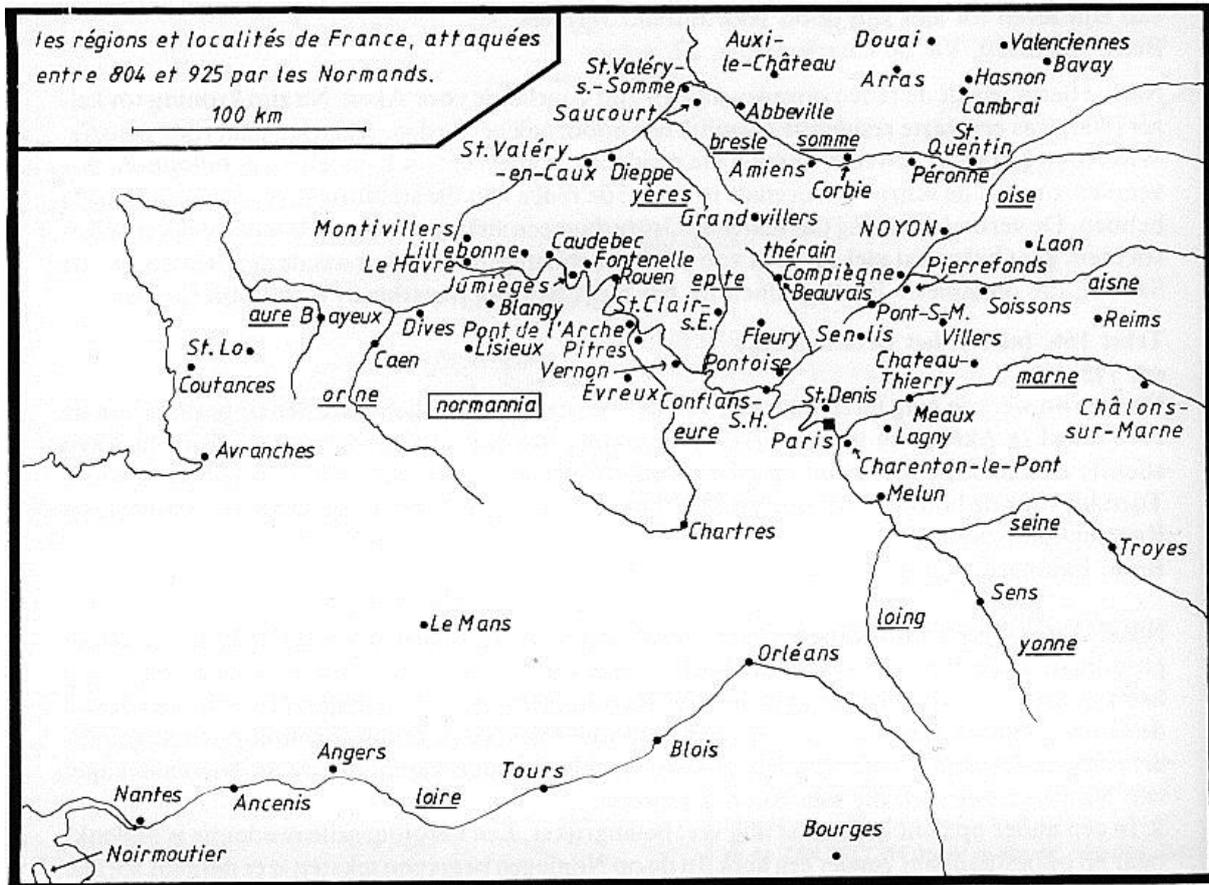
Ci-après je cite quelques textes sur la Frisia et la Saxonia qui sont plus intimement liées à Noviomagus. Je traiterai à fond de la localisation véritable de ces peuples dans le Tome II. Mais je puis d'ores et déjà mettre en garde : distanciez-vous des jolies historiettes qui ont cours, faute de quoi elles vous empêcheront de comprendre la matière que nous abordons maintenant. Voir dans le chapitre 24 les toponymes de la **Frisia**, qui se situent tous en **Flandre française**.

Texte 170. (Bronnenboek n° 23)

804-805

L'empereur partit d'Aix-la-Chapelle et gagna **Niumagum** (Noyon) où il célébra Pâques. Aux Calendes de septembre il revint de là au palais d'Aix-la-Chapelle, où il célébra Noël et Pâques.

Source : *Annales Gulf. MGS*, I, p. 45.



Carte 24.

Les contrées et localités de France, attaquées entre 805 et 925 par les Normands, raids dont les récits comportent presque toujours une relation directe ou indirecte avec Noviomagus – Noyon et la Batua - Béthune

Texte 171. (Bronnenboek n° 24)

804

En l'an du Seigneur 804, l'empereur quitta Aix-la-Chapelle et gagna son palais qui s'appelle **Niumagun** (Noyon). Il y resta tout le printemps et y célébra notamment des services religieux et Pâques. Au début de l'été, il revint à son palais d'Aix-la-Chapelle et ordonna à une armée de se rendre en **Saxonia**.

Source : Annales Mettenses priores, MGS, I, p. 90.

Texte 172. (Bronnenboek n° 24)

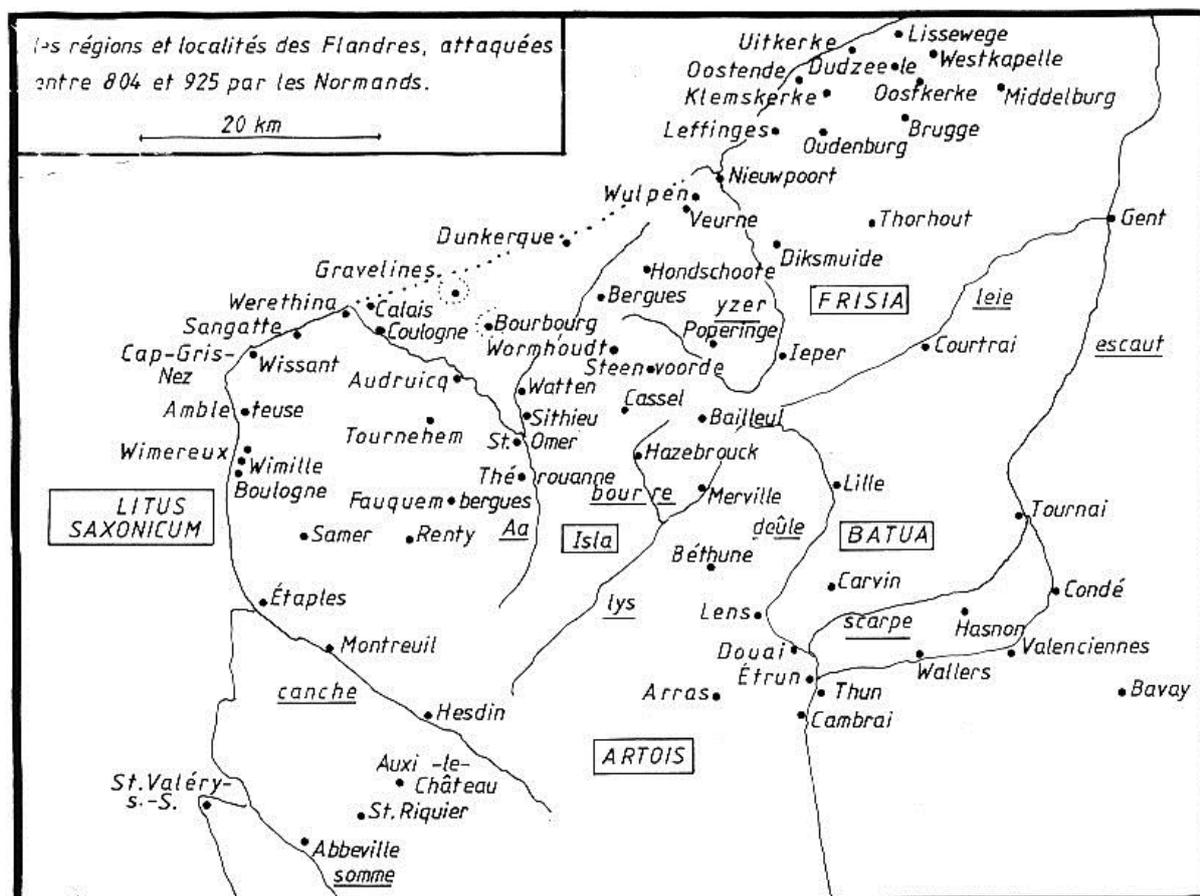
806

L'empereur... se rendit de son palais de Thionville et du **Renus** (Escaut) **par voie d'eau** à **Noviomagus** (Noyon) et y célébra la sainte fête de Pâques. Peu de temps après, il en partit et gagna Aix-la-Chapelle.

Source : Annales Regni Francorum, HdF, V, p. 55.

Note : On continue obstinément à s'escrimer avec ce texte qui contient « secunda aquas » pour faire de ce Noviomagus Nimègue. Ce texte dit que l'empereur voyageait **par eau** ; Leupen traduit tendancieusement « en descendant le cours d'eau ». Une historienne française a récemment interprété le texte de la façon suivante : le Rhin était la première eau, le Waal **la seconde**, il s'agissait donc de Nimègue. Toute la théorie est réduite à néant maintenant que nous savons par Tacite que **Renus**, dans

la plupart des cas, désigne tout simplement l'Escaut. Celui qui voudrait objecter que Noyon ne se situe pas sur l'Escaut, ne s'avise pas que l'auteur n'avait pas l'intention de justifier chaque mètre du voyage. Voir aussi le texte suivant, où l'on mentionne de surcroît la **Batua** ce qui ruine définitivement l'interprétation erronée Rhin-Waal-Nimègue. Les Romains avaient déjà relié la Moselle et l'Escaut.



Carte 25

Les contrées et localités en Flandres belge et française, visitées entre 808 et 925 par les Normands. Les récits de ces événements évoquent pratiquement toujours : le **Renus**, la **Frisia**, la **Batua**, **Dorestadum**, **Traiectum** et **Noviomagus**, si bien qu'on n'a plus à se demander où ces raids avaient lieu et pourquoi le Bronnenboek de Nimègue escamote *quatre-vingt quatre* textes sur les Normands

Texte 173. (pas dans le Bronnenboek)

806

Puis l'empereur partit... de Thionville, emprunta le cours de la Moselle pour gagner le **Renus** (Escaut) et arriva à **Niumaga** (Noyon) dans la **Batua** ; il y resta tout le Carême et y célébra Pâques. Puis il retourna à Aix-la-Chapelle.

Source : Annales Mettenses, HdF, V, p. 353.

Texte 174. (pas dans le Bronnenboek)

806

L'empereur Charles célébra la fête de Pâques à **Neumaga** (Noyon) et envoya son fils Charles au-delà de la **Duringa** (la rivière Durtain) à la localité de **Walada** (Waller-Trélon), et y tint une grande assemblée. De là il envoya un détachement (de l'armée) vers la rive opposée de l'**Albis** (Aa). Lui-

même conduisit son armée au-delà de la **Sala** (Selle) à **Huerenaveldo** (Heuringhem, à 6 km au sud de Saint-Omer, ou Hurionville, à 3 km au sud-ouest de Lillers). Le roi Charles leur enjoignit de construire deux villes, l'une du côté nord (lire : ouest) de l'**Albis** (Aa) face à **Magedaburg** (Macquinghen), l'autre dans la partie est (lire : nord) de la **Sala** (Selle) près de la localité de **Halla** (Halle, sud de Bruxelles).

Sources : Chronicon Moissiacense, MGS, I, p. 308, II, p. 258.

Chronicon Moissiacense, HdF, V, p. 81.

Note : Ces événements **n'ont pas eu lieu en Allemagne**, mais dans le nord-ouest de la France et le sud de la Belgique.

Texte 175. (Bronnenboek n° 26)

806

Les capitulaires qui ont été donnés à **Niumaga** (Noyon) au Carême de la sixième année du règne (comme empereur).

Source : Capitularia Caroli Magni, HdF, V, p. 677.

Note : Le contenu des capitularia ne permet pas de décider où ils ont été donnés. Dans des capitulaires semblables de 808 on lit « Noviomagense » que tous les historiens comprennent comme Noyon. Nous avons déjà rencontré suffisamment de preuves qu'on ne peut tirer aucun critère de la graphie du nom.

Texte 176. (Bronnenboek n° 27)

808

Vers le début du printemps, l'empereur se rendit à **Noviomagus** (Noyon), où il passa le Carême et célébra la fête de Pâques ; puis il retourna à Aix-la-Chapelle.

Source : Annales regni Francorum, Rau, o. c. p. 86.

Texte 177. (pas dans le Bronnenboek)

808

Charlemagne promulgue un capitulaire, connu sous le nom de « capitulare **Noviomagense** » (Noyon).

Source : HdF, p. 677. MGH, Leges, I, p. 152, 516.

Note : **Tous les auteurs** admettent que ce capitulaire a été émis à Noyon. Donc le capitulaire de 806 est également de **Noyon**.

Texte 178. (pas dans le Bronnenboek)

808

Au début du printemps l'empereur était à **Niumaga** (Noyon)... on lui annonça que Godfried, le roi des Normands, avait attaqué avec ses troupes les **Abroditi** (Hébuterne près d'Arras). Il envoya son fils Charles à la tête d'une armée avec l'ordre de s'opposer à ce roi insensé, s'il voulait attaquer les territoires de Saxonia. Après que Godfried eut conquis quelques fortifications des **Sclavi** (Ecaibles, Nord), il retourna dans sa patrie, ayant subi de lourdes pertes.

Source : Annales Francorum Mettenses, HdF, V, p. 354.

Texte 179. (pas dans le Bronnenboek)

808

Eardulf, roi des Northumbriens, qui avait été chassé d'Angleterre, vint trouver l'empereur à **Noviomagus** (Noyon). De là il se rendit à Rome. Puis il fut ramené dans son royaume avec des légats de l'empereur et du pape.

Source : Ex Adonis chronico, HdF, V, p. 322.

Texte 180. (Bronnenboek n° 28)

808

Entre-temps le roi des Northumbriens, nommé Eardulf, qui avait été chassé de son royaume et de sa patrie, arriva de l'île d'Angleterre chez l'empereur, alors qu'il résidait encore à **Noviomagus** (Noyon). Après avoir fait connaître le but de son voyage, il partit pour Rome.

Source : Annales regni Francorum, HdF, V, p. 56.

Texte 181. (pas dans le Bronnenboek)

808

Entre-temps le roi des Northumbriens, nommé Eardulf, qui avait été chassé de son royaume et de sa patrie, vint de l'île d'Angleterre chez l'empereur qui résidait encore à **Niumaga** (Noyon). Il fit connaître la raison de sa venue puis partit pour Rome. Revenu de Rome, il fut ramené dans son royaume par des envoyés du pape de Rome et de l'empereur. Le légat du pape était Adulphus, diacre d'Angleterre, saxon de naissance. Avec lui l'empereur envoya deux abbés, le notaire Rotfridus (abbé de Corbie) et Nantherius de Saint-Omer.

Sources : Regiononis Chronicon, MGS, I, p. 564.

Annales Francorum, HdF, V, p. 57

Note : Noyon se situe sur l'ancienne voie de Milan à l'Angleterre, voie que plusieurs auteurs qualifient de **première voie** de l'empire, la voie des souverains, des armées, des marchands et des voyageurs. Il est exclu que le roi Eardulf ait fait par **deux fois** le détour par la Hollande, où il n'y avait du reste pas de voie et où nous ne connaissons de cette époque aucune information sur une quelconque circulation. Les abbés de Corbie et de Saint-Omer, envoyés avec le roi, montrent de surcroît que le chemin de retour vers l'Angleterre commençait à Noyon. On voit bien pourquoi le Bronnenboek saute ce texte, bien qu'il comporte la forme germanique **Niumaga**.

Texte 182. (pas dans le Bronnenboek)

1095

Saint Anselme, évêque de Canterbury (Angleterre), qui rencontrait l'opposition du roi Willem, se rendit à Rome. Il débarqua à **Wissant** (au sud de Calais), fut honorablement reçu par l'abbaye de Saint-Bertin à **Saint-Omer** et poursuivit son voyage via **Lyon**. Il retourna par la même route mais visita alors l'abbaye de **Cluny** (C'était l'itinéraire normal pour un Anglais se rendant à Rome ; n'affirmons donc pas que le roi Eardulf en 808 voyagea **via la ville de Nimègue, laquelle n'existait pas**).

Texte 183. (pas dans le Bronnenboek)

810

Il (Charlemagne) mena sa dernière guerre contre les Normands, qu'on appelle aussi Dani, lorsqu'ils pratiquèrent pour la première fois la piraterie et ravagèrent avec une grande flotte les côtes de la Gaule et de la Germanie. Leur roi Godfried s'était tant bercé de faux espoirs qu'il s'était promis le pouvoir sur toute la Germanie. Il considérait déjà la **Frisia** (Flandre) et la **Saxonia** (nord-ouest de la France) comme ses provinces. Il avait déjà soumis à son pouvoir ses voisins les **Abroditi** (Hébuterne près d'Arras), qui devaient le fournir en vivres. Il se vantait également d'arriver sous peu avec une grande armée à Aix-la-Chapelle où se trouvait la cour du roi. A ses paroles, toutes vaniteuses qu'elles étaient, on ne pouvait toutefois refuser toute créance ; au contraire, on craignait qu'il n'arrivât malheur s'il n'était pas retenu par une prompte mort. Il fut en effet assassiné par l'un de ses propres partisans, ce qui précipita la fin de sa vie et la fin de la guerre commencée par lui.

Source : Eginhard, Vie de Charlemagne, 14.

Texte 184. (pas dans le Bronnenboek)

813-814

Après avoir envoyé son fils en Aquitaine, bien que tourmenté par la vieillesse, il alla, comme il en avait l'habitude, chasser non loin de la résidence d'Aix-la-Chapelle. Il y passa le reste de l'automne et, vers les Calendes de novembre, il retourna à Aix-la-Chapelle.

Comme il y passait l'hiver, il fut pris au mois de janvier d'une forte fièvre. Selon son habitude, quand il avait de la fièvre, il s'abstint de nourriture, pensant que le jeûne pouvait guérir la maladie ou du moins l'atténuer. Mais, outre sa fièvre, il attrapa mal au côté, ce que les Grecs appellent pleurésie, et

comme il poursuivait le jeûne et ne sustentait son corps qu'avec un peu de boisson, le septième jour de son alitement, après avoir reçu la Sainte Communion, il mourut dans sa 72^e année et la 47^e année de son règne, le 5^e jour des Calendes de février (28 janvier), à la troisième heure du jour (9 heures du matin).

Source : Eginhard, Vie de Charlemagne, 30.

Note : Dans la collection de textes concernant le personnage de Charlemagne, celui-ci ne peut faire défaut.

Texte 185. (pas dans le Bronnenboek)

814

Son corps fut lavé et apprêté selon les prescriptions, apporté et enterré à l'église, le peuple entier étant accablé de tristesse. On avait d'abord hésité sur l'endroit de sa sépulture, car il n'avait rien réglé à ce sujet de son vivant. On finit par tomber d'accord qu'aucun emplacement n'était plus approprié pour sa tombe que la basilique qu'il avait fait construire à Aix-la-Chapelle de ses propres deniers par amour de Dieu, de Notre Seigneur Jésus-Christ et de sa mère la Sainte Vierge. Il y fut inhumé le jour de sa mort ; son tombeau fut placé sous une arcade dorée avec son portrait et l'inscription suivante :

Sous cette pierre tombale repose le corps de Charles, empereur grand et orthodoxe, qui agrandit noblement le royaume des Francs et le dirigea heureusement 47 ans durant.

Il mourut à l'âge de 70 ans en l'année de Notre Seigneur 814, indiction 7, le 5^e jour des Calendes de février.

Source : Eginhard, Vie de Charlemagne, 31.

Texte 186. (pas dans le Bronnenboek)

814

Il (Charlemagne) avait fait faire des testaments... Les noms des métropoles (archevêchés) auxquelles il avait attribué des aumônes ou une donation sont : Rome, Ravenne, Milan, Cividale, Grado, Cologne, Mayence, Salzbourg, Trèves, Sens, Besançon, Lyon, Rouen, Reims, Arles, Vienne, Tarentaise, Embrun, Bordeaux, Tours et Bourges.

Source : Eginhard, Vie de Charlemagne, 33.

Note : Ce texte n'a pas de rapport direct avec la question Noyon-Nimègue. Je le donne pour rendre manifeste que la « germanisation ultérieure » de Charlemagne, son accaparement par l'Allemagne et l'accent mis exclusivement sur sa fonction d'empereur, ont été une erreur qui n'a pas peu contribué à troubler la compréhension de la question carolingienne.

Texte 187. (pas dans le Bronnenboek)

814

Nous trouvons ici qu'un synode a eu lieu en l'année 814, organisé par Vulfarus, archevêque de Reims, dans l'église de **Noviomus** (Noyon), avec d'autres évêques, où l'on régla le différend qui opposait les évêques Wandilmarus (de Noyon) et Rothardus (de Soissons) à propos des limites de leurs paroisses, c'est-à-dire de leurs diocèses.

Source : Gesta episcoporum Cameracensium, MGS, VII, p. 416.

Texte 188. (pas dans le Bronnenboek)

814

Lui (Vulfarius) tint un synode... dans l'église de **Noviomus** (Noyon)... où l'on exigea et décida que ces localités sur l'autre rive de la rivière Isara (Oise) dans le district de **Noviomus** (Noyon) - ... les autres localités... appartiendraient au diocèse de Soissons.

Source : Flodoardi historia ecclesiae Remensis, HdF, IV, p. 213.

Texte 189. (Bronnenboek n° 29)

27 août 815

L'empereur Louis le Pieux confirme le monastère de Neustadt dans la possession de l'immunité et de la protection royale accordées en son temps par Charlemagne. « Actum **Noviomago** palatio regio » - donné à Noyon dans le palais royal.

Source : Müller, Beiträgen zu Urkunden Ludwigs des Frommen, I, 2.

Note : Rien ne permet de penser que Noviomagus signifierait ici tout à coup Nimègue.

Texte 190. (Bronnenboek n° 30)

26 octobre 815

L'empereur Louis le Pieux confirme l'abbaye de Saint-Wandrille à Fontenelle près de Rouen dans l'immunité accordée en son temps par Charlemagne. « Actum **Niumaga** in palatio regio » - donné à Noyon dans le palais royal.

Sources : Diplomata Ludovici Pii, HdF, VI, p. 482.

Lot, Etudes critiques, p. 28.

Note : Ces deux chartes de Louis le Pieux, établies successivement en un court laps de temps par sa chancellerie, prouvent une fois de plus qu'il n'existe aucune différence entre **Noviomagus** et **Niumaga**, et que c'est un sophisme majuscule de vouloir imposer l'interprétation Nimègue à partir de la forme germanique.

Texte 191. (Bronnenboek n° 31)

817

Le vingtième jour après cet événement (un accident au palais d'Aix-la-Chapelle)... il (Louis le Pieux) se rendit à **Noviomagus** pour y chasser. Revenu de là à Aix-la-Chapelle, il y tint selon l'habitude une assemblée générale de son peuple.

Sources : Gesta Ludovici Pii, HdF, VI, p. 177.

Vita Hludovici imp., MGS, II, p. 261.

Texte 192. (Bronnenboek n° 32)

19 mai 817

L'empereur Louis le Pieux prend l'église de Lodève (Hérault) sous sa protection et confirme ses droits, « **Noviomagum** palatio regio » - à Noyon dans le palais royal.

Source : Böhmer, Regesta Imperii, I, p. 646.

Texte 193. (pas dans le Bronnenboek)

820

... trente bateaux de pirates partirent de Nordmannia et attaquèrent d'abord en pillant la côte de « **Flandrensi** » (Flandre), mais ils furent repoussés par ceux qui y étaient chargés de l'administration. Pourtant, par la négligence des gardes, quelques maisonnettes furent détruites et un petit nombre de têtes de bétail enlevées.

Source : Annales regni Francorum, MGS, in usum scholarum, p. 153.

Note : Dans les informations suivantes sur les Normands, on trouve la plupart du temps qu'ils firent irruption dans l'empire par la **Frisia**. Il s'agit chaque fois de la Flandre.

Texte 194. (pas dans le Bronnenboek)

820

Parmi ces activités arriva à la cour la nouvelle que 13 bateaux avec combattants et rameurs étaient partis de **Normandie** et se dirigeaient vers la France pour ravager le pays. On commanda alors de garder soigneusement tous les ports de **Flandre** et de **Neustrie**, qui est aussi appelée Normandie. Les ports de **Flandre** et l'entrée de la **Seine**, là où elle se jette dans la mer, furent bien défendus.

Source : Gestes de Louis le Débonnaire, HdH, VI, p. 145.

Texte 195. (Bronnenboek n° 33)

Mars 821

Une assemblée impériale se tint en février à Aix-la-Chapelle... Une assemblée suivante serait tenue au mois de mai à **Noviomagus** (Noyon) où les comtes furent convoqués et où ils avaient à se rassembler. C'est pourquoi l'empereur après la fête de Pâques voyagea **par la Meuse** (vers Noyon). On y délibéra à nouveau de la partition, qui fut fixée et qu'il avait faite les années précédentes ; elle fut confirmée sous serment par les grands de l'empire qui étaient présents. Il reçut aussi les envoyés de Paschalis, le pape de Rome, à savoir Petrus, évêque de Civitas Vecchia et le nomenclator Leo, régla rapidement les choses avec eux, désigna aussi parmi les comtes présents ceux qui étaient chargés d'une campagne en **Pannonia** (Allemagne), resta encore un peu de temps sur place puis retourna à Aix-la-Chapelle.

Note : On s'est servi de la mention de la **Meuse** pour prétendre que l'empereur ne peut pas avoir voyagé d'Aix-la-Chapelle à Noyon par la Meuse et qu'il doit donc s'agir de Nimègue. Aix-la-Chapelle et Nimègue ne se situent pas davantage sur les rives de la Meuse. Il va de soi que le voyage comportait des segments terrestres que l'auteur ne mentionne pas à part. Pourquoi opposer à Noyon une objection qui vaut tout autant pour Nimègue ?

En 878, le roi voyage par bateau sur le Rhin de Mayence à Aix-la-Chapelle (Annales Fuldenses, MGS, I, p. 386) ; or Aix-la-Chapelle n'est pas plus sur le Rhin que Noyon sur la Meuse. Preuve de plus qu'il est faux de vouloir tirer argument de la prétendue exhaustivité d'un texte, alors que son auteur n'a aucunement eu l'intention d'être exhaustif. J'ajoute : était-ce bien Mayence, ou était-ce Mainvillers ?

NORMANDS OU WESTMANDS ? (Hommes du Nord ou de l'Ouest ?)

Les textes ne laissent pas le moindre doute à ce sujet, **les premiers Normands** qui firent irruption en France venaient de **Normandie**. Du fait de l'orientation sur l'ouest on les appela Normands, terme inventé en France et qui aurait en fait dû être **Westmands**. Des siècles auparavant, les habitants de cette contrée s'appelaient déjà **Dani**, ce qui ne veut absolument pas dire qu'ils venaient du Danemark. Quand le nom de Normands eut acquis droit de cité et fut entré dans l'usage, il conduisit tout naturellement à celui de **Normandie**, la région où, selon les récits en vigueur, ils se concentrèrent mais qu'en réalité ils occupaient déjà depuis des siècles. Le problème des Normands appelle une révision fondamentale. En tout cas il est complètement faux que lors de leurs nombreuses expéditions en France **à partir du nord de l'Europe**, ils soient chaque fois passés par les Pays-Bas, bien que la prestigieuse *Winkler Prins Geschiedenis van Nederland* (Histoire Winkler Prins des Pays-Bas), 1977, I, p. 115, nous en donne une représentation graphique si suggestive mais aussi si inexacte. Mais pourquoi diable les historiens sont-ils aveugles au point de ne pas s'apercevoir que l'histoire du Danemark, de la Suède et de la Norvège ne commence qu'au IX^e siècle ? Je me garderai bien de m'exprimer péremptoirement à ce sujet, je me contente de poser une question qui me taraude depuis longtemps : devrions-nous peut-être inverser le sens de la célèbre migration des Normands ?

Texte 196. (pas dans le Bronnenboek)

Mai 821

Comme on arrivait aux Calendes de mai, l'empereur rassembla le parlement (l'assemblée impériale) dans la ville de **Noyon**... il quitta **Noyon** et se rendit à **Es-en-Chapelle** (Aix-la-Chapelle) pour y passer l'hiver.

Source : Gestes de Louis le Débonnaire, HdF, V, p. 217 ; VI, p. 145.

Note : Les « Gestes » et les « Chroniques de Saint-Denis », qui sont rédigées en ancien français et écrivent systématiquement Noyon pour Noviomagus, ne sont **pas des écrits contemporains** du IX^e siècle, alors que le français était à peine élaboré : elles datent du XI^e siècle ou de plus tard encore. Ceci ne peut pas être une raison pour ne pas accepter et pour rejeter comme fautive leur interprétation de Noviomagus en Noyon. Les auteurs montrent en tout cas que de leur temps Noviomagus était bien compris comme étant Noyon. Leur vue des choses mérite d'autant plus notre confiance qu'il est connu que les rédacteurs de ces sources avaient d'étroites relations avec la cour. Face à cela s'impose

l'évidence irréfutable qu'avant le XV^e siècle **aucune source allemande ou néerlandaise** n'a considéré le Noviomagus carolingien comme étant Nimègue.

Texte 197. (Bronnenboek n° 34)

821

L'empereur envoie de **Noviomagi** (Noyon) une lettre à l'archevêque de Besançon au sujet de la libération de non libres qui veulent devenir prêtres.

Source : Böhmer, Regesta Imperii, I, p. 126.

Texte 198. (Bronnenboek n° 35)

3 juin 821

L'empereur Louis le Pieux confirme le monastère de Saint-Mesmin près d'Orléans dans ses droits. « Actum **Niumaga** palatio publico » - donné à Noyon dans le palais public.

Source : Böhmer, Regesta Imperii, I, p. 738.

Note : Deux pièces du même souverain, l'une portant comme lieu d'émission Noviomagus, l'autre Niumaga, paraissent à nouveau à peu de temps l'une de l'autre.

Texte 199. (Bronnenboek n° 36)

Octobre 821

Au milieu du mois d'octobre se tint à Thionville une grande assemblée des Francs. Après avoir réglé tout ce qu'il avait commencé pour le bien de l'empire, et après que le serment qu'une partie des grands de l'empire avaient prêté à **Noviomagus** eut été accepté par tous, lui-même retourna à Aix-la-Chapelle.

Source : Annales regni Francorum, Rau, o. c. p. 126.

Texte 200. (pas dans le Bronnenboek)

821

L'empereur Louis régla à **Noviomagus** (Noyon) la partition de l'empire entre ses fils. Puis il appela à se rassembler à Thionville tous ceux qui avaient de son temps été envoyés en exil.

Source : Annales Fuldenses, HdF, VI, p. 207.

Texte 201. (pas dans le Bronnenboek)

821

L'instruction pour les « missi dominici »... Pour les quatre diocèses qui appartiennent au même diocèse (archidiocèse), à savoir **Noviomacensis** (Noyon), Amiens, Thérouanne et Cambrai : évêque Ragenarius (de Noyon) et comte Berengarius.

Sources : Ludovici Pii imperatoris capitularia, HdF, VI, p. 435.

Gallia Christiana, IX, p. 989.

Note : Les « missi dominici » (envoyés du seigneur) étaient les représentants de l'empereur, qui étaient chargés d'inspecter les différentes parties de l'empire et de veiller à l'application des lois et prescriptions du gouvernement. Ils jouissaient de pouvoirs étendus. A ce sujet il est utile de faire remarquer que, dans les instructions des « missi dominici », on ne rencontre jamais rien qui concerne les Pays-Bas ou le nord de l'Allemagne, si bien que le centre administratif qu'on a prêté **pour trois siècles** à Nimègue n'a laissé aucune trace administrative.

Texte 202. (pas dans le Bronnenboek)

823

Bertha, fille de Charlemagne, donne la villa de Berneuil-sur-Aisne « dans le pays de **Noviomus** » (Noyon) à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons.

Source : De re diplomatica, I, p. 514.

Texte 203. (Bronnenboek n° 37)

Avril et mai 825

Après avoir célébré la sainte fête de Pâques à Aix-la-Chapelle, l'empereur partit vers le début de l'été pour **Noviomagus** (Noyon) afin d'y chasser. Aux envoyés des Bulgares, il enjoignit de venir à Aix-la-Chapelle vers la mi-mai. Après la fin de la chasse, il reçut la délégation des Bulgares.

Source : Annales Einhardi de gestis Ludovici, HdF, VI, p. 185.

Texte 204. (pas dans le Bronnenboek)

Septembre 825

Après cette assemblée impériale Louis (le Pieux) envoya le plus jeune de ses fils en Bavière, et demeura à **Noion** en compagnie de son autre fils Lothaire. Tout le mois de septembre, il le passa dans l'inaction à chasser.

Source : Gestes de Louis le Débonnaire, HdF, VI, p. 148.

LA CHASSE

Les chroniques fourmillent d'informations sur les chasses des Carolingiens, équipées qui duraient parfois des semaines, interrompues par des visites ou des haltes dans diverses résidences. En 827, nous connaissons une chasse de **Noviomagus** à Compiègne, Quiercy et Aix-la-Chapelle. En 830, une chasse de Compiègne à Servais, Samoussy, Corbeny et **Noviomagus**. Dans les deux cas, il s'agit bien sûr de **Noyon**, même si une historienne française (Revue du Nord 1980, p. 50) s'en tient à Nimègue, ce qui prouve seulement à quel point même les historiens français sont empêtrés dans le mythe de Nimègue. On ne peut pas tirer grand-chose de ces informations incidentes, parce qu'il reste trop d'incertitudes entre les différentes haltes.

Texte 205. (Bronnenboek n° 38)

Novembre 825

... après l'assemblée impériale, il est retourné à Aix-la-Chapelle. A cette époque, il ordonna que la paix, qu'il avait obtenue des Normands, fût confirmée au mois d'octobre, et après avoir réglé tout ce qui devait être décidé à l'assemblée impériale, il se rendit avec son fils Lothaire à **Noviomagus**, après avoir envoyé son fils Louis en Bavière. Après avoir passé l'automne à la chasse, il revint au début de l'hiver à son palais d'Aix-la-Chapelle.

Sources : Vita Ludovici imperatoris, HdF, VI, p. 107. MGS, II, p. 629.

Annales regni Francorum, Rau, o. c. V, p. 142.

Annales Francorum, HdF, VI, p. 262.

Texte 206. (Bronnenboek n° 39)

10 juin 826

L'empereur Louis le Pieux donne à Boso quelque bien dans le comté de Vercelli près de Parme (Italie) en échange de 8 mansi et une chapelle à **Bechi** près du domaine de l'empire qui s'appelle Niumaga.

Source : Benassi, Codice diplomatico Parmense, I, p. 1.

Note : C'est l'aberration géographique toute crachée du Bronnenboek que de faire de **Bechi** Beek près de Nimègue et de citer une affaire concernant l'Italie pour prouver l'existence à Nimègue d'un domaine royal dont on n'a jamais trouvé la moindre trace. Il paraît assez surréaliste que des biens soient échangés entre Parme et Beek ! **Niumaga** signifie ici sans le moindre doute Novellare à l'est de Parme. Le nom moderne composé de **Nova** et de **villa** est un synonyme exact de Noviomagus. Voir aussi les textes 350 et 463.

Texte 207. (cité partiellement par le Bronnenboek n° 40)

827

L'empereur tint deux assemblées impériales, l'une à **Noviomagus** (Noyon), du fait des promesses fallacieuses de Rorik, fils du roi des Normands Godfried, qui avait promis de comparaître devant l'empereur. L'autre fut tenue à Compiègne, ... (ici le Bronnenboek interrompt la citation. Mais le texte continue :) où il reçut les dons annuels et donna des instructions à ceux qui furent envoyés à la marche

d'Espagne. Lui-même demeura jusqu'au début de l'hiver à Compiègne et Quierzy et **dans les autres palais voisins**. (Voir carte 26)

Source : Annales Eginhardi de Gestis Ludovici Pii, HdF, VI, p. 188.

Texte 208. (pas dans le Bronnenboek)

2 août 827

L'empereur Louis le Pieux donne à l'abbaye de Saint-Médard à Soissons le monastère de Saint-Stéphane à Choisy-au-Bac dans le district de **Noviomus** (Noyon) sur la rivière Aisne.

Source : Acta Sanctorum Boll. part. 1.

Texte 209. (Bronnenboek n° 41)

828

Il est un domaine royal dans le Maasgouw (canton de la Meuse), distant d'environ 8 milles gaulois de la ville d'Aix-la-Chapelle, que les habitants appellent **Gangludem** (Gingelom)... Gerwardus, bibliothécaire du palais, qui était alors également chargé de l'entretien des palais, vint à **Noviomagus** (Noyon) et fit route vers le palais d'Aix-la-Chapelle. Comme il résidait certaine nuit au domaine, il demanda à son hôte s'il avait récemment entendu quelque nouvelle du palais.

Source : Translatio et miracula SS. Marcellini et Petri, MGS, XV, p. 258.

Note : De Gangludem Blok a fait Gangelt (Allemagne), si bien que le voyage de Noviomagus à Aix-la-Chapelle semblait commencer à Nimègue. La localisation exacte est **Gingelom**, à 8 km au sud-ouest de Saint-Trond et à 3 km à l'est de **Landen**, terre natale des Pépinides, où l'existence de domaines va de soi. J'améliore ainsi ma supposition antérieure qui était Walhorn au sud-ouest d'Aix-la-Chapelle. Gingelom se situe à 70 km d'Aix-la-Chapelle, si bien que le nombre de milles n'est pas exact : il devrait y en avoir 15.

Texte 210. (pas dans le Bronnenboek)

828 et 831

L'empereur Louis le Pieux accorde à l'église de Strasbourg franchise d'octroi « dans toutes les villes, places fortes, passages de rivières (bacs) et ports, hormis à **Quentovicus** (sur la Canche), **Dorestadum** (Audruicq) et **Sclusas** (Lécluse près de Douai) ».

Source : Chartae Ludovici Pii, HdF, VI, p. 649.

Note : Le fait que Dorestadum soit placé entre Quentovicus et Lécluse rend une fois de plus manifeste que ce n'était pas une localité néerlandaise.

QUENTOVICO ET DORESTADO VEL AD CLUSAS

Dans les chartes concernant l'octroi (voir les textes 210 et 356) Clusas est la troisième localité. Il s'agit de **Lécluse** près de Douai, au confluent de diverses rivières, lieu particulièrement bien adapté au commerce et à la navigation, mais également situé au centre des travaux hydrauliques effectués par les Romains pour relier entre eux les cours d'eau du sud, de l'est et de l'ouest de la France (voir cartes 20 et 21, p. 76 et 77). Le fait qu'on nomme et qu'on place Lécluse entre Quentovicus (près d'Étaples) et Dorestadum-Audruicq fait même présumer que les trois localités faisaient partie d'un seul et même système d'octroi et que, comme les deux autres étaient des ports de mer, Lécluse était le principal point de **transit** vers l'arrière-pays. Celui qui avait payé des droits d'importation dans l'un des ports était, cela va de soi, dispensé de droits de transit à Lécluse, ce que le texte semble également dire puisqu'il parle d'un seul octroi de l'empereur portant sur les trois localités. Tout cela indique que les trois localités faisaient partie d'un même ensemble organisationnel, raison de plus pour chercher Dorestadum en France. De Clusas, Blok (o.c. p. 85) fait **les cols des Alpes** ! Comment cela se combine philologiquement, notre toponymiste s'en soucie comme d'une guigne. Ce qui n'a pas empêché cette détermination au jugé d'infester promptement les ouvrages sur le sujet. Dhaenens (*De karolingische periode* (La période carolingienne). In : Winkler Prins *Geschiedenis der Nederlanden*, I, p. 105) passe même sous silence Clusas, selon le bon (?) usage en vigueur chez les historiens, et s'escrime avec les cols des Alpes pour attribuer dès le VIII^e siècle aux Pays-Bas un commerce d'ampleur européenne.

**ruisseau de Nielles. Le chenal de l'ancien port, appelé Stawart, existe toujours, et la ville, entourée de son Chingledicque (= Singeldijk : fossé de ceinture) est manifestement tournée vers lui. Une branche de l'antique voie appelée Leulène, détachée à Cormette, y menait.
(Carte IGN 2203 E au 1:25000)**

Dans le tome III qui traite des sources du diocèse de Tournai vient une nouvelle série de preuves de l'exactitude de la localisation de Dorestadum à **Audruicq**. L'établissement humain fouillé à Wijk bij Duurstede date du X^e ou du XI^e siècle et s'appelait **MUNNA** (voir les textes 384 – 387), si bien que la simple chronologie interdit déjà d'y appliquer les textes ci-dessus. On peut donc en finir définitivement avec la patente absurdité qu'est Wijk bij Duurstede. Voir « *Déplacements historiques* », chapitre V (p. 125 et suivantes), où j'ai expliqué les erreurs de méthode des fouilles. Il y a longtemps qu'on a laissé tomber la broche⁴⁰ « chrétienne » ; on continue à s'escrimer avec le bois⁴¹ « carolingien » pour garder à Wijk bij Duurstede un caractère carolingien, ce qui, du point de vue technique, est une bévue, parce qu'une période de nombreuses années, parfois de siècles précède le réemploi du bois.

Texte 211. (pas dans le Bronnenboek)

Avril 830

A la même époque, le pays d'Alamannia fut attribué à Charles (le Chauve). Maintenant Lothaire avait enfin un motif raisonnable à son mécontentement ; il commença déjà par exciter le peuple entier sous le prétexte qu'il fallait sauver le gouvernement de l'empire. C'est pourquoi, avec une foule de gens, ils attaquèrent leur père à **Compiègne**. Ils forcèrent la reine à prendre le voile... Lothaire, qui s'était ainsi emparé du pouvoir, garda son père et Charles (le Chauve) en captivité.

Source : Nithardi Historiae, HdF, VI, p. 65.

Note : Après le décès en 818 de l'impératrice Ermengardis, Louis le Pieux se remaria avec Judith de Bavière, fille du comte de Welf. De ce mariage naquit un fils, le futur Charles le Chauve. Or Louis le Pieux avait déjà procédé à un partage de l'empire entre ses fils Lothaire, Pépin et Louis (le Germanique). Judith intrigua pour obtenir que son fils reçoive également une part ; c'était une femme ambitieuse, qui avait de surcroît, au grand déplaisir de beaucoup, une forte influence sur le faible empereur. Ces difficultés et d'autres dans l'empire conduisirent en l'an 829 à une rébellion ouverte contre l'empereur. Lothaire, qui se considérait comme le prochain empereur, se laissa entraîner et devint même le pivot de l'opposition. Si on lit attentivement les chroniques, on s'aperçoit que tous les événements liés à cette affaire ont eu lieu entre Compiègne, Laon, Noyon, Paris, Quiercy et Aix-la-Chapelle. Selon les conceptions en vigueur, la phase finale aurait eu lieu à Nimègue ; on admet généralement que l'empereur s'y était « réfugié », ce que sa captivité rend d'ores et déjà impossible. En outre, s'il avait pris la fuite, il aurait sans aucun doute perdu définitivement son trône. Tertio : jamais les rebelles n'auraient accepté une convocation à Nimègue pour rendre des comptes. L'empereur est resté sur place, au centre de la rébellion, pour pouvoir intervenir au moment opportun, comme le montrent les faits.

Texte 212. (Bronnenboek n° 43)

Octobre 830

Après avoir réglé tout cela, l'empereur avec son fils Lothaire fixèrent une autre assemblée impériale vers le premier octobre à **Noviomagus** (Noyon), où les Saxons et les Francs orientaux (lire : septentrionaux) pussent se rassembler. Car il y vint des deux côtés, à savoir de l'empereur et de Lothaire, une grande foule. Ici l'empereur reprit le pouvoir, et ordonna que ceux qui avaient fomenté le méfait, dont la tromperie et le complot étaient devenus publics, à cause de leur rébellion fussent

⁴⁰ Ndr. : Les textes parlant d'une *cinquantaine* d'églises à Dorestadum – ce qui est manifestement excessif ! -, comme on n'a pas trouvé la moindre trace d'une seule à Wijk bij Duurstede, on s'est un temps rabattu sur une broche où l'on pouvait, avec beaucoup de bonne volonté, discerner une croix !

⁴¹ Ndr. : Il s'agit du bois des cuvelages de puits que la dendrochronologie date de l'époque carolingienne. Or la fabrication de tonneaux exige déjà un long séchage du bois et le réemploi de ceux-ci comme cuvelage suppose une longue usure préalable, un cuvelage ne pouvant pas être étanche.

placés sous bonne garde jusqu'à la prochaine assemblée impériale⁴² qu'il tiendrait à Aix-la-Chapelle. A juste titre, tous les évêques, abbés, comtes et autres Francs jugèrent que son épouse, qui lui avait été enlevée injustement, illégalement et sans prononcé de sentence, paraîtrait à cette assemblée impériale déjà décidée et que, si quelqu'un voulait l'accuser de quelque méfait, elle pourrait se défendre selon la loi ou se soumettre au jugement des Francs. De là, l'empereur retourna à Aix-la-Chapelle pour y passer l'hiver.

Source : Annales Bertiani, HdF, VI, p. 193.

Note : Il va de soi que la mention des Saxons et des Francs orientaux (lire : septentrionaux) ne renvoie pas à l'Allemagne, mais au nord de la France et à la Belgique. A lire la narration, on ne peut qu'être frappé par l'absence de tout évêque ou administrateur civil venu d'Allemagne. La rébellion était limitée à l'ancien centre du royaume des Francs. Quand les textes portant sur ces événements évoquent quelque part la Germania ou les Germains, ces termes doivent également être compris comme concernant des contrées limitrophes situées dans le nord de la France et en Belgique.

Texte 213. (Bronnenboek n° 44)

Octobre 830

Enfin, au mois d'octobre, l'empereur tint son assemblée impériale dans la villa **Niumaga** (Noyon). Il y envoya en exil quelques-uns de ceux qui lui avaient fait les offenses susdites et les démit de leurs fonctions. A la même assemblée impériale, on prononça en vertu de l'autorité du pape ou par le jugement et la décision unanimes des évêques et en accord avec le droit canon que l'empereur devait considérer sa femme comme son épouse légitime. Il lui envoya sur le champ quelques grands de l'empire afin que ceux-ci la lui amènent avec tous les honneurs dus à son rang. Puis il envoya son fils Charles et l'évêque Drogo, son frère (à elle), avec d'autres grands de l'empire pour l'escorter solennellement et honorablement vers le palais d'Aix-la-Chapelle. Cette assemblée impériale à **Niumago** (Noyon) terminée, l'empereur retourna à son palais d'Aix-la-Chapelle pour y passer l'hiver. Il y reçut son épouse, l'impératrice Judith, et la rétablit dans sa dignité antérieure.

Source : Annales Mettenses Priores, HdF, VI, p. 210.

Note : Après que l'empereur Louis eut rétabli son autorité, ses opposants voulaient quand même l'humilier encore en affirmant que Judith était maintenant une moniale et qu'il commettrait un sacrilège en la reprenant comme épouse. Bien qu'il fût évident que sa condition claustrale lui avait été imposée et était donc nulle et non avenue, Louis demanda la décision du pape et des évêques qui estimèrent fort justement que Judith devait sans restriction être considérée comme son épouse légitime.

Texte 214. (pas dans le Bronnenboek)

Octobre 830

Puis l'empereur tint au mois d'octobre son assemblée impériale dans la villa de **Niumaga** (Noyon), où il envoya en exil quelques-uns de ceux qui lui avaient fait les offenses susdites et les démit de leurs fonctions... Après avoir achevé l'assemblée impériale à **Niumaga** (Noyon), l'empereur en est retourné et est arrivé à Aix-la-Chapelle pour y passer l'hiver.

Source : Annales Mettenses, HdF, VI, p. 212.

Texte 215. (Bronnenboek n° 42)

Novembre 830

Comme l'automne approchait, les opposants à l'empereur voulurent qu'on organisât quelque part en **Francia** une assemblée impériale. Toutefois l'empereur, qui n'accordait pas grande confiance à la Francia et se fiait davantage aux **Germains**, arriva adroitement à ses fins. Il réussit à susciter un décret impérial appelant le peuple à se rassembler à **Neomaga** (Noyon). Craignant que le nombre de ses opposants ne dépassât celui de ses fidèles, il ordonna que chacun de ceux qui voudraient venir à cette assemblée impériale n'y apparaisse qu'en simple compagnie.

⁴² Ndr. : Je n'ignore pas que le *rijksdag* néerlandais auquel correspond le *Reichstag* allemand pourrait se traduire par diète, mais à l'époque, et dans un contexte qui n'a rien d'allemand, je préfère éviter ce mot.

Source : Vita Hludovici imperatoris, MGS, II, p. 633.

Note : Dans ce texte, le terme de Germains n'est certainement pas synonyme d'Allemagne ; l'empereur jouissait du soutien des Francs du nord de la France et de la Belgique. Pour fixer une assemblée impériale et le lieu où elle se tiendrait, l'empereur devait réussir à convaincre une majorité raisonnable de grands de l'empire, vu qu'il ne pouvait en décider souverainement. C'est une indication supplémentaire qu'il ne se trouvait pas à Nimègue car il y aurait perdu tous ses contacts. Par contre, il pouvait bien décider du nombre des participants, puisqu'il s'agissait d'une mesure d'ordre qu'il pouvait prendre lui-même. Tout cela montre que Louis a habilement mené l'affaire et qu'il se tenait à l'affût à **proximité** afin d'intervenir, bien qu'il fût en captivité à Compiègne.

Texte 216. (Bronnenboek n° 46)

Novembre 830

Enfin on vint à **Neumaga** (Noyon) où toute la **Germania** avait afflué pour assister l'empereur. L'empereur voulut d'abord diminuer les forces de ses opposants et demanda sur un ton accusateur à l'abbé **Hilduinus** pourquoi il était venu en ennemi alors qu'il avait reçu l'ordre de venir avec une compagnie restreinte. Ne pouvant nier, celui-ci, reçut l'ordre de quitter aussitôt le palais et de se rendre à **Patrisbrunna** (Pierrefonds) avec un petit nombre de gens et d'y passer l'hiver. L'abbé Walach fut renvoyé à son monastère de **Corbie** et on lui enjoignit d'y faire respecter la règle. Quand les opposants de l'empereur virent cela, désespérés, ils unirent toutes leurs forces et délibérèrent toute la nuit dans la maison de Lothaire, fils de l'empereur. Ils l'incitèrent à se lancer dans une guerre ou à s'en aller quelque part contre la volonté de son père... (Lothaire finit par se réconcilier avec son père)... Puis l'empereur fit mettre sous bonne garde tous ceux qui avaient pris part à ce complot impie... Après avoir réglé tout cela, l'empereur se rendit à Aix-la-Chapelle pour y passer l'hiver.

Source : Vita Hludovici imperatoris, MGS, II, p. 633.

Texte 217. (Bronnenboek n° 45)

Novembre 830

Cette même année, l'empereur vint au château de **Noviomagus** (Noyon) (certaines éditions donnent **Niwimagum**), qui est situé sur la rivière qui est appelée **Valum** (Walum) (Oise). Une grande foule de tous ses royaumes vint vers lui, dont aussi ses opposants. L'empereur l'emporta sur eux, les divisa et leur donna ses ordres. Son fils Lothaire lui promit sous serment d'être désormais fidèle, et de ne plus jamais commettre de telles infamies à l'avenir. Jesse (évêque d'Amiens) y fut également déposé par un jugement équitable des évêques. Son fils homonyme (Louis) était également présent, qui avait assisté son père en toutes choses. De là l'empereur partit pour son siège d'Aix-la-Chapelle, où son épouse Judith le rejoignit, qu'il reçut honorablement, ce que le pape Grégoire avec les autres évêques lui avaient ordonné.

Source : Thegani vita Hludovici imperatoris, HdF, VI, p. 81. MGS, II, p. 598.

Texte 218. (pas dans le Bronnenboek)

Novembre 830

L'empereur suscita l'ordre que les peuples eussent à se rassembler à **Neomaga** (Noyon)... Il arriva enfin à **Neumaga** (Noyon)...

Source : Vita Hludovici imperatoris, MGS, II, p. 633.

Note : Le texte ne nous apprend rien de neuf. Il montre que le même auteur use de diverses graphies du nom à peu de distance l'une de l'autre.

Texte 219. (pas dans le Bronnenboek)

Novembre 830

Quelques mois plus tard, après que l'empereur eut retrouvé son épouse, il se rendit à la place forte de **Noviomagus** (Noyon). Après que l'évêque Jesse (d'Amiens), avec beaucoup, eut été fait prisonnier, lui qui dans sa niaiserie avait eu l'audace d'imposer le voile à la reine pour amender sa vie, il fut démis de sa fonction d'évêque... ce à quoi l'empereur contraignit les évêques. Il en plaça d'autres sous bonne garde et les condamna à l'exil.

Source : Ex actis S. Frederici episcopi, HdF, VI, p. 328.

Texte 220. (pas dans le Bronnenboek)

Novembre 830

A l'assemblée impériale de **Noviomagus** (Noyon), l'empereur statua sur le sort de tous ceux qui étaient entrés en rébellion. Il en démit certains de leur fonction ; il confisqua les propriétés d'autres ; il en envoya d'autres encore en exil. De ce fait, il suscita à nouveau de l'opposition contre lui et son épouse Judith, pas seulement de la part du peuple mais aussi de ses fils.

Source : Annales Fuldenses, MGS, VI, p. 210.

Texte 221. (pas dans le Bronnenboek)

Novembre 830

L'empereur l'emporta en vérité sur eux au palais de **Novio** (Noyon) sur la rivière **Valum** (Oise). Sur l'ordre du pape Grégoire, il reprit la reine avec lui, laquelle le rejoignit à Aix-la-Chapelle.

Source : Ex Mariani Chronico, HdF, VI, p. 228. MGS, V, p. 550.

Texte 222. (Bronnenboek n° 47)

11 novembre 830

Louis le Pieux et son fils Lothaire donnent un monastère à l'église d'Aquilea. Donnée à **Niumaga** (Noyon) dans le palais royal.

Note : Comme les événements liés au soulèvement contre l'empereur se sont déroulés à Noyon, il va de soi que cette charte doit également être située à Noyon.

Texte 223. (Bronnenboek n° 48)

Janvier 831

Vers les Calendes de février, comme prévu, il tint une assemblée impériale, où il avait ordonné de comparaître à tous ceux qui, l'année auparavant, par leur révolte, avaient offensé l'empereur d'abord à **Compiègne** puis à **Niumago** (Noyon), afin de délibérer au sujet de leur affaire et de prononcer leur jugement.

Source : Annales Bertiniani, édition Grat, p. 3.

Note : Il est possible et même très probable, que ce texte doive être situé au début de l'année 830.

Texte 224. (pas dans le Bronnenboek)

834

Entre-temps une flotte de Normands arriva en **Frisia** (Flandre) et en ravagea une partie. Puis ils gagnèrent via **Vetus Trajectum** (Tournehem) le port qui s'appelle **Dorestadum** (Audruicq), où ils détruisirent tout. Ils tuèrent beaucoup de gens ; ils en emmenèrent d'autres en captivité ; ils ravagèrent une partie de la ville en y mettant le feu.

Source : Annales Bertiniani, HdF, VI, p. 106. MGS, I, p. 428.

Note : Ce texte a été rédigé bien après les événements. Le nom de **Vetus Trajectum** est frappant. Tournehem a été conquise en 857 par les Normands et détruite de fond en comble. Le nom de la ville s'est maintenu et fut encore utilisé par la suite pour désigner le diocèse de Saint Willibrord ; on parlait dorénavant de Vetus (l'ancien) Trajectum.

Texte 225. (pas dans le Bronnenboek)

835

Comme l'empereur se trouvait à cette réunion impériale (à Crémieux-sur-le-Rhône), les Normands attaquèrent pour la seconde fois **Dorestadum** (Audruicq), qu'ils mirent à sac et dévastèrent.

Source : Annales Bertiniani, HdF, VIII, p. 36.

Texte 226. (pas dans le Bronnenboek)

836

Les Normands firent violemment irruption en Gaule. Ils détruisirent **Dorestadum** (Audruicq), la localité d'Andowerpium (l'« atterrissement⁴³ » près de Marck-lez-Calais) et le port de **Witla** (Wissant) près de l'embouchure de la **Mosa** (pas la Meuse mais la Moeze, terme générique flamand pour un marécage ou une embouchure marécageuse) et exigèrent un tribut des **Frisons** (Flamands). A partir de là, ils dévastèrent l'île de **Walacria** (entre Bruges et Uitkerke) et y exigèrent également un tribut.

Source : *Historia regum Francorum*, HdF, VII, p. 259.

Note : Le texte place tout en Gaule ; il ne s'agit donc pas des Pays-Bas. Anvers, l'interprétation traditionnelle, n'existait à cette époque ni en réalité ni en tant que nom. Witla ne se situait pas près de Vlaardingen, mais était Wissant ; les deux noms sont synonymes et signifient respectivement terre blanche et sable blanc. Walacria était une île entre Bruges et Uitkerke (voir texte 373) ; la Walcheren néerlandaise n'existait pas encore.

Texte 227. (Bronnenboek n° 50)

837

Les Normands... attaquèrent d'abord la côte de la **Flandre**, mais en furent repoussés par les dirigeants locaux. Puis ils firent une tentative identique dans l'embouchure de la **Seine**, où ils furent repoussés... et les Normands revinrent en **Frisia** (Flandre). En l'an 837, les Normands tuèrent beaucoup de gens dans l'île qui s'appelle **Walacria** (entre Bruges et Uitkerke). Après y être restés quelque temps, ils arrivèrent à **Dorestadum** (Audruicq) où ils exigèrent également un tribut. Lorsque l'empereur Louis l'apprit, il se hâta vers sa place forte de **Noviomagus** (Noyon). Ayant appris sa venue, les Normands se retirèrent.

Source : *Chronicon de gestis Nortmannorum in Francia*, HdF, VI, p. 204.

Note : Bien que l'auteur écrive une fois Flandre et l'autre fois Frisia, il songeait bien à la même contrée. Le texte montre de surcroît que Dorestadum et Noyon se situaient dans la même région. L'empereur se rendit à **Noyon** parce que la menace normande visait le nord de la France.

Texte 228. (Bronnenboek n° 49)

837

(Texte identique au précédent mais avec une finale différente) Quand l'empereur l'apprit, il renonça à son voyage (à Rome), et retourna à **Gondreville** (à 25 km au sud-est de Compiègne) ; avec toute son armée, il gagna la place forte de **Noviomagus** (Noyon), qui est située sur le **Valum** (Oise).

Source : *Thegani vita Hludovici*, HdF, VI, p. 86. MGS, II, p. 604.

Note : L'empereur, déjà parti pour Rome, naturellement par la voie normale vers Milan, retourna via **Gondreville** à Noviomagus. Ce texte apporte une preuve si définitive que Noviomagus est Noyon que la capacité du Bronnenboek à y voir Nimègue relève du mystère. Ce strabisme historique génère un écart de 300 km !

Texte 229. (Bronnenboek n° 51)

Mai – août 838

L'empereur l'envoya chez lui en lui (il s'agit de Louis le Germanique) mandant de comparaître à nouveau devant lui au mois de mai à **Noviomagus** (Noyon). Conformément à un accord, l'empereur résolut de s'y rendre, afin que par sa présence soient prévenus les dégâts provoqués les années précédentes par l'impudence des pirates (Normands) et le laxisme des nôtres. Dans les régions maritimes, il fit construire de solides ouvrages de fortification. Entre-temps, les pirates normands quittèrent leur patrie mais une tempête soudaine se leva si bien que beaucoup périrent et que seuls quelques-uns échappèrent à la mort. Conformément à l'ordre reçu, Louis se hâta de comparaître devant son père. Après un échange verbal inconvenant, son père lui retira tout ce qu'il s'était approprié

⁴³ Ndr. : *Antwerpen* (Anvers) tire son nom du mot *aanwerp* qui signifie *atterrissement*. Ce nom commun a pu être en usage dans **tous les endroits** qui correspondaient à sa définition, ainsi *Andres*, sur l'ancienne côte sud de l'*Almere*. Il existe même un *aanwerp* dans mon propre village de *Bierne*, sur la rive nord du *Coedyck*.

sur les deux rives du **Renus** (Escaut), à savoir : **Helisatia** (Alsace), **Saxonia** (nord de la France), **Toringia** (Tournaisis), **Austria** (Austrachia, Ostrevant) et **Alamannia** (partie du nord de la France).
Source : Annales Bertiniani, HdF, VI, p. 199. Edition Grat, p. 23.

Note : Les convoitises de Louis le Germanique étaient dirigées vers la partie germanique du nord de la France et non vers des territoires d'Allemagne. Cela deviendra également évident à la lecture des textes suivants.

Texte 230. (pas dans le Bronnenboek)

14 juin 838

L'empereur Louis le Pieux tient, en présence de Louis le Germanique et de Charles le Chauve, de divers grands de l'empire et d'évêques, une audience judiciaire concernant une usurpation au détriment de l'abbaye de Saint Boniface à Fulda. L'affaire fut traitée et la sentence décidée pour la prochaine session à Karagoltesbach dans le Saalgouw. Cette audience eut lieu « au palais près de la ville de **Noviomagus** » (Noyon).

Source : Dronke, Codex diplomaticus Fuldensis, p. 226.

Note : On peut remarquer que la **ville** de Noyon est mentionnée dans ce texte. Pendant toute la période d'existence de la résidence carolingienne, située à tort à Nimègue, les sources ne fournissent **aucun détail** concernant la ville de Nimègue, ni de ses environs même lointains, si bien qu'il est clair comme le jour que **seul le palais** était mal localisé, les autres détails ne se prêtant du reste pas à cette localisation.

Texte 231. (Bronnenboek n° 52)

Juin 838

L'empereur tint au mois de juin une assemblée impériale à **Noviomagus** (Noyon). Sur avis de quelques notables Francs, il prit la décision d'enlever à son fils Louis (le Germanique) le gouvernement des Francs orientaux (lire : septentrionaux), que ce dernier avait précédemment reçu de lui en guise de faveur.

Source : Annales Fuldenses, HdF, VI, p. 210. MGS, I, p. 361.

Texte 232. (pas dans le Bronnenboek)

838

Archardus, évêque de **Noviomagus** (Noyon), est présent aux assemblées impériales d'Aix-la-Chapelle et de Quiercy.

Source : Gallia Christiana, IX, p. 988.

Texte 233. (pas dans le Bronnenboek)

840

Au concile d'Ingelheim, autre résidence carolingienne, Immo, évêque **Noviomacensis** (de Noyon) est présent.

Source : MGH, Concilia, II, p. 798.

Texte 234. (pas dans le Bronnenboek)

Septembre 841

Puis, poliment, selon son habitude, il (Charles le Chauve) chargea l'évêque Immo (de Noyon) de se rendre chez son frère Lothaire et de lui demander de se souvenir qu'il était son frère et son filleul...

Source : Nithardi Historiae, HdF, VI, p. 75.

Texte 235. (pas dans le Bronnenboek)

841

A Heriold, qui avec les autres pirates des Normands avait accablé de tant de calamités la **Frisia** (Flandre) et d'autres contrées chrétiennes, ce qui arrivait à cause de lui (Lothaire) afin d'outrager son père, il (Lothaire) donna en fief, en remerciement pour ses services (sic !), **Gualacras** (entre Bruges et Uitkerke) et quelques localités voisines.

Source : Annales Bertiniani, HdF, VII, p. 60.

Texte 236. (pas dans le Bronnenboek)

24 décembre 842

Charles le Chauve confirme, à la demande de l'évêque Immo, le chapitre de Noyon dans l'immunité, accordée jadis par ses prédécesseurs Pépin le Bref, Charlemagne et Louis le Pieux. L'évêque est appelé : Immo, évêque de l'église de Vermandois, Tournai et **Noviomagensis** (de Noyon).

Source : Cartulaire du chapitre de Noyon, fol. 40.

Lavasseur, Annales, p. 681.

Note : Une remarque faite précédemment appelle une précision. Les **trois siècles** où l'on suppose la présence des Carolingiens et des Ottons à Nimègue ne lui ont manifestement **rien** rapporté. A supposer que la ville n'ait bénéficié d'aucune **faveur**, ce qui est déjà étrange, il est tout à fait inacceptable qu'on ne puisse trouver **aucune trace de quelque administration que ce soit**. On ne peut évidemment réfuter cet argument en affirmant, comme le faisait un professeur de l'École des Chartres de Paris (ce qui me fit monter aux joues un rouge « collégial ») **que toutes les chartes se sont perdues**. (Ndr. : Il s'agit du sieur Bautier, qui ignorait qui était Orose !)

Texte 237. (pas dans le Bronnenboek)

843

Les pirates normands, sous la conduite de leur chef Hasting, firent irruption en **Francia**. Ils atteignirent un port et ravagèrent terriblement le pays de **Flandre**. Ils pénétrèrent si profondément dans le pays de **Thérouanne** et **Noviomense** (de Noyon) qu'ils arrivèrent même à **Saint-Quentin** où ils incendièrent le monastère du martyr. Hors des portes de la ville **Noviomensis** (de Noyon), ils ne laissèrent rien d'entier ni d'intact.

Source : Historia Franciae, HdF, VII, p. 224.

Texte 238. (pas dans le Bronnenboek)

845

Les Normands dévastèrent le royaume de Charles (le Chauve), arrivèrent par bateau sur la Seine jusqu'à Paris, et après avoir reçu un lourd tribut de cette ville et de ses habitants, ils se retirèrent pacifiquement... En **Frisia** (Flandre), ils livrèrent encore trois batailles... Ils dépeuplèrent une place forte de **Saxonia** (nord de la France), **Hammaburg** (Hames-Boucre⁴⁴, à 9 km au sud de Calais) et purent s'échapper impunément.

Sources : Rudolphi Fuldenses Annales, HdF, I, p. 364 ; VII, p. 161.

Annales Mettenses, HdF, VII, p. 185.

Herimanni Aug. Chronicon, MGS, V, p. 104.

Texte 239. (pas dans le Bronnenboek)

846

⁴⁴ Ndr. : Situé - contrairement à Audruicq qui occupe une ancienne presqu'île - comme les anciens ports de Brêmes, d'Andres, de Guînes, de Saint-Tricat (Saint Nicaise !) et de Fréthun, au fond d'une indentation de l'ancienne côte de l'Almere, Hames-Boucre possède dans le polder une impressionnante butte, peut-être artificielle, de 8 mètres de haut, qui porte toujours des vestiges de fortifications très anciennes. Cf. Jules-Albert de FOUCAULT, Agrégé de l'Université, Docteur ès-Lettres, Notice historique sur la commune d'Hames-Boucre (1972). Ce savant personnage écrit : « *Le nom de Hames, comme celui de la plupart de nos villages du Calaisis, n'apparaît dans les textes qu'à la fin du XI^e siècle : 1084, date de la fondation de l'abbaye d'Andres. Mais il est certain que la localité est plus ancienne. Elle est constituée essentiellement par la partie marécageuse qui, entourant le vieux château-fort, s'étend entre la rivière de Guînes et le Nieulay, la « Niewenna » (nouvelle rivière).* » Bien sûr, si on attribue indûment les documents les plus anciens à l'inondable (p. ex. le 17 février 1962) et bien plus récente Hambourg - qui lui doit du reste son origine et son nom -, Hames-Boucre, en dépit de son évidente antiquité, n'apparaît dans les textes qu'au XI^e siècle ! Il est plus que temps que nos contrées, où l'ancienneté de l'occupation humaine crève les yeux, **aient le courage** de rejeter les oukases universitaires et de récupérer l'histoire que leur restitue Delahaye !

Puis furent dévastés par eux (les Normands) : la ville de Nantes, le monastère de Dée, Bordeaux, Saintes, Angoulême, Limoges, Paris, Tours, Beauvais, **Noviomagus** (Noyon), Orléans, Poitiers et d'innombrables places fortes et monastères.

Source : Chronicon Adomari, HdF, VII, p. 226 ; MGS, IV, p. 121.

Texte 240. (pas dans le Bronnenboek)

846

Les pirates des Normands firent irruption en **Frisia** (Flandre), y dévastèrent provinces et églises et y tuèrent beaucoup de monde. Quand les **Flamands** l'apprirent, les évêques et les abbés des contrées voisines vinrent avec leurs reliques à **Saint-Omer**, parce que cette ville, par la providence divine, était défendue par une forte muraille et beaucoup de tours. Voici les saints, qui par suite de cette persécution vinrent dans cette place forte : Saint Bavon (de Gand), Wandregisilus (de Fontenelle près de Rouen), Ansbertus, Wulfram (de Sens), Pictus, Bainus et la vierge Austreberta, et leurs reliques y restèrent quarante ans.

Source : Chronicon Nortmannorum, HdF, p. 152.

Texte 241. (Bronnenboek n° 55)

846

Selon leur habitude, les Normands ravagèrent par le feu l'**Ostracia** (Ostrevant près d'Arras) et la **Westracia** (à l'ouest d'Arras) et la ville de **Dorestadum** (Audruicq) avec deux autres localités. Le roi Lothaire le vit, alors qu'il était dans sa place forte de (Noyon), mais il ne put venger ce méfait. Après avoir conquis un impressionnant butin en hommes et en avoir rempli leurs bateaux à leur guise, ils retournèrent dans leur patrie.

Source : Annales Xantenses, MGS, II, p. 228.

Note : En Frise néerlandaise, les noms d'Oostergo et de Westergo n'apparaissent au plus tôt qu'au XII^e siècle, ce qui interdit déjà de les assimiler à l'Ostracia et la Westracia du texte. Le nom d'Ostracia s'est conservé dans celui d'Ostrevant près d'Arras ; les trois autres noms se sont perdus ; nous disposons d'ailleurs de preuves surabondantes qu'il s'agit de contrées du nord de la France où figuraient également le Northgouw et le Sudgouw afin de compléter le quartet ; ces derniers ont toujours constitué un problème aux Pays-Bas. Il convient de faire encore une autre remarque : ce texte est l'un des **4** sur **Dorestadum** que le Bronnenboek a repris, bien sûr parce qu'on pouvait encore à la rigueur le faire passer pour **néerlandais** ; mais on en a laissé de côté une foule d'autres. Il est impossible de signaler à propos de toutes les citations du Bronnenboek avec quel raffinement s'est opérée la sélection. On a sauté tous les textes qui sentaient de près ou de loin la France et Noyon, ainsi que tous les textes qui mentionnent également des localités **françaises**. Le lecteur attentif ne manquera pas de s'en aviser mais il n'est peut-être pas inutile de le faire remarquer.

Texte 242. (pas dans le Bronnenboek)

847

Les Normands attaquèrent l'Aquitaine maritime et y pillèrent ; la ville de Bordeaux fut longuement assiégée ; d'autres Normands attaquèrent le port qui est appelé **Dorestadum** (Audruicq) et occupèrent l'**Île des Bataves** (Béthune).

Sources : Prudenti Trecensis Annales, MGS, I, p. 443.

Annales Bertiniani, HdF, VII, p. 65.

Texte 243. (pas dans le Bronnenboek)

847

Du reste les Normands dévastèrent de ci de là des contrées chrétiennes... au-delà du « vicus **Dorestadum** » (Audruicq) ils remontèrent le **Renus** (ici l'auteur fait erreur⁴⁵ car il veut parler de l'Aa

⁴⁵ Ndr. : A moins qu'il ne faille revenir à une idée antérieure de Delahaye qui voyait dans le **Renus** un complexe de cours d'eau, très tôt reliés, marquant plus ou moins la frontière de ce que contrôlait réellement l'empire romain, ce qui n'exclut pas, bien sûr, les avancées pionnières – de vétérans ? - jusqu'aux Pays-Bas. Dans des dialectes néerlandais et même wallons, des dérivés de *renus* continuent à désigner la limite ou le bornage. Quant

ou de la Canche, à moins que ce ne soit une erreur du copiste) à la rame sur à peu près 9 milles jusqu'au **vicus Meginhardi** (Manninghen, à 20 km à l'est d'Étaples), et après y avoir fait du butin, ils retournèrent.

Source : Annales Xantenses, MGS, II, p. 228.

Texte 244. (pas dans le Bronnenboek)

850

Rorik, le neveu d'Heriold... vint avec beaucoup de bateaux et de Normands en **Fresia** (Flandre) et dans l'**Île des Bataves** (Béthune) et ravagea d'autres contrées dans les parages du **Renus** (Escaut) et du **Vahalis** (Oise - après 1984, Delahaye a compris qu'il s'agissait de la Lys, cf. La Germania... pp.25-26). Comme (l'empereur) Lothaire ne pouvait le soumettre, il le prit comme vassal et lui donna en fief **Dorestadum** (Audruicq) et d'autres comtés. Un autre groupe de Normands pillait chez les **Ménapiens** (Cassel) à **Thérouanne** et dans d'autres régions maritimes ; une partie d'entre eux attaqua l'Angleterre et les Anglais mais fut battue.

Sources : Annales Bertiniani, édition Grat, p. 59 ; HdF, VII, p. 66

Prudentii Trecentis Annales, MGS, I, p. 445.

Texte 245. (pas dans le Bronnenboek)

850

Lorsque ceci se passait dans les territoires de Bretagne, une flotte de Normands sous la conduite de Rorik et Godfried arriva dans le royaume de Lothaire. Peu après, elle dut toutefois se retirer du **Walus** (Oise) sans butin ; ils attaquèrent alors la contrée de **Flandre**, où ils pillèrent et massacrèrent beaucoup.

Source : Chronicon Fontanellense, HdF, VII, p. 42.

Texte 246. (pas dans le Bronnenboek)

850

Le Normand Rorik... rassembla une foule de Normands et commença sa piraterie dans les villes du royaume de Lothaire sur la côte de l'**Océan Septentrional** (lire : Occidental ou Océan Atlantique). Il arriva par les **Bouches du Renus** (Escaut) à **Dorestadum** (Audruicq) qu'il conquiert et occupa. Les Normands sous la conduite de Godfried remontèrent la **Seine** et pillèrent dans le royaume de Charles (le Chauve).

Sources : Annales Fuldenses, HdF, p. 183 ; MGS, I, p. 366.

Annales Mettenses, HdF, VII, p. 187.

Texte 247. (pas dans le Bronnenboek)

Vers 850

Qu'advientra-t-il de Beauvais ? Qu'advientra-t-il de **Noviomagus** et des autres principales villes de Gaule ? Doivent-elles toutes tomber en proie aux attaques des Normands ?

Source : Chronicon S. Maxentii, HdF, XI, p. 216.

Texte 248. (pas dans le Bronnenboek)

850

Un texte, trop long pour qu'on puisse le citer en entier, mentionne d'une seule haleine une attaque des Normands contre la **Frisia** (Flandre), la **Batavia** (Béthune), Gand, Rouen, et Beauvais.

Source : Chronicon Nortmannorum, HdF, VII, p. 153.

Texte 249. (pas dans le Bronnenboek)

au *vicus Meginhardi*, Delahaye opte manifestement pour la Canche. S'il s'agissait de l'Aa, je ne vois comme localité possible en remontant l'Aa à la bonne distance que Salperwick, ancien port fluvial sur l'Aa, laquelle coulait alors le long de l'Artois et fut plus tard déplacée contre la rive flamande. Ce toponyme viendrait de Salberth + vicus. Comme Meginhardi est un génitif du nom du notable du lieu (un rapport avec le comte Méginhard du texte 286 ?), la famille une fois éteinte, peut-être du fait des raids normands, il n'est pas impossible qu'un certain Salberth et sa descendance aient pris sa place.

Vers 850

Hincmar, archevêque de Reims, envoie une lettre à divers évêques, entre autres à Immo, évêque de Noviomagus (Noyon).

Source : MGS, VII, p. 417.

Note : L'index des Monumenta Germanica attribue cet évêque à **Nimègue**⁴⁶ ! Cela arrive, notez-le, dans le même tome qui a conduit les étudiants de Nimègue à attribuer également Harduinus de Noyon à Nimègue ! Même dans leur consultation des index, ils se révèlent avoir été frappés de cécité.

Texte 250. (pas dans le Bronnenboek)**850**

Rorik le Normand... fut placé sous bonne garde. Après s'être enfui, il reçut le soutien de Louis, roi des Francs orientaux (lire : septentrionaux). Après avoir résidé quelques années parmi les Saxones (sud de Boulogne), qui étaient limitrophes des territoires des Normands, il rassembla une grande armée et commença à attaquer le royaume de Lothaire qui se situe sur les côtes de l'**Océan Septentrional** (lire : Occidental ; comprendre : Océan Atlantique). Il arriva par les **Bouches du Renus** (Escaut) à **Dorestadum** (Audruicq) qu'il conquiert et occupa.

Sources : Annales Fuldenses, HdF, VII, p. 163.

Annales Mettenses, HdF, VII, p. 187.

Texte 251. (pas dans le Bronnenboek)**851**

Puis les pirates des Normands dépeuplèrent la **Fresia** (Flandre) et la contrée des **Bataves** (Béthune). Ils ravagèrent le monastère de Saint Bavon de **Gand** et y mirent le feu. De là, ils gagnèrent **Rouen** et vinrent à pied jusqu'à **Bavay** qu'ils incendièrent. Quand ils en revinrent, ils furent attendus par les nôtres et une partie d'entre eux furent repoussés.

Source : Annales Bertiniani, édition Grat, p. 63.

Texte 252. (pas dans le Bronnenboek)**851**

En l'an de Notre Seigneur 851, les Normands attaquèrent avec 252 bateaux la **Fresia** (Flandre) et les **Bataves** (Béthune). Ils pillèrent jusqu'aux portes du monastère de Saint Pierre et de Saint Bavon, qui est appelé **Gand**, et incendièrent ce monastère. Ils voulaient gagner **Rouen** et vinrent à pied jusqu'à **Bavay**.

Source : Prudentii Trecensis Annales, MGS, I, p. 446.

Texte 253. (pas dans le Bronnenboek)**851**

En l'an de Notre Seigneur 851, les Normands dépeuplèrent la **Frisia** (Flandre) et l'**Île des Bataves** (Béthune) ; près de **Gand**, ils incendièrent le monastère de Saint Bavon.

Source : Balduini Ninovensii Chronicon, MGS, XXV, p. 35.

Texte 254. (pas dans le Bronnenboek)**852**

Godfried, fils d'Heriold le Normand, qui avait auparavant été baptisé à Mayence à l'époque de l'empereur Louis, fit défection à Lothaire et rejoignit les siens. Avec une puissante armée et une foule de bateaux, il fit irruption en **Fresia** (Flandre), puis dans les parages de l'**Escaut** et enfin de la **Seine**.

Source : Annales Bertiniani, édition Grat, p. 35.

Texte 255. (pas dans le Bronnenboek)**853**

⁴⁶ Ndr. : Rappelons que Nimègue n'a jamais eu d'évêché ! Et les universitaires ne cessent de se draper dans leur toge et de parler du niveau scientifique de leurs productions ! Il est des jours où on se réjouit d'être un profane !

Énumération des localités et lieux attaqués par les Normands : Seine, Reims, Orléans, Paris, Nantes, Angers, Poitiers, Tours, Loire, Aurillac, Neustrie, Bavay, **Noviomagus** (Noyon), les principales villes de Gaule.

Source : Appendix, HdF, XI, p. 624.

Texte 256. (pas dans le Bronnenboek)

853

L'évêque (de Noyon) Immo, l'abbé Adelardus de Saint-Omer, Wantcaldus et Odelricus sont désignés comme « missi dominici » pour le pays de **Noviomo** (Noyon), Vermandois, Adertiso (Haudrecy, Ardennes), Courtrai, Flandre, les comtés d'Engilramnus et Waltcandus.

Source : Capitularia Caroli Calvi, HdF, XII, p. 616.

Texte 257. (pas dans le Bronnenboek)

853

Qu'advient-il de Bavay, de **Noviomagus** (Noyon) et de toutes les autres premières villes de Gaule ? Doivent-elles succomber aux attaques des Normands et au glaive de l'ennemi.

Source : Miracula S. Benedicti, HdF, VII, p. 360.

Texte 258. (pas dans le Bronnenboek)

854

Charles le Chauve, roi de Francie Occidentale, donne une charte en faveur de l'église de Tournai à Immo, évêque de **Noviomagus** (Noyon) et Tournai.

Source : Diplomata Caroli Calvi, HdF, VIII, p. 533.

Texte 259. (pas dans le Bronnenboek)

854

D'autres pirates des Normands dépeuplèrent la **Fresia** (Flandre) et la partie limitrophe de la **Saxonia** (sud de Boulogne).

Source : Annales Bertiniani, édition Grat, p. 35.

Texte 260. (pas dans le Bronnenboek)

855

Lothaire donna toute la **Frisia** (Flandre) à son fils Lothaire. Aussi Rorik et Godfried (les Normands) se rendirent-ils en **Dania**, leur patrie, dans l'espoir d'y devenir rois. Mais comme la chance ne leur souriait pas, ils s'établirent à **Dorestadum** (Audruicq) et régèrent la plus grande partie de la **Frisia** (Flandre).

Source : Annales Bertiniani, édition Grat, p. 36.

Texte 261. (pas dans le Bronnenboek)

857

Les Normands dévastèrent la région de la Seine et attaquèrent Paris où ils incendièrent la basilique de Saint-Pierre et Sainte Geneviève et toutes les autres églises hormis le monastère de Saint-Stéphane et l'église de Saint-Vincent et Saint-Germain et l'église de Saint-Denis... D'autres Normands s'emparèrent par la force du port qui s'appelle **Dorestadum** (Audruicq), de toute l'**Île des Bataves** (Béthune) et de toutes les localités environnantes.

Sources : Annales Bertiniani, édition Grat, p. 72.

Prudentii Trecensis Annales, MGS, I, p. 451.

Texte 262. (pas dans le Bronnenboek)

857

Le Normand Rorik qui régnait sur **Dorestadum** (Audruicq), conduisit avec l'aval du roi Lothaire une flotte vers les territoires des Normands (Normandie) et avec l'aval d'Harik, roi des Normands, il prit possession avec ses partisans de la partie comprise entre la mer et le fleuve **Egidora** (l'Authie).

Sources : Annales Fuldenses, HdF, VII, p. 166. MGS, I, p. 370.

Texte 263. (pas dans le Bronnenboek)**859**

Le roi Charles (le Chauve) convoqua en divers lieux des assemblées épiscopales et se rendit avec ses neveux, les rois Lothaire et Charles, à une réunion d'évêques à **Seponarias**, à quatre milles de distance de Toul. Il y présenta une acte d'accusation contre Gualino, archevêque de Sens. L'affaire fut toutefois remise à plus tard à cause de l'absence dudit Gualino. De là, il se rendit à une assemblée avec son frère Louis dans **l'Île du Renus** (L'Île des Bataves) entre **Autumnacum** (Autigny) et **Confluentes** (Conflans-Sainte Honorine).

Sources : Annales Bertiniani, édition Grat, p. 80.

Note : L'Île du Renus est identique à l'Île des Bataves. Les toponymes montrent que Louis se trouvait dans les parages de l'Oise.

Texte 264. (pas dans le Bronnenboek)**859**

Les Normands attaquèrent à nouveau et ils pillèrent et ruinèrent le monastère de **Saint-Valéry-sur-Somme** et la ville d'**Amiens** et toutes les autres localités environnantes en y semant meurtre et incendie. D'autres attaquèrent avec la même furie **l'Île des Bataves** dans le Renus. Ceux toutefois qui résidaient le long de la **Seine**, attaquèrent de nuit la ville de **Novioma** (Noyon), y firent prisonnier l'évêque Immo et beaucoup de nobles et d'ecclésiastiques, et après avoir ravagé la ville, ils les emmenèrent et les tuèrent en chemin. Deux mois auparavant, ils avaient assassiné Ermenfridus, évêque de **Beauvais** ; l'année avant, Baltfridus, évêque de **Bayeux**.

Sources : Annales Bertiniani, HdF, VII, p. 75 ; édition Grat, p. 81.

Prudentii Trecensis Annales, MGS, I, p. 453.

Chronicon Northmannorum, HdF, VII, p. 153.

Texte 265. (pas dans le Bronnenboek)**859**

C'est pourquoi ils vinrent à la place forte de **Laon** et, ce qui se trouvait dans les parages, ils le pillèrent et le dévastèrent. Ils avaient l'intention de gagner **Reims**, mais passèrent par **Soissons** et **Noviomagus** (Noyon) pour prendre le château susdit et l'ajouter à leur royaume.

Source : Annales Bertiniani, HdF, VIII, p. 37.

Texte 266. (pas dans le Bronnenboek)**859**

En ce temps-là, les Normands se répandirent en Aquitaine, parce que les gouvernants étaient en guerre les uns contre les autres et que personne n'organisait la résistance (contre les Normands). Ils incendièrent l'île de **Hero** (Noirmoutier, Vendée), le monastère de Dée, Bordeaux, Saintes, Angoulême, Limoges, Paris, Tours, Bavay, **Noviomagus** (Noyon), Orléans, Poitiers ; en outre d'innombrables monastères et châteaux furent détruits après la mort de l'empereur Louis.

Source : Chronicon S. Maxentii, HdF, XI, p. 216.

Texte 267. (pas dans le Bronnenboek)**859**

Les Normands... massacèrent tous les ecclésiastiques et l'évêque Immo de **Noyon**... De **Noyon** jusqu'à Saint-Denis, de Chartres à Paris, ils ne laissèrent ni ville ni maison intacte.

Source : Robert Wace, Rouman du Rou.

Texte 268. (pas dans le Bronnenboek)**859**

Les Normands... avec leur violence habituelle firent irruption dans le territoire des **Ménapiens** (Cassel), dans la baie marine qui est appelée le port de l'**Yser** (Nieuport).

Source : Miracula S. Bertini, MGS, XV, p. 509.

Texte 269. (pas dans le Bronnenboek)

860

Une puissante flotte des Normands accosta à Nieuport. De là ils se rendirent à l'abbaye de Saint-Bertin (Saint-Omer) et aux rives de l'Yser et mirent à sac toute la région. A partir de Saint-Omer, ils pillèrent toute la **Morinie** (Thérouanne).

Source : Annales Bertiniani, HdF, VII, p. 58.

Texte 270. (pas dans le Bronnenboek)**860**

Charles le Chauve, roi de Francie Occidentale, donne la localité Bonne maison dans le « comté » de **Noviomus** (Noyon) au trésor de Saint-Denis près de Paris.

Source : Diplomata Caroli Calvi, HdF, VIII, p. 561.

Note : L'évêque de Noyon faisait également office de comte pour la ville et le territoire environnant, si bien qu'il y exerçait aussi l'autorité civile. Cette double compétence jointe à la grande autonomie de la **ville** conférait un statut particulier à Noyon, qui a indirectement eu de l'importance pour son caractère résidentiel et a notamment entraîné que, jusqu'en 1047, elle pût encore être utilisée comme résidence par les empereurs germaniques.

Texte 271. (pas dans le Bronnenboek)**863**

Sur leurs bateaux, les Normands arrivèrent au mois de janvier par le **Renus** (Escaut) jusque près de **Colonia** (Coulogne près de Calais) et après avoir dépeuplé le port qui est appelé **Dorestadum** (Audruicq), ils atteignirent la ville de **Nonmodoca** (Nemetacum = Arras), où les **Frisii** (Flamands) s'étaient enfuis. Ils y tuèrent beaucoup de marchands des **Frisii** (Flamands) et, avec beaucoup de captifs, ils parvinrent à une île près du château de **Neussium** (Noisy-le-Grand à l'est de Paris).

Sources : Annales Bertiniani, HdF, VII, p. 80.

Hincmari Remensis Annales, MGS, I, p. 459.

Note : Ce texte comporte **trois** preuves qui ruinent le mythe de Wijk bij Duustede, à savoir l'Escaut, Coulogne et Arras. Van Es (« Dorestad », page 195) traduit **Nonmodoca** par « un établissement non sans importance », parce que un peu plus loin dans le texte on lit « **non modica** populi multitudine » une foule de peuple non sans importance. Le nom est une variante de Nemetacum – Arras. Ce raid des Normands n'a naturellement pas eu lieu sur le Rhin ; en ce cas Cologne (ce qu'on en a fait) ne serait pas nommé en premier. Dorestadum se situait donc entre Coulogne et Arras ; c'est donc Audruicq. Neussium n'est pas davantage la localité allemande de Neuss.

COLONIA : COLOGNE ET COULOGNE PRES DE CALAIS

Les confusions nées du fait que Colonia peut désigner Cologne ou Coulogne près de Calais, sont aussi anciennes que la route de Cologne. Grégoire de Tours nous en fournit un des exemples les plus marquants, pas Grégoire lui-même naturellement, mais ce qu'on lui fait dire à tort. On lui fait véritablement battre la campagne pour « prouver » le mythe de Xanten, en suggérant qu'il aurait déjà évoqué Saint Victor de Xanten, bien qu'il ne nomme pas la localité. En réalité cet auteur n'a parlé que de l'église Saint-Victor de Marseille (Grégoire de Tours, Histoire des Francs, édition Halphen, II, p. 216) et des martyrs Cassius et Victor qui avaient été tués en Auvergne (ibid., I, p. 58). On a rattaché tout cela au fait qu'il mentionne plusieurs fois **Colonia**, où l'on a vu Cologne. Une première fois il raconte une irruption des Francs en « Germania ». Ils franchirent le **Renus** – Escaut, après quoi un grand nombre d'entre eux furent tués dans la **Forêt Charbonnière** (ibid., I, p. 93). Cette forêt se situait dans le nord de la France. La suite du récit (ibid., I, p. 95) montre que les Francs visaient Colonia, qui était occupée par les Romains. Ceux-ci franchirent le **Renus** – Escaut, dévastèrent le pays des **Bructeri** – Broxeele et des **Chamavi** – Camphin, et rencontrèrent sur leur chemin des groupes d'**Ampsivarii** – Ambrines et de **Chatti** – Mont des Cats. Plus tard, Grégoire (ibid. I, p. 133) raconte un soulèvement, à l'instigation de Clovis, de Sigebert contre son père. Il quitta Colonia, passa le **Renus** – Escaut et gagna la forêt de **Buchau** – Bucquoy près d'Arras. Dans ces trois cas, Grégoire a en vue Coulogne près de Calais. Plus tard (ibid. II, p. 40) Colonia est à nouveau évoquée et Grégoire la

décrit comme « **la ville d'Agrippina, qui s'appelle maintenant Colonia** ». Ces détails ne sont pas seulement exacts, ils prouvent aussi que Grégoire connaissait et faisait bel et bien la différence entre les deux Coloniae. Il va de soi que cette confusion entre les deux villes a alimenté les mythes néerlandais. Voir aussi la note du texte 386 où apparaît une autre Colonia encore et où Xanten est abordé plus à fond.

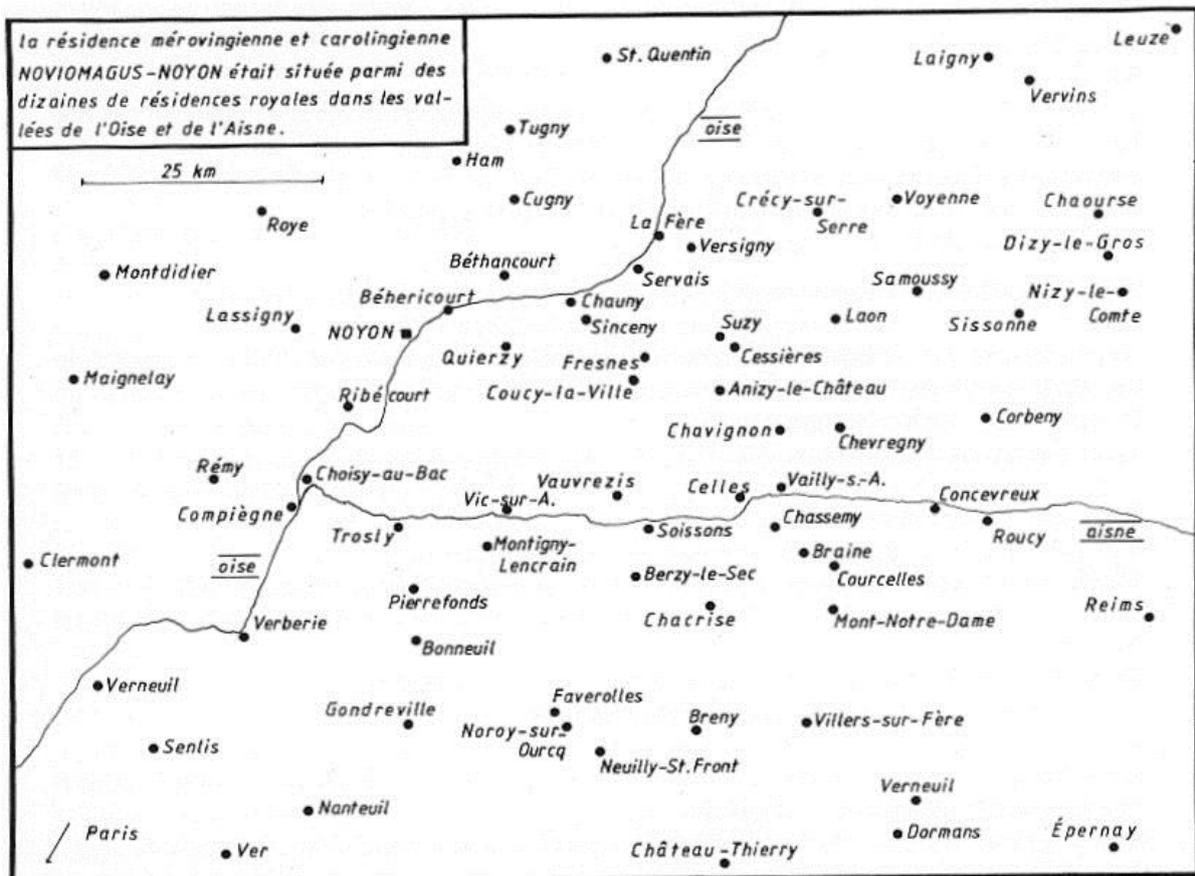
Texte 272. (pas dans le Bronnenboek)

864

Les Normands abordèrent en **Flandre** avec de nombreux bateaux, et en dépit de la résistance des habitants, ils remontèrent le **Renus** (Escaut) et ravagèrent les royaumes de Lothaire et de Louis sur les deux rives du fleuve.

Sources : Annales Bertiniani, HdF, VII, p. 87.

Hincmari Annales, MGS, I, p. 465.



Carte 26

La situation de Noviomagus – Noyon parmi d'autres résidences mérovingiennes et carolingiennes de la région. Trois des principales caractéristiques des résidences carolingiennes font défaut à Nimègue :

1. leur statut de domaine royal.
2. leurs relations mutuelles et les distances assez courtes entre elles.
3. leur regroupement que l'on constate aussi pour la résidence d'Aix-la-Chapelle.

Texte 273. (pas dans le Bronnenboek)

866

Les Normands se dirigèrent en juillet vers la mer ; une partie d'entre eux retourna au pagus **Isla** (Isla = Lys et Lyzel⁴⁷ près de Saint-Omer) avec l'approbation secrète de Lothaire.

Source : Annales Bertiniani, édition Grat, p. 37.

Texte 274. (pas dans le Bronnenboek)

867

Lothaire... retourna de là (Francfort) et désigna l'ennemi prétendument pour défendre dans son royaume la patrie contre les Normands. Il pensait en effet que Rorik reviendrait avec ses troupes auxiliaires de Normands, que les habitants portant le nouveau nom de **Cokingi** (Choques⁴⁸ ou Coxyde) avaient chassées de Fresia (Flandre).

Source : Annales Bertiniani, édition Grat, p. 38.

Texte 275. (pas dans le Bronnenboek)

868

L'enquête de Willibertus, qui sera consacré évêque de Châlons-sur-Marne par l'archevêque Hincmar (de Reims)... au monastère de Brétigny dans le diocèse de Reims et la paroisse de **Noviomagus** (Noyon).

Source : Formulae, HdF, VII, p. 711.

Texte 276. (pas dans le Bronnenboek)

870

De là, il retourna à Aix-la-Chapelle, où il célébra la fête de Noël. En l'année 870. De là, il se rendit au palais de **Noviomagus** (Noyon) où il avait rendez-vous avec Rorik le Normand.

Sources : Annales Bertiniani, édition Grat, p. 168.

Hincmari Remensis Annales, MGS, I, p. 486.

Texte 277. (pas dans le Bronnenboek)

870

Parti d'Aix-la-Chapelle, le roi Charles (le Chauve) retourna **en Francia** et arriva à la ville de **Noyon**. Il y tint une réunion avec un prince des Normands qui s'appelait Rorik (le texte est en ancien français).

Source : Chroniques de Saint-Denis, HdF, VII, p. 132.

Texte 278. (pas dans le Bronnenboek)

870

En ces jours, les Normands se remirent à la piraterie. Sous la conduite de Hasting, ils pénétrèrent en **Francie** par un port et s'avancèrent si profondément dans la contrée de Vermandois et **Noviomense** (de Noyon), qu'ils incendièrent le monastère de Saint-Quentin et ne laissèrent rien d'intact hors de la ville de **Noviomensis** (Noyon).

Source : Hugonis Floriacensis chronicon, MGS, IX, p. 337.

Texte 279. (pas dans le Bronnenboek)

870

En l'an de Notre Seigneur 970... entre les glorieux Charles (le Chauve) et Louis fut faite une répartition du royaume à Procaspidie (inconnu, sans doute un nom écrit de travers) sur la Meuse. Voici la partie que s'appropriâ Louis : Cologne, Trèves, Liège, Strasbourg, Bâle, les abbayes de Susteren, de Mont Sainte-Odile... d'Echternach, le comté de **Testerbant** (Westrachia), la **Batua** (Béthune), l'Hattuarie, le canton de la basse Meuse de ce côté-ci, ainsi que le canton de la haute Meuse de ce

⁴⁷ Ndr. : Le Blootland, le pays flamand wateringué, est piqué, à sa limite avec l'Houtland (terre au bois) non inondable, par une série de toponymes contenant l'élément Yzel (= bas, notamment en breton) : 1. l'Yzel, faubourg de Saint-Omer, 2. l'Isselfoort (gué de l'Issel) à Millam, 3. L'Ysselberg (mont de l'Yssel qui domine de ses 14 mètres l'Yssel, la plaine basse aux polders) devenu Rysselberg par hypercorrection, sous l'influence de Rysel (Lille) ou par apocope de l'élément ter (= à ou au), 4. De broek van Leinsele, marais au pied des terres hautes à Bierne, 5. Village belge de Leisele.

⁴⁸ Ndr. : Pourquoi pas aussi Socx, village dominant de ses trente mètres la plaine côtière ?

côté-là... le district d'Aix-la-Chapelle, le district de Maastricht... deux parties de la **Frisia** que Lothaire avait possédée... Et voici la partie du royaume que Charles reçut : Lyon... le tiers de la **Frisia** (Flandre).

Source : Hincmari Remensis Annales, MGS, I, p. 466.

Note : Dans cette répartition dont la ligne principale court à travers le sud de la Belgique, Frisia et Batua ne désignent certainement pas des contrées des Pays-Bas.

Texte 280. (pas dans le Bronnenboek)

872

Au mois d'octobre, il (Lothaire) vint par la **Mosa** (Meuse) à **Traiectum** (Tournahem), où il conféra avec les Normands Rorik et Rudolf, qui étaient venus à sa rencontre en bateau. Rorik, qui lui était fidèle, il le reçut avec bienveillance. Rudolf qui préparait une trahison et posait des exigences exagérées, il le renvoya déçu, tandis qu'il donnait à ses fidèles l'ordre de s'armer contre ses attaques. De là, il (Lothaire) **retourna par Attinicum (Attin près de Montreuil) et célébra la Noël dans le monastère de Saint Médard** (Soissons).

Source : Annales Bertiniani, édition Grat, p. 40.

Note : Les autres localités nommées montrent que Traiectum ne désigne ni Maastricht ni Utrecht mais Tournahem qui se situait du reste au centre du territoire occupé par les Normands.

Texte 281. (pas dans le Bronnenboek)

873

En juin, un certain Rudolf, Normand de sang royal, qui avait déjà plusieurs fois attaqué le royaume de Charles, y semant pillages et incendies, mena une flotte au royaume de Louis... Eux toutefois... attaquèrent l'ennemi, et dans un combat Rudolf tomba le premier et avec lui 80 hommes ; ceux qui restaient, ne pouvant fuir vers leurs bateaux, se retranchèrent dans un certain édifice, où ils furent assiégés par les **Frisiones** (Flamands), qui débattirent entre eux de ce qu'ils feraient d'eux. L'un disant ceci, l'autre cela, vint un certain Normand qui était devenu chrétien et avait déjà depuis longtemps frayé avec les **Frisiones** (Flamands), avec une proposition... Son avis finit par être accepté et après avoir pris des otages, ils laissèrent les autres retourner à leurs bateaux. Ceux-ci payèrent également une forte somme d'argent et promirent sous la foi du serment qu'ils ne reviendraient plus dans le royaume de Louis. Avec beaucoup de confusion et beaucoup de pertes, également parmi leurs chefs, ils se retirèrent de la contrée.

Source : Annales Fuldenses, HdF, p. 178.

Texte 282. (pas dans le Bronnenboek)

875

Le Pape Jean VII confirme l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras dans ses possessions « dans le pagus de **Batua**, qui est enserré entre les cours du **Renus Bicornis** (Renus à deux cornes), sous les noms suivants : Rexna, Ulfrum et Rotheim. Egalement dans la chapelle de Rotheim. En outre 36 manses de l'autre côté du Renus ». (Pour les noms, voir la liste des toponymes dans la Batua.)

Sources : Guesnon, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast à Arras.

Martène et Durand, Amplissima collectio, I, p. 198.

Texte 283. (pas dans le Bronnenboek)

877

Charles le Chauve confirme l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer dans ses possessions, notamment à **Cassello** (Cassel) de l'autre côté du **Renus** (Escaut).

Source : Guérard, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin, p. 123.

Note : Bien que certains, dont le Bronnenboek, en aient fait la localité allemande de Niderkassel, les chartes de Saint-Bertin établissent qu'il s'agit du Cassel français. Le texte constitue la énième preuve que le Renus est l'Escaut. Situé à la période et dans la contrée exactes, il rend également évident que l'abbaye avait demandé la protection du roi contre les attaques et les revendications des Normands.

Texte 284. (pas dans le Bronnenboek)**29 janvier 878**

Le roi Louis le Bègue promulgue une charte au profit de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. Donnée dans la ville de **Noviniaco** (Noyon).

Source : Diplomata Ludovici Balbi, HdF, IX, p. 400.

Texte 285. (Bronnenboek n° 58)**Hiver 880**

Les Normands pillèrent en Gaule et parmi les nombreuses localités et monastères qu'ils dévastèrent il y avait aussi **Biorzuna** (Boursin, Pas-de-Calais ou Boursies, Nord), où habitait une grande partie des **Frisiones** (Flamands). De là ils revinrent à **Noviomagus** (Noyon) qu'ils entourèrent d'un profond fossé et d'une solide muraille et, dans **le palais du roi**, ils aménagèrent leurs quartiers d'hiver. Le roi Louis marcha avec de fortes troupes contre eux, mais à cause de la rigueur de l'hiver et de la force de la place, il ne parvint à rien et s'en retourna.

Sources : Annales Fuldenses, MGS, I, p. 394 ; HdF, VIII, p. 40.

Note : Le texte se passe de commentaire. Il convient toutefois de faire remarquer que le Bronnenboek, entre 880 et 846, date du dernier texte qu'il cite, saute des dizaines de mentions du nom de Noviomagus, presque toujours en relation avec les Normands. C'est un des meilleurs exemples de sa manie de passer les textes qui sentent un tant soit peu la France et qui ne peuvent servir à Nimègue. Quelques textes de cette période, revendiqués auparavant pour Nimègue, le Bronnenboek les a également fait disparaître sans le signaler. On ne peut même plus parler de passer ; il s'agit de bonds d'un kangourou qui fourre subrepticement dans sa poche ventrale ce qu'on ne doit pas voir. On trouve les mêmes hiatus entre 880 et 949 et entre 956 et 991, sporadiquement interrompus par une charte de Noyon, si bien qu'on comprend pourquoi la mention « Actum **Noviomago** », qui ne prouve rien, y est traînée par les cheveux. Voir aussi, dans la liste des toponymes de la Batua, la localité de **Beurtina**.

Texte 286. (Bronnenboek n° 58)**880-881**

A cette même période, une flotte des Normands remonta la rivière **Wal** (Oise) et aborda près du palais royal de **Niumaga** (Noyon), où ils établirent un camp. Quand Louis l'eut appris, il vint sans retard avec une armée pour assiéger la fortification. Après quelques jours de combat, rien n'avait encore avancé, parce que le palais, un édifice d'une très grande ampleur et d'une solidité exceptionnelle, offrait aux ennemis un refuge très sûr. Au cours de la lutte, les ennemis capturèrent le Saxon Everhardus, fils du comte Meginhard et l'emmenèrent en captivité. Sa mère Evesa le récupéra sain et sauf après avoir payé une lourde rançon. Enfin le roi se retira avec toutes ses troupes, après avoir accepté la promesse que, s'il renonçait au siège, les Normands partiraient immédiatement de son royaume. Après son départ, les païens incendièrent le palais et la fortification, s'embarquèrent et regagnèrent les **Bouches du Renus** (Escaut).

Sources : Annales Mettenses, HdF, VIII, p. 63.

Reginonis Chronicon, MGS, I, p. 592.

Texte 287. (pas dans le Bronnenboek)**880**

Les Normands attaquèrent la **Gaule** et la **Fresia** (Flandre), et les détruisirent par l'incendie, la mise à sac et le meurtre. Ils se fortifièrent dans **Noviomagus** (Noyon), où ils avaient l'intention d'hiverner.

Source : Chronicon Hermanni, HdF, VIII, p. 245 ; MGS, V, p. 108.

Texte 288. (pas dans le Bronnenboek)**880**

Hincmar, archevêque de **Reims**, écrit à Heidilo, évêque de **Noyon**. Il se plaint des attaques des Normands, qui exigent en outre un tel tribut que personne ne peut le payer. Il le prie de dire à Louis, **roi de Germanie**, que, pour cause de maladie, il ne pourra lui rendre visite mais le supplie d'insister auprès du roi pour qu'il fasse quelque chose contre les païens.

Source : Flodoardi Historia Remensis, MGS, XIII, p. 534.

Texte 289. (pas dans le Bronnenboek)

Vers 880

Heidilo, évêque de **Noyon**, déclare qu'il a transféré les reliques de Saint Eloi de l'église de Saint-Loup dans la ville basse à la cathédrale à cause des attaques des Normands contre Noyon.

Source : Gallia Christiana, X, p. 383.

Texte 290. (pas dans le Bronnenboek)

880

Les Normands attaquèrent **Tournai** sur Escaut, démolirent tous les monastères par le feu et le fer, et après s'être construit une fortification à **Courtrai** pour hiverner, ils anéantirent les **Ménapiens** (Cassel) et les **Suevi** (environs de Courtrai) et dévastèrent tout le pays entre l'**Escaut** et la **Lys** ou Leie (nom néerlandais de la Lys).

Source : Gesta Normannorum, HdF, VI, p. 202.

Note : Si on lit attentivement **tous les textes** de 880 au sujet des Normands, il ne reste plus le moindre motif pour en attribuer **deux** à Nimègue, vu qu'on sait très clairement où résidaient alors les Normands. Comme Noviomagus jusqu'en 1125 ne signifie jamais Nimègue, on ne peut pas davantage y voir Nimègue dans les quelques textes du Bronnenboek.

Texte 291. (pas dans le Bronnenboek)

881

Après avoir rassemblé une armée, le roi vint dans le canton de **Cambrai** où il fit construire une fortification dans la localité **Strum** (Etrun, à 9 km au nord-est de Cambrai, près du confluent de la Sensée et de l'Escaut).

Source : Annales Vedastini, MGS, I, p. 199.

Texte 292. (pas dans le Bronnenboek)

881

Les Normands... dévastèrent diverses villes dans notre royaume, à savoir Cambrai, **Traiectum** (Tournehem), le pagus d'**Hasbania** (partie du sud du Brabant), et toute la **Ripuarria** (Ribécourt).

Source : Annales Fuldenses, HdF, VIII, p. 40.

Texte 293. (pas dans le Bronnenboek)

881

Les Normands firent intrusion avec une flotte dans la rivière **Wal** (Oise - après 1984, Delahaye a compris qu'il s'agissait de la Lys, cf. La Germania... pp.25-26) et occupèrent le palais royal de **Niumaga** (Noyon)... (là, le roi les assiégea quelques jours)... Quand il se retira, les païens incendièrent le palais avec leur fortification et revinrent sur leurs bateaux aux **Bouches du Renus** (Escaut).

Sources : Reginonis chronicon, MGS, I, p. 592.

Annales Mettenses, HdF, VIII, p. 63.

Annalista Saxo, MGS, VI, p. 515.

RENUS – ESCAUT

Le point essentiel dont tous les Pays-Bas romains dépendent est le **Renus**, qui aurait par conséquent dû être le fil rouge essentiel pour la confirmation de la continuité historique et stratigraphique et de la prétendue tradition depuis les Romains. Mais ce point crucial qui est au centre de tout, le Bronnenboek a fait un grand détour pour l'éviter. Il donne **cinq textes** sur le Renus (numéros 19, 25, 51, 59, 70) qui du reste désignent tous les cinq l'**Escaut**, et en passe **soixante-deux**. Cf. mes textes 1, 2, 7, 10, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 44, 51, 52, 53, 54, 56, 60b, 61, 62, 63, 67, 83, 84, 88, 90, 92, 93, 94, 97, 98, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 114, 127, 169, 173, 242, 243, 246, 250, 261, 263, 264, 272, 283, 286, 293, 310, 311, 344, 352, 368, 371, 417, 418. Le Bronnenboek a passé ces textes parce que j'ai démontré en 1965 de

façon convaincante qu'on ne pouvait pas traduire systématiquement et sans réfléchir l'hydronyme **Renus** par Rhin allemand ou néerlandais. La « Germania » de Tacite impose l'évidence que Renus chez les classiques signifie toujours Escaut. Mais cela mis à part – car les rédacteurs du Bronnenboek ne connaissent pas du tout Tacite – ils savaient bien que l'hydronyme Renus est totalement dénué de valeur probante pour les Pays-Bas, c'est pourquoi ils se contentèrent d'ignorer cette masse de textes.

LES BOUCHES DU RENUS

De façon encore plus formelle, l'histoire des Pays-Bas tournait autour des « Bouches du Renus ». Toute l'affabulation sur les Pays-Bas romains dépend de cette indication géographique. Ensuite également, quand les Pays-Bas étaient submergés, le nom subsiste et continue à être évoqué comme si de rien n'était et les auteurs nous apprennent que Saint Willibrord et Saint Boniface arrivèrent dans les « Bouches du Renus » et y parvinrent à leur territoire de mission. On trouve la même indication géographique dans les récits des raids normands. On devrait donc conclure qu'il s'agissait là de la donnée rêvée pour prouver l'existence d'une tradition remontant aux Romains. Elle disparaît des sources au X^e siècle, lorsque du fait des régressions après les transgressions, les différentes embouchures du **Renus** – Escaut s'asséchèrent au point de ne plus laisser subsister qu'un cours unique, lequel quelques siècles encore serait désigné, à côté de celui d'Escaut, par le nom de Renus. Il convient de remarquer que, lorsque l'histoire néerlandaise commence au X^e siècle, il n'y a pas un mortel à y parler des **Bouches du Renus**. Ici le Bronnenboek dérape magistralement. Sur ce point capital il donne un seul texte (n° 59) et en passe **douze**, selon son habituelle pêche aux fragments. Cf. mes textes : 11, 22, 27, 29, 30, 31, 51, 246, 250, 286, 293. Comme l'hydronyme Renus désigne toujours l'Escaut et que les auteurs classiques situent les Bouches du Renus juste au nord de Boulogne, Strabon et Ptolémée étant les plus clairs, **il n'existe pas aux Pays-Bas de tradition depuis les Romains**. S'en réclamer était d'ailleurs une exclamation facile à percer, une affirmation gratuite à propos de laquelle on se gardait soigneusement de signaler qu'elle ne repose que sur le **Renus** – Escaut. Mais le terme Renus est devenu un mot dangereux depuis que j'ai prouvé en 1965 qu'on ne pouvait pas tout uniment le traduire par Rhin. Aussi peut-on être sûr que, depuis, tel ou tel a découvert la « Germania » de Tacite et qu'on a fait circuler la mise en garde de parler le moins possible du Renus. Le Bronnenboek s'y est tenu strictement.

L'ÎLE DES BATAVES

L'Île des Bataves était formée **par et dans le Renus**. Cette description semblait aller comme un gant à la Betuwe. La résidence carolingienne de Noviomagus se situait près de la Batua. Aussi pourrait-on s'attendre à ce que le Bronnenboek fasse un appel surabondant aux textes sur l'Île des Bataves. Eh bien pas du tout ! Il ne donne qu'un seul texte (n° 22) et en passe **vingt-et-un**, qu'il n'ose donc plus présenter en faveur de Nimègue. Merci, Bronnenboek ! Car à chaque texte passé, je dois dire merci, parce qu'on me les jette en prime dans mon corbillon. Cf. mes textes : 1, 7, 10, 20, 33, 41, 53, 62, 94, 106, 114, 115, 125, 126, 127, 242, 244, 261, 263, 264, 311. Le Bronnenboek me concède à nouveau qu'une grande collection de textes cruciaux appartiennent à la France et à la Flandre. Mais cela dévoile aussi avec quel raffinement on a sélectionné les textes qui pouvaient, sans trop de risque, être présentés en faveur de Nimègue. La malignité en dégouline ; je signalerai encore plusieurs fois cette tactique. La corbeille à papier du bureau de Leupen a dû en exhaler de sulfureuses vapeurs ! Le **complot** saute aux yeux. On pourrait encore montrer quelque compréhension, bien que ce soit aussi à condamner, pour le fait que les médiévistes prêtent peu d'attention aux textes classiques parce que ceux-ci n'appartiennent pas à leur domaine professionnel propre. Mais, dans la « commission » du Bronnenboek, siégeaient **quatre archéologues**, lesquels auraient dû appeler l'attention des médiévistes sur les textes classiques qui sont le fondement même de leurs conceptions des Pays-Bas romains et du Noviomagus romain et carolingien., surtout dès lors qu'ils considèrent ceux-ci comme des **preuves absolues** en faveur de Nimègue. D'où l'on peut conclure que messieurs les archéologues ne se contentent pas d'accepter des omissions scandaleuses mais n'osent même plus les présenter officiellement pour Nimègue tout en les laissant quand même flotter en l'air afin d'éviter que leur radotage à propos de la Table de Peutinger n'apparaisse au grand jour. Cette attitude cadre à nouveau

parfaitement avec l'objectif du Bronnenboek, si bien que le programme d'omissions peut-être exécuté comme prévu.

Texte 294. (pas dans le Bronnenboek)

881

Cette guerre des Normands, si dangereuse et effrayante, a fait fuir les hommes les plus nobles de notre pays. Notre évêque Heidilo, le clergé et les bourgeois de **Tournai** se sont retirés à **Noyon**, et ils y ont également apporté les reliques de Saint Eleuthère et d'autres objets et trésors sacrés de l'église, que les moines de l'abbaye de Saint-Martin à Tournai leur avaient confiés à garder. Ceux de Tournai en effet ne trouvaient pas d'autre ville plus appropriée que Noyon pour être dirigés par un seul et même évêque.

Source : Jean Cousin, Histoire de Tournay, I, 2, 70.

Texte 295. (pas dans le Bronnenboek)

881

Entre-temps les païens attaquèrent **Courtrai**, et, trouvant la **Francie** sans roi ni dirigeants, ils arrivèrent jusqu'à **Péronne** qu'ils incendièrent. Le jeune roi Louis l'apprit avec douleur ; il quitta son frère en Bourgogne et gagna la Francie. Mais les païens, rendus présomptueux par leurs succès et convaincus que personne n'était de taille à leur résister, marchèrent sur **Courtrai** avec une énorme armée et en un raid de plus de 50 milles détruisirent tout ce qu'ils rencontrèrent. Lorsque le roi susnommé l'apprit, il rassembla une foule de Francs, et stimulé par l'aide de Dieu, il leur tomba dessus à l'improviste près de **Saulcourt** (Saucourt à 17 km au sud-ouest d'Abbeville), où succombèrent un nombre de leurs combattants plus grand que jamais auparavant en **Francie**. De ce fait, ceux qui en avaient réchappé et les autres qui étaient restés à Courtrai furent tellement saisis d'épouvante qu'ils prirent la fuite pour la **Batua** (Béthune) et dévastèrent sauvagement toutes les localités des environs de la **Meuse**.

Source : Sermo de tumulatione SS martyrum Quitini et Victorici, HdF, IX, p. 109 ; MGS, XV, p. 272 ; AS, octobre XIII, p. 748.

Texte 296. (pas dans le Bronnenboek)

881

Les Normands, associés aux Dani, lancèrent une expédition à travers la **Francie** et la Lotharingie. Ils mirent à feu et à sang : Amiens, Arras, Corbie, Cambrai, Thérouanne, les territoires des **Ménapiens** (Cassel) et des **Bracbatenses** (nord-ouest d'Arras) et tout le pays autour de l'**Escaut**. De là, ils s'embarquèrent sur la rivière **Vaël** (Oise) et détruisirent les monastères de **Saint-Valéry-sur-Somme** et de **Saint-Riquier**, toute la **Batua** (Béthune) et incendièrent également le palais de **Noviomagus** (Noyon).

Sources : Sigeberti Gemblacensis Chronicon, HdF, VIII, p. 308 ; MGS, IV, p. 343.

Historia regum Francorum, HdF, IX, p. 42 ; MGS, V, p. 343.

Texte 297. (pas dans le Bronnenboek)

881

Le 7^e jour des Calendes de janvier, les Normands attaquèrent en foule notre monastère (Saint-Vaast d'Arras) et incendièrent, le 5^e jour des Calendes de janvier, le monastère et la ville, hormis les églises, le quartier du monastère et tous les lieux voisins, après avoir tué tous ceux qu'ils purent trouver. Après, ils errèrent à travers tout le pays de la **Somme** et conquièrent un énorme butin en gens, bétail et animaux de trait. De là, ils gagnèrent le même jour **Cambrai** où ils mirent à feu et à sang tant la ville que le monastère de Saint-Géry, et chargés d'un grand butin, ils regagnèrent leurs fortifications, dévastant en chemin tous les monastères des rives de la **Hissca** (Scarpe). Vers la Chandeleur (2 février), ils marchèrent à nouveau, cette fois sur **Thérouanne**, sur les monastères de Centula (**Saint-Riquier**), de Saint. Richarius et **Saint-Valéry-sur-Somme** et toutes les localités, monastères et villages proches de la mer. De là, ils atteignirent la ville d'**Amiens** et le monastère de **Corbie**, et surchargés de butin, n'ayant subi ni pertes ni résistance, ils revinrent à leurs places fortes. Ils arrivèrent à nouveau vers la fête de Saint Pierre (18 janvier) à **Arras**, où ils tuèrent tous ceux qu'ils purent

trouver, et après avoir mis toute la contrée à feu et à sang, ils revinrent sains et saufs à leurs fortifications.

Cependant, le roi Louis voyait avec grande douleur comment son royaume était détruit. Il rassembla une grande armée et se prépara à la bataille. Mais tout continua à aller pour le mieux pour les Normands ; au mois de juillet, ils franchirent la **Somme** avec une grande armée et atteignirent de la manière habituelle la ville de **Beauvais**. Le roi Louis franchit la **Hisa** (Oise) et voulait gagner **Grand-Villers** (à 4 km d'Abbeville), où il pensait que se tenaient les Normands. Il les rencontra toutefois dans le pagus **Witmau** (Blangy, Seine-Maritime) dans la localité appelée **Sethulcurtis** (Saucourt, à 17 km au sud-ouest d'Abbeville), où eut lieu la bataille. Les Normands ne tardèrent pas à s'enfuir et arrivèrent à la localité susdite où le roi les poursuivit et les battit brillamment... Après avoir remporté cette victoire, où il était parvenu à tuer beaucoup de Normands, le roi se retira en triomphe derrière la **Hisa** (Oise). Les quelques Normands qui en avaient réchappé racontèrent leur déroute aux leurs dans les fortifications, si bien que les Normands commencèrent à craindre le jeune roi Louis. Le roi revint avec son armée dans le Cambrésis et s'installa dans une fortification qui s'appelle **Strum** (Etrun, à 9 km au nord-est de Cambrai) pour combattre les Normands. L'ayant appris, les Normands retournèrent à **Gandavum** (Gand), réparèrent leurs bateaux et se rendirent par terre et par bateau sur la **Meuse** à **Haslo** (Hasnon, à 12 km au nord-ouest de Valenciennes) où ils établirent leurs quartiers d'hiver.

Source : Annales Vedastini, MGS, I, p. 519.

Texte 298. (pas dans le Bronnenboek)

881

En novembre de la même année arrivèrent Godfried et Siegfried, deux rois des Normands, avec une troupe innombrable de fantassins et de cavaliers. Ils se fixèrent en un lieu nommé **Haslon** (Hasnon près de Cambrai), près de la Meuse.

Source : Reginonis Chronicon, MGH, in usum scholarum, p. 118.

Note : La localisation à Asselt (Limbourg néerlandais) proposée par quelques-uns est sans aucun doute erronée. Non seulement cette contrée n'a jamais reçu la visite des Normands, mais ni la localité ni le nom n'y existaient au IX^e siècle. Tertio, la vallée de la Meuse, du fait des transgressions était pleine d'eau à ras bords. En outre les événements eurent lieu dans le nord de la France et le sud de la Belgique ; s'il y avait eu un écart de près de 200 km, les auteurs n'auraient pas manqué de le signaler par tel ou tel détail. Quarto : il est même vraisemblable qu'il se soit agi de deux Ascloha ou Haslo et que l'un soit **Hasnon** près de Cambrai et l'autre **Annoeuillin** près de Lille, connu auparavant sous la forme Axcello. Les descriptions donnent l'impression, bien qu'on ne puisse le prouver, que la localité est mentionnée à propos d'un groupe de Normands dans les parages de Lille, et à nouveau à propos d'un groupe de Normands dans les parages de Cambrai. Je ne prétends pas résoudre définitivement le problème d'Ascloha (qui du reste n'a pas grand-chose voire rien à voir avec le Noviomagus carolingien), mais j'entends bien en finir avec la localisation à Asselt, qu'on maintient bien entendu en faveur de Nimègue.

Texte 299. (pas dans le Bronnenboek)

882

Quand ils y furent arrivés, ils mirent le siège devant leur fortification, appelée **Ascloha** (cf. texte précédent).

Source : Annales Fuldenses, MGH, in usum scholarum, p. 107.

Texte 300. (pas dans le Bronnenboek)

882

... comme Charles n'avait pas les moyens de résister aux Normands parce que certains grands seigneurs lui avaient refusé leur aide. C'est pourquoi ils (les Normands) s'avancèrent jusqu'auprès de la place forte de **Laon**, où ils pillèrent et dévastèrent tout aux alentours. Ils voulaient se rendre à Reims, de là ils passèrent par **Soissons** et **Noviomagus** (Noyon) pour s'emparer du château et l'ajouter à leur royaume.

Source : Hincmari Remensis Annales, MGS, I, p. 515.

Texte 301. (pas dans le Bronnenboek)**882**

Charles toutefois... marcha avec son armée sur les Normands jusqu'à leur fortification ; arrivé là, son courage l'abandonna et il conclut un traité avec Godfried et les siens : Godfried recevrait le baptême, puis il obtiendrait la **Frisia** (Flandre) et les autres titres honorifiques que Rorik avait possédés.

Source : Hincmari Remensis Annales, MGS, I, p. 514.

Texte 302. (pas dans le Bronnenboek)**882**

Contre eux, le roi Charles rassembla une grande armée et les assiégea à **Haslo** (Hasnon près de Cambrai). Le roi (des Normands) Godfried vint le trouver et le roi lui donna le royaume des **Frisones** (Flamands) que Rorik avait possédé en son temps ; il lui donna également pour épouse Gisla, fille du roi Lothaire.

Source : Annales Vedastini, MGS, I, p. 520.

Texte 303. (pas dans le Bronnenboek)**882**

Les Normands détruisirent le port, qui est appelé **Taventeri** en langue **frisonne**, où repose Saint **Liobomus**, après avoir tué une foule de gens.

Source : Annales Fuldenses, MGH, in usum scholarum, p. 99.

Note : Le texte, attribué à tort à Deventer, ne donne pas l'impression d'être très fiable. Il n'existe pas de Saint Liobomus ; il s'agit probablement de Saint Lebuinus (Liévin). Il est enterré dans l'une des deux localités de Sint Lievens-Houten ou de Sint Lievens-Esse, à respectivement 15 et 23 km au sud-est de Gand. Taventeri est probablement un lapsus calami ou une interpolation complète, une fois la légende de Saint Lebuinus apparue à Deventer.

Texte 304. (pas dans le Bronnenboek)**882**

Au mois d'octobre, les Normands s'établirent à **Condate** (Condé, au confluent de la Scarpe et de l'Escaut) et dévastèrent le royaume de Charles. Le roi Charles et son armée résidaient à **Barlons** (Barleux) sur la Somme, mais les Normands ne cessèrent pas leurs raids de pillage et chassèrent les derniers habitants au-delà de la Somme. Avec leur armée, ils traversèrent la **Thiérache** (bois entre la Sambre et l'Oise) et franchirent l'Oise. Le roi Charles les poursuivit et les atteignit près d'**Avallas** (Aveux-le-Château sur l'Aisne)... Charles gagna le palais de Compiègne ; les Normands revinrent à leurs bateaux à **Condate** (Condé) et de là ils détruisirent par le feu et le fer tout le royaume jusqu'à l'Oise.

Source : Annales Vedastini, MGS, I, p. 520.

Texte 305. (pas dans le Bronnenboek)**882**

Charles, qui était nominalement empereur, arriva avec une grande armée jusque près de la fortification des Normands. Mais une fois arrivé là, son courage l'abandonna. Il conclut un accord avec Godfried et les siens : Godfried recevrait le baptême et les autres titres que Rorik avait possédés, propositions qu'il obtint par l'intervention de certains. Siegfried et Vuermo et leurs comparses, il les acheta avec plusieurs milliers de pièces d'argent et d'or, qu'il (le roi) avait pris au trésor de Saint Stéphane à Metz et en d'autres lieux sacrés, pour les détourner de dévaster le royaume.

Source : Annales Bertiniani, HDF, VII, p. 92 ; MGS, I, 514.

Texte 306. (pas dans le Bronnenboek)**883**

Après cela, les Normands incendièrent le monastère et l'église de **Saint-Quentin**... Au printemps, ils partirent de **Condate**, vers les régions côtières ; à l'été, ils chassèrent les habitants du pays **Flamingose** (Flandre) et détruisirent tout par le feu et le fer. Vers l'automne, le roi Charles, pour défendre le royaume, établit une fortification à **Melnaco** (Miannay près d'Abbeville) en face de

Latuarum (Lavers, Somme), contre laquelle les Normands marchèrent en octobre avec leur cavalerie et leur infanterie. Leurs bateaux arrivèrent par la mer et embouquèrent la **Somme** ; ils forcèrent ainsi le roi et son armée à fuir au-delà de l'Oise. Ils se préparèrent ensuite des quartiers d'hiver dans la ville d'**Amiens** ; à partir de là, ils dévastèrent tout le pays jusqu'à la Seine et dans les parages de l'Oise. Les Francs leur envoyèrent alors un Normand chrétien, appelé Siegfried, pour négocier prudemment la liberté du royaume. Celui-ci vint de **Beauvais** et alla ensuite à **Amiens** pour s'acquitter de sa tâche.

Source : Annales Vedastini, MGS, I, p. 521.

Texte 307. (pas dans le Bronnenboek)

883

Les Normands pillèrent et incendièrent l'abbaye de **Saint-Quentin** et l'église épiscopale d'**Arras**. A l'été, il débarquèrent dans le territoire de l'**Escaut** et pillèrent quatre à cinq mois en **Flandre**. A l'automne, ils parcoururent le pays de la Somme et se fixèrent à nouveau à **Amiens**.

Sources : Annales Vedastini, MGS, I, p. 521.

Texte 308. (pas dans le Bronnenboek)

884

Les Normands sévirent à leur manière habituelle dans les environs de l'**Escaut**... Au mois d'octobre... les Normands incendièrent leurs fortifications et quittèrent **Amiens** ; le roi et les Francs, qui avaient passé l'**Oise**, les suivirent lentement. Ceux-ci gagnèrent **Boulogne**. Ils s'y réunirent pour discuter de ce qu'ils devaient faire. Une partie d'entre eux franchit la mer ; une autre gagna **Luvaniam** (Louvignies), précédemment royaume de Lothaire, où ils s'aménagèrent des quartiers d'hiver.

Source : Annales Vedastini, MGS, I, p. 522.

Texte 309. (pas dans le Bronnenboek)

884

... une grande armée de païens arriva de **Germania** dans la région des **Anciens Saxons** (nord de la France), contre laquelle les **Saxons** et les **Frisons** marchèrent ensemble au combat.

Sources : Gest Aldfresi, MGS, XIII, p. 121.

Florentii Wigornensis Chronicon, MGS, XIII, p. 124.

Note : L'expression Anciens Saxons montre qu'on distinguait l'ancien territoire des Saxons au nord-ouest de la France et les nouveaux territoires des Saxons en Westphalie.

Texte 310. (pas dans le Bronnenboek)

884

La même année, les Normands qui étaient venus de Normandie à **Chinheim** (Quingioie près de Tournehem) s'engagèrent, avec l'aval de Godfried, dans le **Renus** (Escaut) et prirent **Diusburch** (Riquebourg, connu précédemment sous le nom de Divus Burgus, à 9 km au nord-ouest d'Hesdin), où ils construisirent à leur manière habituelle une fortification et y restèrent tout l'hiver. Le duc Henri éleva une fortification contre eux pour leur interdire le pillage. Vers le début de l'été, ils incendièrent leur fortification et retournèrent dans les régions côtières.

Source : Reginonis Chronicon, MGS, I, p. 594.

Texte 311. (pas dans le Bronnenboek)

885

Godfried, qui avait défendu contre les attaques de son propre peuple les régions du royaume qu'il avait reçues, voulait que **Confluentes** (Conflans-Sainte-Honorine), **Andrenacum** (Andrécy) et **Sinchica** (Sinceny) et quelques autres domaines royaux fussent joints à son territoire, à cause de la **surabondance de vin** qu'on trouvait en ces contrées, vu que dans la région qui lui avait été donnée en propriété par la bienveillance du roi, il n'avait pas de vin... Après cela, il (l'empereur) lui envoya Hendrik et, pour cacher la tromperie, avec lui Willebertus, le vénérable évêque de Cologne. Celui-ci avait conçu le plan de faire venir ses complices par la **Saxonia** (sud de Boulogne), non pas avec une armée mais avec une petite compagnie, en un lieu et au jour qui avaient été convenus. Lui-même vint avec quelques comparses à Cologne. Après avoir pris avec lui l'évêque susnommé, il partit rapidement

pour la **Batua** (Béthune). Godfried qui était prévenu de leur venue, alla à leur rencontre dans une localité appelée **Herispich** (Eragny), où les flots du **Renus** (il s'agit ici de la Seine) et du **Wal** (Oise) se résolvent en un cours unique, et plus loin, écartant leurs cours respectifs, renferment la province de **Batua** dans leurs bras... Godfried y fut assassiné par les complices d'Hendrik. Tous les Normands rencontrés en **Batua** furent tués. Quelques jours plus tard, Hugo (le frère de Godfried) fut, à l'instigation d'Hendrik, attiré par de fallacieuses promesses à **Gondreville** (à 25 km au sud-est de Compiègne), où sur l'ordre de l'empereur, Hendrik lui creva les yeux ; et tous ceux qui l'avaient soutenu furent traités en infâmes.

Source : Annales Mettenses, HdF, VIII, p. 66.

UNO ALVEO SE RESOLVUNT

On discute déjà depuis des années déjà sur cette demi-phrase du texte précédent. J'ai traduit : « où les cours du **Renus** (ici la Seine ou une erreur du copiste) et le **Wal** - Oise se résolvent en un seul cours », surtout parce la localité d'Herispich, qu'il faut lire Heriswich, « pich » étant un suffixe inconnu, et la région du confluent de l'**Oise** et de la **Seine** prennent une place si importante dans le récit consacré à Godfried le Normand. Dans ma traduction, le texte ne convient pas aux Pays-Bas ; de toute façon la **Batua** oblige déjà à le situer en France. Non, disent Stolte et Camps, cela signifie : où le Rhin et le Waal se séparent, à savoir près de Spijk, car chez eux ce suffixe erroné doit bien entendu être Spijk, ce qui situerait le texte dans la **Betuwe** néerlandaise. J'ai présenté ce texte à plusieurs latinistes, qui furent tous d'accord pour dire que les deux traductions sont possibles mais que la mienne mérite la préférence, parce que l'auteur se serait exprimé autrement s'il avait voulu parler d'une séparation. Stolte et Camps montèrent sur leurs grands chevaux universitaires et affirmèrent grossièrement que je ne connaissais pas le latin – et donc ces latinistes non plus ! -. Réagir par une grossièreté semble hélas devenu une triste habitude des universitaires quand ils sont au bout de leur latin. En d'autres circonstances, Stolte et Camps, ont déjà usé de cette vanne. Le pire, c'est que certains profanes, qui ne connaissent pas eux-mêmes le latin, continuent à répéter et à colporter cette incongruité.

Comme je n'ai jamais affirmé qu'ils ne connaissaient pas le latin, je n'ai pas à me rétracter. Soyons honnêtes : il existe une chance, même si elle est minime, que leur traduction soit quand même exacte. Dans ce cas, l'auteur aurait voulu parler de la séparation de l'**Oise** et de la **Sambre** au nord-est de Saint-Quentin, où l'on peut avec quelque raison dire que les deux rivières se séparent à partir d'un cours unique. En ce cas, le nom de Renus ne pose pas problème, vu que l'on peut citer davantage de textes où cet hydronyme semble être utilisé à tort ; or il est vraisemblable que l'**ensemble des liaisons** entre les cours d'eau réalisées par les Romains Druse et Corbulon ait été désigné par le mot **Renus** - Escaut. La chose est parfaitement acceptable parce que ce fleuve constituait l'épine dorsale de tout le système et que les autres cours d'eau pouvaient à bon droit être considérés comme faisant partie du bassin de l'Escaut. Ne parlons-nous pas de Canal Escaut-Rhin ? Et chacun sait de quoi il s'agit, bien que ce canal emprunte les lits d'anciens et de nouveaux cours d'eau. Autres exemples : le **Canal du Rhin**, qui reprend essentiellement le cours du Waal, et le canal **Amsterdam-Rhin**, qui aboutit au Waal et ne gagne même pas directement le Rhin. On ne trouve pas le toponyme Heriswich dans les parages, mais cela ne peut pas non plus être concluant. Cette dernière hypothèse ne me semble pas très vraisemblable, mais, en faveur de Stolte et de Camps, elle peut, en ce qui me concerne, rester ouverte. En tout cas, ces latinistes se révèlent n'avoir jamais lu Tacite, ou du moins ne l'avoir jamais compris, d'où il s'ensuit que leur traduction comporte une erreur de 300 km.

Texte 312. (pas dans le Bronnenboek)

885

Les Normands... entreprirent un raid de pillage en **Saxonia** (sud de Boulogne). Les Saxons, peu nombreux, les attaquèrent, mais, n'étant pas de taille face à leur nombre, ils firent demi tour. Mais comme les Normands étaient loin de leurs bateaux, ils poursuivirent les fuyards avec l'intention de les capturer. Mais les **Frisons** (Flamands) qui sont appelés **Destarbenzon** (de Testrabant ou Westrachia) vinrent selon leur habitude avec de petits bateaux et les attaquèrent dans le dos et commencèrent à les assaillir vigoureusement. Quand les Saxons qui avaient d'abord pris la fuite s'en avisèrent, ils firent volte-face et tombèrent sur leurs poursuivants, si bien que le combat contre les Normands s'engagea

des deux côtés. Les chrétiens les ont finalement si durement étrillés que bien peu de cette nombreuse troupe en réchappèrent. L'affaire terminée, les **Frisons** (Flamands) se lancèrent à l'assaut de leurs bateaux et y firent un si grand butin d'or et d'autres objets précieux que tous d'indigents devinrent riches.

Source : Annales Fuldenses, MGS, I, p. 402.

Texte 313. (pas dans le Bronnenboek)

886

Le roi Siegfried emprunta l'**Oise**, tandis que son armée le suivait par eau et par terre, et détruisa tout par le fer et le feu. Quand l'empereur l'apprit, il regagna en toute hâte son empire. Puis le tristement célèbre roi Siegfried détruisit en l'incendiant l'église de Saint-Médard à **Soissons**... Les Normands qui étaient descendus de Paris avec leur armée, s'embarquèrent sur l'**Yonne** et assiégèrent la ville de **Sens**. Mais Evrardus, l'archevêque de cette ville, négocia sa liberté avec eux et obtint ce qu'il voulait.

Source : Annales Vedastini, MGS, I, p. 522.

Texte 314. (pas dans le Bronnenboek)

887

Les Normands errèrent selon leur habitude à travers les contrées de la **Seine** et de la **Loire**... Vers la fin du printemps, Siegfried retourna avec les siens vers la **Seine**, où il fit son œuvre habituelle ; il gagna vers l'automne la **Frisia** (Flandre) où il fut tué.

Source : Annales Vedastini, HdF, p. 86, MGS, II, p. 203.

Texte 315. (Bronnenboek nos 60, 67, 74 et 175)

888, 930 et 1226

Le roi Arnulf, l'empereur Henri 1^{er}, l'empereur Otton 1^{er} et l'empereur Frédéric II confirment l'église Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle (l'église de la cour) dans la possession de ses biens. Parmi les quelque quarante lieux, **tous situés dans les parages d'Aix-la-Chapelle** (ce qui tombe du reste sous le sens) on nomme chaque fois dans l'ordre qui suit : « **Lunica, Niumaga, Horna**... » Lunica est **Loneux**, à 12 km à l'ouest de Liège, Horna est **Hornay**, à 14 km au sud-est de Liège. Entre ces deux localités, pas de place pour Nimègue, quoi que puisse affirmer le Bronnenboek. Ce Niumaga est **Neuville-en-Condroz**, à 12 km au sud-est de Liège, qui respecte l'ordre géographique exact du texte. Il est tout à fait logique que l'église de la cour d'Aix-la-Chapelle ait reçu des donations dans l'ancien pays d'origine des Pépinides et des Carolingiens. Illustration supplémentaire de la légèreté avec laquelle le Bronnenboek lit partout Nimègue sans même creuser la question.

Sources : MGH, Diplomata regum Germaniae ex stirpe Karolinorum, III, p. 51.

MGH, Diplomata regum et imperatorum Germaniae, I, p. 23, 323.

Texte 316. (pas dans le Bronnenboek)

890

Vers la Toussaint, les Normands arrivèrent par la **Seine** et l'**Oise** et atteignirent **Noviomagus** (Noyon) pour s'y aménager des quartiers d'hiver.

Source : Annales Vedastini, MGS, I, p. 526 ; HdF, VIII, p. 88.

Note : Noviomagus, toujours le même Noviomagus en relation avec les Normands est si manifestement Noyon du fait de la mention de la **Seine** et de l'**Oise** qu'on se demande comment les historiens néerlandais osent encore soutenir le mythe de Nimègue. Voir aussi les textes suivants.

Texte 317. (pas dans le Bronnenboek)

890

Les Normands, qui avaient emprunté la **Seine** et l'**Oise**, atteignirent **Noviomagus** (Noyon) pour s'y aménager des quartiers d'hiver. Ceux qui avaient entrepris le chemin à pied, rencontrèrent le roi Eudes près de **Germigny**, mais le lieu ne s'y prêtant pas, il ne put leur porter de coups. Les Normands poursuivirent toutefois leur route et élevèrent une fortification en face de la ville (Noyon). Hasting et les siens s'établirent à **Argoeuves** près de la **Somme** dans une fortification. Le roi Eudes rangea son armée le long des rives de l'**Oise** dans l'intention de les maintenir hors de son royaume.

Source : Dehaisne, Annales Vedastini, p. 336.

Texte 318. (pas dans le Bronnenboek)

890

Une grande armée... remonta l'**Oise** et arriva à cheval et en bateau à la ville de **Noviomagus** (Noyon) ; elle y édifia sur le flanc est de la ville une fortification, naturellement protégée par l'eau et le bois, appelée **Kirisiacus** (Quierzy), dans l'intention d'assiéger la ville, qui n'était que petite, s'ils ne pouvaient la prendre immédiatement. Mais, ayant établi cette circonvallation et n'arrivant à rien, souffrant au contraire eux-mêmes de pénurie et de faim, ils s'en allèrent bredouille.

Source : Vita S. Bertini, HdF, IX, p. 118.

Texte 319. (pas dans le Bronnenboek)

890

Après que les Normands eurent détruit la place forte de **Laon** et tué les habitants, ils arrivèrent à la Toussaint par l'**Oise** à **Noviomagus** (Noyon). Le roi Eudes établit son armée sur la rive de l'**Oise** pour les empêcher de dévaster son royaume. Les Normands, qui étaient restés à **Noviomo** (Noyon), firent marcher leur armée et détruisirent tout le pays jusqu'à la **Meuse**. Ils franchirent l'**Escaut**, où le roi Eudes les poursuivit. Près de **Waller** (à côté de Valenciennes), il réussit à les atteindre mais pas avec autant de succès qu'il l'eût souhaité.

Source : Chronicon de Nortmannorum gestis, HdF, VIII, p. 97.

Texte 320. (pas dans le Bronnenboek)

890

Ceux qui étaient restés à **Noviomo** (Noyon) mirent en branle leur armée et dévastèrent toute la région jusqu'à la **Meuse**. De là ils retournèrent via le **Bracbante** (nord-est de Tournai), franchirent l'**Escaut** et voulurent regagner leurs fortifications par des chemins dérobés. Le roi Eudes les poursuivit et les attaqua près de **Waller** (à côté de Valenciennes) mais ne réussit pas pleinement, car, après avoir jeté leur butin, ils s'échappèrent dans les bois et revinrent ainsi à leurs fortins.

Source : Dehaisnes, Annales Vedastini, p. 339.

Texte 321. (pas dans le Bronnenboek)

891

Hasting conclut avec l'abbé Rudolf (d'Arras) un accord fallacieux selon lequel il pouvait aller librement où il voulait. Le Hasting susdit marcha néanmoins le jour de la fête de Saint Jean l'Évangéliste sur le château et le monastère de Saint-Vaast (d'Arras). L'abbé Rudolfus craignait que la foule des Normands qui étaient à **Noviomo** (Noyon) ne l'accompagnât, et, redoutant des malheurs plus grands, il garda son peuple dans la ville. Mais quand il sut la vérité, il regretta qu'ils ne fussent pas partis. Par diverses sorties, il effraya les Normands si bien qu'ils n'osaient plus attaquer la ville. Ceux qui étaient restés à **Noviomo**, mirent leur armée en branle et pillèrent tout le pays jusqu'à la **Meuse**. De là, il revinrent par le **Bracbante** (nord-ouest de Tournai), franchirent l'**Escaut** et revinrent à leurs fortins par des chemins dérobés.

Source : Annales Vedastini, HdF, VIII, p. 88 ; MGS, II, p. 205.

Texte 322. (pas dans le Bronnenboek)

891

Vers l'automne, les Normands quittèrent **Noviomo** (Noyon) pour gagner les régions côtières où ils restèrent tout l'été. Puis ils se dirigèrent à nouveau vers la **Meuse**. Quand le roi Arnulf l'apprit, il se hâta d'arriver et les poursuivit au-delà de l'**Escaut** jusque près d'**Arras**, mais il ne réussit pas à les atteindre ; il retourna dans son royaume. Les Normands qui avaient hiverné à **Noviomo** (Noyon), décidèrent de se rendre à **Luvanio** (il ne s'agit pas de Louvain mais de Louvignies près de Bavay) pour s'y aménager des quartiers d'hiver ; ils partirent au mois de novembre pour s'y rendre, mais ils finirent par s'établir à **Argoeuves** près d'Amiens. Le roi Arnulf rassembla une armée et marcha contre les Normands. Avec l'aide de Dieu, il s'empara de leur fortification, tuant un grand nombre de Normands ; après cette victoire, il retourna dans sa patrie. Mais les Normands qui s'étaient égaillés de ci de là s'établirent à nouveau dans leur fortification. Le roi Eudes, marcha avec son armée sur

Amiens mais ne réussit pas à commencer quoi que ce soit contre eux. Puis les Normands envahirent à l'improviste le Vermandois qui était mal protégé du fait du laxisme des gardes et les mirent en fuite.

Sources : Annales Vedastini, HdF, VIII, p. 88 ; MGS, I, p. 527.

Note : Luvanio ne peut pas être identifié à Louvain, non parce que Louvain se situerait trop loin du théâtre des combats décrit dans les textes, mais parce que Louvain et par conséquent son nom n'existaient pas encore à cette époque. C'est une énigme pour moi que D'Haenens (*Les invasions normandes en Belgique au 9^e siècle*, 1967), n'ait pas vu cette impossibilité, d'autant que, dans son ouvrage, il se révèle disposer d'un sens critique très affûté. Il convient toutefois de se demander s'il est bien raisonnable de limiter une telle étude sur les invasions normandes aux frontières de la Belgique actuelle. Il n'a bien sûr pas compris et a donc laissé passer les nombreuses informations des textes sur la **Frisia** (Flandre). Il évite soigneusement Noviomagus et Dorestadum, deux points capitaux dans les textes sur les Normands, qu'on ne peut ignorer quand on traite tout le problème, d'autant moins que quantité de textes qui les évoquent ont de nombreuses corrélations avec la Belgique. On n'échappe pas à l'impression que Dhaenens a intentionnellement écarté Noviomagus et Dorestadum de son champ de vision pour n'avoir pas à se prononcer sur la question de Noviomagus. Il n'est pas le seul à avoir cette attitude ; beaucoup d'historiens se sont déjà depuis longtemps distanciés de la Nimègue carolingienne, sans souffler mot ni oser le dire ouvertement, tout simplement parce que le reconnaître me donnerait trop de crédit.

Texte 323. (Bronnenboek n° 61)

1^{er} novembre 891

Le roi Arnulf donne au prêtre Eginwolf à Pont-à-Mousson sur la Moselle, deux mansi de terres. Donné à **Noviomaco** (Noyon).

Source : MGH, Diplomata regum Germaniae ex stirpe Karolinorum, I, p. 2.

Note : Le roi Arnulf était à l'époque prisonnier des Normands dans le centre de la France. Il est sûr qu'il n'a pas pris un jour de congé pour aller promulguer une charte à Nimègue comme le Bronnenboek le pense manifestement.

Texte 324. (pas dans le Bronnenboek)

891

... la 12^e année de sa venue dans le royaume, il (un chef normand) arriva des régions dont il avait été repoussé dans une localité appelée sur place **Confluentia** (Conflans-Sainte-Honorine) à cause des cours d'eau qui y confluent. Il remonta l'**Oise** et arriva à cheval et en bateau jusque sous la ville de **Novioma** (Noyon), et y construisit à l'est de la ville une fortification, protégée naturellement par l'eau et les bois, appelée **Chyrisiacus** (Quierzy).

Source : Miracula S. Bertini, HdF, IX, p. 118.

Texte 325. (pas dans le Bronnenboek)

891

Les Normands, qui s'étaient mis en campagne pour plusieurs années et avaient incendié la ville de **Nantes**, et qui, un samedi de Pâques, y avaient assassiné l'évêque et son clergé alors qu'il consacrait les fonds baptismaux, ont également dévasté par le fer et le feu : Angers, Tours, Poitiers, Liège, Tournehem, Tongeren, Cologne, Bonn, Zülpich, Jülich, Neuss, Aix-la-Chapelle, Minda, Malmédy, Stavelot, Prüm et le château royal de **Nimago** (Noyon).

Source : Gesta Trevirorum, MGS, VIII, p. 130.

Texte 326. (pas dans le Bronnenboek)

892

Les Normands quittèrent **Luvanio** (Louvignies), et parce qu'ils remarquaient que tout le royaume était frappé de famine, ils quittèrent la **Francia** à l'automne et passèrent la mer.

Source : Annales Vedastini, MGS, I, p. 524.

Texte 327. (pas dans le Bronnenboek)

893

Le roi Eudes confirme les possessions de l'abbaye de Saint-Médard à Soissons, notamment à Bitry dans le **comté Noviomensi** (de Noyon).

Sources : Odonis regis diplomata, HdF, IX, p. 460.

De re diplomatica, p. 557.

Texte 328. (pas dans le Bronnenboek)**895**

Le roi Zwentibold fait une donation au monastère de Saint-Michel près de Verdun. Donné à Trosley près de la ville de **Novioma** (Noyon).

Source : Diplomata Zwendiboldi, HdF, IX, p. 376.

Texte 329. (pas dans le Bronnenboek)**896**

A cette même époque, les Normands sous la conduite de Hundeus remontèrent la Seine avec cinq barques et, parce que le roi était occupé à autre chose, son malheur et celui du royaume s'accrurent à nouveau... Quelques jours avant Noël, les Normands, ayant entre temps reçu du renfort, remontèrent l'Oise et s'aménagèrent des quartiers d'hiver à **Cauciaco** (Choisy-au-Bac, au confluent de l'Oise et de l'Aisne).

Source : Annales Vedastini, MGS, I, p. 524.

Texte 330. (pas dans le Bronnenboek)**11 juillet 897**

Le roi Zwentibold donne au comte Flobert la villa de Grand-Rang (à 30 km au sud-est de Charleroi), propriété de l'abbaye de Chèvremont (près d'Aix-la-Chapelle), et reçoit de lui l'église, une ferme et 60 manses de terre, biens qu'il donne en dédommagement à l'abbaye de Chèvremont. Lesdits biens sont situés à **Harawa** (Héravesnes, Pas-de-Calais) dans le pays de **Battavi** (Béthune).

Source : Nolden, Besitzungen und Einkünfte des Aachener Marienstifte (1981), numéro spécial de la « Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins », p. 146.

Texte 331. (Bronnenboek n° 61, partiellement)**898**

La même année, Zwentibold – je ne sais pourquoi – brisa avec le duc Reinier, auparavant son conseiller le plus fidèle et unique. Celui-ci s'allia au comte Odacrus et à quelques autres... et se retira dans un certaine place sûre, appelée **Durfos** (Fooz, à 5 km au sud de Namur), où il se fortifia. Quand le roi l'apprit, il rassembla une armée et tenta d'enlever la forteresse, mais il échoua parce que la place était très forte à cause des marais et des nombreux cours que la **Meuse** forme à cet endroit. Lorsque le roi leva le siège, les comtes susnommés allèrent trouver Charles (le Simple) et l'introduisirent avec l'armée dans le royaume. Zwentibold comprit enfin, mais trop tard, qu'il était encerclé et prit la fuite avec une petite escorte. Charles vint en droite ligne à Aix-la-Chapelle, et alla de là à **Nuimaga** (Noyon). Entre-temps, Zwentibold s'était rendu chez l'évêque Franco (de Liège) et l'emmena lui et les siens au-delà de la Meuse jusque près de **Florichingas** (voir la note), d'où, avec ses partisans, ayant repris confiance, il partit au combat. Charles revint de **Nuimaga** (Noyon) et se rendit à **Prüm**, où il rassembla son armée contre Zwentibold. Mais comme les armées marchaient l'une vers l'autre, on ne livra pas bataille. Par le biais d'envoyés, on conclut la paix et on échangea des serments. Charles franchit la **Meuse** et regagna son royaume.

Sources : Reginonis Chronicon, MGS, I, p. 608.

Annales Mettenses, HdF, VIII, p. 75.

Note : Le toponyme Fleury est si fréquent qu'il est impossible de localiser Florichingas. Il est clair qu'il n'y a pas place pour Nimègue dans ce récit. La lutte se joue entre Liège et Prüm ; dans quel but mystérieux Charles le Simple serait-il d'abord passé par Nimègue ?

Texte 332. (Bronnenboek n° 64)**898**

Le roi Zwentibold rendit à l'église de Saint-Pierre à Trèves la propriété de l'abbaye de Saint-Servais à Maastricht, que Régnier au Long-Col s'était appropriée, notamment en menaçant des envoyés de l'archevêque de Trèves. La charte contient le passage suivant : « Il (l'archevêque Radboud de Trèves) nous a expliqué comment ont été reçus dans l'abbaye susdite les envoyés qui étaient chargés de comparaître à **Neumaga** (Noyon) en notre présence. Ils y furent menacés et forcés de donner leur assentiment à l'usurpation, pour eux-mêmes et pour le clergé qui leur est confié, et de ruiner par des raisons fallacieuses le fondement de notre autorité. »

Source : Diplomata Zuendiboldi, HdF, IX, p. 378.

Note : Pour quelque obscure raison, le Bronnenboek a négligé de donner la traduction de ce texte. Cela lui permettait de gruger à nouveau le lecteur et de lui imposer une jolie ligne droite Trèves, Maastricht-Nimègue, alors que le texte explique pourquoi les envoyés de Trèves durent d'abord se rendre à Maastricht pour faire ensuite rapport au roi à Noyon. « Ne pas traduire » appartient aussi à la tactique du Bronnenboek.

Texte 333. (pas dans le Bronnenboek)

899

Au mois de novembre, les Normands partirent vers l'**Oise** afin de s'y aménager des quartiers d'hiver. Ils errèrent à travers tout le pays jusqu'à la **Meuse**. Le roi Zwentibold les poursuivit mais ne parvint pas à les atteindre.

Source : Annales Vedastini, MGS, I, p. 529.

Texte 334. (pas dans le Bronnenboek)

900

C'était surtout Baudouin II, comte de Boulogne (Flandre) qu'il (Robert, roi de Francie) tâchait de rallier à ses plans. En effet, le comte prit son parti et se tourna contre le roi (Charles le Simple). (A l'instigation de Baudouin de Flandre, Foulques, archevêque de Reims fut assassiné peu après).

Source : Richerius, Historiae, édition Latouche, I, p. 43.

Note : On objecte de divers côtés que les rois et empereurs allemands ne peuvent pas avoir été à Noyon, ce qu'on affirme avec beaucoup d'insistance pour les Ottons. C'est une allégation irréfutable, inspirée d'une part par les conceptions erronées qu'on a des partitions de l'empire carolingien, qui sur des points importants comme la Frisia et la Batua ne sont pas reconstruites conformément à la vérité. D'autre part, ces conceptions sont inspirées par notre fixation moderne sur les frontières, que nous considérons comme des lignes de démarcation radicales, alors que c'était loin d'être le cas au X^e et XI^e siècles, où en outre la juridiction personnelle était parfois beaucoup plus importante que la territoriale. Troisièmement : bien que l'Allemagne et la France aient commencé à se séparer de plus en plus l'une de l'autre à partir du début du X^e siècle – la grande déchirure et la grande blessure deviendrait l'Alsace – le mirage du Saint Empire Romain a subsisté longtemps encore, si bien que les empereurs allemands, surtout les Ottons, cultivaient l'illusion qu'ils avaient un certain droit de tutorat sur la France. Les preuves sont surabondantes qu'ils se mêlaient politiquement et militairement des affaires de la France. En outre l'empire et la maison royale d'Allemagne possédaient depuis très longtemps des domaines considérables en Belgique et dans le nord de la France, si bien qu'on y trouvait des intérêts allemands qui y demeurèrent longtemps encore après que des frontières politiques eussent définitivement séparé les deux pays. Il est même remarquable que, jusqu'à la veille de 1047, date de la destruction finale de la résidence carolingienne, les empereurs allemands ont souvent tenu leur cour à **Noyon**, précisément pour souligner que cette résidence était allemande. Le Bronnenboek ne cesse de brandir l'argument que **Noyon** était une ville **française**, où un empereur allemand n'avait rien à faire. Sans avoir la prétention de décrire toute l'évolution politique du nord de la France, je cite quelques textes qui prouvent que cette question ne peut être résolue par ce simplisme et que qualifier, pour cette époque, Noyon de ville française est une thèse qui requiert une approche plus approfondie de l'histoire effective de la ville.

Texte 335. (pas dans le Bronnenboek)

31 octobre 901

Charles le Simple, roi de Francie occidentale, confirme, à la demande de l'évêque Heidilo, le chapitre de Noyon dans ses possessions, l'octroi de toute l'emprise de la ville, avec la justice et tout ce qui en dépend, à l'exception de la foire annuelle qui appartient à l'évêque. On trouve dans le texte : « Heidilo, évêque de Vermandois, **Noviomagus** (Noyon) et Tournai ». « Dans toute l'emprise de la ville de **Noviomagus** (Noyon) » ; « l'église susnommée de **Noviomagus** (Noyon) ».

Sources : Cartulaire du chapitre de Noyon, fol. 30.

Levasseur, Annales, fol. 677.

Diplomata Caroli Simplicis, HdF, IX, p. 401.

Texte 336. (Bronnenboek n° 66)

12 avril 912

Charles le Simple, roi de Francie occidentale donne au prêtre Fulrad deux fermes royales à Cond et Merl dans la région de Mayen (à 20 km à l'ouest de Coblenche). Donné au palais de **Neumaga** (Noyon).

Source : Caroli Simplicis diplomata, HdF, IX, p. 516.

Note : Neumaga pourrait être ici Neumagen près de Trèves. Ce n'est **certainement pas** Nimègue, ce que le Bronnenboek en fait, lequel, après avoir claironné si triomphalement que les empereurs allemands n'ont pas pu être dans une ville française, ose la plaisanterie de faire résider un roi **français** dans une ville **néerlandaise**. Peut-on montrer plus clairement que Leupen est un brasseur de vent qui, même après des explications circonstanciées, est incapable de prendre conscience de ses bévues.

Texte 337. (pas dans le Bronnenboek)

917

Charles le Simple, roi de Francie occidentale, confirme l'abbaye de Saint-Cornelis (Corneille) dans la possession de biens à Sénicourt près de Chauny dans le pays de **Noviomus** (Noyon).

Source : De re diplomatica, p. 569.

Texte 338. (pas dans le Bronnenboek)

925

Les Normands de **Rouen** brisèrent le pacte qu'ils avaient conclu auparavant et dépeuplèrent les régions de **Beauvais** et d'**Amiens**. La ville d'**Amiens**, qui était mal défendue à cause de l'afflux de réfugiés, fut incendiée ; ce fut aussi le cas d'**Arras**, qui fut soudainement attaquée. Les Normands arrivèrent en pillant jusque près de **Noviomagus** (Noyon) où ils incendièrent la ville basse. La garnison du château et les habitants de **la ville basse** firent une sortie. Ils repoussèrent les Normands, en tuèrent le plus possible et délivrèrent le secteur de la ville basse.

Source : Flodoardi Annales, HdF, VIII, p. 183 ; MGS, III, p. 375.

Note : Nimègue jongle de façon inimaginable avec les textes. Alors que le Bronnenboek saute ce texte, **et donc l'abandonne à Noyon**, la ville de Nimègue continue dans ses dépliants à le présenter comme le clou de sa lutte contre les Normands. A Nimègue, on rencontre en effet également une différence de niveau entre le Valkhof et la ville basse, ce qui pour les écrivains publicitaires suffit à établir leur localisation. Le texte dit du reste que les Normands venaient de **Rouen**. Autrement dit l'université et la ville se traitent mutuellement de menteuse. Pour corser l'affaire, elles ne l'avaient même pas remarqué jusqu'à ce que j'appelle leur attention là-dessus. Et alors, Bogaers, l'initiateur du Bronnenboek, dut, pardi ! me demander par lettre où la ville avait publié cela ! Le second Bronnenboek se hâta de chercher une échappatoire en affirmant (page 6) que Flodoard par Noviomus avait voulu désigner Noyon et **par Noviomagus peut-être quand même Nimègue**. S'il en est ainsi – ce qui n'est pas le cas – le texte aurait dû figurer dans les **deux Bronnenboeken** : il s'agit donc d'une fallacieuse échappatoire. Flodoard ne peut pas avoir pensé à Nimègue car jusqu'à maintenant nous n'avons encore rencontré aucun texte dont on puisse déduire ne fût-ce que la seule existence de Nimègue. Etant de Reims, Flodoard savait sans aucun doute où se situait **Noviomagus** ou **Noviomus**, puisque qu'il fut un temps un sérieux candidat au siège épiscopal de **Noviomagus – Noyon**.

LES NORMANDS AUX PAYS-BAS

J'ai donné si exhaustivement les textes sur les Normands **pour sept raisons** :

1. Le Bronnenboek passe **84 textes** sur les Normands, qu'il abandonne donc à la France. Dans ce complexe de textes apparaît sans cesse le nom de Noviomagus dont il admet donc implicitement qu'il s'agit de **Noyon**. Les textes passés, qui seront encore spécifiés plus précisément tantôt, sont les numéros : 183, 193, 224, 225, 235, 237, 238, 239, 240, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 257, 259, 260, 261, 262, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 271, 272, 273, 274, 277, 278, 280, 281, 285, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 316, 317, 318, 320, 321, 322, 324, 325, 326, 329, 333, 338.

2. Dans les récits qui avaient cours auparavant sur les Normands aux Pays-Bas, Nimègue occupait une place importante et même centrale. Notre attention se porte donc d'abord sur les textes où on mentionne Noviomagus en relation avec les Normands. Le Bronnenboek ne donne que **cinq textes** au sujet de Noviomagus et des Normands, les numéros 50, 55, 57, 58 et 59, en fait **seulement quatre** vu que les textes 58 et 59 sont des textes parallèles qui traitent du même événement. Voir mes textes 227, 241, 276, 285, 286. Parmi ceux-ci, il y en a deux sur Rorik, l'occupant de **Dorestadum** – Audruicq, et un sur **Biorzuna** – Boursies ou Boursin, que nous pouvons d'emblée décompter. Le Bronnenboek passe 50 textes où il est question de Normands et de Noviomagus, de la Batua et de la Frisia. Voir mes textes : 178, 237, 239, 240, 242, 244, 247, 248, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 257, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 271, 274, 277, 278, 281, 287, 293, 294, 296, 300, 302, 308, 310, 311, 312, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 324, 325, 333, 338. Cette omission se passe naturellement selon la procédure normale du Bronnenboek : on se garde bien de mentionner et de justifier pourquoi on rejette pour Nimègue 50 textes sur les Normands et Noviomagus pour n'en conserver qu'un misérable reliquat de cinq. Si c'est déjà là une entorse à la science, ce qui suit est pis encore.

3. Parmi ces 50 textes, il y en a **25 qu'on appliquait auparavant toujours à Nimègue et aux Pays-Bas**, à savoir les textes : 178, 240, 242, 244, 248, 252, 253, 254, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 271, 274, 287, 293, 296, 302, 310, 311, 320, 338. Ces textes sont concédés **à Noyon**, c'est-à-dire à la France, sans autre forme de procès. Le Bronnenboek admet donc tout à fait mais sans le dire **que les applications antérieures à Nimègue étaient erronées** et que ces textes appartiennent **à Noyon**. Dans cette matière, le Bronnenboek a perpétré une de ses pires fraudes, laquelle révèle une intention bien arrêtée de tromper. Le Bronnenboek proclame qu'il est ridicule de supposer qu'il existe chez les historiens une confusion entre Noyon et Nimègue. Il ne contente pas de tomber d'innombrables fois dans cette confusion **mais laisse également tomber 50 preuves de ladite confusion** pour conclure enfin qu'il n'existe pas de confusion, ce qui pousse la tromperie scientifique à son comble et lui vaut en outre le « Prix des bévues 1980 ». Bien que ce soit une amère consolation après 25 ans d'outrages où l'on m'a fait passer pour l'idiot de village des Pays-Bas, un idiot qui poussait l'idiotie jusqu'à vouloir admettre une confusion entre Noyon et Nimègue, j'ai quand même quelque plaisir à voir que le Bronnenboek avoue enfin sans détours et **confirme mes positions par 25 preuves**. C'est l'université **catholique** qui m'inflige depuis 25 ans cette injustice, **et elle le fait en toute conscience**, elle qui, usant de son « autorité » universitaire m'a mis une meute de nullités aux trousses et les a excités. Impossible de déceler dans les sources la moindre différence entre les cinquante textes passés et les quatre rescapés. S'il en voit une, le Bronnenboek est tenu de l'expliquer, vu que c'est l'exigence première de la critique textuelle. Les esprits les moins clairvoyants, qui sont totalement incapables de découvrir le critère déterminant, ont le droit de l'apprendre des auteurs du Bronnenboek, d'autant qu'ils ne rencontrent nulle part **le nom de Noyon** dans les deux Bronnenboeken. Après 25 ans de chicaneries, ils veulent enfin savoir ce qui appartient à qui. A strictement parler, le Bronnenboek n'a même pas fait de sélection. Une telle sélection suppose en effet **une mention intégrale des faits**, qui serait naturellement un étalage ouvert et honnête, de façon à déterminer si les données doivent être « réparties » entre Noyon et Nimègue et, si oui, comment. Quand on affirme que le problème reçoit telle conclusion, il convient de procéder de la sorte sans se contenter de coasser des apriorismes appuyés sur de ridicules fragments. Si le Bronnenboek avait procédé de la sorte, à savoir juxtaposer

objectivement les données qu'il estimait revenir à Noyon et celles qu'il estimait revenir à Nimègue, j'aurais encore eu quelque respect pour l'entreprise, même s'il s'était permis quelques fantaisies dans l'attribution des textes. Mais voilà bien le clou de l'affaire : cette méthode exclut précisément les fantaisies parce que les attributions ne peuvent naturellement être faites au pifomètre mais raisonnées, argumentées et de préférence prouvées. Le Bronnenboek s'en est bien gardé, sûr par avance du fiasco final, parce que Nimègue n'avait pas l'ombre d'une chance face aux données de Noyon et sur Noyon. La devise du Bronnenboek fut donc : à la trappe tout cet ennuyeux fatras ! A la trappe ces cinquante textes sur les Normands. Le seul coq qui oserait protester, nous le ferons bien taire d'une autre manière, à savoir en le faisant passer pour un misérable dilettante et un fou, le fait d'oser affronter une cohorte de professeurs étant une preuve suffisante de sa folie.

4. Un certain nombre de textes sur les Normands rapportent que dans leurs attaques contre Noviomagus ils visaient tout spécialement le **palais carolingien** ou la résidence royale. Dans les années après 880, c'était même pour eux un hivernage de prédilection. Le Bronnenboek ne contient **pas la moindre preuve** que ce palais entre le V^e siècle et 1047 se soit trouvé à Nimègue. Il commet d'ailleurs une nouvelle fraude **en sautant 25 textes** qui mentionnent le palais, le château ou le burg de Noviomagus, lesdits textes concernant sans l'ombre d'un doute Noyon, en témoigne également leur omission par le Bronnenboek. Voir mes textes : 132, 133, 135, 136, 140, 146, 156, 158, 174, 219, 221, 230, 296, 300, 317, 332, 338, 351, 418, 419, 420, 421, 422, 424. Le cœur de toute la question est le suivant : **Où se situait la résidence mérovingienne et carolingienne de Noviomagus ?** Car il est impossible de scinder les deux périodes vu que les Pépinides et Charlemagne les relient intimement et aussi vu que Nimègue les a revendiquées toutes les deux. La chose était en fait déjà conclue parce que la revendication par Nimègue de **la période mérovingienne** reposait sur **une unique monnaie de Noyon** (voir texte 142) : après cette bourde immortelle, on peut en fait cesser de parler d'une période carolingienne à Nimègue. Le problème fondamental du Bronnenboek était : comment ratisser suffisamment d'apparentes preuves en faveur de Nimègue, sans souffler mot de Noyon, afin de sauver Nimègue. Ce silence concernait déjà 50 textes auxquels s'en ajoutent encore vingt qui comportent la preuve **que le palais se trouvait à Noyon**. Ce faisant, les rédacteurs du Bronnenboek ont à nouveau trahi leur nature de fieffés faussaires. Aux Pays-Bas, personne ne donnera plus dans la sottise qu'il aurait existé **deux résidences de Noviomagus homonymes**. Depuis, l'affaire est entendue. Plus question de proposer cette théorie même aux profanes, et pas davantage aux historiens si du moins ils usent de leur bon sens historique.

5. Dans les relations des raids des Normands, **Dorestadum** occupe une place aussi importante que Noviomagus. Le Bronnenboek **cite deux textes à ce sujet et en passe seize**, à nouveau sans justifier le moins du monde cette sélection. Voir mes textes : 87, 104, 210, 224, 225, 226, 242, 243, 244, 246, 259, 260, 262, 271, 356, 445. Les textes passés sont donc concédés à **Dorestadum** – Audruicq. Eh bien ! Pourquoi le R.O.B.⁴⁹ s'entête-t-il à encore toujours à faire passer la localité de **Munna** (voir les textes 384 – 387), qui date du X^e ou du XI^e siècle, pour le Dorestadum carolingien ? Les relations concernant les Normands lient si indissolublement cette localité à Noyon qu'on est forcé de la chercher loin au sud des Pays-Bas, ce que prouvent du reste divers détails géographiques parlants, introuvables aux Pays-Bas mais bel et bien présents dans les parages d'Audruicq. Le tome III, qui traite du diocèse de Tournehem apportera une nouvelle série de preuves. Le ROB veut-il, à force de cacher et de tenter de sauver son plus grand flop archéologique, dérailler au point de devoir être publiquement démasqué comme escroc et dupeur du peuple ? Ce n'est du reste plus nécessaire. Il en a apporté lui-même la preuve en s'abritant derrière le Bronnenboek, lequel n'a pas commis une seule fraude à la science mais toute une série.

⁴⁹ Ndr. : Le R.O.B. était le service national d'archéologie. Il s'appelle désormais R.A.C.M. (tiens ! tiens ! pour se refaire une virginité ?). Il fouille toujours autour de Wijk bij Duurstede (voir le site de la ville). Delahaye décédé et donc tout danger écarté, il n'a pas varié d'un iota dans ses convictions. Les textes parlent – certes avec une exagération manifeste - de cinquante églises à Dorestadum : les services archéologiques n'ont trouvé à Wijk bij Duurstede qu'une broche où l'on peut avec beaucoup de bonne volonté distinguer une croix. Un seul mors de cheval ornémenté fournit une mirifique cavalerie, etc. etc. Tout cela sent furieusement sa chevauchée fantastique au sens où on l'on chevauche surtout sa *phantasia*, son imagination !

6. Les relations des raids des Normands ne parlent pas seulement de Noviomagus et de Dorestadum. Ils mentionnent la plupart du temps d'une même haleine : la **Frisia** (Flandre), la **Batua** (Béthune), le **Renus** – Escaut, parfois même l'**Escaut** et la **Flandre** avec leurs noms propres, et en outre plusieurs fois les **Bouches du Renus** – Escaut au nord de Boulogne, avec une régularité réitérée, même si les relations sont réparties sur diverses années. Il est évident que ces relations concernent toutes la même région, régulièrement envahie par les Normands entre 808 et 925. Tout comme les textes qui parlent de Noviomagus, ceux qui évoquent les Normands constituent une série continue intimement liée par le retour constant des mêmes détails géographiques. De ces textes, 84 se révèlent impossibles à revendiquer pour les Pays-Bas : le Bronnenboek laisse donc également tomber pour les Pays-Bas la Batua, la Frisia et les Bouches du Renus. C'est se moquer du monde de vouloir maintenir tout cela avec quatre textes quand on doit en abandonner au nord de la France 84 **avec le même contenu**. À côté des textes sur Noviomagus, les relations des raids des Normands forment une série de preuves à part **qu'aucun Normand n'a jamais mis le pied aux Pays-Bas**, si bien que la Frise néerlandaise, la Betuwe, Nimègue, Utrecht et Wijk bij Duurstede doivent définitivement être rayés de la liste des objectifs des raids normands. Cela signifie également la fin du mythe des Pays-Bas carolingiens, car ces cinq localités étaient **les cinq pieds et les seuls** sur lesquels reposaient les mythes. Ces pieds sont flamands et français, stupidement localisés parce qu'on s'est laissé prendre au miroir aux alouettes des **doublures onomastiques** vraies ou supposées, qui ne se limitent du reste pas à ces cinq cas mais fourmillent au contraire dans le matériau des mythes. La plupart des doublures onomastiques sont apparentes, les cinq susdites en tout cas, vu qu'il s'agit de **latinisations après coup** de noms indigènes, latinisations du reste totalement inconnues aux Pays-Bas jusqu'au X^e ou XII^e siècle et du reste jamais entrées dans l'usage. Ce simple fait, qui n'en constitue pas moins le fondement même des mythes, personne ne l'a remarqué, bien qu'il ruine d'un seul coup la continuité historique. On basait en effet la continuité historique sur une continuité onomastique de toute évidence inexistante.

7. Chacun aura maintenant compris pourquoi il était si urgent de faire paraître le « Dorestadum » du R.O.B. (1978) et le Bronnenboek de Nimègue (1980) après ma publication en 1977 du *Mythe van de Noormannen in Nederland* (Le Mythe des Normands aux Pays-Bas), même si Nimègue et le ROB taisent si anxieusement la cause de leur panique. Dès 1977, j'avais prouvé définitivement que la présence normande aux Pays-Bas était un mythe. Je reprends ici ma démonstration, primo pour contrer le grossier silence qui enterre mes publications – oh ! on réagit bien par la bande mais on n'a pas l'élégance scientifique élémentaire de citer et de nommer son adversaire ! – secundo pour épingler une fois encore l'omission inadmissible de 84 textes. On s'est trompé de titre pour le Bronnenboek (Recueil des sources) de Nimègue : on aurait dû l'appeler **L'aveuglement des sources de Noviomagus**.

FAUX-FUYANT TOPONYMIQUE

Bien que j'aie, depuis 1965, maintes fois prouvé, à grand renfort de citations, qu'il n'existe aucune différence entre les formes **Noviomagus** et **Noviomus** (voir notamment le texte 433), on continue obstinément à s'escrimer avec le sophisme que Noviomagus signifie Nimègue et Noviomus Noyon. Ce qui est curieux à ce sujet, c'est qu'on n'invoque plus la forme **Numaga** ou Niumaga. Ce sophisme pratiqué auparavant par Stolte, à savoir que Numaga est un nom germanique, qui doit **donc** avoir été utilisé en territoire germanique et qu'il s'agit **donc** de Nimègue, on n'ose plus le reprendre depuis que j'ai fait remarquer qu'à ce compte Aken était **donc** situé en Hollande, Aachen **donc** en Allemagne et Aix-la-Chapelle **donc** en France ou en Wallonie. C'est précisément l'erreur fondamentale des Monumenta Germanica d'avoir fait de cette différence imaginaire le critère définitif entre Noyon et Nimègue. Le Bronnenboek a plusieurs fois donné dans le panneau, bien que j'aie signalé dès 1965 dans mes « Vraagstukken... » les cas les plus graves et les plus obviés, preuve suffisante quoique inutile qu'on s'est bien gardé de lire mon livre. Mais il lui est arrivé plusieurs fois **de ne pas tomber dans le panneau** : il savait donc que le critère des Monumenta Germanica était erroné, ce qui ne l'empêchait pas de continuer à l'utiliser et à s'en servir pour tromper le profane. En effet dès lors qu'il apparaît que Noviomagus est la première forme et la plus usitée pour Noyon, non seulement ce sophisme s'évanouit radicalement, mais il devient encore plus impératif de prouver quand Nimègue se

présente aussi sous cette forme. **Les sources propres de Nimègue** – et ici il faut naturellement laisser de côté les sources **françaises** – montrent que ce n'est le cas qu'en 1145 et pas avant. Voir chapitre 8, *La nouvelle ville de Neumaia*. On n'arrivait naturellement pas à s'imaginer, bien que cela saute aux yeux au vu des faits, que Noviomagus pour Nimègue n'était qu'une latinisation **après coup** du nom indigène de Neumaia. Il s'est passé très exactement la même chose pour Utrecht, Wijk bij Duurstede, Friesland (Frise néerlandaise) et la Betuwe. C'est là en fait la quintessence des mythes, chacun pensant à tort que ces noms étaient usuels **dès le premier siècle** aux Pays-Bas.

Texte 339. (pas dans le Bronnenboek)

982

Après avoir pris les mesures nécessaires à la défense de la ville (Laon), il (Louis IV d'Outremer) délibéra à qui il donnerait le siège épiscopal de **Noviomus** (Noyon), Airard, le titulaire, étant décédé... (après un incident à arrière-plan politique)... Gaubert, moine et abbé de Corbie, à qui le roi avait attribué le diocèse de **Noviomus** (Noyon) fut consacré par Artaud, archevêque de Reims.

Sources : Richerius, *Historiae*, édition Latouche, I, p. 119.

Flodoardi *Annales*, MGS, III, p. 380.

Texte 340. (pas dans le Bronnenboek)

Avant 933

Oduiz donne à l'abbaye de Saint-Eloi de Noyon des biens à Ecuville et à Siécourt dans le pays de **Noviomus** (Noyon).

Source : *De re diplomatica*, p. 567.

Texte 341. (pas dans le Bronnenboek)

933

Odo, fils d'Herbert de Vermandois, qui prit possession de Ham, mit à sac et pillà Soissons et **Noviomus** (Noyon).

Source : *Chronicon Flodoardi*, HdF, p. 189 ; MGS, III, p. 381.

Texte 342. (pas dans le Bronnenboek)

Entre 936 et 950

Louis d'Outremer, roi de Francie occidentale, donne à Transmarus, évêque de **Noviomagus** (Noyon) permission de fonder un monastère à partir de quelques petits monastères dans **la basse ville** de **Noviomagus** (Noyon).

Source : *Ludovici Transmarini diplomata*, HdF, IX, p. 597.

Note : Ce texte prouve une fois de plus qu'au X^e siècle aussi Noviomagus signifie Noyon, quoi que puisse affirmer le Bronnenboek. Voir texte 338.

Texte 343. (pas dans le Bronnenboek)

936-973

(Résumé) Otton 1^{er}, roi allemand à partir de 936, empereur de 963 à 973, s'est beaucoup mêlé de la France. Un florilège tiré de la vie de Richerius livre les faits suivants : 939, il fait irruption en France et pousse jusqu'à Verdun et Reims ; 942, il apporte son soutien à Louis IV d'Outremer, mais aussi à Lothaire, ce qui en fait le tuteur effectif de la France ; 943, il se ligue avec les seigneurs de France révoltés contre les rois ; 945, il fait alliance avec l'Angleterre contre certains seigneurs de France ; 946, il entreprend une campagne en France ; 947, il est étroitement impliqué dans une affaire contre Hugo, puis il apporte à nouveau son soutien à Louis ; 948, il copréside des synodes qui avaient plus d'arrière-plans politiques qu'ecclésiastiques ; 949, il apporte son soutien, également militaire, à Louis ; 954, il apporte son soutien à Lothaire ; il promulgue diverses chartes à **Noviomagus** (Noyon).

Source : Richerius, *Historiae*, édition Latouche, passim.

Texte 344. (pas dans le Bronnenboek)

939

Les soldats du roi arrivèrent près du **Renus** (Escaut) en un lieu appelé **Bierzuni** (Boursin), et avaient déjà commencé à franchir le **Renus** (Escaut) sans savoir qu'Henri était proche avec les comtes susnommés.

Source : Liudprandi Chronicon, MGS, III, p. 321.

Note : Qu'on ne pense pas que ce soit seulement chez les auteurs classiques que l'hydronyme Renus désigne l'Escaut, cela reste le cas chez tous les auteurs jusque bien avant dans le X^e siècle.

Texte 345. (pas dans le Bronnenboek)

Vers 940

Une chronique parle de Transmarus « **Noviomagensis** episcopus », et de Rudulfus « **Noviomensis** episcopus ».

Source : Annales Gandenses, MGS, I, p.p. 187, 188.

Note : Dans les deux cas les index des Monumenta Germanica attribuent les évêques susnommés, avec nom et prénom, à Nimègue. De surcroît, à une seule page de distance, on rencontre les deux formes, preuve supplémentaire que les rédacteurs du Bronnenboek ne savent pas lire et n'ont pas remarqué que les index des Monumenta ne sont pas du tout fiables. Or, selon leur propre témoignage, ils n'ont travaillé que d'après lesdits index !

Texte 346. (pas dans le Bronnenboek)

942

Transmarus, évêque de Noyon, fait une déclaration en faveur de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand. Donné dans la ville de **Noviomagus** (Noyon).

Source : Wauters, Table chronologique des chartes et diplômes imprimés de l'histoire de la Belgique, I, p. 349.

Texte 347. (pas dans le Bronnenboek)

945

Louis d'Outremer, roi de Francie occidentale, confirme les donations de Transmarus, évêque de **Noviomagus** (Noyon), à divers monastères.

Source : Cartulaire du chapitre de Noyon, fol. 34.

Texte 348. (pas dans le Bronnenboek)

948

Un autre synode se tint à **Ingelenheim**. Au temps fixé, se réunit, sur l'ordre du pape Agapit et sous la présidence de son légat Marinus, un synode au palais d'Ingelenheim sur les rives du Renus (ici, il s'agit effectivement du Rhin), dans la basilique de Saint-Remigius, apôtre des Francs. Des évêques de diverses régions s'y réunirent conformément aux règles du droit canon ; il s'agissait de ceux de Trèves, Reims, Mayence, Cologne, Hambourg, Münster, Toul, Metz, Verdun, Cambrai, Laon, Worms, Spiers, Wurtzburg, Constance, Augsbourg, Hildesheim, Halberstadt, Paderborn, Ribe, Tongeren (il s'agit de l'évêque de Liège), Osnabrück, Minden, **Balderik d'Utrecht**, Salzburg, Passau, Eichstadt, Sleswig et Bâle.

Source : Richerius, Historiae, édition Latouche, I, p. 243.

Note : Ce synode, sous la présidence de Louis d'Outremer et de l'empereur Otton 1^{er}, était la continuation des synodes avortés de Verdun, Reims et Mouzon, où l'on avait tenté en vain de rétablir la paix et l'unité en France. Le synode fulmina une condamnation et une excommunication contre Hugo le Grand, duc de Francie, le principal opposant à Louis d'Outremer, et contre Hugo, l'archevêque de Reims démis de sa dignité. Dans l'énumération ci-dessus, manque l'évêque de Noyon. Transmarus avait choisi le parti d'Hugo ; il n'était pas davantage présent au synode de Laon, où, 30 jours après Ingelenheim, on ratifia et exécuta les décisions.

Texte 349. (Bronnenboek n° 68)

1^{er} juin 949

L'empereur Otton confirme l'abbaye de Prüm dans la possession du monastère de Susteren (Limbourg néerlandais). L'acte mentionne que l'empereur tint une diète à **Niumaga** (Noyon), en présence des évêques de : Trèves, Utrecht, Metz, Paderborn et Liège, et des ducs Conrad et Heriman.

Sources : Muller en Bouwman, Oorkondenboek van het Sticht Utrecht tot 1301, I, p. 176.

Martène et Durand, Amplissimus collectio, I, p. 289.

MGH, Diplomata regum et imperatorum Germaniae, I, p. 194.

Note : Le fait qu'il s'agisse du monastère de Susteren et la présence de l'évêque d'Utrecht ne forment naturellement pas des critères permettant de conclure que Niumaga est Nimègue, bien qu'on doive constater, à notre tristesse nationale, que certains historiens néerlandais font preuve d'un tel simplisme.

Texte 350. (pas dans le Bronnenboek)

Novembre 950

Le roi Otton 1^{er} donne à l'église de Coblenche des biens dans les villae **Bechi** et **Auici**, situées dans le pagus **Ganapa**.

Source : Stumpf, Acta imperii inedita, 1873, p. 598.

Sloet, o. c., p. 87bis.

Note : Dans ses "*Franken in Nederland*", p. 88, Blok en fait : « l'insituable pagus Genipi, où se trouvaient les villae royales d'Ewijk et de Beek ». La vérité est que **Ganapa** est Gamaches, à 15 km au sud-est de Le Tréport (Seine Maritime), connu en 751 sous le nom de Ganapio. **Auici** est Avesnes-en-Bray et **Bechi** est Bacqueville-en-Caux, localités toutes deux proches de Dieppe. La trouvaille de Blok est un exemple parlant de la tendance à tout tirer dans les parages de Nimègue, afin d'y créer des « domaines royaux », qui n'y ont jamais existé. Ce Bechi est naturellement une toute autre localité que celui de la charte de 826 (voir texte 206).

Texte 351. (pas dans le Bronnenboek)

Entre 954 et 961

A la même époque, le glorieux roi Otton (l'empereur Otton 1^{er}) convoqua à **Niumacum** (Noyon) une diète des grands de l'empire afin de restaurer la paix dans l'église catholique et au profit de tout l'empire. On avait décidé d'y apporter les reliques de Saint Audomar (Saint Omer de la ville du même nom). Mais quand, après une première partie de voyage favorable, ils (l'abbé et les moines) furent arrivés au port de **Thiale** (Tilques), où ils voulaient se reposer, ils furent l'objet de moqueries de la part du bedeau, qui refusa de leur ouvrir le portail de l'église... De là, ils continuèrent leur route et atteignirent **Niumacum** (Noyon)... (Un autre texte ajoute qu'en contrepartie, l'abbaye reçut en cadeau l'église de **Frekena** - Ferques près de Desvres -).

Sources : Vita S. Audomari episcopi, AS, septembre III, p. 414.

Gesta abbatum S. Bertini, MGS, XIII, p. 630.

Texte 352. (Bronnenboek n° 70)

Entre 954 et 961

A l'époque de son gouvernement (à savoir de l'abbé Regenoldus), il transporta, avec l'assentiment et sur les instances du célèbre comte Arnoldus, les reliques de Saint Audomarus (Saint Omer) avec une grande et dévote escorte de moines et de chanoines au palais royal de **Neumagus** (Noyon), où était alors arrivé le glorieux roi de Francie orientale, qui avait également l'intention de récupérer les terres au-delà du **Renus** (Escaut), qui avaient jadis été données par les croyants à ce saint lieu.

Source : Gesta abbatum S. Bertini Sithiensis, MGS, XIII, p. 630.

Note : Les possessions en question, que l'abbaye avait perdues, se situaient essentiellement en Flandre occidentale, de l'autre côté de l'embouchure sud de l'Escaut. Lors de l'organisation et de la promotion des abbayes de Gand, le premier comte de Flandre avait pillé les abbayes de Saint-Omer et de Wormhout. Ultérieurement quelqu'un (de l'abbaye ou de l'extérieur) n'a plus compris ce texte, ni sa mention de **Frekena** (Ferques), si bien qu'on se mit à penser à tort que l'abbaye de Saint-Omer avait jadis eu des biens à **Frechen** près de Cologne (voir aussi le texte 375).

Texte 353. (pas dans le Bronnenboek)**962**

Odelric est consacré évêque (de Reims) dans la basilique de Saint Remigius par les évêques de la province de Reims : Guido de Soissons, Rorgon de Laon, Gubuinus de Châlons, Hadulf de **Noviomus** (Noyon) et Wicfrid de Verdun.

Source : Richerius, *Historiae*, édition Latouche, II, p. 26.

Texte 354. (pas dans le Bronnenboek)**1^{er} mai 965**

L'empereur Otton 1^{er} confirme le monastère de Saint Ghislain en Hainaut dans ses possessions et lui promet sa protection. Donnée à Noviomagus (Noyon).

Source : MGH, *Diplomata regum et imperatorum Germaniae*, I, p. 606.

Texte 355. (pas dans le Bronnenboek)**973**

Otton (II) fut proclamé roi par les **Germaines** et les **Belgæ** (à savoir de Lotharingie/Lorraine, de Flandre et de Hainaut)... Le royaume de Germanie ainsi qu'une partie de la Gaule resta entre ses mains jusqu'à sa mort, mais dans des circonstances maintes fois troublées. D'effrayantes rivalités opposèrent en effet Otton et Lothaire, roi des Gaulois et la victoire demeura incertaine. Comme Otton possédait la **Belgica** et que Lothaire voulait s'en emparer, les deux rois fomentèrent des machinations l'un contre l'autre, car tous deux affirmaient que leur père l'avait possédée, et tous deux n'hésitaient pas à défendre leur droit avec une grande armée. En vérité, ce pays avait appartenu à Louis d'Outremer, le père de Lothaire, et celui-ci l'avait par la suite donné à Otton, père de notre Otton. La **Belgica** était donc la raison la plus profonde de leurs dissensions.

Source : Richerius, *Historiae*, édition Latouche, II, p. 83.

Texte 356. (pas dans le Bronnenboek)**10 avril 974**

L'empereur Otton II confirme le diocèse de Strasbourg dans la possession de sa franchise d'octroi dans l'empire, comme elle avait été accordée par ses prédécesseurs, hormis à Quentovic, **Dorestato** – Audruicq et Clusas.

Source : MGH, *Diplomata, Ottonis diplomata* (1956), p. 89.

Note : La charte est une confirmation d'une charte précédente. Voir texte 210. Dorestadum existait toujours vers la fin du X^e siècle sous son propre nom, alors que l'histoire de Hollande venait de commencer et que les noms de Dorestad et de Duurstede n'y apparaîtraient qu'au XIV^e siècle, preuve définitive que cette apparition était légendaire. On a essayé de démontrer la fausseté de cet acte de 974, naturellement fatal à un Dorestadum néerlandais, puisque les historiens néerlandais avaient admis que Dorestadum avait totalement disparu vers 870, nom compris. Les historiens allemands publient cette charte comme authentique, sans même formuler ni remarque ni réserve. Dorestadum ne se situait donc pas aux Pays-Bas, où on ne peut la mettre en évidence, où aucun auteur autochtone ne la mentionne, et où absolument rien ne montre comment et quand cette célèbre Dorestadum aurait disparu. A l'endroit de sa localisation véritable, la ville n'a pas disparu : certes, Audruicq n'a pas tardé à perdre sa fonction portuaire (Ndr : du fait de la régression marine) mais elle a continué à exister.

Texte 357. (pas dans le Bronnenboek)**980**

(Les Français attaquèrent Otton dans le palais d'Aix-la-Chapelle ; il s'échappa et pénétra ensuite en France avec une grande armée, ravagea le domaine royal d'Attigny, prit Reims et Soissons et détruisa la résidence de Compiègne. Il repoussa Lothaire devant lui jusqu'à la Seine.) La réconciliation des rois Lothaire et Otton. Ils se rencontrèrent. Après s'être donné la main, ils s'embrassèrent sans hésitation et avec un grand élan et se jurèrent amitié. La partie de la **Belgica** sur laquelle portait la querelle fut attribuée à Otton.

Source : Richerius, *Historiae*, édition Latouche, II, p. 100.

Texte 358. (pas dans le Bronnenboek)**Vers 982**

Le roi Lothaire confirme les biens et revenus du monastère de Saint-Eloi à Noyon. On lit dans le texte : « Lyndulfus, notre neveu, évêque de **Noviomus** (Noyon) ». « Le monastère de Saint-Eloi dans **la ville basse de Noviomus** » (Noyon).

Source : Lotharii regis diplomata, HdF, IX, p. 653.

Texte 359. (pas dans le Bronnenboek)**987**

Car les grands de France l'abandonnèrent (le roi Robert) et se tournèrent vers Hugo (Capet), fils du grand Hugo, qui gouvernait alors de belle manière le duché de Francie et l'élevèrent à **Noviocomo** (Noyon) (ou **Noviomo**) à la royauté.

Sources : Ex miraculis S. Benedicti, HdF, IX, p. 142.

Aimonis Floriacensis, MGS, IX, p. 375.

Chronicon S. Benigni, HdF, VIII, p. 244.

Note : Divers auteurs pensent que pour le couronnement de ce premier roi de France, qui finirait par représenter l'unité du pays, on a choisi la ville de Noyon du fait de la tradition carolingienne et parce que Charlemagne y avait également été couronné. A mon sens, on peut aussi y voir une agacerie vis-à-vis de l'Allemagne qui prétendait encore toujours à une certaine suprématie et revendiquait encore concrètement des territoires. Il était assez piquant de procéder à l'élection et au couronnement du nouveau roi dans une ville qui possédait une résidence du Saint Empire Romain. Cette subtilité n'a pas été remarquée par ceux qui n'arrivent pas à s'imaginer que Noyon fut une résidence allemande.

Texte 360. (pas dans le Bronnenboek)**987**

Élévation d'Hugo au trône. Cet avis fut accepté et unanimement approuvé. Avec l'assentiment de tous, le duc fut élevé au trône et couronné à **Noviomi** (Noyon) par l'archevêque et les autres évêques, et proclamé roi des Français, des Bretons, des Normands, des Aquitains, des Goths, des Espagnols et des Gascons, aux Calendes de juin.

Source : Richerius, Historiae, édition Latouche, II, p. 162.

Texte 361. (pas dans le Bronnenboek)**Mars 988**

Le Pape Jean XV confirme à la demande de l'évêque de Noyon et Tournai les biens et privilèges de l'évêché et du chapitre. On trouve dans le texte : « Lyndulfus, évêque de **Noviomus** (Noyon), Tournai et de Flandre ».

Sources : Cartulaire du chapitre de Noyon, fol. 46.

Levasseur, Annales, p. 733.

Texte 362. (Bronnenboek n° 87)**28 mai 991**

L'empereur Otton III confirme le diocèse de Cambrai dans l'immunité et lui accorde l'octroi et la monnaie de la ville. Donné à **Novimago** (Noyon).

Source : MGH, Diplomata regum et imperatorum Germaniae, II, p. 72.

Note : En 925, lors de la partition de la Lotharingie, Cambrai et le territoire environnant furent attribués à l'empire allemand. Cambrai est effectivement restée possession allemande jusqu'au XVI^e siècle.

Texte 363. (Bronnenboek n° 88)**991**

Avec son fils Otton III, l'impératrice Theophanu célébra la fête de Pâques avec une gloire impériale dans la ville de Quedlinburg... Hugo (margrave de Toscane), tout à leur service, suivait l'impératrice

et son fils en tout lieu de l'empire où ils se rendaient pour des affaires de gouvernement, jusqu'à ce qu'ils arrivassent à **Niumagon** (Noyon). Là toutefois, tandis qu'elle tenait si l'on peut dire tout l'empire dans les chaînes de son pouvoir, le cours de la vie de l'impératrice Theophanu s'avéra terminé, et, ô douleur !, il est malheureux d'avoir à le dire, elle mourut prématurément le 17^e jour des Calendes de juillet (15 juin). De là, elle fut amenée en cortège funèbre à son fils l'empereur et à ses autres fidèles dans la ville de Cologne (une autre chronique ajoute : où elle fut inhumée dans l'église de Saint Panthaléon).

Source : Annales Quedlinburgenses, MGS, III, p. 68.

Texte 364. (Bronnenboek n° 89)

991

Entre-temps, dame l'impératrice Theophanu mourut à **Neomagus** (Noyon) à la grande tristesse de tout l'empire.

Source : Vita S. Bernw. Ep. Hildesheimensis, MGS, IV, p. 759.

Texte 365. (pas dans le Bronnenboek)

18 mars 994

Radboud, évêque de **Noviomensis** (Noyon) et Tournai, donne l'autel de Vladslo (B.) à l'abbaye Saint-Pierre de Gand.

Source : Gysseling et Koch, Diplomata Belgica ad annum millesimum scripta, 182.

Texte 366. (Bronnenboek n° 91)

996

Vu que le roi en bonne concertation voulait assurer la sécurité de ce lieu (à savoir le monastère d'Elten), il a décidé, à l'assemblée impériale qui avait été fixée à **Noviomago** (Noyon) où beaucoup avaient afflué de partout, qu'on traiterait de ce lieu. Balderik y était également présent avec sa femme. Selon la sentence des grands de l'empire, il devait, puisque sa faute était prouvée, promettre qu'il s'abstiendrait pour de bon de revendiquer l'église. Ainsi par une charte et un privilège, la stabilité du lieu fut assurée.

Source : Alpertus Mettensis, De diversitate temporum, Van Rij, p. 14.

Note : La proximité d'Elten avec Nimègue et le fait qu'Alpertus Mettensis vivait et écrivait probablement à Tiel, n'autorisent naturellement pas à conclure que l'assemblée impériale s'est tenue à Nimègue. Le Bronnenboek utilise du reste encore un petit truc habile : il traduit le texte de telle façon qu'on a l'impression que l'empereur avait, pour cette affaire d'Elten, convoqué à Nimègue une diète dont l'agenda ne comportait que ce seul point. Le fait que « beaucoup avaient afflué de partout » contredit déjà catégoriquement cette assertion. Au synode de 1018 à Noyon, que rapporte également Alpertus, d'autres affaires aussi étaient à l'ordre du jour, notamment des prescriptions pour la célébration de la Messe. Ceci montre que la diète coïncidait avec un synode de l'église, ce qui était normal à l'époque. Ce dernier élément a également amené à l'amusante bizarrerie que certains historiens ont situé la diète de 1018 à **Nimègue** et la réunion ecclésiastique à **Noyon**. Il va de soi que la charte en faveur du monastère d'Elten qui en découle (Bronnenbok n° 92) « Actum in palacio **Novimagii** » (Noyon) n'a pas davantage été donnée à Nimègue.

Texte 367. (pas dans le Bronnenboek)

999

Celui-ci, dont la terre recouvre maintenant l'éclat des yeux et le visage, fut le pape Grégoire, cinquième du nom. Il s'appelait auparavant Bruno, c'était un rejeton de la famille royale des Francs, fils d'Otton et de sa mère Judith. Allemand de langue, il fut élevé à Neomagus (Noyon) et, jeune encore, il occupa le siège apostolique.

Source : Inscription sur une tombe papale dans les grottes vaticanes.

Note : Le pape Grégoire V, né en 972, était issu de la lignée des Ottons. En 996, il fut désigné comme successeur du pape Jean XV par le jeune Otton III, son neveu. En 996, il couronna Otton empereur,

lequel le maintint sur son siège lorsque les Romains lui firent défection et choisirent un antipape. Il mourut à Rome le 18 février 999.

Texte 368. (pas dans le Bronnenboek)

Vers 1000

Regardons maintenant la province de Belgia. Les cours d'eau de cette province sont : l'**Escaut**, la Marne et la Meuse, qui prend sa source dans les Vosges, à savoir dans le territoire des Lingons, et après avoir reçu une partie du **Renus** (Escaut), appelée **Vacalus** (Vahalis, Oise - après 1984, Delahaye a compris qu'il s'agissait de la Lys, cf. La Germania... pp.25-26) mais en langue vulgaire **Walis**, elle forme l'**Île des Bataves** (Béthune) appelée vulgairement **Battua**. L'autre cours d'eau chez les Belges est l'**Aisne**, qui coule aux confins des Remii (Reims). Il y a également la **Forêt des Ardennes**, qui est la plus grande de Gaule, et qui à partir des rives du **Renus** (Escaut) et des territoires des Trévires (Trèves) s'étend sur plus de 500 milles. Avec ceci, j'en ai assez dit sur les Belges.

Source : Aimoini de gestis Francorum.

Note : Aimoinius, religieux et chroniqueur de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, décrit ici une partie de la France qu'il connaît bien. Certes son texte rappelle nettement celui des auteurs classiques mais il est indéniable qu'il place l'Île des Bataves dans le nord de la France. Impossible d'affirmer qu'il ait fait une erreur et ait placé une contrée néerlandaise en France. Il est clair également qu'il situe la Forêt des Ardennes entre la Flandre et Trèves, si bien que quand il emploie le terme Renus pour la seconde fois, il faut également comprendre l'Escaut.

Texte 369. (Bronnenboek n° 94)

1003

De là, il (Henri II) retourna à Aix-la-Chapelle où il fêta respectueusement la Chandeleur (2 février). De là, il se rendit à **Nuimagum** (Noyon) et y resta plusieurs jours du Carême, d'abord pour chercher le royaume de Dieu et sa justice, mais aussi pour procurer le nécessaire à la faiblesse humaine.

Source : Thietmari Mers. ep. Chronicon, MGS, III, p. 798.

Texte 370. (pas dans le Bronnenboek)

1003

Il (Henri II) retourna à Aix-la-Chapelle et y fêta solennellement et dévotement la Chandeleur... il partit de là et arriva à **Noviomagus** (Noyon). Il y resta plusieurs jours du Carême pour donner à Dieu ce qui revient à Dieu et fournir aux hommes leur dû.

Source : Adelboldi vita Heinrici imperatoris, MGS, IV, p. 689.

Note : Ces deux textes quasiment identiques illustrent parfaitement une autre tactique du Bronnenboek. Il sélectionne en effet toujours les textes qui contiennent une forme germanique ou qui semble germanique du nom Noviomagus. C'est là un truc idiot qui a toutefois pour conséquence d'égarer à nouveau le lecteur, quand ce Noviomagus, qui évoque par trop Noyon, est évité.

Texte 371. (pas dans le Bronnenboek)

1004

St. Popp, abbé de Stavelot, se rendit en **Batua** (Béthune) à proximité du fleuve **Renus** (Escaut), où il avait à promouvoir les intérêts du monastère de Saint-Vaast à Arras (dont il avait fait partie auparavant). Voir aussi texte 376.

Source : Vita Popponis abbatibus Stabulensis, MGS, II, p. 300.

Note : On rencontre encore le nom de Renus pour l'Escaut même au XI^e siècle.

Texte 372. (Bronnenboek n° 97)

1006

Le roi célébra la Noël à **Palathii** (Palaiseau, Seine et Oise et non Pöhlde, ce que le Bronnenboek en fait) ; mais la solennité de Pâques, il la passa heureusement à **Nuvmago** (Noyon).

Source : Annales Hildesheimenses, MGH, in usum scholarum, VIII, p. 29.

Texte 373. (pas dans le Bronnenboek)**1006**

... le comte de Flandre Baudouin le Barbu occupa la place forte de Valenciennes de l'empereur... Alors l'empereur lui donna Valenciennes en fief et y ajouta en outre le pays de **Valkara**.

Source : Ex chronico Sithiensi, HdF, X, p. 299.

Nota : Le Bronnenbok ayant commis une bourde majuscule avec la Walacria et le premier auteur ayant depuis cherché à la dissimuler avec un nouveau sophisme, nous voilà contraints de citer quelques textes sur la Walacria. La localisation exacte de l'île de Walacria est donnée par la vie de Sainte Lewina, écrite entre 1060 et 1070 par Drogo, prêtre et moine de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc, plus tard évêque de Thérouanne (Translatio S. Lewinnae, MGS, XV, p. 788 ; Meyerus, Annales rerum Flandicarum, 1561, p. 25). Drogo rapporte que les moines de Bergues-Saint-Winoc en 1058 (Drogo est donc et contemporain et présent sur place !) organisèrent un périple avec les reliques de Sainte Lewinne à travers « les lieux et places fortes de **la Flandre maritime** ». La procession passa successivement dans le pays de Furnes, à Leffinge dans le pays de Bruges, à Oudenburg, à Uitkerke, dans l'**île de Walacria**, à Bruges, à Dudzele et Lissewege puis retourna à Bergues. Le nom apparaît encore dans la région jusqu'au XIII^e siècle. La Walcheren néerlandaise n'existait pas encore en 1058 : il ne peut donc pas s'agir d'elle. Elle existait encore moins en 1006 quand l'empereur donna Valkara au comte de Flandre. Il s'agissait d'un territoire que le comte de Flandre souhaitait pour arrondir son territoire. Il fut probablement asséché et mis en culture après les transgressions par d'autres qui le considéraient comme leur propriété parce qu'ils l'avaient conquis sur la mer de leurs propres mains – on constate la même chose dans les créations de polders zélandais, brabançons et hollandais -. Il va de soi que l'empereur souhaitait des comtés puissants, surtout aux confins de son empire, et non une poussière de petites seigneuries impuissantes, si bien qu'il favorisait volontiers l'expansion de ses vassaux. Lors de l'invasion anglaise de 1213, on mentionne diverses opérations militaires près de Wulpen, Furnes, Bruges, Gand, Ypres, Bailleul, Cassel, Boulogne, Gravelines, Steenvoorde et Hazebrouck, où apparaît plusieurs fois la **Walacria** ou **Waucres** (dans les textes en français) (Cf. Ex historiis Ducum Normanniae et regum Angliae, MGS, XXVI, p. 710 ; Chronicon Sithiense, HdF, XVIII, p. 605 ; Selecta ex variis chronicis, HdF, XIX, p. 256 Chroniques des rois de France par un anonyme de Béthune, HdF, XXIV, p. 765. On dispose d'une foule de textes sur la Walacria). Dans le texte de 1006, on l'appelle « terre » ; après l'assèchement des terres, la Walacria n'était plus une île. L'île de Walcheren a reçu son nom de l'extérieur, ce qui n'a rien d'étonnant vu qu'elle a été endiguée et mise en culture par des Flamands.

Texte 374. (pas dans le Bronnenboek)**Vers 1009**

Des diverses îles de l'océan vinrent des pirates avec une foule de bateaux et ils remontèrent la rivière **Meriwido** (Merwede) et arrivèrent jusqu'au port de **Tyla** (Tiel). Les peuples toutefois qui habitaient sur les rives du **Wal** (Waal)...

Source : Alpertus Mettensis, De diversitate temporum, MGS, IV, p. 704 ; HdF, X, p. 138.

Note : Voici **la première mention** du Waal dans une source du nord, un texte d'un Allemand ou Néerlandais. Donc ce cours d'eau n'est pas identique à la Vahalis, qui est déjà mentionnée par les classiques à partir du premier siècle avant Jésus-Christ et continue à apparaître jusqu'au X^e siècle dans les textes d'auteurs **français** avec tant de détails pour l'entourer qu'on est bien obligé d'y voir l'**Oise**. Du point de vue linguistique et toponymique, la chose est aussi claire. **Vahalis** signifie cours d'eau d'importance moyenne, plus petit qu'un fleuve mais plus grand qu'un ru. Le terme se compose de : acha – eau et du diminutif –alis. **Waal** est un synonyme exact de « weel » brèche, trouée (généralement dans une digue ou une dune), et **ne dérive pas de Vahalis**. (Ndtr. Delahaye estima ensuite qu'il fallait lire Bacca Lys, la becque Lys).

Texte 375. (Bronnenboek n° 98)**1012**

Après qu'un certain temps se fut passé, le sieur Gerardus (évêque nommé mais pas encore consacré de Cambrai) se rendit, après avoir réglé ses affaires et avoir lié à lui par serment ses vassaux et ses clercs, chez l'empereur dans la villa **Noviomagum** (Noyon), et, avec d'autres fidèles de l'empereur, il emmena également le comte Baudouin (de Flandre). Ici l'empereur lui (c'est-à-dire à Gerardus) donna la villa **Walcras**. En ce même lieu (« hoc autem in loco »), il (l'empereur) fit conférer la prêtrise à Gerardus en sa présence. Enfin, il (Gerardus) reçut la permission de partir, avec mission toutefois de le (l'empereur) servir au cours de la fête de Pâques, tandis qu'il devait amener avec lui Walter (inconnu), et venir pour cela à l'église de **Liège**.

Source : Gesta episcoporum Cameracensium, MGS, VII, p. 466.

Note : La « villa **Walcras** » est « **Vauchelles** », située à 2 km au nord-ouest de Noyon. Walcheren, ce que le Bronnenboek en fait, n'a jamais été propriété de Cambrai. Que l'empereur fasse conférer la prêtrise à un évêque de Cambrai sur Walcheren, voilà qui ne peut que sortir de la plume de localisateurs irréfélchis, complètement aveugles en matière de géographie historique, capables de reconstruire en 1012 à Walcheren une ordination **subaquatique** ! Ah, s'il s'était encore agi d'un baptême ! Le diocèse de Verdun avait reçu Walcras de l'empereur Lothaire avec les localités suivantes : **Marcellinianum** – Marcheville ; **Arbeirivillam** – Larbroye près de Compiègne ; **Maureium** – **Mory** – Monteux ; **Brasaidam** – Brasseux ; **Metganis villa** – Mesbrecourt ; **Commenarias** – Commenchon et **Gaugiacum** – Gauchy (Gesta episcoporum Viridunensium, MGS, IV, p. 45). Walcras est nommée parmi ces localités ; ce n'est donc pas Walcheren. Cette propriété fut enlevée à Verdun parce que l'évêque de Verdun était un opposant à l'empereur, alors que Gerardus de Cambrai se montrait un partisan fidèle. L'interprétation Walcheren, commise pour tirer le texte vers le nord et attirer le regard sur Nimègue, est un des tripotages habituels du Bronnenboek afin de redonner par de fausses localisations quelque apparence à Nimègue. L'interprétation de Noviomagus en Nimègue est également fautive, puisque le texte ne laisse guère de doutes quant à la proximité des deux localités de Noviomagus et de Walcras, vu que l'empereur assistait à l'ordination. Il ne s'est naturellement pas rendu de Nimègue à Walcheren et moins encore de Noyon à Walcheren. Le premier auteur du Bronnenboek a récemment (Numaga, 1982, page 77) présenté un nouveau sophisme et une nouvelle erreur pour masquer sa bourde en affirmant que l'empereur avait « en même temps » donné Walcheren au comte de Flandre. Cette toute autre Walacria, située entre Bruges et Uitkerke (voir texte 373) avait déjà été donnée en 1006 au comte de Flandre. Il apparaît donc que le Bronnenboek, si on insiste un peu, se révèle prêt à corriger une erreur déjà publiée **deux fois**. Malheureusement, il le fait en avançant une bourde plus grande encore. L'expression « en ce même lieu » renvoie à la localité dernière nommée, donc Vauchelles et non Noyon.

Texte 376. (pas dans le Bronnenboek)

Entre 1014 et 1024

L'homme de Dieu se rendit chez l'empereur Henri (II)... Mais il devait aussi visiter la **Batua**, où il avait quelques revenus de l'abbaye Saint-Vaast (à Arras), qu'il voulait donner aux frères de son monastère (à Stavelot)... L'empereur Henri le reçut honorablement et le renvoya honorablement chez les siens. Il retourna à **Arras** par le chemin par lequel il était venu et raconta à l'abbé Richard (de Saint-Vaast) avec quelle amitié l'empereur l'avait reçu.

Source : Vita Popponis abbatis, AS, Jan. III, p. 256. MGS, XI, p. 300.

Note : Le Bronnenboek ignore ce texte, intentionnellement selon mon intime conviction, car on peut par avance rejeter l'idée que le groupe de travail étudiantin ne l'ait pas signalé. Du moins, je pars de la supposition (car si ce n'était pas le cas, on peut carrément tout arrêter) qu'il également épluché les index à partir du mot **Batua**. Même si l'on n'y trouve pas le mot Noviomagus, le récit précis du voyage comporte la preuve que l'empereur résidait à Noyon. L'abbé Poppo va d'**Arras** chez l'empereur, et retourne ensuite via **Arras** à **Stavelot** ; entre-temps il a réglé des affaires en **Batua**. L'escamotage de cet indice évident en faveur de Noyon constitue la énième preuve d'une sélection intentionnelle et répréhensible de textes qui n'a rien à voir avec de la science et élève l'apriorisme au rang de norme unique.

Texte 377. (Bronnenboek n° 100)

1015

L'empereur Henri confirme le monastère de Saint-Vanne près de **Verdun** dans ses possessions, et lui donne en fief la moitié de l'octroi et de la monnaie à **Mouzon** (France, Ardennes). Donné à Noviomago (Noyon).

Source : MGH, Diplomata regum et imperatorum Germaniae, III, p. 340.

Note : Cette charte ne tire pas son intérêt de son émission à Noyon mais de qu'elle montre jusqu'où l'empereur avait juridiction en France.

Texte 378. (pas dans le Bronnenboek)**1015**

Héribert, archevêque de Cologne, donne au monastère de Deutz l'église de Zetten, située dans le pagus appelé **vulgairement Batua**.

Source : Lacomblet, Urkundenbuch des Niederrheins, I, p. 91.

Note : Le Bronnenboek passe ce texte, bien sûr parce qu'il ne veut pas laisser apparaître qu'il s'agit ici de **la première mention** de la Betuwe dans une source autochtone. Cette omission le dispense d'expliquer le fait inexplicable que la Batua, où il situe dès 777 la résidence de Charlemagne, n'est mentionnée dans aucune source allemande ou néerlandaise avant le XI^e siècle. Selon l'archevêque de Cologne le nom n'existait que dans le peuple ; c'est exact, vu qu'il n'était pas encore parvenu jusqu'aux oreilles d'Alpertus de Metz à Tiel, chez qui l'on cherchera en vain le nom de Betuwe. Le terme Betuwe, qui signifie « bonne terre », est apparu en même temps que Veluwe qui signifie « mauvaise terre » et dont il est le pendant. Le nom de Betuwe ne dérive donc aucunement de Bataves, même si c'est ce qu'on a admis des siècles durant. Il convient du reste de prendre l'expression « des siècles durant » avec un solide pincée de sel attique, vu qu'il est clair comme le jour qu'on n'a commencé aux Pays-Bas à parler de Bataves qu'au XVII^e siècle et qu'au début du XI^e siècle, quand est apparu le toponyme Betuwe, personne n'avait la moindre idée des Bataves.

Texte 379. (Bronnenboek n° 99)**28 novembre 1015**

L'empereur Henri II confirme le chapitre de Saint Audomar et le monastère de Saint-Bertin à Saint-Omer dans leurs possessions à (dit le Bronnenboek) : Deventer, Huissen, Frechen, Golzheim, Herbach, Nedercassel, Gelsdorf et Bruttig, et accorde aux gens envoyés par eux franchise d'octrois dans tout l'empire. Donné à **Noviomago** (Noyon).

Sources : MGH, Diplomata regum et imperatorum Germaniae, III, p. 339.

Haigneré, Chartes de Saint-Bertin, passim.

Note : Dans ce cas aussi le Bronnenboek a suivi sans réfléchir les localisations tout à fait erronées des Monumenta Germanica, qui bombardent tout simplement huit localités françaises en Allemagne et dessinent à nouveau ainsi une jolie carte où Nimègue joue le rôle de point central carolingien. Une simple étude qui ne prend sûrement pas beaucoup de temps dans les chartes de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer (il faut naturellement partir des toponymes originaux et non de localités d'Allemagne dont le nom ressemble un peu) fait apparaître qu'il s'agit de : Daventre – Desvres ; Hosanghen – Assinghem sous Wavrans ou Assinghem sous Eperlecques ; Frekena – Ferques près de Desvres ; Godalfishem – Guselinghem sous Moringhem ; Herebac – Herbroucq sous Houle ; Casello – Cassel ; Gesoldustorp – Grosville ; et Prodaca – Pronville, localités toutes situées dans le nord-ouest de la France. La localisation de tant de possessions de l'abbaye de Saint-Omer jusque loin en Allemagne aurait déjà dû inciter à la vigilance ; mais la vigilance est bien la dernière vertu du Bronnenboek ; il vole au contraire les yeux fermés dans les erreurs des Monumenta Germanica, qui, pour comble de malheur, ont déjà été réfutées depuis des années. La lecture erronée du texte d'une chronique qui traite de biens de l'abbaye « sur l'autre rive du Renus », ce qui voulait bien sûr dire l'Escaut, a conduit dans le courant du XIII^e siècle à faire penser que l'abbaye avait eu des propriétés dans la localité allemande de **Frechen**, ce qui, si l'on jette un regard critique sur les textes de Saint-Bertin, n'a été affirmé qu'une fois, affirmation qui n'a produit aucun fruit et n'a pas davantage mené à une quelconque propriété de Saint-Bertin à Frechen.

Texte 380. (pas dans le Bronnenboek)**1016**

Robert, roi de France, confirme une donation faite par l'évêque Harduinus à l'église de Noyon. On y lit : « Harduinus, évêque de **Noviomagus** (Noyon) et Tournai... l'église de Sainte Marie à **Noviomagus** (Noyon) ».

Sources : Cartulaire de l'église de Noyon, fol. 30.

Roberti regis diplomata, HdF, X, p. 599.

Texte 381. (Bronnenboek n° 103)**1018**

L'empereur Henri célébra la Noël à Francfort, la sainte Pâques (ndtr : je lis Noël, mais il s'agit probablement d'une erreur de l'éditeur) à **Niumagun** (Noyon).

Source : Annales Quedlinburgenses, MGS, III, p. 84.

Texte 382. (Bronnenboek n° 106)**12 avril 1018**

L'empereur Henri II donne des possessions à l'église épiscopale de Paderborn. Donné à « **Tritile Noviomago** » (Noyon).

Source : MGH, Diplomata regum et imperatorum Germaniae, III, p. 385.

Note : **On a ajouté plus tard** au texte le mot **tritile** qui peut signifier : qui peut être détruit. Dans le cas présent cela veut dire que le grand et célèbre palais de Charlemagne et l'importante résidence des empereurs partageait quand même le sort de toutes choses sur cette terre et avait disparu. En ce cas, cette description désigne sans aucun doute Noyon, où le palais fut détruit en 1047 comme nous le verrons aux textes à cette date. **Tritile** pourrait également signifier « tri-t-île » = **île triple**, ce qui désigne aussi Noyon, le territoire de la ville étant réparti en trois îles par les rivières Verse, Gouelle et Marguerithe. Cette dernière explication n'est ni la première ni la plus vraisemblable, le mot latin « insula » n'ayant probablement pas encore donné le français « île ». Mais comme on ne sait pas quand le mot « Tritile » a été ajouté au texte, on ne doit pas écarter radicalement cette signification. Si l'ajout date d'une époque où le mot « île » existait déjà, cette signification mériterait peut-être même la préférence, une précision géographique étant plus acceptable qu'une allusion à la destruction du palais.

Texte 383. (Bronnenboek n° 108)**1018**

Après un long séjour, l'empereur quitta **Niumagun** (Noyon) et célébra les jours solennels de l'Ascension du Seigneur à Aix-la-Chapelle.

Source : Thietmari Mers. ep. Chronicon., MGS, III, p. 866.

Texte 384. (pas dans le Bronnenboek)**1018**

Il y avait un certain lieu, entouré de bois et de marais, qui est nommé **Mereweda** (Merwede) par les habitants, à savoir là où la **Meuse** et le Waal, qui naît du Rhin, confluent. Auparavant il n'y habitait personne, hormis des **chasseurs** et des **pêcheurs**. Il fut occupé conjointement par les évêques de **Trèves** et de **Cologne** et quelques abbés qui y firent pratiquer la pêche et la chasse.

Source : Chronicon Cameracense, HdF, X, p. 100. MGS, VII, p. 271.

Note : La chronique de Cambrai, probablement écrite au XII^e siècle, a manifestement en vue la région de Wijk bij Duurstede, où les fouilles ont montré de façon convaincante que c'était effectivement un établissement de chasseurs et de pêcheurs. A l'époque de l'auteur, le lieu n'était plus habité, ce qui concorde parfaitement avec l'image archéologique de Wijk bij Duurstede. Il est remarquable qu'il appartenait à Trèves et à Cologne, et non à l'évêque d'Utrecht ou au comte de Hollande, ce qui montre qu'après les premières avancées de la terre qui ont suivi les transgressions, diverses institutions ont guetté leur chance d'acquérir de nouveaux terrains. L'énigme que le diocèse d'Utrecht ou le comte de

Hollande n'en faisaient pas partie n'est en rien une énigme puisqu'ils n'existaient pas encore quand d'autres prirent ou reçurent possession des nouveaux terrains. Nous voyons le même phénomène dans le Pays de la Meuse et du Waal, où le diocèse de Cologne fut le premier à faire une percée et fonda des églises. La même chose s'est produite dans le sud où le diocèse de Liège ajouta à son territoire les nouveaux sols mis en culture (ici tout n'était pas le produit d'une transgression), ce qui allait du reste de soi vu que la population de ces nouvelles contrées venait du sud. En Zélande au contraire, territoire beaucoup plus jeune, c'est le diocèse d'Utrecht qui prit l'initiative, si bien que la Zélande dépendit de lui, d'autant que la Hollande n'aurait jamais admis qu'un diocèse étranger y mît le pied. Le chroniqueur de Cambrai se révèle être parfaitement au courant du territoire de la Merwede et de l'établissement de Wijk bij Duurstede ; sa description est même parfaitement confirmée au XX^e siècle par les fouilles. Pourquoi ne souffle-t-il mot de l'importante place de commerce carolingienne Dorestadum dont on prétend qu'elle a dû s'y trouver auparavant ? Tellement au fait des autres particularités de Wijk bij Duurstede, il aurait quand même également dû connaître ce brillant passé commercial **s'il y avait réellement existé.**

Texte 385. (Bronnenboek n° 104)

1018

Mais les choses se sont passées tout autrement. Car à une diète convoquée à **Noviomago** (Noyon), où beaucoup étaient venus, l'empereur a ordonné de détruire **Munna**, afin que de cette contrée ne viennent plus ni dommage ni pillage. Il envoya l'archevêque Héribert (de Cologne) et Gérard de la Moselle et beaucoup d'autres pour procéder à la destruction. Ils ont brûlé et démoli tous les bâtiments jusqu'aux fondations et enlevé à quiconque l'espoir d'y construire encore un établissement.

Source : Alpertus Mettensis, De diverstate temporum, MGS, IV, p. 717.

Note : Selon toute apparence, nous arrivons enfin sur la trace du véritable nom de l'établissement de Wijk bij Duurstede. Il s'appelait **Munna** et pas du tout Dorestadum, nom qui ne commença à planer sur place qu'au XIII^e siècle, lorsque l'évêque d'Utrecht y construisit une résidence à la campagne appelée Duurstede (ville ou place forte), nom qui fut ensuite accouplé à celui de Wijk. Ce n'est que bien plus tard qu'on commença à y localiser Dorestadum, localisation qu'on chercherait du reste en vain chez les premiers auteurs néerlandais.

Texte 386. (pas dans le Bronnenboek)

1018

Une partie des Frisons avait abandonné ses lieux d'habitation, avait construit des maisons dans le bois **Meriwido** (Merwede) et s'y était fixé. Ils s'adjoignirent des brigands qui infligèrent beaucoup de dommages aux marchands. Les brigands, qu'ils se soumirent ensuite, reçurent chacun pour soi une pièce de **nouvelle terre** qu'ils devaient mettre en culture et exploiter, et c'est ainsi qu'ils se procurèrent des moyens d'existence. C'est pourquoi les commerçants de Tiel, qui du reste eux-mêmes, en comparaison avec d'autres, en viennent facilement à provoquer des querelles, s'adressèrent au roi avec la requête qu'il les protégeât, dans son propre intérêt, contre ces outrages. S'il ne le faisait pas, disaient-ils, ils ne pourraient se rendre à l'île pour y exercer le commerce, et les Anglais ne sauraient pas davantage venir chez eux et ils ne pourraient même plus se procurer les nécessaires moyens d'existence... L'empereur qui voulait garder ouvertes les routes des marchands, chargea l'évêque Adelbold et le duc Godfried (de Lorraine) de se rendre chez les Frisons, de les chasser du lieu qu'ils avaient illégalement occupé et d'expulser les brigands. Ayant reçu ces ordres, ils rassemblèrent une grande armée d'hommes excellents, exercés surtout dans l'art de la guerre, qui avaient toutefois passé toute leur vie dans la cavalerie mais étaient tout à fait incapables d'évoluer sur un bateau. Quand ils se furent rassemblés, ils embarquèrent toute l'armée et se rendirent au lieu où ils avaient appris que les Frisons résidaient avec leurs troupes contraintes (les brigands). Mais ceux qui avaient occupé le bois abandonnèrent leurs maisons dès qu'ils apprirent par des éclaireurs l'arrivée de l'armée et, fuyant, se retirèrent parmi ceux pour qui les brigands avaient construit une petite fortification.

Sources : Alpertus Mettensis, De diverstate temporum, MGS, IV, p. 718.

HdF, X, p. 139.

Texte 387. (pas dans le Bronnenboek)

1018

Adelbold, l'évêque d'Utrecht, en union avec le duc Godfried (de Lorraine) et avec l'aide des ses compagnons et amis, se plaignit que Dirk (de Hollande), neveu de notre impératrice, lui causait beaucoup de dommage en tuant ses soldats, et avait rassemblé une armée sur une certaine île... Toute cette région, qui manquait d'un solide défenseur, craint chaque jour d'être attaquée par des pirates... Dirk (de Hollande), le mécréant, était auparavant vassal de l'évêque susdit. Il avait dans un certain bois, appelé **Mirwidu** (Merwede), un grand établissement humain qu'il avait illégalement soustrait à l'évêque. Tous les gens de la région vinrent à **Niumagum** (Noyon) se plaindre à l'empereur. C'est pourquoi l'empereur, sur avis des grands du royaume, ordonna à l'évêque d'Utrecht d'incendier ces lieux et de les rendre aux protestataires. Comme le mauvais jeune homme (Dirk de Hollande) ne voulait pas s'incliner devant ces ordres de son aîné, il demanda la permission de s'en aller, tout en annonçant qu'il s'opposerait à ces mesures.

Source : Thietmari Chronicon, MGS, III, p. 869. HdF, X, p. 137.

Note : Thietmar et Alpertus Mettensis rapportent le même fait en des termes quelque peu différents ; ils ne se contredisent en rien mais se complètent.

Texte 388. (Bronnenboek n° 101)**1018**

Au mois de mars... se tint un grand synode à **Niumagon** (Noyon) où Otto, un des grands du royaume de **Francie** et sa femme Irmingard, qui, du fait de leur consanguinité, vivaient illégalement ensemble, furent excommuniés pour désobéissance prolongée. Les complices furent appelés par leurs évêques à rendre des comptes... L'empereur célébra dans la localité susdite les Rameaux et la fête de Pâques.

Sources : Thietmari Chronicon, MGS, III, p. 869 ; HdF, X, p. 137.

Annalista Saxo, MGS, VI, p. 673.

Note : La simultanéité d'une diète et d'un synode, normale à cette époque vu que les affaires du royaume et de l'église étaient traitées ensemble, a conduit au résultat amusant que les Monumenta Germanica et tous ceux qui suivent leurs index, placent tant la diète que le synode à Nimègue, tandis que les auteurs français disputent entre eux (HdF, X, p. 139) pour savoir s'il s'agissait de Nimègue ou de Noyon. Rivetus (Hist. Lit. Franc. VII, p. 249) s'en tient à Noyon. D'autres ont opté pour Nimègue ; certains vont si loin qu'ils placent la **diète** à Nimègue mais le **synode** à Noyon. Même chez les Français règne une fondamentale confusion à propos de Noviomagus. Pourquoi donc s'étonner qu'elle existe également à Nimègue ?

Texte 389. (Bronnenboek n° 109)**1021**

Le Bronnenboek donne le texte suivant : « Après l'installation (de l'archevêque Peregrinus de Cologne), l'empereur se rendit à Nimègue... » Voici le texte en entier : Après qu'Heribertus, le vénérable évêque de Cologne fut décédé, Peregrinus fut consacré... en présence de l'empereur et de beaucoup d'évêques, parmi lesquels aussi Gerardus (évêque de **Cambrai**). Après la consécration, l'empereur partit pour **Noviomagus** (Noyon)... Quand tout eut été préparé et qu'il (l'empereur) commença son voyage, il prit avec lui l'évêque Gerardus jusqu'à **Monasteria Sanctas**, où il le surchargea honorablement de cadeaux nombreux et précieux, en or, en ornements, entre autres un vase précieux, et lui donna avec amour et bienveillance la permission de rentrer chez lui.

Source : Gesta episcoporum Cameracensium, MGS, VII, p. 470.

Note : **Tous les historiens** voient en **Monasteria Sanctas Sains-les-Marquion** près de Cambrai. C'est une injure à la science de citer un fragment de texte afin de dissimuler des données aussi essentielles qui contredisent catégoriquement l'interprétation Nimègue. Le second Bronnenboek a fourni la preuve que telle était bien l'intention : il concède en propres termes avoir su que tous proposent l'interprétation Sains-les-Marquion. C'était une tentative, car si l'on ne cite que Cologne et Noviomagus, Nimègue semble à nouveau s'imposer. Après mes critiques à ce sujet, le second Bronnenboek sortit le curieux atout qu'il ne s'agissait pas de Sains-les-Marquion mais de **Xanten**. Si c'était vrai et si c'était l'opinion des rédacteurs du premier Bronnenboek, cette affirmation aurait dû

figurer dans le premier Bronnenboek : il est donc évident qu'il s'agit d'une échappatoire inventée de toutes pièces. Quelques pages avant la citation (MGS, VII, p. 459), la chronique de Cambrai contient une relation circonstanciée à propos de Monasteria Sanctas, possession du diocèse, où l'on rapporte qu'y avait d'abord existé le culte de Sainte Saturnina et qu'on y fonda plus tard un monastère en l'honneur de Saint Remigius. L'affirmation du second Bronnenboek est pour la troisième fois un fieffé mensonge, vu que ni le Stift (évêché) de Xanten ni l'abbaye sur le Fürstenberg n'y existaient encore en 1021 : ils ne seraient créés qu'au début du XII^e siècle. On ne peut donc absolument pas y localiser « Monasteria Sanctas », ce qu'on n'a du reste jamais fait. Coincé, un chat fait de curieux sauts, même de Cambrai à Xanten. Récemment (Numaga, 1982, page 78), le premier auteur du Bronnenboek affirma que le Stift de Xanten existait déjà en 866. Il convient toutefois qu'il cherche et cite le premier texte qui établit cette assertion et qu'il se garde d'invoquer un auteur du XX^e siècle, vu qu'il est sûr que ledit auteur a confondu avec l'un des nombreux « Sanctis » qu'on trouve en France.

SANCTIS ET XANTEN

Quand je parle de toponymes français issus de « Sanctis », je ne vise naturellement pas **les quelque deux mille** toponymes français dont le premier élément est Saint(e) mais les toponymes simples auxquels les étymologistes français attribuent cette origine. Ce sont (la liste n'est pas complète) :

Sains, Ille et Vilaine	Saints, Seine et Marne
Sains-du-Nord, Nord	Saints, Yonne
Sains-en-Amiénois, Somme	Saintes, Charente
Sains-en-Gohelle, Pas-de-Calais	Sains-les-Marquion, Pas-de-Calais
Sains-les-Fressin, Pas-de-Calais	Sains-les-Pernes, Pas-de-Calais
Sains-Morainvillers, Oise	Saintines, Oise
Sains-Richemont, Aisne	Saintry, Essonne.

Mais là n'est pas l'essentiel dans l'affaire de Xanten, vu qu'il est pratiquement sûr que la tradition de Xanten n'est pas empruntée à ces localités et que son nom n'en vient pas.

Comme le médiéviste Leupen « prouve » ses thèses avec un renvoi **de seconde main** à un auteur moderne au lieu de citations directement empruntées aux sources, je dois une fois de plus faire son travail. Celui qu'il invoque, Oediger, un historien méritant, qui n'a toutefois pas pu se détacher de la tendance générale chez les Allemands à tout tirer vers l'Allemagne, a appuyé sa thèse que Xanten s'appelait « Sanctis » ou « Ad Sanctos » dès 863 sur un texte des Annales Xantenses. Cette chronique a été retrouvée dans un manuscrit des Annales d'Égmond, et contient des informations allant de 790 à 1205. Les Annales d'Égmond elles-mêmes datent **du XIII^e siècle**. Pour la période qui va de 790 à 874, les Annales Xantenses sont une copie assez servile de la chronique de Sigebert de Gembloux (1030-1102) augmentée d'interpolations et de nouveaux textes d'un auteur de Xanten. En fait les informations de la période de 1203-1205 sont les plus originales et les plus fiables, vu que l'auteur y relate **ce qu'il connaît personnellement**, ce qui rend plus que vraisemblable que toute la chronique a été écrite vers 1205 et que l'auteur a utilisé l'œuvre de Sigebert de Gembloux comme préambule à sa chronique propre, ce qui était la façon de faire normale à l'époque. Le texte qui parle de Saint Victor et d'« Ad Sanctos » **n'apparaît pas chez Sigebert**. Cette information **ne date donc pas de 863** : c'est un **ajout du XIII^e siècle**, quand la légende de Saint Victor avait déjà pris racine à Xanten. **Il ne reste donc rien** de l'affirmation de Leupen selon laquelle Xanten s'appelait « Sanctis » ou « Ad Sanctos » dès 863.

La légende de Saint Victor, un des 50 martyrs de la Légion Thébaine est une des nombreuses légendes passionnantes de l'histoire, surtout parce qu'elle illustre avec quelle subtilité, quelle furtivité, quelle insinuation, certaines traditions ecclésiastiques se sont introduites sans que personne ne le remarque. Ces légendes ont à leur tour profondément influencé l'histoire profane et conduit avec effet rétroactif à de prétendues « indubitables certitudes ». On peut presque poser en principe que ceci s'est fait **sans la moindre intention falsificatrice**, mais avec une légèreté, une crédulité et une absence d'esprit critique indiscutables. On connaît une foule de cas où, de la présence de reliques ou de supposées reliques, voire de la dévotion à un saint, on a déduit que ledit saint avait habité et prêché **sur place**. A quoi

venaient s'ajouter les méprises sur les toponymes, si bien que les reliques de Saint Plechelmus à **Oudezele** près de Saint-Omer, qui étaient déjà en soi hautement légendaires, ont conduit à la tradition qu'**Oldenzaal** avait été le siège dudit Plechelmus (Blok, o.c. p. 51). Passe encore que les légendes fussent gobées avidement au moyen âge ! Il est par contre consternant que les historiens modernes ne les percent pas à jour. Il n'entre pas dans mon propos de décortiquer complètement la tradition de Xanten. Il me semble toutefois indispensable de souligner quelques points, surtout pour infirmer l'idée généralement admise mais néanmoins complètement fausse que la légende de Saint Victor provienne directement de la Xanten romaine. La façon dont la légende y est arrivée est claire. **La période à laquelle** elle y est arrivée est plus importante encore : **cela s'est fait au XII^e siècle**, et à cet égard Xanten est important parce que le processus y est tout à fait parallèle à celui de Nimègue : il s'agit d'une ville neuve construite sur une ancienne ville romaine ; après quoi on s'est livré à un jeu identique de traçage de lignes historiques continues **qui n'avaient pas existé**.

Voici le texte littéral des Annales Xantenses (MGS, II, p. 230) : « En cette année (863) il y eut un rude hiver, rigoureux et avec beaucoup de pluies et presque sans gel, comme il apparaît de la suite **dans l'église de Saint-Victor**. Anno 834. Pendant qu'une grosse crue battait son plein, les païens déjà plusieurs fois nommés (les Normands) ont partout détruit les églises. Ils arrivèrent par le **Renus** (Rhin) à « Ad Sanctos » et y dévastèrent le magnifique palais. En outre, ce qui fut une grande douleur pour tous ceux qui l'entendirent et le virent, ils incendièrent **l'église de Saint Victor**, ouvrage d'une admirable splendeur, et pillèrent tout ce qu'ils trouvèrent à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice sacré. » Puis suit le récit que le prévôt, de nuit et à cheval ! alla mettre les reliques du saint en sécurité **à Cologne**. Les affabulations sautent d'emblée aux yeux. Ces informations ne figurent pas chez Sigebert de Gembloux, il s'agit donc d'ajouts du copiste de Xanten, nota bene **au XIII^e siècle**. Les Normands n'ont jamais mis les pieds à Xanten. **Aucun autre texte** ne mentionne Xanten parmi les objectifs des Normands. Un texte de 863 (voir texte 271) parle bien d'un raid des Normands via le Renus – Escaut contre **Neussium**, où l'on s'est empressé à tort de voir la localité allemande de **Neuss**. L'attribution d'une attaque normande contre Xanten a probablement aussi été influencée par le fameux texte de 880 sur **Biorzuna** (voir texte 285) où l'on a avec la même légèreté interprété Biorzuna comme Birten près de Xanten. Certes certaines chroniques établissent un lien entre les Normands et « Sanctis », ce qui n'aura pas manqué d'alimenter la fable des Normands à Xanten, mais lesdites chroniques voulaient parler de **Saintes** en Charente française.

Les informations les plus anciennes sur la Légion Thébaine viennent des Alpes et de la Provence françaises. On peut donc d'emblée renoncer à l'idée que ladite légion ait jamais bivouaqué dans les parages de Xanten. On éprouve un second choc quand on se rend compte que l'évêque de **Thérouanne** découvrit en 516 les corps de Saint Victor et de Saint Ursus et les éleva à l'honneur des autels (Bled, Régestes des évêques de Thérouanne, n° 5). Ne jurez pas de la fiabilité de cette information ni de l'authenticité des reliques, vu que, sans m'épuiser à étudier la chose plus à fond, j'ose supposer qu'on a également trouvé ailleurs des reliques de Saint Victor. Remarquez qu'il s'agit de deux saints, car à Xanten on raconte également depuis bien longtemps que Saint Victor avait un compagnon inconnu. Lorsqu'on trouva à Xanten une tombe supposée romaine avec **deux corps**, la légende perdit son caractère légendaire pour être élevée au rang de vérité et de certitude historiques d'une totale fiabilité. Dans les sources, Saint Victor est toujours nommé avec un autre, soit Cassius, soit Ursus, si bien que la légende des deux saints ne tarde pas à trouver une explication. Si, après la trouvaille de Thérouanne, on se promène en France, **on n'y trouve pas moins de 25 localités Saint-Victor**, essentiellement dans le sud. De certaines on suppose qu'elles tiennent leur nom du pape Victor (II^e siècle), ou d'un évêque de Carthage du V^e siècle ; la plupart tiennent toutefois leur nom du martyr Saint Victor, qui ne peut absolument pas avoir été celui de Xanten. La chose se corse tout à fait quand on sait que **Saint Géréon**, le pendant de Saint Victor à Cologne, également martyr de la Légion Thébaine, s'est vu attribuer en France **six localités** Saint-Géréon, Saint-Géron, Saint-Gérons ou Saint-Giron. Tout ceci pour dire que les traditions ecclésiales sont, du point de vue historique, le matériau **le moins fiable**, parce qu'on ne sait que rarement comment de telles traditions sont nées sur place. Elles sont aussi le matériau **le plus dangereux** parce que les dévotions se sont répandues avec l'Eglise et qu'elles conduisent si facilement sur leurs nouveaux points de chute à une reconstruction inexacte et à une confirmation de **faits supposés** qui n'ont pas existé mais ont au contraire été déduits de la légende.

En cette matière, il est curieux que des historiens non catholiques ou agnostiques aient quelque peine à ruiner une légende, probablement parce qu'ils craignent intuitivement ou consciemment qu'on les taxe d'anticléricisme ou d'anticatholicisme. Les historiens catholiques hésitent moins à le faire parce qu'ils connaissent bien leur propre milieu. Ils avaient du reste été mis en garde dès le XVII^e siècle, le grand historien français Jean Mabillon, lui-même prêtre et Bénédictin, n'ayant pas hésité à écrire crûment que dans les grandes et éhontées falsifications de chartes et de textes historiques, notre Mère la Sainte Eglise avait hélas ! eu la vedette.

En dépit de ces faits troublants et des incertitudes signalées, on peut quand même développer une théorie sur l'origine de la tradition de Xanten. Dans son « Liber in gloria Martyrum » (MGS, rerum Merovingarum, I, p. 530), Grégoire de Tours rapporte qu'il existait près de la ville **Agripinensis** une église où l'on disait que les 50 martyrs de la Légion Thébaine avaient subi le martyre. Parce que cette église était richement décorée, on l'appela « **Sancti Aurei** », les Saints d'or. A l'époque de l'évêque Eberigisilis de **Cologne**, celui-ci souffrit un jour de terribles maux de tête. Un prêtre se rendit à l'église et trouva le corps de Saint **Mallosus**. Alors que personne ne savait où il reposait, dans la localité **Bertunensis**, il sortit d'un puits où l'on croyait que reposaient les corps un peu de poussière qui apporta immédiatement la guérison à l'évêque. L'évêque y fit construire une église. On chercha à nouveau en vain le corps du saint, jusqu'à ce qu'un diacre **Mettensis** (de Metz) saisi d'une inspiration miraculeuse retrouvât le corps dans l'abside de l'église. On dit, conclut Saint Grégoire, que **le martyr Saint Victor** y est également enterré mais nous ne savons pas si l'on a déjà découvert sa tombe.

Ce récit encombré de miracles mais aussi de contradictions, laissons-le pour ce qu'il est. Par contre, les toponymes cités par Grégoire sont intéressants. On a évidemment lu dans ce récit, sans aucune retenue et sans une ombre d'esprit critique, que, dès l'époque de Grégoire (vers 530-590), la tradition de la Légion Thébaine était courante dans le diocèse de Cologne et à Xanten. Dans ses « *Historiae Francorum* », Grégoire parle du même évêque Eberigisilis (édition Latouche, II, p. 286), qui, dans la lutte entre le roi Childebart et le roi Gontran, fut désigné avec lui Grégoire et les évêques de Poitiers et de Bordeaux pour enquêter sur un scandale dans un monastère de Poitiers. Ailleurs le même Eberigisilis est mentionné comme émissaire de la reine Brunehilde (ibid. II, p. 221). Des historiens français (Payet, Kleinclausz, Pfister, *Le christianisme...* p. 236) mentionnent un Bodegisilis, contemporain de Grégoire, comme évêque du **Mans**. Aussi est-il pratiquement sûr que Grégoire en parlant de l'évêque de **Colonia** ne pensait pas à celui de Cologne. Il est tout aussi invraisemblable qu'il ait eu en vue un évêque de Colonia Agripina – **Avesnes-sur-Helpe**. Il existe en France une série presque incommensurable de toponymes dérivés de Colonia. L'identité exacte de cet Eberigidilis reste donc une énigme mais il n'était certainement pas de Cologne.

Le diacre de **Metz** apporte la solution, comme il convient du reste à un bon diacre. Il retrouve en effet pour l'évêque le corps de Saint Mallosus ; on émit l'idée que le corps de Saint Victor devait lui aussi reposer là quelque part. Il commença par le chercher dans l'église des « **Sancti Aurei** » puis dans la localité de **Bertunensis**. Il s'agit de **Bertring**, qui fait partie de la commune de Forbach, à 26 km au nord-est de Metz. On trouve tout à côté la localité de **Saint-Avold**. Or, comme il n'existe pas de Saint Avold et que le nom est un bel exemple d'étymologie populaire sur la frontière linguistique franco-allemande, cette localité sera sans doute celle des « Saints d'or ». Il est donc évident que Grégoire de Tours rapportait un récit des **environs de Metz** et non de Xanten. Ceci nous amène aussi à la conclusion que la légende de la Légion Thébaine n'a pas circulé avant le VII^e siècle à Cologne et autour, où plus tard, à côté de Géréon, Cassius et Victor seraient également considérés comme des saints locaux. Il s'agit maintenant en priorité d'étudier comment cette légende apparaît à Cologne. Elle peut, mais c'est loin d'être sûr, être née d'une mauvaise lecture de Grégoire de Tours. La légende de Saint Victor et de **son compagnon**, qui resta quand même anonyme, n'est arrivée qu'après à Xanten, du reste via un détour par Birten, ce qui est bien déduit de Grégoire de Tours. Du point de vue ecclésiastique, Xanten était une fondation de Cologne, ce qui boucle le cercle de la légende. Nous avons dû faire un grand détour, mais il peut montrer comment les légendes « se promènent ». Xanten n'a pas été fondée avant le XI^e siècle, probablement seulement vers la même époque que Nimègue, si bien qu'il est clair comme le jour que la ville n'a pas pu s'appeler en 863 « Sanctis » ou « Ad Sanctos ».

Comme les légendes braquaient les projecteurs sur Xanten, on ne pouvait manquer de tirer également d'autres lignes vers cette ville. En voici un exemple frappant. Il s'agit d'un passage de la Chanson de Roland où la dramatique bataille de Roncevaux du 15 août 778 est présentée comme ébranlant toute la France :

De Seint Michel (del Péril) jusq'as **Seinz**
 Dés Besentun tresqu'as (porz) de Guitsand,
 Non ad recet dunt del mur ne cravent.

Ce qui veut dire⁵⁰ : « *De Saint-Michel-du-Péril (= le Mont Saint-Michel) jusqu'à Sens, / de Besançon jusqu'au port de Wissant (près de Calais), / il n'y a pas de maison dont un pan de mur ne crève.* » Il y a même des historiens français pour traduire Seinz par **Xanten**, parce que les quatre localités forment une croix, ce qui a été considéré comme une preuve définitive de cette interprétation. Il se trouve qu'on a la même croix quand on comprend **Sens**, ce que font du reste la plupart des historiens. Cette interprétation s'impose du reste, parce que le texte parle de Francia et parce que la localité de Xanten n'existait pas encore à l'époque de Charlemagne. Evidemment, ces conceptions fausses de Xanten et de la légende de Saint Victor n'ont pas manqué d'entraîner la déduction tout aussi fausse que le royaume des Mérovingiens et des Carolingiens s'était étendu jusque là dès le VI^e siècle, illustration frappante de la manière dont naissent des cercles vicieux fatals. Il n'est guère nécessaire d'expliquer que la confusion entre le Renuis – Escaut et le Rhin a joué un rôle capital dans cette affaire, vu que les textes ne cessent de dire que le royaume des Francs s'étendait entre la Loire et le Renuis – Escaut. Faisons enfin remarquer que la légende de Xanten est la énième illustration du fait, sur lequel on peut régler sa montre, que **l'Allemagne commence au XI^e siècle à tirer à elle toute l'histoire de l'Europe de l'ouest.**

Texte 390. (pas dans le Bronnenboek)

1021

Harduinus, évêque de Noyon, promulgue une charte au sujet de la fondation d'un autel dans l'église de Nesle. On lit dans l'acte : « Harduinus, évêque de **Noviomense** (Noyon). Donné au **palais de Verberie.** »

Source : Cartulaire de l'église de Noyon, fol. 34.

Texte 391. (Bronnenboek n° 112)

1024

De là (de Mayence) le roi et la reine qui l'accompagnait arrivèrent à **Neomagum** (Noyon), où ils résidèrent quelque temps ; puis ils voyagèrent à travers les localités de l'ouest et atteignirent enfin le célèbre **Frethenna.**

Source : Annales Quedlinburgenses, MGS, III, p. 90.

Note : L'empereur voyagea de Noyon vers l'ouest, si bien que la localisation à Vreden est un viol du texte, même si on ignore la raison de la célébrité de cette localité. Frethenna est en fait Frétigny, à 40 km au sud-ouest de Chartres. Même ce simple texte est interprété de travers pour imposer un fois de plus Nimègue.

Texte 392. (Bronnenboek n° 111)

1024

Enfin les princes venus de Saxe (Allemagne) se rassemblèrent à Mayence et élurent roi Koenraad (Conrad II). Le duc Gothilo, souverain des Lotharingiens (Lorrains), voulait s'y opposer. Il s'adressa

⁵⁰ Ndr. : J'emprunte la traduction à Gérard Moignet (La Chanson de Roland, Editions Bordas, p. 119). Notons que ce spécialiste ne commet pas l'erreur reprochée à certains historiens. Moignet fait remarquer en note que le Mont Saint-Michel, la ville de Sens, celle de Besançon et le port de Wissant marquent approximativement selon R. Louis, « les limites de l'ancienne Neustrie, et, plus précisément, de la *Francia* sur laquelle ont régné (plus ou moins effectivement) les derniers Carolingiens. » (*Bulletin Rencesvals*, II, p. 74).

aux évêques de Cologne, **Noviomagus** (Noyon), Verdun, Utrecht et Liège, et fit jurer à chacun séparément que, sans sa permission, ils ne lui apporteraient pas leur hommage (manus se ei daturos = reconnaître comme roi) ni n'iraient vers lui.

Source : Gesta episcoporum Cameracensium, MGS, VII, p. 485.

Note : Le Bronnenboek a fait de l'évêque de Noviomagus « **l'évêque de Nimègue** », et a commis ainsi la bourde du siècle, vu que tout élève du secondaire sait que Nimègue n'a jamais eu d'évêque, et qu'on aurait quand même pu attendre d'une université catholique la connaissance des rudiments de l'histoire de l'église nationale. Les étudiants ont une fois de plus donné dans le panneau des index erronés des Monumenta Germanica, erreur déjà signalée par moi du reste en 1965. Chez eux c'était une bourde, chez les professeurs qui la reprirent sans la contrôler, il faut la considérer comme une monstruosité, qui ruine à jamais le crédit d'un médiéviste. Le Premier Bronnenboek donne le texte sans aucun commentaire, donc comme s'il s'agissait de « l'évêque de Nimègue ». Comme j'avais vivement critiqué cette traduction, le Second Bronnenboek (page 7) apporta l'explication suivante :

« Dans le passage en question, on parle d'évêques lotharingiens, qui prêtent serment au duc Gothilo. Faire prêter ce serment à un évêque de Noyon (un prélat français) est tout à fait absurde, vu que ni la ville de Noyon ni le diocèse n'appartenaient au duché. Et ceci contrairement aux autres villes mentionnées : Cologne, Verdun, Utrecht et Liège. Nous ne pouvons **donc** que conclure ou bien que l'auteur des Gesta s'est trompé, ou bien que la source ne nous a pas été transmise fidèlement. Il n'y a donc aucune raison de douter de l'identification de Noviomagus avec Nimègue mais bien de la combinaison de Nimègue avec un évêque. »

Il s'agit là d'une répugnante échappatoire pour masquer une bourde mortelle, et on peut à bon droit l'appeler répugnante parce qu'elle contient **dix grossières contrevérités**, offrant à nouveau un bel échantillon de compression dont le Bronnenboek semble avoir le brevet. Voici comment il convient de le décortiquer :

1. Quelques pages avant le passage en question de la Chronique de Cambrai, il apparaît que l'évêque Harduin de Noyon était impliqué dans l'opposition au roi et donc dans le complot. On le mentionne avec nom et prénom. Qu'on l'appelle une fois Noviomensis et une autre fois Noviomagensis est la chose la plus normale de la terre. Dans la documentation de Noyon, on rencontre ce phénomène des dizaines de fois. Le premier auteur du Bronnenboek a récemment (Niumaga, 1982, page 78) répété le sophisme que les auteurs désignaient par **Noviomagus** Nimègue et par **Noviomus** Noyon. Lorsqu'en 1146 le diocèse de Tournai se sépare de Noyon pour redevenir indépendant, c'est précisément la politique profane de l'évêque Harduinus qui semble en être une des principales motivations.
2. Le texte ne dit nulle part ni ne suggère par son contexte que l'élément lotharingien fût le ciment de la conjuration. Gothilo s'adressa à des évêques voisins mécontents ; il n'aurait pas eu de sens pour lui de solliciter par exemple l'évêque de Bavière.
3. Appeler Cologne, Utrecht et Liège des diocèses « lotharingiens » ou affirmer qu'ils appartenaient à la Lotharingie est une parfaite absurdité au début du XI^e siècle, alors que le concept de Lotharingie était déjà complètement suranné et ne valait plus pour Cologne, Utrecht et Liège. Il n'existait plus aucun lien administratif entre ces diocèses et le duché.
4. Suggérer que les évêques prêtaient serment à Gothilo parce qu'il était leur suzerain, est terriblement mensonger, car il n'existait pas de relation de ce genre entre les évêques et le duc. Utrecht et Liège étaient du reste des principautés **séculières** et indépendantes.
5. C'est doublement mensonger parce que Gothilo était duc de **Haute-Lotharingie** (c'était en fait son frère qui était duc), dont Cologne, Utrecht et Liège ne faisaient absolument pas partie. Ce n'est qu'en 1033 que Gothilo mit le pied en **Basse-Lotharingie**. Les trois évêchés du nord ne relèvent donc pas du critère amené par les cheveux.
6. Le serment ne fut donc pas prêté à Gothilo en vertu de tel ou tel aspect de suzeraineté, mais uniquement parce que dans ce coin du royaume quelques évêques n'étaient pas satisfaits de la marche des affaires.
7. Insister sur l'appellation « prélat français » est une tromperie supplémentaire. Le statut de Noyon et la position de l'évêque étaient bien plus nuancés que ne peut l'imaginer un homme du XX^e siècle familier des frontières modernes.

8. L'auteur de la chronique ne s'est pas trompé, et la source a encore moins été transmise altérée. Ce sont les rédacteurs du Bronnenboek qui se sont trompés et qui essaient maintenant en déformant les textes de masquer leur bourde en matière d'histoire ecclésiastique. Il ne faut **donc** pas seulement douter de leur identification de Noviomagus avec Nimègue : elle est carrément fautive. Il faut un culot invraisemblable pour oser affirmer que l'auteur a voulu parler de Nimègue mais qu'il s'est trompé en ce qui concerne l'évêque.

9. Et si l'on veut coûte que coûte maintenir l'affirmation inexacte que Gothilo ne complotait qu'avec des évêques lotharingiens, ce critère s'applique parfaitement à l'évêque de Noyon, qui était en effet également **évêque de Tournai** et à ce titre bel et bien évêque « lotharingien ». Comme on pouvait s'y attendre, le Bronnenboek se donne le coup de grâce avec son propre argument.

10. Il le fait de façon plus écrasante encore **en ne reprenant pas** dans le Bronnenboek le texte de 1026, conclusion de cette affaire, où l'on nomme la même petite série d'évêques. Il cède donc ce texte à Noyon. Cela donne le coup de grâce à « l'évêque de Nimègue », et également à toutes les arguties inventées pour essayer de se tirer de cette bourde. Voir texte 394.

Ces dix contrevérités, le Bronnenboek les a couronnées par un échantillon de nullité en matière de critique textuelle. Dans les mêmes sept tomes des Monumenta Germanica qui ont donné naissance à « l'évêque de Nimègue », apparaît aussi, page 417, « Immo, l'évêque de Noviomagus » que les Allemands, alors qu'il est archiconnu comme évêque de Noyon, attribuent quand même à Nimègue dans leur index. Voir texte 249. Le Bronnenboek a passé ce texte, naturellement une fois de plus sans mentionner quelle différence il fait entre Harduinus de Noviomagus et Immo de Noviomagus. Les auteurs du Bronnenboek **ont donc vu** que les index des Monumenta se trompent dans leur attribution d'évêques à Nimègue ; ils ont également passé quelques cas semblables ; voir texte 345. On est donc obligé d'en déduire que « l'évêque de Nimègue » n'est pas une erreur par inadvertance mais que **c'est intentionnellement que le Bronnenboek a donné naissance à ce prélat** afin de donner également une couronne ecclésiastique au mythe carolingien. Ce cerf-volant refusant de prendre l'air, il a fallu imaginer quelque chose d'autre dans la deuxième édition.

LA BOURDE IGNOREE

Une fois cette bourde posée, les Pays-Bas historiques n'éclatèrent pas de rire – ce qui aurait dû arriver s'ils avaient encore disposé d'un grain d'intégrité et d'humour – mais on essaya de la présenter comme un grain de beauté. Chacun voyait bien que cette bourde était impossible à justifier, mais on en couvrit la cruelle conclusion du manteau de la charité c'est-à-dire de la complicité. La véritable conclusion, c'est que des historiens et des archéologues capables de sortir une telle énormité ont définitivement démontré **leur totale incapacité** dans la question Noviomagus. Après les diverses erreurs des Monumenta Germanica en matière d'« évêques de Nimègue », **erreurs qu'ils avaient vues puisqu'ils les sautent**, ils n'éprouvèrent même pas le besoin de vérifier la pertinence de cet « évêque de Nimègue », alors que, quelques pages plus loin, le même tome offrait les preuves de leur erreur d'interprétation. **Aussi ne méritent-ils plus aucun crédit pour leurs autres interprétations de Noviomagus en Nimègue.** C'est intentionnellement que j'ai fait de « l'évêque de Nimègue » une raillerie consacrée. N'hésitez pas à l'accoler à toutes les proclamations du Bronnenboek en faveur de Nimègue.

Texte 393. (pas dans le Bronnenboek)

1024

Au sujet des biens du roi Koenraad II (Conrad II), des domaines sous sa juridiction à **Gannita** (Genech).

Source : Chronicon Laureshamense, MGS, XXI, p. 406.

Note : A cette époque, les rois allemands avaient encore des possessions dans le nord de la France. Voir aussi le toponyme Gannita dans la liste des noms de la Batua.

Texte 394. (pas dans le Bronnenboek)

1026

Le duc Gothilo, les évêques de Cologne, de **Noviomagus** (Noyon), de Verdun, d'Utrecht et de Liège, le duc Diederik (Thierry) et Reinier comte de Hainaut s'étaient opposés au sacre (royal) de Koenraad et avaient prêté le serment de ne pas lui apporter leur hommage ni d'aller le voir, parce qu'ils ne voulaient pas qu'il régnât sur eux. Après un an et demi, les ducs et évêques susdits inclinaient toutefois à la paix. Le sieur évêque (de Cambrai) se rendit avec eux au palais d'Aix-la-Chapelle, et il fit en toute confiance amende honorable.

Source : Chronicon S. Andrae, MGS VII, p. 530.

Note : Dans ce texte nous trouvons la même petite série d'évêques que dans celui de 1024, où le Bronnenboek proclame Harduin de Noyon évêque de Nimègue. Ce texte, qui est en fait la suite et la conclusion de l'affaire de 1024, se trouve par hasard à un autre endroit des Monumenta Germanica où le rédacteur ne l'a par hasard **pas attribué à Nimègue**, si bien que devait fatalement échapper aux étudiants ce texte qui aurait pu leur ouvrir les yeux pour le premier. Ceci apporte la preuve définitive – mais chacun l'avait compris depuis longtemps – qu'ils n'ont même pas pris la peine de parcourir l'index au mot Noyon, ce qui aurait dû être le premier impératif de contrôle. A en juger par le résultat, la seule consigne qu'ils aient reçue fut de ne pas aller regarder à Noyon. Pour la Batua, ils ont dû passer 500 textes.

Texte 395. (pas dans le Bronnenboek)**1027**

Dans la ville de **Noviomus** (Noyon) se dressait près du palais de l'évêque une immense tour d'où le châtelain, qui en voulait aux bourgeois, leur imposait ainsi qu'au clergé et même à l'évêque ses exactions. Comme ils n'obtenaient rien du roi dont ils avaient invoqué l'aide, ils décidèrent sur avis de l'évêque Harduin de détruire cette tour et de chasser le châtelain de la ville. Mais le roi en fut très courroucé ; il força Harduin à quitter son siège et l'envoya en exil. L'évêque se réfugia en Flandre chez le comte Baudouin et son fils, neveu du roi, pour que, par leur intercession, il fût réconcilié avec le roi. Ces derniers réussirent à rétablir la paix entre le roi et l'évêque. En remerciement pour cette affaire, Harduinus donna au comte de Flandre douze autels (églises) en Flandre, à savoir : Courtrai, Audenarde, Comines et neuf autres, à condition toutefois que Godfried (Godefroi le Barbu), son fils et le fils de son fils puissent les garder en leur possession, mais qu'après ils fassent retour à l'église (au diocèse).

Source : Gallia Christiana, IX, p. 995.

Note : Cet événement montre une fois de plus avec quelle réserve il convient de parler de Noyon comme d'une ville **française**, vu que, du fait de la grande autonomie tant de l'évêque que de la ville, les intérêts et les alliances politiques s'enchevêtraient. La tour mentionnée ici ne faisait pas partie du palais. Comme le palais existait encore, que la tour en question appartenait au roi de France et que le châtelain la commandait sur ordre du roi, on peut tirer la conclusion indirecte que la résidence n'appartenait pas au roi, et était donc toujours propriété de l'empire allemand. Plus tard cet événement, surtout le traficottage avec des biens d'église (notez le bien : dans le diocèse de Tournai !) a été l'un des motifs pour lesquels Tournai voulut à nouveau un évêque propre, ce qui arriva en 1146.

Texte 396. (pas dans le Bronnenboek)**1027**

A cette époque, le roi Robert (de France) possédait une tour à **Noviomi** (Noyon), située dans l'enceinte de l'église de la Sainte Vierge Marie à côté de la cour de l'évêque, ce qui causait beaucoup de désagréments au peuple et à la ville... l'évêque, le clergé et le peuple en étaient très contristés et tentèrent de se défendre contre cela... les serviteurs de l'évêque incendièrent de tous côtés la tour, détruisirent tous les édifices, construisirent des machines pour la démolition et rasèrent la haute tour de son faite aux fondations puis rentrèrent chez eux.

Source : Narratio restaurationis abbatiae S. Martini, HdF, X, p. 236.

Texte 397. (pas dans le Bronnenboek)**1030**

Les évêques de Laon, Châlons-sur-Marne, Cambrai, Beauvais, Senlis, Amiens et Thérouanne, et le clergé et le peuple de **Noviomagus** (Noyon) et Tournai élisent Hugo comme évêque de Noyon.

Source : Gallia Christiana, X, p. 362.

Texte 398. (Bronnenboek n° 114)

1031

L'empereur Koenraad (Conrad) célèbre la fête de Noël à Paderborn, la fête de Pâques à **Nuvmago** (Noyon).

Source : Annales Hildesheimenses, MGS, III, p. 98.

Texte 399. (pas dans le Bronnenboek)

1031

Alors le duc (de Normandie) vint avec ses partisans et le roi Henri (de France) et ils prirent Senlis, Beauvais, Amiens, Compiègne, Reims, Laon, **Noyon**, Arras, tout le Vermandois et Sens... et pour cela le roi Henri donna au duc Robert (de Normandie) le Ponthieu, Chaumont et le Vexin français (environs de Rouen), ce dont les Français furent très mécontents.

Source : Chronique de Normandie, HdF, XI, p. 324.

Note : C'était là une conséquence de la lutte pour la Lotharingie et de la bipartition du grand duché ; l'action visait l'empire allemand. Cela ne veut bien sûr pas dire que Noyon aurait été jusqu'alors une ville allemande ; les choses étaient beaucoup plus compliquées et ne peuvent se résoudre par des simplismes. Par contre cela signifie bien que l'empire allemand avait encore un pied à terre à Noyon.

Texte 400. (pas dans le Bronnenboek)

1033

L'empereur... lui donna (à Meinwer) pour ses services à **Noviomagus** (Noyon) une propriété à Mersvelde... sur demande de l'impératrice Gisla et de son cher fils le roi Hendrik (Henri).

Source : Vita Meinweri episcopi, MGS, XI, p. 158.

Texte 401. (pas dans le Bronnenboek)

1033

L'empereur passa la Noël à Paderborn, Pâques à **Neumago** (Noyon).

Source : Annales Hildesheimenses, MGS, III, p. 99.

Texte 402. (pas dans le Bronnenboek)

1036

Le roi Henri, fils de l'empereur, épousa Cunigunda, fille de Cnut, roi des Anglo-saxons, et célébra le mariage à **Niumago** (Noyon).

Source : Annales Altahenses, MGS, XX, p. 792.

Texte 403. (pas dans le Bronnenboek)

1036

Le roi Henri, fils de l'empereur, épousa Cunihildis, fille de Cnut, roi des Dani et des Anglais ; le mariage royal eut lieu à **Noviomagus** (Noyon).

Source : Herimanni Aug. Chronicon, MGS, V, p. 122 ; HdF, XI, p. 18.

Texte 404. (pas dans le Bronnenboek)

1036

L'empereur passa la fête de l'Ascension du Seigneur à Paderborn ; la Pentecôte et la fête de Saint Jean à **Niumago** (Noyon). Là, la reine Cunihild vint trouver le roi Henri, fils de l'empereur, elle y reçut la couronne royale le jour de la fête des Apôtres (Pierre et Paul, 29 juin) et fut nommée Cunigund lors de son sacre.

Sources : Annales Hildesheimenses, MGS, III, p. 100.

Annalista Saxo, MGS, p. 180.

Texte 405. (Bronnenboek n° 124)**1036**

(Extrait d'une lettre d'Immo à l'évêque Azecho de Worms)... l'évêque de Metz a quitté la cour surchargé de faveurs ; l'archevêque de C. (Cologne ?) et l'évêque de L. (Liège), l'abbé de E. (Echternach ?) et l'abbé de Prüm restent ensemble avec notre impératrice jusqu'au 10 août, jour où elle a décidé de se rendre de **Noviomagus** (Noyon) en Saxe. Quand j'en saurai plus, je vous en informerai. Portez-vous bien, cher père.

Source : Bulst, Briefsammlung, p. 5.

Texte 394. (Bronnenboek n° 122)**4 juillet 1036**

L'empereur allemand Koenraad II (Conrad II) confirme le monastère Blandigni à Gand (Belgique) dans la possession de divers biens et privilèges. Donné à **Noviomagus** (Noyon).

Sources : MGH, Diplomata regum et imperatorum Germaniae, IV, p. 230.

Sanderus, Flandria illustrate, I, p. 268.

Note : Que pourrait bien signifier une charte d'empereur allemand s'il n'avait pas juridiction sur le lieu pour lequel il la donne ?

Texte 407. (pas dans le Bronnenboek)**1037**

(Gozelo, duc de Lotharingie avait illégalement pris possession de biens du monastère de Saint Médard à Soissons. L'abbé s'en était plaint auprès du roi de France, et comme celui-ci n'arrivait pas à obtenir de décision, il fit appel à l'empereur Conrad II. Le texte poursuit) : **sur ordre impérial**, le duc fut contraint de se rendre à la cour de **Noviomagus** – Noyon. (Le duc s'y rendit vers Pâques et passa en chemin par **Maastricht**).

Source : Ex miraculis S. Sebastiani. HdF, XI, p. 456.

Note : Question : Pourquoi le Bronnenboek passe-t-il ce texte et cette belle occasion de tirer à nouveau un Noviomagus en direction de Nimègue ? La réponse est très simple : parce que les mentions de la Lotharingie (Lorraine), du roi de France et de Soissons prévalent sur la mention de Maastricht et que du voyage du duc, qui était alors en campagne, on ne peut tirer d'indication et encore moins de preuve que la résidence se situait à Nimègue. Cela montre une fois encore avec quel soin minutieux le Bronnenboek a pesé et soupesé les textes comportant Noviomagus.

Texte 408. (Bronnenboek n° 125)**1039**

L'empereur fêta la Chandeleur à Alstedt. Après un long voyage dans l'est de la Saxe et après que les choses y eurent été réglées de façon satisfaisante, il se rendit à **Nuvmagon** (Noyon) et y resta durant le Carême ainsi qu'à Pâques et à l'Ascension, souffrant de goutte. De là, il gagna **Traiectum** (Maastricht) pour y célébrer la Pentecôte. Mais vers six heures du jour suivant... alors qu'il se mettait à table pour manger, il fut soudain pris de faiblesse, et l'absolution à peine prononcée, il rendit l'esprit.

Sources : Annales Hildesheimenses, MGS, III, p. 102.

Annalista Saxo, MGS, VI, p. 602.

Note : Traiectum signifie ici Maastricht. C'est prouvé par le fait que l'empereur était présent lors de l'élévation des reliques des Saints Gondulfus et Monulfus par l'évêque Nithardus de Liège et de la consécration de l'église rénovée de Saint-Servais (Gesta ep. Cameracensium, MGS, VII, p. 487).

Texte 409. (Bronnenboek n° 128)**1040**

Le roi célébra l'Ascension du Seigneur à **Niumagon** (Noyon), mais la Pentecôte à Liège.

Source : Annalista Saxo, MGS, VI, p. 237.

Texte 410. (pas dans le Bronnenboek)

1043

L'empereur célébra Pâques à Noviomagus (Noyon). Il y resta le mois d'avril.

Source : Vita Bardonis major, MGS, XI, p. 237.

Texte 411. (Bronnenboek n° 129)**1044**

Le roi célébra avec sa nouvelle épouse la fête de Noël à Trèves, la fête de Pâques à **Novimago** (Noyon).

Source : Annales Altahenses, MGS, XX, p. 799.

Texte 412. (Bronnenboek n° 130)

26 avril 1044

L'empereur Henri III confirme l'abbaye de Saint Remigius (Rémi) de Reims dans ses possessions. Donné à Noviomagus (Noyon)

Source : Diplomata regum et imperatorum Germaniae, V, p. 122.

Note : Quand on voit ce type de charte, on doit s'empresser de ravalier l'affirmation qu'« un empereur allemand ne peut pas avoir été à Noyon ».

Texte 413. (Bronnenboek n° 132)**1^{er} mai 1044**

L'empereur Henri III promulgue une charte en faveur du monastère de Saint-Ghislain en Hainaut. Donné à Noviomagus (Noyon). (Voir aussi texte 354.)

Source : MGH, Diplomata regum et imperatorum Germaniae, V, p. 124.

1047... ATTENTION !!!

Vient maintenant le moment où le Bronnenboek commet l'une de ses pires fraudes, à savoir l'omission et donc la négation de textes limpides et simples **qui apportent les preuves concluantes que la résidence de Noviomagus se trouvait à Noyon**. Ces textes n'autorisent ni réfutation ni exégèse différente, ce que le Bronnenboek reconnaît puisqu'il ne tente aucune des deux. Le Bronnenboek applique donc ici la tactique du rejet, bien que la corbeille à papier niméguoise déborde déjà de textes rejetés. Jusqu'ici le public non informé pouvait encore être dupé avec un certain succès parce qu'on pouvait lui faire accroire que, « bon, ne mégotons pas ! Noyon possédait également une résidence carolingienne mais nous sommes convenus de ne pas en parler. Nous sommes tout simplement contraints d'accepter que la résidence existait **en double** . Cette gémellité et la façon dont elle était apparue ne concernent personne. » Mais voici qu'apparaît en 1047 une sérieuse difficulté, parce que les textes disent clairement qu'**une seule résidence** a été détruite. Si les faussaires pouvaient encore biaiser avec les textes sur les raids Normands et noyer d'un flou artistique la prétendue **gémellité** de la résidence, ils voyaient bien qu'**une double destruction** de l'unique résidence de Noviomagus le même jour **à Noyon et à Nimègue** était impossible à faire avaler. Ils laissèrent donc tomber les textes concernant Noyon ! Les rédacteurs du Bronnenboek sont donc des menteurs bien conscients, qui doivent renoncer à leur titre de scientifique s'il leur reste encore dans le corps une once de pudeur.

Destruction du Noviomagus carolingien en 1047. Je donne d'abord trois textes du Bronnenboek, puis **les six textes sautés** qui montrent suffisamment primo que les Lotharingiens (Lorrains) n'étaient pas impliqués seuls dans cette affaire, les **Flamands** l'étant aussi, secundo que les textes passés comportent précisément les preuves que le palais carolingien a été ruiné **à Noyon**. L'omission de six textes est à nouveau un bel exemple de fraude scientifique. **Les débuts** de la résidence sont escamotés par l'omission du texte sur le couronnement de Charlemagne en 768, **la fin** en est falsifiée par

l'omission de textes clairs et concluants. Il ne reste plus la moindre apparence de chance d'avancer l'interprétation Nimègue dans l'intervalle de temps qui sépare ces deux fraudes.

Texte 414. (Bronnenboek n° 134)

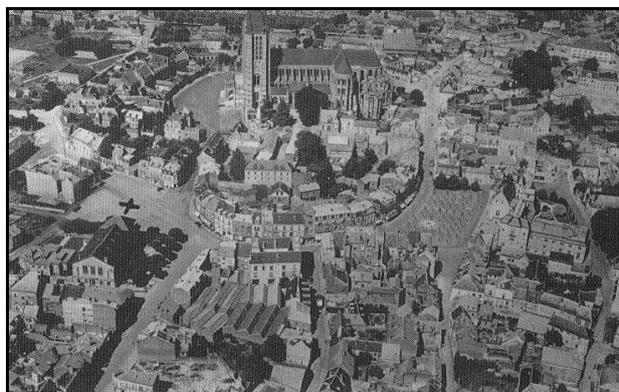
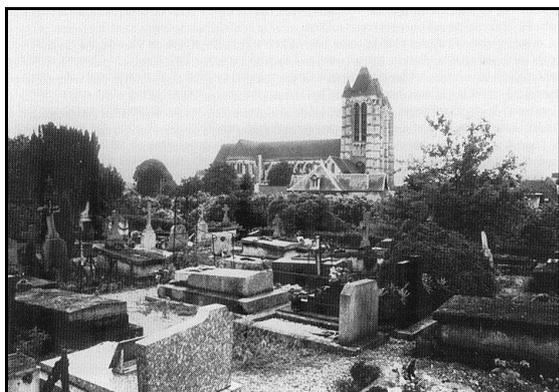
1047

Godfried (le Barbu, duc de Haute-Lotharingie) incendia le palais de **Neomagi** (Noyon). Il prit Verdun et l'incendia.

Sources : Annales S. Jacobi Minoris, MGS, XVI, p. 638.

Annales Leodienses, MGS, V, p. 19.

Vues de Noyon



NOYON. Photo de gauche : vue sur la cathédrale à partir de l'ancien cimetière de la ville. Ce cimetière occupe probablement l'emplacement du palais carolingien.

NOYON. Photo de droite : la cathédrale datant du début du XII^e siècle. Adossées aux deux pieds-droits qui séparent les trois portails, se dressaient deux statues à taille humaine de Charlemagne et de Berthe-au-Grand-Pied. Ces statues furent détruites au cours de la Révolution française. On voit encore très nettement la première circonvallation du camp romain et son extension ultérieure. La petite croix indique l'emplacement du Palais mérovingien. Le palais de Charlemagne se dressait sur une colline à gauche de la cathédrale, à l'emplacement de l'actuel cimetière de Noyon.

Texte 415. (Bronnenboek n° 135)

1047

Lorsqu'il (l'empereur) eut établi Henri (son fils) à sa place et eut infléchi sa marche vers l'ouest de son empire, il y rencontra un ennemi sur le pied de guerre, à savoir le duc Godfried (de Lotharingie). Celui-ci avait préparé un nouveau soulèvement, parce qu'il désespérait complètement de pouvoir encore se réconcilier avec l'empereur. Il avait en effet constaté que cela lui avait été refusé, alors que les autres coupables avaient obtenu leur pardon sur le seuil de Saint-Pierre (à Rome). C'est pourquoi il ameuta Thierry, Baudouin (de Flandre) et tous ceux qu'il put trouver comme alliés pour ses méfaits, et incendia le palais de **Niumago** (Noyon), ce qu'il paracheva par la dévastation de toutes les villae (villages ou localités) environnantes. Il prit certaines villes fortifiées **qui avaient auparavant appartenu à l'empereur**, après avoir circonvenu, tué ou chassé les soldats de l'empereur, et les remplit d'une foule de ses partisans, si bien qu'aucun de nos concitoyens ne pouvait plus y pénétrer.

Source : Annales Altahenses, MGS, XX, p. 804.

Texte 416. (Bronnenboek n° 136, le texte n'est cité que partiellement)**1047**

Le duc Godfried, libéré de sa prison, constata que l'intervention des princes et sa propre reddition, qu'il avait décidée lui-même, ne lui avaient apporté aucun profit. Parce qu'il s'en offusquait et voyait que sa famille tombait dans la pauvreté, il reprit la guerre. Entre autres catastrophes dont il accabla l'empire, il incendia le palais de **Neumago** (Noyon), édifice admirable et incomparable ; il prit la ville de **Verdun** et y incendia la grande église.

Source : Lamperti Hersfordiensis Annales, MGS, V, p. 154 ; HdF, XI, p. 60.

Texte 417. (pas dans le Bronnenboek)**1047**

(Le texte ci-dessus, cité dans le Bronnenboek sous le numéro 136, continue ainsi :)

Puis il (l'empereur) envoya, au moyen d'une flotte sur le **Renus** (Escaut), une armée en **Frisia** (Flandre) **contre Godfried** et son acolyte Diederik (Thierry), armée qui y prit deux villes très fortifiées, à savoir **Rinesburg** (Richebourg, à 8 km au nord-est de Béthune) et **Fleerdingen** (Floringhem, à 15 km au sud-ouest de Béthune). (**Godfried n'a donc jamais mis les pieds à Nimègue**).

Source : Lamperti Hersfordiensis Annales, MGS, V, p. 154 ; HdF, XI, p. 60.

Texte 418. (pas dans le Bronnenboek)**1047**

Baudouin, comte de Flandre, construisit une fortification à **Audenarde**, et une autre en face à **Eichem**, grâce à quoi il occupa illégalement une partie du royaume de Lothaire jusqu'au **Dender**. Le fleuve **Escaut** constitue en effet depuis sa source jusqu'à la mer la frontière entre la Lotharingie et le comté de Flandre, qui appartient au royaume de Francie. Le roi de Lotharingie, qui était en même temps empereur (Henri III), marcha avec une armée contre le comte Baudouin et poussa jusqu'aux portes d'**Arras**, ville dans laquelle se trouvait Baudouin, qui pouvait à peine maintenir son armée derrière les portes fermées. Puis l'empereur gagna **Arques**, la ville de Saint Bertin (près de Saint-Omer), supposant à tort qu'il pourrait plus facilement y pénétrer en Flandre. Mais le comte, partout où un passage en **Flandre** à pied sec était possible, s'était fortifié contre lui à grand renfort de fossés et de palissades. L'empereur, fatigué par la campagne, retourna comme il était venu. Le comte, pensant qu'il avait pris la fuite, le poursuivit jusqu'au **Renus** (Escaut) et après avoir incendié son noble palais de **Neomagus** (Noyon), retourna avec une armée intacte. L'empereur, à juste titre bouillant de colère, attaqua à nouveau sept jours plus tard le comte. Il apparut à l'improviste près de la forteresse de **Boulenrieu** (à l'est de Tournai), prit **Tournai** et atteignit rapidement avec les autres nobles **Annoeullin** (à 16 km au sud-ouest de Lille), alors qu'aucun des Flamands n'offrait de résistance. Puis des envoyés se présentèrent pour conclure la paix ; l'empereur rendit au comte les prisonniers et lui donna en fief le Brabant (la partie du Brabant qu'il avait occupée), après avoir agréé son hommage.

Source : Genealogiae comitum Flandriae, MGS, IX, p. 320.

Texte 419. (pas dans le Bronnenboek)**1047**

Henri III, qui avait déjà visité avec son père la partie orientale de la Flandre et savait qu'elle était très puissante par ses fortifications, ses hommes et ses cours d'eau, alors que les parties occidentales étaient moins bien défendues, conduisit son armée à **Tournai** pour pénétrer en Flandre de ce côté. Le comte Baudouin (de Flandre) l'avait prévu. Il rassembla son peuple de partout et fit clore la Flandre de ce côté par un fossé, qui fut creusé sur une longueur de 9 milles, à savoir depuis le château de **Ruholt** (à l'est de Saint-Omer) jusqu'à **La Bassée** (à 10 km à l'est de Béthune). Cet ouvrage fut terminé en trois jours et trois nuits. L'empereur admira la fortification et le nombre d'hommes de guerre et retourna par la même route par laquelle il était venu. Le comte toutefois et les siens le poursuivirent jusqu'à **Neomagum** (Noyon), où ils incendièrent le palais et revinrent en Flandre. Puis à **Tournai**, la paix fut réglée par le roi Henri de France en ce sens que le comte de Flandre resterait éternellement et héréditairement en possession de cette partie du Brabant que le comte Baudouin avait conquise de l'autre côté du **Dender**, du comté d'**Alost** et du pays des **Quatre Châtellenies** (Vier Ambachten), à

quoi l'empereur ajouta encore cinq îles de **Zélande** à la condition qu'il reconnaisse les tenir de lui en fief.

Source : Johannis Longi Chronicon, MGS, XXV, p. 781. MGS, XI, p. 381.

Texte 420. (pas dans le Bronnenboek)

1047

L'empereur Henri (III) rassembla une armée innombrable contre le comte Baudouin de Flandre, surtout parce que celui-ci avait brûlé et détruit son magnifique palais de **Neomagum** (Noyon). A cette campagne étaient présents le pape Léon et une foule de nobles et puissants seigneurs. Le roi avait demandé à Swanus, roi (duc) des Normands, de venir avec une flotte... il envoya également une ambassade à Edouard, roi d'Angleterre, et lui demanda d'empêcher Baudouin de fuir, s'il voulait s'échapper par mer. Celui-ci se rendit avec une grande flotte au port de **Zandvliet** (au nord d'Anvers), où il resta jusqu'à ce que l'empereur eût obtenu tout ce qu'il voulait de Baudouin... Puis l'empereur et Baudouin firent la paix.

Source : Rogeri de Hoveden Annales, HdF, XI, p. 310.

Texte 421. (pas dans le Bronnenboek)

1047

Comme il (Godfried/Godefroi de Lotharingie) avait, très méchamment pour l'empereur, au cours de la guerre, irréparablement détruit le palais de **Neomagus** (Noyon) ouvrage d'une admirable splendeur... il (l'empereur) dévasta toute la Lotharingie par le meurtre, le feu et le pillage. Pourtant au cours des 22 années de sa vie ultérieure, il fut assez bienveillant pour les gens de **Verdun**.

Source : Historia episcoporum Verdunensium, HdF, XI, p. 250.

Note : Il va un peu de soi que les auteurs lotharingiens attribuent « l'exploit » de la destruction de la résidence **allemande** de Noyon au duc de Lotharingie. D'autres chroniques, qui recèlent des indications géographiques d'une telle précision que l'interprétation Noyon s'impose, donnent une toute autre image des événements. Si le Bronnenboek conteste cette image, il lui faut réfuter ces renseignements de façon définitive. Non seulement il ne le fait pas mais il abandonne sans commentaire ces textes à Noyon, ce qui n'empêche que leur omission soit une injure à la science.

Texte 422. (pas dans le Bronnenboek)

1047

Godfried incendia le palais de **Neomagus** (Noyon) et le détruisit irréparablement. Il incendia également la ville des Clabi qui s'appelle **Verdun** avec la grande église Sainte Marie.

Source : Sigeberti Chronicon, MGS, VI, p. 358.

Note : La juxtaposition de **Neomagus** (Noyon) et de **Verdun** est en fait une preuve définitive que l'interprétation Nimègue est erronée.

APRES 1047, LA QUESTION NE SE POSE PLUS

Après 1047, année de la destruction de la résidence carolingienne de Noviomagus, la question de savoir où elle s'était située ne se pose plus. Si elle n'est pas encore résolue, les données ultérieures ne pourront plus apporter la solution. Il est encore moins nécessaire de prouver qu'après 1125 Nimègue est également appelée Noviomagus, vu que ce fait est universellement connu. Par contre il est indispensable de découvrir et de bien garder à l'esprit que le nom classique n'est qu'**une latinisation après coup** d'un nom indigène, car si on ne le remarque pas, c'est la porte ouverte à des erreurs rétroactives. Il est bon pourtant que le Bronnenboek ait, même après 1047, continué à claironner ses « Nimègue ». Comme Noyon est alors quasiment complètement sorti du champ de vision, même si en 1234 apparaît encore une confusion majuscule à propos du tournoi de Floris IV, c'est ailleurs qu'il faut chercher la vraie localisation de ces coups de clairon, notamment à Neumagen près de Trèves, un autre Noviomagus, souvent dépossédé au profit de Nimègue. On peut encore à la rigueur comprendre que les aveuglés de Nimègue n'aient pas une vue claire de la période carolingienne. Mais il est révoltant que même après 1047 ils continuent à en faire un tel salmigondis. Aussi le chapitre 6

démontre-t-il que les étudiants – et les professeurs pour avoir signé – sont de fieffés incapables s’agissant de l’histoire de Nimègue.

Texte 423. (pas dans le Bronnenboek)

1054

... entre les cours d’eau **Renus** (Escaut) et **Seine**, qui est appelé Gallia Belgica.

Source : Gesta Guillelmi ducis Normannorum, HdF, XI, p. 83.

Texte 424. (pas dans le Bronnenboek)

1064

Baudouin, évêque de **Noviomagus** (Noyon) donne une charte au sujet de la fondation dans la ville d’un monastère de Saint-Bartholomé ; on y trouve les données suivantes : Un certain Garnerius, archidiacre de la cathédrale, avait jadis fait construire près du cimetière des pauvres et des pèlerins une petite l’église en l’honneur de Saint Bartholomé, laquelle avait été consacrée par l’évêque Hugo. Baudouin voulait en faire un monastère. Mais Hugo, le châtelain (gouverneur du château) de Noyon, s’y opposait, prétendant que le lieu relevait de sa juridiction ; il finit toutefois par devoir concéder que les droits de l’évêque et de l’église étaient fondés. Tout ceci fut solennellement proclamé au lieu dit **Mons Monumenti**. On en fit un acte qui fut lu en public à la Pentecôte dans l’église de Sainte Marie de Noviomagus (Noyon).

Sources : Paris, Archives Nationales, K. 135, I, 3, n° 1 (original).

Gallia Christiana, X, p. 366.

Levasseur, Annales, p. 770.

Note : « **Mons Monumenti** », le mont du monument, désigne, on ne peut guère en douter l’emplacement du palais détruit. Dans l’histoire de Noyon, on ne connaît rien d’autre qui puisse avoir été ce « monument », d’autant plus que le châtelain (gouverneur du château ou burg et des domaines qui en dépendaient) prétendait y avoir également des droits. Ce châtelain n’était pas soumis au roi de France ; l’histoire ultérieure le prouve définitivement lorsque le dernier châtelain vend le restant de la châtellenie au roi de France. C’est à l’emplacement de l’ancien palais qui apparaît nettement comme une colline au moins partiellement artificielle que fut fondée l’abbaye de Saint Bartholomé. Celle-ci a disparu et a été complètement démolie à la Révolution française. A sa place, sur une colline arasée, se trouve actuellement l’ancien cimetière de la ville.

Texte 425. (pas dans le Bronnenboek)

Entre 1067 et 1098

Philippe 1^{er}, roi de France, donne à l’évêque Radboud de Noyon le château de Quierzy (ancienne résidence carolingienne) afin qu’il dispose pour lui et son clergé d’un refuge en cas d’attaque de voisins hostiles.

Source : Cartulaire du chapitre de Noyon, fol. 35.

Texte 426. (pas dans le Bronnenboek)

Entre 1068 et 1098

(L’évêque Radboud donne une description de Noyon et du Noyonnais :) C’est une contrée fertile et plaisante, pleine de vignes et de jardins, à la végétation agréable. Elle fournit des hommes combattifs et des gens d’église des deux sexes qui servent Dieu généreusement. La contrée est environnée de bois et de marais si bien que par son assiette elle est bien défendue contre les attaques de l’ennemi. La ville de Noyon elle-même est comprise entre deux rivières, à l’est la **Gohelle**, à l’ouest la **Marguerithe**, qui se déversent toutes deux dans une troisième, la **Verse** ; ayant ainsi conflué, elles se jettent non loin des murs de la ville dans l’**Oise**, qui est la plus grande. On voit partout des vergers et on a partout de beaux panoramas ; le pays est animé par les prairies et les troupeaux et sourit aux habitants. La place elle-même est si bien délimitée à l’est et à l’ouest par des rives et de petits cours d’eau et aussi par des monts et des vallées qu’elle peut facilement être défendue par une poignée d’hommes contre une attaque des ennemis.

Source : Ratbodi Vita S. Medardi, AS, juin II, p. 9.

Note : Dans les chroniques, il est frappant que les Carolingiens étaient presque toujours à Noviomagus **au printemps**. Certains n'ont pas manqué d'expliquer qu'ils préféraient Nimègue à cause de la « Betuwe en fleurs ». Le fait que ladite Betuwe en fleurs n'existait pas le moins du monde, qu'elle était en majeure partie submergée et ne commença à s'assécher que vers 960, ils ne l'avaient naturellement pas compris. Le texte de l'évêque Radboud explique la prédilection des carolingiens pour Noyon où le printemps commence quelques semaines plus tôt qu'à Aix-la-Chapelle ou qu'à Nimègue, ville située encore plus au nord.

Texte 427. (pas dans le Bronnenboek)

1075

Après, le célèbre duc Godfried (le Bossu, de Basse-Lotharingie) menait l'armée ; il avait le cœur de son père mais ne lui ressemblait pas par le corps. Il était à la tête des détachements de jeunes gens, rompus à la guerre, qui habitent les villes nordiques (lire occidentales) de **Thilen** (Tilques) et **Nimagum** (Noyon) aux frontières extrêmes du royaume, où les guerres ne cessent de faire rage et où la terre est gorgée du sang des ennemis.

Source : Carmen de bello Saxonico, MGS, XV, p. 1230.

Note : Il est impossible de relier le texte de quelque manière que ce soit avec Tiel et Nimègue ; il fait sans aucun doute allusion aux mercenaires de Picardie, qui depuis les Bataves jusque bien avant dans les temps modernes ont toujours fourni des batailleurs aux guerres.

Texte 428. (pas dans le Bronnenboek)

1092

Un certain personnage a un différend avec le duc de Normandie qui voulait lui dérober des biens à lui et à sa famille. On évoque des propriétés dans la **Batua**, à **Noyon**, à Vattier-Voisin et à Cravent.

Source : Orderici Vitalis historia, HdF, XII, p. 636.

Texte 429. (pas dans le Bronnenboek)

Entre 1098 et 1113

Guido, châtelain de Noyon, et Balderik, évêque de **Noviomus** (Noyon), concluent un accord au sujet de certains biens, dont le châtelain affirmait qu'il les avait reçus en bail emphytéotique ; il les abandonne à l'évêque.

Source : Cartulaire du chapitre de Noyon, fol. 73.

Texte 430. (pas dans le Bronnenboek)

1108 ou 1109

Balderik, évêque de **Noviomus** (Noyon), fait savoir qu'il a obtenu du roi Louis (de France) l'institution d'une **commune** pour Noyon.

Sources : Cartulaire du chapitre de Noyon, fol. 364.

Levasseur, Annales, p. 805.

Note : Noyon est la première ville de France qui ait obtenu cette reconnaissance du statut de commune. Ce serait aller trop loin d'affirmer que c'était là une conséquence de sa position antérieure de résidence de l'empire ou du royaume. Mais cela montre que Noyon, du fait de l'autonomie de l'évêque, lequel était comte de Noyon et pair de France, et du fait de la grande et, provisoirement, exceptionnelle autonomie de la ville, jouissait d'un statut particulier.

Texte 431. (pas dans le Bronnenboek)

1120

Le comte Arnold de Clèves écrit à l'abbé de Saint-Vaast d'Arras au sujet de biens dans la **Batua** « in pago **Batuano** sub tutela advocaciae nostrae » - dans le pays de **Batua** (Béthune), sous la protection de notre tutelle.

Source : Guesnon, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras.

Note : Arnold de Clèves était à cette époque **tuteur de Flandre**, où, par la mort de Baudouin VII, la lignée comtale flamande s'était éteinte. C'est en cette qualité qu'Arnold de Clèves s'adressait à l'abbé d'Arras, vu que des parties de la Batua (française !) étaient du ressort de la Flandre. Il est complètement faux d'affirmer qu'Arnold de Clèves intervenait en tant que tuteur des biens de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras en **Betuwe néerlandaise** ; c'est déjà faux du fait que Saint Vaast n'a jamais eu de biens en Betuwe et qu'on ne l'a supposé qu'à cause de localisations erronées de quelques toponymes de la Batua, créant ainsi le énième joli petit cercle vicieux. Il est évidemment du plus haut intérêt de signaler qu'on emploie encore en France le nom de **Batua** en 1092 et 1120 ; les noms de Batua et de Betuwe sont donc tous deux utilisés pendant une même longue période, ce qui manifeste plus encore qu'il s'agit de deux contrées distinctes. Le Bronnenboek a, également sur ce point, commis une tromperie en omettant des choses essentielles, à savoir les preuves de l'existence de **deux Batuas**.

Texte 432. (pas dans le Bronnenboek)

1125

Lisiard, évêque de Soissons, confirme la donation de Bellefontaine par Ivo, châtelain de **Noviomus** (Noyon), à l'abbaye Saint Bartholomé de Noyon.

Source : Archives de l'Oise, H. 459.

Texte 433. (pas dans le Bronnenboek)

1128

Louis VI, roi de France, confirme les possessions de l'église de Noyon, principalement le droit exclusif d'octroi dans toute l'étendue de la ville, parce que certains chevaliers affirmaient que leurs sergents en étaient exemptés. Le texte comporte les noms suivants :

« Simon, évêque de **Noviomagus** »

« la Sainte Marie de **Noviomus** »

« la ville de **Noviomagus** »

« la Sainte Marie de **Noviomus** »

« Simon, évêque de **Noviomus** »

« Guido, châtelain de **Noviomus** »

Source : Cartulaire du chapitre de Noyon, fol. 38.

Note : Ce texte est remarquable parce qu'à cette époque tardive où la francisation de Noviomagus en **Noyon** était déjà effective dans la langue parlée et où l'on écrivait généralement **Noviomus** dans les textes en latin, la forme **Noviomagus** apparaît encore, alternant avec **Noviomus**, et, notez-le bien, de façon à rendre la chose tout à fait officielle, dans un acte établi par la chancellerie du roi de France. Les Monumenta Germanica se sont donc fondamentalement fourvoyés en posant à priori et en maintenant systématiquement le principe que **Noviomagus** désignerait Nimègue et **Noviomus** Noyon. Et celui qui suit aveuglément cette méprise ne s'en sort plus, même s'il proclame (Numaga, 1982, page 78) une fois de plus **l'évidente contrevérité** que les chroniqueurs ont bien fait cette distinction. La documentation de Noyon contient du reste des dizaines de preuves qu'il s'agit bien d'une contrevérité, chaque fois qu'un fait, très exactement le même, est rapporté par un auteur pour **Noviomagus** et par un autre pour **Noviomus**.

Texte 434. (pas dans le Bronnenboek)

1134

... il se fit un grand mouvement dans la mer, laquelle franchit sa rive et se retira ensuite dans son lit ancien. La nuit suivante, à l'aube, la mer sortit avec pleine puissance de ses rivages et détruisit tout ce qui se trouvait dans les environs : villages, châteaux et églises furent tellement dévastés que trois comtés, à savoir Walacra, Wales et Brabant disparurent avec bêtes et gens.

Source : Appendix ad Sigebertum, HdF, XIII, p. 266.

Note : Cet événement (Ndr. : raz de marée ou tsunami ?) eut lieu en Flandre ; preuve supplémentaire que Walacra s'y situait. Wales est le pays de Waasten (Warneton) entre Ypres et Lille.

Texte 435. (pas dans le Bronnenboek)

1181

Philippe, comte de Flandre... essaya, tantôt par des envoyés, tantôt lui-même, d'amener Frédéric, empereur romain germanique, à intervenir contre le roi de France et à **rétablir les frontières de l'empire jusqu'à la Mer Britannique** (La Manche et le Détroit du Pas-de-Calais). Le comte Philippe... rassembla une armée, attaqua **Noviomus** (Noyon) et dépeupla le territoire de Senlis ; il incendia des villes et arracha des vignes.

Sources : Rudulfi de Diceto historiae, HdF, XVII, p. 618.

Gisleberti Montensis Hannoniensis chronicon, HdF, p. 566 ; HdF, XVIII, p. 366.

Note : Le comte de Flandre, qui ne se gênait pas pour manger à deux râteliers, tentait d'amener l'empereur à reprendre à la France **des territoires qui appartenaient auparavant à l'Allemagne**. Frédéric Barbarossa l'a peut-être soutenu moralement mais pas activement, parce qu'il comprenait bien que les prétentions allemandes sur cette partie de la France étaient définitivement périmées.

Texte 436. (pas dans le Bronnenboek)

1186

Ce traité de paix (de Boves) plaisait beaucoup au roi de France, et devait du reste le satisfaire, non seulement parce qu'il lui accordait les titres honorifiques mentionnés mais aussi parce qu'il lui permettait de recouvrer pacifiquement la disposition de sa ville de **Noyon**, ainsi que **Corbie**, **Montreuil** et **Saint-Riquier** en Ponthoise, villes royales que le comte de Flandre avait jusqu'alors tenues en sa possession et fortifiées.

Source : Gislebert Montensis Hannoniae chronicon, HdF, XXI, p. 546 ; HdF, XVIII, p. 381.

Texte 437. (Bronnenboek n° 180)

1234

Mais le comte de Hollande (Floris IV) se rendit chez lui et fut tué dans un tournoi à **Noviomagus** (Noyon).

Source : Annales Stadenses, MGS, XVI, p. 362.

Note : Juste avant ce passage, l'abbé de Staden (près de Brême) raconte que le comte de Hollande avait pris part à une guerre contre les **Stadingers**. Le Bronnenboek interprète le texte de la façon suivante : Floris IV revint de la région de l'Elbe **via Nimègue** et y périt au cours d'un tournoi. Ce que ce texte a à voir avec la question carolingienne est pour moi une énigme, vu que chacun sait que Nimègue fut appelée Noviomagus vers cette époque si bien que ce texte, même s'il concernait effectivement Nimègue, ne prouve rien en faveur du mythe carolingien de Nimègue. On l'aura sans doute aussi présenté pour « prouver » qu'au XIII^e siècle Noviomagus ne peut plus signifier Noyon. Mais vu que, même dans le primaire, on apprend aux petits Néerlandais que Floris IV mourut de mort violente **à Noyon**, les professeurs d'Amsterdam et de Nimègue ont commis une **double** bourde, pire encore que « l'évêque de Nimègue ». Après coup (Numaga, p. 79), on a allégué de nouvelles contrevérités à savoir que l'abbé de Staden s'était trompé et avait à tort attribué cet événement à Nimègue, si bien qu'on concède enfin ainsi que le Bronnenboek a par deux fois (Premier et second Bronnenboek) invoqué à tort ce texte en faveur de Nimègue. Ce qui n'empêche qu'on continue à s'escrimer avec la contrevérité évidente et parfaitement consciente que Noviomagus, en dépit de l'erreur de l'abbé de Staden, signifie quand même Nimègue. En l'occurrence, les rédacteurs du Bronnenboek ont à nouveau étalé leur nullité en suivant aveuglément les index des Monumenta Germanica, qui attribuent cet événement à Nimègue. En effet les Stadingi n'habitaient absolument pas les parages de Brême, mais bien en Flandre française comme le prouvent de façon concluante les textes suivants (que je ne cite même pas en entier), si bien que le retour chez soi est également localisé par les professeurs avec une erreur de 400 km, l'aberration normale qu'ils infligent à toutes les données. Maintenant il est également clair comme le jour que leur emploi exclusif des index, qui fait déjà frémir tout historien digne de ce nom, ne vaut rien ; ils n'ont pas cherché plus loin que le mot Nimègue ; quant aux Stadingi, ils les ont tout simplement ignorés dans l'index.

Texte 438. (pas dans le Bronnenboek)

1234

Une guerre fut menée entre les chrétiens et les païens vers la fête de Saint Barnabé (11 juin) sur une île nommée **Stadingas**. On y tua jusque 5000 hérétiques, tant hommes que femmes et enfants. L'expédition était dirigée par le curateur de **Béthune** et **Baudouin de Béthune**, Bertram de Grote et beaucoup d'autres.

Source : Annales Vigorniensis et Teohesburienses, MGS, XXVII, p. 467.

Texte 439. (pas dans le Bronnenboek)

1234

En l'année 1234 la croisade fut prêchée contre les **Stadingi** aux confins de la **Teutonia** et de la **Flandria**. Après qu'on eut rassemblé une grande armée, dont les participants étaient marqués de la croix, le jour après l'Ascension, ces mêmes **Stadingi** furent battus et complètement éliminés de leur pays. Les Stadingi étaient un peuple établi dans le territoire frontière de la **Frisia** et de la **Saxonia**, entouré de marais et de rivières inaccessibles, qui, par ses excès et son refus de payer la dîme, était déjà depuis des années mis au ban de l'Eglise et considéré comme la méprisant. Comme c'étaient des hommes vigoureux, ils attaquaient leurs voisins, même les comtes et les évêques ; ils l'emportaient souvent et étaient rarement battus. Pour cette raison, avec l'aval du pape, on prêcha contre eux une croisade. Dans cette guerre quelque 2000 d'entre eux périrent ; les quelques rescapés furent chez les **Frisones** voisins... La même année, le comte de Hollande mourut de mort violente au cours d'un tournoi à **Corbie** dans le diocèse d'Amiens.

Source : Annales Colonienses maximi, MGS, XVII, p. 843.

Texte 440. (pas dans le Bronnenboek)

1234

Henri, fils aîné du duc de Lotharingie (Lorraine), le comte Floris de Hollande et beaucoup d'autres seigneurs entreprirent une croisade contre le peuple hérétique⁵¹ des **Stadingi** (appelés Cathares ou Cathiers dans certaines chroniques). Le 7^e jour des calendes de juin eut lieu une grande bataille, où l'armée des chrétiens eut peu de pertes. Parmi les Stadingi, 4000 hommes périrent par l'épée, compte non tenu des enfants et des femmes qui se noyèrent dans leur fuite. Leur pays fut complètement dévasté par le feu.

Sources : Chronica de origine ducum Brabantiae, XXV, p. 410.

Historia Monasterii Rastedensis, MGS, XXV, p. 495 (cette chronique situe les événements près de Brême).

Balduini Ninovensis chronicon, MGS, XXV, p. 542.

Johanni Longi chronicon, MGS, XXV, p. 840.

Note : Après ce qui précède on n'a plus à se demander où il convient de chercher les points de contact entre la Flandria, la Frisia, la Saxonia et la Teutonica. L'expédition punitive étant dirigée par les comtes de Béthune, l'affaire est entendue. Les Cathares ou Cathiers ont probablement laissé leur nom à **Estaires**, à 14 km au nord-ouest de Béthune, territoire marécageux⁵² où tous les détails collent à merveille.

Texte 441. (pas dans le Bronnenboek)

1234

Les Stetingers sont tués, à savoir 5025 **dans le diocèse de Brême**.

Source : Chronica minor Ecphordiensis, MGS, XXIV, p. 198.

⁵¹ Ndt : Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer au lectorat français que le mot *hérétique* se dit *ketter* en néerlandais, mot qui dérive manifestement de *cathare* à moins qu'il ne soit à l'origine de ce mot. On dit du reste généralement que les béguinages étaient d'esprit cathare.

⁵² Ndt : Ne peut-on y ajouter le Pays de l'Alleu voisin dont l'esprit d'indépendance et l'extrême combativité sont attestés par l'histoire ? On estime généralement que cette contrée devait son caractère allodial à sa nature extrêmement marécageuse.

Note : Environ 50 ans après les faits, qui s'étaient sans le moindre doute déroulés dans le nord-est de la Flandre, on les déplace par erreur dans les parages de Brême. Il n'y a pas lieu de s'étonner de cet intervalle de temps : on peut indiquer bien des mythes où des faits ou des personnes ont été déplacés en relativement peu de temps. Les rédacteurs du Bronnenboek s'escriment donc avec des faits qui ne sont pas vrais et qu'on peut contrôler et rectifier en quelques minutes ; ça ne les empêche pas de continuer à me calomnier en disant que « je ne travaille pas scientifiquement ». On peut expliquer facilement pourquoi certains auteurs placent la mort de Floris IV à **Corbie**. Lorsqu'ils lurent le texte comportant **Noviomagus** (songez que cela se passait au XIII^e siècle !), ce qui signifiait Nimègue à leurs yeux parce qu'ils ne connaissaient pas Noyon et encore moins sous ce nom, ils pensèrent qu'il s'agissait d'une erreur parce qu'il savaient pertinemment que Floris IV était mort en Vermandois, étant en outre parfaitement informés que les événements immédiatement antérieurs s'étaient déroulés dans le nord-est de la France. C'est pourquoi ils remplacèrent Noviomagus par **Corbie**. Qu'il soit clair que les professeurs d'Amsterdam et de Nimègue ont également péri « au tournoi de Nimègue » et même doublement, primo parce qu'ici Noviomagus ne signifie pas Nimègue et secundo parce que le territoire de l'Elbe n'a rien à voir avec la localisation exacte des Stadingers. Tout cela montre bien la manière lamentable avec laquelle le Bronnenboek a ratissé ses tas de « Nimègues ». Ici le onze juvénile de l'université de Nimègue a magnifiquement tiré le but décisif dans ses propres filets. Et cela pardi ! avec un texte qui n'a strictement rien à voir avec la question carolingienne, et donc pas davantage avec le Bronnenboek. On aurait à la rigueur pu le présenter pour illustrer les énormes bourdes qu'on trouve dans les index des Monumenta Germanica.

EVEQUE... TOURNOI... KNOCK OUT !

Les deux bourdes les plus magistrales du Bronnenboek : « l'évêque de Nimègue » et le « tournoi de Nimègue » ont toutes deux été érucées de façon aussi inutile qu'irréfléchie, inutile parce qu'elles n'ont strictement rien à voir avec la question carolingienne. Aussi jouent-elles le rôle de la dernière gauche et de la dernière droite qui envoient définitivement le Bronnenboek au tapis. Pour comble de malheur, ce sont les étudiants qui les ont décochées aux professeurs. Voilà ce qui arrive quand on confie les clés de l'histoire à des apprentis écoliers, quand on néglige de leur apprendre comment s'en servir, et quand on va pour finir jusqu'à suspendre triomphalement à la fenêtre leur puzzle complètement raté. Il convient que l'université de Nimègue ne touche plus à la Nimègue carolingienne. Elle est tout à fait incapable de traiter ce problème, voilà trois fois qu'elle le prouve. Qu'elle commence plutôt par ravalier son visage scientifique.

Texte 442. (pas dans le Bronnenboek)

1^{er} juin 1292

Walter de Thorotte (actuellement Thourotte), précédemment châtelain de Noyon, vend la châtellenie de Noyon avec tous ses droits et possessions à Philippe le Bel, roi de France.

Source : Paris, Bibliothèque Nationale, Fonds français 12031.

Texte 443. (pas dans le Bronnenboek)

Mars 1294

Philippe le Bel, roi de France, vend la châtellenie de Noyon, comme il l'a achetée de Walter de Thorotte, à l'évêque Guido II de Noyon.

Source : Paris, Archives Nationales, J. 229, n° 23.

Note : On peut considérer ces deux actes comme la dernière trace et en même temps comme la fin définitive de tout souvenir de l'ancienne résidence royale de Noyon.

Texte 444. (pas dans le Bronnenboek)

1^{er} mars 1383

Le doyen et le chapitre de Noyon déclarent qu'ils possèdent l'octroi dans la ville, dans les environs et dans la localité de Pont-l'Évêque près de Noyon, octroi qui leur fut accordé par le roi **Charlemagne** de pieuse mémoire.

Source : Cartulaire du chapitre de Noyon, fol. 86.

Note : A Noyon, la mémoire de Charlemagne est toujours vivante à une époque où elle n'est pas encore apparue à Nimègue. Par la suite elle s'estompe et sombre même tellement dans l'oubli qu'à cause de l'erreur de Nimègue, certes apparue aux Pays-Bas mais mondialement répandue, **trois siècles de l'histoire de Noyon sont balayés**. Les historiens de Noyon se sont souvent étonnés que cette ville qu'on croyait quand même d'une certaine importance, vu que Charlemagne y fut couronné, retombât tout à coup dans un trou noir où ne réapparut quelque clarté qu'au XII^e siècle. L'énigme est maintenant résolue. Nimègue s'est approprié ces trois siècles, commettant ainsi « une usurpation d'état civil », unique dans l'histoire mais quand même élucidable à condition d'appliquer les normes exactes de la recherche historique et de la critique textuelle.

CONCLUSION

La documentation de **Noviomagus** démontre que les mentions du nom avec ses variantes forment une série unique continue et cohérente qui ne laisse aucune place à deux interprétations différentes. Du début à la fin, il s'agit toujours du même Noviomagus. Il va de soi qu'il faut pour cela situer correctement la **Batua** et le **Vahalis**, sinon on commet une erreur de cap de 300 km. Tout commentaire supplémentaire serait superflu. Voilà venu le temps du bilan. Le Bronnenboek présente, entre vers 770 et 1075, 117 textes mentionnant Noviomagus. On y trouve 56 textes comportant « Actum Noviomago » ou une variante avec la datation des chartes, que nous avons écartés pour les raisons déjà exposées. Restent donc 61 textes mentionnant Noviomagus, dont le Bronnenboek a fait « Nimègue ». Les cinq immortelles bévues à savoir : le couronnement de Charlemagne à Noviomagus-Noyon, l'évêque de Cambrai et la Walacria, les chartes de Saint-Bertin (Saint-Omer), « l'évêque de Nimègue » et le « tournoi de Nimègue » prouvent déjà suffisamment que le Bronnenboek ne sait pas lire, ce qui est spectaculairement confirmé par le nombre astronomique de **textes omis**. Ce sont :

146 textes mentionnant Noviomagus que le Bronnenboek cède donc à Noyon, alors qu'il n'avance pas le moindre mot pour justifier pour quelle raison de critique textuelle il les laisse tomber et revendique les 61 textes restants pour Nimègue. Il va de soi que les 56 textes comportant « **Actum Noviomago** » appartiennent également à **Noyon**.

25 textes évoquant le palais, le château ou burg de Noviomagus-Noyon, textes qu'il abandonne donc aussi à Noyon. Passe encore qu'il admette l'existence tout à fait inacceptable de **deux résidences carolingiennes homonymes de Noviomagus**. En vertu de **la première règle de la critique textuelle**, il est au moins tenu de justifier à partir de quel critère il revendique pour Nimègue une série de « palais de Noviomagus » alors qu'il en abandonne une autre à Noyon.

25 textes parlant de Noviomagus, de la Batua ou du Vahalis, auparavant **toujours appliqués à Nimègue** et qu'il abandonne donc à Noyon – que chacun se résolve enfin à se laisser pénétrer par cette constatation. On admet tacitement la confusion entre les deux villes, que l'on nie ouvertement. Naturellement pas un mot sur le fait qu'on renonce tout à coup à ces textes pour Nimègue ni sur les motivations de cet abandon.

84 textes sur les Normands sont passés, alors qu'on n'en présente que **quatre**. Les événements en relation avec les Normands forment également un complexe cohérent de faits qui a de surcroît reçu une localisation géographique de la foule de régions et de localités mentionnées. Il ne saurait être question d'en extraire un misérable fragment et de laisser de côté une foule écrasante de textes similaires. Quand le professeur Bautier de l'« Ecole des Chartes » de Paris soutint sans sourciller que les Normands pouvaient fort bien avoir attaqué Noyon et Nimègue exactement les mêmes années et exactement les mêmes jours, l'archiviste régional brabançon que je suis faillit tomber de sa chaise. Notre professeur avait tout simplement conçu la théorie géniale que Noyon et Nimègue ont toutes

deux été des résidences carolingiennes et qu'il ne s'agit que de « répartir » les textes entre les deux villes en fonction du contexte, méthode également mise en œuvre par le Bronnenboek. Qui défend cette théorie est néanmoins tenu de présenter des preuves de critique textuelle, lorsque Nimègue se porte tout à coup candidate aux textes sur Noviomagus, dans une série continue qui concerne depuis quelque six siècles la seule Noyon.

180 textes sur la Batua, qui sont ignorés comme nuls et non avenus, alors qu'on leur emprunte quelques mots pour appuyer l'interprétation Nimègue. Si nous y ajoutons les textes des auteurs classiques, le total s'enflerait de plusieurs dizaines.

11 textes sur le Vahalis qui sont donc également abandonnés à Noyon, naturellement sans expliquer pourquoi ils ne sont pas revendiqués alors que d'autres le sont.

40 textes sur la Frisia qui du fait de leur relation commune avec les Normands sont étroitement liés à Noviomagus.

16 textes sur Dorestadum. Quand on en donne en tout et pour tout deux en insistant fortement, il est inacceptable qu'on en passe seize.

EST-CE OBJECTIF ET INTEGRE, OU S'AGIT-IL DE TROMPERIE CARACTERISEE ?

Divers textes contiennent plus d'une donnée. L'omission de ces textes porte **le total de données omises à 756**. Si nous y ajoutons les textes des classiques et la liste des noms de la Batua, le total dépasse les 1500, qui sont plus essentiels, non seulement par leur nombre mais aussi par leur contenu, que les 61 fragments bien choisis du Bronnenboek. On ne peut pas parler d'une recherche scientifique de sources, il ne s'agit que de la collecte de quelques rameaux tombés du bois historique, transférés bien loin du bois pour les présenter au lecteur comme des petites palmes « nimèguoises ». Quand des historiens de métier et des médiévistes qui savent pourtant ou du moins devraient savoir comment on traite le matériau des sources se rendent coupable d'une telle pêche aux fragments qui sent la tromperie d'une lieue, impossible d'admettre, quelque compréhension qu'on ait pour leur aveuglement, **qu'on puisse encore parler de bonne foi**. C'est pourquoi je n'hésite pas à leur dire carrément qu'ils étaient parfaitement conscients de ne pas travailler professionnellement et de violer les règles leur discipline et qu'ils ont malgré tout continué à le faire dans le seul but de masquer à la vue du profane les bourdes des historiens. Et, vous pouvez m'en croire, il y a belle lurette que les historiens sont convaincus que l'histoire hollandaise est fausse. Quand arrêteront-ils par exemple, comportement indigne de scientifiques, de se distancier l'un après l'autre de la Nimègue carolingienne, c'est-à-dire de ne plus la reconnaître comme vraie et de le laisser également transparaître dans leurs écrits, tout en continuant à garder le silence, laissant le peuple dans l'illusion, autrement dit **le grégeant volontairement**, en lui laissant croire qu'il n'y a pas de problème.

Il est clair en effet qu'une fois dissipée la Nimègue carolingienne, on peut automatiquement enterrer le reste de l'histoire hollandaise d'avant le X^e siècle. C'est aussi la raison pour laquelle on fait de Nimègue « le dernier carré », car chacun voit bien cette conséquence. On se garde de parler d'autres affaires comme Saint Willibrord, les mystérieux Frisons, les Normands et les transgressions. Il se trouve que le mythe de Nimègue n'est en rien le plus solide, ce qu'on pensait à tort ; c'est au contraire le plus fragile pour la bonne et simple raison que **ce fut le dernier** de tout l'écheveau de mythes et qu'il n'est apparu qu'au XV^e siècle quand les autres étaient déjà admis. Il a une deuxième raison de mettre en doute la bonne foi du Bronnenboek. Les problèmes débordent largement la seule Nimègue. Mais ici aussi les rédacteurs du Bronnenboek se révèlent être des pêcheurs de fragments. Ils traitent une toute petite partie du problème, déclarée abusivement point essentiel, et masquent ainsi les questions bien plus importantes qui se trouvent derrière. Une troisième preuve de leur mauvaise foi est qu'ils continuent à avancer **après coup** de nouvelles contrevérités et de nouveaux tripotages pour cacher leurs bourdes. Toutes ces déclarations et explications complémentaires, ils auraient dû les donner dans le Premier Bronnenboek, et ne pas se comporter deux ans après comme un homme pris sur le fait qui essaie de nier ses méprises. Ils ont radicalement renoncé à la bonne foi en falsifiant un

texte concernant l'un des points essentiels de la question. Maintenant, cette tromperie a également braqué les projecteurs sur l'affaire des bourdes historiques. Le Bronnenboek a poussé le bouchon trop loin et a ainsi ridiculisé tout le microcosme historique. En ce sens, ce fut effectivement un « ouvrage utile », parce qu'il fallait bien que cela arrive un jour. Ou quelqu'un aurait-il encore sous le coude une vraie démonstration en faveur de la Nimègue carolingienne ? Si ce n'est pas le cas, qu'on cesse donc ce radotage carolingien que l'Université Charlemagne, même après trois tentatives, n'a toujours pas réussi à prouver et qu'elle a une fois pour toutes liquidé par ses falsifications et ses bourdes.

La conclusion finale de ce chapitre est d'une grande importance. Maintenant qu'on a mis sur la table toute la série des textes concernant Noviomagus, il n'y a **pas un seul cas** où l'interprétation Nimègue paraisse soutenable, même pas dans les textes où le Bronnenboek s'obstine à lire Nimègue. Pour celui qui n'en voit pas la signification, disons encore une fois tout net : **dans les sources historiques, Nimègue n'apparaît pas avant 1125**. Il en découle la conséquence impitoyable qu'**il n'y a pas de continuité entre la Nimègue romaine et la Nimègue médiévale**, ce que les recherches archéologiques avaient du reste prouvé depuis longtemps. Le « **Trou de Nimègue** », qui est une formule consacrée pour railler le fait qu'on n'arrive pas à mettre la main sur quoi que ce soit de carolingien concerne tout autant la documentation historique. La conclusion suivante est qu'on peut cesser définitivement de situer des faits, des affaires et des personnes **dans une localité inexistante**. La première exigence absolue pour la localisation d'un toponyme historique, à savoir la preuve qu'il existait sur place une localité, les mythes l'ont fait perdre de vue. Le premier fondement de toute recherche historique, en l'occurrence il s'agit même d'un fondement particulièrement large qui va du IV^e au XII^e siècle, on l'a supposé **gratuitement** sur la foi des mythes, alors que dans les sources, **huit siècles durant**, on ne trouve pas la moindre trace de Nimègue. Cette affirmation gratuite était totalement fautive. La folie a été portée à son comble quand on a admis que des dizaines d'auteurs avaient parlé d'**une ville inexistante**.

Il faut reconnaître au Bronnenboek comme second mérite – c'est qu'il devient de plus en plus utile ! – que par ses fraudes antiscientifiques il a suscité le « Bronnenboek/Livre des sources de Noyon » et m'a forcé à mettre sur la table toute la problématique avec textes et tout. En dépit de ces mérites involontaires, c'est une tête bien triste et un visage rouge de honte qu'affiche l'Alma Mater de Nimègue, consternée qu'elle est de voir que ses alumni sont incapables d'appliquer les règles de base de leur discipline et tombent encore en plein XX^e siècle dans des fables du XV^e. Dans les grandes séries de textes, les bévues des étudiants – et par délégation des professeurs ! – sont peut-être un peu perdues de vue. C'est pourquoi, à la fin du chapitre 6, je m'en vais les rassembler avec celles que j'y signale aussi. Cela devient une litanie presque infinie de gaffes, de falsifications, de niaiseries, de tromperies et de ridicule épouillage d'index. D'un certain point de vue, je regrette – je suis catholique, Monsieur ! – d'avoir ainsi à descendre en flammes l'Université Catholique de Nimègue. D'un autre côté, la pitié n'a pas sa place ici, ne serait-ce que pour infirmer l'opinion toujours professée par beaucoup que les catholiques ne sont pas si regardants en matière de vérité historique.

UNIVERSITE CHARLEMAGNE

Il faut dire que l'Alma Mater de Nimègue n'est pas non plus des plus honnêtes. L'Université Catholique a été fondée en 1923 sous nom d'« Université Charlemagne ». Il y a quelques années, elle a laissé tomber ce titre ronflant au profit de KU (Katholieke Universiteit = Université Catholique). On a motivé ce changement par une volonté d'affirmer le caractère catholique de l'université, énorme leurre et énorme nuage de poudre aux yeux des profanes, car chacun sait que, depuis, le caractère catholique de l'université n'a cessé de s'estomper. La véritable raison du changement de nom, c'est que chez beaucoup dans le propre cercle universitaire de Nimègue le doute quant à la Nimègue carolingienne s'était déjà profondément insinué. On ne voulait pas courir le risque d'avoir encore ce titre au fronton quand la débâcle se déchaînerait, ce qu'on voyait quand même venir, ni que chacun s'esclaffe alors. On fit donc disparaître la plaque à temps en espérant qu'on l'oublierait, selon la recette éprouvée du Bronnenboek pour l'effacement des traces. Dans les premières années de la question, mes remarques sur Noviomagus furent considérées comme une attaque contre l'université.

Celui qui ne peut admettre ou veut nier cela, n'a qu'à lire les articles de Post, surtout ses articles dans les journaux, où il appelait tout Nimègue aux armes. Tout cela arrivait d'ailleurs à tort, vu qu'un historien n'a pas à se préoccuper de **noms donnés au XX^e siècle**, ce que je n'ai donc pas fait, l'idée ne m'ayant d'ailleurs pas davantage effleuré d'aller arracher le panneau « Keizer Karel-Plein » (Place Charlemagne). Il convient au contraire qu'il y reste éternellement pour l'amusement des touristes. C'était manifester un sens historique d'une rare niaiserie que d'utiliser ces noms comme argument et comme « preuve ». C'est maintenant afficher la tromperie que d'avoir retiré le drapeau du fronton et d'avoir donné aux braves gens une autre explication que la bonne.

NOUS NE SOMMES PAS COMME CELA...

Tout espoir n'est pas perdu. Plusieurs scientifiques de Nimègue m'ont reproché de me déchaîner ainsi contre Nimègue, ce qu'ils ne trouvent pas raisonnable, vu que je devrais selon eux faire partie de L'Institut d'Histoire Médiévale, « **car nous ne sommes pas comme cela** ». En ce cas, il convient qu'ils expliquent ce qu'ils entendent exactement avec ce « comme cela » et si c'est la même chose que moi, ils doivent, pour la sûreté de leur propre intégrité scientifique, mettre à la porte les faussaires.

UNE CHANCE RATEE

La jeune génération fait montre d'une clairvoyance prometteuse. Plusieurs étudiants de Nimègue – je ne comprends pas où ils en trouvent le courage – ont fait remarquer que l'Université a raté la chance de son existence. Selon eux, elle aurait dû en 1965, quand la question fut mise à l'ordre du jour, en complet silence et surtout sans combats de tranchée prématurés, lancer une étude approfondie et embrassant tout ; elle aurait dû ne plus parler de Delahaye car ignorer ce monsieur faisait de toute façon déjà partie du programme ; et elle aurait enfin dû exhiber soudain une publication retentissante qu'avec plus ou moins de décence elle aurait pu présenter **comme sa découverte**. C'est à peu près ce que m'avait dit un professeur de Nimègue (s'il vous plaît !) : « Sais-tu quelle a été ton erreur ? Tu aurais dû préparer le dossier autant que possible, puis aller voir un professeur qui, d'un air compatissant, aurait pris ta thèse sous le bras, et tu n'aurais pas manqué de la voir paraître quelques années après, mais pas sous ton nom ». C'est effectivement ce que l'université aurait dû faire. Mais elle s'était, écroulée de rire qu'elle était, tellement embourbée dans l'aveuglement qu'il lui était impossible de faire marche arrière et que la chose ne tarda à devenir une question de prestige. C'est alors que commença le misérable pataugeage pour essayer quand même de s'en sortir, engagé par l'historien de l'Eglise Post, ce qui fit froncer le sourcil à plus d'un de ses collègues de Nimègue parce notre homme se risquait sur un terrain qui n'était pas le sien. Pourquoi continuer obstinément à taire ces faits, alors que chacun les connaît et que même les profanes peuvent les déduire du fait que le Bronnenboek, prudemment, n'évoque même pas Post. Et pourquoi continue-t-on à s'escrimer avec la contrevérité que toute l'Université s'est levée contre moi comme un seul homme, alors qu'en vérité divers professeurs de Nimègue se sont convaincus depuis de la fausseté de la tradition carolingienne, mais n'osent pas le dire en public, primo pour ne pas ridiculiser leurs collègues, ce qui dans leur cas est excusable et compréhensible, secundo parce que cette matière ne fait pas partie de leur domaine et qu'ils ne veulent en aucun cas être des imitateurs de Post, tertio pour ne pas se faire reprocher, s'ils le faisaient, de sortir de leur domaine. Cet écart n'est en effet autorisé qu'à Post et aux archéologues. Il est réjouissant de constater que même les jeunes historiens ont perçu le complet échec du Bronnenboek, puisqu'ils reconnaissent ouvertement qu'ils ne sont pas laissés prendre par le bout du nez et qu'ils osent mettre le doigt sur les manquements de leur propre université. Sans doute, mais il faudra d'abord curer les écuries d'Augias, peut-être arrivera-t-on encore ensuite à lancer un jour une étude de qualité.

NE SOUFFLER MOT DE « VRAAGSTUKKEN... » : LE MOT D'ORDRE D'HUGENHOLZ ET DE STOLTE

Après la parution en 1965 du premier tome de mes « *Vraagstukken in de historische geografie van Nederland* » (Problèmes de géographie historique des Pays-Bas), Hugenholtz et Stolte l'ont si

radicalement éteint sous les huées que personne ne le prit en mains. A regarder les choses après coup, le titre de l'ouvrage a été symbolique, bien que ce ne fût pas l'objectif, car du même coup ils évacuèrent également les problèmes, et ils sont nombreux, que pose effectivement l'histoire néerlandaise et européenne. Ils peuvent en être fiers : ils ont encore retardé de quelques années l'élucidation des mythes. La conséquence fut que « *Vraagstukken...* » fut déclaré interdit de lecture dans les universités. Lors de mes conférences à des étudiants des hautes écoles, j'entendais régulièrement le reproche qu'ils n'avaient jamais entendu parler de « *Vraagstukken...* ». Je m'empressais de leur faire comprendre que ce reproche ne s'adressait pas à moi mais à Hugenholtz, à Stolte et à leurs propres professeurs. Une autre conséquence fut, extrêmement amusante au premier abord mais en fait bien triste, qu'en 1980, après la parution de « *Holle Boomstammen* », « *Vraagstukken...* » fit l'objet d'une grande demande émanant précisément de cercles érudits et savants. Mais l'ouvrage était épuisé. Tout cela a conduit à en rédiger cette nouvelle version.

Ce silence mortel eut des conséquences encore bien plus graves. Chacun pensait naturellement, c'était du moins suggéré par Hugenholtz et Stolte, que je m'étais contenté, s'agissant de Nimègue et d'autres sujets, de lancer quelques exclamations irréfléchies, alors que « *Vraagstukken...* » repose sur une large et profonde étude des sources, que je n'ai jamais vue chez aucun des deux responsables dudit silence mortel. Il va de soi que l'ouvrage comporte ses erreurs et ses défauts. La plus grande erreur était, et la voici réparée, que j'aurais dû donner alors les textes entiers et non me contenter de **1900 citations** et références des sources, d'autant que cela prouve que je n'invente rien mais que je tire mes données et mes arguments des sources que je lis de la manière qui convient sans la toile d'araignée des mythes dans la tête. Mais, « c'est en forgeant qu'on devient forgeron ! ». La seconde erreur, aussi grave, fut que j'écrivais avec trop d'hésitation et de prudence, ce qui tenait pour partie au fait que mon étude n'était pas encore achevée sur toute une série de points de détail, et pour partie au fait que le titre « *Vraagstukken...* » (Problèmes ou Interrogations) reflétait bien mon objectif de ne pas prétendre résoudre complètement ces problèmes mais simplement de les poser ouvertement et honnêtement. La deuxième triste conséquence fut que l'ouvrage resta totalement inconnu et que, quand parut « *Holle Boomstammen* », que je présentais pourtant très clairement comme **une version grand public** de « *Vraagstukken...* », beaucoup s'exclamèrent que je ne donnais pas mes sources. Au début c'était une erreur, une stupide du reste puisque j'avais lourdement insisté sur le lien entre les deux publications. Mais après que j'eus à plusieurs reprises et parfois avec beaucoup d'insistance contredit cette absence de sources, on continua à me la reprocher, cette fois de façon purement calomnieuse. On use du reste toujours du procédé (voir le récent « *Brabants Heem* » - revue d'histoire -) pour me couler sournoisement aux yeux de la science. Il est clair maintenant que la parution de « *Holle Boomstammen* » a été un pas raisonnable mais aussi nécessaire dans la percée des mythes. Cet ouvrage explique les mythes d'une manière accessible à tous, sans le jargon professionnel du spécialiste, dans une langue claire et simple, si bien que même le profane comprend l'écheveau compliqué des mythes, rendu presque inextricable par les historiens. Et pour couronner le tout : voici qu'on tait et qu'on nie maintenant que « *Vraagstukken...* » ait jamais fait l'objet d'une conspiration du silence (voir le *Bronnenboek* de Nimègue) bouclant ainsi la boucle de la vilénie d'Hugenholtz et Stolte.

On peut à bon droit l'appeler ainsi. Dans « *Vraagstukken...* » l'essence de l'affaire est complètement prouvée, mais Hugenholtz et Stolte donnèrent le signal de la grossière dénégation, suivis plus tard par Blok et consorts, dénégation obstinément maintenue en dépit des preuves qui s'accumulent. Tous deux avaient parfaitement compris qu'ils avaient bagatellisé la question et que la thèse de Stolte était réduite à néant. Pour ne pas laisser apparaître qu'ils avaient précipitamment, sans réfléchir et **sans aucune étude complémentaire** passé le point de non retour et ne voulaient pas perdre la face, même pas en reconnaissant qu'il avait pu y avoir une confusion entre Noyon et Nimègue (ce qu'Hugenholtz a fini par faire à contrecœur), ils usèrent de tous les moyens pour me couvrir de ridicule et pour empêcher toute recherche et discussion, jetant ainsi magistralement de la poudre aux yeux de la science, de leur collègue et du peuple néerlandais. Leurs collègues ne pouvaient en effet admettre, du moins à ce stade de l'affaire, qu'ils n'aient pas parlé avec intégrité scientifique et sérénité mais au contraire par dépit antiscientifique de leurs propres bourdes. Il fallait coûte que coûte empêcher que cela fût connu. C'est pourquoi « *Vraagstukken...* » fut impitoyablement banni de toutes les bibliothèques universitaires.

Imaginez-vous en effet qu'un autre historien indépendant ait repris mon étude et soit arrivé au même résultat !

Voici ce que je reproche le plus à Hugenholtz et à Stolte : leurs huées, dont l'expression bafouait la politesse la plus élémentaire, m'ont déclaré hors la loi dans le monde des historiens, des archéologues, des archivistes et des amateurs d'histoire, si bien que chacun, aiguillonné par leur exemple professoral s'estimait autorisé à tout se permettre à mon endroit. Au lieu de recueillir quelque respect pour l'ampleur de mon travail, je fus proclamé l'idiot de village des Pays-Bas. Des années durant j'ai eu à cueillir les fruits amers de leur exemple « professoral », sans regarder à un outrage de plus ou de moins. Lorsque je me mis à réagir à leur façon, leur tartuferie atteignit son comble et ils voulurent pardi ! m'empêcher d'utiliser leurs propres méthodes.

Ce qu'Hugenholtz sort de temps en temps dans des interviews, confine à l'infantilisme : ainsi son affirmation que Charlemagne n'avait eu qu'« une fermette de bois » à Nimègue et son immortelle blague que les Normands avaient tout « débarrassé » après leurs visites aux Pays-Bas. Voyez-vous, quand un professeur, se sentant coincé, sort de tels infantilismes, il faut, dans l'intérêt même de la science, lui dire en face qu'il raisonne au niveau du caniveau. Mais blague ou non, elle fut reprise avec le plus grand sérieux dans le *Nederlands Archievenblad* (Journal de l'archivariat néerlandais) par Caspar van Heel, ce qui montre à quel point cette infantile échappatoire est contagieuse, vu qu'elle a échappé à une tempête de rires aux Pays-Bas. Mais je ne suis pas haineux. Je vais envoyer à Hugenholtz et à Stolte un exemplaire de la « *Germania* » de Tacite avec une dédicace adéquate et amicale. En effet Hugenholtz ne connaît pas cet ouvrage et Stolte le classique l'a également raté pour telle ou telle obscure raison.

5. LES LOCALITES DE LA BATUA ET DE LA TAXANDRIA

La Batua ou Île des Bataves est documentée dans les sources historiques par un certain nombre de faits, qui ont été mal situés, mais heureusement aussi par un grand nombre de toponymes impossibles à déplacer. Les textes précisent pour beaucoup d'entre eux qu'ils se situent en Batua. Le complexe le plus important, comportant quelque 120 toponymes situés en Batua, se trouve dans les chartes de Lorsch qui vont des années 772 à environ 1050. L'abbaye de Lorsch, Laurisham en version latine, située à 10 km au sud de Darmstadt (Allemagne, au sud de Francfort), devait sa fondation et la plupart de ses possessions aux Carolingiens, à commencer par Charlemagne. Elle possédait un grand complexe de biens en Batua et en Taxandria où Gannita-Genech était le centre administratif de ces propriétés et la localité d'Ablain-Saint-Nazaire, ainsi nommée d'après le patron de l'abbaye, une de ses principales possessions, assortie de diverses dépendances. On pourrait se demander s'il s'agit ici aussi du déplacement d'un monastère à l'époque des raids normands, comme c'était le cas pour Werethina – Werden, Corbie – Corvey et Souastre – Susteren. C'est toutefois peu vraisemblable, bien que ce ne soit pas totalement exclu. Tout indique au contraire que l'abbaye de Lorsch a été fondée et non déplacée. L'époque de sa fondation (772) ainsi que la protection et les dotations carolingiennes montrent que le monastère a été voulu dans le cadre de l'expansion politique, géographique, ecclésiastique et culturelle de l'empire carolingien. L'extension de l'empire de Charlemagne, à l'est jusqu'aux frontières de la Bohême et de la Moravie, au nord jusqu'aux frontières de la Pologne et du Danemark, relève de la fable la plus complète, même si ladite fable est représentée avec un luxe de couleurs dans tous les atlas historiques. Les toponymes des chartes de Lorsch forment l'essentiel et à bien des égards la colonne vertébrale de la liste ci-dessous. Le matériau supplémentaire vient d'autres sources.

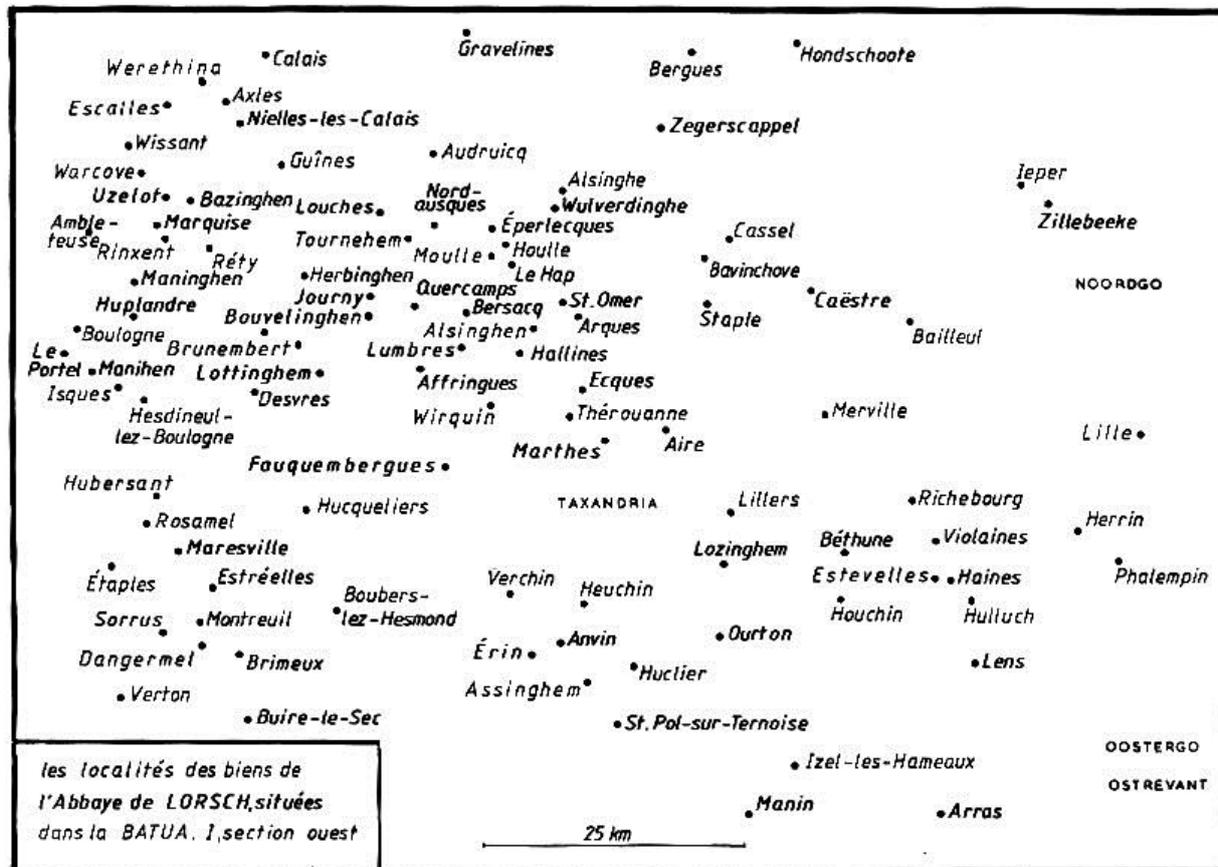
La Batua au cours de la période romaine. Il va de soi que les toponymes de la période romaine ont également leur place dans cette liste, non seulement les noms qui appartiennent en propre à la Patavia de la Table de Peutinger, mais aussi **tous les noms environnants** de tribus et de localités et toutes les autres corrélations directes, qui ou bien parlent explicitement de la Batua, ou bien sont mentionnées en liaison géographique avec la Batua ou les Bataves.

Batua et Taxandria. L'examen de l'énorme complexe de Lorsch ne cesse de montrer qu'il se situait à la césure entre la Batua et la Taxandria. Les textes des sources géographiques romaines ont établi que la Taxandria était une **contrée française**. On l'appelait également Testerbant, dénomination équivalente à Westrachia, ce qui en faisait le pendant d'Ostrachia dont l'Ostrevant est un vestige toujours existant. Dans les chartes d'Aefternacum-Eperlecques, diverses localités sont situées en Taxandria. Elles ont également été reprises, primo pour donner toutes les localités de Taxandria afin de garder au complexe de Lorsch sa cohérence, secundo pour prouver complètement où se situait la région véritable, tertio pour en finir d'ores et déjà avec le radotage brabançon au sujet des 25 églises de Saint Willibrord en Nord-Brabant, en attendant de traiter des chartes d'Eperlecques dans le tome III. Il convient d'ores et déjà de souligner que le *Brabants Oorkondenboek* (= Livre des chartes du Brabant) de Camps comporte quelque **60 pages françaises** et que chacun doit être averti de les sauter.

Aefternacum – Eperlecques. Le Liber Aureus d'Echternach, composé au **XIII^e siècle**, à l'époque où l'on commençait à écarteler Saint Willibrord à travers toute l'Europe, croule sous les falsifications. Du pagus **Renensis**, Theoderich d'Echternach a fait le pagus **Surensis** (la Sauer coulant au Luxembourg) ; du pagus de la **Batua**, il a fait le pagus **Bedensis** ; du pagus **Wabarinsis** il a fait le **Wavergau** ; du pagus d'**Ardres**, il a fait le pagus des **Ardennes** ; du pagus **Missala** – la Selle près de Cambrai – il a fait la **Moselle** ; du pagus **Duplao** – la Deûle – il a fait le pays de la **Dommel**. La conséquence fut que les toponymes furent également déplacés par pelletées entières. Les deux contrées d'Ardres et de Wabarinsis-Wavrans étaient des subdivisions de la Batua. Nous avons donc repris ici les noms mentionnés par les chartes d'Eperlecques dans les trois pagi (ou cantons) ; le total des noms sera donné dans le tome III.

Corbie. A quelques actes de Corbie des environs de 1050, j'ai repris un certain nombre de noms de la Batua et du « pagus Isloi », parce qu'ils étaient trop peu nombreux pour en faire une liste à part. Il y a

belle lurette que des historiens allemands ont remarqué que ces noms sont introuvables dans les parages de l'abbaye de Corvey. Avec juste raison ! Ils appartiennent en effet à l'abbaye française de Corbie.



Carte 27

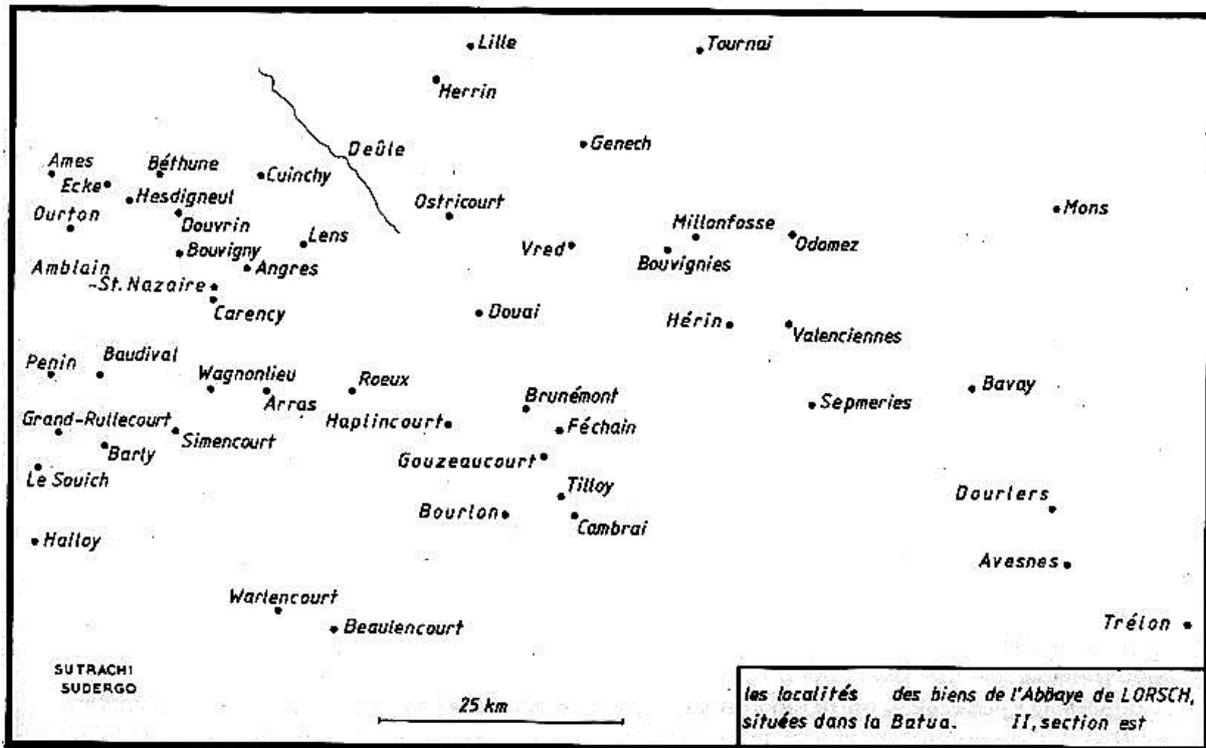
Localités des biens de l'abbaye de Lorsch en Batua :

I. la partie occidentale.

Saint-Vaast d'Arras. Parmi les biens de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras figure un trio de localités situées en Batua. On les mentionne pour la première fois dans une charte d'entre 675 et 691 de Theoderich, roi de Neustrie et de Burgundie, ce qui exclut totalement que l'acte puisse concerner la Betuwe néerlandaise. Combiné avec les autres noms, ce trio retrouve la contrée qui lui revient.

Recouvrement temporel de la Batua et de la Betuwe. Il se trouve qu'une liste assez tardive – vers 1050 – de l'abbaye de Lorsch a été conservée, laquelle mentionne de nombreuses localités de la Batua. La première mention de la Betuwe néerlandaise date de 1015. Batua et Betuwe ont donc une large période contemporaine, ce que nous avons du reste déjà vu dans les sources de Noyon. Si les deux contrées avaient été identiques, ces noms tellement plus récents **auraient quand même certainement dû se trouver en Betuwe**. Or ils n'y sont pas davantage que les plus anciens. On peut donc en conclure que Lorsch, Corbie et Saint-Vaast situent toujours le nom de contrée Batua dans le nord de la France et que ce n'était absolument pas la Betuwe bien que ce nom existât déjà. Ce qui montre entre autres que garder la chronologie à l'esprit est une exigence première, non seulement pour les historiens mais aussi pour les toponymistes, et que la perte de vue peut générer des dérives dramatiques. Lors de l'apparition et de l'introduction dans l'usage du nom de Betuwe aux Pays-Bas, le mythe des Bataves n'y existait pas encore ; ce n'est que vers la fin du XVI^e siècle qu'on l'associerait à la Betuwe.

Le total. Tout ceci nous donne un total de **550 toponymes dans la Batua**. Si les reconstitutions qui ont cours avaient été fondées en vérité, ces noms auraient dû se situer dans la Betuwe néerlandaise ou dans les parages, ce qui est totalement impossible vu que la Betuwe, entre le III^e et le XI^e siècle, présente un vide archéologique abyssal, ce qui tombe du reste sous le sens puisqu'elle était submergée par les transgressions. Aux Pays-Bas ou dans les parages des Pays-Bas, **on n'a pu indiquer aucun de ces 550 toponymes**, aucun de ceux qui sont propres à la Batua et aucun des contrées limitrophes, bien que Gysseling et Blok ne soient pas particulièrement regardants en matière d'interprétation ou de localisation. Blok (o. c. p. 73) affirme que Lorsch possédait des biens en Zélande et en Frise, mais il se garde sagement de citer et de situer le moindre nom des chartes de Lorsch (notez bien qu'il y en a une vingtaine à attendre une affectation !) parce qu'il n'entrevoit pas la moindre possibilité de le faire. Selon sa bonne habitude, il avance quelques affirmations retentissantes destinées à rendre les Pays-Bas les plus carolingiens possibles mais il se garde bien de les fonder sur des preuves et des exemples concrets de localisation des biens de l'abbaye de Lorsch. Il faut recommander chaudement au lecteur d'aller chercher chez Blok les noms des listes ci-dessous : il n'en trouvera aucun, pas même Thoringia car Blok (o. c. p. 22) en fait Tongeren !



Carte 28

Localités des biens de l'abbaye de Lorsch en Batua :

II. La partie orientale.

La Batua et Noviomagus. L'indissoluble corrélation entre la Batua et Noviomagus transforme cette liste de noms en une litanie infinie de preuves contre le Bronnenboek de Nimègue. Ce dernier présente en tout et pour tout **neuf** citations concernant la Batua (Deuxième Bronnenboek n^{os} 2, 3, 4, 5, 6, 8, 16, 17, 22), dont huit empruntés à des pierres votives de la période romaine « all over the world » (trouvées aux quatre coins du monde), qui ne signifient strictement rien et prouvent moins encore en faveur de Nimègue. Lesdites pierres confirment seulement que sur le lieu de leur découverte a un jour séjourné un Batave. Le Bronnenboek aurait du reste bien fait de mentionner **le lieu de la découverte** desdites pierres, ce qui pour une trouvaille archéologique est aussi essentiel qu'une référence exacte

pour un texte historique, d'autant qu'il présente une fois de plus en faveur de Nimègue une documentation qui n'appartient nullement à cette ville. Le Bronnenboek ne cite **qu'un texte** des sources écrites entre le V^e et le XII^e siècle ! Les 550 localités propres à la Batua ou limitrophes, il les passe carrément à la trappe, si bien qu'on peut à bon droit se demander quelle fraude contre la science est la plus grave : le claironnage de 190 exclamations « Nimègue » en sautant quelque 200 textes sur Noviomagus et en accumulant les bourdes magistrales, ou la dissimulation de tant de preuves de ses erreurs données par les toponymes de la Batua.

Corrélation avec d'autres séries de textes. On aurait aussi bien pu inclure dans la liste qui suit la série de noms en rapport avec l'Albis, la Frisia et la Saxonia, non seulement parce que ces contrées étaient limitrophes de la Batua mais aussi parce qu'elles se recouvrent territorialement et sont prises dans un cadre commun par les mêmes faits historiques. On peut en dire autant des sources de Traiectum-Tournehem, d'Aefternacum-Eperlecques et de Werethina. Ces listes de noms figurent dans le chapitre 24. Chacun saura bien établir la relation et tirer de cette relation une confirmation supplémentaire de l'exactitude de la localisation de la région. Il convient toutefois d'attirer encore l'attention sur un point. Le matériau toponymique que j'ai réparti entre six listes séparées, pour offrir un meilleur survol et des corrélations exactes et en même pour ne pas me noyer dans une liste interminable, **appartient à la même contrée** : il ne faut donc pas penser qu'on ne connaisse que 550 noms appartenant en propre à la Batua ou au territoire environnant. Il en a en réalité plus de 1800. Cela constitue une preuve supplémentaire de la conclusion tirée ailleurs, à savoir que la Betuwe néerlandaise est plusieurs fois trop petite pour la masse de faits et de noms de la véritable Batua.

Objectif des listes de noms. Les six listes de noms sont en premier lieu destinées à extraire et à étaler à nouveau les toponymes des séries précédentes et à souligner ainsi que l'intrication de ce complexe interdit absolument d'en extraire quelques noms mal compris, qui sont souvent de vraies ou d'apparentes doublures, et de s'en escrimer en faveur des Pays-Bas. Les listes ont un autre but encore : donner en un lieu unique une description brève et succincte, avec la localisation exacte et d'autres détails utiles, ce qui dispense de les répéter chaque fois au fil des textes. J'ai donné **un numéro de texte** à ces listes de noms, parce que l'index renverra tantôt **aux textes** et que renvoyer et aux textes et aux pages serait un facteur de confusion pour le lecteur*. J'accepte tout à fait la possibilité, je l'estime d'ailleurs grande, que les historiens de Flandre et de Flandre française me corrigent tantôt sur nombre de points et proposent de meilleures déterminations, d'autant que c'est la première fois qu'on situe ces textes dans leur région. Mais qu'ils me fassent le plaisir de chercher sérieusement les toponymes **dans leur région** : je ne souhaite pas revivre la mauvaise blague de ce professeur de Lille qui se prétendait expert en histoire des Pays-Bas et en toponymie, et continuait obstinément à chercher en Hollande Lisiduna, Lockia, Hengestschote, Hem, Fornhese, Widoch et Ubchirica, alors qu'il évoluait à Tournehem, nota bene à 5 km de la localisation exacte de la charte.

** Note du traducteur : le renvoi aux textes, ingérable par un programme de traitement de texte, n'a été repris ni par les éditeurs de l'œuvre posthume – qui n'ont d'ailleurs indexé que celle-ci, c'est-à-dire mes tomes II et III – ni par moi. J'ai quant à moi réalisé l'index de chacun des tomes.*

Les toponymes de la Batua et de la Taxandria

Texte 445

Abroditi (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Hébuterne**, à 20 km au sud-ouest d'Arras.

Adelricheim (Lorsch 772) (lire : Walricheim) est **Warcove**, hameau d'Audembert, à 5 km au nord de Marquise. La localité est probablement différente d'Adricheim- Audrehem.

Ad duodecimum, mentionné par la Table de Peutinger dans la Patavia, est **Montdidier**, à 34 km au sud-est d'Amiens.

Adrichaim, nommé par Theofried d'Echternach en étroite relation avec Aefternacum - Eperlecques, est **Audrehem**, à 5 km au sud-ouest de Tournehem.

Aedui (Les), tribu gauloise nommée en relation avec les Bataves, notamment pendant le Soulèvement des Bataves, étaient les habitants d'Autun.

Aefternacum, nommé de nombreuses fois par les chartes d'Eperlecques en relation avec la Batua, est **Eperlecques**, à 10 km au nord-ouest de Saint-Omer et à 7 km à l'est de Tournehem.

Aesti (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Estaires**, à 23 km à l'est d'Aire-sur-la-Lys.

Albanianis, mentionné par la Table de Peutinger dans la Patavia, est **Alembon**, à 9 km au sud-est de Guînes.

Albis, un cours d'eau nommé de nombreuses fois en étroite relation avec les Bataves, est l'**Aa**.

Alfeim ou **Alpheimpso** en **Taxandria**, nommé dans une charte d'Eperlecques de 709, est **Halluin**, à 17 km au nord-est de Lille.

Alisum, nommé par Ptolémée en relation avec les Bouches du Renus (Escaut) et placé par ses coordonnées tout à côté, est **Arleux-en-Gohelle**, à 11 km au nord-est d'Arras.

Allemanni (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de Hallennes-lez-Haubourduin, Halluin, Hellemmes-Lille, toutes localités à proximité immédiate de Lille. Le toponyme **Allemant**, Oise, a probablement la même origine.

Alsantia, un cours d'eau dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé de nombreuses fois dans les chartes d'Eperlecques, est l'**Authie**.

Alsenenghe (Lorsch vers 1015) est **Alsingen** près de Saint-Omer.

Alvea, cours d'eau nommé en relation avec la Batua, est l'**Authie**.

Ambe (Lorsch vers 1050) est **Ames**, à 11 km à l'ouest de Béthune.

Ambiani (Les), tribu gauloise nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de l'**Amiénois**.

Amisia, le cours d'eau nommé de nombreuses fois en relation avec les Bataves, dont Ptolémée place l'embouchure tout près des Bouches du Renus (Escaut), est le **Hem**, qui arrose Tournehem et se jetait jadis dans le Flevum ou Almere. On le rencontre aussi dans les chartes d'Eperlecques.

Amsia, situé par Ptolémée près des Bouches du Renus (Escaut), alors qu'il est clair qu'il veut parler d'une localité, est **Ames**, à 5 km au sud-ouest de Lillers.

Les **Ampsivarii**, tribu germanique nommée en étroite relation avec les Bataves, située par la Table de Peutinger au nord de la Patavia, étaient les habitants d'**Ambrines**, à 12 km au sud-est de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Analo (Lorsch 814) est **Annoeullin**, au 13 km nord-est de Lens. Les autres possibilités, **Hallines**, à 6 km au sud-ouest de Saint-Omer, et **Henneveux**, à 6 km au nord de Desvres, sont moins vraisemblables.

Anartes (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Annequin**, à 7 km au sud-est de Béthune, ou **Annezin**, à 2 km à l'ouest de Béthune, ou **Annoeullin**, à 13 km au nord-est de Lens, ou **Anneux**, à 8 km au sud-ouest de Cambrai. Les noms apparentés désignent la région d'habitat de la tribu.

Andassale en Batua, nommé dans une charte de Werethina de 855, est **Audresselles**, à 11 km au nord de Boulogne.

Andleda en Humerki en Batua, nommé dans une liste de Werethina de 855, est **Antin**, hameau de Valhuon (= Humerki), à 7 km au nord-est de Saint-Pol.

Andoverpensis dans le pagus du Renus - Escaut, nommé dans les chartes d'Eperlecques, était un atterrissement près de **Marcq-lez-Calais**.

Andrenacum, nommé dans une information sur les Normands de 885, en étroite relation avec la Batua, est **Andrésy**, à 3 km au sud-ouest de Conflans-Ste-Honorine.

Angeren (Lorsch vers 1050) est peut-être **Dangermel**, fief sous Ecuire, à 2 km au sud de Montreuil. Il est toutefois vraisemblable que ce soit la même localité appelée ailleurs Angrise ou Angrina, et que la légère adaptation du nom ait été provoquée parce qu'on lorgnait vers la Betuwe. Au XII^e siècle, apparut un différend entre la paroisse d'**Angeren** en Betuwe néerlandaise et l'abbaye de Lorsch au sujet de droits prétendus de l'abbaye dans ce village. C'est du reste le seul cas où, à une époque plus tardive, Lorsch avance une prétention dans la Betuwe. Ce n'est ni remarquable ni exceptionnel, puisqu'il s'est passé très exactement la même chose avec l'abbaye d'Echternach, qui à partir de quelques noms d'actes anciens avança des prétentions sur diverses localités de Hollande, de Zélande, du Pays de Duffel près de Nimègue et en Nord-Brabant, où elle obtint même des droits sur la foi desdites prétentions. Par suite des déplacements historiques, les abbayes se sont, **des siècles plus tard**, naturellement aussi trompées de régions, car c'est toujours des siècles plus tard que l'on avance des prétentions. Ce seul cas d'Angeren ne prouve donc rien. Il montre seulement que l'abbaye de Lorsch, sur un total de quelque 130 toponymes de la Batua, ne put trouver que cette seule localité pour asseoir ses prétentions dans la Betuwe. Avec quelle subtilité les abbayes jouaient parfois ce petit jeu, nous le verrons en traitant des chartes d'Aefternacum.

Angli (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Englos**, à 7 km à l'ouest de Lille.

Angrisa en Taxandria (Lorsch 816), où l'abbaye de Lorsch obtint des biens pour son église de Saint-Nazaire à Ablain-Saint-Nazaire, est **Angres**, à 5 km au sud-ouest de Lens.

Angrivarii (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Angres**, à 6 km au sud-ouest de Lens.

Anternacha, mentionné par le Géographe de Ravenne en relation avec la Batua, peut être **Anhiers** ou **Aniche**, à respectivement 7 km au nord-est et à 14 km au sud-est de Douai.

Apeldro (Lorsch 793) est **Haplincourt**, à 24 km au sud-est d'Arras.

Arantia. Voir Quantia.

Arheim (Lorsch vers 1050) est **Arques** près de Saint-Omer, déjà connu et 668 sous le nom d'Arkas. La localité apparaît sous le nom d'Archi dans les chartes de Werethina.

Ardenner Woud (Forêt des Ardennes), nommée la plupart du temps Forêt Charbonnière, s'étendait de Saint-Omer à près de Trèves. Il faut se garder de relier ce nom exclusivement aux Ardennes belges, il faut plutôt le relier au département français des Ardennes. La Forêt Hercynienne (environs du Mont-des-Cats près de Cassel) en faisait partie.

Ardinensis, un pagus qui apparaît plusieurs fois dans les chartes d'Eperlecques et fut légèrement falsifié par Theoderich d'Echternach, est l'**Ardrésis** (pays d'Ardres) à l'est de Boulogne. Les toponymes de ce pagus sont donc inclus à juste titre dans cette liste.

Arenatio, nommé par la Table de Peutinger tout près de la Patavia, localité qui a également joué un rôle dans le Soulèvement des Bataves, est **Annois**, à 20 km au nord-est de Noyon.

Argova, nommé dans les informations sur les Normands et 890, en étroite relation avec les événements en Batua, est **Argoeuves**, à 6 km au nord-ouest d'Amiens.

Arevisci (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Aire-sur-la-Lys**, à 16 km au sud-est de Saint-Omer.

Arnestadi, nommé dans une charte d'Eperlecques de 704 et situé sur le cours d'eau l'Huitto - l'Albis ou Aa -, est **Ergny**, à 8 km au sud-ouest de Fauquembergues.

Asciburgio, nommé par le Géographe de Ravenne en relation avec des localités en Batua, peut être **Auchy-au-Bois**, à 10 km à l'ouest de Béthune, ou **Auchy-les-Mines**, à 10 km au sud-est de Béthune.

Aschendorpe "in pago Isloi" (Corbie vers 1060) est **Hézecques**, à 22 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Aspanmora, nommé dans une liste de Werethina de 855 en Batua, est **Espagnies**, un fief et complexe de prairies sous la commune de Béthune.

Aszi "in pago Felua" (Corbie vers 1060) est **Azincourt**, à 12 km au nord-ouest d'Hesdin. Felua se rapporte au Flevum ou Almere.

Atrebates (Les), tribu gauloise nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de l'Arrageois.

Attuarii. Voir Hattuarii.

Attiniacum, nommé en 872 en relation avec Traiectum et la Batua, est **Attin**, à 3 km au nord-ouest de Montreuil.

Atuacutum, nommé par Ptolémée tout près des Morini, situé selon ses coordonnées dans la région des Bouches du Renus (Escaut), est **Attin**, à 3 km au nord-ouest de Montreuil.

Augusta Veromanduorum, située par Ptolémée à proximité immédiate de la Batua et représentée très correctement selon ses coordonnées par la Table de Peutinger, est **Saint-Quentin**.

Augusta Suessonom, située par Ptolémée à proximité immédiate de la Batua et représentée très correctement selon ses coordonnées par la Table de Peutinger, est **Soissons**.

Autumnacum, mentionné dans une information de 859 sur les Normands en étroite relation avec la Batua, est **Autigny**, Haute-Marne.

Auxenna, situé et représenté par la Table de Peutinger dans le territoire limitrophe de la Patavia, est **Evergnicourt**, Aisne.

Averni (Les), tribu gauloise nommée en relation avec les Bataves, notamment lors du Soulèvement des Bataves, étaient les habitants de **Clermont-Ferrand**.

Aviones (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Avion**, à 3 km au sud de Lens.

Baca Conervio, située et représentée par la Table de Peutinger dans le territoire limitrophe de la Patavia, est **Bavay**, à 20 km au sud-est de Valenciennes.

Babinga, situé dans le pagus d'Ardres, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 782, est **Bainghen**, à 12 km au sud-ouest de Tournehem.

Babinheim, (Lorsch 891) est **Bazinghen**, à 3 km au nord-ouest de Montreuil.

Bacwaldus, mentionné dans le prétendu Testament de Saint Willibrord, est **Bacoual**, hameau d'Estrée-Wamin, à 27 km à l'ouest d'Arras.

Baduhenna, le bois sacré évoqué dans la relation par Tacite du Soulèvement des Canninéfates et des Frisons en 28 après Jésus-Christ est **Behagnies**, à 17 km au sud d'Arras. Cette localisation est plus vraisemblable que **Beudignies**, à 14 km au sud-est de Valenciennes.

Baetasi (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, notamment lors du Soulèvement des Bataves, étaient les habitants de **Bettignies**, à 7 km au nord de Maubeuge.

Baldanis villa (Lorsch 863) (lire : Balduini villa) est **Baudival**, hameau de **Noyelles-Vion**, à 16 km à l'ouest d'Arras.

Bardonwik. Voir Bordonchar.

Barla (Lorsch 793) est **Berly**, à 17 km au nord-ouest d'Arras.

Bassi (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Basseux**, à 12 km au sud-ouest d'Arras.

Basternae (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Hébuterne**, à 20 km au sud-ouest d'Arras.

Batawe (Lorsch 793, 814) est l'Insula Batavorum ou Île des Bataves, appelée Patavia sur la Table de Peutinger, contrée du nord de la France, dont Béthune était l'une des villes principales.

Batavodurum, nommé par les auteurs classiques comme l'une des deux grandes villes des Bataves, est **Béthune**, à 31 km au sud-ouest de Lille.

Batuensis, mentionné dans un acte d'Eperlecques de 788, canton dans lequel se situent les localités de Loffna et de Langenrech, est la **Batua** ou Île des Bataves, dont Lugdunum Batavorum - Leulinghen et Oppidum Batavorum - Béthune étaient les villes principales.

Bechi (Lorsch 863) est **Bachy**, à 16 km au sud-est de Lille.

Bedensis, un pagus, dont le nom est systématiquement falsifié dans le Liber Aureus d'Echternach pour imposer le Bidgau dans le Luxembourg, est la **Batua** - Batuensis ou Île des Bataves. C'est donc à juste titre que les toponymes des chartes d'Eperlecques dans cette contrée sont repris dans cette liste.

Bellovaci (Les), tribu gauloise nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Beauvais**.

Bersachere (Lorsch 863) est **Bersacq**, fief sous la commune Quelmes, à 9 km à l'ouest de Saint-Omer.

Betheberch ou Bethinberche dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 877, est **Béthencourt**, hameau de la commune de Tincques, à 21 km au nord-ouest d'Arras.

Betuwe, le nom de cette contrée néerlandaise n'apparaît avec son pendant Veluwe qu'au début du XI^e siècle. Veluwe signifie mauvaise terre : il s'agit d'une contrée de sable, de bois et de lande. Betuwe signifie bonne terre, il s'agit d'une contrée formée de fertiles alluvions fluviales. Ces deux noms sont apparus simultanément. Personne à l'époque ne songeait aux Bataves si bien qu'il est sûr que le nom de Betuwe ne dérive pas de Bataves. Ce n'est qu'au début du XVII^e siècle et après la découverte de la Table de Peutinger qu'on s'est mis à établir un lien avec les Bataves, naturellement après l'apparition du mythe de la Nimègue carolingienne.

Beurtina, mentionné par le Géographe de Ravenne en étroite relation avec d'autres localités de la Batua, est **Bertincourt**, à 27 km au sud-est d'Arras.

Bichendorf dans le pagus de la Batua, mentionné dans une charte d'Eperlecques de 832, est **Biache-Saint-Vaast**, à 12 km au nord-est de d'Arras.

Bicornis (à deux cornes) : c'est ainsi que les auteurs qualifient le Renus (Escaut). Le premier dans le temps, Virgile, relie cette donnée aux Morini (Morins) de Théroüanne et à Boulogne. Des textes ultérieurs le mentionnent plusieurs fois en relation avec la Batua.

Billiacum dans le pagus de la Batua, mentionné dans une charte d'Eperlecques de 814, est **Billy-Berclau**, à 15 km à l'est de Béthune.

Binbinne (Lorsch 891) est **Penin**, à 21 km au nord-ouest d'Arras.

Bingum, mentionné par le Géographe de Ravenne en relation avec la Batua, peut être **Binche**, à 15 km au sud-est de Mons (B.).

Biorzuna ou Bierzuni, mentionné dans les informations sur les Normands de l'année 880, où une partie des Frisons s'étaient réfugiés, est **Boursies**, à 15 km au sud-ouest de Cambrai. Voir aussi Beurtina.

Bituriges (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Bettrechies**, à 4 km au nord-ouest de Bavay.

Blariaco, mentionné par la Table de Peutinger et situé à proximité immédiate de la Patavia, est **Blérancourt**, à 13 km au sud-est de Noyon.

Bledinghen dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, mentionné dans une charte d'Eperlecques de 798, est **Radighen**, à 5 km au sud-ouest de Fauquembergues.

Bloheim dans le pagus de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 832, est **Bloville**, hameau de la commune de Boisjean, à 6 km au sud de Montreuil.

Boderecas, mentionné par le Géographe de Ravenne en relation avec la Batua, peut être Vaudricourt, à 3 km au sud-ouest de Béthune.

Bogadum, mentionné par Ptolémée lorsqu'il décrit la région du Flevum ou Almere, est **Bouchain**, à 17 km au nord-ouest de Valenciennes.

Bohennia, la région d'une tribu germanique nommé en relation avec les Bataves, est **Beaudignies**, à 14 km au sud-est de Valenciennes.

Boii (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Boëseghem**, à 4 km au nord-est d'Aire-sur-la-Lys, et **Boeschepe**, à 14 km au nord-est d'Hazebrouck.

Bollingen dans le pagus d'Ardres, partie de la Batua, mentionné dans une charte d'Eperlecques de 789, est **Boulogne**.

Bonnae, mentionné par le Géographe de Ravenne en relation avec la Batua, peut être **Bondues**, à 8 km au nord de Lille.

Bononia, tout à côté de laquelle Ptolémée situe les Bouches du Renus (Escaut), est **Boulogne**.

Bordonchar, nommé par le Géographe de Ravenne en relation avec d'autres localités de la Batua, est **Wervicq**, à 17 km au sud-est de Courtrai. Sur la Table de Peutinger la localité est appelée Virovinum. Dans des textes ultérieurs, elle s'appelle Bardonwik, Bardunwik ou Bardengoi.

Bosalvia, mentionné par le Géographe de Ravenne en relation avec la Batua, peut être **Bousignies**, à 15 km au nord-est de Valenciennes.

Bracbatenses (Les), mentionnés dans les informations sur les Normands de l'an 881, en étroite relation avec la Batua, les Ménapiens (Cassel) et l'Escaut ; le terme est parfois employé comme synonyme total ou partiel de Taxandria et désignait une contrée au nord et à l'ouest de Tournai. Le nom dérive du roman "bracca" (pantalon – braies et français). Quelques vieux auteurs pensaient que

les Gaulois devaient porter des pantalons à cause de la rigueur du climat ; aussi Alcuin parle-t-il de "Gallia Braccata"; d'autres de "Braccae Gallicae". Il est vraisemblable que le nom de Bracbante, qui n'entre dans l'usage qu'au IX^e siècle, ne dérive que métaphoriquement de "bracca" et qu'il signifie simplement « terre marécageuse ». Les ducs de Brabant s'appelaient d'abord ducs de Louvain ; ce n'est qu'au XI^e siècle qu'ils prirent le nom de ducs de Brabant, ce qui donna au concept déjà élargi auparavant une extension territoriale et idéologique proprement explosive. Le nom de la province néerlandaise de Brabant a naturellement été fatal pour la pensée historique vu qu'on a à qui mieux mieux traîné au Brabant des événements qui s'étaient et réalité déroulés des centaines de kilomètres plus loin. Certains n'ont pas hésité à y situer sans sourciller les Ménapiens ; et qu'on ne pense pas qu'il s'agisse d'auteurs anciens ; Van Es (*De Romeinen in Nederland*, 1981, p. 23) s'en montre toujours capable de nos jours. Quand on ajouta à cet élargissement de sens la localisation fautive de la Taxandria, avec comme principale conséquence un tas de radotages sur le territoire de mission de Saint Willibrord en Nord-Brabant, le glas de la recherche historique sérieuse avait définitivement sonné.

Brachati (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Braine**, Aisne ou **Braines**, Oise.

Britones (Les), tribu germanique ou gauloise nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Brétigny**, Oise.

Bructeri (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, notamment au cours du Soulèvement des Bataves, étaient les habitants de **Broxeele**, à 10 km au nord-est de Cassel.

Bruomat (Lorsch vers 1050) est **Brunémont**, à 11 km au sud-est de Douai, ou **Brunembert**, à 7 km au nord-est de Desvres, ou **Brimeux**, à 16 km au sud-est d'Etaples.

Bubonis Hova (Lorsch vers 1050) est **Bouvelinghen**, à 16 km à l'ouest de Saint-Omer, ou **Bouvigny-Boyeffles**, à 11 km à l'ouest de Lens, ou **Bouvignies**, à 13 km au nord-est de Douai.

Budeburges (Lorsch vers 1050) est **Boubers-les-Hesmond**, connu auparavant sous le nom de Budberg, à 13 km au nord-est de Montreuil.

Budilio en Taxandria, où l'abbaye de Chèvremont près d'Aix-la-Chapelle avait reçu des biens de Pépin, donation confirmée et 777 par Charlemagne, est **Bully-les-Mines**, à 8 km à l'ouest de Lens.

Buduris, mentionné par Ptolémée quand il décrit la région du Flevum ou Almere, est **Buire-le-Sec**, à 11 km au sud-est de Montreuil, ou **Buirre-au-Bois**, à 28 km au nord-ouest d'Abbeville, ou **Buire**, à 3 km au sud-ouest de Hirson. Au regard d'autres données de Ptolémée, la dernière proposition est la plus vraisemblable.

Burginatio, mentionné par la Table de Peutinger en étroite relation avec la Patavia, est **Bohain**, à 20 km au nord-est de Saint-Quentin.

Buri, tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Buire-le-Sec**, à 10 km au sud-est de Montreuil, et/ou **Bours**, à 10 km au nord-est de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Buria (Lorsch 772) est **Buire-le-Sec**, à 10 km au sud-est de Montreuil, ou l'un des autres Buire. Voir Buduris.

Burlohe (Lorsch 814) est Bourlon, à 8 km à l'ouest de Cambrai.

Buxingi en Batua, nommé dans une liste de Werethina de 855, est **Buissy**, à 21 km au sud-est d'Arras.

Cadurci (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Catheux**, Oise.

Caeracates (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, notamment lors du Soulèvement des Bataves, étaient les habitants de **Carency**, à 11 km au nord-ouest d'Arras.

Caledoni (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Calonne-Ricouart**, à 13 km au sud-est de Béthune, et Calonne-sur-la-Lys, à 11 km au nord de Béthune.

Caleti (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves ; un texte dit qu'ils étaient les voisins des Bataves, dont les séparait la Legia, la Lys. C'étaient les habitants de **Cléty**, à 13 km au sud-ouest de Saint-Omer, sur la rive ouest de la Lys.

Camaraco, mentionné par Ptolémée et la Table de Peutinger à proximité des Bataves, mis de nombreuses fois en relation avec les Normands en lien étroit avec la Batua par des auteurs ultérieurs, est **Cambrai**.

Canninfates (Les), nommés par les auteurs classiques en étroite relation avec les Bataves, considérés même par eux comme constituant avec ceux-ci une tribu unique, et qui prirent part au Soulèvement

des Bataves, étaient les habitants de **Genech**, à 12 km au sud-est de Lille. Le toponyme **Gennes-Ivergny**, à 6 km au nord-ouest d'Auxi-le-Château est probablement également dérivé de cette tribu.

Caritami (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Cartignies**, à 7 km au sud-ouest d'Avesnes-sur-Helpe.

Carradesheim (Lorsch 814) est **Carency**, à 11 km au nord-est de d'Arras, tout près d'Ablain-Saint-Nazaire. Voir aussi Laurisham.

Carvone, mentionné par la Table de Peutinger dans la Patavia, est **Carvin**, à 11 km au nord-est de Lens.

Caspingio, mentionné par la Table de Peutinger dans la Patavia, est **Campagne-les-Hesdin**, à 11 km au sud-est de Montreuil.

Castello ou Casello, appelé Castellum Menapiorum sur la Table de Peutinger, situé tout près de la Patavia, capitale des Ménapiens, que divers auteurs présentent comme synonymes des Bataves, est **Cassel**, à 17 km au nord-est de Saint-Omer.

Castra (Lorsch 814) est **Caëstre**, à 10 km au sud-est de Cassel.

Castra Herculis, mentionné par la Table de Peutinger dans la Patavia, est **Roye**, à 20 km au nord-ouest de Noyon.

Castrum Bedinse, mentionné dans une charte d'Eperlecques de 715, est **Béthune**.

Catualium, situé par la Table de Peutinger à proximité de la Patavia, est **Couthuin** (B.), à 10 km à l'ouest d'Huy.

Catuslogi (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, sont les habitants de **Cattenières**, à 8 km au sud-est de Cambrai.

Cevelum, situé sur la Table de Peutinger tout près de la Patavia, toujours lu à tort Ceuclum pour accentuer la ressemblance avec le Cuyk néerlandais, est **Chevilly**, à 7 km au nord-est de Noyon.

Chamavi (Les), nommés en étroite relation avec les Bataves, notamment lors du Soulèvement des Bataves, situés par la Table de Peutinger au nord de la Patavia, étaient les habitants de **Camphin-en-Carembault**, à 15 km au nord-ouest de Lens, et **Camphin-en-Pévèle**, à 14 km au sud-est de Lille.

Charydi (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de Chériennes, à 6 km au sud de Hesdin, en/ou Chéreng, à 10 km au sud-est de Lille.

Chasuarii (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Quesnoy-sur-Deûle**, à 10 km au nord-ouest de Lille (le nom Quesnoy se rencontre plusieurs fois dans la région), ou Guesnain, à 5 km au sud-est de Douai.

Chatti (Les), tribu germanique dont les Bataves étaient un rameau détaché, plusieurs fois nommés en relation avec la Batua, notamment lors du Soulèvement des Bataves, habitaient la région au nord et au nord-est de Cassel, où le Mont-des-Cats, à 13 km à l'est de Cassel, a conservé leur nom.

Chauci (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, notamment lors du Soulèvement des Bataves, situé par la Table de Peutinger au nord de la Patavia, étaient les habitants de **Chocques**, à 15 km à l'ouest de Béthune. (ndtr. : Ailleurs, Delahaye les relie également à **Socx** près de Bergues)

Chemae (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Chemy**, à 13 km au sud de Lille.

Cherusci (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, située par la Table de Peutinger au nord de la Patavia, étaient les habitants de **Chérisy**, à 11 km au sud-est d'Arras.

Chinheim, dans laquelle les Normands firent irruption et 884 avant de gagner le Renus (Escaut), est **Quingoie** près de Tournehem. L'interprétation Kennemerland est naturellement une plaisanterie à ne pas prendre au sérieux.

Cimbri (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Simencourt**, à 10 km au sud-ouest d'Arras. A l'époque de Tacite, cette tribu n'avait pas disparu, comme il le pensait, mais elle avait été assimilée et s'était intégrée à d'autres tribus si bien qu'elle n'apparaît plus guère comme une tribu particulière.

Coadulfaveris, mentionné par le Géographe de Ravenne en relation avec d'autres localités de la Patavia, est en fait constitué de deux noms : **Coadul** est **Caullery**, à 14 km au sud-est de Cambrai ; **Faveris**, **Fabiranum** chez Ptolémée, est **Favreuil**, à 18 km au sud de d'Arras.

Codanus, la baie marine tout près du pays des Bataves, est le Détroit du Pas-de-Calais.

Colonia, nommée en relation avec le Renus (Escaut), les Triboci, les Frisons et les Bataves, est **Coulogne**, à 3 km au sud de Calais. Situé à quelque 7 m au-dessus du niveau de la mer, la localité n'a

pas été submergée à l'époque des transgressions. Les confusions avec Cologne sont innombrables. Elles furent naturellement facilitées parce que Colonia/Cologne se situe également sur la rive d'un Renus, mais notre Colonia/Coulogne se situait sur la rive du Renus/Escaut.

Colonia Trajana, nommé par la Table de Peutinger en relation avec la Patavia, situé sur la voie qui mène du nord-ouest de la France à Cologne, est **Trazegnies (B.)**, à 13 km au nord-ouest de Charleroi. L'interprétation Xanten a toujours été bancale, parce qu'on localisait également à Xanten Vetera, alors que la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin donnent une distance de 80 km entre les deux localités, preuve définitive que les prétendues interprétations « néerlandaises » de la carte ne collent en rien et qu'on ne savait surtout que faire des distances indiquées.

Colvidum en Batua, nommé dans une liste de Werethina de 855, est **Colwède**, ancien château et hameau de la commune de Rodelinghem, à 5 km au sud-ouest d'Ardres.

Condate, nommé en relation avec la Batua par les textes sur les Normands, est **Condé-sur-l'Escaut**, à 11 km au nord-est de Valenciennes.

Confluentes, nommé un certain nombre de fois en relation avec les Normands, et 885 en étroite relation avec la Batua, est **Conflans-S^{te}-Honorine** au confluent de l'Oise et de la Seine.

Conzheim, Conztoim ou Conztum dans le pagus d'Ardres, partie de la Batua, nommé dans les chartes d'Eperlecques de 790 et 795, est **Condette**, au sud de Boulogne.

Corbulon, qui fit creuser en 47 après Jésus-Christ un canal entre la Meuse et le Renus (Escaut), généralement considéré comme un parachèvement des canaux de Druse, personnage décrit plus complètement lorsqu'il sera question du pays des Bataves, a laissé son nom à **Corbehem** (jadis appelé Corbelhem), à 5 km au sud de Douai.

Cortericum, nommé en relation avec les Bataves, est Courtrai.

Cotini (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Cantaing-sur-l'Escaut**, à 6 km au sud-ouest de Cambrai, et/ou **Cantin**, à 8 km au sud-est de Douai.

Crastlingi en Batua, mentionné dans une liste de Werethina de 855, est **Questelingues**, hameau d'Outreau, à 3 km au sud-ouest de Boulogne.

Crispiniacum dans le pagus de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 832, est **Crépiigny**, hameau de la commune de Tilques, à 11 km au sud-ouest de Hesdin.

Crucenach dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 768, est **Crecques**, hameau de la commune de Mametz. à 7 km à l'ouest d'Aire.

Cruofta dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 799, est **Le Croquet**, nom qui apparaît si souvent qu'on ne peut donner la localisation exacte.

Cruptorix, nommé en relation avec les Bataves, est **Crochte**, à 5 km au sud-ouest de Bergues, ou **Quiévrechain**, à 10 km au nord-est de Valenciennes.

Cunkenlande (Lorsch 863) est **Cuinchy**, à 7 km à l'est de Béthune.

Curtehulle (Lorsch vers 1050) est **Courtalon**, village disparu près de Guînes.

Dabsandera. Voir Taxandria.

Dacii (Les), tribu gauloise nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Dagny**, Aisne et d'autres localités aux noms semblables. Dans un autre contexte, le nom identique de Dacia désigne une toute autre contrée.

Dagoradavilla dans le pagus de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques, est **Doudeauville**, à 7 km au sud-est de Samer.

Deddingwerbe en Batua, nommé dans une liste de Werethina de 855, est **Tatinghem**, à 3 km à l'ouest de Saint-Omer.

Destarbenzon nom qu'on donne aux Frisons, qui attaquèrent en 885 les Normands. Le nom est une légère déformation de Oesterbanzon et désigne l'Ostrachia, l'**Ostrevant** ou Osterban près d'Arras.

Dioli (Lorsch 964) est **Tilloy-lès-Cambrai**, à 2 km au nord-ouest de Cambrai, ou **Tilloy-lès-Hermaville**, à 16 km au nord-ouest d'Arras.

Digena, cours d'eau de Taxandria, mentionné dans le prétendu Testament de Saint Willibrord, sur la rive duquel se situait la localité Diosne, est une falsification de la **Lawe**, dans le but d'en faire la Dieze et de tirer le texte vers la localité brabançonne de Diessen.

Dispargum, où séjournait Clovis avant d'entrer en Batua et dans le pays de Tournai, est **Dompierre-sur-Helpe**, à 6 km au nord-ouest d'Avesnes-sur-Helpe.

Diusburch, que les Normands prirent en 884, alors qu'ils étaient en train de piller en Batua et sur les rives de l'Escaut, est **Riquebourg**, jadis connu sous le nom de Divus Burgus, à 9 km au nord-ouest d'Hesdin.

Divitia, nommé en relation avec les Bataves, est **Divion**, à 12 km au sud de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Dorestadum, nommé de nombreuses fois en relation directe ou indirecte avec la Batua et avec Noviomagus, est **Audruicq**, à 19 km au nord-ouest de Saint-Omer. La ville, plusieurs fois qualifiée de port, se situait sur le rivage du Flevum ou Almere. L'Almere une fois rendu à la terre et la côte close par les dunes, la ville perdit sa fonction de port de mer. Elle se situe à 9 m au-dessus du niveau de la mer, ce qui permet de se faire une idée de la hauteur atteinte par le niveau de la mer dans ce secteur de la Flandre en période transgression. Le fait que ce niveau fût beaucoup plus bas à marée basse ne pose aucun problème, vu qu'Audruicq était manifestement un port de marée comme on peut en indiquer beaucoup sur les côtes de France. Le nom d'Audruicq est directement dérivé de Dorestadum. **Odre-** est une métathèse de Dore-. **Vic** ou **wic** est synonyme de stadum ou ville. On trouvera une confirmation de cette étymologie à Odarwic.

Dorinburc (Lorsch vers 1050) (lire : Dorenburg) est **Thérouanne**, à 12 km au sud de Saint-Omer, connu précédemment sous le nom de Thorenburg.

Dreise en Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 797, est une erreur de transcription pour **Creuse**, à 7 km au nord-est de Desvres.

Drielle dans le pagus de Testerbant ou Taxandria, nommé dans une donation de 814 à l'abbaye de Lorsch pour son église Saint-Nazaire à Ablain-Saint-Nazaire, est **Troisvilles**, à 18 km au sud-est de Cambrai.

Drusinae, ouvrages hydrauliques et canaux, que Druse fit réaliser en l'an 9 avant Jésus-Christ, dans ou près de l'Île des Bataves comme élément de sa ligne de défense de la Gaule, se situaient dans le secteur de la Deûle. Ce cours d'eau sans origine ni source est manifestement une liaison artificielle entre la Scarpe et la Lys. Son ancien nom de Dubla ou de Dupla le montre également, puisqu'il désigne un doublement de la voie d'eau de ces deux rivières. La Scarpe était à son tour reliée à la Meuse, laquelle l'était à la Moselle et à la Saône, si bien que la destination de cette voie d'eau, décrite par Tacite, saute aux yeux : elle devait servir de liaison entre Marseille et le nord-ouest de la France. Le fait que les historiens néerlandais fassent réaliser cet ouvrage aux Pays-Bas plus de 60 ans avant que le premier Romain y ait mis le pied, était l'une des pires absurdités des mythes, d'autant plus qu'il y a toujours, pour proclamer cette stupidité des gens qui n'ont manifestement jamais appris à réfléchir. On peut sans doute déceler dans le nom de **Drouvin**, localité située à 4 km au sud de Béthune, un souvenir des Drusinae. Voir aussi: Tropea Drusi.

Dubla ou **Dupla**, pagus nommé dans une charte d'Eperlecques de 814, est le pays de la **Deûle**.

Dubridum (Lorsch 814) est **Douvain**, à 4 km au sud de Béthune (N.B. : Douvain et Drouvin sont deux localités différentes).

Duconum, situé par la Table de Peutinger tout près de la Patavia, est **Dourlers**, à 6 km au nord d'Avesnes-sur-Helpe.

Dulgubini (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants du **Douliou**, à 7 km au nord-est de Merville.

Duria, nommé en relation avec la Batua, est **Dury**, à 17 km au sud-est d'Arras.

Durocortoro, situé par la Table de Peutinger tout près de la Batua, est Reims.

Dutmala, cours d'eau de Taxandria nommé dans une charte d'Eperlecques de 703, est une falsification par Echternach de la rivière Dupla ou du pagus Duplao, qui apparaissent dans d'autres chartes, l'objectif étant de tirer le texte et le toponyme vers la Dommel, rivière brabançonne.

Duvelero (Lorsch 891) est **Dourlers**, à 6 km au nord d'Avesnes-sur-Helpe, ou **Doullens**, à 34 km au sud-ouest d'Arras.

Eburones (Les), nommés en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Evry**, Seine-et-Marne et d'autres localités dont le nom a la même origine. Leur localisation à Tongeren est une fable.

Ecke (Lorsch vers 1050) est **Ecke** près de Lapugnoy, à 10 km au sud-ouest de Béthune, ou **Ecques**, à 9 km au sud-est de Saint-Omer.

Einingi en Batua, nommé dans une liste de Werethina de 855, est **Inghem**, à 3 km au nord-ouest de Tournehem.

Eliste-Marithaime en Batua, où Saint Willibrord obtint une église, était **Oust-Marest**, à 3 km à l'est d'Eu.

Elti en Batua, mentionné dans une charte de Werethina de 855, est **Elnes**, à 11 km au sud-ouest de Saint-Omer.

Empele en Taxandria, où l'abbaye de Lorsch obtient en 816 des biens pour son église Saint-Nazaire, est **Ablain-Saint-Nazaire**, à 12 km au nord-ouest d'Arras.

Empla, en Taxandria, où l'abbaye de Crespin près de Valenciennes reçut en 855 des biens et obtint en 931 la localité, située sur le cours d'eau de la Verchena (voir à ce mot), est **Hamblain-les-Prés**, à 13 km à l'est d'Arras et situé sur la Trinquoise. L'abbaye obtint en même temps des biens à Onnaing et à Hermignies (B.).

Eptiacum dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans les chartes d'Eperlecques de 786, 789 et 903, est **Eps**, à 9 km au nord-ouest de Saint-Pol.

Epuego dans le pagus de Wavrans, nommé dans une charte d'Eperlecques de 780, est identique à **Eptiacum**.

Erbene (Lorsch vers 1050) est **Herbinghen**, à 10 km au sud-ouest de Tournehem.

Erchem (Lorsch vers 1050) est **Herchem**, un village disparu près de Guînes.

Eresloch ou Eresloh en Taxandria, nommé dans une charte d'Eperlecques de 712, est **Herlies**, à 16 km au nord-est de Béthune.

Eudoses (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Houdain**, à 11 km au sud-ouest de Béthune, et de **Houchain**, à 5 km au sud de Béthune.

Evitano, nommé par le Géographe de Ravenne en relation avec d'autres localités de Batua, est **Evin-Malmaison**, à 15 km à l'est de Lens.

Ewic en Batua, mentionné dans une charte de Werethina de 855, est **Evin-Malmaison**, à 15 km à l'est de Lens.

Fabiranum, mentionné par Ptolémée lors de sa description du Flevum ou Almere, est **Favreuil**, à 18 km au sud de d'Arras. Voir aussi: Coadulfaveris.

Falburmarca (Lorsch 793) est **Fauquembergues**, à 20 km au sud-ouest de Saint-Omer.

Fanfana, le sanctuaire des Germains que Tacite mentionne notamment lors de la campagne de Germanicus en 14 après Jésus-Christ, est **Fampoux** à 7 km à l'est d'Arras.

Fasna (Lorsch 891) est **Féchain**, à 10 km au nord de Cambrai. S'il fallait lire Sasna, ce qui est possible, il s'agirait de **Sachin**, à 19 km au sud-ouest de Béthune.

Faveris. Voir Fabiranum.

Felaowa pagus (Lorsch 793) désigne la région du **Flevum** ou **Almere**. Le toponyme n'a rien à voir avec la Veluwe, dont le nom n'apparaît aux Pays-Bas qu'au XI^e siècle.

Felua, **Felum** ou **Velum**, nommé dans des chartes de Werethina de 801, 845, 855 et vers 966, est la région du **Flevum** ou **Almere** entre Calais, Saint-Omer et Furnes.

Fenni (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Feignies**, à 5 km au nord-ouest de Maubeuge.

Feuthna, cours d'eau du pagus de Wavrans, appelé ailleurs Witha ou Huitta, est une forme germanique (wit signifiant blanc) de l'Albis – l'**Aa**. Albis signifie "cours d'eau blanc".

Flenio, mentionné en Patavia par la Table de Peutinger, est **Fiennes**, à 6 km au sud-ouest de Guînes.

Fletio, mentionné par la Table de Peutinger en Patavia, est **Fléchin**, à 9 km au sud-est de Théroutan.

Flevum ou **Almere**, situé par Ptolémée avec des coordonnées chiffrées dans le nord-ouest de la France au nord de Boulogne, est la **Plaine Flamande** (maintenant atterrie et colmatée) entre Calais, Saint-Omer, Watten, Furnes et Bruges, le grand secteur de Flandre soumis aux transgressions, qui fut des siècles durant une baie marine et ne commença à s'assécher que vers la fin du IX^e siècle. Auparavant, la côte était ouverte et ni le Calaisis ni le Dunkerquois n'existaient. La fermeture définitive de la côte eut lieu au X^e siècle, qui vit également la formation des dunes néerlandaises. Les classiques nomment comme pendant l'Helinium. C'est à tort qu'on considère aux Pays-Bas que le Flevum est la Zuiderzee ; le nom de Flevum ne s'y rencontre dans aucune source. Quand la Zuiderzee apparaît pour la première fois dans les textes, c'est sous le nom d'Interlake, dénomination parfaitement juste pour le Lac intermédiaire qui subsistait après les premiers alluvionnements et colmatages. Aussi le nom de Flevopolders pour les nouvelles terres gagnées sur la Zuiderzee est-il un tour joué par les mythes aux Pays-Bas. De même pour le nom d'**Almere** donné à la ville nouvelle. Ces deux cas sont très instructifs ; c'est en effet ainsi qu'on attribuait jadis des noms. Qui éprouve encore des difficultés à se représenter dans quelles conditions le nom de Frise aboutit un jour aux Pays-Bas, doit considérer ces deux exemples.

Forum Adriani, qui tient son nom de l'empereur Hadrien, qui y prépara son expédition en Angleterre, localité que la Table de Peutinger situe en Patavia, est **Hardingham**, à 8 km à l'est de Marquise.

Fosi (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Fosseux**, à 16 km au sud-ouest d'Arras.

Frisia, région mentionnée en Batua par une liste de Weretha de 855, était habitée par les Frisons de Flandre. Le toponyme subsiste dans les noms d'une vingtaine de localités commençant par l'élément Frise-, Frisni ou Fresne.

Frisingen dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, mentionné dans une charte d'Eperlecques de 768, est **Fersinghem**, à 8 km au sud-ouest de Saint-Omer. C'est l'un des nombreux toponymes de la région dérivés de Frisons.

Frisones (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, notamment lors du Soulèvement des Bataves, étaient les habitants de la **Flandre**. On ne peut indiquer avec précision leurs habitats. Le chapitre consacré à la Frisia et à la Saxonia apportera des informations complémentaires.

Furgelarus, mentionné dans le prétendu Testament de Saint Willibrord, et appelé Furchus dans une charte d'Eperlecques de 802, est **Fouquières-les-Lens**, à 4 km à l'est de Lens, ou **Fouquières-les-Béthune**, à 2 km au sud-ouest de Béthune.

Gambrivi (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Cambrin**, à 7 km au sud-est de Béthune.

Gannita (Lorsch 772, 793, 814, 860, 863, 864, 1024, 1046, vers 1050) peut être **Gennes-Ivergny**, à 24 km au sud-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise. C'est plus vraisemblablement **Genech**, à 15 km au sud-est de Lille. La localité occupe une place importante parmi les propriétés de Lorsch vu qu'elle semble avoir été le centre de gestion des églises et des biens dans la région. L'attribution du nom à Gendt en Betuwe néerlandaise était la énième localisation à la louche, Gendt n'ayant pas pu exister en 772, et ni l'histoire locale ni celle de la Gueldre ne faisant la moindre allusion à une fonction régionale de Gendt.

Gauriagum dans le pagus de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 758, est **Gouy-sous-Bellone**, à 20 km au nord-est d'Arras.

Geihe, cours d'eau du pagus d'Ardres, partie de la Batua, est une erreur de lecture pour Hem ou Hemi et désigne le **Hem**, qui arrose Tournehem.

Geinne dans le pagus d'Ardres, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 783, est **Guémy**, à 1,5 km au sud-ouest de Tournehem.

Geizfurt (Lorsch 893) peut être **Ghyvelde**, à 10 km au nord-est de Dunkerque. Mais il s'agit plus probablement de **Guisy**, à 5 km au nord-ouest d'Hesdin.

Geke (Lorsch vers 1050) est **Guelque**, fief sous Réty, à 5 km au sud-est de Marquise.

Gelastorf dans le pagus Renensis - de l'Escaut, nommé dans une charte d'Eperlecques de 795, est **Galametz**, à 15 km au sud-ouest de Saint-Pol.

Geminiaco vico, mentionné par la Table de Peutinger à proximité de la Patavia, est **Gembloux** (B.), à 17 km au nord-ouest de Namur.

Genesvurdhi en Batua, nommé dans une liste de Werethina de 855, est **Gennes-Ivergny**, à 12 km au sud d'Hesdin.

Geri (Lorsch vers 1050) est **Journy**, à 7 km au sud-est de Tournehem, ou **Chérisy** à 11 km au sud-est d'Arras, ou **Chéreng**, à 11 km à l'est de Lille.

Germiniacum, mentionné dans une information de 890 sur les Normands en relation avec la Batua, est **Germigny**, à 12 km au sud-ouest de Reims.

Getvurdh en Batua, nommé dans une charte de Werethina de 855, est l'un des trois **Givenchy** de la région.

Gladebach dans le pagus de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 776, est **Glatignies**, hameau de Locon, à 4 km au nord-est de Béthune.

Gondulfi villa, mentionné dans une information de 837 en relation directe avec Noviomagus, et en 885 dans une information sur les Normands en relation avec la Batua, est **Gondreville**, à 25 km au sud-est de Compiègne.

Gothones (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Couture**, à 8 km au nord-est de Béthune, et **Gouves**, à 10 km à l'ouest d'Arras.

Griete (Lorsch vers 1050) est impossible à localiser précisément parce que ce nom apparaît cinq fois dans la région. La localisation la plus vraisemblable est **Griet**, fief sous Houlle, à 7 km au nord-ouest de Saint-Omer.

Grinnibus, mentionné en Patavia par la Table de Peutinger, ainsi que dans les opérations provoquées par le Soulèvement des Bataves, est **Grivesnes**, à 8 km au nord-ouest de Montdidier.

Grodnhulle ((Lorsch vers 1050) est **Grand-Rullecourt**, à 15 km au sud-ouest d'Arras.

Guatinum (XI^e eeuw), qu'un chroniqueur mentionne comme habitat des Bataves, et qu'il considère comme dérivé de Bataves, ce qui est tout fait acceptable étymologiquement, est **Watten**, à 10 km au nord de Saint-Omer.

Guberni (Les), mentionnés par Pline en étroite relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Gouves**, à 10 km à l'ouest d'Arras.

Gundringen ou Gundringa dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans chartes d'Eperlecques de 799, 867, 877 et 903, est **Gondardenne**, hameau de Wizernes, à 4 km au sud de Saint-Omer.

Gypedes (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Quiévy**, à 13 km à l'est de Cambrai.

Haedilla. Voir Hatalle.

Haelusii (Les), mentionnés par Tacitus en étroite relation avec les Bataves, et situés par la Table de Peutinger au nord de la Patavia, étaient les habitants d'**Halluin**, à 11 km au sud-ouest de Courtrai.

Haeslaos en Taxandria, mentionné dans une charte d'Eperlecques de 718, est **Loos**, à 3 km au sud-ouest de Lille.

Hagamathingas dans le pagus d'Ardres, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 793, est **Haquembergue**, hameau de la commune de Louches, à 4 km au nord-ouest de Tournehem.

Hagamundi. Voir Stillinha.

Hainau, où le roi Clovis vers 694 donne des biens à l'abbaye de Crespin près de Valenciennes, est le **Hainaut**. Dans le même acte, il donne des biens situés en Taxandria.

Halffbrotowe (Lorsch vers 1050) est **Haffreinque**, fief sous Saint-Etienne-au-Mont, à 6 km au sud de Boulogne, ou **Affrinque**, à 15 km au sud-ouest de Saint-Omer.

Halosta (Lorsch 814) est **Halloy**, à 28 km au sud-ouest d'Arras.

Hamalanda (Lorsch 891) est **Ablain-Saint-Nazaire**, à 12 km au nord-ouest d'Arras, ou **Hamblain-les-Prés**, à 13 km à l'est de d'Arras. Voir Laurisham, où l'on explique pourquoi la première localisation est préférable.

Hamaritda (Lorsch 814) dans le pagus Testerbant ou Taxandria, nommé dans la donation à l'abbaye de Lorsch pour son église de Saint-Nazaire à Ablain-Saint-Nazaire de 814, est **Emmerin**, à 6 km au sud-ouest de Lille.

Hanarem dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 768, est **Nabringhen**, à 18 km au nord-est de Boulogne.

Harawa "en Batua", nommé dans une charte du roi Zwentibold de 897, est **Harasvesnes**, à 7 km à l'est d'Auxi-le-Château.

Harii (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Harnes**, à 6 km au nord-est de Lens.

Hasbania, mentionné en étroite relation avec la Batua, était une contrée du Hainaut. Voir l'index, qui permet d'accéder à de plus amples détails.

Haslum en Batua, mentionné par une liste de Werethina de 855, est **Halloy**, à 29 km au sud-ouest d'Arras.

Hasmaringa dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 867, est **Harasvesnes**, à 18 km au sud-ouest de Saint-Pol.

Hatalle en Taxandria (Lorsch 816), où l'abbaye de Lorsch obtient en 816 des biens pour son église de Saint-Nazaire à Ablain-Saint-Nazaire, est **Hesdigneul-les-Béthune**, à 4 km au sud-ouest de Béthune.

Hatheim (Lorsch 891) est **Heuchin**, à 12 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Hattuaria, nom dérivé de la tribu germanique des Attuarii, mentionné par les classiques, désigne parfois les habitants d'**Attin**, à 8 km au sud-est de Etaples. Dans un autre contexte, par exemple lors des partitions de l'empire, le nom désigne une région riveraine de l'Aisne et de l'Oise. L'Hettergouw près de Nimègue, qui n'a jamais existé, est une des plaisanteries « carolingiennes » de Blok (o.c. p. 25).

Havinum (Lorsch 814) est **Anvin**, à 9 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Heddingrip en Batua, nommé dans une liste de Werethina de 855, est **Vieil-Hesdin**, à 4 km au sud-est d'Hesdin.

Hedilla (Lorsch 814) est **Hesdigneul-lez-Béthune**, à 5 km au sud-ouest de Béthune, ou **Hesdigneul-lez-Boulogne**, à 8 km au sud-est de Boulogne.

Heldingen dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 768, est **Hallines**, à 6 km au sud-ouest de Saint-Omer.

Helana. Voir Salmana.

Helinium, cours d'eau ou baie marine, mentionné(e) par les auteurs comme pendant du Flevum, est l'embouchure de la **Liane** près de Boulogne, cours d'eau qui s'appelait jadis **Helena**. (Ndr. : voir page 872, où Delahaye rejette cette localisation et situe le Helinium à l'est de Courtrai).

Helvecones (Les), tribu germanique mentionnée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Helfaut**, à 6 km au sud-ouest de Saint-Omer.

Hem en Batua, mentionné dans une liste de Weretha de 855, est **Hem**, à 9 km au nord-est de Lille, ou **Hem-Lenglet**, à 9 km au nord de Cambrai.

Henesloth en Taxandria, mentionné dans le prétendu Testament de Saint Willibrord comme une donation d'Engelbert, est peut être identique à **Eresloch**, bien qu'**Henneveux** soit également acceptable.

Heopordum en Taxandria, nommé dans une charte d'Eperlecques de 710, est **Haubourdin**, à 5 km au sud-ouest de Lille.

La **Forêt Hercynienne**, mentionnée par les auteurs en étroite relation avec les Bataves et leurs voisins, commençait près du **Mont-des-Cats** et s'étendait jusqu'à l'Aisne. Elle constituait une partie de la Forêt des Ardennes qui s'étendait jusqu'à Trèves. Après la période romaine, cette dénomination sort pratiquement de l'usage.

Herispich, mentionné dans une information sur les Normands de 885 en étroite relation avec la Batua et Confluentes, est **Eragny**, à 3 km au nord de Conflans-Ste-Honorine.

Heritbritlar dans le pagus d'Ardres, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 895, est (le toponyme est estropié) **Hermelinghen**, à 7 km au nord de Marquise.

Hermiacum, localité mentionnée avec la localité d'Empele en Taxandria, qui appartenait à l'abbaye de Crespin, dans diverses chartes entre 694 et 1201, est **Harmignies** (B.), à 33 km au nord-est de Valenciennes.

Hermiones (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Hermies**, à 16 km au sud-ouest de Cambrai.

Hermomacum, situé par la Table de Peutinger tout près de la Patavia, est **Bermerain**, à 12 km au sud de Valenciennes.

Hermunduri (Les), nommés en étroite relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Hermelinghen**, à 11 km à l'est de Marquise.

Herpina (Lorsch 814) est **Erin**, à 11 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise, où **Herin**, à 5 km à l'ouest de Valenciennes, ou **Herrin**, à 12 km au sud-ouest de Lille. Si l'on suppose une légère dysgraphie ou une diphtongaison, il pourrait s'agir d'**Hermin**, à 16 km au nord-est de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Heruli (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Héricourt**, à 7 km au sud-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Hettilbrucka dans le pagus d'Ardres, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 901, est **Hellebrouck**, à 2 km au nord-est de d'Eperlecques.

Hezia en Taxandria, nommé dans une charte d'Eperlecques de 785, est **Haisnes**, à 9 km au nord-ouest de Lens.

Hingendorf dans le pagus d'Ardres, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 804, est **Inxelles**, hameau de Quelmes, à 8 km au sud-ouest de Saint-Omer et identique au Hinlesum des actes de Werethina.

Hinlesum en Batua, nommé dans une liste de Weretha de 855, est **Inxelles**, à 9 km ouest de Saint-Omer.

Hisla, "où l'Hisla se jette dans la mer" (Lorsch 814) n'a rien à voir avec la Lys qui se jette dans l'Escaut. Il s'agit de **Lyzel**, Lijsel ou Isla, qui se jetait près de Saint-Omer dans l'**Almere**, et dont la partie méridionale, des siècles encore après son colmatage, a continué à s'appeler Almere, La Meer ou Meere.

Hister. Voir Istrus.

Hlegilo ou Legilo en Batua, nommé dans une liste de Weretha de 855, est **Helfaut**, à 6 km au sud-ouest de Saint-Omer.

Hoccascaute ou Hocanschot en Taxandria, nommé dans une charte d'Eperlecques de 710, est **Choques**, à 5 km à l'est de Béthune.

Hoensal en Batua, mentionné dans une charte d'Eperlecques de 786, est **Honval**, hameau de Rebreuve-sur-Canche, à 11 km au sud de Saint-Pol, ou **Honvault**, à 3 km au nord de Boulogne, ou **Houille**, à 8 km au nord-ouest de Saint-Omer.

Holzheim en Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 882, est **Assinghem**, localité connue jadis sous le nom d'Holsinghem, ancien quartier d'Eperlecques et Houille.

Honaniis, nommé avec Empla de l'abbaye de Crespin - Hamblain-les-Prés dans une charte de 931, est **Onnaing**, à 6 km au nord-est de Valenciennes.

Honoriani (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Hornaing**, à 17 km à l'est de Douai.

Hortina (Lorsch 814) est **Ourton**, à 14 km au sud-ouest de Béthune.

Hosenheim (Lorsch 814) est **Wissant**, localité appelée jadis Hushem, à 15 km au sud-ouest de Calais.

Hosle (Lorsch 814), probablement identique au Oslem des chartes de Traiectum, est **Etrehem**, localité connue jadis sous le nom d'Ostrehem, hameau de Leulinghem, à 7 km à l'ouest de Tournehem.

Hubsakker (Lorsch vers 1050) est **Huplandre**, à 5 km à l'est de Boulogne. *Akker* a été remplacé par son synonyme *land*, accommodé ici à la sauce française.

Hubshuve (Lorsch vers. 1050) est **Hubersant**, à 10 km au sud-est de Boulogne.

Huita ou Huitto (prononcer : Wita), cours d'eau du pagus de Wavrans, partie de la Batua, est la forme germanique (wit = blanc) du fleuve Albis – l'Aa. Albis signifie "cours d'eau blanc".

Hukenlande (Lorsch vers 1050) dérive de **Le Hucquelet**, ruisseau sous Mouille, op 7 km au nord-ouest de Saint-Omer. On peut sans doute l'identifier également à Hukilheim.

Hukilheim (Lorsch 814) is **Huelier**, à 6 km au nord-est de Saint-Pol-sur-Ternoise, ou **Hucqueliers**, op 15 km au nord-est de Montreuil.

Hulislauum en Taxandria, nommé dans une charte d'Eperlecques de 710, est **Hulluch**, à 6 km au nord-ouest de Lens.

Hullegisilmaris (Lorsch vers 1050) rassemble deux noms de localités, fusionnées à tort par un copiste.

Hulleg is **Hulluch**, à 13 km au sud-est de Béthune. Voir Isilmaris.

Hullingen dans le pagus d'Ardres, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 773, est **Houille**, à 8 km au nord-ouest de Saint-Omer.

Humerki en Batua, nommé dans une liste de Werethina de 855, est **Valhuon**, à 7 km au nord-est de Saint-Pol. La localité est aussi connue sous le nom d'Hugumarchi et s'appelait jadis Hugonis Urbs.

Hunsete en Taxandria, où l'abbaye de Lorsch reçoit en 816 des biens pour son église de Saint-Nazaire à Ablain-Saint-Nazaire, est **Houdain**, à 11 km au sud-ouest de Béthune.

Husnim ou Husne (Lorsch 814, vers 1015) est **Houchin**, à 5 km au sud de Béthune.

Hustin "in pago Batua" (Corbie vers 1060) is **Houdain**, connue jadis sous le nom d'Hustene, à 11 km au sud-ouest de Béthune.

Huvelerndal dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 774, est **Ouve-Wirquin**, à 15 km au sud-ouest de Saint-Omer.

Imiswalde en Batua, nommé dans une liste de Weretha de 855, est **Le Bois-de-Misel**, fief sous la commune de Locon, à 5 km au nord-est de Béthune.

Incriones (Les), tribu germanique mentionnée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Equirre**, à 13 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise, et/ou d'**Equihen-Plage**, à 6 km au sud de Boulogne et/ou d'**Ecuire**s, à 2 km au sud de Montreuil.

Indistavisae (Les), nommés par Tacite en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Saint-Inglevert**, à 12 km au sud-ouest de Calais. On les appelle aussi Ingaevones. Ce dernier nom a inspiré aux linguistes le concept d'ingwaeonisme, lequel, bien que certains le contestent (Blok o.c. p. 28), a en tout état de cause reçu un nom tout à fait inadéquat, vu que Tacite n'envisageait absolument pas ce qu'on en a fait, à savoir une division des Germains en deux ou trois groupes linguistiques distincts.

Intuergi (Les), tribu germanique mentionnée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Ennetières**, à 9 km à l'ouest de Lille.

L'**Isara**, rivière parfois nommée en relation avec la Batua, bien que le nom de Vahalis ou une variante soit plus usuel, est l'**Oise**. Les cours d'eau avaient fréquemment plusieurs noms, un nom celte, un nom

latin ou roman et parfois un nom germanique. Le phénomène se répète pour presque tous les cours d'eau de France.

Isilmaris (Lorsch vers 1050) is **Isel-les-Hameaux**, à 13 km au nord-est de Saint-Pol-sur-Ternoise. Voir Hullegisilmaris.

Istaevones (Les), tribu germanique mentionnée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Estevelles**, à 8 km au nord-ouest de Lens.

Istrus, un cours d'eau nommé en lointaine relation avec les Bataves, est l'**Huistre**, affluent de l'Aube.

Icium Promontorium, nommé en relation avec les Bataves, situé par Ptolémée tout près du Flevum et des Bouches du Renus (Escaut), est le **Cap-Gris-Nez** et le **Cap-Blanc-Nez**, tous deux au nord de Boulogne.

Kekerceim (Lorsch 864) est **Quercamps**, jadis Kercamp, à 14 km à l'ouest de Saint-Omer, ou **Quérenaing**, à 8 km au sud de Valenciennes.

Kinhem est la localité d'Obbinghem en Batua, nommée dans une liste de Werethina de 855 : il s'agit d'**Hinges**, à 4 km au nord-ouest de Béthune. **Obbinghem** est **Oblinghem**, à 3 km au nord-ouest de Béthune.

Landudi (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Landas**, à 19 km au nord-est de Douai.

Langenrech en Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 788, est **Longuerecque**, à 1 km au sud-est de Desvres.

Langobardi (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Lomporet**, à 6 km au nord-ouest de Lille.

Lauri, mentionné dans la Patavia par la Table de Peutinger, est **Lumbres**, connue sous le nom de Laurentia jusque bien avant dans le moyen âge, à 11 km au sud-ouest de Saint-Omer.

Laurisham, nom latin ou roman de l'abbaye de Lorsch. On le rencontre quelques fois dans les actes : on dit une fois (814) que des biens furent transférés au Saint-Nazaire de Laurisham ; une autre fois (860) qu'il y a à Laurisham une église Saint-Nazaire; la troisième fois, on signale (863) que Laurisham, "où repose le corps de Saint-Nazaire", est situé dans de "pagus Renensis" et sur le cours d'eau **Wisgoz**. Cet hydronyme peut désigner un cours d'eau ou ruisseau appelé Weissbach. Le pagus Renensis est tout à fait applicable à Lorsch, bien qu'on ne puisse exclure une confusion avec le Renus (Escaut). Aussi ces données montrent-elles que l'abbaye de Lorsch s'est toujours située en ce lieu, et que supposer un déplacement n'est pas vraisemblable. La mention du "corps de Saint-Nazaire" signifie sans doute que l'abbaye de Lorsch possédait des reliques du saint, dont le copiste, comme c'était plus que courant, a fait un corps entier. Saint-Nazaire, saint des débuts du christianisme, n'a guère eu de notoriété dans le nord de la France, mais plutôt dans le sud-est, où naquit la légende que ce saint martyr du IV^e siècle avait répandu le christianisme dans le sud de la France et où plus de dix localités portent le nom du saint, seul ou en composition. Dans la région des biens de Lorsch, **Ablain-Saint-Nazaire**, l'Hamalanda des chartes, est la seule localité placée sous le patronage de Saint-Nazaire, ce qui est d'autant plus remarquable qu'on trouve dans les parages une forte concentration de propriétés de Lorsch. Il va de soi que c'est manifester une totale absence de sens historique de supposer une église de Saint-Nazaire en Betuwe néerlandaise, où personne n'avait jamais entendu parler de Saint-Nazaire avant cette localisation saugrenue. Le patronat d'Ablain-Saint-Nazaire, que les textes lient indiscutablement avec la Batua, prouve à l'évidence que cette contrée se situait en France.

Ledus, cours d'eau nommé en relation avec les Bataves, est la **Lys** ou **Leie**, exemple supplémentaire que les cours d'eau portaient différents noms.

Legia, cours d'eau présenté comme frontière entre les Bataves et les Caleti, est la **Lys** en France, la **Leie** en Flandre.

Lemonici (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Limont-Fontaine**, à 9 km au nord d'Avesne-sur-Helpe.

Leuci (Les), tribu gauloise nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Toul**.

Levesano, situé par la Table de Peutinger dans la Patavia, est **Laventie**, à 15 km au nord-est de Béthune.

Levetlaus en Taxandria, nommé dans une charte d'Eperlecques de 712, est **Laventie**, à 15 km au nord-est de Béthune.

Liane. Voir Salmana.

Lincera dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 867 et 876, est **Linzeux**, à 10 km au sud-est de Saint-Pol.

Lingones (Les), tribu gauloise alliée des Bataves lors de leur Soulèvement, étaient les habitants de **Langres**, Marne.

Linterwic, en Batua, nommé dans une charte de Werethina de 855, est **Linzeux**, à 10 km au sud-ouest de Saint-Pol.

Lipia ou Lippia, cours d'eau plusieurs fois nommé en relation avec la Batua, tant par les informations des classiques que dans les informations sur les Saxons, est la **Lys** ou **Leie**.

Lippiaebrunnon, source de la Lipia ou de la Lys, s'est conservé dans le toponyme Lisbourg, à 17 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise. Il ne s'agit jamais de la Lippe allemande dans les textes.

Loffna dans le pagus de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 788, est **Longfossé**, à 2 km au sud de Desvres.

Longi Pontes, nommé en relation avec les Bataves, est **Longfossé**, à 3 km au sud-ouest de Desvres.

Lotde (Lorsch 891) est **Louches**, à 4 km au nord-ouest de Tournehem.

Lugdunum Batavorum, une des deux capitales des Bataves, située par Ptolémée avec des coordonnées précises et fiables dans le nord-ouest de la France, situé par la Table de Peutinger dans la Patavia, est **Leulinghem**, à 2 km au nord-est de Marquise (N.B. A ne pas confondre avec Leulinghem, à 7 km à l'ouest de Saint-Omer).

Lullingas en Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 781, est **Leulinghem**, à 7 km au sud-ouest de Saint-Omer, ou **Leulinghen**, à 2 km au nord-est de Marquise.

Lupia, autre graphie de Lipia. Voir ce mot.

Lupia, mentionné par Ptolémée dans sa description du nord de la France et où il voit manifestement une ville, est **Louvigny-Quesnoy**, à 16 km au sud-est de Valenciennes.

Lusgosesbach (Lorsch vers 1050) est **Lozinghem**, à 10 km à l'ouest de Béthune, ou **Lottinghen**, à 7 km ouest de Desvres, ou **Lostebarne**, hameau de Louches, à 4 km au nord-ouest de Tournehem. Le suffixe "bach" trahit un copiste germanique qui n'a peut-être pas transmis le mot correctement.

Luvigus en Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 794 où il est à tort écrit Iuvigus, est **Lugy**, à 10 km au nord-est de Fauquembergues.

Lygii (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Ligny-Thilloy**, à 23 km au sud de d'Arras.

Maandra (Lorsch 864) est **Manin**, à 19 km à l'ouest d'Arras, ou **Maningham**, à 13 km au sud-ouest de Fauquembergues.

Machonvillare en Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 832, est **Magnicourt-en-Comté**, près d'Arras, ou **Magnicourt-sur-Canche** près de Saint-Pol Voir aussi Wachconvillare.

Maguntia, nommé par le Géographe de Ravenne en relation avec la Batua, peut être **Maing**, à 6 km au sud-ouest de Valenciennes.

Malberc (Lorsch vers 1050) peut être **Maubreucq**, hameau de la commune de Lumbres, mais c'est plus vraisemblablement **Malbrecq** sous Boulogne.

Manaricium, situé selon l'Itinéraire d'Antonin entre Traiectum - Tournehem, Arras, Tournai et Cassel et absent de la Table de Peutinger, est **Merville**, à 17 km à l'est d'Aire-sur-la-Lys, connu jadis sous le nom de Menreville. Manare signifie s'écouler largement. La localité se situe à l'endroit où plusieurs cours d'eau ou rus convergent dans un large secteur de marais. L'étymologie de Gysseling, qui situe le toponyme à Maurik en Betuwe néerlandaise, est totalement inacceptable, d'une part parce qu'il essaie de relier philologiquement un toponyme roman et un toponyme germanique, d'autre part parce que le toponyme Maurik n'apparaît pour la première fois qu'au XI^e siècle.

Manimi (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Manin**, à 18 km à l'est de d'Arras. Voir aussi Maandra.

Maquila ou Meckela, en Batua, nommé dans des chartes d'Eperlecques de 814 et de 832, est **Macquinghen**, hameau de Tingry, à 3 km de Samer, ou le hameau homonyme de Baincthun, à 5 km au sud-est de Boulogne.

Mararmanis, nommé par Ptolémée comme port et situé tout près des Bouches du Renuis (Escaut), peut être Merville, si le nom dérivait de Manaricium. Il se peut aussi que ce toponyme ait un rapport avec les Morini (Morins).

Marcomanni (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Marconne**, à 1 km au sud d'Hesdin.

Marsaci (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, notamment lors du Soulèvement des Bataves, étaient les habitants de **Marchiennes**, à quinze kilomètres au nord-est de Douai.

Marsi (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Marck** près de Calais.

Martfelde dans le pagus Testerbant (Taxandria ou Westrachia), où l'abbaye de Lorsch reçoit des biens vers 770, qui s'avèrent plus tard être du ressort de l'église Saint-Nazaire à Ablain-Saint-Nazaire, est **Merville**, à 17 km à l'est d'Aire.

Martres dans le pagus Testerbant (Taxandria ou Westrachia), nommé dans une donation de 815/30 à l'abbaye de Lorsch pour son église Saint-Nazaire à Ablain-Saint-Nazaire, est **Marthes**, hameau de Mametz., à 5 km à l'ouest d'Aire.

Marvilde (Lorsch 814) est **Merville**, à 17 km à l'est d'Aire-sur-la-Lys, ou **Maresville**, à 7 km à l'est d'Etaples.

Matilone, situé en Patavia par la Table de Peutinger, est **Le Mat**, hameau d'Hermelingen, à 11 km à l'est de Marquise.

Matringa dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans chartes d'Eperlecques de 777 et 798, est **Matringhen**, à 8 km au sud-est de Fauquembergues.

Mattiaci (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, notamment lors du Soulèvement des Bataves, sont les habitants de **Mastaing**, à 17 km au sud-ouest de Valenciennes.

Mediolano, mentionné par l'Itinéraire d'Antonin comme la localité suivante en direction du nord après Colonia Trajana - Trazeignies, est **Moignelée** (B.), à 10 km au nord-est de Charleroi.

Medona dans le pagus de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 786, est **Moyenneville**, à 12 km au sud de d'Arras.

Menapia, considérée par certains auteurs comme identique à la Batua, également mentionnée lors du Soulèvement des Bataves, est la contrée dont la capitale **Cassel** s'appelait Castellum Menapiorum. Afin de rendre plus cohérentes les théories en vigueur aux Pays-Bas, on a situé les Menapii (Ménapiens) en Zélande et dans le Brabant septentrional, ce qui est complètement faux.

Meginhardeswich (Lorsch 814) est **Manighen-Wimille**, à 6 km au nord-est de Boulogne. Cette localisation est confirmée par une information sur les Normands.

Mermerdinga dans le pagus d'Ardres, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 895, est **Mazinghem**, à 5 km au sud d'Aire.

Midningi en Batua, nommé dans une liste de Werethina de 555, est **Moyenneville**, à 12 km au sud d'Arras.

Millinga "dans le pagus Dubla" (Lorsch 793) est **Millonfosse**, à 23 km au nord-est de Douai. La **Dubla** est la Deûle.

Monicesloc en Batua, nommé dans une liste de Werethina de 855, est **Monnecove**, hameau d'Eperlecques, ou **Monneville**, à 9 km au nord-est de Saint-Pol.

Mons Taunus, localité mentionnée en relation avec la Batua, est **Montigny-en-Cambrin** près de Cambrai, ou **Montigny-en-Ostrevant** près de Douai, ou **Montigny-en-Gohelle** près de Lens. Il existe du reste bien d'autres Montigny.

Montis, mentionné dans une charte d'Eperlecques de 699 dans le pagus Tulpiacensis, qu'il faut concevoir comme le pays de la Deûle, est **Deûlemont**, à 16 km au nord-est de Lille.

Morini (Les - Morins), tribu gauloise nommée en relation avec les Bataves, notamment lors du Soulèvement des Bataves, étaient les habitants de **Thérouanne**. Au VII^e siècle, c'est Saint-Omer qui est devenu le cœur de la Morinie.

Mosa, située avec ses coordonnées par Ptolémée tout près de les Bouches du Renuis (Escaut), est la **Canche**. Mosa est un hydronyme générique parfois utilisé dans un contexte qui exclut la traduction pure et simple par Meuse. "Moeze" signifie boue, crique boueuse ou embouchure boueuse d'un cours d'eau. Il est vraisemblable que quelques textes plus tardifs emploient cet hydronyme avec cette signification. (ndtr. : le mot moeze (= boue ; lire mouze) existe toujours en flamand.)

Murirato dans le pagus de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 832, est **Moriaucourt**, hameau de la commune d'Hernicourt, à 4 km au nord-ouest de Saint-Pol.

Naharvales (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Neuvreuil**, à 12 km au nord-ouest d'Arras.

Naristi (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Noreuil**, à 17 km au sud-est d'Arras.

La **Navalia**, cours d'eau où eut lieu la reddition de Julius Civilis à Cerialis après le Soulèvement des Bataves, est la **Nave** près de Lillers.

Nedervurdhi en Batua, mentionné par une liste de Werethina de 855, est **La Héronnerie**, appelée jadis Nederhove, fief de la commune de Bazinghen, à 3 km au nord-ouest de Marquise.

Nemetaco, situé tout près de la Batua par la Table de Peutinger, et plusieurs fois mentionné dans les relations des raids Normands en relation avec Noviomagus et la Batua, est **Arras**.

Nerschina (Lorsch 863) est presque certainement une dysgraphie de Verschina. Il peut s'agir de **Verchin**, à 16 km au nord-est de Saint-Pol-sur-Ternoise. S'il fallait lire Merschina, ce serait **Merckeghem**, à 13 km au nord de Saint-Omer.

Nerteriani (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Niergnies**, à 3 km au sud de Cambrai.

Nervii (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, notamment lors du Soulèvement des Bataves, étaient les habitants de **Bavay**.

Nigropullo, mentionné en Patavia par la Table de Peutinger, est **Noires-Terres** sous Ardres.

Nigrum Fluvium, nommé en relation avec les Bataves, est le **Noir-d'Aa**, jadis affluent de l'Aa. L'Aa, jadis appelée Albis, était le "cours d'eau blanc"; l'autre le "cours d'eau noir"; par elle-même, cette opposition montre déjà que ce duo est connexe. Y voir le Neckar était erroné.

Ninttaci, mentionné par la Table de Peutinger tout près de la Patavia, est **Noizy-le-Comte**, Aisne.

Niol (Lorsch 891) peut être **Nielles-les-Calais**, ou un des nombreux **Noyelles**. Il est possible qu'il faille lire **Viol**, auquel cas il s'agit de **Violaines**, à 11 km à l'est de Béthune.

Nocdac et **Noita**, nommés par le Géographe de Ravenne en relation avec d'autres localités en Batua, doivent probablement être considérés comme étant la même localité, à savoir **Noeux-les-Mines**, à 6 km au sud de Béthune. Cette localisation est plus vraisemblable que **Noeux-lès-Auxi**.

Noita, nommé par le Géographe de Ravenne en relation avec la Batua, peut être l'un des cinq **Noyelle** ou **Noyelles** entre Arras et Lille.

Nommero ou Nuomere en Batua, nommé dans chartes d'Eperlecques de 776 et 814, est **Nomain**, à 18 km au nord-est de Desvres.

Nonmodoca, nommé dans une information sur les Normands de 863 en étroite relation avec Dorestadum en Batua, est une autre graphie de **Nemetacum - Arras**.

Nordmora en Batua, nommé dans une liste de Werethina de 855, est **Norrent-Fontes**, à 5 au sud de d'Aire.

Nordosquavi, nommé dans une information de 748 en relation avec la Batua, est **Nordausques**, à 2,5 km au nord-est de Tournehem.

Northgowe (Lorsch 793) est le Noordgouw (le canton du nord) qui se situait au-dessus d'Arras. Voir Ostergo parmi les listes de noms de Werethina. Si le texte portait sur un toponyme, ce qui est possible, ce serait alors **Noordpeene**, à 6 km à l'ouest de Cassel, ou **Nordausques**, à 2,5 km au nord-ouest de Tournehem.

Novarii (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Nouart**, Ardennes.

Novesio, nommé par le Géographe de Ravenne en relation avec la Batua, peut être Noeux-les-Mines, à 6 km au sud-est de Béthune.

Novesium, mentionné comme terminus de la ligne de défense que Druse fit établir en 9 avant Jésus-Christ à partir de Boulogne, également mentionné en 359 comme station pour le transport de grain, est **Nouvion-sur-Meuse**, à 10 km au sud-est de Charleville-Mézières. La confusion avec Neuss (A.) était quasiment inévitable, dès lors qu'on reconstruisait le transport de grains à travers les Pays-Bas, alors que, empruntant les Bouches du Renus, il gagnait la Gaule. Rien n'arrête les fabulateurs, même pas le fait qu'à cette date, on ne trouvait plus le moindre Romain aux Pays-Bas.

Nuithones (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Noeux-les-Mines**, à 6 km au sud de Béthune, et/ou **Noeux-Lès-Auxi**, à 4 km au nord-est d'Auxi-le-Château.

Obbinghem en Batua, nommé dans une liste de Werethina de 855, est **Oblinghem**, à 3 km au sud-ouest de Béthune. Voir aussi Kinhem.

L'**Océan Septentrional**, nommé en relation avec les Bataves doit, du fait de l'orientation sur l'ouest pratiquée par les classiques, être compris comme Océan Occidental ou Océan Atlantique, ce que certains auteurs disent en propres termes puisqu'ils parlent effectivement d'Océan Occidental ou Atlantique. Comme on s'accorde à tort à y voir la Mer du Nord (et qu'on n'essaie pas de nier que c'est bien l'avis **général** !), il convient de revoir tout le bla-bla-bla sur les Pays-Bas romains, vu qu'on flotte sur une mer qui n'est pas cet Océan.

Odarwic. Voir Podarwic.

Odeheimero (Lorsch 863) est **Odometz**, à 11 km au nord de Valenciennes.

Odigmore en Batua, nommé dans une liste de Werethina de 855, est **Audinghen**, à 8 km au nord-ouest de Marquise.

Officinus en Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 690, est **Offin**, à 12 km au sud-est de Montreuil.

Oppidum Batavorum. Voir Batavodurum.

Ortinion en Taxandria, où l'abbaye de Lorsch obtint en 816 des biens pour son église Saint-Nazaire d'Ablain-Saint-Nazaire, est **Ourton**, à 14 km au sud-ouest de Béthune.

Osi (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Ochtezeele**, à 6 km au nord-ouest de Cassel.

Ossewilre dans le pagus Renensis - de l'Escaut, nommé dans une charte d'Eperlecques de 835, est **Bissezele**, à 13 km au nord-est de Cassel.

Ostergo ou Ostrachia est la contrée à l'est d'Arras, qui porte encore de nos jours le nom d'Ostrevant. Voir aussi Westrachia et Taxandria.

Otringas dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 803, est **Outrebois**, à 23 km au sud-ouest de Saint-Pol.

Oxiones (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Oxelaëre**, à 2 km au sud de Cassel. Il apparaît que les Osi et les Oxiones étaient des voisins proches; pourtant Tacite en fait deux tribus distinctes.

Padrabrunnon signifie dans beaucoup de textes **Pierrefonds**, à 25 km au sud-est de Compiègne. Dans les informations sur les Normands et les Saxons, il s'agit par contre de **Pierremont**, à 6 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise. On a plus tard utilisé le même nom pour **Paderborn**, ce qui n'a commencé qu'au IX^e siècle.

Palethe, nommé en relation avec Marvilde - Merville dans une donation de 816 à l'abbaye de Lorsch pour son église Saint-Nazaire d'Ablain-Saint-Nazaire, n'est probablement pas un toponyme mais doit être lu comme "in palude" - dans le marais.

Patabus, cours d'eau assimilé par la Table de Peutinger au **Vahalis** - Oise. C'est un exemple supplémentaire que les cours d'eau apparaissent sous divers noms.

Patavia nom donné par la Table de Peutinger à la Batua. Même ce nom-là a une doublure : **Passau**, également nommée Patavia.

Pepingen ou **Pippingen** dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans des chartes d'Eperlecques de 768 et 775, est **Aubin-Saint-Vaast**, à 5 km au nord-ouest d'Hesdin.

Peucini (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Puisieux**, à 20 km au sud-ouest d'Arras. Plus au sud, on rencontre encore **dix fois** le même nom.

Pheleppe (Lorsch 891) est **Phalempin**, à 12 km au sud de Lille.

Picti (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Pihen**, à 8 km au sud-ouest de Saint-Omer, ou de **Pihen-lez-Guînes**, à 6 km à l'ouest de Guînes.

Piffigen en Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 789, est **Peuplingues**, à 7 km au sud-ouest de Calais.

Podarwic (Lorsch 863), lire : Odarwic, est **Audruicq**, à 8 km au nord-est de Tournehem. Voir : Dorestadum.

Pontes Scaldis, mentionné par la Table de Peutinger près de la Patavia, est **Escaupont**, à 3 km au sud-ouest de Desvres.

Portus Gessoriacus. Voir Gessoriacus.

Quadi (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Quaëdypre**, à 3 km au sud de Bergues.

Quadriburgium, nommé en 359 comme l'une des stations du transport de grains, est **Quaëdypre**, à 3 km au sud de Bergues, ou **Quarouble** ou **Quièvrechain**, à respectivement 8 et 11 km au nord-est de Valenciennes.

Quantia, cours d'eau figurant dans les chartes d'Eperlecques, lu de travers par Theofried d'Echternach ou falsifié en Arantia, est **la Canche**.

Rauraci (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Récourt**, à 18 km au sud-est d'Arras.

Remi (Les), tribu gauloise nommée en relation avec les Bataves, notamment lors du Soulèvement des Bataves, située par la Table de Peutinger tout près de la Patavia, étaient les habitants du pays de **Reims**.

Renensis, un pagus, ne concerne pas le Rhin dans les chartes d'Eperlecques, et encore moins le pays de Rien près d'Anvers, mais le pagus du **Renus - Escaut** près des Bouches du Renus au nord de Boulogne.

Renus ou **Bouches du Renus**, nommé(es) un nombre incalculable de fois en relation avec les Bataves et la Batua, situé(es) par Ptolémée avec des coordonnées justes et fiables tout près et au nord de Boulogne, désigne l'**Escaut** et son embouchure.

Reple ou **Replo** en Taxandria, mentionné par le seul Theofried d'Echternach et dans le prétendu Testament de Saint Willibrord, est impossible à retrouver dans la région et sera probablement une dysgraphie d'un autre toponyme.

Reudignes (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Réty**, à 14 km au nord-est de Boulogne, et/ou, si l'on peut admettre une légère modification phonétique, **Bettignies**, à 6 km au nord de Maubeuge. C'est plus vraisemblablement **Radinghem**, à 6 km au sud de Fauquembergues, ou **Radinghem-en-Weppes**, à 11 km à l'ouest de Lille.

Rexna (679) ou Rixna dans les chartes de Saint-Vaast d'Arras est **Rinxent**, connu jadis sous le nom de Rixna, à 2 km à l'est de Marquise.

Rigomagus, nommé par le Géographe de Ravenne en relation avec la Batua, peut être **Richebourg**, à 8 km au nord-est de Béthune.

Rincmere (Lorsch vers 1050) est **Rincq**, quartier d'Aire-sur-la-Lys. On trouve sur place un vaste secteur de marais si bien que le terme "mere", lac, s'y applique tout à fait.

Ripuarria, contrée mentionnée plusieurs fois en relation avec la Batua, située près de l'Aisne et de l'Oise, où les toponymes **Ribécourt** dérivent de l'ancien nom tribal des Ripuarii. Les **Francs Ripuaires** sont un concept purement géographique et non un concept institutionnel. Voir aussi Salii.

Riswich (Lorsch vers 1050) est **Richebourg**, à 5 km au nord-est de Béthune.

Roldingen dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua nommée dans une charte d'Eperlecques de 774, est **Rollancourt**, à 15 km au nord-ouest de Saint-Pol.

Rorici, bénéfice (Lorsch 860), fief de Roric le Normand. Celui-ci obtint Dorestadum - Audruicq dès 834 en fief, et élargit encore son territoire par la suite. En 857 il conquiert Tournehem et ses environs. Dans les chartes de Werethina, son territoire est appelé "Ruricgo". Les chartes de Lorsch le situent **dans la Batua**. Deux sources séparées et indépendantes ruinent donc la fable que Roric aurait possédé un territoire sur la côte des Pays-Bas. D'autres sources confirment qu'il s'agissait d'une partie de la Frisia, si bien que mes interprétations sont parfaitement cohérentes alors que les anciennes posent une foule de problèmes. Le Ruricgo près d'Audruicq est en même temps le énième argument contre la localisation de Dorestadum à Wijk bij Duurstede.

Rosmalle en Taxandria, où l'abbaye de Lorsch obtint en 816 des biens pour son église Saint-Nazaire d'Ablain-Saint-Nazaire, est **Roubaix**, à 11 km au nord-est de Lille. Le nom est une francisation de Rosbach, qui est à son tour une germanisation du gaulois Rosmalle. Malle est un mot gaulois qui signifie ruisseau ou eau.

Rotheim (679) des actes de Saint-Vaast d'Arras, est **Roeux**, connu jadis sous le nom de Rodium, à 15 km au nord-est d'Arras.

Rotheri marca (Lorsch 793) ne peut, si le nom nous a été correctement transmis, être mis en relation avec le fief de Roric ni avec l'autre nom de Ruricgo, ceux-ci n'ayant été introduits qu'en 834. Il s'agit probablement de **Rodelinghen**, à 5 km au sud-est de Guînes.

Rugii (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Rougefay**, à 6 km au nord-est d'Auxi-le-Château.

Rungon, nommé par le Géographe de Ravenne en relation avec la Batua, peut être **Ronchin**, à 4 km au sud-est de Lille.

Ruosere dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 806, est **Roussent**, à 11 km au sud de Montreuil.

Russingi en Batua, nommé dans une liste de Werethina de 855, est **Rusteghem**, fief sous la commune Louches, à 4 km au nord-ouest de Tournehem.

Ruteni (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Ruitz**, à 8 km au sud-ouest de Béthune.

Saxonnes (Îles) : Ptolémée situe les Îles Saxonnes tout près de Boulogne ; elles n'ont laissé ni vestiges linguistiques ni vestiges toponymiques. Les assimiler aux Îles des Wadden suppose une incompréhension totale de Ptolémée.

Salii : c'est ainsi qu'on désigne les Francs qui, vers 358 environ après Jésus-Christ, étaient fixés dans les parages de la **Sala**, la **Selle**, qui coule à l'est de Cambrai et se jette dans l'Escaut au sud de Valenciennes. L'expression **Francs Saliens**, tout comme celle de Francs Ripuaires, est un concept purement géographique et nullement institutionnel. C'est à tort qu'on répartit les Francs entre ces deux groupes, l'erreur étant déjà patente du fait que la plupart des Francs ne relevaient d'aucun des deux. Il va de soi qu'il n'a jamais existé de canton de Salland aux Pays-Bas. Il faut considérer les pages que Blok (o.c. p. 11, 15, 16, 17, 19) lui consacre comme nulles et non avenues.

Salmana, cours d'eau du pagus de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 797, est une graphie erronée d'Helena - la **Liane** près de Boulogne.

Sancti Richerii, mentionné tout près de la Batua en relation avec des informations sur les Normands, est **Saint-Riquier**, à 9 km au nord-est de Abbeville.

Sancti Walarici, mentionné tout près de la Batua en relation avec des informations sur les Normands, est **Saint-Valéry-sur-Somme**, à 17 km au nord-ouest d'Abbeville. Il convient naturellement de considérer comme une plaisanterie de mauvais goût que certains y aient vu St. Walrick-kapel sous Overasselt.

Saxonia, le pays des Saxons au nord-ouest de la France, a constitué une bonne partie de la Batua. Les noms de ces contrées se chevauchent ; il est impossible d'attribuer sur la carte des frontières précises à aucune des deux. Les noms des listes de la Frisia et de la Saxonia pourraient tout aussi bien figurer dans celle-ci.

Scadingas dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 877, est **Scadembourg**, hameau de Saint-Martin-au-Laërt, à 1,5 km au nord-ouest de Saint-Omer.

Sceddanvurthe en Westrachia et en Batua, nommé par une liste de Werethina de 855, est **Sequedin**, à 7 km à l'ouest de Lille.

Scoti (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Escaudain**, à 13 km au sud-ouest de Valenciennes. Le nom d'Ecottes, à 6 km au sud-ouest d'Ardres, dérive également de leur nom.

Scuffelingen dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 799, est **Boufflers**, à 14 km au sud-ouest de Montreuil.

Sedlingi en Batua, nommé par une liste de Werethina de 855, est **Selles**, à 6 km au nord-est de Desvres.

Selebach (Lorsch 891) est **Zillebeke**, à 3 km au sud-est d'Ypres (B.).

Seltnon en Batua, mentionné par une liste de Werethina de 855, est **Zeltun**, fief sous la commune de Polincove, à 3 km au sud-est d'Audruicq.

Semnoni (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Sempy**, à 8 km au nord-est de Montreuil.

Sequani (Les), tribu gauloise nommée en relation avec les Bataves, notamment lors du Soulèvement des Bataves, étaient les habitants du pays de **Besançon**.

Serima, nommé par le Géographe de Ravenne en relation avec la Batua, peut être **Le Sars**, à 24 km au sud d'Arras.

Sevenharen (Lorsch vers 1050) est **Sepmeries**, à 9 km au sud-est de Valenciennes.

Sewinaker (Lorsch vers 1050) est identique au Winwarflet des chartes de Traiectum et désigne une partie complètement ou partiellement colmatée de l'Almere, qui, appelée **Suinard** ou **Zwinart**, appartient ultérieurement à la ville de Saint-Omer. Le nom signifie littéralement : *zwijnaarde*, terre du Zwyn (ndtr. : il s'agit du même toponyme que près de Bruges).

Siatutanda, situé par Ptolémée tout près du Flevum ou Almere, est **Sithieu**, ancien nom de Saint-Omer.

Sicambri (Les) ou **Sygambri**, tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Cambrin**, à 8 km au sud-est de Béthune.

Sidoia (Lorsch 863) est **Sithieu**, ancien nom de Saint-Omer, qu'on rencontre jusqu'au XII^e siècle à côté de celui de Saint-Omer.

Sigonna, cours d'eau du pagus de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 866, est la **Senne**.

Silec en Batua, nommé dans une charte de Werethina de 855, est **Selles**, à 5 km au nord-est de Desvres.

Silingi (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Solesmes**, à 19 km à l'est de Cambrai, ou de **Sailly-lez-Cambrai**, **Sailly-Labourse**, **Sailly-les-Lannoy**, **Sailly-sur-la-Lys**, **Sailly-en-Ostrevant**, localités toutes situées dans la même région.

Sinchica, nommé en relation avec la Batua dans une information sur les Normands de 855, est **Sinceny**, à 18 km à l'est de Noyon.

Sitones (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Cysoing**, à 13 km au sud-est de Lille.

Smithusen (Lorsch vers 1050) est **Simencourt**, à 10 km au sud-ouest d'Arras.

Solina. Voir Salmana.

Sorabi (Les), tribu gauloise nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Sorbais**, Ardennes.

Spana "in pago Isloi" (Corbie vers 1060) est **Ponche**, à 7 km au sud-est de Théroouanne. L'Isloi ou Isla est la Lys.

Spelthorf (Lorsch 891) est **Eperlecques**, à 10 km au nord-ouest de Saint-Omer. La forme romane Sperlacum est ici germanisée.

Stereontium, nommé par Ptolémée lors de sa description de la région du Flevum, est **Estreux**, à 5 km au nord-est de Valenciennes.

Stillinha Hagamundi (Lorsch 814) doit probablement être considéré comme constitué de deux noms. **Stillinha** est **Estevelles**, à 8 km au nord-est de Lens. **Hagamundi** est **Haines**, à 9 km au nord de Lens. Les deux localités, qui se touchent, sont peut-être considérées comme un fief unique.

Sturii (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Estreux**, à 5 km au nord-est de Valenciennes. Autres noms ayant la même dérivation : Etroungt et Etrun dans la même contrée.

Suaeconii (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Souchez**, à 7 km au sud-ouest de Lens, ou de **Souich**, à 18 km au sud de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Suardones (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Sequedin**, à 6 km à l'ouest de Lille.

Suevi (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants des environs nord et ouest de Courtrai, où les toponymes **Zwevezele** et **Zwevegem** rappellent encore leur présence. Les auteurs classiques les mentionnent à plusieurs reprises. Ces Suevi une fois bombardés Jutes et catapultés au Danemark en Norvège, en Suède et jusqu'en Pologne (Blok, o.c. p. 29), c'était la porte ouverte aux déplacements historiques les plus débridés.

Souiones (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, doivent probablement être assimilés aux **Suaeconii**.

Sunici (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, notamment lors du Soulèvement des Bataves, étaient les habitants de **Somain**, à 14 km à l'est de Douai, et **Sommaing**, à 10 km au sud de Valenciennes.

Suornom (Lorsch 814) est **Sorris**, à 3 km à l'ouest de Montreuil.

Swolen (Lorsch vers 1050) est **Solesmes**, à 18 km à l'est de Cambrai, ou **Souich**, à 18 km au sud de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Sutrachi (Lorsch 845) est le **Zuidergouw** au sud et au sud-ouest d'Arras. Voir Ostergo.

Tablis, mentionné dans la Patavia par la Table de Peutinger, est **Etaples**, à 11 km au nord-est de Montreuil.

Tabuda, cours d'eau dont Ptolémée place l'embouchure au sud de Boulogne, est l'**Authie**.

Taxandria "sive Testerbanto" (Lorsch 814) est la contrée à l'ouest de Tournai et d'Arras. D'autres textes aussi expriment l'identité entre les deux, si bien qu'il est clair que le nom de Testerbant désignait le Westerbant ou le Westergo. Blok (o.c. p. 38, 86, 90, 91) peut à nouveau rayer de la carte des Pays-Bas un canton qui n'y a jamais existé. Voir Westrachia. Voir aussi les textes 43, 44 et 103.

Taxandria. Le caractère erroné de l'identification de la Taxandria avec le Brabant Septentrional néerlandais est suffisamment démontré par les 30 noms, que les textes lient à la Taxandria : Alfeim, Angrisa, Budilio, Driele, Dubla, Empele de Lorsch, Empla de Crespin, Eresloch, Haeslaos, Hamaritda, Hatalle, Henesloth, Hezia, Hoccascaute, Hulislaum, Hunsete, Levetlaus, Martfelde, Martras, Ortinon, Osterol, Replo, Rosmalle, Sceddandvurthe, Testerbant, Terchena, Waderloe, Wadradoch, Welle, Westrachia.

Tencteri (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Tangry**, à 10 km au nord de Saint-Pol-sur-Ternoise. Selon Ptolémée, leur capitale était Attin, à 3 km au nord-ouest de Montreuil. **Tingry**, à 16 km au sud-est de Boulogne, dérive également de leur nom.

Terchena, écrit par erreur Verschena, cours d'eau de Taxandria, qui arrosait la localité d'Empla - Hamblain-les-Prés de l'abbaye de Crespin, est la **Trinquoise**, qui arrose effectivement cette localité.

Tervanna, situé par la Table de Peutinger tout près de la Patavia, est **Thérouanne**, à 12 km au sud de Saint-Omer.

Testrabant. Voir Taxandria et Westrachia.

Teucera, situé par la Table de Peutinger près d'Arras et de Tournai et tout près de la Patavia, est **Thièvres**, à 30 km au sud-ouest d'Arras.

Teuderium, mentionné par Ptolémée lors de sa description du Flevum ou Almere, est **Douriez**, à 12 km au sud-ouest de Hesdin.

Teutones (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Doudeauville**, à 6 km au sud de Desvres. Le nom apparaît assez rarement chez les auteurs classiques parce que cette tribu s'était fondue dans d'autres tribus de la région d'Abbeville et de Boulogne. Leur intrusion en Gaule depuis l'extrême nord de l'Allemagne, est une fable, née du fait qu'on n'avait pas compris que la Germanie était le territoire du nord de la France et de la Belgique, le nom de Germanie ne concernant du reste d'après Tacite que ce seul territoire.

Texalia, situé par Ptolémée à courte distance au nord de Boulogne, est **Axles** sous Coquelles, à 5 km au sud-ouest de Calais.

Thesla (Lorsch 814) est la même localité que le **Texle** des chartes de Traiectum et que **Texalia**.

Thilde dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 806, est **Tilly-Capelle**, à 12 km au nord-ouest de Saint-Pol.

Thoringia, contrée mentionnée un nombre incalculable de fois en relation avec les Bataves et la Batua, désigne le Tournaisis, le pays de Tournai ; il s'agit plutôt du pays que de la seule ville. Blok (o.c. p. 22) en fait Tongeren ce qui serait une erreur encore quelque peu excusable, s'il ne s'en servait pas pour "mérovingiser" les Pays-Bas et traîner les rois mérovingiens si loin vers le nord.

Thrustlingi en Batua, nommé dans une liste de Werethina de 855, est **Tourlincthun**, hameau de la commune de Wirwignes, à 11 km au sud-est de Boulogne.

Tilia, plusieurs fois nommé en relation avec la Batua ou Noviomagus, est **Tilques**, à 5 km au nord-ouest de Saint-Omer.

Traiectum, mentionné par l'Itinéraire d'Antonin et situé entre Albanianis - Alembon et Mannaricium - Merville, donc en **Batua**, est **Tournehem**, à 16 km au nord-ouest de Saint-Omer. La justesse de cette interprétation est confirmée quelques centaines de fois par les localités, églises et biens du diocèse de Traiectum, situés dans un large cercle au nord de Tournehem. Après 857, alors que l'évêché et l'abbaye de Saint Willibrord avaient dû fuir devant les Normands, que la ville était désertée et le siège épiscopal déplacé, on l'appelait parfois **Vetus Traiectum**, dénomination reprise à tort dans des copies ultérieures, où elle n'est pas à sa place chronologiquement.

Treva, mentionné par Ptolémée dans sa description de la région du Flevum, est **Thièvres**, à 30 km au sud-ouest d'Arras.

Treveri (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, notamment lors du Soulèvement des Bataves, étaient les habitants de **Trèves**.

Triboci (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, notamment lors du Soulèvement des Bataves, étaient les habitants de **Troisvaux**, à 3 km au nord de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Tricesima, mentionnée en 358 comme l'une des stations du transport de grains, est peut-être **Troisvaux** (voir ci-dessus), mais plus vraisemblablement **Troisvilles**, à 18 km au sud-est de Cambrai.

Triele (Lorsch vers 1050) est peut-être **Trélon**, à 14 km au sud-est d'Avesnes-sur-Helpe, ou se confond avec **Driele**, ce qui est plus vraisemblable.

Troia, nommé par le Géographe de Ravenne en relation avec la Batua, peut être **Troisvilles**, à 3 km au nord de Saint-Pol.

Tropea Drusi, mentionné par Ptolémée dans sa description de la région du Flevum, trophée qui marque l'emplacement de la Forêt de Teutoburgerwoud, est situé par lui dans le nord de la France. Il se dressait dans les parages de **Doudeauville**, à 6 km au sud de Desvres.

Tubanti (Les) ou **Thuianti**, nommés en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Thun-SaintAmand**, **Thun-Saint-Martin** ou **Thun-l'Evêque**, localités situées toutes trois dans les parages de Cambrai. On mentionne encore les Thuianti au IV^e siècle. Le fait que Blok (o.c. p. 90) en fasse la Twente est une plaisanterie déplacée.

Tulpiacensis, pagus nommé dans une charte d'Eperlecques de 699, doit être compris comme le pays de la Deûle. Le nom originel de **Dubla** a été victime de trois falsifications, dont l'objectif était d'avancer des prétentions près de la Dommel dans le Brabant Septentrional, dans le pays de Duffel près de Nimègue et à Zülpich près d'Echternach.

Tungri (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, notamment lors du Soulèvement des Bataves, étaient les habitants du **Tournaisis**. Ce nom requiert une grande vigilance car il désigne parfois les habitants de Tangry ou de Tingry. Voir Tencteri.

Turnaco, mentionné en relation avec les Bataves, situé par la Table de Peutinger tout près de la Batua, est **Tournai**.

Ubi (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants d'**Aubigny-en Artois**, à 14 km au nord-ouest d'Arras. Vers 27 après Jésus-Christ, une partie d'entre eux s'installa à Cologne, qui prit le nom de Colonia Agrippinensis, mais où le nom des Ubi subsiste également.

Uffeninge dans le pagus de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 817, est **Offin**, à 12 km au sud-est de Montreuil.

Usipeti (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, notamment lors du Soulèvement des Bataves, étaient les habitants des **Weppes**, contrée à l'ouest de Lille, dont les noms de villages comportent souvent la mention « en Weppes ».

Uttilo "en Felaowa" (Lorsch 793), est **Uzelot**, hameau de Leulinghen, à 2 km à l'est de Marquise. Felaowa désigne la région du Flevum ou Almere.

Vaccaci (Les), tribu gauloise nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Vacquerie**, Somme.

Vada, nommé dans les relations du Soulèvement des Bataves, est **Vaudancourt**, à 32 km au sud-est de Beauvais.

Vadicasses (Les), tribu gauloise nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Waudigny**, Meurthe-et-Moselle.

Vahalis. Voir Wal.

Valentinianas, nommé en relation avec les Bataves, est **Valenciennes**.

Vandili (Les), tribu gauloise nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Vaudignies**, Meurthe-et-Moselle.

Vangiones (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, notamment lors du Soulèvement des Bataves, étaient les habitants de **Wannehain**, à 15 km au sud-est de Lille, et/ou de **Waudignies-Homage**, à 18 km au nord-est de Douai. On trouve le même nom dans les parages de Metz.

Varini (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Varenne** ou **Varenes** ou **Warneton**. Comme le toponyme Varenne apparaît une trentaine de fois dans la région, il est impossible de donner une localisation exacte.

Vellepe (Lorsch vers 1050) est **Velpit** sous Diques et Moringhem, à 9 km au nord-est de Boulogne.

Velwe (Lorsch vers 1015) est **Walle**, fief sous Saint-Blaise, partie de la commune de Guînes.

Venethi (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Vendegies-au-Bois**, à 24 km à l'est de Cambrai, ou **Vendegies-sur-Ecaillon**, à 22 km au nord-est de Cambrai.

Verdaci (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Wargnies**, à 12 km au sud-est de Valenciennes.

Veromandui (Les), tribu gauloise nommée en relation avec les Bataves, située par la Table de Peutinger tout près de la Patavia et de Noviomagus, étaient les habitants de la région de Noyon et de Saint-Quentin.

Versia, cours d'eau, probablement interpolé dans un acte de Saint-Vaast au sujet de biens dans la Batua, il s'agit de la **Verse** qui coule dans les parages de Noyon. Cette interpolation n'en prouve pas moins que ledit acte concerne la France, et en outre que la Batua était un concept connu des gens de la région : personne n'aurait eu l'idée saugrenue d'introduire subrepticement le nom d'une rivière française dans un acte concernant la Betuwe néerlandaise, si bien qu'on a ainsi la preuve définitive que l'action ne concernait pas les Pays-Bas.

Vetus Traiectum. Voir Traiectum.

Victrenses (Les), tribu germanique nommée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Vitry-en-Artois**, à 14 km au nord-est d'Arras, et/ou de **Vicq**, à 8 km au nord-est de Valenciennes.

Vicus Meginhardi. Voir Meginhardeswich.

Vilare sur l'Alsantia - Authie dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 755, est **Villiers-sur-Canche**, à 17 km au sud-ouest de Montreuil.

Vindelici (Les), tribu gauloise mentionnée en relation avec les Bataves, étaient les habitants de **Vincelles**, Marne.

Vingo, localité mentionnée en 359 comme l'une des stations du transport de grains, était l'un des **Vis** ou **Vicq** (voir Victrenses), ou **Wingles**, à 8 km au nord de Lens.

Viol. Voir Niol.

Vironum, situé par la Table de Peutinger tout près de la Patavia, est **Vervins**, à 45 km au nord-est de Laon.

Virovino, situé par la Table de Peutinger tout près de la Patavia, est **Wervicq**, à 17 km au sud-est de Courtrai. Voir aussi Bordonchar.

Vodgariacum, mentionné par l'Itinéraire d'Antonin à proximité de la Batua, est **Waudrez** (B.), à 26 km au sud-est de Mons, Hainaut.

Vogo Dorgiaco, situé par la Table de Peutinger à proximité de la Patavia, est identique à **Vodgariacum**.

Vuerbena. Voir Terchena.

Vurde (Wrde) (Lorsch 814) est **Vred**, à 23 km au sud-est de Lille.

Wabarinsis, pagus, partie de la Batua, nommé de nombreuses fois dans les chartes d'Eperlecques, désigne la contrée de **Wavrans-sur-l'Aa**, à 11 km au sud-ouest de Saint-Omer, et/ou **Wavrans-sur-Ternoise**, à 5 km au nord-ouest de Saint-Pol.

Waderloe en Taxandria, nommé dans des chartes d'Eperlecques de 703 et 914, est **Wattrelos**, à 16 km au nord-est de Lille.

Wadradoch en Taxandria, qui figure dans le prétendu Testament de Saint Willibrord en tant que donation d'Angilbaldus (704), est probablement identique à Waderloe. Il est tout aussi possible qu'il s'agisse de **Wardrecques** près de Saint-Omer, et que la confusion avec Waderloe soit déjà très ancienne.

Waganleisero ou Waganloso (Lorsch 891) est **Wagnonlieu**, à 7 km à l'ouest d'Arras.

Wal fluvium (Lorsch 814), identique au Vahalis de l'Île des Bataves chez les auteurs classiques, désigne l'Oise. Dans un cas unique, lors de l'apparition au IX^e siècle de la forme Guala, il peut s'agir de la **Gohelle** dans les parages de Noyon.

Waldalingas dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 867, est **Wailly-Beaucamp**, à 7 km au sud-ouest de Montreuil.

Warthanc dans le pagus d'Ardres, partie de la Batua, mentionné dans une charte d'Eperlecques de 895, est **Warincthun**, hameau d'Audinghen, à 6 km au nord-ouest de Marquise.

Wattiacum - c'est ainsi qu'il faut probablement lire un certain nombre de fois **Mattiacum** - est **Watten**, à 10 km au nord-ouest de Saint-Omer. Voir Guatinum.

Weilosermerde (Lorsch vers 1050) est **Warlencourt-Eaucourt**, à 22 km au sud de d'Arras.

Welle "in pago Testerbant" (Corbie vers 1060) est **Wailly**, à 7 km au sud-ouest d'Arras.

Werchuserlant (Lorsch vers 1050) est **Wirquin**, encore connu au XII^e siècle sous la forme Werchin, à 12 km au sud-ouest de Saint-Omer.

Werthusen (Lorsch vers 1050) est **Verton**, à 12 km au sud de Etaples, ou **Vertain**, à 16 km au sud de Valenciennes.

Wesderewalde "in pago Isloi" (Corbie vers 1060) est **Westrehem**, à 2 km au sud-ouest de Théroutanne. Isloi est le pays de la Lys.

Westrachia en Batua, nommé dans une liste de Werethina de 855, est le Westergo à l'ouest et au nord-ouest d'Arras, pendant de l'Oostergo, nom qui subsiste sous la forme d'Ostrevant. Ce canton est nommé ailleurs Testerbant ou Taxandria. Selon la liste, Sceddandurde - Sequedin se situait en Westrachia. Voir aussi Taxandria et Testerbant.

Wethlara (Lorsch vers 1050) est **Beaulencourt**, à 24 km au sud-est d'Arras.

Wilre dans le pagus de Wavrans, partie de la Batua, nommé dans chartes d'Eperlecques de 867 et 994, est **Villers-sur-Authie**, à 17 km au sud-ouest de Montreuil.

Wiltz ou Wilz dans le pagus d'Ardres, partie de la Batua, nommé dans chartes d'Eperlecques de 792 et 797, est **Welles**, hameau de Nordausques, à 2 km au nord-est de Tournehem.

Winx en Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 786, est **Wins**, hameau de la commune de Blendecques, à 4 km au sud-est de Saint-Omer.

Wirem en Batua, mentionné dans une liste de Weretha de 855, est **Wierre-au-Bois**, à 14 km au sud-est de Boulogne.

Wis dans le pagus de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 801, est **Wismes**, à 17 km au sud-est de Saint-Omer.

Wisside "in pago Felue" (Corbie vers 1060) est **Wissant**, à 16 km au sud-ouest de Calais. Felue désigne la région du Flevum ou Almere.

Wisurgis, fleuve dont Ptolémée place l'embouchure juste au-dessus de Boulogne, est le **Wimereux**.

Wolfsvalt dans le pagus de la Batua, nommé dans des chartes d'Eperlecques de 794 et 801, est **Wolphus**, hameau de Zouafques, à 1,5 km au nord-est de Tournehem.

Wulfara (679) nommé dans les actes de Saint-Vaast d'Arras, est **Wulverdinghe**, à 9 km au nord de Saint-Omer.

Zegolt (Lorsch 793) est **Seclin**, à 10 km au sud-ouest de Lille. Cette localisation est plus vraisemblable que **Zegerscappel**, à 17 km au nord-est de Saint-Omer.

Zuttinge dans le pagus de la Batua, nommé dans une charte d'Eperlecques de 817, est **Zudhove** ou **Zuthove**, nom qui apparaît quatre fois dans la région si bien qu'il est impossible de proposer une localisation définitive.

CONCLUSION

Les 550 noms propres à la Batua ou limitrophes, sont tous situés en France et en Flandre. Parmi ceux-ci, les 82 noms de la « Germania » de Tacite et les 130 noms des chartes de Lorsch forment les sous-ensembles les plus compacts, qui interdisent absolument toute manipulation ou tentative de déplacement : ces complexes appartiennent en effet si évidemment à la Flandre française que toute la mythologie batave née au XVII^e siècle aux Pays-Bas ne peut rien contre cette évidence. Cet échec ne date du reste ni d'aujourd'hui ni d'hier. **On n'a encore jamais réussi à localiser aux Pays-Bas le moindre de ces 130 noms de Lorsch situés en Batua.** Cela n'empêche pas les historiens néerlandais de continuer à présenter la Betuwe comme la Batua des classiques, contrée probablement plus abondamment documentée en toponymes qu'aucune autre région historique. Il existe un lien infrangible entre la Batua et le Noviomagus carolingien. Une recherche historique objective doit donc également se mettre en quête de la localisation exacte de la Batua. Si on s'y lance sérieusement, les preuves se pressent, non pas quelques-unes, ce qui laisserait peut-être encore place à la contestation, mais en nombre si renversant qu'on peut même se dispenser de discuter tel ou tel cas douteux. Tout cela montre à quel point le Bronnenboek (Livre des sources) de Nimègue s'est livré à une lamentable escroquerie en revendiquant pour Nimègue quelques textes sortis de leur contexte et comportant le terme Noviomagus tout en balayant sous le tapis 550 textes sur la Batua. Il faut le dire avec netteté et clarté afin que s'en pénètrent ceux qui ont encore des difficultés à percer les mythes néerlandais. Nimègue savait fort bien que la Betuwe batave est une fable, dont on ne peut tirer aucun argument en faveur de Nimègue : à preuve, **Nimègue se garde bien de s'en réclamer**, tout en essayant par ailleurs grâce à la mention subreptice de quelques localités de rendre Nimègue carolingienne. Je suis pourtant porté à penser que la Batua, mentionnée d'innombrables fois en relation avec Noviomagus, aurait dû

être la première étape de la démonstration. Il se trouve que c'est aussi la raison exacte de l'omission des textes sur la Batua. Il va de soi qu'on s'est bien gardé d'évoquer tout cela dans l'introduction du Bronnenboek, qui mystifie totalement le lecteur en prétendant à une approche « scientifique » du problème. On s'est bien gardé de signaler que le groupe de travail étudiantin avait reçu la consigne de laisser la Batua où elle est, à savoir en France.

RONDE AUTOUR DE LA BATAVIA

Selon la « Germania » de Tacite et ses autres écrits, la Batavia et l'Île des Bataves se situaient **en France, entourées** de territoires français et flamands, à 300 kilomètres de distance de la Betuwe néerlandaise, qui n'apparut physiquement et toponymiquement **que dix siècles plus tard**. La Batua française est **verrouillée de tous côtés** par les tribus et contrées ci-après :

Renus – Escaut.	Chamavi - Camphin
Morins – Thérouanne.	Navalia – Nave.
Marsaci – Marck.	Usipeti – Weppes.
Menapii – Cassel.	Bructeri – Broxeele.
Wattiaci – Watten.	Tungri – Tournai.
Chatti – Mont-des-Cats.	Suevi – Courtrai.
Forêt Hercynienne – Mont-des-Cats.	Canninefati – Genech.
Frisonnes – Flandre.	Chauci – Chocques.
Nemetes – Arras.	Angrivarii – Angres.
Ubii – Aubigny-en-Artois.	Cherusci – Chérisy.
Triboci – Troisvaux.	Lupia – Lys.
Mattiaci – Mastaing.	Ampsivarii – Ambrines.
Tencteri – Tangry.	Baetasi – Bettignies.
Vangiones – Wannehain.	Nervii – Bavay.

Les Bataves aux Pays-Bas sont donc un **mythe**. Appeler la Nimègue romaine Noviomagus est une bien plus grande fable encore. Wijk bij Duurstede n'est rien d'autre que l'établissement de pirates du X^e ou XI^e siècle **Munna**, ce que les fouilles montrent à l'évidence, bien que le R.O.B. m'ait laissé le soin de leur donner leur vrai nom. Tacite résout en une seule fois tous les mythes historiques des Pays-Bas, y compris celui des Frisons. Du moins **si l'on prend la peine de le lire** et si on ne le balaie pas sur les Sept Collines élevées à Nimègue avec **les 900 omissions**. Ptolémée le confirme avec des coordonnées fiables. C'est du reste ce que font tous les auteurs romains, à condition que l'on situe « **Les Bouches du Renus** » à leur emplacement véritable, **exactement face au Kent néerlandais**, ce qu'ils ne cessent de répéter. Comble de farce et de drame scientifique, les historiens néerlandais s'insurgent et braillent contre les auteurs classiques, **parce qu'ils ne les ont pas vraiment lus**.

La localisation exacte de **la Batua en France** est confirmée par les quelque 500 toponymes situés en Batua ou aux environs. **Aussi peut-on purement et simplement remballer tout ce qu'on raconte sur les Pays-Bas romains**, surtout la prétendue partie « néerlandaise » de la Table de Peutinger. Aux Pays-Bas, les vestiges archéologiques de la période romaine requièrent un commentaire totalement nouveau. On comprend parfaitement pourquoi les archéologues Bogaers, Haalebos, Sarfatij et Bloemers (où était donc Van Es ?) se sont précipités à la rescousse du Bronnenboek de Nimègue. Si ce dernier avait été rédigé selon des principes scientifiques corrects, il aurait dû devenir **un ouvrage historique hautement qualifié**, produit d'une branche encore plus spécialisée de l'édition de sources et de la critique textuelle, terrain de médiévistes expérimentés, dont les archéologues n'ont ni la connaissance ni la compétence. S'aventurer hors de leur discipline était la dernière tentative désespérée de dissimuler via Nimègue les conséquences fatales des bévues sur les Pays-Bas romains. Car si c'en est fini de la Nimègue carolingienne, c'est toute la montagne d'ouvrages consacrés aux Pays-Bas romains qui s'écroule. Les profanes l'ont heureusement déjà compris.

LA BATAVIA, PIERRE DE TOUCHE DES DENEGATEURS

Je n'ai cessé de souligner que la masse de toponymes mentionnés par les sources **en Batua** doivent s'être situés en Betuwe selon les récits en vigueur. Il s'ensuit inéluctablement que ceux qui proclament l'identité de la Batua et de la Betuwe **sont tenus** de localiser les noms et localités en Betuwe et dans les parages de Nimègue, vu qu'il s'agit d'une des règles les plus fondamentales de la recherche historique et qu'il ne saurait être question de balayer d'un revers de main les centaines de preuves qui infirment cette identité. Les dénégateurs se gardent bien de s'y risquer, incapables qu'ils sont de trouver en Betuwe **le moindre nom** et bien conscients de ne pas servir leur cause en tentant d'y placer quelques toponymes qui s'avèrent en dépit de leurs efforts appartenir quand même à la France. Ce n'est pas de gaîté de cœur que je dis ce qu'il en est, mais il faut bien, tudieu ! s'y résoudre. Ces personnages sont des braillards qui n'ont rien de scientifique, eux qui rejettent tous les textes qui les contredisent ! Et comme ils ne cessent de se targuer de leur connaissance de l'histoire et comme il faut supposer **qu'ils connaissent ces textes**, ils se révèlent être des faussaires en histoire parfaitement conscients. S'il ne s'agissait que d'un seul cas, sur lequel on ne pourrait pas fonder grand-chose, je me tairais encore, mais il s'agit de **centaines de cas**, si bien que leurs dénégations surpassent encore leurs fanfaronnades. Cette remarque s'impose naturellement tout autant pour les dénégateurs brabançons que nimèguois. Les chartes d'Eperlecques (et non d'Echternach) mentionnent toute une série de localités **en Batua**, et la Taxandria **jouxtait la Batua**, si bien que Camps et Bijsterveld passent beaucoup plus qu'ils ne revendiquent. Ils continuent à s'exprimer avec quatre noms dont l'abbaye d'Echternach avait pensé à tort **au XIII^e siècle** qu'ils se situaient en Brabant, et ils en passent **cing cents** dont ils ne savent que faire et qu'ils laissent tomber comme des charbons ardents. Heureusement, il s'est trouvé un Tacite pour clouer une bonne fois au pilori ces dénégateurs massifs et éhontés. Heureusement un Bronnenboek de Nimègue a suivi pour entraîner dans sa chute tout le verbiage brabançon sur Saint Willibrord. Chacun comprendra maintenant pourquoi Camps devait une fois encore monter sur les barricades fumantes de Nimègue.

TAXANDRIA ET « BRABANTS HEEM »

Les sources géographiques romaines rendent manifeste que la Taxandria ou Testerbant, ou Westerbant ou Westrachia était **une contrée française**. Les trois noms de Taxandria, Testerbant et Westrachia sont utilisés pêle-mêle comme de parfaits synonymes. Si la Taxandria se situait aux Pays-Bas, il faudrait sans aucun doute la chercher en **Frise** et non au **Brabant**. C'est la raison pour laquelle toute cette histoire de Taxandria n'a jamais collé aux Pays-Bas. Voyez donc Blok (o.c. p. 38, 96, 90, 91) qui donne une version du **Teisterbant** qui diffère totalement de la version que Camps donne de la **Taxandria**, et pourtant il s'agissait d'une seule et même contrée. **Pline**, qui écrivait vers 70 après Jésus-Christ, alors que le Brabant était encore dans le giron de l'histoire et n'avait pas encore été foulé par le moindre Romain, est le premier à parler des **Texuandrii**, qu'il situe à côté des **Menapii** (Ménapiens) de Cassel et des **Morini** de Théroouanne. Pour faire coller tout cela, Van Es place donc les Menapii en Brabant. La contrée portait depuis longtemps son nom et était connue comme telle en Grèce : **il est donc exclu qu'il ait pu s'agir du Brabant**. On peut déduire d'autres sources romaines que la contrée se situait près de l'**Ostrachia**-Ostrevant proche d'Arras et à côté de la **Batua** de Béthune. Des sources du haut moyen âge montrent qu'elle se situait près des **Menapii** de Cassel, à côté de **Thoringia** – Tournai, près des Francs Saliens, riverains de la **Selle** près de Cambrai, près de la **Duplao** – la Deûle et non la Dutmala – **Dommel**, née d'une falsification du texte – à côté du **Noordgouw** au nord d'Arras (le **Zuidgouw** se situant au sud d'Arras), à côté du **Renus** – Escaut, à côté de **Dorestadum** – Audruicq, à côté des **Frisones** de Flandre et à côté du **Hainaut**. Le terme de Taxandria, dérivé de « texere » - tisser, qui signifie pays du tissage, confirme la justesse de la localisation jusqu'à ce jour, car ce territoire a maintenu jusqu'à nos jours la tradition du **drap frison**. Intrinsèquement, le nom de Taxandria ne convient donc pas du tout au Brabant. Les biens de l'abbaye de Lorsch **en Taxandria et en Batua**, un complexe de 130 toponymes, se situent naturellement dans la contrée de ces localités, à savoir dans les parages de Lille et dans le Béthunois. On y trouve 30 localités de Taxandria qu'on peut toutes situer en Flandre française et qui n'ont jamais existé **en Brabant**. Les localités nées de l'imagination des historiens se situent en Brabant dans un secteur de transgression qui ne commença à émerger qu'au X^e siècle. Pour parfaire la plaisanterie, l'histoire régionale prouve que les localités brabançonnaises ne sont apparues **au plus tôt qu'au XII^e siècle**. Aussi la localisation de 25 localités et églises de Saint Willibrord (**VIII^e siècle** !) des chartes d'Eperlecques est-elle un radotage pur et simple, vu que ces localités se situent en **Taxandria**, que la Taxandria n'était **pas en Brabant** et que les localités brabançonnaises **n'existaient pas**. Et bien que j'eusse déjà prouvé cela suffisamment dans mes « *Vraagstukken...* » de 1965/66, où j'avais décortiqué jusque dans leurs

détours les plus ténus **les falsifications infligées par Echternach** aux chartes d'**Eperlecques** (car c'est là la différence subtile autour de laquelle tout tourne), Camps a repris ces chartes comme propriété brabançonne authentique dans son *Brabants Oorkondenboek* (Recueil des chartes du Brabant) avec le résultat que **cet ouvrage contient maintenant 60 pages françaises** ! Il crut me descendre en déclarant « qu'un bon archiviste n'est pas pour autant un bon historien » : hélas pour lui, cette indécatesse a l'effet d'un double boomerang !

TAXANDRIA SUR ESCAUT

Pline est le premier à mentionner les **Texuandrii** (voir texte 44). Il dit qu'ils habitent **de part et d'autre de l'Escaut**. Il est remarquable que Pline parle bien ici d'**Escaut** ; c'est comme s'il prévoyait à quel point la Taxandria ferait l'objet d'erreurs et pourtant il n'a servi à rien qu'il donne cette localisation précise. Font suite immédiatement aux Texuandri, également le long de l'Escaut, les Menapii de **Cassel** et les Morini de **Thérouanne**. Pline ajoute en outre que les Texuandrii se présentent sous des noms divers, ce qui signifie qu'on les désigne parfois par le nom général de la contrée et parfois par leur propre nom de tribu. Cela explique aussi pourquoi Taxandria a fini par devenir le nom de la contrée. Cela signifie toutefois aussi que cette donnée ne peut en aucune façon être située en Brabant, où les Texuandrii n'ont aucune réalité ni historique ni archéologique et où il n'est question d'aucune autre tribu ou toponyme. Il faut donc aussi admettre ce qui est si évident chez Tacite, à savoir que ces tribus occupaient un territoire relativement exigü, avec comme centre la localité où a subsisté le nom tribal. A preuve les quelque 80 tribus nommées par Tacite et qui doivent être liées à leur capitale, même si des glissements se sont opérés, dont Tacite en signale quelques-uns dès l'époque romaine. Il s'est passé la même chose avec les Texuandri. Leur capitale était probablement **Tressin**, à 10 km au sud-est de Lille, exactement au centre de la région qui se présente comme étant la Taxandria. Plus tard le nom de Taxandria est devenu dominant pour désigner la contrée et les autres noms de tribus sont sortis de l'usage, la plupart étant simplement devenus des toponymes. On peut signaler le même phénomène dans des dizaines de cas comparables. Autres reliques toponymiques : **Taisnières-en-Thiérache** et **Taisnières-sur-Hon**, localités toutes deux voisines d'Avesnes-sur-Helpe. Cette dérivation toponymique est tout à fait acceptable parce que Pline affirme que les Texuandrii occupaient les deux rives de l'Escaut. Au X^e siècle le nom de Taxandria disparaît. Il avait été utilisé **au VIII^e siècle** dans quelques chartes d'Eperlecques, où l'abbaye de Saint Willibrord obtenait des donations en Taxandria. Toutes les localités qu'on y mentionne se situent dans les parages de Lille. Puis le nom de Taxandria disparaît des chartes...

... jusqu'à ce que l'abbaye d'Echternach retrouve les chartes d'Eperlecques et commence **au XIII^e siècle** à les appliquer au Brabant, **cinq siècles** après la date des chartes. Même cet énorme écart temporel n'a pas réussi à éveiller l'attention de Camps. Rien d'étonnant, ce personnage ignorant les bases les plus élémentaires de la géographie historique. Les fondements même de toute la problématique de la Taxandria, et de ce fait l'essentiel des prétendues chartes « brabançonnnes » d'Eperlecques, il se contente de les laisser flotter, alors qu'ils devraient constituer le premier point de ses recherches et de sa démonstration. Mais tout comme à Nimègue, où l'on s'est bien gardé d'aborder le cœur de la question, Camps n'a pas envisagé une seconde la « ridicule » possibilité que la Taxandria aurait bien pu ne pas se situer en Brabant. Cette localisation « établie », qu'Echternach a soufflée aux historiens, il l'admet gratuitement sans la moindre démonstration, et comme ce fondement de toutes les falsifications brabançonnnes d'Echternach est erroné, **Camps peut remballer ses soixante pages françaises**. Notre homme n'a pas davantage lu Tacite. Les sources disent en effet en propres termes que la Taxandria et la Batua **étaient limitrophes**, ce qui coïncidait à nouveau avec sa thèse. Hélas sa localisation de la Batua était également erronée. Cela n'a pas empêché la revue « Brabants Heem » d'estimer utile de publier en trois livraisons un article interminable d'un certain Bijsterveld, étudiant de Nimègue et homme de main de Leupen, ce qui est un secret de Polichinelle. Remarquez d'où vient le vent ! Avec une arrogance apparemment apprise à Nimègue, où l'on confond fanfaronnade et étude des sources, sans même s'aviser que les textes même d'Echternach prouvent leur fausseté, il rumine les falsifications d'Echternach, dans le but d'« établir » la localisation de ces 25 églises de Saint Willibrord dans l'est du Brabant. **La rédaction de « Brabants Heem » a refusé de publier ma réponse** ; puis, après s'être creusé la cervelle pendant des mois, elle a fini par trouver le faux-fuyant qu'il fallait que je réponde « point par point » à Bijsterveld. Je l'avais du reste déjà fait dans

« *Vraagstukken...* » (1965/66) alors que Bijsterveld était encore un bambin, mais il n'a pas vu cet ouvrage, mis à l'index tant à Nimègue qu'en Brabant. La décision de « Brabants Heem » témoigne d'abord d'incorrection mais aussi d'incompétence en matière historique, car après la bourde de la Taxandria tout commentaire supplémentaire sur Bijsterveld est superflu. Il reprend une fois encore la calomnie « que je ne cite pas mes sources », ce qui témoigne d'une mauvaise foi insigne, mes « *Vraagstukken...* », qu'il ignore ou feint d'ignorer, comportant plus de 1900 notes de références. Ce qui n'empêche pas cette calomnie de continuer à circuler, bien que je l'aie déjà maintes fois réfutée, et la revue « Brabants Heem » la répand à nouveau dans la province, **tout en étant parfaitement consciente qu'il s'agit d'une accusation fautive**. Un membre de l'association ayant pris ma défense par l'envoi d'un article, on le rembarra avec le faux-fuyant encore plus grandiose suivant : « il est préférable que nous fassions preuve d'un peu de prudence s'agissant d'un problème de ce genre ». Cette attitude est proprement éhontée : commencer par m'éreinter puis refuser par « prudence » de publier ma réponse. Cette manœuvre est-elle le remerciement que me vaut mon travail dans les archives brabançonnaises ? Dans le tome III, je traiterai de toutes les chartes d'Eperlecques – et non d'Echternach, cher « Brabants Heem » - et j'étalerai jusque dans le détail toute la série d'erreurs de Camps. « Brabants Heem » dispose d'ores et déjà d'une copie des passages les plus importants, et c'est la vraie raison du refus de la rédaction de publier mon article. Elle en est tellement ulcérée que ses lecteurs et les membres de l'association ne peuvent en être mis au courant.

MON AMI LE PROPHETE

Un ami du milieu des archivistes – je tais son nom pour lui éviter de graves ennuis – m'a dit il y a des années : « Sois certain que plus tu prouveras, plus les réactions deviendront écoeurantes. » A l'époque, je ne pouvais ni ne voulais le croire. Maintenant je dis avec respect qu'il était un prophète, en dépit de son extérieur de jeunot frais et imberbe. Les cracheurs de saletés, **qui savent aussi bien que moi que la tradition brabançonne de Saint Willibrord est fautive**, mais qui se refusent à perdre la face, sortons-les une bonne fois de l'anonymat de « Brabants Heem » et faisons-les connaître. Il s'agit de : N. Arts, G. Beex, A. Dams, F. Ector, D. Gooren, W. Heesters et H. Hutten, sept héros confits en sournoiserie, et que personne ne s'imagine qu'ils représentent les Sept Vertus Capitales. Ces idiots sont en train d'essayer la tactique, en niant la bourde de Taxandria attestée par 500 preuves, d'enquiquiner encore un peu leur monde à propos des actes faux d'Echternach, afin de pouvoir continuer à affirmer qu'il **n'est pas** prouvé que Saint Willibrord **n'ait pas mis** les pieds en Brabant. Inverser l'obligation de preuve fait bien sûr également parti de ce truc antiscientifique. « Brabants Heem » doit se lever plus tôt s'il veut m'attirer dans ce traquenard. Sa rédaction est constituée de dénégateurs parfaitement conscients, qui continuent à pigeonner le public brabançon et il est bon qu'on le dise enfin crûment. On dispose de plus qu'assez de preuves (on en trouvera une série encore plus impressionnante dans le tome III) qui enfonce le mythe de la Taxandria du Brabant oriental si profondément qu'il ressort de l'autre côté du globe terrestre parmi des Chinois hilares qui s'écrient : « Hi, hi, voilà le « **Pays du Bla-bla** ».

TESTERBANT, TAXANDRIA ET TEISTERBANT

En 772, l'abbaye de Lorsch reçoit des biens dans le canton de **Testrabenti**, où se trouvent les localités d'**Hunseti** – Houdin et **Buria** – Buire. En 814, cette même abbaye obtient des biens en « **Taxandria sive Testerbanto** ». Lors des partitions de l'empire de 839 et 870, alors que la mer était en train d'entasser l'ultime sable de ce qui s'appellerait plus tard la Campine, on mentionne le canton ou le comté de **Testerbant** entre le **Tournaisis**, le **Hainaut** et la **Batua** – le Béthunois. En 966, l'empereur Otton confirme l'abbaye de Nivelles (près de Mons en Hainaut) dans ses possessions « dans le comté **Testrebatensi** sur la rivière **Huoltena** » – l'Hogneau qui coule en France et en Belgique. L'empereur Otton III donne dans les années 999 et 1000 des biens en Teisterbant à l'église d'Utrecht, qu'on peut sans problème considérer comme la contrée néerlandaise (mais à situer où ?), quoiqu'il y ait des raisons d'ajouter des points d'interrogation à ces chartes, vu qu'elles ont probablement été rédigées après coup. Au XI^e siècle, **Buria** – Buire et **Testrebatento** apparaissent encore dans des documents sur des biens de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, et à cette époque le nom concerne encore la France. Les deux noms se recouvrent dans le temps, exactement comme cela se passe pour la Batua et pour les

autres noms de contrée dotés d'une doublure. Après le début du XI^e siècle (bien qu'il y ait un grand hiatus après les chartes d'Otton III), le nom de Teisterbant continue à apparaître aux Pays-Bas, où son authenticité est hors de doute et où ne peut en aucune manière penser à une confusion avec l'ancien Testerbant. En France, le toponyme sort de l'usage, parce des noms de contrées plus vastes comme Picardie, Artois, Hainaut, Escaut et Meuse deviennent prédominants et font finalement disparaître complètement le Testerbant. Le phénomène n'a rien d'exceptionnel. Il s'est passé la même chose avec la Batua et avec **plus de cent noms** d'anciennes tribus, qui ont commencé par être aussi des noms de contrées : heureusement, des toponymes en ont conservé le souvenir.

CAMPS ET LE JOURNAL DES ARCHIVISTES

Le Docteur Harry Camps, auteur du **Brabants Oorkondenboek** (Livre des chartes du Brabant), a, dans le *Nederlands Archievenblad* (Journal des archivistes – 1983, p. 249), chapitré vertement le collègue Doctorandus W.A. Fasel, archiviste communal d'Alkmaar, à cause de son compte-rendu positif du « *Bisschop van Nijmegen* » (L'évêque de Nimègue). Camps fulmine avec son arrogance coutumière, et enfourche derechef son dada qu'un archiviste ne doit pas se risquer à faire œuvre d'historien vu qu'il n'est là que pour « servir » l'historien. Que ce camouflet, publié, notez-le bien, dans le propre journal des archivistes, frappe d'innombrables collègues décédés et vivants qui ont fourni et fournissent toujours d'excellentes œuvres historiques, n'a pas l'air de gêner le moins du monde ce raisonneur à tout crin. Il ne se gêne pas davantage pour vomir contre moi d'anciennes et nouvelles accusations calomnieuses. On y trouve aussi mention d'une erreur que j'ai faite il y a trente ans et que j'ai corrigée depuis longtemps et son éternelle ritournelle que je ne sais pas le latin. Notre Harry appuie en effet totalement le *Bronnenboek* de Nimègue et se révèle ainsi un chercheur aussi lamentable que ses amis. J'avoue avoir pris un plaisir sucré à le voir, en prenant part au « tournoi de Nimègue », tomber dans l'oubliette la plus stupide du *Bronnenboek*, c'est le mot juste (voir les textes 437-441) et prouver ainsi qu'il ne connaît pas les sources. Pendant 25 ans, Camps a fait de moi la risée du monde brabançon des archives, et je trouve que ça suffit maintenant. D'autant que **je n'ai cessé** collégialement et amicalement de le prévenir qu'il faisait erreur en matière de Taxandria et qu'il devait commencer par étudier les auteurs classiques avant d'affirmer quoi que ce soit à propos de la Taxandria romaine en Brabant. Mais, avec notre Harry, c'était prêcher un sourd. Sa méthode de recherche historique prend le problème à rebours : il essaie en effet de prouver des éléments du premier siècle par **des falsifications du XIII^e**, en se dispensant bien entendu de consulter les sources du premier siècle. Les classiques, notre Harry s'en tamponne le coquillard, si bien qu'il se fiche également d'une foule de textes sur la Batua qu'il n'a jamais vus. Je viens de lui ficher mon billet qu'à la prochaine attaque calomnieuse, je vais le traîner devant le juge en invoquant la **falsification** du texte le plus crucial d'Echternach à laquelle, à la suite de Nimègue, il s'est livré. Ce braillard, qui n'a pas découvert les 2100 erreurs du *Bronnenboek* parce qu'il ploie lui-même sous les centaines de bévues de son *Oorkondenboek* et qui comme un vieux curé de campagne ose encore tonner en chaire à propos de recherche historique, il convient de lui couper le sifflet dans l'intérêt même de la recherche historique brabançonne, précisément parce bien des gens, estimant en confiance que son *Oorkondenboek* devait être une garantie de science et de vérité, ont donné sans réfléchir et souvent innocemment dans ses bévues. Des **centaines de preuves** confirment que notre Harry avec sa bicyclette Taxandria roule, tous pneus crevés, dans le Lilloisis. En ce qui me concerne : je ne suis pas prêt à laisser sans me défendre empoisonner mes dernières années par un calomniateur et un éditeur de chartes incapable, qui ne cesse de proclamer qu'il est seul compétent en matière d'étude de sources et tombe dans quelque **trois mille erreurs** quand on ajoute les siennes à celles de Nimègue.

Après l'article de Camps, le *Nederlands Archievenblad* (Journal des archives) a laconiquement et en riant sous cape mis un terme à la discussion⁵³. Voilà, Delahaye a de nouveau reçu sa raclée ! Oh, cet échantillon d'incorrection est le énième coup de pied de l'âne que je reçois de mes « chers » collègues, **qui n'ont jamais lu une ligne de moi** et n'en connaissent pas moins tout ce qui concerne la question Noyon-Nimègue. Fasel envoya

⁵³ Ndr. : c'est le procédé classique. Après avoir fait paraître, en réponse à une courte présentation de ses thèses par Delahaye, un article de Maurits Gysseling d'une écoeurante malhonnêteté intellectuelle, le *Jaarboek van de Franse Nederlanden / Annales des Pays-Bas Français* a également mis un terme au débat. Vu l'autorité dont jouit Maurits Gysseling – dont j'épingle sur mon site un certain nombre d'évidentes âneries toponymiques – chacun a considéré que Delahaye semblait définitivement dans le ridicule. Rares sont les esprits curieux, autonomes et honnêtes qui prennent la peine d'étudier eux-mêmes et sans a priori la question !

une réplique, où il signale à juste titre que c'est à moi que Camps doit s'adresser, vu qu'il est absurde d'agonir Fasel d'injures à cause des prétendues erreurs de Delahaye. Après un long silence, **le nouveau rédacteur** lui retourna son article en prétextant que « la discussion était désormais close ». Devinez qui est le nouveau rédacteur. Juste ! Meeuwissen, archiviste municipal de Nimègue, si bien qu'il est maintenant assuré que le Nederlands Archievenblad ne publiera plus rien que Nimègue et l'Université n'aient censuré au préalable, et que ne se renouvellera plus l'événement inouï, qui déclencha la fureur de Nimègue, qu'un collègue prenne parti pour moi. Dans l'ouest du Brabant circule sur Meeuwissen une rumeur étonnante, provenant de sa propre famille : il se serait jadis carrément prononcé en ma faveur, mais le jour de sa nomination à Nimègue, il se serait aussi carrément retourné contre moi. S'il lui reste un soupçon de dignité scientifique et d'élégance vis-à-vis des collègues, il doit renoncer à la rédaction du Nederlands Archievenblad, non seulement parce qu'il s'est attiré le soupçon de corruption en matière scientifique, mais aussi parce qu'une telle girouette ne peut être jugée capable d'assumer avec intégrité, objectivité et indépendance la rédaction d'une revue scientifique.

Des collègues du monde des archives néerlandaises je n'ai guère – voire pas du tout - reçu de sympathie. Beaucoup se sont laissé convaincre par les historiens que j'étais une honte pour le corps. Le signal pour cette attitude – *en français dans le texte* ; les archivistes n'ont en effet pas de maintien mais une attitude – a été donné par Van der Gouw qui avec son alacrité habituelle vomit la pure calomnie que j'aurais commencé mes études **par rancune contre Nimègue**. Ce n'était pas seulement une calomnie mais aussi une idiotie au carré, mais il n'y comprenait rien parce qu'il n'avait pas davantage lu une ligne de moi, sinon il aurait pu voir que je n'avais nul besoin de rancune pour trouver le matériau que j'ai présenté. Sa déclaration était erronée mais la conséquence en fut bien qu'on me considéra aussitôt dans le corps comme un chicaneur à qui on ne pouvait faire confiance. Van der Gouw, appelé ultérieurement aux fonctions d'Archiviste Général du Royaume et plus tard de professeur à l'université d'Amsterdam, fonctions pour lesquelles on choisit généralement des hommes d'honneur, n'ayant pas retiré cette calomnie, elle prit au contraire un poids plus grand encore et continue à traîner dans les couloirs des archivariats. Eh bien ! Mes « chers » collègues peuvent maintenant se casser les dents sur le Bronnenboek de Nimègue, qu'ils ont tous soutenu à l'exception de Fasel. Ils peuvent aussi se mordre les doigts pour s'être laissé enrôler dans la meute lancée contre un collègue dont le zèle archivistique montrait pourtant le sérieux foncier. Il faut ensuite qu'ils prennent en main le Bronnenboek (Livre des sources) de Noyon, pour s'aviser enfin qu'ils n'ont pas compris un iota de la question. Je les avais déjà avertis avec insistance dans « *Holle Boomstammen* » de ne jamais tenter de mettre mon œuvre au crédit des archivistes néerlandais, vu qu'elle fut réalisée malgré leur compassion, leurs railleries publiques ou surnoises et les attaques calomnieuses de collègues comme Van der Gouw et Camps. J'espère toutefois qu'il subsiste suffisamment d'intégrité dans l'association pour mettre un terme à la corruption qui gangrène le Nederlands Archievenblad. Car c'est bien de corruption qu'il s'agit et de rien d'autre : en témoignent la publication de la défense par Camps des faussaires de Nimègue, **alors que le rédacteur savait qu'il s'agissait de faussaires**, l'autorisation donnée à Camps d'attaquer lâchement mon collègue Fasel, attaque en fait dirigée contre moi, (et c'était bien ton but, mon cher Harry) et à laquelle Fasel ne pouvait guère répondre de façon adéquate parce qu'il ne connaît pas les détails invoqués, la publication et la diffusion prolongée de calomnies **que le rédacteur savait être telles**. Car il n'ignorait pas que Camps avait passé 500 noms de la Batua, et qu'il continuait à vomir que « Delahaye se contente dépingler quelques noms sur la carte », camouflant ainsi sous la calomnie son incompetence en matière de géographie historique. C'est un des plus dégoûtants sarcasmes qu'on m'ait décoché, et il fallait qu'il vînt du « collégial » Archievenblad. Il fallait couronner ces trois incorrections par une quatrième : clore en ricanant la discussion afin d'enlever la parole à Fasel. Leupen avait promis de régler son compte à Fasel, ce dont il s'est sagement abstenu, chacun l'ayant prévenu qu'il n'avait pas la plume de Fasel et qu'il risquait, accablé par son rayonnant humour, d'être la risée des Pays-Bas. C'est donc Meeuwissen qui reprit le flambeau, car qu'on le veuille ou non, Fasel va se voir d'une manière ou d'une autre présenter la note pour avoir osé prendre mon parti, maintenant qu'un partisan des faussaires de Nimègue occupe une position clé au Nederlands Archievenblad.

6. LE PETIT BRONNENBOEK (LIVRE DES SOURCES) DE NIMEGUE

Textes 446-488

La documentation de Noyon a montré que, jusqu'en 1047, **toutes les mentions** de Noviomagus en relation avec la résidence carolingienne concernent **Noyon**. Les textes n'ont fourni aucune mention où l'interprétation Nimègue puisse être envisagée, si bien que s'impose la conclusion inéluctable qu'avant 1125, date du texte qui suit, où apparaît de surcroît **un tout autre nom, Nimègue ne figure dans aucune source écrite**. Il y a belle lurette que la question du Noviomagus romain, indissolublement lié à la Batua, est éclaircie. Enfin, nous sommes parvenus à une parfaite concordance entre l'histoire écrite de Nimègue et les résultats de la recherche archéologique, qui prouve en effet qu'à Nimègue le XII^e siècle succède effectivement à la période romaine. Le Bronnenboek de Nimègue donne ensuite, du numéro 138 (je cite le Second Bronnenboek) jusqu'au numéro 190 compris, 53 textes où apparaissent Noviomagus ou une variante, présentés comme désignant Nimègue. La plupart d'entre eux n'appellent pas de commentaire, vu qu'on accepte leur attribution à Nimègue : il est donc inutile de les citer ou d'en traiter ici. Un certain nombre **ne concernent pas Nimègue** et feront l'objet d'une réfutation. Quelques-uns sont douteux voire hautement douteux. Il ne suffit pas de clamer Nimègue **sans apporter de preuve** ; quand on le fait dans des cas réfutés il y a plus d'un siècle, c'est particulièrement lamentable. Le Bronnenboek a passé, pour plus de commodité, un certain nombre de textes qui sont aussi importants pour la question. J'écris « pour plus de commodité » afin de rester calme, bien que l'omission de ces textes m'ait fait entrer les ongles dans les paumes des mains d'irritation. Ces textes seront présentés avec insistance parce que leur omission dénote une manipulation que je n'accepte pas de médiévistes et d'historiens qui prétendent œuvrer scientifiquement. J'avais d'abord choisi un autre titre pour ce chapitre : « **D'Hazebrouck à Bronnenbroek**⁵⁴ ». La ville d'Hazebrouck présente en effet dans cette question une importance particulière, parce Saint Boniface fut assassiné dans les parages. A Nimègue, on continue à colporter la calomnie que j'aurais refusé une invitation à un débat, autrement dit que je n'aurais pas osé l'affronter. Je n'ai cessé de démentir cette rumeur, j'ai même plusieurs fois lancé un défi à Leupen, auteur principal du Bronnenboek (voir *De Bisschop van Nijmegen*), mais le journal corrompu *De Gelderlander* a refusé **par trois fois** de le publier, d'une part pour perpétuer les ragots, d'autre part pour empêcher le débat, Leupen et *De Gelderlander* étant bien conscients que les rédacteurs du Bronnenboek y seraient dénoncés publiquement comme falsificateurs de textes.

Texte 446 (pas dans le Bronnenboek).

Entre 1047 et 1125.

La résidence carolingienne de Noyon a été détruite en 1047. Le Bronnenboek présente alors à nouveau (voir aussi le texte 285) un de ses hiatus les plus intrigants, cette fois de 78 années. Au cours de cette période, on ne peut trouver trace de Nimègue, le Bronnenboek ne voit aucune possibilité d'emprunter un Noviomagus à une autre ville et veut cependant faire accroire au bon peuple qu'à Nimègue l'ancien château de Charlemagne attend patiemment que Frédéric Barberousse le « restaure » en 1155. Et cela suffit à combler le siècle qui sépare la destruction de Noyon de la résidence allemande de Nimègue. Mais qu'est-ce qu'un siècle pour le Bronnenboek ? On l'enjambe d'une faribole !

Texte 447 (Bronnenboek n° 138)

1125

L'empereur Henri (V) célèbre Pâques à Liège. De là il gagne Aix-la-Chapelle où le « dracunculus » qu'il avait de naissance commence à le torturer ; c'est pourquoi il y reste quelques jours. Puis il se rend à **NEUMAIA**. Il gagne ensuite Utrecht pour y célébrer la Pentecôte. Mais, sa maladie empirant de jour en jour, il finit par perdre la vie et son empire le jeudi de la semaine de Pentecôte.

Source : Anselmi Gemblacensis Cont. MGS, VI, p. 380.

⁵⁴ Ndr. : Rappelons que Bronnenbroek signifie marécage des sources et que cette coquille prophétique ornait effectivement le premier Bronnenboek (livre des sources).

Note : Nimègue, première ville de Saint Nicolas dans le nord, cessez votre radotage débridé et accordez un salut à **cette première mention** de Nimègue dans les sources historiques. Cette première mention s'accompagne **du nom tout à fait nouveau de Neumaia ou Noumaia**, jamais rencontré dans l'écrit auparavant. Oubliez surtout ce qu'on vous a fait accroire par le passé, à savoir que la ville existait plus de cinq siècles avant et que son nom dérivait en droite ligne de Noviomagus.

Le « Dracunculus » était une maladie due à des vers sous-cutanés, qu'on ne rencontre généralement qu'aux tropiques. Ces vers provoquent des abcès ; au contact de l'eau ceux-ci libèrent leurs larves qui propagent la maladie.

Texte 448 (Bronnenboek n° 139)

8 mars 1129 – Donné à Duisburg.

L'empereur Lothaire III autorise les bourgeois de **Duisburg** à exploiter des carrières de pierre dans la région environnante. On trouve parmi les témoins : Gunzelinus et Meinhardus de **Noviomagus**.

Source : Koch, Oorkondenboek van Holland en Zeeland tot 1299 (Livre des chartes de Hollande et de Zélande jusqu'en 1299), p. 110.

Note : Il est absolument sûr que ce Noviomagus ne signifie pas Nimègue. Les témoins sont des « fonctionnaires de l'empire » : Theodoricus d'**Aix-la-Chapelle**, Engelbertus d'**Hamerstein** (Amostrenne, à 11 km au sud de Liège) et les deux de **Noviomagus**. A cette époque, il n'y pas encore trace de quelque relation que ce soit entre l'empire allemand et Nimègue, et encore moins entre Nimègue et la cour impériale. Gunzelinus et Meinhardus étaient membres de la famille mosellane de **Neumagen**, à 23 km au nord-est de Trèves. Il va de soi que cette ville se présente sous presque toutes les variantes, allant de Noviomagus à Numaga. Aussi était-il fatal que le Bronnenboek tombât coup sur coup dans le panneau du Neumagen allemand comme auparavant dans celui du Noyon français.

Texte 449 (Bronnenboek n° 140)

4 avril 1129 – Donné à Goslar.

L'empereur Lothaire III confirme le monastère d'Elten dans ses possessions. Sous la charte, une main plus tardive (!) a écrit, que l'empereur Otton III avait également confirmé les droits du monastère « dans son palais de Noviomagus ».

Source : Diplomata regum et imperatorum Germaniae, VIII, p. 19.

Note : La charte de l'empereur Otton date de 996 et fut promulguée à **Noyon**. Voir le texte 366. Le Noviomagus du texte ci-dessus n'a donc rien à voir avec Nimègue. Comme la note a été ajoutée après coup à la charte, le Bronnenboek ne doit pas la présenter comme faisant partie d'une charte de Lothaire, ce qui peut conduire à la seconde erreur que Nimègue aurait, dès 1129, vu son nom de Neumaia latinisé en Noviomagus.

Texte 450 (Bronnenboek n° 141)

1145 – Donné à Keizersweerd.

L'empereur Conrad III accorde aux hommes et marchands de Keizersweerd franchise de tonlieu dans l'empire, notamment à **Angera** et **Noviomagus**.

Source : Scholz-Babisch, Quellen zur Geschichte des klevischen Rheinzollwesens vom 11. bis 18. Jahrhundert, p. 6.

Note : Angera, compris comme Angeren en Betuwe, a conduit à des erreurs remarquables. Ce toponyme apparaît dans les chartes de Saint-Vaast d'Arras et dans les chartes de Lorsch et y désigne la localité d'Angres, à 5 km au sud-ouest de Lens près de Béthune. Aussi y a-t-il tout lieu de se demander s'il s'agit dans cette charte d'un tonlieu à Angeren. Stumpf a enfin publié intégralement cette charte avec tous les lieux concernés par cette franchise : Frankfurt (Francfort), Boppard, Hamirstein (Amostrenne), Tramonia (Tramonti, Italie), **Angera** et **Numage**. Ces localités indiquent primo qu'il ne s'agit pas seulement de **tonlieux sur des rivières** mais qu'on y trouve aussi des tonlieux terrestres. Secundo qu'Angeren en Betuwe, où aucun document n'évoque le moindre tonlieu, n'a pas du tout sa place dans la liste, d'autant plus qu'il n'a certainement pas existé deux tonlieux, Angeren et Nimègue, à si courte distance l'un de l'autre ; les autres tonlieux mentionnés sont très

éloignés les uns des autres. Il faut comprendre Angera comme étant **Enger**, à 40 km au sud-est d'Osnabrück, et il s'agissait d'un tonlieu terrestre. A cette époque, on ne sait rien non plus d'un tonlieu à Nimègue ; le tonlieu impérial se situait à Tiel et fut déplacé en 1174 à Keizersweerd (Sloet, o.c., p. 337). Il y a donc plus qu'assez de raisons de conclure que ce Noviomagus ou Numege ne peut s'appliquer à Nimègue. Il se peut qu'il s'agisse de **Neumagen** près de Trèves, mais le texte concerne plus vraisemblablement **Neuville-en-Condroz** près de Liège, localité située sur l'ancienne voie romaine Cologne-Boulogne, la voie commerciale par excellence de l'ouest. Si l'on considère la liste de localités mentionnées, on est frappé de voir qu'elles dessinent un joli cercle dans l'empire allemand. Aussi tombe-t-il sous le sens que les gens de Keizerweerd ont souhaité être exemptés de tonlieu sur la grande voie commerciale vers la France, Boulogne et l'Angleterre, ainsi que vers le sud de l'Allemagne et l'Italie.

Texte 451 (Bronnenboek n° 142)

17 octobre 1145 – Donné à Niumago.

L'empereur Conrad III prend le monastère de Werden sous sa protection et le confirme dans ses droits.

Source : Diplomata regum et imperatorum Germaniae, IX, p. 187.

Note : Il n'y pas la moindre preuve ni indication que ce Niumago signifie Nimègue, d'autant moins qu'on nomme comme témoins de l'acte : l'évêque de Cologne, l'évêque de Munster, le comte de Limbourg, le tuteur de l'église et le comte de Luxembourg. Vu l'importance de la chose pour le monastère et la présence d'une assemblée aussi importante, on peut admettre que l'acte a été promulgué tout près de l'abbaye de Werden, bien que ce ne soit pas une règle absolue vu qu'on connaît une multitude de cas où une charte est datée d'un lieu lointain voire très lointain de la localité qu'il concerne. Un des exemples les plus frappants est l'acte de 1196 concernant l'hôpital de Nimègue promulgué par Henri VI à Montefiascone près de Viterbe (Italie). Mes doutes ont d'autres raisons. Il existe en Allemagne quelque vingt localités portant le nom de **Neustadt** (nouvelle ville), plus quelque six portant le nom de **Neumarkt** (nouveau marché). Il va de soi que toutes ces localités, comme Nimègue (ce qui arrive en 1151 pour la première fois), ont vu leur nom latinisé en Noviomagus ou une variante : impossible donc de décider si le Niumago du texte désigne Nimègue. Si Nimègue veut cependant, sans aucune preuve, face aux 26 autres possibilités, revendiquer ce texte pour Nimègue, cela ne me dérange pas, vu que dans cette matière il serait insensé de discuter sur cinq années de plus ou de moins.

Texte 452 (Bronnenboek n° 143)

14 – 16 mai 1151

Comme à cette époque Hartlieb, l'évêque de l'église de Trajectum (Utrecht), ville située dans la partie inférieure de la Fresia, était décédé, survint un sérieux différend, parce que certains avaient élu comme évêque Frédéric, fils du comte Adolf (de Berg), d'autres Herman, prévôt de l'église de Saint Géréon, située dans un faubourg de Cologne. Ceux qui avaient élu Herman, voulurent prendre les autres de vitesse et se rendirent au burg de Neurenberg, et reçurent (de l'empereur) l'investiture royale (la confirmation de l'évêque dans sa fonction). Là-dessus l'autre parti se rendit dans la ville gauloise de Spiers, où elle obtint de lui (l'empereur) que la décision serait différée jusqu'à la semaine avant l'Ascension, « **dans le palais de Noviomagus** ».

Source : Schmale, Evêque Otto von Freising und Rahewin. Die Taten Friedrichs, oder richtiger : Chronica, p. 274.

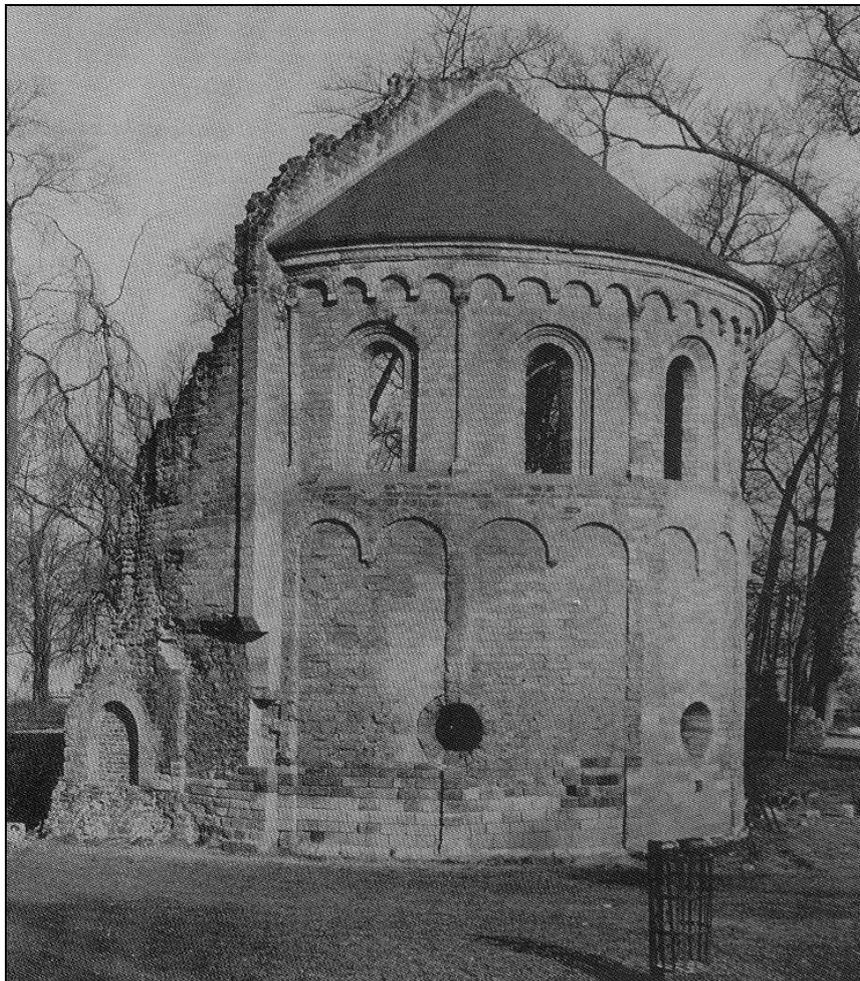
Note : Le contexte de ce récit et d'autres données, notamment une charte de mai 1151 promulguée à Nimègue, confirment qu'il s'agit ici de Nimègue, ce qui donne lieu à deux remarques : 1. C'est le **premier** texte à employer la latinisation de Noviomagus pour Nimègue. 2. Il apparaît en même temps que la construction du château de Nimègue en 1155 par Frédéric Barberousse a été précédée par une résidence ou en tout cas un séjour de l'empereur allemand, d'autant plus qu'il date sa charte de la même année : « Actum in palatio Noviomagi ». On peut donc admettre que Barberousse avait commencé dès 1151 la construction du château et que celui-ci fut terminé en 1155, délai tout à fait acceptable pour la construction d'une si puissante forteresse.

Texte 453 (Bronnenboek n° 144) : Date : 1151

Dans sa relation des difficultés soulevées par le choix de l'évêque d'Utrecht, Otto von Freising mentionne un détail géographique intéressant. Les partisans d'Herman se rendirent avec un grand nombre de bateaux à Nimègue « à partir du Rhin par la rivière Waal, que nous savons être est un bras qui s'en est détaché. »

Source : Schmale, o. c. p. 276

Note : Le Bronnenboek traduit : « via le Rhin par la rivière Waal, qui en est comme on sait un bras latéral ». Cette traduction est inexacte. Elle dissimule le fait que les contemporains savaient encore parfaitement que cette « séparation » avait eu lieu, à savoir peu avant 1006, lorsque le Waal apparaît pour la première fois dans les sources écrites. Si Otto von Freising avait simplement voulu dire ce que le Bronnenboek lui prête, il n'aurait pas manqué de le dire aussi simplement. Comme il consacre au Waal une insistante proposition, il est clair qu'il a eu l'intention d'insister sur ce détail. On essaie de nier les transgressions, aussi dissimule-t-on scrupuleusement les textes qui les confirment.



NIMEGUE : Ce qu'on appelle la « ruine Barbarossa », le seul vestige du château que l'empereur Frédéric Barberousse fit construire et qui fut achevé en 1155.

Texte 454 (Bronnenboek n° 146)

Vers 1152.

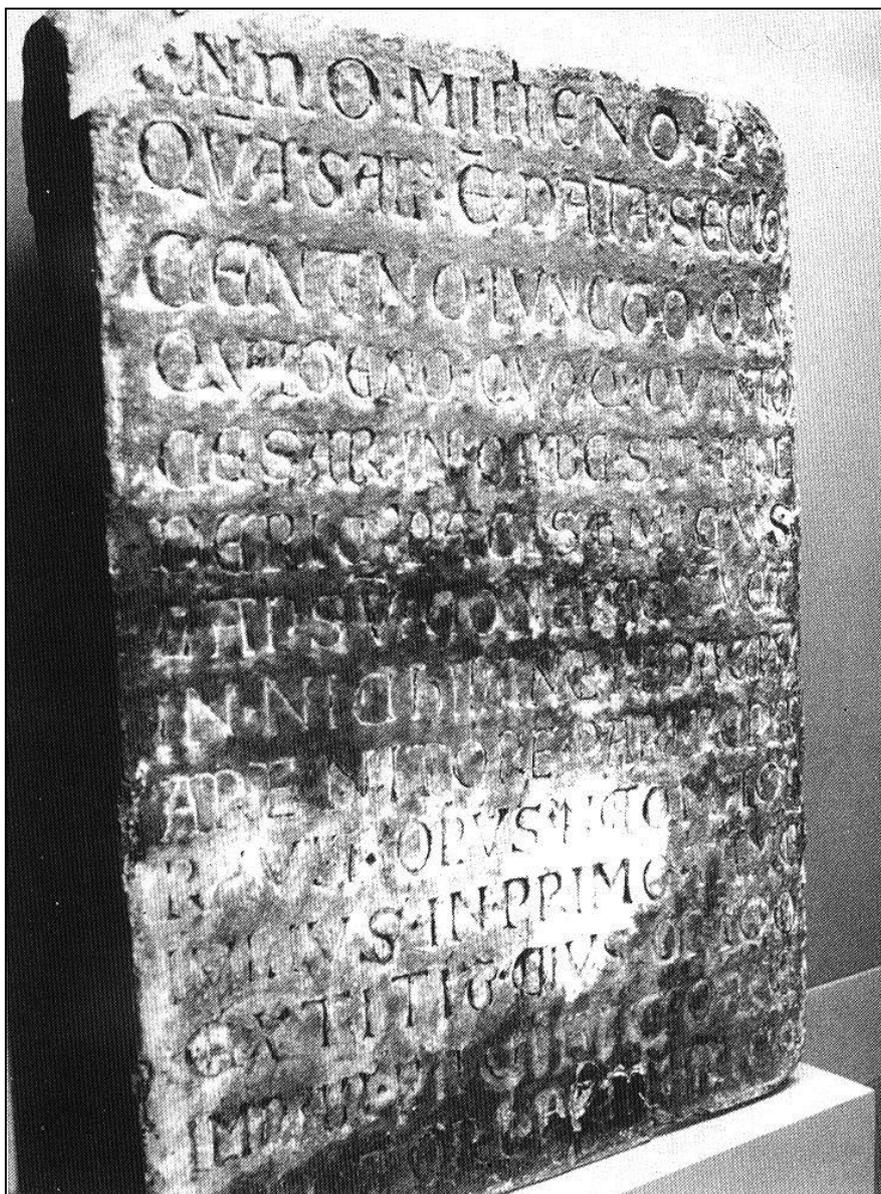
Voici les revenus qui appartiennent à la table du roi romain : ...

Voici les revenus de la **Franca** près du **Renus** :

Tyla 2 services royaux : **Numaia** 8 ; **Aix-la-Chapelle** 8.

Source : Brühl-Kölzer, Tafelgüterverzeichnis, p. 53.

Note : Sans le dire en propres termes, le Bronnenboek suggère que Tyla désigne le Tiel néerlandais. Si l'on y voit **Tilice** près d'Herstal, ce qui est l'interprétation juste, l'assimilation de Numaia à Nimègue entre Tilice et Aix-la-Chapelle devient indéfendable, vu que dans ce contexte géographique, que vient encore souligner la mention de la **Franca**, la localisation à **Neuville-en-Condroz** est bien plus vraisemblable. La mention du Renus ne dit naturellement rien en faveur de Nimègue vu qu'Aix-la-Chapelle est également mentionnée en relation avec le Renus. Voir aussi texte 315.



NIMEGUE : Pierre commémorative de Frédéric Barberousse, qui immortalise la construction du palais en 1155. La pierre se trouve au Gemeente-Museum (Musée municipal) « De commanderie van St. Jan » (Commanderie Saint-Jean). Photo Van Zwam, Nimègue.

Transcription : ANNO MILLENO P(ost) QUA(m) SAL(us) E(st) DATA SECLIO CENTENO IUNCTO
 QINQUAGENO QUOQU(ue) QUINTO CESAR IN ORBE SIT(us) FRIDERIC(us) PACIS AMICUS LAPSU(m)
 CONFRACT(um) VET(us) IN NICIL ANTE REDACTU(m) ARTE NITORE PARI REPARAVIT OPUS
 NEOMAGI IULIUS IN PRIMO TAME(n) EXTITIT EIUS ORIGO IMPAR PACIFICO REPARATORI FREDERICO

Texte 455 (Bronnenboek n° 147, non traduit)**1155**

En 1155, lorsque le château sur le Valkhof fut achevé, Frédéric Barberousse fit placer sur le pignon une pierre commémorative portant le texte suivant :

En l'an mille cent cinquante-cinq après que le Salut eut été donné au monde, l'empereur Frédéric, siégeant sur cette terre, ami de la paix, a rétabli dans sa splendeur antérieure l'ancienne forteresse de **Neomagus**, détruite et réduite à néant. Son premier fondateur paraît être Jules César, qui ne ressemblait en rien à son restaurateur amoureux de la paix.

Source : Nimègue, Musée « Commanderie Saint-Jean ».

Note : Ce texte contient la preuve définitive et irréfutable qu'avant ce château aucun autre n'avait existé à Nimègue, vu qu'il mentionne et immortalise – c'était son objectif – que Frédéric Barberousse y rétablissait **une forteresse des Romains**. C'est l'exacte vérité en matière d'histoire de Nimègue, où tant historiquement qu'archéologiquement le XII^e siècle fait directement suite aux Romains sans rien entre deux. Le Bronnenboek qui donne parfois de très longues traductions de textes insignifiants et dont on se demande même pourquoi on les a repris, **a de propos délibéré négligé de traduire ce texte**, afin de dissimuler cette preuve mortelle et de ne pas faire apparaître la **falsification** du texte d'Otto von Freising (voir le numéro suivant). Car si on place ces deux textes côte à côte, la falsification saute immédiatement aux yeux.

LE COMMANDEUR TRAHIT L'AFFAIRE

Le sieur Lemmens, directeur du Musée niméguois « Commanderie Saint-Jean », dans « *Het Valkhof te Nijmegen* » (p. 3), a loué les collaborateurs du Bronnenboek pour la décision « de ne pas engager une discussion vaine avec des dizaines d'arguments de détail sur la question : « Charlemagne a-t-il un jour été à Nimègue... ». Figurez-vous cela ! On ne va quand même pas discuter de l'affaire dont il est précisément question ! Ce faisant le Commandeur commettait un crime de haute trahison vis-à-vis de ses propres troupes, mais cet arrogant bavard ne s'en était pas avisé ! Pour lui, il est assuré que Charlemagne a bien été à Nimègue, si assuré que toute discussion à ce sujet est par avance ridicule. A quoi sert en ce cas un Bronnenboek et pourquoi l'Université fait-elle depuis des années des tentatives désespérées de prouver ce qui devrait être une évidence ? Lemmens a parfaitement le droit d'avoir son opinion propre, vu qu'il fait également partie du club des aveugles, mais s'il veut imposer aux autres ce fait « avéré », il doit au moins avoir l'élégance scientifique de commencer par lire **dans son propre musée** le texte de la pierre commémorative de Frédéric Barberousse, qui proclame en toute clarté que **Charlemagne n'a jamais mis les pieds à Nimègue**. Ces quelque deux cents kilos de pierre et de texte lui pesaient tant sur l'estomac qu'il supplia ses amis **de ne pas traduire ce texte**, par crainte qu'on ne se demande si le Musée de Nimègue n'était pas dirigé par un analphabète. Ses amis, naturellement, s'exécutèrent, si bien qu'il fut d'une part tenu de son côté de leur envoyer des fleurs, et que d'autre part, grâce à leur complaisance, il avait habilement coupé court à la discussion de ce texte. Ignorer complètement le texte était naturellement impossible, cela aurait été par trop voyant ! **Ne pas le traduire** était la meilleure solution d'urgence car les faussaires savaient bien que les profanes ne connaissent pas ce texte et sont incapables de comprendre le latin. Ils savaient bien que les autres historiens se tairaient confraternellement à ce sujet. Cela leur fut du reste imposé, le Bronnenboek négligeant de préciser d'où vient ce texte et cette pierre et que cette pierre et ce texte se trouvent toujours à Nimègue, si bien que personne ne savait où se tourner, manœuvre qui trahit l'intention bien arrêtée de masquer ledit texte. Il va sans dire que la pierre et son texte brillent par leur absence dans le catalogue de l'exposition au Valkhof. Le directeur du Musée de Nimègue ne connaît pas l'un des principaux vestiges du burg de Frédéric Barberousse, qui est en même temps **un document de première importance**, bien que celui-ci se trouve à quelques mètres de son bureau et saute aux yeux par ses dimensions. Cette injure à la science et au public est l'une des pires impudences du Bronnenboek et de Lemmens. Du reste je ne comprends plus rien à Nimègue où l'on colporte le ragot qu'invité à un débat j'aurais refusé, comprenez : je me serais dégonflé ! Les étudiants de Leupen lui ont **à plusieurs reprises** demandé de m'inviter à un de ses cours pour qu'ils puissent prendre connaissance de ma vue des choses. C'était bien sûr impossible parce qu'il avait trouvé l'astuce de cracher contre moi sa bile dans l'un de ses premiers cours, si bien que les bleus savaient d'emblée à

quoi s'en tenir et à quoi se tenir et qu'il pouvait ensuite claironner qu'il avait traité « définitivement » le problème de Nimègue : ainsi les étudiants plus âgés n'avaient-ils plus aucune chance d'y revenir. J'ai de plus convié **par trois fois** Leupen à un débat : il s'est chaque fois défilé parce que Lemmens l'interdisait. Les calomniateurs sont en outre des lâches, ce qui est du reste la combinaison normale. Quelqu'un veut-il enfin faire apparaître clairement ce qu'il en est vraiment de la discussion ?

L'adoubement accordé au Bronnenboek révèle toutefois un manquement supplémentaire à la science mais notre traîneur de rapière s'en est moins encore avisé. Le Bronnenboek présente en effet toute une série de « membres de la commission » qui **l'ayant soumis à discussion**, comme l'introduction l'affirme avec insistance, l'ont approuvé. Contrairement à ce qu'affirme notre radoteur, on a donc bien estimé utile une discussion qui s'est donc effectivement tenue. Son absence totale de sérieux apparaît déjà dans le fait que siégeait dans cette commission un quintet dénué des connaissances et des compétences leur permettant de **juger une édition de sources**. D'une paire, on murmure même qu'ils n'entendent pas les langues classiques. Cette commission a donc été une sinistre plaisanterie. Elle n'était pas compétente ; elle était encore moins au fait des choses, si bien qu'il était inévitable **que le Bronnenboek comprenne plus de deux mille bévues**. Il n'y a du reste pas eu d'objections, Lemmens ayant donné la consigne de virer quiconque se risquerait à être contre. L'approbation toute entière est donc du genre de celles du Politburo !

Cette commission est en second lieu une escroquerie, mise en place pour impressionner le public avec une série de noms, alors que l'homme qui en 1955 avait mis l'affaire à l'ordre du jour **ne fut pas admis à y siéger**. Cette manœuvre est hautement répréhensible du point de vue de l'objectivité scientifique, et hautement inconvenante du point de vue des relations sociales : ignorer celui qui a travaillé la question trente ans durant. C'est contre lui qu'est dirigé le Bronnenboek, même si, par ses flatteries ridicules, Lemmens essaie d'en disconvenir. Il n'a plus le droit qu'on lui parle encore avec civilité vu qu'il a largement eu part à l'escroquerie, au détriment de l'Etat et de la commune, exigée par l'exposition et les publications d' « *Het Valkhof* » et du *Bronnenboek*, l'argent ayant été une fois de plus jeté par les fenêtres pour sauver la fable. Il aurait dû écrire l'exacte mais déplaisante vérité que les réalisateurs du Bronnenboek m'avaient **intentionnellement** mis hors jeu afin de m'ôter la parole mais surtout afin de pouvoir taire mes arguments et preuves, les fameux « arguments de détail » de Lemmens. Le Bronnenboek en apporte à nouveau la preuve en citant bien mon livre de 1958⁵⁵ mais est muet comme la tombe à propos de « *Vraagstukken...* » de 1965/66, où le mythe de Nimègue était plus qu'assez établi. Il n'est pas rare en matière de science que des incapables s'approprient l'affaire d'un autre pour sombrer ensuite dans leur propre incapacité. Si j'avais siégé dans la commission, je n'aurais peut être pas pu convertir les aveuglés – je suis après tout archiviste et non missionnaire – **mais j'aurais bien pu leur économiser quelques centaines de bévues**. Il va de soi que n'étais pas autorisé à rien entendre ni à rien voir du Bronnenboek, parce qu'ils craignaient qu'avant sa parution je ne le coule avec un « Bronnenboek (Livre des sources) de Noyon ». Lemmens distribue les flatteries à ce qui est précisément une des grossières inconvenances du Bronnenboek.

En effet, le tour de force du bavard Lemmens, dont il s'est moins encore avisé que du reste, c'est qu'il proclame et justifie publiquement que Leupen n'a jamais vu mes « *Vraagstukken...* » et que ce personnage et ses comparses me combattent sans m'avoir lu, ce qui est le summum de l'antiscience mais aussi le summum de l'écoeurante tromperie, tirant partie du fait que le public ne connaît pas cet ouvrage grâce aux manœuvres d'Hugenholz et Stolte. Cette tromperie trouve sa propre sanction dans le fait que j'avais déjà signalé en 1965 les énormes âneries que sont « l'évêque de Nimègue » et le « tournoi de Nimègue » et qu'on nous les ressort !

Texte 456 (Bronnenboek n° 148)

Vers 1152

Il (Frédéric Barberousse) se dépensa particulièrement pour agrandir l'empire et soumettre des peuples, ce qui l'occupait continuellement. A côté de cela, il lança en divers endroits des travaux pour l'embellissement et le profit de l'empire. Il restaura aussi comme il convient les magnifiques palais et

⁵⁵ Ndr. : Il s'agit d'*Het Mysterie van de Keizer Karel-stad* (Le mystère de la ville de l'Empereur Charlemagne - Winants, Heerlen, 1958), 212 pages (épuisé), ouvrage écrit trop vite et dans des conditions difficiles et dont Albert Delahaye s'est toujours distancié par la suite. *Vraagstukken...* par contre est une œuvre fouillée et remarquable.

résidences royales que Charlemagne avait jadis construits avec beaucoup de magnificence : à **Noviomagus près de la villa d'Ingelenheim**, formidables constructions qui s'étaient toutefois dégradées par l'abandon et l'âge, et en ceci il montra la grandeur innée de son esprit ; près de **Kaiserslautern**, il fit entretenir somptueusement le palais royal qui était construit en pierre rouge.

Source : Schmale, o.p. p. 710.

Note : Le Bronnenboek situe ce texte vers 1155, alors que d'autres auteurs, notamment le chroniqueur niméguois Willem van Berchem maintient que Barberousse commença ces travaux en 1152. La raison de la préférence du Bronnenboek ne tardera pas à apparaître. L'évêque Otto von Freising, oncle et premier conseiller de Frédéric Barberousse, a selon toute vraisemblance eu connaissance du texte de la pierre commémorative de 1155 (voir texte 455), si ce n'est pas lui qui l'a rédigé lui-même. On y dit que l'empereur restaura à Nimègue une forteresse **romaine**. On n'y trouve pas le moindre mot sur Charlemagne, si bien qu'entre les faits d'environ 1152 de la chronique et le texte de la pierre commémorative il semblait y avoir contradiction. Or Otto von Freising ne dit pas que Barberousse restaura un palais à Nimègue mais à **Noviomagus près de la villa d'Ingelenheim**. Peut-être voulait-il parler de **Neustadt** près d'Ingelenheim. Il se peut aussi qu'il ait été induit en erreur par le texte d'Eginhard d'environ 770 au sujet de la construction de la résidence de Noviomagus, et qu'il ait tout simplement voulu parler d'Ingelenheim, où plusieurs chartes seront plus tard promulguées et où il est sûr que cette résidence carolingienne a été maintenue par l'empire germanique. Une troisième possibilité est qu'un copiste ait retouché le texte et qu'au départ on y trouvait un autre nom. Peut-être Otto von Freising a-t-il simplement écrit Noviomagus en pensant à **Neumagen** près de Trèves, qui fut également une résidence carolingienne maintenue, et faut-il considérer « près de la villa d'Ingelenheim » comme une interpolation ultérieure. Il n'est probablement pas exact de supposer que le texte comportait d'abord **Aix-la-Chapelle**, vu que Barberousse ne restaura cette résidence qu'en 1165, alors qu'Otto von Freising était décédé depuis longtemps ; il ne peut donc avoir ni écrit au sujet d'Aix-la-Chapelle ni pensé à cette ville.

Le passage sur Kaiserslautern ne peut être authentique parce cette localité n'est jamais nommée en relation avec Charlemagne et qu'il est en outre connu qu'elle n'est devenue résidence allemande que bien plus tard. Le Bronnenboek fait également ici, probablement intentionnellement, une faute de traduction, en disant qu'il y fit **construire** un palais royal alors que le texte dit expressément qu'il la fit **entretenir**, ce qui est du reste la signification de tout ce passage. L'objectif de cette manipulation est clair également, à savoir d'appliquer le pluriel de la phrase à Noviomagus **et** Ingelenheim et de faire de Kaiserslautern **une nouvelle construction**. Le Bronnenboek pouvait ainsi donner quelque fondement à sa position sur la Nimègue carolingienne, même si cela exigeait deux falsifications. En réalité, il a fait de ce texte l'enjeu final de la question de la Nimègue carolingienne en affirmant : « **Il sera clair que nous ne doutons pas de l'existence d'un palais à Nimègue avant Frédéric Barberousse.** » Pour donner quelque assise à cette thèse, les auteurs du Bronnenboek ont purement et simplement falsifié le texte. Là où Otto von Freising écrit « Noviomagum iuxta villam Ingelenheim » ils donnent « Noviomagum **et** iuxta villam Ingelenheim » - à Noviomagus **et** près de la villa d'Ingelenheim. D'une seule localité, ils en font ainsi adroitement **deux**, exploitent en passant le pluriel de la phrase qui porte sur Noviomagus et Kaiserslautern, et établissent en outre un lien raffiné avec le texte d'Eginhard (antérieur de quatre siècles !), qui avait en effet également écrit une phrase sur Ingelenheim et Noviomagus mais qui voulait clairement parler de Noyon. Et que cette fois on se dispense à Nimègue de me servir quelque échappatoire que ce soit car toutes les éditions de sources, tant allemandes que françaises et même l'auteur gueldrois Sloet tout comme Schmale qu'il cite, publient le texte sans **ce « et » falsificateur**.

On trouvera en page suivante les photocopies :

1. Du texte d'Otto von Freising in : Gesta Friderici imperatoris, MGS, XX, p. 490.
2. Du même texte chez : Sloet, Oorkondenboek der graafschappen Geldre en Zutfen (Livre des chartes des comtés de Gueldre et de Zutfen), 1872, p. 289.
3. De sa présentation dans le Bronnenboek. Voici la version française la plus littérale possible de la traduction donnée par le Bronnenboek : « *Bien qu'il se distinguât en étendant l'empire et en soumettant des peuples et que ces activités l'occupassent sans cesse, il lança en différents lieux toutes*

sortes de travaux pour l'ornement et l'avantage de l'empire : il en acheva quelques-uns et il mit la plus grande partie au service de son attachement à la postérité. Les très beaux palais, construits un jour par Charlemagne, et les fermes royales, ornées de très belles œuvres d'art, à Nimègue et près de la villa d'Ingelheim, édifices très solides, mais dégradés par la négligence et la vieillesse, il les restaura de façon très adéquate et montra ainsi la grandeur innée de son esprit. A Kaiserslautern, il fit construire de façon royale un palais royal de pierre rouge. »

Qui cum in

ampliando regno et^m subigendis gentibus tantus existat, utⁿ in praedictis occupationibus assidue versetur, opera tamen plurima ad regni decorem et commoditatem pertinentia diversis in locis inchoavit, quaedam etiam^o consummavit, et maximam providentiae partem obsequio pietatis impendit. Palatia siquidem a Karolo Magno quondam pulcherrima fabricata et regias clarissimo opere decoratas apud Noviomagum, iuxta villam Inglinheim, opera quidem fortissima, sed iam tam neglectu quam vetustate fessa, decentissime reparavit, et in eis maximam innatam sibi animi magnitudinem demonstravit. Apud Lutra domum regalem ex rubris lapidibus fabricatam non minori munificentia accuravit.

De tekst van Otto van Freising in: Geste Friderici imperatoris, MGS, XX, p. 490.

Palatia siquidem a Karolo Magno quondam pulcherrima fabricata et regias clarissimo opere decoratas apud Noviomagum, iuxta villam Inglinheim, opera quidem fortissima, sed iam tam neglectu quam vetustate fessa, decentissime reparavit et in eis maximam innatam sibi animi magnitudinem demonstravit.

Dezelfde tekst uit: Sloet, Oorkondenboek der graafschappen Gelre en Zutfen, 1872, p. 289.

148. (1155) .../...

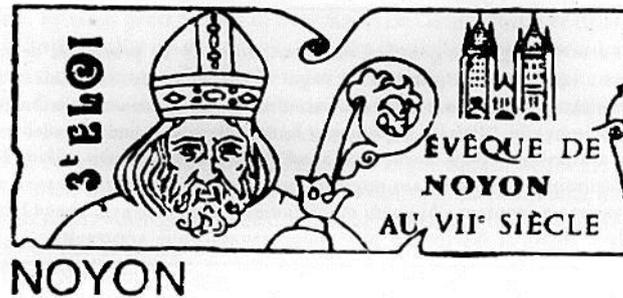
Qui cum in ampliando regno et subigendis gentibus tantus existat et in predictis occupationibus assidue versetur, opera tamen pluriam ad regni decorem et commoditatem pertinentia diversis in locis inchoavit, quedam etiam consummavit et maximam providentiae partem obsequio pietatis impendit. Palatia siquidem a Karolo Magno quondam pulcherrima fabricata et regias clarissimo opere decoratas apud Noviomagum et iuxta villam Inglinheim, opera quidem fortissima, sed iam tam neglectu quam vetustate fessa, decentissime reparavit et in eis maximam innatam sibi animi magnitudinem demonstravit; apud Lutra domum regalem ex rubris lapidibus fabricatam non minori munificentia accuravit.

Otonis ep. et Rahewini Gesta Frid. I, Schmale AQ 17, p. 710-712

Ofschoon hij zich in het uitbreiden van het rijk en het onderwerpen van volken zo onderscheidde en hierdoor voortdurend in beslag werd genomen, begon hij toch op verschillende plaatsen allerlei werken tot sier en voordeel van het rijk; sommige voltooide hij en het grootste deel stelde hij in dienst van de verknochtheid aan het voorgeslacht. De zeer fraaie paleizen, eens door Karel de Grote gebouwd, en de koningshoeven, met zeer schoon kunstwerk versierd, te Nijmegen en naast de villa Ingelheim, zeer sterke bouwwerken, maar door verwaarlozing en ouderdom aangetast, herstelde hij op zeer passende wijze en hierbij toonde hij zijn aangeboren grootheid van geest. Te Kaiserslautern heeft hij op royale wijze een koninklijk paleis uit rode stenen laten bouwen.

C'est sur ce texte (p. 7) que le Bronnenboek appuie sa conviction que Frédéric Barberousse restaura à Nimègue l'ancien palais de Charlemagne. Le texte exact dit : « apud Noviomagum iuxta villam Inglinheim » - à Noviomagus – Neustadt près de la villa Ingelheim. Il convient de voir maintenant si

cette information est exacte et comment. Otto von Freising n'a certainement pas voulu parler de Nimègue, ce que prouve la fameuse pierre commémorative de 1155. Mais les fraudeurs ont falsifié le texte en lisant « apud Noviomagum ET iuxta villam Inglinheim », ce qui donne au texte une toute autre tournure, erronée cette fois. Leur conviction repose donc sur une falsification éhontée. Comme le Bronnenboek, selon son propre témoignage, se base sur ce texte, il se saborde lui-même par falsification de texte et faux en écriture.



Texte 457 (Bronnenboek n° 151)

1165

A **Noviomagus** naquit à l'empereur un fils, nommé Henri.

Source : Chronica regia Coloniensis, MGS in usum scholarum, XVIII, p. 116.

Note : Ici aussi l'interprétation Nimègue est hautement douteuse, vu qu'il est difficile d'admettre que l'impératrice Béatrice se soit rendue à Nimègue au fin fond de l'empire pour accoucher. L'usage d'aller y accoucher a dû attendre le XX^e siècle et la création d'une faculté de médecine à Nimègue ! Cette interprétation serait seulement acceptable, si d'autres données établissaient que la cour résidait à cette époque à Nimègue ou que l'impératrice avait accompagné Barberousse au cours d'un de ses voyages de service. Cela devient déjà hautement invraisemblable si l'on observe que Frédéric Barberousse ne mit plus les pieds à Nimègue de 1157 à 1174. Il est d'ailleurs remarquable que Willem van Berchem **ne revendique pas** ce fait pour Nimègue. Compte tenu qu'il existe d'autres localités dont on a également latinisé le nom en Noviomagus comme Neumagen et Neuville-en-Condroz, on doit au moins avancer quelque justification quand on revendique un événement pour Nimègue.

Texte 458 (Bronnenboek n° 152)

1165 – Donné à Utrecht.

L'empereur Frédéric Barberousse règle l'écoulement de l'eau du Rhin entre Wijk bij Duurstede et Zwammerdam. Parmi les témoins, au nombre desquels on trouve des fonctionnaires impériaux et des seigneurs de Hollande et d'Utrecht, on mentionne un « Meinardus, comte de **Neumage** ».

Source : MGH, Diplomata regum et imperatorum Germaniae, X, p. 496.

Note : Sans aucune preuve, le Bronnenboek fait de ce dernier personnage « Meinardus de Nimègue », alors qu'il est plus qu'évident que, nommé le dernier des fonctionnaires impériaux, il était de la lignée des **Neumagen** près de Trèves, qui portait effectivement le titre de comte. Nimègue n'a jamais été un comté. Voilà comment le Bronnenboek traite les données historiques afin d'accumuler le plus possible de Nimègues pour le bourrage de crâne.

Texte 459 (Bronnenboek n° 154)

9 septembre 1171 – Donné à Liège.

L'empereur Frédéric Barberousse promulgue pour l'évêque de Liège une charte sur des biens à Herstal. Parmi les témoins on mentionne un Alexandre de **Noviomagus** qu'on appelle un peu plus loin Alexandre de **Numage**.

Source : Bormans en Schoolmeesters, Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège, p. 53.

Note : Aussi certainement que dans les cas précédents, le nom d'Alexandre de Noviomagus ou Numaga renvoie à la localité de **Neumagen** près de Trèves, parce qu'Alexandre apparaît ici aussi

comme fonctionnaire impérial. Ce texte prouve en même temps que Neumagen était également appelée Noviomagus.

Texte 460 (Bronnenboek n° 156)

1174

L'empereur célébra la Noël à **Altenburg** en Saxe. A Pâques il tint sa cour habituelle et notoire à **Aix-la-Chapelle**. Puis il se rendit à **Noviomagus**, où il resta **quelques jours** et fit prêter à tous le serment pour l'expédition annoncée deux années auparavant (il s'agit d'une nouvelle croisade, décidée après l'alliance de l'Égypte et de la Syrie de 1171 et l'attaque contre le royaume de Jérusalem). Il célébra par contre la Pentecôte dans le castrum qu'on appelle **Cochem**.

Source : Chronica regia Coloniensis, Waitz... in usum scholarum, 18, p. 124.

Note : La raison pour laquelle le Bronnenboek décrit le voyage de l'empereur de la façon qui suit est une énigme pour moi : Maastricht-Nimègue-Sinzig, vu que le texte ne parle pas de Maastricht, qu'on passe sous silence Aix-la-Chapelle (ce qui en dit long) et que l'interprétation Nimègue est hautement douteuse. Il en effet exclu qu'entre toutes ces activités l'empereur Frédéric ait passé **quelques jours** à Nimègue, où, d'après le texte, il aurait convoqué les grands de l'empire pour renouveler leur serment ; un empereur ne convoque pas au fin fond de son empire, mais dans une localité centrale. Il est évident qu'il s'agit ici aussi de **Neumagen** près de Trèves, d'autant que c'est là une localisation logique sur le voyage de l'empereur d'Aix-la-Chapelle à Chocme-Sinzig, à 15 km au sud-est de Bonn. On comprend pourquoi le Bronnenboek essaie de dissimuler **Aix-la-Chapelle** aux regards.

Texte 461 (Bronnenboek n° 157)

1174 – Donné à Trifels.

L'empereur Frédéric Barberousse confirme les bourgeois d'Utrecht dans leur exemption de tonlieu à Tiel et Keizersweerd.

Source : Muller et Bouman, o.c., p. 479.

Note : Parmi les témoins figure à nouveau un Alardus de **Numage**, à nouveau haut fonctionnaire à la cour, de la lignée des Neumagen près de Trèves. Le Bronnenboek présente donc à nouveau un faux **Nimègue**.

Texte 462 (Bronnenboek n° 158)

1176

L'évêque Godfried d'Utrecht règle un différend entre le chapitre de Saint-Jean de cette ville et Iwainus van Gokesforde. Parmi les témoins on mentionne un Herman, **comte de Noviomagus**.

Source : Muller et Bouman, o.c., p. 585.

Note : Herman était naturellement comte de **Neumagen** près de Trèves. On en sait davantage sur ce personnage. Herman de Numago est mentionné en 1192 comme négociateur lors d'un différend opposant l'abbaye d'Echternach à l'archevêque de Trèves (Wampach, Quellen, n° 215). Il semble même qu'il fut impliqué dans l'affaire précédente en tant que connaisseur des affaires de monastères.

Texte 463 (Bronnenboek n° 160)

7 juillet 1178 – Donné à Turin.

L'empereur Frédéric conclut avec la localité d'Asti, située au sud de Turin, un accord sur l'utilisation du burg impérial de None. On nomme parmi les témoins : Lambertus de **Nivimaga**.

Source : Böhmer, Acta Imperii selecta, p. 1061.

Note : Il est hautement douteux que ce Lambertus ait été niméguois, et c'est une caricature de recherche scientifique de glaner de ci de là des noms qui ressemblent un peu pour les appliquer à Nimègue, vu qu'il faut au moins présenter quelques indications allant en ce sens et qu'il vaut mieux en apporter une preuve concluante. La localité mentionnée est à peu près certainement Novellara, à 25 km au nord-ouest de Modène (Italie). Le nom moderne est formé de **Nova** et de **villa** et totalement

synonyme de Noviomagus quant à sa signification. C'est jusqu'en Italie que le Bronnenboek va chercher ses Nimègues !

Texte 464 (Bronnenboek n° 161)

1^{er} janvier 1184 – Donné à Strasbourg.

L'empereur Frédéric confirme la ville de Worms dans son exemption de tonlieu dans les localités suivantes : Francfort, Boppard, Hammerstein (probablement Amostrenne près de Liège), Tramonia (Tramonti, Italie), Dortmund, Goslar, Angera (Enger), **Numagie** et Duisburg.

Sources : Scholz-Babisch, o.c. p. 8.

Sloet, Oorkondenboek van Gelre en Zutfen, p. 359.

Note : Numagie **n'est pas** Nimègue. Voir texte 449 où l'on retrouve la même série de localités que dans ce texte.

Texte 465 (Bronnenboek n° 162)

1189

Gérard, prévôt de Zyfflich, conclut un accord avec l'abbé de Berne au sujet d'un échange de biens. On nomme parmi les témoins : Wiricus, prêtre de Noviomagus – Nimègue.

Source : Frémery, Supplément, p. 18.

Note : Noviomagus est ici sans aucun doute Nimègue. Cet acte est **la première confirmation écrite** de l'existence d'une église et d'une paroisse à Nimègue. La chapelle Saint-Nicolas sur le Valkhof, construite vers 1125, est **la première confirmation archéologique**. Face à ces faits, le Bronnenboek, qui admet tacitement l'existence d'une église et d'une paroisse cinq siècles avant, oublie de se demander quelles en sont les preuves. Même si sur place toutes traces d'une documentation ecclésiastique avaient disparu, l'église paroissiale, les prêtres et les relations avec d'autres églises et surtout avec le diocèse de Cologne devraient du moins avoir laissé quelques vestiges quelque part. Or on ne trouve **absolument rien** avant 1125, si bien que le Bronnenboek place à Nimègue une résidence carolingienne **dénuée d'église**, ce que tout homme un tant soit peu frotté d'histoire considérera comme totalement impossible, il s'agit d'une coquille vide, si bien que les bambins du Bronnenboek sont en train de jouer avec deux coquilles vides.

Texte 466 (Bronnenboek n° 163)

18 novembre 1189 – D'Adrianopolis.

L'empereur Frédéric Barberousse, en croisade en Orient, écrit à son fils Henri de faire **terminer** et bien garder « parce que nous les estimons d'une grande utilité, la maison sur l'île de Suitbertus (Keizersweerd) et celle de **Nuwemagen** ».

Source : Historia de expeditione Friderici, MGS, nova series V, p. 40.

Note : Ce texte ne pourrait s'appliquer à Nimègue que s'il était avéré que le texte d'Otto von Freising d'environ 1152 concerne également Nimègue, ce qui est exclu. On peut en outre difficilement admettre que le burg de Nimègue, commencé en 1155, **n'ait pas encore été terminé**. Les paroles de Barberousse trahissent un intérêt particulier pour ce burg. S'il s'agissait de Nimègue, cet intérêt apparaîtrait étrange au regard des faits. Pendant les quelque 40 ans de son règne, l'empereur n'est en effet en tout et pour tout allé que **trois fois** à Nimègue : en 1155 lors de l'inauguration du palais ; on peut l'admettre bien qu'aucun texte ne le dise ; en 1157 lors d'une visite et de la promulgation de l'**unique** charte datée de Nimègue ; en 1171 lors d'une visite ; celle de 1174 est tout à fait incertaine. Tout cela montre qu'il ne s'intéressait guère à la résidence de Nimègue. Nous ne connaissons le motif de sa sollicitude pour ces deux burgs que s'il est établi quel Noviomagus de Charlemagne Frédéric Barberousse fit restaurer. S'il s'agissait de **Neumagen** près de Trèves, un motif évident s'impose, à savoir qu'il avait en vue la défense du **flanc occidental** de l'empire.

Texte 467 (Bronnenboek n° 164)

19 avril 1194 – Donné à Aix-la-Chapelle.

L'empereur Henri VI octroie aux habitants de Keizersweerd la même franchise de tonlieu que celle dont ceux d'Aix-la-Chapelle jouissent dans tout l'empire dans les localités suivantes : à Angera, à **Noviomago**, à Traiecto et à Neuss.

Source : Muller et Bouman, Oorkondenboek van het Sticht Utrecht tot 1301, I, p. 525.

Note : A en juger par la franchise de tonlieu antérieure (voir texte 464) Angera ne peut être compris comme Angeren et Noviomago comme Nimègue. Il va de soi que Traiecto est **Maastricht** et non Utrecht. Voir aussi le texte 450 sur la charte de 1145 concernant une exemption de tonlieu similaire accordée à Keizersweerd. Remarquez en outre la répartition géographique des tonlieux. A côté de Maastricht et de Neuss, le tonlieu inexistant d'Angeren est une plaisanterie et celui de « Nimègue » une bévue.

Texte 468 (Bronnenboek n° 165)

1196 – Donné à Montefiasco près de Viterbe.

Henri VI confirme l'hôpital de Nimègue dans la possession des biens donnés par Alardus, comte de **Noviomago** et son épouse Uda, et prend ces propriétés et les futures sous sa protection.

Source : Sloet, o.c., n° 389.

Note : On peut tout d'abord se demander de quel droit le Bronnenboek a interpolé dans le texte les mots « et donnés par les fidèles » **qui ne s'y trouvent pas**. Un peu plus loin la charte dit que le roi prendra également sous sa protection ce que l'hôpital **recevra** encore des fidèles. La précision est la première exigence dans la publication des sources. Sloet tombait naturellement juste quand il considérait Alardus comme **burgrave** de Nimègue et lui donnait ce titre. Le burgrave était un fonctionnaire impérial, chargé d'administrer la résidence du Valkhof et de gouverner le territoire qui dépendait du burg. Le Bronnenboek le qualifie de « comes Alardus », nos pétochards n'osant pas parler tout de go de « comte Alardus », car ce titre obligerait à chercher où se situait ce comté de Nimègue, d'autant plus qu'un comté suppose quand même un minimum de territoire. Le Bronnenboek commet du reste avec ce texte **sa troisième manipulation**, en cachant anxieusement que cette charte est le premier acte qu'on ait conservé au sujet de Nimègue et que la ville n'a **rien** à offrir à propos de sa prétendue **préhistoire de cinq siècles**. Donc... et chacun peut conclure.

Texte 469 (Bronnenboek n° 166)

Vers 1202.

L'archevêque de Trèves établit dans une charte que Gerlacus de Kobern a restitué la cour du lieu à l'église de Liège, et que l'archidiacre de Liège nommé **R. de Numage** en a pris possession.

Source : Bormans et Schoolmeesters, o.c. p. 81.

Note : Bien qu'il ne soit pas exclu qu'un natif de Nimègue ait été fonctionnaire du diocèse de Liège, cette qualité aurait quand même dû rendre vigilant. Ici aussi il est exclu qu'il s'agisse de Nimègue, **Neuville-en-Condroz** étant infiniment plus vraisemblable.

Texte 470 (Bronnenboek n° 170)

13 juin 1209 – Etabli à Coblenche.

Un acte donne une énumération des sommes qui doivent être payées à l'octroi de Coblenche au profit du chapitre de Saint-Siméon à Trèves. Le texte parle d'abord des bateaux qui descendent le Rhin et la Moselle ; ils doivent donner un grand saumon. Ceux de Numago doivent donner la peau d'un grand bœuf. Le texte poursuit avec ceux de Neuss.

Source : Sloet, o.c. p. 432.

Note : Numago signifie ici clairement et indubitablement **Neumagen**, située, notez-le, sur la Moselle, si bien que je me demande bien comment le Bronnenboek ose présenter ce texte pour Nimègue. Cette bourde et bien d'autres conduisent à se poser de sérieuses questions sur le niveau de la recherche scientifique à l'Université de Nimègue : ce n'est pas à une peau de bœuf mais à une peau d'âne qu'il ferait penser.

Texte 471 (Bronnenboek n° 171)**13 janvier 1213 – Donné à Nimègue.**

L'empereur Otton IV confirme le comte Guillaume 1^{er} de Hollande dans la possession des fiefs que les comtes précédents avaient également reçus de l'empire.

Source : Oorkondenboek van Holland en Zeeland tot 1299, I, p. 316.

Note : C'est la dernière charte donnée par un roi ou empereur germanique à Nimègue. Précédemment, on peut en tout et pour tout en signaler deux : une de 1151 de Conrad III, la seconde de 1157 de Frédéric Barberousse. Pourquoi le Bronnenboek n'appelle-t-il pas l'attention de ses lecteurs sur le fait que Nimègue n'a pas joué un rôle d'importance dans l'empire germanique, et que ce rôle mineur cesse même complètement en 1213 ? Cela me semble pourtant nécessaire, surtout parce qu'il s'arrête en 1247 de citer les sources et motive cet arrêt en disant qu'après 1247 on trouve une « explosion » de mentions, et parce que la ville et les auteurs n'ont cessé d'insister sur les liens de Nimègue avec l'empire germanique.

Texte 472 (pas dans le Bronnenboek)

1222

A **Dreumel** se situent 4 mansi (manses) avec leurs dépendances.

...

Dreumel et la localité suivante qui s'appelle **Wamel**, sont situées près de **Numagen**, le palais royal sur la rivière appelée « der Vayl », et sises assez près de la ville qui est appelée **Tyle**.

Sources : Beyer : Urkundenbuch, I, p. 190.

Sloet, o.c., p. 65.

Note : Cesarius, ancien abbé de Prüm, transcrivit en 1222, à la demande de l'abbé de l'époque, un vieux registre contenant des notes sur les propriétés de l'abbaye, registre qui portait la date de 893. Il s'amusa du « style » rustique et inouï de l'ouvrage, que personne n'avait jamais lu, et ajouta aux énumérations de ce répertoire ses propres remarques et explications. Ce qui nous a valu une remarquable **source double** : un texte de 893 et un texte de 1222, ce type de sources doubles étant extrêmement rare ; aussi tout historien qui se respecte tombe-t-il à genoux et baise-t-il le sol quand il en trouve une. Le texte ancien ne parle pas d'un palais à Nimègue contrairement à celui de 1222. Le premier auteur n'aurait pas manqué de signaler cette particularité si elle avait existé à l'époque, d'autant que l'abbaye de Prüm avait des liens étroits avec les rois et les empereurs puisqu'elle était abbaye royale ou impériale. L'année 893 ne signifie pas que Prüm avait dès cette époque des biens dans les régions de la Meuse et du Waal, mais seulement que l'acte le plus ancien de l'ouvrage datait de 893. Pourquoi le Bronnenboek, si attaché à collectionner des « Nimègues », saute-t-il cette passionnante source double ? Eh bien, parce que chacun tirerait la même conclusion que moi ci-dessus, à savoir que ce texte constitue une importante preuve contre Nimègue.

Texte 473 (Bronnenboek n° 175)

1226

L'empereur Frédéric II confirme l'Eglise Sainte-Marie d'Aix-la-Chapelle dans ses possessions, notamment à **Numaga**. La charte est une confirmation de chartes précédentes de 888, 930 et 966 accordées par ses prédécesseurs.

Source : Meuthen, Aachener Urkunden 1181-1250, p. 92.

Note : J'ai montré au texte 315, que Numaga n'était pas Nimègue mais **Neuville-en-Condroz** près de Liège, si bien que cette charte qui concerne la même affaire et la même localité ne peut être appliquée à Nimègue. Cette charte mène à une autre conclusion : par suite du nettoyage de critique textuelle auquel je me suis livré, il ne reste aucun texte antérieur où **Numaga** ou Numage puisse être déclaré avec quelque droit applicable à Nimègue, si bien qu'il est clair maintenant que le titre de la revue niméguoise « Numaga » est erroné. Si l'on avait voulu choisir le nom le plus ancien, ce qui va de soi, on aurait dû prendre **Neumaia**.

Texte 474 (Bronnenboek n° 177)

1230 – Donné à Weissemburg.

Henri (VII) accorde à ceux de Nimègue des droits et des immunités dont Aix-la-Chapelle et d'autres villes jouissent également dans l'empire.

Source : Sloet, o.c. n° 536.

Note : On rencontre ici un exemple de traduction tendancieuse et donc fautive par le Bronnenboek. Le texte parle simplement de « Aix-la-Chapelle et autres villes notres et de l'empire ». Le Bronnenboek en fait des « villes impériales », coiffant ainsi Nimègue de la énième fautive couronne. Nous traiterons tantôt plus à fond de la facette ville impériale. La citation du Bronnenboek commet une nouvelle manipulation en cachant anxieusement que cette charte est **la première disposition** d'un souverain en faveur de la ville, ce fait capital devant bien entendu être dissimulé. Cinq siècles blancs, où manque toute trace d'une relation avec l'empire – car dans **les sources allemandes** non plus Nimègue n'apparaît pas – ne suffisent pas à amener le Bronnenboek à se poser des questions.

Texte 475 (pas dans le Bronnenboek)**Vers 1230.**

Sous cet Otton de Gueldre et au début de sa gouvernance, les habitants de Nimègue commencèrent **pour la première fois** à user avec satisfaction des privilèges royaux à l'instar de la ville royale d'**Aix-la-Chapelle**. Ceux-ci avaient été octroyés avec bienveillance par Henri VII de pieuse mémoire, roi romain et landgrave de Thuringe, fils de Sainte Elisabeth et furent ensuite, comme clairement exposé ci-dessus, richement confirmés, renouvelés et étendus en vertu de leur autorité impériale par ses successeurs au saint empire romain germanique.

Source : Wilhelmus de Berchem, Chronicon Geldriae, édition Sloet, p. 62.

Note : Le Bronnenboek mentionne effectivement la charte de 1230 d'Henri VII. Le texte de Van Berchem est tout aussi important, parce qu'il nous apprend quand Nimègue commença à essayer de se hausser au niveau d'Aix-la-Chapelle, ambition qui, on le verra tantôt, a eu une énorme influence sur la formation des mythes à Nimègue.

Texte 476 (Bronnenboek n° 178)**1231**

Quatre arbitres élus décident que le prévôt et le chapitre de l'Eglise des Saints-Apôtres de Cologne ont conjointement le patronat de l'église de Nimègue.

Source : Sloet, o.c. n° 530.

Note : Le texte appelle la ville **Numage**, détail onomastique qu'il convient de mentionner, aussi important que le fait que la forme **Nymegen** apparaît en 1242. Il est facile de suivre l'évolution étymologique dans les différents textes. Pourquoi le Bronnenboek n'appelle-t-il pas l'attention là-dessus au lieu de donner l'impression que Nimègue dériverait directement de Noviomagus ? Le nom dérive de Neumaia. Quant à la latinisation en Noviomagus, elle est utilisée pour la première fois en 1151. Ces faits sont aussi importants que l'information selon laquelle l'Eglise des Saints-Apôtres de Cologne possédait le patronat de l'église de Nimègue, information qui appelle d'ailleurs quelques compléments, vu que chacun a le droit de savoir qui possédait ce patronat pendant les cinq siècles blancs ou vides de Nimègue.

Texte 477 (Bronnenboek n° 179)**1233**

Arnoldus Bonard, juge de Nimègue, donne une charte au profit de l'abbaye de Camp.

Source : Hauptstaatsarchiv Düsseldorf, Abtei Camp, Urkunde n° 59.

Note : Il faut à nouveau poser la question : pourquoi le Bronnenboek n'appelle-t-il pas l'attention sur le fait qu'il s'agit **du premier acte** à nous révéler quelque chose de l'organisation judiciaire à Nimègue et pourquoi le Bronnenboek cache-t-il tout ce qui montre que Nimègue était **une ville neuve** du début du XII^e siècle, qui se développe normalement et acquiert successivement tout ce que possède une ville normale de cette époque. Donner l'impression, et même le dire en propres termes, que tout

ceci repose sur une préhistoire de cinq siècles, alors que tout est au contraire d'une égale nouveauté, c'est la tromperie fondamentale du Bronnenboek.

Texte 478 (Bronnenboek n° 180)

1234

Mais le comte de Hollande (Floris IV) revint chez lui (depuis la région de l'Elbe) et fut tué dans un tournoi à Nimègue.

Source : Annales Stadenses, MGS, XVI, p. 362.

Note : La grandiose bévue du Bronnenboek a déjà été clouée au pilori dans les textes 437-441. Elle est d'ailleurs tellement immortelle qu'on peut l'épingler une seconde fois. Je mettrai ici l'accent sur la toponymie. Le Bronnenboek parlait évidemment de la conviction que **Noviomagus**, si avant dans le XIII^e siècle, **ne pouvait** signifier Noyon, et pensait pouvoir avec ce texte enfoncer également les autres interprétations Noyon et gagner le public à l'interprétation Nimègue. Hélas Noviomagus signifie bien Noyon, et parler de région de l'Elbe (ndtr. : cette Albis était l'Aa) c'est se tromper de région parce que les Stadingers résidaient bel et bien en Flandre française. Le Bronnenboek sombre lamentablement dans les chaussees trapes des erreurs des index des Monumenta Germanica et l'erreur s'amplifie chaque fois qu'on tente de lui trouver une échappatoire. Camps sombre naturellement avec lui, lui qui prend in extremis la défense du « tournoi de Nimègue » (Nederlands Archievenblad, 1983). Ce monsieur ne fait que fanfaronner et ne connaît même pas les textes les plus simples !

Texte 479 (Bronnenboek n° 183)

1242

Le comte de Clèves accorde aux bourgeois de Clèves franchise des tonlieux du Rhin, qu'il possède en fief de l'empire, notamment à **Nymegen**.

Source : Scholz, o.c. p. 26.

Note : La franchise de tonlieu accordée à Clèves n'est pas l'essentiel, mais bien le fait que la ville apparaît **pour la première fois** sous le nom de Nymegen, la forme moderne du nom, qui subsiste sans changement depuis sept siècles et se maintiendra probablement jusqu'à la fin des temps. Relever les données onomastiques est naturellement une des principales composantes de l'histoire d'une ville.

Texte 480 (Bronnenboek n° 182)

1241

Voici les droits que villes et villae ont à payer :

Item de **Duisburg** 50 mark. Les Juifs du lieu 15 mark.

Item de **Numage** 40 mark.

Item de quatre fermes près de **Dortmund** 15 mark. Les Juifs du lieu 15 mark.

Source : Notitiae de precariis civ. et vill. Const. III, p. 2.

Note : En l'absence de preuve, ce texte doit être rejeté pour Nimègue, vu que l'ordre d'énumération déjà ne colle pas et qu'il existe en Allemagne plus de 20 localités auxquelles ce nom de Numage pourrait s'appliquer. C'est le énième exemple du ratissage sauvage par Nimègue de prétendues mentions de la ville.

Texte 481 (Bronnenboek n° 189 et 190)

8 novembre 1247 – Donné à Neuss.

Guillaume (Willem), comte de Hollande et roi allemand élu, donne **en gage** à Otton II, comte de Gueldre, le burg de Nimègue avec toutes ses dépendances.

Source : Dloet, o.c. p. 682.

Note : On traitera ailleurs des conséquences de cette mise en gage. Le Bronnenboek met un terme à ses références avec cette charte de 1247, comme si la question de la Nimègue carolingienne se terminait ainsi, alors qu'en fait elle ne fait que commencer. En effet, jusqu'à maintenant et depuis 1125, nous n'avons pas trouvé dans les sources la moindre trace qui présenterait la moindre relation

avec la préhistoire carolingienne de Nimègue, ni la moindre confirmation écrite de l'existence de cette tradition. Aussi est-il nécessaire, contrairement au Bronnenboek, de continuer nos investigations vu qu'il est naturellement d'un intérêt capital de savoir comment cette tradition est apparue, qui l'a pour la première fois émise et sur quoi cet auteur appuyait son affirmation.

Texte 482 (pas dans le Bronnenboek).

1272

Le noble comte Otton (de Gueldre), qui avait obtenu pouvoir et gouvernement sur Nimègue, comme nous l'avons raconté ci-dessus, voulait progresser en ce domaine. En l'an 1254, il conclut un accord avec le juge, les échevins et les autres bourgeois de Nimègue, par nécessité et au profit de lui-même et des habitants, comportant que ceux-ci démoliraient **l'église paroissiale**, sise hors de la ville afin de la placer au sein de la ville et de la reconstruire. Du vénérable père, le sieur Koenraad van Hofsteden, archevêque de Cologne, ils en obtinrent la permission. Des vénérables messieurs doyen et chapitre de l'église des Saints-Apôtres de Cologne, qui étaient de longue date les véritables et paisibles patrons de l'église, ils obtinrent également l'approbation, sous réserve toutefois de tous leurs droits et biens et sans aucune responsabilité de leur part. A cette fin, ils reçurent du roi romain (germanique) propriétaire du sol, un emplacement libre dans la ville appelé Hundisberg, pour la construction et la consécration d'une église avec cimetière que la ville transmettrait sans réserve au doyen et au chapitre. Le comte et la ville s'engagèrent en même temps, en compensation du terrain entre le château et la porte de la ville, propriété de l'église, où habitait le pléban, terrain désormais occupé par le nouveau fossé de la ville, à construire une nouvelle maison idoine, assez proche de la nouvelle église et à la donner au pléban. Il existe à ce sujet dans l'église des Saints-Apôtres une charte, scellée de leurs sceaux, celui du comte Otton et de la ville de Nimègue. Finalement l'église paroissiale de Nimègue, dédiée à **Sainte Gertrude**, fondée à ce que l'on dit à l'époque des Pépinides, ancêtres de Charlemagne, fut de cette façon déplacée de son premier emplacement et transférée et achevée à l'intérieur des murs de la ville.

L'année suivante, en 1272, à la vigile de la Naissance de Sainte Vierge Marie, elle fut consacrée par l'illustre Albert le Grand, évêque de Regensburg et de l'Ordre des Prêcheurs (ndtr. : Dominicains), en l'honneur de la Sainte Vierge et du Bienfaisant porte-drapeau du Christ, le premier martyr Stéphane. L'autel principal situé en avant du chœur fut consacré à ce martyr ; deux autels latéraux sont dédiés aux Saints Nicolas et Catherine. Ceci se passa à l'époque de Koenraad (Conrad) archevêque de Cologne, et Reinald, comte de Gueldre et fils de l'Otton susdit. La fête de la dédicace fut fixée par Albert le Grand au premier dimanche après la fête de la Naissance de Marie. Les vers suivants concernent cette consécration :

En l'an 272 (sic !), Albert le Grand, consacra, comme un agneau, l'église du patron Stéphane, le sublime martyr, le jour précédant la Naissance de Marie.

A l'emplacement de la première fondation, appelée maintenant par les habitants l'Ancien Cimetière, il n'était rien resté ; le lieu était complètement profané. Y reposaient pourtant encore les corps d'innombrables croyants, fidèles du Christ, qui avaient obtenu le repos dans le Seigneur et y attendaient la trompette des derniers temps et la rétribution à venir de leurs propres actions. C'est pourquoi le même Albert stipula et imposa que chaque année jusqu'à la fin des temps à venir, à l'octave de la Pentecôte, la statue de la Sainte Vierge avec le Saint Sacrement et les reliques de Saints, seraient portées en procession de la nouvelle église à cet emplacement précédent, afin d'y prier Dieu pour les croyants qui y étaient enterrés. Cela fut fait chaque année et est devenu une coutume ; cela se fait avec une grande solennité et le concours de tout le clergé et du peuple. Cette Procession avec la statue de la Sainte Vierge, le Saint Sacrement et les reliques des Saints, d'abord faite de cette manière par ceux de Nimègue a plus tard été imitée dans beaucoup de villes, de villages et d'églises de diverses parties du monde et y est également devenue une coutume.

Source : Wilhelmus de Berchem, o.c. p. 67.

Note : Nous traiterons à part de la signification de ce texte. Impossible de l'ignorer, vu qu'il est d'un intérêt capital pour la question de savoir si un palais carolingien peut avoir occupé l'emplacement ancien de l'église et du cimetière de Nimègue. Aussi la raison pour laquelle le Bronnenboek, qui cite

hors de propos des textes d'Italie, d'Allemagne et de Belgique, passe ce texte capital d'un auteur Niméguois, est-elle pour moi une énigme.

Texte 483 (pas dans le Bronnenboek).

Vers 1480

Novimagium a donc débuté près de 60 ans avant la naissance du Fils Unique de Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ, de Jules César, le premier monarque des Romains, comme il apparaît du Speculum Historiale, livre sept. Au cours de sa reconnaissance de ces pays, Jules, alors qu'il descendait le Rhin et arrivait près d'un territoire forestier qui lui plut, construisit un grand palais, encore plus formidable que les autres fortifications, auquel il donna le nom de **Novimagium**.

Source : Wilhelmus de Berchem, o.c. p. 3.

Note : Ces informations de Van Berchem ne sont pas placées dans l'ordre chronologique : ce sont de a à z des fables colportées au XV^e siècle. Notre chanoine niméguois donne ici dans la légende toute pure vu que César n'a jamais mis les pieds aux Pays-Bas. Il place près d'un siècle trop tôt l'arrivée des Romains aux Pays-Bas. La fable de la fondation de la ville par Jules César, on la raconte de pratiquement toutes les villes allemandes riveraines du Rhin. Il est remarquable qu'aucun des anciens auteurs ne nomme Nimègue parmi celles-ci, si bien qu'il est clair que c'est Van Berchem, sans avoir l'air d'y toucher, qui insère également Nimègue dans cette légende.

Texte 484 (pas dans le Bronnenboek).

Vers 1480

Lorsque Jules eut fondé Novimagium et alors qu'il résidait dans les parages, quatre consuls de l'empire furent tués : Julius, Claudius, Pudens et Momanes, qui étaient honorés comme des hommes divinisés et pour lesquels il fit aménager un temple dans son palais de Noviomagus... Ce temple fut plus tard, à l'initiative de **Charlemagne**, consacré par le Pape Léon III en l'honneur de Saint Nicolas... Car Charles, le roi des Francs, excellent serviteur de l'Eglise du Christ, a, à côté de ses autres grandes et admirables œuvres, construisit pour l'illustration et l'avantage de l'empire, deux magnifiques palais : l'un non loin de la ville de Mayence, près de la villa qui s'appelle Ingelenheim, l'autre à **Noviomagus** sur la rivière **Wahalis**, qui arrose au sud l'**Ile des Bataves**. Ce palais de Noviomagus, en ruine à cette époque, avait, comme je l'ai dit, reçu de César sa première fondation. Dans ce palais restauré, Charles résida souvent à cause de l'agrément du lieu, et il avait l'habitude d'y tenir des fêtes et des réunions impériales. Car, alors qu'il était encore roi des Francs, en l'an 776, après sa victoire sur les Italiens et les Saxons, il célébra avec les siens la Noël à Herstal près de Liège, la fête de Pâques dans la villa qui s'appelle **Novimagium**.

Source : Wilhelmus de Berchem, o. c. pp. 4 et 7.

Note : Siste viator ! Arrête-toi un instant promeneur ! face à **ce premier texte** sur le mythe de Nimègue, enlève ton chapeau et dis une oraison jaculatoire pour éviter une apostrophe moins correcte, car, avant Van Berchem, tu ne trouveras la Nimègue carolingienne chez aucun auteur, et après lui, il faudra encore attendre un bon siècle avant que d'autres ne reprennent ses thèses. On peut penser de Van Berchem ce qu'on veut, mais il faut lui faire une concession : il a, cinq siècles durant, mené tous les historiens par le bout du nez, les engageant sur une fausse piste, ce qui est une formidable prestation pour un chanoine du XV^e siècle ! Ce qu'il raconte des quatre consuls repose sur une lecture tout à fait erronée d'une inscription romaine (la pierre existe toujours !), qui, et c'est fort intéressant, se trouvait à son époque dans le mur de la chapelle Saint-Nicolas et y était peut-être depuis la construction du sanctuaire avant 1125. Le lecteur attentif aura bien remarqué lui-même que Van Berchem complète et parachève le texte d'Otto von Freising, dont il cite même littéralement un fragment, grâce au texte d'Eginhard sur la construction de Noviomagus. Il me faut à nouveau demander : pourquoi le Bronnenboek saute-t-il les textes de Willem van Berchem, l'auteur niméguois ? La réponse est hélas à nouveau accablante pour l'Université de Nimègue : parce que chacun verrait alors qu'il fut le premier et le seul auteur à avoir, avant le XVII^e siècle, avancé la thèse de la Nimègue carolingienne, et parce que chacun, après avoir lu son texte, est assailli par une foule de questions. Tout d'abord : comment se fait-il que tout cela n'ait été couché pour la première fois par écrit que **sept siècles après les faits** ? L'historien de métier se mettra aussitôt en quête des sources de

l'auteur - il exige en effet des références - et sera stupéfait de n'en point trouver, si bien que le fondement de la thèse de Van Berchem sera pour lui une grande énigme. Et pourtant... et pourtant ! Willem a bel et bien mentionné sa source comme nous le verrons dans le texte suivant.

Texte 485 (pas dans le Bronnenboek).

Vers 1480

Tout ce que j'ai raconté jusqu'ici à propos de Charlemagne concernant Novimagus, je l'ai emprunté de ci de là à la chronique de Grégoire de Tours.

Source : Wilhelmus de Berchem, o. c. p. 8.

Note : Hélas, hélas ! Il se trouve malheureusement que Grégoire de Tours, né vers 538, a vécu et écrit jusque vers 594, si bien qu'**il n'a rien pu raconter sur Charlemagne qui a vécu plus de deux siècles après**. Autrement dit, Willem débite des bobards, et, non content d'avoir sucé de son pouce bien des données, il entend encore les couvrir de références aussi prestigieuses que fausses !

LE BRONNENBOEK ET VAN BERCHEM

Willem van Berchem, le premier écrivain de Nimègue, et en même temps l'inventeur du mythe carolingien, **n'existe pas pour le Bronnenboek**. On n'évoque même pas son nom ; dans la bibliographie du Bronnenboek de Nimègue, on chercherait en vain **la première chronique de Nimègue**. Les écrivains niméguois et gueldrois ultérieurs n'ont cessé à partir du XVII^e siècle de citer de long en large Willem van Berchem. Ils le présentent comme une autorité quand ils parlent de la Nimègue carolingienne. A ce sujet, ils ne citent aucun autre écrivain ni aucune autre chronique plus anciens. Il s'avère donc qu'ils se fient les yeux fermés à ses informations et qu'ils n'estiment même pas nécessaire de le contrôler à partir d'autres auteurs. C'était du reste impossible vu qu'il n'existe pas d'auteurs plus anciens qui confirmeraient Van Berchem. Il s'avère donc aussi, et trois éventuels Bronnenboeken échouent à le réfuter, **qu'il est l'inventeur de la Nimègue carolingienne**. Cela éclaire d'un vif éclat le motif qu'a le Bronnenboek d'ignorer sa personne et ses écrits et de se livrer une fois de plus à une fraude consistant à sauter des faits essentiels et donc à les nier, à savoir que Willem van Berchem a **pour la première fois** vers 1480 énoncé le mythe carolingien de Nimègue, qu'il n'apporte aucune preuve de ses affirmations, que la mention de sa source est aussi fausse que stupide et que notre curé de village n'avait ni les connaissances ni les compétences nécessaires à l'établissement d'une thèse aussi lourde de conséquences, laquelle a tout bonnement transformé en capharnaüm l'histoire de l'Europe occidentale. Pour son propre salut, le Bronnenboek était bien obligé d'ignorer ce personnage ! En effet, s'il était devenu évident pour chacun que la tradition carolingienne de Nimègue est une fable du XV^e siècle, un Bronnenboek devenait tout à fait superflu et la falsification du texte d'Otto von Freising devenait plus vaine encore.

Texte 486 (pas dans le Bronnenboek).

Vers 1480

Le rude peuple des Normands vint en l'an 875 de Notre Seigneur, sous le règne de Charles II, fils de Louis le Pieux, sous la conduite de Godfried, Siegfried, Rollo, Jollo et d'autres grands, par la rivière **Wala**. Ils occupèrent toute la Batua, le duché de Gueldre et incendièrent le palais de Neomagus. De là ils s'embarquèrent sur le Renus et la Mosa et ruinèrent et dépeuplèrent à feu et à sang Cologne, Bonn, Mayence, Worms, Zülpich, Jülich, Aix-la-Chapelle, Liège, Maastricht, les Ardennes, Trèves, Tongeren, Sint-Truiden (Saint-Trond), Prüm et Metz et d'innombrables autres villes de Germanie, ainsi que des provinces, des monastères, des villes fortifiées et des châteaux. Louis, roi de Germanie et frère du Charles II susdit marcha sur eux avec une puissante armée et les chassa de son royaume.

Toutefois les Normands impies, qui avaient déjà détruit tant de villes et de régions de Germanie et y avaient massacré les gens, firent également intrusion dans la partie inférieure de l'**Alamania**, et hivernèrent en l'an 879 de Notre Seigneur à **Noviomagus**. Louis, roi de Germanie, partit en guerre contre eux, mais, comme il ne pouvait les vaincre, il retourna ignominieusement. Charles III, fils du

roi Louis susdit, qui succédait à son oncle Charles II à la tête du royaume, ne réussit pas mieux que son prédécesseur et, en dépit d'une guerre cruelle, n'arriva à rien contre eux. Enfin on convainquit Godfried, roi des Normands, d'engager des négociations de paix. Il se laissa christianiser à condition qu'on lui donne pour épouse Gisela, fille du roi Lothaire II avec comme dot la province de **Frisia**. D'où vient que le roi Godfried réduisit à un épouvantable état d'esclavage les Frisons qui lui résistaient ; il alla même si loin qu'il obligea tous les Frisons à porter au cou une hard en sorte qu'on pût les pendre immédiatement sitôt qu'ils se soulèveraient contre lui de quelque manière que ce fût. Mais voyez ! Ce roi Godfried fut assassiné quelques années plus tard par les chrétiens, ce qui était la vengeance de Dieu, alors qu'il était avec un grand nombre de Normands en **Batua**, qu'il avait déjà dévastée auparavant.

Source : Wilhelmus de Berchem, o. c. p. 11.

Note : L'auteur donne **deux informations** sur les Normands et Noviomagus. Il n'évoque en réalité qu'un seul fait, vu que, s'il mentionne bien les dates erronées de 875 et 878, il décrit les seuls événements de 880. Les chroniques contiennent toutefois beaucoup plus d'informations sur la relation entre Noviomagus et les Normands. Pourquoi Van Berchem ne les mentionne-t-il pas ? Ce n'est pas une énigme pour moi : elles étaient trop risquées pour lui et il comprenait parfaitement qu'elles ne concernaient pas Nimègue. Il appliquait déjà une « sélection » raffinée. Cela semble être une particularité de Nimègue car le Bronnenboek cité également **trois** textes sur les Normands et en saute gaillardement quatre-vingts !

Texte 487 (pas dans le Bronnenboek).

Vers 1480

Frédéric 1^{er}, élu en l'an 1150 roi romain, dans **la troisième année** de son règne (c'est-à-dire en 1152) fit restaurer dans toute sa magnificence **Noviomagus** qui avait été détruite par les Normands et Baudouin de Flandre et avait été fondée à l'origine par Jules César. C'est de cette restauration que traitent les vers d'une vieille inscription maçonnée dans le mur de **l'église** de Nimègue, tout près du trésor, où l'on trouve gravé :

(Van Berchem cite alors le texte de la pierre votive de 1155 – voir texte 455 – et poursuit) :

Ces vers doivent être compris comme traitant de **la ville** de Nimègue, qui, comme je l'ai dit ci-dessus, avait été complètement dévastée et dépeuplée. Toutefois, le palais de la ville **ne peut pas avoir été restauré par cet empereur Frédéric**, mais également par d'autres empereurs romains (ndtr. : entendez du saint empire romain germanique). Car après (cette destruction) ils y ont encore habité un certain temps, comme Otton II (980-1002) et sa mère Théophanu, Henri II (973-1024) et Henri III (1017-1056), **qui n'auraient en effet pas pu y habiter s'ils n'y avaient pas restauré le palais**.

Source : Wilhelmus de Berchem, o. c. p. 36.

Note : Le chroniqueur, qui a le mythe de Nimègue sur la conscience, place ici à son corps défendant une remarque si pointue, critique et exacte, que, non content de contredire les affirmations qu'il vient de proférer peu avant, il brise en fait toutes les vitres de la Nimègue carolingienne. Cela semble aussi être une particularité de Nimègue. Par ses erreurs presque innombrables et surtout par les bourdes monumentales de « l'évêque de Nimègue » et du « tournoi de Nimègue », le Bronnenboek s'est réfuté lui-même de manière tout aussi dramatique.

Texte 488 (pas dans le Bronnenboek).

Vers 1480

De ce palais formidable de Noviomagus parle également l'historien Hélinand, moine de Froidmont dans le diocèse de Beauvais, qui écrivit une chronique qui va de l'origine du monde à son époque sous Otton IV ... Il affirme qu'il existe dans le diocèse de Cologne un fameux palais, situé sur une rivière, qu'on appelle **Noviomagus**, où un jour, alors que beaucoup de princes s'y trouvaient, arriva inopinément une barque traînée par un **cygne** qui avait une chaîne d'argent au cou. Un tout jeune homme inconnu en descendit, un très beau chevalier, grand comme un géant : il se choisit une épouse, engendra des fils et sa lignée s'est prolongée jusqu'à nos jours.

Source : Wilhelmus de Berchem, o. c. p. 13.

Note : Van Berchem ne dit pas, bien qu'il l'ait peut-être pensé, que le texte d'Hélinand est une confirmation du palais carolingien de Nimègue. D'autres l'ont en tout cas déduit de ses paroles. Hélinand est né vers 1160 et est décédé en 1230, si bien qu'il écrivait tout à fait correctement au sujet du palais de Barberousse à Nimègue, exception faite de la légende du Chevalier au cygne que Clèves et Nimègue se disputaient du reste l'une l'autre. Il est remarquable que cet écrivain français ait connu le château de Nimègue mais il est plus intéressant encore qu'il ne souffle mot d'une quelconque relation avec Charlemagne. Il faut dire que c'était impossible, ces fables n'ayant été inventées qu'au XV^e siècle par Van Berchem.

CONCLUSION

Faisons ici le bilan. Le Bronnenboek présente entre 1125 et 1247 53 textes où l'on trouve Noviomagus et qu'il applique à Nimègue Parmi ceux-ci il n'y en a que 29 qui concernent effectivement Nimègue et échappent donc à la discussion : 138, 143, 144, 145, 147, 150, 155, 159, 162, 167, 168, 169, 171, 172, 173, 174, 176, 177, 178, 179, 181, 183, 184, 185, 186, 188, 189 et 190. Sept cas sont douteux voire hautement douteux : les numéros 142, 148, 149, 151, 153, 156 et 163.

Sont carrément des interprétations erronées 17 cas, mes textes : 448, 449, 450, 454, 458, 459, 461, 462, 463, 464, 467, 468, 469, 470, 473, 478 et 480, magnifique résultat vraiment pour les rédacteurs du Bronnenboek qui se présentent comme la crème des historiens des Pays-Bas ! Presque **un tiers** de leurs interprétations sont fausses ; le fait que cela concerne les XII^e et XIII^e siècles où les sources sont pourtant plus que surabondantes pour découvrir l'interprétation juste donne le coup de grâce aux nullités qui ne connaissent même pas les principes de base de l'étude des sources et se révèlent être de lamentables épouilleurs d'index ! Le score final est plus dramatique encore. Leupen ne cesse de cocoricoter aux quatre vents qu'il présente 190 textes sur Noviomagus. Il n'en reste que **29** valables « selon l'état actuel de la recherche scientifique », comme il aime à dire, ne pouvant s'empêcher de se targuer de sa « scientificité », alors qu'il en a fait un salmigondis et que sa science consiste en fraude et falsification. En effet, 29 interprétations exactes sur un total de 190 nous donnent un rapport **d'une seule bonne contre huit erronées**. Par contre les rédacteurs du Bronnenboek n'étaient certes pas des nullités mais de subtils fraudeurs, lorsqu'ils **ne traduisirent pas** le texte 455, et sautèrent des citations essentielles, mes textes 472, 475, 482, 483, 484, 485, 486, 487 et 488.

Ils tombèrent dans le délit caractérisé en falsifiant le texte 456. Comme la tradition carolingienne de Nimègue, également selon le Bronnenboek, se confirme ou s'effondre selon que le palais de Barberousse succédait ou non au palais de Charlemagne, l'affaire est définitivement réglée dès lors que la question ne peut recevoir de réponse positive qu'au moyen d'une falsification. Cette falsification était aussi absurde qu'inutile face à la preuve définitive que **pendant trois siècles** après Otto von Freising, aucun écrivain n'a compris son texte sur la restauration de Noviomagus comme concernant Nimègue. La preuve définitive en est donnée par le fait que l'œuvre d'Otto von Freising était universellement connue comme étant la « Kaiserchroniek », et que **les auteurs allemands**, qui avaient pourtant tendance à tout tirer vers l'Allemagne et étaient déjà depuis longtemps en train de germaniser Charlemagne, n'ont jamais parlé d'une Nimègue carolingienne et **n'attribuaient donc pas à Nimègue le passage d'Otto von Freising**. Il en dit d'ailleurs très long que le Bronnenboek saute les textes qui montrent que l'idée d'une Nimègue carolingienne **n'est apparue qu'au XV^e siècle** et n'a commencé à se répandre qu'au début du XVII^e. C'est la première publication de la Table de Peutinger en 1598 qui a donné l'impulsion principale à cette diffusion, vu qu'elle conduisit à l'idée, jamais entendue ni exprimée auparavant, que la Betuwe était l'Île des Bataves. Cela donna soudain aux élucubrations de Willem van Berchem un cadre classique et romain, dans lequel chacun donna littéralement tête baissée. Prenons congé du Bronnenboek de Nimègue, qui par ses fraudes et falsifications a résolu la question une fois pour toutes. C'est avec juste raison que la science lui a répondu par un silence de mort. Le bon peuple l'a rejeté catégoriquement. « Attendez donc, s'écriait une journaliste de Nimègue, les professeurs démontreront bien un jour que Nimègue est quand même la ville de Charlemagne. » Cette menace en l'air comporte donc, mais notre braillarde ne s'en était même pas avisée, que les trois premières tentatives n'ont rien prouvé, et qu'après Post, après le premier et le second Bronnenboek, on attend toujours les preuves ! Attendez donc, m'exclamai-je à

mon tour, que **les 550 noms de la Batua** soient localisés en Betuwe ! Car ce n'est qu'après la localisation de ces 550 toponymes que pourra commencer la discussion de **cet unique toponyme** Noviomagus. Cette discussion doit naturellement commencer à la Germania de Tacite et non à Willem van Berchem, le mythomane du XV^e siècle.

RESUME DES CHAPITRES PRECEDENTS LE TONITRUANT FIASCO DES ETUDIANTS

Le mémoire des étudiants contient un nombre astronomique de bourdes. Bien que j'en aie traité suffisamment dans les notes des textes, il est bon d'en récapituler brièvement la série afin de faire toute la lumière sur cette gifle magistrale portée à la science historique néerlandaise. Leupen a bien essayé après coup de rattraper à grand renfort de bavardage quelques bourdes, notamment dans le Second Bronnenboek et dans la revue « Numaga », ce qui était peine perdue, ses échappatoires transparentes et sucées de son pouce l'enfonçant davantage encore. Au sujet de la masse d'âneries restantes, déjà signalées partiellement dans « *De bisschop van Nijmegen* » (L'évêque de Nimègue), il garde un silence de mort, car il est impossible de leur trouver une échappatoire. Il peut encore moins parler des omissions car cela l'obligerait à en donner la raison et à les justifier. Je vais mentionner ici les pires bévues sans prétendre à l'exhaustivité. Un épouillage intégral du Bronnenboek en livrerait encore quelques dizaines supplémentaires, par exemple les omissions **d'auteurs classiques** et de publications de **sources françaises** qui sont bien plus essentielles pour la recherche que les 160 exclamations non prouvées du Bronnenboek. Pour cette énumération, je renvoie aux numéros de mes textes. Pour le bon ordre, je compte et numérote également les bévues, vu qu'il est indispensable de donner à cette litanie de misère toute son ampleur et de clouer au pilori les braillards et fanfarons qui se cachent derrière leur titre universitaire pour berner le peuple des Pays-Bas avec cet écoeurant monument de tromperie. Après 25 ans de dénégations, c'est dans la barque d'étudiants qu'ils connaissent leur dernier naufrage, déchéance inouïe à ce jour dans tout l'univers. Mon « *Bisschop van Nijmegen* » n'a pas encore été assez mordant. Au lieu de s'enterrer de honte, ce que ferait tout historien intègre que prendrait en pleine figure un réquisitoire aussi irréfutable, nos faussaires continuent sans désespérer à entasser les impudences, couverts en cela par les autres historiens. Voici la litanie. N'oubliez pas chaque fois de psalmodier le refrain : « Seigneur, ayez pitié de nous ! » Ayez pitié du niveau lamentable de nos universités.

vers 50 - IV^e siècle (Bronnenboek numéros 1, 5- 17). De partout dans le monde on a traîné **quatorze** inscriptions lapidaires romaines sur Noviomagus et les Bataves afin de les présenter pour Nimègue. L'inscription lapidaire sur un **Morin de Théroouanne**, trouvée à Nimègue, n'est pas mentionnée parce qu'elle montrerait instantanément le caractère non scientifique de cette chasse aux pierres à inscriptions.

1- 18. vers 96. "La Germania" de Tacite qui situe exactement les Bataves, les étudiants **ignorent son existence**.

1. vers 96. Tacite prouve que **Renus** signifie Escaut. Les étudiants traduisent **cinq fois** fautivement par Rhin, et passent **soixante douze** textes qui mentionnent l'hydronyme Renus.

1 et suivants. vers 96. Tacite et d'autres auteurs situent les **Bouches du Renus** - Escaut et France. Les étudiants citent un texte (n° 59) sur cette indication primordiale et en passent **douze**.

1. jusque vers 96. Tacite et d'autres auteurs prouvent que l'hydronyme **Danuvius** désigne l'Aisne.

7. vers 96. Tacite et d'autres auteurs prouvent que l'**Île des Bataves** se situait en France. Les étudiants passent **vingt et une** mentions de ladite Île parce qu'elles contredisent l'attribution à la Betuwe.

130. 14. vers 96. **Noita** était la capitale des **Nuithones** et se situait à Noeux. La tribu est mentionnée parmi des tribus françaises ; **aussi la localité n'était-elle pas Nimègue**.

15. vers 96. La source de **l'Albis** - Aa est localisée par **quatre** tribus françaises à son emplacement exact en France.

1 - 18. vers 96. Tacite énumère **quatre-vingt deux** noms de localités et de tribus qui environnaient les Bataves et leur île. Les étudiants les sautent **tous**.

- 386. 1 - 18** et autres. vers 96 - vers 400. Les autres auteurs classiques mentionnent **cent soixante-treize** noms de localités et de tribus qui environnaient les Bataves et leur île. Les étudiants les sautent **tous**.
- 19.** 70 - 19 avant Jésus-Christ. Les étudiants ne connaissent pas Virgile, qui **un siècle déjà avant** l'arrivée des Romains aux Pays-Bas parle du "Renus Bicornis" chez les Morini (Morins) de Théroouanne...
- 20.** 70 - 19 avant Jésus-Christ. ... pas plus que le commentaire qu'il fait, ajoutant des preuves en faveur de la France.
- 21 - 31.** 60 avant Jésus-Christ. - 20 après Jésus-Christ. Ils ne connaissent pas davantage Strabon, un des plus grands géographes de tous les temps. **Onze** textes d'une importance capitale passent à la corbeille à papier. Je me refuse à compter à part les textes passés sous silence, bien qu'il y en ait des dizaines.
- 21 - 31.** 60 avant Jésus-Christ - 20 après Jésus-Christ. Le **Renus**, un des ports d'embarquement pour l'Angleterre du continent, ne se situait naturellement pas aux Pays-Bas avant l'arrivée des Romains.
- 32- 36.** vers 55 avant Jésus-Christ. César n'a jamais mis les pieds aux Pays-Bas. Et pourtant il relate sa propre expérience des Bataves, déjà enrôlés dans les légions romaines. On passe donc à la trappe **cinq** textes compromettants !
- 37.** vers 44 après Jésus-Christ. Le **Flevum** se situait près de Boulogne.
- 410. 38.** vers 44 après Jésus-Christ. Les fleuves Albis, Amisia, Wisurgis et Lippia se situent en France
- 39.** vers 44 après Jésus-Christ. Une pointe de l'Angleterre se situe en face du **Renus** - Escaut.
- 40.** vers 44 après Jésus-Christ. Les **Suevi** résident en Flandre près du **Renus** - Escaut.
- 41 - 49.** A la trappe également **neuf** textes de **Pline**, le deuxième géographe de l'antiquité. Aucun intérêt pour les étudiants d'aujourd'hui !
- 41. vers 77.** Le **Flevum** et l'**Helinium** se situaient en France. Sautons donc ces textes ! Car nous avons les Flevo-polders.
- 42.** vers 77. Pline donne **dix** preuves que le **Renus** est l'Escaut. A la trappe !
- 42.** vers 77. Pline dit que l'**Ostrachia** se situe en France. Vous voyez bien que ce monsieur ne connaît rien aux Pays-Bas, car l'Oostergo c'est chez nous, Néerlandais ! Malheureusement, cet Oostergo porte un nom **plus récent de treize siècles** !
- 44.** vers 77. Pline donne bien **vingt** preuves que la **Frisia** se situait en Flandre.
- 44.** vers 77. Pline donne bien **vingt** preuves que les **Bataves** habitaient la France.
- 47.** vers 77. Pline dit une fois encore que le **Flevum** et l'**Helinium** se trouvaient en France.
- 47.** vers 77. Pline donne une fois encore **quatre** preuves que le **Renus** - Escaut se situait en France.
- 534. 50 - 59.** 87 - 150. De Ptolémée les étudiants citent un seul texte sur **Batavodurum**, en grec pour faire savant, mais ils en passent **cinquante** avec leurs coordonnées, qui situent ce Batavodurum en France. L'autre toponyme, Lugdunum Batavorum, ils ne le citent même pas, les coordonnées étant trop risquées, vu qu'elles le situent tout près de Boulogne.
- 60b.** 293. Les Romains ont quitté les Pays-Bas. On continue pourtant à mentionner la présence des **Bataves** dans les armées romaines.
- 61.** vers 310. Les **Frisones** sont nommés entre **vingt** tribus françaises.
- 62.** 358. Les **Francs Saliens** habitaient les rives de la **Selle** près de Cambrai.
- 63.** 366. Des **Bataves** sont toujours présents dans les armées romaines.
- 64.** vers 400. Les Bataves se situent près de la **Lys**, des **Menapii** de Cassel et des **Caleti** de Cléty.
- 66.** vers 400. Le "**Renus Bicornis**" se situe toujours dans les parages de **Théroouanne**.
- 68 - 74.** De la Table de Peutinger les étudiants ne citent que le seul nom de Noviomagus pour l'attribuer à Nimègue. Ils sautent **soixante et un** toponymes qui prouvent la fausseté de leur interprétation.
- 75 - 81.** Ils ignorent complètement l'Itinéraire d'Antonin, parce qu'il ne contient pas seulement **cinquante-sept** preuves contre Nimègue mais encore **trois** contre l'assimilation d'Utrecht à Traiectum.

82. vers 425. Près de deux siècles après l'abandon des Pays-Bas par les Romains, des Bataves figurent toujours dans les armées romaines et l'administration civile de la France. Nos étudiants ignorent sept textes.
680. 82. vers 425. Les **Laeti des Bataves** habitent, notez-le bien ! **Noyon**. Ceux-ci auraient-ils dès le V^e siècle confondu Noyon et Nimègue ?
85. vers 417. Le texte explicite d'Orose sur les **Bataves** près de Boulogne passe à la trappe.
86. vers 425. Des **Frisones** et des **Bataves** font toujours partie des troupes d'occupation romaine de l'Angleterre.
87. 428. On passe sous silence un très remarquable texte sur **Dorestadum** - Audruicq.
89. 456. Les étudiants sautent systématiquement les textes concernant l'**Albis**, l'**Amisia** et le **Wisurgis**, qui étaient l'Aa, le Hem et le Wimereux.
90. 458. On continue à rencontrer la combinaison **Renus** et **Vahalis** alors que les Pays-Bas sont largement submergés.
95. V^e siècle. Les **Canninefates** et les **Frisones** sont nommés parmi **cinq** tribus françaises à une époque où la Hollande est submergée.
- 98 - 104. Le Géographe de Ravenne se voit accorder une seule citation sur **Noita** par les étudiants, encore n'osent-ils même pas traduire par Nimègue. Ils sautent quelque **vingt** preuves du même texte qui établissent que ce Noita se situe en France.
- 98 et autres. vers 650. Les étudiants citent cinq textes sur le **Renus**, qu'ils traduisent toujours par Rhin alors qu'il s'agit de l'Escaut.
99. vers 650. Le Géographe de Ravenne situe les **Dani** en Normandie.
99. vers 650. Il situe les **Frisones** en Flandre.
- 99 - 102. vers 650. Il situe les **Saxones** au sud de Boulogne.
103. vers 650. Il situe l'**Ostrachia** et la **Westrachia** en France.
104. vers 650. Il situe **Dorestadum** en France.
725. 105. 825. On continue à pratiquer **l'orientation sur l'ouest**, facteur complètement ignoré par les étudiants, ainsi que par les professeurs de Nimègue, comme on a pu s'en apercevoir.
106. 1006. On rencontre toujours en France la combinaison **Renus-Vahalis**.
107. vers 1000. **Renus** signifie encore toujours Escaut.
108. vers 1100. Les **Bataves** sont toujours un concept bien vivant en France, alors que ce nom n'a pas encore fait son apparition aux Pays-Bas, ce qui n'arrivera qu'à la fin du XVI^e siècle..
109. vers 1100. On rencontre toujours en France la combinaison **Renus-Vahalis**.
110. vers 1194. Jusqu'au XIII^e siècle le nom de **Renus** reste en usage pour l'Escaut.
111. vers 1230. La **Raetia** de Tacite se révèle toujours située en France.
783. 112 - 128. vers 70. De la relation par Tacite du Soulèvement des Bataves, les étudiants citent **deux textes**, mais ils sautent quelque 50 toponymes, tribus et autres indications géographiques qui prouvent que le théâtre des opérations se situait dans le nord de la France.
- 112 - 128. vers 70. Ils citent un texte comportant **Batavodurum** - Béthune, qu'ils n'osent même pas traduire par Nimègue, et ne savent naturellement que faire d'Arenacum, Grinnes et Vada.
113. vers 70. Les **Canninefates** de Genech font partie des Bataves.
113. vers 70. Aussi bien dans sa "Germania" qu'ici Tacite prouve que la **Frisia** se situait en Flandre.
114. vers 70. Ceux de Tungri - **Tournai** sont également impliqués dans le soulèvement de leurs voisins.
116. Les **Bructeri** de Broxeele et les **Tencteri** de Tangry s'associent au soulèvement.
118. vers 70. Les Menapii de **Cassel** et les Morini de **Thérouanne** sont attaqués par Julius Civilis.
119. vers 70. Julius Civilis nomme les Bataves de **Béthune** et les Canninéfates de **Genech** composantes **de la Gallia**.
120. vers 70. Les Chatti du **Mont-des-Cats**, les Usipeti des **Weppes** et les Wattiaci de **Watten** ou Mattiaci de **Mastaing** s'associent au soulèvement.
806. 121. vers 70. Les Treveri de **Trèves**, les Lingones de **Langres**, les **Frisones** de Flandre, les Nervii de **Bavay**, les Baetasi de **Bettignies**, les Canninéfates de **Genech** et les Marsaci de **Marck** près de Calais soutiennent Civilis.

123. vers 70. Les Bructeri de **Broxeele** soutiennent le soulèvement des Bataves.
123. vers 70. Un épisode du combat se déroule dans **le nord de la France**.
123. vers 70. **Reims** se propose pour jouer les bons offices.
123. vers 70. **Huit nouvelles légions** sont engagées contre les Bataves, alors qu'il y en avait déjà au moins quatre sur le théâtre des opérations.
126. vers 70. **Le barrage de Druse** se situait dans les parages de Béthune.
127. vers 70. La rivière **Lupia**, écrite ailleurs Lippia, située à proximité du Béthunois, est la Lys, appelée Leie en Flandre belge.
813. 128. vers 70. La rivière **Navalia**, où Julius Civilis se rendit aux Romains, est la **Nave** près de Lillers et Béthune.
- 130 et suivants. vers 400 - 1200. Les étudiants passent **cent quarante deux textes** comportant la mention de Noviomagus.
- 130-156. vers 400- 768. **Noyon** s'appelle déjà Noviomagus depuis quatre siècles, depuis **huit siècles** même, si l'on y ajoute la période romaine, alors que Nimègue n'est pas mentionnée dans les sources.
- 132 et suivants 400 - 1047. On passe **vingt-cinq** textes sur le "palais de Noviomagus" parce qu'ils concernent **Noyon**.
- 132 - 156. vers 530-768. **Noyon** possède depuis déjà près de trois siècles la résidence mérovingienne et carolingienne de Noviomagus, alors que la naissance de Nimègue devra encore attendre **quatre siècles** et que le mythe mettra encore **sept siècles** après celle-ci à apparaître.
156. 768. On comprend pourquoi on saute le couronnement de Charlemagne à **Noyon**, "son siècle" disent les chroniques.
156. 770. Le premier "Actum Neumago" est ignoré parce qu'il désigne de toute évidence Noyon. Toute la série des 56 "Actum Noviomago" concerne donc également Noyon.
- 1040.159. 770. Le texte qui prouve que Charlemagne résidait à **Noyon**, est passé. Dans le texte qui lui **fait suite**, selon les étudiants, Noviomagus désigne tout à coup Nimègue, ce qu'on affirme **sans preuves**, en écartant les centaines de preuves contraires qui infirment cette attribution, et surtout les preuves historiques et archéologiques que Nimègue n'existait même pas à cette époque.
159. 770. Eginhard pratiquait **l'orientation sur l'ouest**. Son sud signifiait notre est, si bien que ce n'était pas le Waal et Nimègue qu'il avait en vue.
- 1530.161. 776 - 1024. Les étudiants passent **cinq cents** toponymes situés en **Batua** ou à proximité, parce qu'ils sont introuvables en Betuwe et dans les parages de Nimègue.
162. 777. On passe un texte sur Noviomagus parce que **Padrabrunna** y figure, et que même à Nimègue on a fini par savoir qu'il s'agissait de Pierrefonds.
164. 777. D'une charte de Charlemagne, on mentionne quatre localités que l'on situe de travers, et on en passe **sept** parce qu'elles se trouvent en France.
169. 804. Le Renus et la Lippia ne signifient pas le Rhin et la Lippe, mais l'**Escaut** et la **Lys**.
172. 806. La **Moselle** et le **Renus** - Escaut ne renvoient pas à **Nimègue** mais à **Noyon**.
174. 806. On évite tous les textes parlant de l'**Albis**, qui n'est naturellement pas l'Elbe mais l'**Aa** française.
175. 806. Le capitulaire de Niumaga appartient à **Noyon** tout comme celui de Noviomagus en 808.
177. 808. Le capitulaire de Noviomagus est sauté parce qu'il appartient à Noyon.
- 178-538. 808 - 925. Les étudiants passent tout bonnement **quatre-vingt quatre** textes sur les Normands.
- 178 - 338. **Cinquante** textes sur les Normands et Noviomagus connaissent le même sort...
- 1710.178 - 338. 808 – 925 ... dont vingt-cinq précédemment toujours appliqués à Nimègue.
181. 808. Lors de la visite d'un roi anglais à Noviomagus – **Noyon** et de son départ, on escamote quelques abbés **français**.
195. 821. L'empereur se rend d'Aix-la-Chapelle **par la Meuse** à Noyon. La Meuse coule également en France.

- 196.** 821 (et ailleurs). Les textes des chroniques rédigées en **ancien français** qui écrivent littéralement **Noion** pour la résidence carolingienne, comme du reste toutes les éditions **françaises** de source, sont ignorés. Estimation basse : 50 omissions.
- 200.** 821. L'empereur Louis règle à **Noviomagus** la partition de l'empire. Les étudiants virent avec juste raison que cet événement avait dû se passer **au centre de l'empire** et tout aussi judicieusement ne revendiquèrent pas ce texte pour Nimègue. Mais ils ne l'en passèrent pas moins.
- 201.** 822. Pour les mêmes raisons ils passèrent les "missi dominici" de Noviomagus - **Noyon**.
- 404.** 827, 830. Les étudiants s'escriment de ci de là avec les **périples cynégétiques** des Carolingiens. Mais ils passent les plus explicites, celui de 827 de Noviomagus-**Noyon** à Compiègne, Quierzy et Aix-la-Chapelle, ainsi que celui de 830 de Compiègne à Servais, Samoussy, Corbeny et Noviomagus - **Noyon**.
- 206.** 826. **Bechi** n'était pas Beek près de Nimègue, mais une localité proche de **Novellare** en Italië.
- 207 - 221.** 830. Dans l'affaire de Louis le Pieux, on passe soigneusement les textes qui prouvent qu'elle se déroula autour de **Noyon**.
- 207.** 827. De étudiants argumentent coup sur coup à partir d'itinéraires discutables, mais passent sous silence le voyage **Aix-la-Chapelle - Noyon - Compiègne**.
- 209.** 828. Gangludem était **Gingelom** et non Gangelte en Allemagne. Le guide Blok dispose de mauvaises cartes.
- 1771. 210.** 828 et 838. Les étudiants passent des chartes capitales sur Dorestadum.
- 210 - 445.** Les étudiants passent **seize** textes sur **Dorestadum**. A bon droit parce qu'il s'agit d'Audruicq.
- 224.** 834. Les étudiants passent un texte relatant un raid normand en **Frisia** parce qu'il sent quelque peu la **France**.
- 227.** 837. **Walacria** se situait en Flandre et non en Zélande néerlandaise.
- 228.** 837. Gondreville se situe près de **Noyon** et non près de Nimègue.
- 230.** 838. Les étudiants passent un "palais de Noviomagus", pourtant si facile à revendiquer pour "Nimègue".
- 234.** 841. L'évêque de **Noyon** (un vrai en l'occurrence!) était un intime des Carolingiens.
- 216.** 842. Le Noviomagus, doté et protégé par les Pépinides et les Carolingiens, était **Noyon**. Nimègue n'a **rien**.
- 237.** 843. Le Noviomagus, attaqué par les Normands, se situait près de **Thérouanne** et de **Saint-Quentin**.
- 241.** 846. **Ostrachia** et **Westrachia** n'étaient pas les contrées d'Oostergo et de Westergo en Frise néerlandaise, lesquelles n'existaient pas encore, mais l'**Ostrevant** près d'Arras et le **Testerbant** (lire : Westerbant), également appelé **Taxandria**, dans les parages de Lille.
- 245.** 850. Roric, chef des Normands, siégeait à **Dorestadum** - Audruicq et non en Frise néerlandaise. Nimègue en convient déjà aussi, vu qu'on y passe anxieusement les textes qui l'évoquent.
- 261.** 857. Pourquoi les étudiants passent-ils ce texte au sujet de **Dorestadum** et de la **Batua**?
- 263.** 859. Les étudiants passent à nouveau un texte sur la **Batua** parce qu'il comporte également des toponymes **français**.
- 264.** 859. La **Batua** se situait près de St. Valéry-sur-Somme et Amiens, aussi ce texte n'avait-il pas droit de cité dans le Bronnenboek.
- 271.** 863. **Dorestadum** se situait entre Colonia - **Coulogne** et Nonmodoca - **Arras**. Sur ordre de Van Es les étudiants n'ont pas pu reprendre ce texte.
- 271.** 863. Ce qui a gentiment permis de dissimuler la confusion entre Cologne et Coulogne, laquelle a également joué un rôle dans les mythes.
- 278.** 870. Le Noviomagus, attaqué par les Normands, se situait tout près de St. Quentin.
- 280.** 872. Les étudiants ont tout bonnement sauté un texte sur les Normands et **Traiectum** – Tournehem, parce qu'ils n'osaient plus resservir Utrecht.
- 282.** 875. Ils laissent de côté une bulle papale au sujet de trois localités dans la Batua parce ce ne sont pas des localités de Betuwe.
- 285.** 880. **Biorzuna** "in Gallia" n'était pas Birten près de Xanten mais Boursin ou Boursies.

- 1800. 285 et suivants** 880 - 891. Les nombreuses informations sur les Normands, où l'on dit qu'ils convoitent et occupent régulièrement le palais de Noviomagus pour y passer l'hiver, sont sautées.
- 293.** 881. Un texte évoquant le **Wal**, **Niumaga** et les **Bouches du Renus** est passé sous silence. Quel est donc la raison précise de la crainte des étudiants à le présenter ?
- 296.** 881. La **Batua** se situait tout près de St. Valéry-sur-Somme et Saint-Riquier.
- 297.** 881 ... et aussi tout près de Cambrai, Théroutanne, Amiens, Corbie, Arras, Beauvais, la Somme, l'Oise et Hasnon. Ces détails géographiques entourent parfaitement le Pays de Béthune ou Béthunois, si bien que primo on comprend bien pourquoi les étudiants sautent ce texte, et que secundo ledit texte encercle à nouveau joliment l'Île des Bataves.
- 311.** 885. La **Batua** se situait près de Conflans-Sainte-Honorine, Andrésey, Sinceny, Eragny et Gondreville, donc en France. Il va sans dire qu'on a sauté ce texte.
- 315.** 888, 930, 960 et 1226. **Niumaga**, une propriété de l'Eglise Sainte-Marie d'Aix-la-Chapelle, était **Neuville-en-Condroz** près de Liège, et non Nimègue.
- 316 - 320 et 324.** 890. Le **Noviomagus**, ardemment convoité par les Normands, se situait sur les bords de l'Oise et près de Quierzy et était **Noyon**.
- 331.** 898. Le roi Charles partant d'Aix-la-Chapelle pour la France n'allait pas d'abord à Nimègue mais à **Noyon**.
- 332.** 898. Un Noviomagus est dissimulé dans un texte **qu'on se garde bien de traduire**, sinon chacun verrait bien qu'il ne s'agit pas de Nimègue.
- 1834. 336.** 912. Le roi de Francie - **France** occidentale résidait à Noyon et **non** à Nimègue. La bourde est aussi monumentale que "l'évêque de Nimègue".
- 338.** 925. Avec juste raison les étudiants passent **le dernier texte** sur les Normands et Noviomagus, ce qui n'empêche pas Nimègue de le revendiquer quand même par une petite porte de derrière. Les portes de derrière du Bronnenboek sont innombrables, les faux monnayeurs travaillant toujours dans d'obscures venelles.
- 343 et 355.** 936. et 975. Les Ottons résident régulièrement en France. Aussi est-ce une sottise de proclamer « qu'ils ne peuvent pas avoir été à Noyon ».
- 345.** vers 940. Les étudiants passent dans les Monumenta Germanica deux "évêques de Nimègue", et donnent tête baissée dans un troisième. Ils ont donc bien vu les erreurs des Monumenta Germanica mais n'en ont pas tenu compte.
- 344.** 949 - 1047. Entre ces années, ils citent **41 fois** la formule "Actum Noviomago", l'appliquant sans commentaires et sans preuves à Nimègue.
- 350.** 950. **Ganapa** ne se situait pas aux Pays-Bas : il s'agit de Gamaches. **Auici** n'est pas Ewijk mais Avesnes-en-Bray. **Bechi** n'est pas Beek près de Nimègue mais Bacqueville-en-Caux. Aux dernières nouvelles, Leupen est en train d'exhumer à Beek près de Nimègue une localité **française**.
- 351.** 954 - 961. Les reliques de l'abbaye de Saint-Omer ont été apportées à **Noyon** et **non** à Nimègue.
- 352.** 954-961. Les biens de l'abbaye Saint-Bertin de Saint-Omer "sur la rive opposée du Renus" se situaient au-delà de l'**Escaut** et non au-delà du Rhin.
- 354.** 965. Nos étudiants passent un texte sur la résidence de Noviomagus parce que le **Hainaut** y figure.
- . 966. (Bronnenboek 71). Afin de situer à Nimègue un "Actum Noviomago", ils reconstruisent ainsi un voyage de l'empereur : Maastricht - Nimègue - Duisburg ; bien sûr sans la moindre indication ni preuve. Ils se livrent 18 fois à cette plaisanterie, mais je me garde de la signaler chaque fois.
- . 980. (Bronnenboek 82). Afin de traîner à Nimègue un "Actum Noviomago", ils situent près de Venlo le **Ketelwoud**, partie de la Forêt Charbonnière ou des Ardennes.
- 1864.356.** 974. Les étudiants passent un texte capital sur Dorestadum, fatal pour Wijk bij Duurstede et le R.O.B. (service archéologique national néerlandais).
- 366.** 996. Quand **le premier écrivain hollandais** parle de Noviomagus, il désigne lui aussi **Noyon**.
- 367.** 999. Après avoir inventé un évêque de Nimègue, pourquoi les étudiants ont-ils laissé passer une chance magnifique de revendiquer également **un pape pour Nimègue**, d'autant

- que l'« infailibilité » y est une vertu du peuple ? Figurez-vous qu'il s'agit même d'un Otton, qui, à les en croire, « n'a pas pu être à Noyon ».
- 368.** vers 1000. Au X^e siècle encore, la **Batua** est un concept normal en France.
- 371.** 1004. L'abbé de Stavelot se rendit au cours du même voyage à **Arras** et en **Batua**.
- 372.** 1006. La résidence **Palathii** était Palaiseau et non Pöhlden.
- 373.** 1006. Valkara ou **Walachria** n'était pas Walcheren.
- 374.** vers 1000. Les étudiants passent tout bonnement **le premier texte** qui évoque le **Waal** : c'est que cela poserait des problèmes pour le Vahalis.
- 375.** 1012. L'évêque de Cambrai se vit offrir en cadeau la localité de **Vauchelles** près de Noyon, et non Walcheren.
- 376.** 1014 - 1024. L'abbé de Stavelot rendit visite au cours du même voyage à : Arras, la **Batua** et l'empereur. Celui-ci résidait à Noyon et non à Nimègue.
- 378.** 1015. Les étudiants passent **le premier texte** à parler de la Betuwe néerlandaise, où ce nom apparaît pour la première fois.
- 379.** 1015. Les propriétés de l'abbaye de Saint-Omer se situent naturellement dans sa propre région et non en Allemagne. **Huit** bourdes sur une seule ligne : excusez du peu !
- 384.** 1018. Les étudiants passent **le premier texte** à parler de la contrée de la Merwede – vous savez bien, là où se situait Dorestadum ! Pourquoi ? Il contredit diamétralement les mythes !
- 385.** 1018. On cache soigneusement que le premier établissement humain à Wijk bij Duurstede s'appelait en réalité **Munna**.
- 1884. 386, 387.** 1018. Les textes suivants connaissent le même sort, sinon c'en serait fini de Dorestadum à Wijk bij Duurstede.
- 388.** 1018. Même des auteurs **français** se contredisent mutuellement à propos de Noviomagus-Noyon et Nimègue.
- 389.** 1021. Le voyage de l'empereur de Cologne à Noviomagus en compagnie de l'évêque de Cambrai les conduisait à **Noyon** et **non** à Nimègue. **Monasteria Sanctas** est Sains-les-Marquion et **non** Xanten.
- 389.** 1021. Xanten ne s'appelait **pas** "Sanctis" en 863.
- 391.** 1024. **Frethenna** n'est pas le Vreden **allemand** mais le Frétigny **français**.
- 392.** 1024. L'"évêque de Nimègue" est un fantôme. Harduinus (ndtr. : que le Bronnenboek bombarde évêque de Nimègue, ville qui n'a jamais eu ni évêque ni évêché !) était en réalité évêque de Noviomagus - **Noyon**.
- 394.** 1026. L'"évêque de Nimègue" se révèle quand même être l'évêque de **Noyon**, mais nos épouilleurs d'index ont raté ce texte.
- 399.** 1031. **Noyon** était toujours dans l'empire allemand.
- 407.** 1037. Les étudiants passent une "cour à Noviomagus", qu'on aurait magnifiquement pu attribuer à Nimègue ; c'est que le texte comporte à nouveau des données **françaises**.
- 408.** 1039. **Traiectum** n'est pas Utrecht mais Maastricht.
- 416 - 422.** Le palais de Noviomagus a été détruit à **Noyon**. Sept textes qui le prouvent passent à la trappe niméguoise.
- 424.** 1064. A l'emplacement de l'ancien palais de **Noyon**, on construit un monastère.
- 426.** 1068 - 1098. La "Betuwe en fleurs" se situait près de **Noyon**.
- 1904. 427.** 1075. Les célèbres villes du nord (lire : ouest) n'étaient **pas** Tiel et Nimègue mais **Tilques** et **Noyon**.
- 428.** 1092. On continue sans désespérer à nommer **Batua** la contrée proche de **Noyon**.
- 431.** 1120. Les biens de l'abbaye de Saint-Vaast à Arras se situent dans la **Batua** française et non en Betuwe. Les étudiants s'en étaient rendus compte, aussi ont-ils sauté le texte.
- 433.** 1128. Dans la même charte, on emploie indifféremment les noms de **Noviomagus** et **Noviomus**. Mais Leupen continue à brailler, maintenant déjà **trois fois** en suivant, que seul Noviomus a été le nom de Noyon.
- 435.** Le comte de Flandre proposa à Frédéric Barberousse de reconquérir **Noyon**. Barberousse refusa. Il savait donc pertinemment où se situait Noyon et qu'il s'agissait d'une ancienne résidence de l'empire romain germanique. Son entourage et lui savaient tout aussi pertinemment, qu'en 1155 ce n'était **pas** une résidence de Charlemagne qu'il restaurait à Nimègue.

- 436.** 1186. La France obtient la possession définitive de **Noyon**.
- 437-441.** 1234. Floris IV périt au tournoi de **Noyon** et **non** au tournoi de Nimègue. A Nimègue ne périssent que des professeurs ! Les **Stadingers** habitaient la Flandre française et non la région de l'Elbe. Toute une série de textes n'ont même pas été sautés : on ne les a tout bêtement pas vus.
- 446.** 1047 - 1155. Entre 1047, destruction du Noviomagus carolingien, et 1155, construction du burg de Barberousse, bée plus d'un siècle, qui ne comporte ni la moindre preuve ni même la moindre indication qu'on puisse établir un lien entre les deux résidences.
- 447.** 1125. Jusqu'ici les étudiants n'ont encore fourni **aucune preuve** de l'existence de la ville.
- 447.** 1125. Noyon s'appelle toujours Noviomagus et tout en haut dans le nord, apparaît une ville nouvelle qui s'appelle **Neumaia** et n'a rien à voir, ni historiquement ni étymologiquement avec la lointaine Noviomagus.
- 447.** 1125 - 1242. L'évolution étymologique de **Neumaia** en 1125 à **Nymegen** en 1242 est totalement indépendante du nom de Noviomagus.
- 433.** 1128. Noyon s'appelle encore toujours **Noviomagus** ou **Noviomus**, alors que Nimègue ne s'est toujours pas vu attribuer cette latinisation de son nom.
- 448.** 1129. Gunzelinus et Meinhardus de Noviomagus étaient de **Neumagen** près de Trèves et non de Nimègue.
- 449.** 1129. Une charte qui renvoie à une précédente donnée à Noyon, désigne **Noyon** et **non** Nimègue.
- 450.** 1145. Les tonlieux d'Angera et Noviomagus ne se situaient **pas** à Angeren en Betuwe et **pas** davantage à Nimègue.
- 454.** vers 1152. Un bien royal mentionné entre Tillice-Herstal et Aix-la-Chapelle était **Neuille-en-Condroz** près de Liège et **non** Nimègue.
- 455.** 1155. La pierre commémorative de Barberousse apposée au burg de Nimègue fait référence aux Romains et **non** à Charlemagne.
- 455.** 1155. On évite de **traduire** le texte de cette pierre commémorative parce qu'à lui seul il ruine définitivement le Bronnenboek.
- 1922.** **455.** 1155. On se garde bien de dire **où l'on a trouvé** ce texte très intéressant afin d'éviter que les historiens ne le remarquent et n'en tirent des conclusions.
- 456.** vers 1152. Le texte d'Otto von Freising est falsifié sans vergogne. Sans cette falsification, il **ne** peut s'appliquer à Nimègue.
- 456.** vers 1152. On ne s'est pas contenté de le falsifier mais on l'a **intentionnellement** traduit de travers en plusieurs endroits.
- 458.** 1165. Meinardus comte de Neumage l'était de **Neumagen** près de Trèves et **non** de Nimègue.
- 460.** 1174. Noviomagus, mentionné entre Aix-la-Chapelle et Sinzig et donc également situé là, était **Neumagen** et **non** Nimègue.
- 461.** 1174. Alardus de Numage était de **Neumagen** et **non** de Nimègue.
- 462.** 1176. Herman comte de Noviomagus était de **Neumagen** et **non** de Nimègue.
- 463.** 1178. L'Italien Lambertus de Nivimaga était de **Novellare** et **non** de Nimègue.
- 464.** 1184. La franchise de tonlieu des bourgeois de Worms à Angera et Numaga concerne Enger et **Neumagen** ou **Neuille** et non Nimègue.
- 465.** 1189. Le premier texte à parler d'une église à Nimègue marque **la préhistoire de quatre siècles qu'on a inventée à la ville** du sceau du radotage.
- 467.** 1194. La franchise de tonlieu des gens de Keizersweerd à Angera, Noviomagus, Traiecto et Neuss concerne Enger, **Neumagen** ou **Neuille**, Maastricht et Neuss.
- 468.** 1196. Le **premier acte** conservé de Nimègue, dont on se garde bien de dire qu'il est le premier, contredit radicalement **la préhistoire de quatre siècles imaginée** de toutes pièces.
- 469.** vers 1202. L'archidiacre de Liège R. de Numage était de **Neuille-en-Condroz** et **non** de Nimègue.
- 470.** 1209. Le tonlieu des gens de Numago sur le Rhin et la Moselle à Coblenche au profit de l'église de Trèves concerne **Neumagen** sur Moselle et **non** Nimègue.

472. 1222. L'escamotage du texte double de Prüm est une manoeuvre infantile, doublée d'une ânerie, si les étudiants espéraient que je le signalerais pas.

473. 1226. L'église Sainte-Marie d'Aix-la-Chapelle avait des propriétés à Numaga. Il s'agit de **Neuville-en-Condroz** et **non** de Nimègue.

1942. 474. 1230. La charte de cette année ne concerne nullement le statut de **ville d'empire**.

475. vers 1230. Van Berchem écrit à juste titre que Nimègue ne **commença** que **vers cette époque** à faire usage de sa reconnaissance comme ville. Pourquoi taire un texte d'une telle importance ?

478. 1234. Noviomagus, mentionné en relation avec la mort de Floris IV de Hollande, désigne encore **Noyon même dans des textes du XIII^e siècle**.

482 - 487. vers 1480. Willem van Berchem est l'inventeur niméguois du mythe carolingien. Taire ses textes et son nom est d'un certain point de vue la plus grosse bourde. Ces omissions mettent plus bas que terre l'étude de sources des étudiants : comment peut-on s'escrimer avec des chroniques françaises en ignorant les sources niméguoises ?

488. vers 1480. Hélinand de Froidmont près de Beauvais, cité par Willem van Berchem, situé au XII^e siècle **avec juste raison** le palais de Noviomagus à Nimègue. Il n'y avait donc aucune raison de sauter cet authentique Noviomagus-Nimègue...

2100. – (Bronnenboek, passim) ... pour en présenter **160 faux** ! Il convient de faire bonne mesure en les additionnant au reste, car ils sont les fruits de la **Litanie Niméguoise des bourdes**.

Cela nous donne un total de deux mille cent erreurs. Il convient de les répartir en six catégories : 1. erreurs simples mais toutefois stupides parce que les étudiants ne dominaient pas la matière. 2. bourdes invraisemblables parce que, aux cours de Leupen, ils avaient ri aux larmes aux dépens de Delahaye et à propos de sa prétendue confusion entre Noyon et Nimègue, et y étaient pourtant tombés à pieds joints **cent soixante** fois, et toute une série de fois supplémentaires dans la nouvelle chausse-trappe de **Neumagen**. 3. coassements aprioristiques parce qu'ils excluaient par avance Noyon et donc ne traitaient pas le problème. 4. omission systématique des auteurs classiques, chez qui il convient pourtant de chercher le fondement de tout. 5. omission systématique de tous les textes du haut moyen âge qui les contredisent. 6. gauchissements et falsifications des textes qui les contredisent. Un festival de braillements et de 2100 bourdes retentissantes sur 41 pages imprimées, **ce qui donne une moyenne de 51,2 âneries par page**, le record mondial de braillements par lequel les universités de Nimègue et d'Amsterdam se sont lamentablement disqualifiées pour quelques générations. Utrecht s'était retirée à temps, parce qu'on y avait inventé le slogan du « niveau⁵⁶ ». Je n'ai même pas signalé **toutes les fautes** : j'aurais facilement pu atteindre un total de 2300 si j'avais comptabilisé toutes les données erronées ou omises. Le Bronnenboek de Nimègue est un produit si pitoyable qu'il faudrait que se levât un nouveau prophète Jérémie pour se lancer dans une nouvelle « lamentation ».

Et ce grimoire d'étudiants pleurant misère, quelques professeurs l'ont revêtu de leur signature ! Leupen alla plus loin encore : il se l'attribua. Jamais encore un plagiaire ne s'est à ce point brûlé les doigts. Ce « summum de science » aux 2100 erreurs, Bogaers et Leupen le couronnèrent avec les accusations calomnieuses « que je ne travaille pas scientifiquement », « que je suis fou » et que « je me contente de raconter des sornettes », accusations naturellement bues comme du petit lait par le bon peuple et que certains journaux comme De Gelderlander et De Stem (Breda) prirent plaisir à répandre. En effet, comment auraient-ils pu comprendre que les brailleurs aux deux mille bourdes poussaient en outre l'infamie jusqu'à masquer leur incapacité académique par le meurtre scientifique de leur adversaire. Leupen est bien le dernier aux Pays-Bas à pouvoir parler de science. Dans sa propre matière, il a étalé une nullité crasse et supine, son incapacité à faire lui-même une étude des sources l'obligeant à s'en remettre à des étudiants. Mais il restait suffisamment historien pour se rendre compte que le Bronnenboek ne comporte **aucune preuve scientifiquement établie** de l'existence

⁵⁶ Ndr. : Pour esquiver la discussion, dont on ne mesurait que trop la dangerosité, on avait en effet imaginé à l'université d'Utrecht de refuser de croiser le fer avec Delahaye, en prétextant qu'il n'avait pas le niveau, universitaire sans doute. Sans commentaires ! Le lecteur aura vu à longueur de pages ce qu'en vaut l'aune ! Il est des peaux d'ânes qui justifient pleinement leur nom !

d'une Nimègue carolingienne, si bien que, le dos au mur et désespéré, il falsifia le texte qui selon lui était l'axe et le cœur de la question.

Les étudiants, qui sont en fait aussi innocents que des agneaux, on ne peut pas les chasser dans le désert comme des boucs émissaires. Ce serait une criante injustice et ce n'est absolument pas mon intention, vu que la faute repose sur les bergers. Il faut mettre au premier rang des accusés les historiens et les archéologues qui ont préparé pendant près de 30 ans le schéma de pensée du Bronnenboek par une approche aprioristique de la question et mis au point la tactique antiscientifique qui consiste à balayer sous le tapis tous les textes qui les contredisent, même toute une série avec lesquels on s'était bel et bien escrimé auparavant. Entre les actes de cette mauvaise pièce, on répétait jour après jour qu'il n'était pas question d'une confusion entre Noyon et Nimègue, tout en se gardant bien d'évoquer les preuves de cette confusion. Il est clair dorénavant, même pour les profanes, que le Bronnenboek de 1980 est la résultante de la discussion du monde des historiens à propos de la Nimègue carolingienne. Si du moins on peut appeler discussion ce qu'on a présenté. Dans la plupart des cas, il ne s'agissait que d'un ramassis de sophismes et de raisonnements captieux colligé au mépris des règles les plus élémentaires, ce qui saute immédiatement aux yeux de l'historien mais qui échappe au jugement du profane, si bien qu'il donne coup sur coup dans le panneau. Quiconque avait suivi plus attentivement l'affaire, comprenait également que n'avaient subsisté que quelques **semblants de preuves** en faveur de Nimègue, à savoir la mention de la Moselle et du Renuis dans le texte de 806, la mention de la Meuse dans le texte de 821 et le jeu d'échecs ridicule, mais déconcertant pour beaucoup, avec les noms de Noviomagus et de Noviomus, et le martèlement incessant de l'évidente contre-vérité que Noviomagus était le nom de Nimègue et que ce ne pouvait **donc** pas être le nom de Noyon parce que cette ville s'appelait Noviomus. Il n'est homme au monde qui puisse me convaincre que les historiens de métier n'avaient pas compris depuis longtemps qu'on ne disposait d'aucune preuve en faveur de Nimègue. Lors du débat de 1980 à Amsterdam, j'ai demandé avec insistance une preuve de ce genre, mais tout ce qu'on me présenta fut le texte de 806 sur la Moselle et le **Renuis**. Il ne m'était même pas possible d'y répondre de façon satisfaisante, parce qu'il m'aurait fallu quelques heures de cours pour faire comprendre que Blok était en train d'emprunter sa « preuve » à l'**Escaut** ! On a pu voir que les historiens **ne connaissent pas les textes** ou qu'ils les connaissent bien **mais les rejettent**. Je leur laisse le choix entre ces termes de l'alternative. Dans les deux cas, une sérieuse discussion scientifique perd tout son sens. Car voyez-vous : les textes qu'on ne connaît pas ou qu'on escamote n'existent pas, c'est tout bête, et j'avais beau ne cesser de les citer, ils n'existent pas.

Les responsables en cette affaire de traitement totalement anti-scientifique du problème – en effet, il n'y avait pas de problème ! – sont : Hugenholz, Stolte, Blok, Bogaers, Leupen, Van Es, Haalebos, Sarfatij, Bloemers, Lemmens, Gorissen, Janssen, Van Herwijnen et Camps. Au « tournoi de Nimègue », ils peuvent se répartir le butin de 2100 omissions et bévues, et chacun pourra rentrer chez lui avec une bonne centaine de gaffes. Ils n'ont jamais lu la « Germania » de Tacite et, avec dans la tête l'ineffaçable image des Bataves « néerlandais », ils continuaient sans désespérer à brailler contre les auteurs classiques qu'ils n'ont très probablement également lus que dans l'ouvrage de Byvanck. On va sans doute me faire à nouveau le reproche hypocrite **de conspuer les historiens**, hypocrite parce que je n'ai jamais entendu un mot de protestation quand on me descendait avec des armes bien pires que les huées. Bien sûr que je les conspue : de bon droit et avec une totale conviction, parce qu'ils ont prouvé qu'ils ne possèdent pas la matière, parce qu'ils ont continué à aboyer pendant 25 ans et ont fini par tomber dans le panneau d'une manière qui frise le dilettantisme à cause d'un grimoire d'étudiants. Même ça ils ne l'ont pas compris, si grande était leur ignorance de la question. Je concède tout à fait qu'il est inconvenant que ce soit un archiviste provincial qui doive les camper ainsi. **C'était la tâche et le devoir d'historiens intègres** d'accabler sous les huées ce lamentable Bronnenboek qui croule sous les fraudes, les tromperies et les falsifications, **mais comme cette race d'historiens n'existe pas pour le moment aux Pays-Bas**, il faut bien que je le fasse. En bon archiviste, je l'ai naturellement fait avec patience et rigueur, si bien qu'il m'a fallu enlever 2100 poux de la tête malade de l'Alma Mater niméguoise.

Il serait injurieux pour les autres historiens néerlandais de supposer qu'ils ne connaissent pas les textes. Hugenholz a déjà concédé il y a des années que, parmi les textes mentionnant Noviomagus, il y

en a plusieurs qui doivent **impérativement s'appliquer à Noyon**. Après le « Bronnenboek (livre des sources) de Noyon » cela ne pose du reste plus problème. C'est alors qu'on aurait dû commencer une recherche pure, objective et intègre au lieu de suivre son conseil laconique « qu'il suffisait de confier la question à quelques étudiants ». Il aura dû parfaitement saisir ma réaction : oui, c'est ce qu'ils doivent faire car ce sera le commencement de la fin. Mais il se garda bien d'y risquer ses étudiants d'Utrecht, voyant bien que cela sentait le moisi. Nimègue s'y lança les yeux ouverts. Le résultat de cette façon arrogante de bagatelliser les choses et de cette « joyeuseté » professorale, nous l'avons sous les yeux : un avorton qui par ses fraudes, ses 900 omissions, ses bourdes immortelles, cette 2100 bévues et le raffinement de sa sélection des textes peut carrément être qualifié de **saloperie scientifique**.

Comme les historiens néerlandais **ont dû le voir et ont de ce fait l'obligation de prendre position contre**, on doit constater avec ahurissement qu'ils couvrent de leur silence le plus grand scandale de la science historique néerlandaise. Il ne reste qu'un moyen, c'est de convoquer devant le juge les faussaires et calomnieurs, bien que ce soit déjà une honte en soi qu'il faille recourir à cette procédure pour forcer à l'intégrité scientifique. Mes recherches de trente années, je ne les laisse pas ruiner par « quelques étudiants » qui n'avaient pas encore fait la moitié de leurs études d'histoire, et pas davantage par de prétendus médiévistes qui ont étalé leur nullité en matière d'étude des sources et leur propension à tomber la tête la première dans les bourdes des autres, et qui essaient maintenant de sauver la face par des falsifications et des calomnies. La plainte que j'ai déposée, je la cite en entier en annexe (ndtr. : comme elle n'a pas grand intérêt pour le lectorat français, je ne l'ai pas traduite) afin que l'ensemble des Pays-Bas puisse voir les malversations tant sur le plan scientifique que financier, pour le cas où les journaux voudraient à nouveau tourner tout cela à la rigolade comme en 1982. Le déni dure depuis vingt-cinq ans ; il a donc déjà dépassé son jubilé. Maintenant qu'on le couronne par 2100 bourdes, fraudes et falsifications – notez-le bien, alors que l'historiographie néerlandaise entendait présenter enfin les preuves de l'existence de la Nimègue carolingienne, que j'exigeais également déjà depuis vingt-cinq ans -, il convient d'y mettre un terme.

ESCROQUERIE A L'ENCONTRE DE L'ETAT ET DE LA COMMUNE

Alors que le doute sur la Nimègue carolingienne gagnait comme une tache d'huile d'olive et à Nimègue même était admis par beaucoup, y compris à l'Université, on a à nouveau gaspillé quelques centaines de milliers de florins⁵⁷ dans une dernière tentative désespérée de sauver l'affaire. Vers l'époque où allait paraître mon livre « *Holle Boomstammen* », parution que je n'avais pas gardée secrète et qui était donc également connue à Nimègue, on organisa au Valkhof une exposition extrêmement dispendieuse accompagnée de l'édition du « Valkhof de Nimègue » qui contient le Premier Bronnenboek. Cet ouvrage de luxe digne d'une multinationale, fut vendu à un prix dérisoire. Quelques mois plus tard paraissait le Second Bronnenboek, complété sur certains points, c'est-à-dire expurgé de quelques maxi bourdes comme « l'évêque » et le « tournoi » de Nimègue, la Walacria et Cambrai, d'autres étant au contraire aggravées d'un facteur deux comme Noviomagus et la question de Sanctis. Cette publication fut en grande partie diffusée **gratuitement** dans les archives, les bibliothèques et autres institutions où il convenait de faire de la publicité. J'ai calculé qu'on a consacré à l'exposition et aux livres **la bagatelle de 650.000⁵⁸ florins pris aux caisses de l'Etat et de la commune**. Ma qualité d'ex-chef d'un service d'archives m'a donné la compétence nécessaire à ce chiffrage, et je sais aussi combien de temps exige une étude des sources et combien coûte l'édition d'ouvrages. Je n'ai pas ajouté les plus de 200.000 florins de la statue de Charlemagne érigée en 1962. J'ignore bien entendu la quantité d'argent qui a disparu en route dans les poches ; c'est à la Justice d'en établir le montant.

⁵⁷ Ndr. : Rappelons au lecteur que le florin était une des monnaies les plus fortes et les plus stables d'Europe. Aussi les Néerlandais parlaient-ils de « *keiharde gulden* » : florin dur comme du caillou ! Au moment du passage à l'euro, 2,2037 florins équivalaient à un euro. Delahaye emploie le mot ton (*tonne* comme on dit *brique* en français), één ton (une tonne) représentant cent mille florins soit quelque 298.000 francs (lourds).

⁵⁸ Ndr. : soit la bagatelle de 1.937.000 francs (lourds) ou 295.294 euros ! Il est vrai qu'une escroquerie coûte toujours cher !

La commune de Nimègue vient de demander (Ndtr. : *De ware kijk op...* est paru en 1984.) d'être reconnue comme commune relevant de l'article 12, ce qui veut dire que le déficit de la commune sera couvert par l'Etat. Autrement dit : Nimègue fait payer au contribuable néerlandais le déficit en grande partie causé par une clique de « scientifiques » et leurs complices dont l'objectif n'était pas de servir la science, l'Etat ou la commune, mais qui, vu le prix conséquent de heures de travail, tapèrent dans la caisse pour se sauver la face grâce à une filouterie. D'un certain point de vue, il est flatteur pour moi qu'on ait consacré plusieurs milliers de florins à me lamener, en vain du reste et quel dommage pour l'argent gaspillé. Nimègue aurait mieux fait de me payer directement, maintenant que j'ai dû tout faire à mes frais. J'espère bien toutefois que le contribuable néerlandais refusera catégoriquement d'apporter son écot au festival d'esbroufe de Nimègue. Je concède cordialement à la commune l'aide du gouvernement, mais celle-ci n'agit de façon responsable et honnête vis-à-vis du reste des Pays-Bas que si elle exclut de cette aide tout ce qu'on consacre à des fables. C'est à Nimègue de prendre elle-même ces errements en charge. La ville n'a qu'à instituer un « Impôt d'esbroufe », afin que les Niméguois sachent enfin ce qu'il en est réellement de la Nimègue carolingienne et comment la municipalité s'est fait gruger par des faussaires scientifiques et des escrocs financiers.

MON LIVRE « L'EVEQUE DE NIMEGUE » ETAIT-IL TROP VIRULENT ?

Certains pensaient que l'ouvrage « De bisschop van Nijmegen » avait été écrit d'une plume trop virulente et trop mordante, sur un ton qui n'était pas de mise avec des professeurs. Ils supposaient naturellement qu'on se livrait à une discussion sérieuse, scientifique et propre, et le monde académique leur avait si bien bourré le crâne qu'ils estimaient l'auteur cinglé. D'autres, parmi lesquels des personnes sereines et douces, m'ont toutefois assuré que l'ouvrage avait très exactement le style adéquat, celui d'un mordant réquisitoire contre des faussaires. Le bilan est donc égal entre assentiment et désaveu. Maintenant que toutes les fraudes et falsifications ont été étalées, chacun doit comprendre que le Bronnenboek de Nimègue m'a rendu blanc de rage, non seulement parce qu'il s'agit d'un écoeurant viol de la science, mais aussi parce que l'ai reçu comme un camouflet personnel. En effet la supposition que je puisse être assez stupide pour ne pas percer à jour les falsifications est le pire affront qu'il m'ait été donné d'essuyer dans cette affaire. Cette rage était encore attisée par la preuve que l'Université de Nimègue m'avait, tout à fait à tort, ridiculisé pendant 25 ans. Cette attitude a du reste reçu maintenant sa sanction, ladite université étant devenue la risée et l'exécration de tous les vrais scientifiques. Les rédacteurs du Bronnenboek sont des imposteurs et des faussaires, je l'ai proclamé publiquement. Plus question de tourner autour du pot avec des paroles lénifiantes.

LA VERITABLE HISTOIRE DE NIMEGUE

7. LA NIMEGUE ROMAINE

Nimègue a une histoire romaine. D'environ 50 après Jésus-Christ à environ 250, l'endroit a été habité par les Romains ; c'était probablement une colonie purement romaine dans un territoire pratiquement vierge. Avant les Romains, la côte occidentale de l'Europe a également connu une grande phase de transgression qui rendit inhabitables les terres basses des Pays-Bas. La régression, le retrait de l'eau, s'est déroulée au cours du siècle avant Jésus-Christ. Après, le niveau moyen de la Mer du Nord fut plus bas que maintenant, si bien que le trait de côte se situait plus loin, que le territoire du pays était plus vaste et que le sol était notablement plus bas. Le Brittenburg se situe loin dans la mer, ce qui confirme les trois faits énoncés ci-dessus. On retrouve les établissements romains de 4 à 6 mètres sous le niveau actuel, ce qui prouve que la situation évoquée ci-dessus ne concernait pas seulement le secteur côtier mais affectait le pays en profondeur.

On n'a trouvé aucune trace d'une population indigène avant et pendant la présence des Romains à Nimègue. L'affirmation effrontée que s'y serait situé l'**Oppidum Batavorum**, la principale ville des Bataves, **qui était Béthune**, est une contre-vérité de plus par laquelle Nimègue enlève à une seconde ville française son nom, son titre et sa couronne. L'identité de Noviomagus et d'Oppidum Batavorum est une méprise qu'on ne rencontre dans aucun texte. Tout au contraire, il apparaît très nettement qu'il s'agissait de deux villes bien distinctes. Ce n'est pas de l'histoire que pratiquait Smetius, l'inventeur de cette fable ; c'était de la gloutonnerie mythologique. Il est incompréhensible que les historiens et archéologues ultérieurs n'aient jamais analysé de façon critique cette localisation en un même endroit de deux villes différentes. Mais quand on voit qu'on a commis la même incompréhensible plaisanterie avec Xanten où l'on situe sans vergogne et *Castra Vetera* et *Colonia Trajana*, bien que les sources disent qu'elles étaient distantes de 80 km, il ne faut plus s'étonner de rien.

L'établissement civil romain, une petite ville purement romaine avec un temple, où on n'a pas davantage trouvé trace d'une population autochtone, se situait à l'ouest de la ville actuelle, en terrain bas, sur la rive du Waal. Il convient d'assortir d'un point d'interrogation majuscule la supposition, admise sans plus comme un fait que la rivière, une percée du Rhin, ait existé dès la période romaine. La ville fut abandonnée vers 250 après Jésus-Christ parce qu'elle était devenue inhabitable à cause des transgressions qui submergèrent ce secteur bas et le rendirent impropre à tout établissement humain jusque loin dans le XI^e siècle. **Les campements militaires**, situés également pendant le 1^{er} siècle et jusqu'au milieu du III^e sur le Valkhof, le Hunerberg et dans les parages du Collège Saint-Canisius le long du Berg et du Dalseweg, restèrent occupés après les transgressions, probablement même jusque bien avant dans le IV^e siècle. Les archéologues ont découvert au moins trois camps distincts à différents endroits et de périodes différentes, ce qui montre que les camps se sont succédé et en même temps que l'occupation militaire **ne fut pas permanente**. La présence de militaires romains, au cours de la période plus tardive **sans établissement civil** va tout à fait de soi à Nimègue tout comme à Xanten. Du fait des transgressions, qui avaient submergé toute la Hollande, une grande partie du Brabant et toute la Betuwe, et s'enfonçaient profondément en Allemagne où elles venaient du nord et non par les Pays-Bas, le secteur plus élevé de Nimègue était devenu un endroit stratégique où la présence d'un poste militaire romain était sans aucun doute raisonnable.

Il commence à tourner à l'amusement public que les historiens, qui auparavant n'arrivaient pas à sortir de leur gosier le mot transgression, essaient maintenant sur tous les tons de les nier ou, à supposer qu'elles aient quand même existé, à soutenir mordicus qu'elles n'ont pas eu d'influence notable sur la stratigraphie du pays. Des fouilles récentes à Nimègue ont livré une preuve capitale que les transgressions, même ici, profondément à l'intérieur des terres et dans cette excroissance des Pays-Bas romains, ont entassé dans le sol les preuves de leur impact. Dans la ville basse de Nimègue, tout près du Waal, on a trouvé des vestiges romains **de 4 à 8 mètres sous le niveau actuel**, ce qui prouve primo qu'il convient de se former une toute autre image du Waal au cours de la période romaine, et qu'on peut très probablement oublier complètement sa présence, secundo que cette épaisse couche d'alluvions **s'est déposée après le III^e siècle**. Les fouilleurs ont qualifié le paquet d'alluvions de

niveaux d'habitats, ce qui est sans plus une plaisanterie, vu qu'on ne trouve pas trace d'habitats dans ces strates et qu'il est fondamentalement exclu qu'une occupation humaine, qui de surcroît n'a jamais existé, ait pu entraîner un rehaussement du niveau de la ville de **8 mètres**. Il est naturellement impossible de nier à grand renfort de sophismes des preuves aussi évidentes et massives – en épaisseur ! - des transgressions.

On peut très probablement admettre qu'à l'époque romaine les collines de Nimègue continuaient celles d'Arnhem et que ce n'est que pendant ou après les transgressions que le Rhin a percé en cet endroit, déjà entamé depuis l'ouest par la mer parce qu'il se situait précisément dans la concavité du flux. C'est confirmé par le nom même de Waal, qui signifie **trouée ou percée**, et par la partition du Rhin en Ijssel, Nederrijn et Waal. Autre particularité remarquable : **les divers tronçons** de ces cours d'eau portent des noms différents. A son tour, le cours inférieur du **Nederrijn** s'appelle successivement Lek, Nieuwe Maas, Brielse Maas et Nieuwe Waterweg. Celui du **Waal**, Merweede, Nieuwe Meerweede, Oude Maas. Quant à la **Meuse**, elle devient Bergsche Maas. On retrouve exactement le même phénomène pour les cours d'eau des polders de l'ouest du Brabant Septentrional⁵⁹, phénomène que j'ai pu analyser à partir de l'histoire de l'endiguement parce que l'atterrissement y fut plus tardif et que de ce fait déjà la documentation est plus abondante⁶⁰. Lors de **nouveaux atterrissements et colmatages**, les cours d'eau étaient naturellement tout aussi concernés ; bien sûr aussi les cours d'eau artificiels creusés ou aménagés pour l'assèchement des polders. Ces nouveaux tronçons recevaient de nouveaux noms, le plus souvent parce qu'ils avaient déjà un nom avant le colmatage complet, mais dans bien des cas aussi parce les habitants des environs faisaient consciemment ou non une distinction **entre les terres anciennes et les terres neuves et entre les cours d'eau anciens et les cours d'eau neufs**. Ce que nous voyons maintenant comme des cours d'eau n'est souvent que ce qui reste d'une vaste étendue d'eaux extérieures, contraintes par les atterrissements successifs et les endiguements artificiels en un lit unique, qui d'abord se creusait lui-même de plus en plus profondément et de plus en plus nettement du fait des digues qui l'enserraient de part et d'autre, et qui devait ensuite rester ouvert afin d'évacuer les eaux de l'arrière-pays et des terres nouvelles. On peut voir en Zélande le résultat aussi parlant du même processus. Le Hollands Diep (littéralement « profond de Hollande ») en est un exemple encore plus net, lui qui porte toute une série de noms différents. Coller l'actuelle carte sur les Pays-Bas du X^e siècle, et je ne parle même pas du premier siècle ! et interpréter à partir de là les sources est de toute évidence la plus grande bétise commise par les historiens, les géographes et les pédologues et pourtant on la retrouve toujours dans des publications récentes de Wageningen⁶¹.

La Nimègue romaine **n'a jamais porté le nom de Noviomagus**. On a seulement déduit cette dénomination du mythe carolingien, après y avoir situé le palais de Charlemagne, et parce que Eginhard avait affirmé très clairement l'identité du Noviomagus romain et du Noviomagus carolingien voisins de **l'Île des Bataves**. Lorsque vers la fin du XVI^e siècle la Table de Peutinger fut connue, qui représentait cette île, et que chacun estima que la Patavia était la Betuwe (le cercle vicieux était installé !), le nom de Noviomagus pour Nimègue fut accepté comme une certitude historique de premier ordre. Nous savons maintenant que le nom de Noviomagus n'a été introduit qu'au XII^e siècle comme latinisation du nom véritable de la ville, **Neumaia**, parce qu'on avait coutume à l'époque de donner une forme ou une traduction latine aux toponymes figurant dans les chartes et chroniques

⁵⁹ Ndr. : Ce phénomène est commun à toutes les contrées touchées par les transgressions. Demandez aux gens du cru comment s'appelle le Hem au-delà de Polincove où se situait son ancien estuaire, personne ne vous répondra le Hem, tout le monde dira : *la Rivière de Polincove* – les cartes d'état major donnent *Meulestroom* -, car il s'agit d'un nouveau cours aménagé par l'homme. La *Craenebeke*, née dans le village voisin du mien, Crochte, devient d'abord *Bierendyck* en abordant les terres basses de mon village puis *Nieuwen Bierendyck*, ce qui semble indiquer une poldérisation en deux phases.

⁶⁰ Ndr. : Le génial bourreau de travail qu'était Albert Delahaye a en effet publié un nombre impressionnant de copieuses monographies sur toutes les communes de son archiveriat brabançon, en particulier le volumineux *Vossemeer, Land van duizend heren* (696 grandes pages), qui reconstitue à partir des archives la création de toute une série de polders. Sa compétence n'avait donc pour le moins rien à envier à celle de ses contradicteurs !

⁶¹ Ndr. : Delahaye fait sans doute allusion aux publications de la Stichting voor Bodemkartering (Fondation de cartographie pédologique) basée à Wageningen.

rédigées en latin. Ni les sources écrites ni l'archéologie n'apportent **le moindre élément** et encore moins la moindre preuve que la Nimègue romaine ait porté le nom de Noviomagus. Il n'y a aucun doute là-dessus, le Noviomagus de la table de Peutinger est Noyon.

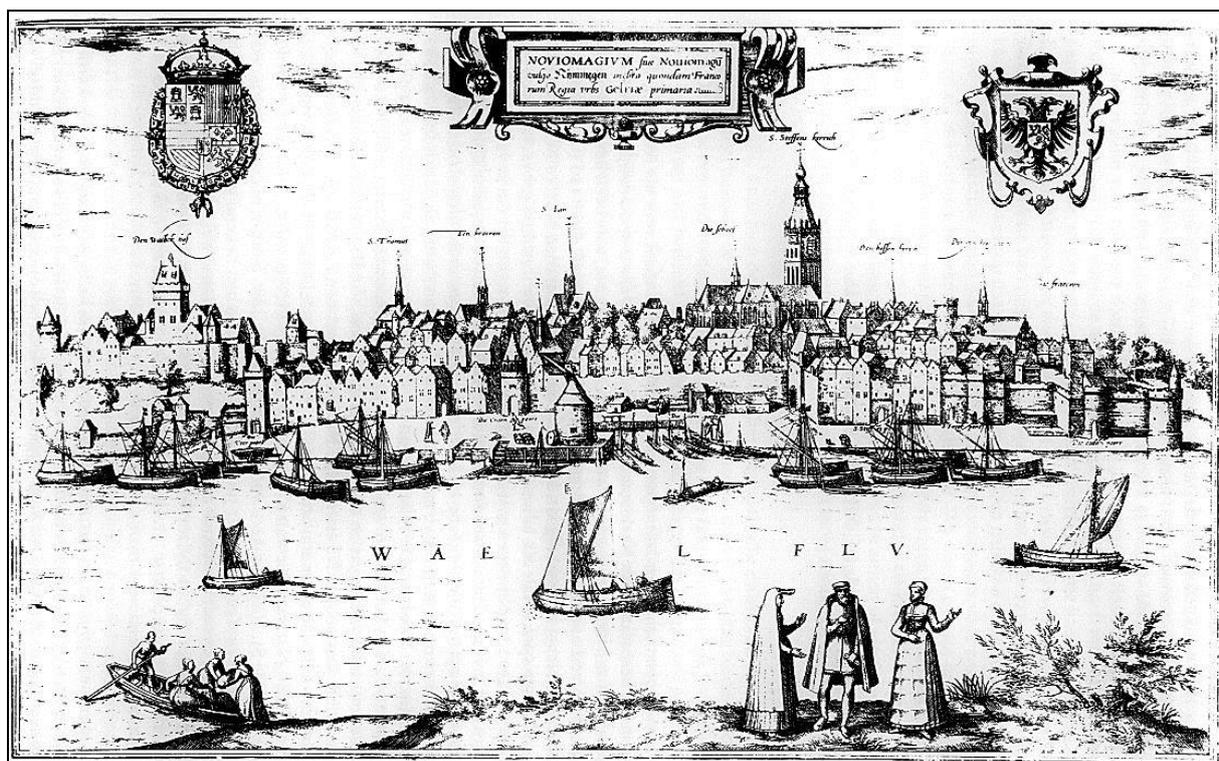
En l'an 777 où l'on situe l'achèvement du palais légendaire de Charlemagne à Nimègue, la Betuwe n'existait pas, vu que, comme le reste des terres basses des Pays-Bas, elle était submergée. Le Waal n'existait pas davantage si bien que ces **deux facteurs** déjà montrent à l'évidence qu'Eginhard ne peut pas avoir eu en vue la Betuwe et le Waal, lorsqu'il écrivait que le nouveau palais de Charlemagne se situait sur la rive du **Vahalis** qui arrose **au sud l'Île des Bataves**. Vu qu'Eginhard comme beaucoup d'auteurs classiques et du haut moyen âge usait de l'orientation sur l'ouest, ce sud correspondait à notre est, **troisième facteur** qui ne colle pas en Betuwe. Lorsqu'à la fin des transgressions, la Betuwe se libéra des eaux et devint habitable, elle reçut son nom de Betuwe par analogie avec la Veluwe (plus ancienne !). Veluwe signifie mauvaise terre ; Betuwe sol de bonne qualité, fertile, deux significations sensées et tout à fait adaptées qui constituent le **quatrième facteur** à contredire totalement une dérivation du nom des Bataves. Les deux noms n'apparaissent qu'au début du XI^e siècle dans des écrits régionaux, si bien que la Betuwe ne peut pas non plus du point de vue de la critique textuelle être identifiée avec l'Insula Batavorum, ce qui constitue le **cinquième facteur**. Au départ personne n'a établi un lien quelconque entre la Betuwe et les Bataves ; cela n'arriva qu'au début du XVII^e siècle lorsque la Table de Peutinger fut connue, où la Patavia paraissait ressembler tellement à la Betuwe, surtout parce que le mythe carolingien avait déjà été solidement martelé dans les têtes, **sixième facteur** de la méprise. Les noms de la Veluwe et de la Betuwe furent naturellement également latinisés dans les textes en latin et appelés **Felua** et **Batua**, alors que l'authentique Île des Bataves s'appelait également Batua, **septième facteur**, complété par le **huitième** à savoir que personne ne remarqua que le nom de Felua n'avait jamais existé auparavant et certainement pas à l'époque romaine. Et en dépit de tout ce qu'on prenait pour des « preuves » évidentes et incontestables, l'interprétation était fausse.

Après les Romains, qui quittèrent définitivement Nimègue vers la fin du IV^e siècle, jusqu'à la fin du XI^e siècle, il n'y a pas eu d'occupation humaine, ce que l'archéologie prouve clairement. Depuis la guerre, au cours de la reconstruction de la ville détruite et surtout ces dernières années à l'occasion de la reconstruction de la vieille ville, on s'est livré à des fouilles intensives dont on ne cachait pas qu'elles visaient à exhumer mordicus des vestiges carolingiens. **On n'a rien trouvé de semblable** ; on n'a même pas trouvé trace d'occupation humaine entre le IV^e et le XI^e siècle. On peut enterrer pour de bon l'illusion bien qu'elle soit réapparue quand, à partir de quelques tessons comme on peut en trouver un peu partout aux Pays-Bas et qui, face à l'introuvable palais de Charlemagne ne peuvent que déclencher un rire homérique, le ROB (Service archéologique national) **promit de trouver quand même des vestiges carolingiens**. C'est le même cri que celui poussé en 1968 quand on commença les fouilles de Wijk bij Duurstede « **Nous allons exhumer Dorestadum !** ». Que l'ensemble des Pays-Bas se plante près de fouilleurs habités par leur obsession carolingienne et ne perde pas leurs doigts des yeux, car l'archéologie néerlandaise a prouvé par le flop de Wijk bij Duurstede qu'elle ne peut se passer d'un contrôle à vue critique.

8. LA VILLE NEUVE DE NEUMAIA

Dans les sources écrites, Nimègue **n'apparaît pour la première fois qu'en 1125 sous le nom de Neumaia**, nom indigène **qui ne dérive absolument pas de Noviomagus**, ce qui deviendra tantôt plus évident encore quand je donnerai la signification exacte de ce nom. Ce nouveau nom, jamais utilisé ailleurs auparavant et jamais mentionné en relation avec la résidence carolingienne, affirme avec force qu'il s'agit de deux entités tout à fait différentes. La recherche archéologique a exhumé à Nimègue, après les Romains, **des premières traces d'habitat datant du XII^e siècle**. On peut toutefois admettre que Nimègue fut fondée et habitée vers la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e. Le principal témoignage en ce sens et établissant la période exacte est la **Chapelle Saint-Nicolas** sur le Valkhof, qui, au vu des études techniques et archéologiques date effectivement de cette période. Une seconde preuve de la justesse de cette conclusion nous est fournie par le **patronage de Saint Nicolas**. En 1087, les reliques de ce saint furent apportées d'Asie à Bari dans le sud de l'Italie, ville à partir de laquelle la

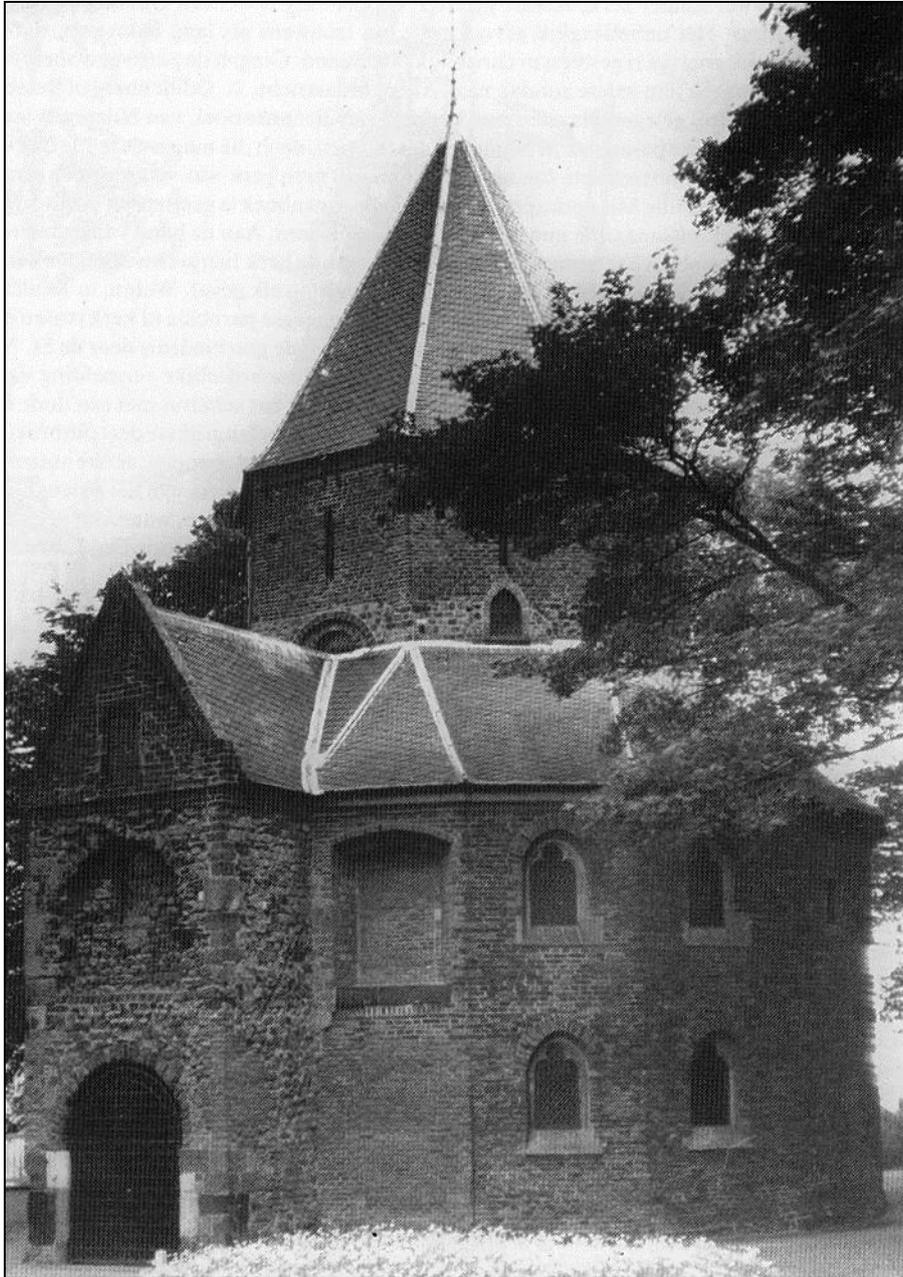
dévotion au saint se répandit dans tout l'occident. La Chapelle Saint-Nicolas de Nimègue ne peut donc être apparue au plus tôt que vers la fin du XI^e siècle. La plupart des villes marchandes avaient une église ou une chapelle en l'honneur de Saint Nicolas : celle de Kampen fut fondée vers 1150 ; à Deventer, elle fut consacrée en 1206. L'église Saint-Nicolas d'Amsterdam fut consacrée en 1306 mais fut probablement précédée par une chapelle dont la date de fondation n'est pas connue. Celle d'Utrecht, dont la fondation est également obscure, suggère la même époque par son portail ouest roman. La chapelle de Nimègue se situe dans le temps sans aucun doute avant les autres mais ne peut être située avant 1087. Du reste, en cette matière il n'a guère de sens de disputer sur dix ou vingt années de plus ou de moins.



NIMEGUE. La ville vue du nord. Source : Atlas des villes de Braun et Hogerberg, XVII^e siècle.

Il est par contre tout à fait sensé de faire remarquer que Nimègue, bien qu'intimement convaincue de sa légende carolingienne, **ne dispose que d'un demi mythe**. Les historiens y situent **pendant quatre siècles** un palais carolingien mais **ils ont oublié une église**, laquelle constitue quand même une composante indispensable d'un palais ou d'une ville. Avant 1125, selon les fables en vigueur, la ville existe déjà depuis quatre siècles, mais bien sans église, sans prêtre, sans aucun signe de foi ou de culture chrétienne. Il y a belle lurette que j'ai du reste la désagréable impression que Nimègue fut une enclave païenne dans les Pays-Bas chrétiens. Les occupants du palais et les habitants de Nimègue allaient-ils donc chaque dimanche à Aix-la-Chapelle, Maastricht, St. Odiliënberg ou Susteren, à l'époque localités les plus proches pourvues d'églises ? Certes le Bronnenboek de Nimègue droppe, en 1024, un évêque en parachute à Nimègue, mais ce brave homme est retourné le jour même à son siège de Noyon parce qu'il n'avait pas à Nimègue d'église où il pût pontifier ni même dire une messe basse. Dans tout le Bronnenboek on ne trouve pas trace d'une église, d'une paroisse ni même le moindre lien avec un diocèse. Au vu de l'histoire ultérieure, on devrait pouvoir admettre que cette église inexistante (?) ressortissait au diocèse de Cologne ; c'était du moins le cas du territoire de Nimègue. Eh bien ! Que ce soit à Cologne, à Rome ou partout ailleurs dans le monde, il n'y a pas la moindre trace d'une paroisse ou d'une église de Nimègue entre le XI^e et le XII^e siècle. En fait, la nouvelle ville de Nimègue fait son entrée dans l'histoire avec la Chapelle Saint-Nicolas, qui est certainement plus ancienne que 1125, année de la première mention écrite de la ville. Voici donc que la principale omission du Bronnenboek nous saute maintenant aux yeux ; il s'escrime avec un beau mirage. Voilà des siècles

que Nimègue bluffe avec **un demi mythe**, dépourvu de son essentielle moitié. Il va sans dire qu'on s'est depuis ingénié à combler ce manque capital. Leupen, premier auteur du Bronnenboek, a découvert « la paroisse primitive » de Nimègue, et **une église** du palais, et, pourquoi donc s'arrêter en si bon chemin ? même une église supplémentaire, celle de la paroisse. Ces affirmations, nées de son cerveau fertile et pas trop regardant, qu'aucune lettre des sources ne vient étayer, commencent déjà à constituer un nouveau mythe que le Docteur J. Brinkhoff s'attache à diffuser dans le public.



NIMEGUE. La Chapelle Saint-Nicolas sur le Valkhof date de la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e. Elle fut la première église paroissiale de la ville. Le titre de « Chapelle Carolingienne » qu'on lui attribuait naguère encore était erroné. On ne peut que se réjouir de voir que Nimègue y a renoncé.

Nimègue a commencé comme fondation délibérée en un point marquant et important du Waal, ce que confirme le fait que la localité prit très vite l'ampleur d'une ville, évolution normale s'agissant d'établissements humains s'adonnant au commerce, en opposition aux communautés agraires dont le développement est lent, et qui, parfois, du fait de circonstances particulières, finirent par acquérir l'allure et le caractère d'une ville. Aussi voit-on très vite apparaître à Nimègue la qualité et la fonction

portuaire et commerciale. Dans cette évolution on ne peut déceler la moindre trace de quelque infusion carolingienne préalable, moins encore quelque trace ou conséquence d'une résidence impériale ou royale. Le fait que la ville ait été fondée à l'emplacement d'une ville romaine antérieure n'a rien d'un curieux hasard ni d'une curiosité extravagante. La même chose s'est passée à Utrecht et Elst, où, dans les deux cas, l'église (Vous voyez, d'erechef l'église en premier !) fut construite au X^e siècle sur les fondations d'édifices romains antérieurs. On peut même dire que l'implantation d'établissements humains sur d'anciens établissements romains allait de soi ; ces emplacements avaient en effet été habités auparavant, aussi les jugeait-on appropriés à un établissement humain, aptitude qu'ils n'avaient pas perdue après les longues périodes de transgression.

Il convient en outre de souligner un aspect réaliste et pratique. Dans ces anciennes places romaines quittées abruptement et hâtivement, **se trouvait une quantité énorme de matériaux de construction gratuits**. Les comptes de la ville de Nimègue parlaient encore jusque bien avant dans le XVII^e siècle de « duyvenhuizen » (pigeonniers) que les habitants pouvaient démolir pour leur propre usage. On a beaucoup fantasmé sur la nature précise de ces « duyvenhuizen ». Il s'agissait de ruines romaines de maisons **en tuf**, matériau essentiellement utilisé dans des fours à ciment et pour la préparation d'une sorte de mortier. Smetius témoigne encore qu'en son temps (1619-1651) beaucoup de ruines romaines restaient encore **visibles au-dessus du sol**. Qu'on me montre donc un seul Hollandais qui laisserait traîner ces matériaux de construction gratuits sans s'en servir ! Et qu'on m'en montre un autre qui s'échinerait à les transporter sur des kilomètres ! Les gens ont fondé de nouvelles localités là où les matériaux de construction les attendaient. Hélas, ce « déblayage de ruines » a sans doute entraîné un drame archéologique et peut-être artistico-historique, ce qu'on n'a pas davantage remarqué suffisamment, si bien que les archéologues doivent maintenant se contenter des fragments fortuitement conservés. Cela devrait conduire à une grande circonspection lors de l'interprétation des trouvailles archéologiques, vu qu'il est évident que l'image de la Nimègue romaine a été profondément bouleversée par cette destruction massive des vestiges. Il est tout aussi évident que cette image n'a été ni plus réduite ni moindre, mais qu'elle fut au contraire bien plus grande et conséquente. On doit hélas craindre que **le vrai nom de la Nimègue romaine** ait disparu dans un des fours à ciment ou dans une broyeuse. Le parallèle entre Nimègue, Utrecht et Elst est clair comme le jour ; ces trois villes sont nées après les transgressions sur un emplacement romain. Les débuts de Nimègue ne peuvent se situer trois siècles avant Utrecht et Elst. Ils se situent en fait un siècle plus tard, retard qui s'explique parce que le terrain sur les bords du Waal où naquit la ville, ne se libéra qu'alors suffisamment pour y fonder un établissement humain durable.

HISTOIRE ET TRANSGRESSIONS

Il est impossible de tout traiter de front. L'ample matière a été fragmentée afin de permettre de pénétrer pas à pas dans les mythes des Pays-Bas. On voit apparaître ici le phénomène des transgressions. J'en traiterai à fond dans le tome III où elles seront parfaitement mises en valeur par les textes concernant les Frisons et les Saxons. Qu'on patiente donc un peu. On y procédera à l'ondoisement solennel, c'est-à-dire à la **submersion** de toute l'histoire hollandaise antérieure au X^e siècle. Provisoirement, la carte de Sebastian Münster (page suivante) peut servir à donner une image géographique juste de la Hollande avant le X^e siècle. Chacun connaît cette image, depuis les agriculteurs jusqu'à tous ceux qui ont à travailler le sol car ils ont quotidiennement affaire aux strates des transgressions. Les historiens savent également que cette image est juste car **les dunes** n'existaient pas encore à l'époque et **l'on n'avait encore procédé à aucun aménagement hydraulique** : or on sait qu'à **notre époque même** la majeure partie des terres basses de l'ouest se situent sous le niveau de la mer. Mais les historiens ne veulent pas entendre parler de transgressions. Et pour cause ! Ne pas les avoir remarquées a été leur plus grande bévue, qui rejette dans l'ombre toutes les autres, et dont les contresens sur les textes ne sont que la conséquence. Ils se campent **sur les nouvelles strates du X^e siècle**, qui recouvrent le sol romain de **quatre à huit mètres**, parfois plus encore, et claironnent qu'il n'y a pas eu de transgressions. Les faits sont pourtant si simples et si évidents que les nier ne sert plus à rien. Aussi s'en abstient-on désormais, mais c'est pour s'ingénier à les minimiser afin d'éviter d'ensevelir certaines prétendues certitudes historiques. Après la guerre, des pédologues ont voulu mettre les transgressions sérieusement à l'ordre du jour. Mais ils furent tellement rabroués par les

historiens qu'on se contenta d'en faire un secret de polichinelle, si bien que certains parlent avec juste raison du « Trou bleu des Pays-Bas » entre le III^e et le X^e siècle.



Carte 29.

Fragment de la carte de l'Europe de Sebastian Münster.

Sebastian Münster (1489-1552), hébraïste et cosmographe allemand, publia en 1536 une carte de l'Europe orientée vers le sud (pour la voir correctement il faut la tourner d'un demi-tour). Cela n'a rien à voir avec la célèbre orientation sur l'ouest, vu que les premiers cartographes ne plaçaient pas toujours *le nord*, sur lequel ils ne faisaient certes pas erreur, en haut de la carte. En 1544 Münster fit paraître sa « *Cosmographia Universalis* », richement illustrée, œuvre géographique considérable, essentiellement basée sur Strabon, souvent rééditée et traduite. La carte ci-dessus comporte un anachronisme pour la Flandre et la Hollande : au XVI^e siècle, alluvionnements et colmatages avaient déjà pris une bien plus grande ampleur que ce qu'on représente sur la carte. On retrouve sur presque toutes les cartes géographiques de cette époque cette même *absence* de la Hollande. Comparez avec la carte de Benedetto page 74. Les cartographes des XV^e et XVI^e siècles suivaient l'image de l'univers de Strabon et de Ptolémée *dans sa totalité et ses détails*, si bien qu'ils donnent en fait la situation de l'Europe occidentale *pendant la période romaine*. De ce point de vue leur anachronisme est même d'une exceptionnelle importance, car leur image n'est pas celle de juste avant le XV^e siècle mais celle du III^e siècle. La carte de Münster ignore la Flandre et la Hollande. La mer pénétrait bien plus profondément dans les terres qu'on ne peut le lire dans les études sur les transgressions qui ont cours. La carte représente avec une grande justesse la ligne de collines de la Veluwe. Le Rhin et la Meuse se jettent dans la mer très près l'un de l'autre. Commencent à apparaître les méandres que ces cours d'eau formeront dans le secteur de maremme et schorres ou de mollières. On n'y trouve pas trace des dunes ou îles françaises, flamandes et hollandaises.

Alors que le Rijkswaterstaat (Organisme national de gestion des eaux⁶²) qui doit quand même être considéré comme compétent en la matière, raconte aux touristes du monde entier – et le montre au moyen de maquettes – que les terres basses de Hollande n'existaient pas avant le X^e siècle, les historiens n'en continuent pas moins à fantasmer tout le pays. Sur un sol **qui n'existait pas**, ils situent d'importantes villes, **le grand peuple des Frisons**, qui n'en livra pas moins toutes ses batailles **en France**, et un **royaume des Normands** sur la côte des Pays-Bas, se révélant ainsi d'in vraisemblables lourdauds en matière de navigation pour les avoir situés dans un secteur impraticable de maremme et de schorres ou de mollières. Que de tout ceci rien, oui vraiment rien, ne soit confirmé par l'archéologie, prouve définitivement qu'il s'agit d'imagination pure et simple. Les mythes étaient si forts qu'ils occultaient même les plus simples évidences pédologiques. C'était fatal, **toutes les belles historiettes étant fausses**. Continuez donc, universités, à enseigner le « Trou bleu des Pays-Bas ». Cela du moins c'est historique, car au moyen âge le bleu symbolisait la sottise. Le jour n'est pas loin où le monde crèvera de rire devant cette arrogante Hollande, capable de réaliser de gigantesques travaux hydrauliques candidats sérieux au titre de merveille du monde, **mais qui ignore l'histoire de sa propre émergence et de sa propre lutte contre les eaux**.

Les trouvailles archéologiques des dernières années confirment les transgressions avec des preuves plus que suffisantes. Alors que l'on pensait précédemment qu'aux Pays-Bas on ne pouvait rencontrer d'habitat préhistorique que sur les hauteurs, on trouve maintenant, profondément voire très profondément sous le niveau actuel, **jusque dans l'ancien Zuiderzee qui était donc à sec**, les preuves d'un habitat préhistorique. Puis survient un long hiatus, qui court jusqu'au début de l'occupation romaine des Pays-Bas vers 50 après Jésus-Christ. Vers 250 après Jésus-Christ, cet habitat cesse. Il est maintenant recouvert par des couches d'alluvions de 4 à 6 mètres d'épaisseur. Puis, vers

⁶² Ndr. : Vu les menaces de la mer et des fleuves, le Rijkswaterstaat revêt une importance capitale aux Pays-Bas, situés en grande partie sous le niveau de la mer. Toute la gestion des eaux extérieures et intérieures lui est confiée. L'écoulement et la répartition des eaux sont savamment planifiés à travers tout le pays. Les digues fluviales et maritimes relèvent de sa compétence. Il est aussi le maître d'œuvre des travaux pharaoniques du delta hollando-zélandais avec notamment les formidables Haringvlietsluizen – écluses gigantesques qui gèrent toute l'eau du Rhin et de la Meuse - et Stormvloedkering – énorme barrage mobile anti-tempêtes qui ne ferme l'Escaut oriental qu'en cas de danger, afin de ménager la faune et la flore et les intérêts de la conchyliculture -.

940, émergent la Hollande, Utrecht et la Frise. La Zélande, l'ouest du Brabant Septentrional et de vastes secteurs de la Hollande méridionale ne suivent que longtemps après. Ces quatre grandes phases des transgressions et régressions du moins sont d'une lumineuse évidence. On ne commença qu'au XII^e siècle à édifier des digues d'une certaine importance, et les cas sont légion où l'histoire atteste l'existence d'établissements humains disparus depuis sans laisser de traces. Qui peut encore soutenir qu'il n'y a pas eu de transgressions ? De nos jours nous avons une foule d'ouvrages d'art pour la maîtrise des eaux, mais qu'il pleuve seulement à seaux quelques jours et de larges secteurs d'Allemagne, des Pays-Bas et de Flandre s'inondent immédiatement. Jadis il pleuvait aussi et il n'existait alors ni dunes, ni digues, ni écluses, ni travaux du Delta (voir note 60).

Etymologie du nom de Neumaia

Lors d'une étude étymologique du nom de Nimègue, il convient tout d'abord de séparer **les formes autochtones** du nom des formes latines, ce que je fais dans la liste ci-dessous. Il est clair en effet que Neumaia (1125) est le premier nom et la première forme, qui ne sera suivie qu'en 1145 par la forme latine Noviomagus, qui est donc une latinisation ultérieure : aussi faut-il bien se garder d'inverser l'ordre de succession. Chacun aura bien abandonné l'illusion que la dénomination Noviomagus de 1145, qui n'a naturellement jamais été utilisée dans la langue parlée ait pu avoir la moindre relation avec le nom de la résidence carolingienne de Noyon détruite en 1047. **Il est tout à fait erroné de reprendre les latinisations ultérieures de toponymes**, langue de chancellerie jamais utilisée dans la langue parlée, **dans les chaînes étymologiques de l'évolution de toponymes indigènes**. Ces latinisations n'ont rien à y faire ; elles ne peuvent en outre avoir eu la moindre influence sur l'évolution linguistique et toponymique du nom indigène, vu que le peuple, vecteur de cette évolution, ne connaissait même pas ces latinisations puisqu'elles ne figuraient que dans quelques très rares chartes et chroniques. Les spécialistes de toponymie historique ont du reste l'habitude de retourner les choses. Lorsque j'indiquai que les noms latins de localités néerlandaises sont des latinisations après coup, qui n'ont rien, mais rien du tout eu à voir avec l'évolution des toponymes indigènes, si ce n'est tout au plus une contamination occasionnelle, c'est la guerre qu'ils se crurent obligés de me déclarer au lieu de rentrer dans leur coquille et de se concerter à propos d'une faute capitale de méthodologie dans leur discipline. L'évolution de Neumaia à Nimègue s'est déroulée de la façon suivante. Pour le bon ordre, je place les latinisations à part dans une liste propre :

1125 Neumaia	1145 Noviomago
1145 Niumago	1151 Noviomagense
1150 Neomagus	Noviomagi
	1157 Noviomagum
	Noviomagense
1171 Neomagi	1171 Novimagium
	1178 Novimagium
	1189 Novimagio
	1196 Novimago
	Novimagum
	1202 Novimaium
	1204 Noviomagum
	Novimagum
1213 Numagum	1214 Novimagio
1222 Numagen	Novimagenses
1228 Neomagio	1226 Novimagium
1231 Numage	1230 Noviomagio
	1233 Noviomagio
1242 Nymegen	1240 Novimagio
	1242 Novimagenses
	Noviomagenses
	1243 Novimagienses
	Novimagii

1246 Nunmagen

1246 Novimagii

1247 Novimagum

Novimagio

Novimago

La liste **des deux séries de noms** nous vaut quelques surprises. On y voit tout d'abord l'évolution de **la première forme** Neumaia à la dernière **Nymegen**, qui apparaît pour la première fois en 1242. Nous voyons ensuite que les formes latines ont toujours **Novi-** ou **Novio-** comme premier élément, tandis que les noms indigènes ont **Neu-**, **Nu-**, **Neo-**, **Niu-**, et enfin **Ny-** comme première syllabe. Il apparaît également que le nom latin n'a eu aucune influence sur l'évolution du nom indigène. Si cela avait été le cas, le nom aurait sans aucun doute évolué en direction de **Novi-**, **Nou-** ou **Noe-**. Par contre on peut signaler le phénomène inverse, à savoir en 1202, où le nom indigène a contaminé le nom latin, créant une forme totalement neuve, **Novimaium**, mais remarquez bien que cela s'est également passé dans une chancellerie et non dans le langage populaire.

La première forme **Neumaia** peut se décomposer en **Neu-** le mot *nouveau* allemand, élément qui a subsisté dans toutes les formes ultérieures, et **-maia**, mot inconnu en allemand et en néerlandais, qui doit provenir d'une autre langue (je proposerai tantôt une solution). **Novi-**, la première partie de la forme latine, signifie également « nouveau », circonstance qui a particulièrement contribué à la confusion. La seconde partie **-maia** a été remplacée dès 1155 par **-magi**, probablement parce que la signification originelle de **-maia** était déjà oubliée ou estompée. Elle réapparaît toutefois encore une fois en 1202, curieusement dans la forme latine **Novimaium**. **Maia** ne dérive pas de **magus**, ce qui apparaîtra clairement tout à l'heure quand nous en chercherons la véritable signification. Puis l'évolution se fait à coups de petits changements jusqu'au **Nymegen** de 1242 ; sur ce, peu de temps après on revient une fois à **Nun-** : « nouveau ». La forme **Numage** de 1231 s'inscrit dans l'évolution **du nom indigène**. Le fait que la résidence carolingienne elle aussi ait été connue – j'insiste bien : ait été connue - exactement sous le même nom est naturellement devenu une des pires « confirmations » de l'erreur. Si l'on avait remarqué que la première dénomination de Numaga s'appliquait à une contrée lointaine, que la graphie Numage pour Nimègue n'avait été employée qu'une fois, qu'en outre il y a **près de deux siècles** entre le Numaga de Noyon et le Numage de Nimègue, disons-le tout de go, on n'aurait jamais choisi « Numaga » comme nom de l'association historique et de sa revue afin de continuer à répandre la contre-vérité historique que ce nom constitue la preuve par excellence de la Nimègue carolingienne. Du point de vue historique il aurait été raisonnable – si l'on avait voulu choisir le nom le plus ancien, ce qui va quelque peu de soi – de donner la primeur à **Neumaia**. Cela aurait également permis de s'appesantir enfin sur l'origine, la signification et l'arrière-plan de ce nom, au lieu de le considérer arbitrairement comme dérivant de **Noviomagus** et de le dissimuler systématiquement derrière des gesticulations avec les dénominations de Noyon. Pour un linguiste et un toponymiste, il est en effet évident que le nom **Neumaia**, qui tombe soudain du ciel en 1125, joue un grand rôle dans le problème Noyon/Nimègue, vu que plus que tout autre il contredit l'identité de Nimègue avec le **Noviomagus** carolingien.

Le problème toponymique présente également un autre aspect. On voit évoluer le nom de la véritable résidence de **Noviomagus**, évolution même très rapide et profonde à partir du IX^e siècle, jusqu'à **Noviomus** et **Noyon**. Il va de soi que ce nom a eu **des formes germaniques**, non seulement parce que Noyon se situait assez près de la frontière linguistique, mais surtout parce qu'il existait déjà depuis longtemps des formes germaniques employées par les chroniqueurs germanophones. Aussi est-il surprenant que, depuis 843, date à laquelle certains historiens tirent une ligne de partage stricte entre Noyon et Nimègue et où ils attribuent résolument la résidence à l'empire allemand, **aucune évolution germanique** du nom **Noviomagus** n'ait eu lieu **sur place à Nimègue** (car la chose n'aurait pu avoir lieu que sur place), et que tout à coup en 1125 **Noviomagus** se transfigure en **Neumaia** sans aucune évolution germanique antérieure. L'aveuglement carolingien a été si radical et si funeste qu'on n'a même pas remarqué les choses les plus simples.

9. SAINT-NICOLAS ET NEUMAIA

Bien qu'il ne faille pas exclure une fondation de Nimègue vers la fin du XI^e siècle, diverses raisons plaident en faveur d'une création au début du XII^e siècle. La principale est que jusqu'en 1125 nous ne percevons aucun signe de vie de Nimègue, alors qu'aux alentours de fiévreuses activités se déployaient concernant l'administration civile et les affaires ecclésiastiques et monastiques. Entre 1047 (date qui concerne naturellement Noyon) et 1125, le Bronnenboek n'a pu trouver **aucune mention** de Nimègue, ce qui prouve que la ville n'a pas pu exister longtemps avant 1125. Ensuite n'apparaissent pas davantage d'éléments importants, mais on nomme sporadiquement des fonctionnaires et des habitants de Nimègue, ce qui confirme du moins le cours historique et la continuité de la ville. Dans ce contexte, il convient d'indiquer la possibilité d'une toute autre genèse de Nimègue. La **première croisade** eut lieu dans les années 1096 à 1099. Elle avait eu un grand retentissement en Occident. Une armée lotharingienne sous le commandement de « Godefroi de Bouillon » y prit part. Si l'on réalise que ce personnage pourrait tout aussi bien s'appeler Godefroi de Boulogne⁶³, un nouveau mythe historique se trouve éclairci. Les armées du nord de la France et de Flandre étaient sous le commandement de Robert de Normandie et de Robert II de Flandre. Les croisés poussèrent jusqu'à Antioche. En 1099, ils conquièrent Jérusalem, après quoi ils fondèrent en Palestine diverses principautés ; un grand nombre de croisés rentrèrent chez eux.

Beaucoup s'étaient laissés entraîner dans l'aventure par la promesse d'indulgences, de salut éternel et par d'autres idéaux exaltés. Les **serfs** qui y avaient participé et constituaient l'essentiel des troupes **se verraient attribuer leur liberté après leur retour**. C'est cette perspective qui séduisit le gros des troupes. Lors de leur retour en hommes libres sans possession de biens, de terre ou de quelque capital que ce soit, sans aucune base non plus où reprendre pied – ils ne pouvaient plus revenir chez leur ancien seigneur ou propriétaire – ils devaient s'ingénier à s'assurer quelque part une nouvelle existence. Cette situation coïncide si précisément avec la fondation de Nimègue (et également de beaucoup de villes de Flandre et de Brabant) qu'il a probablement existé un lien entre elles. Il est possible qu'un groupe de ces nouveaux libres ait abouti à Nimègue où ils s'adonnèrent au commerce et à la navigation. Ils avaient vu de leurs propres yeux au Moyen Orient qu'on pouvait faire fortune ainsi. Au cours de leurs périples sur terre et sur mer, ils avaient acquis des compétences en matière de transport et de manœuvre des bateaux. C'est aussi au cours de la première croisade que les ordres de moines-chevaliers furent créés. Aussi quand nous voyons, même si c'est un peu plus tard, les chevaliers de Saint-Jean s'installer à Nimègue et y fonder un hôtel-Dieu, avons-nous un motif supplémentaire d'estimer vraisemblable cette reconstitution. Au cours de la période où l'on a à peu près raisonnablement conservé les archives de la ville qui commencent à apparaître, les pièces regorgent de preuves que les Frères de Saint-Jean avec les maîtres de la Guilde de Saint-Nicolas font la pluie et le beau temps dans la ville. Si cette reconstitution est exacte, elle explique aussi suffisamment la naissance à Nimègue du culte de Saint Nicolas, matérialisé dans la première église sur le sol de la ville. En ce cas, il irait de soi d'admettre que les premiers habitants avaient eux-mêmes apporté d'Italie la connaissance du saint.

L'importance du patrimoine de Saint Nicolas pour la paroisse et la ville trouve confirmation dans un manuscrit du monastère de Bethlehem qui repose maintenant dans les archives des Deux Orphelinats. On y trouve un calendrier rédigé vers 1470. Comme il sied aux calendriers, il mentionne les jours de l'année avec le nom du saint dont on célèbre la fête. Les fêtes qui eurent plus tard rang de « première classe » dans la liturgie romaine, c'est-à-dire les fêtes les plus importantes de l'église, la commémoration des Mystères, les fêtes de la Sainte Vierge et des Apôtres sont notées **en rouge**, tandis que les autres le sont en noir. Cet usage fut maintenu longtemps encore dans les éditions ecclésiastiques imprimées, comme les missels et les bréviaires. **La fête de Saint Nicolas est notée en rouge**, signe qu'il s'agissait d'une fête de première classe à Nimègue.

⁶³ Ndr. : Les historiens flamands appellent généralement Godefroi de Bouillon **Godfried van Bonen**, ce qui veut dire **Godefroi de Boulogne**. Godefroi de Bouillon était en effet de fils d'Eustache II de Boulogne. C'est son oncle Godefroi III le Bossu, duc de Basse-Lorraine et de Lothier, qui en fit l'héritier de son duché.

Cette reconstitution est beaucoup plus acceptable que la contre-vérité, maintenue mordicus, de la filiation de Charlemagne. Si Nimègue ressentait cela comme une croix à porter, ce serait plus honorable que quelque légende que ce soit, d'autant que cette croix dispose probablement d'un bien meilleur fondement historique. Bien des choses s'en trouvent expliquées. D'abord le culte de Saint Nicolas, qui existait déjà à Nimègue alors que le reste de l'Europe l'ignorait encore. Les premiers habitants ont apporté et introduit le nom et le culte de ce saint, ce qui n'est certes pas un mince mérite, vu que dans nos contrées il n'existe pas d'autre saint qui ait recueilli autant de sympathie. Aussi va-t-il de soi – si l'on veut faire droit à l'histoire – que l'entrée annuelle de Saint Nicolas aux Pays-Bas devrait dorénavant se faire à Nimègue. La ville recevrait ainsi une compensation pour ses pertes, une compensation bien plus précieuse, puisque tous les cœurs des enfants se mettraient à battre plus vite rien qu'à l'énonciation du nom de Nimègue. Il arrive plus souvent dans des affaires de ce genre qu'une vérité historique refoulée, considérée au départ comme plus simple et moins précieuse qu'un mythe amoureusement cultivé, finisse par apparaître plus attrayante et plus importante, dès lors qu'elle repose sur la vérité historique. Les Pays-Bas doivent faire droit à Nimègue mais également poser la condition que la ville cesse de ressasser la légende de Charlemagne. Qu'elle laisse donc cette question aux savants : ils ont déjà bien assez de mal à émerger de leur aveuglement, surtout parce qu'ils ne cessent de trébucher sur la confusion entre Noyon et Nimègue.

L'aveuglement carolingien a occulté la véritable cohérence des débuts historiques de Nimègue. On n'a par exemple pas remarqué que Nimègue est **la première ville** d'Europe à voir apparaître la connaissance et le culte de Saint Nicolas. L'affirmation universelle que cet honneur reviendrait à Amsterdam, centre premier de la diffusion de ce culte, doit définitivement être abandonnée. L'antériorité de Nimègue devient plus insistante encore si les Monuments Historiques néerlandais avaient raison de dater l'origine de la Chapelle Saint Nicolas **de la fin du XI^e siècle**. En dépit de l'appui que cela apporterait à ma démonstration, je situe cette origine un peu plus tard surtout pour les raisons que j'expose ci-après. Il est donc de fait que Nimègue est la première, sans relation démontrable avec qui ou quoi que ce soit, à présenter un saint, **découvert juste avant en Italie**, et dont personne n'avait encore entendu parler en Europe occidentale. Cette antériorité ne s'explique que si l'on admet que Nimègue a elle-même importé la connaissance et le culte du saint, quel qu'en soit le processus. Il est tout aussi évident que c'est de Bari, dans le talon de la botte italienne, où elle est apparue vers 1087, que cette tradition a pu être apportée à Nimègue où elle se manifesta **peu après** dans la Chapelle Saint Nicolas sur le Valkhof. Selon les Monuments Historiques néerlandais, ceci eut lieu vers la fin du XI^e siècle, donc une dizaine d'années seulement après Bari, plus tard selon moi, mais dans nos deux vues des choses très peu de temps après qu'on ait eu connaissance du saint. Les seules personnes qui aient pu emporter avec elles cette tradition étaient les croisés qui, à leur retour, s'établirent à Nimègue. J'évoquerai tantôt une autre possibilité.

Vient ensuite le curieux nom de **Neumaia** pour la ville nouvelle, toponyme qui en dépit de la première syllabe allemande Neu- est incontestablement étranger. Il convient bien sûr de rejeter radicalement la dérivation supposée de Neumaia à partir de Noviomagus, vu que la seule chronologie montre déjà clairement que le nom latin, employé pour la première fois en 1145 est une latinisation ultérieure du **Neumaia** de 1125. On peut également admettre que la ville existait déjà depuis quelque temps avant que son nom n'apparaisse dans une source écrite : selon les conclusions des Monuments Historiques néerlandais, depuis la fin du XI^e siècle, ce qui allonge encore le délai entre les débuts de Nimègue et sa latinisation en Noviomagus. Si l'on supposait que Neumaia dérive de Noviomagus, il faudrait admettre que –magus aurait d'abord évolué en –maia pour revenir ensuite à –mage –mege. Celui qui s'en tirerait en lançant « pourquoi pas ? » ne comprend pas que la toponymie historique ne repose pas sur des exclamations de ce genre mais sur les matériaux que nous offrent les textes écrits, matériaux souvent si pauvres qu'ils obligent à une approche des plus circonspectes. J'ai dû livrer une lutte qui a duré des années contre ce tout puissant « pourquoi pas ? ».

Maia est un mot étranger. La difficulté est de **déterminer cette origine étrangère**. Ce pourrait être un **toponyme**, ce que le lien avec Neu- impose en fait en premier. Dans ce cas, il faudrait admettre que le premier groupe d'habitants avait précédemment habité une autre localité dont il aurait emporté le nom. S'agissant d'une fondation délibérée, évidente pour Nimègue, il convient de partir d'un groupe et non

d'une personne isolée. La migration d'un groupe entraîne souvent celle d'un toponyme : considérez donc l'univers entier où l'on trouve des centaines de toponymes néerlandais. On peut également signaler des mouvements inverses, bien qu'il soit difficile de les prouver complètement pour les périodes anciennes, parce que les sources écrites ne permettent que rarement d'établir un lien entre l'ancienne localité et la nouvelle. On ne peut exclure d'emblée cette possible origine du nom de Neumaia, bien que je l'estime peu probable. Le toponyme **Maia, Maja ou Maya** se rencontre étonnamment souvent. Il en existe plusieurs, au moins quatre, au nord de l'**Espagne** ; un au **Portugal** ; un en **Grèce** et en **Herzégovine** yougoslave ; mais aucun en **Italie**, où l'importation de la tradition de Saint Nicolas obligerait pourtant à chercher la source d'une possible migration du toponyme. La première partie du nom Neu- est si clairement allemande qu'il est vain de chercher l'origine de la seconde partie en Espagne ou en Grèce, bien que la composition des armées croisées et le retour de serfs maintenant libres ouvre ici aussi toutes sortes de possibilités. Depuis la dernière guerre, nos yeux se sont ouverts sur les conséquences jamais supposées auparavant d'une guerre sur le plan sociétal et sur les déplacements de groupes humains.

On peut également prendre en compte la **Turquie**. On y trouve l'**Aya Sophia** qui n'aura pas manqué de faire grande impression sur les croisés parce qu'elle était en fait le symbole de l'Islam, bien que la libération de Jérusalem et la conquête de cette ville aient été le but ultime de la croisade. Si l'on veut attribuer à Neumaia la signification de **Nouvelle Sainte** ou **Nouveau Sanctuaire**, ce serait avec quelque raison, à la lumière de la **nouvelle église** dédiée au **nouveau saint** Saint Nicolas, construite si triomphalement sur la plus haute colline de Nimègue. Autre possibilité : la ville portuaire d'**Ayas** en Cilicie, sur la côte sud de la Turquie, où les croisés après leur voyage par terre entreprirent la traversée vers la Palestine afin d'éviter le détour par l'Arménie, la Perse et le Liban, compliqué par les montagnes, et afin de couper l'angle extrême de la Méditerranée. Dans les deux cas, il faudrait supposer l'épenthèse d'un m euphonique entre Neu- et -aia. Cette hypothèse ne doit pas être rejetée a priori, vu qu'un nouveau toponyme ne tombe naturellement pas du ciel mais est le produit d'une motivation et d'un raisonnement humains. Ces deux possibilités ne m'apparaissent toutefois pas très vraisemblables, surtout parce qu'elles sont les plus faibles au regard de l'autre.

La Grèce, traversée deux fois par les croisés offre deux possibilités d'expliquer **-maia**. Ce mot signifie en grec : petite mère, nourrice, garde-malade et autres sens de ce genre. En ce cas le choix de Neumaia comporterait que les premiers habitants aient voulu exprimer qu'ils se sentaient en sécurité, nourris et soignés dans cette nouvelle localité, contenu et sens profond d'un toponyme qui serait loin d'être idiot. La mythologie offre également une possibilité : **Maia** est en effet la fille d'Atlas et de la nymphe Pleione, mère de **Mercure**, l'une des Pléiades. Le culte de Mercure, dieu du commerce et du gain, était très répandu chez les Germains, si bien que le motif de cette qualification d'un établissement humain, orienté dès l'origine vers le commerce et la navigation, est très parlant. Placer cet établissement humain d'une part sous la protection de Saint Nicolas, d'autre part sous celle d'une déesse païenne n'avait rien d'étrange. C'est au contraire une preuve des survivances païennes dans le christianisme germanique, qui conduisaient à se couvrir des deux côtés. Si séduisante que soit cette hypothèse, je ne la tiens pourtant pas pour juste.

L'**hébreu** offre également une possibilité : Maia pourrait dériver de « mayim » qui signifie les eaux, l'eau. Toutefois on ne rencontre pas ce mot au singulier ; si c'était le cas, ce pourrait être « maya ». Il n'est pas impossible qu'on ait procédé à une intervention linguistiquement inexacte et quelque peu artificielle, vu que le nom de « nouvelle eau », c'est-à-dire nouvelle rivière, s'appliquerait à merveille au **jeune Waal**, que la chronique d'Otto von Freising (première rédaction vers 1150) décrit de façon remarquable : « **dont nous savons qu'il s'agit d'un bras détaché du Rhin** ». Le texte semble bien exprimer qu'on avait encore clairement en tête cette « scission ». La nouvelle ville a été fondée en un point marquant du Waal, pas seulement parce que, venant d'Allemagne, on y rencontrait le premier emplacement adapté à l'implantation d'une ville et d'un port, mais aussi parce que et la courbe de la rivière et d'autres particularités topographiques, disons d'autres caractères attrayants comme les collines et les vallées, invitaient à s'y fixer. Une origine juive de Nimègue n'a rien d'inacceptable. C'est à cette période en effet que les Juifs, surtout les Juifs italiens, commençaient à essaimer en grand nombre dans l'ouest de l'Europe, pour y exercer le commerce et le crédit. Beaucoup s'expatrièrent

parce que la croisade avait attisé l'antisémitisme dans divers pays et contrées. La plupart étaient des Juifs **chrétiens**, convertis souvent sous la contrainte ou par calcul et qui pourtant ne se sentaient pas en sécurité. Tout le monde sait d'ailleurs que lors des persécutions, on les mettait la plupart du temps dans le même sac que les Juifs orthodoxes.

Il n'y a rien d'étrange à ce qu'ils aient emporté des traditions chrétiennes comme celle de Saint Nicolas. On peut mettre le même phénomène en évidence à **Steenbergen** (Brabant Septentrional), ou des Juifs ou des Lombards des environs de Lucca en Italie ont importé le culte de Sainte Ontcommer, non qu'ils fussent si dévots mais parce qu'il y avait de l'argent à en tirer. Sainte Ontcommer était une célèbre croix de Lucca avec un Christ habillé. Lorsque ce Christ s'imposa à la dévotion populaire et fut universellement connu, on ne vit plus sa véritable signification et la légende naquit d'une sainte femme **barbue**, qui aurait subi le martyre pour conserver sa virginité, et que Dieu aurait dotée d'une barbe pour la transformer d'objet de convoitise en objet de répulsion. Son père, un roi tout aussi légendaire, la fit exécuter pour ce motif. A Steenbergen, les Lombards avaient par exemple le monopole de la vente de statuette, de médailles et d'autres objets de dévotion à Sainte Ontcommer. Le même phénomène a pu se passer à Nimègue, d'autres faits vont également en ce sens. Relativement peu de temps après son apparition à Nimègue, on voit la dévotion à Saint Nicolas émerger à Kampen, Deventer, Utrecht et Amsterdam, ce qui cadre tout à fait avec l'image du peuple juif, actif et remuant.

Mais la signification de Neumaia est probablement beaucoup plus simple. Selon moi –maia dérive du latin **maius**, qui signifie plus, plus grand ou plus important. Dans le latin classique, maius est un adverbe comme notre « plus », lequel, en fait, notamment parce qu'il s'agit d'un neutre, ne peut être mis au féminin. On ne trouvera probablement nulle part « maia » en latin classique. Mais en latin médiéval et populaire, tout est possible ; on y viole presque toutes les règles de la grammaire classique, si bien que considérer un adverbe comme un adjectif, qui peut donc également être mis au féminin, n'est qu'une broutille. Qu'on réalise bien que les premiers habitants de Nimègue rencontrèrent **une ancienne ville romaine**, dont une partie seulement aura été visible ; le reste, bien plus important, en ruine depuis des siècles, ne fut découvert que plus tard parce qu'il avait été recouvert de sable éolien et de végétation. On peut même se demander si l'établissement civil romain à l'ouest de Nimègue était encore visible, vu qu'il aura probablement été complètement enterré par les transgressions. Il est probable que seuls quelques vestiges des derniers campements romains du IV^e siècle étaient encore repérables sur la hauteur. Les premiers habitants se proposaient la construction d'une ville **neuve plus grande** qu'ils nommèrent donc Neu-maia, la **NOUVELLE PLUS GRANDE**. Pour moi, c'est la bonne explication du nom, non seulement parce qu'elle cadre tout à fait avec l'histoire véritable de Nimègue mais surtout parce qu'elle est la plus simple. Je ne veux pas exclure d'emblée une des autres significations vu que certaines sont également attirantes et plausibles. Il se peut que naisse maintenant une discussion sur la véritable signification de Neumaia. On ne pourrait que s'en réjouir, d'une part parce que le problème n'a jamais été mis à l'ordre du jour, d'autre part parce que cela soulignerait pleinement que Neumaia n'a pas le moindre lien avec Noviomagus, ce qui mettrait plus pleinement encore en lumière **la première fondation de la Nimègue médiévale peu avant 1125**.

Dernière remarque pour finir : il devient de plus en plus vraisemblable que les premiers habitants de Nimègue aient également apporté du Moyen-Orient **la forme et le type de construction de leur église**, car cette église est aussi la première de son genre en Europe du nord-ouest. Les imitations ultérieures sont plutôt copiées de Nimègue que d'Aix-la-Chapelle. La Cathédrale d'Aix-la-Chapelle est dérivée de Ravenne. Il est très possible que la lignée de Nimègue ait été indépendante **et ne soit pas passée par Aix-la-Chapelle**. Il va de soi que la vue de cette question a été complètement troublée par la suite par les erreurs historiques, surtout par la tendance ultérieure de Nimègue à vouloir imiter en tout Aix-la-Chapelle et à souligner le parallélisme avec cette ville. Lors de la construction de la Chapelle Saint-Nicolas, cette tendance n'existait pas encore, si bien qu'il n'est plus du tout évident que l'église de Nimègue ait été une imitation de celle d'Aix-la-Chapelle.

La ville la plus ancienne se trouvait sur la rive du Waal, entre la Boddelpoort et la Kraanpoort⁶⁴. L'église Saint Nicolas sur le Valkhof était l'église paroissiale. Le fait qu'elle ait été fondée sur la colline du Valkhof et non dans la ville située plus bas revêtait une signification plus profonde et symbolique. L'église se situe précisément à l'orthocentre des méandres du Waal, ce qui souligne d'abord que l'église Saint-Nicolas, patron des commerçants et des bateliers, a été placée au point le plus marquant de Nimègue, comme si l'on avait voulu souligner son caractère commercial. Cette localisation appuie par ailleurs la présomption que le premier agencement de la ville avait pour but de relier en son temps deux éléments encore séparés : la ville et le centre ecclésiastique. Des faits ultérieurs ont conduit à renoncer à cet objectif. Nimègue a donc été fondée comme un établissement de marchands et de bateliers, motivation honnête et certainement digne, dont personne n'a lieu de rougir. Il n'y a pas davantage de raison de dissimuler cette réalité derrière la contre-vérité d'une prétendue naissance carolingienne. L'histoire ultérieure de Nimègue le confirme avec une institution remarquable et même unique, à savoir que **le conseil de la ville prend des décisions avec les maîtres de la Guilde de Saint-Nicolas** (de marchands et de bateliers), surtout sur le plan financier. Cette guilde avait le dernier mot s'agissant des moyens financiers. Dans les comptes de la ville, on trouve un nombre incalculable de fois que tel ou tel paiement a lieu « sur ordre des maîtres de la Guilde de Saint-Nicolas » ; la guilde semble même avoir eu compétence pour diligenter certains paiements hors de la ville. Tout ceci illustre d'emblée clairement qu'à l'époque de la fondation de l'église sur le Valkhof, **on n'y trouvait ni palais ni burg**, et que le Valkhof n'était pas davantage partie intégrante d'un domaine royal ou impérial. Aucun roi ni empereur n'aurait en effet admis que la ville dressât une église à sa porte. L'église a précédé le moment où Frédéric Barberousse choisit le Valkhof pour y construire un burg.

On comprend tout à fait pourquoi les Niméguois choisirent cet emplacement pour leur église. Avec leurs bateaux, leur commerce et le transbordement de biens, il fallait bien qu'ils restent sur la rive du Waal où il était également préférable qu'ils habitassent. Mais ils savaient fort bien que la partie basse avait été submergée auparavant par une eau qui ne s'était retirée que peu avant la fondation de la ville dans le lit apparemment plus stable (et que Dieu nous soit en aide !) du Waal. Ils savaient également, même sans services météo, qu'il ne fallait pas grand-chose pour que l'eau envahisse à nouveau la ville. D'énormes transformations avaient eu lieu en l'espace d'une génération, et, bien qu'il soit déjà en soi un drame que les historiens ne s'en soient pas avisés, eux du moins avaient les yeux en face des trous. Pour leur commerce et leurs maisons, ils étaient bien forcés de prendre quelques risques. Mais ils n'en prirent pas pour l'église, qu'ils construisirent donc sur le Valkhof. On comprend aussi parfaitement pourquoi le Valkhof l'emporta sur toutes les autres hauteurs à l'est et au sud de la ville, une fois la décision prise de situer l'église en hauteur, à l'abri des menaces. Les autres motifs ne contredisent pas cette raison première : ils confirment en effet l'excellence du Valkhof comme site de l'église. Aussi la Chapelle Saint-Nicolas de Nimègue peut aussi être appelée à bon droit « monument des transgressions⁶⁵ », nouvel élément dans l'histoire de la ville qui servira à son tour à mieux comprendre la géographie historique.

10. NIMEGUE RESIDENCE ALLEMANDE

Comme Nimègue se situait à un point marquant du trafic entre l'Allemagne et la Hollande, avec des liaisons latérales aussi importantes vers le Brabant et la Flandre, il advint fatalement que la ville fut impliquée dans les affaires de l'empire. On s'en rend compte dès 1125. Nous devons naturellement sauter les faits que le Bronnenboek attribue à tort à Nimègue. Une première visite, celle d'Henri V, eut

⁶⁴ Ndr. : *Poort* signifie porte de ville. *Kraanpoort* signifie *porte de la grue*.

⁶⁵ Ndr. : Les transgressions sont maintenant contestées. Mais les faits constatés au début du XX^e siècle n'en disparaissent pas pour autant avec l'explication donnée à l'époque. Delahaye écrit ailleurs qu'il peut se passer des transgressions pour ses thèses. Même avec une mer sensiblement au même niveau que de nos jours – voire inférieur : n'oublions pas que le sol actuel a été rehaussé par des alluvionnements et atterrissements parfois considérables -, on peut parfaitement expliquer l'inhabitabilité de la zone inférieure en Flandre à 5 mètres - un peu moins aux Pays-Bas - par l'absence de dunes et les tempêtes, par exemple celle du 26-12-839 rapportée par les *Annales Bertiniani*. Or les scientifiques s'accordent à situer vers le X^e siècle l'apparition d'un cordon dunaire à peu près continu. Lors de la tempête de 1953 qui submergea la Zélande, la mer atteignit 7,40 m à Dunkerque !

lieu en 1125, lorsque le roi, voyageant d'Aix-la-Chapelle à Utrecht fit relâche à Nimègue. La chronique nomme la localité par son nom indigène de **Neumaia**, indiquant ainsi que celui-ci n'était pas encore latinisé en Noviomagus et que chacun connaissait la localité sous le nom de Neumaia. Après ce premier contact, les sources ne disent plus rien pendant longtemps de relations entre l'empire et la ville. En 1151, la ville acquiert plus d'allure. L'évêque Hartlieb d'Utrecht étant décédé, de graves dissensions éclatèrent dans le diocèse sur le choix d'un nouvel évêque. Le roi avait convoqué les parties à Nimègue, afin de se prononcer, mais, contraint de partir en toute hâte pour la Bavière Orientale, il ne put arriver à une solution. La question fut seulement tranchée plus tard par Frédéric Barberousse en faveur d'Herman van Horn. Bien plus importante encore est la chartre du roi Conrad III, donnée le 17 mai 1151 à Nimègue, où on lit : « Actum in palatio Noviomagi », promulguée dans le palais de Noviomagus. Elle mentionne comme témoins 17 évêques, abbés, comtes et hauts personnages, ce qui prouve que Nimègue était déjà en état de recevoir une compagnie aussi illustre et de traiter et de conclure des affaires impériales.

Cela jette aussi un tout autre éclairage sur le burg de Frédéric Barberousse de 1155. Sur la foi de la pierre commémorative de 1155, on a admis qu'il fut le constructeur du château du Valkhof. Il apparaît maintenant plus vraisemblable qu'il a agrandi la première résidence de Conrad III, qu'il l'a peut-être même remplacée par l'immense burg qui a dominé des siècles durant le Valkhof. Qu'on le nomme et le loue comme constructeur du château ne fait pas forcément injure à la vérité vu que la conception de ce grand dessein et sa mise en œuvre doivent sans aucun doute être inscrites à son crédit. Il est vrai que le texte de la pierre commémorative ne fait aucune mention d'une résidence allemande antérieure, ce qui n'était du reste pas nécessaire, vu qu'elle était de notoriété publique. Ledit texte peut même peut-être comporter que Frédéric Barberousse ait tout à fait consciemment négligé de mentionner qu'il établissait une résidence allemande à Nimègue parce qu'elle s'y trouvait déjà. Le texte relie bien le palais à un lointain prédécesseur, Jules César, ce qui se situait tout à fait dans la ligne des conceptions du temps puisqu'on pensait que César avait construit diverses forteresses le long du Rhin. L'omission du « palais » de Conrad, quelle qu'elle ait pu en être l'apparence, ne peut s'expliquer par la mauvaise foi, vu que le nouveau château honorait dignement son choix de Nimègue comme résidence allemande. Le château s'étendait jusqu'à un mètre de la Chapelle Saint-Nicolas, que Barberousse laissa intacte. On vient d'affirmer que l'église fut fondée comme chapelle du palais. C'est tout à fait inexact et radicalement contredit par la chronologie de l'église et du château. Par la suite, quand elle ne fut plus église paroissiale, elle fut effectivement utilisée comme chapelle de la cour. Il faut évidemment rejeter absolument l'idée qui subsiste peut-être encore chez certains que la chapelle soit un vestige du palais de Charlemagne.

Comme chacun avait admis que Frédéric Barberousse avait restauré à Nimègue l'ancien château de Charlemagne, on n'a jamais cherché la raison de la construction de ce nouveau château, du reste déjà préparée par son prédécesseur. Les sources n'en soufflent mot si bien qu'il nous faut chercher nous-mêmes. Il ne faut guère penser à une fonction stratégique du château, bien que la position de Nimègue par rapport à la Hollande, au Brabant et à Utrecht, puisse avoir également joué un rôle dans les intrigues politiques et ecclésiastiques opposant petites et grandes puissances. Il se peut que Frédéric Barberousse ait voulu implanter en un point crucial un signe de la puissance impériale. Le motif suivant paraît plus plausible encore. Frédéric était en butte à beaucoup d'opposition de la part de ses vassaux qui, d'administrateurs impériaux subalternes s'étaient haussés au statut de rois, princes, ducs et comtes quasiment indépendants, dont l'autonomie, en dépit des interventions de l'empereur, croissait continuellement. On sait de Frédéric qu'il agrandit continuellement les possessions de la maison des Hohenstaufen afin de conférer ainsi à sa maison prestige et puissance. Ce motif a certainement joué son rôle à Nimègue où un grand territoire vierge avec ville, environs et même Forêt impériale étaient à prendre. Bien que tout cela appartînt déjà à l'empire, l'implantation d'une puissante résidence et la construction d'un impressionnant château en faisaient une propriété de sa maison. On peut en effet considérer comme certain qu'à Nimègue, où se trouvaient peut-être auparavant déjà des « regalia », le domaine a été étendu, tout simplement par un usage plus large des terrains non encore défrichés.

Il est toutefois probable que le motif essentiel se situe ailleurs. La fondation d'une résidence à Nimègue et la construction d'un château peuvent avoir été inspirées à l'empereur par son chancelier Rainald van Dassel, en même temps archevêque de Cologne, qui jusqu'à sa mort en 1167, a complètement défini et mené la politique de Frédéric Barberousse. Avec le burg de Nimègue, l'archevêque faisait d'une pierre trois coups : il suggérait à l'empereur une habile manœuvre sur l'échiquier politique, en l'orientant vers ses vassaux de l'ouest qui le soutenaient plus fidèlement dans sa politique que les autres dans son empire. Il le mettait en outre en situation d'ajouter un grand domaine à ses propriétés. Enfin, et ce point intéressait personnellement l'archevêque, on opposait ainsi à Nimègue une désormais indiscutable borne aux prétentions des diocèses d'Utrecht, de Munster et de Liège, qui protestaient déjà depuis longtemps contre l'intrusion si profonde du diocèse de Cologne dans un territoire que la géographie et les partitions civiles auraient depuis longtemps dû contraindre à démembrer et à répartir à nouveau. Ce motif apparaît plus nettement encore dans le fait qu'après la mort de Rainald van Dassel, Barberousse n'a plus mis les pieds à Nimègue et qu'après lui l'empire allemand n'a plus marqué le moindre intérêt pour la résidence de Nimègue.

Après la construction du château, Frédéric Barberousse ne s'en servit **que quelques rares fois**. On peut admettre, bien qu'aucun écrit ne vienne le confirmer, que Barberousse fut présent en 1155 lors de l'inauguration du palais sur le Valkhof. En avril 1157, il invite les abbés de Corvey (ou Corbie ?) et de Stavelot à le rejoindre à **Noviomagus**, information dont on est loin d'être sûr qu'elle concerne Nimègue, bien que ce ne soit pas invraisemblable vu qu'il promulgue le 3 juin de cette même année « **in Noviomagensi palacio** » une charte pour le chapitre d'Anvers. En 1165, son fils Henri naît « **apud Noviomagum** » ; il est très douteux du reste qu'il s'agisse ici de Nimègue. On connaît une information de 1174, selon laquelle il tenait cour à **Noviomagium**, ce qui au vu du contexte et des autres localités mentionnées ne peut pas davantage concerner Nimègue. C'est tout : **deux visites à Nimègue** entre 1155 et 1157 sur 35 ans d'un règne qui durera jusqu'en 1190 ; il y met les pieds pour la dernière fois en 1157. Pour moi, ce désintérêt manifeste fut capital pour résoudre la question suivante. Pendant la troisième croisade, au cours de sa traversée de la Turquie, où l'empereur se noya le 10 juin 1190 dans un cours d'eau de Cilicie, il avait, depuis Andrinople, écrit une lettre à son fils pour le charger de prendre soin des châteaux de Keizersweerd et **Nuwemagen**, « **de les faire achever** et bien garder, parce que nous les estimons de la plus grande utilité ». A Nimègue, le château était « achevé » dès 1155 ; on ne connaît rien d'une construction ou d'un agrandissement ultérieur. La rareté des visites de Frédéric Barberousse à Nimègue met fortement en question « la plus grande utilité » de ce château. Si l'on conçoit Nuwemagen comme désignant **Neumagen** près de Trèves, on obtient une reconstruction dont l'importance stratégique saute aux yeux : il s'agissait de se prémunir contre la France. Sur la ligne Keizersweerd-Nimègue, l'empire allemand n'avait rien à craindre de l'ouest. C'est sur la ligne Keizersweerd-Neumagen-Trier que se situaient la brèche et le point le plus faible face à une éventuelle attaque.

Après Frédéric Barberousse, on a encore en tout et pour tout **une seule charte**, donnée en 1213 à Nimègue par l'empereur Otton IV, où il confirme à Guillaume 1^{er} la vassalité du comté de Hollande. Après plus aucun roi ou empereur n'y résidera. Nimègue avait définitivement perdu sa qualité de résidence allemande, ce qui rend encore plus évident que Frédéric Barberousse a eu des motifs personnels d'y construire un château, motifs qui n'ont pas inspiré ses successeurs. Il est même remarquable que la première charte obtenue par Nimègue en 1230 n'ait pas été promulguée à Nimègue mais à Weissenburg. On aurait quand même pu s'attendre à ce que la ville ait demandé et reçu les droits qu'on y mentionne à l'occasion d'une visite de l'empereur à la résidence. Mais rois et empereurs ne venaient plus à Nimègue. La ville s'adressa en 1230 au roi Henri, personnage suspecté déjà de son vivant de mauvaise gestion, de corruption et de complot contre l'empire. Il est déjà étrange en soi que la ville n'ait obtenu qu'en 1230 ses premiers droits urbains, alors que depuis 1155, probablement même plus tôt, une résidence allemande y était établie et qu'Aix-la-Chapelle, que Nimègue envierait tant par la suite et dont elle se voudrait l'émule, précisément du fait de l'intérêt de Frédéric Barberousse et du privilège de Charles obtenu en 1166, avait connu un essor tel que la ville était considérée comme une des plus importantes de l'empire. On peut sans hésiter traduire cet état de fait en concluant qu'en 1230, et du reste beaucoup plus tard encore, il n'y avait pas trace à Nimègue de

la moindre conviction qu'un palais de Charlemagne y eût existé. La mise en gage de 1247 qui suivit peu après précisera encore les choses.

11. LA MISE EN GAGE DE 1247

Le château de Nimègue n'a que très brièvement servi de résidence allemande, preuve supplémentaire que son importance pour l'empire était problématique, ce qui postule par contre plus nettement encore son intérêt pour le diocèse de Cologne. Après Frédéric Barberousse, aucun roi ni empereur n'y a plus résidé. Après lui, on ne note plus aucune visite ni passage des empereurs. Dans la constitution de l'empire, Nimègue était tellement déclassé que le roi Guillaume 1^{er}, comte de Hollande, donna en 1247 le château avec toutes ses dépendances en gage à Otton II, comte de Gueldre. Qui veut y voir une manœuvre pour asseoir la position de la Hollande et de la Gueldre, si nécessaire au détriment de l'empire, ne sera probablement pas loin de la vérité. En tout cas cette mesure s'avère avoir été précédée par un âpre marchandage. Otton de Gueldre avait dû appuyer le comte Guillaume de Hollande lors de l'élection d'un nouveau roi à Neuss le 3 octobre 1247 ; le château de Nimègue avait été l'enjeu de ce soutien. Le succès de Guillaume de Hollande fut si bien imputé à Otton de Gueldre que celui-ci reçut le château en gage dès le 8 octobre. Le 10 octobre, la garnison allemande (!) du château recevait du nouveau roi l'ordre de le transférer à Otton. On ne perdait décidément pas de temps ! Il est probable qu'il fallait aussi vite que possible mettre certaines personnes devant le fait accompli. Le comte de Gueldre reçut même le 19 novembre une lettre officielle de remerciement du pape Innocent IV. De son côté, Otton battait le fer pendant qu'il était chaud. En mai 1248, le roi éleva le montant du gage à 16.000 marcs et le 15 juin 1248, il donna à nouveau confirmation de la mise en gage, précisant divers détails. En décembre 1248, le roi accorda un usufruit de 1000 marcs de Cologne à la comtesse Marguerite, épouse d'Otton de Gueldre, qui entendait elle aussi tirer quelque profit de l'affaire.

Il est arrivé qu'on affirme que Frédéric Barberousse avait déjà auparavant donné le burg en gage au comte de Clèves, et que, parce que celui-ci ne payait pas la reconnaissance annuelle, l'empereur l'avait repris et l'avait donné à Otton de Gueldre. En fait, c'est **le tonlieu de Lobith** que le comte de Clèves avait en fief, tonlieu qui lui fut retiré en 1182 et donné en fief au comte de Gueldre. Dans les chartes ultérieures, il apparaît qu'il existait un lien entre le château et le tonlieu de Lobith, ce qui peut avoir été pour Otton de Gueldre une motivation supplémentaire d'entrer en possession du château, vu que ce n'est qu'en contrôlant d'un côté Arnhem et de l'autre Nimègue qu'il pouvait pleinement tirer profit de ce tonlieu. En 1254, Otton de Gueldre prit part pour le roi à une campagne contre le comte d'Anjou, service dont le coût fut évalué à 5000 marcs. Otton ne reçut pas le paiement de cette somme, probablement parce que le royaume n'en disposait pas ; aussi fit-il porter le montant du gage qui était de 16.000 marcs à 21.000 marcs, une fortune à l'époque. Ce faisant, il consolidait sa possession du château, vu qu'il devenait encore plus difficile pour le royaume de rembourser le gage. Ce remboursement devint de plus en plus difficile au fil des années. Les lettres de gage stipulaient en effet que le gage serait augmenté de **tous les frais** que le comte de Gueldre consacrerait à l'entretien et à l'amélioration du burg. On se gardait bien d'indiquer des montants et Otton de Gueldre de son côté s'évertuait par ce moyen à gonfler le gage ; aussi commença-t-il peu après de grands travaux.

En 1255, le pape Alexandre IV approuva l'inféodation du burg et du tonlieu de Lobith à Otton de Gueldre, et autorisa également, en l'absence d'héritier mâle, sa transmission à une fille, mesures réaffirmées en 1292 par le pape Nicolas IV au profit de Reinald de Gueldre. Le burg et l'octroi avaient indubitablement pris une teinte politique ; ils étaient une récompense pour la fidélité au roi allemand, en l'occurrence le pape. Le roi Richard, fraîchement élu, selon les chartes également influencé et dirigé par l'archevêque de Cologne et d'autres grands seigneurs, confirma en 1257 la mise en gage, et promit de ne pas l'enlever au comte de Gueldre si ce n'est après remboursement de la totalité du gage. C'était une étape supplémentaire dans la sécurisation de sa possession par la Gueldre. Otton de Gueldre ne s'est pas satisfait de cette promesse. Il demanda et obtint quelques mois plus tard une nouvelle charte de Richard, qui reprenait le texte des actes antérieurs du roi Guillaume, à savoir ceux de 1248 et de 1254, et les confirmait mot pour mot. Nouvel élément : il promettait également, au cas il reprendrait le burg pour le royaume, qu'il le garderait pour lui-même et ne le donnerait pas en

fief à un autre. Le comte de Gueldre était parfaitement conscient que le risque était minime qu'un roi ou qu'un empereur allât à nouveau utiliser Nimègue comme résidence. La dernière mention de la mise en gage date de 1282. Le roi Rodolphe 1^{er} était en désaccord avec Reinald de Gueldre **au sujet du burg et de la ville de Nimègue**. On nous tait le fin mot de l'affaire ; on y verra tantôt plus clair. Peut-être le roi a-t-il voulu reprendre le burg et Reinald de Gueldre a-t-il réclamé le gage déjà considérable en soi et augmenté de tous les frais engagés par la Gueldre. Le roi Rodolphe différa pour cinq ans la décision et finit par renoncer ; on n'en parle plus par la suite. Les rois et empereurs ultérieurs ont laissé l'affaire en l'état, si bien que Nimègue perdit son statut de résidence impériale. Certes, sur le papier le burg appartenait toujours à l'empire ; en réalité on constate qu'à compter de la fin du XIII^e siècle il est resté sans encombre propriété pleine et entière de la Gueldre, la mise en gage étant de plus en plus oubliée.

Tout indique que le comte de Gueldre ne convoitait pas tant la possession du burg lui-même – sa maison n'y a habité qu'une courte période vers 1250 – mais qu'il s'agissait essentiellement pour lui de ce qui était lié au burg. Il voulait joindre et la ville et ses environs à son territoire et les soumettre à son autorité. Dans la première mise en gage, la ville n'était pas incluse ; elle n'est pas mentionnée dans l'acte mais pas davantage exclue. La ville n'a pas manqué de s'aviser des dangers qui pouvaient résulter d'un enclavement total dans le territoire de la Gueldre. Mais elle ne disposait pas de beaucoup de moyens juridiques effectifs. En effet, dans le Domaine de Nimègue (le terme est de beaucoup ultérieur !), elle n'avait pas son mot à dire. Elle ne semble pas avoir tenté ni réussi à être reconnue, en dépit de la mise en gage du burg, comme une ville soumise directement à l'empire, probablement aussi parce qu'elle n'était pas encore assez puissante à l'époque, tant politiquement qu'économiquement, pour extorquer une telle reconnaissance. Il est également possible, ce qui semble d'ailleurs plus probable, que Nimègue ait pris trop tard conscience des dangers, alors que certaines évolutions étaient devenues irréversibles. En l'an 1278, Nimègue conclut un accord avec Cologne. Cette dernière ville concédait la liberté de commerce aux bourgeois de Nimègue ; les éventuels différends entre les marchands seraient réglés par les justices échevinales respectives. Si une guerre éclatait entre la Gueldre et la ville de Cologne, les bourgeois de Nimègue « **qui étaient reconnus comme appartenant à l'empire allemand** » ne pourraient en subir ni gêne ni dommage. Le même principe fut proclamé en 1282 par l'empereur Rodolphe : il déclara en effet que les bourgeois de Nimègue ressortissaient à l'empereur et à l'empire ; de ce fait, ils ne pouvaient être arrêtés et atteints dans leurs biens ni par le comte de Gueldre ni par personne d'autre.

L'accord conclu avec Cologne est une étrange affaire. D'après la charte de 1230, Nimègue jouissait déjà de la franchise de tonlieu dans tout l'empire allemand. Il faut sans doute interpréter l'accord comme concédant davantage de facilités à Cologne. Les villes protégeaient leur commerce et combattaient la concurrence par des dispositions et des monopoles propres, qu'ils pouvaient fixer en toute indépendance et qui n'avaient en fait rien à voir avec les tonlieux impériaux. Par cet accord, Nimègue se rangeait à nouveau plus résolument parmi les villes allemandes, ce qui était bien son intention face à la politique de la Gueldre. Au début du XIV^e siècle, la ville éprouva également l'inéluctable conséquence de la mise en gage. Quelques escarmouches l'avaient précédée. En 1310, Reinald de Gueldre jura de respecter les droits des bourgeois de Nimègue. Cela comportait d'une part, à juste titre, qu'il devait respecter les acquis de la ville ; d'autre part, que **la ville le reconnaissait comme son seigneur**, ce qui de fait coupait définitivement les liens avec le saint empire romain germanique. Progressivement s'accomplit la complète incorporation de la ville dans le comté, même si Nimègue s'accrocha mordicus à un maximum d'indépendance, ce que faisaient du reste toutes les villes reconnues telles, et elle fit un nombre incalculable de fois référence à sa position antérieure, chaque fois qu'elle entra en conflit avec la Gueldre. Il ne souffre pas le moindre doute que Nimègue était devenue partie intégrante de la Gueldre et que la ville en était bien consciente, si bien que les comptes ultérieurs de la ville qualifient continuellement le comte de Gueldre ou le comte de Gulik de « notre miséricordieux seigneur ».

Lorsque la Gueldre vers 1377 fut réunie à Gulik, qui, en tant que grand et puissant duché occupait une position encore plus indépendante dans l'empire germanique, Nimègue perdit sa dernière chance de retirer le moindre profit de son ancien statut de résidence allemande. Elle ne pouvait plus se réclamer

de rien. A la lumière de la mise en gage, qui signifia d'emblée une sérieuse menace pour Nimègue, il est clair comme le jour **que la tradition carolingienne n'existait pas encore**. Si cela avait été le cas, la ville aurait facilement pu alarmer l'empire allemand. Dans le reste de l'empire, l'idée d'une Nimègue carolingienne n'existait pas davantage, bien que la germanisation de Charlemagne fût déjà largement engagée. Jamais les Allemands n'auraient accepté que sa célèbre résidence de Noviomagus – s'il s'était effectivement agi de Nimègue – fût perdue au profit du comte de Gueldre. Il aurait été tout aussi impensable qu'ils eussent toléré qu'**Aix-la-Chapelle** devînt propriété d'un autre pays. Lors du soulèvement d'Aix-la-Chapelle de 1248, l'empire entier accourut afin de garder la ville au sein de l'empire allemand. Tout cela prouve en outre qu'on doit cesser à Nimègue d'évoquer en termes vagues des « **arrière-plans** » sans en nommer ni en commenter un seul, mais aussi qu'il convient de traiter la question de la Nimègue carolingienne autrement qu'en prenant à droite et à gauche des fragments de sources écrites, qui, comble de dramatique plaisanterie, appartiennent tous à Noyon.

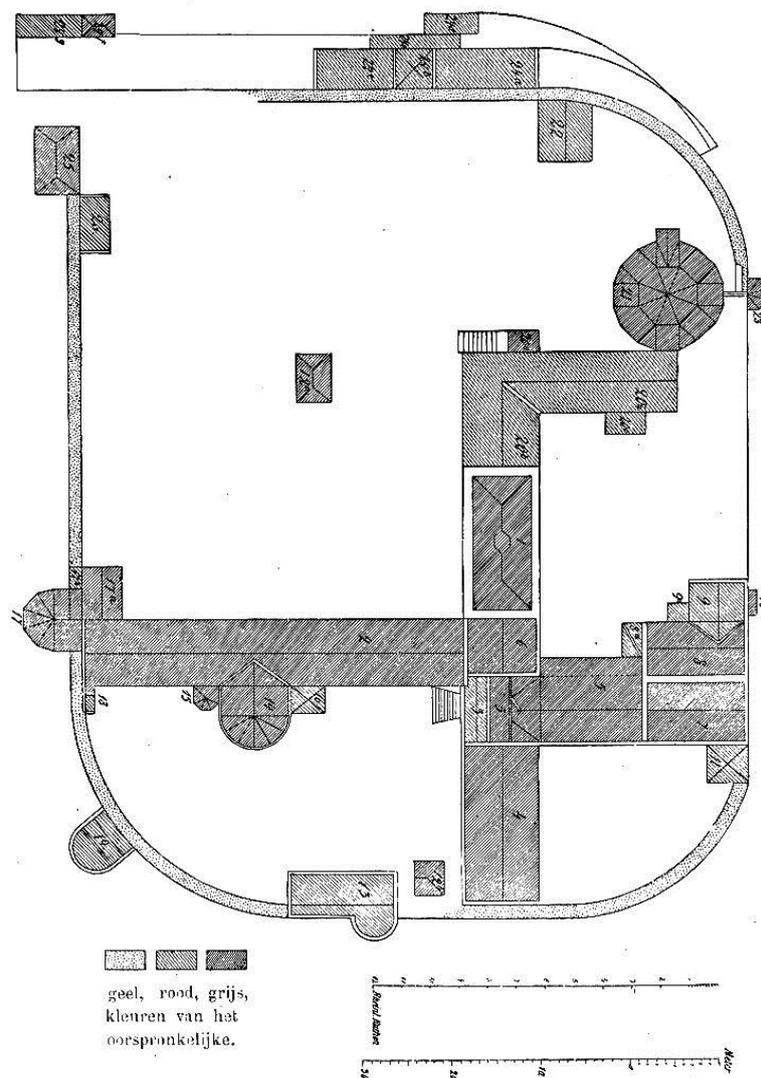
12. LA NOUVELLE EGLISE SAINT STEVEN (STEPHANE)

Sitôt la mise en gage du burg, le comte de Gueldre fit remarquer que la présence de l'église paroissiale si près du burg qu'il considérait maintenant comme le sien, lui était une épine dans le pied. En 1249, il obtint de l'archevêque de Cologne la permission de démolir « **l'église paroissiale, qui le dérangeait beaucoup** » et de la reconstruire en un autre lieu adéquat. L'acte suggère clairement, sans le dire en propres termes, qu'il s'agit de la Chapelle Saint-Nicolas. La démolition n'eut pas lieu – la chapelle est toujours en place ! – vraisemblablement parce que la ville avait exigé que, si le comte de Gueldre voulait libérer le Valkhof de l'église, il en construise une nouvelle à ses frais, ce que stipulait du reste aussi la permission de démolir donnée par l'archevêque de Cologne. Il est tout aussi vraisemblable que la ville ait contrecarré le comte, elle qui devait l'accepter comme seigneur à son corps défendant, et qui le considérait encore à l'époque comme un intrus et un étranger.

Dans ce même mois de juin 1254, alors que l'hypothèque sur le burg avait été augmentée, le comte de Gueldre fit une nouvelle tentative d'obtenir le déplacement de l'église. Bien qu'il y ait des raisons de mettre en doute l'authenticité de l'acte en question, je l'accepte quand même comme authentique, du moins en ce qui concerne les faits, vu qu'ils éclairent le cours des choses au lieu de l'obscurcir. Avec le juge, les échevins et les bourgeois de Nimègue, il donna le Hundisberg au chapitre des Saints-Apôtres de Cologne, qui possédait le patronat de l'église paroissiale de Nimègue, pour y fonder une nouvelle église et un nouveau cimetière. Selon Willem van Berchem, chanoine niméguois et chroniqueur de la fin du XV^e siècle, ceci se fit avec l'aval de l'empereur, qui était propriétaire de ce terrain. Otton de Gueldre avait déjà commencé les travaux au burg. On avait creusé un nouveau fossé, ce qui avait obligé à démolir la maison du pléban, un fonctionnaire de l'église paroissiale. On ne connaît pas l'emplacement exact du fossé et de la maison. Il faut probablement penser au sud ou au sud-ouest du Valkhof vu qu'une habitation de particulier est exclue sur le propre terrain du burg. Il est même plus vraisemblable encore qu'il convienne de chercher l'emplacement dans l'actuel Lindenberg, le chemin qui à partir de la Burchtstraat, dégringole du Valkhof et a tout à fait l'allure d'une création artificielle. L'Ottengas (Rue Otten) située sur le flanc de la ville et qui tient probablement son nom d'Otton de Gueldre, était auparavant **la muraille est de la ville**. A distance de sécurité de celle-ci, se dressait le mur du Valkhof, si bien que le fossé sec du Lindenberg protégeait effectivement le Valkhof, vu qu'une attaque à partir de la rive du Waal n'avait pas grand sens, et que le burg n'avait pas davantage beaucoup à craindre au cas où la ville aurait été prise par l'ennemi.

L'actuel Voerweg, qu'on considère généralement comme le plus proche de cette maison du pléban et de l'église Sainte-Gertrude (dont on parlera tantôt) doit être considéré avec la plus grande circonspection, vu que ce chemin est probablement une excavation très tardive du terrain dont l'aspect originel devait être tout à fait différent. Dans ce contexte, il est utile **de placer à Nimègue un feu rouge général**. Les archéologues doivent être extrêmement prudents dans leurs conclusions et leurs reconstructions, vu qu'après le déclassement de la forteresse lors de l'expansion de la ville et la mise en place des nouveaux boulevards et quartiers (1874-1890) il semble qu'on ait a priori exclu toute attention à l'archéologie. Le peu qu'on ait fait, a derechef été perdu de vue. Il avait été décidé de reconstruire la Boddelpoort, sans doute la plus ancienne de la ville, à un autre endroit. On l'a

soigneusement démontée, on a numéroté les pierres rangées ensuite dans des caisses, mais, à un funeste moment, on a utilisé les pierres pour les fondations d'un chemin. Dans quelques siècles, les archéologues auront peut-être une nouvelle énigme niméguoise à résoudre. Au cours des travaux de démolition de la forteresse, on a procédé à de profondes excavations et à d'importants déplacements de terre, qui n'ont épargné qu'une toute petite partie de Nimègue. Même exception faite de cette démolition, les diverses extensions de la ville à partir du XIII^e siècle, auxquelles on procéda au moins trois fois, la construction de la forteresse moderne au XVI^e siècle et ses continuelles extensions, pratiquement incalculables et incontrôlables, avaient déjà largement bouleversé le sol de Nimègue. Il est pourtant à craindre que les archéologues et les historiens s'en soucient aussi peu qu'à Wijk bij Duurstede, où le chambardement de **toute la surface** par les exploitants d'ossements du siècle dernier (Ndr. : XIX^e siècle) est escamoté avec une pirouette, alors qu'il faudrait au contraire en tirer la conclusion que le sol a tellement été remué par des gens incompetents que l'archéologie scientifique doit travailler avec un luxe de circonspection parce beaucoup de traces ont été effacées et qu'il faut craindre surtout que les diverses périodes qui se présentent maintenant comme contiguës aient été **complètement bouleversées et mêlées les unes aux autres**. D'autres terrains ont été rejetés pour bien moins que ça par les spécialistes comme objets d'étude fiables.



NIMEGUE. Plan du burg sur le Valkhof levé au XVIII^e siècle, où l'on voit qu'on a construit le palais en se gardant de la moindre atteinte à la Chapelle Saint-Nicolas : la chapelle et le burg n'étaient même pas reliés l'un à l'autre. Le titre de chapelle palatine est aussi inexact que celui de chapelle carolingienne.

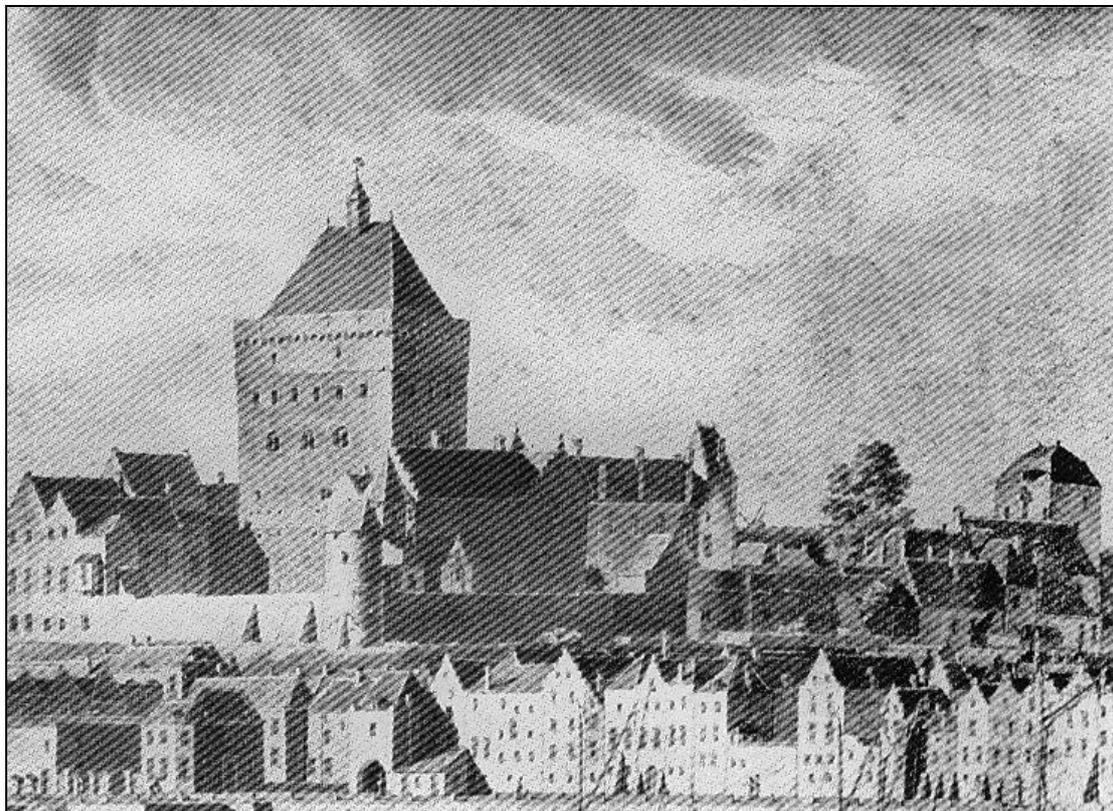
Parce que l'information sur la démolition de la maison du pléban en vue du creusement d'un nouveau fossé donnait l'impression que le comte de Gueldre avait déjà engagé le déplacement de l'église, certains ont tiré la conclusion inexacte que l'église paroissiale était déjà déplacée en 1254. Cette impression était encore renforcée par une information donnée par Willem van Berchem, qui pensait que la première église paroissiale de Nimègue avait été construite sous les Pépinides (VII^e siècle) et était placée sous le patronage de Sainte Gertrude. Ailleurs il la nomme toutefois chapelle Saint-Nicolas. Il croyait qu'il s'agissait d'un temple païen consacré église par le pape Léon III à l'époque de Charlemagne, information directement empruntée avec retouches à l'histoire d'Aix-la-Chapelle. Après avoir raconté de long en large la construction de l'église Saint-Stéphane (Stevenskerk) et sa consécration par Albert le Grand, il ajoute que les fidèles fondèrent en 1459 une chapelle en l'honneur de Sainte-Gertrude à l'emplacement de l'ancien cimetière, ce qui semblait couronner le récit que l'église Sainte-Gertrude avait également été auparavant l'église paroissiale. On ne trouve pas trace de cette église antérieurement. En son temps, Nimègue avait déjà davantage d'églises et de chapelles qui avaient donné leur nom aux quartiers de la ville. Il y avait le quartier Saint-Antoine dans les parages de la Steenstraat ; le quartier Saint-Jean dans les parages de la Nonnenstraat ; le quartier Broeder dans les parages de la Broerstraat, laquelle tenait son nom des Dominicains ; et le quartier Notre-Dame près de l'Hezelstraat. Par contre on connaît bien un vicariat de Sainte-Gertrude avec un autel, probablement établi dans l'église paroissiale, qu'on peut signaler dès le XIII^e siècle. Il est clair que Van Berchem n'a pas compris l'importance de la chapelle Saint-Nicolas et qu'il y a mêlé d'autres données. La fondation d'une église paroissiale en l'honneur de Sainte-Gertrude (626-659) est une telle plaisanterie, que personne à Nimègue, où on a pourtant la main légère en matière de mythes, n'a jamais osé la répéter.



NIMEGUE. Intérieur de la Chapelle Saint-Nicolas (XI^e siècle) après la dernière restauration de 1953-1956. Il commence à devenir tragi-comique que l'Université de Nimègue continue à présenter cette chapelle, qui fut la première église paroissiale de la ville comme chapelle carolingienne ou palatine.

Le jeu subtil qui opposa le comte et la ville, engagé en 1254 par l'offre aux Apôtres de Cologne d'un terrain pour la nouvelle église, resta provisoirement sans résultat. Par le don du terrain, ils voulaient mettre le chapitre au pied du mur et le contraindre à se décider. Le chapitre eut une curieuse réaction. En 1258, il céda tous ses revenus, tant dîmes que rentes, contre une redevance annuelle au monastère niméguois des frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Il en ressort une évidence, à savoir que le chapitre n'entendait pas se faire refiler la construction d'une nouvelle église ; il s'en distanciant même de façon démonstrative en cédant ses revenus aux frères de Saint-Jean. Donc la nouvelle église n'existait toujours pas en 1258. Il est même possible que les frères de Saint-Jean aient eu par la suite une part importante à la réalisation de la nouvelle église ; il apparaît en effet ensuite qu'ils eurent encore des siècles durant un rôle de poids dans la gestion de la ville. Il va de soi que le chapitre de Cologne a fini par reprendre ses revenus et ses droits. Les chevaliers de Saint-Jean disparaissent alors aussi subitement de l'histoire de la ville qu'ils y sont entrés.

La différence de patronage entre la première église dédiée à Saint Nicolas et la seconde dédiée à Saint Stéphane (Steven) s'inscrit tout à fait dans la ligne du cours des choses évoqué. Si la première église avait été démolie et déplacée selon les règles canoniques, la nouvelle église aurait eu le même patronage que l'ancienne, surtout parce ce patronage n'était pas celui d'un saint quelconque mais qu'il avait été choisi intentionnellement et pour de bonnes raisons par les premiers habitants. Ce patronage était encore si important pour eux en 1272 – à preuve la guilde de Saint-Nicolas qui jouait un rôle considérable dans la gestion de la ville – qu'ils ne l'auraient pas laissé tomber. Ce patronage était du reste si fortement lié pour eux à la chapelle sur le Valkhof, qui d'ailleurs a subsisté, que la nouvelle église devait recevoir un nouveau patron. Ce fait confirme une fois de plus formellement que la chapelle Saint-Nicolas est bien la première église paroissiale de Nimègue. Il confirme également que l'existence affirmée d'une église paroissiale dédiée à Sainte-Gertrude est une légende. Cette église, qui n'a d'ailleurs jamais existé, on est sûr en tout cas qu'elle n'existait pas lors de la construction de la nouvelle église. Si Sainte Gertrude avait été la première patronne de Nimègue, on lui aurait certainement dédié la nouvelle église paroissiale.



NIMEGUE. Le Valkhof dessiné en 1795 par l'artiste niméguois Hendrik Hoogers, peu avant la démolition du château.

13. SAINT ALBERT LE GRAND ET LA PROCESSION DE LA SAINTE VIERGE

Enfin, quatorze ans après la transmission de l'église aux frères de Saint-Jean, on a construit la nouvelle église Saint-Stéphane. On n'a gardé aucune donnée sur la construction, hormis le fait que Saint Albert le Grand, alors évêque titulaire de Cologne, a consacré l'église le 7 septembre 1272, vigile de la Nativité de Marie. A cette occasion, il s'est passé une chose **d'un intérêt capital pour la question carolingienne**. Saint Albert le Grand imposa en effet à la paroisse l'obligation d'organiser chaque année, huit jours après la Pentecôte, une procession **vers l'emplacement de l'ancienne église**, tout spécialement pour commémorer les fidèles qui y étaient enterrés. Il fallait porter en procession le Saint Sacrement, la statue de la Sainte Vierge et les reliques des saints. Il est certain **que la procession avait le Valkhof comme destination**. Cette prescription fut fidèlement suivie par la paroisse et a conduit à la célèbre Procession niméguoise de la Sainte Vierge, qui jouissait d'une grande renommée au moyen âge. Une conséquence collatérale en fut que l'auteur d'un miracle le situa à Nimègue et l'appela **Mariken van Nimwegen**. A l'arrivée au pouvoir des protestants, la Procession de la Sainte Vierge fut interdite ; on a renoué avec la tradition en 1926 surtout à l'instigation du Professeur Titus Brandsma, mais l'on ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle était exsangue et ne disait plus rien aux gens d'aujourd'hui.

La prescription de Saint Albert le Grand permet quatre déductions capitales :

1. Avant la construction du palais de Frédéric Barberousse, qui y fut édifié en 1155, le Valkhof était le domaine ecclésiastique de la ville et la chapelle Saint-Nicolas était l'église paroissiale.
2. A l'époque de la construction de cette église, fin XI^e siècle, le Valkhof **n'était pas encore un domaine impérial**, ni un vestige de résidence carolingienne.
3. Tout cela explique mieux encore les réticences initiales de Nimègue à donner son accord au déplacement de l'église, ce qui aurait encore été acceptable dans la perspective de la construction d'une église neuve et plus belle, mais était plus douloureux s'agissant du cimetière auquel les gens étaient plus attachés ; aussi Saint Albert en fit-il l'élément essentiel de ses prescriptions.
4. On peut considérer ces prescriptions comme une douce protestation contre l'attitude du comte de Gueldre, qui voulait éliminer l'église et le cimetière des abords de son château, douce protestation que le saint voulait enraciner dévotement dans les cœurs des fidèles de Nimègue en les obligeant à cette commémoration annuelle du fait que l'église avait dû céder la place à un seigneur laïc et que la paroisse avait dû abandonner ses morts en terrain profané, auquel les gens de Nimègue n'avaient normalement pas accès et où ils ne pouvaient se rendre que par le biais d'une procession prescrite par l'évêque.

Lors de la construction du burg en 1155, Frédéric Barberousse avait fait respecter l'église, même si le pignon ouest du palais en était très proche. On ne construisit rien pour relier l'église au burg ; par la suite non plus, on n'aménagea pas de passage entre eux. Lorsque Otton de Gueldre fut arrivé à ses fins et que la nouvelle église fut construite, il n'était plus nécessaire de démolir la chapelle Saint-Nicolas, d'autant qu'alors ou peu après, on eut l'idée qu'elle se prêterait parfaitement au rôle de chapelle palatine. Il est vraisemblable que les choses étaient encore plus compliquées, parce des rentes étaient assises sur l'église ou sur les autels qui s'y trouvaient, rentes que le chapitre de Cologne et les bénéficiaires d'offices ecclésiastiques ne se seraient pas laissés enlever sans réagir, ou qui auraient coûté une somme conséquente au comte de Gueldre s'il avait voulu les racheter. A cause de circonstances relevant d'un pur hasard, l'église avait à peu près reçu la même forme, bien qu'elle fût plusieurs fois plus petite, que la chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle (j'ai expliqué plus haut qu'il est probable qu'il ne s'agissait pas d'une volonté d'imiter Aix-la-Chapelle), si bien que plus tard, la Chapelle Saint-Nicolas reçut le titre inexact de « Chapelle Carolingienne » et qu'elle servit quelques siècles durant comme preuve principale de la réalité du Palais de Charlemagne à Nimègue. Le mythe ne fut pas seulement inculqué aux gens dès les bancs de l'école, la prétendue « Chapelle Carolingienne » le grava de façon quasiment indélébile sur leur rétine. Le nom exact de Chapelle Saint-Nicolas, que j'ai introduit dès 1954 et que j'emploie « obstinément » depuis, a fini, après une violente opposition, par être complètement admis à Nimègue ; on le trouve un nombre incalculable de fois dans « *Het Valkhof van Nijmegen* », brochure éditée en 1980 par la municipalité elle-même. Un minimum de réflexion sur ce nom et surtout ses arrière-plans, aurait déjà dû permettre depuis longtemps à Nimègue de s'aviser que l'acceptation du nom véritable équivalait en fait à concéder

totale­ment la fausseté de la tradition carolingienne : l'église est en effet le pivot de la reconstruction de la **véritable histoire** de la ville, le mythe s'enracinant en fait le plus fortement, on peut même dire **exclusivement** dans la prétendue chapelle carolingienne. Mais qui pourra faire comprendre à Nimègue, qu'elle laisse tomber successivement d'importantes données et conclusions, lesquelles se sont avérées insoutenables, mais refuse catégoriquement d'en tirer les inéluctables conséquences et d'appliquer les indispensables corrections, si bien que sa défense fanatique du mythe est devenue une affaire subjective et sentimentale qui n'a plus grand-chose voire rien du tout à voir avec la science.

La nouvelle église était construite sur le Hundisberg, une hauteur **hors de la vieille ville**, tout simplement parce qu'il ne restait plus de place libre dans la ville pour y implanter une grande église. Nimègue avait probablement déjà explosé ses limites originelles. La nouvelle église conduisit à un nouveau schéma urbanistique, marqué d'abord par la croix que formaient l'Hezelstraat, la Grand-place et la Burchtstraat pour le premier bras, la Broerstraat et la Grotestraat pour le second. La nouvelle ville, fort justement nommée **Nova Civitas** ou **Nieuwstad** par Van Berchem, reçut un autre plan d'ensemble que la première. Alors qu'auparavant l'axe principal courait tout droit de la Boddelpoort à l'ouest à la chapelle du Valkhof, preuve supplémentaire que c'est bien ainsi qu'on avait pensé le premier développement urbanistique, le second axe reçut une direction opposée allant de l'Hezelpoort à la Burchtpoort. Le centre de la ville s'était également situé auparavant sur la rive du Waal. Par suite du déplacement de l'hôtel de ville du bas de Nimègue à la Burchtstraat (on n'en connaît pas l'année, mais c'était déjà un fait vers la fin du XIV^e siècle) et de la création de la Grand-place, le centre de la ville en vint à se situer sur la hauteur. Le carrefour central au milieu de la nouvelle ville fut marqué par le placement d'**une croix**, symbole au moyen âge d'une puissance judiciaire autonome. L'inscription mystérieuse : « **Hucusque jus stauriae** », placée auparavant sur l'Hezelpoort et source de toute une série d'affabulations, signifiait : « jusqu'ici vaut le droit de la croix », c'est-à-dire jusqu'ici s'étend la juridiction de la ville. Cette croix symbole de pouvoir judiciaire et d'autonomie, se dressait auparavant près de la Kraanpoort tout près du Waal, à proximité du premier hôtel de ville.

Les événements ultérieurs de l'histoire de la ville ne présentent pas d'intérêt pour la question carolingienne. Je traiterai tantôt à fond des rapports et relations judiciaires de la ville. Il faut naturellement rester critique et vigilant, quand Nimègue commence au XVI^e siècle à essayer de prendre Aix-la-Chapelle comme modèle à égaler et essaie, grâce à des arguments rassemblés de bric et de broc, de se libérer de l'emprise du duo Gulik-Gueldre, afin d'obtenir en Gueldre ou dans le royaume une position d'exception. Les affirmations ultérieures n'entament en rien l'évidence des faits. Le développement topographique et urbanistique fournit pour sa part, à côté des preuves historiques et archéologiques, des données infirmant la fable carolingienne, à condition de les interpréter correctement, et non, comme Gorissen l'a fait dans son « *Stedeatlas van Nijmegen* » (Atlas urbain de Nimègue), en partant de la chimère du palais carolingien sur le Valhof pour analyser cette topographie et cet urbanisme. Son étude part d'un cercle vicieux fondamentalement erroné. « *Het Valkhof te Nijmegen* » suit aveuglément cette publication. Nimègue et l'Université négligeant systématiquement l'étude correcte de la véritable histoire de la ville, vous obtenez ici les trois anneaux magiques enchaînés des illusionnistes.

A LA TRAPPE, LA PROCESSION DE LA SAINTE VIERGE

La procession de la Sainte-Vierge du dimanche de la Sainte Trinité, qu'on aurait dû maintenir, par conscience historique, qualité dont Nimègue s'enorgueillit, et par révérence pour le père Titus Brandsma, a soudain été rayée du programme en 1962 sans un mot d'explication. Remarquez-le bien : l'année même où l'on érigea la statue de l'empereur Charlemagne ! Faut-il préciser que cette érection eut lieu après qu'on m'ait chassé en Brabant avec mes publications sur la procession de la Sainte-Vierge. La **véritable raison** de la suspension de cette vénérable tradition est – ne vous laissez pas convaincre d'autre chose – que, pour les claironneurs carolingiens, cette preuve réadministrée chaque année qu'avant le château de Barberousse **seuls l'église et le cimetière paroissiaux occupaient le Valkhof**, et qu'il n'était donc pas question d'un palais avant celui de Barberousse de 1155, était insupportable. Les fraudes du Bronnenboek sont devenues un **système** à Nimègue. Afin de maintenir le mythe, on ne voit pas d'inconvénient à ruiner l'histoire véritable.

14. LA NAISSANCE D'UN MYTHE

Le « Bronnenboek de Nimègue » écrit avec aplomb, confessant ainsi publiquement son apriorisme : « **Il sera clair que nous ne mettons pas en doute l'existence à Nimègue d'un palais avant celui de Barberousse** ». Il sera clair, dis-je à mon tour, que **c'est très délibérément que le Bronnenboek n'a pas traduit la pierre votive de 1155**, par laquelle Frédéric Barberousse déclare en termes clairs et impossibles à comprendre de travers l'absence d'un palais antérieur, que le Bronnenboek se trompe de toute évidence, et qu'en outre ses rédacteurs ont clairement cherché à gruger le public en dissimulant un texte clair et décisif même pour un profane. C'était donc très clairement une malversation, disons-le tout net. On ne sait toutefois toujours pas vraiment sur quoi le Bronnenboek base sa conviction, ce qui est pourtant la première information qu'il devrait nous donner, sinon ce type d'affirmation est un coup d'épée dans l'eau.

Les sources historiques sont constituées de chartes et de chroniques. Commençons par les **chartes**. Le Bronnenboek se moque naturellement du monde en citant 56 chartes, promulguées à Noviomagus, qui se concluent par « Actum Noviomago », suivi par une année et une date, et en en faisant **sans la moindre preuve** Nimègue. C'est même une invraisemblable escroquerie de la part d'historiens de métier, visant à étaler devant les non-initiés une série d'interprétations présentées comme exactes. Si un élève de l'école des archives se livrait à un tel tripotage, on ne manquerait pas de lui conseiller sérieusement de choisir une autre voie, puisqu'il aurait ainsi donné la preuve légale et convaincante de son incapacité à devenir archiviste ou historien. Une de ces chartes, le célèbre acte de 777, semblait s'appliquer aux Pays-Bas. J'ai montré depuis qu'elle concerne le nord de la France, à savoir le siège épiscopal de Saint Willibrord à Tournehem. **Il ne reste donc rien**. A l'époque de Charlemagne jusqu'à la destruction du palais, soit entre 768 et 1047, aucune charte, donnée à Noviomagus, ne concerne les Pays-Bas. Surabondantes par contre sont celles qui traitent de villes, de diocèses et de monastères, situées jusque loin en France, **certaines même très au sud de Noyon**, si bien que cela ruine le sophisme qu'un roi de Francie orientale **ne peut avoir été à Noyon**, et montre que la facilité avec laquelle on attribue sans réfléchir à Nimègue ces « Actum Noviomago » n'est même plus de l'apriorisme mais une bien plus grave entorse à la méthode historique. S'il existait ne fût-ce qu'une charte **traitant d'une affaire néerlandaise** et mentionnant également des détails concernant la localisation de la résidence de Noviomagus, il en irait tout autrement. Il faut donc en tirer les conclusions suivantes : 1. les Pays-Bas au cours de la période critique **ne disposent d'aucune charte**, où qu'elle ait été promulguée. 2. les chartes avec « Actum Noviomago » ne prouvent donc rien en faveur de Nimègue. 3. en fait tout s'effondre pour Nimègue, qui prétend avoir été depuis Charlemagne résidence de l'empire romain et de l'empire allemand ultérieur, dès lors qu'il ne subsiste, **au niveau local, régional, ou national**, pas la moindre trace d'une quelconque opération administrative de ce prétendu centre administratif. On ne peut donc tirer des chartes aucune indication ou preuve de **l'existence d'une tradition carolingienne à Nimègue antérieure à 1155**. Au contraire : dans les centaines d'actes des rois et des empereurs antérieurs au X^e siècle, il ne s'en trouve aucun en faveur des Pays-Bas. Quel rôle pourrait-on donc bien attribuer à Nimègue dans cette image tout à fait négative ?

Il se passe exactement la même chose avec les **chroniques**. Les premiers écrits néerlandais **ne soufflent mot** de Nimègue ou du palais carolingien qui s'y serait trouvé. **Alpertus van Metz, les Annales d'Egmond, la Chronique rimée de Melis Stoke, le Clerc uten Laghen Landen sont muets comme la tombe** sur la Nimègue carolingienne tout comme sur Dorestadum. Alpertus van Metz signale bien le concile de Noviomagus de 1018, qui est bien sûr pour lui Noyon. Ces premières chroniques des Pays-Bas couvrent une période **qui va du X^e jusque bien avant dans le XIV^e siècle**. La tradition de Saint Willibrord, qui éclot lentement au XII^e siècle aux Pays-Bas, commence à filtrer chez Melis Stoke et les auteurs ultérieurs, mais on chercherait en vain chez eux la moindre syllabe sur le mythe de Nimègue. On peut donc en conclure que jusque bien avant dans le XIV^e siècle, personne n'avait encore entendu parler d'une Nimègue carolingienne. Les textes sur Noyon et le petit Bronnenboek de Nimègue nous ont montré que c'est le chanoine niméguois Willem van Berchem qui a inventé le mythe. Il vivait et écrivait entre 1450 et 1490 et, cela colle au détail près, toutes les

données de l'histoire véritable de Nimègue indiquent cette période comme étant celle de la naissance du mythe.

15. LE MYTHOMANE NIMEGUOIS WILLEM VAN BERCHEM

Willem van Berchem, premier chroniqueur de Nimègue, était chanoine de l'église Saint-Stéphane et a exercé un temps la fonction de curé de Niel dans le Duffel (Allemagne), puis de Cuyk. Il écrivit entre 1450 et 1480 ; il mourut en 1493. Van Berchem a rédigé diverses chroniques. Son œuvre consiste généralement en un ramassis de données non soumises à critique et en un copiage de phrases et de passages entiers d'autres chroniques. Il lui arrive, rarement du reste, d'y ajouter une note personnelle, une réserve ou une critique, dont certaines sont remarquables. Il convient de s'intéresser davantage à ses œuvres, parce cet auteur a été **le premier des Pays-Bas** à attribuer plus fermement à Nimègue certaines suppositions qui flottaient peut-être déjà dans l'air. On pourrait s'attendre à ce que ce personnage, qui vivait tellement plus près des temps anciens que nous, ait eu sous la main des sources que nous ignorons – c'est du reste ce qu'on suppose à tort – comme **une documentation régionale** sur la période carolingienne. A y regarder de plus près, ce n'est pas le cas. Pour un peu, on oserait même se demander si Van Berchem n'aurait pas été atteint de cécité textuelle totale, lui qui tire de certaines vieilles chroniques, qu'il a sans aucun doute connues, des faits d'une insignifiante niaiserie, alors qu'il se garde de citer des données bien plus importantes qu'on a bel et bien appliquées plus tard à Nimègue.

Van Berchem a rédigé une dizaine de chroniques, remplissant des pages et des pages d'une écriture minutieuse, difficile à lire et truffée d'abréviations. C'était un compilateur enragé et de surcroît brouillon. Dans sa **Chronique de Hollande**, jointe aux **Chroniques de Cologne, de Liège, de Brabant et d'Arkel** au sein d'un manuscrit conservé à Bibliothèque Royale de Bruxelles, on ne trouve **aucune mention de la Nimègue carolingienne**. Cette chronique contient toutefois une brève mention de la fondation de Nimègue par Jules César. Dans la chronique d'**Arkel** qui ne comporte pas davantage que la précédente la moindre pensée ou phrase originale de Van Berchem, on ne trouve pas davantage mention de Nimègue. La légende du Chevalier au Cygne, que l'auteur, dans sa chronique gueldroise applique à Clèves et à Nimègue, est ici attribuée à la lignée d'Arkel. La **Chronique brabançonne**, constituée généralement d'une reprise servile d'autres chroniques, mentionne : « qu'en l'an 777, Charlemagne fit restaurer à Nimègue le palais qui avait été construit par Jules César. Le roi y venait après l'hiver au printemps et y célébrait Pâques avec les siens. » La première partie de cette information, d'ailleurs interprétée de travers, repose sur Eginhard ; elle est ensuite manifestement contaminée par la Kaizerchronik et son évocation de Jules César.

La mention suivante et ultime de Nimègue, on la trouve dans la Chronique brabançonne : « Dans la quatrième année de son soulèvement, Godfried (Godefroi de Lotharingie ou de Lorraine) détruisit irréparablement le palais de Neomagus ; il incendia également la ville de Verdun et la cathédrale Saint-Marie. » Cette information est également empruntée à des chroniques étrangères, et ne repose absolument pas sur une information locale ou régionale. Si l'on voulait objecter que Van Berchem n'avait pas ou ne pouvait pas avoir l'intention de raconter grand-chose sur Nimègue dans ces chroniques, il est évident par ailleurs qu'il n'a trouvé dans les histoires de Hollande, de Brabant, d'Arkel, de Cologne et de Liège aucune corrélation avec la prétendue Nimègue carolingienne. Le duché de Brabant, le comté de Hollande, la seigneurie d'Arkel et les diocèses de Liège et de Cologne dépendaient de rois et d'empereurs qui, à en croire l'opinion en vigueur, auraient résidé **quatre siècles durant** depuis Charlemagne à Nimègue, au centre de ces territoires civils et ecclésiastiques. Or il s'avère que Van Berchem n'a trouvé aucune trace d'un lien ou d'un fait quelconque en relation avec **le centre de gouvernement** qu'aurait été Nimègue. Gardons-nous de lui en faire reproche : le Bronnenboek de Nimègue ne fait pas mieux.

C'est évidemment la Chronique gueldroise de notre auteur qui comporte le plus de données sur Nimègue. De la chapelle sur le Valkhof il dit qu'elle fut fondée par Jules César. A la demande de Charlemagne elle fut, par le pape Léon III, consacrée église dédiée à Saint Nicolas. Les inexactitudes factuelles sautent d'emblée aux yeux. Faire remonter l'église à la période romaine relève de

Nimègue depuis le début du XIV^e siècle. Nous aurons encore l'occasion d'illustrer cette imitation d'Aix-la-Chapelle par un grand nombre de faits. Un des principaux acquis d'Aix-la-Chapelle, la consécration par le pape Léon III de la cathédrale (Munster) restaurée et agrandie par Charlemagne, Van Berchem l'attribua également à Nimègue. Il n'avait pas conscience de falsifier. Par suite de sa conviction que le palais de Charlemagne s'était élevé sur le Valkhof, la Chapelle Saint-Nicolas reçut automatiquement la fonction et le titre de chapelle du burg ou palatine : le parallèle avec Aix-la-Chapelle se trouvait ainsi tacitement prolongé. Si fausse qu'elle ait pu être l'attribution de la création de la chapelle à Jules César, elle n'a pas manqué de recueillir longtemps l'adhésion, car jusque bien avant dans le XIX^e siècle on l'appela de préférence « **Chapelle Païenne** », l'origine romaine de l'édifice ayant longtemps été acceptée comme un fait établi.

Cette attribution à Jules César présente un aspect curieux. La chronique d'Otto von Freising comporte une donnée remarquable qui, pour négative qu'elle soit, est d'un intérêt crucial pour Nimègue. Jules César, dit cette chronique, fonda quelques fortifications le long du Rhin, à savoir : « Deutz, Bockarte, Andernach, Ingelheim, Mayence et Oppenheim ». **Nimègue brille par son absence.** Lorsque Frédéric Barberousse construisit le burg de Nimègue, cette légende fut toutefois également prolongée et complétée. La pierre commémorative de Nimègue mentionne également la première fondation de la forteresse par Jules César, donnée légendaire manifestement inspirée par la Kaiserchronik. La chronique fut donc écrite avant le texte de la pierre commémorative, sinon elle aurait également rangé Nimègue parmi les forteresses de César. Par son omission de Nimègue, la chronique nous apprend également qu'avant 1155, Nimègue n'était pas encore comptée parmi les forteresses des rives du Rhin. Cet élément négatif peut être transposé de façon positive puisqu'il nous donne la certitude que le château de Nimègue n'existait pas avant 1155. L'affaire présente un autre aspect encore. Frédéric Barberousse cherchait en tout un modèle à suivre. A suivre ? Non ! A surpasser ! Dans presque toutes ses chartes, il évoque à temps et à contretemps Charlemagne ; dans ses constructions, il se mesure à César ; dans ses campagnes et sa croisade à Alexandre le Grand. L'ironie de l'histoire a voulu que ces deux émules périssent au cours de leur dernière campagne. Aussi est-il clair qu'il voulait également avoir un exemple pour son château de Nimègue et qu'il dut, faute de mieux, jeter son dévolu sur le légendaire Jules César, idée tout à fait neuve, encore jamais énoncée auparavant. Cela montre encore plus nettement, que ni chez lui ni dans son entourage on ne croyait le moins du monde que Charlemagne ait eu un palais à Nimègue. Tout au contraire ; il ne savait que trop qu'il s'agissait de Noyon, ville dont il avait souvent été question au cours de son règne.

Van Berchem rapporte ensuite que Charlemagne fit construire deux magnifiques palais : « l'un non loin de la ville de Mayence près de la localité qui s'appelle Ingelheim, l'autre à Noviomagus sur la rivière Wahalis, qui arrose au sud l'Île des Bataves ». Ce passage est emprunté textuellement à Eginhard. Il mentionne des visites de Charlemagne à Nimègue en 776, 804, 806 et 807 en des termes empruntés aux annales franques et ne comportant pas la moindre trace d'une documentation historique locale. Il résume ces informations en indiquant qu'elles ont été empruntées à la chronique de Grégoire de Tours. Il s'agit ou bien d'une erreur de transcription, vu que ces informations proviennent peut-être d'une Chronicon Turonense (de Tours ou de Tournai), ou bien une bourde majuscule, Grégoire de Tours étant décédé en 594 et n'ayant donc pas pu écrire sur Charlemagne. En plusieurs endroits des chroniques de Van Berchem, où il dit puiser à d'autres auteurs, on peut démontrer que ses informations sont de seconde main et qu'il n'avait pas sous les yeux le texte original qu'il dit citer. Il est clair en tout cas, qu'ici aussi il traîne à Nimègue des données empruntées à des chroniques françaises.

Il est particulièrement remarquable que Van Berchem règle son compte à une légende sur Nimègue. Il dit : « Nimègue était donc une villa royale, placée sous l'autorité des rois francs, où Charlemagne restaura le palais en ruines. Il est tout à fait faux que Nimègue, dont il était le seigneur, ait été conquise manu militari par lui (Charlemagne) sur le conseil de Saint Walaricus, alors que la ville avait déjà existé près de 200 ans avant cette époque : certains tirent cela à tort de leurs rêves. » Quand Van Berchem emploie l'expression « inventer quelque chose en dormant ou en rêvant », il est très courroucé ! J'aurais naturellement dû m'inspirer de lui, lorsque je me fâchais et user également d'une circonlocution aussi douce. Qu'on me permette une petite excuse : il était chanoine et curé et je ne suis

qu'un laïc non consacré. La réaction de l'auteur nous renseigne sur une légende qui circulait de son temps et que Van Berchem rejetait catégoriquement. Il imputait personnellement la renaissance de la ville après la période romaine directement à Charlemagne, en quoi il s'est également trompé du tout au tout. Cette erreur reposait du moins sur des textes qui lui semblaient concluants. Quant à l'autre opinion, qui situait la naissance de Nimègue 200 ans encore auparavant, elle ne trouvait pas grâce à ses yeux. Il avait suffisamment de perspicacité pour distinguer l'apparence de la vérité. Cette apparence était en effet que l'abbaye de Saint-Valéry-sur-Somme, l'abbaye de Saint Walaricus, située dans le diocèse d'Amiens, aurait possédé des biens à Overasselt, à 10 km au sud-ouest de Nimègue. Une dévotion au saint y était apparue, matérialisée dans une chapelle et un lieu de pèlerinage ; le saint était invoqué contre toutes sortes de fièvres. Il est hautement douteux qu'il ait existé une relation entre Saint-Valéry-sur-Somme et Overasselt. Van Berchem voyait très bien qu'on tirait du culte du saint une conclusion qui dépassait vraiment les bornes.

La mystification de la Nimègue carolingienne n'était pas encore achevée à l'époque de Van Berchem ; elle n'était certainement pas encore aboutie ni poussée jusqu'en ses dernières conséquences. Cela éclate lorsque l'on place sa réaction à propos de Saint Valéry en face de la citation d'Eginhard sur la localisation de Noviomagus près de l'Île des Bataves. Des paroles d'Eginhard, il n'a retenu que le Vahalis, qui aura sans doute également été pour lui le Waal ; le reste ne lui disait rien. Il n'accorde nulle part le moindre intérêt aux Bataves ; il ne met pas leurs villes en relation avec Nimègue. Sa réaction violente quant à l'existence supposée de Nimègue avant Charlemagne montre en effet que cette question l'intriguait et le travaillait. S'il avait perçu l'importance de l'Île des Bataves, afin de compléter l'image historique, et appuyé en cela par une série assez cohérente d'informations données par les auteurs antérieurs au sujet des Bataves et de la Batua, il aurait pu et dû en venir à la conclusion que l'existence de Nimègue semblait ininterrompue, une fois la première grossière erreur commise. Les nombreux textes sur les Normands et la Batua, qu'il a sans aucun doute vus dans les chroniques générales, ne lui disaient rien. Lorsqu'on eut découvert et lu les auteurs romains, ce qui arriva vers la fin du XVI^e siècle, les conséquences inéluctables ne tardèrent pas à suivre. Van Berchem donne seulement quelques informations sur les successeurs de Charlemagne. A propos des Normands, il ne mentionne que quelques faits, rares et inexacts. Après une introduction générale sur le comportement des Normands, il ne mentionne comme années d'attaques contre Nimègue que 875 et 879. La première date est fautive ; aucune chronique ne comporte à cette date d'information sur les Normands et Noviomagus. La seconde concerne probablement les événements de l'année 880 ; nous n'allons pas chicaner pour une différence d'une année. Tout cela prouve que Van Berchem utilise ce matériau de façon si fragmentaire et de surcroît si négligente qu'on peut difficilement admettre qu'il ait sérieusement envisagé des raids normands à Nimègue.

A propos de la prétendue restauration du château de Nimègue par Frédéric Barberousse, Van Berchem écrit ceci : « Frédéric Barberousse restaura plus splendidement qu'auparavant le palais de Nimègue, originellement fondé par Jules César, qui avait été dévasté par les Normands et Baudouin, comte de Flandre. » Il cite ensuite le texte intégral de la pierre commémorative de 1155 et poursuit : « Mais cela doit plutôt concerner **la ville de Nimègue** que le château, vu que celui-ci doit déjà avoir été restauré avant Barberousse par d'autres empereurs, puisqu'ils y ont habité un certain temps, ainsi Otton III (980-1002) et sa mère Théophano, Henri II (973-1024) et Henri III (1017-1056). **Ils n'auraient en effet pas pu y habiter**, poursuit le dévot Van Berchem, **s'ils n'avaient pas restauré le palais.** » Si Van Berchem vivait encore, je lui ferais cadeau d'une grande caisse de cigares ! Il nous fournit ici un magnifique argument contre le mythe de Nimègue. En dépit de ses compilations dénuées d'esprit critique, notre homme semble quand même avoir eu par instants une étincelle de critique historique, dont ses successeurs, les médiévistes de l'Université de Nimègue, feraient bien de s'inspirer.

La dernière corrélation apparente que la chronique de Gueldre comporte avec Nimègue, se trouve dans une citation d'Hélinand de Froidmont, moine du diocèse de Beauvais : « **Dans le diocèse de Cologne existe un palais célèbre**, situé sur une hauteur près d'une rivière, qui s'appelle **Noviomagus.** » Au premier abord, et c'est ainsi que Van Berchem l'a compris, ceci semble être une indiscutable confirmation de l'existence du palais carolingien de Nimègue. D'autres ont également attribué une grande valeur au texte, parce que le palais est mentionné **par un auteur français**, qui, notez-le bien,

résidait tout près de Noyon et ne serait pas facilement tombé dans la confusion entre Noyon et Nimègue, si elle existait déjà alors. Mais cette construction perd tout fondement par le simple fait qu'Hélinand est né vers 1160 et mourut en 1230. Il écrivait conformément à la vérité vraie, mais il voulait bien sûr parler du palais de Frédéric Barberousse de 1155. Sa communication renferme même quelques données importantes, à condition qu'on veuille bien les voir, la première négative, à savoir que cet écrivain français n'a pas songé un instant à mettre ce palais en relation avec le Noviomagus de Charlemagne, l'autre positive, à savoir que le château véritable de Nimègue était universellement connu après 1155, même au sein de la clôture d'un monastère cistercien de France. Sa mention explicite du **diocèse de Cologne**, où il situe Noviomagus, a probablement donné aux auteurs ultérieurs la dernière incitation à placer également à Nimègue le Noviomagus carolingien.

On ne peut donc tirer des chroniques de Willem van Berchem de détails supplémentaires sur la Nimègue carolingienne. Ses textes ne présentent pas la moindre corrélation susceptible d'étayer la supposition qu'il ait pu exister des sources locales apportant des détails différents ou plus spécifiques que les chroniques générales. Ses données proviennent toutes de chroniques françaises. Ces chroniques, Van Berchem ne les a travaillées que sommairement et est bien loin d'en avoir épuisé la matière. Il semble avoir très consciemment sauté les relations des raids normands. Des auteurs classiques, qui étaient pourtant déjà connus en son temps, il n'a appliqué aucune information à Nimègue ou environs. S'agissant de l'Île des Bataves, qu'il nomme bel et bien, il n'esquisse pas même une ébauche des interprétations projetées plus tard sur Nimègue et la Betuwe. Il ignore totalement Dorestadum qu'il ne nomme même pas. Aussi faut-il en conclure que la tradition carolingienne existait déjà à son époque mais qu'elle n'était que pauvrement documentée, naturellement à partir d'emprunts aux chroniques françaises, qu'elle ne s'était concrétisée que dans quelques faits sans grande importance et qu'elle n'était certainement pas encore devenue une opinion commune. Elle n'a pas disposé de la moindre documentation locale. Les affirmations étaient tout au plus connues de quelques « érudits » ; on était encore loin, à la fin du XV^e siècle, d'en être arrivé à une tradition commune. Les chroniques de Van Berchem n'ont jamais été imprimées ; elles étaient du reste rédigées en latin et on n'en connaît que quelques copies. Par la suite, seuls quelques écrivains ont connu ses œuvres. Il a fallu un Smetius pour faire du petit feu romain et carolingien couvant sous la cendre le Vésuve des Pays-Bas.

Le premier écrivain à exprimer carrément le mythe fut – comment aurait-il pu en être autrement ? – **un Niméguois**. Mis à part le fait que son affirmation n'apparaît chez aucun écrivain avant Van Berchem et que sa véracité n'est donc pas confirmée – ce qui est pourtant la première exigence d'historiens académiques – il convient de souligner surtout que **ce n'est que sept siècles après le palais de Charlemagne sis à Noviomagus** qu'on situe cette donnée à Nimègue, donnée d'une importance capitale pour tout l'occident et qui, c'est un véritable drame, eut des conséquences si nombreuses et si capitales sur le plan de l'histoire et de l'archéologie, du fait de la foule de corrélations liées à l'emplacement de cette résidence. Qu'on songe seulement à la Table de Peutinger, qui à cause de Nimègue, fut si mal comprise qu'elle entraîna d'énormes erreurs sur l'occupation de l'occident par les Romains. C'est avec autant d'entrain qu'on la traîna aux Pays-Bas, le mythe de Nimègue une fois établi. Une tradition, **qui n'apparaît que sept siècles après les faits** et n'a pas existé entre-temps, se condamne par cela même. On n'a pas vu cette constatation fatale, ou plus exactement on n'a pas voulu la voir. La recherche historique repose par définition sur les communications d'écrivains antérieurs. La première exigence est de rechercher sur quoi ils basent leurs communications, vu qu'ils doivent eux aussi tenir leurs connaissances d'autres auteurs. Si les affirmations n'apparaissent en outre que sept siècles après les faits, il convient de les passer soigneusement au crible. Le copiage est déjà grave en soi ; il devient impardonnable quand il repose sur une mythologie, décelable avec un minimum d'efforts, en appliquant simplement **les règles les plus élémentaires de la critique historique**. Les historiens néerlandais se sont montrés incapables d'effectuer les recherches les plus simples et les plus obvie. Qu'ils cessent au nom du ciel de pontifier, car chacune de leurs sorties les enfonce un peu plus en tant que scientifiques, incapables qu'ils sont d'appliquer les règles les plus simples de leur discipline, et attachés à me descendre en m'assénant leur « science », laquelle se révèle n'être que la répétition dénuée d'esprit critique des élucubrations d'un curé de village qui se voulait historien, et qui, **sept siècles après les faits**, dégoisait son lot d'absurdités.

16. LA RESIDENCE CAROLINGIENNE D'AIX-LA-CHAPELLE

Une des résidences préférées de Charlemagne était Aix-la-Chapelle, où il passa les dernières années de sa vie et où ses ossements reposent dans la Cathédrale qu'il fit construire. Les Mérovingiens y avaient déjà un séjour permanent, c'était certainement le cas de Pépin le Bref depuis 765. Charlemagne fit de la ville sa principale résidence et la capitale de l'empire au-dessus des Alpes ; d'où le nom d'« altera Roma » - seconde Rome - qu'on lui donna. En l'an 778, il fit restaurer et agrandir la résidence antérieure. Son fils Louis le Pieux y fut couronné en 813 et, depuis, ce fut le cas de presque tous les rois allemands jusqu'à Ferdinand 1^{er} en 1531. A partir de Charlemagne, Aix-la-Chapelle apparaît si souvent dans les sources que le regard des historiens ne pouvait qu'être attiré vers le nord, si bien que le centre du royaume franc, dont provient pourtant l'essentiel de l'histoire profane et ecclésiastique de l'occident, perdit tout intérêt. Comme Aix-la-Chapelle (à juste titre !) et Nimègue (à tort !) étaient considérées comme les résidences les plus septentrionales, une comparaison entre elles s'impose. Le résultat de cette recherche va d'une part livrer des constatations remarquables, d'autre part montrer que certains éléments, qu'on doit considérer comme des composantes essentielles ou des résultantes obligées d'une résidence royale, **font totalement défaut à Nimègue.**

Les annales franques rapportent que Pépin le Bref célébra la Noël de 765 et la Pâque suivante à Aix-la-Chapelle. Cela n'a rien d'étonnant, vu que les terres ancestrales des pépinides étaient Herstal, Jupille et le pays de Liège ; ils y avaient en outre acquis de vastes domaines. Au cours des premières années du règne de Charlemagne, on ne note que quelques rares visites à Aix-la-Chapelle ; elles deviennent plus fréquentes après 780 environ, une fois la nouvelle cathédrale construite. Eginhard rapporte que Charlemagne était surtout attiré par Aix-la-Chapelle parce qu'il pouvait beaucoup y nager et qu'il y résida en permanence vers la fin de sa vie. Des historiens ultérieurs (Eginhard ne le dit pas) ont expliqué ce comportement par la goutte dont souffrait Charlemagne, laquelle lui faisait apprécier les bains chauds d'Aix-la-Chapelle. Par contre Eginhard dit bel et bien qu'il allait nager tous les jours. Cette sédentarisation s'explique aussi par le fait qu'après l'accession de Charlemagne à l'empire, une résidence permanente et principale s'imposait, tout comme la renonciation aux circuits antérieurs du souverain à travers son empire. Le palais était originellement une cour ouverte et n'avait en rien l'ordonnance d'un burg. La cour comprenait le territoire de l'ancienne ville actuelle ; elle s'étendait de l'Eglise des Augustins et de la Rue des Ursulines au sud, et de la Büchelstrasse, et de la Buchkremerstrasse à l'est, jusqu'à la Kockerellgasse et la Klostergasse à l'ouest. Cette délimitation de la cour ne repose pas seulement sur des interprétations historiques, elle est aussi très précisément confirmée par des vestiges archéologiques. On a trouvé en plusieurs endroits des restes de murs qui datent de l'époque carolingienne. Certains noms de maisons, comme « Zur goldenen Kette » (A la Chaîne d'Or) sur la Grand-place et l'ancienne « Haus zur Kette » (Maison à la Chaîne) dans la Groszkölnstrasse rappellent, selon les historiens d'Aix-la-Chapelle, la fermeture par des chaînes du périmètre de la cour. Elle se situait donc au centre de la ville, ou plus exactement : la ville se développa autour du palais.

Au sud d'Aix-la Chapelle, la frontière du territoire de la cour était marquée par les biens de l'abbaye de Stavelot et par le village franc. La propriété de l'abbaye est décrite dans une charte de 1137 : elle comprenait une chapelle dédiée à Sainte Aldegonde, princesse mérovingienne, et une trentaine de maisons. Le terrain de l'abbaye tout comme le village franc, où habitaient des fermiers libres, ne dépendaient pas du palais. L'assez grande superficie de la cour était une conséquence des exigences domestiques. A côté de la suite proprement dite du roi, on trouvait un groupe important d'artisans et de commerçants, comme en témoignent divers capitulaires. Les habitations des marchands se trouvaient vraisemblablement sur le flanc nord de la Grand-place. Le ghetto des marchands juifs, dont subsiste le nom de Judengasse, se situait en dehors du territoire du palais. Entre la cour et la Rue des Ursulines se dressaient les maisons des grands de l'empire, tenus d'être plus ou moins longtemps présents à la cour.

Du palais subsistent les fondations et quelques pans de murs de la Salle du Conseil. L'ancienne tour de garde du palais s'élève encore à vingt mètres au-dessus des vestiges carolingiens. Le palais est un long rectangle de 54 mètres sur 10 ; il se terminait à l'ouest par une construction semi-circulaire, la

Markttoren de la Salle du Conseil. L'emplacement du palais ne fut pas choisi au hasard ; on observa une particularité de toutes les anciennes résidences germaniques, à savoir une orientation stricte : le palais était orienté en longueur d'ouest en est. La Salle du Conseil et la Cathédrale étaient orientées tout à fait différemment si bien que la disposition des rues et l'alignement des maisons divergeaient complètement.



AIX-LA-CHAPELLE. Le chapelle palatine avec en son centre le trône de marbre de Charlemagne.

Pour Nimègue on admettait – on le disait parfois en propres termes, mais la plupart du temps on l'incluait sans le dire dans la théorie – que Charlemagne avait construit **un nouveau palais** à Noviomagus, ce qui, même si Noyon se profilait à l'arrière-plan, était ressenti comme un argument supplémentaire pour l'implantation dudit palais **sur un nouvel emplacement**. Kaemmerer, qui a écrit une excellente étude sur l'Aix-la-Chapelle carolingienne, a définitivement fait raison de cette imprécision en soulignant une information donnée par les annales franques. Les rois mérovingiens avaient toujours construit en bois ; c'était d'ailleurs le matériau de construction le plus fréquent avant

qu'on ne découvre dans le pays même de la pierre de taille ou qu'on l'importe d'ailleurs. Charlemagne introduisit un nouveau style de construction : tant pour Aix-la-Chapelle que pour Noyon, les sources mentionnent qu'il construisit « ex topho lapide », avec du tuf. La mention explicite du matériau, qui était du reste déjà connu depuis longtemps et utilisé pour les églises, entendait souligner que le roi préconisait une nouvelle méthode de construction, ce qui explique en partie les louanges décernées par Eginhard aux nouveaux palais. Tout comme à Noyon, où le palais mérovingien primitif était occupé pour moitié par un cloître, il remplaça le palais de bois d'Aix-la-Chapelle par un palais de pierre. « Nouveau » ne signifie donc pas qu'il construisit à un nouvel emplacement.

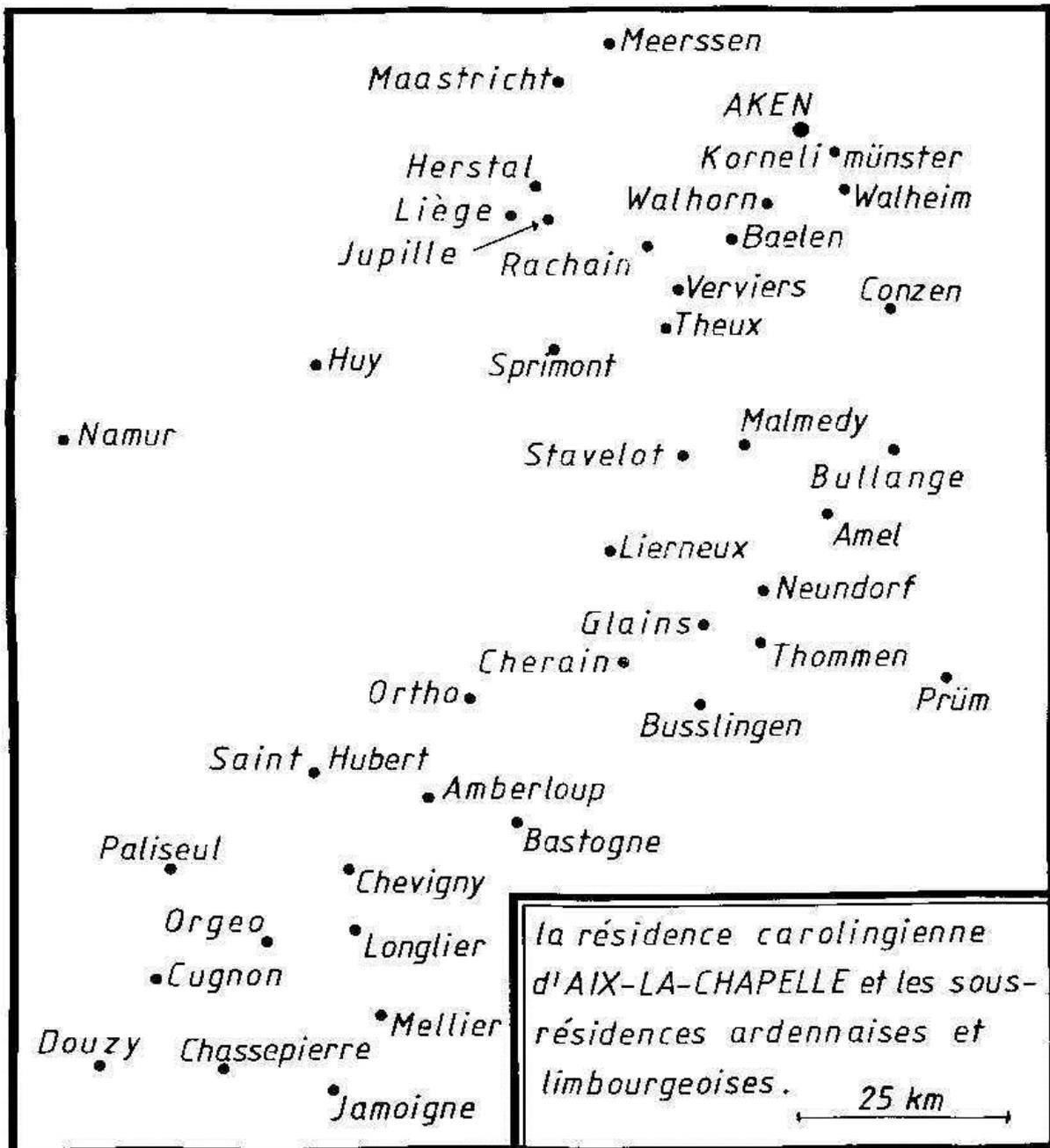
Le centre religieux du palais d'Aix-la-Chapelle était constitué par la chapelle royale, encore conservée dans l'octogone central de la Cathédrale. Elle fut consacrée en 805 par le pape Léon III. Elle comportait auparavant de longues ailes nord et sud, qui servaient probablement de demeure aux ecclésiastiques de la cour. L'homme du moyen âge voyait dans cet ensemble, à l'instar du palais papal de Rome, le Latran du nord. L'église était dédiée à la Mère de Dieu ; selon Eginhard, elle était le plus bel édifice de l'empereur. La face intérieure de l'octogone porte les huit vers d'un poème d'Alcuin qui se termine par « Quod Carolus princeps condidit », le monument que fonda Charles, mention nominale de l'édificateur. La construction comporte deux étages. La galerie supérieure abritait la chapelle de Charlemagne ; cette loge était pour l'empereur et sa suite, l'église de la cour. On y conserve encore le trône en marbre de Charlemagne, qui devint l'un des principaux symboles de l'empire allemand et où, depuis 936 jusqu'à 1531, les rois couronnés prenaient possession des pouvoirs judiciaires. L'église ou la chapelle était reliée au palais par une galerie couverte.

A l'ouest du palais se situait le village franc, que les fermiers appelaient « Acha », ce qui signifie eau. Les noms d'Asciburgia sur la Table de Peutinger ou d'Asciburgium chez Ptolémée dérivent du même mot. La latinisation ultérieure en « Aquis » (aqua signifie eau) a fidèlement conservé la signification du nom, ce qui n'a rien d'étonnant à Aix-la-Chapelle, les sources chaudes l'imposant. Le **Calonem** – Source chaude de l'Itinéraire d'Antonin, ne doit probablement pas être compris comme un toponyme courant mais comme une définition évidente pour les contemporains. Et pourtant elle n'était peut-être pas si évidente que ça puisqu'il a fallu presque vingt siècles pour qu'on la comprenne. Le village franc a laissé des traces dans d'anciens toponymes et noms de rues. Sur le Marché au poisson se dressait la « Grashaus » (Herboristerie), dont les Archives de la ville conservent encore une représentation de la façade. L'espace libre derrière cette maison s'appelait le « Gras » (herbe. Ce nom rappelle l'ancienne place au centre du village. La Smiedgasse (rue du forgeron) longe la Grashaus ; le forgeron était en effet l'un des principaux artisans à habiter au milieu des exploitations agricoles. Cette rue mène à l'ancien Radermarkt (Marché aux roues), appelée maintenant Place du Munster, où les fabricants de roues et les charrons exerçaient leur profession, également étroitement liée à l'agriculture.

Le village d'Aix-la-Chapelle formait une unité, représentant davantage qu'une addition fortuite d'éléments. Très tôt cette communauté constitua une commune ecclésiastique, qui ne put provisoirement se doter d'une église, laquelle était d'ailleurs complètement superflue puisque la Cathédrale offrait tous les équipements et tout l'espace nécessaires. Jusqu'à la période française (1793) tous les enfants d'Aix-la-Chapelle furent baptisés dans le baptistère de la Cathédrale. Ce baptistère existait dès avant la construction de la chapelle palatine et y fut inclus lors de la construction de la Cathédrale. Son entrée ne se situait pas du côté du Domhof (enclos de la cathédrale), mais, détail remarquable, du côté de l'ancien village franc.

Après Charlemagne, Louis le Pieux s'est encore beaucoup intéressé à Aix-la-Chapelle. Puis l'attention que les rois et les empereurs lui portent décline visiblement et la résidence apparaît de plus en plus rarement dans les sources écrites. Mais voici qu'Aix-la-Chapelle se retrouve tout à coup au centre de l'intérêt, ce qui lui donne un nouvel essor. Pour la Noël de l'an 1165, Frédéric Barberousse avait convoqué une assemblée impériale (diète) à Aix-la-Chapelle, afin de porter un coup à son adversaire le pape Alexandre III par la canonisation de son glorieux prédécesseur Charlemagne. Qui connaît Frédéric Barberousse ne manquera pas d'y voir un clin d'œil à l'un de ses successeurs, incité par là à en faire autant pour lui. Otton III avait dès l'an mil fait ouvrir la tombe du grand empereur afin de manifester au défunt sa toute particulière vénération. En 1165, l'antipape Pascal élève les ossements

de l'empereur sur les autels pour les offrir à la vénération des fidèles. Cette canonisation à motif politique de Charlemagne n'a jamais été entérinée par Rome mais pas davantage rejetée ; elle fut tacitement tolérée dans les anciens diocèses de Liège et de Salzburg, les seuls du reste où l'empereur fut ensuite honoré comme saint.



Autour de la résidence d'Aix-la-Chapelle (AKEN) se trouvaient divers domaines considérés comme dépendances d'une résidence carolingienne et indispensables à sa viabilité. L'aire d'Aix-la-Chapelle s'avère s'étendre jusqu'au Luxembourg. A Nimègue cette caractéristique essentielle et cet indispensable ensemble font défaut. Ni à Nimègue, ni dans les parages immédiats ou lointains, il n'a existé le moindre domaine, pas non plus l'imaginaire *Bechi*, qui se situait ailleurs. Si l'on en croit le Bronnenboek, *il ne s'y dressait qu'un palais*. Le Bronnenboek est magistral dans sa sélection des textes, mais il situe à Nimègue *un palais sans moyens d'existence et sans pain dans la huche*.

La canonisation n'était pas à l'époque un privilège exclusif du pape ; un évêque local pouvait « élever sur les autels » les reliques d'un personnage considéré comme saint par le peuple, c'est-à-dire en

autoriser la vénération publique, ce qui équivalait en fait à une canonisation ou du moins était considéré comme tel. Par la suite, le droit canon s'est mis à mieux sérier les choses ; désormais, un évêque pouvait bien autoriser une dévotion par l'élévation des reliques mais la véritable canonisation était réservée au pape. Aussi comprend-on pourquoi, à l'époque, Rome ne s'est guère inquiétée de la canonisation de Charlemagne. Elle se souciait davantage de la politique de l'empereur et de l'anti-pape que d'un saint de plus ou de moins.

A cette occasion, Frédéric Barberousse fit ravalier le palais et la Cathédrale d'Aix-la-Chapelle. Il ne s'agissait pas d'une profonde restauration ou transformation, vu que le palais se dressait encore comme à l'époque de Charlemagne, bien que quelques informations disent qu'il dépérissait et était abandonné. Barberousse fit cadeau à la Cathédrale de son célèbre lustre, toujours présent à Aix-la-Chapelle, suspendu au centre comme un plan octogonal de l'église et décoré d'un poème en seize vers qui commence par les mots : « **Celica Jherusalem signatur imagine tali** » - la Jérusalem céleste est dépeinte par une telle image. Ce poème fait allusion à l'apocalypse de Saint Jean, qui, s'élevant dans le ciel, eut la vision d'un Christ en gloire et victorieux. Charlemagne n'est pas nommé explicitement. On dit toutefois que Frédéric Barberousse honore par une croix de forme identique « le cadeau octogonal royal » et le consacre à la Sainte Vierge. Le poème s'achève sur une prière à la « Stella Maris » (Etoile de la mer), la suppliant de considérer avec bienveillance le généreux Frédéric et son épouse Béatrice. En dépit de tout cela, la « restauration » de la résidence allemande d'Aix-la-Chapelle par Barberousse ne fut guère spectaculaire et par la suite, lorsque Aix-la-Chapelle fut rétablie dans son honneur de ville d'empire et de ville de couronnement, on s'avisa encore moins que c'était Frédéric Barberousse qui avait en fait réinséré dans l'empire allemand l'ancienne résidence d'Aix-la-Chapelle.

Après la canonisation du fondateur (c'est ainsi du moins qu'on considérait Charlemagne) de la résidence, la ville d'Aix-la-Chapelle obtint de nouvelles franchises, qualifiées de Privilège de Charlemagne, octroyées le 8 janvier 1166. Après une introduction circonstanciée qui inclut la légende de la découverte des sources chaudes à Aix-la-Chapelle par un souverain romain, appelé Granus (d'où le nom d'Aquisgranum), et leur redécouverte par Charlemagne, vient le texte qui comporte la substance du nouveau privilège : « Non seulement les clercs et les laïcs, mais aussi les habitants et tous ceux qui se fixent ici, pourront désormais vivre ici sous une loi sûre et libre sans aucune servitude. Personne, appartenant à ce siège royal par un grand-père ou un aïeul, même s'il réside ailleurs, ne peut être réduit à vassalité par un roi ou un empereur. » Le privilège concernait outre les anciens libres, les clercs et les laïcs de la paroisse d'Aix-la-Chapelle, habitants du palais et de la ville. Ce privilège faisait du village, de la cathédrale et du palais une nouvelle communauté de droit plus large : la ville. Le Privilège de Charlemagne est pour Aix-la-Chapelle le premier et principal droit urbain, confirmé ensuite un nombre incalculable de fois par des rois et des empereurs. Aix-la-Chapelle a vécu sous ce statut jusqu'à la fin de l'ancien régime (vers 1793). Après l'obtention du Privilège de Charlemagne, Aix-la-Chapelle se dota d'armoiries représentant l'empereur. (voir page 321)

L'objectif de ce chapitre, à savoir la comparaison des deux résidences, est en fait irréalisable, car Nimègue n'a **rien, absolument rien** à offrir qu'on puisse comparer avec l'Aix-la-Chapelle carolingienne. Si l'archéologie échoue à nous présenter la moindre trace d'un palais carolingien, on peut encore moins indiquer à Nimègue le moindre vestige historique, topographique, voire même littéraire ou légendaire. Dans les relations juridiques de la ville, sa position dans l'empire allemand et les droits des habitants, il semblait parfois qu'il eût existé une certaine uniformité et égalité entre Nimègue et Aix-la-Chapelle. Etait-ce exact et dans quelle mesure ? Ce sera le sujet suivant.

17. EXPLOITATION POLITIQUE D'UN MYTHE

La première charte de Nimègue à accorder quelques droits à la ville **date de 1230** ; livrons-nous à un calcul précis : c'est quatre siècles et demi après le prétendu palais de Charlemagne ! Les rois et empereurs des Carolingiens et de l'empire allemand auraient occupé quatre siècles durant une résidence, qui selon de Bronnenboek de Nimègue apparaît si souvent dans les sources, **sans jamais songer à octroyer la moindre faveur à cette ville**. C'est difficile à admettre. Impossible d'imaginer que les Niméguois **n'en aient jamais demandé**, ce petit monde étant pourtant plutôt porté à

l'appropriation et à la revendication. Le roi Henri (VII) fut le premier à octroyer en 1230 quelques droits à Nimègue. Et qu'on ne se laisse pas égarer par l'objection que les chartes antérieures auraient **peut-être** pu se perdre. En ce cas, elles auraient pour le moins été mentionnées dans des chartes ultérieures, elles y auraient vraisemblablement même été insérées en entier (citées littéralement mot pour mot). Celle de 1230 est la première, ce qui fait bigrement tard après la fondation de la ville vers 1125, et même incompréhensiblement tard après la construction du château de Barberousse en 1155 et la promotion de Nimègue au statut de résidence allemande.

Lors de l'interprétation d'une lettre accordant une faveur royale, il convient de distinguer strictement **ce qui a été demandé** et ce qui **a fini par être obtenu**. L'introduction de la charte de 1230 expose les demandes des bourgeois de Nimègue désireux : « d'obtenir que ces droits et franchises, dont Aix-la-Chapelle et autres villes de l'empire ont été dotées par nos prédécesseurs, rois et empereurs, soient également accordés à eux et à leur ville, avec l'assurance qu'il en résulterait profit et considérable honneur pour nous et pour l'empire. » Cette phrase résumait brièvement la supplique de Nimègue. « Nos vero », nous par contre, dit le roi en guise d'objection et d'évidente atténuation, nous leur octroyons tous droits et franchises de circuler librement avec leurs biens tant sur terre que par eau à travers tout notre royaume, **sans payer le moindre tonlieu**. Le roi leur octroyait aussi la faveur de recevoir au sein de leur bourgeoisie les gens qui voudraient se rendre chez eux pour s'y fixer, et stipulait que personne ne puisse gêner la jouissance de ces deux privilèges, de **franchise d'octroi** et de recrutement de **nouveaux bourgeois**, ni extorquer un paiement en contrepartie.

Les droits octroyés diffèrent donc du tout au tout des droits demandés. On ne souffle plus mot d'Aix-la-Chapelle. En réalité Nimègue n'obtient qu'une certaine franchise de tonlieu et de droit d'accueillir de nouveaux bourgeois. Ce dernier droit était en fait plus important que le premier, et Nimègue ne l'avait même pas demandé ! Il comportait en effet **la reconnaissance de Nimègue comme ville**, bien que la charte ne renferme pas d'attribution formelle de libertés communales urbaines. Les libertés communales urbaines véritables incluaient davantage, comme l'autonomie de la ville, des dispositions réglant la gestion civile et judiciaire, la relation au seigneur, l'autorisation d'entourer la ville d'une muraille, le règlement des relations financières entre la ville et le gouvernement du pays, les services dus en cas de guerre ou d'autres menaces. A Nimègue, il s'est passé ce qu'on peut signaler dans une foule d'autres cas, à savoir que l'établissement humain y avait peu à peu pris l'allure d'une ville, laquelle s'était également mise à se comporter en tant que telle, alors qu'elle n'avait encore jamais obtenu explicitement et formellement l'ensemble des libertés communales urbaines. Par la bande toutefois, quand un roi ou un empereur autorisait l'accueil de **nouveaux bourgeois**, il reconnaissait en fait le statut de la ville. Cette reconnaissance implicite une fois acquise, il était difficile de revenir en arrière. En toute rigueur, il convient d'analyser plus finement encore la charte d'Henri VII. Le roi a de toute évidence raisonné ainsi : elle n'y va pas de main morte, Nimègue, en demandant l'assimilation complète à Aix-la-Chapelle et aux autres villes de l'empire ! Et de surcroît elle veut, d'un seul coup d'un seul, devenir ville d'empire ! C'est difficile à accorder ; je ne me risquerais du reste pas à une charte qui comporterait **une ponction automatique** de mes droits. Même si dans un élan royal j'accordais cela, jamais je ne réussirais à le faire entériner par ma chancellerie. En outre un de mes conseillers m'a soufflé que Nimègue n'était même pas à proprement parler une ville. Mais bon, on y trouve un château du royaume, et il peut par ailleurs être utile que s'y développe **une ville allemande**. Donnons donc à Nimègue une faveur, qui lui soit plus profitable qu'une période oratoire, irréalisable d'ailleurs juridiquement, en reconnaissant la ville comme ville et en lui accordant la franchise de tonlieux dont jouissent les autres villes. Cette façon de faire et le fait que la charte de 1230 ne réfère pas à une charte antérieure, prouvent que cette charte fut la première à être obtenue par Nimègue. Entre 1125 et 1230, la localité s'était hissée au niveau d'une ville qui finit par obtenir par la bande une reconnaissance qui n'était même pas directe.

Après le don en gage du château à la Gueldre, Nimègue a livré une lutte séculaire et désespérée pour se soustraire aux conséquences politiques que cela entraînait. La charte de 1230 semblait bien augurer d'une mise sur pied d'égalité avec les autres villes allemandes, et par la suite elle serait l'argument par excellence invoqué pour échapper à l'emprise de la Gueldre. Impressionnante semble la série de chartes et de privilèges que possède Nimègue. Ils furent octroyés par : **Henri VII** en 1230 ; **Richard**

en 1257 ; **Rudolf** en 1282 ; deux pièces dont l'une manifestement dirigée contre la Gueldre ; **Albert** en 1304 ; **Henri VII** en 1310 ; **Louis IV** en 1324 et 1338 ; **Charles IV** en 1349 et 1357 ; la dernière est appelée la Bulle d'Or ; **Wenceslaus** en 1384 ; **Frédéric III** en 1442 ; **Charles Quint** en 1549 et **Rudolf II** en 1576.

Par leur nombre, leur terminologie, leurs sceaux et leurs provenances, ces chartes impériales pourraient faire forte impression. Lors de l'évaluation de leur poids exact et de leur utilité effective pour la ville, il ne faut toutefois pas se laisser aveugler par les personnages qui les octroyèrent. Une première question s'impose en effet : **pourquoi tant de rois et d'empereurs manquent-ils dans la série ?** Il n'y pas de chartes ou de confirmations (nous commençons en 1125) des souverains suivants : **Conrad III** (1198-1152) ; **Frédéric 1^{er}** (1152-1190) ; **Henri VI** (1190-1197) ; **Philippe de Souabe** (1198-1208) ; **Otton IV** (1208-1218) ; **Frédéric II** (1218-1250) ; **Conrad IV** (1250-1254) ; **Guillaume II** (1250-1256), **Adolphe de Nassau** (1291-1298) ; **Ruprecht** (1400-1410) ; **Sigismond** (1410-1437) ; **Albert II** (1438-1439) ; **Maximilien 1^{er}** (1493-1519) ; **Ferdinand 1^{er}** (1556-1564) et **Maximilien II** (1564-1576). Face à **11** rois du royaume allemand qui ont confirmé les droits de la ville, il y en a **15** qui n'ont pas daigné octroyer à Nimègue la moindre lettre de faveur. Ce fait s'explique fort simplement. La liste entière des chartes octroyées ou non montre à l'évidence que Nimègue n'a demandé ces faveurs que dans des périodes où la ville subissait l'oppression de la Gueldre, comme après 1250, quand les conséquences de la mise en gage commencèrent à se faire sentir ; vers la fin du XIII^e siècle, quand il devint évident que la ville devait accepter pleinement le comte de Gulik-Gueldre comme son seigneur ; vers 1440, lorsque la ville, pour des raisons politiques, se remit à s'appuyer plus fort sur Aix-la-Chapelle, et vers 1543, lorsque la Gueldre était menacée de perte par la politique de Charles Quint. Il est plus que frappant, et sans doute déterminant, que la ville demanda et obtint des lettres de faveur royales précisément dans les périodes où elle s'opposait activement à la Gueldre, et qu'il n'y en a pas dans les périodes où l'opposition à la Gueldre et l'invocation du prétendu statut de ville allemande étaient moins à l'ordre du jour. Dans un chapitre suivant nous verrons que la filiation vis-à-vis d'Aix-la-Chapelle suit très exactement cette chronologie.

On ne doit probablement pas chercher de raisons politiques plus profondes pour expliquer pourquoi tant de rois firent défaut. Il convient toutefois de faire encore une remarque à propos de la première charte de 1230. Du point de vue du droit public, on peut en effet assortir la première lettre de privilège d'Henri VII (1230) d'un énorme point d'interrogation. Ce roi, fils de l'empereur Frédéric II, fut chargé par son père en 1220 de gouverner l'Allemagne. Il mena une politique aberrante faite d'arbitraire, de concessions injustifiables, de promesses non tenues, de politique équivoque vis-à-vis de son père et des autres souverains et même de trahison, si bien qu'en 1235 son père le déposa et l'exila en Sicile, où il se suicida en 1242. La légitimité de sa lettre en faveur de Nimègue ne semble pas avoir été discutée par la suite, probablement parce qu'on n'y voyait pas une affaire importante au regard de ses véritables forfaits. Il est toutefois frappant que ni l'empereur Frédéric III, qui régna jusqu'en 1250, ni ses successeurs Conrad IV et Guillaume II n'ont, jusqu'en 1256, confirmé la charte de 1230, ce que fit pour la première fois Richard en 1257, lequel fait référence à la charte d'Henri, sanctionnant ainsi en tout cas l'acte de ce dernier, même s'il n'avait pas été tout à fait légitime en 1230. Il reste également étrange que Nimègue n'ait pas demandé cette sanction auparavant : c'est que la ville savait fort bien que les agissements d'Henri n'étaient pas au-dessus de tout soupçon aux yeux de chacun. Il est clair que la ville s'est tenue coite quelque temps, pour ne pas courir le risque de se voir retirer la charte de 1230. Lors de la confirmation de 1257, personne ne pensait plus au mauvais roi Henri.

Les lettres de faveur ultérieures n'étaient dans la plupart des cas rien d'autre que des expressions oratoires de la bienveillance des souverains, souvent nées du désir d'un soutien politique en contrepartie. Sitôt le couronnement, la chancellerie royale en distribuait à travers tout le royaume, à la chaîne si l'on peut dire. Nimègue commença vers le début du XIV^e siècle à devenir une ville qui comptait politiquement et avait pris une large envergure économique. En dépit des lettres impériales, elle perdit son combat pour l'indépendance mené contre la Gueldre ; même le martèlement incessant de sa qualité de ville allemande, statut obsolète depuis longtemps, n'a plus servi à rien. Aux premiers droits de 1230, consistant en franchise de tonlieu dans le royaume allemand et en une confirmation indirecte du droit à l'autogestion, ne s'ajouta pas grand-chose de substantiel par la suite. Les

conséquences dommageables de la mise en gage, aucune lettre impériale, si solennelle qu'elle fût, ne pouvait y remédier tant que la mise en gage n'était pas annulée et le montant du gage restitué à la Gueldre. Les empereurs se souciaient peu de Nimègue et du Domaine de Nimègue ; ils n'envisagèrent jamais de racheter le gage.

Dans les lettres impériales de faveur ultérieures, il convient tout comme pour celle de 1230, de distinguer nettement l'**introduction** et les **dispositions effectives**. Dans presque toutes les lettres de privilège de Nimègue, il est frappant qu'on évoque en majestueuses périodes dans la première partie une mise sur pied d'égalité avec Aix-la-Chapelle et d'autres villes de l'empire. La seconde partie, l'octroi effectif du droit, est la plupart du temps rédigé dans une langue beaucoup plus réaliste ; elle ne contient qu'une seule fois une référence aux droits d'Aix-la-Chapelle. A de nombreuses reprises, Nimègue a demandé une complète mise sur pied d'égalité avec Aix-la-Chapelle, mais n'en a quasiment jamais obtenu la sanction impériale. Le magistrat, la bourgeoisie et les historiens ultérieurs de Nimègue ont fortement exagéré la portée des chartes. Quand on tire à tort de l'acte de 1230 le titre de ville impériale, un point de départ aussi mirobolant ne peut que mener à une incompréhension fondamentale des chartes ultérieures. A travers toutes ces chartes court du reste un fil rouge, difficile à distinguer parce qu'il n'y figure pas en propres termes mais qu'il faut quand même concevoir comme un fil rouge, à savoir que lors de toutes ses tentatives pour échapper à l'emprise de la Gueldre, pour obtenir l'autonomie et être reconnue comme ville allemande, **jamais la ville ne s'est réclamée de sa prétendue origine carolingienne**. Elle ne pouvait du reste pas le faire vu que cette chimère n'avait encore effleuré personne à Nimègue, en Hollande et en Gueldre, et qu'il en serait ainsi jusque bien avant dans le XV^e siècle. On a toujours pensé que c'est précisément pour ce motif que Nimègue a toujours essayé de se hisser au niveau d'Aix-la-Chapelle. Une erreur de plus, ce motif étant encore totalement inconnu. Lorsque la méprise commença à s'insinuer dans le courant du XV^e siècle et fut enfin, vers 1480, couchée carrément par écrit par Van Berchem, notez-le bien pour la première fois à Nimègue et aux Pays-Bas, les évolutions politiques et la subordination de Nimègue à la Gueldre étaient tellement stabilisées que Nimègue comprenait bien qu'elle n'obtiendrait rien en se réclamant de la prétendue ancienne résidence carolingienne.

Plus le temps passait, plus la concession de droits à Nimègue devenait catégorique, bien que la ville se détachât de plus en plus de l'empire allemand. Les empereurs ont manifestement eu de moins en moins d'objections à accéder aux désirs de la ville. Car une ville, donnée en gage à la Gueldre et tenue en laisse de ce fait, ne risquait guère d'abuser de sa force et d'acquérir dans l'empire une position désavouée par l'empereur. Ils ne se sont apparemment pas souciés du fait qu'ils donnaient des illusions à la ville. En l'an 1355, le roi Charles accorda **de nouveaux privilèges à Aix-la-Chapelle**. Cette lettre mit un siècle à parvenir à la connaissance de Nimègue. Elle fut alors déclarée s'appliquer également à Nimègue. Le droit de Nimègue s'enrichit d'un écrit antique, sans grande portée pratique ou sans portée pratique du tout. Cette charte fut du reste rejetée au second plan par les privilèges de Frédéric III accordés en 1442 **tant à Aix-la-Chapelle qu'à Nimègue**. Le 21 juin de cette année, l'empereur octroya à Aix-la-Chapelle la confirmation et l'élargissement de ses droits, accordés par les empereurs antérieurs. Le 11 août suivait une charte pour la ville de Nimègue. On n'y mentionne explicitement que quelques points du droit urbain. On y lit certes que peut également valoir pour Nimègue ce à quoi l'empereur s'était engagé vis-à-vis d'Aix-la-Chapelle, « **comme si ce bref était joint ici mot pour mot** ». Il s'agit là de langage parlé qu'il convient de ne pas trop prendre au pied de la lettre. Au milieu du XV^e siècle, considérer que Nimègue faisait toujours partie de l'empire germanique n'était guère plus qu'une réminiscence historique sans conséquence pratique pour le statut et l'autonomie de la ville. Il est vraisemblable que l'empereur Frédéric et avec lui les autres rois et empereurs, ont opté pour une ample formule qui disait beaucoup et ne disait rien, proclamant que Nimègue pouvait vivre selon les droits d'Aix-la-Chapelle, parce qu'ils savaient à quel point il était difficile pour Nimègue de mettre cette belle formule en pratique. A la ville d'en tirer ce que sa curieuse position autorisait.

De l'empereur Rudolf II, Nimègue obtint en 1576, à nouveau au lendemain du couronnement, une lettre de privilège qui rejetait dans l'ombre toutes les autres et qui exprime le lien entre Nimègue et Aix-la-Chapelle et l'égalité des deux villes avec une insistance jamais encore rencontrée. Dans cette

lettre l'empereur reprit en totalité la charte accordée par Frédéric II en 1442 à Aix-la-Chapelle et y ajouta que l'ensemble s'appliquerait sans changement et littéralement à Nimègue. On pourrait en déduire une complète mise sur pied d'égalité des deux villes, donnant enfin satisfaction aux efforts séculaires de Nimègue, n'était-ce que cette charte était promulguée en un temps où l'autorité impériale ne signifiait pratiquement plus rien aux Pays-Bas. La charte de 1576 n'est rien d'autre qu'un morceau de prose de chancellerie portant sur des situations historiques surannées, présentées, dans une démonstration irréaliste de puissance, comme susceptibles d'être rétablies. On peut du reste se demander si la charte de 1576 avait encore **quelque fondement de légitimité**, vu que la Gueldre avait déjà résilié toute obéissance à l'autorité impériale. La charte de privilège la plus belle et la plus poussée de Nimègue est aussi la plus inopérante, et de ce fait elle caractérise aussi le plus clairement la série des privilèges comme une collection d'écrits bienveillants, dont la ville n'a pu tirer que fort peu d'avantages pratiques et effectifs.

18. NIMEGUE N'A JAMAIS ETE VILLE D'EMPIRE⁶⁶

Certains historiens, dont les rédacteurs du Bronnenboek, manifestement dépourvus de la plus élémentaire connaissance des institutions étatiques médiévales, ont déduit de la charte de 1230 que **Nimègue était une ville d'empire libre**. La charte ne souffle mot de ce statut. Il va de soi qu'on ne peut le déduire des termes de la supplique, dans laquelle Nimègue demandait à jouir, en certaines affaires, d'une égalité de droits avec « Aix-la-Chapelle et autres villes nous appartenant ou appartenant à l'empire ». On lit en latin : « Aquisgranum et aliae nostrae civitates et imperii ». Le Bronnenboek traduit par « villes impériales », ce qui est erroné, et hop !, voilà Nimègue également bombardée ville impériale ! D'abord, en 1230, les Niméguois ne s'imaginaient pas ville impériale ; le roi encore moins, car dans les dispositions proprement dites, la formule « Aix-la-Chapelle et autres villes de l'empire » n'est même pas reprise. « *Het Valkhof te Nijmegen* » (Le Valkhof de Nimègue), paru en 1980 pour donner au bon peuple un nouveau lavage de cerveau carolingien, comporte des pages 19 à 29 quelques articles où Nimègue est présentée comme ville impériale et comparée aux autres villes. Ce sont onze pages bourrées d'absurdités, qui doivent être considérées comme n'ayant jamais été écrites, tant elles sont à côté de la question. Il est primo impossible de se lancer dans la réfutation de contrevérités comme la présentation et la comparaison avec des villes qui n'ont pas plus que Nimègue été villes impériales. Secundo, on nous présente le droit de battre monnaie, la franchise de tonlieu, l'hommage, la keure, le marché, la relation avec Aix-la-Chapelle, l'« air de la ville », les juges propres, la mise en gage, etc. comme des caractéristiques d'une ville impériale, toutes choses qui n'ont rien à voir avec ce statut. Tertio, et c'est la critique la plus mortelle : on donne et on pratique une définition tout à fait inexacte de la ville impériale, alors que la facette la plus importante et la plus essentielle d'une telle ville n'est jamais évoquée, et n'a donc même pas été remarquée. Comment une ville **de Gueldre**, ce que Nimègue était sans aucun doute après 1247, pourrait-elle être en même temps **ville impériale**, ce qui est une *contradictio in terminis* ? Les auteurs laissent flotter la question sans y répondre. Au lieu de tomber dans des gaffes aussi monumentales, l'Institut d'Histoire Médiévale de Nimègue aurait mieux fait de prendre conseil de sa voisine la Faculté de Droit. Cela lui aurait évité d'écrire ces pages lamentables et il aurait enfin découvert la véritable histoire de Nimègue.

Le statut de ville impériale comportait bien plus et bien d'autres choses que la franchise de tonlieu et les droits civils de la charte de 1230. Il signifiait que la ville impériale ne reconnaissait aucun autre suzerain que le roi ou l'empereur, si bien qu'elle jouissait de souveraineté sur son territoire. Cette souveraineté était reconnue comme telle par le roi ou l'empereur et le royaume ou l'empire entier, et protégée au cas où d'autres y porteraient atteinte. Une autre conséquence importante du statut de ville impériale était qu'elle disposait d'un siège au **Rijksdag** (assemblée impériale ou royale, diète), où la voix des villes impériales avait autant de poids que celle des princes-électeurs et des princes

⁶⁶ Ndr. : Les termes *rijksstad* et *rijksdag* employés par Delahaye n'ont pas d'équivalent exact en français, étant donné que *rijk* peut aussi bien se comprendre comme *koningrijk* (royaume) que comme *keizerrijk* (empire) Pour simplifier, j'ai employé partout « ville (ou assemblée) impériale » pour éviter le trop lourd « ville (ou assemblée) impériale ou royale » mais le problème réapparaît dans certaines incohérences de la traduction que j'ai préféré laisser en l'état.

impériaux. La Diète décidait des campagnes militaires, des impôts impériaux, des promotions à la dignité de prince d'empire, des biens de l'empire, des nouvelles lois et autres affaires concernant l'ensemble de l'empire. Depuis le XV^e siècle, la Diète était constituée de trois collèges : celui des villes impériales, celui des princes électeurs et celui des princes impériaux. En principe, le roi ou l'empereur dépendait de la Diète pour une foule de choses, mais comme c'était lui qui devait la convoquer, la collaboration posait souvent problème.

Nimègue n'a jamais assisté à une Diète. La ville n'a jamais pris part à une action militaire de l'empire allemand, si ce n'est du fait de sa sujétion à la Gueldre. Inutile du reste de chercher encore d'autres arguments, le titre de ville impériale étant catégoriquement et radicalement contredit par la mise en gage suivante (dès 1247) du château de Nimègue dont l'acte, il est vrai, ne dit pas explicitement que la ville y était comprise mais dont c'était la conséquence inéluctable, comme les faits l'ont du reste prouvé. Nimègue a bien essayé d'écarter ces conséquences mais elle n'avait aucun titre pour le faire, certainement pas celui de ville impériale. En effet, la mise en gage d'une ville impériale aurait été ressentie par l'empire allemand et certainement par les autres villes impériales comme un crime contre l'empire. La seule fois où l'on parle de Nimègue en relation avec une Diète, eut lieu en 1543 quand l'envoyé de la ville, Gerrit van Ravenstein, se rendit à la Diète de Neurenberg. On ne mentionne pas sa mission précise. Il s'agissait probablement seulement de recueillir des informations politiques quant aux menaces d'assujettissement de la Gueldre et d'autres contrées, découlant des conceptions bourguignonnes de Charles Quint. Au cours de ces années-là, Nimègue s'ingéniait à souligner le parallèle avec Aix-la-Chapelle ; on réactivait la filiation avec Aix-la-Chapelle et à l'hôtel de ville de Nimègue, les clercs recopiaient assidûment les chartes d'Aix-la-Chapelle. On ne peut déduire de l'envoi d'un observateur de la ville à Neurenberg une représentation de ville d'empire ; face aux autres faits, le voyage prend toutefois un certain relief. En tant qu'archiviste, je tire ici la conclusion suivante, mortelle pour les auteurs de la théorie de la ville impériale et surtout pour leur meneur Leupen. Dès lors que l'on avance une thèse si importante et si essentielle pour la ville, il importe d'apporter des preuves provenant des archives de la ville : eh bien ! **cette source de première main**, ils l'ont glorieusement ignorée !

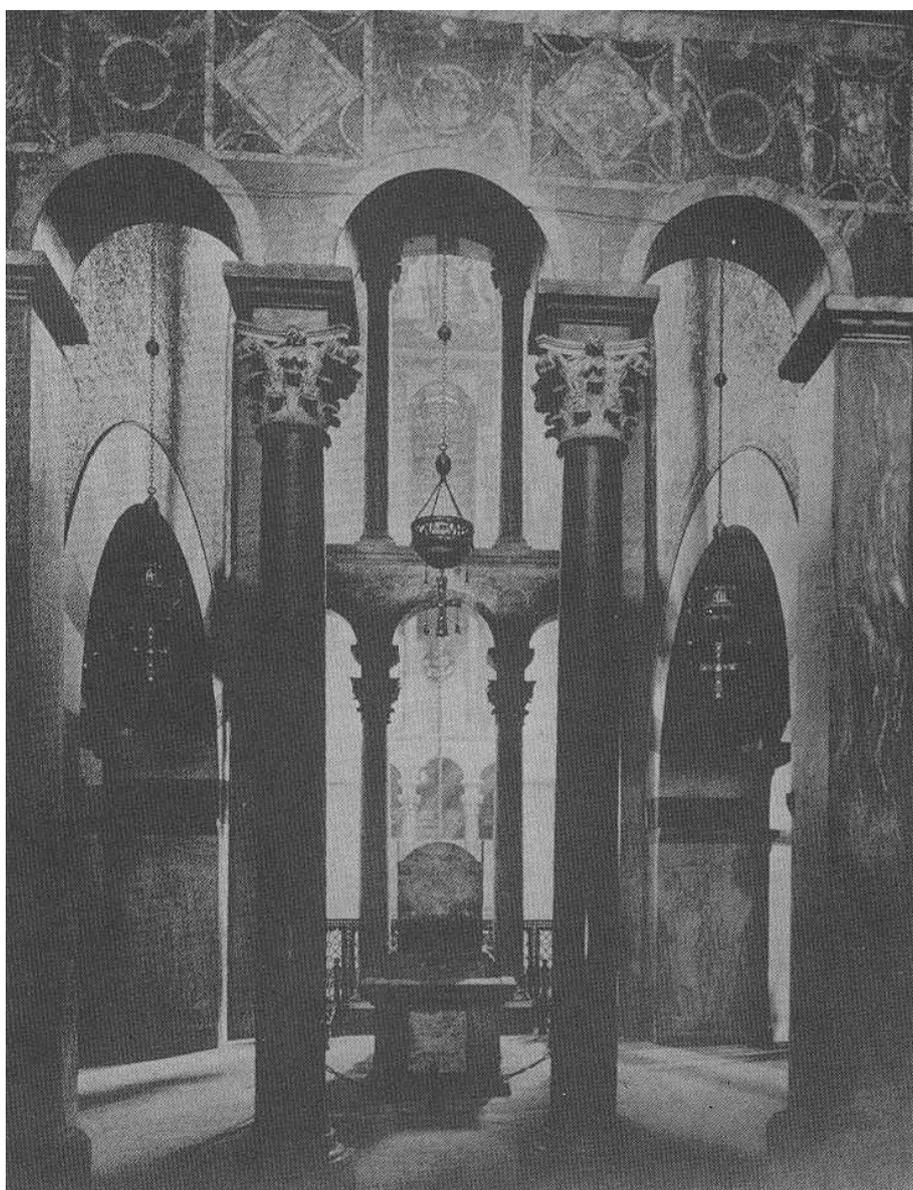
Il est décisif également que Nimègue, dans sa lutte contre la Gueldre et son désir d'indépendance, ne s'est jamais réclamée du titre de ville impériale. Cela aurait pourtant été l'argument par excellence pour appuyer ses aspirations et repousser l'emprise de la Gueldre. Ce n'est qu'en 1571 que la ville emploie pour la première fois l'expression « ville impériale », on dirait presque au dernier stade de la désespérance, parce que le statut de ville impériale ne signifiait déjà plus grand-chose en Allemagne et que, du fait de toutes sortes de circonstances, il avait reçu un contenu plus économique que constitutionnel. Ce n'est donc que **cinq siècles après** que Nimègue sortit de l'écurie son dada de « ville impériale ». Ce dada était tout aussi faux que le cheval carolingien qu'elle fit s'ébrouer sur le Valkhof **sept siècles après cette fois**, sur la foi du chanoine Van Berchem. L'Université de Nimègue engage une énorme fanfaronnade afin de continuer à aveugler le bon peuple avec des représentations fausses.

L'AIR DE LA VILLE

L'air de la ville : en néerlandais cette expression populaire recouvre les droits et franchises d'une ville, qui n'étaient certes pas le privilège exclusif des villes impériales, vu qu'on retrouve l'expression dans les sources juridiques d'une foule de villes et même de gros villages dont le titre de ville est problématique. L'expression se prête bien entendu à gonflage pour donner l'impression par exemple que l'air de Nimègue était plus valable que celui d'Arnhem. « Dicke Luft » (air épais) dit-on à Aix-la-Chapelle quand on veut parler de pauvre vantardise sans contenu.

19. NIMEGUE ET SA FILIATION D'AIX-LA-CHAPELLE

Tout comme elle se réglait sur Aix-la-Chapelle en matière administrative, Nimègue a aussi imité l'exercice de la justice à Aix-la-Chapelle. La ville emprunta son droit à Aix-la-Chapelle, c'est-à-dire qu'en cas de doute sur la conception ou l'exercice du droit, Nimègue demandait l'avis d'Aix-la-Chapelle. Entre les deux villes naquit ainsi un lien comparable à celui entre une mère et sa fille ; l'une donnait son conseil, l'autre le recevait, si bien qu'on appelle cet usage juridique **filiation**. Cette filiation entraînait souvent que **dans les affaires civiles** on pouvait interjeter appel contre les sentences d'un tribunal inférieur, appel sur lequel statuait en seconde instance le tribunal supérieur dont la sentence était considérée comme définitive. **Dans les affaires criminelles** (crimes et délits) aucun appel n'était possible, pas plus qu'en cas d'infraction aux ordonnances locales. Sur le plan de l'organisation judiciaire, il existe de grandes similitudes entre Aix-la-Chapelle et Nimègue mais aussi de remarquables différences. A y regarder de plus près, la filiation a également été une affaire fluctuante ; elle ne fut pas toujours cultivée mais eut plusieurs fois besoin d'être revigorée.



AIX-LA-CHAPELLE. Trône de marbre dans la chapelle palatine.

Ce qui frappe dans l'organisation de l'appareil judiciaire, c'est que Nimègue possédait les mêmes quatre tribunaux indépendants qu'Aix-la-Chapelle : le **Tribunal des échevins**, le **Tribunal du Conseil**, le **Tribunal du Bourgmestre** et le **Tribunal Extérieur**. Ce dernier s'appelait à Aix-la-Chapelle **Baumgericht**, nom qui signifie, comme Tribunal Extérieur, que les plaids se tenaient en plein air, alors que les autres juridictions avaient abandonné la pratique germanique de rendre la justice à l'air libre et avaient trouvé un siège permanent dans une construction en dur. A Nimègue, le Tribunal Extérieur siégea jusque bien avant dans le XVII^e siècle dans la rue devant l'hôtel de ville. Il constituait une sorte justice rapide pour les différends commerciaux. Il est probable que les tribunaux de Nimègue ont été créés sur le modèle de ceux d'Aix-la-Chapelle. Le Tribunal du Bourgmestre fut créé au début du XIV^e siècle sur le modèle de celui d'Aix-la-Chapelle, ce qui se rattache tout à fait aux autres composantes des ressemblances entre Aix-la-Chapelle et Nimègue, empruntées vers la même époque et imitées de l'exemple d'Aix-la-Chapelle.

Le **recours judiciaire à Aix-la-Chapelle** a été bien plus important. L'usage était apparu que le magistrat de Nimègue pour les affaires administratives et les échevins pour les affaires judiciaires demandassent le jugement ou l'avis du Siège Echevinal d'Aix-la-Chapelle. Cet usage ne fut que rarement ou jamais prescrit d'en haut et presque jamais réglé par des accords écrits. Il se faisait sur la base du volontariat et devint progressivement un usage judiciaire. La pratique du recours judiciaire à Aix-la-Chapelle vaut la peine qu'on l'examine de plus près. La première donnée connue à ce sujet date de l'an 1314. Cette année-là, Nimègue demanda à Aix-la-Chapelle un exposé des droits et privilèges de la ville. Il est clair que Nimègue avait besoin de ces données ou voulait les utiliser dans sa résistance à la politique du comte de Gueldre, qu'elle venait de devoir reconnaître, à son corps défendant, comme son seigneur. Pour ce faire, mettre pleinement l'accent sur les privilèges octroyés par les souverains de l'empire allemand était une excellente arme. Dans cette lutte, il va de soi qu'on exagéra ; Nimègue donna à sa relation avec Aix-la-Chapelle plus d'importance qu'on n'en pouvait déduire de la charte de 1230 et des suivantes.

Aix-la-Chapelle fournit les renseignements demandés. Comme principales dispositions du droit d'Aix-la-Chapelle, on mentionna :

1. les habitants d'Aix-la-Chapelle sont libres, ils ne sont soumis à personne ; ils jouissent partout, où qu'ils se trouvent, des droits de la ville. Personne ne peut porter atteinte ni à leur personne ni à leurs biens.
2. Aix-la-Chapelle jouit dans tout l'empire de la franchise de tonlieu.
3. La ville ne doit payer ni don gracieux ni impôts hormis ceux auxquels elle a elle-même consenti.
4. Les bourgeois ne peuvent être requis au service dans une armée impériale ou souveraine qu'à condition de sortir de chez eux à « la lumière du jour » et de rentrer chez eux le même jour à « la lumière du jour » c'est-à-dire seulement de l'aube au crépuscule.
5. Le Juge, qui est un fonctionnaire impérial, ne peut entreprendre aucune action contre les bourgeois si ce n'est mandaté par une sentence des échevins.
6. La ville peut lever ses propres impôts et les utiliser elle-même.
7. La ville peut établir ses propres institutions, lois et ordonnances.

Cette énumération constitue un joli exposé qui n'est toutefois pas exhaustif. La première chose qui frappe, c'est qu'Aix-la-Chapelle, consciemment, n'a pas fait mention de son titre de ville impériale, manifestement parce que la municipalité savait que faire à Nimègue une telle communication n'avait pas de sens. Certains points de l'énumération valaient aussi pour Nimègue, d'autres absolument pas. C'est ainsi que Nimègue était bel et bien soumise aux impôts de la Gueldre, lesquels étaient levés même sans l'assentiment de la ville. Mais tout compte fait, Nimègue obtint ainsi un instrument pour s'opposer à la Gueldre. Surtout le point 4, la limitation du service seigneurial « à la lumière du jour » était un magnifique motif de refuser toute aide au comte de Gueldre dans ses guerres et croisades. Aix-la-Chapelle avait obtenu ce privilège parce qu'elle ne voulait s'engager que dans des opérations militaires concernant directement la ville et ses intérêts. Elle n'avait que faire de guerres lointaines ; le soir, ses soldats devaient être de retour près de leurs femmes. C'est du reste aussi le point où Aix-la-Chapelle et Nimègue divergèrent le plus ; Nimègue ne s'est jamais réclamée par la suite de « la lumière du jour » ; au contraire il s'avère que Nimègue a par la suite pris part sans beaucoup de

réserve aux opérations militaires de Gulik-Gueldre. Dans la consultation de 1314, il est particulièrement remarquable que Nimègue ait pris directement contact avec Aix-la-Chapelle. En fait, ces questions de principe auraient dû être soumises à l'empereur, ou au comte de Gueldre avec la requête d'en faire décider par la plus haute autorité. Mais Nimègue avait parfaitement conscience du risque de voir tomber alors la sentence formelle et catégorique que Nimègue était une ville de Gueldre, soumise à l'autorité du comte, où l'empereur n'avait à intervenir que si les lois impériales étaient violées ou s'il se passait des choses inadmissibles du point de vue féodal. Or Nimègue essayait d'obtenir par la bande certains droits d'Aix-la-Chapelle, afin de pouvoir, à parler clair, en se référant aux chartes impériales, les utiliser dans le combat politique, pour s'escrimer avec. La consultation d'Aix-la-Chapelle en 1314 n'a pas eu beaucoup de résultats pratiques. Il se passe même derechef un siècle avant qu'il soit à nouveau question d'Aix-la-Chapelle.

L'usage a longtemps existé qu'en matière d'affaires civiles, on puisse faire appel d'une sentence du tribunal des échevins de Nimègue au Siège Echevinal d'Aix-la-Chapelle. On ne peut dire avec certitude si cette coutume remonte au-delà du début du XV^e siècle, vu qu'auparavant on n'en trouve trace ni dans les sources de Nimègue ni dans celles d'Aix-la-Chapelle. Une certaine circonspection s'impose toutefois ici parce que les sources historiques de Nimègue nous sont parvenues en très mauvais état et que les plus anciennes pièces d'Aix-la-Chapelle ont disparu dans l'incendie de la ville en 1656. Nous ne rencontrons la première donnée sur ce sujet qu'au début du XV^e siècle. En l'an 1418, Nimègue dépêcha son échevin Sander van Redichaven à Aix-la-Chapelle pour demander un avis sur la question suivante : le Juge et le seigneur ont-ils le droit de mettre en état d'arrestation un bourgeois ou un habitant de Nimègue et d'entreprendre une action contre lui sans une sentence préliminaire des échevins. Des doutes étaient apparus à ce sujet. Cela signifie que la question avait reçu une réponse négative de la ville et une réponse positive du comte de Gueldre et/ou du Juge. Il est étrange que Nimègue ait demandé un nouvel avis, vu que ce point avait déjà été traité de façon concluante dans la consultation de 1314. L'exercice judiciaire propre et indépendant était un des droits les plus fondamentaux d'Aix-la-Chapelle et était selon toute vraisemblance depuis longtemps déjà considéré comme un des droits de base de Nimègue. Il ne pouvait du reste être mis en question, vu que ce principe de droit était déjà dans toutes les villes plus petites et même dans les villages le fondement de l'exercice de la justice ; le juge pouvait introduire une affaire mais c'étaient les échevins qui en décidaient. Il avait même besoin d'une sentence échevinale pour pouvoir mettre une affaire à l'ordre du jour.

Aussi est-il particulièrement étrange qu'on ait eu besoin d'une consultation d'Aix-la-Chapelle au sujet de cette règle. Le doute à ce sujet aurait peut-être pu s'élever dans une phase antérieure du développement des pratiques judiciaires, et non après que le principe énoncé en faveur d'Aix-la-Chapelle et indirectement aussi de Nimègue eut été couché par écrit dans diverses chartes impériales, alors que de surcroît il avait déjà été catégoriquement exprimé en 1314. On a donc nettement l'impression qu'un différend judiciaire opposait la Gueldre et Nimègue ou que le comte de Gueldre de son côté était en train de battre en brèche ce qu'on appelait l'équivalence entre Aix-la-Chapelle et Nimègue. La fonction du Juge et sa juridiction ont d'ailleurs toujours été source de conflits. Le Juge, qui était en même temps burgrave, gouvernait le Domaine (Rijk) de Nimègue et y exerçait également le pouvoir judiciaire. Avec les échevins de Nimègue, il constituait l'échevinat du Domaine de Nimègue, qui de son côté était tout à fait autonome vis-à-vis des juridictions de la ville. Certains burgraves estimaient leur tâche trop mineure, ou ils pensaient qu'en vertu de leur fonction de burgrave et de juge, ils devaient avoir davantage leur mot à dire dans l'exercice de la justice au sein de la ville, empiètement que la ville avait toujours très résolument contrecarré. C'est sans doute ce qui s'est passé en 1418. La ville se hâta d'établir à nouveau l'autonomie de sa juridiction. Une conséquence en fut qu'entre 1420 et 1430, Nimègue interjeta plusieurs fois appel à Aix-la-Chapelle, ou demanda un avis en matière administrative ou judiciaire. L'usage, qu'on peut signaler pour la première fois en 1418, était devenu une habitude bien établie.

En 1433, le Siège Echevinal d'Aix-la-Chapelle déclara formellement, en réponse à une demande en ce sens de Nimègue, qu'il était prêt à traiter des affaires d'appel en matière civile et à aviser les échevins de Nimègue dans les questions qui les embarrassaient. Le fait que Nimègue ait présenté cette requête

requiert tout d'abord une particulière attention. Si cet appel sous forme réglementée avait existé précédemment et était éventuellement tombé en désuétude, c'est aussi ainsi qu'on aurait présenté la question, à savoir comme la reprise d'un ancien usage. Or voici qu'il semble quelque chose de neuf. La lettre d'Aix-la-Chapelle dit d'ailleurs qu'un différend était apparu à Nimègue sur la légitimité de cet appel, ce qui dénote également un nouvel usage. La réponse d'Aix-la-Chapelle ne souffle mot sur ce qu'on faisait auparavant, ce qui prouve que le Siège Echevinal d'Aix-la-Chapelle ne considérait pas non plus les quelques consultations entre 1418 et 1430 comme une filiation réglementée. Si l'appel à Aix-la-Chapelle avait déjà existé, on en aurait certainement parlé ; on aurait au moins pu s'attendre à une allusion à l'usage ancien. La conclusion s'impose donc que l'appel à Aix-la-Chapelle a été réglé officiellement en 1433 après avoir été en usage une dizaine d'années, mais qu'il n'avait pas eu auparavant valeur de règle bien établie. Les comptes de la ville le confirment. Des quelques comptes qui subsistent d'avant 1418, il ne ressort pas qu'on ait demandé un avis à Aix-la-Chapelle. Par contre certains postes montrent qu'on chercha un avis judiciaire à **Arnhem**, probablement à la cour du duc.

Vers 1440, Nimègue semble avoir pris un nouvel essor et manifester une remarquable assurance. Peut-être le mythe carolingien avait-il déjà pris racine dans le magistrat. On ne l'avait pas encore couché noir sur blanc, ce que Willem van Berchem fut le premier à faire vers 1480. Il n'est pas impossible qu'il l'ait déjà évoqué oralement, trouvant bien entendu à Nimègue une oreille favorable. Ce serait d'ailleurs préférable pour lui ; on pourrait considérer qu'il s'agit d'un péché de jeunesse plus facile à pardonner. En 1442, la ville obtint de l'empereur Frédéric III une lettre de privilège qui ne mentionne explicitement que quelques points des droits urbains, mais qui comporte également que pouvait valoir pour Nimègue ce que l'empereur venait de promettre à Aix-la-Chapelle : « **comme si cette lettre avait été insérée ici mot pour mot** ». Cette formule était naturellement du pain béni pour Nimègue ! Elle exprimait l'équivalence entre les deux villes avec une vigueur jamais rencontrée auparavant. La nouvelle impulsion que Nimègue en reçut s'est exprimée de façon remarquable dans une keure de 1447 concernant **le port du chaperon**. Le chaperon était un habit constitué d'une capuche se prolongeant par un mantelet que les plus hauts fonctionnaires de la ville portaient comme tenue officielle. Il était taillé dans du velours ou dans une autre étoffe précieuse et orné de bijoux en argent, probablement en forme de médaillons ou de monnaies. L'usage exista un temps de donner chaque année aux fonctionnaires un nouveau chaperon. De temps à autre quelqu'un recevait un cadeau ou une gratification en argent, quand il s'était montré méritant, afin d'en décorer son chaperon et d'en augmenter la valeur. Cet usage était déjà ancien mais la keure de 1447 lui donna une nouvelle symbolique. « Dorénavant », stipulait-elle, « parce que la ville et ses dépendances ont été mises en gage à la Gueldre contre une somme d'argent, et parce que jusque dans l'éternité nous n'oublierons pas le Saint Empire Romain, la ville fait cadeau au burgrave, aux bourgmestres et au juge d'un chaperon rehaussé d'argent, au burgrave surtout parce qu'il prête serment à la ville qu'il la maintiendra, elle, sa bourgeoisie et ses habitants, dans leurs droits et privilèges ». Le burgrave était le représentant du comte de Gulik-Gueldre, qui habitait sur le Valkhof, et qui avait en même temps la charge de juge du Domaine de Nimègue, le territoire entourant la ville, lequel avait de temps immémorial dépendu du château.

En dépit de tout ceci, l'intérêt pour Aix-la-Chapelle est quand même retombé par la suite, pour reprendre vigueur à un certain moment. En témoigne une frappante particularité archivistique du **Nijmeegs Legerboek** (Cartulaire de Nimègue). En l'an 1428, on a rédigé un nouveau cartulaire pour la ville. Dans cet ouvrage, on transcrivit toutes les lettres de privilèges et autres chartes importantes, d'une part pour avoir sous la main une collection de chartes facile à consulter – les chartes n'étaient en effet pas conservées à l'hôtel de ville mais au Blok à l'église Saint Stéphane – d'autre part pour fixer le texte pour le cas où une charte s'égarerait. Le fait que le nouveau registre ait été établi en 1428 ressort du compte de cette année-là : « Pour le nouveau livre de privilèges, où se trouvent écrits tous les privilèges de notre ville, anciens et nouveaux, et pour sa reliure, ensemble 8 florins rhénans ». La première lettre à y être reprise est celle d'Aix-la-Chapelle de l'an 1433. Puis on y transcrivit également progressivement toutes les chartes antérieures. Comme tout livre, celui-ci aussi commençait par le folio 1. Vers 1540, on ajouta toutefois quelques feuillets au cartulaire, et on les plaça en tête. On changea la numérotation des pages du livre entier ; le folio 1 devint le folio 30. Dans cet ajout, qui à l'époque de la modification du Cartulaire sembla si capital que l'ordonnancement du recueil dut en

être complètement bouleversé, on rassembla les pièces **qui concernent les relations entre Nimègue et Aix-la-Chapelle et le droit d'appel**. Cela ne peut s'expliquer que d'une seule façon : le parallèle avec Aix-la-Chapelle avait soudain pris une particulière importance, parce qu'à Nimègue la conviction s'était ancrée que la ville, du fait de sa tradition carolingienne, fondement des droits d'Aix-la-Chapelle, avait droit à une parfaite équivalence avec Aix-la-Chapelle. On ne l'écrivit pas en termes aussi explicites ; on n'évoqua même pas le nom de Charlemagne. Aussi n'était-ce pas nécessaire, le mythe étant suffisamment inculqué dans les esprits.

Ce Cartulaire avec sa remarquable modification en 1540 présente encore d'autres particularités étonnantes. Après la charte de Wenceslaus de 1384, trois empereurs ont laissé passer leur tour de confirmer les privilèges de Nimègue, ce qui est déjà étrange en soi ; ce qui est encore plus étrange, c'est que la ville ait elle aussi laissé passer. La première charte suivante (1442) est de Frédéric III ; puis on passe à nouveau un empereur, à savoir Maximilien 1^{er}, qui régna de 1493 à 1519. La charte suivante est celle de Charles Quint de 1549, tandis qu'entre lui et Rudolf se situent à nouveau deux empereurs dont Nimègue ne reçut rien. La charte de Charles Quint retient le plus l'attention. Devenu empereur en 1519, ce n'est qu'en 1549 qu'il donna à Nimègue confirmation des droits anciens. Cette charte donnée in extremis sent le tripotage politique. En 1543, l'empereur avait intégré à la Bourgogne le duché de Gulik-Gueldre ainsi que des contrées auparavant autonomes, ce qui ne faisait guère le bonheur desdites contrées et villes, c'est le moins qu'on puisse dire, parce que l'objectif n'était pas d'accroître leur bien-être mais de servir le despotisme des Habsbourgeois. Pour adoucir le déplaisir et donner aux états antérieurs l'illusion d'une quasi-autonomie, l'empereur fonda en 1548 le Cercle de Bourgogne, joli nom qui ne recouvrait rien, et tenta de gagner de ci de là des partisans à sa politique. Le 9 février 1546, l'empereur fit une entrée solennelle à Nimègue, ce qui était une visite politique. Il convient d'analyser très finement ces faits. Pendant près de 30 ans, Charles Quint ignore Nimègue ; en face, on ne marque pas la moindre sympathie pour lui. Comment pourrait-il en être autrement dans une ville qui en 1541 fit sceller dans la Hezelpoort une pierre portant l'inscription provocante suivante : « Mieux vaut la liberté dans la guerre que la paix dans l'esclavage. » La ville ne pouvait convaincre l'empereur que cette phrase s'adressait au duc de Gueldre vu que ce dernier avait épuisé tous ses moyens d'action. Mais soudain, pour mettre complètement la Gueldre sur les genoux, il avait besoin de la ville de Nimègue parce qu'il savait qu'elle s'était violemment affrontée au dernier duc. Charles Quint ne fut pas particulièrement satisfait de Nimègue ; ce n'est qu'en 1549 que suivit sa confirmation des anciens droits de la ville, c'est-à-dire au moment où il avait tellement établi son emprise sur la Gueldre que l'octroi de quelques droits oratoires à Nimègue ne pouvait plus faire de mal et ne pouvait plus être utilisé pour contrecarrer sa politique. Ce qui est encore plus étonnant, c'est que Nimègue l'ait avalé. Cela aurait pourtant été une chance unique de se faire à nouveau reconnaître comme **ville allemande**, et c'était précisément ce que Charles Quint ne voulait pas.

En dépit de l'accord formel de 1433, l'appel à Aix-la-Chapelle était à nouveau tombé en désuétude. En 1524, le magistrat de Nimègue demanda l'avis d'Aix-la-Chapelle sur la question suivante : la ville avait-elle le droit de faire saisir les biens d'un condamné à mort (notez bien que ceci se passait à l'époque de la persécution des hérétiques où il pleuvait des condamnations à mort ; ce point reviendra à l'ordre du jour de façon tout aussi macabre en 1571). Aix-la-Chapelle répondit que les biens d'un condamné à mort ne pouvaient être confisqués mais devaient rester à la disposition des héritiers, vu qu'un exécuté était censé avoir payé toute sa dette avec son corps. Les échevins d'Aix-la-Chapelle poursuivent littéralement : « S'il se passait d'autres choses chez vous au sujet desquels nous puissions vous donner meilleur avis, veuillez donc aussi nous reconnaître en cette qualité ». Aix-la-Chapelle appréciait apparemment l'appel et la filiation ; la réponse montre également que le recours judiciaire avait connu du relâchement. Il est frappant que l'appel à Aix-la-Chapelle fut remis en vigueur en un temps où Nimègue se trouvait en difficulté et où l'on s'en prenait aux droits de la ville. Dans la lutte pour le maintien d'un pouvoir judiciaire propre avec lequel Nimègue estimait l'appel à Aix-la-Chapelle indissolublement lié, la ville s'adressa à Charles Quint ; celui-ci décida en 1549 que l'appel à Aix-la-Chapelle pouvait continuer à exister. Mais quelque chose à dû à nouveau se gâter par la suite, si bien que les relations entre Nimègue et Aix-la-Chapelle se relâchèrent tellement qu'elles en étaient presque oubliées. Les vicissitudes politiques de l'époque n'y auront sans doute pas été étrangères.

En l'an 1571, le magistrat de Nimègue demanda un très remarquable avis au Siège Echevinal d'Aix-la-Chapelle. Il comportait quatre points principaux :

1. Est-il exact que Nimègue, **vu qu'elle doit être considérée comme une fort ancienne ville impériale**, il est vrai mise en gage aux ducs de Gulik-Gueldre, et qu'elle jouit sur beaucoup de points des mêmes privilèges qu'Aix-la-Chapelle, a, depuis des temps « immémoriaux » cherché à Aix-la-Chapelle des avis dans des affaires criminelles et civiles ?
2. Peut-on, dans des affaires civiles, interjeter appel devant le Siège Echevinal d'Aix-la-Chapelle d'une sentence prononcée par les échevins de Nimègue ?
3. A Aix-la-Chapelle, en cas de condamnation à mort d'un malfaiteur, saisit-on ses biens ?
4. Aix-la-Chapelle tolère-t-elle qu'on s'en prenne à ses privilèges octroyés par des empereurs et des rois ?

Aux questions 1 et 2, Aix-la-Chapelle répondit : « Nous nous souvenons bien de tels consultations et appels ». Oui, le souvenir en subsistait à Aix-la-Chapelle, sans plus. Une telle formule ne révèle pas une coutume toujours fidèlement maintenue. On peut plutôt en conclure qu'Aix-la-Chapelle était bien au courant de cette coutume, mais qu'il y avait longtemps qu'on n'y tenait plus la main. Au point trois, la saisie des biens des condamnés à mort, Aix-la-Chapelle répondit négativement comme la fois précédente. On rappela le principe de droit : Qui est puni en argent ou dans ses biens reste impuni dans son corps et sa vie et inversement. Cette question avait aussi été posée par Nimègue en 1524. Il est frappant toutefois que ni à Nimègue ni à Aix-la-Chapelle on n'ait songé à la consultation de 1524, qui avait pourtant déjà reçu alors une réponse concluante. S'agissant de la persécution des hérétiques et des procès qui en découlaient, les circonstances avaient bien changé. Les tribunaux établis par le gouvernement du pays appliquaient bel et bien la confiscation des biens des condamnés à mort, si bien que le gouvernement du pays s'enrichissait. Ce phénomène justifie jusqu'à un certain point la question renouvelée de Nimègue, et la rend du moins compréhensible. La ville a probablement dû voir, impuissante, des biens et des capitaux de Nimègue profiter à d'autres, alors qu'avec une autre règle juridique ils auraient enrichi la ville elle-même. La consultation réitérée sur un point déjà résolu comporte également que les avis d'Aix-la-Chapelle n'attiraient guère l'attention et qu'ils n'étaient le plus souvent demandés que quand certaines circonstances rendaient nécessaires un avis que Nimègue pût exploiter.

Le quatrième point, il est vrai placé en dernier, doit être considéré comme le point essentiel de cette consultation. Il manifeste où le bât blessait à Nimègue. Aix-la-Chapelle y répondit avec beaucoup de circonspection par une phrase aux termes soigneusement mesurés et pesés : Le Siège Echevinal pense que l'empereur ne permettra pas qu'on porte atteinte aux droits et privilèges des villes. Aix-la-Chapelle ne se risqua guère sur le terrain politique glissant où voulait l'entraîner la question de Nimègue. Même si la réponse d'Aix-la-Chapelle n'avait pas été satisfaisante en tous points, après l'avis de 1571, on maintint fermement l'appel à Aix-la-Chapelle en dépit ou précisément à cause de l'opposition constante de la Cour de Gueldre. Au XVII^e siècle, du fait essentiellement de Smetius, la fable carolingienne atteignit son plein épanouissement, si bien que, combinée à la fable de l'ancienne ville impériale, elle fut péremptoirement et obstinément utilisée pour ménager à Nimègue un statut d'exception au sein de la Gueldre et des Pays-Bas. Même si ces deux fables avaient correspondu à la réalité et à la vérité, au XVII^e siècle, elles avaient perdu toute pertinence et n'étaient qu'un regard rétrospectif vers le passé. S'agissant d'une vérité historique, il faudrait témoigner du respect à une telle conscience de soi et à un tel sens historique ; s'agissant d'un mythe, on ne peut imaginer aucun motif de les épargner et de les maintenir. La situation changea naturellement fondamentalement lorsque la Gueldre fut devenue une province des Pays-Bas Unis. Il ne restait plus place pour une ville animée d'aspirations allemandes ou pour une prétention, depuis longtemps obsolète, à une situation d'exception. La ville entra souvent en conflit avec les stadhouders⁶⁷ ; plus encore avec les autres quartiers de la Gueldre, qui s'offusquaient de la prétendue supériorité de Nimègue. L'appel à Aix-la-Chapelle fut aboli en 1680. En 1680, l'Académie de Nimègue sombra par suite de querelles politiques. Le droit de battre monnaie, un des derniers signes de l'autonomie antérieure, fut racheté à la ville par

⁶⁷ Ndr. Rappelons au lecteur francophone que le mot *stadhouder* qui signifie littéralement « qui tient la place ou lieutenant [du souverain] » désigne dans les Provinces-Unies le chef de l'exécutif.

l'Etat en 1698. Lorsque les Patriotes arrivèrent au pouvoir, les sentiments de rancune des anciens quartiers réapparurent ; les Patriotes obtinrent la décision de démolir (en 1796) le château de Frédéric Barberousse considéré comme un signe de l'exécrable féodalité. On en arrivait ainsi à la tragicomédie que les faux Bataves firent disparaître le château qui avait lié un mythe à la fausse Île des Bataves. « 't Kan verkeren », disait Bredero, et il ne voulait pas dire : ça peut arriver mais ça peut bigrement prendre une autre tournure.

Conclusion. L'alignement de Nimègue sur Aix-la-Chapelle, lentement commencé en 1230 et poursuivi par à-coups, n'étaye ni ne conforte en rien la tradition carolingienne de Nimègue, vu qu'on ne peut y découvrir aucune corrélation avec des faits, des personnes ou des institutions judiciaires de la période carolingienne. Dans les premiers siècles qui suivent 1230, cette tradition carolingienne n'est jamais invoquée ou présentée par Nimègue comme un argument pour cette équivalence avec Aix-la-Chapelle. Les détails du rapport entre les deux villes prouvent même que la tradition carolingienne n'est apparue que vers le milieu du XVI^e siècle. La deuxième conclusion importante qui se dégage de cette étude est que Nimègue n'a jamais eu le statut de ville impériale, si bien que c'est une double absurdité de vouloir déduire directement ou indirectement **ce titre inexistant d'un palais inexistant**. Le burg de Frédéric Barberousse n'a pas même conduit la ville à ce rang. Ce n'est qu'en 1571 que la ville de Nimègue a affirmé elle-même pour la première fois « **qu'elle était une déjà ancienne ville impériale** », curieusement alors que ce statut n'avait déjà presque plus de contenu réel pour les véritables villes impériales allemandes et était depuis longtemps relégué au rang de fanfreluche historique. Le parallèle avec Aix-la-Chapelle a largement contribué à l'égarement qui établit et consolida le mythe. On s'est également rendu compte que le mythe s'est insinué presque subrepticement, ce qui est une caractéristique intrinsèque des mythes. Les mythes ne sont jamais ou rarement affirmés soudainement avec force ; ils s'insinuent pour ainsi dire sournoisement entre les lignes, sont répétés un certain nombre de fois si bien qu'ils commencent à ressembler à de l'histoire et, c'est leur principale facette, **ce n'est que bien des siècles après les faits** qu'ils reçoivent une prétendue démonstration scientifique, évidemment inexistante à l'époque des faits. Une autre caractéristique intrinsèque des mythes, c'est qu'une fois ancrés et amoureusement cultivés par quelques générations de gogos crédules il soit si difficile de les renverser.

OBSTINATION ?

Certains m'accusent d'obstination, voire de fanatisme, parce que je continue à publier. Ils pensent que la vérité ou la fausseté de mes thèses apparaîtra bien quand le temps sera venu. Au fond de leur cœur ils souhaitent naturellement que ce soit **après leur temps**. Ils se trompent du tout au tout, primo en supposant que la recherche de reconnaissance puisse être mon mobile, secundo parce que, si je m'étais découragé, cette étude n'aurait jamais été poursuivie par un autre tant que les bourdes n'auraient pas éliminées de l'enseignement universitaire, tertio parce que l'opposition du monde académique resterait tout aussi violente et quarto parce personne n'aurait envie de me succéder pour être en butte aux horions et aux avanies. Je ne suis poussé que par la conviction qu'il me faut finir mon travail précisément parce qu'il m'a valu de telles volées de bois vert. On ne peut mieux motiver et endurcir un détective qu'en lui tirant dessus.

20. DOMAINE⁶⁸ D'AIX-LA-CHAPELLE ET DOMAINE DE NIMEGUE

Par une deuxième charte de Frédéric Barberousse octroyée en 1166 le même jour que le Privilège de Charles, Aix-la-Chapelle obtint le droit d'exercer le commerce dans tout l'empire sans aucune restriction. La ville pouvait en outre tenir deux foires de quatorze jours, la première débutant à l'entrée

⁶⁸ Ndr. Traduttore traditore ! Le titre de Delahaye est *Rijk van Aken en Rijk van Nijmegen*. Le mot *rijk*, de la même racine que le *regere* latin (régir) peut désigner tout ce qui est régi, le royaume, l'empire, le ressort, le territoire, le domaine, etc. Il reste que le mot domaine est extrêmement terne comparé au néerlandais *rijk*.

dans le Carême, la seconde à la fête de Saint-Michel, le 29 septembre. Sur ces foires, tous les marchands, y compris forains, jouissaient d'une complète franchise de tonlieu et d'une protection personnelle. Ce dernier avantage s'inscrivait en fait dans une longue tradition. Dès la période carolingienne, la ville avait pris une place importante dans le commerce international de l'argent, qu'elle devait en grande partie à sa situation géographique. Mais l'empereur Frédéric Barberousse visait plus loin encore avec cette promotion de la ville d'empire dans ce coin de l'empire, ce qui éclaira d'un jour encore plus cru l'opposition avec Nimègue. A sa demande, Aix-la-Chapelle promit en 1171 que dans les quatre ans, elle se munirait de murailles et de tout ce qui était nécessaire à une défense efficace. Les fouilles archéologiques ont retrouvé des portions de cette muraille appelée Mur de Barberousse. La milice de la ville était répartie en neuf « Grafschaften » ou quartiers, qui tiraient leurs noms des portes de la ville confiées à leur garde et défense.

Après le Privilège de Charles et les autres privilèges de Frédéric Barberousse, la ville ne tarda pas à devenir une puissante communauté, qui montra plus d'une fois qu'elle ne craignait pas de maintenir son indépendance. Souvent elle se risqua à négocier avec des rois et des souverains comme avec des égaux, à leur fermer ses portes quand ils étaient malvenus, à refuser un couronnement à Aix-la-Chapelle, ou à prendre ouvertement parti dans les intrigues politiques. Maintes fois Aix-la-Chapelle dut être contrainte par la force à se plier à la volonté du puissant de l'époque. Dès 1198, Otton IV dut assiéger la ville pour la forcer à lui obéir. En 1248, lors de l'élection de Guillaume de Hollande à la dignité de roi romain, Aix-la-Chapelle était un des opposants les plus farouches ; il fallut un siège d'une demi-année pour mettre la ville à genoux. Elle fut en fait forcée à se rendre de l'intérieur, par sa propre richesse. Les assiégeants avaient en effet coupé **tout l'écoulement des eaux**, et comme les sources continuaient à couler et qu'Aix-la-Chapelle se situe dans une vallée, le choix était simple et impératif : se rendre ou se noyer. Détail piquant : c'est cette même élection royale de 1248 qui entraîna la mise en gage du château de Nimègue au comte de Gueldre, mise en gage qui fit à son tour perdre à la ville son caractère de ville allemande et la contraignit à prendre un tout autre chemin. En 1278, dans la célèbre nuit de Sainte Gertrude, le comte de Gulik lança une attaque contre Aix-la-Chapelle, laquelle échoua par la vigilance des bourgeois. L'assaillant y perdit la vie. L'empire ne pouvait reprocher à Aix-la-Chapelle de s'être défendue, mais la noblesse en voulait tant à la ville que celle-ci fut contrainte en 1280 à payer une très forte composition.

Après la disposition de Frédéric Barberousse en 1166, accordant aux ministériaux du palais et des domaines et aux semi-libres du territoire du palais d'Aix-la-Chapelle la pleine liberté bourgeoise, un nouveau rapport s'instaura également entre le palais et la ville. Lorsque le palais ne fut plus utilisé comme résidence royale, les domaines furent successivement donnés en fief à des lignées de chevaliers. Ces fiefs devinrent progressivement des propriétés permanentes que la ville obtint finalement de ces familles ou leur acheta. Au XIII^e siècle, le palais, qui n'était plus habité depuis longtemps, commença à présenter des signes de délabrement. La ville le reprit soit par achat soit par don de l'empire. Sur ses fondations, Aix-la-Chapelle créa le nouveau Rathaus. En l'an 1334, la construction battait son plein ; en 1349, le banquet de couronnement du roi Charles IV se tint dans sa nouvelle salle des fêtes. Quelques parties du palais carolingien ont subsisté : de nos jours on peut toujours y voir les vestiges du palais de Charlemagne. Chacun sait depuis qu'**on n'a pas retrouvé pierre** à Nimègue du prétendu palais de Charlemagne ; sur le Valkhof on ne trouve que quelques mots peints... des mots... c'est Nimègue tout craché !

Les bains royaux d'Aix-la-Chapelle étaient, en 1226, devenus propriété du chapitre de la Cathédrale ; la ville les acquit en 1267. D'autres parties de l'ancienne propriété palatine, devenus fiefs impériaux, restèrent aux mains de la chevalerie. Lorsqu'elles finirent par échoir à la ville, elles gardèrent le nom des familles qui avaient ces biens en fief ou en leur possession. La ville acquit en 1531 le Manderscheider Leen (Fief Manderscheid). Le Schleidener Hofleen, qui comprenait divers complexes et droits, la ville l'acheta partiellement en l'an 1428 aux seigneurs de Schleiden. Le Hergenrather Leen est mentionné depuis 1580 comme propriété de la ville. Seule une partie de l'ancien palais, l'immunité de la Cathédrale (Munster), subsista en tant que territoire d'église, échappant tant à la propriété qu'à la juridiction de la ville. Il n'y a peut-être pas de matière où la fausseté du mythe de Nimègue apparaisse plus clairement que précisément dans la question **des domaines**. Avant 1125, on n'y trouve pas trace

de quelque propriété royale que ce soit. Après la fondation du château en 1155, le domaine extérieur au Valkhof, sur lequel se dressait toujours jusqu'en 1272 l'église paroissiale de Nimègue, semble avoir eu une extension des plus réduites.

C'est du Mark⁶⁹ d'Aix-la-Chapelle que naîtra le **Domaine d'Aix-la-Chapelle** (Rijk van Aken). La transformation de l'établissement humain rural en ville d'empire découlait du privilège de Charles de 1166. Il établissait une opposition entre la ville emmurillée et la terre libre, d'où s'ensuivirent de nouvelles conditions économiques et sociétales. De grandes pièces de terrain inculte, formant auparavant glacis autour de la ville, avaient peu à peu été réduites par une envahissante mise en culture, si bien que la ville avait été spoliée d'une partie de sa ceinture de protection naturelle. Les murailles de la ville une fois construites offraient protection aux citoyens et aussi aux villageois qui habitaient les parages immédiats de la ville. Dans les relations entre la ville et ses environs se développèrent de part et d'autre des habitudes qui devinrent des droits. Inversement, la ville avait acquis un certain nombre de compétences dans ce domaine. Aussi l'attribution en 1336 à la ville par Louis IV du **Domaine d'Aix-la-Chapelle** n'était-elle qu'une reconnaissance officielle d'un état de fait.

Il va sans dire qu'il a également existé un **Domaine de Nimègue**. Les relations entre ce territoire et la ville étaient toutefois d'une tout autre nature qu'à Aix-la-Chapelle. La ville n'y a jamais eu aucun pouvoir ni aucune compétence hors de ce qu'on appelait le **Schependom** (l'Echevinat), comprenant les villages de Hatert, Neerbosch et Hees. Le Schependom constituait une ceinture de quelques kilomètres de large autour de la ville ; il avait pour Nimègue la même importance et la même fonction que le Domaine d'Aix-la-Chapelle pour cette ville. Un secteur beaucoup plus grand du Domaine de Nimègue fut le domaine adjoint en 1155 au château et à la résidence. Ce domaine était placé sous la juridiction du burgrave, qui le gouvernait au nom de l'empire, plus tard au nom du comte de Gueldre. Il y exerçait l'administration et la juridiction. Même dans l'Echevinat, le burgrave jouissait de certains droits, ce qui donne à penser que la compétence de la ville sur l'Echevinat fut une acquisition ultérieure.

La solidarisation du château du Valkhof et du Domaine de Nimègue est indubitable. Il est toutefois remarquable que dans les diverses chartes qui, à compter de 1247, accordent ou confirment la mise en gage du château et du territoire qui en dépend, on ne rencontre jamais l'expression « Domaine de Nimègue », mais seulement « le château et ses dépendances », et chacun savait bien ce que cela recouvrait. Après le don en gage de 1247 au comte de Gueldre, on a continué à appeler ce territoire « het rijk » précisément pour le distinguer du territoire de la ville. Les burgraves s'intitulaient « juge du rijk ». Le nouveau nom de « Rijk van Nijmegen » (Domaine de Nimègue) ne fut introduit que très tardivement, et cette combinaison était probablement une imitation consciente et même tendancieuse d'Aix-la-Chapelle. L'expression lia le territoire à la ville, avec laquelle il n'avait pas la moindre relation administrative. Elle n'exprime pas une propriété, moins encore un deuxième ressort administratif de la ville. Elle reçut très vite une connotation : l'expression d'un désir, d'un idéal qui ne fut jamais atteint. D'autres données, essentiellement d'histoire du droit, révèlent même que la juridiction du Domaine de Nimègue était plus ancienne que celle de la ville. Jusque bien avant dans le XVIII^e siècle, ont subsisté sur le Domaine de Nimègue, provenant du **droit germanique**, des droits qui n'existaient pas dans la ville, ce qui n'a rien d'étrange dans le contexte, dès lors qu'on les situe sur l'arrière-plan du développement de la ville. En 1537, Charles d'Égmond, duc de Gueldre, écrit à la ville d'Aix-la-Chapelle que dans l'Echevinat et dans la ville de Nimègue était en vigueur comme règle juridique que les biens d'un défunt tombassent en partage aux parents les plus proches par le sang. Mais dans le Domaine de Nimègue était en vigueur la règle que les biens immobiliers revenaient à la famille dont ils étaient issus. Charles d'Égmond indiquait encore que ces règles avaient été en vigueur depuis plus de 500 ans. Sans y prendre garde, Charles d'Égmond nous fournit une belle nouvelle preuve que Nimègue date effectivement du début du XI^e siècle. Il est également remarquable que le duc de Gueldre s'adresse directement à Aix-la-Chapelle ; il semble bien qu'il voulait également élucider de son côté l'incessante référence nimèguoise à Aix-la-Chapelle.

⁶⁹ Ndr. : le mot allemand *Mark* signifie *limite marquée par des bornes* et donnera le mot *marche*.

Dans le Domaine de Nimègue, la Reichswald (Forêt impériale) entre Goch et Nimègue prenait également une place particulière. Certains historiens y ont vu une propriété carolingienne, ce qui était une aussi grande affabulation que tout le mythe carolingien de Nimègue, vu qu'aucune source ne mentionne la forêt avant le XII^e siècle. En 1266, l'évêque Henri d'Utrecht, le comte Willem de Gulik et Gozewijn van Borne rendirent un jugement dans un différend qui opposait les comtes de Gueldre et de Clèves au sujet des tonlieux à payer par les bourgeois de Nimègue et au sujet de l'utilisation de la **Forêt impériale**. Le comte de Clèves pouvait maintenir dans cette Forêt impériale 1200 porcs pour y glander ; dans huit ans, on examinerait à nouveau l'affaire. Les comtes de Gueldre et de Clèves ne pouvaient ni abattre ni essarter de secteurs de forêt, ce qui indique que d'autres droits étaient également en cause, bien qu'on ne les mentionnât pas explicitement. Dans cette charte, donnée « in silve Gheldre », dans la forêt de Gueldre, ce qui en indique clairement le propriétaire (comprenez : le seigneur féodal), on ne parle pas du « Domaine de Nimègue », contrairement à ce qu'ont écrit quelques historiens. Le même accord est renouvelé en 1290, avec maintien des usages en vigueur. Il semble que les riverains exploitaient également la Forêt impériale, usage reconnu vers 1450 comme un droit des bourgeois de Nimègue. Cet usage était sans aucun doute plus ancien, mais aura été fixé à cette époque. Les bourgeois de la ville pouvaient aller couper dans la forêt le bois qu'ils pouvaient plier à la main ou trancher au troisième coup de serpe. Ils pouvaient couper les branches des grands arbres qu'ils pouvaient atteindre debout sur le chariot ; ils pouvaient également y laisser paître leur bétail et leurs cochons. Si l'on situe ces « droits » dans leur contexte exact, on s'aperçoit que les gens de Nimègue pouvaient se fournir gratuitement en bois, mais en contrepartie entretenaient gentiment et gratuitement le bois pour le propriétaire.

En 1663 surgit une affaire extrêmement remarquable. Alors que la relation avec Aix-la-Chapelle était déjà des plus branlantes – la filiation disparaîtrait complètement en 1679 – le magistrat d'Aix-la-Chapelle délivra à Nimègue une déclaration selon laquelle les bourgeois de Nimègue avaient **de longue date** le droit de chasser sur le **Domaine d'Aix-la-Chapelle**. La chose est pour le moins étrange : on n'en trouve pas trace auparavant et vu la distance entre Nimègue et Aix-la-Chapelle ce droit a tout d'une plaisanterie. Il est d'ailleurs vraisemblable qu'on a fait ici ou là une simple erreur de transcription ou de lecture vu qu'Aix-la-Chapelle ne peut au plus qu'avoir informé Nimègue que les bourgeois d'**Aix-la-Chapelle** jouissaient de ce droit. Il serait tout aussi absurde de supposer que le magistrat d'Aix-la-Chapelle entendait confirmer que les bourgeois de Nimègue jouissaient de ce droit sur le Domaine de Nimègue. Faudrait-il plutôt expliquer cela comme une manifestation du célèbre humour pince sans rire d'Aix-la-Chapelle destinée à donner à Nimègue, qui s'échinait tant à se hisser à la hauteur d'Aix-la-Chapelle, une illusion supplémentaire, tout aussi irréaliste que les chartes impériales de Nimègue, qui en dépit de leurs belles paroles n'avaient pas apporté grand-chose de concret à Nimègue ? Impossible de décider ce qu'il y avait vraiment là derrière. Ce qui est sûr, c'est que Nimègue n'eut jamais le droit de chasser dans la Forêt impériale, et ne l'a pas davantage obtenu en 1663. Peut-être la ville a-t-elle tenté de l'obtenir via son détour habituel par Aix-la-Chapelle.

Il est possible que le plus grand bluffeur de l'histoire de Nimègue ait joué un rôle dans tout ceci. Je veux parler de **Ds.**⁷⁰ **Johannes Smetius**, qui arriva en 1618 comme pasteur à Nimègue. La ville et la communauté réformée étaient déjà déchirées depuis des années par les querelles entre Remonstrants et Arminiens. Après que la municipalité eut, avec quelque brutalité, fait place nette, Smetius fut appelé d'Aix-la-Chapelle (!) à Nimègue, manifestement afin d'introduire un homme neuf qui n'eût pas été impliqué dans les querelles de partis. De ce point de vue, ce recrutement fut un succès. Gardons-nous de reprocher à Smetius d'avoir convaincu Nimègue de son équivalence avec Aix-la-Chapelle. Cette chimère existait déjà depuis longtemps ; il peut tout au plus y avoir apporté sa pierre. Le « **mérite négatif** » de Smetius se situe ailleurs. Il se passionnait pour la préhistoire romaine de Nimègue, dont tant de choses étaient encore visibles de son temps au-dessus du sol. Il collectionnait des objets romains, en si grand nombre même qu'il ne tarda pas à rassembler un vrai musée. Mais ce qu'il fut

⁷⁰ Ndr. : L'abréviation Ds. signifie probablement doctorandus et désigne quelqu'un qui a obtenu le diplôme de fin d'études universitaires, correspondant à peu près à la licence.

surtout, c'est l'inventeur de la fable que Nimègue était l'Oppidum Batavorum⁷¹, ce qu'on goba gloutonnement et qui, parce qu'il écrivait en latin, se répandit sur toute la surface de la terre. Ce n'aurait pas encore été si grave s'il s'était contenté de raconter quelques absurdités sur l'histoire de Nimègue, mais par ses affabulations, il riva la Table de Peutinger aux Pays-Bas, ce qui fut le début d'un drame pour la géographie historique de l'ouest de l'Europe. A quel point ses affabulations ont percé, chacun put s'en apercevoir il y a quelques années lorsque au cours d'un débat en France quelqu'un me jeta triomphalement sous le nez une traduction française de son ouvrage « Oppidum Batavorum », livre qu'aux Pays-Bas aucun historien et aucun archéologue n'ose plus citer. Ah ! s'il s'en était tenu à ce livre ! Smetius et sa famille après lui ont véritablement perpétré une ignominie à l'égard de Nimègue et de l'archéologie néerlandaise. Ils ont vendu par charretées entières à l'étranger les objets romains – et il va de soi qu'ils s'intéressaient surtout aux « belles pièces » - et se sont enrichis au prix d'un inestimable préjudice causé à l'archéologie de Nimègue et des Pays-Bas. On peut à peine accepter comme excuse qu'en dehors d'eux personne ne marquait d'intérêt à ces trouvailles et qu'ils ne reçurent guère ou pas du tout de soutien de la municipalité. Quelque compréhension qu'on ait de ces circonstances, on doit quand même se demander pourquoi leur conscience scientifique et du reste aussi leur simple conscience d'être humain sont toujours restées muettes alors qu'ils obtenaient des fortunes pour des pièces archéologiques qui ne leur appartenaient pas à eux mais à la population de Nimègue, même si la ville ignorait cet héritage. En 1705, la dernière partie de la collection de Smetius a été vendue 20.000 florins⁷² ! au Prince Electeur du Palatinat et transférée à Mannheim ! Aussi est-elle accablante la remarque d'In de Betouw « que cette perte fut quelque peu compensée par la description de ces trouvailles dans les « Antiquitates Neomagenses ». Il est au contraire clair comme le jour que ces charretées ont contenu infiniment plus que ce que les Smetius avec l'absence de sens archéologique de l'époque – qu'on ne saurait leur reprocher – avaient pu en tirer. Cela nous prouve une fois de plus que les archéologues actuels travaillent à partir de **fragments** de la Nimègue romaine. Quand ils objectent triomphalement à ma thèse que Nimègue n'était pas le Noviomagus romain – la petite fable de Smetius - : eh bien ! donnez-nous donc le véritable nom de la ville, je réponds : il a très probablement été emporté par l'un des chariots des marchands en trouvailles romaines.

Criante est l'exagération commise par Nimègue quand elle voulut, s'agissant du Domaine de Nimègue, prolonger l'analogie avec Aix-la-Chapelle. Elle n'osait évidemment pas l'énoncer avec force, mais, à compter du XVII^e siècle, on voit transparaître dans toutes les requêtes et protestations de la ville la conviction que le Domaine de Nimègue lui avait été injustement subtilisé. Le Domaine d'Aix-la-Chapelle, que cette ville avait bel et bien eu en sa possession, était essentiellement conçu comme une défense naturelle. A Nimègue, le territoire, qui était nécessaire et le plus idoine pour cela, se confond avec l'Echevinat qui entourait la ville ; il avait ici la même fonction que le Domaine d'Aix-la-Chapelle (Rijk van Aken) pour Aix-la-Chapelle. Dès lors que le mot « Rijk » eut été accolé à Nimègue, ce qui était en première instance une simple localisation mais ne tarda pas à être compris de travers, Nimègue tomba dans la même exagération que dans les autres ressemblances réelles ou imaginaires avec Aix-la-Chapelle. Le Domaine (Rijk) de Nimègue était plusieurs fois plus vaste que le Domaine d'Aix-la-Chapelle. Il ne pouvait avoir de signification stratégique pour la ville, aussi n'était-ce pas pour cela qu'il était convoité. Il est évident que Nimègue voulait également posséder cet acquis d'Aix-la-Chapelle mais que la finalité de la propriété d'Aix-la-Chapelle lui échappait complètement. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que la ville ne soit pas parvenue à acquérir ce territoire. Elle n'en a pas moins continué à nourrir la rancuneuse conviction que ce bien, qu'elle n'a en réalité jamais possédé, lui avait été subtilisé par la Gueldre.

⁷¹ Ndr. : Un coup d'œil au site Internet de Nimègue vous prouvera que cette ânerie majuscule continue à faire les choux gras de la ville et de ses archéologues appointés, toujours en quête d'étiquettes prestigieuses pour leurs (réelles) trouvailles !

⁷² Ndr. : 20.000 florins feraient maintenant environ 9075 euros ! Une broutille donc, même au début du XVIII^e siècle !

ENCORE UN BEL ECHANTILLON DE MYSTIFICATION

Si Nimègue est si pertinemment convaincue que Charlemagne résidait **au Valkhof** et que le palais de Barberousse était le successeur direct, **au même emplacement**, du palais de Charlemagne, **c'est au Valkhof** que la ville aurait dû placer la statue de Charlemagne érigée en 1962. On l'a au contraire fourrée discrètement au milieu du square Empereur Charlemagne, un rond-point à huit sorties, qu'on ne peut atteindre et visiter qu'au péril de la vie. La raison du choix de ce site étrange est claire comme le jour. La municipalité n'osait pas placer cette statue au Valkhof, où elle aurait fatalement fini par servir à rappeler de façon éclatante aux habitants et aux touristes le doute envahissant quant à la Nimègue carolingienne. Aussi la cacha-t-on provisoirement en un lieu pratiquement inaccessible, afin de la transférer en son temps triomphalement au Valkhof, une fois l'affaire définitivement décidée au profit de Nimègue. La municipalité a sagement renoncé à ce transfert, même après deux Bronnenboeken. On peut seulement lui conseiller de la vendre pour le prix d'une pomme et d'un œuf⁷³ à Noyon, la première ville d'Europe où elle soit à sa place. La pomme et l'œuf sont des symboles. Selon la Bible toute la misère de la terre a commencé par une pomme, et l'œuf est dans la mystique orientale le symbole de la résurrection à une vie nouvelle et meilleure. Ce ne serait d'ailleurs que simple justice, vu que les bluffeurs de Nimègue **ont ravi à Noyon trois siècles de son histoire**.



Sceau le plus ancien de Nimègue (1265). L'inscription *Sigillum burgeriensium de Numegen* signifie sceau des bourgeois de Nimègue. Il est frappant que dans cette légende en latin on ait écrit Numegen : peut-on trouver meilleure preuve que la latinisation en Noviomagus n'était pas entrée dans la langue courante.



Armoiries de la ville d'Aix-la-Chapelle qui les porte depuis le XII^e siècle.



Armoiries de Nimègue, en usage depuis le XIV^e siècle. Les emprunter à Aix-la-Chapelle n'était pas suffisant, il fallait en plus en faire l'aigle à deux têtes de l'empire allemand !

⁷³ Ndr. : *Voor een appel en een ei verkopen* signifie vendre pour presque rien, brader, mais j'ai gardé à l'expression une littéralité exigée par la phrase suivante.

21. L'IMITATION D'AIX-LA-CHAPELLE PAR NIMÈGUE

Le démarquage du Domaine d'Aix-la-Chapelle par le Domaine de Nimègue était peut-être la pire et la plus dommageable imitation parce qu'elle entraînait tant de conséquences inexactes. Elle n'a pourtant été ni la première ni la dernière. On peut au contraire signaler toute une série d'emprunts à Aix-la-Chapelle ou d'imitations de cette ville. Le prétendu titre de ville impériale est également singé d'Aix-la-Chapelle, la première charte de 1230, comprise tout à fait de travers, l'ayant en apparence suggéré. Pour Nimègue, le titre de ville impériale semblait confirmé par **les armoiries de la ville**, l'aigle à deux têtes sommé de la couronne impériale, double symbole de l'empire allemand. C'est une illustration frappante de l'assimilation et du mimétisme tendancieux pratiqués par elle, que Nimègue ait directement emprunté ces armes à Aix-la-Chapelle. Aux XII^e et XIII^e siècle, Nimègue portait des armes représentant un château frappé d'une représentation de roi ou d'empereur avec comme légende : « **Sigillum Burgensium de Numegen** » - sceau des bourgeois de Nimègue, lesquelles, depuis 1155, étaient exactes et parlantes pour une ville à résidence allemande. Remarquez bien : **Numegen**, ce qui montre bien que Nimègue elle-même ne reprenait pas, même dans une légende par ailleurs en latin, la latinisation en Noviomagus depuis longtemps en usage dans les chancelleries et chez les chroniqueurs. Cette mise en garde toponymique, si nette qu'elle en semble délibérée, les historiens et les toponymistes ne l'ont ni vue ni comprise, alors qu'il tombe quand même sous le sens qu'il faut demander son nom exact à celui qui le porte et non à un chroniqueur égaré. Ces armoiries les plus anciennes de Nimègue, conservées sous forme de sceau au bas de quelques rares chartes, furent en tout cas encore en usage jusqu'à la fin du XIII^e siècle. L'époque exacte de l'introduction des nouvelles armoiries n'est pas connue.

L'aigle et la couronne impériale sont les emblèmes d'Aix-la-Chapelle, où ils symbolisent l'origine et le statut de la ville. A Nimègue ces armes ne reflètent en rien l'importance de la ville et moins encore sa préhistoire. Nimègue a sans doute repris les armoiries d'Aix-la-Chapelle, probablement au XV^e siècle, alors qu'elle mettait en avant avec tant d'insistance son équivalence avec Aix-la-Chapelle, afin d'être en tout sur un pied d'égalité avec elle et surtout pour présenter à la Gueldre et au monde extérieur le visage d'une ville allemande libre et indépendante. **Alors que l'aigle constitue les armoiries proprement dites d'Aix-la-Chapelle**, l'écusson sur la poitrine de l'aigle bicéphale porte dans les armoiries de Nimègue **le lion de Gueldre**, ce qui est en fait une contradiction institutionnelle, une ville allemande ne pouvant être en même temps gueldroise et une ville gueldroise ne pouvant avancer de prétention à un titre allemand. Cet écusson inscrit est probablement un ajout du début du XVI^e siècle, comme on peut le déduire des comptes de la ville de 1511 (Comptes de la ville de Nimègue, II, 1428-1513, p. 171), où l'on peut lire « Encore donné à Gherit van Batenburch pour avoir gravé **le lion** qui figure **dans l'aigle** ». Il s'agissait ici d'un moule, employé pour couler des canons aux armes de la ville. Il semble qu'on ait d'abord porté l'aigle comme armoiries de la ville, et que ce n'est que vers 1511 qu'on y a ajouté un écusson au lion. Cela concorde avec le fait qu'à cette époque les relations entre la ville et la Gueldre étaient des plus cordiales.

Tout autant qu'elle s'appropriait les idées et les institutions d'Aix-la-Chapelle, la ville se revêtait également des habits de la ville impériale qu'elle s'était donnée en exemple et en idéal. Lors de la reconstruction dans la Burchtstraat de l'hôtel de ville de Nimègue, qui eut lieu dans les années 1552/54, on copia fidèlement celui d'Aix-la-Chapelle. Il est remarquable – pensez au Cartulaire – qu'à cette époque la filiation avec Aix-la-Chapelle occupait tant les esprits. Les similitudes entre les deux édifices sont si frappantes qu'on pourrait davantage parler d'une servile copie que d'une imitation. La répartition des surfaces, les croisées, les statues et d'autres détails présentent la même composition dans les deux édifices. Certes l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle avait **trois étages** et celui de Nimègue seulement **deux** : c'est aussi qu'il est plus petit. A Nimègue, cet emprunt ne fut pas comme les autres amplifié ou exagéré, parce qu'il s'agissait de la transformation d'un bâtiment existant. On a en fait « plaqué » la façade d'Aix-la-Chapelle sur l'hôtel de ville de Nimègue. Il est en effet particulièrement frappant que les trois étages de l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle aient quand même été contrefaits à Nimègue, fût-ce de façon comique. Le rez-de-chaussée, correspondant intérieurement à la haute halle des échevins, a été extérieurement scindé en deux par un listel, prolongé sans interruption même au travers des fenêtres, si bien que, de l'extérieur, on a l'impression que l'édifice comporte trois étages.

Cette particularité architectonique est illogique parce qu'elle n'était pas nécessaire à la construction et qu'elle jure même avec la structure interne. Divers architectes et historiens de l'art ont fait remarquer à juste titre que la façade est en contradiction avec l'agencement intérieur de l'espace, phénomène qu'ils attribuaient à la transformation du bâtiment, personne n'en ayant encore évoqué la raison véritable.



AIX-LA-CHAPELLE. Prise de l'Hôtel de Ville par les Protestants en 1611. D'après une gravure de Nic. van Geelkerken.

Tout s'explique maintenant que l'on sait que l'architecte a dû suivre la tripartition de l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle, mais que cet impératif n'était pas facile à réaliser s'agissant de la transformation d'un édifice existant. Cette difficulté ne l'empêcha pas de pousser aussi loin que possible l'imitation extérieure. Cette particularité, la contradiction évidente entre l'intérieur et l'extérieur, souligne de façon convaincante la relation entre les deux édifices. A Aix-la-Chapelle, l'entrée se situait au milieu, à Nimègue elle se trouve sur le côté. C'est l'une des divergences rendues nécessaires par l'agencement spatial intérieur mais qui brise à vrai dire la symétrie de la façade. Elle aura été imposée par la présence au verso de cette façade des stalles échevinales. Les détails présentent à Nimègue des éléments propres : la stylisation des moulures, les frontons et les médaillons sont renaissance, alors que la composition de la façade est gothique. Le maître d'œuvre, l'architecte et sculpteur maastrichtois

Willem van Neurenberg, a accepté la mission de contrefaire l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle, mais il n'a pu en reprendre les détails sous leur forme ancienne, vu que ni lui ni les tailleurs de pierre de ses baraques de chantier ne l'avaient plus ni dans les mains ni dans les burins.



NIMEGUE. L'hôtel de ville avec sa remarquable façade copiée d'Aix-la-Chapelle, construit vers le milieu du XVI^e siècle, alors que le mythe de Nimègue commençait à s'implanter et que la ville tentait de se hisser au niveau d'Aix-la-Chapelle

L'hôtel de ville de Nimègue a toujours été considéré comme un édifice étonnant, où la rencontre du gothique et du style renaissance avait trouvé une expression remarquable, d'autant plus exceptionnelle qu'on y voyait une survivance du gothique à une époque relativement tardive. On ne peut toutefois pas juger l'édifice représentatif du gothique finissant, vu que cet élément a été ajouté à la façade de façon

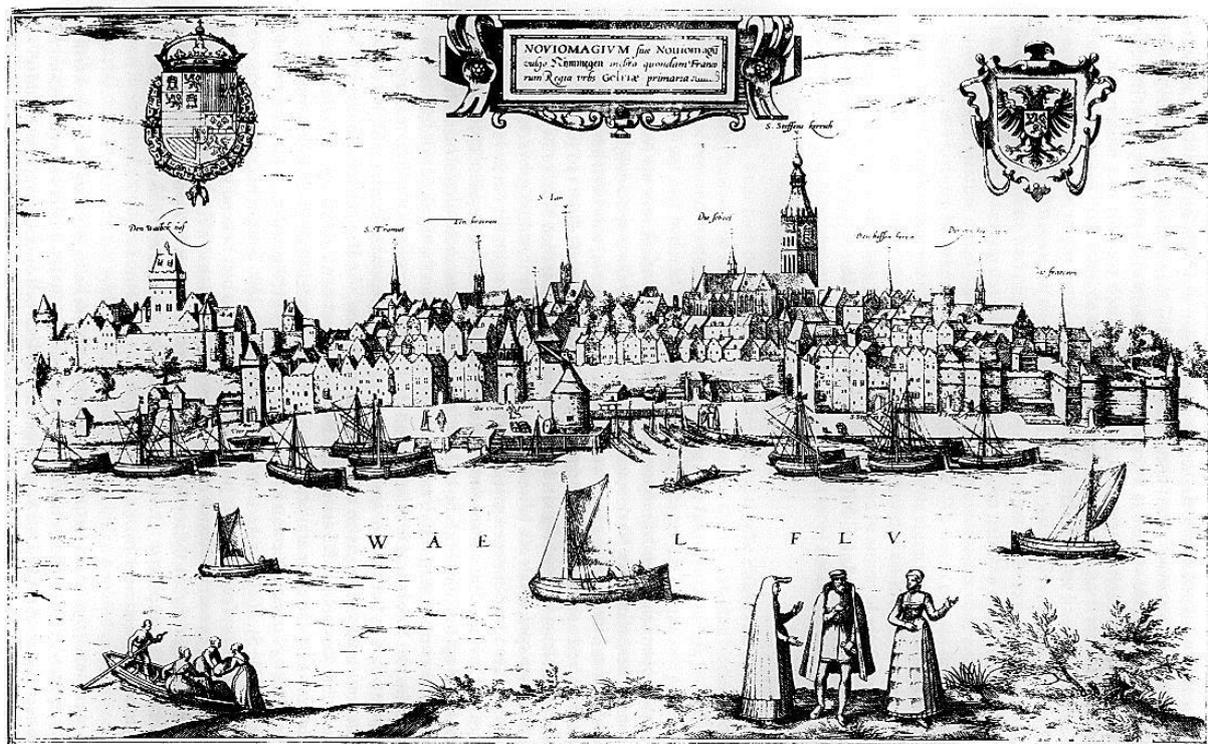
posthume si l'on peut dire. Ce n'était pas du tout le style de Willem van Neurenberg. L'École Latine, construite quelques années avant l'hôtel de ville, à laquelle Willem a également apporté son concours, montre une pureté de style vierge de toutes réminiscences gothiques. Les deux édifices, apparus à la même époque, soulignent avec force l'imitation d'Aix-la-Chapelle dans l'hôtel de ville.

Il y a une seule grande divergence entre l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle et celui de Nimègue, à savoir le large listel au fronton de la façade, constitué de surfaces planes portant en leur centre un médaillon sculpté. On ne le trouve pas à Aix-la-Chapelle. Le listel est triomphalement placé au sommet, avec ses bustes en demi-relief. On a toujours considéré qu'ils représentaient des figures mythologiques impossibles à identifier plus précisément, ce qui a fini par être le cas lorsque les sculptures furent tellement altérées par les intempéries qu'on ne pouvait plus y reconnaître grand-chose. Le listel et les sculptures ont également une forte tendance renaissance et jurent également avec la façade gothique qu'ils écrasent en fait. Cet élément est repris **du premier hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle**, qui possédait au sommet un listel du même type avec une galerie de statues, en pied cette fois. A Aix-la-Chapelle, les statues représentaient **les sept princes électeurs**. L'hôtel de ville de Nimègue possède le même nombre de médaillons (7) ce qui rend l'emprunt évident. Le seul changement ou la seule adaptation fut qu'à Nimègue l'architecte voulut mieux harmoniser ce listel avec la façade, et qu'il ne pouvait placer dans ce listel une galerie de statues en pied, laquelle se trouvait déjà en façade : il la remplaça par des médaillons ornés de bustes. Les statues en pied furent placées en 1554 ; à en juger par l'inscription au-dessus de la porte, l'intention était effectivement d'honorer ainsi les empereurs et les rois qui avaient octroyé des privilèges à Nimègue, motif qui avait précisément été également celui d'Aix-la-Chapelle. Il faut cesser de considérer la façade de Nimègue comme une curiosité architectonique où un historien d'art se plaît à lire un frappant mélange de styles. C'était une façade « politique », inspirée par la manie de Nimègue d'égaliser Aix-la-Chapelle en tout, jusqu'à l'apparence même de l'hôtel de ville.

La Chapelle Saint-Nicolas sur le Valkhof a longtemps été considérée comme une imitation de la Cathédrale d'Aix-la-Chapelle. On l'a en outre qualifiée des siècles durant de « Chapelle Carolingienne », ce qui soulignait davantage encore le parallèle avec Aix-la-Chapelle et donnait l'impression que les deux villes avaient la même origine carolingienne. J'ai exposé ci-dessus que la Chapelle Saint-Nicolas est probablement apparue de façon autonome, il est vrai dérivée d'un autre édifice, qui ne fut pas forcément la Cathédrale d'Aix-la-Chapelle. A l'époque de sa construction, fin XI^e ou début XII^e, en tout cas largement avant la charte de 1230, une relation entre Nimègue et Aix-la-Chapelle n'a rien d'évident, certainement pas si l'on a fini par se libérer de l'obsession que les deux villes avaient une base carolingienne commune. La véritable histoire de Nimègue nous oriente dans une autre direction. L'hypothèse de Van Agt selon laquelle la Chapelle Saint-Nicolas peut avoir existé dès 1030 environ, doit être rejetée catégoriquement, vu qu'elle ne repose que sur une douteuse « transformation » découverte quelque part dans l'édifice par Van Agt, mais surtout parce qu'elle est contredite par la véritable histoire de Nimègue. Ou faut-il supposer que Van Agt ait été influencé par « l'évêque de Nimègue » de 1024, qui était du reste Harduin de Noyon, et ait estimé impensable que cet évêque n'ait pas eu d'église à Nimègue ? Aucun texte ne contient la moindre allusion à une église, une paroisse ou quelque vie chrétienne que ce soit à Nimègue avant 1125. Il ne peut être question de déduire d'une donnée imprécise et tout à fait contestable une conclusion si importante, qui, si elle était vraie, aurait également laissé des traces historiques. Tout cela prend de plus en plus l'allure d'une conjuration destinée à sauver coûte que coûte la Nimègue carolingienne, et vieillir d'un siècle un édifice peut aussi y contribuer. Au regard de tant de ressemblances et d'imitations d'Aix-la-Chapelle par Nimègue, il est remarquable qu'un des points les plus forts de cette concordance – la Chapelle Saint-Nicolas sensée inspirée de la Cathédrale d'Aix-la-Chapelle - ne doive probablement rien à un emprunt à Aix-la-Chapelle.

Qu'on ne pense pas que les imitations soient un phénomène historique datant d'une époque révolue. C'est à peu près la même aspiration que précédemment, cette fois pourtant fortement modérée et dénuée des arrière-plans institutionnels et politiques de jadis, qui s'est exprimée quand Nimègue créa le Prix Charlemagne pour la culture. Quelques années auparavant, Aix-la-Chapelle avait fondé son Prix Charlemagne pour la promotion de la pensée européenne. **Du coup Nimègue devait elle aussi**

avoir un Prix Charlemagne ! Cette tendance à singer Aix-la-Chapelle, on pourrait jusqu'à un certain point la comprendre et l'accepter si elle naissait d'une vue de l'histoire fondée. Hélas ! Le prix fut créé alors que la tradition carolingienne de Nimègue faisait l'objet d'une discussion sur le fond et était déjà mise en doute par beaucoup, même dans la propre ville de Nimègue. La statue de Charlemagne, érigée en 1962, avait pour but unique d'écarter ce doute. Pendant douze siècles, Nimègue n'a jamais éprouvé le moindre besoin d'honorer avec une statue le grand empereur, son prétendu fondateur.



AIX-LA-CHAPELLE. Panorama de la ville en 1647 par Merian.

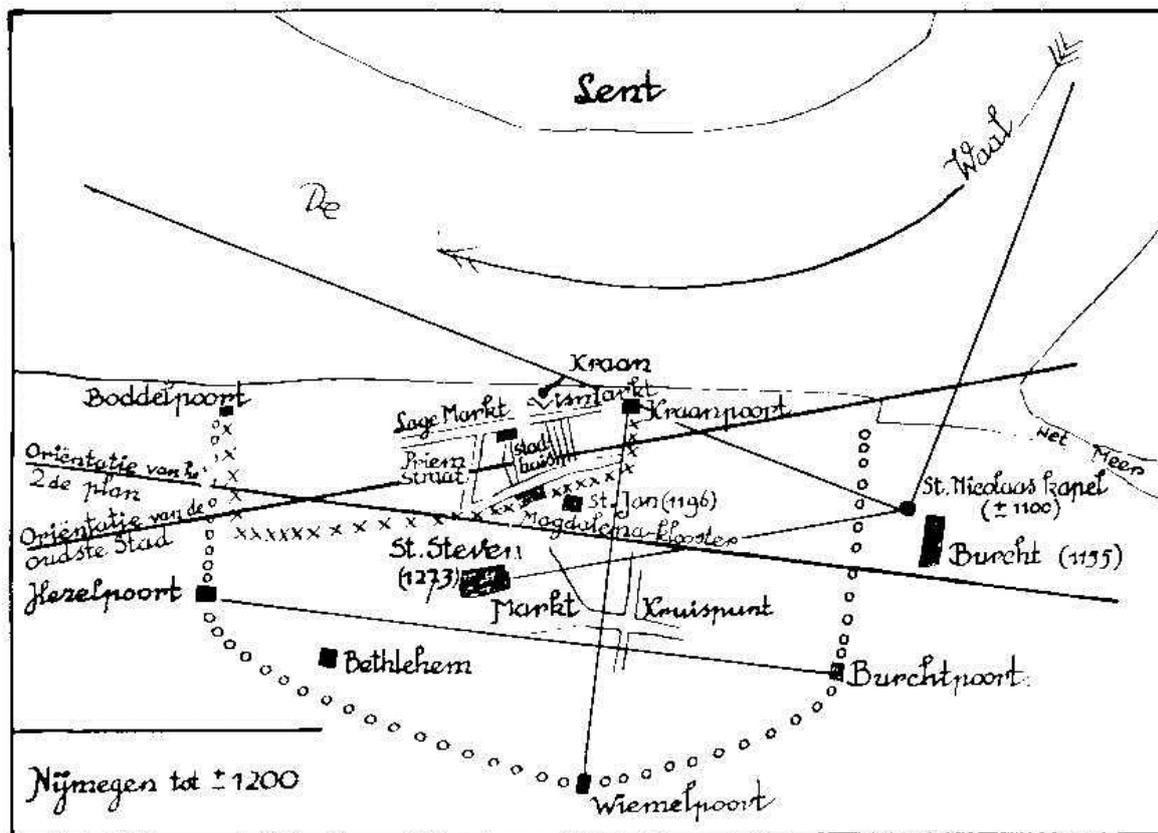
Ce besoin apparut soudain quand on se mit à contester la tradition. La création du prix fut le deuxième coup de publicité de Nimègue destiné à sauver la face. Le fait qu'on ait gaspillé des sommes énormes qui auraient pu être mieux utilisées n'était pas un problème ; le contribuable néerlandais y pourvoirait bien. Nimègue se serait acquise une gloire immortelle et le profond respect du monde scientifique, si la ville avait confié à un historien expert en la matière, honnête et intègre, la mission de creuser à fond la question carolingienne quelles que fussent les conclusions de son étude. Mais non, il fallait le réduire au silence et, comme on n'y arrivait pas, on le harcela jusqu'à ce qu'il s'en aille. La municipalité a depuis reçu le châtement mérité. Le « Bronnenboek de Nimègue », édité par les universitaires et la ville, du fait des nombreuses chausse-trappes où il tomba quand même dans la confusion entre Noyon et Nimègue, est devenu le couronnement spectaculaire d'une erreur séculaire qui finit par se muer en une invraisemblable partie de bluff. La duperie scientifique à laquelle on s'y livra a conduit au déblaiement écœurant d'un mythe qui, tout faux qu'il fût, se révéla pourtant être pour beaucoup une illusion chérie et qui aurait mérité d'être remplacée plus dignement par la vérité historique.



AIX-LA-CHAPELLE. La cathédrale, la chapelle palatine et les vestiges du palais carolingien constituent le centre de la ville.

22. LA TOPOGRAPHIE DE NIMEGUE

Une fois admis que le Valkhof ne portait pas de château avant le milieu du XII^e siècle, il faut également changer l'image qu'on se faisait assez généralement du développement urbanistique de la ville où le Valkhof occupait une place si centrale qu'on y voyait même l'embryon de la Nimègue ultérieure. Si la ville est née et a crû indépendamment du Valkhof, cela prouve aussi qu'elle est apparue alors qu'il n'y avait pas encore de palais au Valkhof. Dans la plupart pour ne pas dire dans la totalité des anciennes résidences carolingiennes, on voit précisément que le palais, qu'il ait été important du point de vue administratif ou d'agencement plus modeste, constitue toujours le noyau de la ville ultérieure, ce qui va de soi, la résidence attirant d'autres habitants, courtisans, ministériaux, prêtres et moines, marchands et artisans qui se groupaient tous **autour du palais**. Aix-la-Chapelle en est le modèle le plus proche et en même temps le meilleur. A Nimègue cette évolution n'a pas eu lieu ; entre le Valkhof et la ville, il ne s'est même jamais développé d'urbanisation intermédiaire. Qu'on descende le Rhin et on trouvera dans pratiquement toutes les villes riveraines la même situation ; un burg impérial **à côté de la ville**. Les rois et les empereurs voulaient tenir la ville en respect grâce à un burg ; les villes de leur côté étaient déjà assez puissantes pour maintenir ce burg hors les murs. C'est cette particularité qui fit naître chez moi le premier doute quant à l'historicité de la Nimègue carolingienne. Au tout début, j'ai peut-être formulé ce doute d'une façon un peu simpliste en affirmant : Nimègue présente nettement **une disposition allemande du XII^e siècle**, et non une disposition carolingienne. Cette constatation appelait l'implacable traduction **chronologique** suivante : en ce cas la première construction et le premier développement de Nimègue ont également eu lieu bien après l'époque carolingienne. Cette lueur, vague au début, s'est malgré tout muée en soleil allemand illuminant Nimègue.



NIMEGUE. *La vieille ville* au bord du Waal entre la Boddelpoort et la Kraanpoort. Sur le Valkhof se dressait la Chapelle Saint-Nicolas, l'église paroissiale ; on y trouvait aussi le cimetière. En 1155, on y construisit le *burg allemand*. Le comte de Gueldre l'ayant obtenu en gage en 1247, réussit à éloigner l'église, d'où la construction de l'église Saint-Stéphane vers 1273. La nouvelle église fut construite *hors de la ville la plus ancienne* parce qu'il n'y avait plus de place à l'intérieur. Saint Albert le Grand, évêque titulaire de Cologne imposa à la paroisse de Nimègue l'obligation de se rendre tous les ans en procession à l'emplacement de l'ancienne église et de l'ancien cimetière, afin de commémorer les défunts qui y étaient enterrés. Ce fait, dont la portée est aussi mortelle pour le bluff carolingien que la pierre commémorative de Frédéric Barberousse, c'est en vain qu'on le chercherait dans le Bronnenboek. Après la construction de l'église, vint un *nouvel ordonnancement de la ville* ; le second plan prit une toute autre forme que le premier. Avec beaucoup d'esbroufe, Leupen a proclamé l'année passée (Ndtr. : 1983) comme sa découverte que la ville la plus ancienne s'était située en bas au bord du Waal, *ce que j'avais déjà publié en 1954* (Voir *De Gelderlander* 31 juillet et 10 août 1954). Il ne se contente pas d'avoir 27 ans de retard sur moi, mais, limace historique, il traîne encore derrière lui une glorieuse trace de plagiat.

On a développé diverses théories sur l'évolution urbanistique de Nimègue. Il convient de rejeter d'emblée l'affabulation que la ville du haut moyen âge serait une continuation ininterrompue de la ville romaine, aucun vestige archéologique ne venant la justifier. Personne n'ose plus du reste la reprendre. Des études récentes, qui reconnaissent bien le hiatus entre les Romains et le XII^e siècle mais ne l'en taisent pas moins, ont seulement pour but de maintenir de suspense carolingien. Les simples profanes l'ont déjà compris depuis longtemps. Le « trou de Nimègue » est depuis des années une expression populaire consacrée pour exprimer avec un indéniable sarcasme que l'archéologie fait complètement défaut pour les six siècles que quelques historiens essaient encore de combler avec leur

bluff. Qu'il y ait également parmi ces historiens des archéologues fait même douter de leur santé mentale.

Les premiers débuts de Nimègue ne se sont pas situés dans la partie nord-est de la ville dans les parages du Valkhof, ni au célèbre carrefour que forment sur le plan les Broerstraat, Grotestraat, Hezelstraat et Burchtstraat, mais dans la partie basse de la vieille cité au bord du Waal à l'ouest de la Grotestraat, avec probablement la Priemstraat comme point central. « Priem » dérive probablement de **prima**, la première. Si on pouvait le prouver, ce qui n'est naturellement pas le cas après 8 siècles parce que la première motivation du nom est inconnue, cela nous donnerait une indication supplémentaire pour y situer les débuts de Nimègue. De là, la ville s'est étendue vers le nord, le sud et l'ouest. Vers la fin du XIV^e siècle, elle avait atteint le plateau où l'on créa un nouveau centre.

La ville, apparue vers la fin du XI^e siècle, en tout cas plus ou moins avant 1125 sous le nouveau nom de **Neumaia**, était un établissement humain sur la rive du Waal à l'ouest de la Grotestraat. Le centre administratif était constitué par l'hôtel de ville, qui se situait à proximité de la Meipoort et l'Oude Waag (ancien poids public). Le centre commercial se trouvait également sur la rive, à preuve la présence en cet endroit du Lagemarkt (marché bas), du Vismarkt (marché au poisson) et de la Kraan (grue). On ne connaît ni la forme ni le périmètre exacts de la vieille ville. Mais on peut les décrire avec une assez bonne approximation. **Du côté ouest**, la Boddelpoort constituait un point limite certain, l'Hezelpoort un point probable. Cette dernière porte fut plusieurs fois déplacée et s'est située plus près du centre dans la vieille ville, en restant toutefois dans l'axe de l'Hezelstraat, car cette rue a été prolongée par trois fois. Du côté est, c'était la Kraanpoort qui formait la limite. Les monastères, qui sont la plupart du temps de bons marqueurs du développement urbanistique prouvent qu'au XII^e siècle la ville n'avait pas encore atteint les hauteurs et restait confinée en bas. Aussi le cloître Sainte-Madeleine dans la Nonnenstraat (rue des nonnes), le monastère Bethlehem sur l'Hessenberg et la Commanderie de Saint-Jean indiquent-ils, fût-ce approximativement, la frontière de la ville des XII^e et XIII^e siècles. Vinrent ensuite le cloître Mariënborg et le Broerenklooster, également **en dehors de la ville**. Les monastères étaient la plupart du temps bâtis hors de la ville, d'une part parce que dans une ville complètement bâtie il ne restait plus d'emplacement suffisamment vaste pour un monastère comprenant église, jardin et autres utilités, d'autre part parce que les administrateurs des ordres avaient déjà constaté ailleurs que les monastères, lors de l'extension suivante, finissaient par être englobés dans la ville.

La ville la plus ancienne avait probablement la forme d'un rectangle allongé. C'est du reste la forme la plus fréquente et la plus rationnelle pour une petite ville, a fortiori pour une ville riveraine. Nimègue est née de la rivière et près d'elle et indépendamment du château – elle fut là avant ! - : c'est hors de doute. Le rectangle était globalement orienté est-ouest vers la Chapelle Saint-Nicolas du Valkhof, avec ses côtés longs au nord et au sud. On retrouve cette orientation dans quelques rues, à savoir la Nonnenstraat (Rue des nonnes), la rue Lage Markt (Marché bas) et la rue Achter de Vismarkt (Derrière le marché au poisson). A l'origine, lors de la construction de l'église Saint-Stéphane en 1272, l'orientation de l'église semblait assez bien correspondre à celle de l'ancienne ville. Du fait de circonstances qui restent à expliquer, le premier plan ne fut pas prolongé, si bien qu'on peut découvrir deux axes sur le plan : celui de la ville la plus ancienne, orienté vers le Valkhof et celui de la nouvelle disposition divergeant à l'est vers le sud.

La mise en gage du burg en 1247 entraîna un changement des relations entre la ville et le Valkhof. Otton de Gueldre donna en effet au château une toute autre destination que les empereurs allemands, lesquels ne pensaient pas en premier lieu à la stratégie, à supposer qu'ils aient attribué quelque valeur au Valkhof, ce qui du reste n'apparaît plus après Frédéric Barberousse. Otton de Gueldre voulait évacuer les bourgeois de Nimègue de sa propriété. C'est la raison essentielle de la construction en 1272 de l'église Saint-Stéphane. Pour la construction de l'église, on choisit un emplacement qui présentait à peu près le même aspect que celui de l'ancienne église. La nouvelle église fut construite au sommet et sur le bord extérieur d'une colline, à quelque distance de la ville, si bien que l'image familière, bien que déplacée, restait sensiblement la même pour les habitants. L'établissement de la nouvelle église sur le Hundisberg conduisit à la formation d'un nouveau centre au sommet des

collines, tandis que l'ancien, situé sur la rive du Waal, régressait en quais et port. Il est remarquable que le centre administratif civil n'ait pas donné le ton dans cette évolution, mais ne la suivit que tardivement. Après l'église, vint sans doute la Grand-place, qui n'était probablement au départ qu'un terrain maintenu libre de constructions et consciemment délimité à cet effet, progressivement défini par les chemins d'accès à l'église, à la ville basse et au château. Sa forme triangulaire en dit long à ce sujet ; elle n'indique pas tant une disposition planifiée qu'une configuration née de l'usage, à laquelle les constructions ultérieures s'adaptèrent.

L'église Saint-Stéphane n'est pas orientée exactement est-ouest ; du côté du chœur, elle diverge vers le nord de quelques degrés. Elle correspond donc tout à fait au premier plan de la vieille ville, axé sur le Valkhof. L'espace libre à côté de l'église reçut définitivement et sur l'ordre des autorités le caractère de Grand-place, lorsque l'entrepôt à la poulie, la halle aux viandes et le poids public s'y fixèrent. Par rapport à ce nouveau centre commercial, marqué par la place et les édifices utilitaires, l'ancien centre des bords du Waal perdit beaucoup de son importance. D'où le souhait d'un déplacement de l'hôtel de ville. Le périmètre de la Grand-place était depuis tellement bâti que le nouvel hôtel de ville dut s'implanter un peu plus loin, dans la Burchtstraat (rue du Burg). Cette évolution nous amène à la fin du XIV^e siècle. Elle ne concerne plus la question carolingienne et n'est donnée que pour compléter le tableau.

Depuis le début du XV^e siècle, peut-être même avant, la ville était limitée par les quatre portes principales : Hezelpoort, Burchtpoort, Kraanpoort et Wiemelpoort au sud. Il ne faut naturellement pas en conclure que la grande phase suivante du développement de la ville ait été réalisée d'un seul jet ; on peut au contraire repérer différents stades. A la Burchtpoort, la ligne reliant l'Hezelpoort à la Burchtpoort, qu'on peut considérer comme la sécante de la ville, fut déviée davantage vers le sud. Celle-ci avait au départ dû se situer plus au nord, si l'axe se voulait parallèle à celui de l'ancienne ville. C'était désormais impossible parce que le Valkhof était devenu domaine royal en 1155, la ville et le trafic étant désormais tenus de l'éviter. Le Valkhof **a repoussé la cité** au lieu de l'attirer, attraction précisément habituelle dans les véritables villes carolingiennes.

On peut affirmer avec une assez grande certitude que la partie nord-est de l'ancienne ville actuelle n'est pas la partie la plus ancienne de Nimègue. On a émis la thèse que c'est là, à proximité immédiate du Valkhof, qu'il faut chercher le premier noyau de la ville. Divers détails géographiques l'infirmement. Au pied de la colline, la Vleeshouwersstraat et la Steenstraat, après avoir été parallèles pendant une centaine de mètres, se rejoignent. Cela rend vraisemblable que leur point de rencontre a été une limite de la ville, peut-être marquée par une porte vers laquelle les rues convergeaient toutes deux. Le cours de la Strikstraat, qui descend vers ce même point corrobore cette reconstitution. Il y a en outre dans ce secteur quelques rues où un seul trajet porte divers noms. C'est le cas de l'Ottengas qui se prolonge dans la Snijdersstraat puis dans la Gaspers Gasje, et de la Muchterstraat qui se prolonge dans la Ridderstraat. La Ridderstraat, qui est plus proche du Valkhof, est en outre plus large que la Muchterstraat, ce qui prouve qu'elle a été tracée après la Muchterstraat. A Nimègue on peut prouver par une foule d'exemples que les rues **les plus larges** sont généralement **plus récentes** que les rues les plus étroites, ce qui va du reste de soi et ce qu'on peut voir sur n'importe quel plan de n'importe quelle ville ou contrée. La largeur des rues peut dans bien des cas fournir une chronologie assez exacte, quand on connaît la date exacte du traçage de quelques rues. Pour être clair, répétons que l'ancienne partie de la ville sur les bords du Waal a été le premier développement et qu'il n'a pas été question d'une « descente » de la ville depuis le Valkhof.

L'Ottengas, située à peu près à mi-chemin entre le Valkhof et la Grotestraat forme une liaison entre la Vleeshouwersstraat et la Muchterstraat, elle donne le tracé de l'ancienne frontière de la ville, à l'époque précédant son élargissement jusqu'à la jonction de la Vleeshouwersstraat et de la Steenstraat. Le pan de mur de la ville qui subsiste dans l'Ottengas en est une convaincante illustration. Les contreforts encore présents indiquent que l'extérieur de la muraille se situe du côté du Valkhof. Le nom d'Ottengas peut sans aucun doute être mis en relation avec Otton de Gueldre, qui reçut en 1247 le château en gage, château sans visée stratégique au départ. Pour Otton de Gueldre, il devint par contre un burg fortifié, ce qui apparaît aussi dans le fait que, peu après 1247, il se mit à le fortifier avec un

fossé et une muraille. Auparavant, les habitants de Nimègue avaient eu un accès sans obstacle au Valkhof, où se dressait toujours leur église paroissiale, la chapelle Saint-Nicolas, qui ne fut du reste remplacée par la nouvelle église Saint-Stéphane qu'en 1272. Le nouvel accès, qui était en même temps un détour, en vint à se situer dans l'Ottengas, qu'Otton de Gueldre dut faire tracer pour ménager un nouveau chemin vers l'église ; de ce fait l'entrée se retrouva au sud du Valkhof, parce que le côté ouest en était complètement fermé. Le nom d'Ottengas n'a pas seulement fixé un détail topographique, mais en même temps un fait important dans la relation entre le Valkhof et la ville. La muraille de la ville le long de l'Ottengas se situait suffisamment loin du mur du Valkhof pour ne pas constituer un danger au cas où la ville serait occupée par l'ennemi. Inversement la ville n'avait pas immédiatement à craindre une attaque si le Valkhof était pris.

Au sud du Valkhof ou tout à côté, le long de l'actuel Helfkensbos, se trouvait la frontière entre la seigneurie d'Ubbergen et le Domaine de Nimègue. Je dis intentionnellement : le Domaine de Nimègue, parce qu'à l'origine ce territoire n'appartenait pas à la ville. Il devint plus tard propriété de la ville ; alors la frontière, qui resta la même, sépara Ubbergen du territoire de la ville. Cette frontière s'est maintenue jusqu'à nos jours. Il est tout à fait impensable qu'Ubbergen aurait pu enlever ce territoire à Nimègue ; la frontière tirait son origine d'une situation très ancienne. Le noyau de la ville la plus ancienne peut donc encore moins s'être situé dans les parages du Valkhof. Tout cela nous fournit quelques évidences :

1. La ville de Nimègue a commencé dans la dépression le long du Waal, et le premier développement était orienté vers le Valkhof, à l'époque encore centre religieux.
2. Une première extension, visant toujours nettement le Valkhof, eut lieu dans les parages de la Vleeshouwersstraat,.
3. La construction de l'église Saint-Stéphane en 1272, amorça une toute nouvelle approche urbanistique qui eut de grandes conséquences pour la ville, dont la principale fut qu'elle en reçut un nouvel axe.
4. La présence d'un château avec immunité sur le Valkhof, ajoutée aux objectifs spécifiques qu'Otton de Gueldre se fixa après 1247, a entraîné que le nouveau plan a dû s'éloigner vers le sud des parages du Valkhof et que tout près du Valkhof la ville ne construisit guère.

A partir de ces faits, on peut facilement reconstituer la chronologie de la ville et du Valkhof. La ville la plus ancienne (1125) apparut la première, sans palais mais avec l'église sur le Valkhof. En 1155, Frédéric Barberousse construisit le premier château, faisant ainsi du Valkhof et de ses environs un domaine impérial que la ville devait respecter comme tel. Après la mise en gage du château, Otton de Gueldre voulut parfaire cette immunité ; c'est pourquoi il voulait évincer l'église et emmurer le terrain du Valkhof. Il commença la muraille en 1254 ; mais il ne l'acheva qu'après la construction de l'église Saint-Stéphane en 1272. Par la suite, le Valkhof et la ville ont coexisté comme deux entités distinctes, entre lesquelles n'est guère apparue de relation urbanistique, même pas lorsque la ville et le Valkhof eurent été englobés dans l'enceinte moderne. Les extensions ultérieures vers le sud et le sud-ouest, survenues dans le courant des XV^e et XVI^e siècles, n'ont pas grand-chose à voir avec notre sujet. Elles n'en soulignent pas moins que les agrandissements de la ville devaient rester à bonne distance du Valkhof. Les détails topographiques, si on les comprend bien, comportent des éléments importants pour l'histoire de la ville. Ce sont des traces pleines d'intérêt pour une reconstitution historique, vu que ces détails locaux, ancrés dans le sol, ne risquent pas de s'égailler comme les textes qui concernent Noyon.

23. LA CONFESSION DE MOENEN (légende moderne)

Nimègue pense à tort que sa principale fierté est Charlemagne, alors que la ville tire en fait une célébrité plus grande du mystère de la fin du moyen âge intitulé « *Mariken van Nieumeghen* ». La plus ancienne édition en est parue en 1514 ou en 1515 chez Willem Vorsterman à Anvers. Il s'agit d'un récit en vers entrecoupé de passages en prose. Quelques suppositions s'opposent à son sujet, toutes aussi peu convaincantes. On admet toutefois généralement que la pièce est d'origine brabançonne et non hollandaise. L'action se déroule avec en arrière-plan la vie mouvementée à Nimègue et Anvers. Mariken, nièce d'un curé, ce qui ajoute du piquant au récit, avait été séduite par un démon d'apparence humaine, le borgne Moenen. Après sept années de vie en commun, illégale, diabolique et blasphématoire, elle est amenée à résipiscence par la pièce « *Masscheroen*⁷⁴ ». Elle se confesse au pape qui lui impose de porter trois anneaux pesants au cou et aux bras et fait pénitence dans un cloître où, après quelques années, un ange la délivre de ses anneaux en signe de pardon total et d'accomplissement de la pénitence. Le fait que sa conversion, à l'intercession de la Vierge Marie, fut située à Nimègue, est probablement imputable à l'existence dans l'église Saint-Stéphane de Nimègue d'une célèbre Piéta représentant la Mère de Dieu tenant sur son giron le corps du Christ crucifié, œuvre probable de l'école rhénane, célèbre pour son expression dramatique. Cette sculpture symbolisait à merveille péché et expiation et illustre aussi la possibilité du pardon même pour le pécheur le plus endurci et l'intervention de Marie auprès du Christ pour l'enfant le plus corrompu.

IL NOUS FAUDRA ALORS RIRE UNE BONNE FOIS AUX ECLATS

Il y a quelques années, Hugenholz déclara, dans une interview accordée à Charles Groenhuisen du journal *De Volkskrant*, qui le poussait adroitement dans ses derniers retranchements : « Eh bien ! Si l'on prouve un jour ce que Delahaye affirme – mais je ne vois pas cela arriver de sitôt, ajouta-t-il avec une assurance jouée – il nous faudra alors tous rire un bon coup aux éclats et tout recommencer à zéro ». Le temps est venu de rire, ce temps qu'en dépit de son assurance Hugenholz reconnaissait quand même possible voire proche. Car comme je donnais une conférence aux étudiants d'Utrecht, ceux-ci se dirent furieux qu'Hugenholz eût interdit aux gens de son Institut d'y assister, dans la crainte que les rires ne commencent déjà. Afin d'y aider un peu, et de relativiser un peu une triste affaire de dénégations mensongères, d'aveuglement obstiné, de fraudes et de falsifications scientifiques, j'ai écrit « *La Confession de Moenen* ». Cela peut en même temps prouver que je n'ai pas perdu ma bonne humeur en dépit des huées et des calomnies obstinées, et en dépit des diatribes régulières de « *De Gelderlander* » et de « *De Stem* » (journaux de Breda), où l'on a inséré dans les presses une petite machine permettant, en appuyant sur un bouton depuis Nimègue, de répandre un fois de plus dans les pages une dose de fiel contre moi. Parfaitement incompetent à énoncer un jugement en cette affaire, Hugenholz, depuis 25 ans déjà, se donne pour tâche de me couler, moi et ma circonscription administrative, et de me discréditer auprès de mes employeurs. Heureusement ceux-ci avaient davantage confiance en mon honnêteté et en ma rigueur scientifique, au grand déplaisir de « *De Stem* », qui se payait le culot de me poignarder dans le dos auprès de la direction de l'Archivariat. Quand quelque chose paraît contre moi, ce journal s'empresse de l'annoncer au public **sur cinq colonnes à la une**, tout en refusant mordicus de lui présenter mon livre « *Holle Bomstammen* », pourtant écrit aux portes de Breda. Mais il ne voyait pas d'inconvénient à plagier abondamment mes publications sur le Brabant occidental et n'y renonça que quand, après quelques protestations infructueuses, je menaçai de le traîner en justice. Tel est « *De Stem* », qui ne cesse de se targuer de sa prétendue incorruptibilité journalistique. J'ai apprécié comme une blague délicieuse que le rédacteur en chef Leijendekker, pour m'amadouer après cette affaire de plagiat, m'ait envoyé quelques bouteilles de **vin français**. Je me pris à penser : Tiens ! Il a fini par trouver où se situait Noviomagus. Je finirai donc bien un jour par le faire entrer dans le confessionnal de Moenen, ou au tribunal, s'il se risque encore une seule fois à prendre la défense des faussaires de Nimègue.

⁷⁴ Ndr. : Les Dunkerquois y reconnaîtront le Masschero de leur célèbre chanson de dockers « Ali, alo pour Masschero, boivent le vin et nous laissent l'eau, etc. mangent la viande et nous laissent les os, etc. ».

A la fin du mystère, le diable Moenen se retire en grinçant des dents ; puis on ne parle plus de lui. Chacun pensait qu'il avait disparu, mais c'est faux. Il a continué à errer à Nimègue et dans les parages, invisible mais non moins présent, car lors de chaque marché quelque chose disparaissait, et le boucher Peters de la Stikke Hezelstraat tout à coup ne trouvait plus le saucisson dont il venait de couper un morceau. Brûlant de rage, Moenen errait. Ses jurons et blasphèmes lui mettaient l'écume aux lèvres. Il arrivait qu'on pût en voir des flocons dans l'herbe du Ooypolder. Et un jour glacial d'hiver sibérien, alors que Moenen avait une fois de plus arpenté la ville, le givre à la queue, - mon dieu ! comme il peut se les geler, un diable qu'on n'a plus réchauffé depuis des siècles ! - il longeait l'église des Jésuites de la Molenstraat, frigorifié et mort de fatigue de marcher avec ses pattes de bouc sur les trottoirs glissants. Les fenêtres de l'église brillaient d'une chaude lumière. A la porte, on humait encore l'encens du dernier Salut. Il en fut brisé car sa boîte d'allumettes était vide depuis longtemps et son nez avait oublié les odeurs de l'enfer vu qu'il dormait toujours dans une étable sous Ubbergen.

Moenen était si désespéré qu'il se glissa dans l'église alors qu'une dame en sortait. Il ne la vit même pas, il ne regardait plus les femmes après avoir brûlé pendant des siècles pour Mariken. Tout misérable et désespéré qu'il fut, il avait toutefois pensé à cacher sa queue sous son manteau pour qu'elle ne se prenne pas dans la porte, déclenchant l'alarme jésuite. Et aussi irrésistiblement que Mariken jadis, Moenen fut attiré par le confessionnal. Une fois ses pattes de bouc rangées sur l'agenouilloir, commence le mystère. Derrière la grille se tient un Jésuite, ni très jeune ni très vieux, ni très à droite ni très à gauche, ni très hollandais ni très catho, ni très pro ni très contra, ni très traditionaliste ni très progressiste, ni très brave ni très méchant, un vrai Jésuite quoi ! Le père dit :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit⁷⁵.
 Quand t'es-tu confessé pour la dernière fois ? »
 Moenen : « Il y a si longtemps que je ne m'en souviens plus.
 C'était longtemps avant votre époque, lorsque Michel ouvrit le portail,
 Et que l'épée de feu nous chassa comme des bêtes ».
 Le père dit : « Es-tu malade ou le froid t'a-t-il saisi ? »
 Moenen répondit : « Même si cela vous paraît propos incohérents,
 L'amère vérité apparaîtra bientôt,
 En toute clarté à vos yeux ébahis.
 Mais d'abord une question avant d'aller plus avant :
 Vous êtes bien Jésuite ; j'aime bien savoir où nous en sommes. »
 Le père répliqua : « Qu'est-ce que ça a à voir
 Avec votre confession. Ne voulez-vous déverser vos péchés
 Que dans un jardin jésuite. ? » Moenen sans se démonter :
 « Certainement ! Car j'ai entendu dire
 Qu'un Jésuite trouve toujours et partout une petite issue. »
 « Oh ! dit le Jésuite, s'il ne s'agit que de cela,
 Je peux vous suivre quelque peu,
 Et je m'inquiétais trop tôt ».
 « Je suis Moenen, dit Moenen,
 Vous savez bien, celui de Mariken,
 Qui se trouve en haut de la Grand-Place
 Où l'on photographie tant,
 Et où on roule de doubles pelles ».
 « Quelle Mariken ? dit le père, crois-tu que je connaisse
 Toutes les nénettes qui gâchent leur vie dans le péché ? »

⁷⁵ Ndr. : Si dans cet ouvrage, écrit avec un courage héroïque au cours d'une ultime et fatale maladie, Albert Delahaye apparaît souvent comme un homme blessé qui se défend, dans la vie de tous les jours, l'ayant bien connu je puis en témoigner, c'était un homme charmant, affable et plein d'humour. Il lui est d'ailleurs arrivé d'écrire des pièces de théâtre jouées dans sa bonne ville de Zundert. Bien que cette pseudolégende ne présente pas grand intérêt pour un francophone qui peut donc la sauter, je la traduis quand même mais sans chercher à versifier plaisamment comme l'original.

« Non, dit Moenen, je suis le Moenen du mystère ;
 Toi qui as passé des années à étudier, tu dois bien le connaître. »
 « Oh, mon gars », dit le père, « elles datent de si longtemps
 Ces études que j'en ai oublié une bonne partie ! ».

Et alors Moenen expliqua au père qu'il était Moenen, le diable borgne, qui avait séduit Mariken de Nimwegen et l'avait amenée à sept années de péché, sept années de commerce charnel avec le diable, et comment il l'avait perdue à sa conversion, et comment il avait rodé autour du couvent dans l'espoir qu'elle s'échapperait à nouveau, et comment son désespoir augmentait chaque fois qu'il entendait un anneau sonner sur les carreaux du cloître et comment ce tintement lui avait de plus en plus fait perdre la tête si bien qu'il blasphémait Dieu encore davantage et harcelait encore plus violemment les hommes. Le père se signa et sursauta :

Le père dit : « Pourquoi viens-tu à l'église avec un chapeau ?
 Serait-ce que tu aies à cacher quelque chose ?
 Enlève-moi ce truc, car selon Paul
 Qui connaissait la vanité des femmes et permit donc
 Qu'elles paradassent jusqu'en lieu saint
 - c'était un maître en matière de décisions sûres -
 Seules les dames peuvent rester chapeautées à l'église.
 Enlève donc ce truc sans lanterner ».

En traînant les pieds, bien qu'il le fit avec les mains, Moenen enleva son chapeau. Le sombre confessionnal fut soudain éclairé par les deux cornes de bouc rougeoyantes de Moenen. Le père voyait maintenant le diable en propre personne. Il sursauta à nouveau, appuya sur un bouton et porta une corne à son oreille, non pas l'une de Moenen, mais une froide et non brûlante, la ligne téléphonique blanc-jaune directe avec Rome.

« Il me faut téléphoner au pape »,
 Dit le père, « car une telle affaire diabolique
 Ne m'a encore jamais été servie.
 Cela exige consultation et concertation, l'ami ».

Comme si le pape attendait ce coup de téléphone démoniaque, il répondit aussitôt. Le père ne devait pas s'effrayer, parler au diable fermement et hardiment et, en bon fils de Saint Ignace, ne pas se laisser égarer, car, au bout du compte, les Jésuites ont toujours été dans l'Eglise les exorcistes du diable. Et enfin, il ne devait pas être tendre en matière de pénitence. Le père s'adressa alors à Moenen :

« Remets donc ton chapeau
 Car ton camion de pompier
 Avec ces deux lumières rouges m'aveugle
 Et cela ne me plaît pas.
 Je dois pouvoir voir tes yeux,
 Ou si tu m'ensorcelles éventuellement ».
 Moenen dit : « Je n'en ai qu'un ».
 « Où est donc passé l'autre ? »
 « Celui-là Saint Pierre me l'a un jour crevé
 Au Sinaï pour plaire à son Seigneur ;
 Après quoi il se prit pour un héros. »
 « Dieu le bénisse », dit le Jésuite,
 « Commence donc ta confession,
 Et prends garde à ne pas mentir.
 Et énumère tous tes péchés, par catégorie, importance et nombre,
 Compte sur moi pour t'aider à en faire le compte. »
 Moenen commença par Mariken,

La jolie et pieuse viergette
 Que, chez l'oncle curé
 Dans le jardin sous les cerises
 Il avait si scandaleusement, hypocritement, perversément courtisée
 Qu'elle lui avait consacré son corps virginal ;
 Le jour entier, elle soupirait de désir pour lui,
 Et finit par s'enfuir avec lui à Anvers.
 « C'était un affront pour notre pays », dit le père,
 Une honte, toujours pas oubliée, lorsque plus tard
 La Belgique devint un dard dans notre chair hollandaise :
 Les grands Pays-Bas furent déchirés comme jamais auparavant,
 Quand Willem, fatigué des Wallons, hissa le drapeau blanc.
 Il nous a fallu ensuite entendre encore souvent ricaner
 Que les Ollandais ne vont en Belgique
 Que pour y battre en rustres la chamade ».

Moenen : « N'en faites pas une affaire internationale
 Car ce n'est pour sûr pas ainsi que se présentait la chose.
 Mais qu'importe ! ; ça s'est passé il y a si longtemps,
 Il y a certainement prescription aujourd'hui ».

« Penses-tu ! dit le Jésuite,
 Ne te trompe pas, ne te trompe pas,
 Si tu veux invoquer la prescription
 Tu peux toujours te contorsionner
 Tu t'es trompé d'adresse,
 Je m'en vais te cuisiner plus sérieusement. »

Courroucé, Moenen se rassit car l'agenouillement auquel il n'était pas habitué commençait à lui faire mal. Le père dit :

« Et cesse donc de faire du bruit avec tes baguettes de tambour,
 Cela ne regarde personne, qui se rencogne ici.
 Mais, quand Mariken fut convertie
 N'avais-tu pas compris la leçon ?
 Pourquoi n'es-tu pas retourné
 Chez tes potes, les autres boucs ? »

« Non », dit Moenen, « Cent fois non !
 Penses-tu que je sois de pierre ?
 J'étais si furibond
 Qu'il me fallait cracher,
 C'en était trop pour moi,
 La bile de ma gorge
 Si bien que furieux je jurai
 De jouer un nouveau tour diabolique ».

Le père dit : « Qu'as-tu fait alors ?
 Jeté le grappin sur une autre nénéte ?
 « Ben non », dit Moenen, « j'ai cherché plus haut,
 Et dirigé mon regard vers le top ecclésiastique.
 Il y avait un chanoine, un brave homme ;
 Ah ! Si je pouvais l'induire au péché !
 Je me changeai en une aveuglante nana,
 Et pensai : il tombera bien dans le panneau, l'innocent.
 Mais ça ne réussit pas ; pas moyen de le faire peloter.
 J'allai donc une nuit mettre mon nez dans sa chambre,
 Et vis qu'il écrivait des œuvres historiques.
 Soudain tout s'éclaira lumineusement :

Un sec érudit, aveugle à la femme,
 Et seulement voué aux vieux parchemins.
 Je changeai mon fusil d'épaule,
 Cherchai où porter mes coups :
 Pas dans le lit mais au pupitre
 Où il vendait l'histoire au litre ».
 « Je n'arrive pourtant pas à voir »,
 Dit le Jésuite,
 Où tout ton verbiage mène ad finem ; »
 Et le Borgne dit : « Un peu de patience,
 Jésuite, ton vœu sera exaucé. »

Moenen raconta au bon père qu'il avait parcouru le monde entier et connaissait l'Europe comme sa poche de pantalon. Du reste beaucoup doutent que le diable porte pantalon : il est donc hautement problématique qu'il ait des poches. Mais vu que les Pères de l'Eglise appellent le diable « Père de tous mensonges », le bon père ne se formalisa pas à propos de cette poche et en bon Jésuite la prit au sens figuré. Moenen lui expliqua qu'il avait soufflé au chanoine niméguois Willem de Berchem la blague que Charlemagne n'habitait pas son célèbre palais de Noviomagus à Noyon – car l'évêque l'y avait un jour sérieusement attrapé lui, Moenen, par la queue – mais que ce Noviomagus était Nimègue. Le chanoine avait longtemps hésité et douté, mais les chuchotements interminables de Moenen avaient fini par avoir raison de lui : « Réfléchis un peu, mon bonhomme, ton nom sera perpétué jusqu'à la fin des temps sur une plaque de rue ».

« Ainsi », dit le père, « et ce récit mensonger
 Tu t'es contenté de le tirer de ta poche de pantalon.
 Quel affreux péché ! », dit le prêtre,
 Jamais de ma vie je ne vis la vérité
 Violée si hardiment et diaboliquement. Que m'arrive-t-il ?
 Je ne peux faire face, il faut que j'en réfère à Rome ».
 Et Moenen dit : « C'est peine perdue,
 Parce que là aussi ils ont donné dans le panneau ».
 Un étrange bêlement effleura un instant la voûte
 Et fit frissonner le dos du père lui-même.
 « Tu devras », dit le père après un long silence
 Et une soudaine inspiration d'en haut,
 « Songer au moins à une restitution
 Afin de réintroduire la vérité ».
 « Comment le puis-je ? »
 Dit le diabolique Moenen.
 « Et comment pouvais-je prévoir
 Qu'à la suite de Willem
 Chacun et tous donneraient dans le panneau
 En gobant ce petit mensonge.
 C'est aux professeurs de le faire, les fortiches
 Que je vois marcher par la ville
 Dans leurs pantalons des sources⁷⁶ galonnés d'or ;
 C'est à eux qu'il revient de rechercher la vérité ».
 « Oui, oui », dit le père, « là se dresse maintenant
 La statue de Charlemagne, ce cache-mensonge ».
 « Oui, oui », dit le diable, « ce fut mon jour de gloire
 Quand fièrement je la vis ériger là.
 Je me tenais à bon droit

⁷⁶ Ndr. : Rappelons qu'une prophétique coquille avait fait du premier Bronnenboek (livre des sources) un Bronnenbroek, ce qui peut se traduire par *marécage des sources* ou *pantalon des sources*.

A frétiler de la queue sur la première marche,
 Plein d'admiration pour le cheval de bronze.
 L'adjoint au maire me marcha douloureusement sur la queue ».
 Alors le père très contristé dit :
 « Le fait que tu te vantes encore
 De ta tromperie
 Et que tu te complaises avec jubilation dans le mal
 Et que tu prennes cela à la rigolade,
 Dit assez que tu n'as pas besoin d'absolution.
 Dépêche-toi de faire place nette,
 Ou tu prendras mon pied au cul ».

C'est avec une telle grossièreté que parla le Jésuite
 Qui avait jadis été avant-centre d' « Ignatius ».
 « Eh bien ! Eh bien ! », dit Moenen, « voilà qui est loin d'être gentil ;
 Jadis un Jésuite était infiniment sportif.
 Votre pape polonais là-bas à Rome
 Doit se dépêcher d'instituer le carton jaune ».



Le père et Moenen continuèrent encore quelque temps à se chamailler. Moenen ne voyait pas pourquoi il aurait dû avoir des remords. Imaginez-vous ! Regretter son meilleur tour ! Et le Jésuite ne voyait pas d'issue. Rendez-vous compte. Recevoir le diable en confession et faire sur lui le signe de croix de l'absolution. C'était suffisant pour prendre une mornifle de Dieu le Père. La conférence diabolique dans l'église des Jésuites se termina, quand le frère sacristain, avec un grand trousseau de clefs tout tintinnabulant, chassa les derniers pénitents de l'église. Il dit au père : « Comme vous êtes blanc et en sueur. Auriez-vous donc la grippe ». « Non », dit le père, « secret de la confession, un secret de la confession grave et pesant ». Dehors sur le trottoir, Moenen marmonna : « Des remords, ha ha ! Qu'il aille se faire foutre avec son absolution. Je m'en tirerai bien, maintenant que je suis un peu réchauffé ». Et il trinqua en direction d'Ubbergen.

Telle fut la Confession du diabolique Moenen,
 Qui barbouilla les blasons de Noyon et de Béthune
 Diaboliquement de ses œuvres mauvaises
 Dites un « Ave Maria » pour le pauvre clerc.

Zundert, 18 octobre 1983.

24. LA SUBSTANCE DE LA FRISIA

Présenter les choses comme si la Nimègue carolingienne était le fondement et l'axe de notre histoire du haut moyen âge, est un criant non-sens. Au contraire : la Nimègue carolingienne est le dernier fruit des mythes historiques qui planaient sur l'histoire des Pays-Bas depuis le XII^e siècle, elle n'est que l'appendice d'une histoire fantôme. C'est le mythe le moins important, parce que c'est une fable du XV^e siècle, même si on l'a orchestrée avec le plus de bruit, c'est aussi la plus transparente, du moins pour tous ceux qui ne sont pas de Nimègue. Son clinquant se prêtait naturellement parfaitement à détourner, à grand renfort de bluff et d'aveuglement, le regard des profanes des autres mythes. Pour comble de malheur, l'Université de Nimègue se dressa en paladin de la fable. Elle n'a encore rien produit sur le haut moyen âge, ce qui parfit la catastrophe. **Le premier mythe**, le plus important aussi parce qu'on en a déduit toutes les données de la prétendue protohistoire des Pays-Bas, **était le mythe de la Frise**.

Au cours de cette étude, nous avons déjà vu assez de textes qui prouvent que l'Albis, l'Amisia, le Wisurgis et la Lippia n'étaient pas des cours d'eau allemands, mais les cours d'eau français, Aa, Hem, Wimereux et Lys, situés dans le nord-ouest de la France. C'est par ces rivières que les Frisons font leur entrée dans l'histoire écrite. C'est en effet près de ces cours d'eau que Druse soumit les Frisons dès 12 avant Jésus-Christ et établit une ligne de fortins « pour défendre la Gaule ». Il est carrément ridicule de situer ces données au nord des Pays-Bas et de l'Allemagne, à 400 km du territoire dominé par les Romains. Ptolémée place ces cours d'eau dans le nord-ouest de la France, nota bene avec des coordonnées acceptables, qu'aucun cuistre du XX^e siècle ne peut mettre en doute, parce que Ptolémée est confirmé par d'autres auteurs. La « *Germania* » de Tacite conclut également définitivement la question sur ce point. Tacite place la Frisia avec un tel luxe de détails en Flandre française que tout doute est impossible à ce sujet.

Dans les relations des attaques des Pépinides contre les Frisons et des campagnes de Charlemagne contre les Frisons et les Saxons, le quartet des cours d'eau revient régulièrement, et il évident chaque fois, surtout à cause des localités nommées en même temps, qu'il s'agit du nord-ouest de la France. Dans ce contexte, les campagnes de Pépin et de Charles Martel contre les Frisons méritent d'être citées. **Elles eurent toutes lieu en Flandre française** ; en 687 près de **Dorestadum** - Audruicq ; en 695 dans **la Forêt charbonnière** et près de **Dorestadum** – Audruicq (quelle étrange combinaison pour qui voudrait situer ce fait aux Pays-Bas !) ; en 714 en un lieu non mentionné, qui selon le calendrier de Saint Willibrord était **Cocia** – Coyecques, à 7 km au sud-ouest de Théroouanne ; en 717 près de **Ambleteuse**, au nord de Boulogne, et près de **Inchy-en-Artois**, à 12 km à l'ouest de Cambrai ; en 734 près de la rivière **Burdina**, la Bourre, qui coule dans les parages d'Hazebrouck, dans la contrée même où Boniface trouva la mort. Le fait que toutes les batailles des Frisons aient été livrées en Flandre française, n'a pas amené les historiens à réfléchir. Disons-le carrément : c'est une caricature de recherche historique critique de sauter à pieds joints ces faits et d'accepter tout bonnement que les Frisons néerlandais se soient **chaque fois sans aucune exception** rangés en bataille en Flandre française pour y attendre les attaques. De plus, les Frisons n'ont jamais pris l'initiative du combat. Ce sont toujours les Pépinides qui les ont attaqués : la seule possibilité, c'est que cela se passait **dans leur propre contrée**. Au débat d'Amsterdam, j'ai souligné ces faits. Aucun des quatre opposants professoraux n'a pu y répondre.

Je donnerai dans le tome II les textes narratifs sur la Frise. Il est nécessaire de traiter dans ce tome-ci de la substance de la Frisia, d'une part pour mettre en évidence la véritable origine des mythes historiques, et d'autre part pour montrer aux glaneurs de fragments professionnels comment il faut mener une recherche historique selon les règles de la science. La substance d'un pays est constituée des noms des cours d'eau, des contrées et des localités. Pas question naturellement d'en détacher quelques données éparses et d'ignorer la masse bien plus importante de matériaux restants comme si elle n'existait pas. C'est pourquoi je traiterai successivement :

Texte 489. Les toponymes tirés des informations sur la Frisia et les Saxons.

Texte 490. Les toponymes tirés des vies des missionnaires.

Texte 491. Les toponymes tirés des chartes du diocèse de Traiectum - Tournehem.

Texte 492. Les toponymes tirés des chartes de l'abbaye d'Aeffernacum - Eperlecques.

Texte 493. Les toponymes tirés des chartes de l'abbaye de Werethina - Fréthun.

Texte 494. La frime onomastique de Blok.

Texte 495. Toponymes de Flandre française en Frise du Nord (Allemagne).

Texte 496. Toponymes de Flandre française en Frise de l'ouest, en Frise néerlandaise et à Groningue.

Texte 489. Les toponymes tirés des informations sur les Fresones et les Saxons.

Je range ici les toponymes que nous connaissons par les informations sur les Frisons et Saxons. Sont d'abord à prendre en considération les textes des auteurs classiques. Cela ne veut pas dire que tous ces toponymes se situaient en Frisia, mais bien qu'on les mentionne en étroite relation avec les Frisii, si bien que ceux qui de tous côtés sont les voisins des Frisons figurent à bon droit dans cette liste. Au cours de la période romaine on ne parle pas ou guère des Saxons. Au cours de la période carolingienne par contre, Frisons et Saxons sont presque toujours mentionnés ensemble. On trouve donc également dans cette liste **tous les noms** tirés des informations sur les campagnes de Charlemagne contre les Saxons, et les quelques rares campagnes contre les Frisons. Remarquez surtout bien une évidence : il n'y figure aucun nom du Nord de l'Allemagne, ce qui ruine du même coup la fable des fables qui veut que les campagnes de Charlemagne contre les Saxons, qui eurent lieu presque tous les ans entre 772 et 806, se soient chaque fois déroulées aux confins septentrionaux de l'Allemagne. Tout s'est déroulé dans le nord et le nord-ouest de la France.

NOMS DE LA FRISIA

Actania - Acquin.

Ad duodecimium - Montdidier.

Albanianis - Alembon.

Albis, fleuve - Aa.

Alemanni - Allemont, Oise.

Alisni - Hallines.

Aliso - Arleux.

Alvea, fleuve - Authie.

Amblava - Ambleteuse.

Ambra, cours d'eau - Embry.

Amisia, cours d'eau - Hem.

Amisia, localité - Ames.

Ampsivarii - Ambrines.

Andirnachia - Andernay.

Angli - Englos.

Angrivarii - Angres.

Arenatio - Annois.

Aresburg - Aremberg.

Asciburgium - Haulchin.

Asnegi, montagne - Honech.

Atecotti - Attin ou Ecottes.

Atrebates - Arras.

Attiniacum - Attigny.

Attuarii - Attin.

Atuacutum - Attin.

Austeravia - Ostrevant.

Autennacum - Autigny.

Avari - Avrecourt, Avrechy.

Austerban - Ostrevant.

Baduhenna - Behagnies.

Baetasi - Bettignies.

Bagacum - Bavay.

Bardaenowic - Wervicq.

Bardengoi - Wervicq.

Basternae - Basseux.

Batavi - Béthune.

Beurtina - Bertincourt.

Bingum - Vigny.

Biorzuna - Boursin.

Bituriges - Bettrechies.

Blariaco - Berlancourt.

Bogadum - Bouchain.

Boii - Boëseghem.

Bokweri - Buissière.

Bonna - Boulogne.

Bordonchar - Wervicq.

Briones - Brienne-le-Château.

Britones - Brétigny.

Bructeri - Broxeele.

Brunesberg - Brunémont, Brunembert.

Bucki - Bucquoy.

Budica - Buding.

Buduris - Buire.

Buocholt - Bouquehault.

Burcana - Boursies.

Burdina, cours d'eau - Bourre.

Burginatio - Bohain.

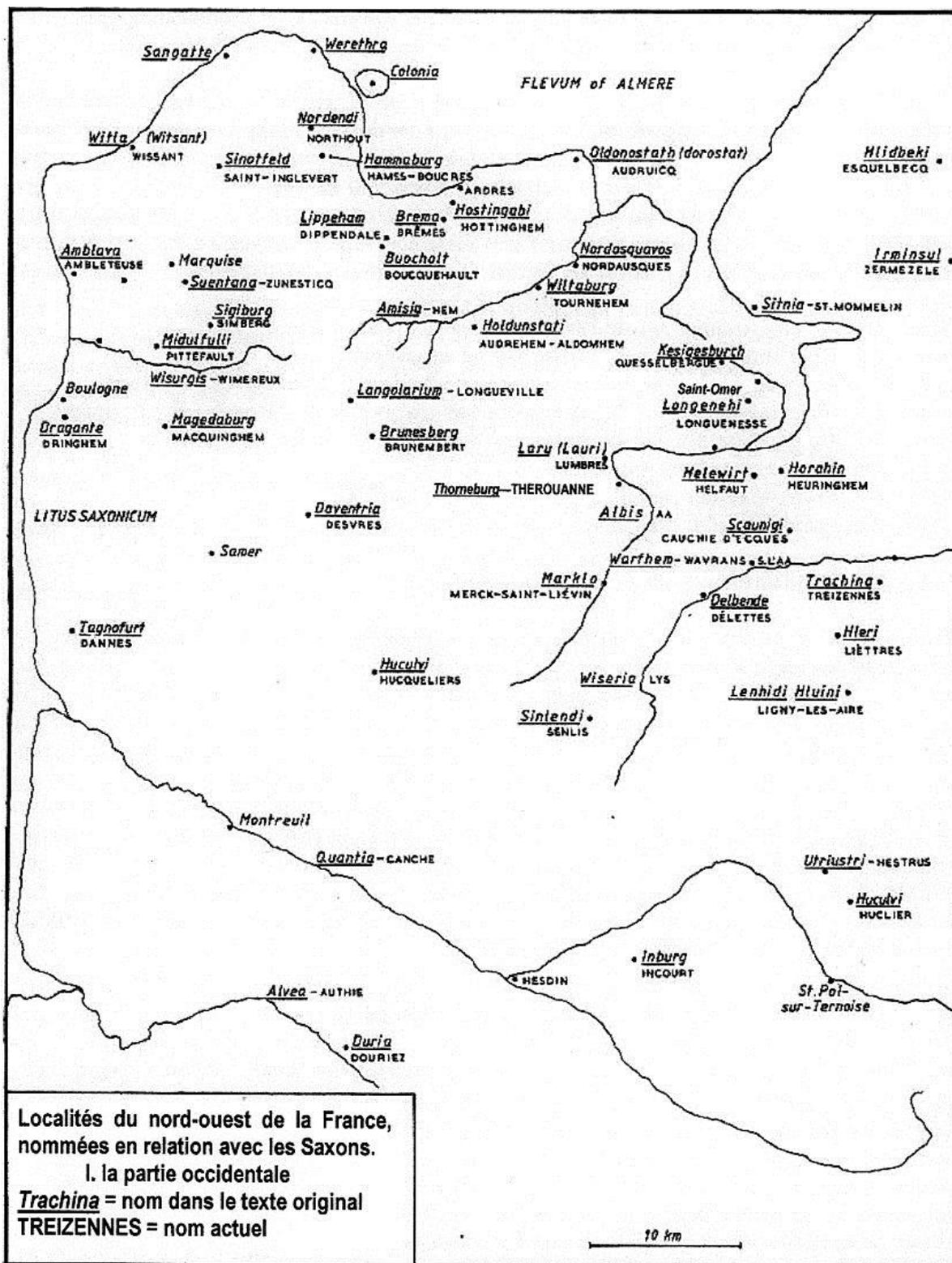
Caledoni - Calonne.

Caletti - Cléty.

Calicones - Calonne.

Camaraco - Cambrai.

Canninefates - Genech.

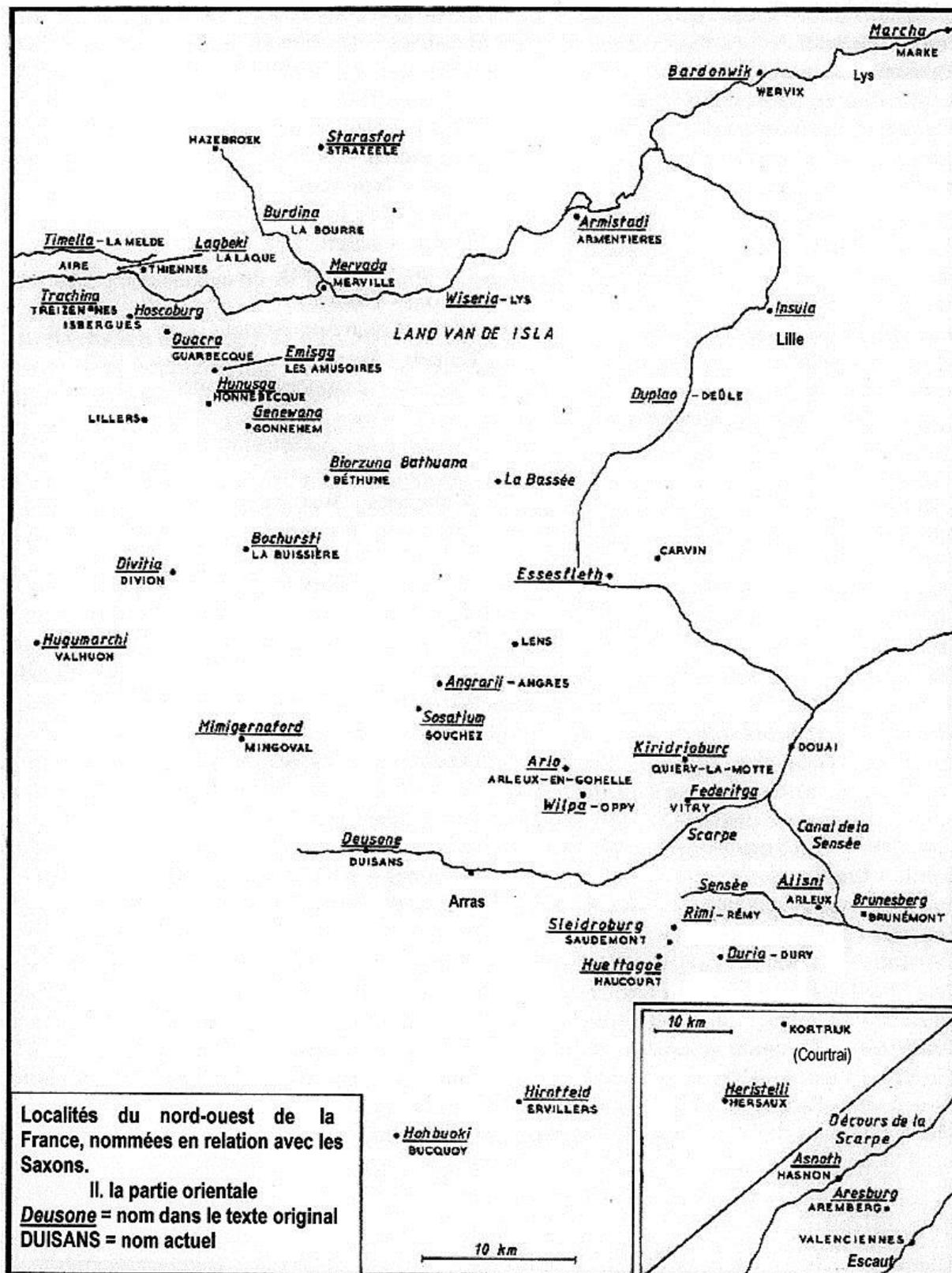


Carte 31.

Caritami - Cartignies.
Carvone - Carvin.
Caspingio - Campagne.
Castellum - Cassel.
Castra Herculis - Roye.

Casuarii - Cattenières.
Catualium - Châtillon-sur-Oise.
Catuslogi - Cattenières.
Cauburg - Caumont.
Cevelum - Chevilly.

- Charydi - Carenay.
 Chatti – Mont-des-Cats.
 Chauci - Chocques.
 Chemaë - Chemy.
 Cherusci - Chérisy.
 Cimbri - Simencourt.
 Coadul - Caullery.
 Cocia - Coyecques.
 Codanus – Détroit du Pas-de-Calais.
 Colodici - Couloing.
 Colonia Traiana - Tressin.
 Connoburg - Quembergues.
 Corbulo - Corbehem.
 Cortoriacenses - Courtrai.
 Cruptorix - Crochte.
 Dalmatii - Damousies.
 Dania - Normandië.
 Danuvius - Aisne.
 Dersia - Dercy.
 Dimia - Dimont.
 Divitia - Divion.
 Dorestadum - Audruicq.
 Dorostorena civitas - Audruicq.
 Duconum - Doullers.
 Dragini - Dringhem.
 Drusinae - Drouvin.
 Dulgubini - Doulieu.
 Duria - Dury.
 Duringa, cours d'eau - Durtain.
 Elna, cours d'eau - Liane.
 Essesveld - Escoeuilles.
 Eucii - Euville.
 Eustrachia - Westrachia.
 Evitano - Evin-Malmaison.
 Fabiranum - Favreuil.
 Fanfana - Fampoux.
 Faveris - Favreuil.
 Ferdia - Fréthun.
 Feresne - Waremmes.
 Flenio - Fiennes.
 Fletione - Fléchin.
 Fleui - du Flevum.
 Flevum - Almere.
 Flymeer - Almere.
 Foro Adriani - Hardinghen.
 Fosi - Fosseux.
 Franci, Franki – parages de Tournai.
 Francia Rinensis – le long de l'Escaut.
 Frixagoren - Frisones.
 Geminiaco vico - Guémappe.
 Genewana - Gennes-Ivergny.
 Gessoriacum - Boulogne.
 Grinnibus - Grivesnes.
 Guberni - Gouves.
 Guthabus, cours d'eau - Gy, Sambre.
 Gypedes - Guempes.
 Halani - Halluin.
 Halla - Hallennes.
 Hammaburg - Hames-Boucres.
 Hattuarii - Attin.
 Helinium - Liane.
 Helveti - Helfaut.
 Herakleia - Roye.
 Hercules, Bois – voir le suivant.
 Hercules, Colonnes d' - Cap-Gris-Nez et Cap-Blanc-Nez.
 Hercynienne (Forêt) – Mont des Cats.
 Hermiones - Hermies.
 Hermomacum - Aulnoy-Aymeries.
 Hermundores - Hermelinghen.
 Heruli - Héricourt.
 Hissca, cours d'eau - Sambre.
 Hister, cours d'eau - Huistre.
 Hohscobour - Isbergues.
 Honoriani - Hornaing.
 Hostingabi - Hottinghem.
 Huculvi - Huclier.
 Huerenavelde - Hurionville.
 Huettageo - Haucourt.
 Inburg - Incourt.
 Incriones - Equires.
 Indistavisae - Saint-Inglevert.
 Ingaevones - Saint-Inglevert.
 Intuergi - Ennetières.
 Irminsul - Zermezeele.
 Itium - Boulogne.
 Itta, cours d'eau - Authie.
 Kesigesburch - Chassigny.
 Kidrioburg - Quiéry-la-Motte.
 Lamizon, cours d'eau - Laize.
 Landudi - Landas.
 Langobardi - Lompret.
 Langolarium - Longueville.
 Lauri - Lumbres.
 Legia, cours d'eau - Lys.
 Levesano - Laventie.
 Liesthorp - Lisbourg.
 Linac, cours d'eau - Liane.
 Linhidi - Ligny-les-Aire.
 Lippa, cours d'eau - Lys.
 Longenehi - Longuenesse.
 Longi Pontes - Longfossé.
 Lugdunum Batavorum - Leulinghen.
 Magancia - Maing.
 Magedoburg - Macquinghen.
 Mannaricium - Merville.
 Marcha, cours d'eau - Marcq.
 Marcodurum - Marcoing.



Carte 32

Marcomanni - Marconne.
 Marsati - Marchiennes.
 Marsi - Marck-lez-Calais.

Marsigni - Marchiennes.
 Matilone - Le Mat.
 Mattiaci - Mastaing.

Mediolaum - Manneville.
 Menapii - Cassel.
 Mervada – étang près de la Selle.
 Midulfulli - Pittefault.
 Minda - Menty.
 Mons Taunus - Montigny.
 Morini - Théroouanne.
 Navalia, cours d'eau - Nave.
 Nemetes - Arras.
 Nervii - Bavay.
 Nigropullo - Noires Terres.
 Nigrum Fluvium - Noir d'Aa.
 Nodac - Noeux.
 Noita - Noeux.
 Nonmodoca - Arras.
 Nordalbingi - nord de l'Albis-Aa.
 Norditi - Northout.
 Nordostrachia - Ostrevant.
 Nordosquavos - Nordausques.
 Novarii - Nouart.
 Novesia - Feignies.
 Novesium - Novion-sur-Meuse.
 Noviomagus - Noyon.
 Océan - Océan Atlantique.
 Océan Septentrional - Océan Atlantique.
 Orham - Heuringhem.
 Ostfali - Estevelles.
 Ouacre, cours d'eau - Guarbecque.
 Paterbrunna - Pierrefonds.
 Petribrunna - Pierremont.
 Peucini - Puisieux.
 Picti - Pihen.
 Pontes Scaldis - Escautpont.
 Praet. Agrippinae - Elinghen.
 Promontorium Cimbrorum - Cap-Gris-Nez,
 Cap-Blanc-Nez.
 Quadi - Quaëdypre.
 Quadriburgium - Quaëdypre.
 Renus - Escaut.
 Rhiustri - Hestrus.
 Rimi - Rimeux.
 Ripuaria - Ribécourt.
 Rodnaco - Radometz.
 Rosogavi - Rougefay.
 Rugi - Rougefay.
 Ruteni - Ruitz.
 Salii - Selle.
 Sarmatae - Sermaise.
 Scauninge - Cauchie d'Ecques.
 Scoti - Escaudain.
 Semnonen - Sempy.
 Siatutanda - Sithnieu, Saint-Omer.
 Sicambri - Cambrin.
 Sigiburg - Séburg.
 Siligni - Solesmes.
 Sinlendi - Senlis.
 Sinotveld - Saint Inglevert.
 Sitnia - Saint-Omer.
 Sleidroburg - Saudemont.
 Steinfort - Steenvoorde.
 Starasfort - Strazeele.
 Stereontium - Estreux.
 Sturii - Estreux.
 Suaeuconi - Souchez.
 Suentana - Zuensticq.
 Suevi - environs de Courtrai.
 Sunuci - Somain.
 Sygambri - Cambrin.
 Tablis - Etaples.
 Tabuda, cours d'eau - Authie.
 Tencteri - Tangry.
 Tervanna - Théroouanne.
 Testrebant - Taxandria.
 Teucera - Thièvres.
 Teuderium - Douriez.
 Texalia – Axles-lez-Calais.
 Tetricum - Tertry.
 Thilia - Tilques.
 Thoringia - Tournai.
 Trachina - Treizennes.
 Traiectum - Tournehem.
 Treva - Thièvres.
 Triboci - Troisvaux.
 Tricensima - Tressin.
 Troia - Troisvaux.
 Tubanti, Tuihanti - Thun.
 Tungri - Tingri.
 Turnaco - Tournai.
 Turoni - Tournai.
 Ubii - Aubigny-en-Artois.
 Usipeti - Weppes.
 Vaccaci - Vacquerie-le-Boucq.
 Vahal - Oise.
 Valentianes - Valenciennes.
 Vandali - Wahagnies.
 Vangiones - Wannehain.
 Verdaci - Verton.
 Veteribus - Visterie.
 Victrenses - Vitry-en-Artois.
 Vinciacum - Inchy-en-Artois.
 Vironum - Vervins.
 Virovino - Wervicq.
 Vistula, cours d'eau - Vesle.
 Vogastes - Fosseux.
 Vogo Dorgiaco - Wavrechain.
 Waladala - Wallers-Trélon.
 Wattiaci - Watten.
 Wattium - Watten.
 Widenes - Widehem.
 Westfali - West-Wailly.

Wigmodia - Wissant.
 Winidi - Winnezele.
 Wisera - Wimereux.
 Wisera (cours d'eau blanc) - Albis, Aa.

Wisurgis - Wimereux.
 Witberg - Blingel, Blangy.
 Witla - Wissant.
 Withmundia - Wissant.

Ces 305 noms de contrées, hydronymes et toponymes situent à leur tour la Frisia en Flandre française. On n'y trouve que cinq noms des mythes, qu'on a à tort supposés appartenir aux Pays-Bas, à savoir : Batavi, Canninefati, Dorestadum, Flevum et Lugdunum. Le reste est si peu hollandais et tellement éloigné que leur petit nombre - **cinq noms sur 305**, impossibles à indiquer en Frise néerlandaise ou dans les parages -, fait de la localisation de ces cinq noms aux Pays-Bas (remarquez bien : pas en Frise néerlandaise) un criant non-sens.

Texte 490. Toponymes tirés des vies des missionnaires.

Dans les vies de saints, on ne rencontre que quelques noms de localités, parce leurs dévots auteurs avaient la plupart du temps plus d'intérêt pour les miracles et les actions d'éclat que pour les données géographiques exactes. Lorsqu'on parcourt les vies des « prétendus » apôtres néerlandais, on récolte une moisson de **100 toponymes**. Ils proviennent des vies des saints suivants (leurs noms sont indiqués ci-après par une majuscule parfois complétée par une ou plusieurs minuscules ; Wi signifie Willehad): Willibrord, Bonifatius, Gregorius, Odulphus, Suitbert, Plechelmus, Lebuinus, Ludger, Willehad, Ansharius et Radboud. **On n'y trouve aucun nom néerlandais ou frison**. Nous ne nous laissons naturellement plus prendre aux fables et aux doublures bien connues.

Afternacha (Wi) - Eperlecques.
 Abbeville (W) - Abbeville.
 Aefternacum (W) - Eperlecques.
 Alechmere (O) - Flevum ou Almere.
 Almere (Bo) - Flevum ou Almere.
 Alna (Lud) - Unes.
 Amanaburch (Bo) – Saint-Amand-les-Eaux.
 Asnaloh (Lud) - Acheville.
 Astergo (Wi) - Ostrevant.
 Attingahem (Bo) - Assinghem ou Autingues.
 Bagoloso (W) – Bailleulval.
 Bertuinus (W) – Saint-Bertin de Saint-Omer.
 Billurbeki (Lud) - Bellebrune.
 Bordne, cours d'eau (Bo) - Bourre.
 Boructuarii (S) - Broxeele.
 Brema (Wi) - Brêmes.
 Budica (Lud) - Buding.
 Danubius (A) - Aisne.
 Dockynchirica (Wi) - Dunkerque.
 Dorstat (Bo) - Audruicq.
 Civitas Reginae (Bo) - Rainsars.
 Cocia (W) - Coyecques.
 Eichstadt, voir Hohstedi.
 Elmere (Bo) - Flevum ou Almere.
 Emisga (Lud) - Amusoires.
 Eresburg (Wi) - Aremberg.
 Federitga (Lud) - Vaudricourt.
 Felisa (Bo) - Feuchy.
 Fivelgo (Lud) - Fiefs.
 Flye (O) - Flevum ou Almere.
 Fositesland (W, Lud) - Fosse Boulonnaise.
 Francia (W) – Flandre française.

Fridislar (Bo) - Fresnes-sur-l'Escaut.
 Frisingen (Bo) - Fressies.
 Gicesmora (Bo) - Gussignies.
 Gravelinge (W) - Gravelines.
 Hamarithe (Lud) - Hammeville.
 Hammaburg (A) - Hames-Boucres.
 Helewyrde (Lud) - Helfaut.
 Herenvurde (W) - Héricourt.
 Hessen (Bo) – partie des Chatti.
 Hohstedi (Bo) - Houdain.
 Honishem (R) - Honnincthun.
 Hostrage (Wi) - Ostrevant.
 Hugmerthi (Lud) - Valhuon.
 Huilpa (Leb) - Oppy.
 Humarcha (Wi) - Valhuon.
 In Littore (S) - Illies.
 Isla (Leb) - Lys.
 Justina (Wi) - Justine.
 Lade, cours d'eau (Lud) - Guarbecque.
 Lagbeke (G) - Laque.
 Laras (Wi) - Lumbres.
 Leri, Hleri (Lud, Wi) - Lières.
 Lotusa (Lud) - Leuze.
 Loveke (Wi) – Loogracht/Canal de Loo.
 Mimigernaford (Lud) - Mingoval.
 Marklo (Leb) - Merck-Saint-Liévin.
 Mithilburgenses (W) - Middelburg (B.)
 Nordendi (Wi) - Northout.
 Nordgoe (Bo) - pendant d'Ostrevant.
 Océan occidental
 (Bo) - Océan Atlantique.
 Ordorp (Bo) - Orchies.

Oressooth (O) - Orschies.	Turingia (Bo) - Tournai.
Ostar (Bo) - Ostrevant.	Utristri (Wi) - Hestrus.
Ostia Reni (W, Bo)-Escaut.	Viltaburg (W) - Tournehem.
Ostracha (Luc) - Ostrevant.	Walacria (W) – environs de Bruges.
Oudezeele (P) - (Oldenzaal!).	Walichrum (W) - Warcove.
Pataviensis (Bo) - Béthune.	Wanga (Wi) - Waucourt.
Plecaeshem (Wi) - Blecquenecques.	Welanao (A) - Welles.
Ripuarii (Lud)- Ribécourt.	Werethina (Lud) - Fréthun.
Riustri (Wi) - Hestrus.	Werfhem (Lud) - Wavrans-sur-l'Aa.
Salzburg (Bo) - Sauchy l'Estrée.	Werina (Lud) - Wéringhen.
Sens (W) - Sens.	Westar (Bo) - Westrachia (pendant d'Ostrevant).
Sudergo (Leb, Lud) – sud d'Arras.	Westcapelle (W) - Westkapelle (B.).
Suestra (W) - Souastre.	Wigmodia (Wi) - Wissant.
Suevi (A) - Tournai.	Wiicswird (Lud) - Wisques.
Thiatmaresgo (Wi) - Anzin, auparavant Saint Albinus de Maresch.	Wilpa (Leb) - Oppy.
Toronica civitas (W) - Tournehem.	Wirtzaburg (Bo) - Vittarville.
Traiectum W, Bo) - Tournehem.	Wisura (Leb) - Albis, Aa.
Thriante (Wi) - Tringhem.	Withea (Bo) - Albis, Aa.
Turholt (A) - Torhout.	Wyrda (Bo) - Fréthun.

Texte 491. Les toponymes tirés des chartes du diocèse de Traiectum - Tournehem.

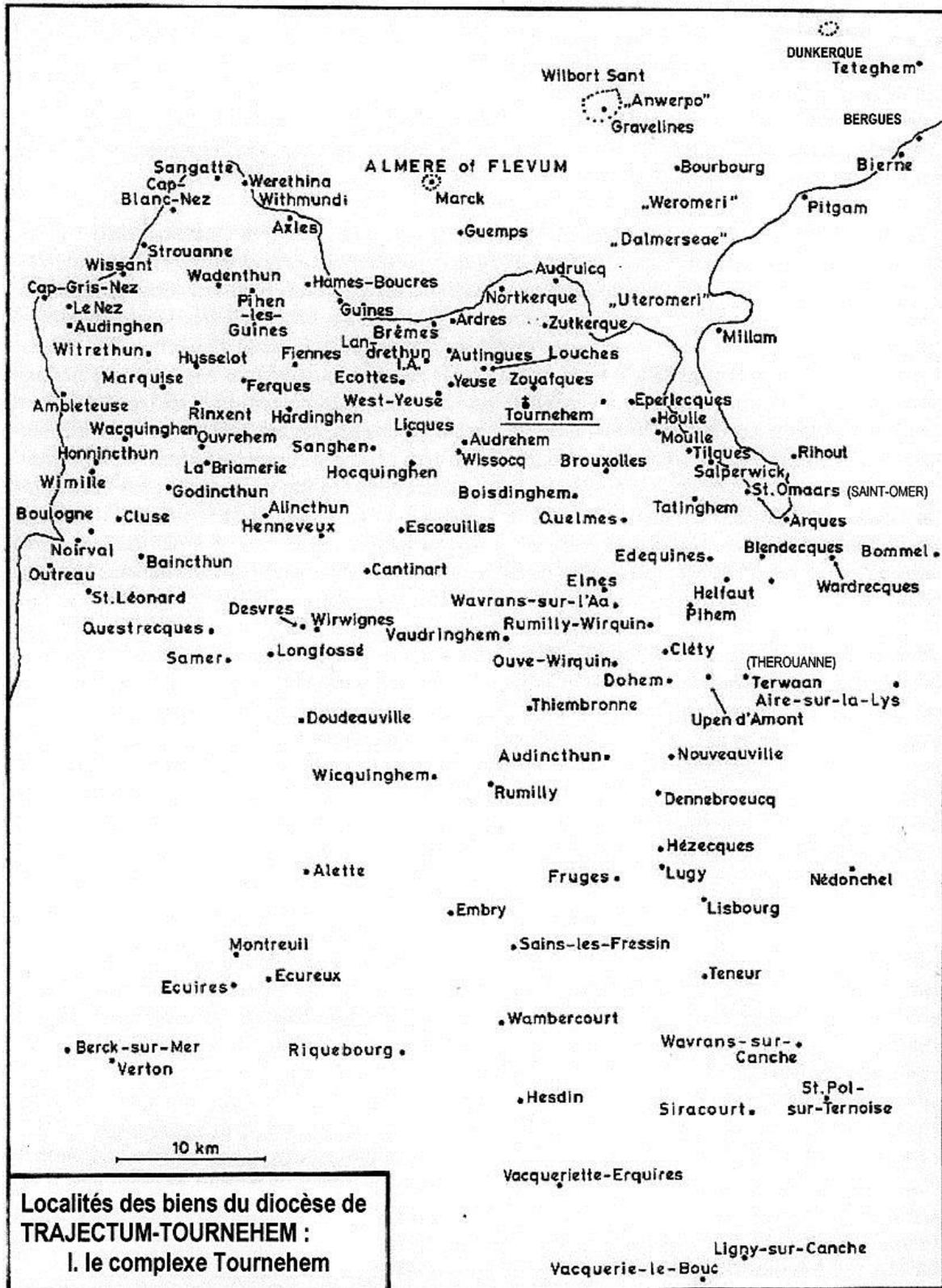
La documentation du diocèse de Saint Willibrord se trouve pratiquement tout entière dans un seul codex, le célèbre **Cartularium d'Egmond**, qui tomba du ciel au XII^e siècle dans l'abbaye d'Egmond. On ne l'a pas connu avant ce siècle aux Pays-Bas, ce qui explique pourquoi avant le XII^e siècle personne aux Pays-Bas ne souffle mot de Willibrord et de son diocèse. Bien qu'on ne sache pas de façon précise comment ce codex est parvenu à Egmond, on peut toutefois, à partir d'autres données, faire une supposition raisonnable. **L'abbaye d'Egmond a été fondée au XII^e siècle**, et non vers 950 comme on l'admet à tort. Ses premiers occupants furent un abbé et des moines venus de **Gand**. La Vita S. Adelberti (MGS, XV, p. 699 ; AS, juin VII, p. 82 - 95) rapporte que l'évêque Andreas d'Utrecht (Andries de Kuik, 1128 - 1139) et Petronelle comtesse de Hollande prièrent l'abbé de Gand de leur accorder des moines pour un monastère à Egmond. L'abbé envoya Walter, prévôt de l'établissement gantois de Lens ! (à 16 km au nord-est d'Arras), que l'évêque consacra abbé. Le 7 octobre 1143, l'évêque d'Utrecht Hartbert consacra la nouvelle église de l'abbaye d'Egmond. On n'a pas d'écrit qui nous dise que l'abbé Walter ait apporté le Cartularium dans ses bagages, mais toute cette histoire indique bien une ligne déterminée. Deuxième élément : l'apparition du codex aux Pays-Bas coïncide très précisément avec la fondation d'un monastère gantois à Egmond. A Egmond se trouvait également un Evangélaire (actuellement à la Bibliothèque Royale) qui, selon un récit légendaire, aurait été donné vers la fin du X^e siècle par Dirk I (Thierry 1^{er}) de Hollande à l'abbaye d'Egmond. Comme l'abbaye n'existait pas encore, le récit ne peut être vrai. L'origine du codex s'éclaire par le fait qu'il contient une représentation de l'abbatiale de Saint-Riquier près d'Abbeville, ce qui prouve que c'est là qu'il fut rédigé. Il n'y d'ailleurs pas que cette seule représentation. Le codex tout entier est de l'école de Saint Riquier (cf. : Grote Winkler Prins, 1968, tome VII, col. 320).

Mais voici maintenant ce qui est le plus remarquable et étonnant. Bien que l'abbaye d'Egmond ait chez elle la documentation du diocèse de Saint Willibrord, elle n'a jamais dit ni même laissé entendre que cette documentation concernait la Frise néerlandaise et Utrecht. Dans **les Annales d'Egmond**, qui débutent au XII^e siècle – à nouveau ce tournant ! – mais furent ultérieurement augmentées de toute une série d'ajouts, on ne trouve **pas le moindre mot** sur Willibrord et l'ancien diocèse de Traiectum. Les ennuis ne commencèrent que lorsque Utrecht au XIII^e siècle eut en sa possession une copie du Cartulaire d'Egmond, le compléta avec de monumentales falsifications précisément destinées à établir un lien entre le diocèse de Willibrord et Utrecht, et présenta l'ensemble comme la documentation vraie et authentique d'Utrecht. Tous les historiens sont tombés dans le panneau ; Opperman avait à moitié percé cette magouille. Et lorsque j'ai donné cette reconstruction, la stupéfaction fut si grande que ma

thèse fut rejetée comme « impossible ». A tort, car les actes faux, qui furent fabriqués pour établir un lien entre Willibrord et Utrecht, sentent leur faussaire d'une lieue, ne serait-ce que du simple fait que les falsifications les plus cruciales **ne figurent pas dans le Cartulaire d' Egmond**.

Les toponymes de la liste ci-dessous proviennent **tous** du Cartulaire d' Egmond. Ce dernier contient une série de chartes qui concernent des dons de biens et de droits. L'essentiel des toponymes se trouve dans la liste datant des environs de 870. L'évêque Hunger de Tournehem avait pris la fuite en 857 devant les Normands. Il revint après un certain temps dans son diocèse et se mit à l'œuvre pour tout remettre en ordre. Pour ce faire, il appela des groupes de gens à témoigner de ce que le diocèse avait eu en sa possession. La relation de son enquête a livré une longue énumération de localités. J'ai rassemblé les noms de cette liste et des chartes. Voici le résultat : **toutes les localités se situent en Flandre française** :

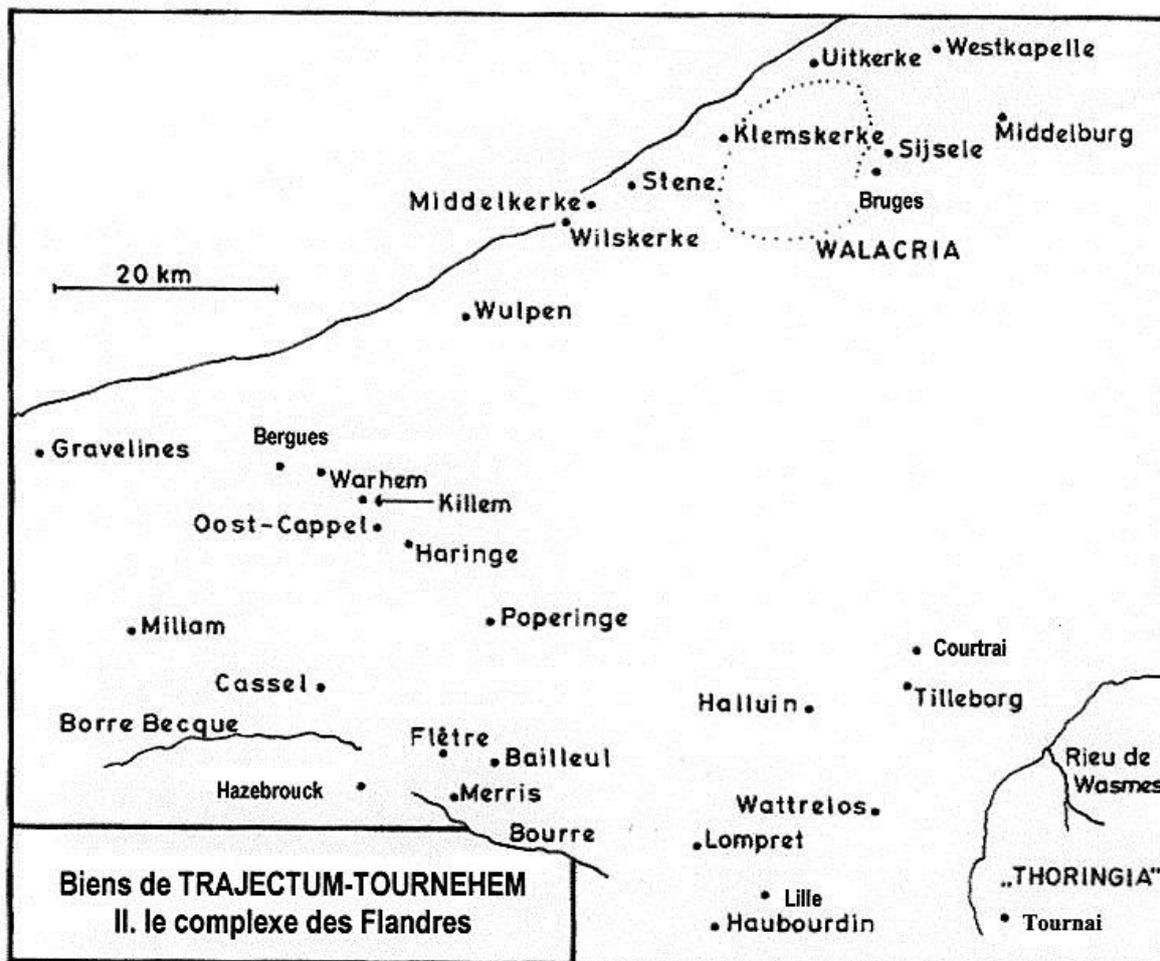
Accasthorp - Acheville.	Ductinghem "in pago Islo" - Todincthun.
Adrichaim - Audrehem.	Isla - la Lys.
Aefternacum - Eperlecques.	Eddingem - Edequines.
Aladna - Alette.	Edesthorpa - Audembert.
Alatinge - Alincthun.	Elfnum - Elvelinghen.
Alfna - Eleu-dit-Leauwette.	Ellenwik - Elincourt ou Elinghen.
Almere - Plaine Flamande.	Ellunthem - Alincthun ou Alinthus.
Alvitlo - Avion.	Elste - Elnes ou Halloy.
Amuthum - (embouchure du fleuve Aa).	Embriacum - Embry.
Anansati - Annezin.	Ep - Eps.
Asnon - Sonnevile.	Ermkina - Ermicourt.
Astburon - Acquin-Westbécourt.	Feedna - voir Fethna.
Axmeriscota - Les Marichons.	Felison - Feuchy.
Bante - Bainghen.	Felua - Flevum.
Baradum - Barastre.	Femgrima - Frémicourt.
Batchem - Battinchen ou Bachy.	Fennepa - Fampoux.
Beccanburon - Béconval.	Feratina - Frétin ou Fernaville.
Beinheim - Bainghen ou Bayenghen.	Fethna - voir Huita.
Benetfelde - Bénifontaine.	Flethite - Fléchin.
Bergum - Berquen ou Bergues.	Flevum - voir Almere.
Bevorhem - Beuvrequen.	Fore - Forest ou Fordres.
Binorthanflieta (au nord de la rivière).	Forebourg - Fournehault.
Bisuthanflieta (au sud de la rivière).	Fornhese - Yeuse.
Blectinghem - Bléquin.	Forschate - Fouquières.
Bomala - Bommel.	Fresdore - Fresnicourt.
Braacanhem - Braquincourt.	Fresionowic - Fressenghe ou Frissinghe.
Bracola - Brackelerot, maintenant Neuve-Chapelle, Brouxolles ou Broxeele.	Fumarhara - Furmeshem.
Bredhem - Berthem.	Galinghem - Garlinghem.
Brokhem - Les Breux.	Ganga - Gagnicourt.
Bunninchem - Bonningues-les-Ardres ou Beugy.	Germepi "près de l'Islo" - Grémecourt.
Buosinchem - Boëseghem ou Bézinghen.	Isla - la Lys.
Burent - Buire-le-Sec.	Gestnipemutha - Questinghen.
Calmere - Caullery.	Getzewald - Gazevert.
Camminga - Campigneulles.	Ginnela - Guinecourt.
Camthorpa - Cantinart.	Gintasstrip - Givenchy-en-Gohelle.
Corscan - Courset ou Course.	Gisleshem - Guslinghem.
Cunulfem - Cuinghem ou Cuinchy.	Gnisingo - Ghissignies.
Dalmerse – partie de l'Almere.	Godolfem - Godelimbrouecq.
Daventre - Desvres.	Greveningo - Gravelines.
Dorestadum - Audruicq.	Gruosna - Grosville.
	Haemni - Le Hamy.
	Haltne - Halinghen.



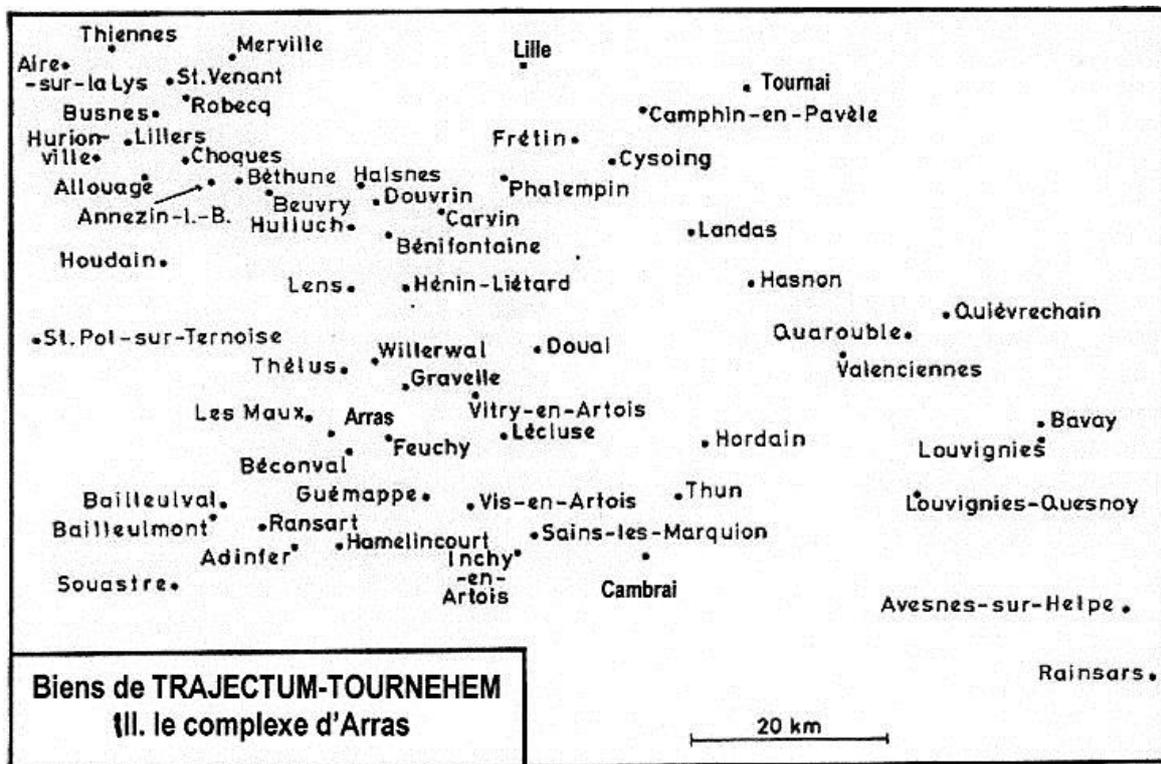
Carte 33

Hanatce - Annezin.
 Haragum - Haringe.
 Haralem - Harelol.
 Hasehem - Hazuingue ou Azelinghen.
 Hassi - Achiet ou Assinghen.
 Hegginghem - L'Aigle.
 Heliglo - Helfaut.
 Helisthe - Oust.
 Hellouwa - Allouage.
 Helnere - Elnes.
 Helspenni - Elceka, maintenant Nordausques
 ou Heuchin.
 Hem, rivière - Hem.
 Hengistcoto – Ecottes.
 Heoa - Ouve-Wirquin.
 Herawinna – Herasvesnes
 Hermeshe - Hérimetz.
 Herodna - Héronval.
 Hesim - Yeuse ou Haisnes.
 Heslem - Hélesmes.
 Heslemaholta - Hellemmes.
 Hesola - Hézecquel.
 Hintingoe - Hindinxent.
 Hlithum - Listergaux.
 Holanwegh - Hollingues ou Haut-Wignes.
 Holtlant - Houtkerque.
 Holtsele - Holsinghen, maintenant Assinghen.
 Hordheim - Heuringhen, Hourdain ou Olhain.
 Hosteppinheri - Hottinghen.
 Hostsagnem - Sainghin.
 Hosunhem, Husenham - Husen, maintenant
 Wissant.
 Hovarathorp - Offrethun.
 Humella - Wimille.
 Hunderi - Hordain ou Humbercamp.
 Husidina - Houdain ou Hesdin.
 Hustingest - Autingues.
 Huwido - Hove ou Houvin.
 Isla, rivière - Lys.
 Landei - Landas.
 Landiage - Landrecies.
 Langhare - Lagnicourt.
 Langongest - Longueville.
 Lanthem - Lens.
 Lauvichi - Lauverdail.
 Legihan - Lédinghen ou Ligny-lez-Aire.
 Leithon - Ledquen.
 Leomeriche - Leodedringas, maintenant
 Beaurainville ou Lostebarne.
 Ler - Laires ou Lières.
 Leri, Hleri - Lières.
 Lethem - Lestrem.
 Lidum - Liby.
 Limbon - Limon.
 Lippinge - Dippendalle.
 Lisidinon, Lisiduna - Licques.
 Litlongest - Listergau ou Langastre.
 Liusna - Loison ou Lieussent.
 Lodichem - Lédinghen.
 Lokkia, Loccha, rivière – Loquin.
 Lompchen - Lompriet ou Longpré.
 Lonoralaca - Longuerecque.
 Loppishem - Louvignies.
 Lorek - Lorgnies.
 Lote - Louches.
 Luddingem - Lottinghen.
 Luona - Loisne.
 Lux - Luy.
 Macteshem - Mecquignies ou Maquétra.
 Madua - Madeux ou Madick.
 Marandi - Marant.
 Marithaime - Marest.
 Marsna - Marnes.
 Masalandum - Mazinghen ou Moslains.
 Masamuthon - Marsum, Marck.
 Medemolaca, eau - Meldick près de Saint-
 Omer.
 Merchishem - Merkeghem ou Markenés.
 Mocoorth - Mottehault.
 Nesse - Le Nez.
 Nesseshort - Nesle.
 Nifterlaca - Eperlecques.
 Niumago - Noyon.
 Northanheri - Norrent-Fontes, Northout ou
 Nortkerque.
 Nortwalde - Noir Bois, Noirmal ou
 Noircarmes.
 Nuazefelde - Nesles.
 Osbragtteshem - Brexent-Enocq.
 Osfrithem - Honvault.
 Osgeresgest - Engoudsent.
 Oslem - Etrehem.
 Ostarburghum - Ostrehove ou Ostreville.
 Osterbac - Est-Mont.
 Otersem - Ostrehove.
 Pathem - Pitgam.
 Pillinghem - Peuplingues.
 Pischem - Pichevert.
 Polgest- Polincove.
 Potarnem - La Poterie.
 Prast - Pré-de-Licques.
 Rhem, rivière - Hem.
 Rinasburg - Riquebourg ou Rinxent.
 Riswic - Richebourg.
 Riswic - Le Rietz.
 Rodanburg - Rotembert.
 Rothulfuassenhem - Helvelinghen.
 Rudinhem - Rodrechen ou Rodelinghen.

In berghem . vi . In uerster burghem . v . In oster burghem .
 . ii . In brokhem . i . In eunulsthem . iii . In godolfhem . ii . In
 pisehem . i . In ganga . vii . In gusingo totū scī martini . In
 uer ut mundhem . v . In husidina . iii . In lidam . ii . In uaga
 ra felda . ii . In odoschorpa . iii . In pathem . ii . In sube husū
 totū scī martini . In haragum . iii . In sube rem . ii . In blec
 tingham . ii . In scoronlo . iii . In bergum . v . In bonet felda .
 ii . In cāpchorpa . i . In beccanburen . i . In uranlo . i . In ter
 le . tertia pars scī martini . In uuron due partes totius tē
 scī mart . cū ecclis utriusq; terre . & in uarohē similiter .
 Decima quoq; nauū que illuc pcellarū impetu feruntur .
 ac in uentionis ad scī martinū p tunc . q; teloneū n̄ habet .
 De teloneis quoq; ⁊ de negotio aut undecūq; ad partē regia
 ius fisci censum exigere debet om̄is decima scī martini est .
 sumit ⁊ de tributo qd̄ huf lotho uocat̄ . In ueromeri om̄is
 piscatio . & in utero meri laxatio retū qd̄ tregal dicit̄ om̄is
 ⁊ dimidiū piscationis ad scī martinū pertinet . In dalmer
 see tota piscatio scī mart . In get ro uuald . in flumine fen
 nepa om̄is piscatio scī mart . In amurthon septē uiere ad pis
 candum . In almere regalis decima census q̄ uocat̄ cogsculd . In
 nesse uilla cū om̄i piscatione . Decima etiam in almeri de
 sagens scī martini est . Sed modo ille alię partes nouem
 pprie sunt scī mart . sed ⁊ alia piscatio in flumine feht .
 tota scī mart . cū om̄ib; stāguis ibi ad iacentib; om̄is q; aque
 in nistar laca . cū om̄i piscatione scī mart . De uuis or̄
 in aluulo mansū dñicatu cum terra salaricia scī marti
 ni . cū seruis in eadē uilla cōmanentib; quoz hec sunt no
 mina . Folhate . hoffer . Redbald . Sarger . Thucmer . Redger .
 Redulf . Sinath . Reingerd . Saxbraht . Aldo . Ricbald . diac .
 Vuibald . Tiebo . Hano . Vulfbold . Aldolf . Goldulf . Indulf .
 Garbald . Garhelm . Hotta . Sarger . Euorbald . Oflef . Ofbraht .
 Tazro . E do . Quo qd̄ isti habuerunt nunc cōputatum est



Carte 34



Carte 35

Rufingen - Rouvignies.
 Rugrum - Rouvroy.
 Ruperst - Rupembert.
 Scata - Setques.
 Schupildhem - Schoubrouck ou Schéfol.
 Scoronlo - Scorepanche, maintenant les Cottes Penches.
 Scranaholt - Créhem.
 Seist - Setrez.
 Simile - Sibiville ou Simberg.
 Sinuinum – Séninghen.
 Sliesthorp - Lisbourg.
 Stene - Steene.
 Strude - Strouanne.
 Strouannes – Estrouannes-lez-Wissant.
 Suattingaburim - Sontingevelt - Saint-Inglevert.
 Suegon, Suegsnon, Suegsna - Zouafques.
 Suetan - Zunesticq.
 Suhthusum - Zuthove ou Zutkerque.
 Suinoverit - Suinard ou Zwinart, partie de l'Almere près de Saint-Omer.
 Sulvelde - Saulchoy.
 Suthrem - La Suzoye.
 Taglingi - Tailly ou Tagneville.
 Taglingtos - Terlicthun.
 Tengrina - Tingry ou Tringhen.
 Teratina - Tardinghen.
 Tangburga - Taigneville, Tanny ou Tangry.
 Texle, Tlex - Axles près de Calais.
 Theodon - Todincthun.
 Theotorne (lire : Theoborne) - Tiembronne.
 Thiele - Tilques.
 Thorhem - Tournehem.
 Thulere - Thélus ou Douriez.
 Thuuina - Thun.
 Traiectum - Tournehem.
 Trinmithi - Tiremande ou Tringhen.
 Turre - Tournes ou La Tour.
 Ubberon - Ouvrehem ou Humbert.
 Uberan - Auvringhen.
 Ubkirika - Nortkerque.
 Uphuson - Upen ou Le Pen.
 Upwilkanhem - Wicquinghem.
 Uranlo - Hurionville.
 Uteromeri – partie de l'Almere.
 Uttarlo - Uzelot.
 Uurdin - Ourton.
 Uvia - Houvin-Houvigneul.
 Valcanaburg - Fauquembergues.
 Velesan - Vélinghen.
 Velgasse - Belsace.
 Wada - Wail.
 Vurdin - Wierre-au-Bois ou Wirquin.
 Wabbinghem - Walbinghem, maintenant Outreau.
 Wadaha - Wahagnies ou Wailly.
 Wadinghen - Wadenthun ou Wingthun.
 Waganwega - Wacquinghen.
 Wagarafelde - Wagonlieu.
 Waricheshem - Warcove.
 Warmelde - Vermelles.
 Waroht - Waringuezelle ou Wargnies.
 Wefrisse - Wavrechain.
 Welesan - Welles ou Violaines.
 Wemminge - Wamin ou Wimille.
 Wennapan - Wanquetin.
 Werdupa - Wardrecques.
 Werfhem - Wavrans-sur-Aa.
 Werheim - Warhem ou Wéringhen.
 Werken - Verquin ou Wirquin.
 Weromeri – partie de l'Almere.
 Westanne - West-Andern ou West-Andres.
 Westarburgum - Westbécourt, Westrehem ou Westrehove.
 Westarhesi - West-Ecques ou West-Yeuse.
 Westeppinheri - Epiquenhem.
 Westsagnem - Sachin.
 Widoc - Wissocq.
 Willishem - Willies ou Willems.
 Wilkenhem - Willencourt ou Wicquinghen.
 Winwarflet - Zwinart, partie de l'Almere près de Saint-Omer.
 Wiron - Wéringhen.
 Withmundum - Wissant.

Ce sont 262 toponymes, la plupart **purement romans**, qui de toute façon n'ont pas pu se situer aux Pays-Bas. Ce sont 262 noms de localités dont on voudrait qu'elles se soient situées autour d'Utrecht entre 690 et 870, au cours d'une période où dans les terres basses des Pays-Bas **n'est pas prouvée archéologiquement l'existence de ne fût-ce qu'une seule localité**. Disons-le tout net et sans fioritures, afin que chacun s'en pénètre bien : **les médiévistes néerlandais ne cessent de fanfaronner avec leur Saint Willibrord à Utrecht alors que toutes les villes, biens et droits de son diocèse se situent en Flandre française**. Le scandale dans tout ça, c'est qu'ils le savent depuis 1965¹⁴⁹, et que,

¹⁴⁹ Ndr. : En effet, après la parution du *Vraagstukken in de historische geografie van Nederland* d'Albert Delahaye, il ne leur était plus possible de l'ignorer.

tout à fait consciemment et pernicieusement, ils continuent à égarer le public néerlandais, tout simplement parce qu'ils n'ont pas le courage de reconnaître leurs bourdes. Ils savent que le Cartulaire d'Egmont contient 262 noms de localités qui n'ont jamais été trouvées aux Pays-Bas et n'y existent donc pas. Ils savent que **Trajectum** et **Dorestadum** se trouvent parmi 260 noms de localités de Flandre française, et ne peuvent donc pas être Utrecht et Wijk bij Duurstede. Ils connaissent l'existence de 262 preuves que le diocèse de Saint Willibrord était quelque chose de tout à fait différent du diocèse d'Utrecht et se situait dans une toute autre région. Ils savent aussi que les gens incompetents qui se sont intéressés à la question ne connaissent pas cet écrasant ensemble de noms, mais ils les laissent continuer à étaler leur incompetence, parce que chaque attaque contre moi, résolue ou niaise ou tout à fait nulle, couvre chaque fois un peu plus leurs dénégations. Mais ce qu'ils savent le mieux c'est que le grand public non averti n'a pas la moindre idée des 262 localités de Flandre française qui figurent dans la documentation de Saint Willibrord, si bien qu'eux aussi ont le champ libre. Ils savent aussi que je le sais. Cela explique pourquoi ils ont si anxieusement évité de lancer une discussion sur Saint Willibrord et son diocèse, car alors, et cela ils le savent aussi, on ouvre la boîte de Pandore du Cartulaire d'Egmond. Mais ils savaient aussi que cela arriverait quand même quelque jour. C'est pourquoi il fallait de toutes les douteuses façons me rendre ridicule et m'enlever la parole¹⁵⁰. Qu'ils ne nient pas qu'ils savent tout cela, car s'ils veulent tenter cette échappatoire, il n'y a qu'une alternative, c'est qu'ils soient des nullités en matière d'étude des sources. Mais ce n'est pas le cas. Ils connaissent comme leur poche le Cartulaire d'Egmond, la source par excellence du diocèse de Saint Willibrord. Ne reste donc qu'une seule conclusion : ils se sont rendus coupables d'une fraude scientifique, et qu'ils soient une dizaine ou une vingtaine – je ne vais même pas me fatiguer à compter – ils ont perdu tout droit au titre d'historiens intègres parce qu'ils sont là à fanfaronner avec un seul nom d'une source et en passent 261 de cette même source comme n'ayant rien à voir avec l'affaire. Ils poussent en outre leur impudique culot jusqu'à affirmer au public que **je passe des éléments**, alors qu'eux-mêmes le font **quelque deux mille fois !**

Saint Willibrord était archevêque des Frisons. Cette liste de noms montre où habitaient les Frisons à cette époque, à savoir en Flandre française, ce que Tacite et les autres auteurs classiques avaient déjà clairement dit il y a vingt siècles. Nous comprenons aussi maintenant que toutes les batailles des Frisons aient eu lieu en Flandre française, ce qui est du reste logique vu que Pépin et Charles Martel les attaquèrent dans leur propre pays. C'est pure folie de supposer que les Frisons néerlandais se rangeaient chaque fois en bataille en Flandre française pour attendre leurs attaques. C'en est donc fini de la fable que les Frisons occupaient la Frise néerlandaise dès l'époque romaine. L'impitoyable conclusion c'est qu'après avoir éliminé le cœur des mythes néerlandais, il faut commencer à débarrasser tout ce qu'on en a déduit, et ce ne sera pas rien. Il est clair que ceci concerne aussi bien la période romaine que le haut moyen âge.

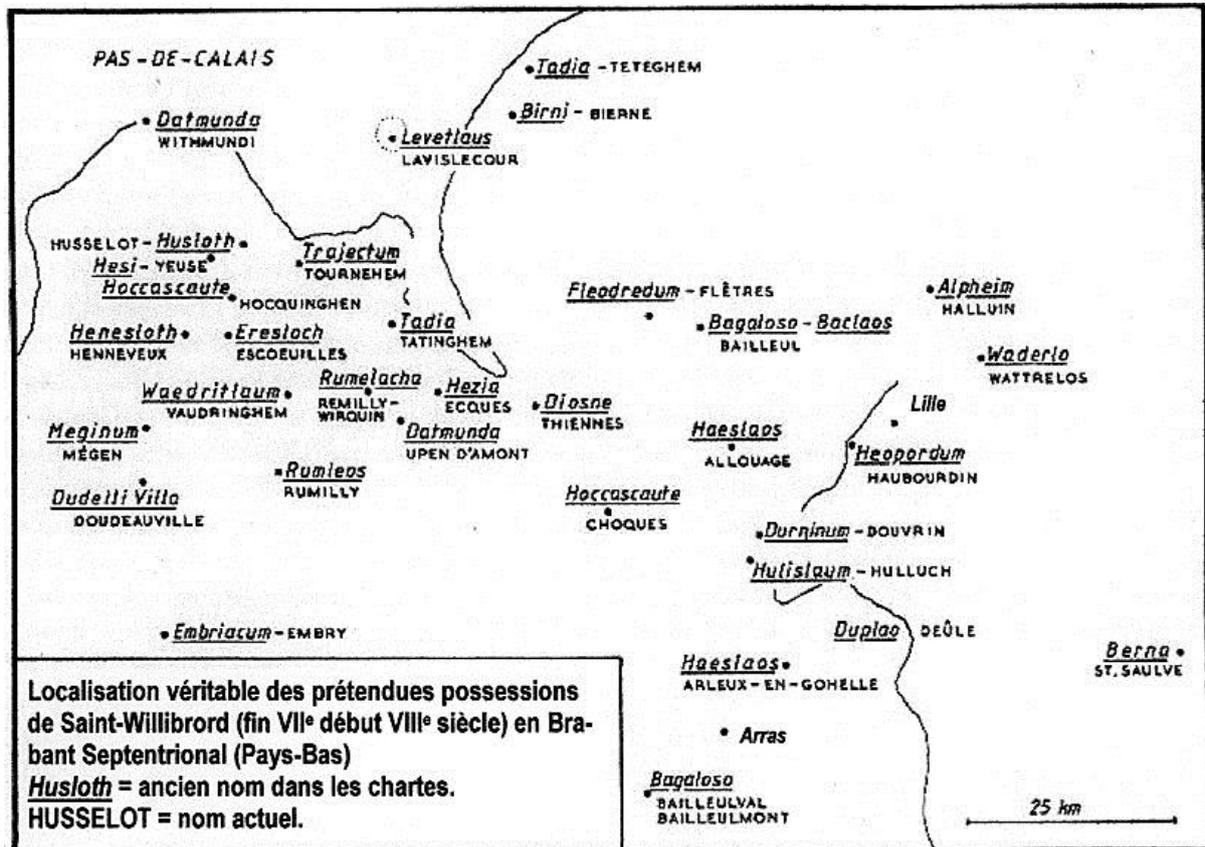
Texte 492. Les toponymes des chartes de l'abbaye d'Aefternacum – Eperlecques.

Après avoir localisé tous les noms de la documentation du diocèse de Traiectum-Tournehem en Flandre française, il va de soi qu'il convient aussi de rechercher en Flandre française les églises et biens de **l'abbaye de Saint Willibrord**. Ils s'y situent en effet tous, ce qui est tout à fait logique, vu que l'abbaye était le centre tant matériel que spirituel de la mission. C'en est ainsi fini de la plus stupide reconstitution concernant Saint Willibrord, qui consistait à situer son territoire de mission en Frise néerlandaise et à placer sa maison, disons **son presbytère** dans la ville luxembourgeoise d'Echternach.

Sitôt après la mort de Saint Boniface, l'abbaye de Saint Willibrord **est tombée aux mains d'abbés laïcs**, qui avaient ses biens et revenus en fief pour leur propre usage et profit. Puis elle fut successivement propriété de notables ecclésiastiques et séculiers. Peu après 753, il ne s'y trouvait plus de Bénédictins, mais le monastère fut peuplé par quelques prêtres séculiers qui se nommaient chanoines. Lorsque pratiquement tous les biens eurent été bradés, eurent disparu et ne rapportèrent plus grand-chose, l'abbaye d'Aefternacum tomba aux mains du comte de Luxembourg. Celui-ci

¹⁵⁰ Ndr. : Schopenhauer disait déjà que toute grande vérité passe par trois phases : on tente d'abord de la ridiculiser, puis on la combat violemment, enfin on l'accepte comme une évidence.

refonda en 973, donc après un intervalle de plus de deux siècles, la fondation bénédictine de Saint Willibrord, à Berg sur la Sura au Luxembourg, où un monastère Saint-Pierre se trouvait vide. A l'époque et longtemps encore après, personne n'a affirmé que Saint Willibrord eût résidé ici à Berg sur la Sura au Luxembourg, parce que les contemporains ne savaient que trop ce qu'il en était. Fondée à la mémoire de Saint Willibrord et afin d'implanter son idéal bénédictin au Luxembourg, l'abbaye avait parfaitement le droit de s'approprier la dévotion au saint et de reprendre l'ancien nom d'Aefternacum, qui ne tarda pas à se germaniser en Echternach. Ce nom passa aussi à la localité de Berg et finit par évincer l'ancien toponyme. Fort curieusement l'abbaye demeura sous le patronage de Saint Pierre.



Carte 36

Puis pendant près de trois siècles, la nouvelle abbaye ne prétendit nullement être l'authentique fondation de Saint Willibrord. Cette chimère n'apparut qu'au XII^e siècle, lorsqu'une paire d'interprètes à la main légère se mirent en quête, à partir des vieilles chartes, à droite et à gauche de « riches » villages, églises et propriétés de Saint Willibrord. La légèreté ne tarda pas à se muer en « certitude absolue » - phénomène très connu et très courant - et, afin d'aider un peu cette certitude, Echternach commença au XIII^e siècle à trafiquer les actes anciens à une inimaginable échelle, entraînant ainsi la plus grande falsification de l'histoire de l'Europe occidentale. Et lorsqu'on planifie une telle escroquerie par cupidité, en y joignant une blasphématoire manipulation de fausses reliques, le tout emballé dans le culte d'un des premiers et des plus respectés missionnaires de l'Europe occidentale, on ne voit pas le bout de tout ce que cela a eu pour conséquences. Vers le milieu du XII^e siècle, l'abbaye se lança « dans un raid de pillage » - il n'y a pas d'autres termes car l'abbaye savait parfaitement qu'elle était en train de duper - et avança des prétentions en Hollande, à Anvers, dans le pays de Clèves, en Zélande et en Brabant. Presque partout on la rembarra. Seul le Brabant tomba avec les quatre fers dans le panneau, si bien que l'abbaye d'Echternach y prit pied et réussit même à accroître ses possessions jusqu'à en faire tout un complexe. C'est le fin mot des prétendues 25 églises et biens de Saint Willibrord au pays de Clèves et au Brabant oriental. Il va de soi qu'il convient de placer la charnière à l'époque exacte ; pour le Brabant, il s'agit du XIII^e siècle.

On ne peut découvrir l'image exacte d'Aefternacum – Eperlecques et naturellement aussi celle d'Echternach, qu'après avoir cherché et localisé toutes les localités des chartes. Celui qui, comme l'a fait Camps dans son « *Oorkondenboek van Brabant* » (Livre des chartes du Brabant), gobe sans réfléchir les falsifications d'Echternach, du reste faciles à démasquer, ne se révèle pas seulement une proie facile pour des faussaires mais aussi un historien totalement dénué de sens de la géographie historique. Il va de soi que les biens d'un seul et même monastère se situent dans une seule et même région, a fortiori au VIII^e siècle, et en outre que ces biens forment un complexe situé dans les parages de ce monastère. Il s'agit la plupart du temps de quelques bonniers de terre ou d'une petite rente. On peut par avance considérer comme impossibles des distances de 300 km, vu que le recouvrement des profits aurait alors coûté plus du décuple de leur montant. Restons donc réalistes ! Les localités mentionnées dans les chartes d'Eperlecques se situent toutes en Flandre française. La plus grande surprise c'est qu'**on n'y trouve aucune localité luxembourgeoise**. Inutile donc de réfuter les quatre du Brabant. Malgré cela, j'expliquerai par le menu dans le tome III comment les choses se sont passées en Brabant.

Adrichaim - Audrehem.
 Agilvingen - Englefontaine.
 Alcana - Elzange.
 Alesantia, fleuve - Authie.
 Alfeim - Halluin.
 Alulphesbach - Allouage.
 Araride - Aire.
 Ardinensis - Ardres.
 Ardinigo - Erchin.
 Babinga - Bainghen.
 Baclaos - Bailleulval.
 Bacwaldus - Bacoual.
 Bastendorf - Béalencourt.
 Berge a.d. Moezel - Berg-sur-Moselle.
 Becche - Bachy.
 Bedensis - Béthune.
 Betherberch - Béthencourt.
 Bettinum - Béthune ou Beutin.
 Bichendorf - Biache-Saint-Vaast.
 Billiacum - Billy-Berclau.
 Birni – Bierne ou Berneville.
 Biveren - Beuvrequen.
 Blinsa - Blingel.
 Bloheim - Bloville.
 Bloide - Boulay-Moselle.
 Bollanevilla - Boulogne.
 Bollingen - Boulogne.
 Bonelar - Boneval.
 Bruonike - Brunémont.
 Buchlide - Bouquinghen.
 Buiras - Buire-au-Bois.
 Cale - Chelles.
 Celtina - Cléty.
 Chinicwirde - Chinchy.
 Contrein - Contery.
 Conztum - Condette.
 Cuontestum - Contehem.
 Cruopta - Crophove.
 Cruotena - Croisette.
 Crispiniaco - Crépigny.

Cunisinga - Guînes.
 Cuntelle - Contes.
 Dagoradavilla - Doudeauville.
 Dam - Dohem.
 Dangasbroch - Dennebroeucq.
 Datmunda - Upen d'Amont.
 Deosne - Thiennes.
 Dissena - Thiennes.
 Doffeninge - Doffines.
 Dublensis - Deûle.
 Dufla - Toufflers.
 Duplao, rivière - Deûle.
 Durninum - Douvrin.
 Dutmale - Deûle.
 Edegreia - Ennery.
 Edingen - Edingen.
 Edinga - Edequines.
 Ekkivelt - Hagen.
 Eptiacum - Eps.
 Eresloch - Herlies.
 Erle- Herly.
 Ernenche - Arnêke.
 Euringas - Averdoingt.
 Fedriche - Féchain.
 Felison - Feuchy.
 Finnelar - Fiennes.
 Fidiacus - Fiefs.
 Fleodredum - Flêtre.
 Frisingen - Fersinghem.
 Fuckinsheim - Poix-du-Nord.
 Fulbach - Volpit.
 Furchus - Fouquières.
 Gandridingen - Gondardennes.
 Gangulfo - Gennes.
 Ganlingas - Gullegem.
 Gauriagum - Gouy-sous-Bellone.
 Geinne - Guémy.
 Gelastorf - Galametz.
 Gingen - Guînes.
 Gladebach - Glatignies.

Goderdorf - Godenthun.
 Goncingen - Goningselle.
 Gottingamora - Gouy-en-Artois.
 Gozenseim - Gonnehem.
 Gruona - Gruson.
 Guodendale - Vionval.
 Haemni - Ham-en-Artois.
 Haeslaos - Loos.
 Hagelinga - Avesnes-les-Aubert.
 Hagemathingas - Haquembergue.
 Hagenen - Haquembergue.
 Hagulvingas - Hallenges.
 Halbodingem - Herbinghem.
 Haldingas - Haussy.
 Haldonville - Haldincourt.
 Hanarem - Nabringhen.
 Hasmaringa - Herasvesnes.
 Heldingen - Hallines.
 Hemmeingestal - Hem-Langlet.
 Heopordum - Haubourdin.
 Hettilbrucke – Hellebrouck.
 Hezia - Haines.
 Hingendorf - Inxelles.
 Hissenacha - Echinghen.
 Hoccascaute - Choques.
 Hoensal - Honval.
 Holzheim - Holsinghem, Assinghen.
 Honorichinga - Hornaing.
 Houvelerndal - Ouve-Wirquin.
 Huita, fleuve - Albis, Aa.
 Hugumarchi - Valhuon.
 Hulislaum - Hulluch.
 Hullingen - Houlle.
 Husloth - Uzelot.
 Karles - Carly.
 Ketechi - Kuntzig.
 Langenrech - Longuerecque.
 Laren - Laies.
 Lauvichi, rivière - Laque.
 Landinghen - Linghem.
 Levetlaus - Laventie.
 Limana - Lemoncourt.
 Lincera - Linzeux.
 Lippia - Lys.
 Loffna - Longfossé.
 Longni - Loison.
 Lullingas - Leulinghen.
 Luthenwilre - Lottinghen.
 Lutherburne - Lostebarne.
 Luvigus - Luy.
 Marca, rivière - Marcq.
 Marsum – Marck-lez-Calais.
 Matringa - Matringhem.
 Meckele - Macquinghen.
 Medona - Moyenneville.
 Meginense - Mégange.
 Meginum - Maing.
 Mannegen - Maninghem.
 Mere - Méricourt.
 Mermerdinga - Mazinghen.
 Methensis - Montaigu.
 Methringen - Matringhem.
 Midochi - Midleca, maintenant Saint-Blaise.
 Meginensis - Maing.
 Millingi - Millonfosse.
 Mithogowe - Mégange.
 Morinesbrunnon - Morenchies.
 Mulnaim - Molinghem.
 Munderchinga - Monneron.
 Murirato - Moriaucourt.
 Nathneim - Nantois.
 Niele - Nielles-lès-Calais.
 Nitro - Nedon.
 Nuomera - Nomain.
 Odinga - Beaudignies.
 Officinus - Offin.
 Ombriga - Ambrines.
 Otringas - Outrebois.
 Ossewilre - Bissezele.
 Oszuwilre - Ostrehove.
 Peninse - Pénin.
 Piffegen - Peuplingues.
 Provia - Prouvy.
 Prunia - Provin.
 Puthilingin - Puisieux.
 Quortolodora - Carly.
 Reginoldingas - Regneauville.
 Renensis, pagus de l'Escaut.
 Ridenas - Rédange.
 Rinbara - Riencourt.
 Rodelinga - Rieux-en-Cambrésis.
 Rodemachkeren - Rodemack.
 Roldingen - Rollancourt.
 Rorespach - Rorichove.
 Rumelacha - Remilly-Wirquin.
 Rumleos - Rumilly.
 Rutichine - Rusteghem.
 Salagowe - Selle.
 Salvensis - Saulzoir.
 Scadingas - Scadembourg.
 Sigonne, rivière - Senne.
 Sismere - Simencourt.
 Spetneria, rivière - Spiers.
 Sprusdare - Esquerdes.
 Steineim - Steene.
 Sumingen - Sommain.
 Tadia - Tatinghen.
 Thilde - Tilly-Capelle.
 Thoringia - Tournai.
 Tumme - Teneur.

Uffeninge - Offin.
 Uren, Urva - Vérin.
 Urversen - Offrethun.
 Vaedritlaeum - Vaudricourt.
 Velspach - Esquelbecq.
 Vellin - Velving.
 Vilare - Wierre-au-Bois.
 Vitro - Vitry-en-Artois.
 Wabarensis - Wavrans-sur-l'Aa.
 Wabracensis - Wavrechain.
 Wachconvillare - Le Waast.
 Waderloe - Wattrelos.
 Waetriloe - Wattrelos.

Waldelingas - Wailly-Beaucamp.
 Warthanc - Wardrecques.
 Weimodo - Wigmodia - Wissant.
 Weirthen - Verton.
 Wesele - Wasselau.
 Widenbruchka - Widdebroucq.
 Wilz - Welles.
 Wimplendechim - Wicquinghen.
 Winx - Wins.
 Wis - Wismes.
 Wodingo - Wadenthun.
 Wolfsvalt - Wolphus.
 Zuttinge - Zudhove.

Remarquez bien ce qui découle de cette liste. Saint Willibrord était apôtre et archevêque **des Frisons**. Son abbaye jouxtait son siège épiscopal. Donc toutes les localités des chartes appartenant à l'abbaye d'Eperlecques se situaient **dans son diocèse** ; ce diocèse se situait en **Frise**, si bien que nous pouvons ajouter 214 toponymes à la documentation de ce diocèse, et donc à la Frisia. Les localités sont introuvables au Luxembourg, et plus encore en Frise néerlandaise ou ailleurs aux Pays-Bas. L'ensemble du complexe se situe en Flandre française, si bien que cela met un terme définitif au stupide éparpillement des possessions de Saint Willibrord à travers la moitié de l'Europe de l'ouest. Quiconque dispose d'une raison humaine normale comprend maintenant aussi que ces 214 cas s'ajoutent à la déjà longue liste des preuves **que Saint Willibrord n'a jamais résidé à Utrecht**.

Texte 493. Les toponymes des chartes de Werethina-Fréthun.

Saint Ludger, qui fonda le monastère de Werethina, reçut en 793 la première donation. Le monastère se situait à **Weretha** au sud-ouest de Calais. La localité et le nom sont attestés par un fait de 944, lorsque les reliques de Saint Wandrille furent transférées de Boulogne à Bruges. Partie de Boulogne, la procession passa **par Weretha** près de Sangatte ou Wissant, via le haut ados sablonneux d'Oye, et par Bergues pour gagner Bruges. La localité a disparu par la suite soit à cause d'une guerre soit par l'action de la mer, vu que les inondations et régressions ultérieures ont apporté de grandes modifications au paysage. Le nom fut même tellement oublié que personne ne vit une relation entre Werethina et cette région et que le déplacement de ce nom au pays de Münster et sa germanisation en Werden ne furent plus remarqués. Nous avons vu plus haut que quelques toponymistes français soutiennent l'identité entre Werethina et Fréthun. Vous trouverez dans le tome II des preuves supplémentaires de la justesse de ce point de vue.

Bien qu'il soit évident que Saint Ludger oeuvrait dans la même région que Saint Willibrord, il ne lui a pas succédé sur le trône épiscopal de Tournehem, bien qu'il ait exercé la fonction épiscopale dans une contrée voisine d'Arras. Il n'a pas davantage été moine à l'abbaye d'Eperlecques. C'était un autochtone, qui, à partir des propriétés de son père à **Suabsna** – Zouafques et **Werethina** fonda une communauté de prêtres qui se nommait bien monastère et abbaye mais n'était pas rattachée à un ordre. Le fait qu'une telle communauté se formât et s'organisât et tentât de trouver une existence matériellement assurée avant de s'affilier à un ordre était tout à fait normal à cette époque. Dans les chartes, Saint Ludger est, jusqu'en 804, appelé prêtre et abbé ; dans un acte de 806, il apparaît pour la première fois comme évêque. Il mourut en 809 après avoir exercé quelque temps les fonctions d'évêque en **Ostrachia**-Ostrevant, à **Hugmechi**-Valhuon, à **Hunusga**-Honnebecque, à **Emisga**-Les Amusoires, dans les parages de la rivière **Labeki** – La Laque, toponymes et hydronyme tous situés dans une contrée à l'ouest d'Arras. J'ai précédemment laissé ouverte la possibilité qu'en relation avec les migrations des Saxons il ait résidé à Münster, mais une étude précise de ses Vies prouve que cette supposition est dénuée de fondement. Le diocèse de Münster, tout comme celui d'Hambourg, n'est apparu que plus tard, probablement constitué de missionnaires de cette région-ci ou de moines du monastère de Werden déplacé entre-temps. L'abbaye de Werethina, qui se trouvait tout près de la côte en un point fréquemment utilisé par les Normands pour leurs débarquements et leurs raids contre la

Francia, a été l'un des premiers monastères à devoir fuir : il aboutit dans le pays de Münster. Il emportait la tradition d'avoir été fondé par Saint Ludger, ce qui était la pure vérité, ainsi que le nom de Werethina qui fut germanisé en Werden. Les chartes conservées se situent entre 793 et 848 ; cette dernière année est celle du déménagement à Werden. L'abbaye d'Eperlecques avait périclité bien avant, ce qui explique que Ludger fonda un nouveau monastère dans la contrée. Ces données projettent un nouvel éclairage sur le diocèse de Saint Willibrord. Aussi bien Ludger que d'autres missionnaires furent installés, protégés et aidés matériellement par Charlemagne et ses successeurs, dans le territoire qui était en fait le champ d'action du diocèse de Tournehem. Il apparaît d'une part que cet évêché, du point de vue hiérarchique, se trouvait un peu en porte à faux et n'était guère défini territorialement, il y a d'autre part des signes qu'il était agité de dissensions internes. Son centre, la région autour de Tournehem, s'est souvent montré très anti-franc, non seulement à l'époque de Charlemagne mais également après, si bien qu'on ne peut prêter aux souverains une forte propension à considérer le siège de Tournehem comme le représentant exclusif de l'expansion chrétienne. Au contraire : Charlemagne établit dans la région divers autres évêques. On pourrait supposer que le diocèse de Tournehem, encore toujours peuplé de missionnaires irlandais ou anglais, comprenait également qu'il devait contribuer à former un clergé indigène et à constituer un diocèse intégré à la hiérarchie normale. Ce serait toutefois une supposition par trop bienveillante : les faits montrent au contraire qu'il a voulu se maintenir en dépit de sa mise à l'écart. Il apparaît maintenant que des évêques comme Saint Lebuinus (Liévin), Saint Ludger, Saint Anschaire et Saint Willehad ont résidé tout près du siège de Tournehem, ce qui pose évidemment une question de première importance, qu'on a complètement escamotée aux Pays-Bas parce qu'on les y situait à une distance raisonnable d'Utrecht.

Au cours de la première période d'existence de l'abbaye de Werethina – et il est clair qu'elle se situait à cette époque en France ! – quelque 60 chartes ont été conservées, qui furent ensuite (au XII^e ou XIII^e siècle) transcrites dans le Codex de Werden. Blok a édité ces chartes de façon exemplaire dans sa thèse « *De oudste particuliere oorkonden van het klooster Werden* » (Les plus anciennes chartes particulières du monastère de Werden), 1960. Le mot exemplaire n'est pas exagéré, car le rendu des textes ne souffre aucune critique. Il est d'autant plus regrettable qu'il se soit trompé du tout au tout dans la détermination et la localisation des toponymes des chartes. Il croit en retrouver dans le pays de Münster et certains aux Pays-Bas. Sur le total, il n'y parvient en apparence que pour 33 localités en Allemagne et 12 aux Pays-Bas, dont le nom présente une ressemblance phonétique superficielle avec celles des actes. Sa manière de procéder selon le principe qu'il me jette si volontiers au visage, « prends les premières lettres, les autres suivront bien d'elles-mêmes », a depuis été largement adoptée aux Pays-Bas. Le fait que les noms de Werethina soient pour la plupart **romans** et que les noms néerlandais et allemands soient par définition **germaniques** n'était pas un obstacle pour lui, pas plus que la nécessité, pour localiser des toponymes, d'une raisonnable certitude de l'existence **à cette époque et en ce lieu** des localités supposées. Il est vrai qu'on ne voit que cela dans l'histoire néerlandaise : on droppe quelque part un nom et on en tire la preuve que cette localité existait, procédé dont on a même fait une industrie nationale en Brabant.

Quelques doublures ou quasi-doublures firent taire tous les doutes de Blok quant à la localisation des chartes dans le pays de Münster, bien que chaque toponymiste et chaque spécialiste de l'histoire des établissements humains doive considérer comme un problème majuscule le fait que, d'**un complexe de 256 noms**, corrélés géographiquement et institutionnellement, il pense en avoir trouvé **45** et se contente d'en ignorer **161** comme non situables, sans intérêt et n'apportant rien. Il devrait quand même s'apercevoir, même les yeux fermés, qu'il n'est pas à l'œuvre dans la bonne contrée. Dans les chartes de Saint-Bertin à Saint-Omer, qui comportent une foule de toponymes, seuls une paire de cas sont « introuvables » ou implaçables, tout simplement parce que ces localités ont disparu ; il n'en est pas moins assuré qu'elles existaient. Mais 45 prétendues localisations face à 161 escamotages, cela fait une disproportion inacceptable parce que c'est là une caricature de géographie historique. L'ouvrage de Blok est d'autant plus déplorable qu'il avait eu la véritable région à portée de main et qu'il ne l'a pas vue. En effet, dans son introduction, il souligne divers facteurs qui collent difficilement ou pas du tout dans la région de Münster, notamment une frappante modification de **la dénomination des années de règne** des rois entre 841 et 845, **seulement explicable dans le nord de la France** (sic ! je cite !). Il remarque également à juste titre la présence de mots comme **vicaris**, **waterscapum** et autres

qui à cette époque n'apparaissent que dans cette même région. Ces données, Blok les a trouvées dans les chartes de Saint-Bertin à Saint-Omer, où le lien géographique étroit avec Werethina tombe sous le sens. Il aurait dû y ajouter le nom de **Ruricgo**, le district de Roric le Normand. Cette donnée détonne en effet complètement à Werden, même si l'on situe Rorik sur la côte néerlandaise. Comme celui-ci siégeait dès 834 à Dorestadum – Audruicq, les mentions de son district ne laissent plus le moindre doute sur la localisation véritable des biens de Werethina.

D'une manière générale les toponymes du Codex de Werden sont restés intacts. Il n'y a que quelques cas où il faille supposer une erreur de transcription ou un ajustement. Le toponyme **Nifterlaca** est quelquefois remplacé par **Fislacu**, parce qu'il était trop étranger au copiste et qu'il existait un **Fischlaken** dans la région de Münster. Cet ajustement est suffisamment prouvé par le fait que les localités sous Fislacu se révèlent être sous Eperlecques dans la région authentique. Il est également frappant qu'il ait systématiquement remplacé l'hydronyme **Renus**, sans aucun doute présent dans les textes originaux par **Rura**. Cette modification est du reste suffisamment prouvée par le fait qu'on ne peut situer aucune des localités sur la Ruhr ou Roer. Cette adaptation n'a pas eu lieu dans un texte de 798 concernant **Colonia sur le Renus**, où le nom fut conservé parce cette expression semblait tout à fait acceptable en Allemagne, alors qu'il s'agissait en réalité de **Colonia – Coulogne** à proximité de Werethina, tout près des classiques Bouches du Renus – Escaut.

Comme les chartes concernent la plupart du temps de petites choses comme la propriété de petites parcelles de terre exiguës, l'utilisation de prairies et de bois pour l'élevage de cochons et autres choses plus domestiques, j'ai renoncé à donner le contenu des actes et je n'ai donné dans les listes qui suivent que les toponymes qui y apparaissent, avec leur localisation. On peut toutes les situer avec une totale certitude dans le nord de la France ; les rares cas douteux où je devais risquer une supposition que je ne veux ni farder ni dissimuler, ne sont rien comparés à l'énorme majorité des déterminations indubitables, parce que les noms forment un complexe géographique cohérent. Aux XII^e et XIII^e siècles, l'abbaye de Werden a tenté de réactiver ces possessions perdues ou inconnues, mais cette fois dans une région tout à fait différente parce qu'on ne connaissait plus l'authentique. Cela n'a rien d'étrange au regard des cas semblables d'Echternach et de Lorsch. Parfois ces prétentions s'exprimaient dans l'établissement de listes de biens qui s'étaient perdus, parfois par l'inscription d'un toponyme connu en marge d'un acte ancien comme l'amusant cas de **Salahem**, à côté duquel une main du XVI^e siècle (notez la date !) a écrit le toponyme néerlandais de **Selhem**. Lamentable historien qui donne dans le panneau (Blok o. c. p. 70, 71, 101, 116) ! Ce qui est concluant, c'est que tous les noms sont localisables dans le nord-ouest de la France, ce qui doit aller de soi puisque il s'agit du complexe de biens d'un monastère unique, complexe qui se situe naturellement dans une contrée unique. Ceci prouve primo la réalité du déplacement de ce monastère, secundo que la tradition de Saint Liévin et de Saint Ludger dans la région néerlandaise de l'Ijssel est une pieuse légende, et tertio ceci constitue une troisième et concrète confirmation de la migration forcée en Westphalie des Saxons du nord-ouest de la France. Bien que le déplacement du monastère soit imputable aux Normands, le monastère a emporté sa documentation dans la nouvelle région occupée par les Saxons déportés, documentation que l'on peut localiser jusque dans le détail dans sa région d'origine.

A côté du Codex de Werden, qui contient les actes les plus anciens, quelques listes de biens ont été conservées. Il est probable que l'abbaye, lors de son émigration à Werden, n'a pas seulement emporté les chartes mais aussi d'autres pièces comme des registres et des listes. La plus ancienne date d'environ 855 (Lacomblet, I, p. 65 ; Sloet n° 45) ; une suivante, d'environ 933-965, publiée par Gysseling et Koch dans leur *Oorkondenboek* (livre des chartes). Il va de soi qu'il faut suivre la liste complète chez Lacomblet et non chez Sloet, ce dernier ayant passé une foule de noms parce qu'ils lui semblaient par trop étrangers pour la Betuwe. En effet, pour un certain nombre de noms de Werethina, on précise qu'ils se situaient **dans la Batua** ; ces noms prouvent que la Batua appartient au complexe des biens de Werethina et inversement, si bien que de tous côtés affluent les documentations qui indiquent la région exacte. J'ai laissé de côté quelques listes plus tardives des XII^e et XIII^e siècles (Sloet n° 167, 168, 199, 393). Bien qu'on y rencontre divers noms français, parfois les mêmes que dans les actes anciens, il est clair que ces listes présentent un tel mélange de possessions **effectives** de Werden et de **prétendues** possessions antérieures, mais celles-là projetées sur la mauvaise région,

qu'il n'est plus possible de discerner ce qui est fiable dans ce salmigondis. Quand on voit que des localités françaises sont mêlées à des localités néerlandaises, les listes perdent toute valeur comme sources historiques.

LES NOMS DE WERETHINA

Ad Crucem super fluvio Arnapa (795, 801, 804, 816/17, 817, 818) est **Croix-en-Ternois**, à 4 km à l'ouest de Saint-Pol.

Ad Os Amnis (796), ce qui signifie "à l'embouchure du fleuve", est situé dans quelques textes auprès d'une des bouches du Renus. On rencontre de rares fois l'expression chez les auteurs classiques. La localisation exacte du toponyme est dans les parages de Withmundi ou Werethina.

Ailo (vers 966) est **Eleu-dit-Leauwette**, à 2 km au sud-ouest de Lens.

Aituron (liste 900) est **Etrun**, à 6 km au nord-ouest d'Arras.

Alberge (vers 966) est **Aubers**, à 15 km au nord-est de Béthune.

Aldgrapeshem (845), situé dans le pagus Suttrachi (Sudergo, voir Ostergo) est **Graincourt**, à 27 km au sud-est d'Arras.

Alfgodinghove ou Alfgatinghove (796, 799), où il est question d'un échange de terres à Widuberg et Diapanbeci sous Fislacu (voir ces noms), est **Helvelinghem**, à 4 km au nord-ouest d'Eperlecques.

Alhfridushuson (793), probablement situé à proximité de la localité de Withorpe (voir à ce mot), est **Wierre-Effroy**, à 11 km au nord-est de Boulogne.

Almeri (liste 900) ou Flevum est la baie marine entre Calais, Saint-Omer et Furnes, qui était auparavant submergée et qui est maintenant atterrie et colmatée.

Amuthon (liste 900) désigne l'embouchure d'un fleuve, en l'occurrence le Renus-Escaut dans les parages de Withmundi ou Wissant.

Andassale "in Batua" (855) est **Audreselles**, à 11 km au nord de Boulogne.

Andleda in Humerki dans la Batua (855) est **Antin**, hameau de Valhuon, à 7 km au nord-est de Saint-Pol. Voir aussi Humerki, qui est Valhuon.

Archi en Felua (855) est **Arques** près de Saint-Omer. Felua signifie Flevum ou Almere.

Arlo (820), situé dans le pagus Treant (Trélon), est **Arleux**, à 9 km au sud de Douai.

Arnapa ou Arnapi (793, 795, 804, 816), un cours d'eau, à assimiler à l'Arnefa que le Géographe de Ravenne situe dans le pays des Francs, est la **Ternoise**. (Voir Ad Crucem). Tarn est un nom générique pour cours d'eau ; apa est un mot germanique qui signifie également cours d'eau. La tautologie a conduit ultérieurement au suffixe français synonyme -oise.

Aspanmora dans la Batua (855) est **Espagnies**, fief et complexe de prairies (mora) sous la commune de Béthune.

Bacheim (798), sur la rive du ruisseau Melenbach, est **Bachy**, hameau de la commune de Cysoing, à 13 km au sud-est de Lille. La rivière est traversée par un ruisseau, bras latéral de la Marque, qu'il faut voir comme étant ce Melenbach (Ruisseau aux moulins).

Baningi (vers 966) est **Bonningues-les-Ardres**, à 3 km au sud-ouest de Tournehem, ou **Bonningues-les-Calais**, à 7 km au nord-est de Wissant, plus probablement toutefois **Bainghen**, à 24 km à l'ouest de Saint-Omer.

Batua (1a), où l'on situe explicitement quelques biens de Werethina, était le pays des Bataves, que les textes tout comme la Table de Peutinger placent dans le nord de la France, et dont Béthune était l'une des villes principales. Il va de soi qu'il faut également situer les autres toponymes de Werethina dans la Batua : je ne peux pas mentionner chaque fois que ces biens et localités se situaient en Batua. Il arrive qu'on nomme une autre partie de la région.

Berils (793) est **Berles-sur-Bois**, à 15 km au sud-ouest d'Arras, ou Berles-Mouchel, à 15 km au sud-est de Saint-Pol.

Berugtanscot ou Bernatanscot (805) est **Bertincourt**, à 27 km au sud-est d'Arras.

Bidningaham ou Bidningahusum (793, 796, 805, 806), est la même localité que celle qui apparaît dans les actes de Saint-Bertin de 843 sous le nom de Bodningahem, est **Boisdinghem**, à 11 km à l'ouest de Saint-Omer.

Bilici (799) est **Bilques**, à 6 km au sud de Saint-Omer.

Billarbeci (834) est **Belbet** dans la commune d'Henneveux. Le nom, connu sous les formes anciennes Bellebet ou Borebet, a reçu à Werden une petite adaptation au nom de la localité de Billerbeck qui se trouve dans la région de Werden.

Binkhorst (vers 966) est **Baincthun**, à 5 km au sud-est de Boulogne. Le nom est une germanisation pure et simple du nom roman.

Blidgeringmad (796) est **Blingel**, à 12 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise, ou **Blangermont-Blangerval**, à 10 km au sud-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise, nom que les toponymistes français font dériver de Blingel.

Bochursti (806) est **Bouquehault**, à 11 km au nord-ouest de Tournehem.

Boretra (820) est **Bouret-sur-Canche**, à 12 km au sud de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Bortergo (834), où se trouve Castorp, doit probablement être lu Nortergo, Noordgouw(canton ou district du nord). Il est également possible que le nom soit dérivé de Bructeri.

Braclog (801) est **Brouxolles**, hameau la commune de Moringhem, à 9 km à l'ouest de Saint-Omer, ou **Broxeele** près de Wormhout.

Brakkinghem (vers 966) est **Bracquincourt**, à 14 km à l'ouest de Lens.

Brimmum (794) est **Brimeux**, à 16 km au sud-est d'Etaples.

Bunnengao (812), où se situe Melenhem, est **Bonningues-les-Ardres**, à 3 km au sud-ouest de Tournehem.

Burlo en Felua (855) est **Bourlon**, à 29 km au sud-est d'Arras.

Burgbeki (801), "situé de l'autre côté du Widubergi", doit être compris comme "becque (ruisseau) du mont" et renvoie aux lieux-dits Mont, Est-Mont et Ouest-Mont sous Eperlecques. Le copiste de Werden peut avoir un peu modifié le nom, s'il a mis le nom en relation avec Borbeck près d'Essen (Allemagne, Rhénanie-Westphalie), supposition que rien ne vient du reste étayer. Voir aussi : Nifterlaca, Fisclacu et Widuberg.

Buxingi dans la Batua (855) est **Buissy**, à 24 km au sud-est d'Arras.

Castorp (834) dans le Bortergo (Nortergo) est **Caëstre**, à 10 km au sud-est de Cassel. Cette localité confirme qu'il faut lire Nortergo et non Bortergo.

Colonia (798) est **Coulogne** près de Calais. Après la "*Germania*" de Tacite, le fait que la ville soit nommée en relation avec le Renus ne présente plus de problème. Il est à remarquer que le copiste de Werden n'a pas modifié ce texte parce qu'il l'appliquait à Cologne (Allemagne).

Colvidum dans la Batua (855) est **Colwède**, ancien château et hameau de la commune de Rodelinghem, à 5 km au sud de Ardres.

Crastlingi dans la Batua (855) est **Questelingues**, localité sous Outreau, à 3 km au sud-ouest de Boulogne.

Crucilo (vers 966) est **Croisilles**, à 12 km au sud-est d'Arras. Il peut toutefois aussi être identique à Ad Crucem.

Dabbonlo dans la Felua (855) est **Thubeauville**, hameau de la commune de Parenty, à 13 km au nord-est de Montreuil.

Daginghem (vers 966) est Dainville, à 4 km à l'ouest d'Arras.

Darloe (vers 966) est **Terlincthun**, à 3 km au nord de Boulogne.

Diapanbeci sive Werethina (799, 800, 801), aussi décrite comme « deux rives qui montent vers le mont » dont la rive orientale n'avait pas de nom et dont l'autre s'appelait Widuberg est un toponyme disparu entre Werethina et Eperlecques. Voir aussi : Burgbeki, Fisclacu. Widuberg en Tottonthorra.

Deddingwerbe dans la Batua (855) est **Tatinghem**, à 3 km à l'ouest de Saint-Omer.

Dreginni (834), dans lequel ou à côté duquel se situe Werina, est **Dringhem** près de Boulogne. Voir aussi : Werina.

Einingi dans la Batua (855) est **Inghem**, à 3 km au nord-ouest de Théroüanne.

Elti dans la Batua (855) est **Elnes**, à 11 km au sud-ouest de Saint-Omer.

Elviteri (vers 966) est **Helfaut**, à 6 km au sud de Saint-Omer.

Enadsea (793), situé près de Berilsi, est **Ennetières-en-Weppes**, à 10 km à l'ouest de Lille.

Englandi (801) est **Ingeland**, à 6 km à l'est d'Hazebrouck.

Ewic dans la Batua (855) est **Evin-Malmaison**, à 14 km à l'est de Lens.

Fahsi (vers 966) est **Fasque**, à 5 km au sud-ouest de Fauquembergues.

Farnthrapa (837), un cours d'eau, est la **Varenne**, aussi appelée Arques, près de Saint-Omer.

Felua, Felum ou Velum, qualifié de pagus (801, 845, 855, vers 966), est le territoire du Flevum ou Almere. D'après les actes, ce nom de contrée était employé pour désigner l'est et le sud-ouest de l'Almere. Le nom n'a naturellement rien à voir avec la Veluwe néerlandaise, vu qu'il était déjà usuel en France avant que n'apparaisse le nom néerlandais, lequel ne dérive du reste pas de Flevum.

Feltu (liste 900), écrit ailleurs Fetha, est un autre mot pour Huitta ou Witta et désigne l'Albis - Aa.

Fislaca, Fislacu ou Fislacu (796, 799, 819, 838) est probablement une inconsciente et involontaire erreur de transcription de Nifterlaca. Les actes nomment en relation avec la localité : Widuberg, Burgbeki. Diapanbeci et Tottonthorra, tous noms qu'on retrouve sous Eperlecques. L'erreur de transcription et la localisation tendancieuse sont provoquées par le Fischlaken allemand.

Flaveresheim (799/800) est **Floringhem** près d'Arras, plus probablement **Floringuezelle**, hameau d'Audinghen, à 8 km au nord-est de Marquise.

Fletar/rothe (vers 966) se compose probablement de deux noms accolés à tort. **Flethar** est **Flers**, à 9 km au sud-ouest de Saint-Pol. **Rothe** est probablement le même nom que Rohthem.

Flethetti (855) est **Fléchin**, à 9 km au sud-est de Théroouanne. Le même nom ou presque le même nom est utilisé dans un autre contexte pour désigner la région du Flevum ou Almere.

Frisia dans la Batua (855) désigne la Flandre. S'il s'agit du nom d'une localité, il est difficile à situer vu qu'il existe dans la région quelque vingt localités dont les noms comportent l'élément Fris-, Frisi- ou Fresne.

Genesvurdhi dans la Batua (855) est **Gennes-Ivergny**, à 12 km au sud d'Hesdin.

Getvurdh "in Batua" (855) est **Gazemetz**, hameau dans les dunes entre Wimille et Wimereux.

Gilibecchi (817), cours d'eau sur lequel se trouve Hrodbertinga, doit être lu Gisnibecchi et désigne une becque (ruisseau) près de Guînes. Le Gilbach, affluent de l'Erft en Westphalie, a amené le copiste à une correction erronée.

Gisfridinghovum (841) n'a pas abouti dans la région à un toponyme ou à un nom de contrée. Le mot signifie : maison ou cour de Godfried (Godefroi) le Normand, ce qui établit, surtout par analogie avec Ruricgouw (district de Roric), que le nom se situait dans cette région. **Godewaersvelde**, à 11 km à l'est de Cassel, constitue une possibilité.

Hamulande est **Hamblain-les-Prés**, à 13 km à l'est d'Arras.

Hari (vers 966) est **Ergni**, à 20 km au nord-est de Montreuil.

Hasbo (vers 966) est **Habarcq**, à 12 km d'Arras.

Hasloe (vers 966) est **Halloy**, à 29 km au sud-ouest d'Arras.

Haslum dans la Batua (855) est **Halloy**, à 29 km au sud-ouest d'Arras.

Hasungen (799) ou Hasongen (vers 966) est **Hazuingue**, fief sous la commune de Réty, à 5 km au sud-est de Marquise.

Heddingrip dans la Batua (855) est **Vieil-Hesdin**, à 4 km à l'est d'Hesdin.

Heissi (796, 800) est l'une des deux localités d'**Yeuse** ou **West-Yeuse**, à 6 km à l'ouest de Tournehem.

Helmissi (804) peut être **Hermies**, à 27 km au sud-est d'Arras, mais plus probablement **Helesmes**, à 10 km à l'ouest de Valenciennes.

Heltion (vers 966) est **Heuchin**, à 10 km au nord-ouest de Saint-Pol.

Hem dans la Batua (855), à distinguer du cours d'eau Hem, est **Hem**, à 9 km au nord-est de Lille, ou **Hem-Lenglet**, à 9 km au nord de Cambrai.

Heri (vers 966) est **Erin**, à 11 km au nord-ouest de Saint-Pol.

Hernascet (830) est **Le Héricat**, hameau sous Bonningues-les-Ardres, à 3 km au sud-ouest de Tournehem.

Herthingi (vers 966) est **Hersin-Coupigny**, à 9 km au sud de Béthune.

Hesepa ou Hesepe (809/827, 841), auprès de laquelle se situe la localité de Mulenegia (**Mouchy-Cayeux**), est une dysgraphie de l'hydronyme Arnapa employé ailleurs (voir à ce mot) et désigne la Ternoise. La présence d'un cours d'eau appelé Hesper dans les parages de Werden a amené le copiste à cette modification.

Hesingi (834), probablement pas identique à Heissi, est **Isques** près de Saint-Omer, auparavant connu sous le nom d'Isezza, Iseca et autres formes.

Hestratescethe (847), où la personne nommée dans l'acte de 841 en relation avec Witt (Witternesse) possédait un héritage, est **Estrée-Blanche**, à 18 km au sud-est de Saint-Omer et à 3 km de Witternesse. Voir aussi : Witi. Il est fort possible que ce toponyme soit également constitué de deux

noms accolés et qu'il faille en détacher Escethe, qui est en ce cas **Achiet**, Le Petit et Le Grand, à 19 km au sud d'Arras.

Hinlesum dans la Batua (855) est **Inxelles**, hameau la commune de Quelmes, à 9 km à l'ouest de Saint-Omer.

Hisla, ou Isla (796), cours d'eau, est la Lys en France et la Leie en Flandre belge. Les localités nommées dans les actes de Werden en tant que riveraines se situent effectivement le long de cette rivière. On parle de temps en temps du "Pagus Hisloi" (794, 796, 799). Le nom d'Isla ou Isloi se rencontre assez souvent dans la région, par exemple au Lysel près de Saint-Omer, nom d'un cours d'eau et d'un hameau, qui s'appelle en 866 *Insula super Agnionem*, puis Isel. Les mentions d'Isla ou de pagus Isloi ne peuvent donc pas être automatiquement mises en relation avec la Lys. Le nom de l'IJssel néerlandaise a probablement la même dérivation ; il serait excessif d'imputer ce nom aux déplacements historiques comme si le nom d'Ijssel était d'importation française. Ce n'est pas nécessaire pour expliquer ces doublures.

Hlara en Felua (855) est **Leers**, à 14 km au nord-est de Lille, ou **Lières**, à 16 km à l'ouest de Béthune.

Hlegilo (Legilo) dans la Batua (855) est **Helfaut**, à 6 km au sud-ouest de Saint-Pol.

Holtheim (801), dans le pagus Nivanheim, est **Olhain**, fief et hameau sous Fresnicourt, à 12 km au sud de Béthune. Voir aussi : Nivanheim.

Hornlo en Felua (855) est probablement identique à Huleri. Ce peut aussi être **Warlus**, à 7 km au sud-ouest d'Arras, ou **Barly**, à 17 km au sud-ouest d'Arras.

Hotseri "en Felua" (855) est **Houchin**, à 5 km au sud de Béthune. L'ancienne graphie, changée récemment, était Houchain. La précision "en Felua" prouve que ce nom s'appliquait parfois relativement loin.

Hrara "in Flethetti" (855) est **Laires**, à 13 km au nord de Fauquemberques.

Huleri (796) est **Houleron**, à 5 km à l'est d'Aire-sur-la-Lys.

Humerki en Batua (855) est **Valhuon**, à 7 km au nord-est de Saint-Pol. La localité s'appelait auparavant Urbs Hugonis.

Hustanne ou Hustene (802) est **Houdain**, à 12 km au sud-ouest de Béthune.

Huvil (793) est **Houvin-Houvigneul**, à 10 km au sud-est de Saint-Pol-sur-Ternoise, ou **Houvelin**, à 12 km au nord-est de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Imiswalde dans la Batua (855) est **Bois-de-Misel**, fief sous la commune de Locon, à 5 km au nord-est de Béthune.

Irminlo en Felua (855) est **Hamelincourt**, à 12 km au sud d'Arras.

Kempingwerva (845), situé dans le pagus Sutrachi (Sudergo), est une des localités **Campigneulles-les-Grands**, ou **Campigneulles-les-Petites**, à respectivement 3 et 5 km au sud-ouest de Montreuil.

Kinhem "in villa Obbinghem dans la Batua" (855) est **Hinges**, à 3 km au nord-ouest de Béthune. Voir aussi Obbinghem.

Lamesloe (vers 966) est **Lamezecq**, hameau sous Bellebrune, à 11 km à l'est de Boulogne.

Langlo en Felua (855) est **Lallaing**, à 4 km au nord-est de Douai.

Legurlo en Felua (855) est **Esquierre**, à 12 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise, ou **Ecurres**, à 3 km au sud de Montreuil.

Linterwic dans la Batua (855) est **Linzeux**, à 10 km au sud-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Liudinchuson (800), sur le ruisseau ou becque Stibirne, est **Lieussent**, à 9 km au sud-ouest de Tournehem. La localité se situe entre deux bras latéraux du Hem. Voir aussi : Stibirne.

Loningheri (vers 966) est **Longuenesse** près de Saint-Omer.

Lopanhaldi ou Hlopanhaldi (796, 834) est **Houpevent**, à 5 km au nord de Boulogne, ou **Louvignies-Bavay** ou **Louvignies-Quesnoy**, toutes deux dans le département du Nord.

Lutheri (vers 966) est **Louches**, à 20 km au nord-ouest de Tournehem.

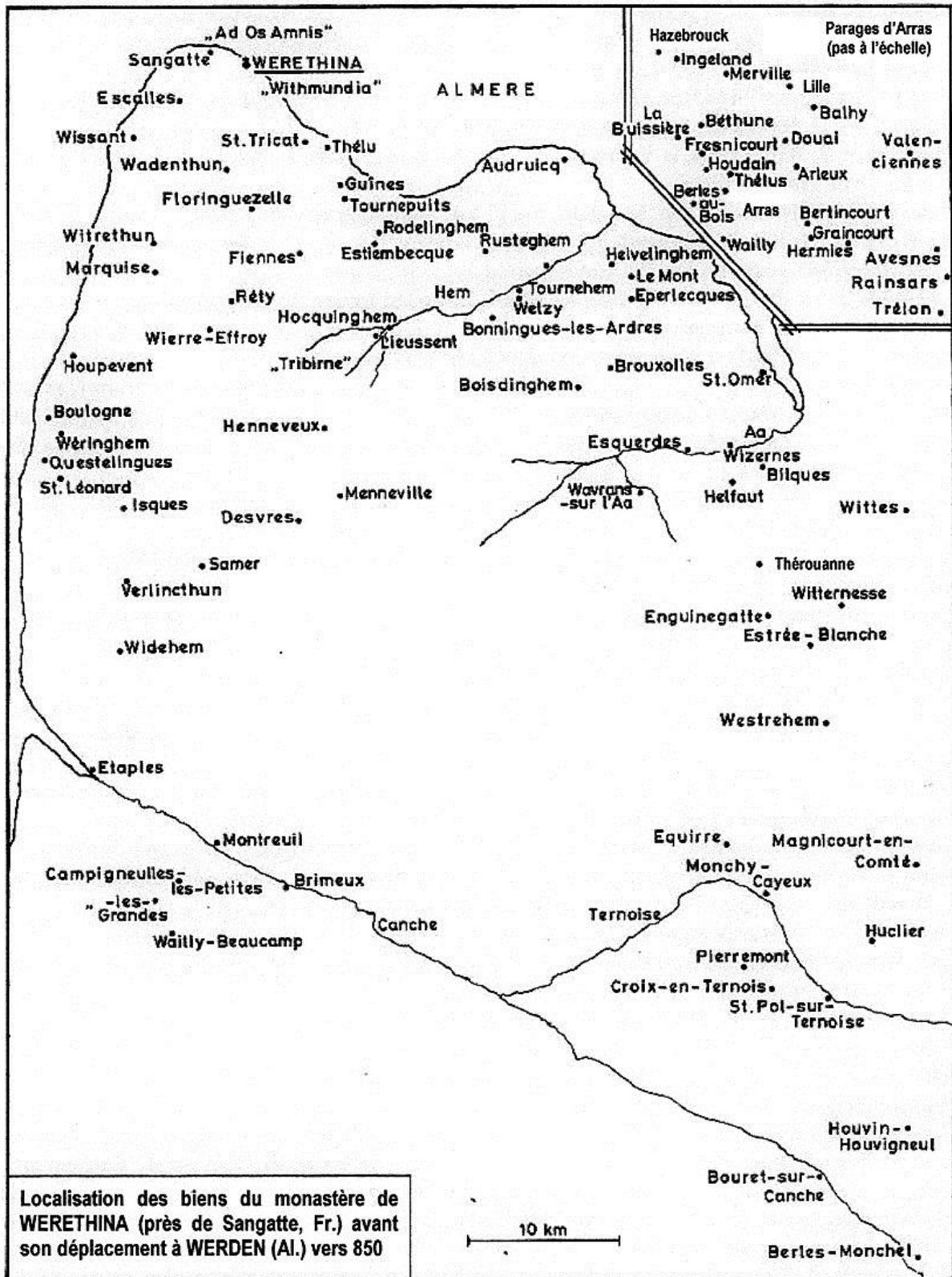
Manari (vers 966) est **Manihen** ou **Mannay**, hameau sous Outreau, à 4 km au sud de Boulogne, ou **Maninghen**, à 6 km au nord-est de Boulogne.

Manheri (796, 799) est **Manin**, à 19 km à l'ouest d'Arras.

Melenhem (812), situé dans le Bunnengao, désigne l'emplacement d'un moulin à eau sur le Hem toujours existant sur place.

Menethinna (809/27, 811, 836, 843) est **Menneville**, à 2 km au nord-est de Desvres, ou **Mentque-Nortbécourt** près d'Eperlecques.

Midningi dans la Batua (855) est **Moyenneville**, à 12 km au sud d'Arras.



Carte 37

Mikelunhorst (vers 966) est **Milembert** ou Milembourg sous Outreau, à 4 km au sud de Boulogne. **Milenbach** ou Melenbach (798), décrit dans l'acte comme se situant "dans la partie occidentale du cours d'eau **Renus**" (lire Escaut), est le **Meulestroom**, cours inférieur du Hem sous Tournehem, qui porte toujours ce nom de nos jours. Le Melenbach, qui arrosait Bacheim (Bachy), était une autre

becque ou ru. Ici aussi, le copiste de Werden a conservé l'hydronyme Renus ; la localité est introuvable en Westphalie.

Mimigernaford (820), situé dans le Sudergo, est **Mingoval**, à 17 km à l'est de Saint-Pol-sur-Ternoise. Plus tard, le monastère de Saint Ludger une fois déplacé à Werden, apparut la légende que le saint avait également fondé un monastère à Mimigernaford ; aussi considéra-t-on ce toponyme comme le nom le plus ancien de Münster.

Mimthum (798), décrit dans l'acte comme étant "in Saxonia, où nous étions hôtes à l'époque", est **Menty**, à 5 km au sud-ouest de Samer.

Monicesloc dans la Batua (855) est **Monnecove**, hameau d'Eperlecques, ou Monneville, à 9 km au nord-est de Saint-Pol.

Mulenegia (809/27) est **Mouchy-Cayeux**, à 8 km au nord-est de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Multeri (vers 966) est **Moulle**, à 7 km au nord-ouest de Saint-Omer, ou **Muloterie**, hameau de Wierre-Effroy, à 10 km au nord-est de Marquise.

Nedervurdhi dans la Batua (855) est **La Héronnerie**, auparavant connu sous le nom de Nederhove, fief sous la commune de Bazingham, à 3 km au nord-ouest de Marquise.

Nifterlaca est la plus ancienne forme connue du nom Eperlecques. Nifterlaca signifie "à côté du lac", parce que la localité se situait sur la rive de l'Almere. C'est ici que Saint Willibrord fonda son abbaye, bien séparée de son siège épiscopal mais suffisamment proche pour qu'il puisse exercer en même temps les deux fonctions d'abbé et d'évêque. Un peu plus tard la localité s'appelle Aefterlacum. Lorsque l'abbaye fut refondée en 973 au Luxembourg, elle emporta le nom qui se germanisa en Echternach. Le nom français qui subsista sur place évolua en Eperlecques. Il arrive qu'on qualifie Nifterlaca de "pagus", terme qui dans la plupart des cas signifie simplement localité. Aux Pays-Bas où l'on ne peut trouver aucun toponyme qui puisse offrir la moindre corrélation avec Nifterlaca, on en a fait un "gouw" (district, canton) qui n'a jamais existé (Blok, o.c. p. 51, 90). Pour le copiste de Werden le nom était également étranger : il le remplaça par Fislaca (voir ce nom), parce qu'il existait effectivement dans son environnement un lieu appelé Fischlaken. La genèse des mythes est aussi simple que cela.

Niutlo en Felua (855) est **Noulette**, à 8 km à l'ouest de Lens.

Nivanheim ou Nivenem (801, 816/17, 817), sur la rivière Arnapa, localité où se trouvent Weldi et Hrodbertinga, est une transcription fautive du copiste de Werden, qui en voyant ce nom (inconnu) qui lui ressemblait, pensa à la contrée allemande de Nievenheim, où toutefois on ne peut localiser aucun nom des actes. A en juger d'après les corrélations avec les noms de localités et de rivières, il s'agit d'une contrée près Boulogne.

Hnodi (855) est **Noeux-lès-Auxi**, à 4 km à l'est d'Auxi-le-Château, ou Noeux-les-Mines, à 5 km au sud de Béthune.

Nordmora dans la Batua (855) est **Norrent-Fontes**, à 5 km au sud d'Aire.

Nordhornon (vers 966) est **Northout** sous Nielles-les-Ardres, à 3 km au sud-est de Ardres.

Northueanti ou Northuanti (796, 799), qualifié de pagus dans les actes, désigne une partie des Frisons ; le nom est déjà connu à l'époque romaine. Il faut sans doute relier le centre de leur habitat à Thun près de Cambrai, bien que le nom apparaisse plusieurs fois dans la région. « Nort » n'indique pas nécessairement notre nord ; il s'agit en fait ici des Thuanti occidentaux, plus proches donc du Flevum ou Almere. Gardez-vous bien de croire Blok (o.c. p. 90) quand il fait des Thuanti la Twente.

Nosolo (vers 966) est **Noyelles-sous-Lens**, à 3 km à l'est de Lens.

Obbinghem dans la Batua (855) est **Oblinghem**, à 3 km au nord-ouest de Béthune.

Ocanni ou Okinne (796, 799) est **Saint-Léonard** au sud de Boulogne, appelé auparavant Hokinghem, Ocingahem ou Hokingahem.

Odigmore dans la Batua (855) est **Audinghen**, à 8 km au nord-ouest de Marquise.

Orelo en Felua (855) est **Arleux-en-Gohelle**, à 10 km au nord-est d'Arras.

Ostergo ou Ostrachia, Westergo ou Westrachia, Northgo et Sudergo ou Suifterbant. Les noms qui se présentent sous diverses graphies, étaient quatre contrées voisines et limitrophes, dont seul le nom d'**Ostrevant** a subsisté. Cette dernière contrée se confond grosso-modo avec l'archidiconat d'Arras. Il fut un temps comté féodal avec comme capitale Bouchain. Ban et go sont synonymes, si bien qu'Oostergo et Ostrevant ou Oosterbant sont les mêmes noms. Le centre des quatre contrées est constitué par Tournai, premier centre du royaume des Francs ; il est probable que leurs noms datent de cette époque, bien qu'on ne dispose d'aucune donnée qui les présente comme circonscriptions

administratives. Vers 670, le Géographe de Ravenne qualifie l'Oostergo et le Westergo d'îles qu'il appelle Nordostrachia et Austrachia, c'est-à-dire Westrachia. Cette qualification n'est pas inexacte vu que les territoires proches de côte actuelle ont été soumis aux transgressions entre le III^e et le IX^e siècle, si bien que la contrée de Westergo fut submergée, et que son nom ne fut plus repris après le nouvel atterrissement. Le Westergo et le Nordgo ont été ensuite absorbés par la Flandre, devenue un nouveau facteur de disparition des toponymes anciens. Le Sudergo, une contrée des environs de Douvens, qui fut entre autres le champ d'action de Saint Ludger, fut ensuite englobé dans l'Artois et perdit son nom. Il faut tenir compte du fait que les auteurs ne désignent pas toujours la même contrée avec le même nom vu que l'orientation sur l'ouest a sans aucun doute influé sur ces noms, phénomène qui apparaît déjà dans le nom de Nordostrachia. Les toponymes d'**Oostergo** et de **Westergo en Frise néerlandaise**, où ils constituent des noms parfaitement logiques et appropriés, n'ont été importés en Frise qu'au XI^e siècle, voir texte 496. L'impossibilité d'une localisation logique des Nordgo et Sudgo aux Pays-Bas prouve radicalement que le quartet des quatre contrées n'y a pas sa place. Un argument encore plus radical est que dans les textes originaux les quatre contrées ne sont pas nommées en relation avec la Frise et n'y sont pas présentées comme une composante de la Frise.

Ottarloun (855) est Ourton, à 14 km au sud de Béthune.

Perribeci (820, 837), situé dans le pagus Boretra, est **Pierremont**, à 6 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise. Près de Dortmund on trouve un Pierbecke ; il est possible que le copiste de Werden ait quelque peu retouché le nom originel de Perricberg. Le nom prouve en même temps, qu'il faut effectivement lire Boretra comme Nortergo.

Pithem dans la Felua (855) est **Pihem** près de Lumbres ou **Pihen** près de Guînes.

Pordrebeci (837) est la **Borre Becque** dans les parages d'Hazebrouck.

Puthem en Felua (855) est **Puisieux**, à 20 km au sud-ouest d'Arras.

Quarsingseli (805) est **Questelingues** à 3 km au sud-ouest de Boulogne.

Hrenheri (796), Hrenhem ou Hreni (855), noms probablement identiques, est Rainsart, à 7 km au sud-ouest d'Avesnes-sur-Helpe, ou Ransart, à 11 km au sud-ouest d'Arras.

Rentilo "en Felua" (855) est **Renty**, à 2 km au sud-ouest de Fauquembergues.

Riatnon (vers 966) est **Ruitz**, à 8 km au sud-ouest de Béthune.

Riltorpe (vers 966) est **Rely**, à 8 km au sud-ouest d'Aire-sur-la-Lys.

Rimbrahti (855) est **Rimboval**, à 16 km au nord-est de Montreuil.

Rineshem "in Batua" (855) est **Riencourt-lès-Gagnicourt**, à 16 km au sud-est d'Arras.

Ripuariorum, Rigoariorum ou Riporum (818, 819, 820, 827, 833, 834, 841, 845, 846, 947), appelé pagus et "ducatu"-duché, signifie ici **Ribecourt-la-Tour**, à 11 km au sud-ouest de Cambrai. Le nom a toutefois une signification plus large. La Ripuarie est mentionnée dès la période romaine comme circonscription militaire, plus tard, sous les Francs, comme un comté. A en juger d'après les partitions de l'empire, cette contrée se situait près de la Thoringia (Tournaisis), près de la Saxonia (région au sud et à l'est de Boulogne) et à côté de la Frisia (Flandre). En 837 l'empereur Louis donna à son fils Charles tout le territoire suivant : la Frisia entière (Flandre) depuis la mer jusqu'aux Ripuaires. On trouvera ailleurs plus de détails sur les Ripuaires (voir l'Index). La localisation erronée des Ripuaires dans les parages de Cologne (Allemagne) et dans l'est des Pays-Bas est imputable pour une part non négligeable à l'erreur de localisation des chartes de Werethina.

Hrodbertinge hova (793, 795, 817, 818) est **Rébertingues**, à 13 km au nord-ouest de Boulogne.

Rothem (vers 966) est **Rotembert** sous Saint-Martin, à 2 km à l'est de Boulogne.

Rura, hydronyme qui apparaît dans bien des actes de Werethina, est substitué tout à fait consciemment par le copiste à **Renus** (Escaut), qui lui paraissait par trop étrange en relation avec Werden. La substitution se prouve elle-même parce qu'aucune des localités des actes considérées ultérieurement comme situées en Westphalie (ou aux Pays-Bas) n'est riveraine de la Ruhr ou Roer.

Ruricgo, Rurigo ou Rurucgao (819, 820, 836, 843, 844) signifie "le gouw (canton, district) de Roric" et fait référence au fait que Roric le Normand avait reçu ce territoire en fief de l'empereur et l'a longtemps occupé. Il ne l'a du reste obtenu en fief qu'en 834, avec Dorestadum (Audruicq) et des parties de la Frisia (Flandre). Au XI^e siècle on parle encore d'une **Rorichova** (cour ou ferme de Roric) sous Ardres. Il est probable que ce nom est une interpolation ultérieure dans les actes de 819 et 820, ce que prouve déjà le fait que, dans la copie de l'acte de 819, le nom ait été ajouté ultérieurement. Cette occupation d'une partie de la région par les Normands ne signifie pas qu'ils contrôlaient toute la région, ni qu'ils s'abstenaient d'attaques contre les autres localités. Tournehem, siège du diocèse de

Trajectum, fut conquise et dévastée par eux en 857. Le monastère de Werethina a émigré à Werden vers 850. Les chartes de Werden disent en propres termes que Fisclaco et Werethina se situaient dans le Ruricgo.

Ruscethe (798/99) et Russingi dans la Batua (855) est **Rusteghem**, fief sous la commune de Louches, à 4 km au nord-ouest de Tournehem.

Sala, rivière, ne figure pas dans les actes de Werden, mais a indirectement influencé certaines conceptions et localisations. C'est la Selle, affluent de l'Escaut (nord de la France).

Salahem (801), dans lequel ou à côté duquel se situe Widapa, est Escalles tout près du Cap-Blanc-Nez, à 11 km à l'ouest de Calais. Voir aussi : Widapa.

Saxonia dans les actes de Werden ne signifie aucunement la Saxe ou la Westphalie allemandes mais le **Litus Saxonicum** au sud de Boulogne.

Sceddanvurthe in Westrachia dans la Batua (855) est **Sequedin**, à 7 km à l'ouest de Lille.

Scirenbeke (798/99) est Esquelbecq, à 9 km au sud de Bergues. L'étymologie est sûre. Sca- ou Sce- évolue en Esque-; il y a plusieurs exemples de ce phénomène parmi les noms de localités françaises.

Seaewald (799), assimilé à Suifterbant, désigne un bois sous Eperlecques. Voir : Fislacu. Le nom signifie: bois le long de la mer, vu qu'Eperlecques se situait alors sur la rive de l'Almere. La précision "sive Suifterbant" est une erreur de transcription de Nifterlaca, nom le plus ancien d'Eperlecques. Il n'a donc jamais existé de "gouw" (canton, district) Swifterbant. Blok (o.c. p. 38, 90, 92, 115) suspend de longs développements à une faute de transcription.

Sedlingi dans la Batua (855) est **Selles**, à 6 km au nord-est de Desvres.

Seltnon dans la Batua (855) est **Zeltun**, fief sous Polincove, à 3 km au sud-est de Audruicq.

Silec "in Batua" (855) est **Selles**, à 5 km au nord-est de Desvres.

Sithroth (793, 795) est **St. Tricat**, à 4 km au nord-ouest de Guînes. Cette localisation est plus vraisemblable que Setrez, hameau sous Hardingen et Hermelingen, à respectivement 8 et 11 km à l'est de van Marquise. Il n'a jamais existé de Saint Tricat¹⁵¹. **Sindron** (vers 966) est la même localité.

Spilmeri (liste 900) est **Espellèques**, ancien faubourg de Guînes.

Steinwida (799/800) est Estiembecques, à 4 km au nord-ouest de Tournehem.

Stibirne (800), la rivière ou beque qui arrosait Liudichuson (Lieussent), est une erreur de transcription de Tribirne (Driesprong – patte d'oie), parce que la localité se situe entre des bras latéraux du Hem qui naît à cet endroit de trois sources ou de trois rus.

Stuteslo (vers 966) est **Estourmel**, à 7 km au sud-est de Cambrai.

Suecsnon (liste 900) "où Saint Ludger est né", est **Zouafques**, à 1,5 km au nord-est de Tournehem.

Suifterbant (794, 796), qui apparaît une fois comme synonyme du bois de Seaewald, une autre fois comme le bois de Suifterbant, est une erreur de transcription de Nifterlaca, Eperlecques. Dans certains cas, il y a eu contamination entre Suifterbant et Sudergo, et on les a plus ou moins considérés comme synonymes ; les deux mots n'ont rien en commun. Le nom Suifterbant n'a donc jamais existé dans la réalité, pour ne rien dire du district de ce nom qu'une imagination débridée en a tiré.

Sutrachi (845) est le **Sudergo** ou District du sud. Voir : Ostergo.

Tafalbergon (liste 900), qu'il faut lire Ta (te = à) Falbergon, est **Fauquembergues**, à 20 km au sud-ouest de Saint-Omer.

Taxandria. voir Westrachia.

Telgud (806) peut être **Thélus**, à 7 km au nord d'Arras, mais est plus probablement **Thélu**, à 6 km au nord-ouest de Guînes.

Thornspic (796, 805) est **Tournepuits**, hameau de Guînes.

Threant (820), pagus ou localité dans lequel/laquelle ou à côté duquel ou de laquelle se situe Arlo (Arleux), est **Trélon**, à 14 km au sud-est d'Avesnes-sur-Helpe.

Thrinon (vers 966) est **Tringhem** sous Hersin-Coupigny, à 13 km à l'ouest de Lens.

Thuleri (vers 966) est **Douriez**, à 12 km au sud-est d'Hesdin.

Tiuli (855) est **Tilloy-lès-Hermaville**, à 16 km au nord-est d'Arras, ou **Tilloy-lès-Mofflaines**, à 3 km au sud-est d'Arras.

Thri en Felua (855) est **Trith-St.-Léger**, à 5 km au sud-ouest de Valenciennes.

¹⁵¹ Ndr. : En effet ! Saint Tricat est une transcription erronée du flamand Sinter Caes, Saint Nicaise ! Sithroth serait donc le nom ancien.

Tottonthorra (838), situé dans la localité de Fislacu, Eperlecques, n'est plus localisable. Les corrélations sont : Fislacu, Widuberg, qui se situent sous Eperlecques. Il est possible que le nom et la localisation aient été complètement écorchés. La première partie du nom évoque fortement les Teutons, qui habitaient cette région et dont un vestige subsiste dans le toponyme Doudeauville. En ce cas il faudrait comprendre Teutoon-terra (terre des Teutons).

Thrustlingi dans la Batua (855) est **Tourlincthun**, hameau de la commune de Wirwignies, à 11 km au sud-est de Boulogne.

Tueglo (vers 966) est **Thieuloye**, à 8 km au nord-est de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Uggoa (Iijst 900) est **Upen d'Amont**, hameau la commune de Delettes, à 3 km au sud-ouest de Théroouanne.

Urthunsula en Felua (855) est **Orsinval**, à 12 km au sud-est de Valenciennes.

Utermeri (liste 900) est probablement le pendant de Weromeri et désigne une partie de l'Almere proche d'Eperlecques.

Uuluth (vers 966) est **Hulluch**, à 6 km au nord de Lens.

Varuthi (liste 900), est **Warincthun**, hameau la commune Audinghen, à 7 km au nord-ouest de Marquise.

Vunnilo en Felua (855) est **Violaines**, à 10 km à l'est de Béthune.

Wardlo en Felua (855) est **Warlaing**, à 18 km au nord-est de Douai.

Weldi (817) est **Velzy**, hameau sous Tournehem.

Welloe (846) est **Wailly-Beaucamp**, à 7 km au sud-ouest de Montreuil, ou **Wailly**, à 6 km au sud-ouest d'Arras.

Werethina, Werthina, Weridina, Werithinna ou Wyrdina (799, 811, 818, 819, 820, 827, 833, 834, 836, 837, 838, 841, 843, 844, 845, 846, 847, 848) est la localité maintenant disparue de **Weretha** près de Sangatte. La famille de Saint Ludger y avait des propriétés. Il y fonda une abbaye, qui fut déplacée à Werden après 848, nom compris. C'est ici, près de la localité française de Weretha, qu'eut lieu le massacre des Saxons, le fameux bain de sang ordonné en 782 par Charlemagne. Weretha apparaît aussi dans la relation de 944 d'une procession qui alla de Boulogne à Bruges avec des reliques et dut franchir la Neuna (Nouvelle Rivière, l'actuelle Enna) près de **Weretha**. Le copiste de Werden place systématiquement Werethina sur la Rura, vu que Renus lui semblait erroné. Dans la région authentique, l'hydronyme Renus s'appliquait parfaitement.

Werinna (834), situé dans ou près de la localité de Draginni (voir à ce mot), est **Wéringhem**, une localité disparue dans les parages de Boulogne.

Werinon (liste 900) est identique à Werethe - Frétun ou à Werinna.

Westarburon (845) est **Westrethem**, à 22 km au sud-est de Saint-Omer.

Westrachia désigne la contrée à l'ouest et au nord-ouest d'Arras. Ce nom est le pendant d'Ostrachia ou Oostergo, nom qui subsiste sous la forme Ostrevant pour désigner la contrée à l'est d'Arras. Il arrive que les sources assimilent la Westrachia à la Taxandria.

Widapa (801) situé dans ou près de la localité de Salahem, est **Wadenthun** sous la commune de Saint-Inglevert, à 11 km au sud-ouest de Calais. Voir aussi : Salahem.

Widuberg (799, 801), situé dans la localité de Fislacu en face de Burgbeki, désigne une localité sous Eperlecques dont le nom n'a pas subsisté. Sous cette commune, se trouve la contrée de Mont, divisée en Est-Mont et Ouest-Mont, séparés par un cours d'eau qui s'appelle maintenant La Liette. L'acte de 801 mentionne les deux noms de Burgbeki et Widuberg de part et d'autre d'un ruisseau. Widuberg peut être une transcription erronée de Westberg (Mont de l'ouest). Voir aussi : Weneswalda, **Windevelt sous Eperlecques**.

Widugises hova (793), nom probablement en relation avec Widukind, de chef des Saxons, est **Widehem**, à 16 km au sud-est de Boulogne.

Wirem dans la Batua (855) est **Wierre-au-Bois**, à 14 km au sud-est de Boulogne.

Witerowald (848) est **Witternesse**, à 17 km au sud-est de Saint-Omer.

Withorpe (799, 802), situé près de la localité d'Ahlfridushuson (Wierre-Effroy), est **Witrethun**, à 6 km au sud-est de Wissant.

Wita ou Witi (834, 836, 841, 844) est **Wittes**, à 13 km au sud-est de Saint-Omer.

Withmundi (794, 796, 799, 800, 804) est **Wissant**, ainsi appelé parce que la localité se trouvait sur l'une des Bouches du Renus, où la côte est constituée d'un sable remarquablement blanc.. Le nom apparaît aussi sous les formes Withmotinga, Wigmodia, Witmodi, Witla, Witlam, Witland, Wissant

(= wit zand – sable blanc) et désigne toujours la même localité. On ne peut pas trop lier le nom de Withmundi à Wissant, vu qu'il concernait probablement toute la contrée, et que Wissant en est le seul vestige linguistique. La localisation à **Wichmond** (Gueldre) est une plaisanterie.

CONCLUSION

Tous les noms des plus anciennes chartes de Werethina sont repérables dans le nord-ouest de la France, ce qui prouve que c'est là que se situa jusque vers 850 l'abbaye de Saint Ludger et qu'à Werden elle était un monastère déplacé. La présence de Saint Ludger dans la province de Groningue, dans l'Humsterland et dans la région de l'Ijssel (Blok, o.c. p. 15, 90) est une fable qui repose sur des toponymes mal interprétés. Saint Ludger n'a pas davantage été le premier évêque de Münster. Le siècle épiscopal de cette ville a eu des contacts étroits avec le monastère de Werden, témoin le fait que ce siège s'est appelé dans un premier temps « de Werden ». L'abbaye de Werden a maintenu la tradition d'avoir été fondée par Saint Ludger : elle avait raison, cela vaut sans problème pour la Werden allemande. Ce n'est qu'après qu'est née l'idée que le siège épiscopal de Münster avait été créé par lui. Sa présence à Deventer est une double fable, primo parce que le « pagus Isloi » n'est absolument pas la région de l'Ijssel, secundo parce Saint Ludger a été en réalité le successeur de Saint Lebuinus (Liévin), et lorsqu'on eut dédoublé le personnage en Flandre et aux Pays-Bas et qu'on eut localisé une doublure à Deventer, Saint Ludger suivit automatiquement l'avenue royale du mythe saxon. Les toponymes de Werethina livrent ainsi une nouvelle série de preuves de la localisation véritable de la Frise (ndtr. : en Flandre) et de la Saxonia (ndtr. près de Litus Saxonicum), si bien que les théories sur la présence (ndtr. : à l'époque) de Saxons en Overijssel et dans l'Achterhoek peut regagner pour de bon le cabinet des curiosités. Les sources écrites ne comportent aucun texte dont elles puissent se réclamer. Slicher van Bath, qui combat depuis longtemps ces théories sur les Saxons, aurait trouvé une bien meilleure base dans les chartes de Werethina. En effet, on n'arrache pas les arbres des mythes en les dépouillant de leurs feuilles ; il faut en chercher les racines et les extirper, sinon elles continuent à produire de nouveaux rejets de fables.

La « Stichting Comité Muiderberg » vient de publier « Liudger 742-809 », qui ressasse une fois encore les fables habituelles au sujet de Saint Ludger. L'ouvrage est manifestement destiné à sauver d'une mort sinistre la thèse de Blok de 1960, mais c'est peine perdue. L'ouvrage se saborde déjà par le simple fait qu'il n'évoque que **quelques toponymes** des vastes documentations de Saint Ludger et le concernant, qu'il se trompe en outre dans leur localisation et qu'il couvre des centaines de noms du manteau de l'ignorance. Et s'il n'y avait que ça ! Il égare gravement les lecteurs qui ignorent que ces quelques noms des sources sont entourés de centaines de toponymes de Flandre française. L'ouvrage s'achève sur un article d'un certain Kl. Sierksma, qui veut prouver la présence et l'activité de Saint Ludger en Frise néerlandaise à partir de dévotions allant **du XV^e au XX^e siècle** ! Peut-on faire plus niais et plus incompétent ? C'est le énième exemple d'incapable qui se mêle d'une question qui le dépasse et dont il est loin de percer la quintessence.

Texte 494. La frime aux toponymes de Blok.

Les noms propres à la Frisia et environnants atteignent **un total de 1690**. Voyons combien Blok en a utilisés pour construire son livre « *De Franken in Nederland* » (Les Francs aux Pays-Bas). Je ne veux pas chercher la petite bête et y ajouter les cas qui en fait ne méritent pas qu'on les regarde parce que ce sont des âneries de la taille d'une grange à dîmes. Il s'agit d'Amorem, Slusas, Attingahem, Toringia, Tuihanti, Suevi, Meriwida, Gannita, Deusone, Chamavi, Ampsivarii. Par contre, je passe quelques noms cités par Blok dont il ne donne pas la localisation. Là où rien n'est dit, il n'y a rien à réfuter. Tout cela nous donne un total de 47 noms qui forment le squelette du livre. Les voici :

Amorem - cours d'eau inconnu !
Ganipi -?
Adrichaim - Velzen.
Almere - Zuiderzee.
Amsivarii - près de l'Eems.

Attingahem - Nederhorst den Berg !
Batavi – Betuwe.
Borathra - Bructeri.
Burdina - Boorne.
Chamavi -?

Chauken (Chauques) - Groningen, Frise orientale néerlandaise.
 Embriacum - Emmerik.
 Deusone - Diessen.
 Dokhem - Dokkum.
 Dorestadum - Wijk bij Duurstede.
 Ellewick - Elewijk.
 Gannetias - Gendt.
 Hamaland – près de l'IJssel.
 Haragum - Harg.
 Hattuarii - Hettergouw.
 Hugumarchi - Humsterland.
 Hukilheim - Herwen / Pannerden.
 Irminlo - Ermelo.
 Isloi, pagus - IJssel.
 Leomeriche - Liemers.
 Lisiduna - Leusden.
 Lote - Lent.
 Marklo - Marklo.

Marsum - Vlaardingen.
 Meriwido - Merwede.
 Ostrachia - Oostergo.
 Rinharda - Rienderen.
 Sala - Salland.
 Sclusa – Cols des Alpes !
 Struona - Stroe.
 Suevi – Galice !
 Tecelia - Texel.
 Tuihanti – Twente !
 Thoringi – Tongeren !
 Werethina - Werden.
 Westergo - Westergo.
 Westfali - Westphalie.
 Withmundi - Wichmond.
 Weringen - Wieringen.
 Suabsna - Zwesen!
 Wilpa - Wilp.
 Zelhem - Zelhem.

Contrôlez ces noms dans les listes précédentes pour constater **que Blok les a tous localisés de travers**, et qu'au nom des mythes historiques, il claque sans ménagements aux Pays-Bas des noms de Flandre française. On voit bien qui « **claque quelque part des toponymes** », reproche qu'il me fait depuis des années et dont personne n'entrevoit la fausseté, parce que ni le public fourvoyé ni les historiens fourvoyés ne peuvent admettre que le « Professeur Docteur D. P. Blok » soit un frimeur de cet acabit. Le public fourvoyé, qui ne connaît pas les sources, ne sait naturellement pas qu'il s'escrime avec 47 noms des sources et **en passe plus de 1650**, qui pourtant, selon les mêmes sources universellement connues, se situaient dans la même région. **Les autres historiens connaissent parfaitement ces 1650 omissions**, mais, d'un commun accord et collégalement, ils se taisent à ce sujet et couvrent ainsi les radotages de Blok, par crainte d'apporter du blé à mon moulin. Blok se proclame le spécialiste par excellence de l'histoire de l'implantation humaine. Quand « l'expert » passe à la trappe 1650 noms de cette histoire de l'implantation humaine et fait comme s'ils n'existaient pas, un observateur réaliste ne peut plus le prendre au sérieux. S'ajoute à cela que Blok ne connaît pas **la première règle de la toponymie historique**, ou en tout cas ne l'applique pas. La localisation d'un nom historique exige au premier chef la preuve qu'à cet endroit et à cette époque, dans le cas présent VII^e/VIII^e siècles, il existe un établissement humain. On ne trouve nulle part cette preuve chez Blok, même pas une tentative de preuve. Il retourne glorieusement la question en localisant quelque part un nom et en s'écriant triomphalement : « Vous voyez bien, cette localité existait déjà aux Pays-Bas au cours de la période carolingienne ! » Il s'empresse d'en faire un domaine royal ou ecclésiastique, une fois de plus sans la moindre preuve ni même indication tirée des sources. Cela doit lui servir de protège-tête, car qui oserait mettre en doute ce que Blok affirme. Il lui chaut moins encore qu'entre les noms de Flandre française et **leur doublure des Pays-Bas**, par exemple Ostrachia et Oostergo, qui n'ont absolument rien à voir entre eux, il y ait **quatre à six siècles et plus**, ce qui exclut toute identité. Il ne sait que faire de 1650 noms de Frisia. Ce qui veut dire qu'en dépit de sa légèreté à localiser, il n'a même pas pu leur trouver le moindre lieudit. Et mettons clairement les points sur les i : il ne revendique pas ces localités pour les Pays-Bas. Il m'en fait cadeau ; il concède donc – mais il n'a pas le courage de le reconnaître ouvertement et élégamment – **qu'elles se situent en Flandre française**. L'ouvrage de Blok « *De Franken in Nederland* » est voué au pilon en totalité tout comme sa thèse sur les chartes de Fréthun. Lors du débat de janvier 1980 à Amsterdam, il égara la salle en répétant que mes localisations et étymologies portaient des « premières petites lettres » et que je fantasmais la suite. Il sombre lamentablement sous « toutes les petites lettres qu'il saute allègrement » Et Dieu sait s'il y en a ! Comme il appuie carrément le « Bronnenboek de Nimègue », au concours de bourdes, son score se monte à 3790 points !

Personne ne s'est probablement avisé aux Pays-Bas que son livre avait pour unique objectif de sauver la tradition « carolingienne » de Nimègue. Conformément à l'habitude en vigueur, on combat mes livres sans les nommer, et même sans que ceux qui les combattent les aient lus. Blok torpilla bien sûr ce noble objectif en essayant avec **une monnaie de Noyon** de situer à Nimègue **une cour et un centre mérovingiens**, étalant ainsi au grand jour la confusion niée entre Nimègue et Noyon. Après une telle ânerie, un historien doté d'une once de respect de soi se tairait pendant quelques années en priant Dieu qu'on oublie l'incident. Blok n'est pas de ce bois-là ! Il se précipita à Nimègue afin de prendre part à l'intronisation de « l'évêque de Nimègue » et au « tournoi de Nimègue », et collabora donc activement à la trilogie falsificatrice. Entre-temps, la Nimègue mérovingienne de Blok avait si bien pris que les historiens néerlandais tombèrent l'un après l'autre dans le panneau. Tout cela eut pour conséquence que l'ouvrage de Blok devint le grand obstacle à l'éclaircissement des mythes historiques. Maintenant qu'il est déclaré bon pour la corbeille à papier, les mythes sont automatiquement dynamités à plus de 95%. Je traiterai des pauvres vestiges qui en restent dans les tomes II et III, non que ce soit si indispensable mais pour faire connaître en totalité les textes qui concernent cette matière puisque je l'ai promis. **Avant le X^e siècle, la Frisia se situait en Flandre française**, et peu importe que cela provoque une petite ou une grande révolution, **c'est prouvé par 1690 toponymes**. Celui qui n'en tombe pas d'accord, doit cesser de brailler indéfiniment et situer concrètement ces localités en Frise néerlandaise. Mais que personne ne s'y lance, maintenant que Blok n'est parvenu qu'à un bricolage plus que fragmentaire. Ajoutons, pour clore le tout sur une note dramatique, qu'**aucun toponyme des sources n'est susceptible d'une localisation en Frise néerlandaise**.

Si le lecteur veut percer complètement la frime toponymique de Blok, il lui faut comparer la liste ci-dessus des noms utilisés par lui avec le texte 491 au sujet des toponymes des chartes de Tournehem. Il s'apercevra que **Blok essaie en tout et pour tout d'en situer huit aux Pays-Bas**. Or il y en a 262 ! Des 254 qui restent, il ne sait que faire, si bien que sa frime avec les noms de Flandre française s'avère une fois de plus être une caricature de science : voilà un toponymiste et géographe historique qui balaie tout bonnement de la table des centaines de toponymes des sources parce qu'ils le contredisent. Désolé pour Blok mais il ne mérite pas mieux que cet éreintage. Lors d'un débat en France, une historienne française me pria de ne pas traiter si durement « Pierrot Blok » (je cite !). C'est alors que je réalisai que je ne l'avais pas encore assez fait.

Le 13 février 1983, je devais donner à Etten-Leur (Brabant septentrional) une conférence organisée par « Brabants Heem », suivie d'un débat avec le Professeur Docteur D.P. Blok. Beaucoup avaient demandé qu'au cours de ce débat l'accent fût mis sur les toponymes historiques, leur détermination et leur étymologie – c'était là un souhait très judicieux – et beaucoup attendaient l'événement avec grand intérêt. Comme je ne mâche pas mes mots, j'avais d'ores et déjà annoncé que je refuserais obstinément d'entrer dans un petit jeu de « mais non ! » « mais si ! » sur le cercle vicieux des 47 noms de Blok subtilisés à la Flandre française. Mon intention était de psalmodier les 1650 toponymes passés par lui et de lui demander 1650 fois leur localisation, détermination et étymologie. Je sais bien que Blok n'a pas une très haute idée de moi, mais je ne suis pas assez stupide pour ne pas percer sa tactique. Comme je savais par avance qu'il se tairait 1650 fois, j'avais déjà préparé la conclusion :

Retournez, noble sieur à Amsterdam, votre ville,
Et emportez ces six cent cinquante noms plus mille.
Vous ne savez que trop où on peut les trouver.
Revenez ensuite au sud et servez-nous enfin la vérité.

Telle ou telle bonne âme a dû informer Blok de mon intention. Il se décommanda, refusant de venir. Il trouva bien entendu une toute autre échappatoire à invoquer auprès de « Brabants Heem » afin de justifier son retrait. Enfin, ce débat a quand même eu lieu, fût-ce sur papier.

Texte 495. Toponymes de Flandre française en Frise du nord allemande.

Carstens, toponymiste allemand, prit en 1941 ses quartiers d'officier près de Calais, il y vit à sa grande stupeur un grand nombre de toponymes tout à fait identiques aux toponymes de sa région natale. Il publia à ce sujet dans le « Jahrbuch des Nordfriesischen Instituts », 1962, p. 39-44. Il donne d'abord une liste d'un certain nombre de noms complètement identiques, aux graphies française et allemande

près. Leur sonorité et leur signification sont tout à fait identiques. Il énumère ensuite un grand nombre de suffixes identiques dans les deux régions comme : -ingen ; -thun ; dal ; -feld ; -beek ; -brug ; -berg ; -bron et autres. Limitons-nous ici aux doublures complètes :

français	allemand
Bacinghem	Backe, Backens
Baincthun	Pay, Paysen, Boysen
Beuvrequen	Beveringhusen
Borweghe	Buerwege
Cokedal	Kokedal
Ellingtun	Ellingstedt
Embriacum	Ammersum
Essingehem	Esing
Floringhem	Flor, Flors
Godingatuna	Goting
Gonnehem	Gonne, Gonnesen
Haneskamp	Hanenkamp
Hardinghen	Harding
Kerenherg	Kirrenberg
Koten	Kating
Longenes	Langenes
Maningahem	Manning, Mannigsen
Milenberg	Milenberg
Millem	Mildenburg
Nordhem	Nordhusum
Olehem	Oldsum
Ophem	Uphusum
Ordinghem	Ording
Oxelaëre	Usquert
Rosendael	Rosendal
Sangatte	Sandgate
Stapulae	Stapel
Tatinghem	Tating, Tatinge
Tetegem	Tetenbüll, Thedinbole
Westrehem	Westerhusum
Wicq	Wick
Widingahem	Wiedingharde
Wolde	Wohlde

Carstens croyait y trouver confirmation de la théorie depuis longtemps en vigueur que les Frisons et les Saxons, dans le courant du III^e siècle, seraient arrivés de l'extrême nord de l'Allemagne dans les parages de Boulogne et de Saint-Omer. C'est à tort que Carstens dit : à Calais et environs, car à cette époque Calais n'existait pas encore, et en matière de géographie historique il faut s'en tenir aux localités existant à l'époque. Il est exact par contre que cette sorte de noms n'apparaît en Flandre française que sur un territoire très restreint. La belle théorie est déjà complètement ébranlée par le fait que les premières informations sur les Frisons et les Saxons renvoient au nord-ouest de la France. Mais on était incapable de se représenter qu'il existât toute une série de **toponymes germaniques** si loin en France. Ici aussi le cercle vicieux fatal provient du contresens sur la « *Germania* » de Tacite. Tacite place la Frisia, la Germania et des dizaines de **tribus germaniques** dans le nord de la France, et il n'a pas consacré un mot à la Frise néerlandaise ou au nord de l'Allemagne. La migration a très exactement eu lieu dans l'autre sens. Et qu'il en soit ainsi, **c'est ce que prouve notre chère Frise néerlandaise avec 1030 noms de Flandre française.**

Texte 496. Toponymes de Flandre française à Groningue, en Frise néerlandaise et en Frise occidentale.

Si la Frisia d'avant le X^e siècle se situait en France, comment peut-on expliquer que la Frise néerlandaise existe également, laquelle, notez-le bien revendique les mêmes histoire et traditions que la première Frisia. Cette première Frise a-t-elle déménagé en totalité ? C'est possible, l'histoire nous apprenant que le déménagement de tout un peuple n'est pas impossible. Mais ce n'est pas arrivé à la Frisia. Comment les choses se sont précisément déroulées, nous pouvons l'observer à partir des toponymes du nord des Pays-Bas. **On y trouve une énorme importation, une transplantation massive de toponymes de Flandre française. Que le lecteur se dispense d'aller les compter : il y en a 1030.** Une si importante transplantation de noms ne peut provenir que d'une migration à grande échelle de la Flandre française vers le nord des Pays-Bas. Cette immigration a été massive et a été le fait de groupes entiers : en témoignent **les nombreux noms** ; un tel transfert ne peut être imputable à des personnes isolées ou à de petits groupes. Il semble au contraire que des villages entiers aient essaimé vers la nouvelle région, et qu'ils y aient donné aux nouvelles localités les noms de leurs anciens habitats, ce qui est du reste un phénomène normal s'agissant de migration organisée et en groupe. Les Néerlandais n'ont pas à s'en étonner ; le monde est rempli de toponymes néerlandais. Se pourrait-il qu'en plus d'« hollandite » nous souffrions de « migrandite » ? Cette « migrandite » explique en tout cas une des incitations à émigrer, laquelle a probablement également joué un rôle lors de l'émigration massive de Frisons de Flandre, à savoir la surpopulation.

C'est un fait connu que les toponymes frisons ont toujours été une énigme dans l'onomastique néerlandaise. Ils tombent complètement hors du schéma normal de noms compréhensibles et explicites. Bien qu'on n'ait pas encore éclairci l'origine et la signification de tous les noms purement néerlandais, il s'agit de simples mots néerlandais sans sonorité excentrique. Pour le petit nombre qui sortent du schéma normal, on connaît la plupart du temps la raison particulière ou l'origine de leur caractère un peu plus étranger. Les toponymes frisons par contre n'ont encore jamais reçu d'explication, même pas des philologues frisons. Ni la philologie ni l'onomastique ne savent qu'en tirer. Ces toponymes n'apparaissent en outre que dans les secteurs bas, ce qui va de soi pourrait-on dire, parce que ce sont les terrains récents qui n'étaient devenus accessibles et cultivables que vers la fin du X^e siècle. Sur les terrains sablonneux plus élevés, on ne trouve aucun nom frison. La coupure est si nette qu'elle semble faite au couteau. Les noms frisons ressemblent à peine aux noms actuels de Flandre française. Rien d'étonnant ! Les noms de Flandre française ont évolué ensuite en direction du français. Les noms frisons n'ont guère évolué, ce qu'on peut aussi expliquer par le fait qu'ils étaient en fait un élément étranger à la langue, qui échappait à l'évolution du parler populaire. L'évolution des toponymes **est en effet le fait des locuteurs**, bien qu'il y ait des toponymistes qui pensent que cela se passe dans leur bureau. Il est évident aussi que les Frisons émigrés ont attribué les noms **oralement**. Il est tout aussi évident qu'ils n'avaient pas sur eux un billet de logement écrit ou tapé à la machine. Les noms ont parfois été munis d'un suffixe néerlandais, mais c'est tout. Le corps du nom a été repris sans plus. Il ne faut donc pas s'amuser à compter les lettres mais **se fier au son du nom**. On peut signaler des évolutions phonétiques, par exemple du **a** vers le **e** et du **e** vers le **i**, ou des métathèses, par exemple **est** devenant **ste**. Même ceci n'indique pas une influence néerlandaise car ces évolutions ont toujours été courantes en Flandre française **qui est un territoire germanique**.

Les noms apparaissent en Frise néerlandaise sous la forme où des **Germaines** et non des Romains les prononçaient à l'époque de la migration. Qu'on prenne bien conscience de cela, sinon naîtra le énième accès de rire déplacé sous prétexte que je veux « situer des localités françaises aux Pays-Bas ». J'ai laissé tomber des dizaines de noms où la migration est aussi nette mais pas directement visible pour un profane, parce qu'elle se dissimule derrière une mutation vocalique ou consonantique. Il y a aussi un certain nombre de cas où un toponyme sonne si « hollandais » qu'il peut être dérivé d'un mot néerlandais, mais peut tout aussi bien trouver son origine dans un nom de Flandre française. J'ai également passé ces cas-là. Je pouvais me permettre d'être sélectif parce que les cas clairement identiques sont si nombreux que je n'avais pas à me soucier d'un nom de plus ou de moins. Je donne d'abord les listes de noms afin d'en tirer ensuite les conclusions. Dans la liste, j'ai d'abord mis **la forme la plus ancienne puis le nom français actuel**. Dans la troisième colonne figurent **les noms de**

Frise néerlandaise, précisés par un **F** pour la Frise néerlandaise, un **G** pour la province de Groningue et un **H** pour la tête de la Hollande septentrionale. Seule la troisième colonne respecte l'ordre alphabétique.

NOMS DE FLANDRE FRANCAISE AUX PAYS-BAS

forme ancienne	forme française actuelle	nom néerlandais
Haga	L'Egle	Aagdorp H
Halmes	Ames	Aalsmeer H
Alsci	Auxi-le-Château	Aalsum F
Artse	Arras	Aartswoude H
Axseville	Acheville	Aaxens F
Abbeham	Abihen	Abbega F, Abbekerk H, Abbebeer F
Heppegrenes	Happegrenée	Abbenes H
Ablingham	Oblinghem	Abbingawier F
Ape	Happe	Abelstok G
Abbeham	Abihem	Abbestee H
Alcheium	Auchy-lez-Hesdin	Achlum F
Hadae	Hées	Aduard G
Adrichaim	Audrehem	Adrichem H
Eses	L'Egle	Aegum F
Ecambre	Escames	Aekamp G
Ambraine	Ambrines	Aemburen F
Angermel	Dangermel	Aengehorren G
Aenwing	Anvin	Aengwirden F, Ankeveen H
Aista	Ayette	Aetsveld H
Ackebronne	Acquembronne	Akersloot H
Haquimberg	Haquembergue	Akkerwoude F
Arakum	Arques	Akkrum F
Acquemerone	Aquembronne	Akmarijp F
Alquenes	Alquines	Alkemade H
Alechmere	(partie du Flevum)	Alkmaar H
Lingiehem	Halinghen	Allingawier F
Almes	Ames	Almenum F, Almersdorp H
Altenges	Auringues	Altena F
Hamelaincourt	Hamelaincourt	Ameland F
Hames	Hames-Boucres	Aamsweer G
Anla	Elnes	Andla, Andlahuizen F
Andrens	Andres	Andringa (2x) F
Angi	Agni	Angterp F
Anier	Agnères	Anjum F
Annes	Agnez-lez-Duisans	Anneburen F
Appe	Happe	Appelscha F
Epinhen	Epenchain	Appingedam G
Arde	Ardres	Ardwerd G
Arkes	Arques	Arkum F
Ayra	Aire-sur-la-Lys	Arum F
Assinghem	Assinghem	Asinga G
Hessinghem	Assinghem	Assum H
Attinghem	Attinghem	Atteburen F
Auxi	Auxi-le-Château ou Auchy	Augsbuurt F
Aves	Avesnes	Avenhorn H
Axla	Axles	Axwijk H

Aista	Ayette	Aykema F
Ays	Aix (3x)	Aysma (4x) F
Baagnies	Behaegnies	Baamsum G
Bardes	Les Hellebardes	Baard, Baardburen F
Bardevelt	Balvert	Baarderadeel, Baarderburen F
Bare	Le Barque	Baarsdorp H
Bays	Baye	Baat G
Bavelin	Blavincourt, Balinghem	Baflo G
Bacquenes	Biequènes	Bakenes H
Becqumval	Béconval	Bakhuizen, Bakkeveen F
Bakki	Bachy	Bakkum H
Belkin	Bléquin	Balk F
Balona	Bellonne	Ballum F
Balma	La Palme	Balmahuizen G
Bama	Bambecque	Bamestra H
Bante	Banteux	Band F
Bangen	Bainghen	Banjaart H
Barge	Le Barque	Bargebek F, Bargehem G
Berk	Le Berck	Barkwerd F
Barra	La Barre	Barradeel F, Barreveld G, Barrastins , Barrum F, Barsum F, Barsingehorn H
Bertellare	Bertenlaire	Bartlehiem F
Batengem	Battinghem	Batenborg G
Baie	Baye	Bayema, Bayum F
Bédas	Les Bédats	Bedum G
Bamier	Bamières	Beemster H
Berch	Berck-sur-Mer	Beers F
Bertaigne	La Bretagne	Beerta G
Bessinguen	Bézinghem	Beetgum F
Bais	Bray	Beets F, H
Bémeis	Beaumetz	Beima F
Beingthum	Baincthun	(Oost-)Beintum F
Bekki	Bachy	Bekkum F
Bellaincourt	Beaulencourt	Bellingeweer, Bellingwolde G
Bénibron	Bénifontaine	Bennebroek H
Bergue	Isbergues	Bergum F, Berkhout, Bergen H
Berken	Berquem	Berkenrode, Berkhout H
Blarikem	Blaringhem	Berlikum F
Bernove	Bernhove	Bernsterburen F
Bares	Les Barres	Bersum G
Besle	Belle	Beslinga F
Bessingen	Bezinghem	Besseburen F
Besve	La Befvre	Beswerd G
Betlo	Beaulo	Betlehem G
Beveri	Beuvry	Beverwijk H
Beinga	Bainghen	Beijum G
Pir	Le Pir ⁸⁰	Bieren F, Bierum G, Sexbierum, Oosterbierum, Pietersbierum F,

⁸⁰ Ndr. : Le Biernois d'adoption que je suis s'étonne que Delahaye ne fasse pas, comme ailleurs, référence à Bierne, écrit Bieren dans toute une série de textes. Le village culmine à plus de cinq mètres et a donc pu peut-être échapper aux hautes eaux même avant la fermeture de la côte par un cordon dunaire vers le dixième siècle. Il faut dire que cinq mètres, c'est un peu juste et que la butte est constituée de limons pléistocènes apportés des hauteurs voisines par les rus locaux à une époque peut-être trop récente.

Biez	Le Biez	Hooge-Biere H
Bilkes	Bilques	Biessum G
Berdeberg	Belbert	Bilgaard F
Biertens	Béthonsart	Birdgaard F
Bittuns	Béthune	Birstum F
Blamont	Le Blanc-Mont	Bittens F
Blarikem	Blaringhem	Blaamsum G
Blesi	Blessy	Blaricum H
Blokker	La Blocquière	Blesdijke, Blesse, Blessum F
Blaisel	Blaingel	Blokker H
Bour	Bours	Blija, Blijham F
Bokingehem	Boucquinghen	Boer F, Boer G
Bollinghen	Boulogne	Bokum G, Bokkum F
Bolcerdae	Boucres	Bollendorp H, Bollingweer G
Bonhem	Bonham	Bolshuizen G, Bolsward F
Bonemberg	Mont-Lambert	Bons F, Bonsum G
Burdina, rivière	Bourre	Boornbergum F
Bornemicourt	Bermicourt	Boorne F
Borch	Bouret-sur-Canche	Boornzwaag, Bornwerd F
Bornewic	Bournonville	Borg, Borgsweer G
Bortas	Bourthes	Bornwerd F
Botberc	Boubers-les-Hesmond	Bortland F
Bottersim	Boubers-les-Hesmond	Boteburen F
Bertaignes	La Bretagne	Boterhoek F
Boues	Boves	Bourtagne G
		Bovenburen F, G, Bovenkarspel H,
		Bovenkerk H, Bovenstreek,
		Bovenhuizen G
Buxin	Boursin	Boxum F
Bossin	Boursin	Bozum F
Branne	Bugneselve	Brandeburen F
Branmes	Brêmes	Brantgum F
Breberc	Brébières	Breeberg F
Brec	Le Breuil	Bregtdorp H
Bruquedel	Brucquedalle	Briefketil G
Bril	Le Brûle	Bril F, G
Brjstel	Britel	Britsum, Britswerd, Britsaard F
Brones	Les Bronnes	Brongera F, Bronnens G
But	Beutin	Bud F
Buixière	La Buissière	Buiksloot H
Bourthez	Bourthes	Buirte G
Buisserie	La Buissière	Buizergat H
Bulwark	Le Boulevard	Bullewijk H
Burches	La Tour-Blanche	Burch F, H
Burcham	Brucham	Burghorn H, Burgwerd F
Burs	Bours	Burd F
Bures	Buire-le-Sec	Buren F
Burtes	Bourthes	Burtenhuizen G
Burnumvilla	Bournonville	Burum F
Buschi	Buissy	Busch H
Buttin	Beutin	Buttinga F
Buirwiller	Brévillers	Buurwei H
Callehaude	Les Calaudes	Callantsog H
Cambin	Camblain-Châtelain	Cambuur F
Camp	Campagne	Camp H

Campania	Campagne-lez-Wardrecques	Campen G, Campen (2x) F
Camptinart	Cantinar	Camperduin H
Camry	Camier	Camstraburen F
Cardones	Le Cordonnois	Cardingermeer G
Castreca	Questrecques	Castricum G
Cokove	Cocove	Cocksdoorp H
Coppehem	Le Copen	Coppershorn H
Cornuze	La Cornue	Cornjum, Cornwerd F
Coehem	Cohem	Coum F
Cusebrona	Le Poirier	Cuzemer G
Dalhem	Dohem	Daalmeer H
Dalingtoune	Alincthun	Dallingeweer G
Dam	Dohem	Dam H, G
Dalingtoune	Alincthun	Dallingeweer G
Dantmartin	Dommartin	Dantumawoude, Dantumadeel F
Tetighem	Tétinghem	Deddingaburen F
Tégatte	Tégatte	Dedgum F
Dele	Délettes	Deel F, G
Desertum	La Wâtine	Deersum F
Decquenholle	Dikelo	Deikum G
Denniez	Denier	Deinum F
Dales	Dalles	Dellen F, G
Diek	Dikelo	Diek H
Diependale	Dippendale	Diepswei G
Dissel	Izel-les-Esquerchin	Disseldorp H
Olhaing	Olhain	Dollard G
Dongrehier	Douriez	(Oost)-Dongeradeel F
Donvest	Douvert	Donghorn G
Doegnies	Oignies	Dongjum F
Donia	Don	Doniaga, Doniawerstal F
Doniarier	Douriez	Doniaburen, Doniawier F
Dokhem	Dohem	Dokkum F
Donraiher	Douriez	Dongeradeel F
Dorges	Dourges	Dorkwerd G
Dorges	Dourges	Dorreegeest H, Dorre-Ilp F
Dousem	Duisans	Douzum G
Dovion	Divion	Doyum F
Drebaucourt	Drocourt	Draaisterhuizen, Dragten F
Tresenes	Trésennes	Driesum F
Drohaucourt	Drocourt	Drogeham F
Drouvijn	Drouvin	Dronrijp F
Durge	Dourges	Durgerdam H, Duurkenakker G
Duri	Dury	Duurswolde F
Dijken	Disacre	Dijken F, G, Dijksboet F, Dijkshorn G
Deike	Déchy	Dijkshorne (3x), Dijkhuizen, Dijksterhuizen F
Edins	Vieil-Hesdin	Edens F
Aa	L'Aa	Ee (2x) F
Ekas	Ecques	Eekwert G
Hailcourt	Ecourt-St. Quentin	Eelwert G
Aams	Ames	Eemswoude F
Enghine	Enguinegatte	Eenigenburg H
Enoq	Enocq	Eenum G
Ernonval	Arnonval	Eernewoude F

Escoire	Escouart	Eeskwerd F
Estrethem	Etrethem, Etrun	Eesterburen F
Estres	Estrée-Blanche	Eesterga F, Eest (2x) G
Estrein	Etrun	Eestrum F
Evergoi	Ivergny	Eewer G
Extraselle	Estravelles	Eextra, Eexterzwaag G
Echthout	Ecout	Echten, Echterbrug F
Ibergo	Isbergue	Eibertburen G
Elaincourt	Herlincourt	Elahuizen F
Alba	Aubin-St. Vaast	Elba H
Elne	Elnes	Elens G
Elfeling	Elvelinghem	Elfbergen F
Allier	Allery	Ellershuizen F
Harlinghen	Reclinghen	Elleringhuizen G
Elsled	Liézelle	Elsloo F, Elswoud H
Emmeltau	Ambleteuse	Emmeloord H
Engen	Englos	Engeburen F, Engelbert G
Ennevel	Ennevelin	Engelmondshoek H
Englée	Langlais	Engelum F, G
Enquinghen	Equihen	Engeweer G
Engoudsem	Engoudant	Engewormer H
Engenumcurt	Ignaucourt	Engwierum, Engwier F
Ennekin	Enquin	Enkhuizen H
Ennes	Anneux	Ennemaborg G
Ensi	Inchy	Ens H
Henninvel	Héninel	Enumatil, Eenum G
Enselles	Inxelles	Enzelens G
Epenhin	Epenchain	Eppenhuizen G
Erquers	Erquières	Erkens F
Erni	Ergny	Ernstheem G
Heslemmes	Hélemmes	Eslemaburen F
Essenghem	Assinghen	Essen G
Etersem	Estrethem	Etersheim H
Evelingen	Bélinghen	Euvelgunne G
Heuscin	Heuchin	Ewsum G
Axmere	Aymeries	Exmorra F
Eilinghen	Elinghem	Eijerland H
Assinge	Assinghem	Ezinge G
Azincourt	Azincourt	Ezonstad F
Hessigem	Assinghen	Ezumaburen F
Faanmechon	Famechon	Faan G
Vadum	Vis-à-Marles	Faddens F
Farnehen	Fernehem	Farmsum G
Vastina	La Wâtine	Fatum F
Fervenich	Frévent	Feerwerd G
Feldnes	Fiennes	Feldwerd G
Fereverae	Fillièvres	Ferwerd, Ferwerderadeel, Ferwoude F
Vime	Vimy	Fimel G
Vinkebrouc	Le Vincquebrouck	Finkeburen F
Vincla	Wingles	Finkum F
Fins	Fiennes	Finsterwolde G
Fercheu	Ficheux	Firdgum F
Fiz	Fiefs	Fiswerd F
Fiche	Ficheux	Fitze F

Fivel	Fiefs	Fivel, Fivel-Aa, Fivelgo G
Fleet	Fliennes	Flait F
Flesan	Fléchin	Flanzum F
Folle-Emprise	Folemprize	Follega, Folgeren F
Fousseux	Fosseux	Folsgare F
Vonne	L'Hem	Fonnen F
Fons	Fontaine	Fons F
Formensan	Fromessant	Formerum H
Foukièrea	Fouquières	Foswerd F
Fouthem	Fouhem	Foudgum F
Faude	La Haute-Faude	Fouteburen F
Fouxolle	Fouquesolles	Foxham, Foxhol G
Fremantel	Fromentel	Fraamtil, Fraam G
Francum	Frencq Franeker,	Franekeradeel F
Frenoie	Le Fresnoy	Franjeburen F
Fresnes	Fresnes-lez-Montauban	Fransum G
Frézin	Fressin	Friens F
Fritzvallée	Fritdeval	Frittema G
Froucquevilliers	Fonquevillers	Froskepolle F
Fielnes	Fiennes	Fijlens F
Vima	Vismes	Fijmar G
Fines	Pont-du-Hem	Fyns F
Gaisevel	Gazevert	Gaast, Gaasterland F
Gasevelt	Gazevert	Gaastmaburen, Gaastmeer F
Gallincourt	Warlencourt	Gaikingadijk F
Galames	Galametz	Galamedamman F
Gams	Guempes	Gamles H
Ghasevelt	Gazevert	Gansepolle F
Garbek	Guarbecque	Garijp F
Germencort	Grémicourt	Garmerwolde G
Guarluis	Warlus	Garnwerd G
Guarguetel	Garguetelle	Garrelsweer, Garreweer G
Garebecque	Guarbecque	Garshuizen, Garstenheem G
Gouy	Gouy-sous-Bellonne	Gauw F
Gazevé	Gazevert	Geefsweer G
Gherlingen	Garlinghen	Geersloot F
Geni	Guigny	Geins F
Geluca	Zélucque	Geleburen, Gelterp F
Geike	Guelque	Gelkinge G
Genappe	Guémappe	Genum F
Garchin	Wirquin	Gersloot F
Gines	Guînes	Giekerk F
Esclime	L'Eclême	Glimmen G
Coques	Chocques	Gockingeheerd G
Goselinse	Giselinghem	Godlinse G
Gonnay	Gosnay	Goënga, Goëngamieden F
Gondewinpré	Gaudiempré	Goingarijp F
Gois	Gouy-Servin	Goins F
Colham	Coulogne	Goldhorn G, Gollen F
Kokempot	Cocquempot	Gokkemaburg G
Gomecourt	Gommecourt	Gommelburg G
Goyum	Gouy-en-Artois	Gooijum F
Gorra	Gorre	Gorredijk F
Guslinga	Guslinghem	Goslinga F
Gotnai	Gosnay	Gotlum F

Gottin	Gosnay	Gottum F
Gouterive	Catorive	Goudkade G
Couthem	Cottehem	Goutum F
Gouwi	Gouy (divers noms)	Gouw H
Groffe	Groffliers	Graft H, Gracht F
Grasville	Groville	Grashuis G
Gravechon	Le Gros-Chêne	Grauwe-Kat F
Creberc	Le Crébert	Grebbe H
Granai	Grenay	Greonterp F
Cretteinge	Cretteville	Grettingeburen F
Grivigny	Grigny	Grevingen G
Grintcort	Grincourt-les-Pas	Grind H
Grunen	Gruson	Groendijk, Groenendal F, Groenenberg, Groenewoud G
Croutte	Croute	Groet H
Groeup	Groupepe	Groep H
Grosna	Gruson	Groeve G
Gregni	Grigny	Groningen G
Brec	Le Breuil	Groote-Brekken F
Grantcamp	Grand-Camp	Groote-Kampen G
Grosflier	Groffliers	Grosthuizen H
Guastum	Le Wast	Grotegast G
Grauville	Grosville	Grouw F
Crosmanil	Créminil	Grovestins F
Gripse	Gripalte	Grijpskerk G
Grislo	Le Gris-Nez	Grijssloot G
Haaks	Aix-Noulette	Haaks H
Harlinghem	Halinghen	Haarlem H
Halinges	Halinghen	Hagelingerbuurt H
Haimont	Hesmond	Hajem F
Haquemberg	Haquembergue	Hakkelsum G
Haline	Hallines	Halen H
Halloi	Le Haloy	Hallum F
Hallene	Hallines	Halsum G
Ham	Ham-en-Artois	Ham G
Hamarville	Hermaville	Hameren F
Hami	Le Hamy	Hamingen F
Hemmont	Hesmond	Hammink G
Hams	Hames-Boucres	Hamshorn F
Ham	Ham-en Artois	Hamsterland G
Hendecourt	Hendecourt	Hander G
Hantegen	Autinghen, Hottinghen	Hanetang G
Hankemin	Annequin	Hankema G
Hantengehem	Autinghen	Hantumhuizen, Hantum F
Harbac	Habarcq	Har G
Hardingen	Hardinghen	Hardegarijp F
Hardelo	Hardelot	Hardeweer G
Harebreuc	Herbroucq	Haren G
Hargerae	Hargerue	Harger H
Harica	Le Héricat	Harich F
Haringen	Haringe (B.)	Haringhuizen H, Haringhuizum G, Haringkarspel H
Harquema	Ecquemicourt	Harkema-Opeinde F
Uphem	Upen d'Amont	Opeinde
Arkestan	Maquétra	Harkstede G

Harlinghem	Reclingen	Harlingen F
Harnes	Harnes	Harns F
Harsoit	Adsoit	Harsens G, Harste, Harsteburen F
Hartincourt	Saint-Tricat	Hartwerd F
Asck	Ascq	Haskerland, Hasterdijken, Haskerhorne, Haskerschans F
Hasebron	Hassebronne	Hasseberg G
Holehaim	Olhain	Haule, Haulerwijk F
Houwin	Houvin	Hauwert H
Havernes	Havernas	Haver G
Heghe	L'Aigle	Heeg F
Hémon	Hesmond	Heemen, Heem G
Hemes	Les Hemmes	Heemste F, Heemstee H, Heemstede H
Herevillare	Adinfer	Heereburen G
Herrewaart	Hervarre	Heerenveen, Heerenwal F
Huges	Huget	Heerhugowaard H
Hédin	Hesdin	Heideburen F
Heissinghem	Hessinghem	Heidhuizen F
Heliglo	Helfaut	Heiligerlee G, Heilo H
Heka	Ecques	Hekkum G
Heldres	Hesdrival	Helder H
Halloi	Le Halloy	Hellum G
Helpa	Oppy	Helpen F
Helewyrd	Helfaut	Helwerd G
Hem	Hem	Hem F (2x)
Hamelines	Hallines	Hemelum F
Embri	Embry	Hemert G, Hemrik F
Hemes	Les Hemmes	Hemmen G, Hemmeland H
Hemps	Guemps	Hempens F
Ankens	Annequin	Henkemahorn H
Hénain	Hénin-Liétard	Hennaard F
Ansney	Annay	Hensbroek H
Ansein	Anzin-Saint-Aubin	Henshuizen, Henswoude F
Herbingen	Herbinghen	Herbaijum F
Hargum	Haringe (B.)	Heringahuizen F
Hezecke	Hézecques	Heveskes G
Juerni	Journy	Hiaure, Joure F
Hesteus	Hestrus	Hichtum F
Hedre	Hesdres	Hidaard F
Hiding	Vieil-Hesdin	Hiddingerzijl G
Issel	Lysel	Hieslum F
Hinderham	Inderham	Hindelooopen F
Isembourg	Issembourg	Hitzum F
Hodembert	Haudembert	Hodenpijl H
Hushem	Wissant	Hoeisum G
Houdaing	Houdain	Hoeitink G
Hoec	Pays de Langle	Hoek F
Houle	Houille	Hoelem H
Houve	Offekerque	Hoeven, Hofland F
Hofkerk	Offekerque	Hofgeest H
Hoepland	Huplandre	Hofland F, H
Hofkirke	Offekerque	Hofte, Höfte G
Haubenge	Aubingue	Hogebeintum F
Haudembert	Audembert	Hoiteburen F

Hoches	Le Hogt	Hogt, Hucht G
Hollain	Olhain	Hollum F, Holm G
Helleprec	Alprech	Helprijp F
Holverderled	Huneled	Holwerd F, Holwierde G
Allewaigne	La Buinette	Holwinde G
Holesfort	Houllefort	Holijsloot H
Homorolles	Humeroeuille	Hommerts F
Hondescotte	Hondescot	Hondenpad G
Honder	Hondres	Hondinga G
Hondsberch	Audimbert	Hondsberg H
Hondrecourt	Hondecoutre	Hondsrug G
Hongry	La Hongrie	Hongerschar F, Hongerij G
Hondert	Hondres	Hontum F
Hocquepette	Hautepette	Hoogebeintum F
Hogheville	Holleville	Hoogebiere H, Hoogland G
Dorewic	Audruicq	Hoogedeur F
Hollehaim	Olhain	Hooge Meeden G
Hautevenne	Haute-Avesnes	Hoogeveen F, G
Haut-Grève	Haute-Grèves	Hoogewerven G
Hosdain	Houdain	Hoogezand G
Haute-Closque	Hauteclocque	Hoogkerk G
Watten	Watten	Hoog-Watum G
Hogewoud	Les Haut-Bois	Hoogwoud H
Oyes	Les Oies	Hooibergen F
Horrec	Houret	Hoorn F, G
Hossen	Houssembourg	Hoosenhuizen G
Haut-Thile	Tilques	Hoptille F
Horne	Hornaing	Horne F, G, (6x)
Horinghem	Heuringhem	Hornhuizen G
Horing	Heuringhem	Hornmeer, Horntje H
Horreville	Orville	Horren G, Hornsterburen, Hornsterzwaag F
Horres	Houret	Hors H, Horsten G
Horresburg	Honnembourg	Horse F
Hocin	Houchin	Houkema G
Hoec	Pays de Langle	Houkes H
Houviniruel	Houvigny	Houwerzijl G
Hovoignieu	Houvigneul	Howingagast G
Huges	Huget	Hucht G
Hunesbeca	La Humsbecque	Huins F
Husden	Hesdin	Huisduinen H
Hushem	Wissant	Huisweeren G
Huichin	Heuchin	Huizinge, Huizum G, Huizen H
Humeres	Humières	Humsterland G
Hudingehem	Audinghen	Huningameer G
Hondecote	La Slack	Hunsego, Hunsingo G
Hyll	Le Hil	Hijlaard F
Haynu	Héna	Hijum F
Hidinc	Vieil-Hesdin	Idaard F, Ideweer G
Iseca	Isques	Idsega F
Isser	Izel-lez-Esquerchin	Idserdaburen F
Ickingehem	Echinghen	Idskenhuizen F
Inguehem	Inghen	Ingewolden F
Ecquemecourt	Ecquémicourt	Ikema G
Indesham	Inderham	Indijk F (3x)

Hersim	Hersin-Coupigny	Irnsom F
Harrawaye	Nouvelle-Eglise	Jarringa F
Jeluque	Zelucque	Jellum, Jelsum F
Jardins	Gardins	Jerden F
Jettefort	Jestefort	Jet F
Epz	Eps	Jipsinghuizen G, Jisp F
Jorni	Journy	Jorwerd, Joure F
Jutove	Zuthove	Jutrijp F
Coadul	Caullery	Kadoelen H
Kalike	La Calque	Kalkwerk G
Kalles	Calais	Kalslagen H
Kantin	Cantaing	Kantens G
Catove	Catove	Katham H, Katmis G, Kathoek H
Cathelet	Câtelet	Katlijk F
Catefiers	Caffiers	Katteburen, Kattegat F
Cattenberg	Catsberg	Kattenberg G
Cathoue	Catove	Katuin G
Catove	Catove	Katham H, Katmis G, Kathoek H
Cathelet	Câtelet	Katlijk F
Catefiers	Caffiers	Katteburen, Kattegat F
Cattenberg	Catsberg	Kattenberg G
Cathoue	Catove	Katuin G
Katfers	Caffiers	Katwijk, Katwoude H
Keehem	Queher	Keege F
Kaien	Caïeu	Groote Keins H
Kernes	Quernes	Keern H (2x)
Kennoy	Le Quesnoy	Kenwerd G
Quetinghuen	Questinghen	Kettingwier F
Kimbergh	Quembergues	Kimswerd F
Kinheim	Chincy	Kinum H
Claerkes	Clarques	Klaarkamp F
Clette	Cléty	Kletten F
Clingen	Reclinghen	Klinckema G
Clue	Le Clud	Kluid F
Colwerd	Colwède	Kolderwolde F
Coilhof	Colhof	Kolham, Kolhof G
Colesberg	Colembert	Kolhorn H
Collen	Collem	Kollum F
Coge	Chocques	Koog aan de Zaan H
Sens	Senne	Zaan H
Coig	Coyecques	Kooihuizen F, Kooimeer G
Cote	Gottes	Kooten F
Coustrerel	Couturelle	Kootstertille F
Coppedoi	Coupe-Doigt	Kopkewier F
Cornuze	La Cornue	Kornhorn, Kornwerd F
Corteville	Courteville	Kortehem F
Court-au-Bois	Court-au-Bois	Kortwolde F
Cauborne	Coubronne	Koudehorne F
Caudenbert	Caudebronne	Koudenberg F
Couthem	Cottehem	Koudum F
Coin	Couin	Koijen F
Coffrée	La Gouffrée	Koyfenne F
Créhen	Créhem	Krewerd G
Crotte	Crochte	Kroddeburen G
Crosmanil	Créminil	Krommenie H, Kromwal F

Crok	Le Crocq	Krook F
Croupehove	Crophove	Kropswolde G
Cubbingetun	Guiptun	Kubaard F
Cuque	Cucq	Kuikhorne F
Lac	La Laque	Laagland F
Laca	Laquette	Laakwert F
Lart	Laërt	Laard F
Lacque	La Lacque	Laaxum F
Paddepoel	divers toponymes	Lage Paddepoel G
Lalling	Lallaing	Lallewier G
Lamberge	Lambergeue	Lambertschaag H, Lammerburen G
Landerthun	Landrethun-le-Nord	Landerum, Landsburen F, Landsmeer H
Langhercke	Longuerecques	Langakkerzijl G
Langlet	Langlaiss	Langelille F
Langi	Ligny-lez-Aire	Langerijp G
Langhele	Pays de Langle	Langewold G
Langherke	Longuerecques	Langeweer, Langezwaag, Langwerd F
Landac	Landarc	Lankum F
Lakers	Lacres	Laquert F
Lestquem	Ledquen	Lasquert F
Ledde	Léda	Laude G
Lauvechi, rivière	La Laque	Lauwers
Legtegehem	Ledquen	Leegte, Leegkerk G
Leek	Le Leeck	Leek G
Lense	Lens	Leens F, G
Lerre	Lières	Leermens G
Lewarde	Lewarde	Leeuwarden F
Legeandrie	La Jaudrie	Legeduurswoude F
Leghem	Linghem	Legemeer F
Leinguy	Ligny-sur-Canche	Leinwijk G
Leghem	Linghem	Lekkum, Lekkerterp F
Lelenguen	Leulinghen	Lellens G
Lambrae	Lumbres	Lemmer ou Lenna F
Leppesse	Lespesses	Leppa F
Letienbricq	Etiembrique	Lettelbert G
Lestrehem	Lestrem	Lesterhuis G
Liaucourt	Liencourt	Liauckama F
Liches	Licques	Lichtaard F
Lidighem	Ledingen	Lidlum F
Lidebourne	Lisbourne	Liede G
Liscae	Licques	Lies H, Leije F, Leijen H
Limont	Elimont	Limmen H
Linde	Lynde	Linde G (2x)
Ligne, rivière	Liane	Linde F
Lingle	Ningles	Lingen F
Lieusene	Lieuse	Lioessens F
Lipendale	Dippendalle	Lippenhuizen, Lippenwoude F
Litiga	Lys	(Oost)-Littens F
Loine	Loisne	Loënga F
Lollinghem	Leulinghen	Lollum F, Lolleburg H
Longremet	Longremetz	Longerhouw F
Lobergis	Looberghe	Loppersum G
Laure	Lumbres	Lorreburen F
Lottinga	Lottinghen	Lottingazijl F

Loutesse	Louches	Louten G
Lusy	Lugy	Lucaswolde G
Loet	La Loë	Luddeweer, Luddingwolde G
Lodinghem	Ledinghen	Ludingakerk F
Luisi	Lugy	Luidem F
Loisne	La Loisne	Luinjeberd F
Lulinghem	Leulinghem	Lula G
Lungvillers	Longvillers	Lunjeberd F
Lutesse Louches	Lutjeburen,	Lutjelo G, Lutjewal H, Lutjewijtwert G, Lutkeburen, Lutkegeest, Lutkelollum, Lutkepost, Lutke-Saaxum, Lutkewolde, Lutkewoude F, Lutjebroek G
Lotebarne	Lostebarne	Lutkewierum, Lutkewier F
Lux	Lugy	Luxwoude, Luxterhorn, Luxwoude (2x), Luxtertientje F
Lyencourt	Liencourt	Lyons F
Lyestes	Lietres	Lytshuizen F
Maencac	Mencas	Maanburen F
Marene	Markene	Maarhuisen G
Marches	Mark	Maarsch G
Marchais	Marquais	Maarslag G
Macquinghem	Le Château-Gris	Makkinga, Makkum F
Mames	Mametz	Mamert, Memert F
Mainthes	Menty	Mantgum F
Marques	Marquais	Marquette H
Mares	Marest	Marrum, Marren F
Marsum	Marck près de Calais	Marssum F, G
Mares	Marest	Marum G
Maruel	Maroeuil	Marwird F
Mediavilla	Moyenneville	Medemblik H
Merdens	St. Nicolas-lez-Arras	Medent, Medwert F
Medens	St. Nicolas-lez-Arras	Groot-Medhuizen F
Metheca	Métèque	Meedhuizen, Meedster-Griede G
Mers	Marck	Meerhuizen, Meershuizen F
Menolvingahem	Maninghem	Menaldum F
Menca	Mencas	Menkeweer, Menneweer G
Menti	Menty	Mensingeweer G
Maseka	La Masecque	Meskewier, Metslawier F
Maire	Meere	Merum G
Meteca	Mentque-Nortbécourt	Methuizen F
Millenberg	Milembert	Middelbert G
Midleca	Saint-Blaise	Middelie H, Middelstum, Midhallum G, Midlum F, Midhuizen, Midwolde G, Miedum F, Mieden H, Midsland F, Midwoud H
Minneville	Menneville	Minnertsga F
Miromons	Miraumont	Mirdum, Oldemirdum, Mirns F
Mocke	Moyecques	Mockema F
Mosa	(partie de l'Escaut)	Moselle, rivière
Monekebure	Monnequebure	Moneburen F
Mons	(divers toponymes)	Monseburen F
Morigehem	Moringhen	Morige (G)
Morry	Mory	Morra F (3x)
muda	(bouche d'un fleuve)	Muda G

Munnio	Monnecove	Munna (Wijk bij Duurstede), Munneketil, Munnekezijl, Munnekeburen F, Munnekei H
Meisnil	Maisnil-Lez-Ruitz	Mijzen H
Nard	St. Martin-au-Laërt	Naarderburen F
Nantispous	Nempont-St. Fermin	Nansum G
Necque	La Nèque	Neck H
Netz	Le Nez	Nes F (3x)
Nesse	Le Nez	Nessergouw F
Niaviula	Neuville-St. Vaast	Niawier F
Niedon	Néden	Niehove G
Nienna	Neulay	Nienhuis G
Niellula	Neilette	Nijelamer F
Nortbernes	Noirbernes	Noorderburen F
Northot	Northout	Noordhorn G
Nortbois	Le Noir-Bois	Noordwolde F
Noirwal	Le Noirval	Norritsveld G
Nuuz	Noeux	Nuis G
Ouvringhem	Auvringhen	Obergum G
Oele	Ollehain	Ter-Oele F
Odinkerka	Vieille-Eglise	Oenkerk F
Offinghehem	Oblinghem	Offingawier F
Haudembert	Audembert	Oldeboorn F
Oldenhove	Oudenhove	Oldehove F, G, Oldenzeel, Oldenzijl G
Ollehem	Olhain	Oldelamer F
Olderwic	Audruicq	Oldeouwer F
Oldriver	Rivière d'Oye	Oldephaert F
Oldervic	Audruicq	Oldorp, Oldijk G
Onvaux	Honvault	Onsta, Onstwedde G
Onval	Honvaut	Onval H
Austebarne	Lostebarne	Oosterboorn F
Ostroville	Ostreville	Oosterburen F, G, Oosterbierum F
Osterel	Ostrel	Oosterend (6x) F, G, Oosterleek F
Austrachia	Ostrevant	Oostergo F
Ostroville	Ostreville	Oosterlittens F
Niella	Nielles-lez-Calais	Oosternieland G
Ostrewic	Austruy	Oosterwierum, Oosterwijdwerd G
Ostrove	Le Bourguet	Oosterwolde F
Outinges	Autingues	Oostinge G
Ostermaisnil	Haut-Maisnil	Oostmahorn F
Ostruich	Audruicq	Oostrum F
Ostehove	Ostove	Oostwold G
Ostingahem	Hottinghem	Oostzingerland F
Oppehove	Ophove	Oppenhuizen, Opperburen F
Ophem	Upen d'Amont	Opwierde G
Ostingahem	Hottinghem	Osingahuizen F
Osthove	Ostove	Osthem F
Autreau	Outreau	Oterdum G
Outreliaue	Outreau	Oterleek H
Oudaing	Houdain	Oudega (3x) F
Oudenhem	Audrehem	Oudehaske F
Oudemvert	Audenfort	Oudemirdum F
Miromons	Miraumont	(Oude)mirdum F
Ousseke	Nordausques	Oudeschoot F

Hoogwerken	Haut-Wirquin	Oudewierden G
Oudenq	Houdain	Oud-Gest H
Haute-Cloche	Hautecloque	Oudkerk F
Haussy	Auchy-au-Bois	Oudwoude F
Ostroville	Ostreville	Ouwster-Hole F
Ouvencourt	Ouvencourt	Overburen F
Oxele	Oxelaère	Oxwert G
Paddepoel	divers toponymes	Paddepoel G
Pascau	Le Pacault	Paessens F
(parochia)	-	Parrega F
Pihem	Pihen	Peins F
Péquigny	Berguigny	Pekela G
Peplinge	Peuplingues	Peperga F
Pate	Pas-de-Gay	Petten H
Pihan	Pihen	Piaam, Pialdum F
Pinquetun	Painchtun	Pingjum F
Piplingehem	Peuplingues	Poppingawier F
Puyrerremont	Pierremont	Purmerend H
Rasincourt	Razincourt	Ranswerd G, Ransdorp H
Rainacourt	Renaucourt	Ranum G
Raquinghen	Racquinghen	Raskwerd G
Rauville	Roville	Rauwerd F
Reecourt	Recourt	Reide, Reidland G
Resti	Réty	Reitsum F, Reide G
Reka, rivière	La Recques	Rekere H
Ransard	Ransart	Remsert F, Rensgars H
Revure	Rebreuve	Rewerd F
Rieden	Le Riden	Ried F
Groot Rillecourt	Grand-Rullecourt	Groot-Rilland F
Rinningshem	Rinxent	Rinsumageest F
Roelcurt	Grand-Rullecourt	Rohel F
Rohout	Rihout	Roodewold F
Rodembergh	Rotembert	Roodkerk F
Roricourt	Roucourt-en-L'Eau	Roordahuizen F
Ropenbercq	Rupembert	Roptazijl F
Rosolle	Audincthun	Rosterhaule F
Rotiauville	Ruisseauville	Rottevalle F
Rossem	Roussent	Rottum F, G
Rougefaix	Rougefay	Ruigahuizen F
Ripperia	Rivière	Rijperde, Rijperkerk F
Saycin	Sachin	Saaksum G
Saucheium	Saulchoy	Saaksumhuizen G
Sart	Ensars	Saard F
Salau	Sallau	Salwerd F
Sandenfilde	Saint-Inglevert	Sandfirden F
Saulcoy	Saulchoy	Saunlean F
Sauwy	Savi-Berlette	Sauwerd G
Saulchoy	Le Saussoy	Schalsum F
Scharming	Escarmain	Scharhuizen, Scharl F, Scharmer G, Scharnegoutum H, Scharren F, Scharwoude H, G, Schardam H, Scharneburen F, Schermerhorn H, Schermer G
Scamnae	Escames	Scheemda G
Echelle	Léchelle	Schellinkhout H

Seetke	Setques	Schettens F
Escelle	L'Echelle	Overschild, Schildwolde G
Eschingen	Echingen	Schingen F
Schokke	Chocques	Schokland H
Escoire	Ecoivres	Schoorl H
Schotte	Ecottes	Schoterland F
Selinghaam	Séninghen	Sellingen G
Schira	Siracourt	Schraard F
Selviacus	Samer	Selwerd G
Sesbourg	Sebourg	Sexbierum F
Sidrudis	Sorris	Siddeburen G
Sigirka	Serques	Siegerswouda F
Cinsi	Chinchy	Sienserhuizen F
Simpiacus	Sempy	Sippens F
Sinighen	Séninghen	Syungadijk F
Eseke	Hézecques	Sneek, Snikzwaag F
Solpruik	Salperwic	Solkema F
Solrus	Sorris	Solwerd F
Sontingeveld	Saint-Inglevert	Sondel F
Senningeham	Séninghen	Sonnega F
Sopperwisque	Salperwic	Sopsum F
Sorel	Montsorel	Sorremorra F
Sotterye	La Soterie	Sotrum F
Espagni	Espagnies	Spanga, Spannum F
Spiers	Espierres	Speers F, Spieringhorn H
Esprez	Eprée	Spriens F
Espic	Epy	Spijk F, G
Straethem	Etrehem	Startenhuizen F
Stauria	Estaires	Staveren F
Statem	Etrehem	Stedum G
Stenecat	Sténegate	Steendam G
Estachies	Les Attaques	Steggerda F
Steveles	Estevelles	Stellingwerf F
Stiembec	Estiembecque	Stiem F
Esthins	Etaing	Stiens F
Stoudebroucq	Schoubrouck	Stootshorn G
Strahem	Etrehem	Stortum H
Stronae	Estrouannes	Stroe H
Sus	La Suze	Suameer, Suawoude F
Suthove	Zuthove	Suidwenda G
Surches	Surques	Surhuizen F
Susoi	La Suzoye	Suttum G
Suanascre	Zouaques	Swaanwerd F
Swartnes	Le Gris-Nez	Swaardeburen F
Swich	Souich	Swichum F
Suinessi	Zunesticq	Swin H, Swijns F
Sitdiu	St. Omaars	Syteburen, Sythuizen F
Tannoie	Tannay	Taniaburen F
Tegny	Tigny	Techum F
Ternes	Le Turme	Teerns F
Theulut	Thélusa	Teetlum F
Tellinghen	Tardinghen	Tellingkamp G
Bante	Banteux	Terbant F
Terewane	Terwaan Théroouanne	Terhorne F
Isar	Izar-les-Esquerchin	Teridsert F

Caple	Les Capples	Terkapel F
Terdmonde	Termonde	Termunten G
Terna	La Ternoise	Ternaard F
Scelle	Selles	Terschelling F
Wolfus	Wolphus	Terwoldslage G
Wulpia	Oppy	Terwupping G
Solrus	Sorrus	Terzool F
Tecelia	Axles	Texel H
Thorenburg	Terwaan Théroouanne	Thorenburg (près d'Alkmaar) H
Dipendal	Dippendalle	Tibben, Tibma F
Tinques	Tinques	Tieke F
Tiegate	Tégatte	Tietjerk F
Tiene	Thiennes	Tinallinge G
Tiramande	Tiremande	Tirns F
Thiar	Thiant	Tjaard F
Tieuleu	Thélus	Tjallebert, Tjalkhuizen F
Tiengane	Thiemgane	Tjeintgum F
Treppié	Trépiéd	Tjepperbuur F
Thiérowane	Terwaan Théroouanne	Tjerkgaast, Tjerkwerd F
Thum	Tuncq	Tjuchem G
Tolent	Tollent	Tolbert G
Toutenda	Totendal	Tuitjehorn H
Tolloi	Tilloy-lez-Mofflaines	Tolsum F
Tornehem	Tournehem	Torum G
Treise	Trézennes	Tritsum F
Tronkoi	Troncquoy	Tronde F
Tuisans	Duisans	Twisk F, H
Tymons	Dimont	Tyum F, G
Domrahier	Douriez	Tzum, Tzummarum F
Uphen	Upen	Ubbena G
Ollehem	Olhain	Uilsmahorn F
Outerval	Outreval	Uiterburen F, G
Usgi	Pont-d e-Gy	Ultgeest H
Outrehove	Ostrehove	Uithoorn, Uithuizen G, Uithuizermuden F
Welle	Welles	Uitwellingerga F
Werdina	Fréthun	Uitwierde G
Ulgeval	Willerval	Ulgersma G
Oultrau	Outreau	Ulsda G
Ulrilmortier	Remortier	Ulrum G
Hungeberg	Humières	Ungabuur F
Outrehove	Outreau, Ostrehove	Ureterp F
Urthon	Ourton	Ursem H
Usgi	Pont-de-Gy	Usquert G
Athinghem	Autinghen	Utingeradeel F
Walum	Val-de-Surques	Valem F
Valgi	Wailly	Valge G
Vallengrin	Valenglin	Valingen, Vallingaburen F
Wardreya	Wardrecques	Vartrap H
Fenloe	Fiennes	Veeneburen, Veenwouden F
Felzi	Fléchin	Velsen F
Fenlae	Fiennes	Venhuizen H
Fiermont	Fermont	Vierhuizen F, G (8x)
Flacques	Basse-Flacque	Vlagtwedde G
Fliedme	Fiennes	Vliedorp, Vlieland F

Foxhole	Fouquesolle	Vochtelo F
Frézin	Fressin	Vrisburen F
Wakencamp	Wacquincamp	Waaken, Weakens F
Wacin	Wachin	Waaxens (2x) F, Waashoek G
Vadum	Vis-à-Marles	Wadwert G, Wadway F
Wagginghem	Wacquinghen	Wagenborgen G
Wandosme	Wandonne	Wanswerd F
Werfem	Warhem	Warffum, Warfhuizen G
Waringem	Waringhem	Warga F, Warder H, Warden G
Wermelle	Vermelle	Warmenhuizen H
Warniecamp	Warnicamp	Warniahuizen, Warns F
Wartingecamp	Warnicamp	Warstiens, Wartens F
Wattrehouc	Wattrewech	Watergang, Wateringskant H, Waterhuizen G
Wadingtun	Wadenthun	Wedde, Wedderheide, Wedderhöfte G
Werdek	Wardrecques	Weerdeburen F
Were	Vérin	Weere (2x) H
Weeps	Weppes	Weesp, Weesperkarspel H
Widingehem	Widehem	Weidum F
Wehove	Wiove	Weiwerd G
Welaines	Violaines	Weleveld G
Werp	Le Werppe	Weper F
Warrens	Wavrans-sur-l'Aa	Wervershoef H
Wasquinghen	Wacquinghen	Wessinghuizen F
Westerneheem	Westrehem	Westeremden G
Westrachia	(ouest d'Arras)	Westergo F
Delettes	Westrehem-Délettes	Westerlittens F
Nieles	Nielles	Westernieland G
Neuféglise	Nouvelle-Eglise	Westernijkerk F
Wistriwingles	Wingles	Westerwijtwerd, Westerwaard G
Westerhem	Westrehem	Westhem F
Watiermetz	Watimetz	Wetzemeer F
Wetz	Vis-à-Marles	Wetzens F, Wetzinge G, Westzaan H
Wier	Wierre-au-Bois	Wier F, Wierde G, Wienen F, G
Wirvine	Wirwignes	Wieringen G
Wirre	Wierre-au-Bois	Wierum, Groote Wierum F, Onderwierum G
Wymes	Wismes	Wieuwerd F
Wilera	Wierre-Effroy	Wilaard F
Wilera	Wierre-Effroy	Wilderhof, Wildervank G
Wimme	Wismes	Wimmenum H
Windevelt	sous Eperlecques	Windas H, Windeweer G
Winquel	Le Winquet	Winkel H
Winkel	Le Vincq	Winkel H
Wints	Wins	Winsum F, G, Winschoten G
Verde	Le Vert	Wirdum F, G, Wirden F
Vrain	Vérin	Wirns F
Witmarée	Wimerais	Witmarsum F
Witenes	Witternesse	Wittewierum G, Witteveen F
Wagneulieu	Wagnonlieu	Wognum H
Wollehem	Olhain	Woldendorp G
Walluon	Valhuon	Wolsum F
Wouterstun	Witrethun	Woltersum G
Wamille	Wimile	Wommels F

Wolfertun	Offrethun	Wolvega F
Vonsmitte	Le Vosmet	Wonseradeel F
Werquin	Werquin	Workum F
Wormendal	Warmendalle	Wormer, Wormerveer H
Wontarden	Pontardennes	Wonseradeel F
Wouterstun	Witrethun	Woudsend, Wouterswoude F
Wysi	Le Pont-de-Gy	Wijchel F
Widenes	Witternesse	Wijdenes H
Wionval	Vionval	Wijnaldum F, Wijndeham,
		Wijnemeer G
Wints	Vins	Wijnjeterp, Wijns F
Witque	Wittes	Wijtgaard, Wijtwert F
Wytsand	Wissant	Wijzend (2x) H
Ysel	Isel-lez-Hameau	Ylst F
Amude	bouche de l'Aa	Ijmuiden H
Epilol	Les Pilottereries	Ypecolsga F
Isberghe	Isbergue	Ysbrechtum F
Isinggehem	Echingen	Ysgum, Ytsum F
Sandenfilde	Saint-Inglevert	Zand (2x) H, Zanden G, Zandburen F,
		H, Zandeweer, Zandhoogte G,
		Zandhuizen F, Zandvoort,
		Zandwerven H
Sandgat	Sangatte	Zandgast F, Sanegeest, Sanen H
Sereicort	Séricourt	Zeerijp G
Zutbrouc	Zutbrouck	Zuidhorn G
Zunestiq	Zunesticq	Zunderdorp H
Zurke	Surques	Zurich F
Zwijnaart	Suinart	Zweins F
Zeiltum	Zeltum	Zijldijk G
Sees	Setque	Zijsterburen F

Conclusions

Les conclusions de ces doublures et transplantations massives de toponymes de Flandre française en Frise néerlandaise s'imposent. Les voici :

1. En ce qui concerne son nom, sa population, ses noms de contrées, ses toponymes et même ses hydronymes, la Frise néerlandaise est **le fruit d'une migration depuis la Flandre française**. Quelques doublures n'auraient rien signifié. Ce nombre écrasant de noms transplantés ne laisse plus subsister le moindre doute quant à la réalité de la migration. Personne n'osera en inverser le sens, vu que les localités et les noms de Flandre française existaient déjà depuis des siècles et que les transplantations en Frise ne commencent qu'au XI^e siècle. Supposer une migration en sens inverse irait du reste à l'encontre de toute l'histoire, vu qu'en Europe occidentale la population, l'exploitation et la culture des sols, la culture et le pouvoir ont toujours progressé **du sud vers le nord**. Il y a belle lurette qu'Utrecht est rayé comme centre et point de départ du christianisme et de la culture. La plupart des historiens ont laissé tomber cette fable, naturellement sans le dire parce qu'ils refusent de concéder et de publier selon les règles du savoir-vivre scientifique que c'est par mes livres qu'ils en sont venus à cette nouvelle vue des choses.

Il convient de bien remarquer **cinq points** :

a. Primo je n'affirme pas que tous ces 1030 toponymes aient été apportés tout à coup et en une seule fois de Flandre française par la première vague de migration. J'y reviendrai. Pour élucider totalement la question, il est nécessaire d'extraire de la liste qui précède les cas éclatants de transplantation, c'est-à-dire **les noms tout à fait identiques** en Frise et en Flandre française. Le reste de la série doit être dépouillé de son **suffixe** frison ou néerlandais, ce qui est naturellement tout à fait indispensable pour trouver **le corps ou la racine du mot**, et alors ce corps se révèle être également une parfaite doublure d'un nom de Flandre française et donc un cas de transplantation. Un toponyme n'est en effet pas

déterminé par un suffixe quelconque comme -um, -werd ou -weert, -huizen ou -zijl, mais par **le corps, la racine du mot**. On n'est du reste pas obligé de défaire les noms de leur suffixe parce qu'ils sont aussi peu néerlandais que les toponymes entiers et n'apparaissent donc nulle part comme suffixes de toponymes néerlandais, en dehors du territoire de la Frise néerlandaise. Ces suffixes sont : -bert ou -berd, -buren, -da, -deel, -em, -gest, -go, -gunne, -ham, -haule, -hor, -inga, -ketil, -lagen, -littens, -ma, -mieden, -rijp, -um, -valle, -wierd ou wyrt, -zwaag et -zijl. Si nous extrayons de la liste les cas tout à fait identiques, on arrive à un nombre respectable. Je donne d'abord ceux-ci pour en tirer ensuite les conclusions :

Abbeega	Essen	Harsens	Kubaard
Abbinga	Exmorra	Haule	Laard
Adrichem	Ezinge	Haver	Langelille
Allinga	Faddens	Heeg	Laquert
Altena	Fimel	Heemen	Laude
Andla	Fitze	Heemste	Lauwers
Andringa	Fivel	Helder	Leegte
Asinga	Follega	Helpen	Leek
Aysma	Folsgare	Hem	Leens
Baflo	Fonnen	Hemmen	Leermens
Bamestra	Fons	Hempens	Leeuwarden
Band	Foxhol	Hennard	Lellens
Barthlehiem	Fraamtil	Heveskes	Lemmer
Bayema	Friens	Hiaure	Leppa
Beers	Frittema	Hichtum	Lettelbert
Beerta	Froskepolle	Hidaard	Liauckema
Beets	Fijlens	Hoek	Liede
Beima	Fijmar	Hoelem	Lies
Beslinga	Fyns	Hogt	Limmen
Bieren	Gaast	Hommerts	Lingen
Blija	Gamles	Hondinga	Lioessens
Bons	Gauw	Hoptille	Littens
Boorne	Geins	Horne	Loënga
Borg	Glimmen	Horren	Louten
Bourtange	Godlinse	Hors	Luidem
Briefketil	Goënga	Hucht	Lula
Bril	Goins	Huins	Luxwoude
Bronnens	Goslinga	Hijlaard	Lyons
Bud	Gouw	Idaard	Maarsch
Buirte	Grevingen	Idsega	Makkinga
Burch	Grind	Ikema	Mamert
Burd	Groet	Jarringa	Marquette
Busch	Groep	Jerden	Marssum
Buttinga	Groeve	Jet	Medent
Coum	Grouw	Kalslagen	Merum
Deel	Haaks	Katham	Middelie
Dellen	Halen	Katlijk	Mockema
Diek	Ham	Kattenberg	Morige
Donia	Hameren	Katuin	Morra
Doniaga	Hamingen	Keege	Munnekei
Dourum	Hammink	Keins	Mijzen
Doyum	Hander	Keern	Neck
Edens	Hanetang	Kletten	Nes
Echten	Hankema	Klinckema	Nuis
Eewer	Har	Kluird	Oele
Eextra	Harger	Kolham	Oldephaert
Elba	Harich	Kooten	Onsta

Elens	Harkema	Koijen	Onval
Ens	Harlingen	Koyfenne	Oostergo
Enumatil	Harns	Krook	Oostinge
Osthem	Sexbierum	Tirns	Weesp
Oudega	Sippens	Tjaard	Weper
Ouwster-Hille	Solkema	Tjuchem	Westergo
Oxwert	Sonnega	Tolbert	Westhem
Paesens	Sopsum	Tronde	Wetzens
Peins	Sorremorra	Twisk	Wier
Pekela	Spanga	Tzum	Wieringen
Peperga	Speers	Ubbena	Wilaard
Petten	Spriens	Ulgersma	Windas
Piaam	Spijk	Ulsda	Winkel
Ranum	Stedum	Ungabuur	Wirdum
Rauwerd	Stiem	Ursem	Wirns
Reide	Stiens	Usquert	Witmarsum
Rekere	Stroe	Valem	Wommels
Ried	Swin	Valge	Wolvega
Rilland	Teerns	Valingen	Wijchel
Rohel	Terbant	Vertrap	Wijdenes
Saaksum	Teridseert	Velsen	Wijnaldum
Saard	Ternaard	Vlagtwedde	Wijns
Sandfirden	Terwupping	Vochteloo	Wijzend
Saunlean	Terzool	Wacken	Ypecolsga
Sauwerd	Texel	Waaxens	Ysgum
Scheemda	Thorneburg	Warffum	Zand
Schettens	Tibben	Warns	Zurich
Schingen	Tieke	Wedde	Zweins
Sellingen	Tinallinge	Weere	

Cela fait 303 toponymes complètement identiques, qui forment des doublures complètes en Flandre française et en Frise néerlandaise. Chacun peut, dans la première liste, débarrasser les toponymes de leur suffixe frison, et il voit à nouveau quelques centaines de noms identiques. Il n'est pas nécessaire d'en établir la liste. La plupart des racines sont purement **romanes**, en tous les cas ni germaniques ni néerlandaises, vu qu'elles n'ont de signification ni en germanique ni en néerlandais et qu'on ne peut supposer que les Frisons aient imaginé une telle masse de toponymes **sans signification**.

b. On pourrait supposer qu'en Frise néerlandaise, pays qui appartient à la même aire linguistique que la Flandre française, les mêmes noms ou presque les mêmes noms soient apparus. Cette supposition est déjà infirmée par le fait que les toponymes, bien qu'apportés par des Germains et déjà quelque peu germanisés, ont encore toujours un caractère clairement **roman** qui ne peut être apparu en Frise néerlandaise. S'ajoute à cela qu'on ne rencontre ces noms **nulle part ailleurs aux Pays-Bas**. On devrait supposer un énorme amoncellement de hasards, à savoir que **par hasard** des centaines de doublures de toponymes de Flandre française apparaissent en Frise néerlandaises et **par hasard** pas la moindre dans le reste des Pays-Bas. Il est déjà complètement exclu que ce hasard ait pu englober les grandes et importantes doublures : Frisia devenant Friesland, Amisia Eems, Albis Elbe, Wisurgis Weser, Lauvichi Lauwers, Ostrachia Oostergo, Westrachia Westergo, Lewarde Leeuwarden, Burdina Boorne, Dokhem Dokkum. Ce sont là d'évidentes transplantations où il est impossible de supposer un hasard.

c. Cette supposition ignorerait qu'on ne connaît en Frise néerlandaise **aucun toponyme** antérieur au XI^e siècle. Les noms d'Oostergo, Westergo, Warffum, Dokkum, Boorne et Helwerd se situaient en Flandre française et n'ont été doublés qu'après les migrations. Les historiens et les géographes historiques auraient déjà depuis longtemps dû s'aviser qu'une contrée comme la Frise néerlandaise qui

ne dispose pour l'époque que de **quelque six localités démontrables** ne saurait être la Frisia, les sources attribuant à celle-ci quelque 1600 toponymes. On peut supposer tout ce qu'on veut, le fait de la transplantation des toponymes est indubitable.

d. On a bien tenté d'expliquer des toponymes et de donner leur étymologie. L'exemple le plus classique est celui d'Aagdorp, qu'on dit dérivé d'Aagten-, Agaten- et qui renverrait au patronage de Sainte Agatha ou à sa dévotion. Il ne saurait toutefois être question d'imaginer des formes artificielles introuvables dans les sources et donc inexistantes afin de supposer une étymologie sucée de son pouce. Dans son « *Etymologisch Woordenboek* » (Dictionnaire étymologique), De Vries n'a repris qu'un petit nombre de toponymes frisons, **quelque 230 en tout**, ignorant le reste. Il est frappant mais aussi significatif que les toponymes ignorés soient précisément les plus **romans** d'allure. Autrement dit : ceux-là, De Vries ne pouvait les expliquer comme étant néerlandais ou frisons. Des 230 qui restent, il fait dériver la plupart d'un nom de personne, le truc facile, favori et bien trop fréquent des toponymistes dès qu'ils ne savent plus rien dire de sensé sur un toponyme. Dans les cas en question c'est une double erreur parce les homologues de Flandre française ne dérivent certainement pas d'un nom de personne. Les plus de 800 toponymes de Frise néerlandaise que De Vries échoue à expliquer ne sont donc pas apparus en Frise néerlandaise ni en Hollande, ce qui ruine complètement la supposition ci-dessus, déjà mise à mal par les hasards inacceptables qu'elle requiert. Les quelques cas où De Vries donne une explication raisonnable du toponyme à partir d'une particularité géographique ou topographique, celle-ci s'applique parfois tout aussi bien aux noms de Flandre française à leur emplacement propre (un nom comme Marrum se rattache **dans les deux langues** à eau), bien qu'il y ait une foule de cas où les noms de Flandre française ont une toute autre dérivation que celle qu'il présente pour leurs doublures de Frise néerlandaise.

e. En effet, les noms importés ne sont pas restés inchangés depuis le XI^e siècle, bien qu'on voie généralement qu'ils ont peu évolué, une fois de plus parce qu'il s'agissait de noms étrangers qui n'étaient pas nés du vocabulaire habituel. Il va de soi que certains ont été influencés par une étymologie populaire et ont subi une transformation. L'exemple le plus frappant en est Stynsga. Ce nom était une transplantation de Steinsgat – aujourd'hui Stenegat, transformé à un certain moment en Styns – compris comme une abréviation de Augustinus, probablement sous l'influence d'un monastère catholique, si bien qu'apparut le nom d'Augustinusga qui évinça le premier nom. Il va également de soi qu'après cette découverte de la transplantation des noms, les toponymes frisons requièrent une nouvelle étude vu que les dérivations et étymologies données auparavant n'ont plus aucune valeur hormis dans les cas où l'on peut prouver qu'ils sont nés de la langue frisonne et sur le sol même de la Frise néerlandaise.

f. Il ne saurait être question d'exciper de quelques exemples qui peuvent – je laisse la question ouverte – être d'origine purement frisonne néerlandaise pour nier la masse des noms transplantés qui ne sont certainement pas d'origine frisonne néerlandaise et ne peuvent être expliqués qu'en tant que **noms importés**. L'importation s'est faite en un temps où il n'existait pas encore de spécialistes de l'onomastique lesquels ne pouvaient donc donner un commentaire inexact des centaines de doublures. Près de dix siècles plus tard, ils n'ont pas encore remarqué le phénomène des doublures et des transplantations, si bien qu'on n'a aucun besoin d'un verdict prématuré. Dès 1955, j'ai signalé nombre de doublures de noms et je n'ai cessé d'insister sur le fait que c'était là une des composantes et des causes essentielles des mythes historiques. Au lieu de s'atteler à ce problème et de l'étudier à fond, les doublures sont totalement niées et l'on maintient les localisations erronées : ainsi Blok s'y entête s'agissant de Lebuinus (Liévin) et Ludger. Car voyez-vous, s'il touche aux doublures, il sera tenu de les résoudre et lui faudra, avec des arguments et des preuves de poids, démontrer que le Marklo de Lebuinus n'est pas **Merck-Saint-Liévin**, qui comporte toujours, notez-le bien, le nom du saint. A la trappe donc les doublures et surtout cachons-les à la vue du public qui pourrait bien en arriver à ne plus croire Blok.

2. La Frise néerlandaise est la **Seconde Frisia**. Introduisons ces termes afin que chacun sache de quoi il s'agit et de façon à mieux distinguer les données des deux Frisia qu'on ne l'a fait jusqu'à maintenant. La Seconde Frisia est née au début du XI^e siècle et fait alors son entrée dans l'histoire

hollandaise. J'ai également prouvé maintenant clairement et définitivement qu'elle n'a pas eu de protohistoire de plus de dix siècles. Lors de la fondation du comté de Hollande et du diocèse d'Utrecht, qui tombent tous deux du ciel vers le milieu du X^e siècle, **il n'est pas question de Frisons néerlandais**. L'histoire hollandaise les nomme pour la première fois lorsque Dirk (Thierry) 1^{er} de Hollande (993-1039) attire des **colons frisons** pour contrôler la voie d'eau et faire pièce à l'évêque d'Utrecht en exigeant du territoire, tout ceci s'accompagnant d'agression militaire, notamment dans le secteur de la Merwede. Une des fortifications était l'établissement de Wijk bij Duurstede, qui s'appelait **Munna**. Le R.O.B. (service archéologique national néerlandais) y a vu le Dorestadum carolingien, qui était en fait Audruicq. Détail piquant : les Frisons ont également apporté le nom de Munna de Flandre française, à savoir de **Monnecove** entre Tournehem et Eperlecques, hameau qui a toutes les chances d'être l'emplacement de l'abbaye de Saint-Willibrord. Il ne laisse pas d'être amer qu'on ait fait appel à d'anciens habitants de Monnecove pour combattre l'évêque d'Utrecht. L'établissement de Munna a été détruit en 1018 sur l'ordre de l'empereur. J'ai cité ci-dessus le récit d'Alpertus de Metz : voir textes 384-387. Le nom de Munna pour cet établissement, confirmé maintenant par la masse des autres noms transplantés, constitue une preuve supplémentaire que Wijk bij Duurstede n'a pas été le Dorestadum carolingien.

Après 1018, pendant tout un temps, nous n'entendons plus parler des Frisons néerlandais mais tout à coup la Frise néerlandaise se révèle être devenue un objet de convoitise pour le comte de Hollande et l'évêque d'Utrecht. Les Frisons se sont solidement implantés dans leur nouveau pays où ils avaient manifestement trouvé une existence de qualité. Pas plus que dans la Première Frisia, ils n'éprouvaient dans la Seconde d'aspirations politiques. Leur haute conception de la liberté et leur conscience individuelle étaient même si grandes que personne parmi eux n'eut la possibilité de se hisser à la dignité de seigneur ou de comte de Frise. Aussi ne purent-ils tenir tête lorsque commencèrent les expansions et agressions de la Hollande et d'Utrecht. Ces faits sont connus. Ils n'ont rien à voir avec la Première Frisia.

3. Il convient de cesser radicalement de situer quelque donnée que ce soit de la Première Frisia en Frise néerlandaise. Et vu que les erreurs commises au sujet de cette Frisia constituent le cœur de tous les mythes historiques des Pays-Bas, ces mythes, celui de Nimègue y compris, sont résolus. Les rédacteurs du Bronnenboek ont parfaitement compris d'où viendrait le vent. C'est pourquoi ils citent en tout et pour tout deux textes sur la Frisia (n^{os} 50, 58) et en sautent quelques centaines avec 1600 données, se révélant une fois de plus des pêcheurs de fragments attachés à occulter toutes les contre-preuves. Le score du Bronnenboek, qui atteignait 2100 dans les chapitres précédents, se monte maintenant à 4730.

4. La Flandre, la Première Frisia, doit cesser carrément de nier l'évidente vérité. L'opposition à mes thèses y est grande, ce qui n'a rien d'étonnant : les universités de Louvain, de Gand et de Lille n'arrivent pas à digérer que j'aie vu **ce qu'elles auraient dû elles-mêmes découvrir**. On y cultive aussi soigneusement la contrevérité, continuellement réactivée et largement répandue à la manière de Gysseling que je raconte n'importe quoi en matière d'explication, de détermination et d'étymologie des noms. Or il s'avère que Gysseling suit une course tout à fait parallèle aux historiens néerlandais qui escamotent, comme si de rien n'était, 1600 toponymes de la Frisia ou concernant la Frisia, alors que ces toponymes comportent les preuves pures et simples qu'avant le X^e siècle la Frisia se situait en Flandre. Les doublures entre la Flandre et la Frise néerlandaise qui crèvent pourtant les yeux, il les a complètement ratées, ce qui prouve une fois pour toutes que sa méthode de recherche ne valait rien. En effet, si Gysseling avait remarqué cette masse de doublures, il n'aurait pas manqué de comprendre qu'elle trahissait un énorme problème historique sous-jacent, car une telle foule de doublures ne peut être un caprice de la nature.

5. Blok a introduit la chimère qu'il y avait jadis deux Frisiae, à savoir la Frisia Citerior et la Frisia Superior. Il convient de rectifier cela, sinon naîtra peut-être une nouvelle fable qui commence déjà à pointer le bout du nez chez certains auteurs, à savoir que la Flandre française ou la Zélande constituaient l'une des Frisiae et la Frisia néerlandaise l'autre. Blok semble vouloir situer la Frisia Citerior en Zélande, territoire qui n'existait pas avant le XI^e siècle, si bien que cette localisation est

une bévue géographique et stratigraphique. Elle l'est tout autant du point de vue de la critique textuelle. C'est l'Anglais Bède qui emploie le terme de Frisia Citerior. Il voulait tout simplement dire : la Frisia là tout près de nous, de l'autre côté de la mer, ce qui est la signification de « citerior » et ce qui est parfaitement exact puisque la Première Frisia⁸¹ se situait très exactement en face de l'Angleterre. Ni chez lui, ni chez aucun autre auteur, on ne lui oppose une Frisia Superior ; sinon il aurait qualifié la première d'**Inferior**. Les termes Frisia Superior sont une invention de Blok **qui n'apparaît nulle part dans les textes**. Il en est bien conscient, témoin le fait qu'il ne cite aucun texte comportant cette mention. Il se contente d'agiter un faux reflet, afin de pouvoir quand même rattacher à la Frise néerlandaise des données sur la Frisia venues du sud.

6. Impossible de dire quoi que ce soit de sensé sur le temps pris par la migration de Flandre française en Frise néerlandaise. Sur la foi de cette pluie de noms transplantés, on peut toutefois supposer qu'elle fut soudaine et qu'elle eut lieu en une fois, cet « en une fois » ayant pu couvrir plusieurs dizaines d'années. Il s'agissait de l'occupation d'une **terre nouvelle**, c'est évident. Cette terre était loin d'être utilisable et cultivable en totalité. Les terrains ont par la suite été considérablement étendus par des assèchements et des endiguements. Aussi est-il exclu que la première vague d'immigrants ait d'emblée généré 1030 nouvelles localités. Si on l'admettait, cela voudrait dire qu'après l'arrivée de la première population il n'aurait plus été question de nouveaux défrichements ni d'une croissance de la population, ce qu'on peut rejeter a priori. Plus tard, une fois la Frise intégrée au comté de Hollande et au diocèse d'Utrecht, une immigration de l'ampleur de la première aura probablement été impossible. On ne peut, du moins provisoirement, dire quelles localités furent les premières et quelles localités furent fondées plus tard. Peut-être le niveau des sols peut-il donner des indications en ce sens, pas la hauteur des terpen⁸², qui sont artificiels, naturellement, mais le niveau de la terre originelle. Lors de fondations ultérieures de nouvelles localités, on a également donné des noms de la patrie d'origine, phénomène une fois de plus normal, que les établissements néerlandais illustrent partout dans le monde. L'affection pour la mère-patrie peut subsister pendant des générations, surtout chez un peuple comme les Frisons qui avait une haute idée de son identité.

7. Des facteurs particuliers ont dû entrer en jeu pour pousser les Frisons à quitter si massivement leur pays. Comme les sources écrites ne nous en disent rien, on peut seulement essayer d'aborder le problème par la bande. On a parfois supposé que les transgressions et de grandes inondations isolées aient poussé une partie de la population de Flandre à partir ailleurs parce que ses sols étaient submergés ou inutilisables. Mais on ne peut l'admettre - ou très rarement - pour les immigrants de Frise néerlandaise car les localités dont ils emportèrent les noms et qui, selon toute vraisemblance, étaient aussi leurs localités d'origine, se situent toutes à bonne hauteur, voire très haut, entre Boulogne et Arras. Une migration due à une invasion marine est selon moi exclue. On peut peut-être l'admettre pour un petit nombre de localités, à savoir celles qui se trouvent dans les parages de Lille. Je pense au contraire que la **régression** qui a suivi la transgression (à savoir l'abandon de terre par la mer ou la baisse du niveau de la mer) a joué un rôle. Lorsque, au X^e siècle, le niveau de la mer baissa et que la côte fut fermée par les dunes, Dorestadum-Audruicq perdit la première sa fonction portuaire. Ceci a sans aucun doute eu des répercussions sur l'infrastructure de la région. Autre phénomène, le commerce frison de laine et de drap avait fortement régressé du fait de la concurrence anglaise. Il va de soi que ce commerce, célèbre dans tout le monde connu d'alors, appartient à la **Première Frisia**. Une autre conséquence des régressions et de la baisse du niveau de la mer fut que le niveau des cours d'eau baissa également ce qui provoqua une catastrophe naturelle et également économique, qu'on voit de plus en plus mentionnée par des historiens français et qu'ils imputent effectivement au déclin

⁸¹ Ndr. : Puis-je me permettre de signaler que le frison est la seule langue sœur de l'anglais ? Cette parenté ne peut s'expliquer que par une proximité originelle. Ayant également transcrit, traduit et annoté le très controversé *Oera Linda Boek* frison (voir mon site : <http://home.nordnet.fr/~jacfermaut>), j'ai pu constater que nombre de mots frisons sont tout à fait identiques dans mon flamand.

⁸² Ndr. : Un *terp* est un tertre artificiel destiné à mettre une ferme ou un village à l'abri de la montée des eaux. Si le terme est frison, le procédé est beaucoup plus large. Ces *terpen* se rencontrent en grand nombre en Flandre française, en particulier dans mon village de Bierne. En saxon, on les appelle *waerde* (d'où tous nos Verwaerde = du tertre), *wierde* ou *woerde*.

des cours d'eau. Pour certaines localités, le cours d'eau était une artère vitale, ici pour le commerce, là pour la navigation ou les moulins, la pêche ou d'autres activités. En divers lieux, ce déclin des rivières a été funeste pour l'environnement, vu qu'il déclencha en maint endroit un processus d'érosion capable parfois de ruiner une région en peu de temps. On ne tarda pas à tomber dans un cercle vicieux : par exemple, l'essartage inconsidéré des bois fit disparaître beaucoup de rus qui avaient jadis alimenté les fleuves. Et alors, l'appauvrissement d'une contrée entraîne rapidement sa surpopulation, d'autant plus qu'elle n'est pas régulièrement décimée comme par le passé. On peut également indiquer d'autres facteurs. La Flandre française a longtemps été la zone de frictions entre la France et l'Allemagne. Le premier comte de Flandre, par sa résistance aux Normands, avait réussi à subtiliser un comté aux deux royaumes. Il s'agissait d'un territoire contesté que les puissants préféraient concéder à un autre plutôt qu'à l'un d'entre eux. Quand le comte de Flandre fut solidement établi, avec une main de fer, il commença à soumettre la Flandre française à son autorité. Pour les Frisons qui étaient encore épris de liberté et d'indépendance, il n'en fallait pas plus pour prendre la poudre d'escampette. Qu'ils aient fini dans la Seconde Frisia par être quand même reçus comme des chiens dans un jeu de quilles... c'est hélas arrivé à plus d'un émigrant ! On ne doit probablement pas chercher l'explication de l'émigration frisonne dans une seule cause concrète : il va de soi qu'elle a dû être provoquée par tout un faisceau de facteurs.

8. N'oublions pas à ce propos comment les premiers Frisons surgissent aux Pays-Bas. Ils étaient attirés par Dirk 1^{er} pour faire pièce à l'évêque d'Utrecht dans l'occupation de **terrains neufs** que les deux parties revendiquaient. Dans le nord était apparu un nouveau territoire constitué en majeure partie de schorres, de mares ou de mollières⁸³ où les deux parties virent immédiatement des sols à utiliser. Le comte de Hollande ne tirait aucun profit de cette terre vide ; elle ne pouvait rendre du fruit qu'en la peuplant et en l'exploitant. En Hollande même, il n'y avait pas encore assez de gens pour s'y atteler. Aussi fallait-il chercher ailleurs une population à la future Frise néerlandaise. Il est donc vraisemblable que le comte de Hollande ait promu l'immigration de Frisons de Flandre française, si ce n'est pas lui qui l'a carrément provoquée.

9. L'histoire de l'établissement humain de la partie basse des Pays-Bas montre un parfait parallélisme avec l'essor de la Frise néerlandaise. La Zélande est tout à fait comparable à la Frise tant en ce qui concerne la période que le processus de son apparition. Seule différence : la Zélande regorge de toponymes de **Flandre occidentale**, parce qu'ici n'a pas eu lieu une migration de grande ampleur, les endiguements étant pris en main et réalisés par des Flamands, ce qui entraîna à son tour l'arrivée de nouveaux immigrants. L'Overijssel, la Drente, la Gueldre et la partie sablonneuse du Brabant étaient des contrées plus anciennes qui n'avaient qu'une faible densité de population, insuffisante en tout cas pour occuper les nouvelles contrées de Hollande et d'Utrecht et les mettre en culture. Aussi furent-elles peuplées par des **hommes nouveaux** venus probablement de l'est de la Westphalie. Peut-être une étude de la transplantation des noms peut-elle ici aussi apporter quelque clarté. Certaines doublures déjà entre le pays de Munster et l'Overijssel s'imposent. Ainsi se trouve réfutée la plus grande fable de l'histoire néerlandaise, à savoir l'affirmation qu'on prétend être « une absolue certitude historique » d'une continuité géographique, stratigraphique et donc aussi historique entre le III^e et de X^e siècle. **Comme la continuité géographique et stratigraphique n'a pas existé**, la continuité historique est une plaisanterie. Qu'on le concède, ma conception de la véritable apparition des Pays-Bas est plus réaliste que les récits qui ont cours : le réalisme n'est-il pas une des tendances du XX^e siècle ?

10. La **Seconde Frise** englobe la tête de la Hollande septentrionale, les îles frisonnes, la Frise néerlandaise, danoise et allemande presque entière et une grande partie de la province de Groningue. Comme la plus grande partie de ce territoire se distinguait, tant naturellement que structurellement et administrativement, elle reçut le nom de Frise. Cette province peut à bon droit revendiquer le nom de Frise, mais ne peut exiger l'exclusivité de la frisonnité, vu que les deux autres régions y ont tout autant droit.

⁸³ Ndr. : Avec ces termes dont l'un est italien et l'autre picard, j'essaie de traduire le terme *waddengebied* dont on retrouve un élément dans la *Waddenzee* qui sépare les îles frisonnes de la terre ferme.

11. L'ancien nom de la **Première Frisia** ne se perdit pas aussitôt. Les sources regorgent longtemps encore de mentions de la Frisia qui concernent sans le moindre doute la Flandre. La différence entre les deux Frisias n'occupait pas l'avant-scène, ce qui fait qu'on ne la remarquait pas parce que le concept de Frisia était en Flandre un concept géographique déclinant qui ne correspondait plus à une réalité étatique ou populaire. Les Frisons s'étaient fondus dans la Flandre comme des dizaines de tribus germaniques et gauloises dans la même région s'étaient fondues dans de nouvelles entités et aussi dans de nouveaux noms de contrées et de localités. Les Frisons qui restaient se sont intégrés à la Flandre. Le nom de Flandre, dérivé de **Flevum**, s'était implanté dès la fin du IX^e siècle. Il n'y a pas eu de rejet intentionnel du nom de Frisia. Dans le cadre de cette reconstruction, on peut sans problème indiquer d'évidents héritages frisons : un grand sens de la liberté et un grand sentiment d'indépendance⁸⁴ qui poussèrent les Flamands à oser s'opposer tant aux puissants rois de France⁸⁵ qu'aux puissants Habsbourgs. Cette propension à la liberté et à l'indépendance mena aussi à la forte position des villes flamandes, qui, s'agissant des droits des bourgeois libres et de la constitution d'une nouvelle classe de villes libres, ont, à plus d'un point de vue, été les précurseurs d'une toute nouvelle évolution. Que la Flandre en prenne conscience ! Il est en effet inouï qu'elle se soit laissé imposer un complexe d'infériorité par les Français et les Hollandais. Il est encore plus inouï que l'histoire « officielle » de la Flandre commence au XVI^e siècle, comme si la scission qui eut lieu alors était l'apothéose de cette histoire. La Flandre a une histoire qui remonte à plus de vingt siècles. L'idée que les **Grands Pays-Bas** se seraient déchirés en deux au XVI^e siècle est tout aussi inexacte. Le concept de Grands Pays-Bas est une fiction, vu que les Pays-Bas ont reçu d'importantes composantes de leur existence et de leur spécificité de la Flandre (française et belge), même si les Hollandais se font un plaisir de revendiquer tout cela comme leur éternelle et authentique propriété, alors que l'évolution historique s'est précisément faite en sens inverse. Personne ne semble prendre conscience que **le nom de Nederland** (Pays-Bas) est une invention **du début du XIX^e siècle**, si bien qu'il est tout à fait injustifiable de s'escrimer avant cette époque avec un concept de Grands Pays-Bas.

12. Pour mon objectif, il est sans intérêt de rechercher à partir de quelle région de Flandre française certains groupes d'émigrants ont gagné des régions déterminées de Hollande, de Frise néerlandaise ou de la province de Groningue. Les toponymes comportent des indications attribuant l'immigration en Frise néerlandaise essentiellement à la région autour de Boulogne, alors que celle qui gagna la province de Groningue semble plutôt originaire du Lillois, du Cambrais et du Douais. C'est peut-être une explication au fait que la province de Groningue et la Frise néerlandaise aient divergé quant à la langue et au type des gens, à tel point même que certains Frisons (des Pays-Bas) doutent de la frisonité de la province de Groningue.

13. Le plus frappant en la matière c'est que les Frisons émigrés n'aient **rien** emporté, pas un mot, pas une pensée, pas même une allusion à Saint Willibrord, Saint Boniface ou Saint Ludger, personnages dont ils avaient sans aucun doute entendu parler dans leur région d'origine. La chose est d'autant plus frappante que peu de temps après l'immigration de Flamands de France en Frise néerlandaise, leur nouveau pays se révèle rempli d'églises paroissiales et de monastères où on ne trouve rien non plus sur les saints de la Première Frisia : aucune église ne leur est consacrée, ils ne sont patrons d'aucune paroisse ou monastère, ils ne font l'objet d'aucun culte et d'aucune dévotion. **Ce n'est qu'au XII^e siècle** que Saint Willibrord parvient à la connaissance d'Utrecht et qu'il est accepté, après bien des hésitations, comme le premier évêque de la ville. **Ce n'est qu'au XIV^e siècle** qu'un auteur d'Utrecht met Saint Boniface en relation avec Dokkum et la Frise néerlandaise. Les Frisons eux-mêmes n'en avaient encore jamais soufflé mot. L'idée lancée, ils virent immédiatement briller les écus, tant pis s'il leur fallait endosser le meurtre sacrilège d'un évêque. Mais qui sait ! Peut-être cela pouvait-il contribuer à ce que l'évêque d'Utrecht leur marque une peu plus de respect et de réserve. En tout cas, le mythe fut gobé goulûment. Lorsque ce fut un fait accompli et comme les sources anciennes

⁸⁴ Ndtr. : Certes ! Pourquoi croyez-vous que le Flamand que je suis traduise et publie gratuitement cette imposante œuvre ? Pour moi pas de *magister dixit*, d'où qu'il vienne ! Rien que le respect de l'honnêteté intellectuelle et le refus du dogme historique.

⁸⁵ Ndtr. : Delahaye emploie le mot *Leliërs* qui signifie *ceux qui portent la fleur de lys*. Le français n'a pas d'équivalent de ce mot, les *Léliards* opposés aux *Klauwaerts* étant un concept beaucoup plus circonscrit.

comportaient des noms qui semblaient le confirmer, il fut promu « absolue certitude historique » que la Frise néerlandaise était l'ancienne et authentique Frise. En effet, du fait de la migration, les noms de Dokkum et de Boorne, rivière sur la rive de laquelle Boniface fut assassiné, y avaient également abouti.

14. Lorsque, vers 1100, Theofried d'Echternach écrivit une vie de Saint Willibrord à partir de la première biographie rédigée par Alcuin, il ne connaissait pas la région exacte des activités de Saint Willibrord. Ou la connaissait-il quand même ? Dans son œuvre, on trouve en effet des indications qu'il a en propre personne visité la région de Gravelines et la Flandre. Il est toutefois difficile de prouver après coup qu'il se soit livré à une falsification bien consciente en travestissant une vérité qu'il savait être telle. Aussi peut-on admettre qu'il était tellement hypnotisé par le nom de Traiectum attribué à Utrecht qu'il devait fatalement penser que ce Traiectum était certainement le siège épiscopal de Saint Willibrord. Utrecht s'appelait tout simplement **UIT-REK**⁸⁶, c'est-à-dire bande de terre située hors côte, donc probablement encore une île. On retrouve ce suffixe *-rek* dans quantité d'autres toponymes néerlandais : Dordrecht, Zwijndrecht, Woensdrecht etc. Dans tous ces cas, le suffixe *-rak*, *-rek* ou *-rik* a la même signification. L'étymologie populaire en a fait « traversée, passage, franchissement de l'eau », ce qui s'imposait quasiment vu qu'un « rak » se situe toujours près de l'eau. Assez rapidement après son apparition, le nom d'Uit-Rek fut latinisé en **Traiectum**, ce qui était normal parce qu'on avait l'habitude de latiniser les noms indigènes dans les chartes et textes en latin. La véritable signification du toponyme se trouvait honorablement évincée, le terme Traiectum mettant l'accent sur la fonction de lieu de franchissement. C'est tout : il n'existe aucune espèce de lien entre ce Traiectum et l'ancien Traiectum de Saint-Willibrord. Ce n'est que bien des siècles après qu'on découvrit qu'il avait également existé un Traiectum **romain**, et comme, du fait de ses corrélations frisonnes, on en fit avec prestesse et brio Utrecht, un nouveau mythe se trouva promu « absolue certitude historique ». Theofried d'Echternach établit un lien entre Willibrord et Utrecht ; il ne parle guère de la Frise. Il affirmait toutefois que les comtes de Hollande avaient donné à l'abbaye d'Echternach 25 églises qui avaient été jadis propriété de Saint Willibrord. Il n'y avait pas un mot de vrai là-dedans. Mais en 1157, les successeurs de Theofried d'Echternach revendiquèrent soudain 25 églises de Hollande. Le comte de Hollande et l'abbaye d'Egmond rejetèrent cette revendication. L'évêque d'Utrecht se tint à l'écart de ce différend parce que la maligne abbaye d'Echternach lui avait fait miroiter que la moitié de ces églises, en possession du comte de Hollande, était sa propriété. Tout cela fut étayé par des actes faux : Echternach en produisait à la chaîne.

Tout cela n'était que billevesées. En effet, si Saint Willibrord avait réellement possédé 25 églises dans l'ancienne Frisia, celles-ci devaient primo se situer en Frise et étaient secundo **propriété du diocèse** et non de l'abbaye d'Echternach, laquelle tertio n'existait pas à l'époque de Saint-Willibrord. Le plus frappant dans toutes ces revendications exprimées à droite et à gauche par Echternach à partir du XII^e siècle, c'est qu'aucune ne se situe en Frise. C'est tout à fait explicable. Les documentations du diocèse et de l'abbaye avaient toutes deux suivi leur propre fausse piste : l'une vers Utrecht, l'autre vers Echternach. Les chartes d'Eperlecques ne comportent aucun nom qui soit applicable à la Frise néerlandaise. La documentation du diocèse, couchée par écrit dans le Cartulaire d'Egmond, était parfaitement inconnue à Echternach, et elle comportait pour le comte de Hollande et l'abbé d'Egmond la preuve que l'abbaye d'Echternach était tout simplement en train de pêcher à la ligne. Echternach ne réussit donc pas à s'implanter en Hollande, mais entre-temps Utrecht et la Hollande s'étaient laissé convaincre que Saint Willibrord avait siégé à Utrecht. Cette contamination ne fut du reste guère aisée ; il faut attendre le XIV^e siècle avant qu'elle n'ait gagné un cercle un peu plus large. Je ne comprends

⁸⁶ Ndr. : Influencé par la diphtongaison brabançonne du *u* long en *ui* (lire *œil*) qui s'est imposée en néerlandais, Delahaye dénature inconsciemment le nom originel d'*Uutrek* – on dit du reste toujours Utrecht -. Le flamand, qui est une forme plus ancienne du néerlandais – et du germanique, tout simplement parce qu'il est parlé dans l'ancienne Germanie de Tacite (contrairement à l'allemand qui en est une forme tout à fait aberrante à cause de ses *Lautverschiebungen*, des gens comme Hoffmann von Fallersleben en étaient parfaitement conscients) – dit très exactement *uut* (en dehors) et *rek* (dos, ados – le néerlandais dit *rug*). Le nom ancien d'Utrecht est donc tout à fait conforme au flamand. L'élément *rek* se retrouve inchangé dans bien des toponymes de l'ancienne Germania, par exemple Recques-sur-Course, Recques-sur-Hem, Rekkem, etc.

pas pourquoi on a tant de peine à admettre ces faits évidents. Dès lors qu'entre le VII^e et le XII^e siècle **on n'évoque pas une seule fois le nom de Saint Willibrord aux Pays-Bas**, pour ne rien dire de l'absence complète de toute trace de ses activités de premier évêque des Frisons, un historien réaliste cesse les frais. Cinq siècles entre les faits et les premières mentions desdits faits sont un laps de temps infranchissable, et c'est pure fanfaronnade et déni de science que de sauter ces cinq siècles comme si de rien n'était, tout en escamotant une foule de propriétés du diocèse de Tournhem et de l'abbaye d'Eperlecques situées en Flandre française. Ce n'est même plus de la fanfaronnade, cela sent d'une lieue la falsification consciente de l'histoire.

15. Maintenant que l'origine des noms frisons est élucidée, nous comprenons pourquoi il s'y trouve des noms également mentionnés dans les sources en relation avec Willibrord, Boniface, Ludger et Willehad. Il s'agit des doublures : Ameland, Boorne, Dokkum, Heilo, Helwerd, Lauwers, Oostergo, Stroe, Texel, Velsen, Warffum, Westergo et Wieringen. On ne peut y ajouter Hunusga, une des quatre contrées où Ludger était évêque, primo parce que son assimilation à l'Humsterland est un tir au jugé, secundo parce qu'elle est réfutée par l'absence des quatre contrées en Frise néerlandaise ou dans la province de Groningue. Les **douze doublures** de toponymes ne disent rien parce qu'elles n'existaient pas en Frise néerlandaise avant le XI^e siècle. Auparavant, elles n'auraient rien pu dire non plus, vu que ces douze s'évanouissent face aux 1600 manquants et aux 1030 transplantés. En outre un historien réaliste et a fortiori un géographe historique digne de ce nom, lequel doit par définition être plus réaliste encore, aurait dû se demander où se situent au nom du ciel les **1600 localités et noms** mentionnés par les sources en liaison étroite avec la Frisia. Il ne peut se laisser abuser par un petit nombre de doublures transparentes. Il doit plutôt se demander : comment ces quelques fragments d'un ensemble de 1600 sont-ils parvenus ici ? Si Blok s'était sérieusement posé ne fût-ce qu'une seule fois cette question, il aurait sans aucun doute découvert également les autres doublures. C'est **lui** qui aurait alors découvert l'affaire des mythes, ce qui m'aurait épargné beaucoup de peine.

LES TRANSGRESSIONS

16. J'ai annoncé pour le tome III un chapitre sur les transgressions. Il est prêt, bien qu'il soit devenu superflu vu que les listes de noms de la Batua et de la Frisia ont élucidé l'affaire. La **Frisia** se situait en Flandre française. **Traiectum** était Tournhem. L'abbaye de Saint Willibrord se trouvait à Eperlecques et non à Echternach. **Dorestadum** était Audruicq. **Werethina** a son premier et authentique site à Fréthun. La **Batua** se situait dans le Béthunois. Il n'y a plus rien d'autre en Hollande avant le X^e siècle. Toute la matière de la prétendue histoire ancienne des Pays-Bas se situe en Flandre française. Le radotage sur la Nimègue carolingienne, une fable du XV^e siècle, ne peut plus jeter aucun poids dans la balance. Dans la partie basse des Pays-Bas, il n'existait donc **RIEN**, et comme les lois de la nature interdisent qu'il y ait rien quelque part, le fameux Trou Noir, on ne peut que conclure qu'il y avait de l'eau. Pour faire tout à fait droit à la vérité, c'est d'un **Trou Bleu** qu'il faut parler.

17. La migration des Frisons ne s'est pas limitée aux Pays-Bas. En Frise orientale, en Frise septentrionale, au Sleswig-Holstein, dans les parages d'Hambourg, de Brême et d'Emden jusqu'à la Weser, on trouve une même pluie de toponymes transplantés de Flandre française. Il sort du cadre de ma recherche d'établir une liste des doublures de ces contrées. Il vaut mieux que quelqu'un de la région le fasse, qui possède aussi les particularités des dialectes. Il est à recommander que cela se fasse parce que pour ces contrées l'histoire écrite ne commence également qu'au XI^e siècle, et qu'une vue exacte de son véritable début est naturellement d'un intérêt essentiel. Il y règne également la méprise que cette histoire remonte à bien des siècles et la méprise plus grave encore, dont les conséquences sont incommensurables, que c'était la terre ancestrale des Saxons. Cette fable couchée pour la première fois par écrit au XI^e siècle est tout simplement un fruit des migrations.

18. Puis-je conclure sur une note personnelle ? En fait, mes corrections historiques n'atteignent pas ou peu l'histoire elle-même. J'accepte les faits tels qu'on les trouve décrits dans les sources. Seulement, et c'est une différence capitale, **je situe les faits à un endroit différent de celui qu'on leur avait**

toujours attribué. J'ai toujours martelé que c'était là la quintessence de mes recherches. D'emblée j'ai présenté la question comme **étant du ressort de la géographie historique**. D'où le titre de l'ouvrage : « *Vraagstukken in de historische geografie van Nederland* » (Questions que pose la géographie historique des Pays-Bas). On ne peut être plus clair, ce me semble. Néanmoins certains, quoique parfaitement au courant, continuent à répandre la contre-vérité que j'essaie de nier des faits historiques avérés, ce qui provoque chez beaucoup, qui ne comprennent rien à l'affaire et n'ont jamais rien lu de moi, l'hilarité qu'on imagine. D'autres poussent la perfidie jusqu'à convaincre les profanes ignorants de l'affaire que j'essaie de déplacer Utrecht, Nimègue, la Frise etc. dans le nord de la France, alors que le problème est précisément qu'ils ont situé aux Pays-Bas des localités françaises. Stolte, dont on ne peut quand même pas supposer qu'il ne comprenait pas de quoi il s'agissait, fut le premier à lancer cette goujaterie. Il s'agissait donc bien d'une perfidie voulue. Aussi convient-il que tous ceux qui n'ont encore jamais entendu parler de géographie historique, et plus encore ceux qui n'ont jamais pratiqué cette matière spécialisée, se tiennent à l'écart de ces questions sous peine de se brûler aussi grièvement les doigts que les étudiants de Nimègue.

Eh oui ! Les étudiants ! Van Herwijnen doit posséder un culot de tous les diables pour oser écrire que « les étudiants de Nimègue peuvent s'estimer heureux **d'avoir pu collaborer au Bronnenboek** ». Les historiens des Pays-Bas ont-ils donc perdu tout sens de la vérité ? L'introduction du Bronnenboek dit clairement qu'il est **l'œuvre d'étudiants**, qu'ils l'ont composé **seuls** et, à en juger par le résultat, sans aucun accompagnement. Van Herwijnen essaie naturellement de cacher que les professeurs de Nimègue et d'Amsterdam sont tombés les yeux fermés dans ce mémoire d'étudiants, échantillon d'antiscience comme on n'en a encore jamais vu aux Pays-Bas. Il ne fait qu'empirer la chose en mettant le Bronnenboek sur le compte des professeurs. Cela me va tout à fait : leur dégringolade n'en est que plus vertigineuse et les étudiants peuvent tout à fait s'en laver les mains. Qui lit soigneusement son compte-rendu remarque que, comme Lemmens, il félicite encore les rédacteurs du Bronnenboek de n'avoir pas traité le problème. C'est ainsi que Van Herwijnen essaie de tout mettre sens dessus dessous, mais tous ces retournements ne servent à rien car j'ai une fois et pour toutes arrêté le moulin à mythes, maintenant que les historiens néerlandais sont la risée universelle du fait des 1600 plus 1030 ce qui fait 2630 toponymes de la Frisia. **Tous ces toponymes se situent en Flandre française.** Mon seul vœu est que les Pays-Bas créent enfin **une chaire de géographie historique**, elle est absolument indispensable. Ce qui a été fait dans ce domaine jusqu'à maintenant concernait quelques annexes, du reste complètement gâtées par les mythes, mais on n'a jamais percé jusqu'au cœur, on ne s'est jamais lancé dans une étude critique et exhaustive de toutes les données de géographie historique. Sans vouloir bomber le torse – si je l'ai jamais eue, il y a belle lurette que l'envie m'en est passée – je suis conscient d'en avoir jeté les bases. Et toutes les fanfaronnades des universités de Nimègue et d'Amsterdam ne pourront plus les renverser, précisément parce que c'est dans ce domaine qu'elles ont étalé leur incompétence.

Revenons au début de ce tome. Toutes leurs méprises et erreurs se ramènent à une incompréhension totale de la « *Germania* » de Tacite. Les cercles vicieux qui en découlent sont brisés par le cercle qui englobe toutes les composantes de la Frisia en Flandre française, la véritable région où Tacite situe les Frisians au 1^{er} siècle après Jésus-Christ. Comme les historiens néerlandais pensaient en savoir plus que les auteurs classiques, ils se sont tellement avancés qu'ils se sont fait prendre aux textes du haut moyen âge. Les 1030 toponymes de Frisia, transplantés de Flandre française en Hollande, montrent d'un seul coup d'où l'on a importé les troncs creux⁸⁷ des mythes. Impossible de transplanter de vieux arbres. Qui le tente ne tarde pas à obtenir des arbres creux. Donnez à César ce qui est à César... et donnez à la Flandre ce qui est à la Flandre.

⁸⁷ Ndr. : Allusion au titre de l'ouvrage précédent d'Albert Delahaye, *Holle Boomstammen* (= Troncs d'arbres creux) que j'ai traduit sous le titre de *Déplacements historiques* (voir mon site <http://home.nordnet.fr/~jacfermaut>). Ces troncs d'arbres creux font allusion à l'image d'Epinal néerlandaise des Bataves pénétrant aux Pays-Bas près de Lobith sur des troncs d'arbres creux, des pirogues monoxyles, ce qui est bien entendu une sottise de première grandeur. Allusion aussi aux professeurs imposants mais gonflés de suffisance et de vacuité qu'il avait en face de lui.

25 LE « MILLIAIRE » DE TONGEREN

Texte 497.

Dans « *Holle Boomstammen*⁸⁸ » (p. 99), complètement égaré par les interprétations en vigueur, j'ai fait une mauvaise analyse de cette pierre. Ses inscriptions appellent quelques rectifications et compléments d'explication qui montrent à l'évidence que le terme « milliaire » est tout à fait déplacé et **qu'on n'y trouve pas de distances** à partir de Tongeren, ce qu'on avait pourtant généralement admis, notamment Melchert (*De Romeinen tussen Rijn en Maas* – Les Romains entre Rhin et Meuse – p. 175). La pierre est un fragment d'une probable colonne octogonale en basalte qui fut trouvée en 1817 près de la porte ouest de l'ancienne ville romaine de Tongeren. On a conservé trois côtés de la pierre qui comportent des fragments de textes. En tout cas, au sommet, la colonne a été brisée, si bien que nous ne savons pas ce qu'on trouvait encore au-dessus. A en juger par le toponyme du panneau gauche coupé en son milieu, la partie basse a également dû être amputée. Le fragment fournit pourtant suffisamment d'éléments, qui font de la « Colonne de Tongeren », pour lui donner son vrai nom, un objet des plus intéressants. Je donne d'abord les textes de trois panneaux ; j'en tire ensuite les conclusions.



⁸⁸ Ndr. : Le lecteur ne trouvera pas ce texte dans ma traduction, Delahaye m'ayant sans doute demandé de ne pas l'y mettre. Contrairement à la majorité de ses contradicteurs, Delahaye, guidé par son inflexible honnêteté intellectuelle, n'a cessé de se remettre en question et de retoucher ses thèses.

Le panneau **gauche** comporte les toponymes ci-dessous suivis d'un nombre précédé de L (Leuga – lieue – mille), qui donne ici aussi la distance jusqu'à la localité suivante, méthode que nous avons rencontrée sur la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin. Voici les localités :

	milles	km
Rigomagus – Regniowez	9	19,8
Autumnacum – Audun-le-Roman	8	17,6
Confluentes – Conflans-en-Jarnisy	8	17,6
Pontobrico – Saint Pierremont	8	17,6
Vosavia – Fèves	8	17,6
Bingium – Vigny	8	17,6
Mongotiacum – Mainvillers	12	26,4
Bonconica – Bassing	9	26,4
Borgetomagus – Burbach	-	-

Rigomagus est **Regniowez**, à 14 km au sud-ouest de Chimay.

Autumnacum est **Audun-le-Roman**, à 19 km au nord-ouest de Thionville.

Confluentes est **Conflans-en-Jarnisy**, à 12 km au nord-ouest de Metz.

Pontobrico est **Saint Pierremont**, à 27 km au nord-ouest de Metz. Le nom signifie « pont de pierre », c'était au départ Pierrepont que l'étymologie populaire a transformé en Saint Pierremont.

Vosavia est **Fèves**, à 11 km au nord-ouest de Metz.

Bingium est **Vigny**, à 14 km de Pont-à-Mousson

Mongotiacum est **Mainvillers**, à 28 km au sud-est de Metz et à 22 km de Vigny.

Bonconica est **Bassing**, à 24 km au nord-ouest de Sarrebourg.

Borgetomagus est **Burbach**, à 19 km au nord-est de Sarrebourg.

Ce sont exactement les mêmes localités, dans le même ordre et avec les mêmes distances, que la Table de Peutinger donne entre Noviomagus-Noyon et Argentorato-Strasbourg (voir carte 22). Après le chapitre « Le soulèvement des Bataves », j'ai développé une nouvelle théorie à propos de cette voie. Je suis ici les nouvelles identifications et je le fais pour une raison claire et définitive. On reconstruisait précédemment cette voie depuis Nimègue le long du Rhin jusqu'à Mayence et de là jusqu'à Strasbourg. Il est facile de montrer que c'est erroné. Si l'on additionne les distances indiquées entre les localités, on arrive à un total de **260 milles**, soit **572 km**. La distance effective entre Nimègue le long du Rhin vers Mayence et de là à Strasbourg est de **400 km**, si bien qu'il manque presque 200 km (la moitié !) à la théorie néerlandaise. Les distances entre les localités supposées n'ont jamais collé avec la Table de Peutinger, mais on les escamotait adroitement, notamment en faisant et de Colonia Traiana et de Veteribus, pourtant distinguées sur la carte et même séparées par une distance de **40 milles – 80 km**, l'unique localité de Xanten ! La distance à vol d'oiseau entre Noyon et Strasbourg est de **360 km**, ce qui n'est pas une distance trop courte, parce que la voie ne va ni directement ni tout droit, ce qui n'a rien d'exceptionnel sur la Table de Peutinger, mais peut être signalé en divers endroits. Les distances entre les localités identifiées donnent en effet un total très proche des **572 km**.

La voie entre Augusta Trevirorum-Trèves et Mongotiaco-Mainvillers, dessinée sur la Table de Peutinger juste sous la voie vers Strasbourg, nous fournit une preuve supplémentaire. Le total des distances données est de **44 milles**, soit **92 km**. Après Noviomagus, on trouve sur la Table **deux fois le nombre 10** sans un second toponyme, ce qu'il faut très probablement considérer comme une erreur de copie, vu qu'on ne retrouve nulle part ailleurs sur la Table une mention de distance sans localité associée. Si nous retranchons ces 10 km, nous arrivons à un total de **34 milles** soit **74,8 km**. La distance véritable entre Trèves et Mayence est de **125 km**, à nouveau un excès de près de 50%, si bien qu'il est clair que cette voie ne colle pas. La distance entre Trèves et Mainvillers est exactement de 74 km, ce qui prouve que c'est ainsi qu'il faut reconstituer cette voie. Les localités mentionnées sont :

	milles	km
Augusta Trevirorum – Trèves	8	17,6
Noviomagus – Mandern	10	22
Belginum – Bachem	8	17,6
Dumno - Hemmersdorf	16	35,2
Mogontiaco – Mainvillers	-	-

Augusta Trevirorum est **Trèves**. La localité suivante se situe à 17,6 km de distance.

Noviomagus est **Mandern**, à 18 km au sud-est de Trèves. Sur la Table de Peutinger on trouve deux fois 10 après ce nom, ce qui signifie probablement qu'il y avait deux itinéraires d'égale longueur. La localité suivante se situe à 22 km de distance.

Belginum est **Bachem**, à 7 km au nord-est de Merzig et à 16 km (à vol d'oiseau) de Mandern, ce qui, compte tenu du caractère montueux du terrain, rend vraisemblable l'exactitude de la distance mentionnée. La localité suivante se situe à 17,6 de distance.

Dumno est **Hemmersdorf**, à 10 km au nord-ouest de Saarlouis et à 16 km de Bachem, ce qui correspond aux données de la colonne.

Mogontiaco est **Mainvillers**, à 26 km au sud-est de Metz et à 38 km de distance de Hemmersdorf. Il manque trois kilomètres, ce qui est négligeable.

La longueur totale de cette voie est de 44 milles ou 88 km. La distance à vol d'oiseau entre Trèves et Mainvillers est de 82 km. La distance entre Trèves et Mayence (la détermination erronée de Mogontiaco) est de 140 km, soit un excès de 50 km, si bien qu'il est clair que la voie doit être reconstituée comme ci-dessus. Signalons de surcroît qu'on n'a jamais trouvé ni indiqué en Allemagne les localités entre Trèves et Mayence, ce qui constitue une deuxième preuve que ma reconstitution est juste.

Le panneau du **milieu** contient le texte suivant :

	milles	km
(Nov)iomagus –Neuville-en-Tourne-à-Foy	15	33
Durocorter – Reims	12	26,4
Ad Fines – Fismes	12	26,4
Aug. Suessoum – Soissons	12	26,4
Isara (Table de Peutinger Lura) – Pontoise	16	35,2
Roudium – Royglise	9	19,8
Seeviae (Table de Peutinger Setucis) – Caix	8	17,6
Sammarobriva – Amiens	-	-

Noviomagus est **Neuville-en-Tourne-à-Foy**, à 28 km (à vol d'oiseau) au nord-est de Reims, si bien que la distance donnée est exacte.

Durocorter est **Reims**. La localité suivante se trouve à 26,4 km de distance.

Ad Fines est **Fismes**, à 25 km au nord-ouest de Reims, ce qui colle avec le texte. La localité suivante se trouve à 26,4 de distance.

Aug. Suessoum est **Soissons**, à 25 km de Fismes, ce qui colle avec le texte. La localité suivante se trouve à 26,4 km de distance.

Isara (Table de Peutinger Lura) est **Pontoise** (pont sur l'Oise), à 4 km au sud-est de Noyon et à 33 km de Soissons, ce qui est une fois de plus exact.

Les historiens français assimilent Isara à **Pontoise**, à 4,5 km au sud-est de Noyon, ce qui correspond aux distances données de part et d'autre. Sur la Table de Peutinger cette localité est appelée **Lura**, ce qui est probablement une faute du copiste, vu qu'on est à peu près sûr qu'il s'agit de l'hydronyme Isara – Oise. Il s'y trouvait probablement un pont permettant à la voie de franchir l'Oise, d'où le nom de Pontoise, pont sur l'Oise. Dans l'Itinéraire d'Antonin, qui décrit la même voie, on trouve au lieu d'Isara le nom de Noviomagus-Noyon. Cette voie de Soissons à Amiens ne va pas davantage en ligne droite et directement à Amiens, mais de ci de là à travers la contrée en faisant même un grand crochet

vers le sud. Cela montre une fois de plus, pour autant que ce soit encore nécessaire, qu'il a été inexact et fatal de concevoir les voies de la Table de Peutinger comme filant tout droit dans la direction est-ouest. Il est possible que Lura ne soit pas une faute de transcription d'Isara, vu qu'il existe tout près de Pontoise une localité du nom de **Couarcy**, dont Lura peut tout aussi bien être une cacographie. La localité suivante se trouve à 19,8 km de distance.

Roudium est **Roye** ou **Royglise**, à respectivement 20 et 17 km au nord-ouest de Noyon et à respectivement 25 et 20 km de Pontoise. Au regard de la distance, **Royglise** mérite la préférence, mais aussi parce que la localité est connue comme établissement romain par de nombreuses trouvailles. La localité suivante se trouve à 19,8 km de distance.

Seeviae, appelée Setucis sur la Table de Peutinger, est généralement comprise comme Fresnoy-en-Chaussée, ce qui est difficile à défendre philologiquement. C'est plus vraisemblablement **Caix**, à 26 km au sud-est d'Amiens. Selon la Table de Peutinger, il y a 22 km entre Sammarobriva et Setucis – Caix, ce qui est également trop court de quelques kilomètres mais la distance est quand même meilleure que sur la colonne.

Sammarobriva est **Amiens** à 26 km de Caix. La rivière entre Soissons et Amiens doit être comprise comme étant l'Oise. Sur la Table de Peutinger, elle se continue jusqu'à la mer et quelque part, sans qu'on puisse dire précisément où, son tracé se fond dans la **Seine**. Plus au sud se situent la **Loire**, appelée Flumen Riger (lire : Liger) et la **Garonne**, appelée Flumen Garunna, ce qui montre une fois de plus avec quel schématisme et quelle imprécision le tracé des cours d'eau est dessiné sur la carte. Aussi est-ce à juste titre que les commentateurs mettent en garde : il ne faut jamais ou rarement faire dépendre l'identification d'un toponyme d'un cours d'eau. Il est clair par contre qu'il est tout à fait absurde, après la Garonne, la Loire et la Seine, de considérer le **Patabus** comme étant le Waal néerlandais et le **Renus** le Rhin néerlandais (dont le lit à l'ouest des Pays-Bas ne s'est formé qu'après le X^e siècle), bien que Renus et Patabus soient dessinés schématiquement et inexactement sur la Table, d'autant que l'hydronyme Renus désigne de toute évidence l'**Escaut** dans des centaines de textes classiques.

Sur le **panneau de droite** on lit les mots suivants :

Item

A Castello – à partir de Cassel.

Fines Atreba – vers le territoire des Atrébates.

Nemetac – Arras.

Item.

C'est une description fragmentaire d'une voie menant de Cassel à Arras et continuant probablement vers Tournai ou Bavay.

Conclusions : Elles s'imposent. Primo la pierre de Tongeren **n'est pas un milliaire** mais une colonne qui énumère les voies de cette partie de l'empire romain. Les textes sont empruntés à la Table de Peutinger ou à l'Itinéraire d'Antonin, tous deux de la fin du IV^e siècle, certains penchent même pour le V^e siècle. Quoi qu'il en soit, ils montrent une correspondance presque parfaite avec les deux sources. Secundo : la pierre ne donne pas de distances à partir de Tongeren, si bien qu'elle aurait pu se trouver partout sans rien perdre de sa valeur ou de sa signification. Elle n'a donc pas été réalisée pour Tongeren. Son seul rapport avec Tongeren, c'est qu'on l'y a par hasard conservée et trouvée. On peut même se demander si Tongeren a bien été son emplacement originel, vu qu'on n'y a pas trouvé les autres fragments, ce qui laisse même ouverte la possibilité qu'elle soit parvenue à Tongeren **sous forme de fragment**. Il est regrettable qu'on ne puisse le prouver. On aurait en effet un exemple classique de ce que l'on ne peut que supposer dans d'autres cas, à savoir que des pierres tombales, des pierres commémoratives ou des autels ont été déplacés jusqu'à très loin de leur site d'origine. J'espère qu'on trouvera un jour une preuve de ce genre, car à mon sens les archéologues partent bien trop facilement du principe que de tels objets ne sont pas déplaçables, si bien qu'ils sont considérés comme d'authentiques documents de leur lieu d'invention. Ce qui est sûr, c'est qu'il faut cesser de considérer la pierre de Tongeren comme un **milliaire**, ce qu'elle n'était certainement pas. C'est au contraire un document d'une autre portée et d'une toute autre signification. Il est regrettable également que nous ne connaissions pas le contenu des autres panneaux. S'il s'y trouvait également des voies françaises, cette

Pierre **de la fin du IV^e siècle** serait encore plus difficile à situer à Tongeren, et on pourrait plus facilement démontrer qu'elle était dressée quelque part dans le nord de la France. Tongeren croule également sous les légendes, vu qu'il est absolument certain qu'elle n'a pas été l'**Aduatuca Tungrorum**, qui était **Douai**, pas plus que la **Thoringia** de la période immédiatement post-romaine, qui était **Tournai**. Le phénomène des doublures onomastiques n'est pas une affaire exclusivement néerlandaise : on peut le signaler partout.

FIN DU PREMIER TOME

NOTE SUR LA TABLE DE PEUTINGER

La « Colonne de Tongeren » mais aussi d'autres incitations qui sont apparues lors de la rédaction des tomes II et III, m'ont fait comprendre la nécessité de traiter **en entier de toute la partie supérieure de la Table de Peutinger** à partir de la région au sud de Paris jusqu'au **Renus** – Escaut d'un côté et de l'autre de Noviomagus-Noyon à à Argentorato – Strasbourg. Les mêmes voies ou à peu près les mêmes sont mentionnées dans **l'Itinerarium Antonini** (Itinéraire d'Antonin). Elles doivent naturellement être également incluses dans l'étude. Il m'est aussi apparu que j'avais commis une erreur de méthode en me limitant à quelques voies de la Table de Peutinger, mais qu'il est absolument nécessaire de situer la Table ainsi que l'Itinéraire d'Antonin dans un cadre le plus large possible. Il ne s'agit pas en effet de quelques voies **abstraites** flottant en l'air : ces voies ont sillonné **une contrée** quelque part sur la terre, si bien qu'il faut étudier tout leur contexte géographique, autrement dit, il ne faut pas se contenter de reconstituer les seules voies mais aussi les contrées traversées. Si l'on me fait le reproche que j'aurais dû le faire dans un stade antérieur, je l'accepte bien volontiers en faisant toutefois remarquer que je ne pouvais pas tout faire en même temps et que ma vision des choses a mis du temps à s'affiner. L'ouvrage « **De ware wegen van de Peutinger-kaart**⁸⁹ » (Les voies véritables de la Table de Peutinger) est prêt et pourra paraître dès que mes finances le permettront. Il ne s'agit pas là d'une demande camouflée de subvention vu que j'ai pour habitude de tout assumer moi-même. Je n'ai pas inclus cet ouvrage dans la série « *De Ware Kijk Op...*, bien qu'il y soit fortement corrélé. La raison en est simple : les nombreuses cartes obligent à choisir un format plus grand.

⁸⁹ Ndr. : Delahaye n'a pas vécu assez longtemps pour voir paraître cet ouvrage qui a été publié après sa mort par la Fondation Delahaye. Je l'ai traduit depuis.

INFORMATION VENUE APRES COUP

UNE CHAPELLE DE PIERRES DE RECUPERATION

Extrait de l'Algemeen Dagblad (quotidien néerlandais) **du 20 janvier 1984** :

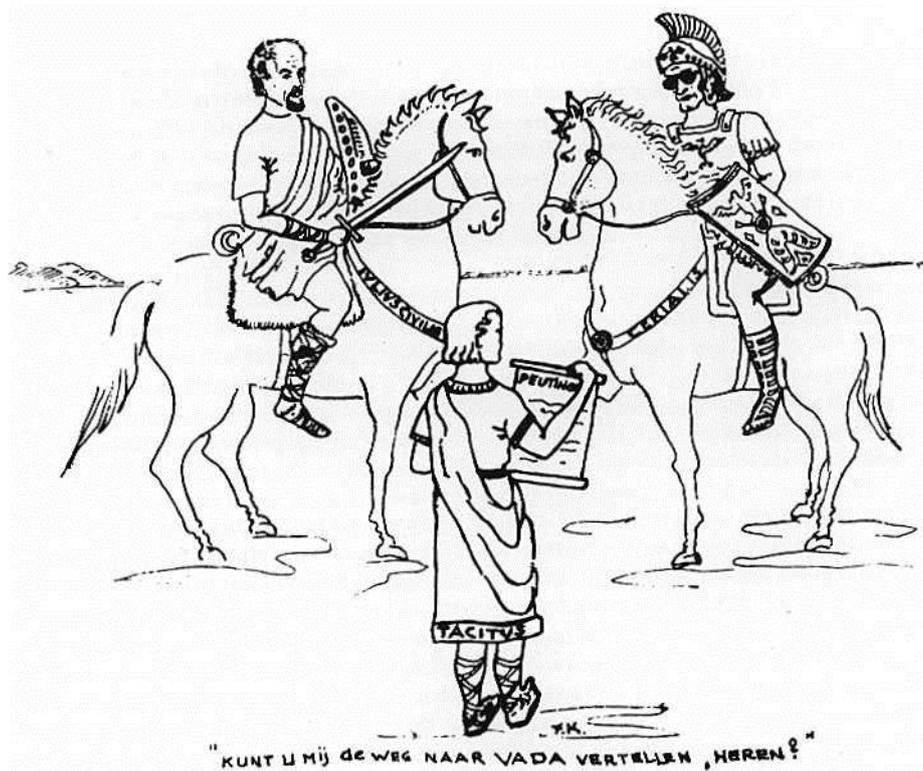
La Chapelle Saint-Nicolas sur le Valkhof de Nimègue s'avère comporter **quinze sortes de pierres différentes** dont on a indentifié dix : 1. Tuf de l'époque romaine, venant de ruines romaines. 2. Trachite de Drachenfels venant de Zevenberge (7 monts – Allemagne). 3. Pierre calcaire des Ardennes. 4. Gré rouge (buntsandstein) de la région du Main (Allemagne). 5. Grauwacker, une pierre erratique grise de l'âge du fer. 6. Gré rouge (buntsandstein) de la région du Weser (Allemagne). 7. Gré de Nievelstein de la région allemande à l'est de Kerkrade. 8. Tuf d'Etting venant de l'Eifel oriental. 9. Tuf de Weiben venant également de l'Eifel oriental. 10. Pierre calcaire de la région de la Meuse. Probablement au cours de réparations ultérieures, l'ensemble a été bourré de morceaux de tuiles romaines, de briques romaines, de culs de four de monastère et de briques plus récentes, de morceaux de schiste et de petites pierres erratiques trouvées dans le Waal. Tout cela colle parfaitement avec l'image que j'ai donnée de la fondation et des premières évolutions de Nimègue et souligne de façon éloquente qu'on ne peut mettre au compte d'un roi ou d'un empereur ce salmigondis de matériaux de construction probablement ramassés sur place.

L'article de l'Algemeen Dagblad nous présente un nouveau patron, Saint Martin, ce qui lui a été soufflé par Nimègue où l'on jongle avec l'histoire au gré des circonstances. Dès 1954, j'ai indiqué le véritable patron et le véritable titre de **Chapelle Saint-Nicolas**, ce qui déclencha d'abord huées et quolibets mais finit par être accepté par tous vu qu'il était par trop évident que c'était exact. L'ouvrage « *Het Valkhof te Nijmegen* » (Le Valkhof à Nimègue) emploie quelque 50 fois le titre de « Chapelle Saint-Nicolas ». Mais, depuis, on s'est avisé que Saint Nicolas, ce bon saint, présentait un danger mortel pour les fanfarons de Nimègue parce qu'il n'a été connu dans nos contrées que vers la fin du XI^e siècle, si bien qu'il est **impossible** de placer une église l'ayant pour patron avant cette époque. Leupen, en vieux renard qui a plus d'un tour dans son sac, inventa la théorie, ou pour mieux dire la suça de son pouce, **vu qu'aucun texte ne l'étaye**, que l'église était dédiée à **Saint Martin** et qu'elle aurait été fondée comme **chapelle palatine**. Cette dernière affirmation, pas davantage étayée par la moindre preuve écrite, avait pour but de dissimuler que la Chapelle Saint-Nicolas était **la première église paroissiale** de la ville, car si c'est vrai – et c'est vrai – c'en est définitivement fini de toutes les chimères d'une résidence carolingienne édifée **dans le cimetière** de Nimègue. La présence de ce cimetière autour de la Chapelle Saint-Nicolas, la fondation d'Albert le Grand (voir paragraphe 13) en fait une certitude historique absolue. Le racolage de Saint Martin par Leupen comporte une jolie symbolique. Peut-être espère-t-il que, pour lui complaire, Saint-Martin coupera à nouveau en deux son manteau afin de cacher sa nudité historique. Comment Nimègue a-t-elle à nouveau donné dans ces billevesées ? C'est une énigme pour moi. Mais à la réflexion, je me dis que ce n'est pas du tout une énigme.

LA DERNIERE BLAGUE DU R.O.B.

LE Puits D'EAU BENITE DE DOKKUM

Le 22 août 1984, l'A.N.P. annonça au bon peuple que le R.O.B. (service archéologique national néerlandais) avait, à l'emplacement possible (?) d'un vieux monastère, découvert un puits sous lequel se trouvait le **puits d'eau bénite** où Saint Boniface baptisait les Frisons. Après l'immortelle blague de Wijk bij Duurstede, le R.O.B. n'arrête pas d'en débiter de nouvelles, cette fois puisées à un puits du XIV^e siècle. On peut flairer à des kilomètres de distance que parmi les gens du R.O.B. il n'y a ni catholique, ni historien de l'église, ni liturgiste, car ceux-ci auraient formellement déconseillé cette conclusion, les **puits d'eau bénite** étant une absurde impossibilité dans l'Eglise Catholique. Dans la vie de Saint Boniface, on raconte qu'à l'emplacement où il fut massacré, par la suite, une source se mit miraculeusement à sourdre mais vu que ce prodige figure dans une description de la vie du saint fort tardive (XIII^e siècle, **six siècles après les faits**) truffée d'affabulations, on peut lui refuser tout crédit, d'autant qu'on le trouve dans plus d'une vie de saint.



Emprunté à « Westerheem, 6 décembre 1982.

Légende : « Pouvez-vous m'indiquer la route de Vada, messieurs ? »

Puis vient l'argument décisif qui fait de l'affirmation du R.O.B. une criante absurdité. Le pape Grégoire (731-741) avait formellement interdit d'employer des sources pour baptiser des païens, précisément parce que celles-ci chez les païens sentaient la superstition et les rituels païens. Or le pape voulait absolument éviter de donner l'impression que l'Eglise croyait elle aussi en la sacralité des sources. Saint Boniface était très fidèle à Rome, à tel point même qu'il est souvent entré en conflit avec les évêques gaulois. N'allez donc pas accuser ce saint d'avoir enfreint les préceptes de l'Eglise ! Cette nouvelle blague me tire seulement le soupir : Comment est-ce dieu possible que le R.O.B. continue à entasser sottise sur sottise afin de sauver les fables. En passant, il gruge une fois de plus le public néerlandais en lui faisant miroiter des trouvailles spectaculaires et « de spécialistes », que tout

simple archéologue amateur sérieux se garderait bien de présenter. Est-ce encore de la science où n'est-ce que fanfaronner du fond d'un puits ?

Encore une petite question : comment le R.O.B. sait-il qu'il y a de l'eau bénite sous le puits ? En tant que catholique, cela m'intéresse tout particulièrement. Un miracle se serait-il déjà produit ? Ce qui est sûr, c'est que cette eau ne guérit pas les yeux, le R.O.B. étant toujours aussi aveugle. On va élever un monument, disent les journaux, pour ce puits d'eau bénite. Ce qui nous vaudra la blague suivante : bouteilles d'eau bénite de Dokkum de Saint Boniface offertes à bon prix. Allez, versez-moi plutôt un Beerenburg (eau de vie locale) ; ça au moins, c'est frais et authentique.

En tout cas je suis content que cette blague me parvienne juste à temps. J'ai fait de mon mieux pour lui trouver encore une place. Le R.O.B. ne sait-il toujours pas qu'une foule d'archéologues amateurs sont pliés en deux à cause de son flop de Wijk bij Duurstede et de cette nouvelle bourde de puits d'eau bénite ? S'il ne le sait toujours pas, il faut qu'on le lui écrive noir sur blanc. Au cours du débat d'Amsterdam du 28 janvier 1980, le Professeur Van Es, directeur du R.O.B., estimait qu'en tant qu'archéologue il n'y était pas à sa place. Il avait tout à fait raison, mais pourquoi le R.O.B. n'agit-il pas conformément à ce constat ? Pourquoi lui faut-il toujours invoquer l'histoire pour vendre des trouvailles au public, alors qu'il a déjà prouvé par deux fois qu'il n'y entend rien en méthode historique, en étude des sources et en critique textuelle ? Il continue à donner les yeux ouverts dans le panneau des fables qu'une étude sommaire des sources permet déjà de percer. Et c'est comme ça naturellement qu'on plonge la tête la première dans un puits d'eau bénite qui n'a pas pu exister. Le R.O.B. doit s'en tenir à ses recherches archéologiques techniques, en faire honnêtement connaître les résultats et surtout s'abstenir de « puiser » de l'histoire afin de tout mettre en œuvre pour tenter une fois encore de « prouver » de branlantes fables. Encore une bévue de ce calibre, laquelle est d'ailleurs déjà en préparation, et le R.O.B. a définitivement perdu tout crédit dans le monde archéologique international, où règne du reste déjà un grand déplaisir du fait de ce qu'il a présenté aux collègues et aux historiens à Wijk bij Duurstede. Ne serait-il pas au courant ?

L'original, DE WARE KIJK OP... tome 1 comportait en annexe quatre copies de lettres adressées : 1°) au Ministre de l'Enseignement, 2°) aux membres de la Seconde Chambre de Etats Généraux, 3°) aux évêques et archevêque des Pays-Bas ainsi qu'à la Conférence épiscopale néerlandaise, 4°) au Conseil municipal de Nimègue.

Ces lettres, accompagnant l'envoi d'exemplaires de l'ouvrage, priaient toutes ces personnes concernées par l'histoire des Pays-Bas, d'en prendre connaissance et de réagir, dans la mesure où ils étaient concernés, à l'évidente escroquerie à laquelle se livraient certains historiens néerlandais. Est-il besoin de préciser qu'ils n'en firent rien. Ces annexes n'ayant pas grand intérêt pour le lectorat francophone, je ne les ai pas traduites. Suivait une liste des ...

PUBLICATIONS DE L'AUTEUR CONSACREES AUX MYTHES.

1. Heeft het karolingisch paleis van Karel de Grote in Nijmegen gestaan ?

In : De Gelderlander, 24, 25 octobre 1955.

2. Het Mysterie van de Keizer Karel-stad.

Winants, Heerlen, 1958, 212 pages (épuisé).

3. Vraagstukken in de historische geografie van Nederland, 2 tomes.

Zundert, 1965/1966, 580 pages et 11 cartes (épuisé).

Holle Boomstammen (1980) en était une version grand public. Le présent ouvrage en est une version revue et augmentée, enrichie des textes intégraux.

4. De mythe van de Normannen in Nederland.

Zundert, 1977, 95 pages (épuisé). La matière en est reprise dans le présent ouvrage.

5. Van Dorestadum tot Waderlo.

Zundert, 1979, 112 pages (épuisé). La matière en est reprise dans le présent ouvrage.

6. Holle Boomstammen. De historische mythen van Nederland, ontleend aan Frans Vlaanderen.

Tournehem/Zundert, 1980, 464 pages. Version grand public de Vraagstukken.

7. De bisschop van Nijmegen.

Zundert, 1982, 160 pages. Ereintage des plus de 400 bévues du Bronnenboek de Nimègue.

8. De ware kijk op... Tome 1 : Noyon, le pays de Béthune et la Frisia.

Zundert, 1984, 496 pages et 37 cartes. Illustré et relié.

Version revue et augmentée de Vraagstukken, enrichie des textes intégraux.

Prêts à la publication :

9. De ware kijk op... Tome II : Frisonen en Saksen in Frans Vlaanderen.

10. De ware kijk op... Tome III : Het bisdom en de abdij van St. Willibrord. Index général.

En préparation :

11. De ware wegen van de Peutinger-kaart.

12. De vergeten heiligen van Frans-Vlaanderen.

Hélas Delahaye n'a pas pu voir la publication des ouvrages de 9 à 12. Les tomes II et III de **De ware kijk op...** ont été publiés par la Stichting Delahaye, ainsi que l'étude sur la **Table de Peutinger**. Quant au dernier ouvrage, il n'a jamais vu le jour mais **Ontspoorde historie**, rédigé par le Dr. H. ten Doeschate, en reprend la matière (Stichting Delahaye, 1992, Imprimerie Gianotten, Tilburg).

INDEX

- A. Dams, 234
Aa, 16, 27, 28, 33, 40, 41, 42, 52, 75, 80,
81, 121, 138, 139, 206, 207, 214, 218,
222, 229, 252, 258, 260, 261, 339, 340,
344, 345, 346, 347, 352, 356, 357, 362,
377, 379, 390, 391
Aachen, 163
Aagdorp, 374, 394
Aalsmeer, 374
Aalsum, 374
Aams, 377
Aamsweer, 374
Aarau, 98, 99
Aartswoude, 374
Aaxens, 374
abbaye de Camp, 251
abbaye de Chèvremont, 158
abbaye de Crespin, 214, 216, 217, 218, 227
abbaye de Nivelles, 234
abbaye de Saint-Benoît, 170
abbaye de Saint-Bertin, 110, 123, 143,
146, 173
abbaye de Saint-Cornelis, 160
abbaye de Sainte Colombe, 110
abbaye de Saint-Martin, 150
abbaye de Saint-Médard, 110, 127, 129,
158
abbaye de Saint-Vaast, 110, 146, 191, 192,
203, 234, 264
abbaye de Saint-Wandrille, 125
abbaye de S^t Bertin, 110
abbaye Saint-Pierre, 169
Abbeiga, 374, 392
Abbeham, 374
Abbekerk, 374
Abbenes, 374
Abbestee, 374
Abbeville, 22, 150, 151, 152, 210, 225,
227, 345, 346
Abbinga, 392
Abbingawier, 374
Abelstok, 374
Abihem, 374
Abihen, 374
Ablain-Saint-Naire, 223, 224
Ablain-Saint-Nazaire, 202, 207, 211, 213,
214, 216, 218, 219, 221, 223
Ablingham, 374
Abnoba, 26
Abroditi, 27, 122, 123, 206
Académie de Nimègue, 316
Acaire, 109
Accasthorp, 347
Acha, 303
Acheville, 345, 347, 374
Achiet, 349, 363
Achlum, 374
Ackebronne, 374
Acquembronne, 374
Acquemerone, 374
Acquin, 27, 42, 340, 347
Acronum, 40
Acta Sanctorum, 106
Actania, 27, 42, 340
Ad Crucem, 360, 361
Ad Crucem super fluvio Arnapa, 360
Ad duodecim, 62
Ad duodecimum, 206, 340
Ad Duodecimum, 27
Ad Os Amnis, 360
Ad Sanctos, 177, 178, 179
Adarna, 27
Adelardus, 141
Adelbold, 175, 176
Adelricheim, 206
Adertiso, 141
Adinfer, 381
Adolf, 239
Adolphe de Nassau, 307
Adoulis, 58
Adrichaim, 118, 206, 347, 355, 369, 374
Adricheim, 206
Adrichem, 374, 392
Adsoit, 381
Aduaca Tungrorum, 67
Aduacam Tungrorum, 100
Aduard, 374
Aduatuci, 38
Adulas, 51
Adulphus, 123
Aedui, 87, 206
Aefternacum, 202, 205, 206, 207, 340,
345, 347, 353, 355
Aegum, 374

- Aekamp, 374
 Aemburen, 374
 Aengehorren, 374
 Aenwing, 374
 Aesti, 206
 Aestii, 17, 26
 Aetius, 73
 Aetsveld, 374
 Affrinque, 216
 Afternacha, 345
 Agapit, 165
 Agedicum, 49
 Aggripinenses, 13
 Agilvingen, 355
 Agnères, 374
 Agnez-lez-Duisans, 374
 Agni, 374
 Agnières, 79
 Agripina, 95, 97, 100, 179
 Agripinensis, 179
 Agrippa, 34
 Agrippina, 11, 62, 65, 66, 67, 68, 69, 78, 79, 98, 99, 100, 144
 Agrippinam Civit, 100
 Agrippine, 37
 Agrippinenses, 26, 43, 51
 Agrippinensis, 228
 Ailo, 360
 Airard, 164
 Aire, 13, 27, 206, 207, 209, 212, 220, 221, 222, 224, 355, 363, 365, 366, 374
 Aire-sur-la-Lys, 13, 27, 206, 207, 209, 220, 221, 224, 363, 366, 374
 Aisne, 9, 10, 16, 18, 20, 23, 27, 29, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 57, 70, 71, 75, 82, 110, 119, 127, 129, 152, 158, 170, 177, 208, 210, 212, 216, 217, 222, 224, 258, 342, 345
 Aista, 374, 375
 Aituron, 360
 Aix, 2, 3, 11, 23, 52, 62, 66, 67, 78, 80, 88, 93, 110, 116, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 132, 133, 134, 136, 144, 145, 146, 155, 157, 158, 163, 167, 170, 174, 183, 191, 210, 237, 238, 240, 241, 244, 247, 248, 249, 250, 251, 255, 261, 262, 263, 265, 266, 273, 283, 285, 286, 289, 291, 293, 294, 297, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 328, 375, 380
 Aix-la-Chapelle, 2, 3, 11, 23, 52, 62, 66, 67, 78, 80, 88, 93, 110, 116, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 132, 133, 134, 136, 144, 145, 146, 155, 157, 158, 163, 167, 170, 174, 183, 191, 210, 237, 238, 240, 241, 244, 247, 248, 249, 250, 251, 255, 261, 262, 263, 265, 266, 273, 283, 285, 286, 289, 291, 293, 294, 297, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 328
 Aizincourt, 378
 Aken, 163, 317, 319, 321
 Akersloot, 374
 Akkerwoude, 374
 Akkrum, 374
 Akmarijp, 374
 Aladna, 347
 Alamania, 71, 255
 Alamannia, 131, 136
 Alardus, 247, 249, 265
 Alatinge, 347
 Alba, 378
 Albanianis, 61, 66, 67, 99, 206, 227, 340
 Alberge, 360
 Albert, 1, 2, 10, 137, 243, 253, 271, 291, 293, 307, 334, 352, 401, 408
 Albert le Grand, 2, 253, 291, 293, 329, 408
 Albinus, 56, 346
 Albiobola, 68
 Albis, 9, 16, 25, 27, 40, 41, 42, 44, 46, 52, 54, 75, 80, 81, 83, 115, 121, 205, 206, 207, 214, 218, 222, 252, 258, 259, 260, 261, 339, 340, 344, 345, 346, 356, 362, 393
 Alcana, 355
 Alcheium, 374
 Alcuin, 210, 303, 399
 Aldgrapeshem, 360
 Alechmere, 345, 374
 Alemanni, 27, 58, 78, 340
 Alembon, 61, 66, 67, 99, 206, 227, 340
 Alesantia, 355
 Alette, 15, 347
 Alexandre, 246, 287, 298, 303
 Alexandrie, 37, 44, 48, 53, 54
 Alfeim, 206, 227, 355

- Ahlfridushuson, 368
 Alfgatinghove, 360
 Alfgodinghove, 360
 Alfna, 347
 Algemeen Dagblad, 4, 408
 Ahlfridushuson, 360
 Alincthun, 347, 377
 Alinthun, 347
 Alisni, 27, 340
 Aliso, 340
 Alisum, 52, 206
 Alkemade, 374
 Alkmaar, 235, 374, 389
 Allemagne, 8, 9, 10, 13, 15, 20, 21, 22, 24, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 46, 47, 60, 62, 73, 78, 79, 81, 82, 84, 94, 97, 98, 100, 113, 116, 119, 122, 124, 126, 127, 129, 132, 133, 136, 159, 163, 168, 173, 177, 180, 193, 202, 227, 239, 252, 254, 257, 262, 264, 270, 278, 282, 284, 296, 307, 310, 339, 340, 358, 359, 361, 366, 372, 397, 404, 408
 Allemands, 177, 182, 289
 Allemanni, 56, 206
 Allemant, 27, 206
 Allemont, 58, 340
 Allery, 378
 Allewaigne, 382
 Allier, 378
 Allinga, 392
 Allingawier, 374
 Allobrites, 78
 Allouage, 349, 355
 Almenum, 374
 Almere, 13, 28, 42, 52, 72, 92, 130, 135, 137, 206, 207, 209, 210, 213, 214, 217, 225, 226, 227, 228, 230, 342, 345, 347, 352, 360, 362, 365, 367, 369
 Almeri, 360
 Almersdorp, 374
 Almes, 374
 Alna, 345
 Alobrites, 78, 80
 Alost, 188
 Alpertus, 169, 171, 173, 175, 176, 295, 395
 Alpertus Mettensis, 169, 171, 175, 176
 Alpes, 8, 10, 27, 33, 34, 35, 38, 40, 51, 58, 71, 73, 75, 81, 82, 90, 129, 178, 301, 370
 Alpes Grées, 73
 Alpes Raeticae, 27
 Alpes Rhétiennes, 8
 Alpes Rhétiques, 10
 Alpheimpso, 206
 Alprech, 382
 Alquenes, 374
 Alquines, 374
 Alsace, 116, 136, 159
 Alsantia, 206, 229
 Alsci, 374
 Alsenenghe, 206
 Alsinghen, 206
 Altena, 374, 392
 Altenburg, 247
 Altenges, 374
 Alulphesbach, 355
 Alvea, 206, 340
 Alvitlo, 347
 Amanaburch, 345
 Ambe, 206
 Ambiani, 18, 37, 43, 58, 206
 Ambianos, 70
 Ambiens, 34
 Amblava, 28, 340
 Ambleteuse, 28, 339, 340, 378
 Ambra, 340
 Ambraine, 374
 ambre, 17, 42, 43
 Ambricourt, 38
 Ambrin, 70
 Ambrines, 28, 38, 56, 63, 143, 206, 231, 340, 356, 374
 Ameland, 374, 400
 Ames, 28, 52, 53, 206, 340, 374, 377
 Amiénois, 177, 206
 Amiens, 18, 34, 37, 43, 51, 58, 70, 91, 101, 107, 127, 133, 142, 150, 153, 156, 160, 184, 194, 206, 207, 262, 263, 299, 404, 405
 Amisa, 52
 Amisia, 25, 28, 42, 44, 45, 46, 51, 52, 53, 54, 83, 115, 206, 259, 260, 339, 340, 393
 Amisis, 9
 Amissis, 40
 Ammersum, 372
 Amorem, 369
 Amostrenne, 238, 248

- Ampsivarii, 28, 63, 70, 143, 206, 231, 340, 369
 Amsia, 28, 206
 Amsivarii, 56, 369
 Amsterdam, 7, 104, 154, 193, 195, 236, 266, 267, 273, 281, 283, 339, 370, 371, 401, 410
 Amude, 391
 Amusoires, 345, 357
 Amuthon, 360
 Amuthum, 347
 Analo, 206
 Anansati, 347
 Anaridus, 78
 Anartes, 28, 39, 206
 Anciens, 8, 153
 Andassale, 206, 360
 Andernach, 78, 298
 Andernacha, 78
 Andernay, 340
 Andirnachia, 340
 Andla, 374, 392
 Andleda, 206, 360
 Andoëus, 109
 Andomatunum, 53
 Andoverpensis, 207
 Andowerpium, 135
 Andreas, 346
 Andrenacum, 153, 207
 Andrens, 374
 Andres, 135, 137, 352, 374
 Andrésy, 153, 207, 263
 Andries de Kuik, 346
 Andringa, 374, 392
 Andrinople, 286
 Angera, 238, 248, 249, 265
 Angeren, 207, 238, 249, 265
 Angermel, 374
 Angers, 141, 157
 Angi, 374
 Angilbaldus, 229
 Anglais, 123, 139, 175, 184, 396
 Angleterre, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 47, 58, 71, 72, 73, 76, 81, 83, 86, 91, 93, 122, 123, 139, 164, 189, 215, 239, 259, 260, 396
 Angli, 56, 207, 340
 Anglii, 16, 27, 79
 Anglo-saxons, 184
 Angoulême, 138
 Angoulême, 142
 Angres, 14, 27, 52, 56, 207, 231, 238, 340
 Angrina, 207
 Angrisa, 207, 227
 Angrise, 207
 Angrivarii, 14, 20, 27, 52, 56, 207, 231, 340
 Angterp, 374
 Anhiers, 79, 207
 Aniche, 79, 207
 Anier, 374
 Anjum, 374
 Ankens, 381
 Anla, 374
 Annales, 29, 101, 110, 112, 115, 116, 119, 120, 121, 122, 123, 125, 126, 127, 128, 129, 132, 134, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 164, 165, 168, 169, 170, 171, 174, 177, 178, 180, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 193, 194, 235, 252, 284, 295, 346
 Annales d'Egmond, 177
 Annales Xantenses, 177
 Annay, 381
 Anneburen, 374
 Annequin, 206, 380, 381
 Annes, 374
 Annet, 39
 Anneux, 206, 378
 Annezin, 28, 206, 347, 349
 Annoeullin, 151, 188, 206
 Annois, 28, 62, 66, 67, 68, 91, 93, 207, 340
 Anscharius, 345
 Ansein, 381
 Anselme, 123
 Ansney, 381
 Anternacha, 79, 207
 Antin, 206, 360
 Antioche, 280
 Antiquitates Neomagenses, 321
 Antoing, 40, 95, 99
 Anvers, 59, 83, 135, 189, 224, 286, 333, 336, 354
 Anvin, 216, 374
 Anzin, 346, 381
 Aoste, 34
 Ape, 374
 Apeldro, 207

- Apilly, 110
 Appe, 374
 Appelscha, 374
 Appingedam, 374
 Aquembronne, 374
 Aquis, 303
 Aquisgranum, 305, 309
 Aquitaine, 34, 36, 53, 58, 123, 138, 142
 Aquitains, 33, 168
 Aquitania, 58, 71, 73, 82
 Arakum, 374
 Arantia, 207, 224
 Araride, 355
 Aravisci, 13, 27
 Arbeirivillam, 172
 Arborem Felicem, 98
 Archeim, 207
 Arde, 374
 Ardenna, 28
 Ardenne, 37
 Ardenner Woud, 207
 Ardennes, 23, 42, 56, 79, 82, 141, 170,
 173, 202, 207, 217, 222, 226, 255, 263,
 408
 Ardinensis, 207, 355
 Ardinigo, 355
 Ardres, 202, 207, 208, 209, 212, 215, 216,
 217, 218, 221, 222, 225, 229, 230, 347,
 355, 360, 361, 362, 365, 366, 374
 Ardrésis, 207
 Ardwerd, 374
 Aremberg, 340, 345
 Aremorica, 28
 Arenacum, 91, 260
 Arenatio, 28, 62, 95, 99, 207, 340
 Aresburg, 340
 Arevisci, 207
 Argentorato, 3, 79, 95, 96, 97, 403, 407
 Argentoratum, 53, 98, 99
 Argentoratus, 58
 Argenturia, 53
 Argoba, 8, 9
 Argoeuves, 155, 156, 207
 Argonne, 9, 26
 Argova, 207
 Arkel, 296
 Arkes, 374
 Arkestan, 380
 Arkum, 374
 Arleux, 52, 206, 340, 360, 365, 367
 Arlo, 360, 367
 Arménie, 282
 Arminiens, 320
 Arnapa, 360, 362, 365
 Arnapi, 360
 Arnèke, 355
 Arnestadi, 207
 Arnhem, 104, 271, 287, 310, 314
 Arnold de Clèves, 191, 192
 Arnoldus, 166, 251
 Arnonval, 377
 Arnulf, 155, 156, 157
 Arques, 115, 188, 207, 360, 361, 374
 Arrageois, 75, 208
 Arras, 3, 13, 14, 16, 17, 18, 27, 29, 37, 38,
 39, 42, 43, 58, 62, 67, 71, 78, 79, 81,
 100, 101, 107, 110, 122, 123, 130, 138,
 143, 146, 150, 153, 156, 160, 170, 172,
 184, 188, 191, 192, 203, 206, 207, 208,
 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216,
 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227,
 228, 229, 230, 231, 232, 234, 238, 262,
 263, 264, 340, 344, 346, 357, 360, 361,
 362, 363, 365, 366, 367, 368, 374, 385,
 390, 396, 405
 Artalbinnum, 98, 99
 Artaud, 164
 Artois, 38, 139, 228, 235, 339, 344, 356,
 366, 379, 380
 Artse, 374
 Arum, 374
 Asberg, 11
 Ascarius, 109
 Aschendorpe, 207
 Asciburgia, 62, 303
 Asciburgio, 78, 79, 95, 207
 Asciburgium, 11, 26, 52, 66, 88, 303, 340
 Asck, 381
 Ascloha, 151
 Ascq, 381
 Asie, 37, 87, 272
 Asie Mineure, 37
 Asinga, 374, 392
 Asinius, 35
 Asnaloh, 345
 Asnegi, 340
 Asnon, 347
 Aspanmora, 207, 360
 Asselt, 151
 Assenois, 100

- Assinge, 378
 Assinghem, 173, 218, 345, 374, 378
 Assinghen, 349, 356, 378
 Assum, 374
 Astburon, 347
 Astergo, 345
 Asti, 247
 Aszi, 207
 Atax, 28, 75
 Atecotti, 70, 340
 Athies, 97, 101
 Athilfridus, 112
 Athinghem, 389
 Atlantique, 9, 27, 33, 34, 35, 36, 38, 39,
 73, 75, 76, 80, 81, 108, 130, 223, 345
 Atlas, 113, 273, 282, 294
 Atreba, 405
 Atrebatae, 58
 Atrebates, 37, 208, 340
 Atrébates, 18, 405
 Atrebati, 43
 Atteburen, 374
 Attigny, 112, 167, 340
 Attin, 28, 38, 51, 70, 146, 208, 216, 227,
 340, 342
 Attingahem, 118, 345, 369
 Attinghem, 374
 Attiniacum, 208, 340
 Attinicum, 146
 Attuarii, 28, 208, 216, 340
 Atuaca, 62, 97, 101
 Atuacutum, 28, 51, 208, 340
 Aube, 219
 Aubers, 360
 Aubigny, 13, 27, 37, 39, 43, 79, 98, 228,
 231, 344
 Aubigny-en-Artois, 13, 27, 37, 98, 231,
 344
 Aubin, 223, 378, 381
 Aubingue, 381
 Aubrives, 98, 99
 Auchy, 11, 26, 52, 53, 79, 207, 374, 387
 Auchy-au-Bois, 11, 26, 52, 53, 79, 207,
 387
 Auchy-les-Mines, 79, 207
 Aude, 28, 75
 Audembert, 206, 347, 381, 386
 Audenarde, 183, 188
 Audenfort, 386
 Audimbart, 382
 Audincthun, 15, 387
 Audinghen, 223, 229, 362, 365, 368, 382
 Audrehem, 206, 347, 355, 374, 386
 Audreselles, 360
 Audresselles, 206
 Audruicq, 9, 72, 73, 78, 81, 118, 129, 130,
 131, 134, 135, 137, 138, 139, 140, 141,
 143, 161, 162, 167, 213, 223, 224, 225,
 232, 260, 262, 339, 342, 345, 347, 359,
 366, 367, 382, 386, 395, 396, 400
 Audun-le-Roman, 95, 98, 99, 403
 Aug. Suessonum, 404
 Augsburg, 165
 Augsbeurt, 374
 Augst, 43, 53
 Augusta Rauricorum, 53
 Augusta Suessonum, 51, 208
 Augusta Trevirorum, 51, 403, 404
 Augusta Veromanduorum, 51, 208
 Auguste, 33
 Augustobona, 49
 Augustodunum, 50, 53
 Auici, 166, 263
 Aulnoy-Aymeries, 342
 Aurélius Victor, 9
 Auringues, 374
 Ausavam Vicum, 100
 Ausone, 9
 Austebarne, 386
 Austeravia, 42, 43, 340
 Austerban, 340
 Austrachia, 43, 136, 366, 386
 Austria, 136
 Austruy, 386
 Autennacum, 340
 Authie, 29, 50, 51, 141, 206, 226, 229,
 230, 340, 342, 344, 355
 Autigny, 142, 208, 340
 Autinghen, 380, 389
 Autingues, 345, 349, 386
 Autreau, 386
 Autricum, 49
 Autumnaco, 95
 Autumnacum, 98, 99, 142, 208, 403
 Autun, 50, 53, 87, 206
 Auvringhen, 352, 386
 Auxenna, 62, 208
 Auxi, 211, 216, 222, 224, 365, 374
 Auxi-le-Château, 211, 216, 222, 224, 365,
 374

- Avallas, 152
 Avari, 340
 Avaricum, 49
 Avenhorn, 374
 Averdoingt, 355
 Averni, 87, 208
 Aves, 374
 Avesnes, 11, 18, 20, 43, 95, 97, 98, 99,
 100, 101, 166, 179, 211, 212, 213, 228,
 233, 263, 356, 366, 367, 374, 382
 Avesnes-sur-Helpe, 11, 18, 20, 43, 95, 97,
 98, 99, 100, 101, 179, 211, 212, 213,
 228, 233, 366, 367
 Avesne-sur-Helpe, 219
 Aveux-le-Château, 152
 Avion, 16, 26, 79, 208, 347
 Aviones, 16, 26, 79, 208
 Avitus, 75
 Avranches, 49
 Avrechy, 340
 Avrecourt, 340
 Axcello, 151
 Axla, 374
 Axles, 29, 52, 227, 344, 352, 374, 389
 Axmere, 378
 Axmeriscota, 347
 Axseville, 374
 Axwijk, 374
 Aya Sophia, 282
 Ayas, 282
 Avette, 374, 375
 Aykema, 375
 Aymeries, 378
 Ayra, 374
 Ays, 375
 Aysma, 375, 392
 Azelinghen, 349
 Azincourt, 207, 378
 Baagnies, 375
 Baamsum, 375
 Baard, 375
 Baardburen, 375
 Baarderadeel, 375
 Baarderburen, 375
 Baarsdorp, 375
 Baat, 375
 Babinga, 208, 355
 Babinheim, 208
 Baca Conervio, 62, 208
 Bacheim, 360, 364
 Bachem, 404
 Bachy, 208, 347, 355, 360, 364, 375
 Bacinghem, 372
 Backe, 372
 Backens, 372
 Baclaos, 355
 Bacoual, 208, 355
 Bacquenes, 375
 Bacqueville-en-Caux, 166, 263
 Bacwaldus, 208, 355
 Baduhenna, 28, 208, 340
 Baetasi, 28, 43, 89, 90, 208, 231, 260, 340
 Baflo, 375, 392
 Bagacum, 67, 69, 70, 100, 340
 Baganum, 51
 Bagiorenses, 28
 Bagisino, 28
 Bagoloso, 345
 Baie, 375
 Bailleul, 171
 Bailleulval, 345, 355
 Bainbridge, 72
 Baincthun, 220, 361, 372, 375
 Bainghen, 208, 347, 355, 360, 375
 Bais, 375
 Bakenes, 375
 Bakhuizen, 375
 Bakkeveen, 375
 Bakki, 375
 Bakkum, 375
 Baldanis villa, 208
 Balderic, 105
 Balderik, 68, 165, 169, 191
 Bâle, 99, 145, 165
 Balinghem, 375
 Balk, 375
 Ballum, 375
 Balma, 375
 Balmahuizen, 375
 Balona, 375
 Baltfridus, 142
 Balvert, 375
 Bama, 375
 Bambecque, 375
 Bamestra, 375, 392
 Bamier, 375
 Bamières, 375
 Band, 375, 392
 Bangen, 375
 Bangingi, 360

- Banjaart, 375
 Bante, 347, 375, 388
 Banteux, 375, 388
 Baradum, 347
 Barastre, 347
 Barbarossa, 193, 240
 Barberousse, 103, 239, 242, 244, 246, 248,
 257, 264, 265, 285, 286, 294, 295, 298,
 299, 303, 305, 306, 318, 322
 Bardaenowic, 80, 340
 Bardengoi, 80, 209, 340
 Bardes, 375
 Bardevelt, 375
 Bardonwik, 80, 208, 209
 Bardonwike, 80
 Bardunwik, 80, 209
 Bare, 375
 Bärental, 98, 99
 Bares, 375
 Barge, 375
 Bargebek, 375
 Bargaenheem, 375
 Bari, 272, 281
 Barkwerd, 375
 Barla, 208
 Barleux, 152
 Barlin, 29
 Barlons, 152
 Barly, 363
 Barra, 375
 Barradeel, 375
 Barrastins, 375
 Barreveld, 375
 Barrum, 375
 Barsingehorn, 375
 Barsum, 375
 Barthlehiem, 392
 Bartlehiem, 375
 Basse-Flacque, 389
 Basse-Saxe, 25
 Basseux, 18, 26, 28, 43, 208, 340
 Bassi, 28, 43, 208
 Bassing, 97, 99, 403
 Bassu, 43
 Bastarnae, 18, 26
 Bastendorf, 355
 Basternae, 42, 208, 340
 Bataves, 2, 5, 6, 10, 13, 19, 20, 24, 29, 30,
 31, 32, 37, 38, 40, 42, 44, 51, 52, 54, 56,
 57, 58, 61, 69, 70, 71, 72, 73, 82, 83, 84,
 86, 87, 88, 89, 91, 92, 93, 94, 101, 114,
 115, 138, 139, 140, 141, 142, 149, 170,
 173, 191, 202, 203, 206, 207, 208, 209,
 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217,
 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225,
 226, 227, 228, 229, 231, 254, 257, 258,
 259, 260, 261, 263, 267, 270, 271, 272,
 298, 299, 300, 317, 360, 401, 403
 Batavi, 14, 18, 27, 40, 43, 57, 70, 71, 72,
 340, 345, 369
 Batavia, 50, 56, 57, 63, 64, 139, 231
 Batavodurum, 51, 91, 208, 223, 259, 260
 Batawe, 208
 Batchem, 347
 Batenborg, 375
 Batengem, 375
 Battauvi, 158
 Battinghem, 375
 Battinghen, 347
 Battua, 82, 170
 Batua, 2, 3, 18, 20, 41, 50, 64, 71, 93, 94,
 101, 105, 106, 110, 115, 116, 120, 121,
 130, 145, 146, 147, 149, 150, 154, 159,
 161, 163, 170, 172, 173, 182, 183, 191,
 192, 196, 197, 202, 203, 204, 205, 206,
 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214,
 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222,
 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230,
 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 255,
 256, 258, 261, 262, 263, 264, 272, 299,
 359, 360, 361, 362, 363, 365, 366, 367,
 368, 400
 Batuensis, 208
 Baudival, 208
 Baudobricam, 98
 Baudobrico, 99
 Baudouin, 83, 159, 171, 172, 183, 187,
 188, 189, 190, 192, 194, 256, 299
 Baugies, 28
 Baumgericht, 312
 Bautier, 5, 105, 137, 196
 Bavay, 13, 15, 27, 28, 37, 43, 51, 53, 62,
 67, 69, 70, 72, 87, 88, 89, 90, 91, 95,
 100, 101, 107, 140, 141, 142, 156, 208,
 209, 222, 231, 260, 340, 344, 363, 405
 Bavelin, 375
 Bavière, 128, 131, 181, 285
 Baye, 375
 Bayema, 375, 392
 Bayeux, 71, 142

- Bays, 375
 Bayum, 375
 Bazingham, 36
 Bazinghen, 208, 222, 365
 Béalencourt, 355
 Béatrice, 246, 305
 Beaudignies, 208, 209, 356
 Beaulencourt, 230, 375
 Beaulo, 375
 Beaumetz, 15, 375
 Beaumetz-les-Loges, 15
 Beaurainville, 349
 Beaurieux, 99
 Beauvais, 34, 37, 43, 51, 112, 138, 139,
 142, 151, 153, 160, 184, 208, 228, 256,
 263, 266, 299
 Beccanburon, 347
 Becche, 355
 Bechi, 128, 166, 208, 262, 263, 304
 Béconval, 347, 375
 Becqumval, 375
 Bedam Vicum, 100
 Bédas, 375
 Bedensis, 202, 208, 355
 Bedum, 375
 Beek, 128, 166, 262, 263
 Beemster, 375
 Beers, 375, 392
 Beerta, 375, 392
 Beetgum, 375
 Beets, 375, 392
 Beeuwsaert, 36
 Behaegnies, 375
 Behagnies, 208, 340
 Béhagnies, 28
 Behenni, 28
 Beijum, 375
 Beima, 375, 392
 Beinga, 375
 Beingthum, 375
 Beinheim, 347
 Beintum, 375
 Bekki, 375
 Bekkum, 375
 Belbert, 376
 Belbet, 361
 Belgae, 34, 82, 167
 Belges, 33, 82, 87, 170
 Belgia, 34, 78, 100, 107, 170
 Belgica, 49, 56, 57, 58, 71, 73, 78, 80, 82,
 117, 167, 169, 190
 Belgica Prima, 56, 73
 Belginum, 404
 Belgique, 5, 23, 24, 26, 31, 34, 49, 50, 60,
 62, 73, 80, 94, 122, 132, 133, 146, 151,
 157, 159, 165, 185, 227, 234, 254, 336
 Bélinghen, 378
 Belkin, 375
 Bellaincourt, 375
 Belle, 375
 Bellebrune, 345, 363
 Bellefontaine, 192
 Bellingeweer, 375
 Bellingwolde, 375
 Bellonne, 375, 379
 Bellovaci, 34, 37, 43, 208
 Bellovaques, 34
 Belsace, 352
 Bémeis, 375
 Benedetto, 3, 73, 277
 Benedetto Bordone, 3, 73
 Benetfelde, 347
 Bénibron, 375
 Bénifontaine, 347, 375
 Bennebroek, 375
 Berch, 375
 Berchem, 244, 251, 253, 254, 255, 256,
 257, 258, 266, 291, 294, 296, 297, 298,
 299, 300, 308, 310, 337
 Berck-sur-Mer, 375
 Berdeberg, 376
 Berg, 239, 270, 354, 355, 369
 Berg sur la Sura, 354
 Berge a.d. Moezel, 355
 Bergen, 375
 Bergsche Maas, 271
 Bergue, 375
 Bergues, 15, 42, 72, 92, 171, 211, 212,
 223, 224, 347, 357, 367
 Berguigny, 387
 Bergum, 347, 375
 Berilsi, 360, 361
 Berk, 375
 Berken, 375
 Berkenrode, 375
 Berkhout, 375
 Berlancourt, 28, 62, 97, 340
 Berles-sur-Bois, 360
 Berlikum, 375

- Berly, 208
 Bermerain, 62, 217
 Bermicourt, 376
 Berne, 248
 Berneau, 62, 67
 Berneuil, 127
 Berneville, 355
 Bernhove, 375
 Bernove, 375
 Bernsterburen, 375
 Berny, 110
 Berquem, 375
 Berquen, 347
 Bersachere, 208
 Bersacq, 208
 Bersum, 375
 Bertaigne, 375
 Bertaignes, 376
 Bertellare, 375
 Bertenlaire, 375
 Bertha, 127
 Berthe-au-Grand-Pied, 187
 Berthem, 347
 Berthen, 43
 Berthmundus, 108
 Bertincourt, 78, 79, 100, 209, 340, 360
 Bertram de Grote, 194
 Bertring, 179
 Bertuinus, 345
 Bertunensis, 179
 Berugtanscot, 360
 Besançon, 90, 124, 127, 180, 225
 Besle, 375
 Beslinga, 375, 392
 Besseburen, 375
 Bessingen, 375
 Bessinguen, 375
 Besve, 375
 Beswerd, 375
 Betheberch, 209, 355
 Béthencourt, 209, 355
 Bethinberche, 209
 Bethlehem, 330
 Béthonsart, 376
 Béthune, 1, 12, 13, 18, 20, 27, 29, 30, 32, 38, 40, 42, 43, 51, 57, 63, 70, 71, 72, 75, 79, 82, 83, 87, 88, 91, 92, 93, 94, 114, 115, 120, 130, 138, 139, 140, 141, 145, 150, 154, 158, 163, 170, 171, 188, 191, 194, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 222, 223, 224, 225, 226, 232, 238, 260, 261, 263, 270, 338, 340, 346, 355, 360, 362, 363, 365, 366, 368, 376, 411
 Béthunois, 58, 84, 101, 232, 234, 261, 263, 400
 Betlehem, 375
 Betlo, 375
 Bettendorf, 100
 Bettignies, 28, 43, 89, 90, 208, 224, 231, 260, 340
 Bettinum, 355
 Bettrechies, 28, 44, 209, 340
 Betuwe, 31, 36, 38, 58, 64, 67, 86, 90, 93, 94, 110, 113, 115, 116, 149, 154, 163, 164, 173, 191, 192, 203, 204, 205, 207, 209, 215, 219, 220, 229, 230, 231, 232, 238, 257, 258, 261, 262, 264, 265, 270, 271, 272, 300, 359, 369
 Bétuwe, 14
 Beugy, 347
 Beurtina, 78, 79, 147, 209, 340
 Beutin, 355, 376
 Beuvrequen, 347, 355, 372
 Beuvry, 375
 Beveri, 375
 Beveringhusen, 372
 Beverwijk, 375
 Bevorhem, 347
 Bezinghem, 375
 Bézinghem, 375
 Bézinghen, 347
 Biache, 209, 355
 Bichendorf, 209, 355
 Bicornis, 32, 58, 75, 83, 146, 209, 259
 Bidgau, 208
 Bidningaham, 360
 Bidningahusum, 360
 Biequènes, 375
 Bieren, 375, 392
 Bierendyck, 271
 Bierne, 1, 15, 135, 145, 355, 375, 396
 Biertens, 376
 Bierum, 375
 Bierzuni, 165, 209
 Biessum, 376
 Biez, 376
 Bijsterveld, 232, 233
 BIJVANCK, 23
 Bilgaard, 376

- Bilici, 360
 Bilkes, 376
 Billarbeci, 361
 Billiacum, 209, 355
 Billurbeki, 345
 Billy-Berclau, 209, 355
 Bilques, 360, 376
 Binbinne, 209
 Binche, 79, 209
 Bingen, 78, 90
 Bingium, 95, 96, 98, 100, 403
 Bingum, 78, 79, 209, 340
 Binkhorst, 361
 Binorthanflieta, 347
 Biorzuna, 78, 147, 161, 178, 209, 262, 340
 Birdgaard, 376
 Birni, 355
 Birstum, 376
 Birten, 178, 179, 262
 bisschop, 102, 103, 258, 269, 411
 Bisschop, 48, 103, 235, 237, 258
 Bisschop van Nijmegen, 103, 258
 Bissezeele, 223, 356
 Bisuthanflieta, 347
 Bittens, 376
 Bittuns, 376
 Bituriges, 28, 37, 44, 209, 340
 Biveren, 355
 Blaamsum, 376
 Blaingel, 376
 Blaisel, 376
 Blamont, 376
 Blangermont, 361
 Blangerval, 361
 Blangy, 151, 345
 Blariaco, 28, 62, 97, 209, 340
 Blaricum, 376
 Blarikem, 375, 376
 Blaringhem, 375, 376
 Blavincourt, 375
 Blecquenecques, 346
 Blectinghem, 347
 Bled, 178
 Bledingen, 209
 Bléquin, 347, 375
 Blérancourt, 209
 Blesdijke, 376
 Blesi, 376
 Blesse, 376
 Blessum, 376
 Blessy, 376
 Blidgeringmad, 361
 Blija, 376, 392
 Blijham, 376
 Blingel, 345, 355, 361
 Blinsa, 355
 Bloemers, 231, 267
 Bloheim, 209, 355
 Bloide, 355
 Blok, 32, 57, 104, 108, 129, 166, 178, 200,
 204, 216, 218, 225, 226, 227, 228, 232,
 262, 267, 314, 340, 358, 359, 365, 367,
 369, 370, 371, 394, 395, 400
 Blokker, 376
 Blootland, 92, 145
 Bloville, 209, 355
 Bocbarte, 298
 Bochursti, 361
 Boddelpoort, 284, 289, 294, 329, 330
 Bodegisilis, 179
 Boderecas, 78, 79, 209
 Bodningahem, 360
 Boemani, 28
 Boer, 23, 376
 Boeschepe, 209
 Boeseghem, 13
 Boëseghem, 16, 27, 35, 209, 340, 347
 Bogadum, 28, 52, 209, 340
 Bogaers, 19, 20, 47, 64, 65, 104, 160, 231,
 266, 267
 Bohain, 28, 62, 66, 68, 210, 340
 Bohème, 202
 Bohemia, 13
 Bohennia, 209
 Boïens, 35
 Boii, 13, 16, 27, 35, 37, 209, 340
 Boin, 28
 Bois-de-Misel, 218, 363
 Boisdingham, 360
 Boisjean, 209
 Bokingehem, 376
 Bokkum, 376
 Bokum, 376
 Bokweri, 340
 Bolcerdae, 376
 Bollanevilla, 355
 Bollendorp, 376
 Bollingen, 209, 355
 Bollinghen, 376
 Bollingweer, 376

- Bolshuizen, 376
 Bolsward, 376
 Bomala, 347
 Bommel, 347
 Bonard, 251
 Bonconica, 95, 97, 403
 Bondues, 79, 209
 Bonelar, 355
 Bonenberg, 376
 Boneval, 355
 Bonham, 376
 Bonhem, 376
 Boniface, 36, 112, 118, 136, 149, 237, 339, 353, 398, 400, 409, 410
 Bonifatius, 345
 Bonn, 51, 78, 79, 87, 88, 90, 92, 93, 95, 101, 157, 247, 255
 Bonna, 51, 340
 Bonnae, 78, 79, 95, 209
 Bonnam, 98, 99
 Bonningues, 347, 360, 361, 362
 Bononia, 62, 77, 209
 Bons, 376, 392
 Bonsum, 376
 Bontobrico, 95
 Boornbergum, 376
 Boorne, 369, 376, 392, 393, 399, 400
 Boornzwaag, 376
 Boppard, 78, 117, 238, 248
 Borathra, 369
 Borbetomagus, 53
 Borch, 376
 Bordeaux, 53, 124, 138, 142, 179
 Bordne, 345
 Bordonchar, 80, 208, 209, 229, 340
 Boretra, 361, 366
 Borg, 376, 392
 Borgetomagi, 95
 Borgetomagus, 97, 403
 Borgsweer, 376
 Bornemicourt, 376
 Bornewic, 376
 Bornwerd, 376
 Borre Becque, 366
 Bortas, 376
 Bortergo, 361
 Bortland, 376
 Boructuarii, 345
 Borweghe, 372
 Bosalvia, 78, 79, 209
 Boso, 128
 Bossin, 376
 Botberc, 376
 Boteburen, 376
 Boterhoek, 376
 Bottersim, 376
 Boubers-les-Hesmond, 210, 376
 Bouchain, 28, 52, 209, 340, 365
 Bouches, 10, 33, 34, 35, 36, 41, 54, 65, 84, 139, 140, 147, 148, 149, 163, 206, 208, 209, 219, 220, 221, 222, 224, 231, 258, 263, 359, 368
 Bouches du Renus, 10, 33, 34, 36, 41, 84, 149, 163, 224, 359
 Boucquinghen, 376
 Boucres (Hames-Boucres), 137, 376
 Boues, 376
 Boufflers, 225
 Bouillon, 100, 280
 Boulay, 355
 Boulenrieu, 188
 Boulogne, 3, 14, 21, 22, 24, 25, 28, 36, 38, 39, 40, 42, 43, 50, 52, 53, 54, 56, 58, 61, 62, 63, 65, 69, 70, 73, 77, 80, 81, 91, 93, 98, 107, 119, 130, 140, 141, 149, 153, 154, 159, 163, 171, 206, 207, 209, 212, 214, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 224, 225, 226, 227, 228, 230, 239, 259, 260, 280, 339, 340, 342, 355, 357, 360, 361, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 372, 376, 396, 398
 Bouquehault, 340, 361
 Bouquinghen, 355
 Bour, 376
 Bouret, 361, 376
 Bourges, 49, 124
 Bourghelles, 95, 99
 Bourgogne, 58, 150, 315
 Bourgondie, 110
 Bourgondiones, 58
 Bourlon, 210, 361
 Bournonville, 376
 Bourre, 118, 339, 340, 345, 376
 Bours, 210, 376
 Boursies, 28, 42, 78, 147, 161, 209, 262, 340
 Boursin, 78, 147, 161, 165, 262, 340, 376
 Bourtagne, 376
 Bourthes, 376
 Bourthez, 376

- Bousignies, 79, 209
 Bouvelinghen, 210
 Bouvignies, 210
 Bouvigny-Boyeffles, 210
 Bovenburen, 376
 Bovenkarspel, 376
 Bovenkerk, 376
 Bovenstreek, 376
 Boves, 193, 376
 Bowness, 72
 Boxum, 376
 Boysen, 372
 Bozum, 376
 Braacanhem, 347
 Brabant, 6, 25, 83, 103, 108, 148, 188,
 192, 202, 207, 210, 221, 227, 228, 232,
 233, 234, 235, 236, 270, 271, 278, 280,
 283, 284, 285, 294, 296, 333, 354, 355,
 358, 371, 397
 Brabants Heem, 200, 233, 234, 371
 Brabants Oorkondenboek, 103, 202, 233,
 235
 Bracbante, 156, 210
 Bracbatenses, 150, 209
 Brachati, 28, 70, 71, 210
 Brackelerot, 347
 Braclog, 361
 Bracola, 347
 Bracomagus, 97
 Bracquincourt, 361
 Braine, 28, 70, 71, 210
 Braines, 210
 Brakkinghem, 361
 Brandeburen, 376
 Branmes, 376
 Branne, 376
 Brantgum, 376
 Braquincourt, 347
 Brasaidam, 172
 Brasseux, 172
 Bray, 115, 166, 263, 375
 Breberc, 376
 Brébières, 376
 Brec, 376, 380
 Breda, 32, 266, 333
 Bredenaarde, 130
 Bredhem, 347
 Breeberg, 376
 Bregenz, 98
 Bregtdorp, 376
 Breisach, 98, 99
 Brema, 345
 Brême, 193, 194, 195, 400
 Brêmes, 137, 345, 376
 Bretagne, 40, 80, 82, 108, 139, 375, 376
 Bretigny, 43
 Brétigny, 28, 70, 145, 210, 340
 Bretons, 17, 168
 Breucomagus, 53
 Brévillers, 376
 Brexent-Enocq, 349
 Briefketil, 376, 392
 Brielse Maas, 271
 Brienne-le-Château, 28, 340
 Brigantiam, 98
 Brigantin, 98
 Bril, 376, 392
 Brimeux, 210, 361
 Brimmum, 361
 Brinkhoff, 274
 Brinno, 87, 89, 90
 Briones, 28, 340
 Britanni, 28, 43, 58
 Britannia, 58, 71, 80, 81, 82
 Britel, 376
 Britones, 28, 70, 210, 340
 Britsaard, 376
 Britsum, 376
 Britswerd, 376
 Brjstel, 376
 Brocomacus, 95
 Brocomagum, 98
 Broerenklooster, 330
 Broerstraat, 291, 294, 330
 Brokhem, 347
 Brones, 376
 Brongera, 376
 Bronnenboek van Nijmegen (Livres des
 sources de Nimègue), 2, 6, 7, 31, 32, 48,
 78, 84, 94, 102, 103, 104, 105, 106, 107,
 108, 109, 110, 112, 113, 114, 115, 116,
 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124,
 125, 126, 127, 128, 129, 131, 132, 133,
 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141,
 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149,
 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157,
 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165,
 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173,
 174, 175, 176, 180, 181, 182, 183, 184,
 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192,

- 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 204, 230, 231, 232, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 273, 280, 284, 294, 295, 296, 304, 305, 309, 327, 329, 337, 370, 395, 401, 411
- Bronnens, 376, 392
- Brouxolles, 347, 361
- Broxeele, 14, 27, 52, 56, 70, 87, 90, 97, 143, 210, 231, 260, 261, 340, 345, 347, 361
- Brucham, 376
- Brucquedalle, 376
- Bructeri, 14, 27, 52, 56, 70, 87, 90, 97, 143, 210, 231, 260, 261, 340, 361, 369
- Bructuri, 79
- Bruges, 15, 42, 135, 136, 171, 172, 214, 225, 346, 357, 368
- Brumath, 53, 97, 98
- Brunehilde, 179
- Brunembert, 210, 340
- Brunémont, 210, 340, 355
- Brunesberg, 340
- Bruno, 169
- Bruomat, 210
- Bruonike, 355
- Bruquedel, 376
- Bruttig, 173
- Bruxelles, 122, 296, 297
- Bubonis Hova, 210
- Buchau, 143
- Büchelstrasse, 301
- Buchkremerstrasse, 301
- Buchlide, 355
- Bucki, 340
- Bucquoy, 143, 340
- Bud, 376, 392
- Budeburges, 210
- Budica, 340, 345
- Budilio, 210, 227
- Buding, 340, 345
- Buduris, 52, 210, 340
- Buerwege, 372
- Bugneselve, 376
- Buiksloot, 376
- Buiras, 355
- Buire, 16, 27, 28, 52, 210, 234, 340, 347, 355, 376
- Buire-au-Bois, 16, 27, 355
- Buirre-au-Bois, 210
- Buirte, 376, 392
- Buirwiller, 376
- Buisserie, 376
- Buissière, 340, 376
- Buissy, 210, 361, 376
- Buixière, 376
- Buizergat, 376
- Bulgares, 128
- Bullewijk, 376
- Bully-les-Mines, 210
- Bulwark, 376
- Bunnengao, 361, 363
- Bunninchem, 347
- Buocholt, 340
- Buosinhem, 347
- Burbach, 97, 99, 403
- Burcana, 28, 340
- Burch, 376, 392
- Burcham, 376
- Burchana, 42
- Burches, 376
- Burchtpoort, 294, 331
- Burchtstraat, 289, 294, 323, 330, 331
- Burd, 376, 392
- Burdigalia, 53
- Burdina, 339, 340, 369, 376, 393
- Burduris, 28
- Buren, 376
- Burent, 347
- Bures, 376
- Burgbeki, 361, 362, 368
- Bürgel, 78
- Burghorn, 376
- Burginacium, 99
- Burginatio, 28, 62, 66, 68, 95, 99, 210, 340
- Burgondes, 82
- burgrave, 249, 313, 314, 319
- Burgundia, 78
- Burgundie, 203
- Burgundiones, 56
- Burgwerd, 376
- Buri, 16, 27, 210
- Buria, 210, 234
- Burlo, 361
- Burlohe, 210
- Burnumvilla, 376
- Burs, 376
- Burtenhuizen, 376

- Burtes, 376
 Burum, 376
 Buruncum, 99
 Busch, 376, 392
 Buschi, 376
 But, 376
 Buttin, 376
 Buttinga, 376, 392
 Buurwei, 376
 Buxin, 376
 Buxingi, 210, 361
 Byvanck, 19, 23, 45, 267
 C(h)attes, 21
 Caballium, 50
 Cadurci, 28, 44, 210
 Caeracates, 28, 90, 210
 Caesarodunum, 49
 Caesaromagus, 51
 Caesia, 28
 Caëstre, 28, 211, 361
 Caffiers, 383
 Caïeu, 383
 Caix, 404, 405
 Calais, 10, 28, 40, 42, 43, 52, 53, 71, 72, 73, 75, 76, 92, 117, 123, 130, 135, 137, 143, 147, 158, 177, 180, 193, 207, 211, 214, 218, 221, 222, 223, 227, 230, 260, 342, 343, 344, 352, 356, 357, 360, 361, 367, 368, 371, 372, 383, 385, 386
 Calaisis, 137, 214
 Cale, 355
 Caledoni, 28, 56, 210, 340
 Caleti, 28, 37, 44, 57, 210, 219, 259
 Caletti, 340
 Calicones, 340
 Callantsoog, 376
 Callehaude, 376
 Calmere, 347
 Calone, 66, 67
 Calonem, 99, 100, 303
 Calonne, 28, 52, 56, 99, 210, 340
 Calucones, 28, 52
 Camaraco, 62, 210, 340
 Camaracum, 67, 100
 Cambin, 376
 Camblain-Châtelain, 376
 Cambrai, 40, 56, 57, 62, 67, 78, 97, 100, 107, 127, 148, 150, 151, 152, 165, 168, 172, 174, 176, 181, 183, 184, 196, 202, 206, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 216, 217, 221, 222, 225, 226, 228, 232, 259, 263, 264, 268, 339, 340, 362, 365, 366, 367
 Cambrésis, 151, 356
 Cambrin, 10, 27, 37, 39, 42, 52, 75, 215, 221, 226, 344
 Cambuur, 376
 Camier, 377
 Camminga, 347
 Camp, 251, 376, 380
 Campagne, 28, 62, 211, 341, 376, 377
 Campania, 377
 Campen, 377
 Camperduin, 377
 Camphin, 14, 27, 52, 56, 63, 83, 143, 211, 231
 Camphin-en-Pévèle, 211
 Campigneulles, 347, 363
 Camps, 6, 31, 103, 154, 202, 232, 233, 235, 236, 252, 267, 355
 Campthorpa, 347
 Camptinart, 377
 Camry, 377
 Camstraburen, 377
 Canal de Loo, 345
 Canal de Neuffossé, 33
 Canal du Rhin, 154
 Canche, 13, 50, 51, 129, 139, 218, 220, 221, 224, 229, 361, 376, 384
 Canninefates, 42, 76, 77, 260, 340
 Canninéfates, 65, 69, 87, 88, 89, 91, 208, 210, 260
 Canninefati, 28, 231, 345
 Cantaing, 16, 27, 212, 383
 Cantaing-sur-l'Escaut, 16
 Canterbury, 123
 Cantin, 212
 Cantinart, 347, 377
 Cap Blanc-Nez, 14
 Cap Gris-Nez, 14
 Cap-Blanc-Nez, 42, 219, 342, 344, 367
 Cap-Gris-Nez, 27, 219, 342, 344
 Capitole, 89
 Caple, 389
 Cardingermeer, 377
 Cardones, 377
 Carenay, 342
 Carency, 28, 90, 210, 211
 Caritami, 28, 52, 211, 341
 Carloman, 112, 113

- Carly, 356
 Carolingiens, 21, 22, 23, 112, 115, 116,
 128, 137, 155, 180, 191, 202, 262, 305
 Carradesheim, 211
 Carrawburg, 72
 Carstens, 371, 372
 Carthage, 178
 Cartignies, 28, 52, 211, 341
 Cartulaire, 110, 113, 119, 137, 146, 160,
 165, 168, 174, 180, 190, 191, 192, 196,
 246, 314, 315, 323, 346, 347, 353, 399
 Cartulaire d'Égmond, 347, 353
 Cartularium, 346
 Carvin, 28, 61, 66, 67, 99, 100, 211, 341
 Carvone, 28, 61, 66, 67, 211, 341
 Carvonem, 99
 Casello, 173, 211
 Caspar van Heel, 201
 Caspingio, 28, 62, 211, 341
 Cassel, 13, 14, 28, 29, 36, 37, 38, 42, 43,
 51, 57, 62, 66, 67, 70, 71, 83, 88, 100,
 101, 130, 139, 142, 146, 148, 150, 171,
 173, 207, 209, 210, 211, 220, 221, 222,
 223, 231, 232, 233, 259, 260, 341, 344,
 361, 362, 405
 Cassiodore, 9
 Cassius, 56, 143, 178, 179
 Castello, 66, 67, 70, 100, 211, 405
 Castellum Menapiorum, 62, 211, 221
 Castorp, 361
 Castra, 28, 61, 78, 99, 211, 270, 341
 Castra Herculis, 28, 61, 78, 211, 341
 Castreca, 377
 Castricum, 377
 Castrum Bedinse, 211
 Casuarii, 52, 56, 341
 Catefiers, 383
 Câtelet, 383
 Cathares, 194
 Cathédrale, 283, 301, 302, 303, 305, 318,
 326
 Cathélet, 383
 Catherine, 253
 Catheux, 28, 44, 210
 Cathiers, 194
 Cathoue, 383
 Catorive, 380
 Catove, 383
 Catsberg, 383
 Cattenberg, 383
 Cattenières, 14, 27, 28, 43, 52, 56, 211,
 341
 Catualinus, 65
 Catualium, 28, 62, 65, 97, 211, 341
 Catuslogi, 28, 43, 211, 341
 Cauborne, 383
 Cauburg, 341
 Cauchie, 344
 Cauciaco, 158
 Caudebronne, 383
 Caudenbert, 383
 Caullery, 78, 97, 100, 211, 342, 347, 383
 Caumont, 341
 Celtes, 33
 Celtina, 355
 Celtique, 33, 34
 Cenabum, 49
 Centula, 150
 Cercle de Bourgogne, 315
 Cerialis, 90, 91, 92, 94, 222
 César, 8, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 24,
 33, 36, 37, 38, 39, 40, 56, 57, 86, 93,
 242, 254, 256, 259, 285, 296, 298, 299,
 401
 Cesarius, 250
 Cévelum, 28, 62, 97, 211, 341
 Cévennes, 33, 34, 82
 Chaemae, 52
 Châlons, 50, 107, 145, 167, 184
 Chamaves, 20, 63
 Chamavi, 14, 20, 27, 52, 56, 63, 83, 143,
 211, 231, 369
 Channel, 33, 36, 38
 Chanoine Deswarte, 16, 33
 Chanson de Roland, 180
 Chapelle Carolingienne, 119, 274, 293,
 326
 Chapelle Païenne, 298
 Chapelle Saint-Nicolas, 273, 293, 326, 408
 chaperon, 314
 Charente, 34, 177, 178
 Charidii, 28
 Charlemagne, 4, 22, 23, 80, 84, 92, 93,
 103, 104, 105, 110, 111, 112, 113, 114,
 115, 116, 117, 118, 119, 122, 123, 124,
 125, 127, 137, 162, 168, 173, 174, 180,
 186, 187, 196, 198, 201, 202, 210, 237,
 242, 243, 244, 245, 248, 253, 254, 255,
 257, 261, 264, 265, 268, 271, 272, 281,
 285, 287, 289, 291, 293, 294, 295, 296,

- 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 305,
315, 318, 322, 326, 333, 337, 339, 340,
358, 368
- Charleroi, 158, 212, 221
- Charles, 112, 113, 115, 119, 121, 122, 124,
131, 132, 136, 137, 139, 141, 142, 143,
145, 146, 151, 152, 158, 159, 160, 254,
255, 263, 286, 303, 307, 308, 310, 315,
317, 318, 319, 333, 339, 353, 366
- Charles II, 255, 256
- Charles Quint, 307, 315
- Charleville-Mézières, 100
- Charleville-Mézières, 101, 222
- Chartres, 49, 71, 142, 180
- Charydi, 211, 342
- Chassigny, 342
- Chasuarii, 14, 27, 211
- Châtillon, 97, 341
- Chatti, 13, 14, 15, 24, 27, 42, 52, 56, 76,
89, 143, 211, 231, 260, 342, 345
- Chattuari, 56
- Chauci, 15, 20, 24, 27, 42, 43, 52, 76, 91,
211, 231, 342
- Chauken, 370
- Chaumont, 79, 119, 184
- Chaumont-en-Bassigny, 79
- Chauny, 160
- Chauques, 370
- Chelles, 355
- Chemae, 28, 211, 342
- Chemy, 28, 52, 211, 342
- Chéreng, 211, 215
- Chériennes, 28, 211
- Chérisy, 15, 27, 40, 42, 52, 63, 76, 211,
215, 231, 342
- Cherusci, 15, 20, 27, 37, 40, 42, 52, 76,
211, 231, 342
- Cherustini, 63
- Chevalier au Cygne, 296
- chevaliers de Saint-Jean, 280, 292
- Chevilly, 28, 62, 97, 211, 341
- Chèvremont, 158, 210
- Childebert, 179
- Chilperic, 108, 110
- Chilperic 1^{er}, 108
- Chimay, 95, 403
- Chinchy, 355, 388
- Chincy, 383
- Chinheim, 153, 211
- Chinicwirde, 355
- Chlotharius, 107
- Chocme-Sinzig, 247
- Chocques, 15, 27, 42, 43, 52, 76, 91, 211,
231, 342, 379, 383, 388
- Choisy-au-Bac, 129, 158
- Choques, 145, 218, 356
- Chrasmarus, 108
- CHRONICAE, 9
- Chronicon Turonense, 298
- Chronique rimée de Melis Stoke, 295
- Chyrisiacus, 157
- Cilicie, 282, 286
- Cimbres, 15, 21, 34, 35, 42
- Cimbri, 15, 27, 37, 40, 42, 211, 342
- Cinsi, 388
- Cividale, 124
- Civilis, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94,
101, 260, 261
- Civitas Reginae, 345
- Clabi, 189
- Claerkes, 383
- Claire, 28, 75
- Claris, 28, 75
- Clarques, 383
- Classicus, 89, 90, 91, 92
- Claudia Sacrata, 92
- Claudien, 9
- Claudius, 44, 69, 254
- Claudius Civilis, 69
- Clerc uten Laghen, 295
- Clermont-Ferrand, 71, 75, 87, 208
- Clette, 383
- Cléty, 28, 37, 44, 57, 210, 259, 340, 355,
383
- Clèves, 192, 252, 257, 287, 296, 320, 354
- Clignon, 28, 75
- Clingen, 383
- Clitis, 28, 75
- cloître Mariënburg, 330
- cloître Sainte-Madeleine, 330
- Clotaire, 107, 108, 109, 110
- Clovis, 75, 109, 143, 212, 216
- Club de Nimègue, 103, 105
- Clue, 383
- Cluny, 123
- Clusas, 129, 167
- Cnut, 184
- Coadul, 78, 211, 342, 383
- Coadulfaveris, 78, 79, 211, 214
- Coblence, 78, 160, 166, 249, 265

- Cochem, 247
 Cocia, 339, 342, 345
 Cocksdorp, 377
 Cocove, 377
 Cocquempot, 379
 Codanus, 40, 42, 211, 342
 Coedyck, 135
 Coehem, 377
 Coffrée, 383
 Coge, 383
 Cohem, 377
 Coig, 383
 Coilhof, 383
 Coin, 383
 Cokedal, 372
 Cokingi, 145
 Cokove, 377
 Colembert, 383
 Colesberg, 383
 Colham, 379
 Colhof, 383
 Collège Saint-Canisius, 270
 Collem, 383
 Collen, 383
 Colodici, 28, 342
 Cologne, 3, 8, 9, 11, 13, 20, 25, 26, 37, 43, 51, 54, 61, 62, 63, 65, 66, 67, 68, 69, 78, 79, 80, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 97, 98, 99, 100, 101, 117, 124, 143, 145, 153, 157, 165, 166, 169, 173, 174, 175, 176, 178, 179, 181, 183, 185, 212, 228, 239, 248, 251, 253, 255, 256, 262, 264, 273, 286, 287, 288, 289, 292, 293, 296, 299, 329, 361, 366
 Colonia, 20, 25, 28, 62, 66, 67, 68, 69, 78, 79, 98, 143, 179, 211, 212, 221, 228, 262, 270, 342, 359, 361, 403
 Colonia Trajana, 25, 212, 221, 270
 Coloniam, 100
 Colonnes d'Hercule, 14
 Colvidum, 212, 361
 Colwède, 212, 361, 383
 Colwerd, 383
 Comata, 82
 Comines, 183
 Commanderie de Saint-Jean, 330
 Commanderie Saint-Jean, 241, 242
 Commenarias, 172
 Commenchon, 172
 Commode, 56
 commune pour Noyon, 191
 Compendium, 66
 Compiègne, 66, 116, 128, 131, 133, 134, 135, 152, 154, 167, 172, 184, 215, 223, 262
 comte d'Anjou, 287
 comte de Clèves, 287, 320
 comte de Welf, 131
 Concordiam, 98, 99
 Cond, 160
 Condate, 49, 152, 212
 Condé, 65, 152, 212
 Condette, 212, 355
 Condivicum, 49
 Condren, 71
 Conflans-en-Jarnisy, 95, 99, 403
 Conflans-Sainte-Honorine, 153, 157, 263
 Conflans-S^{te}-Honorine, 207, 212, 217
 Confluentes, 78, 79, 95, 99, 142, 153, 212, 217, 403
 Confluentia, 157
 Conrad, 166, 180, 182, 184, 185, 238, 239, 250, 253, 285, 307
 Conrad IV, 307
 Consentius, 75
 Constance, 165
 Constantin, 71
 Contehem, 355
 Contery, 355
 Contes, 355
 Contrein, 355
 Conzheim, 212
 Conztoim, 212
 Conztum, 212, 355
 Copernic, 44
 Coppedoi, 383
 Coppehem, 377
 Coppershorn, 377
 Coques, 379
 Corbehem, 28, 212, 342
 Corbeny, 128, 262
 Corbie, 123, 133, 150, 164, 193, 194, 195, 202, 203, 207, 218, 226, 229, 230, 263, 286
 Corbulo, 28, 342
 Corbulon, 3, 33, 69, 76, 77, 154, 212
 Coriovallo, 62
 Coriovallum, 67, 69, 100
 Cormette, 131
 Corneille, 160

- Cornjum, 377
 Cornuze, 377, 383
 Cornwerd, 377
 Corscan, 347
 Corteriacum, 212
 Corteville, 383
 Cortoriacenses, 71, 342
 Cortovallio, 97
 Corvey, 202, 203, 286
 Cosmographia Universalis, 277
 Cosmographie, 44
 Cote, 383
 Cotini, 16, 27, 212
 Cottehem, 380, 383
 Cottés Penches, 352
 Coubronne, 383
 Couin, 383
 Coulogne, 28, 130, 143, 211, 262, 359, 361, 379
 Couloing, 28, 342
 Coum, 377, 392
 Coupe-Doigt, 383
 Course, 347, 399
 Courset, 347
 Courtalon, 212
 Court-au-Bois, 383
 Courteville, 383
 Courtrai, 10, 15, 35, 37, 39, 40, 41, 42, 52, 56, 71, 73, 97, 109, 141, 148, 150, 183, 209, 212, 216, 217, 226, 229, 231, 342, 344
 Coustrerel, 383
 Coutance, 110
 Couthem, 380, 383
 Couthuin, 28, 56, 62, 65, 211
 Couture, 215
 Couturelle, 383
 Coyecques, 339, 342, 345, 383
 Craenebeke, 271
 Crastlingi, 212, 361
 Cravent, 191
 Creberc, 380
 Crecques, 212
 Créhem, 352, 383
 Créhen, 383
 Créminil, 380, 383
 Crépigny, 212, 355
 Cretteville, 380
 Crettinge, 380
 Creuse, 213
 Crispiniaco, 355
 Crispiniacum, 212
 Crochte, 15, 28, 212, 271, 342, 383
 Croisette, 355
 Croisilles, 361
 Croix-en-Ternois, 360
 Crok, 384
 Crophove, 355, 384
 Crosmanil, 380, 383
 Crotte, 383
 Croupehove, 384
 Croute, 380
 Croutte, 380
 Crucenach, 212
 Crucilo, 361
 Cruofta, 212
 Cruopta, 355
 Cruotena, 355
 Cruptorix, 15, 28, 212, 342
 Cubbingetun, 384
 Cucq, 384
 Cugerni, 88, 91, 101
 Cuinchy, 212, 347
 Cuinghem, 347
 Cunigund, 184
 Cunigunda, 184
 Cunihild, 184
 Cunihildis, 184
 Cunisinga, 355
 Cunkenlande, 212
 Cuntelle, 355
 Cunulfem, 347
 Cuontestum, 355
 Cuque, 384
 Curtehulle, 212
 Cusebrona, 377
 Cuyk, 211, 296
 Cuzemer, 377
 Cysoing, 17, 27, 28, 226, 360
 D. Gooren, 234
 D'Haenens, 157
 d'Outremer (Louis IV), 164, 165, 167
 Daalmeer, 377
 Dabbonlo, 361
 Dabsandera, 212
 Daci, 8, 10, 39
 Dacia, 10, 27, 71, 212
 Dacii, 212
 Daginghem, 361
 Dagneux, 10

- Dagny, 10, 27, 39, 71, 212
 Dagny-Lamberey, 10
 Dagobert, 108, 109
 Dagoradavilla, 212, 355
 Daigny, 10
 Dainville, 361
 Dales, 377
 Dalhem, 377
 Dalingtoune, 377
 Dalles, 377
 Dallingeweer, 377
 Dalmatae, 28
 Dalmatii, 342
 Dalmerse, 347
 Dalseweg, 270
 Dam, 355, 377
 Damousies, 28, 342
 Danemark, 15, 18, 19, 47, 81, 126, 202, 226
 Dangasbroch, 355
 Dangermel, 207, 374
 Dani, 28, 80, 123, 126, 150, 184, 260
 Dania, 80, 81, 141, 342
 Dantmartin, 377
 Dantumadeel, 377
 Dantumawoude, 377
 Danube, 9, 20, 29
 Danubius, 23, 41, 75, 345
 Danuvius, 8, 9, 16, 20, 27, 29, 39, 40, 71, 75, 82, 258, 342
 Darloe, 361
 Darmond, 110
 Darmstadt, 202
 Datmunda, 355
 Daventre, 173, 347
 De bello Gallico, 14, 15, 38, 39
 DE CAESARIBUS, 9
 De Franken in Nederland, 108, 369, 370
 De Gelderlander, 103, 237, 266, 329, 333, 411
 De karolingische periode, 129
 De oudste particuliere oorkonden van het klooster Werden, 358
 De Romeinen in Nederland, 19, 65, 210
 De Romeinen tussen Rijn en Maas, 402
 De Stem, 32, 266, 333
 De Volkskrant, 333
 De Vries, 394
 Déchy, 377
 Decquenholle, 377
 Deddingaburen, 377
 Deddingwerbe, 212, 361
 Dedgum, 377
 Deel, 377, 392
 Deersum, 377
 Déesse-mère, 17
 Dehéries, 100
 Deike, 377
 Deikum, 377
 Deinum, 377
 Dele, 377
 Delettes, 368, 390
 Délettes, 377, 390
 Dellen, 377, 392
 Dender, 188
 Denier, 377
 Dennebroeucq, 355
 Denniez, 377
 Deosne, 355
 der Vayl, 250
 Dercy, 342
 Dersia, 342
 Desertum, 377
 Destarbenzon, 154, 212
 Desvres, 166, 173, 206, 210, 213, 219, 220, 222, 223, 225, 226, 227, 228, 347, 363, 367
 détroit, 40, 53, 71, 73
 Détroit, 42, 43, 75, 193, 211, 342
 Deûle, 91, 202, 211, 213, 221, 228, 232, 355
 Deûlemont, 221
 Deusone, 369, 370
 Deutz, 173, 298
 Deux Orphelinats, 280
 Deventer, 152, 173, 273, 283, 369
 Dhaenens, 129, 157
 Dhondt, 21
 Diapanbeci, 360, 361, 362
 Dicuïl, 9, 82
 Diederik, 183, 188
 Diek, 377, 392
 Diekirch, 100
 Diependale, 377
 Dieppe, 115, 166
 Diepswei, 377
 Diessen, 212, 370
 Diète, 310
 Dieze, 212
 Difques, 228

- Digena, 212
 Dijken, 377
 Dijkhuizen, 377
 Dijksboet, 377
 Dijkshorn, 377
 Dijkshorne, 377
 Dikelo, 377
 Dimensuratio provinciarum, 9
 Dimia, 342
 Dimont, 342, 389
 Dina, 28, 80
 Dioclétien, 65
 Dioli, 212
 Dipendal, 389
 Dippendalle, 349, 384, 389
 Dirk, 176, 346, 395, 397
 Dirk de Hollande, 176
 Disacre, 377
 Dispargum, 212
 Dissel, 377
 Disseldorp, 377
 Dissena, 355
 Diusburch, 153, 213
 Dives, 28, 80
 Dividurum, 51, 99
 Divion, 213, 342, 377
 Divitia, 213, 342
 Divus Burgus, 153, 213
 Dockynchirica, 345
 Dodo, 109
 Doegnies, 377
 Doffeninge, 355
 Doffines, 355
 Dohem, 355, 377
 Dokhem, 370, 377, 393
 Dokkum, 2, 370, 377, 393, 398, 400, 410
 Dollard, 377
 Domaine d'Aix-la-Chapelle, 319, 320, 321
 Domaine de Nimègue, 308, 313, 314, 319, 320, 321, 332
 Domhof, 303
 Domitien, 91
 Dommartin, 377
 Dommel, 202, 213, 228, 232
 Dompierre-sur-Helpe, 212
 Domplein, 68
 Domrahier, 389
 Don, 9, 377
 Dongeradeel, 377
 Donghorn, 377
 Dongjum, 377
 Dongrehier, 377
 Donia, 377, 392
 Doniaburen, 377
 Doniaga, 377, 392
 Doniarier, 377
 Doniawerstal, 377
 Doniawier, 377
 Donraiher, 377
 Donvest, 377
 Dorestadum, 4, 72, 73, 81, 106, 118, 121, 129, 130, 131, 134, 135, 138, 139, 140, 141, 143, 157, 161, 162, 163, 167, 175, 197, 213, 222, 223, 224, 232, 260, 262, 263, 264, 272, 295, 300, 339, 342, 345, 347, 353, 359, 366, 370, 395, 396, 400, 411
 Dorestate, 78, 81
 Dorewic, 382
 Dorges, 377
 Dorinburc, 213
 Dorkwerd, 377
 Dormagen, 78
 Dorostorena civitas, 342
 Dorregeest, 377
 Dorre-Ilp, 377
 Dorstat, 345
 Dortmund, 116, 117, 248, 252, 366
 Douai, 79, 100, 101, 129, 207, 210, 211, 212, 218, 219, 221, 226, 228, 360, 363, 368, 406
 Doudeauville, 15, 29, 34, 71, 212, 227, 228, 355, 368
 Doulens, 366
 Doulieu, 213, 342
 Doullens, 14, 27, 213
 Dourges, 377
 Douriez, 29, 52, 227, 344, 352, 367, 377, 389
 Dourlers, 62, 213, 342
 Dourum, 392
 Dousem, 377
 Douvert, 377
 Douvrin, 213, 355
 Douzum, 377
 Dovion, 377
 Doyum, 377, 392
 Drachenfels, 408
 dracunculus, 237
 Dragini, 342

- Draginni, 368
 Dragten, 377
 Drebaucourt, 377
 Dreginni, 361
 Dreise, 213
 Dremp, 78
 Dreumel, 250
 Driele, 213, 227, 228
 Driesum, 377
 Dringham, 342, 361
 Drocourt, 377
 Drogeham, 377
 Drogo, 132, 171
 Drohaucourt, 377
 Dronrijp, 377
 Drouvijn, 377
 Drouvin, 28, 213, 342, 377
 Druse, 3, 33, 69, 76, 77, 154, 212, 213, 222, 261, 339
 Drusinae, 28, 213, 342
 Drusus, 14, 15, 22, 91
 Drusus Germanicus, 14
 Dubla, 213, 221, 227, 228
 Dublensis, 355
 Dubridum, 213
 Duconum, 62, 213, 342
 Ductinghem "in pago Islo", 347
 Dudzeele, 171
 Duffel, 207, 228, 296
 Dufla, 355
 Duisans, 377, 389
 Duisburg, 238, 248, 252, 263
 Dulgubini, 14, 27, 213, 342
 Dumno, 404
 Dunkerque, 15, 215, 284, 345
 Dunkerquois, 214, 333
 Dupla, 213
 Duplao, 202, 213, 232, 355
 Düren, 68, 88
 Durfos, 158
 Durge, 377
 Durgerdam, 377
 Duri, 377
 Duria, 213, 342
 Duringa, 121, 342
 Durninum, 355
 Durnomago, 68
 Durnomagus, 99
 Durocorter, 404
 Durocortoro, 62, 213
 Durocortorum, 70
 Durocottorum, 51, 53
 Dürren, 98
 Durtain, 121, 342
 Dury, 213, 342, 377
 Dutmala, 213, 232
 Dutmale, 355
 Duurkenakker, 377
 Duurstede, 81, 131, 162, 167, 174, 175, 272, 395, 410
 Duurswolde, 377
 Duvelero, 213
 duyvenhuizen, 275
 Eardulf, 122, 123
 Eaucourt, 229
 Eberigisilis, 179
 Eburones, 28, 37, 38, 213
 Eburoni, 37
 Ecaibles, 122
 Ecambre, 374
 Echelle, 387, 388
 Echevinat, 319, 321
 Echingen, 391
 Echinghen, 356, 382, 388
 Echten, 378, 392
 Echterbrug, 378
 Echternach, 31, 68, 145, 185, 202, 206, 207, 208, 213, 224, 228, 232, 233, 234, 235, 247, 353, 354, 355, 359, 365, 399, 400
 Echthout, 378
 Ecke, 213
 Ecoivres, 388
 Ecosse, 42, 80
 Ecottes, 56, 118, 225, 340, 349, 388
 Ecourt, 377
 Ecout, 378
 Ecquemecourt, 382
 Ecquemicourt, 380
 Ecquémicourt, 382
 Ecques, 213, 344, 352, 377, 381
 Ecuire, 207, 218
 Ecuirres, 363
 Ecuville, 164
 Eddingem, 347
 Edegreia, 355
 Edens, 377, 392
 Edequines, 347, 355
 Edesthorpa, 347
 Edinga, 355

- Edingen, 355
 Edins, 377
 Edith Ennen, 106
 Edouard, 189
 Ee, 377
 Eekwert, 377
 Eelwert, 377
 Eems, 25, 45, 369, 393
 Eemswoude, 377
 Eenigenburg, 377
 Eenum, 377, 378
 Eernewoude, 377
 Eeskwerd, 378
 Eest, 378
 Eesterburen, 378
 Eesterga, 378
 Eestrum, 378
 Eewer, 378, 392
 Eexterzwaag, 378
 Eextra, 378, 392
 Egidora, 141
 Eginhard, 20, 104, 114, 115, 117, 118,
 123, 124, 244, 254, 261, 271, 272, 296,
 298, 299, 301, 303
 Eginwolf, 157
 Eglise des Augustins, 301
 Eglise Saint-Steven (Stéphane), 289
 Eglise Saint-Stéphane, 291, 293, 296, 329,
 330, 331, 332, 333
 Egmond, 177, 295, 319, 346, 347, 353, 399
 Egorigium Vicum, 100
 Egypte, 47, 247
 Eibertburen, 378
 Eichem, 188
 Eichstadt, 165, 345
 Eifel, 408
 Eijerland, 378
 Eilinghen, 378
 Einingi, 213, 361
 Einsiedeln, 98, 99
 Ekes, 377
 Ekkehard, 114
 Ekkivelt, 355
 Elahuizen, 378
 Elaincourt, 378
 Elba, 378, 392
 Elbe, 25, 81, 193, 195, 252, 261, 265, 393
 Elcebum, 98, 99
 Elcebus, 53
 Elceka, 349
 Elens, 378, 393
 Eleu-dit-Leauwette, 347, 360
 Eleutherius, 107
 Elewijk, 370
 Elfbergen, 378
 Elfeling, 378
 Elfnum, 347
 Eligius, 108, 109, 110
 Elimont, 384
 Elincourt, 347
 Elinghem, 378
 Elinghen, 29, 61, 344, 347
 Eliste-Marithaime, 213
 Ellenwik, 347
 Elleringhuizen, 378
 Ellershuizen, 378
 Ellewick, 370
 Ellingstedt, 372
 Ellingtun, 372
 Ellunthem, 347
 Elmere, 345
 Elna, 28, 342
 Elne, 378
 Elnes, 214, 347, 349, 361, 374, 378
 Eloi, 108, 109, 112, 148, 164, 168
 Elsenheim, 98, 99
 Elsled, 378
 Elsloo, 378
 Elst, 68, 275
 Elste, 347
 Elswoud, 378
 Elten, 169, 238
 Elti, 214, 361
 Elvelinghem, 378
 Elvelinghen, 347
 Elviteri, 361
 Elzach, 53
 Elzange, 355
 Embden, 400
 Embri, 381
 Embriacum, 347, 370, 372
 Embrun, 124
 Embry, 38, 340, 347, 381
 Emisga, 345, 357
 Emmeloord, 378
 Emmeltau, 378
 Emmerik, 370
 Emmerin, 216
 Empele, 214, 217, 227
 Empla, 214, 218, 227

- Enadsea, 361
 Engeburen, 378
 Engelbert, 217, 378
 Engelbertus, 238
 Engelmondshoek, 378
 Engelum, 378
 Engen, 378
 Engenumcurt, 378
 Enger, 239, 248, 265
 Engeweer, 378
 Engewormer, 378
 Enghine, 377
 Engilramnus, 141
 Englandi, 361
 Englée, 378
 Englefontaine, 355
 Englos, 16, 27, 56, 79, 207, 340, 378
 Engoudant, 378
 Engoudsem, 378
 Engoudsent, 349
 Enguinegatte, 377
 Engwier, 378
 Engwierum, 378
 Enkhuizen, 378
 Ennekin, 378
 Ennemaborg, 378
 Ennery, 355
 Ennes, 378
 Ennetières, 28, 52, 218, 342, 361
 Ennevel, 378
 Ennevelin, 378
 Enocq, 377
 Enoq, 377
 Enquin, 378
 Enquinghen, 378
 Ens, 378, 393
 Ensars, 387
 Enselles, 378
 Ensi, 378
 Enumatil, 378, 393
 Enzelens, 378
 Ep, 169, 347
 Epenchain, 374, 378
 Epenhin, 378
 Eperlecques, 64, 116, 118, 173, 202, 205,
 206, 207, 208, 209, 211, 212, 213, 214,
 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222,
 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230,
 232, 233, 340, 345, 347, 349, 353, 355,
 357, 359, 360, 361, 362, 363, 365, 367,
 368, 390, 395, 399, 400
 Epilol, 391
 Epinhen, 374
 Epiquenhem, 352
 Eppenhuizen, 378
 Eprée, 388
 Eps, 214, 347, 355, 383
 Epte, 28, 80
 Eptiacum, 214, 355
 Epuego, 214
 Epy, 388
 Epz, 383
 Equestris, 43
 Equihen, 218, 378
 Equihen-Plage, 218
 Equires, 28, 52, 342
 Equirre, 52, 218
 Equites Cornuti seniores, 71
 Eragny, 154, 217, 263
 Erbene, 214
 Erchem, 214
 Erchin, 355
 Eresburg, 345
 Eresloch, 214, 217, 227, 355
 Eresloh, 214
 Erft, 362
 Ergni, 362
 Ergny, 207, 378
 Erin, 217, 362
 Erkens, 378
 Erle, 355
 Ermelo, 370
 Ermengardis, 131
 Ermericus, 83
 Ermicourt, 347
 Ermkina, 347
 Ernenche, 355
 Erni, 378
 Ernonval, 377
 Ernstheem, 378
 Erquers, 378
 Erquières, 378
 Escalles, 52, 367
 Escames, 374, 387
 Escarmain, 387
 Escaudain, 29, 225, 344
 Escaupont, 62, 223
 Escaut, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 20, 23, 25,
 26, 27, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38,

- 39, 40, 41, 42, 43, 44, 50, 51, 54, 56, 57, 58, 63, 65, 69, 70, 71, 73, 75, 76, 78, 79, 80, 82, 83, 84, 91, 92, 98, 106, 108, 119, 120, 121, 130, 136, 139, 140, 143, 144, 146, 147, 148, 149, 150, 152, 153, 154, 156, 163, 165, 166, 170, 173, 178, 180, 188, 190, 206, 207, 208, 209, 211, 212, 213, 215, 217, 219, 220, 221, 223, 224, 225, 231, 232, 233, 235, 258, 259, 260, 261, 263, 267, 277, 342, 344, 345, 346, 356, 359, 360, 364, 366, 367, 385, 405, 407
- Escautpont, 70, 344
 Escelle, 388
 Escharen, 108
 Eschingen, 388
 Esclime, 379
 Escoeuilles, 342
 Escoire, 378, 388
 Escouart, 378
 Eseke, 388
 Es-en-Chapelle, 126
 Eses, 374
 Esing, 372
 Eslemaburen, 378
 Espagne, 33, 47, 58, 76, 91, 104, 129, 282
 Espagne, 388
 Espagnies, 207, 360, 388
 Espagnols, 168
 Espellèques, 367
 Espic, 388
 Espierres, 388
 Esprez, 388
 Esquelbecq, 18, 27, 357, 367
 Esquerdes, 356
 Esquirre, 363
 Essen, 361, 378, 392
 Essenghem, 378
 Essesveld, 342
 Essinghem, 372
 Estachies, 388
 Estaires, 194, 206, 388
 Estevelles, 10, 27, 42, 219, 226, 344, 388
 Esthins, 388
 Estiembecque, 388
 Estiembecques, 367
 Est-Mont, 349, 361, 368
 Estourmel, 367
 Estravelles, 378
 Estrée-Blanche, 362, 378
 Estrée-Wamin, 208
 Estrehem, 378
 Estrein, 378
 Estres, 378
 Estreux, 17, 26, 29, 42, 52, 226, 344
 Estrouannes, 352, 388
 Etaing, 388
 Etaples, 29, 60, 62, 129, 139, 210, 216, 221, 226, 230, 344, 361
 Etersem, 378
 Etersheim, 378
 Etiembrique, 384
 Etrehem, 218, 349, 378, 388
 Etroeungt, 42, 226
 Etrun, 42, 148, 151, 226, 360, 378
 Etten-Leur, 371
 Etting, 408
 Etymologisch Woordenboek, 394
 Eu, 213
 Eucii, 342
 Eudes, 155, 156, 158
 Eudoses, 16, 27, 214
 Euringas, 355
 Europe, 1, 3, 8, 19, 21, 24, 29, 31, 44, 47, 53, 54, 57, 63, 71, 75, 80, 104, 126, 180, 202, 255, 268, 270, 277, 281, 282, 283, 321, 322, 337, 354, 357, 391
 Eustache II de Boulogne, 280
 Eustrachia, 81, 342
 Euvelgunne, 378
 Euville, 342
 Evangélique, 346
 Evelingen, 378
 Evergnicourt, 62, 208
 Evergoi, 378
 Everhardus, 147
 Evesa, 147
 Evin, 28, 78, 214, 342, 361
 Evin-Malmaison, 28, 78, 214, 342, 361
 Evitano, 28, 78, 79, 214, 342
 Evrardus, 155
 Evreux, 49
 Evry, 28, 37, 213
 Ewic, 214, 361
 Ewijk, 166, 263
 Ewsum, 378
 Exmes, 29
 Exmorra, 378, 392
 Extraselle, 378
 Extrême Orient, 87

Ezinge, 378, 392
 Ezonstad, 378
 Ezumaburen, 378
 F. Ector, 234
 Faan, 378
 Faanmechon, 378
 Fabaria, 28, 42
 Fabiranum, 52, 211, 214, 342
 Faddens, 378, 392
 Fahsi, 361
 Falburmarca, 214
 Famechon, 378
 Fampoux, 16, 28, 214, 342, 347
 Fanfana, 16, 28, 214, 342
 Farmsum, 378
 Farnehen, 378
 Farnthrapa, 361
 Fasel, 235, 236
 Fasna, 214
 Fasque, 361
 Fatum, 378
 Faude, 379
 Fauquembegues, 207, 209, 214, 220, 221,
 224, 352, 361, 366, 367
 Faveris, 78, 211, 214, 342
 Favreuil, 28, 52, 78, 211, 214, 342
 Féchain, 214, 355
 Federitga, 345
 Fedriche, 355
 Feedna, 347
 Feerwerd, 378
 Fehtu, 362
 Feignies, 17, 27, 95, 99, 101, 214, 344
 Felaowa, 214, 228
 Felaowa pagus, 214
 Feldnes, 378
 Feldwerd, 378
 Felisa, 345
 Felison, 347, 355
 Felua, 207, 214, 272, 347, 360, 361, 362,
 363, 365, 366, 367, 368
 Felue, 230
 Felum, 214, 362
 Felzi, 389
 Femgrima, 347
 Fenlae, 389
 Fenloe, 389
 Fennepa, 347
 Fenni, 17, 27, 214
 Feratina, 347
 Fercheu, 378
 Ferdia, 342
 Ferdinand 1^{er}, 301, 307
 Feresne, 28, 62, 97, 342
 Fereverae, 378
 Fermont, 389
 Fernaville, 347
 Fernehem, 378
 Ferques, 166, 173
 Fersinghem, 215, 355
 Fervenich, 378
 Ferwerd, 378
 Ferwerderadeel, 378
 Fetha, 362
 Fethna, 347
 Feuchy, 345, 347, 355
 Feuthna, 214
 Fèves, 96, 403
 Fiche, 378
 Ficheux, 378
 Fidiacus, 355
 Fiefs, 345, 355, 378, 379
 Fielnes, 379
 Fiennes, 62, 214, 342, 355, 378, 379, 389
 Fiermont, 389
 Fijlens, 379, 392
 Fijmar, 379, 392
 Fillièvres, 378
 Fimel, 378, 392
 Fines, 98, 99, 379, 404, 405
 Finkeburen, 378
 Finkum, 378
 Finnelar, 355
 Fins, 378
 Finsterwolde, 378
 Firdgum, 378
 Fischlaken, 359, 362, 365
 Fisclaco, 367
 Fisclacu, 361, 362
 Fislaca, 362, 365, 368
 Fislacu, 359, 360, 362, 367, 368
 Fismes, 404
 Fiswerd, 378
 Fitze, 378, 392
 Fivel, 379, 392
 Fivelgo, 345, 379
 Fiz, 378
 Flaccus Hordeonius, 87
 Flacques, 389
 Flait, 379

- flamand, 13, 22, 61, 68, 113, 135, 145,
221, 367, 396, 399
- Flamands, 22, 105, 113, 135, 138, 143,
146, 147, 152, 154, 171, 186, 188, 397,
398
- Flamingose, 152
- Flandre, 3, 5, 6, 7, 8, 13, 14, 20, 22, 23, 24,
25, 27, 31, 36, 39, 40, 41, 42, 43, 52, 56,
57, 65, 66, 73, 76, 78, 79, 80, 81, 87, 89,
91, 93, 109, 112, 119, 123, 125, 130,
134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141,
144, 145, 146, 147, 149, 152, 153, 155,
157, 159, 163, 166, 167, 168, 170, 171,
172, 183, 187, 188, 189, 192, 193, 195,
205, 213, 214, 215, 219, 230, 231, 232,
252, 256, 259, 260, 261, 262, 264, 265,
277, 278, 280, 284, 299, 339, 340, 345,
347, 350, 352, 353, 355, 357, 362, 363,
366, 369, 370, 371, 372, 373, 391, 393,
394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401
- Flandre française, 5, 6, 7, 13, 22, 91, 119,
193, 205, 230, 232, 252, 265, 339, 345,
347, 350, 352, 353, 355, 357, 369, 370,
371, 372, 373, 391, 393, 394, 395, 396,
397, 398, 400, 401
- Flandrensi, 125
- Flandria, 185, 194
- Flanzum, 379
- Flaveresheim, 362
- Flawil, 98
- Fléchin, 28, 40, 61, 78, 214, 342, 347, 362,
379, 389
- Fleerdingen, 188
- Fleet, 379
- Flenio, 28, 62, 214, 342
- Fleodredum, 355
- Flers, 362
- Flesan, 379
- Fletar/rothe, 362
- Flethar, 362
- Flethetti, 362, 363
- Flethite, 347
- Fletio, 214
- Fletione, 28, 61, 78, 79, 342
- Fleury, 116, 158
- Flevi, 56, 342
- Flevo-polders, 259
- Flevum, 3, 12, 13, 28, 40, 42, 43, 52, 54,
56, 65, 69, 72, 92, 206, 207, 209, 210,
213, 214, 217, 219, 226, 227, 228, 230,
259, 342, 345, 347, 360, 362, 365, 374,
398
- Fliedme, 389
- Fliennes, 28, 379
- Flize, 79
- Flobert, 158
- Flodoard, 109, 160
- Flor, 372
- Florichingas, 158
- Floringhem, 188, 362, 372
- Floringuezelle, 362
- Floris, 189, 193, 194, 195, 252, 265, 266
- Floris IV, 189, 193, 195, 252, 265, 266
- Flors, 372
- Flumen Garunna, 405
- Flumen Riger, 405
- Flye, 345
- Flymeer, 342
- Folcuin, 119
- Folemprize, 379
- Folgeren, 379
- Folle-Emprise, 379
- Follega, 379, 392
- Folsgare, 379, 392
- Fonnen, 379, 392
- Fonquevillers, 379
- Fons, 379, 392
- Fontaine, 379
- Fontenelle, 125, 138
- Fooz, 158
- Forbach, 179
- Fordres, 347
- Fore, 347
- Forebourg, 347
- Forest, 347
- Forêt charbonnière, 339
- Forêt Charbonnière, 22, 143, 207, 263
- Forêt Hercynienne, 13, 35, 39, 75, 207,
217, 231
- Forêt impériale, 285, 320
- Formensan, 379
- Formerum, 379
- Fornhese, 118, 205, 347
- Foro Adriani, 28, 62, 342
- Forschate, 347
- Forum Adriani, 215
- Forum Segusianorum, 49
- Fosi, 15, 27, 215, 342
- Fositesland, 345
- Fosse Boulonnaise, 345

- Fosseux, 15, 27, 215, 342, 344, 379
 Foswerd, 379
 Foudgum, 379
 Fouhem, 379
 Foukièrea, 379
 Foulques, 159
 Fouquesolle, 390
 Fouquesolles, 379
 Fouquières, 215, 347, 355, 379
 Fouquières-les-Lens, 215
 Fournehault, 347
 Fours, 49
 Fousseux, 379
 Fouteburen, 379
 Fouthem, 379
 Fouxolle, 379
 Foxham, 379
 Foxhol, 379, 392
 Foxhole, 390
 Fraam, 379
 Fraamtil, 379, 392
 Franca, 240, 241
 Français, 22, 26, 106, 113, 167, 168, 176, 184, 235, 398
 France, 3, 5, 8, 10, 12, 13, 15, 16, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 31, 34, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 47, 48, 49, 50, 52, 54, 57, 58, 60, 62, 63, 64, 66, 67, 69, 71, 73, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 87, 91, 92, 93, 94, 98, 100, 101, 103, 104, 113, 115, 116, 120, 122, 123, 125, 126, 129, 132, 133, 135, 136, 137, 138, 143, 147, 149, 151, 153, 154, 157, 159, 161, 163, 164, 165, 167, 168, 170, 171, 173, 174, 177, 178, 179, 180, 182, 183, 184, 185, 188, 190, 191, 192, 193, 195, 203, 208, 212, 213, 214, 219, 220, 225, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 234, 239, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 277, 280, 286, 295, 300, 321, 339, 340, 358, 359, 360, 362, 363, 367, 369, 371, 372, 373, 397, 398, 401, 406
 Francfort, 116, 145, 174, 202, 238, 248
 franchise d'octroi, 80, 129, 167, 306
 franchise de tonlieu, 238, 249, 252, 265, 288, 306, 307, 309, 312, 318
 Franci, 20, 56, 63, 342
 Francia, 20, 41, 63, 78, 79, 80, 83, 112, 115, 132, 135, 137, 145, 157, 180, 342, 345, 358
 Francie, 80, 116, 141, 143, 145, 150, 159, 160, 164, 165, 166, 168, 176, 188, 263, 295
 Franco, 158
 Francs, 9, 20, 22, 56, 57, 63, 73, 75, 78, 79, 80, 81, 94, 108, 113, 119, 124, 127, 131, 132, 133, 136, 140, 143, 150, 153, 165, 169, 180, 224, 225, 232, 254, 259, 360, 365, 366, 369
 Francum, 379
 Franeker, 379
 Franekeradeel, 379
 Franjeburen, 379
 Frankfurt, 238
 Franki, 342
 Fransum, 379
 Frechen, 166, 173
 Frédégaire, 9
 Frédéric, 103, 104, 155, 193, 237, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 250, 256, 264, 284, 285, 286, 287, 293, 295, 298, 299, 300, 303, 305, 307, 308, 309, 314, 315, 317, 318, 329, 330, 332
 Frédéric Barberousse, 103, 104, 237, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 250, 264, 284, 285, 286, 287, 293, 295, 298, 299, 300, 303, 305, 317, 318, 329, 330, 332
 Frédéric II, 307
 Frekana, 166
 Frekena, 166, 173
 Fremantel, 379
 Frémicourt, 347
 Frencq, 379
 Frenoie, 379
 Frères de Saint-Jean, 280
 Fresdore, 347
 Fresia, 139, 140, 141, 145, 147, 239
 Fresionowic, 347
 Fresnes, 345, 379
 Fresnes-lez-Montauban, 379
 Fresnicourt, 347, 363
 Fresnoy-en-Chaussée, 405
 Fresnoy-le-Grand, 97
 Fresones, 78, 79, 340
 Fressenghe, 347
 Fressies, 345
 Fressin, 177, 379, 390
 Frethenna, 180, 264

- Fréthun, 3, 64, 137, 340, 342, 346, 357, 370, 389, 400
Frétigny, 180, 264
Frétin, 347
Frétun, 368
Frévent, 378
Frézin, 379, 390
Fridislar, 345
Friens, 379, 392
Frise, 1, 20, 72, 138, 163, 164, 204, 214, 215, 232, 262, 278, 339, 340, 345, 346, 353, 357, 366, 369, 370, 371, 372, 373, 391, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401
Frise occidentale, 373
Frisia, 2, 6, 25, 106, 119, 121, 123, 125, 130, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 146, 152, 155, 157, 159, 161, 163, 188, 194, 197, 205, 215, 224, 225, 256, 259, 260, 262, 339, 340, 345, 357, 362, 366, 369, 370, 371, 372, 373, 393, 394, 395, 396, 398, 399, 400, 401, 411
Frisia Superior, 395
Frisiavi, 56
Frisiavones, 42, 43
Frisii, 20, 27, 43, 52, 69, 73, 143, 340
Frisingen, 215, 345, 355
Frisiones, 76, 146, 147
Frisones, 14, 15, 41, 42, 68, 72, 77, 80, 81, 89, 91, 152, 194, 215, 231, 232, 259, 260, 342, 411
Frison, 3, 6, 20, 43, 54, 56, 65, 66, 72, 73, 87, 135, 153, 154, 175, 197, 208, 209, 211, 212, 215, 231, 256, 275, 277, 339, 340, 353, 357, 365, 372, 373, 393, 395, 396, 397, 398, 400, 409
Frissinghe, 347
Fritdeval, 379
Frittema, 379, 392
Fritzvallée, 379
Frixagones, 72
Frixagoren, 342
Froidmont, 256, 266, 299
Fromentel, 379
Fromessant, 379
frontière linguistique, 16, 20, 21, 22, 23, 179, 279
Froskepolle, 379, 392
Froucquevilliers, 379
Fuckinsheim, 355
Fulbach, 355
Fuldenses, 126, 127, 134, 136, 137, 139, 140, 141, 146, 147, 148, 151, 152, 155
Fulrad, 160
Fumarhara, 347
Furchus, 215, 355
Furgelarus, 215
Furmeshem, 347
Furnes, 171, 214, 360
Fürstenberg, 177
Fyns, 379, 392
G. Beex, 234
Gaast, 379, 392
Gaasterland, 379
Gaastmaburen, 379
Gaastmeer, 379
Gagnicourt, 347, 366
Gaikingadijk, 379
Gaisevel, 379
Galamedamman, 379
Galames, 379
Galametz, 215, 355, 379
Galatica, 33
Galice, 370
Galilée, 44
Galinghem, 347
Gallia, 39, 41, 49, 57, 71, 73, 75, 78, 80, 82, 109, 112, 115, 116, 127, 136, 148, 183, 184, 190, 210, 260, 262
Gallicani, 70
Gallii, 58
Gallincourt, 379
Gallus, 88
Gamaches, 166, 263
Gambrivi, 10, 27, 215
Gamles, 379, 392
Gams, 379
Ganapa, 166, 263
Ganapio, 166
Gand, 65, 109, 138, 139, 140, 151, 152, 165, 166, 169, 171, 185, 346, 395
Gandavum, 65, 151
Gandridingen, 355
Ganga, 347
Gangelt, 129, 262
Gangludem, 129, 262
Gangulfo, 355
Ganipi, 369
Ganlingas, 355
Gannetias, 370

- Gannita, 182, 202, 215, 369
 Gansepolle, 379
 Ganuenta, 65
 Garbek, 379
 Garchin, 379
 Gardins, 383
 Garebecque, 379
 Garguetelle, 379
 Garijp, 379
 Garlinghem, 347
 Garlinghen, 379
 Garmerwolde, 379
 Garnerius, 190
 Garnwerd, 379
 Garonne, 33, 36, 405
 Garrelswaar, 379
 Garreweer, 379
 Garshuizen, 379
 Garstenheem, 379
 Gascons, 168
 Gasevelt, 379
 Gaspers Gasje, 331
 Gaubert, 164
 Gauchy, 172
 Gaudentius, 73
 Gaudiempré, 379
 Gaugiacum, 172
 Gaule, 8, 9, 10, 13, 15, 20, 21, 23, 24, 32, 34, 37, 38, 39, 44, 49, 50, 51, 53, 56, 58, 63, 70, 71, 75, 82, 83, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 113, 123, 135, 139, 141, 147, 167, 170, 213, 222, 227, 339
 Gaulois, 8, 10, 13, 21, 35, 39, 70, 87, 89, 90, 91, 167, 210
 Gauriagum, 215, 355
 Gauw, 379, 392
 Gazemetz, 362
 Gazevé, 379
 Gazevert, 347, 379
 Geefswaar, 379
 Geersloot, 379
 Geihe, 215
 Geike, 379
 Geinne, 215, 355
 Geins, 379, 392
 Geizefurt, 215
 Geke, 215
 Gelastorf, 215, 355
 Gelduba, 68, 88, 89, 101
 Geldubam, 99
 Geleburen, 379
 Gelkinge, 379
 Gelsdorf, 173
 Gelterp, 379
 Geluca, 379
 Gembloux, 28, 62, 67, 177, 178, 215
 Gemeente-Museum, 241
 Geminiaco vico, 28, 62, 215, 342
 Geminiacum, 67, 100
 Genappe, 379
 Genderen, 65
 Gendringen, 65
 Gendt, 65, 215, 370
 Genech, 28, 42, 65, 76, 87, 88, 89, 91, 182, 202, 211, 215, 231, 260, 340
 Genesvurdhi, 215, 362
 Genewana, 342
 Geni, 379
 Genipi, 166
 Gennes, 211, 215, 342, 355, 362
 Gennes-Ivergny, 215, 342, 362
 Gennes-Ivergny, 211
 Genum, 379
 Géographe de Ravenne, 31, 36, 51, 78, 79, 80, 81, 94, 98, 130, 207, 209, 211, 214, 220, 222, 224, 225, 228, 260, 360, 366
 Géographie, 44
 Georges Duby, 26, 113
 Gérard, 175, 180, 248
 Gerardus, 172, 176
 Géréon, 178, 179
 Geri, 215
 Gerlacus de Kobern, 249
 Germans, 8, 9, 10, 11, 15, 16, 17, 21, 22, 23, 32, 35, 37, 38, 39, 43, 44, 57, 58, 78, 81, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 132, 133, 167, 214, 218, 282, 373, 393
 Germania, 2, 3, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 24, 25, 27, 29, 31, 32, 35, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 49, 51, 52, 54, 56, 57, 58, 71, 73, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 83, 84, 94, 101, 113, 115, 132, 133, 139, 143, 148, 149, 153, 170, 201, 230, 231, 258, 260, 267, 339, 361, 372, 399, 401
 Germania Superior, 54, 58
 Germanicus, 15, 214
 Germanie, 8, 9, 10, 13, 20, 21, 23, 24, 26, 34, 35, 37, 42, 43, 44, 53, 73, 75, 80, 82,

- 83, 86, 87, 89, 113, 123, 147, 167, 227,
255, 399
- Germencort, 379
- Germepi, 347
- Germigny, 155, 215
- Germiniacum, 215
- Gerrit van Ravenstein, 310
- Gersloot, 379
- Gersta, 15, 92
- Gerwardus, 129
- Geschiedenis der Middeleeuwen, 104
- Geschiedenis van de Middeleeuwen, 108
- Gesoldustorp, 173
- Gesoriacus, 40, 43, 50
- Gessoriacum, 53, 70, 342
- Gessoriacus, 28, 69, 70, 223
- Gesta, 110, 124, 125, 148, 157, 166, 172,
176, 181, 185, 190, 244
- Gestnipemutha, 347
- Getvurdh, 215, 362
- Getzewald, 347
- Ghasevelt, 379
- Gherit van Batenburch, 323
- Gherlingen, 379
- Ghissignies, 347
- Ghyvelde, 215
- Gicesmora, 345
- Giekerk, 379
- Gilbach, 362
- Gilibecchi, 362
- Gines, 379
- Gingelom, 129, 262
- Gingen, 355
- Ginnela, 347
- Gintasstrip, 347
- Gisela, 256
- Giselinghem, 379
- Gisfridinghovum, 362
- Gisla, 152, 184
- Gisleshem, 347
- Givenchy, 215, 347
- Givet, 99
- Gladebach, 215, 355
- Glaesaria, 42, 43
- glaesum, 17
- Glatignies, 215, 355
- Glimmen, 379, 392
- Gnisingo, 347
- Goch, 320
- Gockingeheerd, 379
- Godalfishem, 173
- Godebertha, 109
- Godefroi, 183, 189, 280, 296, 362
- Godelimbroeucq, 347
- Godenthun, 356
- Goderdorf, 356
- Godfried, 122, 123, 128, 139, 140, 141,
151, 152, 153, 154, 175, 176, 183, 187,
188, 189, 191, 247, 255, 256, 280, 296,
362
- Godingatuna, 372
- Godlinse, 379, 392
- Godolfem, 347
- Goënga, 379, 392
- Goëngamieden, 379
- Gohelle, 177, 190, 206, 221, 229, 347, 365
- Goïngarijp, 379
- Goins, 379, 392
- Gois, 379
- Gokkemaburg, 379
- Goldhorn, 379
- golfe de Gascogne, 53
- Golfe Persique, 58
- Gollen, 379
- Golzheim, 173
- Gomecourt, 379
- Gommecourt, 379
- Gommelburg, 379
- Goncingen, 356
- Gondardenne, 216
- Gondardennes, 355
- Gondewinpré, 379
- Gondreville, 135, 154, 215, 262, 263
- Gondulfi villa, 215
- Gondulfus, 185
- Goningselle, 356
- Gonnay, 379
- Gonne, 372
- Gonnehem, 356, 372
- Gonnesen, 372
- Gontran, 179
- Gooijum, 379
- Gorissen, 267, 294
- Gorra, 379
- Gorre, 379
- Gorredijk, 379
- Goselinse, 379
- Goslar, 117, 238, 248
- Goslinga, 379, 392
- Gosnay, 379, 380

- Gothia, 71, 75, 82
 Gothilo, 180, 181, 182, 183
 Gothones, 16, 27, 215
 Goths, 78, 82, 168
 Goting, 372
 Gotlum, 379
 Gotnai, 379
 Gottes, 383
 Gottin, 380
 Gottingamora, 356
 Gottum, 380
 Goudkade, 380
 Gouelle, 174
 Gouterive, 380
 Goutum, 380
 Gouves, 28, 43, 215, 216, 342
 Gouw, 236, 380, 392
 Gouwi, 380
 Gouy, 215, 355, 356, 379, 380
 Gouy-sous-Bellone, 215, 355
 Gouzeaucourt, 16, 27
 Goyum, 379
 Gozenseim, 356
 Gozewijn van Borne, 320
 Gracht, 380
 Grado, 124
 Grafschaften, 318
 Graft, 380
 Graincourt, 360
 Granai, 380
 Grand-place, 294, 301, 331
 Grand-Rang, 158
 Grand-Rullecourt, 216, 387
 Grand-Villers, 151
 Grantcamp, 380
 Granus, 305
 Grashaus, 303
 Grashuis, 380
 Grasville, 380
 Gratiarum actio, 9
 Grauville, 380
 Grauwe-Kat, 380
 Gravechon, 380
 Gravelines, 20, 171, 345, 347, 399
 Gravelinge, 345
 Grebbe, 380
 Grèce, 36, 37, 47, 232, 282
 Gregni, 380
 Grégoire, 98, 133, 134, 143, 169, 179, 255,
 298, 409
 Grégoire de Tours, 143, 179, 298
 Gregorius, 345
 Grémecourt, 347
 Grémicourt, 379
 Grenay, 380
 Grettingeburen, 380
 Greveningo, 347
 Grevingen, 380, 392
 Griet, 215
 Grigny, 380
 Grijpskerk, 380
 Grijssloot, 380
 Grincourt-les-Pas, 380
 Grind, 380, 392
 Grinnes, 91, 92, 101, 260
 Grinnibus, 28, 62, 101, 216, 342
 Grintcort, 380
 Gripalte, 380
 Gripse, 380
 Grislo, 380
 Grivesnes, 28, 62, 91, 92, 93, 101, 216,
 342
 Grivigny, 380
 Groendijk, 380
 Groenendal, 380
 Groep, 380, 392
 Groet, 380, 392
 Groeup, 380
 Groeve, 380, 392
 Groffe, 380
 Groffliers, 380
 Groningen, 370, 380
 Groningue, 340, 369, 373, 374, 397, 398,
 400
 Groot Rillecourt, 387
 Groote Keins, 383
 Groote Wierum, 390
 Groote-Brekken, 380
 Groot-Medhuizen, 385
 Groot-Rilland, 387
 Grosflier, 380
 Grosna, 380
 Grosthuisen, 380
 Grosville, 173, 347, 380
 Groszkölnstrasse, 301
 Grotégast, 380
 Grotestraat, 294, 330, 331
 Groupe, 380
 Grouw, 380, 392
 Grovestins, 380

- Groville, 380
 Grunen, 380
 Gruona, 356
 Gruosna, 347
 Grusnon, 380
 Gruson, 356, 380
 Guala, 229
 Gualacras, 136
 Gualino, 142
 Guarbecque, 344, 345, 379
 Guarguetel, 379
 Guarluis, 379
 Guastum, 380
 Guatinas, 83
 Guatinum, 83, 216, 229
 Guberni, 28, 43, 88, 216, 342
 Gubuinus, 167
 Gueldre, 215, 244, 251, 252, 253, 255,
 287, 288, 289, 291, 293, 294, 299, 306,
 307, 308, 309, 310, 312, 313, 314, 315,
 316, 318, 319, 320, 321, 323, 329, 330,
 331, 332, 369, 397
 Guelque, 215, 379
 Guémappe, 100, 101, 342, 379
 Guemps, 58, 65, 342, 379, 381
 Guémy, 215, 355
 Guesnain, 211
 Guido, 167, 191, 192, 195
 Guigny, 379
 Guilde, 280, 284
 Guilde de Saint-Nicolas, 284
 Guillaume, 250, 252, 286, 287, 307, 318
 Guillaume 1^{er}, 250, 286, 287
 Guillaume de Hollande, 287
 Guinecourt, 347
 Guînes, 113, 137, 206, 212, 214, 223, 224,
 228, 355, 362, 366, 367, 379
 Guiptun, 384
 Guisy, 215
 Gulik, 288, 294, 307, 313, 314, 315, 316,
 318, 320
 Gullegem, 355
 Gulpen, 68, 88, 89, 93
 Gundringen, 216
 Gundritinga, 216
 Gunzelinus, 238, 265
 Guodendale, 356
 Guselinghem, 173
 Guslinga, 379
 Guslinghem, 347, 379
 Gussignies, 345
 Guthabus, 42, 342
 Gy, 42, 342, 389, 391
 Gypedes, 28, 58, 216, 342
 Gysseling, 67, 117, 169, 204, 220, 235,
 359, 395
 H. Hutten, 234
 Haaks, 380, 392
 Haalebos, 101, 231, 267
 Haarlem, 380
 Habarcq, 362, 380
 Habsbourgeois, 315
 Hadae, 374
 Hadrien, 56, 215
 Hadulf, 167
 Haedilla, 216
 Hael(usii), 63
 Haelusii, 216
 Haemni, 347, 356
 Haeslaos, 216, 227, 356
 Haffreinque, 216
 Haga, 374
 Hagamathingas, 216
 Hagamundi, 216, 226
 Hagelinga, 356
 Hagelingerbuurt, 380
 Hagemathingas, 356
 Hagen, 355
 Hagenen, 356
 Hagulvingas, 356
 Hailcourt, 377
 Haillicourt, 16, 27
 Haimont, 380
 Hainau, 216
 Hainaut, 23, 167, 183, 186, 216, 229, 232,
 234, 263
 Haines, 226, 356
 Haisnes, 217, 349
 Hajem, 380
 Hakkelsum, 380
 Halani, 28, 58, 342
 Halberstadt, 165
 Halbodingem, 356
 Haldincourt, 356
 Haldingas, 356
 Haldonville, 356
 Halen, 380, 392
 Halffbrotowe, 216
 Haline, 380
 Halinges, 380

- Halinghen, 347, 374, 380
 Halisii, 16, 27
 Halla, 122, 342
 Halle, 122
 Hallene, 380
 Hallenges, 356
 Hallennes-lez-Haubourduin, 206
 Hallines, 27, 206, 217, 340, 356, 380, 381
 Hallo, 380, 381
 Halloy, 216, 347, 362, 381
 Halluin, 16, 27, 28, 58, 63, 206, 216, 342, 355
 Hallum, 380
 Halmes, 374
 Halosta, 216
 Halsum, 380
 Haltne, 347
 Ham, 164, 356, 380, 392
 Hamaland, 370
 Hamalanda, 216, 219
 Hamaritda, 216, 227
 Hamarithe, 345
 Hamarville, 380
 Hamblain-les-Prés, 214, 216, 218, 227, 362
 Hambourg, 137, 165, 357, 400
 Hamelaincourt, 374
 Hamelincourt, 363
 Hamelines, 381
 Hameren, 380, 392
 Hamerstein, 238
 Hames-Boucres, 137, 342, 345, 374, 380
 Hami, 380
 Hamingen, 380, 392
 Hamirstein, 238
 Hammaburg, 137, 342, 345
 Hammerstein, 248
 Hammeville, 345
 Hammink, 380, 392
 Hams, 380
 Hamshorn, 380
 Hamsterland, 380
 Hamulande, 362
 Hanarem, 216, 356
 Hanatce, 349
 Hander, 380, 392
 Hanenkamp, 372
 Haneskamp, 372
 Hanetang, 380, 392
 Hankema, 380, 392
 Hankemin, 380
 Hantegen, 380
 Hantengehem, 380
 Hantum, 380
 Hantumhuizen, 380
 Haplincourt, 207
 Happe, 374
 Happegrenée, 374
 Haquemberg, 380
 Haquembergue, 216, 356, 374, 380
 Haquimberg, 374
 Har, 380, 392
 Haragum, 349, 370
 Haralem, 349
 Harasvesnes, 216
 Harawa, 158, 216
 Harbac, 380
 Hardegarijp, 380
 Hardelo, 380
 Hardelot, 349, 380
 Hardeweer, 380
 Harding, 372
 Hardingen, 380
 Hardingham, 215
 Hardinghen, 28, 62, 342, 367, 372, 380
 Harduin, 181, 183, 326
 Harduinus, 140, 174, 180, 181, 182, 183, 264
 Harebreuc, 380
 Harenacium, 99
 Harenatio, 66, 67, 68
 Harg, 370
 Harger, 380, 392
 Hagerae, 380
 Hagerue, 380
 Hargum, 381
 Hari, 362
 Harica, 380
 Harich, 380, 392
 Haries, 16
 Harii, 27, 216
 Harik, 141
 Haringe, 349, 380, 381
 Haringen, 380
 Haringhuizen, 380
 Haringhuizum, 380
 Haringvlietsluizen, 277
 Harkema, 380, 393
 Harkema-Opeinde, 380
 Harkstede, 380

- Harlingen, 381, 393
 Harlinghem, 380, 381
 Harlinghen, 378
 Harmignies, 217
 Harnes, 16, 27, 216, 381
 Harns, 381, 393
 Harquema, 380
 Harrawaye, 383
 Harsens, 381, 392
 Harsoit, 381
 Harste, 381
 Harsteburen, 381
 Hartbert, 346
 Hartincourt, 381
 Hartlieb, 239, 285
 Hartwerd, 381
 Hasbania, 110, 148, 216
 Hasbo, 362
 Hasebron, 381
 Hasehem, 349
 Haskerhorne, 381
 Haskerland, 381
 Haskerschans, 381
 Haslo, 151, 152
 Hasloe, 362
 Haslon, 151
 Haslum, 216, 362
 Hasmaringa, 216, 356
 Hasnon, 151, 152, 263
 Hasongen, 362
 Hasseberg, 381
 Hassebronne, 381
 Hassi, 349
 Hasterdijken, 381
 Hasting, 137, 145, 155, 156
 Hasungen, 362
 Hatalle, 216, 227
 Hatert, 319
 Hatheim, 216
 Hattuaria, 216
 Hattuarii, 208, 342, 370
 Haubenge, 381
 Haubourdin, 217, 356
 Haucourt, 342
 Haudembert, 381, 386
 Haudrecy, 141
 Haulchin, 95, 340
 Haule, 381, 392
 Haulerwijk, 381
 Haussy, 356, 387
 Haut Moyen Age, 9, 20, 27, 30, 31, 36
 Haute-Cloche, 387
 Hauteclocque, 382
 Hauteclouque, 387
 Haute-Closque, 382
 Haute-Grèves, 382
 Hautepette, 382
 Hautevenne, 382
 Haut-Grève, 382
 Haut-Maisnil, 386
 Haut-Thile, 382
 Haut-Wignes, 349
 Hauwert, 381
 Haver, 381, 392
 Havernas, 381
 Havernes, 381
 Havinum, 216
 Haynu, 382
 Hazebrouck, 171, 209, 237, 339, 361, 366
 Hazuingue, 349, 362
 Hébuterne, 18, 26, 27, 42, 122, 123, 206, 208
 Heddingrip, 216, 362
 Hedilla, 217
 Hédin, 381
 Hedre, 381
 Heeg, 381, 392
 Heem, 200, 233, 234, 371, 381
 Heemen, 381, 392
 Heemste, 381, 392
 Heemstee, 381
 Heereburen, 381
 Heerenveen, 381
 Heerenwal, 381
 Heerhugowaard, 381
 Heerlen, 62, 67, 69, 101, 243, 411
 Hees, 319
 Héés, 374
 Hegginghem, 349
 Heghe, 381
 Heideburen, 381
 Heidhuizen, 381
 Heidilo, 147, 148, 150, 160
 Heiligerlee, 381
 Heilo, 381, 400
 Heissi, 362
 Heissinghem, 381
 Heka, 381
 Hekkum, 381
 Helana, 217

- Helder, 381, 392
 Heldingen, 217, 356
 Heldres, 381
 Hélemmes, 378
 Helena, 217, 225
 Helesmes, 362
 Hélesmes, 349
 Helewyrd, 345, 381
 Helfaut, 13, 27, 39, 52, 217, 218, 342, 345, 349, 361, 363, 381
 Helfkensbos, 332
 Heliglo, 349, 381
 Hélinand, 256, 257, 266, 299
 Helinium, 3, 28, 42, 43, 69, 214, 217, 259, 342
 Helisatia, 136
 Helisthe, 349
 Hellebrouck, 217, 356
 Hellemmes, 206, 349
 Helleprec, 382
 Hellouwa, 349
 Hllum, 381
 Hellusii, 18, 27
 Helmissi, 362
 Helnere, 349
 Helpa, 381
 Helpen, 381, 392
 Helprijp, 382
 Hespenni, 349
 Heltion, 362
 Helvecones, 16, 27, 217
 Helvelinghem, 360
 Helvelinghen, 349
 Helvètes, 13
 Helveti, 27, 38, 39, 43, 342
 Helvetii, 37, 39, 52
 Helwerd, 381, 393, 400
 Hem, 28, 33, 40, 42, 51, 118, 130, 205, 206, 215, 217, 260, 271, 339, 340, 349, 350, 356, 362, 363, 364, 367, 379, 381, 392, 399
 Hemelum, 381
 Hemert, 381
 Hemes, 381
 Hem-Lenglet, 217, 362
 Hemmeingestal, 356
 Hemmeland, 381
 Hemmen, 381, 392
 Hemmersdorf, 404
 Hemmont, 380
 Hempens, 381, 392
 Hemps, 381
 Hemrik, 381
 Héna, 382
 Hénain, 381
 Hendecourt, 380
 Hendrik, 153, 154, 184, 292
 Henesloth, 217, 227
 Hengestschote, 118, 205
 Hengistcoto, 349
 Héninel, 378
 Hénin-Liétard, 381
 Henkemahorn, 381
 Hennaard, 381
 Hennard, 392
 Henneveux, 206, 217, 361
 Henninvel, 378
 Henri, 153, 155, 165, 170, 172, 173, 174, 184, 186, 187, 188, 189, 194, 237, 239, 246, 248, 249, 251, 256, 284, 286, 299, 306, 307, 320
 Henri VII, 307
 Hensbroek, 381
 Henswoude, 381
 Heoa, 349
 Heopordum, 217, 356
 Hepegrenes, 374
 Herakleia, 342
 Herasvesnes, 349, 356
 Herawinna, 349
 Herbach, 173
 Herbaijum, 381
 Herbert, 164
 Herbingen, 381
 Herbinghem, 356
 Herbinghen, 214, 381
 Herbroucq, 173, 380
 Herchem, 214
 Hercules, 342
 Hercynia silva, 27
 Hercynienne, 13, 42, 342
 Herebac, 173
 Herenvurde, 345
 Herevillare, 381
 Hergenrather Leen, 318
 Heri, 362
 Héribert, 173, 175
 Heribertus, 176
 Héricourt, 28, 56, 58, 217, 342, 345
 Heriman, 166

- Hérimetz, 349
 Herin, 217
 Heringahuizen, 381
 Heriold, 136, 139, 140
 Herispich, 154, 217
 Hérisson, 100
 Heriswich, 154
 Heritbritlar, 217
 Herlies, 214, 355
 Herlincourt, 378
 Herly, 355
 Herman, 239, 240, 247, 265, 285
 Hermaville, 380
 Hermelinghen, 16, 27, 42, 217, 221, 342, 367
 Hermenlandus, 108
 Hermeshe, 349
 Hermies, 10, 27, 40, 42, 217, 342, 362
 Hermignies, 214
 Hermin, 217
 Herminiacum, 217
 Hermiones, 10, 27, 40, 42, 217, 342
 Hermomacum, 62, 217, 342
 Hermundores, 342
 Hermunduri, 16, 27, 42, 217
 Hernascet, 362
 Hericourt, 221
 Hero, 142
 Herodna, 349
 Héronval, 349
 Herpina, 217
 Herrewaart, 381
 Herrin, 217
 Hersim, 383
 Hersin-Coupigny, 362, 367, 383
 Herstal, 80, 115, 116, 241, 246, 254, 265, 301
 Herthingi, 362
 Heruli, 28, 56, 217, 342
 Héruli, 58
 Hervarre, 381
 Herwen, 370
 Herwijnen, 103, 267, 401
 Herzégovine, 282
 Hesdigneul, 216, 217
 Hesdin, 153, 207, 211, 212, 213, 215, 216, 220, 223, 227, 349, 362, 367, 374, 377, 381, 382
 Hesdres, 381
 Hesdrival, 381
 Hesepa, 362
 Hesepe, 362
 Hesim, 349
 Hesingi, 362
 Heslem, 349
 Heslemaholta, 349
 Heslemmes, 378
 Hesmond, 380, 381
 Hesola, 349
 Hesper, 362
 Hessen, 345
 Hessenberg, 330
 Hessigem, 378
 Hessinghem, 374, 381
 Hesteus, 381
 Hestratescethe, 362
 Hestrus, 344, 346, 381
 Het Mysterie van de Keizer Karel-stad, 243, 411
 Hettergouw, 216, 370
 Hettilbrucka, 217
 Hettilbrucke, 356
 Heuchin, 216, 349, 362, 378, 382
 Heuringhem, 122, 344, 382
 Heuringhen, 349
 Heuscin, 378
 Heveskes, 381, 392
 Hezecke, 381
 Hézecquel, 349
 Hézecques, 207, 381, 388
 Hezelpoort, 294, 315, 330, 331
 Hezelstraat, 291, 294, 330, 334
 Hezia, 217, 227, 356
 Hiaure, 381, 392
 Hichtum, 381, 392
 Hidaard, 381, 392
 Hiddingerzijl, 381
 Hidinc, 382
 Hiding, 381
 Hieslum, 381
 Hijlaard, 382, 392
 Hijum, 382
 Hildesheim, 165
 Hilduinus, 133
 Hincmar, 140, 145, 147
 Hindeloopen, 381
 Hinderham, 381
 Hindinxent, 349
 Hingendorf, 217, 356
 Hinges, 219, 363

- Hinlesum, 217, 363
 Hintingoe, 349
 Hirson, 210
 Hisa, 151
 Hisla, 217, 363
 Hispani, 58
 Hissca, 28, 150, 342
 Hissenacha, 356
 Hister, 28, 217, 342
 Historiae, 9, 10, 29, 31, 39, 71, 72, 86,
 131, 136, 159, 164, 165, 167, 168, 179
 Histris, 71
 Hitzum, 381
 Hiusta, 82
 Hlara, 363
 Hlegilo, 218, 363
 Hleri, 345, 349
 Hlithum, 349
 Hlopanhaldi, 363
 Hnodi, 365
 Hocanscot, 218
 Hoccascaute, 218, 227, 356
 Hoches, 382
 Hocin, 382
 Hocquetette, 382
 Hodembert, 381
 Hodenpijl, 381
 Hoec, 381, 382
 Hoeisum, 381
 Hoeitink, 381
 Hoek, 381, 392
 Hoelem, 381, 392
 Hoensal, 218, 356
 Hoepland, 381
 Hoeven, 381
 Hofgeest, 381
 Hofkerk, 381
 Hofkirke, 381
 Hofland, 381
 Hofte, 381
 Höfte, 381
 Hogebeintum, 381
 Hogewoud, 382
 Hogheville, 382
 Hogneau, 234
 Hogt, 382, 392
 Hohenstaufen, 285
 Hohscobour, 342
 Hohstedi, 345
 Hoiteburen, 381
 Holanwegh, 349
 Holehaim, 381
 Holesfort, 382
 Holijlsloot, 382
 Hollain, 382
 Hollandais, 113, 275, 398
 Hollande, 23, 26, 31, 68, 72, 84, 123, 163,
 167, 174, 176, 193, 194, 205, 207, 238,
 246, 250, 252, 260, 266, 270, 271, 275,
 277, 278, 284, 285, 286, 287, 296, 308,
 318, 346, 354, 374, 394, 395, 396, 397,
 398, 399, 400, 401
 Hollands Diep, 271
 Holle Boomstammen, 5, 7, 8, 9, 60, 102,
 113, 200, 236, 268, 401, 402, 411
 Hollehaim, 382
 Holleville, 382
 Hollingues, 349
 Hollum, 382
 Holm, 382
 Holsinghem, 218, 356
 Holsinghen, 349
 Holstein, 400
 Holtheim, 363
 Holtlant, 349
 Holtsele, 349
 Holverderled, 382
 Holwerd, 382
 Holwierde, 382
 Holwinde, 382
 Holzheim, 218, 356
 Hommerts, 382, 392
 Homorolles, 382
 Honaniis, 218
 Hondecote, 382
 Hondecoutre, 382
 Hondenpad, 382
 Honder, 382
 Hondert, 382
 Hondescot, 382
 Hondescotte, 382
 Hondinga, 382, 392
 Hondrecourt, 382
 Hondres, 382
 Hondserch, 382
 Hondserg, 382
 Hondsrug, 382
 Honech, 340
 Hongerij, 382
 Hongerschar, 382

- Hongrie, 10, 12, 19, 26, 84, 382
 Hongry, 382
 Honishem, 345
 Honnebecque, 357
 Honnembourg, 382
 Honnincthun, 345
 Honoriani, 28, 70, 218, 342
 Honorichinga, 356
 Hontum, 382
 Honval, 218, 356
 Honvault, 218, 349, 386
 Honvaut, 386
 Hooge Meeden, 382
 Hoogebeintum, 382
 Hoogebiere, 382
 Hooge-Biere, 376
 Hoogedeur, 382
 Hoogers, 292
 Hoogeveen, 382
 Hoogewerven, 382
 Hoogezand, 382
 Hoogkerk, 382
 Hoogland, 382
 Hoog-Watum, 382
 Hoogwerken, 387
 Hoogwoud, 382
 Hooibergen, 382
 Hoorn, 382
 Hoosenhuizen, 382
 Hoptille, 382, 392
 Horbourg, 53
 Hordain, 349
 Hordeonius, 87, 88, 89
 Hordheim, 349
 Horing, 382
 Horinghem, 382
 Horna, 155
 Hornain, 40
 Hornaing, 28, 70, 218, 342, 356, 382
 Hornay, 155
 Horne, 382, 392
 Hornhuizen, 382
 Hornlo, 363
 Hornmeer, 382
 Hornsterburen, 382
 Hornsterzwaag, 382
 Horntje, 382
 Horrec, 382
 Horren, 382, 392
 Horres, 382
 Horresburg, 382
 Horreville, 382
 Hors, 137, 382, 392
 Horse, 382
 Horsten, 382
 Hortina, 218
 Hosanghen, 173
 Hosdain, 382
 Hosenheim, 218
 Hosle, 218
 Hossen, 382
 Hosteppinheri, 349
 Hostingabi, 342
 Hostrage, 345
 Hostsagnem, 349
 Hosunhem, 349
 Hottinghem, 342, 386
 Hottinghen, 349, 380
 Houchain, 214, 363
 Houchin, 218, 363, 382
 Houdain, 16, 27, 79, 214, 218, 345, 349,
 363, 381, 382, 386, 387
 Houdaing, 381
 Houdin, 234
 Houkema, 382
 Houkes, 382
 Houle, 381
 Houleron, 363
 Houlle, 173, 215, 218, 356, 381
 Houllefort, 382
 Houpevent, 363
 Hourdain, 349
 Houret, 382
 Housesteads, 72
 Houssembourg, 382
 Houtkerque, 349
 Houtland, 92, 145
 Houve, 381
 Houvelerndal, 356
 Houvelin, 363
 Houvigneul, 352, 363, 382
 Houvigny, 382
 Houvin, 349, 352, 363, 381
 Houviniruel, 382
 Houwerzijl, 382
 Houwin, 381
 Hovarathorp, 349
 Hove, 349
 Hovoignieu, 382
 Howingagast, 382

Hrara, 363
 Hrenhem, 366
 Hrenheri, 366
 Hreni, 366
 Hrodbertinga, 362, 365
 Hrodbertinge hova, 366
 Hubersant, 218
 Hubsakker, 218
 Hucht, 382, 392
 Huclier, 218, 342
 Hucqueliers, 218
 Hudingehem, 382
 Huerenavelde, 342
 Huerenaveldo, 122
 Huettage, 342
 Hugenholz, 7, 31, 81, 199, 200, 201, 243, 267, 333
 Huges, 381, 382
 Huget, 381, 382
 Hugmerthi, 345
 Hugo, 24, 154, 164, 165, 168, 184, 190
 Hugo Thoen, 24
 Hugumarchi, 218, 356, 370
 Huichin, 382
 Huilpa, 345
 Huins, 382, 392
 Huisduinen, 382
 Huissen, 173
 Huistre, 28, 35, 56, 71, 82, 219, 342
 Huisweeren, 382
 Huita, 218, 347, 356
 Huitta, 214, 362
 Huitto, 207, 218
 Huizen, 382
 Huizinge, 382
 Huizum, 382
 Hukenlande, 218
 Hukilheim, 218, 370
 Huleri, 363
 Hulislaum, 218, 227, 356
 Hulleg, 218
 Hullegisilmaris, 218, 219
 Hullingen, 218, 356
 Hulluch, 218, 356, 368
 Humarcha, 345
 Humbercamp, 349
 Humbert, 352
 Humella, 349
 Humeres, 382
 Humerki, 206, 218, 360, 363
 Humeroeuille, 382
 Humières, 382, 389
 Humsterland, 369, 370, 382, 400
 Hunderi, 349
 Hundeus, 158
 Hundisberg, 253, 289, 294, 330
 Huneled, 382
 Hunerberg, 270
 Hunesbeca, 382
 Hungeberg, 389
 Huningameer, 382
 Huningue, 98, 99
 Hunsego, 382
 Hunsete, 218, 227
 Hunseti, 234
 Hunsingo, 382
 Hunusga, 357, 400
 Huoltena, 234
 Huplandre, 218, 381
 Hurionville, 122, 342, 352
 Husden, 382
 Husen, 349
 Husenham, 349
 Hushem, 218, 381, 382
 Husidina, 349
 Husloth, 356
 Husne, 218
 Husnim, 218
 Hustanne, 363
 Hustene, 218, 363
 Hustin, 218
 Hustingest, 349
 Huvelerndal, 218
 Huvil, 363
 Huwido, 349
 Hyll, 382
 Iberg, 378
 Icium, 28, 50, 219
 Ickingechem, 382
 Idaard, 382, 392
 Ideweer, 382
 Idsega, 382, 392
 Idserdaburen, 382
 Idskenhuizen, 382
 Ignaucourt, 378
 IJmuiden, 391
 Ijssel, 271, 359, 363, 369
 IJssel, 363, 370
 Ikema, 382, 392

- Île des Bataves, 20, 84, 87, 91, 92, 149,
 272, 299, 317
 Îles Saxonnes, 225
 Ille et Vilaine, 177
 Illies, 345
 Imiswalde, 218, 363
 Immo, 136, 137, 140, 141, 142, 182, 185
 In Claudio Albino, 56
 In de Betouw, 321
 In Littore, 345
 Inburg, 342
 Inchy, 339, 344, 378
 Incourt, 342
 Incriones, 28, 52, 218, 342
 Inderham, 381, 382
 Indesham, 382
 Indijk, 382
 Indistavisae, 28, 218, 342
 Inferior, 51, 54, 58, 77, 396
 Ingaevones, 10, 27, 42, 218, 342
 Ingeland, 361
 Ingelenheim, 104, 114, 136, 165, 244, 254,
 298
 Ingelheim, 117, 245, 298
 Ingena, 49
 Ingewolden, 382
 Inghem, 213, 361
 Inghen, 382
 Inguehem, 382
 Innocent IV, 287
 Institut d'Histoire Médiévale, 199, 309
 Instituut van de Middeleeuwse
 Geschiedenis, 102
 Insula Batavorum, 208, 272
 Insula super Agnionem, 363
 Interlake, 72, 214
 Intuergi, 28, 52, 218, 342
 invasions germaniques, 24
 Inxelles, 217, 356, 363, 378
 Ipada, 28, 80
 Irmingard, 176
 Irminlo, 363, 370
 Irminsul, 342
 Irnsum, 383
 Isar, 388
 Isara, 107, 108, 124, 218, 404
 Isberghe, 391
 Isbergue, 378, 391
 Isbergues, 342, 375
 Iseca, 362, 382
 Isel, 219, 363, 391
 Isel-les-Hameaux, 219
 Isembourg, 381
 Isidore de Séville, 30
 Isilmaris, 218, 219
 Isingehem, 391
 Isla, 28, 145, 217, 226, 345, 347, 349, 363
 Islam, 282
 Isloi, 226, 230, 363, 370
 Isques, 362, 382
 Issel, 145, 381
 Issembourg, 381
 Isser, 382
 Istaevones, 10, 27, 42, 219
 Istrus, 35, 56, 217, 219
 Italie, 34, 47, 53, 86, 89, 90, 128, 238, 239,
 247, 248, 254, 272, 280, 281, 282, 283
 Itinéraire d'Antonin, 3, 65, 66, 68, 70, 79,
 95, 99, 100, 101, 212, 220, 221, 227,
 229, 259, 303, 403, 404, 405, 407
 Itinerarium Antonini, 95, 98, 407
 Itium, 342
 Itta, 342
 Ivergny, 378
 Ivo, 192
 Iwainus van Gokesforde, 247
 Izar-les-Esquerchin, 388
 Izel-les-Esquerchin, 377
 Izel-lez-Esquerchin, 382
 Jahrbuch des Nordfriesischen Instituts, 371
 Jansen, 32, 104, 108
 Janssen, 267
 Jardins, 383
 Jarringa, 383, 392
 Jatinum, 49
 Jean Mabillon, 179
 Jellum, 383
 Jelsum, 383
 Jeluque, 383
 Jerden, 383, 392
 Jérusalem, 102, 247, 280, 282, 292, 305
 Jesse, 133
 Jestefort, 383
 Jet, 383, 392
 Jettefort, 383
 Jipsinghuizen, 383
 Jisp, 383
 Johannes de Lydia, 75
 Jolimetz, 97, 100
 Jollo, 255

Jorni, 383
 Jorwerd, 383
 Joure, 381, 383
 Journy, 215, 381, 383
 Judengasse, 301
 Judith, 131, 132, 133, 134, 169
 Juerni, 381
 Jules-Albert de FOUCAULT, 137
 Juliaco, 62, 69, 97
 Juliacum, 67, 100
 Jülich, 62, 67, 69, 101, 157, 255
 Juliobona, 49
 Julius, 56, 75, 77, 86, 89, 90, 222, 254, 260, 261
 Julius Capitolinus, 56
 Julius Civilis, 86, 222, 260
 Julius Paulus, 86
 Julius Sabinus, 89, 90
 Julius Tutor, 89
 Jupille, 301
 Jura, 34, 51
 Justina, 345
 Justine, 345
 Jutland, 22
 Jutove, 383
 Jutrijp, 383
 Kadoelen, 383
 Kaemmerer, 302
 Kaien, 383
 Kaiserchronik, 298
 Kaiserslautern, 104, 244, 245
 Kaizerchronik, 296
 Kalike, 383
 Kalkwerk, 383
 Kalles, 383
 Kalslagen, 383, 392
 Kampen, 273, 283, 380
 Kantens, 383
 Kantin, 383
 Karagoltesbach, 136
 Karel de Flou, 42
 Karles, 356
 Katfers, 383
 Katham, 383, 392
 Kathoek, 383
 Kating, 372
 Katlijk, 383, 392
 Katmis, 383
 Katteburen, 383
 Kattegat, 383
 Kattenberg, 383, 392
 Katuin, 383, 392
 Katwijk, 383
 Katwoude, 383
 Keege, 383, 392
 Keehem, 383
 Keern, 383, 392
 Keins, 392
 Keizer Karel-Plein, 199
 Keizersweerd, 238, 239, 247, 248, 249, 265, 286
 Kekerceim, 219
 Kempingwerva, 363
 Kennemerland, 211
 Kennoy, 383
 Kent, 10, 35, 36, 41, 231
 Kenwerd, 383
 Kerenberg, 372
 Kerkrade, 408
 Kernes, 383
 Kesigesburch, 342
 Ketechi, 356
 Ketelwoud, 117, 263
 ketter, 194
 Kettingwier, 383
 keure, 309, 314
 Kidrioburg, 342
 Kimbergh, 383
 Kimsward, 383
 Kinheim, 383
 Kinhem, 219, 222, 363
 Kinnum, 383
 Kirisiacus, 156
 Kirrenberg, 372
 Klaarkamp, 383
 Kletten, 383, 392
 Klinckema, 383, 392
 Kloostergasse, 301
 Kluid, 383, 392
 Koch, 117, 169, 238, 359
 Kockerellgasse, 301
 Koenraad, 180, 182, 183, 184, 185, 253
 Koijen, 383, 393
 Kokedal, 372
 Kokempot, 379
 Kolderwolde, 383
 Kolham, 383, 392
 Kolhof, 383
 Kolhorn, 383
 Kollum, 383

- Koog aan de Zaan, 383
 Kooihuizen, 383
 Kooimeer, 383
 Kooten, 383, 392
 Kootstertille, 383
 Kopkewier, 383
 Kornhorn, 383
 Kornwerd, 383
 Kortehem, 383
 Kortwolde, 383
 Koten, 372
 Koudehorne, 383
 Koudum, 383
 Koyfenne, 383, 393
 Kraan, 330
 Kraanpoort, 284, 294, 329, 330, 331
 Kroddeburen, 383
 Krook, 384, 393
 Kropswolde, 384
 Kubaard, 384, 392
 Kuikhorne, 384
 Kuntzig, 356
 Kurth, 21
 La Barre, 375
 La Bassée, 188
 La Befvre, 375
 La Blocquièrre, 376
 La Calque, 383
 La Cornue, 377, 383
 La Gouffrée, 383
 La Haute-Faude, 379
 La Héronnerie, 222, 365
 La Humsbecque, 382
 La Jaudrie, 384
 La Lacque, 384
 La Liette, 368
 La Loë, 385
 La Loisne, 385
 La Masecque, 385
 La Meer, 217
 La Nèque, 386
 La Palme, 375
 La Poterie, 349
 La Recques, 387
 La Soterie, 388
 La Suze, 388
 La Suzoye, 352, 388
 La Tour, 352, 376
 La Wâtine, 377, 378
 Laagland, 384
 Laakwert, 384
 Laard, 384, 392
 Laaxum, 384
 Labeki, 357
 Lac, 98, 214, 384
 lac de Constance, 40
 Lac de Constance, 98
 Laca, 384
 Lacomblet, 116, 173, 359
 Lacque, 384
 Lacres, 384
 Lade, 345
 Ladeuze, 99, 101
 Laërt, 384, 386
 Laeti, 70, 71, 260
 Lagbeke, 345
 Lage Paddepoel, 384
 Lagemarkt, 330
 Lagnicourt, 349
 L'Aigle, 349, 381
 Laires, 349, 356, 363
 Laize, 28, 80, 342
 Lakers, 384
 Lallaing, 363, 384
 Lallewier, 384
 Lalling, 384
 Lamberge, 384
 Lambergue, 384
 Lambert d'Ardres, 65, 113
 Lambertschaag, 384
 Lambertus de Nivimaga, 247, 265
 Lambrae, 384
 Lamesloe, 363
 Lamezecq, 363
 Lamizon, 28, 80, 342
 Lammerburen, 384
 Lancearii Sabarienses, 70
 Landac, 384
 Landarc, 384
 Landas, 28, 52, 219, 342, 349
 Landei, 349
 Landen (Pépin de), 129, 295
 Landerthun, 384
 Landerum, 384
 Landiage, 349
 Landinghen, 356
 Landrecies, 349
 Landrethun-le-Nord, 384
 Landsburen, 384
 Landudi, 28, 52, 219, 342

- Langakkerzijl, 384
 Langastre, 349
 Langelille, 384, 392
 Langenes, 372
 Langenrech, 208, 219, 356
 Langerijp, 384
 Langeweer, 384
 Langewold, 384
 Langezwaag, 384
 Langhare, 349
 Langhele, 384
 Langhercke, 384
 Langherke, 384
 Langi, 384
 Langlais, 378
 Langlaiss, 384
 Langlet (Hem-), 356, 384
 Langobardi, 16, 27, 52, 219, 342
 Langolarium, 342
 Langongest, 349
 Langres, 34, 38, 43, 53, 70, 89, 90, 91,
 220, 260
 Langwerd, 384
 Lankum, 384
 Lanthem, 349
 Laon, 30, 131, 142, 151, 156, 164, 165,
 167, 184, 229
 Laque, 345, 356, 357, 384
 Laquert, 384, 392
 Laquette, 384
 Laras, 345
 Larbroye, 172
 Laren, 356
 Lart, 384
 Lasquert, 384
 Latuarum, 153
 Laude, 384, 392
 Laure, 384
 Lauri, 28, 61, 219, 342
 Laurisham, 202, 211, 216, 219
 Lauvechi, 384
 Lauverdal, 349
 Lauvichi, 349, 356, 393
 Lauwers, 384, 392, 393, 400
 Laventie, 28, 52, 61, 219, 342, 356
 Laviers, 153
 Lawe, 212
 le Barbu (Baudouin), 171, 183, 187
 Le Barque, 375
 le Bègue (Louis), 147
 Le Berck, 375
 Le Biez, 376
 Le Blanc-Mont, 376
 le Bossu, 191, 280
 Le Boulevard, 376
 Le Bourguet, 386
 le Bref, 137, 301
 Le Breuil, 376, 380
 Le Brûle, 376
 Le Château-Gris, 385
 le Chauve (Charles), 131, 136, 137, 139,
 141, 142, 143, 145, 146
 Le Clud, 383
 Le Cophen, 377
 Le Cordonnois, 377
 Le Crébert, 380
 Le Crocq, 384
 Le Croquet, 212
 Le Fresnoy, 379
 Le Gris-Nez, 380, 388
 Le Gros-Chêne, 380
 Le Haloy, 380
 Le Hamy, 347, 380
 Le Héricat, 362, 380
 Le Hil, 382
 Le Hogt, 382
 Le Leeck, 384
 Le Mans, 49, 71
 Le Mat, 28, 61, 78, 221, 343
 Le Nez, 349, 386
 Le Noirval, 386
 Le Pacault, 387
 Le Pen, 352
 Le Poirier, 377
 Le Quesnoy, 53, 383
 Le Riden, 387
 Le Rietz, 349
 Le Sars, 79, 225
 Le Saussoy, 387
 le Simple (Charles), 158, 159, 160
 Le Tréport, 166
 Le Turme, 388
 Le Vert, 390
 Le Vincq, 390
 Le Vincquebrouck, 378
 Le Vosmet, 391
 Le Wast, 380
 Le Werppe, 390
 Le Winquet, 390
 le-Boucq, 76, 344

- Lebuinus, 118, 152, 345, 358, 369, 394
 Léchelle, 387
 L'Eclême, 379
 Lécluse, 129, 130
 Léda, 384
 Ledde, 384
 Ledingen, 384
 Ledinghen, 385
 Lédinghen, 349
 Ledquen, 349, 384
 Ledus, 28, 75, 219
 Leegkerk, 384
 Leegte, 384, 392
 Leek, 384, 392
 Leens, 384, 392
 Leermens, 384, 392
 Leers, 363
 Leeuwarden, 384, 392, 393
 Leffinge, 171
 Legeandrie, 384
 Legeduurswoude, 384
 Legemeer, 384
 Léger, 3, 118, 367
 Leghem, 384
 Legia, 28, 57, 210, 219, 342
 Legihan, 349
 Legilo, 218, 363
 Legio Tricesima Ulpia, 95, 99
 légion thébaine, 25
 Légion Thébaine, 177, 178, 179
 L'Egle, 374
 Leie, 28, 148, 219, 220, 261, 363
 Leije, 384
 Leijen, 384
 Leijendekker, 333
 Leinguy, 384
 Leinwijk, 384
 Leisele, 145
 Leithon, 349
 Lek, 271
 Lekkerterp, 384
 Lekkum, 384
 Lelenguen, 384
 Lellens, 384, 392
 Lemmens, 242, 243, 267, 401
 Lemmer, 384, 392
 Lemoncourt, 356
 Lemonic, 219
 Lemonii, 16, 27
 Lenna, 384
 Lens, 206, 207, 208, 210, 211, 214, 215,
 216, 217, 218, 219, 221, 226, 229, 238,
 346, 349, 360, 361, 365, 367, 368, 384
 Lense, 384
 Lent, 370
 Leodedringas, 349
 Leomeriche, 349, 370
 Léon III, 291, 296, 297, 303
 Leones, 70
 Leponti, 38
 Leppa, 384, 392
 Leppesse, 384
 Ler, 349
 Leri, 345, 349
 Lerre, 384
 Les Attaques, 388
 Les Barres, 375
 Les Bédats, 375
 Les Breux, 347
 Les Bronnes, 376
 Les Calaudes, 376
 Les Cattles, 389
 Les Haut-Bois, 382
 Les Hellebardes, 375
 Les Hemmes, 381
 Les invasions normandes en Belgique au
 9^e siècle, 1967, 157
 Les Marichons, 347
 Les Oies, 382
 Les Pilottereries, 391
 Lespesses, 384
 Lesterhuis, 384
 Lestquem, 384
 Lestrehem, 384
 Lestrem, 349, 384
 Lethem, 349
 Letienbricq, 384
 Lettelbert, 384, 392
 Leuci, 43, 53, 84, 219
 Leufana, 52
 Leulène, 131
 Leulinghem, 218, 220, 385
 Leulinghen, 28, 50, 61, 62, 65, 66, 68, 99,
 208, 220, 228, 342, 356, 384
 Leupen, 6, 103, 104, 120, 149, 160, 177,
 233, 236, 237, 242, 243, 257, 258, 263,
 264, 266, 267, 274, 310, 329, 408
 Leusden, 370
 Leutici, 84
 Leuze, 345

- Levesano, 28, 52, 61, 78, 219, 342
 Levetlaus, 219, 227, 356
 Lewarde, 384, 393
 Lex Ribuariorum, 57
 Lex Salica, 57
 Liane, 28, 42, 80, 217, 219, 225, 342, 384
 Liauckama, 384
 Liauckema, 392
 Liaucourt, 384
 Liban, 282
 Liber Aureus, 202, 208
 Liber in gloria Martyrum, 179
 Liby, 349
 Liches, 384
 Lichtaard, 384
 Licques, 118, 349, 384
 Lidebourne, 384
 Lidighem, 384
 Lidlum, 384
 Lidum, 349
 Liede, 384, 392
 Liège, 23, 38, 80, 88, 91, 117, 145, 155,
 157, 158, 165, 166, 172, 175, 181, 183,
 185, 237, 238, 239, 246, 248, 249, 250,
 254, 255, 263, 265, 286, 296, 301, 304
 Liemers, 370
 Liencourt, 28, 384, 385
 Lières, 345, 349, 363, 384
 Lies, 384, 392
 Liesthorp, 342
 Liettes, 385
 Lieuse, 384
 Lieusene, 384
 Lieussent, 349, 363, 367
 Liézelle, 378
 Ligne, 384
 Ligny-les-Aire, 342
 Ligny-lez-Aire, 349, 384
 Ligny-Thilloy, 16, 220
 Ligoris, 73
 Lijsel, 217
 Lille, 3, 12, 43, 56, 78, 79, 95, 145, 151,
 188, 192, 205, 206, 207, 208, 209, 211,
 215, 216, 217, 218, 219, 221, 222, 223,
 224, 225, 226, 228, 229, 230, 232, 233,
 262, 360, 361, 362, 363, 367, 395, 396
 Lillebonne, 49
 Lillers, 42, 92, 122, 206, 222, 261
 Lilloisis, 235, 398
 Limana, 356
 Limbon, 349
 Limbourg, 68, 88, 151, 166, 239
 limes germanicus, 23, 25, 98
 Limes germanicus, 22
 Limmen, 384, 392
 Limoges, 108, 138, 142
 Limon, 349
 Limont, 16, 27, 219, 384
 Limont-Fontaine, 16, 27, 219
 Linac, 28, 80, 342
 Lincera, 220, 356
 Linde, 384
 Lindenberg, 289
 Lingen, 384, 392
 Linghem, 356, 384
 Lingiehem, 374
 Lingle, 384
 Lingon, 89, 90
 Lingones, 38, 43, 53, 220, 260
 Lingons, 34, 82, 89, 90, 91, 170
 Linhidi, 342
 Linones, 28
 Linterwic, 220, 363
 Linzeux, 220, 356, 363
 Liobomus, 152
 Lioessens, 384, 392
 Lipendale, 384
 Lipia, 220
 Lippa, 9, 80, 342
 Lippe, 119, 220, 261
 Lippenhuizen, 384
 Lippenwoude, 384
 Lippia, 28, 119, 220, 259, 261, 339, 356
 Lippiaebrunnon, 119, 220
 Lippinge, 349
 Lisbourg, 119, 220, 342, 352
 Lisbourne, 384
 Liscae, 384
 Lisiard, 192
 Lisidinon, 349
 Lisiduna, 118, 205, 349, 370
 Lissewege, 171
 Listergau, 349
 Listergaux, 349
 Litiga, 384
 Litlongest, 349
 Littens, 384, 392
 Litus Saxonicum, 28, 367, 369
 Liudger 742-809, 369
 Liudichuson, 367

- Liudinchuson, 363
 Liusna, 349
 Livre des Îles, 73
 Livre des Roues, 30
 Lobergis, 384
 Lobith, 5, 287, 401
 Loccha, 349
 Lockia, 118, 205
 Locon, 215, 218, 363
 Lodinghem, 385
 Loënga, 384, 392
 Loet, 385
 Loffna, 208, 220, 356
 Loine, 384
 Loire, 33, 34, 35, 36, 73, 75, 82, 108, 141, 155, 170, 180, 405
 Loisine, 349, 384, 385
 Loison, 349, 356
 Lokkia, 349
 Lolleburg, 384
 Lollinghem, 384
 Lollum, 384
 Lombards, 283
 Lompchen, 349
 Lompret, 16, 27, 52, 219, 342, 349
 Loneux, 155
 Longenehi, 342
 Longenes, 372
 Longerhouw, 384
 Longfossé, 28, 220, 342, 356
 Longi Pontes, 28, 220, 342
 Longni, 356
 Longremet, 384
 Longremetz, 384
 Longuenesse, 342, 363
 Longuerecque, 219, 349, 356
 Longuerecques, 384
 Longueville, 342, 349
 Longvillers, 385
 Loningheri, 363
 Lonoralaca, 349
 Looberghe, 384
 Loogracht, 345
 Loos, 216, 356
 Lopanheldi, 363
 Loppersum, 384
 Loppishem, 349
 Loquin, 118, 349
 Lorek, 349
 Lorgnies, 349
 Lorraine, 167, 175, 176, 185, 194, 280, 296
 Lorrains, 180, 186
 Lorreburen, 384
 Lorsch, 3, 116, 202, 203, 204, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 232, 234, 238, 359
 Lostebarne, 220, 349, 356, 385, 386
 Lotde, 220
 Lote, 349, 370
 Lotebarne, 385
 Lothaire, 84, 128, 131, 133, 134, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 145, 146, 152, 153, 164, 167, 168, 172, 188, 238, 256
 Lotharingie, 150, 167, 168, 181, 184, 185, 187, 188, 189, 191, 194, 296
 lotharingiens, 181, 182, 189
 Lotharingiens, 105, 180, 186
 Lottinga, 384
 Lottingazijl, 384
 Lottinghen, 220, 349, 356, 384
 Lotusa, 345
 Louches, 216, 220, 225, 349, 363, 367, 385
 Louis, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 142, 144, 145, 146, 147, 150, 151, 164, 165, 167, 180, 191, 192, 255, 262, 301, 303, 307, 319, 366
 Louis d'Outremer, 165
 Louis le Germanique, 136
 Louis le Pieux, 125, 127, 128, 129, 131, 134, 136, 137, 255, 262, 301, 303
 Louten, 385, 392
 Loutesse, 385
 Louvain, 83, 116, 156, 157, 210, 395
 Louvignies, 28, 53, 153, 156, 157, 349, 363
 Louvigny, 220
 Loveke, 345
 Lozinghem, 220
 ltium, 36
 Lucaswolde, 385
 Lucca, 283
 Luddeweer, 385
 Luddingem, 349
 Luddingwolde, 385
 Ludger, 3, 118, 345, 357, 359, 365, 366, 367, 368, 369, 394, 398, 400

- Ludingakerk, 385
 Lugdunensis, 50, 58, 71, 73
 Lugduno, 66
 Lugdunum, 28, 34, 50, 53, 61, 62, 65, 66, 68, 71, 86, 93, 99, 100, 208, 220, 259, 342, 345
 Lugdunum Batavorum, 28, 50, 61, 66, 68, 86, 93, 208, 220, 259, 342
 Lugodinum Batavorum, 50
 Lugy, 220, 349, 356, 385
 Luidem, 385, 392
 Luinjeberd, 385
 Luisi, 385
 Lula, 385, 392
 Lulinghem, 385
 Lullingas, 220, 356
 Lumbres, 28, 61, 219, 220, 342, 345, 366, 384
 Lungvillers, 385
 Lunica, 155
 Lunjeberd, 385
 Luona, 349
 Lupercus, 87
 Lupia, 28, 40, 53, 54, 92, 220, 231, 261
 Lura, 404
 Lusgosesbach, 220
 Lusy, 385
 Lutesse, 385
 Luthenwilre, 356
 Lutherburne, 356
 Lutheri, 363
 Lutjebroek, 385
 Lutjeburen, 385
 Lutjelo, 385
 Lutjewal, 385
 Lutjewijtwert, 385
 Lutkeburen, 385
 Lutkegeest, 385
 Lutkelollum, 385
 Lutkepost, 385
 Lutke-Saaxum, 385
 Lutkewier, 385
 Lutkewierum, 385
 Lutkewolde, 385
 Lutkewoude, 385
 Luvanio, 156, 157
 Luvanium, 153
 Luvigus, 220, 356
 Lux, 349, 385
 Luxembourg, 202, 239, 304, 353, 357
 Luxterhorn, 385
 Luxtertientje, 385
 Luxwoude, 385, 392
 Lyestes, 385
 Lygii, 16, 27, 220
 Lynde, 384
 Lyndulfus, 168
 Lyon, 33, 34, 50, 53, 58, 71, 91, 123, 124, 146
 Lyons, 385, 392
 Lys, 28, 32, 33, 38, 40, 56, 57, 75, 80, 82, 83, 119, 139, 145, 148, 170, 210, 213, 217, 219, 220, 226, 230, 231, 259, 261, 339, 342, 345, 347, 349, 356, 363, 384
 Lysel, 363, 381
 Lytshuizen, 385
 Lyzel, 145, 217
 Maacotidis, 71
 Maanburen, 385
 Maandra, 220
 Maarhuisen, 385
 Maarsch, 385, 392
 Maarslag, 385
 Maasgouw, 129
 Maastricht, 88, 91, 117, 146, 159, 185, 247, 249, 255, 263, 264, 265, 273
 Machonvillare, 220
 Macquinghem, 385
 Macquinghen, 122, 220, 342, 356
 Macteshem, 349
 Madeux, 349
 Madick, 349
 Madua, 349
 Maencac, 385
 Magancia, 342
 Magdebourg, 80, 117
 Magedaburg, 122
 Magedoburg, 342
 Magnicourt-en-Comté, 220
 Maguntia, 78, 79, 220
 Maguntiacum, 99
 Maia, 279, 281, 282
 Main, 408
 Maing, 58, 79, 220, 342, 356
 Mainthes, 385
 Mainvillers, 78, 96, 97, 98, 99, 126, 403, 404
 Mainvilliers, 79
 Maiorianus, 75
 Maire, 385

- Makkinga, 385, 392
 Makkum, 385
 Malberc, 220
 Malbrecq, 220
 Malmédy, 157
 Mamert, 385, 392
 Mames, 385
 Mametz, 212, 221, 385
 Manari, 363
 Manaricium, 220
 Mandern, 404
 Manderscheider Leen, 318
 Manighen-Wimille, 221
 Manihen, 363
 Manimi, 16, 27, 220
 Manin, 16, 220, 363
 Maningahem, 372
 Maningham, 220, 356, 385
 Maninghen, 363
 Mannariacum, 68
 Mannaricio, 66
 Mannaricium, 28, 66, 67, 68, 227, 342
 Mannaricum, 51
 Mannay, 363
 Mannegen, 356
 Manneville, 100, 344
 Mannheim, 321
 Mannigsen, 372
 Manning, 372
 Manninghen, 139
 Mans, 119, 179
 Mantgum, 385
 Maquétra, 349, 380
 Maquila, 220
 Marandi, 349
 Marant, 349
 Mararmanis, 51, 220
 Marca, 356
 Marcellinianum, 172
 Marcha, 342
 Marchais, 385
 Marches, 385
 Marcheville, 172
 Marchiennes, 16, 27, 28, 42, 43, 52, 89,
 221, 343
 Marcianus, 57, 58
 Marcis, 28
 Marck, 27, 28, 135, 221, 231, 260, 343,
 349, 356, 385
 Marcodurum, 88, 101, 342
 Marcoing, 100, 342
 Marcomagum, 100
 Marcomagus, 101
 Marcomanni, 16, 27, 220, 343
 Marconne, 16, 27, 220, 343
 Marcq, 10, 207, 342, 356
 Mare Germanicum, 8
 Marene, 385
 Mares, 385
 Marest, 349, 385
 Maresville, 221
 Marguerite, 287
 Marguerithe, 174, 190
 Mariken van Nieuweghen, 333
 Mariken van Nimwegen, 293
 Marinus, 165
 Marithaime, 349
 Mark, 319, 385
 Markene, 385
 Markenes, 349
 Marklo, 118, 345, 370, 394
 Markttoren, 302
 Marles, 378, 390
 Marne, 10, 18, 35, 37, 39, 42, 43, 50, 56,
 75, 79, 82, 107, 145, 170, 177, 184, 208,
 213, 220, 229
 Marneffe, 69
 Marnes, 349
 Maroeuil, 385
 Marpent, 101
 Marquais, 385
 Marque, 360
 Marques, 385
 Marquette, 385, 392
 Marquion, 176
 Marquise, 15, 206, 215, 217, 220, 221,
 222, 223, 224, 228, 229, 362, 365, 367,
 368
 Marren, 385
 Marrum, 385, 394
 Marsaci, 28, 42, 43, 89, 221, 231, 260
 Marsati, 343
 Marseille, 33, 53, 54, 143, 213
 Marsi, 10, 27, 221, 343
 Marsigni, 16, 27, 52, 343
 Marsna, 349
 Marssum, 385, 392
 Marsum, 349, 356, 370, 385
 Martfelde, 221, 227
 Marthes, 221

- Martres, 221
 Maruel, 385
 Marum, 385
 Marvilde, 221, 223
 Marwird, 385
 Masalandum, 349
 Masamuthon, 349
 Maseka, 385
 Masscheroen, 333
 Massilia, 53
 Mastaing, 27, 70, 71, 221, 231, 260, 343
 Matellione, 28
 Matellionem, 78
 Matilone, 61, 221, 343
 Matringa, 221, 356
 Matringhem, 356
 Matringhen, 221
 Mattelione, 78
 Mattelionem, 79
 Mattiaci, 13, 27, 70, 221, 231, 260, 343
 Mattiacum, 71, 229
 Mattium, 61
 Maubeuge, 95, 101, 208, 214, 224
 Maubreucq, 220
 Maureium, 172
 Maurik, 67, 220
 Maurungani, 28, 81
 Maximilien, 307, 315
 Maximilien II, 307
 Mayen, 160
 Mayence, 23, 51, 73, 79, 80, 87, 88, 89,
 90, 93, 94, 97, 98, 99, 101, 114, 117,
 124, 126, 140, 165, 180, 254, 255, 298,
 403, 404
 Mazinghem, 221
 Mazinghen, 349, 356
 Meaux, 49
 Mechernich, 62
 Meckela, 220
 Meckele, 356
 Mecquignies, 349
 Medardus, 107, 108
 Medemblik, 385
 Medemolaca, 349
 Medens, 385
 Medent, 385, 392
 Mederiacum, 69, 100
 Mediavilla, 385
 Mediolano, 69, 100, 221
 Mediolanum, 28, 49, 52, 53
 Mediolaum, 344
 Mediomatrici, 37, 38, 39, 43
 Méditerranée, 33, 34, 53, 78, 282
 Medona, 221, 356
 Meduanto, 62
 Medwert, 385
 Meedhuizen, 385
 Meedster-Griede, 385
 Meere, 217, 385
 Meerhuizen, 385
 Meershuizen, 385
 Meeuwissen, 236
 Mégange, 356
 Meginense, 356
 Meginensis, 356
 Meginhard, 147
 Meginhardeswich, 221, 229
 Meginhardi, 139, 229
 Meginum, 356
 Meinardus, 246, 265
 Meinhardus, 238, 265
 Meinwerc, 184
 Meipoort, 330
 Meisnil, 386
 Mela, 9, 40, 41
 Melchert, 402
 Meldick, 349
 Melenbach, 360, 364
 Melenhem, 361, 363
 Melis Stoke, 295
 Melnaco, 152
 Memert, 385
 Menaldum, 385
 Menapia, 57, 221
 Ménapiens, 83, 130, 139, 142, 148, 150,
 209, 211, 221, 232
 Menapii, 13, 14, 28, 36, 37, 43, 51, 71, 88,
 221, 231, 232, 233, 259, 260, 344
 Menca, 385
 Mencas, 385
 Menethinna, 363
 Menkeweer, 385
 Menneville, 363, 385
 Menneweer, 385
 Menolvingahem, 385
 Menti, 385
 Mentque-Nortbécourt, 363, 385
 Menty, 344, 365, 385
 Mer Britannique, 33, 75, 193
 Mer du Nord, 9, 26, 40, 223, 270

- Mer gauloise, 53
 Mer Noire, 9
 Mer Pontique, 8, 9
 Mer Thyrénienne, 78
 Merchishem, 349
 Merckeghem, 222
 Merck-Saint-Liévin, 345, 394
 Mercure, 282
 Merdens, 385
 Mereweda, 174
 Merica, 62
 Meriwida, 369
 Meriwido, 171, 175, 370
 Merkeghem, 349
 Merl, 160
 Mermerdinga, 221, 356
 Mérovingiens, 112, 180, 301
 Mers, 170, 174, 385
 Mersvelde, 184
 Merum, 385, 392
 Mervada, 344
 Merville, 28, 51, 66, 67, 68, 100, 213, 220, 221, 223, 227, 342
 Merwede, 171, 174, 175, 176, 264, 370, 395
 Merweede, 271
 Merzig, 404
 Mesbrecourt, 172
 Meskewier, 385
 Meteca, 385
 Métèque, 385
 Metganis villa, 172
 Metheca, 385
 Methensis, 356
 Methringen, 356
 Methuizen, 385
 Metslawier, 385
 Mettensis, 179
 Metz, 9, 37, 38, 43, 51, 79, 90, 95, 96, 97, 99, 100, 152, 165, 166, 173, 179, 185, 228, 255, 295, 395, 403, 404
 Meulestroom, 130, 271, 364
 Meuse, 9, 10, 13, 27, 29, 38, 40, 42, 62, 75, 76, 79, 82, 88, 90, 91, 126, 129, 135, 145, 146, 150, 151, 156, 158, 159, 170, 174, 175, 212, 213, 221, 222, 235, 250, 261, 267, 271, 277, 344, 402, 408
 Meyerus, 171
 Miannay, 152
 Middelbert, 385
 Middelburg, 345
 Middellie, 385, 392
 Middelstum, 385
 Midhallum, 385
 Midhuizen, 385
 Midleca, 356, 385
 Midlum, 385
 Midningi, 221, 363
 Midochi, 356
 Midsland, 385
 Midulfulli, 344
 Midwolde, 385
 Midwoud, 385
 Mieden, 385
 Miedum, 385
 Mieke Breij, 113
 Mijzen, 386, 392
 Milan, 123, 124, 135
 Mildenburg, 372
 Milembert, 364, 385
 Milenbach, 364
 Milenberg, 372
 Millam, 145
 Millem, 372
 Millenberg, 385
 Millinga, 221
 Millingi, 356
 Millonfosse, 221, 356
 Mimigernaford, 345, 365
 Mimthum, 365
 Minaricium, 67, 100
 Minda, 157, 344
 Minden, 117, 165
 mines de fer, 16
 Mingoval, 345, 365
 ministériaux, 113, 318, 328
 Minnertsge, 385
 Minneville, 385
 Miraumont, 385, 386
 Mirdum, 385
 Mirns, 385
 Miromons, 385, 386
 Mirwidu, 176
 Missala, 202
 missi dominici, 127, 141, 262
 Mithilburgenses, 345
 Mithogowe, 356
 Mocke, 385
 Mockema, 385, 392
 Mocontiacum, 51

- Mocoroth, 118, 349
 Modène, 247
 Moenen, 2, 333, 334, 335, 336, 337, 338
 Moenis, 40
 Moenus, 9, 13, 27
 Moesi, 73
 Moesica, 10
 Moeze, 42, 135, 221
 Mogontiaco, 95, 96, 98, 404
 Mogontiacus, 58
 Moignelée, 28, 52, 69, 221
 Moignet, 180
 Molinghem, 356
 Momanes, 254
 Momignies, 99
 monastère de Bethlehem, 280
 monastère de Dée, 138, 142
 monastère de Saint Ghislain, 167
 monastère de Saint Pierre, 140
 monastère de Saint-Eloi, 168
 monastère de Saint-Ghislain, 186
 monastère de Saint-Michel, 158
 monastère de Saint-Stéphane, 129, 141
 monastère de Saint-Vanne, 173
 Monasteria Sanctas, 176, 264
 Moneburen, 385
 Monekebure, 385
 Mongotiacum, 403
 Monicesloc, 221, 365
 Monnecove, 221, 365, 386, 395
 Monnequebure, 385
 Monneron, 356
 Monneville, 221, 365
 Mons, 28, 79, 101, 190, 209, 221, 229,
 234, 344, 385
 Mons Taunus, 28, 221, 344
 Monseburen, 385
 Mont des Cats, 13, 14, 15, 27, 35, 39, 42,
 52, 56, 75, 76, 89, 143, 342
 Mont des Teutins, 15
 Mont Joux, 34
 Mont Sainte-Odile, 145
 Montagne-du-Nord, 40
 Montaigu, 356
 Montanus, 88
 Mont-des-Cats, 207, 211, 217, 231, 260,
 342
 Montdidier, 27, 62, 206, 216, 340
 Montefiascone, 239
 Montem Brisiacum, 98, 99
 Montereau-Faut-Yonne, 49
 Monteux, 172
 Montigny, 28, 221, 344
 Montis, 221
 Mont-Lambert, 376
 Montreuil, 22, 38, 146, 193, 207, 208, 209,
 210, 211, 218, 223, 225, 226, 227, 228,
 229, 230, 361, 362, 363, 366, 368
 Montsorel, 388
 Monulfus, 185
 Monumenta Germanica, 105, 106, 109,
 140, 163, 165, 173, 176, 181, 182, 183,
 192, 195, 252, 263
 MONUMENTA GERMANICA, 31
 Monumenti, 190
 Monuments Historiques, 281
 Morainvillers, 177
 Moravie, 12, 202
 Morenchies, 356
 Moretus, 59
 Moriaucourt, 221, 356
 Morige, 385, 392
 Morigehem, 385
 Morimarisca, 28, 42
 Morin, 65, 258
 Morinesbrunnon, 356
 Moringhem, 173, 228, 361
 Moringhen, 385
 Morini, 13, 18, 28, 32, 36, 37, 39, 40, 42,
 43, 44, 50, 51, 58, 71, 72, 81, 88, 107,
 208, 209, 220, 221, 232, 233, 259, 260,
 344
 Morinie, 143, 221
 Morins, 18, 28, 32, 58, 83, 209, 220, 221,
 231, 259
 Morra, 385, 392
 Morry, 385
 Mory, 172, 385
 Mosa, 13, 38, 42, 50, 51, 62, 75, 92, 135,
 146, 221, 255, 385
 Moselle, 76, 91, 92, 121, 157, 175, 202,
 213, 228, 249, 261, 265, 267, 355, 385
 Moslains, 349
 Mottehault, 118, 349
 Mouchy-Cayeux, 362, 365
 Moulle, 218, 365
 Mouzon, 165, 173
 Moyecques, 385
 Moyen, 9, 20, 27, 30, 31, 36, 41, 62, 280,
 283

- Moyenneville, 221, 356, 363, 385
 Muchterstraat, 331
 muda, 385
 Muda, 385
 Mulenegia, 362, 365
 Mulnaim, 356
 Muloterie, 365
 Multeri, 365
 Munderchinga, 356
 Munna, 162, 175, 231, 264, 386, 395
 MUNNA, 131
 Munnekeburen, 386
 Munnekei, 386, 392
 Munneketil, 386
 Munnekezijl, 386
 Munnio, 386
 Munster, 116, 117, 239, 286, 298, 303,
 318, 397
 Münster, 3, 165, 275, 277, 357, 358, 359,
 365, 369
 Mur de Barberousse, 318
 Murirato, 221, 356
 Mythe van de Noormannen in Nederland,
 103, 163
 N. Arts, 234
 Naarderburen, 386
 Nabringhen, 16, 27, 216, 356
 Naharvales, 16, 221
 Naiz-aux-Forges, 51
 Namur, 158, 215
 Nansum, 386
 Nantes, 49, 138, 141, 157
 Nantherius, 123
 Nantispons, 386
 Nantois, 356
 Nantuates, 38, 39
 Narbo, 53
 Narbonensis Prima, 73
 Narbonensis Secunda, 73
 Narbonesia, 58
 Narbonnaise, 34, 49, 115
 Narbonne, 33, 34, 53, 58, 71
 Nard, 386
 Naristi, 16, 27, 222
 Nasium, 51
 Nathneim, 356
 NATURALES QUAESTIONES, 9
 NATURALIS HISTORIA, 10
 Navalía, 28, 52, 69, 92, 93, 222, 231, 261,
 344
 Nave, 28, 52, 92, 93, 222, 231, 261, 344
 Neck, 386, 392
 Neckar, 222
 Necque, 386
 Néden, 386
 Nedercassel, 173
 Nederhorst, 369
 Nederkassel, 146
 Nederland in den Romeinschen tijd, 19,
 23, 45
 Nederlands Archievenblad, 201, 235, 236,
 252
 Nederrijn, 271
 Nedervurdhi, 222, 365
 Nedon, 356
 Neerbosch, 319
 Neilette, 386
 Nemausus, 53
 Nemetac, 405
 Nemetaco, 62, 222
 Nemetacum, 67, 100, 143, 222
 Nemetes, 27, 43, 231, 344
 Nemeti, 13, 39
 Nempont-St. Fermin, 386
 Neomaga, 132, 133
 Neomagi, 187, 278
 Neomagio, 278
 Neomagum, 180, 188, 189
 Neomagus, 105, 111, 112, 169, 188, 189,
 242, 255, 278, 296
 Néron, 15, 86
 Nerschina, 222
 Nerteriani, 28, 52, 222
 Nerthus, 16
 Nerviens, 13
 Nervii, 15, 27, 37, 43, 51, 70, 72, 87, 88,
 89, 90, 91, 222, 231, 260, 344
 Nes, 386, 392
 Nesle, 180, 349
 Nesles, 349
 Nesse, 349, 386
 Nessergouw, 386
 Nesseshort, 349
 Netz, 386
 Neuféglise, 390
 Neulay, 386
 Neumaga, 121, 133, 159, 160
 Neumage, 246, 265

- Neumagen, 53, 99, 100, 114, 160, 189,
238, 239, 244, 246, 247, 248, 249, 265,
266, 286
- Neumago, 113, 114, 184, 188, 261
- Neumagus, 166
- Neumaia, 2, 105, 164, 238, 250, 251, 265,
271, 272, 278, 279, 281, 282, 283, 285,
330
- Neumarkt, 239
- Neuna, 368
- Neurenberg, 239, 310, 325, 326
- Neuss, 62, 66, 68, 78, 88, 89, 90, 91, 92,
93, 143, 157, 178, 222, 249, 252, 265,
287
- Neussium, 143, 178
- Neustadt, 104, 125, 239, 244, 245
- Neustrie, 75, 80, 110, 125, 141, 180, 203
- Neuve-Chapelle, 347
- Neuville, 155, 239, 241, 246, 249, 250,
263, 265, 266, 386, 404
- Neuville-en-Condroz, 155, 239, 241, 246,
249, 250, 263, 265, 266
- Neuvireuil, 16, 27, 221
- Neuwiller-lès-Saverne, 97, 98, 99
- Niaviula, 386
- Niawier, 386
- Nicolas, 2, 119, 248, 253, 254, 272, 273,
274, 280, 281, 283, 284, 285, 287, 289,
290, 291, 292, 293, 298, 326, 329, 330,
332, 385, 408
- Niedon, 386
- Niehove, 386
- Niel, 296
- Niele, 356
- Nieles, 390
- Niella, 386
- Nielles, 131, 222, 356, 365, 386, 390
- Niellula, 386
- Nienhuis, 386
- Nienna, 386
- Niergnies, 28, 52, 222
- Nieulay, 137
- Nieuport, 142, 143
- Nieuwe Maas, 271
- Nieuwe Meerwede, 271
- Nieuwe Waterweg, 271
- Nieuwen Bierendyck, 271
- Nievalstein, 408
- Nievenheim, 365
- Niewenna, 137
- Nifterlaca, 118, 349, 359, 361, 362, 365,
367
- Nigropullo, 28, 61, 101, 222, 344
- Nigrum Fluvium, 28, 222, 344
- Nijelamer, 386
- Nijmeegs Legerboek, 314
- Nijmegen, 6, 7, 48, 102, 103, 235, 237,
242, 258, 269, 293, 294, 309, 317, 319,
408, 411
- Nimago, 157
- Nimagum, 191
- Nimègue, 2, 4, 6, 7, 8, 11, 20, 21, 25, 29,
31, 48, 54, 56, 58, 60, 63, 64, 65, 68, 78,
82, 84, 86, 92, 94, 97, 98, 101, 102, 103,
104, 105, 106, 108, 109, 112, 113, 114,
115, 116, 117, 119, 120, 121, 123, 124,
125, 126, 127, 128, 129, 131, 133, 135,
136, 137, 140, 144, 147, 148, 149, 151,
155, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163,
165, 166, 169, 172, 173, 176, 178, 179,
180, 181, 182, 183, 185, 186, 187, 188,
189, 191, 192, 193, 195, 196, 197, 198,
199, 200, 201, 204, 207, 209, 216, 228,
230, 231, 232, 233, 235, 236, 237, 238,
239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246,
247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254,
255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262,
263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270,
271, 272, 273, 274, 275, 278, 279, 280,
281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288,
289, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 298,
299, 300, 301, 302, 304, 305, 306, 307,
308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315,
316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323,
324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331,
332, 333, 334, 337, 339, 370, 371, 395,
400, 401, 403, 408, 411
- Nîmes, 53
- Ningles, 384
- Ninttaci, 29, 62, 222
- Niol, 222, 229
- Nistricus, 80
- Nithardus, 185
- Nitro, 356
- Niumacum, 166
- Niumaga, 105, 115, 116, 117, 121, 122,
123, 125, 127, 128, 132, 134, 147, 148,
155, 163, 166, 181, 261, 263
- Niumago, 132, 134, 184, 187, 239, 278,
349

- Niumagon, 169, 176, 185
 Niumagum, 119, 176
 Niumagun, 119, 120, 174
 Niutlo, 365
 Nivanheim, 363, 365
 Nivenem, 365
 Niwimagum, 133
 Nocdac, 80, 222, 344
 Noeomagus, 50, 53
 Noeux, 16, 27, 29, 78, 79, 222, 258, 344, 365, 386
 Noeux-Lès-Auxi, 222
 Noion, 111, 112, 128, 262
 Noir, 28, 222, 344, 349, 386, 400
 Noirbernes, 386
 Noircarmes, 349
 Noires Terres, 28, 61, 344
 Noires-Terres, 222
 Noirmal, 349
 Noirmoutier, 142
 Noirwal, 386
 Noita, 29, 78, 79, 80, 222, 258, 260, 344
 Noizy-le-Comte, 29, 62, 222
 Nomain, 222, 356
 Nommero, 222
 Nonmodoca, 143, 222, 262, 344
 Nonnenstraat, 291, 330
 Noorderburen, 386
 Noordgouw, 222, 232, 361
 Noordhorn, 386
 Noordpeene, 222
 Noordwolde, 386
 Nordalbingi, 344
 Nordausques, 222, 230, 344, 349, 386
 Nord-Brabant, 210
 Nordendi, 345
 Nordgoe, 345
 Nordhem, 372
 Nordhornon, 365
 Nordhusum, 372
 Norditi, 344
 Nordmora, 222, 365
 Nordosquavi, 222
 Nordosquavos, 344
 Nordostrachia, 81, 344, 366
 Noreuil, 222
 Normandie, 28, 80, 81, 125, 126, 141, 153, 184, 191, 260, 280
 Normandië, 342
 Normands, 3, 24, 81, 103, 120, 121, 122, 123, 125, 126, 128, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 168, 178, 186, 189, 196, 197, 201, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 215, 217, 221, 222, 223, 225, 226, 227, 255, 256, 261, 262, 263, 277, 299, 347, 357, 359, 366, 397
 Norrent-Fontes, 222, 349, 365
 Norritsveld, 386
 Nortbernes, 386
 Nortbois, 386
 Nortergo, 361, 366
 Northanheri, 349
 Northgo, 365
 Northgouw, 138
 Northot, 386
 Northout, 344, 345, 349, 365, 386
 Northuianti, 365
 Northumbriens, 122, 123
 Nortkerque, 9, 118, 349, 352
 Nortthueanti, 365
 Nortwalde, 349
 Norvège, 126, 226
 Nosolo, 365
 Nouart, 29, 56, 222, 344
 Noulette, 365, 380
 Noumaia, 238
 Nouvelle-Eglise, 383, 390
 Novion, 29, 62, 79, 222, 344
 Novarii, 29, 56, 222, 344
 Novellara, 247
 Novellare, 128, 262, 265
 Novempopulania, 73
 Novempopulorum, 58
 Novesia, 344
 Novesio, 62, 66, 68, 78, 79, 95, 101, 222
 Novesium, 29, 99, 222, 344
 Novimagenses, 278
 Novimagienses, 278
 Novimagii, 169, 278, 279
 Novimaggio, 278, 279
 Novimagium, 254, 278
 Novimago, 168, 186, 278, 279
 Novimagum, 278, 279
 Novimaium, 278, 279
 Noviomata, 142, 157, 158
 Noviomaco, 157

- Noviomagense, 122, 278
 Noviomagensi, 286
 Noviomagensis, 137, 165, 181
 Noviomagi, 95, 127, 239, 278, 285
 Noviomaginse, 110
 Noviomagio, 278
 Noviomago, 105, 114, 116, 125, 147, 169, 173, 174, 175, 196, 249, 261, 263, 278, 295
 Noviomagum, 98, 99, 100, 125, 172, 244, 245, 278, 286
 Noviomagus, 3, 5, 6, 7, 20, 29, 30, 54, 58, 60, 61, 62, 63, 70, 71, 78, 79, 82, 84, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 99, 101, 103, 104, 105, 107, 108, 109, 111, 112, 114, 115, 116, 119, 120, 121, 122, 123, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 133, 134, 135, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 155, 156, 157, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 167, 170, 172, 174, 176, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 189, 190, 191, 192, 193, 195, 196, 197, 198, 204, 213, 215, 222, 227, 229, 230, 231, 237, 238, 239, 244, 245, 246, 247, 248, 251, 252, 254, 256, 257, 258, 259, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 270, 271, 272, 278, 279, 281, 283, 285, 286, 289, 295, 298, 299, 300, 302, 321, 322, 323, 333, 337, 344, 403, 404, 407
 Noviomense, 110, 137, 145, 180
 Noviomensi, 158
 Noviomensis, 137, 145, 165, 169, 181
 Noviomi, 168, 183
 Noviomica, 109
 Noviomio, 108, 110, 141, 156, 168
 Noviomus, 105, 107, 109, 110, 112, 119, 124, 127, 129, 143, 160, 163, 164, 167, 168, 181, 183, 191, 192, 193, 264, 265, 267, 279
 Noyelle, 222
 Noyelles, 208, 222, 365
 Noyelles-Vion, 208
 Noyon, 1, 2, 3, 4, 6, 20, 29, 30, 43, 48, 50, 61, 62, 63, 70, 71, 79, 84, 95, 96, 97, 101, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 172, 173, 174, 175, 176, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 195, 196, 197, 198, 200, 203, 207, 209, 211, 226, 229, 235, 236, 237, 238, 243, 244, 252, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 272, 273, 278, 279, 280, 281, 289, 295, 298, 300, 302, 322, 326, 327, 332, 337, 338, 344, 349, 371, 403, 404, 405, 407, 411
 Nuazefelde, 349
 Nuimaga, 158
 Nuimagum, 170
 Nuis, 386, 392
 Nuithones, 16, 27, 79, 222, 258
 Numaga, 47, 105, 163, 172, 177, 192, 193, 238, 246, 250, 258, 265, 266, 279
 Numage, 238, 246, 247, 249, 250, 251, 252, 265, 278, 279
 Numagen, 250, 278
 Numagie, 248
 Numago, 247, 249, 265
 Numagum, 278
 Numaia, 240, 241
 Numege, 239
 Nunmagen, 279
 Nuomera, 356
 Nuomere, 222
 Nuuz, 386
 Nuvimago, 170, 184
 Nuwemagen, 248, 286
 Nymegen, 251, 252, 265, 278, 279
 Obbinghem, 219, 222, 363, 365
 Obergum, 386
 Oberwesel, 78
 Oblinghem, 219, 222, 365, 374, 386
 Obrinca, 29, 51, 53, 58
 Ocanni, 365
 Occitanie, 73
 Océan, 8, 9, 10, 12, 14, 15, 16, 27, 32, 33, 34, 35, 36, 38, 39, 40, 42, 43, 50, 53, 58, 71, 73, 75, 76, 78, 80, 81, 82, 83, 87, 92, 115, 130, 139, 140, 223, 344, 345
 Océan Atlantique, 9, 12, 15, 32, 38, 40, 43, 58, 75, 76, 78, 80, 81, 82, 83, 87, 115, 139, 140, 223, 344
 Océan occidental, 75, 345
 Oceanus Germanicus, 8

- Ochtezeele, 13, 16, 18, 27, 223
 Odacrus, 158
 Odarwic, 213, 223
 Odeheimero, 223
 Odelric, 167
 Odelricus, 141
 Odigmore, 223, 365
 Odinga, 356
 Odinkerka, 386
 Odo, 164
 Odometz, 223
 Oduiz, 164
 Odulphus, 345
 Oediger, 177
 Oele, 386, 392
 Oenkerk, 386
 Offekerque, 381
 Officinus, 223, 356
 Offin, 223, 228, 356, 357
 Offingawier, 386
 Offinghehem, 386
 Offrethun, 349, 357, 391
 Ohain, 95, 98, 99
 Oignies, 377
 Oiry, 51
 Oise, 10, 18, 29, 32, 38, 44, 56, 57, 75, 82,
 83, 97, 107, 108, 110, 114, 115, 124,
 133, 134, 135, 139, 142, 147, 148, 150,
 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158,
 159, 170, 171, 177, 190, 192, 206, 210,
 212, 216, 218, 223, 224, 229, 263, 340,
 341, 344, 404, 405
 Oldeboorn, 386
 Oldehove, 386
 Oldelamer, 386
 Oldemirdum, 385
 Oldenhove, 386
 Oldenzaal, 346
 Oldenzeel, 386
 Oldenzijl, 386
 Oldephaert, 386, 392
 Oldervic, 386
 Olderwic, 386
 Oldijk, 386
 Oldorp, 386
 Oldriver, 386
 Oldsum, 372
 Olehem, 372
 Olhain, 349, 363, 377, 381, 382, 386, 389,
 390
 Olhaing, 377
 Ollehain, 386
 Ollehem, 386, 389
 Ombriga, 356
 Onderwierum, 390
 Onnaing, 214, 218
 Onsta, 386, 392
 Onstwedde, 386
 Onval, 386, 393
 Onvaux, 386
 Oorkondenboek, 166, 235, 238, 244, 248,
 249, 250, 355, 359
 Oosterbant, 365
 Oosterbierum, 375, 386
 Oosterboorn, 386
 Oosterburen, 386
 Oosterend, 386
 Oostergo, 7, 43, 138, 230, 259, 262, 365,
 368, 370, 386, 393, 400
 Oosterleek, 386
 Oosterlittens, 386
 Oosternieland, 386
 Oosterwierum, 386
 Oosterwijdwerd, 386
 Oosterwolde, 386
 Oostinge, 386, 393
 Oostmahorn, 386
 Oostrum, 386
 Oostwold, 386
 Oostzingerland, 386
 Ooypolder, 334
 Opeinde, 380
 Ophem, 372, 386
 Ophove, 386
 Oppehove, 386
 Oppenheim, 298
 Oppenhuizen, 386
 Opperburen, 386
 Opperman, 346
 Oppidum Batavorum, 29, 86, 91, 93, 208,
 223, 270, 321
 Oppy, 345, 346, 381, 389
 Opwierde, 386
 Orchies, 95, 100, 345
 Orcynia, 39
 Ording, 372
 Ordinghem, 372
 Ordorp, 345
 Orelo, 365
 Oressoother, 346

- Orham, 344
 orientation sur l'ouest, 3, 8, 9, 26, 30, 33,
 34, 45, 46, 47, 48, 52, 54, 81, 82, 115,
 126, 223, 260, 261, 272, 277, 366
 Origiacum, 51
 Orléans, 49, 107, 127, 138, 141, 142
 Orne, 95
 Orose, 5, 9, 39, 71, 72, 83, 137, 260
 Orschies, 346
 Orsinval, 368
 Ortemont, 51
 Ortinon, 223, 227
 Orville, 382
 Osbragtteshem, 349
 Osfrithem, 349
 Osgeresgest, 349
 Osi, 13, 16, 27, 223
 Osingahuizen, 386
 Oslem, 218, 349
 Osnabrück, 165, 239
 Ossewilre, 223, 356
 Ostar, 346
 Ostarburghum, 349
 Ostehove, 386
 Osterbac, 349
 Osterban, 212
 Osterel, 386
 Ostergo, 222, 223, 226, 360, 365, 367
 Ostermaisnil, 386
 Osterol, 227
 Ostfali, 344
 Osthem, 386, 393
 Osthove, 386
 Ostia Reni, 346
 Ostingahem, 386
 Ostove, 386
 Ostracha, 346
 Ostrachia, 43, 81, 202, 212, 223, 232, 259,
 260, 262, 357, 365, 368, 370, 393
 Ostracia, 138
 Ostrehove, 349, 356, 389
 Ostrel, 386
 Ostrevant, 43, 81, 100, 136, 138, 202, 212,
 221, 223, 226, 230, 232, 262, 340, 344,
 345, 346, 357, 365, 368, 386
 Ostrevent, 42
 Ostreville, 349, 386, 387
 Ostrewic, 386
 Ostrove, 386
 Ostroville, 386, 387
 Ostruich, 386
 Oszuwilre, 356
 Oterdum, 386
 Oterleek, 386
 Otersem, 349
 Othon, 86
 Otringas, 223, 356
 Ottarloun, 366
 Ottengas, 289, 331
 Otto, 104, 176, 239, 240, 242, 244, 246,
 248, 254, 255, 257, 265, 282, 298
 Otto von Freising, 104, 244, 257
 Otton, 80, 155, 164, 165, 166, 167, 168,
 169, 234, 238, 250, 251, 252, 253, 256,
 264, 286, 287, 289, 293, 299, 303, 307,
 318, 330, 331, 332
 Otton 1^{er}, 155, 164, 165, 166, 167
 Otton de Gueldre, 287, 289, 330, 331
 Otton II, 80, 167, 252, 256, 287
 Otton III, 234
 Ottons, 116, 137, 159, 169, 263
 Ouacre, 344
 Oudaing, 386
 Oude Maas, 271
 Oude Waag, 330
 Oudega, 386, 393
 Oudehaske, 386
 Oudemirdum, 386
 Oudemvert, 386
 Oudenburg, 171
 Oudenheim, 386
 Oudenhove, 386
 Oudenq, 387
 Oudeschoot, 386
 Oudewierden, 387
 Oudezeele, 178, 346
 Oud-Gest, 387
 Oudkerk, 387
 Oudwoude, 387
 Ouest-Mont, 361, 368
 Oultrau, 389
 Ourton, 218, 223, 352, 366, 389
 Ousseke, 386
 Oust, 213, 349
 Oust-Marest, 213
 Outerval, 389
 Outinges, 386
 Outreau, 212, 352, 361, 363, 364, 386, 389
 Outrebois, 223, 356
 Outrehove, 389

- Outreliaue, 386
 Outreval, 389
 Ouvencourt, 387
 Ouve-Wirquin, 218, 349, 356
 Ouvrehem, 352
 Ouvringhem, 386
 Ouwster-Hille, 393
 Ouwster-Hole, 387
 Overasselt, 225, 299
 Overburen, 387
 Overijssel, 369, 397
 Overschild, 388
 Oxelaëre, 18, 27, 223, 372, 387
 Oxele, 387
 Oxiones, 18, 27, 223
 Oxmiso, 29
 Oxwert, 387, 393
 Oyes, 382
 Paddepoel, 384, 387
 Paderborn, 21, 116, 165, 166, 174, 184, 223
 Padrabrunna, 116, 261
 Padrabrunnon, 223
 Paesens, 393
 Paessens, 387
 pago Isloi, 207, 226, 230
 Pagus Hisloi, 363
 pagus Isloi, 202, 363, 369
 pagus Renensis, 202, 215, 219, 223
 Painchtun, 387
 Palaiseau, 170, 264
 Palathii, 170, 264
 Palestine, 280, 282
 Palethe, 223
 Panégyrique, 56
 Pannoni, 8, 58
 Pannonia, 10, 13, 126
 pape Jean XV, 169
 Pape Jean XV, 168
 Pape Léon III, 254
 Pape Serge, 20
 Parenty, 361
 Paris, 5, 49, 105, 108, 109, 131, 137, 138, 141, 142, 143, 155, 190, 195, 196, 407
 Parisiorum Lucotecia, 49
 Parme, 128
 parochia, 387
 Parrega, 387
 Parthi, 12
 Pascau, 387
 Pas-de-Gay, 387
 Passau, 165, 223
 Patabus, 223, 405
 Patavia, 20, 29, 54, 58, 61, 62, 63, 64, 75, 78, 84, 202, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 226, 227, 229, 271, 272
 Pataviensis, 346
 Pate, 387
 Paterbrunna, 344
 Pathem, 349
 Patribrunna, 116
 Patriotes, 317
 Patrisbrunna, 133
 Patrologia Latina, 106
 Pay, 372
 Pays de l'Alleu, 194
 Pays de Langle, 381, 382, 384
 Pays-Bas, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 52, 54, 56, 57, 58, 60, 62, 64, 65, 68, 69, 70, 71, 73, 77, 80, 81, 84, 88, 92, 93, 94, 95, 98, 100, 101, 102, 103, 104, 108, 113, 126, 127, 129, 135, 138, 146, 148, 149, 154, 161, 162, 163, 164, 167, 173, 182, 196, 199, 201, 203, 204, 205, 213, 214, 221, 222, 223, 224, 225, 227, 229, 230, 231, 232, 235, 236, 254, 257, 258, 259, 260, 263, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 275, 277, 281, 284, 295, 296, 300, 308, 309, 316, 321, 336, 339, 345, 346, 352, 357, 358, 365, 366, 369, 370, 371, 373, 393, 395, 397, 398, 400, 401, 405, 411
 Paysen, 372
 Peins, 387, 393
 Pekela, 387, 393
 Penin, 209
 Pénin, 356
 Peninse, 356
 Pennines, 71
 Peperga, 387, 393
 Pépin, 112, 131, 137, 210, 301, 339, 353
 Pepingen, 223
 Pépinides, 23, 129, 155, 162, 253, 262, 291, 339
 Peplinge, 387
 Péquigny, 387
 Peregrinus, 176

- Pernaco, 62
 Pernes, 177
 Perniciacum, 67, 100
 Péronne, 97, 150
 Perribeci, 366
 Perse, 73, 282
 Petri, 21, 129
 Petribrunna, 116, 344
 Petronelle, 346
 Petten, 387, 393
 Peucini, 17, 27, 42, 223, 344
 Peuplingues, 223, 349, 356, 387
 Phalempin, 223
 Pheleppe, 223
 Philémon, 42
 Philippe, 190, 193, 195, 307
 Philippe 1^{er}, 190
 Phrigii, 73
 Phrudis, 29, 50
 Piaam, 387, 393
 Pialdum, 387
 Picardie, 14, 94, 191, 235
 Pichevert, 349
 Picti, 29, 56, 223, 344
 Pierrefonds, 116, 133, 223, 261, 344
 Pierremont, 223, 344, 366, 387, 403
 Piéta, 333
 Pietersbierum, 375
 Piffegen, 356
 Piffigen, 223
 Pihan, 387
 Pihem, 29, 366, 387
 Pihen, 29, 56, 223, 344, 366, 387
 Pillinghem, 349
 Pingjum, 387
 Pinquetun, 387
 Piplingehem, 387
 Pippingen, 223
 Pir, 375
 Pischem, 349
 Pitgam, 349
 Pithem, 366
 Pittefault, 344
 Plaine Flamande, 28, 214, 347
 Plecateshem, 346
 Plechelmus, 178, 345
 Pléiades, 282
 Pleione, 282
 Pline, 10, 26, 42, 43, 44, 49, 82, 88, 216,
 232, 233, 259
 Podarwic, 223
 Poeninus, 34
 Pöhlde, 170
 Pöhlden, 264
 Poitiers, 138, 141, 142, 157, 179
 Poix-du-Nord, 355
 Polgest, 349
 Polincove, 225, 271, 349, 367
 Pologne, 202, 226
 Pomponius Mela, 40
 Ponche, 226
 Pont-à-Mousson, 157, 403
 Pontardennes, 391
 Pontes (Scaldis), 70
 Pontes Scaldis, 62, 223, 344
 Ponthieu, 10, 71, 107, 184
 Ponticum, 10
 Pont-l'Evêque, 196
 Ponto, 71
 Pontobrico, 95, 99, 403
 Pontoise, 404, 405
 Poppingawier, 387
 Poppo, 172
 Pordrebeci, 366
 Portus Itius, 36
 Post, 102, 117, 199, 257
 Potarnem, 349
 Praemontorium Cimbrorum, 29
 Praet. Agrippinae, 344
 Praetorium Agrippinae, 29
 Praetorium Aprippinae, 61
 Prast, 349
 Prétoriens, 86, 88
 Priemstraat, 330
 princes électeurs, 310, 326
 Privilège de Charlemagne, 305
 Procaspidé, 145
 Prodaca, 173
 Promontorium, 50, 219, 344
 Pronville, 173
 Prouvy, 356
 Provence, 25, 178
 Provia, 356
 Provin, 356
 Prüm, 116, 157, 158, 166, 185, 250, 255,
 266
 Prunia, 356
 Ptolémée, 3, 9, 25, 26, 36, 41, 44, 45, 47,
 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 64, 93, 98,
 149, 206, 208, 209, 210, 211, 214, 219,

- 220, 221, 224, 225, 226, 227, 228, 230, 231, 259, 277, 303, 339
- Pudens, 254
- Puisieux, 27, 223, 344, 356, 366
- Puissieux, 17, 42
- Purmerend, 387
- Puthem, 366
- Puthilingin, 356
- Puyerremont, 387
- Pyrénées, 33, 34, 36, 53, 58, 82
- qu'Oldenzaal, 178
- Quadi, 16, 27, 56, 58, 76, 223, 344
- Quadriburgium, 224, 344
- Quaedypre, 16, 56, 58, 76
- Quaëdypre, 223, 224, 344
- Quantia, 207, 224
- Quaregnon, 101
- Quarouble, 224
- Quarsingseli, 366
- quartier Broeder, 291
- quartier Notre-Dame, 291
- quartier Saint-Antoine, 291
- quartier Saint-Jean, 291
- Quatre Châtellenies, 188
- Quedlinburg, 168
- Queher, 383
- Quelmes, 208, 217, 363
- Quembergues, 342, 383
- Quentovicus, 129, 130
- Quercamps, 219
- Quérenaing, 219
- Quernes, 383
- Quesnoy, 211, 220, 363
- Questelingues, 212, 361, 366
- Questinghen, 347, 383
- Questrecques, 377
- Quetinghuen, 383
- Quiercy, 114, 116, 128, 131, 136
- Quiéry-la-Motte, 342
- Quierzy, 129, 156, 157, 190, 262, 263
- Quiestède, 16, 27
- Quiévreachain, 212, 224
- Quiévry, 28
- Quiévy, 216
- Quingoie, 153, 211
- Quortolodora, 356
- R.A.C.M., 162
- R.O.B, 2, 162, 163, 231, 263, 395, 409, 410
- Radboud, 159, 169, 190, 191, 345
- Radermarkt, 303
- Radinghem, 224
- Radinghen, 209
- Radometz, 344
- Raeti, 8
- Raetia, 10, 16, 27, 53, 75, 78, 83, 84, 260
- Rainacourt, 387
- Rainald van Dassel, 286
- Rainsars, 345
- Rainsart, 366
- Ransard, 387
- Ransart, 366, 387
- Ransdorp, 387
- Ranswerd, 387
- Ranum, 387, 393
- Raquiringhen, 387
- Rasincourt, 387
- Raskwerd, 387
- Rathaus, 318
- Rauracas, 98
- Rauraci, 39, 224
- Raurici, 29, 43
- Rausa Confitio, 78
- Rauville, 387
- Rauwerd, 387, 393
- Ravenne, 78, 80, 81, 82, 118, 119, 124, 283
- raz de marée ou tsunami, 192
- Razincourt, 387
- Rébertingues, 366
- Rebreuve, 218, 387
- Reclinghen, 378, 381, 383
- Recourt, 387
- Récourt, 29, 39, 224
- Rédange, 356
- Reecourt, 387
- Rééz, 10
- Regenoldus, 166
- Régestes des évêques de Thérouanne, 178
- Reginoldingas, 356
- Regneauville, 356
- Régnier au Long-Col, 159
- Regniowez, 95, 403
- Reichswald, 320
- Reide, 387, 393
- Reidland, 387
- Reie, 91
- Reims, 9, 37, 43, 51, 53, 58, 62, 65, 70, 90, 107, 109, 124, 140, 141, 142, 145, 147,

- 151, 159, 160, 164, 165, 167, 170, 184,
186, 213, 215, 224, 261, 404
- Reinald de Gueldre, 287, 288
- Reinier, 158, 183
- Reitsum, 387
- Reka, 387
- Rekere, 387, 393
- Rely, 366
- Remagen, 78
- Remi, 37, 43, 58, 82, 90, 224
- Rémi, 186
- Remii, 170
- Remonstrants, 320
- Remortier, 389
- Remsert, 387
- Renaucourt, 387
- Renebeke, 91
- Renensis, 79, 219, 224, 356
- Reningue, 91
- Rensgars, 387
- Rentilo, 366
- Renty, 366
- Renus, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 20, 23, 24,
25, 26, 27, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37,
38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 50, 51, 52,
54, 56, 57, 58, 63, 65, 69, 71, 73, 75, 76,
78, 79, 80, 82, 83, 84, 87, 88, 91, 92,
106, 119, 120, 121, 130, 136, 138, 139,
140, 142, 143, 144, 146, 147, 148, 149,
153, 154, 163, 165, 166, 170, 173, 178,
180, 188, 190, 206, 207, 208, 209, 211,
212, 219, 220, 221, 222, 224, 231, 232,
240, 241, 255, 258, 259, 260, 261, 263,
267, 344, 359, 360, 361, 364, 366, 368,
405, 407
- Reple, 224
- Replo, 224, 227
- Ressons, 10, 27, 35, 75
- Resti, 387
- Retia, 84
- Réty, 215, 224, 362, 387
- Reudiges, 79
- Reudignes, 16, 27, 224
- Revure, 387
- Rewerd, 387
- Rexna, 110, 146, 224
- Rheingönheim, 53
- Rheinische Städteatlas, 106
- Rhem, 349
- Rhénanie, 25, 361
- Rhenus, 73
- Rhin, 8, 9, 20, 23, 24, 25, 29, 31, 33, 34,
36, 37, 38, 40, 45, 51, 53, 58, 73, 82, 83,
92, 98, 100, 106, 120, 126, 143, 149,
154, 165, 174, 178, 180, 224, 240, 246,
249, 252, 254, 258, 260, 261, 263, 265,
270, 271, 277, 282, 285, 298, 328, 402,
403, 405
- Rhiustri, 344
- Rhodanus, 40
- Rhodumna, 49
- Rhône, 9, 34, 35, 40, 75, 78, 82, 134
- Rhotomagus, 51
- Riatnon, 366
- Ribe, 165
- Ribecourt, 57, 366
- Ribécourt, 29, 148, 224, 344, 346
- Ribuario, 110
- Richard, 172, 287, 306, 307
- Richborough, 71, 83
- Richebourg, 79, 188, 224, 349
- Richemont, 177
- Richerius, 159, 164, 165, 167, 168
- Ricouart, 210
- Ridderstraat, 331
- Ridenas, 356
- Ried, 387, 393
- Rieden, 387
- Rien, 11, 60, 64, 125, 222, 224, 233, 373,
398
- Riencourt, 356, 366
- Rienderen, 370
- Rieux, 10, 356
- Rièzes, 42
- Rigoariorum, 366
- Rigodulum, 90
- Rigomagus, 78, 79, 95, 224, 403
- Rihout, 387
- Rijksdag, 309
- Rijkswaterstaat, 277
- Rijperde, 387
- Rijperkerk, 387
- Rilland, 393
- Riltorpe, 366
- Rimboval, 366
- Rimbrahti, 366
- Rimeux, 29, 344
- Rimi, 29, 344
- Rinasburg, 349
- Rincq, 224

- Rinensis, 78, 80, 342
 Rinesburg, 188
 Rineshem, 366
 Rinhara, 356, 370
 Rinningshem, 387
 Rinsumageest, 387
 Rinxent, 15, 224, 349, 387
 Rio, 90
 Ripaeae, 42
 Riphées, 71
 Riporum, 366
 Ripperia, 387
 Ripuaires, 57, 224, 225, 366
 Ripuaria, 148, 224, 344, 366
 Ripuarii, 29, 224, 346
 Ripuariorum, 366
 Riquebourg, 153, 213, 349
 Riswic, 349
 Riswich, 224
 Riustri, 346
 Rivetus, 176
 Rivière, 271, 368, 386, 387
 Rivière de Polincove, 271
 Rivière d'Oye, 386
 Roannes, 49
 ROB, 104, 162, 163, 272
 Robecq, 42
 Robert, 94, 142, 159, 168, 174, 183, 184, 280
 Robert Fossier, 94
 Rocroi, 100, 101
 Rodanburg, 349
 Rodelinga, 356
 Rodelinghem, 212, 361
 Rodelinghen, 224, 349
 Rodemachkeren, 356
 Rodemack, 356
 Rodembergh, 387
 Rodnaco, 344
 Rodolphe 1^{er}, 288
 Rodrechen, 349
 Roelcurt, 387
 Roermond, 38
 Roeux, 224
 Rohel, 387, 393
 Rohout, 387
 Rohthem, 362, 366
 Roldingen, 224, 356
 Rollancourt, 224, 356
 Rollo, 255
 Romains, 8, 13, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 31, 32, 33, 35, 38, 39, 42, 43, 54, 56, 57, 58, 69, 70, 71, 73, 77, 82, 83, 84, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 98, 101, 121, 129, 143, 148, 149, 154, 170, 242, 254, 259, 260, 261, 265, 270, 272, 300, 329, 339, 402
 Romans, 22, 373
 Rome, 8, 15, 17, 20, 25, 37, 43, 73, 86, 87, 88, 89, 90, 92, 93, 117, 118, 122, 123, 124, 126, 135, 170, 187, 273, 301, 303, 304, 305, 335, 337, 338, 409
 Roncevaux, 180
 Ronchin, 79, 225
 Roodewold, 387
 Roodkerk, 387
 Roordahuizen, 387
 Ropenbercq, 387
 Roptazijl, 387
 Roespach, 356
 Rorgon, 167
 Roric, 224, 262, 359, 362, 366
 Rorichova, 366
 Rorichove, 356
 Rorici, 224
 Roricourt, 387
 Rorik, 128, 139, 140, 141, 145, 146, 152, 161, 359
 Rosbach, 224
 Rosendael, 372
 Rosendal, 372
 Rosmalle, 224, 227
 Rosogavi, 344
 Rosolle, 387
 Rossem, 387
 Rosterhaule, 387
 Rotembert, 349, 366, 387
 Rotfridus, 123
 Rothardus, 124
 Rothe, 362
 Rotheim, 146, 224
 Rothem, 110
 Rotheri marca, 224
 Rothulfuassenhem, 349
 Rotiauville, 387
 Rotomagus, 49
 Rottevalle, 387
 Rottum, 387
 Roubaix, 29, 42, 224
 Roucourt-en-L'Eau, 387

- Roudium, 404, 405
 Rouen, 49, 109, 124, 125, 138, 139, 140, 160, 184
 Rougefaix, 387
 Rougefay, 16, 27, 56, 224, 344, 387
 Roumanie, 10
 Roussent, 225, 387
 Rouvignies, 352
 Rouvroy, 352
 Roville, 387
 Roze, 28, 61, 211, 341, 342, 405
 Royglise, 404, 405
 Rudinhem, 349
 Rudolf, 146, 156, 307, 308, 315
 Rudolf II, 307
 Rudolfus, 84, 156
 Rudulfus, 165
 Rue des Ursulines, 301
 Rufiana, 53
 Rufingen, 352
 Rugi, 56, 344
 Rugii, 16, 24, 27, 224
 Rugrum, 352
 Ruholt, 188
 Ruigahuizen, 387
 Ruisseauville, 387
 Ruitz, 16, 27, 29, 44, 79, 225, 344, 366, 386
 Rumelacha, 356
 Rumilly, 356
 Rumleos, 356
 Rungon, 78, 79, 225
 Ruosere, 225
 Rupembert, 352, 387
 Ruperst, 352
 Ruprecht, 307
 Rura, 359, 366, 368
 Ruricgo, 224, 359, 366
 Ruricgouw, 362
 Ruriggo, 366
 Rurucgao, 366
 Rusbeas, 29, 42
 Ruscethe, 367
 Russie, 18, 19, 26
 Russingi, 225, 367
 Rusteghem, 225, 356, 367
 Ruteni, 29, 37, 44, 225, 344
 Rutichine, 356
 Rutupi Portus, 71, 83
 Rysel, 145
 Rysselberg, 145
 Saaksum, 387, 393
 Saaksumhuizen, 387
 Saalgouw, 136
 Saard, 387, 393
 Sabariensis, 29
 Sabis, 70
 Sablones, 100
 Sablonibus, 69
 Sachin, 214, 352, 387
 Saessolsheim, 97, 99
 Saevo, 29, 42
 Sagittarii, 70
 Saily, 100, 226
 Saily-Labourse, 226
 Saily-les-Lannoy, 226
 Sainghin, 349
 Sains, 176, 177, 264
 Sains-les-Marquion, 176, 177, 264
 pour Saint voir aussi à St
 Saint Albert, 293, 329
 Saint Anschaire, 358
 Saint Audomar, 166
 Saint Audomarus, 166, 173
 Saint Bartholomé, 190, 192
 Saint Bavon, 138, 140
 Saint Bertin, 188
 Saint Eleuthère, 150
 Saint Empire Romain, 159, 168, 314
 Saint Georges, 109
 Saint Géréon, 178, 239
 Saint Inglevert, 10, 344
 Saint Jérôme, 58
 Saint Ludger, 357, 369
 Saint Mallosus, 179
 Saint Martin, 408
 Saint Médard, 112, 146, 185
 Saint Nicolas, 238, 254, 272, 280, 281, 282, 283, 284, 292, 296, 297, 408
 Saint Panthaléon, 169
 Saint Plechelmus, 178
 Saint Remigius, 167, 177, 186
 Saint Servais, 69
 Saint Stéphane, 152, 292, 314
 Saint Ursus, 178
 Saint Victor, 25, 143, 177, 178, 179, 180
 Saint Walaricus, 298
 Saint. Richarius, 150
 Saint-Amand-les-Eaux, 345
 Saint-Avold, 179

- Saint-Bertin, 110, 119, 146, 173, 196, 263, 345, 358, 360
 Saint-Blaise, 228, 356, 385
 Saint-Denis, 109, 111, 112, 126, 141, 142, 143, 145
 Sainte Aldegonde, 301
 Sainte Gertrude, 253, 291, 292, 318
 Sainte Lewina, 171
 Sainte Ontcommer, 283
 Sainte Saturnina, 177
 Sainte-Gertrude, 289, 291, 292
 Saintes, 29, 34, 53, 138, 142, 177, 178
 Saint-Etienne-au-Mont, 216
 Saint-Géron, 178
 Saint-Gérons, 178
 Saint-Giron, 178
 Saintines, 177
 Saint-Inglevert, 42, 218, 342, 352, 368, 387, 388, 391
 Saint-Léonard, 365
 Saint-Loup, 148
 Saint-Martin-au-Laërt, 225
 Saint-Médard, 155
 Saint-Mesmin, 127
 Saint-Michel, 180, 318
 Saint-Michel-du-Péril, 180
 Saint-Omer, 15, 42, 52, 72, 80, 91, 99, 110, 119, 122, 123, 138, 141, 143, 145, 146, 166, 173, 178, 188, 196, 206, 207, 208, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 225, 226, 227, 229, 230, 263, 264, 344, 345, 349, 352, 358, 360, 361, 362, 363, 365, 367, 368, 372
 Saint-Pierre, 141, 159, 165, 187, 354
 Saint-Pol, 15, 79, 119, 206, 207, 210, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 226, 227, 228, 229, 360, 361, 362, 363, 365, 366, 368
 Saint-Pol-sur-Ternoise, 217, 361, 363
 Saint-Quentin, 51, 107, 109, 110, 137, 145, 152, 153, 154, 208, 210, 229, 262
 Saint-Remigius, 165
 Saint-Riquier, 150, 193, 225, 263, 346
 Saintry, 177
 Saints, 177, 179, 185, 251, 253, 289
 Saint-Tricat, 137, 381
 Saint-Trond, 129, 255
 Saint-Vaast, 150, 156, 170, 172, 191, 203, 209, 223, 224, 229, 230, 238, 355
 Saint-Valéry, 142, 150, 225, 299
 Saint-Valéry-sur-Somme, 299
 Sala, 57, 122, 225, 367, 370
 Salagowe, 356
 Salahem, 359, 367, 368
 Salasses, 34
 Salatione, 97, 99
 Salau, 387
 Salency, 107
 Salletione, 95
 Saliens, 57, 225, 232, 259
 Salii, 29, 70, 224, 225, 344
 Salland, 57, 225, 370
 Sallau, 387
 Salle du Conseil, 301
 Salmana, 217, 219, 225, 226
 Salperwic, 388
 Saltszburg, 346
 Salvensis, 356
 Salwerd, 387
 Salzburg, 124, 165, 304
 Samarobriva, 51
 Sambre, 28, 29, 70, 152, 154, 342
 Samer, 212, 220, 365, 388
 Sammarobriva, 404, 405
 Samoussy, 116, 128
 Sancti Aurei, 179
 Sancti Richerii, 225
 Sancti Walarici, 225
 Sanctis, 98, 177, 178, 179, 264, 268
 Sandenfilde, 387, 391
 Sander van Redichaven, 313
 Sandfirden, 387, 393
 Sandgat, 391
 Sandgate, 372
 Sanegeest, 391
 Sanen, 391
 Sangatte, 357, 368, 372, 391
 Sankt Gallen, 98
 Santones, 29, 34
 Saône, 35, 75, 76, 213
 Sarfatij, 231, 267
 Sarmatae, 12, 27, 344
 Sarmates, 12
 Sarmati, 8, 10, 16, 18, 58
 Sarmatia, 10
 Sarmatica, 10, 40
 Sarrebourg, 97, 99, 100, 403
 Sart, 387
 Saucheim, 387

- Sauchy l'Estrée, 346
 Saucourt, 150, 151
 Saudemont, 344
 Sauer, 202
 Saulchoy, 352, 387
 Saulcourt, 150
 Saulcoy, 387
 Saulzoir, 356
 Saunlean, 387, 393
 Sauwerd, 387, 393
 Sauwy, 387
 Saverne, 97, 99
 Savi-Berlette, 387
 Saxe, 81, 117, 180, 185, 247, 367
 saxon, 17, 123, 369, 396
 Saxones, 17, 41, 52, 56, 58, 68, 80, 140, 260
 Saxonia, 25, 54, 80, 81, 106, 116, 119, 120, 122, 123, 136, 137, 141, 153, 154, 194, 205, 215, 225, 365, 366, 367, 369
 Saxonnes (Iles), 225
 Saxons, 3, 6, 54, 56, 80, 81, 116, 117, 119, 131, 132, 153, 154, 220, 223, 225, 254, 275, 339, 340, 357, 359, 368, 369, 372, 400
 Saycin, 387
 Scadembourg, 225, 356
 Scadingas, 225, 356
 Scaldis, 70, 83
 Scamnae, 387
 Scandinavie, 24
 Scarpe, 42, 79, 150, 152, 213
 Scata, 352
 Scatinavia, 42
 Scauninge, 344
 Sceddanvurthe, 225, 227, 367
 Scelle, 389
 Schalsum, 387
 Schardam, 387
 Scharhuizen, 387
 Scharl, 387
 Scharmer, 387
 Scharming, 387
 Scharneburen, 387
 Scharnegoutum, 387
 Scharren, 387
 Scharwoude, 387
 Scheemda, 387, 393
 Schéfol, 352
 Schellinkhout, 387
 Schependom, 319
 Schermer, 387
 Schermerhorn, 387
 Schettens, 388, 393
 Schildwolde, 388
 Schingen, 388, 393
 Schira, 388
 Schleidener Hofleen, 318
 Schokke, 388
 Schokland, 388
 Schoorl, 388
 Schopenhauer, 353
 Schoterland, 388
 Schotte, 388
 Schoubrouck, 352, 388
 Schraard, 388
 Schupildhem, 352
 Scirenbeke, 367
 Sclavi, 122
 Sclusa, 370
 Scorepanche, 352
 Scoronlo, 352
 Scoti, 29, 225, 344
 Scotti, 56
 Scranaholt, 352
 Scuffelingen, 225
 Scythia, 80
 Seaewald, 367
 Sebastian, 275, 277
 Sebourg, 388
 Séburg, 344
 Seclin, 230
 Sedlingi, 225, 367
 Sees, 391
 Seetke, 388
 Seeviae, 404, 405
 Seine, 34, 35, 36, 37, 38, 43, 49, 58, 73, 75, 125, 135, 137, 139, 140, 141, 142, 151, 153, 154, 155, 158, 166, 167, 170, 177, 190, 212, 213, 405
 Seist, 352
 Selebach, 225
 Selhem, 359
 Selinghaam, 388
 Selle, 57, 70, 122, 202, 225, 232, 259, 344, 356, 367
 Selles, 29, 225, 226, 367, 389
 Sellingen, 388, 393
 Seltnon, 225, 367
 Selviacus, 388

- Selwerd, 388
 Semnonen, 344
 Semnoni, 16, 225
 Sempy, 16, 27, 225, 344, 388
 Sénèque, 9
 Sénicourt, 160
 Séninghen, 352, 388
 Senlis, 43, 51, 107, 184, 193, 344
 Senne, 226, 356, 383
 Senningeham, 388
 Senoni, 37
 Sénons, 16
 Sens, 37, 49, 71, 73, 110, 124, 138, 142,
 155, 180, 184, 346, 383
 Sepmeries, 225
 Sequana, 73
 Sequanae fluvii ostia, 49
 Séquanés, 34
 Sequani, 35, 38, 39, 43, 73, 90, 225
 Sequedin, 16, 79, 225, 226, 230, 367
 Sereicort, 391
 Séricourt, 391
 Serima, 78, 79, 225
 Sermaise, 10, 16, 27, 40, 58, 344
 Sermiers, 10
 Sermoise, 10
 Sermoises, 10
 Sermoize, 10
 Serques, 388
 Servais, 128, 159, 185, 262
 Servin, 379
 Servius, 32
 Sesbourg, 388
 Sethulcurtis, 151
 Setque, 391
 Setques, 352, 388
 Setrez, 352, 367
 Setucis, 404, 405
 Sevenharen, 225
 Sewinaker, 225
 Sexbierum, 375, 388, 393
 Siatutanda, 29, 52, 226, 344
 Sibiville, 352
 Sicambres, 42
 Sicambri, 226, 344
 Siddeburen, 388
 Sidoia, 226
 Sidrudis, 388
 Siécourt, 164
 Siège Echevinal, 312, 313, 316
 Siegerswouda, 388
 Siegfried, 151, 152, 153, 155, 255
 Sienserhuizen, 388
 Sierksma, 369
 Sigambri, 75
 Sigebert, 143, 177, 178
 Sigebert de Gembloux, 177
 Sigiburg, 344
 Sigirka, 388
 Sigismond, 307
 Sigonna, 226
 Sigonne, 356
 Silec, 226, 367
 Siligni, 344
 Silingi, 52, 226
 Silva Vosagus, 97
 Silvanectes, 43
 Simberg, 15, 352
 Simencordel, 15
 Simencourt, 15, 27, 34, 35, 40, 42, 211,
 226, 342, 356
 Simile, 352
 Simon, 192
 Simpiacus, 388
 Sinceny, 153, 226, 263
 Sinchica, 153, 226
 Singeldijk, 131
 Sinighen, 388
 Sinlendi, 344
 Sinotveld, 344
 Sint Lievens-Esse, 152
 Sint Lievens-Houten, 152
 Sint-Truiden, 255
 Sinuinum, 352
 Sinzig, 247, 265
 Sippens, 388, 393
 Siracourt, 15, 388
 Sismere, 356
 Sitdiu, 388
 Sithieu, 226
 Sithiu, 29, 52
 Sithnieu, 344
 Sithroth, 367
 Sitnia, 344
 Sitones, 17, 27, 226
 Slack, 36, 382
 Sleidroburg, 344
 Sleswig, 165, 400
 Slicher van Bath, 369
 Sliesthorp, 352

- Sloet, 104, 110, 166, 239, 244, 248, 249,
 250, 251, 359
 Slusas, 369
 Smetius, 270, 275, 300, 316, 320
 Smiedgasse, 303
 Smithusen, 226
 Sneek, 388
 Snijdersstraat, 331
 Snikzwaag, 388
 Socx, 15, 16, 27, 145, 211
 Soissons, 34, 43, 51, 70, 107, 110, 112,
 124, 127, 129, 142, 146, 151, 155, 158,
 164, 167, 185, 192, 208, 404, 405
 Solesmes, 52, 226, 344
 Solina, 226
 Solkema, 388, 393
 Solpruike, 388
 Solrus, 388, 389
 Solwerd, 388
 Somain, 43, 90, 226, 344
 Somaing, 90
 Sommain, 356
 Somme, 22, 29, 50, 107, 142, 150, 151,
 152, 153, 155, 177, 225, 228, 262, 263,
 299
 Sondel, 388
 Sonnega, 388, 393
 Sonneville, 347
 Sontingeveld, 388
 Sontingeveldt, 352
 Sopperwisque, 388
 Sopsum, 388, 393
 Sorabi, 226
 Sorbais, 226
 Sorel, 388
 Sorremorra, 388, 393
 Sorrus, 226, 388, 389
 Sotrum, 388
 Sotterye, 388
 Souabe, 307
 Souastre, 202, 346
 Souchez, 16, 17, 27, 29, 43, 226, 344
 Souich, 16, 17, 27, 226, 388
 Souiones, 226
 Soulèvement des Bataves, 93, 206, 208,
 210, 211, 215, 221, 222, 224, 225, 226,
 227, 228
 Spana, 226
 Spanga, 388, 393
 Spannum, 388
 Speculum Historiale, 254
 Speers, 388, 393
 Spelthorf, 226
 Spetneria, 356
 Spieringhorn, 388
 Spiers, 165, 239, 356, 388
 Spijk, 154, 388, 393
 Spilmeri, 367
 Spriens, 388, 393
 Sprusdare, 356
 St. Inglevert, 27, 28
 St. Odiliënberg, 273
 St. Omaars, 388
 St. Pierremont, 95, 96
 St. Popp, 170
 St. Quentin, 97, 262, 377
 St. Tricat, 367
 St. Vaast, 378, 386
 St. Valéry, 262, 263
 St. Walrick-kapel, 225
 Staden, 193
 stadhouders, 316
 Stadingas, 194
 Stadingers, 193, 195, 252, 265
 Stadingi, 193, 194
 Stapel, 372
 Stapulae, 372
 Starasfort, 344
 Startenhuizen, 388
 Statem, 388
 Stauria, 388
 Stavelot, 157, 170, 172, 264, 286, 301
 Staveren, 388
 Stawart, 131
 Stedeatlas, 294
 Stedum, 388, 393
 Steenberg, 283
 Steendam, 388
 Steene, 352, 356
 Steenstraat, 291, 331
 Steenvoorde, 171, 344
 Steggerda, 388
 Steinbach, 21
 Steineim, 356
 Steinfort, 344
 Steinsgat, 394
 Steinwida, 367
 Stellingwerf, 388
 Stene, 352
 Stenegat, 388, 394

- Sténegate, 388
 Stereontium, 52, 226, 344
 Steveles, 388
 Stibirne, 363, 367
 Stichting Comité Muiderberg, 369
 Stichting voor Bodemkartering, 271
 Stichwort, 106
 Stiem, 388, 393
 Stiembec, 388
 Stiens, 388, 393
 Stift, 177
 Stillinha, 216, 226
 Stolte, 30, 81, 108, 154, 163, 199, 200,
 201, 243, 267, 401
 S^l-Omer, 28, 29
 Stootshorn, 388
 Stormvloedkering, 277
 Stortum, 388
 Stoudebroucq, 388
 Strabon, 26, 33, 34, 35, 36, 37, 41, 49, 72,
 149, 259, 277
 Strabon, 33, 37
 Straethem, 388
 Strahem, 388
 Strasbourg, 3, 53, 58, 79, 95, 96, 97, 98,
 99, 100, 129, 145, 167, 248, 403, 407
 Strazeele, 344
 Strikstraat, 331
 Stroe, 370, 388, 393, 400
 Stronae, 388
 Strouanne, 352
 Strouannes, 352
 Strude, 352
 Strum, 148, 151
 Struona, 370
 Stumpf, 166, 238
 Sturii, 29, 42, 226, 344
 Stuteslo, 367
 Styns, 394
 Stynsga, 394
 Suabsna, 118, 357, 370
 Suaeconi, 226
 Suaecones, 29
 Suaeconi, 43, 344
 Suameer, 388
 Suanascre, 388
 Suardones, 16, 27, 79, 226
 Suattingaburim, 352
 Suawoude, 388
 suburbium, 109
 Sudergo, 346, 360, 363, 365, 367
 Sudgouw, 138
 Suebi, 27, 37, 40, 56
 Suecsnon, 367
 Suède, 19, 26, 126, 226
 Suegon, 352
 Suegsna, 352
 Suegsnon, 352
 Suentana, 344
 Suessiones, 34
 Suessones, 43, 70
 Suetan, 352
 Suèves, 21
 Suevi, 10, 15, 16, 17, 20, 24, 35, 37, 39,
 41, 42, 52, 71, 73, 97, 148, 226, 231,
 259, 344, 346, 369, 370
 Suevia, 79
 Suffronius, 107
 Sugambri, 37
 Suhthusum, 352
 Suidwenda, 388
 Suifterbant, 365, 367
 Suinard, 225, 352
 Suinart, 391
 Suinesti, 388
 Suinoverit, 352
 Suiones, 16, 17, 27
 Suisse, 10, 25, 43, 53, 97
 Suitbert, 345
 Suitbertus, 248
 Sulvelde, 352
 Sumingen, 356
 Sunici, 226
 Sunuci, 43, 90, 344
 Suornom, 226
 Sura, 354
 Surches, 388
 Surensis, 202
 Surhuizen, 388
 Surques, 388, 389, 391
 Sus, 388
 Susoi, 388
 Susteren, 145, 166, 202, 273
 Suthove, 388
 Suthrem, 352
 Suttrachi, 226, 360, 363, 367
 Suttum, 388
 Swaanwerd, 388
 Swaardeburen, 388
 Swanus, 189

- Swartnes, 388
 Swich, 388
 Swichum, 388
 Swijns, 388
 Swin, 388, 393
 Swolen, 226
 Sygambri, 29, 37, 39, 52, 226, 344
 Syrie, 87, 247
 Système de Ptolémée, 44
 Syteburen, 388
 Sythuizen, 388
 Syungadijk, 388
 Tabernis, 95, 97
 Table de Peutinger, 3, 8, 20, 25, 29, 36, 41, 50, 54, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 78, 79, 80, 82, 84, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 149, 202, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 226, 227, 228, 229, 231, 257, 259, 271, 272, 300, 303, 321, 360, 403, 404, 405, 407, 411
 Tablis, 29, 60, 62, 226, 344
 Tabuda, 29, 50, 51, 226, 344
 Tacite, 2, 3, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 31, 33, 35, 36, 39, 40, 41, 49, 52, 54, 64, 73, 78, 79, 82, 83, 84, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 101, 113, 120, 149, 154, 201, 208, 211, 213, 214, 218, 223, 227, 230, 231, 232, 233, 258, 260, 267, 339, 353, 361, 372, 399, 401
 Tadia, 356
 Tafalbergon, 367
 Taglingi, 352
 Taglingtos, 352
 Tagneville, 352
 Taigneville, 352
 Tailly, 352
 Taisnières, 100, 233
 Taisnières-sur-Hon, 100, 233
 Tanaïs, 71
 Tangburga, 352
 Tangry, 14, 15, 27, 40, 52, 87, 90, 227, 228, 231, 260, 344, 352
 Taniaburen, 388
 Tannay, 388
 Tannoie, 388
 Tanny, 352
 Tardinghen, 352, 388
 Tarentaise, 124
 Tarvanna, 69
 Tastris, 42
 Tating, 372
 Tatinge, 372
 Tatinghem, 15, 212, 361, 372
 Tatinghen, 356
 Tauruno, 98
 Taventeri, 152
 Taxandria, 2, 29, 81, 202, 206, 207, 209, 210, 212, 213, 214, 216, 217, 218, 219, 221, 223, 224, 227, 229, 230, 232, 233, 234, 235, 262, 344, 367, 368
 Tecelia, 54, 370, 389
 Techum, 388
 Teerns, 388, 393
 Teetlum, 388
 Tégate, 377, 389
 Tegny, 388
 Teisterbant, 232, 234
 Telgud, 367
 Tellinghen, 388
 Tellingkamp, 388
 Tencteri, 14, 15, 27, 37, 40, 52, 87, 90, 227, 228, 231, 260, 344
 Teneur, 356
 Tengrina, 352
 Teratina, 352
 Terbant, 388, 393
 Terchena, 227, 229
 Terdmonde, 389
 Terewane, 388
 Terhorne, 388
 Teridseert, 393
 Teridsert, 388
 Terkapel, 389
 Terlichthun, 352
 Termonde, 389
 Termunten, 389
 Terna, 389
 Ternaard, 389, 393
 Ternes, 388
 Ternoise, 27, 119, 206, 207, 210, 213, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 222, 223, 226, 227, 229, 360, 361, 362, 363, 365, 366, 368, 389
 Ter-Oele, 386
 Terschelling, 389
 Tertry, 344
 Tervanna, 51, 62, 227, 344

- Terwaan, 388, 389
 Terwoldslage, 389
 Terwupping, 389, 393
 Terzool, 389, 393
 Testerbant, 145, 202, 213, 216, 221, 227, 229, 230, 232, 234, 262
 Testerbanto, 234
 Testrabant, 154, 227
 Testrabenti, 234
 Testrebant, 344
 Testrebanto, 234
 Testrebatensi, 234
 Tetegem, 372
 Tetenbüll, 372
 Tetighem, 377
 Tétinghem, 377
 Teucera, 29, 62, 227, 344
 Teuderium, 29, 52, 227, 344
 Teudurum, 69
 Teutoburg, 52, 54
 Teutones, 40, 227
 Teutoni, 29
 Teutonia, 194
 Teutonica, 194
 Teutoniciani, 71
 Teutons, 15, 21, 34, 42, 368
 Texalia, 29, 52, 227, 344
 Texandria, 44
 Texel, 54, 370, 389, 393, 400
 Texle, 227, 352
 Textricum, 344
 Texuandri, 43, 233
 Texuandrii, 29, 232, 233
 Thedinbole, 372
 Thélu, 367
 Thélus, 352, 367, 389
 Thélusa, 388
 Theoderich, 110, 202, 203, 207
 Theodon, 352
 Theodoricus, 238
 Theofried, 206, 224, 399
 Théofried d'Echternach, 20
 Théophano, 299
 Theophanu, 168, 169
 Théophanu, 256
 Theotorne, 352
 Thérouanne, 13, 28, 32, 36, 37, 39, 40, 43, 44, 51, 58, 62, 65, 69, 71, 72, 83, 88, 107, 127, 130, 137, 139, 143, 150, 171, 178, 184, 209, 213, 214, 221, 226, 227, 230, 231, 232, 233, 258, 259, 260, 262, 263, 339, 344, 361, 362, 368, 388, 389
 Thesla, 227
 Theudurum, 100
 Theulut, 388
 Theux, 69, 116
 Thiale, 166
 Thiant, 389
 Thiar, 389
 Thiatmaresgo, 346
 Thiele, 352
 Thiembronne, 15, 40, 42
 Thiemgane, 389
 Thiennes, 355, 389
 Thiérache, 152, 233
 Thiérowane, 389
 Thierry, 183, 187, 188, 346, 395
 Thietmar, 176
 Thieuloye, 368
 Thièvres, 29, 52, 62, 227, 344
 Thilde, 227, 356
 Thilen, 191
 Thilia, 344
 Thionville, 92, 95, 116, 120, 121, 127, 403
 Thon, 29, 75
 Thorenburg, 213, 389
 Thorhem, 352
 Thoringi, 370
 Thoringia, 29, 204, 227, 232, 344, 356, 366, 406
 Thorneburg, 393
 Thornspic, 367
 Thorotte, 195
 Thourotte, 195
 Threant, 367
 Thri, 367
 Thriante, 346
 Thrinon, 367
 Thrustlingi, 227, 368
 Thubeauville, 361
 Thuianti, 228, 365
 Thuin, 52
 Thulere, 352
 Thuleri, 367
 Thum, 389
 Thun, 29, 52, 56, 228, 344, 352, 365
 Thunerus, 29, 75
 Thuringe, 11, 251
 Thuuina, 352
 Tibben, 389, 393

- Tibère, 15
 Tiberiacum, 69, 100
 Tibma, 389
 Tiegate, 389
 Tieke, 389, 393
 Tiel, 80, 169, 171, 173, 175, 191, 239, 241, 247, 264
 Tiembronne, 352
 Tiene, 389
 Tiengane, 389
 Tietjerk, 389
 Tieuleu, 389
 Tigny, 388
 Tilia, 29, 80, 227
 Tilice, 241
 Tillice, 80, 265
 Tilloy-lès-Hermaville, 212, 367
 Tilloy-lès-Mofflaines, 367
 Tilloy-lez-Mofflaines, 389
 Tilly-Capelle, 227, 356
 Tilques, 29, 80, 166, 191, 212, 227, 264, 344, 352, 382
 Tinallinge, 389, 393
 Tincques, 209, 389
 Tingry, 27, 29, 51, 52, 220, 227, 228, 352
 Tinques, 389
 Tiramande, 389
 Tiremande, 352, 389
 Tirns, 389, 393
 Titus Brandsma, 293, 294
 Tiuli, 367
 Tjaard, 389, 393
 Tjalkhuizen, 389
 Tjallebert, 389
 Tjeintgum, 389
 Tjepperbuur, 389
 Tjerkgaast, 389
 Tjuchem, 389, 393
 Todincthun, 15, 347, 352
 Tolbert, 389, 393
 Tolbiacum, 100
 Tolent, 389
 Tollent, 389
 Tolloi, 389
 Tolsum, 389
 Tongeren, 2, 38, 62, 67, 101, 157, 165, 204, 213, 227, 255, 370, 402, 405, 407
 Tongres, 11
 Torhout, 346
 Toringia, 136, 369
 Tornacus, 58
 Tornehem, 389
 Toronica civitas, 346
 Torum, 389
 Toscane, 168
 Totendal, 15, 389
 Tottonthorra, 361, 362, 368
 Toufflers, 355
 Toul, 43, 51, 84, 142, 165, 219
 Tourlincthun, 227, 368
 Tournai, 10, 27, 29, 40, 43, 52, 56, 58, 62, 66, 67, 70, 72, 73, 75, 78, 86, 87, 89, 90, 91, 95, 99, 107, 108, 109, 137, 141, 148, 150, 156, 160, 168, 169, 174, 181, 182, 183, 184, 188, 209, 212, 220, 227, 228, 231, 232, 260, 298, 342, 344, 346, 356, 365, 405, 406
 Tournaisis, 136, 227, 228, 234, 366
 Tournehem, 3, 29, 64, 66, 67, 99, 117, 118, 131, 134, 146, 148, 153, 157, 162, 205, 206, 208, 211, 213, 214, 215, 216, 218, 220, 222, 223, 224, 225, 227, 230, 262, 295, 340, 344, 346, 347, 350, 352, 353, 357, 360, 361, 362, 363, 364, 366, 367, 368, 371, 389, 395, 400, 411
 Tournepuits, 367
 Tournes, 352
 tournoi de Nimègue, 195, 196, 235, 243, 252, 256, 371
 Tours, 49, 98, 124, 138, 141, 142, 143, 157, 179, 255, 298
 Toutenda, 389
 Toutendal, 15
 Trachina, 344
 Traiana, 28, 62, 66, 68, 69, 95, 99, 100, 342, 403
 Traiecto, 66, 249, 265
 Traiectum, 3, 29, 66, 67, 68, 99, 100, 121, 146, 148, 185, 205, 208, 218, 220, 225, 227, 229, 259, 262, 264, 340, 344, 346, 352, 353, 399, 400
 Trajana Legio, 51
 Trajectum, 67, 106, 117, 118, 134, 239, 353, 367
 Tramonnia, 238, 248
 Tramonti, 238, 248
 Transmarus, 164, 165
 Trazegnies, 25, 28, 62, 66, 68, 69, 212
 Trazeignies, 221
 Treis, 51

- Treise, 389
 Treizennes, 344
 Trélon, 228, 360, 367
 Trépied, 389
 Trepitia, 78, 79
 Treppié, 389
 Tresenes, 377
 Trésennes, 377
 Tressin, 79, 95, 99, 100, 233, 342, 344
 Treva, 29, 52, 227, 344
 Treveri, 27, 37, 38, 39, 43, 82, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 227, 260
 Trèves, 13, 20, 22, 27, 28, 37, 38, 43, 51, 73, 82, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 99, 100, 114, 124, 145, 159, 160, 165, 166, 170, 174, 186, 189, 207, 217, 227, 238, 239, 244, 246, 247, 248, 249, 255, 260, 265, 286, 403, 404
 Trévire, 88, 89
 Trévires, 13, 37, 88, 89, 90, 170
 Trézennes, 389
 Tribirne, 367
 Triboci, 13, 27, 37, 38, 39, 40, 43, 90, 211, 227, 231, 344
 Tribunal des échevins, 312
 Tribunal du Bourgmestre, 312
 Tribunal du Conseil, 312
 Tribunal Extérieur, 312
 Tricensima, 29, 344
 Tricesima, 95, 99, 228
 Tricesimani, 71
 Triele, 228
 Trier, 286
 Tringham, 346, 352, 367
 Trinmithi, 352
 Trinquoise, 214, 227
 Trith, 367
 Tritile, 174
 Tritsum, 389
 Troia, 78, 79, 228, 344
 Troisvaux, 13, 27, 29, 37, 38, 40, 43, 71, 78, 79, 90, 227, 228, 231, 344
 Troisvilles, 213, 228
 Troncquoy, 389
 Tronde, 389, 393
 Tronkoi, 389
 Tropea Drusi, 52, 54, 213, 228
 Trosley, 158
 Troyes, 49
 Tubanti, 29, 52, 56, 228, 344
 Tueglo, 368
 tuf, 275, 303
 Tuihanti, 344, 369, 370
 Tuisans, 389
 Tuitjehorn, 389
 Tullum, 51
 Tulpiacensis, 221, 228
 Tumme, 356
 Tuncq, 389
 Tuncrum, 75
 Tungri, 10, 27, 29, 43, 51, 72, 86, 87, 89, 90, 91, 228, 231, 260, 344
 Turholt, 346
 Turin, 86, 247
 Turingia, 346
 Turnaco, 62, 228, 344
 Turnacum, 66, 67, 70
 Türnich, 69
 Turoni, 40, 52, 344
 Turquie, 282, 286
 Turre, 352
 Turringia, 78
 Tutor, 89, 90, 91, 92
 Twente, 228, 365, 370
 Twisk, 389, 393
 Tyla, 171, 240, 241
 Tyle, 250
 Tymons, 389
 Tyum, 389
 Tzum, 389, 393
 Tzummarum, 389
 Ubbena, 389, 393
 Ubbbergen, 332, 334, 338
 Ubbéron, 352
 Ubchirica, 118, 205
 Uberan, 352
 Ubii, 13, 20, 27, 37, 39, 43, 79, 87, 88, 89, 90, 92, 98, 101, 228, 231, 344
 Ubkirika, 352
 Uda, 249
 Uffeninge, 228, 357
 Uilsmahorn, 389
 Uiterburen, 389
 Uithoorn, 389
 Uithuizen, 389
 Uithuizermuden, 389
 Uitkerke, 135, 136, 171, 172
 Uitwellingerga, 389
 Uitwierde, 389
 Ulfrum, 146

- Ulgersma, 389, 393
 Ulgeval, 389
 Ulrimortier, 389
 Ulrum, 389
 Ulsda, 389, 393
 Ultgeest, 389
 Unes, 345
 Ungabuur, 389, 393
 Université Catholique de Nimègue, 198,
 249, 254, 269, 299, 310, 339
 Upen, 352, 355, 368, 380, 386, 389
 Upgoa, 368
 Uphem, 380
 Uphen, 389
 Uphuson, 352
 Uphusum, 372
 Upwilkanhem, 352
 Uranlo, 352
 Uren, 357
 Ureterp, 389
 Ursem, 389, 393
 Urthon, 389
 Urthunsula, 368
 Uruncim, 98, 99
 Urva, 357
 Urversen, 357
 Usgi, 389
 Usipeti, 14, 228, 231, 260, 344
 Usipetti, 89
 Usipii, 52, 56, 76
 Usquert, 372, 389, 393
 Utermeri, 368
 Uteromeri, 352
 Utingeradeel, 389
 Utrecht, 7, 66, 67, 68, 72, 84, 104, 117,
 146, 163, 164, 165, 166, 174, 175, 176,
 181, 183, 234, 237, 239, 240, 246, 247,
 249, 259, 262, 264, 266, 268, 273, 275,
 278, 283, 285, 286, 320, 333, 346, 350,
 352, 357, 358, 391, 395, 396, 397, 398,
 399, 401
 Utristri, 346
 Uttarlo, 352
 Uttiloch, 228
 Uuluth, 368
 Uurdin, 352
 Uvia, 352
 Uzelot, 228, 352, 356
 Vacalus, 38, 170
 Vaccaci, 76, 228, 344
 Vaccae, 29
 Vacquerie, 29, 76, 228, 344
 Vaculus, 82
 Vada, 29, 91, 92, 101, 228, 260, 409
 Vadencourt, 91, 92, 93
 Vadicasses, 228
 Vadicassi, 29
 Vadicassii, 50
 Vadum, 378, 390
 Vaedritlaeum, 357
 Vaël, 150
 Vahal, 32, 344
 Vahalis, 29, 56, 75, 83, 105, 108, 114, 115,
 139, 170, 171, 196, 197, 218, 223, 228,
 229, 260, 264, 272, 299
 Valcanaburg, 352
 Valem, 389, 393
 Valenciennes, 3, 17, 29, 70, 71, 79, 95, 97,
 101, 151, 156, 171, 208, 209, 212, 214,
 216, 217, 218, 219, 220, 221, 223, 224,
 225, 226, 228, 229, 230, 344, 362, 367,
 368
 Valenglin, 389
 Valens, 86
 Valentianes, 70, 344
 Valentinianas, 228
 Valentinianes, 29
 Valentinien, 57
 Valge, 389, 393
 Valgi, 389
 Valhuon, 206, 218, 345, 356, 357, 360,
 363, 390
 Valingen, 389, 393
 Valkara, 171, 264
 Valkhof, 102, 160, 242, 243, 248, 249,
 268, 270, 272, 274, 281, 284, 285, 286,
 289, 290, 292, 293, 294, 296, 298, 309,
 310, 314, 318, 319, 322, 326, 328, 329,
 330, 331, 332, 408
 Vallengrin, 389
 Vallingaburen, 389
 Valum, 133, 134, 135
 Van Agt, 326
 Van de Kieft, 104
 Van der Gouw, 236
 Van Es, 19, 64, 65, 143, 210, 231, 232,
 262, 267, 410
 Van Herwijnen, 103, 401
 van Hofsteden (Koenraad), 253
 van Horn (Herman), 285

- Vandali, 58, 344
 Vandili, 10, 27, 228
 Vangiones, 13, 27, 43, 52, 58, 90, 228,
 231, 344
 Varenne, 228, 361
 Varennes, 228
 Variae, 9
 Varini, 27, 79, 228
 Varinni, 16
 Vartrap, 389
 Varus, 15
 Varuthi, 368
 Vastina, 378
 Vattier-Voisin, 191
 Vauchelles, 172, 264
 Vaudancourt, 29, 93, 101, 228
 Vaudignies, 29, 228
 Vaudricourt, 79, 209, 345, 357
 Veeneburen, 389
 Veenwouden, 389
 Véléda, 90, 92
 Velesan, 352
 Velgasse, 352
 Vélinghen, 352
 Vellepe, 228
 Vellin, 357
 Velpit, 228
 Velsen, 389, 393, 400
 Velspach, 357
 Velum, 214, 362
 Veluwe, 94, 115, 173, 209, 214, 272, 277,
 362
 Velving, 357
 Velwe, 228
 Velzy, 368
 Vendée, 142
 Vendegies, 17, 27, 228
 Vendegies-sur-Ecaillon, 228
 Venethi, 17, 27, 228
 Venetum, 40
 Venhuizen, 389
 Venlo, 263
 Verberie, 180
 Vercelli, 128
 Verchin, 222
 Verdaci, 29, 76, 229, 344
 Verde, 390
 Verdun, 158, 164, 165, 167, 172, 173, 181,
 183, 187, 188, 189, 296
 Vérin, 357, 390
 Verlinden, 21
 Vermand, 43
 Vermandois, 109, 110, 137, 141, 145, 157,
 160, 164, 184, 195
 Vermelle, 390
 Vermelles, 352
 Veromandui, 43, 107, 229
 Verquin, 352
 Verschena, 227
 Verschina, 222
 Verse, 174, 190, 229
 Versia, 229
 Vertain, 230
 Verton, 76, 230, 344, 357
 Vertrap, 393
 Verviers, 25, 51, 62, 66, 68, 87, 88, 89, 90,
 91, 93
 Vervins, 62, 229, 344
 Vesle, 29, 42, 75, 344
 Vespasien, 87, 88, 89, 92
 Vetera, 25, 51, 87, 88, 89, 90, 91, 99, 212,
 270
 Veteribus, 62, 66, 95, 344, 403
 Veteris, 68
 Vetus Traiectum, 227
 Vexin, 184
 vicaris, 358
 Vicq, 229
 Victor, 25, 143, 177, 178, 179
 Victrenses, 29, 56, 229, 344
 Vicus, 229
 vicus Meginhardi, 139
 Vidrus, 51
 Vieille-Eglise, 386
 Vienna, 53
 Vienne, 53, 73, 124
 Vier Ambachten, 188
 Vierhuizen, 389
 Vigny, 96, 98, 100, 340, 403
 Vigy, 99
 Vிலare, 229, 357
 Villers, 230
 Villiers, 229
 Viltaburg, 346
 Vima, 379
 Vime, 378
 Vimy, 378
 Vincelles, 29, 35, 229
 Vinciacum, 344
 Vincla, 378

- Vincum, 99, 100
 Vindelici, 229
 Vindinum, 49
 Vindolici, 29, 35
 Vindonissa, 99
 Vindonissam, 98
 Vingo, 229
 Vinkebrouc, 378
 Vins, 391
 Viol, 222, 229
 Violaines, 222, 352, 368, 390
 Vionval, 356, 391
 Virgile, 32, 209, 259
 Viromandui, 107
 Vironum, 62, 229, 344
 Viroviacum, 70
 Virovino, 62, 80, 229, 344
 Virovinum, 209
 Vis, 56, 229, 378, 390
 Visculus, 42
 Vis-en-Artois, 56
 Vismarkt, 330
 Vismes, 379
 Visterie, 95, 99, 344
 Vistla, 75
 Vistula, 29, 42, 75, 344
 Visurgis, 9
 Vita S. Adelberti, 346
 Vitellius, 86, 87
 Viterbe, 239, 249
 Vitro, 357
 Vitry, 29, 33, 229, 344, 357
 Vitry-en-Artois, 29, 229, 344, 357
 Vittarville, 346
 Vitudorum, 98, 99
 Vitznau, 98, 99
 Vlaardingen, 135, 370
 Vladslo, 169
 Vlagtwedde, 389, 393
 Vleeshouwersstraat, 331, 332
 Vliedorp, 389
 Vlieland, 389
 Vochtelo, 390
 Vochtelloo, 393
 Vocula, 88, 89, 90
 Vodgariacum, 229
 Vodgoriacum, 67, 100
 Voerweg, 289
 Vogastes, 344
 Vogo Dorgiaco, 62, 229, 344
 Volcae Tectosages, 39
 Volpit, 355
 von Freising, 239, 240, 242, 244, 246, 248,
 254, 255, 257, 265, 282, 298
 Vonne, 379
 Vonsmitte, 391
 Vorderweldenthal, 98, 99
 Vorsterman, 333
 Vosavia, 95, 96, 403
 Vosges, 38, 51, 82, 97, 170
 Vossemeer, Land van duizend heren, 271
 Vraagstukken in de historische geografie
 van Nederland, 1, 5, 8, 9, 60, 81, 109,
 163, 199, 234, 352, 401, 411
 Vrain, 390
 Vred, 229
 Vreden, 180, 264
 Vrisburen, 390
 Vuerbena, 229
 Vuermo, 152
 Vulfarius, 124
 Vunnilo, 368
 Vurde, 229
 Vurdin, 352
 W. Heesters, 234
 Waaken, 390
 Waal, 115, 120, 154, 171, 174, 175, 240,
 250, 261, 264, 270, 271, 272, 274, 275,
 282, 284, 289, 294, 299, 329, 330, 331,
 332, 405, 408
 Waalsend, 72
 Waashoek, 390
 Waaxens, 390, 393
 Wabarensis, 357
 Wabarinsis, 202, 229
 Wabbinghem, 352
 Wabracensis, 357
 Wachconvillare, 220, 357
 Wachin, 390
 Wacin, 390
 Wacken, 393
 Wacquincamp, 390
 Wacquinghen, 352, 390
 Wada, 352
 Wadaha, 352
 Wadden, 225
 Wadenthun, 352, 357, 368, 390
 Waderloe, 227, 229, 357
 Wadinghen, 352
 Wadingtun, 390

- Wadradoch, 227, 229
 Wadway, 390
 Wadwert, 390
 Waetriloe, 357
 Waganleisero, 229
 Waganloso, 229
 Waganwega, 352
 Wagarafelde, 352
 Wagenborggen, 390
 Wageningen, 271
 Wagginghem, 390
 Wagneulieu, 390
 Wagnonlieu, 229, 352, 390
 Wahagnies, 344, 352
 Wahalis, 254, 298
 Wail, 352
 Wailly, 229, 344, 352, 357, 368, 389
 Wailly-Beaucamp, 229, 357, 368
 Wakencamp, 390
 Wal, 147, 148, 154, 171, 228, 229, 263
 Wala, 255
 Walach, 133
 Walachria, 264
 Walacra, 192
 Walacria, 135, 171, 172, 196, 262, 268, 346
 Walada, 121
 Waladala, 344
 Walcheren, 135, 171, 172, 264
 Walcras, 172
 Waldalingas, 229
 Waldelingas, 357
 Wales, 192
 Walhorn, 129
 Walichrum, 346
 Walis, 170
 Walle, 228
 Wallers, 121, 156, 344
 Wallers-Trélon, 121, 344
 Wallonie, 163
 Walluon, 390
 Waltcandus, 141
 Walter, 172, 195, 346
 Walum, 133, 389
 Walus, 139
 Wamel, 250
 Wamille, 390
 Wamin, 352
 Wandalus, 83
 Wandilmarus, 124
 Wandonne, 390
 Wandosme, 390
 Wandregisilus, 138
 Wanga, 346
 Wannehain, 13, 27, 43, 52, 58, 90, 228, 231, 344
 Wanquetin, 352
 Wanswerd, 390
 Wantcaldus, 141
 Warcove, 206, 346, 352
 Warden, 390
 Warder, 390
 Wardlo, 368
 Wardrecques, 229, 352, 357, 377, 389, 390
 Wardreye, 389
 Waremme, 28, 62, 342
 Warffum, 390, 393, 400
 Warfhuizen, 390
 Warga, 390
 Wargnies, 29, 229, 352
 Warhem, 352, 390
 Waricheshem, 352
 Warincthun, 229, 368
 Waringem, 390
 Waringhem, 390
 Waringuezelle, 352
 Warlaing, 368
 Warlencourt, 229, 379
 Warlus, 363, 379
 Warmelde, 352
 Warmendalle, 391
 Warmenhuizen, 390
 Warneton, 16, 27, 79, 192, 228
 Warniahuizen, 390
 Warnicamp, 390
 Warniecamp, 390
 Warns, 390, 393
 Waroht, 352
 Warrens, 390
 Warstiens, 390
 Wartens, 390
 Warthanc, 229, 357
 Waringecamp, 390
 Wasquinghen, 390
 Wasselau, 357
 Watergang, 390
 Wateringskant, 390
 waterscapum, 358
 Watiermetz, 390
 Watimetz, 390

- Watten, 13, 27, 61, 70, 71, 83, 89, 214,
 216, 229, 231, 260, 344, 382
 Wattiaci, 13, 27, 89, 231, 260, 344
 Wattiacum, 71, 229
 Wattium, 61, 344
 Watrehouc, 390
 Watrelos, 229, 357
 Watrewech, 390
 Waucourt, 346
 Waudignies, 10, 27, 58, 228
 Waudigny, 228
 Waudrez, 62, 67, 229
 Wavergau, 202
 Wavrans, 173, 202, 206, 209, 212, 214,
 215, 216, 217, 218, 220, 221, 223, 224,
 225, 227, 229, 230, 346, 352, 357, 390
 Wavrechain, 100, 101, 344, 352, 357
 Weakens, 390
 Wedde, 390, 393
 Wedderheide, 390
 weel, 115, 171
 Weeps, 390
 Weerdeuren, 390
 Weere, 390, 393
 Weesp, 390, 393
 Weesperkarspel, 390
 Wefrisse, 352
 Wehove, 390
 Weiben, 408
 Weidum, 390
 Weilosermerde, 229
 Weimodo, 357
 Weirthen, 357
 Weissbach, 219
 Weissenburg, 286
 Welaines, 390
 Welanao, 346
 Weldi, 365, 368
 Welesan, 352
 Weleveld, 390
 Welle, 227, 229, 389
 Welles, 230, 346, 352, 357, 389
 Welloe, 368
 Wemminge, 352
 Wenceslaus, 307, 315
 Weneswalda, 368
 Wennapan, 352
 Weper, 390, 393
 Weppes, 14, 27, 52, 56, 76, 89, 224, 228,
 231, 260, 344, 361, 390
 Werchuserlant, 229
 Werdek, 390
 Werden, 202, 239, 357, 358, 359, 361,
 362, 363, 365, 366, 367, 368, 369, 370
 Werdina, 389
 Werdupa, 352
 Were, 390
 Wereta, 117
 Weretha, 215, 217, 218, 230, 357, 368
 Werethe, 368
 Werethina, 3, 117, 118, 202, 205, 206,
 207, 210, 212, 213, 214, 215, 216, 217,
 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225,
 226, 227, 230, 340, 346, 357, 358, 359,
 360, 361, 366, 367, 368, 369, 370, 400
 Werfem, 390
 Werfhem, 346, 352
 Werheim, 352
 Weridina, 368
 Werina, 346, 361
 Weringen, 370
 Wéringhem, 368
 Wéringhen, 346, 352
 Werinna, 368
 Werinon, 368
 Werithinna, 368
 Werken, 352
 Wermelle, 390
 Weromeri, 352, 368
 Werp, 390
 Werquin, 391
 Werthina, 368
 Werthusen, 230
 Wervershoef, 390
 Wervicq, 62, 70, 209, 229, 340, 344
 Wervicq., 62, 70, 340, 344
 Wervik, 80
 Wesderewalde, 230
 Wesele, 357
 Weser, 45, 393, 400, 408
 Wessinghuizen, 390
 West-Andern, 352
 Westanne, 352
 Westar, 346
 Westarburgum, 352
 Westarburon, 368
 Westarhesi, 352
 Westbécourt, 347, 352
 Westcapelle, 346
 Westeppinheri, 352

- Westerbant, 227, 232, 262
 Westeremden, 390
 Westergo, 138, 227, 230, 262, 365, 370, 390, 393, 400
 Westerhem, 390
 Westerhusum, 372
 Westerlittens, 390
 Westerneheem, 390
 Westernieland, 390
 Westernijkerk, 390
 Westerwaard, 390
 Westerwijtwerd, 390
 Westfali, 344, 370
 Westhem, 390, 393
 Westkapelle, 346
 Westphalie, 25, 119, 153, 359, 361, 362, 365, 366, 367, 370, 397
 Westrachia, 29, 81, 145, 154, 202, 221, 223, 225, 227, 230, 232, 260, 262, 342, 346, 365, 367, 368, 390, 393
 Westracia, 138
 Westrethem, 230, 352, 368, 372, 390
 Westrehove, 352
 Westsagnem, 352
 Westzaan, 390
 Wethlara, 230
 Wetz, 390
 Wetzemeer, 390
 Wetzens, 390, 393
 Wetzinge, 390
 Wezer, 25
 Whitleycastle, 72
 Wicfrid, 167
 Wichmond, 369, 370
 Wick, 372
 Wicq, 372
 Wicquinghem, 352
 Wicquinghen, 352, 357
 Widapa, 367, 368
 Widdebroucq, 357
 Widehem, 344, 368, 390
 Widenbruchka, 357
 Widenes, 344, 391
 Widingehem, 390
 Widoc, 352
 Widoch, 118, 205
 Widuberg, 360, 361, 362, 368
 Widugises hova, 368
 Widukind, 368
 Wiemelpoort, 331
 Wienen, 390
 Wier, 390, 393
 Wierde, 390
 Wieringen, 370, 390, 393, 400
 Wierre-au-Bois, 230, 352, 357, 368, 390
 Wierre-Effroy, 15, 360, 365, 368, 390
 Wierum, 390
 Wiesbaden, 13
 Wieuwerd, 390
 Wigmodia, 345, 346, 357, 368
 Wiicswird, 346
 Wijchel, 391, 393
 Wijdenes, 391, 393
 Wijk, 4, 81, 105, 131, 143, 162, 163, 164, 174, 175, 224, 231, 246, 263, 264, 272, 290, 353, 370, 386, 395, 409, 410
 Wijk bij Duurstede, 4, 81, 105, 131, 162, 163, 164, 174, 175, 224, 231, 246, 263, 264, 272, 290, 353, 370, 386, 395, 409, 410
 Wijk bij Duustede, 81, 143
 Wijnaldum, 391, 393
 Wijndeham, 391
 Wijnemeer, 391
 Wijnjeterp, 391
 Wijns, 391, 393
 Wijtgaard, 391
 Wijtwerd, 391
 Wijzend, 391, 393
 Wilaard, 390, 393
 Wilderhof, 390
 Wildervank, 390
 Wilera, 390
 Wilkenhem, 352
 Willebertus, 153
 Willehad, 345, 358, 400
 Willem, 2, 23, 63, 104, 114, 123, 244, 246, 252, 254, 255, 257, 266, 289, 291, 295, 296, 297, 300, 314, 320, 325, 326, 333, 336, 337
 Willem van Berchem, 2, 63, 104, 114, 246, 254, 255, 257, 266, 289, 291, 295, 296, 297, 300, 314
 Willems, 352
 Willencourt, 352
 Willerval, 389
 Willibertus, 145
 Willibrord, 3, 6, 20, 31, 36, 66, 68, 117, 118, 134, 149, 197, 202, 208, 210, 212, 213, 215, 217, 224, 227, 229, 232, 233,

- 234, 295, 339, 345, 346, 352, 353, 354,
357, 365, 395, 398, 399, 400, 411
- Willies, 352
- Willisau, 98, 99
- Willishem, 352
- Wilpa, 346, 370
- Wilre, 230
- Wiltz, 230
- Wilz, 230, 357
- Wimerais, 390
- Wimereux, 29, 40, 52, 75, 230, 260, 339,
345, 362
- Wimile, 390
- Wimille, 349, 352, 362
- Wimlendechim, 357
- Wimme, 390
- Wimmenu, 390
- Windas, 390, 393
- Windevelt, 368, 390
- Windevelt sous Eperlecques, 368
- Windeweer, 390
- Windisch, 90
- Wingles, 229, 378, 390
- Wingthun, 352
- Winidi, 345
- Winkel, 390, 393
- Winkler Prins Geschiedenis der
Nederlanden, 129
- Winkler Prins Geschiedenis van
Nederland, 126
- Winnezele, 345
- Winquel, 390
- Wins, 230, 357, 390
- Winschoten, 390
- Winsum, 390
- Wints, 390, 391
- Winwarflet, 225, 352
- Winx, 230, 357
- Wionval, 391
- Wiove, 390
- Wirden, 390
- Wirdum, 390, 393
- Wirem, 230, 368
- Wiricus, 248
- Wirns, 390, 393
- Wiron, 352
- Wirquin, 229, 352, 356, 379, 387
- Wirre, 390
- Wirtzaburg, 346
- Wirvine, 390
- Wirwignes, 227, 390
- Wirwignies, 368
- Wis, 230, 357
- Wisera, 345
- Wisgoz, 219
- Wismes, 230, 357, 390
- Wisques, 10, 346
- Wissant, 36, 38, 43, 123, 130, 135, 180,
218, 230, 345, 346, 349, 352, 357, 360,
368, 381, 382, 391
- Wissembourg, 99
- Wisside, 230
- Wissocq, 118, 352
- Wistriwingles, 390
- Wisura, 346
- Wisurgis, 25, 29, 40, 44, 45, 46, 52, 54, 75,
83, 115, 230, 259, 260, 339, 345, 393
- Wita, 218, 368
- Witberg, 345
- Witenes, 390
- Witerowald, 368
- Witha, 214
- Withea, 346
- Withmotinga, 368
- Withmundi, 360, 368, 370
- Withmundia, 345
- Withmundum, 352
- Withorpe, 360, 368
- Witi, 362, 368
- Witla, 130, 135, 345, 368
- Witlam, 368
- Witland, 368
- Witmarée, 390
- Witmarsum, 390, 393
- Witmau, 151
- Witmodi, 368
- Witque, 391
- Witrethun, 368, 390, 391
- Witternesse, 362, 368, 390, 391
- Wittes, 368, 391
- Witteveen, 390
- Wittewierum, 390
- Witti, 362
- Wizernes, 216
- Wodingo, 357
- Wognum, 390
- Woldendorp, 390
- Wolfertun, 391
- Wolfsvalt, 230, 357
- Wolfus, 389

- Wollehem, 390
 Wolphus, 230, 357, 389
 Wolsum, 390
 Woltersum, 390
 Wolvega, 391, 393
 Wommels, 390, 393
 Wonseradeel, 391
 Wontarden, 391
 Woordenboek der toponymie, 42
 Workum, 391
 Wormendal, 391
 Wormer, 391
 Wormerveer, 391
 Wormhout, 166, 361
 Worms, 53, 117, 165, 185, 248, 255, 265
 Woudsend, 391
 Wouterstun, 390, 391
 Wouterswoude, 391
 Wrde, 229
 Wulfara, 110, 230
 Wulpen, 171
 Wulpia, 389
 Wulverdinghe, 230
 Wurtzburg, 165
 Wymes, 390
 Wyrda, 346
 Wyrdina, 368
 Wysi, 391
 Wytsand, 391
 Xanten, 11, 25, 56, 100, 101, 143, 176,
 177, 178, 179, 180, 212, 262, 264, 270,
 403
 Yeuse, 118, 347, 349, 352, 362
 Yonne, 155, 177
 Ypecolsga, 391, 393
 Ypres, 171, 192, 225
 Yron, 95
 Ysbrechtum, 391
 Ysel, 391
 Yser, 33, 51, 142, 143
 Ysgum, 391, 393
 Ysselberg, 145
 Ytsum, 391
 Yzel, 145
 Zaan, 383
 Zand, 391, 393
 Zandburen, 391
 Zanden, 391
 Zandeweer, 391
 Zandgast, 391
 Zandhoogte, 391
 Zandhuizen, 391
 Zandvliet, 189
 Zandvoort, 391
 Zandwerven, 391
 Zeerijp, 391
 Zegerscappel, 230
 Zegolt, 230
 Zeiltum, 391
 Zélande, 175, 189, 204, 207, 221, 238,
 262, 271, 278, 284, 354, 395, 397
 Zelhem, 370
 Zeltum, 391
 Zeltun, 225, 367
 Zelucque, 383
 Zélucque, 379
 Zermezele, 342
 Zetten, 173
 Zevengebergte, 408
 Zijldijk, 391
 Zijsterburen, 391
 Zillebeke, 225
 Zosime, 24
 Zouafques, 41, 230, 352, 357, 367
 Zouaques, 388
 Zozimus, 56, 77
 Zudhove, 230, 357
 Zuensticq, 344
 Zuidergouw, 226
 Zuiderzee, 52, 72, 214, 277, 369
 Zuidhorn, 391
 Zülpich, 91, 157, 228, 255
 Zunderdorp, 391
 Zundert, 7, 334, 338, 411
 Zunesticq, 352, 388, 391
 Zunestiq, 391
 Zur goldenen Kette, 301
 Zurich, 391, 393
 Zurke, 391
 Zutbrouc, 391
 Zutbrouck, 391
 Zuthove, 230, 352, 383, 388
 Zutkerque, 9, 352
 Zuttinge, 230, 357
 Zwammerdam, 101, 246
 Zweins, 391, 393
 Zwentibold, 158, 159, 216
 Zwesen, 370
 Zwevegem, 15, 226
 Zwevezele, 15, 226

Zwijnaart, 391
Zwinart, 225, 352

Zyfflich, 248

Pourquoi le cacher ? Il est évident pour moi que tout lecteur honnête sera obligé d'acquiescer à la relecture des textes par Delahaye et ne pourra que s'ébahir d'avoir cru si longtemps les billevesées généralement professées. Rappelons toutefois que, si l'essentiel de ses thèses est irréfutable, Delahaye n'a cessé d'en affiner et d'en rectifier tel ou tel aspect mineur, proclamant à maintes reprises qu'il appelait de ses vœux tout apport et tout ajustement. Traducteur bienveillant de *Holle Boomstammen (Déplacements historiques)* comme du présent ouvrage, j'ai pu mesurer les progrès de sa pensée. Tout détail n'est donc pas parole d'Évangile. Gardons-nous de tomber dans un nouveau *magister dixit* !

Une question taraude le profane que je suis et n'épargnera probablement pas le lecteur de cet ouvrage : comment un homme seul peut-il avoir raison contre la foule des « spécialistes » et des universitaires patentés ? Je ne sais plus qui a écrit que « *le génie [était] l'enchantement de la mémoire* ». La grande force de l'**archiviste** Delahaye réside d'abord dans toute une vie de labeur acharné sur **les textes**. Delahaye, que j'ai eu l'insigne honneur de bien connaître, m'a confié avoir lu, entre autres recueils de sources, au moins vingt-cinq fois tous les nombreux volumes des *Monumenta Germanica Historiae*. Il possédait l'ensemble de ces textes comme personne : c'est de cette symphonie de sources enfin confrontées, de « *cet enchantement de la mémoire* », qu'est née son œuvre, laquelle lui vaudra un jour, j'en suis sûr, le titre de Galilée historique du XX^e siècle.

En face, nous avons à faire à des historiens, surtout universitaires, qui sont bien loin d'avoir cette exceptionnelle connaissance des textes. Au cours d'un débat à Noyon, Delahaye a par exemple dû expliquer à un Professeur de l'École des Chartes (sic !) dont, par charité, je tairai le nom, qui était Orose ! Rien d'étonnant. S'il veut accéder dans un délai raisonnable au doctorat, le thésard se limitera à son sujet, souvent fort pointu voire ténu, et recourra pour ce faire aux index des publications de sources, souvent infectés par les erreurs traditionnelles. Par ailleurs, en bon universitaire, il tiendra à aligner une impressionnante bibliographie ; c'est ainsi que tel « spécialiste » des Frisons a lu plus de 400 ouvrages : la tête farcie de tant d'histoire traditionnelle, comment porter encore un regard critique sur les quelques sources consultées, souvent hors contexte ? Il se gardera surtout de sortir du rang et d'attaquer de front l'histoire admise. Une fois le doctorat décroché et la chaire (quel aveu !) conquise, il passera sa vie à défendre bec et ongles sa thèse et le magistère infailible qu'elle lui a conféré.

Personne n'a mieux défini cet esprit universitaire que le Docteur Eve-Marie Halba (thèse : *Renaut de Montauban, épopée d'un exclu*, 2002, Presses universitaires du Septentrion):

BASSE COUR UNIVERSITAIRE

Le monde universitaire est peu médiatisé. Son mode de vie est pourtant digne d'intérêt : poussin, poulet et coq doivent suivre des règles immuables pour la survie de l'espèce.

Le poussin doit choisir la cour d'un coq de renom (le professeur en titre) qui orientera sa formation de poulet et son ascension professionnelle. En échange, notre poussin sera d'un total dévouement et d'une parfaite docilité.

Un bon coq sait se faire craindre des autres cours : il étourdit de ses chants tous les conseils et commissions pour faire admettre son favori. Il obtient que, lorsque le "poulet" soutient sa thèse, il soit nommé dans la basse-cour "maître de conférence".

Le pouvoir du vieux coq ne s'éteint qu'à la fin de sa carrière : c'est pourquoi il la prolonge jusqu'au dernier moment et tente jusqu'à cette date fatidique de régner sans partage. La basse-cour se prépare alors à se disputer le trône : le digne héritier répètera le système à l'envi.

L'université est-elle condamnée au clientélisme ? En matière de clonage, la génétique a émis des lois de bioéthique, quelles sont celles de l'université ?

Dr Eve-Marie Halba, agrégée de grammaire.

A sa géniale réécriture, solidement fondée sur les textes, de l'histoire du premier millénaire de l'Europe du nord-ouest, Delahaye ajoute donc une indispensable incitation à nous interroger sur nos façons d'accéder à la connaissance historique : ce n'est pas le moindre de ses mérites...

